
3 1761 04297 1655





GALERIE

DES

CONTEMPORAINS

ILLUSTRES.

GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES,

PAR

UN HOMME DE RIEN;

AVEC UNE LETTRE-PRÉFACE

Par M. de Chateaubriand.

Ornée de magnifiques portraits dessinés par M. Baugniet.

TOME DEUXIÈME.

BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMPAGNIE.

LIVOURNE. MÊME MAISON. | LEIPZIG. J. P. MELINE.

1848

AVERTISSEMENT.

Un écrivain, si petit qu'il soit, est toujours un peu l'homme du public, et, à ce titre, il lui doit compte de sa conduite. Les lecteurs de la *Galerie* ont, avec une impatience flatteuse pour l'auteur, témoigné plusieurs fois leur mécontentement du retard apporté à la publication de ce volume. Je les prie de n'attribuer ce retard qu'à mon vif désir de rendre ces petites biographies de plus en plus dignes des sympathies dont ils ont bien voulu les entourer.

Me proposant, dans le cours des notices qui vont suivre, d'aborder plusieurs illustrations étrangères pour lesquelles les documents authentiques sont d'une recherche difficile, et d'autres dont la spécialité est un peu en dehors du cercle de mes études ordinaires; d'un autre côté, désireux de conserver autant que possible à cette *Galerie* l'unité de vues et de rédaction qui, à défaut d'autre mérite, la distingue des recueils biographiques publiés jusqu'à ce jour, j'ai dû m'occuper de réunir par avance une assez bonne provision de matériaux recueillis à la fois auprès des hommes et dans les livres, et qui me permettront, je l'espère, d'être juste et vrai en évitant d'être ennuyeux.

Je ferai tous mes efforts pour que les livraisons prochaines se suivent avec plus de rapidité; mais si irrégulière que puisse être leur apparition, le public se tromperait complétement s'il attribuait cette irrégularité à toute autre cause qu'aux scrupules peut-être exagérés d'un esprit méticuleux. Je suis de ceux chez lesquels un peu de succès ne fait qu'éveiller le sentiment d'une responsabilité plus grande. J'ai tant de choses à dire, et si peu de place pour les dire; les opinions sont si heurtées de nos jours, les faits sont si souvent défigurés par les passions, qu'il m'est arrivé plus d'une fois de lire dix volumes et de consulter vingt personnes pour pouvoir écrire quatre lignes en toute sûreté de conscience. Au demeurant, quand cette *Galerie* sera terminée, et elle le sera certainement, quand les 120 personnages contemporains français et étrangers, qui se sont acquis dans *toutes* les carrières une *réelle* illustration, auront tour à tour passé sous la plume du biographe, il pourra se rendre à lui-même ce témoignage, que pour élever un édifice qui a toutes les proportions d'une *baraque*, il a déployé, à défaut de talent, autant de zèle que s'il s'agissait d'un grand monument.

Je n'ai plus qu'un mot à dire sur une erreur commise dans la notice de M. Garnier-Pagès.

Parmi tous les inconvénients que présente la *dissection des personnes vivantes*, c'est-à-dire la biographie des contemporains, il est aussi

quelques avantages, entre autres celui, au cas où le bistouri porterait positivement à faux, d'être averti à l'instant par la personne intéressée. Ainsi, les *Tables du Moniteur* étant rédigées d'une manière absurde, j'ai été conduit à attribuer à M. Garnier-Pagès (voir sa notice, t. Ier, p. 171) un discours un peu *dynastique* dont M. Pagès (de l'Ariège) est le véritable auteur. Le but de cette citation était d'établir la différence qui existe entre l'opposition *quand même* de quelques radicaux, et l'opposition plus rationnelle, et, en plusieurs circonstances, modérée, de M. Garnier-Pagès. Le fait restant vrai, bien que la citation soit erronée, j'en serai quitte pour la remplacer à la prochaine édition, s'il y a lieu, par une autre à peu près équivalente.

24 décembre 1840.

SECOND AVERTISSEMENT DE L'AUTEUR.

Obligé naturellement de circonscrire cette *Galerie* dans de certaines limites, j'avais d'abord formé le projet de n'y faire figurer que des personnages *actuellement vivants*. On m'a fait plusieurs réclamations à ce sujet; on m'a objecté que je me trouvais ainsi forcé de laisser de côté beaucoup de grands noms contemporains; que, divers personnages *biographiés* ou *à biographier* pouvant mourir dans le cours de mon travail, je m'imposais inutilement des entraves contraires à l'intérêt et au titre même de mon livre.

Cela m'a paru assez plausible; mais, d'un autre côté, il me répugnait de m'embarquer dans l'infini. Outre que la plupart des morts illustres du XIXe siècle ont déjà été l'objet de nombreux travaux biographiques, et qu'il est, à mon sens, moins intéressant pour le public et plus difficile pour l'auteur de traiter un sujet déjà épuisé que de traiter un sujet à peu près neuf, il est certain que, s'il me fallait embrasser dans ce travail tous les noms éminents dans tous les genres, soit en France, soit à l'étranger, qui appartiennent au XIXe siècle, cent vingt notices n'y suffiraient pas, et, en vérité, ce nombre est déjà bien assez effrayant pour mes forces et la patience du lecteur.

Dans cette perplexité et afin de contenter tout le monde et moi-même, je me suis décidé à prendre pour point de départ la Révolution de 1830, et à intercaler de temps en temps dans mes vivants quelques-uns des hommes les plus remarquables morts depuis cette époque [1]. Par ce moyen, je ne serai pas trop débordé, et cette *Galerie* conservera la spécialité que j'ai voulu lui donner en commençant.

Puisque je me permets un bout de préface, je profiterai de l'occasion pour m'expliquer en passant sur certaines observations.

[1] En débutant par Lafayette, j'ai été forcé de dépasser de beaucoup les limites de huit pages que je m'impose ordinairement. Cette biographie forme à peu près trois livraisons. Malgré le soin que je mets et que je mettrai toujours à dire le plus de choses dans le moins de mots possible, persuadé que si cela est plus pénible, cela est aussi plus original, le lecteur comprendra que, dans cette circonstance, pour une vie aussi longue et aussi fournie d'événements que celle de Lafayette, il était absolument impossible, à moins d'être inexact, de se renfermer dans le cadre adopté.

On m'a écrit plusieurs fois pour me dire qu'au lieu d'aller chercher à l'étranger des noms *qu'on ne connaît pas,* tels que ceux de *Schlegel* et de *Mickiewicz,* par exemple, je ferais bien mieux de ne pas tant lésiner sur les illustrations françaises, et *de faire* MM... tels et tels.

Suit une liste de noms chers, soit aux flâneurs qui voient la gloire dans une affiche de six pieds, soit aux amateurs de feuilletons pittoresques, soit même aux habitués des cours d'assises.

Je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit ailleurs : je ne fais ni ne défais d'illustrations, je n'en tiens pas boutique; je les prends toutes faites et je choisis en dehors de la vogue éphémère celles qui me paraissent le plus *solidement* construites. J'avoue même qu'à mesure que j'avance dans mon travail l'épithète d'*illustre* commence à m'embarrasser de plus en plus. Mais comment faire? Nous avions déjà l'*histoire des chiens célèbres,* celle *des brigands célèbres,* celle *des hommes fameux par leurs talents, leurs vertus* ou *leurs crimes,* etc., etc.; il fallait bien me choisir une spécialité biographique; j'ai donc dû et je dois m'en tenir à mon épithète d'*illustre,* en demandant pardon au lecteur *difficile* de l'élargir peut-être un peu trop, et au lecteur *facile* de la restreindre autant que possible. Quant à ces noms étrangers *qu'on ne connaît pas,* c'est justement mon métier, mon devoir, ma peine en même temps que mon plaisir, et, suivant moi, la principale utilité de mon livre, si tant est qu'il en ait une, de les populariser de mon mieux au risque même d'ennuyer un peu; et l'*Homme de Rien,* dût-il perdre une partie de sa clientèle, espère bien faire avaler encore à son public, et Schelling, et Uhland, et Tieck, et bien d'autres noms baroques, et cela par l'unique raison qu'ils appartiennent à des hommes justement aimés, honorés et glorifiés dans leur pays.

Encore un mot de réponse en bloc à divers correspondants anonymes, et j'ai fini. L'*Homme de Rien* n'est point un *être fictif,* la *raison sociale d'une compagnie de biographes;* ce n'est point par *orgueil déguisé* qu'il s'est affublé de ce pseudonyme, mais bien parce qu'il n'en a point trouvé d'autre qui lui convînt mieux. L'*Homme de Rien* n'a rien de commun avec toute biographie qui n'est pas signée de son nom de guerre; enfin, l'*Homme de Rien* est un être un et réel, parfaitement inoffensif et indépendant, disant poliment ce qui lui semble la vérité, sans intention de plaire ou de déplaire à qui que ce soit, et ne recevant jamais d'autre inspiration que celle de sa conscience.

Paris, septembre 1842.

L'auteur de la **Galerie des contemporains illustres** *à* M. Charles Hen, *son contrefacteur belge.*

Mon cher Forban,

Après m'avoir, en style belge, *réimprimé,* vous vous êtes donné la peine de venir à Paris, me prouver qu'on ne pillait que les gens riches, qu'il était très-flatteur d'être *réimprimé,* que la gloire gagnait tout ce que perdait la bourse, etc., etc.; ce procédé m'a touché sensiblement. Quoique Flamand et libraire, vous m'avez fait l'effet d'un garçon spirituel, et point trop avide pour un homme de votre pays et de votre métier, gangrené au moral par des habitudes invétérées de piraterie, mais au demeurant le meilleur fils du monde. Dans l'impossibilité où j'étais de vous faire pendre, j'ai cru devoir vous inviter à dîner; vous m'avez *consciencieusement* rendu la pareille, et vous êtes parti pour retourner à vos crimes emportant

avec ma malédiction, une poignée de main.

Aujourd'hui, non content d'avoir un pied chez moi vous en voulez prendre quatre, vous trouvez qu'il n'y a pas de goût à contrefaire des écrivains dont la plume n'est pas aussi fertile que celle de Scudéry, vous vous plaignez que je n'amène pas assez d'eau à votre moulin, vous m'objectez que vos souscripteurs s'impatientent, vous me demandez enfin de vous envoyer une déclaration qui couvre votre responsabilité, qui établisse que vous prenez bien tout ce qu'il y a à prendre, et que moi seul je suis coupable de ne pas vous fournir les moyens de me dévaliser plus vite et plus régulièrement.

Vous me demandez tout cela de si bonne grâce que je ne me sens pas le courage de vous refuser. Je consens donc, en me réservant toujours la faculté de vous faire pendre avec la permission de nos deux gouvernements, je consens à plaider votre cause auprès de vos souscripteurs, à la condition, cependant, que vous surveillerez un peu mieux l'exécution typographique de votre forfait, que vous me détrousserez, mais proprement, sans mutilation ni égratignure, que vous ne me ferez plus (comme dans la notice sur M. A. Thierry) *croquer par la pensée un funèbre cortége de rois*, ce qui tendrait à donner aux lecteurs belges une fausse idée de mon appétit, à la condition enfin que vous publierez mon livre avec autant de soin que s'il ne vous rapportait rien et vous coûtait quelque chose.

A ces conditions je consens à déclarer ce qui est vrai, c'est-à-dire que la lenteur de la publication de la *Galerie* est mon fait, que vous êtes blanc comme neige de ce côté-là ; je consens à prier les lecteurs belges de faire comme les lecteurs français, de prendre patience, de considérer que l'église de Sainte-Gudule n'a pas été bâtie en un jour, et que si chétive que soit la baraque élevée par moi aux grands hommes du moment, elle est de nature assez compliquée pour exiger beaucoup de temps dans la recherche et la mise en œuvre des matériaux. Du reste, nous voilà déjà au tiers de la besogne ; plus j'avancerai, plus je me familiariserai avec ce rude et ennuyeux métier de biographe, et dès aujourd'hui je vous autorise à promettre à vos souscripteurs deux notices par mois, ce qui est bien honnête en attendant mieux.

Si cette déclaration peut vous servir, usez-en comme vous l'entendrez, et recevez mes salutations amicales.

Un Homme de Rien.

Paris, ce 10 mars 1842.



GALERIE

DES

CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

M. Nothomb.

> Le peuple belge a atteint son état normal; il n'a plus rien à demander aux théories politiques. Constituer la Belgique pour l'Europe, telle a été pendant longtemps la mission de nos hommes d'État; constituer un gouvernement pour la Belgique même, telle est aujourd'hui leur tâche, tâche plus modeste et non moins difficile, tâche qui a peu de retentissement au dehors, et ne crée que des réputations en quelque sorte domestiques. Nous avons fait de l'histoire pendant trois ans; c'est de l'administration que nous faisons aujourd'hui.
>
> NOTHOMB. — ESSAI HISTORIQUE ET POLITIQUE SUR LA RÉVOLUTION BELGE, p. 430.

L'état politique et social de la Belgique étant étudié et connu en France à peu près autant que l'état politique et social du Kamtschatka, je ne crois pas manquer de respect à la majorité de mes lecteurs en commençant par les prévenir que ce M. Nothomb dont il s'agit ici est un ministre belge dont le talent éminent d'homme d'État, d'orateur et de publiciste, a contribué pour sa part à donner à l'Europe le spectacle singulier et inouï d'une révolution produisant non-seulement une constitution, non-seulement une dynastie nouvelle, mais encore un peuple nouveau ; le tout sans guerre civile et sans guerre étrangère.

La création à nos frontières d'une nationalité belge, cette création deux fois tentée et deux fois avortée depuis trois siècles, est un événement assez important en lui-même, et par les conséquences qu'il peut avoir dans l'avenir, pour que la France s'en occupe et se tienne au courant de la situation intérieure du nouveau royaume. D'où vient donc que de tous les pays constitutionnels de l'Europe, le plus rapproché de nous, je dirais presque, sous certains rapports, le plus intéressant pour nous, est justement celui que politiquement nous connaissons le moins? D'où vient, par exemple, que, dans un salon de Paris, sur vingt personnes capables de disserter passablement sur la situation des partis en Angleterre ou en Espagne, vous n'en trouverez pas deux qui aient une idée même vague des hommes et des choses, de l'état des opinions et des partis en Belgique?

Cette ignorance, partagée et entretenue par la presse française, et qui paraît d'abord inexplicable, a pourtant une cause fort simple. La France

ne s'occupe pas de la Belgique comme nation, parce qu'elle n'y croit pas. C'est un parti pris chez nous de considérer la nationalité belge comme une chimère, un avorton, un enfant mort-né, issu des faiblesses de la diplomatie de juillet, des embarras de la diplomatie européenne, et qui disparaîtra à la première secousse. « La Belgique, dit-on, mais c'est tout simplement une petite contrefaçon française ; les Belges, ce sont des Français qui nous ont été arrachés en 1814, que nous n'avons pas osé recevoir en 1830, et qui nous reviendront à la première occasion. »

Nous oublions qu'en 1830, si la Belgique demandait un prince français, c'était justement pour éviter l'incorporation à la France, incorporation antipathique à la grande masse de la nation ; que c'est à l'unanimité que les cent quatre-vingt-dix-sept voix du congrès proclamèrent l'indépendance du peuple belge : nous oublions qu'avant d'avoir été *francisés* par la Convention, les Belges avaient été Autrichiens, et n'avaient pas voulu rester Autrichiens ; qu'avant d'avoir été Autrichiens, ils avaient été Espagnols, et n'avaient pas voulu rester Espagnols ; qu'en 1814 ils se sont réjouis de n'être plus Français ; que, devenus Hollandais, ils n'ont pas voulu rester Hollandais ; qu'enfin, depuis la dissolution du duché de Bourgogne, ces trois ou quatre millions de Flamands et de Wallons ont survécu à toutes les conquêtes, et passé avec leur spécialité de physionomie et de caractère à travers toutes les combinaisons de la politique européenne.

Nous tenons peu compte de ces antécédents historiques ; *notre siége est fait*, et l'hypothèse de non-viabilité une fois admise comme certitude, le nouvel État ne nous apparaît plus que sous la forme d'une aggrégation confuse, au sein de laquelle se combattent différentes influences étrangères. Ainsi, le premier venu vous apprendra qu'il y a en Belgique un parti anglais, un parti français, un parti hollandais ; les plus sagaces ajoutent à la liste un parti allamand ; mais il va sans dire que le parti français est le plus fort. Cette division *a priori* n'a qu'un défaut : c'est qu'elle n'a rien de commun avec le vrai ; c'est qu'il n'y a en Belgique ni parti français, ni parti anglais, ni parti allemand ; le parti orangiste, le seul qui ait dû, pendant quelques années, une existence sérieuse à des intérêts industriels froissés par la dissolution du royaume des Pays-Bas, est aujourd'hui à peu près annulé ; l'union commerciale avec la France, ou tout au moins un abaissement de tarifs, suffirait pour le faire disparaître tout à fait. En somme, sur la question de nationalité, il n'y a qu'un parti en Belgique ; et ce parti, c'est le parti belge. On n'a pas d'idée de l'ardeur ombrageuse avec laquelle ce peuple, né d'hier, prend son existence au sérieux. « Vos doctrines nous conduiront à l'*anéantissement du nom belge* ; » voilà le grand épouvantail que les journaux des diverses opinions se jettent sans cesse à la tête les uns aux autres.

Si l'union commerciale avec la France est un besoin pour l'industrie belge engorgée, besoin dont nos hommes d'État comprennent toute la portée politique, mais que l'égoïsme de nos grands industriels empêche de satisfaire, en revanche, les hommes d'État de la Belgique n'envisagent la mesure qu'avec une grande défiance ; ils l'ont restreinte le plus possible ; c'est une nécessité matérielle à laquelle ils ne se résignent qu'à regret : ils n'ont pas voulu d'une suppression complète de douanes ; ils ne seraient pas fâchés au fond que l'union se réduisît à un simple abaissement de tarifs ; car ce qui n'a pour les parties directement intéressées qu'une signification industrielle a pour eux aussi une signification politique, et ils y voient un danger de plus pour leur nationalité naissante.

La Belgique actuelle est donc avant tout et par-dessus tout belge ; c'est là un fait qu'il est non-seulement absurde, mais nuisible de dissimuler[1].

Je ne prétends pas discuter ici géographique-

[1] Nous avons des journaux qui ne cessent de nous répéter depuis dix ans que la Belgique va se lever comme *un seul homme* pour réclamer la réunion à la France. Ces gasconnades maladroites, que le bon public prend au sérieux, ont fini par donner à la presse belge presque tout entière une physionomie généralement anti-française. — Dans les premiers temps, la Belgique, redoutant avec raison le mauvais vouloir des autres gouvernements européens, plaçait avec empressement son indépendance sous notre égide. — Quand elle a été rassurée d'un côté, elle s'est effarouchée de l'autre, et le peuple belge, dans plusieurs circonstances, s'est montré hostile jusqu'à la plus honteuse ingratitude. Ainsi, le sobriquet injurieux de *Fransquillon*, qu'il donnait d'abord à tous les aventuriers forcés d'émigrer chez lui pour cause d'improbité, il en est venu à l'appliquer, non-seulement à d'honorables officiers français qui lui avaient rendu les plus grands services, en se dévouant de la manière la plus désintéressée à l'organisation de son armée, mais encore à tous les indigènes suspects de sympathies un peu vives pour la politique ou les mœurs françaises. Sans doute il y a entre la Belgique et nous trop d'intérêts, trop de liens communs pour que de tels sentiments puissent prendre racine

ment et politiquement l'avenir de ce royaume de quatre millions d'âmes, dans l'éventualité d'un conflit européen; quel que soit cet avenir, la mission de la France n'est pas, je crois, d'étouffer les peuples qui voudraient absolument vivre de leur vie propre, mais bien plutôt de dégager, de susciter les diverses nationalités étouffées ou opprimées par d'autres, et de s'en former comme un faisceau de sympathies, d'intérêts, de forces, qui l'aidera à accomplir noblement et sûrement sa destinée. Si donc l'union intime avec la Belgique est possible, je ne vois pas pourquoi elle ne nous dispenserait pas de la réunion; et dans tous les cas, il me semble que la France a tout intérêt à étudier, à connaître un peu mieux des idées, des mœurs, des habitudes politiques différentes des siennes, et avec lesquelles, quoi qu'il arrive, il lui faudra nécessairement transiger.

Pour comprendre l'état des opinions et des partis en Belgique, il faut se séparer jusqu'à un certain point de nos idées actuelles, et se reporter à ce qu'on appelait chez nous, sous la restauration, la lutte du *parti-prêtre* et du *parti libéral*. Il y a en Belgique une sorte de parti-prêtre, mais il diffère essentiellement de l'ancien parti français de ce nom, en ce qu'il a sur lui l'immense avantage d'être national, populaire, et sur plusieurs points libéral. La Belgique est un des pays de l'Europe où l'esprit religieux s'est le moins affaibli; il est des provinces entières, spécialement les deux Flandres, où la foi est aussi vive qu'au XII[e] siècle, et où le clergé exerce une influence prépondérante sur tous les actes de la vie civile et politique. L'avant-dernière insurrection des provinces belges contre les réformes philosophiques de Joseph II fut essentiellement religieuse.

Cependant, si catholique que soit la nation belge, elle a été trop mêlée au mouvement du monde depuis cinquante ans pour que les idées élaborées par le XVIII[e] siècle et écloses en 1789 n'aient pas pénétré chez elle, en commençant par les classes éclairées des grandes villes. Sa longue réunion à la France, depuis 1796 jusqu'en 1814, favorisa ce développement, et déjà sous Guillaume de Nassau commençait l'antagonisme entre les principes politico-religieux du catholicisme appliqué au gouvernement, et les idées purement politiques de la philosophie moderne.

Ainsi parmi les Belges soumis à la domination hollandaise, les uns (les catholiques) repoussaient la constitution du nouveau royaume des Pays-Bas à cause de son origine protestante, et comme consacrant en principe la liberté des cultes et de la presse, liberté en vertu de laquelle le pouvoir commettait ou permettait des actes antipathiques aux sentiments religieux de la grande majorité du peuple belge; tandis que les libéraux, au contraire, ne demandaient que la stricte exécution de la loi fondamentale, et accusaient Guillaume de la violer ou de la fausser, pour établir la suprématie civile, politique et commerciale de deux millions de Hollandais sur quatre millions de Belges. Ainsi, catholiques et libéraux combattaient pour le même but avec des arguments opposés, et faisaient feu les uns sur les autres, quand, reconnaissant qu'ils étaient tous opprimés par un maître commun, odieux aux uns comme anticatholique, aux autres comme antilibéral, ils résolurent d'ajourner leurs dissentiments mutuels, et formèrent, en 1828, cette célèbre association connue sous le nom d'*Union des catholiques et des libéraux,* qui prépara le renversement de la domination hollandaise; renversement dont la révolution de juillet n'a pas été la cause, ainsi qu'on le croit généralement en France, mais seulement l'occasion, le signal.

La victoire une fois remportée, quand vint le moment de constituer le nouvel État, le clergé et les catholiques changèrent habilement de système. Après avoir, avant l'*union,* combattu, au nom du principe catholique de l'autorité, tous les principes de liberté dont un gouvernement étranger et protestant se servait contre eux, ils comprirent que, puisqu'ils avaient la majorité, le meilleur moyen d'assurer leur influence sur un gouvernement indigène était de pouvoir s'appuyer, au besoin, contre lui, sur le principe absolu de liberté. Aussi la constitution actuelle du royaume belge, qui est surtout l'œuvre du parti catholique, est-elle sans contredit la plus libre de toutes les constitutions actuellement connues en Europe. Séparation absolue de l'État et de l'Église, établis en face l'un de l'autre sur un pied d'indépendance complète, bien que l'Église soit salariée par l'État; liberté des cultes, liberté de l'enseignement, liberté de la presse; privilèges importants sur le pouvoir exécutif, réservés au pouvoir législatif représenté par deux chambres également électives,

dans les masses. Toujours est-il que, nos journaux aidant, les hommes d'État les plus distingués, les publicistes les plus graves de ce pays, loin de combattre les préjugés populaires, les fomenteraient volontiers; ils ne nous aiment pas, parce qu'ils nous craignent.

et dont l'une se compose de représentants salariés et élus sans aucune condition d'éligibilité; enfin restrictions nombreuses apportées à l'exercice du pouvoir exécutif, par les droits concédés aux conseils provinciaux et communaux : tels sont, en abrégé, les principes que consacre la constitution belge, où le pouvoir héréditaire et central est borné de tous côtés, dans son action politique et administrative, par des pouvoirs électifs et locaux. Quant à l'élection, cette source précieuse de la puissance, le parti catholique a su se l'approprier par une loi électorale unique en son genre : partant de ce principe, également très-libéral, d'une combinaison plus équitable des garanties du cens et des droits du nombre, la loi électorale belge a établi un cens variable, beaucoup plus élevé pour les populations des villes, où l'influence du clergé est plus faible, et beaucoup plus abaissé pour les populations des campagnes, où cette influence est entière; de sorte que les électeurs des campagnes forment plus des deux tiers de la masse électorale. Quand vient l'époque des élections, les évêques publient des mandements électoraux, les curés des villages flamands montent en chaire, fulminent contre le candidat libéral; puis, formant leurs paysans électeurs en bataillon, ils marchent à leur tête comme aux temps de la Ligue, vers le chef-lieu d'élection, et ne les lâchent que lorsqu'ils ont déposé dans l'urne le billet remis par eux, contenant le nom du candidat catholique. Et voilà comment, le clergé belge faisant les lois, c'est-à-dire faisant ceux qui font les lois, on a pu dire qu'il « gouverne réellement la Belgique, et qu'il la gouverne par une application large et complète du principe de la liberté. » Cependant, cette phrase, écrite par M. de Carné dans la *Revue des Deux Mondes* en 1836, n'est pas aujourd'hui parfaitement exacte, en ce sens qu'elle ne donne pas une idée de la lutte qui est maintenant flagrante entre les deux partis, dont les forces commencent à s'égaliser. Il va sans dire qu'en roi constitutionnel qui entend bien son métier, le protestant Léopold s'est rangé jusqu'ici du côté de la majorité, c'est-à-dire du côté catholique, quitte à changer avec la majorité.

Dans les premières années qui ont suivi la révolution de septembre, tant qu'il s'est agi pour la Belgique d'être ou de n'être pas, la question extérieure a absorbé toutes les autres, et il n'y a plus eu, à proprement parler, ni catholiques ni libéraux; cette division a fait place à celle des belliqueux et des pacifiques, des hommes qui voulaient résister à la diplomatie européenne et des hommes qui voulaient transiger avec elle. Les deux partis se recrutaient également parmi les catholiques et parmi les libéraux, et la majorité modérée qui s'est prononcée pour la solution pacifique était composée des hommes modérés des deux opinions. Mais quand la question extérieure a été définitivement résolue, la vieille lutte qui précéda l'*Union catholico-libérale* n'a pas tardé à se reproduire sur divers points d'organisation intérieure. Ainsi la constitution partait du principe de séparation et d'égalité absolues des deux pouvoirs civils et religieux; mais l'Église, étant plus forte que l'État, a dû tendre, non-seulement à maintenir sa liberté d'action dans sa sphère, mais encore à empiéter sur l'État, en monopolisant, dans le but d'une domination exclusive, chacune des libertés garanties par la constitution. Ainsi le culte sera libre, mais à la condition que tous les priviléges seront réservés au culte catholique; l'enseignement sera libre, c'est-à-dire que le clergé pourra non-seulement former des établissements particuliers d'éducation affranchis de toute espèce de contrôle du pouvoir civil, mais encore l'autorité civile, soit gouvernement, soit conseil provincial ou communal, ne pourra nommer un seul professeur ou instituteur, dans ses propres établissements, sans qu'il n'ait été au préalable agréé par le clergé. De l'orthodoxie exigée en matière d'enseignement public à l'orthodoxie en matière de presse, c'est-à-dire à la censure ecclésiastique, il n'y a qu'un pas. Le parti catholique voudra-t-il faire ce pas? Cela est douteux. Car s'il y a dans ce parti des hommes très-fougueux, très-rétrogrades, il y a aussi des hommes très-intelligents et très-modérés; il y même parmi les catholiques des ultra-libéraux qui se sont unis presque toujours à la fraction la plus exagérée du parti contraire, pour faire de l'opposition systématique à tous les ministères, même les plus catholiques. Toujours est-il que le parti libéral, qui a dû à l'action de la presse un accroissement continuel depuis dix ans, bien qu'il soit au fond et par sa nature même beaucoup plus nuancé et indiscipliné que le parti contraire, commence à s'unir pour crier bien fort contre les prétentions non déguisées du clergé de s'emparer de la direction de la société entière, en faisant consacrer par la législation la subordination du pouvoir civil au pouvoir religieux.

Cette question, depuis longtemps résolue pour nous dans un sens opposé, est aujourd'hui la question capitale en Belgique, le point central au-

tour duquel les partis se classent et se combattent. Si vous cherchez dans ce pays, comme en France, la lutte entre la monarchie constitutionnelle et la république, vous ne l'y trouverez pas; si vous y cherchez, comme en Angleterre, la lutte entre deux aristocraties, vous ne l'y trouverez pas davantage. L'aristocratie n'existe pas en Belgique à l'état de puissance organisée ; il y a des nobles disséminés dans les deux camps; cependant ils sont plus nombreux dans le parti catholique. Ce parti a une forte majorité dans le sénat ; mais le sénat, je l'ai déjà dit, est un corps électif dont peut faire partie tout citoyen belge ayant quarante ans d'âge et payant 2,000 florins de contributions, patente comprise.

Cependant on comprend parfaitement que cette division des partis en *catholiques* et *libéraux*, qui se manifeste sur tous les points d'organisation intérieure, touchant de près ou de loin, directement ou indirectement à la question religieuse; division qui se reproduit non-seulement dans les discussions relatives à l'instruction publique, aux attributions des conseils communaux et provinciaux, à la législation électorale, dont le parti libéral, vainqueur dans les villes et vaincu par les campagnes, demande la réformation complète ou partielle, tandis que le parti catholique est unanime pour défendre cette base fondamentale de sa puissance; on comprend, dis-je, que cette classification politico-religieuse particulière à la Belgique, et applicable à un grand nombre de cas, ne saurait s'appliquer à tous sans inexactitude. Ainsi, sans parler de la question extérieure, il est d'autres questions intérieures de nature exclusivement politique ou matérielle, où les chambres belges offrent cette division banale qui se reproduit, dans tous les pays constitutionnels, entre les opinions modérées et les opinions extrêmes.

Envisagée sous ce rapport, la grande majorité parlementaire, qui a subsisté dix ans en Belgique sans altération essentielle, représente, comme chez nous, une sorte de parti juste-milieu monarchique et modéré, ami de l'ordre, du repos extérieur et intérieur, et défendant l'un et l'autre contre les têtes exaltées ou systématiques des deux partis. Cette majorité mixte, composée de catholiques et de libéraux modérés, a vécu longtemps passablement unie : à l'aide d'un système de concessions mutuelles ou d'ajournement sur les questions politico-religieuses, elle formait des ministères mixtes comme elle, qui se modifiaient plus ou moins dans un sens ou dans l'autre, suivant les circonstances, mais où la couleur catholique dominait le plus. Cependant la fraction libérale de cette majorité, jusque-là inférieure en nombre à la fraction catholique, s'augmentait à chaque élection. A la fin du long ministère catholique de M. de Theux, en 1840, il y avait à peu près équilibre entre les deux opinions, et elles devenaient par conséquent de plus en plus difficiles à concilier. La partie libérale commençait à se montrer rétive et défiante sur les questions politico religieuses, quand fut formé le dernier ministère Lebeau-Rogier, presque tout entier dans le sens libéral modéré ; il obtint, pendant quelque temps, une majorité très-minime dans la chambre des représentants ; mais le sénat, où dominait la nuance catholique, lui ayant formellement refusé son adhésion, il demanda au roi la dissolution des deux chambres, ou au moins celle du Sénat ; n'ayant pu l'obtenir, il se retira.

C'est au milieu d'une crise violente, produite par ce coup de boutoir inattendu du sénat, au moment où la question politico-religieuse, redevenue la question capitale, enflammait tous les esprits, qu'un ancien ami politique des ministres renvoyés, un des hommes d'État et des orateurs les plus brillants de la majorité modérée, est venu, en avril 1841, tenter l'œuvre difficile de reformer cette majorité prête à se dissoudre, et de la ramener sur le terrain de l'*union*, en substituant, suivant son expression, les questions d'affaires aux questions de partis.

Ceci m'amène enfin, après un préambule peut-être un peu long, mais qui m'a paru nécessité par la nature du sujet, à esquisser rapidement la vie de M. Nothomb, actuellement ministre de l'intérieur, et le seul homme du cabinet belge actuel qui ait une valeur politique.

Jean-Baptiste Nothomb est né, le 3 juillet 1805, de parents obscurs, dans un village du grand-duché de Luxembourg, à Messancy. Ce village, qui fait partie du district d'Arlon, est compris dans la portion du Luxembourg laissée à la Belgique par le traité du 14 novembre 1831. Ses études, commencées à l'athénée de Luxembourg, se terminèrent de la manière la plus brillante, à l'université de Liége, où il fut reçu docteur en droit, en 1826. La thèse latine du docteur de vingt et un ans, consacrée à l'histoire du *droit emphytéotique* chez les Romains, fut tellement remarquée, qu'un savant professeur de l'université de Tübingen, M. Zimmern, la jugea digne d'un compte rendu spécial,

inséré dans un recueil célèbre, en Allemagne, sous le titre de *Kritische Zeitschrift für Rechtwissenschaft* (Revue critique de la science du droit).

Établi d'abord comme avocat à Luxembourg, M. Nothomb se sentit bientôt appelé à jouer un rôle dans la grande bataille que la presse belge livrait au gouvernement hollandais. On a souvent parlé de l'impossibilité radicale de cet accouplement de deux populations hétérogènes, décoré par le congrès de Vienne du titre de royaume-uni des Pays-Bas ; mais nul écrivain ne l'a aussi énergiquement caractérisée que M. Nothomb.

« La nature, dit-il, nous étonne parfois en créant des êtres doubles, vivant de la même vie dans des corps différents; l'art et la politique ne sont pas encore parvenus à contrefaire ces prodiges. Voyez les deux peuples belge et hollandais, adossés l'un à l'autre, l'un regardant le midi, l'autre le nord. Chacun a sa civilisation, sa langue, sa religion, ses habitudes, en un mot, une existence propre. L'un adopte la législation française, l'autre la rejette; l'un réclame le jury, l'autre le repousse ; l'un veut des mesures prohibitives en faveur de son industrie et de son agriculture, l'autre demande la liberté pour son commerce ; l'un impose les matières que l'autre affranchit. Leur attitude n'est jamais la même : lorsque l'un se tient debout, soyez sûr que l'autre s'incline [1]. »

Or, la Belgique ayant été donnée à la Hollande à titre d'*accroissement de territoire*, quatre millions de Belges devaient s'incliner perpétuellement devant deux millions de Hollandais. Il y avait là une révolution à l'état de germe ; ce n'était plus qu'une question de temps. Le terme approchait quand le jeune avocat luxembourgeois arriva à Bruxelles, en 1828, pour consacrer sa plume à la défense de la cause belge. Attaché à la rédaction du *Courrier des Pays-Bas*, M. Nothomb prit une part active et habile à la polémique de ce journal, qui exerça en Belgique une influence décisive, et analogue à celle qu'exerçait, à la même époque, *le National* en France.

La France fit sa révolution en trois jours ; la Belgique fut plus lente à faire la sienne. La première insurrection éclata, on le sait, dans la soirée du 25 août, après une représentation de *la Muette de Portici* ; un mois s'écoula ensuite en pourparlers, en négociations entre Bruxelles et La Haye. Le prince Fréderic, second fils de Guillaume, voulut trancher la question, et marcha sur la ville rebelle. Trois jours de bataille sanglante dans les rues de Bruxelles assurèrent le triomphe de la nation belge, et le 27 septembre, la révolution était consommée de fait.

M. Nothomb, qui se trouvait alors en vacances dans sa province natale, partit à la nouvelle du combat, arriva à Bruxelles le 28, et fut aussitôt nommé, par le gouvernement provisoire, membre du comité de constitution, qui le choisit pour secrétaire. Après avoir rédigé conjointement avec M. Devaux le projet destiné à être soumis au congrès national, il participa également à la rédaction des arrêtés électoraux pour la convocation de ce même congrès, et parvint à faire abaisser l'âge d'éligibilité à vingt-cinq ans ; ce qui lui ouvrit la carrière législative.

Élu membre du congrès par trois districts de la province de Luxembourg, il fit, le 10 novembre, son entrée dans la vie politique ; et dès les premiers jours, cet homme d'État presque imberbe, le plus jeune des membres de l'assemblée, étonna les têtes grises par la sagacité de son esprit, la fermeté de sa parole, et la précoce maturité de sa raison.

La situation était d'une gravité formidable ; il s'agissait pour la Belgique de savoir si cette troisième tentative d'indépendance aboutirait enfin ou avorterait comme les deux autres. Quatre millions d'hommes venaient de déchirer la carte tracée à Vienne par cinq grandes puissances, et leur situation géographique, leur faiblesse numérique, les rendaient comptables de leurs déterminations, non seulement à eux-mêmes, mais à l'Europe qui attendait, ou plutôt qui n'attendait pas; car, dès le 7 novembre, avant même l'ouverture du congrès, la conférence de Londres, assemblée sur l'invitation du roi Guillaume, avait envoyé à Bruxelles deux commissaires, MM. Cartwright et Bresson, pour s'interposer entre la Belgique et la Hollande, pour proposer une suspension d'armes, en assignant aux deux peuples, comme ligne de l'armistice, les limites que chacun d'eux avait avant la réunion, et en attribuant à elle-même *le droit de faciliter la solution des questions politiques*. Cette proposition de la conférence, accueillie à la fois par le roi Guillaume et par le gouvernement provisoire de la Belgique, fut le premier anneau de cette chaîne de quatre-vingts protocoles qui devait, suivant l'expression de M. Nothomb, s'étendre autour de la révolution belge et l'envelopper.

En effet, le second protocole, arguant de l'accep-

[1] *Essai historique sur la Révolution belge*, p. 27.— Je reparlerai plus loin de ce beau travail.

tation du premier, déclara que cette acceptation constituait un engagement envers les cinq puissances; et, de ce jour, la *médiation* prit le caractère d'un *arbitrage*.

Cependant, si l'Europe pesait sur la Belgique, la Belgique, à son tour, pesait sur l'Europe. La révolution de juillet venait d'ébranler le monde; la paix ne tenait plus qu'à un fil, ce fil était dans les mains d'un petit peuple de quatre millions d'âmes; il pouvait le rompre d'un coup de tête, et amener une conflagration générale qui eût peut-être bouleversé le vieux système européen.

Cette perspective avait singulièrement exalté l'imagination d'une certaine partie des membres du congrès belge. Quelques-uns, tels que MM. Gendebien et Seron, convaincus que la guerre était inévitable et que l'indépendance belge était impossible, voulaient qu'on décrétât de prime-abord la réunion à la France. Ceux-là du moins étaient logiques; mais leur opinion était repoussée par les autres partisans du système belliqueux.

Ceux-ci proposaient de repousser l'intervention de la conférence, de poursuivre à mort le duel avec la Hollande, et puis enfin de constituer la république belge, à la face et au milieu de l'Europe monarchique; c'est-à-dire qu'en cherchant l'indépendance, ils provoquaient la réunion à la France, le partage, ou la restauration des Nassau.

L'esprit judicieux et net de M. Nothomb comprit à merveille tout ce qu'il y avait d'insensé et de chimérique dans de telles prétentions. Il comprit que la Belgique ne pouvait exister à la fois malgré la France et malgré l'Europe; que si son existence était possible, grâce à la position critique où se trouvaient la France et l'Europe, il fallait au plus vite profiter de cette situation accidentelle pour transiger avec tout le monde; que cette transaction n'était possible qu'aux conditions suivantes : interdiction de toute hostilité propre à troubler la paix générale; maintien du but des traités de 1815, c'est-à-dire du principe de l'indépendance belge; renonciation à toute conquête sur la Hollande; enfin, adoption du système monarchique constitutionnel.

Cet ordre d'idées, en dehors duquel il n'y avait que la guerre, dont le premier résultat eût été nécessairement l'anéantissement de la nationalité belge, trouva d'habiles et éloquents champions dans MM. Nothomb, Devaux, Lebeau, Rogier, Van de Weyer, et quelques autres jeunes hommes, tous sortis de la presse libérale, presque inconnus la veille, et appelés bientôt par leur talent à la direction des affaires; leur système, soutenu avec autant d'énergie que de persévérance, prévalut dans le sein du congrès, malgré les clameurs d'une minorité numériquement faible, mais fougueuse, et redoutable par l'appui qu'elle trouvait dans la fermentation intérieure du pays.

Nous sommes, je crois, en France, trop dédaigneux pour les hommes d'État belges. Si restreint que fût le théâtre de leur action, leur situation n'en était pas moins fort difficile et fort compliquée : il ne s'agissait pas seulement pour eux de changer une dynastie et de réformer une constitution; il leur fallait créer à la fois une dynastie, une constitution, un peuple, faire accepter à l'Europe cette triple création, et accomplir tout cela sous le coup d'une agression permanente de la part du plus tenace des rois, soutenu d'abord non-seulement par la Russie, l'Autriche et la Prusse, mais encore par l'Angleterre, qui lutta jusqu'au dernier moment pour le maintien d'un Nassau sur le trône belge. Restait l'appui de la France : elle le donna. Que son désintéressement fût sincère ou non, son appui fut réel et efficace. La Belgique a quelquefois oublié depuis que si elle existe, c'est d'abord et avant tout à la France qu'elle le doit.

Cependant cet appui avait aussi son danger : ou la France entrerait franchement dans un système de patronage exclusif, et alors, au cas de guerre, c'était la réunion, au cas de paix, un acheminement à la réunion; ou la France refuserait, à tort ou à raison, de se séparer de la conférence, et dans ce cas, son patronage, utile comme préservation, devenait insuffisant pour fonder quelque chose de définitif et de durable.

Je voudrais pouvoir suivre pas à pas la diplomatie belge au milieu de toutes ces difficultés; mais il me faudrait un volume, et d'ailleurs ce travail n'est plus à faire : il a déjà été fait d'une manière supérieure par M. Nothomb lui-même. L'*Essai historique et politique sur la Révolution belge*, publié en 1833, et qui eut, dans une seule année, trois éditions, est un des ouvrages les plus remarquables de notre époque. Le débat si compliqué entre la conférence de Londres, la Belgique et la Hollande, y est exposé sous toutes ses faces et suivi dans tous ses incidents, depuis le premier protocole, du 4 novembre 1830, jusqu'au siége de la citadelle d'Anvers, en exécution du traité des vingt-quatre articles (décembre 1832). La troi-

sième édition contient un appendice où l'historique des négociations est continué jusqu'à la convention du 21 mai 1833, qui fonda, au profit de la Belgique, un *statu quo* de cinq ans. Il faut espérer que, dans une nouvelle édition, l'auteur suivra la question jusqu'à sa solution définitive, c'est-à-dire jusqu'au traité du 19 avril 1839. Cette production si distinguée d'un homme d'État de vingt-sept ans ne se recommande pas seulement par la science des faits, la perspicacité des vues et la logique des déductions; c'est encore une œuvre de style à la hauteur de ce que nous possédons de mieux en ce genre. Les détails de diplomatie les plus arides prennent, sous la plume de M. Nothomb, une physionomie attrayante et vive; le récit des négociations et des faits y est habilement mêlé de considérations générales pleines d'élévation, de pages éloquentes et chaleureuses sur le passé, le présent et l'avenir de la Belgique. L'intention de l'auteur est de prouver que la révolution belge, légitime dans son but, logique dans tous ses développements, et glorieuse dans son dénoûment, n'est pas un accident fortuit, produit par des circonstances particulières, mais bien plutôt le résultat historique et nécessaire d'un besoin de nationalité qui remonte à quatre siècles. On a accusé à ce sujet M. Nothomb, non sans quelque raison peut-être, de forcer un peu les faits à la manière des fatalistes, soit en présentant les diverses péripéties de la révolution actuelle comme une suite de nécessités invinciblement enchaînées les unes aux autres, soit en cherchant dans le passé des analogies douteuses et incomplètes entre les trois révolutions belges de 1565, de 1788 et de 1830. On pourrait aussi désirer qu'en traitant de la question extérieure, à la vérité la plus importante, M. Nothomb eût glissé moins rapidement sur les questions d'organisation intérieure. Quoi qu'il en soit, ce bel ouvrage restera, car il brille à un haut degré par le double mérite du fond et de la forme, qui est admirablement française. Ce dernier mérite est d'autant plus remarquable qu'il est peu commun chez les écrivains belges; c'est tout au plus si, dans le livre de M. Nothomb, on pourrait noter, par-ci par-là, deux ou trois mots qui sentent le terroir, comme *prétendûment*, par exemple, adverbe national dont les orateurs et les écrivains belges font une grande consommation, et qui n'est que *prétendûment* français. A part ces quelques signes imperceptibles d'étrangeté, le style de ce livre est d'une lucidité, d'une élégance, d'une noblesse qui place l'auteur au niveau de nos premiers publicistes. M. Nothomb croit fermement, non-seulement au droit, mais à l'avenir de la nationalité belge; il ne nous appartient ni de discuter, ni de blâmer cette foi patriotique, car elle lui a inspiré les plus belles pages de son œuvre.

Je renverrai donc le lecteur à ce livre pour les détails, en m'efforçant de résumer succinctement la part prise par M. Nothomb à la constitution intérieure de son pays, et aux transactions diplomatiques en vertu desquelles la nation belge est entrée dans le droit public européen.

Dès le 16 novembre 1830, le jeune membre du congrès propose à l'assemblée d'adopter le plan suivant : 1° proclamation de l'indépendance du pays; 2° déchéance du roi Guillaume; 3° adoption d'une forme de gouvernement; 4° examen de la proposition d'exclusion de la maison d'Orange-Nassau. C'est, en effet, le plan qui fut suivi. Sur la question de la forme de gouvernement, M. Nothomb soutient avec éloquence la monarchie représentative, comme associant les idées de stabilité à celles de mouvement. Le 23 novembre, il vote pour l'exclusion de la maison d'Orange de tout pouvoir en Belgique; le 17 décembre, il défend l'institution de deux chambres électives et également dissolubles; le 22 décembre, sur la question, capitale en Belgique, des rapports du pouvoir civil et du pouvoir religieux, M. Nothomb, bien qu'appartenant à la nuance libérale de l'*union*, s'empresse de donner toute satisfaction au parti catholique, en soutenant le principe de la séparation absolue de la société civile et de la société religieuse, duquel principe il fait découler la liberté de conscience, celle de l'enseignement, celle de la prédication, l'abolition du *placet*, des bulles papales, des investitures royales, des concordats; enfin l'indépendance complète des deux pouvoirs, sans qu'aucun des deux puisse avoir de prise sur l'autre. Ce principe est très-beau en théorie; mais, quoi qu'en dise M. Nothomb, les deux pouvoirs ont trop de contact pour que l'application n'en soit pas fort difficile : le résultat l'a bien prouvé. Nous avons montré plus haut la polémique des partis établie aujourd'hui sur les conséquences de ce principe : les libéraux accusant les catholiques d'abuser de leur position pour établir la *suprématie religieuse;* les catholiques accusant les libéraux de tendre à la *suprématie civile;* et M. Nothomb, actuellement chef d'un ministère soutenu par le parti catholique, est traité de renégat

par ses anciens amis les libéraux, bien qu'il s'efforce avec beaucoup de peine de persister dans le principe adopté par tout le monde il y a douze ans.

Le 25 décembre, M. Nothomb reparut à la tribune pour exposer et défendre le principe de la liberté de la presse.

Le 31 janvier 1831, quand il fallut opter entre deux candidatures royales qu'on savait d'avance impossibles, M. Nothomb, comprenant très-bien que la politique française était encore dans ce moment la meilleure ancre de salut, s'attacha à démontrer que l'élection ne devait pas être faite dans un sens antifrançais, et, se séparant sur ce point de plusieurs de ses amis, il vota pour le duc de Nemours contre le duc de Leuchtenberg; le succès du premier candidat, obtenu, on le sait, à la majorité d'une voix, eut au moins ce résultat d'assurer à la Belgique la sympathie du gouvernement français.

Cependant, la situation s'empirait de plus en plus; la nation ne trouvait pas de roi possible, et le provisoire la tuait, en rendant de jour en jour plus critiques ses relations avec la conférence de Londres, relations dont je vais parler tout à l'heure. Le gouvernement provisoire, qui avait jusqu'ici exercé le pouvoir exécutif, fut dissous le 25 février, et remplacé par une régence confiée au vieux baron Surlet de Chokier. M. Nothomb entra dans le premier ministère du régent, en qualité de secrétaire général au département des affaires étrangères, sous M. Van de Weyer. Ce ministère ne dura qu'un mois, et M. Van de Weyer fut remplacé par M. Lebeau, appelé à former un nouveau cabinet, conjointement avec son ami, M. Devaux, nommé ministre d'État sans portefeuille. On décida que M. Nothomb, nécessaire aux affaires étrangères, conserverait son poste sous M. Lebeau; et ces deux hommes, aujourd'hui ennemis jusqu'à l'aigreur, alors amis, égaux de talent, dirigèrent la diplomatie belge pendant cette période critique qui se termina enfin par l'élection du roi Léopold et la première transaction avec la conférence, connue sous le nom de traité des dix-huit articles.

Je reviendrai sur cette période, capitale dans l'histoire du nouvel État, en traitant de M. Lebeau, personnage également très-distingué, surtout comme orateur, dont l'influence fut alors décisive, et qui enleva d'assaut l'adhésion au traité des dix-huit articles par un éclatant triomphe d'éloquence. En attendant, je vais dire en peu de mots où en était la question diplomatique à cette époque.

Par son troisième protocole du 20 décembre 1830, la conférence de Londres avait, malgré les protestations du roi Guillaume, reconnu en principe l'indépendance de la Belgique. Le principe posé, il s'agissait de stipuler les conditions de séparation des deux États. Il y avait là deux questions : 1° la question des limites territoriales ; 2° la question du partage de la dette commune aux deux peuples. Sur ces deux questions, les parties contendantes avaient des prétentions très-difficiles à concilier.

Ainsi la Hollande demandait la division du territoire sur les bases de possession de 1790, et celle de la dette sur le pied de 1830. La Belgique, au contraire, voulait partager la dette sur le pied de 1790, et le territoire, en partant de 1830. La Hollande disait : « Je veux avoir toutes mes anciennes frontières de 1790, mais je ne veux pas prendre la charge de toute mon ancienne dette. » La Belgique répondait : « Je veux m'approprier une partie de l'ancien territoire hollandais, mais je ne veux supporter aucun des anciens engagements de la Hollande. »

La conférence commença par trancher le différend au détriment de la Belgique et à l'avantage de la Hollande. Non contente de refuser à la Belgique la rive gauche de l'Escaut, qu'elle réclamait, à la vérité, sans motif plausible en droit, plus la partie du Limbourg hollandaise en 1790, et pour laquelle la Belgique invoquait la volonté des habitants et leur coopération à la révolution, elle lui refusa encore le Luxembourg, que la Belgique disait être belge et vouloir rester belge; tandis que la Hollande et la conférence prétendaient que si, en 1790, le Luxembourg avait fait partie de la Belgique, il formait, depuis le traité de 1815, un domaine séparé, possédé par les princes de la maison de Nassau à un titre différend des autres provinces belges, et comme tel faisant partie de la Confédération germanique.

Quant au partage de la dette, la conférence se montra plus injuste encore : elle prétendit charger *à priori* la Belgique des $\frac{16}{31}$ de l'intérêt de la dette générale, sans égard à la partie de cette dette contractée avant l'union des deux pays. Or, avant l'union, la dette hollandaise et la dette belge étaient dans la proportion de 43 à 2. Un tel arrangement était si favorable à la Hollande que le roi Guillaume, oubliant sa protestation antérieure, s'empressa d'adhérer aux bases de séparation

ainsi posées. La Belgique, au contraire, réclama vigoureusement sur l'une et sur l'autre question; et bien que dans un protocole postérieur la conférence déclarât les arrangements *irrévocables,* le Congrès belge décida qu'il serait fait une protestation contre ces protocoles; elle fut rédigée et soutenue par M. Nothomb, en qualité de rapporteur de la commission.

Les choses en étaient là quand MM. Lebeau, Devaux et Nothomb arrivèrent à la direction du pouvoir. La Belgique avait contre elle les cinq cours et la Hollande, alors unies, et son seul appui était dans la crise révolutionnaire de l'Europe, crise qui allait s'affaiblissant de jour en jour, et ne pouvait tarder de la laisser, dans un isolement anarchique, exposée à la triple chance d'une soumission absolue aux décisions de la conférence, d'un partage ou d'un retour à la Hollande. Les trois hommes d'État belges comprirent à merveille que le seul moyen de sortir de cette situation était de résoudre au plus vite la question dynastique, et de trouver sur cette question une solution qui, en satisfaisant la conférence, l'amenât à faire à une monarchie avouée par elle des concessions qu'elle refusait à un gouvernement provisoire. La conséquence de cette pensée fut l'élection du prince Léopold de Saxe-Cobourg, vivement soutenue par M. Nothomb, comme le préliminaire indispensable à l'ouverture de toute nouvelle négociation avec la conférence. Cette élection eut lieu le 4 juin 1831, à la majorité de 152 voix sur 43, à la condition expresse « que le nouveau roi accepterait la Constitution, et jurerait de maintenir l'indépendance et l'*intégrité du territoire ;* ce qui laissait intacte la question diplomatique. Le soir même, MM. Nothomb et Devaux partirent pour Londres, en qualité de commissaires, et, forts de l'élection du prince Léopold, ils surent, par une argumentation très-habile, due particulièrement à M. Nothomb, et que l'on peut voir exposée dans son livre, arracher à la conférence la *révocation* de ce qu'elle avait déclaré *irrévocable.*

Sur la question de territoire, il fut obtenu : 1° que, l'affaire luxembourgeoise étant déclarée distincte de l'affaire belge-hollandaise, la solution de cette première question devait être ajournée jusqu'après l'avénement du roi des Belges, avec faculté pour ce dernier d'obtenir du roi de Hollande la possession entière du Luxembourg, moyennant des *compensations;* 2° que, quant au Limbourg, la Belgique pourrait le conserver entier par l'échange, rendu facultatif, d'enclaves comprises dans le territoire hollandais, mais qui n'appartenaient pas à la Hollande en 1790. Enfin, sur la question pécuniaire, les commissaires belges parvinrent à faire substituer, à la combinaison peu équitable de la confusion et du partage proportionnel de la dette, celle du partage d'après l'origine des diverses parties de cette dette; c'est-à-dire, que chacun des deux États dut reprendre sa dette ancienne, et partager seulement par moitié égale la portion de dette contractée pendant l'union.

Telles furent les bases du nouvel acte diplomatique connu sous le nom de traité des *dix-huit articles*, et destiné par la conférence à former les préliminaires d'un traité de paix définitif entre les deux parties. M. Nothomb s'empressa de rapporter au Congrès belge cette nouvelle décision de la conférence, bien plus favorable que la première. Le roi Léopold ayant déclaré ne pouvoir accepter la couronne qu'après l'adoption des dix-huit articles par le Congrès, cette assemblée les adopta le 9 juillet, après une discussion orageuse, où brillèrent MM. Lebeau et Nothomb. L'acceptation fut notifiée à la conférence, le prince Léopold se rendit à Bruxelles, où il fut inauguré roi, et reçut des mains de M. Nothomb, secrétaire du Congrès, la formule du serment constitutionnel.

Dans la discussion des dix-huit articles, M. Lebeau, plus particulièrement en butte aux haines du parti belliqueux, ayant déclaré sa résolution de sortir du cabinet, quel que fût le résultat de la discussion, céda après son triomphe le portefeuille des affaires étrangères à M. de Muelenaere; mais le système politique restant le même, il fut décidé que le jeune secrétaire général garderait le poste où il avait été si utile.

La Belgique avait d'abord protesté contre les premiers actes de la conférence; ce fut le tour du roi de Hollande de protester contre les dix-huit articles, et non content de protester, il résolut d'appeler à son aide la logique si puissante des *faits accomplis;* cela lui réussit à merveille. Exaltés par leurs victoires de septembre, les Belges se croyaient si supérieurs aux Hollandais qu'ils n'avaient pris nul souci de leur organisation militaire. Leur armée révolutionnaire était livrée à l'indiscipline et au désordre le plus complet, et la forfanterie nationale était portée à un point tel, que quelques mois avant l'invasion hollandaise, M. Nothomb, insistant sur la nécessité d'une bonne organisation de l'ar-

mée, et s'étant permis de dire que, s'il était persuadé du courage de ses compatriotes, il n'était pas pour cela convaincu que les Hollandais fussent des lâches, vit cette assertion accueillie par des murmures violents et presque universels.

Cette disposition des esprits eut de funestes résultats; surprises par l'attaque imprévue des troupes hollandaises, les *blouses belges* furent mises en pleine déroute. Le prince d'Orange, vainqueur à Louvain, s'avançait rapidement sur Bruxelles, quand l'arrivée de l'armée française, commandée par le maréchal Gérard, le força de rétrograder. Mais cet échec militaire porta un rude coup à la diplomatie belge. — La plupart des espérances contenues dans les dispositions préliminaires des dix-huit articles s'évanouirent; une agression déloyale [1], mais heureuse, fit de nouveau pencher la balance en faveur de la Hollande. De nouvelles négociations furent ouvertes; M. Nothomb, envoyé à Londres en mission spéciale, s'efforça, mais en vain, de lutter contre ce fâcheux précédent. Les prétentions des deux parties ne laissant à la conférence aucun espoir de conciliation, elle résolut de trancher hardiment les difficultés, et rédigea le fameux traité du 15 novembre 1831, dit *des vingt-quatre articles,* qui stipulait des arrangements définitifs. Cette troisième décision de la conférence était une espèce de juste-milieu entre la première et la seconde; plus favorable à la Belgique que l'une, elle était plus défavorable que l'autre. Par la première, la Belgique se voyait menacée de perdre tout le Luxembourg; par la seconde, elle conservait l'espoir de le garder tout entier; la troisième lui enleva toute la partie allemande de cette province, en ne lui laissant que la partie wallonne. Quant à la partie du Limbourg que les dix-huit articles lui laissaient la faculté de conserver moyennant l'échange des enclaves, la Belgique dut y renoncer; le traité des vingt-quatre articles lui enleva la rive droite de la Meuse, à titre de compensation pour la partie du Luxembourg qu'il lui laissait. Enfin, sur la question de la dette, le traité du 15 novembre en fixait le chiffre en partant du principe posé dans les dix-huit articles, mais il y ajoutait, à la charge de la Belgique, une indemnité de 600,000 florins de rente en faveur de la Hollande. Cependant le Congrès s'était dissous aussitôt après l'inauguration du roi. Des élections générales eurent lieu pour la formation des deux Chambres; M. Nothomb fut nommé membre de la Chambre des représentants par le district d'arlon, et bientôt s'ouvrit l'importante discussion sur la question de savoir si la Belgique devait ou plutôt *pouvait* repousser le traité définitif qu'on lui imposait. M. Nothomb, qui était revenu de Londres avec la conviction que la Belgique était menacée d'un partage en cas de résistance, et qui était parvenu à faire détacher Arlon de la partie allemande déjà désignée pour rester au roi de Hollande, déclara que comme Luxembourgeois il ne pouvait accepter un acte qui démembrait sa province natale, mais que comme Belge il ne pouvait rejeter un acte qui constituait la Belgique; que, dans cette position, il croyait devoir s'abstenir de voter; mais il entra dans des considérations générales très-étendues, à l'effet de prouver que l'indépendance belge n'était possible que par la voie diplomatique. Ce discours remarquable fit une grande sensation et ne contribua pas peu à l'adoption du traité.

Voulant de plus atténuer de tout son pouvoir le mal que ce traité devait produire, il présenta une proposition tendante à assurer aux populations limbourgeoises et luxembourgeoises destinées à être abandonnées, les moyens de s'établir en Belgique.

Cependant Guillaume n'était pas encore content des vingt-quatre articles; sa victoire de Louvain ne lui semblait pas assez bien payée. Arguant sans cesse des premières bases de séparation, il n'en voulait point démordre, refusait de ratifier le traité, et persistait à occuper une portion du territoire assigné à la Belgique. Je n'entrerai pas ici dans le détail des faits qui obligèrent la France et l'Angleterre à adopter des mesures coercitives contre le plus entêté des Nassau passés, présents et futurs, et à le faire déguerpir par la force de la citadelle d'Anvers; mesures dont le résultat fut une convention provisoire, en vertu de laquelle Guillaume, espérant toujours, et sans renoncer à ses prétentions, consentit à un *statu quo* qui laissa pendant cinq ans la Belgique en possession entière des territoires démembrés, jusqu'au moment où, cédant enfin aux plaintes que les charges toujours croissantes des impôts et l'incertitude de l'avenir suscitaient parmi ses sujets, l'opiniâtre monarque se décida enfin à donner son adhésion au traité du 15 novembre.

[1] Elle avait eu lieu sans dénonciation préalable de la suspension d'armes, et au mépris de la garantie des cinq cours, dont trois, il est vrai, étaient foncièrement hostiles à la cause belge.

Pendant ces cinq ans, la question diplomatique se trouvant ainsi ajournée par le fait de Guillaume, M. Nothomb ajouta, comme administrateur, des titres nouveaux à ceux qu'il avait déjà conquis comme diplomate et homme d'État, en même temps que dans toutes les questions de principes il se montrait un des orateurs les plus brillants du parti libéral modéré, en même temps qu'il défendait M. Lebeau contre les attaques de l'opposition, avec une éloquence proportionnée à la vivacité de l'attaque; chargé pendant trois ans et demi du portefeuille des travaux publics, il déployait dans cette partie de l'administration un rare talent d'exécution et une activité prodigieuse.

Quand on pense au vaste et magnifique réseau de chemins de fer, qui en si peu de temps a couvert ce petit royaume de Belgique; aux routes, aux canaux, aux desséchements des polders, aux tunnels, aux aqueducs, aux ponts, enfin à toute la masse de travaux d'utilité publique de toute espèce que ce peuple nouveau-né est parvenu à exécuter si rapidement avec un si mince budget, on est forcé d'avouer que sur ce point-là du moins la Belgique nous éclipse, et que nos grands hommes d'État ne feraient peut-être pas mal d'aller prendre quelques leçons d'économie politique auprès de ces *petits ministres* qui, avec très-peu d'argent, trouvent le moyen d'accomplir de très-grandes choses. M. Nothomb peut être considéré comme un des représentants les plus éminents de ce beau côté du gouvernement belge; j'ai là sous la main des volumes de rapports présentés par lui aux chambres relativement à des entreprises d'utilité publique : c'est d'une clarté, d'une netteté, d'une précision à faire plaisir, et quand on compare cela à d'autres discours prononcés par le même homme sur les plus vastes questions politiques, discours où se retrouvent ces mêmes qualités rehaussées d'un caractère très-remarquable d'élégance dans la forme et d'élévation dans l'idée, il est impossible de se refuser à reconnaître à M. Nothomb un talent de premier ordre.

La brusque adhésion du roi Guillaume au traité des vingt-quatre articles, adhésion notifiée à la conférence le 14 mars 1838, vint mettre à une rude épreuve l'énergie et le talent de M. Nothomb. Sept années de possession provisoire avaient habitué la Belgique à l'idée qu'elle garderait le Luxembourg et le Limbourg; on ne pensait déjà plus à ce fatal traité; on avait la conviction que le *statu quo* ne serait qu'un acheminement à une transaction pécuniaire, en vertu de laquelle on éviterait le démembrement odieux de deux provinces belges; lorsqu'éclata, comme un coup de foudre, la nouvelle que Guillaume réclamait l'exécution d'un traité par lui repoussé durant sept ans. Cette nouvelle produisit une irritation universelle, et l'opinion publique se prononça avec une ardeur extrême contre l'exécution du traité. On en vint à se persuader que la résistance passive du roi Guillaume était un motif suffisant pour autoriser la conférence et la Belgique à renier leurs signatures respectives et à revenir sur le traité tout entier. Suffisait-il à Guillaume de dire : « J'accepte, » après avoir, par son refus d'accepter, forcé pendant si longtemps la Belgique à maintenir sur pied une armée hors de toute proportion avec ses ressources financières, et la Belgique n'avait-elle pas des répétitions à exercer de ce chef ? De plus, une étude approfondie de la dette hollando-belge avait fait découvrir des erreurs graves commises au préjudice de la Belgique, dans les calculs de la conférence. Ce fait n'entraînait-il pas la nécessité d'une révision ? Telles furent les deux questions soulevées et agitées avec ardeur par toute la presse belge.

La position du ministère, dont faisait partie M. Nothomb, devint très-difficile; il était lui-même divisé sur la question. Les uns partageaient toutes les espérances de l'opinion; ils pensaient qu'en prenant l'attitude de la résistance, la Belgique obtiendrait une révision complète du traité; les autres, et c'était la majorité du cabinet, ne conservaient aucun espoir sur la question territoriale; mais, comme ils espéraient obtenir de la conférence une solution plus favorable sur la question de la dette, ils n'osaient ni provoquer une dislocation ministérielle qui eût compromis le sort des négociations, ni déclarer ouvertement que la question territoriale leur paraissait perdue; car c'eût été se priver du secours de l'opinion, utile auxiliaire pour obtenir de meilleures conditions, au moins quant à la dette.

Dans cette situation, le ministère prit le parti de se maintenir, de laisser d'abord le mouvement de l'opinion suivre son cours, les conseils provinciaux et communaux, le public, la presse et les Chambres, se prononcer avec unanimité contre tout démembrement du Luxembourg et du Limbourg; et tandis qu'il sollicitait de toutes ses forces auprès de la conférence, réunie de nouveau à Londres, et qu'il ne parvenait qu'avec la plus grande peine à faire prendre en considération la demande relative

à la révision de la dette, il plaçait dans le discours de la couronne, prononcé à l'ouverture de la session de 1839, ces fameux mots de *persévérance et courage* qui lui ont été tant reprochés depuis par l'opposition.

Cependant la conférence poursuivait de son côté ses opérations : heureuse de trouver enfin l'occasion de se débarrasser une fois pour toutes de cette éternelle question belge, qui depuis huit ans tenait en suspens la paix du monde, elle repoussait nettement et obstinément toute prétention des négociateurs belges à une révision sur la question de territoire, et leur faisait valoir comme une très-grande faveur la réduction de la dette. Ouvertement repoussée dans ses prétentions, non-seulement par l'Autriche, la Russie et la Prusse, mais encore par les cabinets de France et d'Angleterre, la Belgique espérait beaucoup de l'opinion dans ces deux pays ; mais, à Londres comme à Paris, la lutte politique intérieure absorbait tous les esprits, et dans les deux tribunes il fut à peine prononcé quelques paroles de sympathie, qui restèrent sans écho. Alors seulement la portion modérée des chambres et de la nation commença à s'habituer à l'idée qu'il faudrait se résigner à l'exécution du traité ; les deux membres du cabinet belge qui s'étaient prononcés pour la résistance se retirèrent, et, le moment étant jugé trop critique pour songer à la recomposition d'un cabinet, les trois ministres restants se partagèrent provisoirement les attributions de leurs deux collègues.

Cependant, quand le moment solennel de la discussion arriva ; quand le traité, modifié par la conférence et notifié par elle au gouvernement belge, dut être soumis à l'acceptation des chambres, l'opposition était encore formidable. Le cri de trahison retentissait non-seulement dans la rue et dans la presse, mais encore en pleine tribune, et c'est au milieu de toutes ces fureurs déchaînées que les trois hommes formant le ministère, et appartenant tous trois, soit par leur mandat soit par leur naissance, aux deux provinces démembrées, durent soutenir la nécessité de subir les décisions de la conférence. Les trois discours prononcés durant cette longue et orageuse discussion par M. Nothomb, principal organe du ministère, le placent au rang des bons orateurs de notre temps ; ce sont de vrais modèles de dialectique et d'éloquence parlementaire. Reprenant un à un tous les arguments des adversaires du traité, dont il déplore plus que personne la nécessité, il les résume de force en un seul, la guerre, et même la guerre immédiate.

« La guerre immédiate ! s'écrie l'orateur. Je suis embarrassé de définir ce système, bien que ce soit, hors le parti de la paix, le seul logique. La guerre ! et contre qui ? la guerre ! et avec quelles chances de succès ? La guerre ! et par quels moyens ? Vous avez contre vous la Hollande, contre vous la Confédération germanique, contre vous les cinq grandes puissances. A qui de préférence déclarerez-vous la guerre ? Vous vous jetterez dans le Brabant septentrional ; vainqueurs, il vous restera encore à vaincre la Confédération germanique, et à faire reconnaître le résultat de votre victoire par les cinq puissances. Vous vous jetterez dans les provinces rhénanes ; vainqueurs il vous restera encore à vaincre la Hollande, et à faire reconnaître les résultats de votre victoire par les cinq grandes puissances. Entreprendre une guerre agressive de quelque côté que ce soit, c'est vous précipiter dans les aventures et vous mettre au ban de l'Europe. Pour tenter de ces choses comme assemblée nationale, il faut s'appeler la Convention ; pour faire de ces choses comme prince, il faut s'appeler Napoléon ; et quand on ne réussit pas, on s'appelle dans l'histoire le Congrès belge de 1789. »

Tout le reste de ce discours est de même ton, de même forme, et la péroraison est plus belle encore :

« La révolution est close, messieurs ; elle n'a pas manqué à sa destinée, puisqu'elle lègue au monde la nationalité belge ; elle n'a pas tout obtenu, mais nul n'obtient tout ici-bas, et de prime abord. C'est une grande bataille de huit années. Tous les combattants malheureusement ne sont point appelés à jouir de la victoire ; mais la victoire est l'œuvre de tous. Cette révolution se présentera la tête haute dans l'histoire, car elle a été heureuse et sage. Aux prises avec des difficultés sans exemple, la nation belge s'est constituée : à ceux qui doutaient d'elle, elle a prouvé qu'elle savait être ; aux partisans des institutions libérales, elle a prouvé qu'on peut allier l'ordre à la plus grande liberté ; aux partisans des intérêts matériels, elle s'est montrée capable d'organiser le travail public et privé. La révolution de 1830 a fait ce qu'aucune autre révolution n'a fait. Elle a fait un peuple, une constitution et une dynastie ; triple résultat qu'elle a obtenu sans guerre civile et sans guerre étrangère. Elle a amené l'Europe alarmée et la dynastie déchue à reconnaître et le peuple nouveau et la dynastie nouvelle. Au dehors, menacée par l'esprit de conquête ; au dedans, par l'esprit d'anarchie, elle s'est soustraite et aux anarchistes et aux conquérants dépossédés, soit en 1814, soit en 1830. Échappée pendant cinq ans à la diplomatie européenne, elle a fait dans cet intervalle un magnifique essai d'existence ; ressaisie par la diplomatie européenne, elle s'est débattue, mais vainement ; elle a cédé, mais devant l'Europe entière, qui a dû se lever contre elle ; il n'y a pas de déshonneur à céder à l'Europe, il y a de l'honneur à exiger, pour céder, que ce soit l'Europe qui le demande. Au milieu d'une coalition européenne

et d'une crise intérieure, la Belgique a reconnu son impuissance à conserver tous ses associés; elle l'a reconnue pour leur épargner de grands maux, et après avoir pris une de ces attitudes dont le souvenir subsiste comme une noble protestation, comme un appel à des temps meilleurs. La Belgique n'est point humiliée, déshonorée; elle a fait tout ce qu'elle pouvait. Ayant fait tout ce qu'elle pouvait, elle a fait tout ce qu'elle devait; exiger davantage, ce serait être injuste envers elle. C'est sur les deux grandes nations qui abandonnent la Belgique que retombent ce qu'il y a d'odieux dans l'acte qui clôt la révolution; c'est aux tribunes de France et d'Angleterre que l'histoire en demandera compte. Comme Belge, je ne me sens ni humilié ni déshonoré; comme Luxembourgeois, messieurs, je déplore plus que personne le sort d'une province sacrifiée aux exigences de la politique européenne. Reprenez le cours de vos prospérités, momentanément interrompu, mais n'oubliez jamais que ceux que vous êtes forcés d'abandonner sont toujours vos anciens associés; que votre indépendance est aussi leur ouvrage, et que la Belgique demeure la patrie commune. »

La grande question diplomatique se trouvant enfin résolue par l'adoption définitive du traité, M. Nothomb reprit avec plus d'activité que jamais sa tâche de ministre des travaux publics. Le cabinet de Theux, dont il faisait partie, ayant été, comme je l'ai dit en commençant, renversé au mois d'avril 1840, sur une question incidente, M. Nothomb fut nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près la Confédération germanique. Le cabinet Lebeau fut dissous à son tour, et M. Nothomb forma, le 13 avril 1841, le ministère qu'il dirige actuellement.

J'ai déjà parlé de sa position vis-à-vis de ses anciens amis politiques, MM. Devaux, Lebeau, Rogier, aujourd'hui chefs de l'opposition, et qui l'accusent d'avoir changé le drapeau, tandis qu'il prétend, au contraire, que ce sont eux qui ont abandonné l'ancien drapeau catholico-libéral pour adopter un libéralisme exclusif. Le fait est que M. Nothomb a toutes les peines du monde à se maintenir sur le terrain pacifique de l'*union*, dont les deux partis semblent aujourd'hui de plus en plus disposés à s'éloigner[1]; les libéraux le renient parce que les catholiques le soutiennent, et les catholiques le soutiennent parce que les libéraux le renient. Quant à lui, il répète sans cesse qu'il n'est ni catholique ni libéral, et ne veut d'autre appui que celui des hommes modérés des deux nuances. Il y aurait beaucoup de choses à dire sur cette situation; la place manquant, je renvoie cela à la biographie consacrée à M. Lebeau.

En attendant je finirai par un mot sur l'ensemble du caractère politique de M. Nothomb. On a quelquefois rapproché M. Nothomb et M. Thiers; on a appelé M. Nothomb le Thiers belge; ce n'est pas précisément à tort, car s'il y a dans la position, dans le talent, dans l'importance respective des deux hommes, des différences qui rendraient fautif un parallèle absolu, il y a cependant plusieurs ressemblances. D'abord, physiquement, tous deux sont petits et portent des lunettes; l'un (M. Thiers) est à la vérité assez laid, et l'autre assez joli homme, mais tous deux ont la voix un peu criarde et le débit dépourvu d'agrément; tous deux aussi ont la même manière simple, claire, pénétrante et vive d'entendre et d'expliquer les affaires; l'esprit de M. Thiers est, je crois, plus étendu, plus souple et mieux fourni que celui de M. Nothomb; mais ce dernier me semble, dans l'exposition des questions, incontestablement plus élégant que M. Thiers, qui l'est fort peu.

Comparés historiquement, M. Thiers et M. Nothomb ont cela de commun que tous deux partant d'assez bas et montant très-vite et très-haut, ont passé brusquement d'un bureau de journal à un cabinet de ministre; à tous deux l'on a également reproché de s'être absentés du combat pour venir ensuite s'emparer de la victoire: M. Nothomb a répondu, je crois, que pendant qu'on se battait à Bruxelles, il préparait le Luxembourg à la révolution; quant à M. Thiers, il ne pouvait se servir du même argument aux journées de juillet, vu qu'il n'y avait rien à révolutionner dans la vallée de Montmorency. Tous deux ont écrit chacun un ouvrage d'histoire contemporaine. Les deux ouvrages ne sauraient être comparés en ce qui concerne l'étendue et l'importance des matières; quant au style, celui de M. Nothomb me semble supérieur au style généralement négligé de M. Thiers; mais

[1] Cette défiance mutuelle des deux partis s'est manifestée surtout dans la longue discussion de l'importante loi sur l'instruction primaire, discussion à laquelle M. Nothomb, en sa qualité de ministre, a pris une part très-active, en continuant son rôle de conciliateur. Au fond, la loi est évidemment une conception *catholique*; le parti libéral est parvenu à y introduire quelques modifications, mais en général il a été vaincu dans la lutte. Ce qui ne l'a pas empêché d'accepter le triomphe de ses adversaires avec une bonne grâce qui fait honneur à sa modération; car la loi si vivement discutée à la Chambre des représentants a été votée par elle à l'unanimité, moins trois voix. Au sénat, le vote a été unanime.

il est évident que les deux écrivains procèdent d'une même école, professent le même respect pour les *faits accomplis,* et prêtent le flanc aux accusations de scepticisme et de fatalisme. Aux affaires, tous deux me semblent également étrangers à tout esprit de système, également dépourvus des qualités et des défauts que donnent des opinions arrêtées, absolues, inflexibles; également enclins vers la méthode expérimentale en matière de gouvernement, également désireux du pouvoir, moins peut-être pour le triomphe de tel ou tel ensemble d'idées, que pour l'accomplissement de tel ou tel fait particulier; tous deux ambitieux et ayant le droit de l'être; tous deux particulièrement distingués dans une partie spéciale de l'administration, dans le ministère des travaux publics; tous deux enfin exposés, par la flexibilité de leur esprit pratique, à l'inculpation de versatilité et d'absence de principes. Pareil à M. Thiers qui, longtemps uni au parti appelé doctrinaire par les premiers dangers du nouveau gouvernement français, a fini plus tard par se séparer de ce parti, M. Nothomb, longtemps lié à MM. Devaux, Lebeau, Rogier, les doctrinaires de la Belgique, a fini également par se séparer d'eux; et de même que M. Thiers prétend représenter aujourd'hui une sorte de juste-milieu progressif entre les conservateurs et les réformistes, M. Nothomb prétend à son tour représenter une sorte de juste-milieu modéré entre les catholiques et les libéraux; seulement il y a entre les deux positions cette différence notable, que M. Thiers, au sortir de l'école doctrinaire française a tourné à gauche, tandis que M. Nothomb, au sortir du parti doctrinaire belge, me semble avoir tourné à droite. Au fond, les deux hommes ont encore ce point de ressemblance, qu'ils sont tous deux beaucoup plus soucieux de nationalité que de liberté ; seulement si M. Thiers est en général plus audacieux, plus fécond et plus rusé peut-être, M. Nothomb est peut-être aussi plus prudent, plus méthodique et plus scrupuleux. En définitive, il me fait assez l'effet d'un mélange en petit de M. Molé et de M. Thiers.

Le père Lacordaire.

Après dix ans d'efforts pour concevoir le véritable rôle de la philosophie dans l'Église; après des agitations d'esprit dont j'aperçois à peine la suite, tant le flot a succédé de fois au flot, tant l'orage a troublé l'orage, où suis-je arrivé ?

LACORDAIRE, 1834. CONSIDÉRATIONS SUR LE SYSTÈME PHILOSOPHIQUE DE M. DE LA MENNAIS

La guerre est entre la foi et la raison

LACORDAIRE, 1838. LETTRE SUR LE SAINT SIÉGE

Il y avait au collége de Dijon, en 1818, un rhétoricien tout à fait hors ligne et considéré comme l'élève le plus remarquable que le collége eût jamais possédé. A la fin de sa rhétorique, indépendamment des prix ordinaires, monopolisés par lui, on crut devoir lui adjuger encore, vu sa grande supériorité, un prix extraordinaire. Il reçut, je crois, à ce titre, une collection de médailles des rois de France; et cette distinction, jusque-là inouïe, le plaça naturellement encore plus haut dans l'opinion de ses condisciples, dont il était le héros et l'orateur officiel, dans toutes les occasions solennelles.

Sous le rapport du caractère, il était assez habituellement doux et tranquille. « Je le vois encore, « me disait l'autre jour un de ses anciens cama- « rades, passant ses récréations à faire des bagues « de crin. » Mais, à la moindre occasion, le feu latent de cette organisation ardente apparaissait tout à coup à la surface; une taquinerie de maître d'étude, ou tout autre incident de ce genre, suffisait pour transformer le pacifique écolier en un véritable démon, et alors, d'un coup de tête, en un moment, il détruisait la sagesse d'un mois.

Un jour, pour je ne sais quelle faute d'indiscipline, l'illustre dominicain fut, conjointement avec un respectable magistrat qui me transmet ces détails, condamné au pain sec. On arrive au réfectoire; le dernier des condamnés se résigne humblement à s'aller planter contre le mur pour subir sa peine; quant au moine futur, il se tourne vers le censeur et lui dit : « Je n'irai là que traîné par quatre gendarmes. — Eh bien, allez en prison, répond le censeur. — A la bonne heure, réplique l'écolier, c'est à ma taille; » et, traversant fièrement le réfectoire, il gagna la prison. Un autre jour, il y eut un conflit entre les anciens et les nouveaux; deux champions furent chargés de vider la querelle, l'un, aujourd'hui officier distingué du génie, et l'autre, le révérend Père Lacordaire; ils se battirent avec acharnement, et, sans l'intervention des deux armées, la France compterait un brave officier ou un célèbre prédicateur de moins.

En ce qui concerne la direction de ses idées, la tournure particulière de son intelligence, le jeune homme ne faisait guère pressentir sa destinée future; car c'était un écolier esprit fort, nourri de Voltaire, Diderot, Helvétius, etc., etc., n'allant même pas jusqu'à la *profession de foi du Vicaire savoyard,* taquinant sans cesse l'aumônier, et toujours prêt à décocher contre la religion des arguments tirés de l'arsenal philosophique du XVIIIe siècle.

Henri Lacordaire avait pourtant sucé avec le



lait des principes chrétiens. Né, en 1801 ou 1802, d'une famille honorable, dans un petit bourg du département de la Côte-d'Or, où son père, qu'il perdit de très-bonne heure, exerçait l'état de médecin, il avait été élevé par une mère pieuse et tendre, par une autre Monique, dont la principale sollicitude fut de déposer et de cultiver le germe de la foi dans l'esprit et le cœur de cet autre Augustin [1]. Plus tard, après sa conversion, M. Lacordaire a accusé l'Université d'avoir étouffé les préceptes maternels en faisant respirer le doute avec l'air. Je ne prétends pas défendre l'Université; cependant il est certain qu'à cette époque le régime des colléges différait peu, sous le rapport religieux, du régime des séminaires; proviseur, censeur, professeurs, étaient presque tous des prêtres; peut-être même serait-il plus exact d'attribuer l'esprit généralement hostile de la jeunesse d'alors, à la manière dont on s'y prenait pour s'emparer d'elle.

Quoi qu'il en soit, les dispositions voltairiennes du futur dominicain se développèrent bien davantage encore au sortir des bancs. Tandis qu'il suivait avec beaucoup de succès ses cours de droit à la Faculté de Dijon, il faisait partie d'une société littéraire, dite *de l'Étude*, où l'on s'exerçait à la parole sur toutes sortes de questions; les membres de cette société se souviennent encore que toute thèse tant soit peu catholique trouvait toujours, dans le jeune Lacordaire, un éloquent et impétueux adversaire [2].

Après avoir terminé son droit, il se rendit à Paris; il y travailla dix-huit mois chez un avocat à la cour de cassation, et il avait déjà débuté avec distinction au barreau comme stagiaire, lorsqu'en 1824 ses anciens camarades de Dijon apprirent tout à coup qu'il se préparait à entrer au séminaire de Saint-Sulpice. La nouvelle semblait si étonnante que personne n'y ajoutait foi; il paraît même que sa mère ignorait cette détermination, tant elle avait été prompte. Cependant le fait ne tarda pas à se confirmer, et devint bientôt le sujet des conversations de toute la ville. Quelle révolution s'était donc accomplie dans l'âme du jeune sceptique pour qu'il passât si rapidement de l'incrédulité la plus complète à une croyance aussi décisive? M. Lacordaire nous a dit lui-même ce qu'il nomme les *causes logiques* de sa conversion. Existe-t-il d'autres causes moins logiques, mais parfois non moins propres à produire de grandes crises dans certaines organisations? Nous l'ignorons.

« J'avais vieilli neuf ans dans l'incrédulité, dit M. Lacordaire, lorsque j'entendis la voix de Dieu qui me rappelait à lui. Si je recherche au fond de ma mémoire les causes logiques de ma conversion, je n'en découvre pas d'autres que l'évidence historique et sociale du christianisme, évidence qui m'apparut dès que l'âge me permit d'éclaircir les doutes que j'avais respirés avec l'air dans l'Université... Du reste, ajoute un peu plus loin M. Lacordaire, la foi est un mystère de la volonté où l'esprit ne joue qu'un rôle inférieur [3]. »

Ici commence pour M. Lacordaire une nouvelle vie; mais ce n'est pas la paix, l'obscurité, le repos de l'esprit, qui l'attendent dans la carrière du sacerdoce; c'est au contraire le bruit, le combat, l'orage intérieur et extérieur; la même ardeur belliqueuse qui l'animait incrédule l'embrasera croyant. La foi ne fera que changer la direction de cette nature essentiellement révolutionnaire; l'homme se débattra dans le prêtre, et le prêtre dans le siècle, et il y aura des luttes, des transformations soudaines, des tentatives audacieuses suivies de reculades imprévues, un flux et un reflux continuel d'idées, depuis la sortie du séminaire jusqu'à ce dimanche de l'hiver dernier (1842) où dix mille personnes se pressaient dans l'enceinte de Notre-Dame, pour voir surgir d'un froc de dominicain une tête pâle et amaigrie, des yeux noirs et étincelants, et entendre une voix frêle et vibrante professer l'histoire de France au point de vue catholique, apostolique et romain.

Avant de suivre ce prêtre éloquent dans un développement de faits et d'idées plus brillant que logique, qu'on me permette une réflexion générale.

M. Lacordaire m'a toujours fait l'effet d'un anachronisme, et c'est ainsi que je m'explique son originalité, son talent, son succès, et en même temps son impuissance, car je ne crois pas à la puissance réelle de M. Lacordaire. S'il eût vécu à une de ces époques où la papauté, tenant d'une

[1] M. Lacordaire est le cadet de trois frères, dont un est ingénieur en chef des ponts et chaussées, et dont l'autre a embrassé, je crois, la carrière militaire.

[2] Je ne me permets de donner ces détails que parce que M. Lacordaire a lui-même parlé plusieurs fois dans le même sens de cette première époque de sa vie.

[3] *Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais*, p. 159 et 160.

main le flambeau spirituel, et de l'autre le glaive temporel, enseignait, remuait et menait le monde, il eût été peut-être un Pierre l'Ermite ou un saint Bernard; papes, rois et peuples n'ayant alors qu'une seule et même croyance, une seule et même idée dans laquelle se résumaient toutes les autres, sa parole, expression de cette idée, n'eût pas été pour ceux-ci un objet de critique et d'examen, pour ceux-là un plaisir de l'oreille, une émotion fugitive du cœur; elle eût été un levier pour tous, et tous se seraient levés pour la traduire en acte.

S'il eût vécu plus tard, aux temps de la *glorieuse et sainte Ligue*, pour me servir de ses expressions, il eût éclipsé tous ces tribuns enfroqués, les Rose, les Poncet, les Boucher, les Lincestre, poussant du haut de la chaire le cri de mort aux huguenots *suscités par le diable* (comme le disait M. Lacordaire lui-même, en l'an de grâce 1842), ou ameutant le peuple de Paris contre le tyran Henri de Valois, « ce teigneux, » et le Béarnais, « ce fils de Satan. »

Plus tard encore, quand la vieille monarchie se mourait appuyée sur une aristocratie séculière et une aristocratie sacerdotale également corrompues, il y avait place pour un père Bridaine venant planter une tête de mort au milieu de toutes ces corruptions, et prophétisant la vengeance de Dieu dans les premiers et sourds grondements de la tempête révolutionnaire.

Mais aujourd'hui que l'expiation a été large et complète pour tous; aujourd'hui que la révolution a fait table rase de tous les pouvoirs politiques du passé; aujourd'hui que l'autorité religieuse, associée depuis dix siècles à toutes les passions, à toutes les grandeurs, à toutes les faiblesses des hommes, a vu, pendant trois cents ans de décadence progressive, disparaître un à un tous les débris de sa puissance terrestre; aujourd'hui qu'elle a dû rentrer nue dans les limites du sanctuaire, où elle a retrouvé, avec les traditions de la primitive Église, cette parole du divin Maître : « Mon royaume n'est pas de ce monde; » aujourd'hui, enfin, que l'ère politique du catholicisme est close, et qu'il s'agit pour lui de commencer une vie nouvelle, c'est un bien chimérique labeur que de tenter de lui rendre son existence antérieure, en l'appelant, soit à marcher en tête des peuples vers les révolutions et les aventures, soit à faire rebrousser chemin au temps, et à lutter de front contre tous les résultats politiques et philosophiques des trois derniers siècles. Au fond de ces deux systèmes successivement adoptés par M. Lacordaire, et qui, s'ils diffèrent essentiellement par les moyens, sont identiques par le but, il y a le même anachronisme, et par conséquent la même impuissance.

Les curés de village ont un autre système, et ce n'est peut-être pas le plus mauvais. Étrangers aux passions, aux ambitions, aux idées éphémères du temps, ils s'efforcent d'asseoir au foyer domestique la doctrine de Jésus-Christ, destinée à le purifier et à l'embellir; ils prêchent aux hommes des préceptes applicables à toutes les époques, à tous les lieux, à tous les partis, à tous les gouvernements, et ils s'appuient sur cette maxime éternelle de dévouement et d'amour compatible avec toutes les lumières et toutes les libertés : « Aimez Dieu de tout votre cœur, et votre prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu. »

Cette humble et pacifique méthode de restauration religieuse ne pouvait convenir aux esprits ardents du catholicisme; ceux-là, qui rêvent le retour de la suprématie de la papauté sur le monde, veulent que la révélation intervienne dans le mouvement politique et philosophique de l'époque, soit pour s'en emparer en s'y associant, soit pour le réprimer et l'anéantir. Voyons comment M. Lacordaire est allé de l'un à l'autre système; comment il a passé du catholicisme expansif et aventureux de M. de Lamennais au catholicisme rétrograde et compressif de M. de Maistre; comment, après avoir admis, conjointement avec M. de Lamennais, en 1830, l'existence de deux ordres de choses, l'un d'obéissance absolue pour tout ce qui tient au dogme, l'autre de liberté également absolue et ne relevant que de la raison humaine, il en est venu à écrire que la raison humaine ne se suffit à elle-même *dans aucun ordre de choses* [1].

Au moment où, délaissant la toge pour la soutane, le jeune avocat entra au séminaire de Saint-Sulpice, M. de Lamennais avait publié le premier et le second volume de l'*Essai sur l'indifférence,*

[1] *Lettre sur le saint-siége* (1838). Les sermons de M. Lacordaire (et c'est là sans doute ce qui fait leur originalité et leur succès) n'étant qu'un assemblage brillant et poétique d'idées et de formes disparates et hétérogènes, il est difficile de se faire par eux une idée nette de ce que veut le prédicateur. Dans quelques-unes de ses rares publications M. Lacordaire est plus explicite, notamment dans celle que nous venons d'indiquer, et sur laquelle nous reviendrons.

le premier, exclusivement destiné à combattre l'incrédulité, à prouver l'importance et la nécessité de la foi religieuse, avait eu un succès immense et unanime; mais le second, qui, pour établir les moyens de discerner la foi véritable, appuyait la révélation sur la double autorité de l'Église et du genre humain, avait profondément divisé les esprits. J'ai déjà indiqué ailleurs sur quoi portait le débat; j'y reviendrai tout à l'heure, en parlant de la réfutation que M. Lacordaire a tentée plus tard du système de son ancien maître. Il nous a dit lui-même le genre d'impression que l'œuvre de M. de Lamennais fit d'abord sur lui.

« Lorsque après ma conversion je lus les ouvrages de M. de Lamennais, cet homme célèbre, ce défenseur de ma foi ressuscitée, que j'avais tant de raisons de goûter, il m'arriva deux choses : je crus comprendre sa philosophie, quoique je ne la comprisse pas du tout, comme je m'en suis aperçu plus tard, et, quand elle me fut mieux connue avec le temps, elle me jeta dans des perplexités sans fin. Je m'en occupai pendant six années consécutives, de 1824 à 1830, sans pouvoir parvenir à fixer mes irrésolutions, quoique je fusse pressé par mes amis, dont plusieurs étaient ceux de M. de Lamennais. Ce ne fut qu'à la veille de 1830 que je pris une entière conviction; car, même au plus fort des travaux de *l'Avenir*, il passait dans mon esprit des apparitions philosophiques ennemies, et aujourd'hui je crois voir clairement la fausseté de l'opinion que j'avais avec tant de peine embrassée [1]. »

Ainsi, c'est par *lassitude* plutôt que par *conviction* que M. Lacordaire adhéra à la doctrine de M. de Lamennais. En vérité, on ne peut pas faire avec plus de franchise meilleur marché de sa personnalité, et, quand on pense aux nombreuses et vives professions de foi du disciple au maître qui ont signalé l'époque de la rédaction de *l'Avenir*, on est porté à admettre que l'imagination joue le rôle capital parmi les éminentes facultés de M. Lacordaire, et l'on s'explique les diatribes fougueuses fulminées par lui, depuis sa rupture avec M. de Lamennais, contre cette misérable raison humaine.

Lorsque éclata la révolution de juillet, l'abbé Lacordaire, encore inconnu du public, était aumônier du collége Henri IV; il venait tout récemment d'être mis en rapport avec M. de Lamennais par des amis communs. L'influence exercée sur lui par un génie supérieur avait été vive et rapide, et il comptait déjà parmi les disciples les plus ardents. C'est alors que M. de Lamennais l'appela à concourir, avec d'autres jeunes ecclésiastiques distingués et quelques laïques, entre autres le comte de Montalembert, à la rédaction d'un nouveau journal quotidien, destiné à la défense du catholicisme. On connaît le système et l'histoire de *l'Avenir*, qui commença à paraître le 18 octobre 1830.

Après avoir passé quinze ans de sa vie dans un combat politico-religieux, dirigé d'une part, contre les libéraux, et, d'autre part, contre les gallicans; après avoir confondu dans un même anathème les doctrines politiques de 1789 et la célèbre déclaration de 1682, rédigée par Bossuet, et destinée à fixer les limites de la puissance papale dans ses rapports avec l'Église de France et le gouvernement français, M. de Lamennais, dont les doctrines ultramontaines avaient été constamment repoussées par le gouvernement de la restauration, le vit tomber sans regret, et, laissant de côté le principe politique sur lequel il avait tenté vainement de greffer sa doctrine religieuse, il résolut d'essayer s'il serait plus heureux en l'appuyant sur un principe diamétralement opposé. Le pape et le roi! avait été la devise du champion de la restauration; Dieu et la liberté! c'est-à-dire le pape et le peuple, fut la devise de *l'Avenir*.

Dépouiller le gouvernement de toute direction politique, intellectuelle et morale de la société, réduire ce gouvernement à une administration matérielle pure et simple, exercée par délégation et temporairement [2] sous la verge du peuple, de manière qu'entre la puissance spirituelle, représentée par le pape, et la puissance temporelle, représentée par le peuple, il n'y eût plus aucune espèce d'intermédiaire, tel fut le but poursuivi par les rédacteurs de *l'Avenir*. Restait à savoir comment s'arrangeraient ces deux puissances ainsi mises en contact et également absolues, par qui et comment s'établirait la distinction des droits propres à chacune d'elles. Il va sans dire que les rédacteurs de *l'Avenir* ajournaient au succès la solution de cette question. Plus tard, après l'échec, M. de Lamennais a déclaré que le système de *l'Avenir* ne faisait que reculer la difficulté en

[1] *Considérations sur le système philosophique de M. de Lamennais*, p. 160.

[2] Par crainte du pape, l'opinion républicaine n'était pas expressément formulée dans *l'Avenir*, mais elle s'y montrait à chaque page

s'agrandissant, que la question si délicate des rapports de l'Église et de l'État se représenterait nécessairement sur une échelle plus vaste, et à un point de vue plus compliqué [1]. Nous pensons, nous, que les rédacteurs de *l'Avenir* étaient des hommes trop distingués pour n'avoir pas une solution en réserve, au cas de succès ; cette solution laissait assez, du reste, percer le bout de l'oreille ; l'idée théocratique sortait en quelque sorte par tous les pores du journal ; c'est-à-dire que, par opposition à M. de Maistre, poussant le genre humain à la servitude sous la théocratie, M. de Lamennais et ses collègues lui promettaient la liberté sous la théocratie. Il n'y avait, je l'ai déjà dit, entre les deux doctrines qu'une différence de mots et de moyens.

Pour arriver au but, *l'Avenir* professait simultanément l'ultramontanisme en matière de religion et le radicalisme en matière politique; il demandait l'abolition de toute loi réglant la condition de l'Église gallicane par rapport au pape ; il nommait *odieuse* et *basse* la déclaration de Bossuet, il combattait tout concordat comme un schisme déguisé; il demandait la séparation complète de l'Église et de l'État; la répudiation, par l'Église, du salaire payé par l'État (l'entretien du prêtre devant être laissé tout entier au bon vouloir des fidèles), et la renonciation de l'État à tout concours direct ou indirect à la nomination des évêques et à la discipline de l'Église. *L'Avenir* réclamait de plus, avec la liberté de conscience, la liberté absolue de la presse, la liberté absolue d'association, le suffrage universel en matière électorale. Il se séparait de la majeure partie des radicaux pour réclamer, de plus qu'eux, « l'abolition du système funeste de la centralisation, et l'interdiction à l'État de s'immiscer dans les affaires de la commune, de l'arrondissement et du département. » Enfin, les rédacteurs se déclaraient « décidés à ne pas souffrir qu'on les abusât plus longtemps par de vaines promesses, et prêts à combattre et à mourir pour arracher au pouvoir la liberté entière pour tous [2]. »

Tel était le programme belliqueux et révolutionnaire de *l'Avenir ;* M. Lacordaire fut son plus impétueux champion. En même temps qu'il disait vertement leur fait à Bossuet, aux évêques et à tous les partisans des libertés gallicanes, il prêchait la guerre aux rois et s'associait, avec une grande énergie de style, à la politique intérieure et extérieure de l'opposition la plus avancée [3].

Voici un fait curieux, oublié peut-être aujourd'hui par M. Lacordaire lui-même, et qui prouve la singulière idée que se faisait, à cette époque, le célèbre dominicain de la mission du prêtre dans les sociétés modernes. Je prends le fait dans *le Globe* du 30 décembre 1830.

– La lettre suivante, dit *le Globe*, vient d'être adressée à M. le bâtonnier de l'ordre des avocats près la cour royale de Paris, par l'un des rédacteurs de *l'Avenir :*

« Paris, 24 décembre 1830

« M. le Bâtonnier,

« Il y a huit ans, je commençai mon stage au barreau de Paris ; je l'interrompis, au bout de dix huit mois, pour me consacrer à des études religieuses qui me permirent plus tard d'entrer dans la hiérarchie catholique, et je suis prêtre aujourd'hui. Les devoirs que ce nom m'impose m'ont d'abord éloigné du barreau. Mais des événements immenses ont changé la position de l'Église dans le monde ; elle a besoin de rompre tous les liens qui l'enchaînent à l'État, et d'en contracter avec les peuples. C'est pourquoi, dévoué plus que jamais à son service, à ses lois, à son culte, je crois utile de me rapprocher de mes concitoyens *en poursuivant ma carrière dans le barreau*. J'ai l'honneur de vous en prévenir, M. le Bâtonnier, quoique je ne puisse prévoir aucun obstacle de la part des règlements de l'ordre. S'il en existait, j'userais de toutes les voies légitimes pour les aplanir.

« Je suis, avec respect, etc.

« H. LACORDAIRE.

L'idée était fort originale ; c'eût été la première fois depuis bien longtemps [4] qu'on eût vu un prêtre cumuler les deux fonctions, passer de la sacristie à l'audience, revêtir successivement les deux robes et les deux rabats. Curieux que j'étais de savoir le résultat de cette lettre, j'ai consulté les registres des délibérations du conseil de l'ordre.

[1] Voir la préface des troisièmes *Mélanges*.

[2] Voir *l'Avenir* du 7 décembre 1830.

[3] Il est à noter que les rédacteurs de *l'Avenir*, en soutenant, très-légitimement du reste, la résistance des Polonais, Belges, Espagnols, Irlandais, à l'oppression des souverains, se croyaient obligés de blâmer très-nettement les Bolonais insurgés contre le gouvernement temporel du pape. Serait-ce qu'ils jugeaient le gouvernement du pape plus libéral que celui du roi de Hollande, par exemple?

[4] Je dis depuis bien longtemps, car il paraît que, dans les premiers temps de la monarchie, plusieurs prêtres exercèrent la profession d'avocat. On cite même Guy-Foucault, avocat au parlement du temps de saint Louis, et devenu pape sous le nom de Clément IV.

Le bâtonnier d'alors était M. Mauguin; la lettre de l'abbé Lacordaire souleva une discussion vive, où les opinions furent partagées; on décida pourtant, à une assez grande majorité « que le caractère indélébile dont l'abbé était revêtu était incompatible avec l'exercice de la profession d'avocat; » et comme le conseil de l'ordre est juge souverain en matière d'admission au tableau, la phrase comminatoire qui termine la lettre resta naturellement sans effet.

L'abbé Lacordaire ne devait cependant pas tarder à paraître à l'audience, mais pour son propre compte. Un article virulent, écrit par lui, contre la nomination d'un évêque, et suivi, le lendemain, d'un article non moins violent de M. de Lamennais, les fit traduire tous deux en cour d'assises. Ils y parurent le 31 janvier 1831, aux applaudissements d'un auditoire encombré de jeunes gens et de femmes, et plaidèrent avec un grand succès l'ultramontanisme associé à la liberté. Ils furent acquittés par le jury, qui ne comprenait pas grand'chose à l'association. « Il n'y avait qu'un doute, » dit, au sujet de ce procès, l'abbé Lacordaire, dans un mémoire adressé au pape pour la défense de *l'Avenir*, « il n'y avait qu'un doute qui semblait arrêter les esprits, et qui témoignait de l'ascendant exercé sur eux. — Est-il bien vrai, nous disaient les assistants, que ce soit là la religion catholique? » On va voir comment le pape répondit à la question.

Cette première victoire enflamma d'une ardeur nouvelle les rédacteurs de *l'Avenir*; ils avaient fondé une agence destinée à recevoir des souscriptions dans le but de soutenir par tous les moyens la liberté religieuse et politique. L'agence décida que, le principe de la liberté d'enseignement étant inscrit dans la nouvelle charte, elle avait le droit d'en user sans attendre la loi destinée à en régler l'exercice. Elle annonça donc publiquement, le 29 avril 1831, qu'elle ouvrirait une école sans l'autorisation du gouvernement. MM. Lacordaire, de Coux et de Montalembert se chargèrent des fonctions de maîtres d'école, et vingt enfants du peuple furent réunis dans un local de la rue des Beaux-Arts. M. l'abbé Lacordaire était au milieu d'eux, quand le commissaire de police, revêtu de son écharpe, se présente et dit : « Au nom de la loi, je somme les enfants ici présents de se retirer. » Le lycéen de Dijon, devenu avocat, prêtre et maître d'école, n'avait pas changé de nature; il se tourne vers les enfants et dit : « Au nom de vos parents, dont j'ai l'autorité, je vous ordonne de rester. »

Les deux sommations contradictoires se renouvelèrent trois fois; les enfants ne bougeaient pas; enfin le commissaire fut obligé d'aller chercher des sergents de ville, qui firent évacuer la salle par la force. On mit les scellés sur la porte, et les trois maîtres d'école furent traduits devant les tribunaux. Dans l'intervalle, M. de Montalembert, appelé à la pairie par la mort de son père, réclama la juridiction de la chambre où il venait d'entrer, et y conduisit avec lui ses coaccusés. Ils furent condamnés; mais ils eurent la satisfaction de prononcer, chacun, devant la plus haute cour du royaume, un très-beau discours contre Bossuet, les maximes gallicanes, les concordats et la tyrannie du gouvernement.

Cependant Grégoire XVI commençait à s'effrayer sérieusement du langage de ses *terribles amis*. *L'Avenir* avait mis tout le clergé de France en combustion. Les évêques et les vieux curés, furieux de voir saper la constitution de l'Église gallicane et prêcher la révolution, se répandaient en anathèmes. Les jeunes prêtres et les séminaristes amis du nouveau, fût-il ancien, applaudissaient au contraire de toutes leurs forces. La cour de Rome, sollicitée des deux côtés de se prononcer, et de mettre fin à la discorde, n'était pas fâchée qu'on attaquât les libertés gallicanes qu'elle a toujours détestées; mais *l'Avenir* appuyait cette attaque sur l'apologie de libertés philosophiques et politiques pour lesquelles elle professe de temps immémorial une profonde horreur.

J'ai raconté ailleurs le voyage à Rome de MM. de Lamennais, Lacordaire et de Montalembert; on sait comment le souverain pontife, après avoir fait dire qu'il désapprouvait, sans spécifier sur quoi portait la désapprobation, s'expliqua enfin catégoriquement dans la fameuse lettre encyclique du 18 septembre 1832, adressée à tous les prélats de la chrétienté.

J'ai indiqué plus haut le côté suspect et impossible de l'association d'idées sur laquelle se basait *l'Avenir*; j'ai énuméré toutes les libertés, religieuses, civiles et politiques, qu'on réclamait au nom du pape et de l'Église romaine; à ceux qui considéraient un tel programme comme chimérique, la décision du pape ne laissa rien à désirer. Rien de moins suspect, rien de plus clair que l'encyclique. De par le chef infaillible de l'Église il était déclaré que :

1° Toute idée d'une certaine *restauration* et *régénération* de l'Église était tout à fait absurde et souverainement injurieuse pour l'Église;

2° Que la maxime qu'il faut *garantir à tous la liberté de conscience était une maxime absurde, erronée, ou plutôt un délire;*

3° Que la liberté de la presse était une liberté *funeste* et *dont on ne peut avoir assez d'horreur;*

4° Que toute puissance venant de Dieu, la *soumission inviolable au prince* était une maxime de foi;

5° Que toute association entre hommes de religions différentes devait être proscrite;

6° Enfin, que la séparation de l'Église et de l'État était contraire au bien de l'Église et de l'État.

Et le cardinal Pacca ajoutait, dans une lettre particulière adressée à M. de Lamennais, « que le pape réprouvait, de plus, les doctrines de *l'Avenir* relatives à la liberté *civile* (le mot était souligné) et politique.

Ce coup de foudre apostolique brisa à la fois le journal *l'Avenir* et l'école de M. de Lamennais. On sait comment le maître, sommé d'adhérer purement et simplement à l'encyclique, résista longtemps, proposant d'adhérer avec réserves pour tout ce qui lui semblait d'ordre purement temporel. On lui répliqua que c'était au pape, et non à lui, à décider de la question; que l'encyclique entière, renfermant le résumé le plus pur de la doctrine catholique, était un article de foi. Bref, il signa, et quelques mois après il renia sa signature en publiant les *Paroles d'un Croyant*; il valait mieux ne pas la donner, et il valait encore bien mieux se taire après l'avoir donnée.

Quant à M. Lacordaire, il fut beaucoup moins difficile à convaincre de toutes ses erreurs; avant même la publication de l'encyclique, dès son arrivée à Rome, aussitôt que le pape eut fait dire qu'il désapprouvait, il alla s'agenouiller au tombeau de saint Pierre et de saint Paul, en priant Dieu de lui ouvrir les yeux. « Je ne sais, dit-il, ni le jour ni l'heure; mais j'ai vu ce que je ne voyais pas, et je suis sorti de Rome libre et victorieux. » Il résulta de cette sorte de *révélation* une scène assez vive entre le maître et le disciple, à la suite de laquelle M. Lacordaire se sépara brusquement de M. de Lamennais, de même qu'il s'en était jadis rapproché brusquement, et revint en France, à demi persuadé que toutes ses opinions antérieures étaient fausses. La publication de l'encyclique acheva de le persuader; à dater de ce moment, il prit la raison humaine en profond mépris, et se prépara peu à peu à consacrer son talent de prédicateur, et surtout sa plume, à développer, embellir et poétiser la doctrine de l'encyclique.

Cette pensée, bien qu'il soit facile avec un peu d'attention de la saisir, n'apparaît pourtant pas très-manifestement dans tous les sermons de M. Lacordaire; les premiers surtout qui suivirent la rupture avec M. de Lamennais portaient encore à un haut degré l'empreinte du catholicisme libéral et révolutionnaire de *l'Avenir*. C'est au point que les *conférences* qu'il prêcha au collége Stanislas, un an après son retour de Rome, et qui commencèrent sa grande renommée d'orateur sacré, lui attirèrent une vive censure de la part de l'autorité ecclésiastique.

Mais son succès avait été trop éclatant pour qu'on ne revînt pas à lui. Au carême de 1835, on lui proposa de prêcher à Notre-Dame, à la condition qu'il livrerait préalablement à l'examen de ses supérieurs un plan et des cadres de conférences. « L'abbé Affre, dit un écrivain (*Esquisses des orateurs sacrés*), fut chargé par l'archevêque et son conseil d'examiner scrupuleusement les sujets présentés par l'abbé Lacordaire, et d'en faire un rapport. » Ce rapport fut favorable, et c'est à lui que l'illustre prédicateur dut de pouvoir aborder la chaire de Notre-Dame [1].

Là son succès fut plus grand encore qu'à Stanislas. Pendant tout le carême une masse de jeunes gens se pressa autour de sa chaire. Cependant ses supérieurs, ne le trouvant pas encore assez dépouillé du vieil homme, l'engagèrent à retourner à Rome pour se calmer tout à fait. Il y arriva en juin 1836, fut reçu par le pape à bras ouverts, et, après quelques mois de séjour, pour prouver qu'il ne lui restait rien de ses erreurs d'autrefois, il écrivit, en décembre 1836, la brochure intitulée *Lettre sur le saint-siége*, qui fut publiée en 1838, et dont je vais parler plus loin, parce qu'elle est de la plus haute importance pour l'appréciation des idées actuelles de M. Lacordaire. Il revint à Paris, pour prêcher à Notre-Dame la station quadragésimale de 1838. Son jeune auditoire fut transporté comme toujours. A la fin de la station, l'archevêque de Paris l'appela un prophète nouveau, et annonça qu'il allait partir encore une fois pour Rome, malgré ses vives et réitérées instances. Or on

[1] Dans un de ses sermons, le père Lacordaire a rappelé avec reconnaissance à monseigneur Affre, archevêque de Paris, le service que l'abbé Affre lui avait jadis rendu.

affirme que le nouveau départ pour Rome, *malgré les vives et réitérées instances,* eut justement pour cause plusieurs observations sévères sur des idées et des formes de langage qu'on trouvait suspectes; on indique même, comme un des motifs principaux de la résolution que prit alors M. Lacordaire d'entrer dans l'ordre de Saint-Dominique, le désir d'affranchir sa parole de toute censure épiscopale, en ne relevant plus que du général de son ordre. Il partit de France le 7 mars 1839, fut accueilli avec un grand empressement par le général des dominicains, et approuvé dans sa résolution par le pape. Le 3 avril de la même année, il fut affilié au couvent de *la Minerve,* écrivit pendant son noviciat son *Mémoire pour le rétablissement, en France, de l'ordre des Frères Prêcheurs*, et prit l'habit, le 6 avril 1840, conjointement avec un jeune laïque français, ex-saint-simonien, M. Requedat, qui est, je crois, mort depuis, et il ajouta à son prénom de Henri celui du fondateur de l'ordre. Après avoir passé quelque temps au couvent de *la Quercia,* à Viterbe, il revint s'établir à Rome, au couvent de Sainte-Sabine, sur le mont Aventin. C'est là qu'il écrivit la *Vie de saint Dominique,* qui fut publiée en 1841. Dans la préface de ce dernier ouvrage il annonçait qu'il passerait dans cette retraite plusieurs années, « non, di- « sait-il, pour éloigner le moment du combat, « mais pour nous préparer gravement à une mis- « sion difficile. » Il revint cependant en France au bout de quelques mois, et inaugura, le 15 février 1841, son nouvel habit dans la chaire de Notre-Dame, au milieu d'un immense concours d'auditeurs. Le sermon qu'il prononça sur la *nationalité française,* et dont je dirai un mot plus loin, fut très-diversement apprécié; les contestations qu'il souleva empêchèrent qu'il fût suivi d'aucun autre. Le prédicateur retourna à Rome, où l'on dit qu'il fut blâmé par le pape lui-même, bien que le fond du sermon fût loin d'être contraire aux idées du saint-siége; la forme seule aurait été jugée compromettante. Quoi qu'il en soit, le père Lacordaire, revenu en France depuis quelque temps, après avoir obtenu un grand succès à Bordeaux, vient de prêcher l'Avent avec un égal succès à Nancy, en attendant qu'il lui soit permis de réaliser son désir de fonder en France un couvent de son ordre. Il paraît, si j'en crois des personnes bien informées, que l'obstacle vient beaucoup moins du gouvernement que des évêques, peu amoureux du froc en général, mais surtout du froc dominicain, et dont aucun ne veut permettre dans son diocèse l'établissement de cette milice indépendante.

J'ai groupé succinctement ces divers faits biographiques, pour n'avoir plus à m'occuper que de résumer et d'apprécier de mon mieux, avec toute la modération, mais aussi avec toute la franchise que nécessite le sujet, en m'appuyant des sermons et particulièrement des écrits de M. Lacordaire; de résumer, dis-je, et d'apprécier de mon mieux la manière dont l'ancien rédacteur de *l'Avenir* entend aujourd'hui l'application du catholicisme à l'état social.

Si M. Lacordaire était un prédicateur ordinaire, dissertant exclusivement, comme ses illustres devanciers ou ses contemporains, sur des questions de dogme chrétien ou de morale chrétienne, une appréciation critique de sa pensée serait à mes yeux une demi-inconvenance et une témérité; mais M. Lacordaire est un prédicateur d'un genre nouveau, et tel qu'on peut dire de sa parole qu'elle appartient à la fois à l'ordre spirituel et à l'ordre temporel, car elle semble avoir adopté pour thème unique cette question mixte des rapports de l'Église et de l'État. Or, sur cette question, l'écrivain est bien autrement explicite que l'orateur; par conséquent l'un et l'autre sont de ma compétence, et il me semble d'autant plus nécessaire d'exposer et d'apprécier les idées actuelles du célèbre dominicain, que la plupart de ses jeunes auditeurs se faisant, d'après la forme, une illusion complète sur le fond, s'imaginent que M. Lacordaire est toujours, sous la réserve imposée par sa situation, l'homme de *l'Avenir,* l'homme de l'alliance de la foi et de la raison, du pape et des peuples contre les rois; plusieurs applaudissent en lui ce qu'ils appellent *un christianisme large et progressif.* J'ai déjà montré le côté suspect de cet apparent progrès de *l'Avenir;* reste maintenant à exposer comment M. Lacordaire, convaincu, depuis l'encyclique, de l'impossibilité de l'ancienne association, s'est contenté d'effacer le nom d'un des associés, de remplacer les peuples par les rois, et propose aujourd'hui nettement à ceux-ci de se mettre au service de la papauté, dans le but éminemment *progressif* de faire rentrer dans le néant *cette fille de Satan, la raison humaine,* insolemment émancipée depuis quatre cents ans, c'est-à-dire de rétrograder en plein moyen âge.

Avant d'aborder ce fougueux manifeste de M. Lacordaire contre la raison, intitulé *Lettre sur le saint-siége*, il nous faut remonter plus

haut et suivre la métamorphose du rédacteur de *l'Avenir*, en la prenant à son point de départ, l'encyclique.

On a vu dans ce qui précède comment, lors du voyage à Rome avec M. de Lamennais, M. Lacordaire, après avoir rédigé lui-même le mémoire présenté au pape en faveur du système de *l'Avenir*, se sépara brusquement de son compagnon de voyage, et retourna en France où l'encyclique ne tarda pas à venir le confirmer dans la conviction de ses erreurs. Il s'empressa d'adhérer à la décision pontificale, et garda le silence jusqu'à l'apparition des *Paroles d'un Croyant*. Aussitôt que M. de Lamennais se fut précipité ouvertement dans le schisme, son ancien disciple crut devoir rompre le silence, et il publia, dans *l'Univers religieux* du 2 mai 1834, un article intitulé : *De l'état actuel de l'Église de France*, où il déclarait qu'il s'était depuis longtemps séparé de M. de Lamennais, et où il annonçait, en quelque sorte officiellement, son repentir d'avoir contribué autrefois à l'exaltation des esprits, et sa rétractation des doctrines qu'il avait naguère professées. Cet article est fort remarquable de style. On a dit que M. Lacordaire ne savait pas écrire ; si l'on entend par là qu'il est faible dans la coordination des diverses parties d'un livre, on a raison ; la plume de M. Lacordaire ne brille pas plus que sa parole par cette dialectique puissante qui distinguait si éminemment Bourdaloue, par exemple ; mais, comme sa parole aussi, et peut-être encore plus que sa parole, elle est toujours colorée, chaleureuse, poétique, éloquente.

Quelque temps après, M. Lacordaire, voulant sans doute prouver que cette rétractation n'était pas seulement un acte de soumission et de foi catholique, mais encore le résultat d'une conviction réfléchie, entreprit de réfuter la philosophie de l'*Essai sur l'indifférence*, qui avait en quelque sorte servi de base aux doctrines de *l'Avenir ;* car la même fusion que M. de Lamennais avait d'abord tenté d'établir entre la foi et la raison, *l'Avenir* prétendait la réaliser, au point de vue politique, entre l'antique papauté et la démocratie moderne.

On connaît la doctrine philosophique de l'*Essai sur l'indifférence*. M. de Lamennais trouvait la philosophie affranchie depuis trois siècles du joug de la théologie et n'admettant plus, sur la question fondamentale de la certitude, d'autre *autorité* que celle de l'*évidence*, tandis que la théologie, au contraire, n'admettait d'autre *évidence* que celle de l'*autorité*. Ce sont ces deux puissances, depuis si longtemps séparées, qu'il entreprit de ramener à l'unité, en prouvant à la philosophie l'évidence de l'*autorité*, c'est-à-dire de la *révélation*, par l'autorité même de l'*évidence*, entendue, non plus dans le sens individuel de Descartes, comme un résultat perçu par la raison privée de chacun, mais bien comme le résultat de la raison générale de l'espèce. Ainsi, accordant aux philosophes que l'adhésion de la raison humaine est le caractère distinctif du vrai, il y mit cette condition : que l'adhésion aurait le double caractère *de l'universalité et de la perpétuité*, c'est-à-dire que le genre humain seul pourrait être considéré comme le dépositaire et l'oracle infaillible de la vérité.

Cela posé, il examina les vérités reconnues par la raison générale du genre humain ; il établit la conformité du symbole antique et universel avec le symbole chrétien ; il s'efforça de prouver par les monuments de tous les peuples que le genre humain avait cru toujours et partout aux dogmes enseignés par l'Église catholique, et il en conclut que chacun devait y croire, sous peine de mettre sa raison au-dessus de la raison générale du genre humain, c'est-à-dire de nier sa propre raison en niant celle de l'humanité.

Cette démonstration philosophique de la vérité religieuse excita des récriminations dans les deux camps ; tandis qu'une partie des catholiques repoussaient comme dangereux un système qui prétendait étayer la foi sur un point d'appui humain, les philosophes se récriaient contre cette manière de confisquer les droits de la raison individuelle au nom de la raison générale interprétée catholiquement, c'est-à-dire, ainsi qu'on l'exprimait assez plaisamment, d'admettre la voix du régiment à la condition que la voix des soldats ne compterait pas. D'un autre côté, un grand nombre de catholiques, convaincus qu'il y avait profit pour l'autorité de l'Église à ce que la révélation fût présentée, non plus seulement comme un fait isolé dans l'histoire du monde et se prouvant par lui-même, mais encore comme le résumé de toutes les révélations antérieures, comme l'écho *traditionnel* de la parole divine vibrant perpétuellement à travers l'espace et le temps ; un grand nombre de catholiques adhérèrent avec ardeur à une doctrine qui, en donnant une plus large base à l'autorité de l'Église, semblait agrandir le terrain dans lequel s'était jusque-là renfermée la discussion. M. de Lamen-

nais fit école, et M. Lacordaire, bien qu'il ait dit plus tard n'avoir adhéré que par *lassitude*, fut un disciple très-fervent, et le plus fervent de tous.

Je n'ai pas à discuter ici philosophiquement la doctrine en elle-même ; je dois m'en tenir à la réfutation du maître par le disciple. Cette réfutation n'a rien de neuf; elle consiste tout simplement à reproduire contre la raison générale un argument déjà connu et allégué contre la raison individuelle.

« Prétendre prouver l'autorité de l'Église par l'autorité de la raison générale du genre humain, en plaçant la certitude dans cette même raison générale, c'est faire du protestantisme sur une plus vaste échelle ; car, dans ce système, toute croyance quelconque dépendra originairement de la raison générale, qui en est la première base, ce qui semble contradictoire avec l'existence d'une autorité en dehors de cette même raison générale et supérieure à elle. »

Cet argument n'est pas sans valeur pour ceux qui entendent la certitude comme l'entendait Pascal dans les dernières années de sa vie; mais, d'après M. de Lamennais, il est au moins aussi dangereux pour la cause qu'il veut défendre que pour le système qu'il attaque ; car il en résulte :

« Que le catholicisme est radicalement en dehors de la raison humaine ; qu'ainsi l'on doit y croire, croire à l'Écriture, croire à l'Église, sans aucune raison quelconque d'y croire ; que, dès lors, en second lieu, ces croyances ne reposent sur rien, ou reposent uniquement sur une impression interne produite par Dieu même, qui forme dans l'âme, par sa toute-puissance, la foi qu'il exige de l'homme : impression dont la réalité ne saurait être prouvée, que chacun sent en soi, qu'il n'a aucun moyen d'examiner, de vérifier, de distinguer, par quelque autre chose que par ce sentiment même, de toutes les illusions dont l'âme humaine peut être le jouet, ce qui est le principe même du fanatisme dans toutes les religions et dans toutes les sectes, principe qui a le même degré de force pour justifier chacun dans la sienne. Il résulte encore du même système que, dans tout ce qui n'est pas l'objet de l'enseignement de l'Église, il n'existe aucune vraie certitude pour l'homme [1]. »

Et puis enfin, que devient l'argumentation de M. Lacordaire, *raisonnant* pour obtenir l'adhésion de la raison humaine à des conclusions qui lui contestent précisément le droit d'intervenir dans la question que l'on traite?

Quoi qu'il en soit de cette réfutation, on pouvait espérer que M. Lacordaire, en expulsant complétement la raison de l'ordre de foi, la laisserait vivre et se développer en paix dans l'ordre de science; mais les imaginations ardentes ne s'arrêtent jamais en chemin ; après la rétractation philosophique, M. Lacordaire se crut obligé à la rétractation politique.

La doctrine de *l'Avenir* ressemblait à ces armes indiennes qui se composent de deux épées renfermées dans le même fourreau. L'encyclique ayant brisé le fourreau, M. de Lamennais et M. Lacordaire saisirent chacun une des deux épées, et ce dut être pour ces malheureux philosophes, tant maltraités jadis par les deux démocrates ultramontains, ce dut être un consolant spectacle que de voir et le maître et le disciple ferrailler l'un contre l'autre, et ces deux hommes, naguère si fiers et si sûrs d'avoir trouvé la vérité, s'en jeter réciproquement les morceaux à la tête. Sous ce rapport, la *Lettre sur le Saint-Siége* est curieuse à comparer aux *Paroles d'un Croyant* et aux *Affaires de Rome*. Ces deux dernières publications étant beaucoup plus connues que la première, il me suffira d'analyser celle-ci pour que le lecteur puisse faire lui-même la comparaison.

La brochure de M. Lacordaire, écrite de Rome, comme je l'ai déjà dit, en 1836, et publiée en 1838, peut se diviser en deux parties : l'une consacrée à l'apologie des actes de la papauté avant et depuis 1830, l'autre à l'exposé de la question sociale et de la mission de cette même papauté.

Après quelques pages fort belles sur le passé du saint-siége, M. Lacordaire attribue ce passé à deux qualités principales, qui, dit-il, ont toujours distingué la papauté, et expliquent presque toute son histoire : *une prudence consommée* et *un courage passif à toute épreuve*. Je ne prétends pas nier les bons résultats de ces deux *qualités* dans certaines circonstances ; mais il me semble que la thèse générale est un peu hasardée, et, sans objecter à M. Lacordaire qu'il voyait jadis quelque chose de plus dans l'histoire du saint-siége, on peut lui dire que, pour expliquer le présent, il s'expose à méconnaître le passé et à prêter le flanc aux ennemis de la papauté, à ceux qui ont prétendu à leur tour résumer toute son histoire par cette devise : « *Tyrannique avec les faibles, servile avec les forts.* » (Lémontey.) Or cette devise est aussi exclusive que la première; ni l'une ni l'autre ne saurait s'appliquer à la plus belle période de l'histoire du saint-siége, à cette période où brillèrent sur le

[1] Préface des troisièmes *Mélanges*.

trône pontifical la plupart des hommes qui ont fait la gloire de la papauté. Ces hommes qui, dominant par l'intelligence une époque barbare, préparèrent l'Europe à cette civilisation contre laquelle leurs successeurs devaient plus tard lutter en vain; ces défenseurs intrépides de l'opprimé contre l'oppresseur, du droit contre la force, possédaient à coup sûr d'autres qualités qu'une *prudence consommée* et *un courage passif à toute épreuve*. M. Lacordaire caractérise ainsi le passé en homme très-préoccupé du besoin de justifier le présent. C'est en effet à l'aide de ces deux *qualités* qu'il explique les actes les plus fâcheux de la papauté depuis 1830. Il n'est pas jusqu'à ce malheureux bref aux évêques de Pologne, qui consterna jadis, non-seulement M. Lacordaire, mais toute la chrétienté, qui ne trouve son apologie dans la *Lettre sur le Saint-Siége*; après en avoir développé les motifs de *prudence consommée*, l'auteur termine par ce singulier rapprochement :

« Je ne me persuaderai jamais que Priam fit une action indigne de la majesté d'un roi et des entrailles d'un père, quand il prit la main d'Achille en lui adressant ces sublimes paroles : « Juge de la grandeur de mon malheur, puisque je baise la main qui a tué mon fils. »

M. Lacordaire affectionne cette métaphore homérique ; je la retrouve dans un de ses sermons de 1838, pour indiquer comment on obtient la foi par la prière; ainsi appliquée, elle était déjà un peu étrange; mais dans l'application qu'on lui donne plus haut, elle devient fabuleuse.

Priam fit en effet une action très-digne d'un vieux père en baisant la main d'Achille pour obtenir le corps de son fils ; mais Homère, qui n'était pas casuiste et ne pouvait prévoir l'usage que M. Lacordaire ferait un jour de cette belle inspiration, oublia malheureusement d'en changer le caractère, et il ne mit pas dans la bouche de Priam des paroles d'anathème contre ce fils mort en combattant noblement *pro aris et focis*. En un mot, Priam ne se crut pas obligé, pour attendrir Achille, de qualifier Hector de *perfide, méchamment insurgé contre l'autorité légitime*. Cette légère différence est quelque peu fâcheuse pour la justesse de la comparaison.

Passons maintenant à l'exposé de la question sociale.

« La guerre est en Europe, dit M. Lacordaire; depuis cinquante ans cette partie du monde ressemble à un volcan qui fume dans l'intervalle des éruptions. »

Du temps de *l'Avenir* cette phrase signifiait : La guerre est entre les peuples et les rois ; la papauté doit se mettre à la tête des peuples pour conduire le genre humain à la liberté. Aujourd'hui la phrase a changé de sens.

« La guerre est en Europe! Où est-elle? dit la *Lettre sur le Saint-Siége*? Est-elle entre les peuples? Nullement. Entre les rois? Point du tout. Entre les peuples et les rois, ou, en termes plus clairs, entre la monarchie et la république? Pas davantage; car la France, qui en est le foyer, est le pays le plus monarchique qui soit au monde. La France ne peut être qu'*une monarchie ou un chaos*, parce qu'il n'existe pas de *milieu réel entre la soumission commune à un seul chef et l'indépendance radicale de tous les citoyens*. Les républiques sont des États bâtards comme les Églises protestantes sont des Églises bâtardes. On pourrait même dire qu'il n'existe en France que des partis monarchiques, si l'on ne découvrait, à fond de cale de la société, *je ne sais quelle faction qui se croit républicaine, et dont on n'a le courage de dire du mal que parce qu'elle a des chances de nous couper la tête dans l'intervalle de deux monarchies.* »

A coup sûr, on ne peut pas être séparé de M. de Lamennais par un abîme plus profond. Du reste, nous sommes assez, sur ce point, de l'avis du disciple contre le maître ; seulement, là où M. Lacordaire voit aujourd'hui des impossibilités absolues, nous n'avons jamais vu que des impossibilités relatives ; et sa définition de la monarchie a une certaine physionomie qui nous attire médiocrement. Si, en 1831, un rationaliste se fût avisé de parler en politique de *la soumission commune à un seul chef*, de quelles tirades d'indignation démocratique ne l'aurait pas accablé le jeune rédacteur de *l'Avenir !*

« Il ne s'agit donc pas, ajoute plus loin la *Lettre sur le Saint-Siége*, il ne s'agit pas pour la papauté d'embrasser la cause des *rois* ou celle des *peuples*. Plût à Dieu que la question fût réduite à des termes si *faciles*, et que l'Europe fût divisée en deux partis clairement déterminés ; le *parti du du bien* et *celui du mal !* » — On sait quel était, du temps de *l'Avenir*, le parti du *bien* et quel était le parti du *mal*. — La construction grammaticale de cette phrase, éclairée par la citation précédente, nous apprend suffisamment que tout est changé aujourd'hui. Bienheureux les esprits qui ont le privilége de passer du *blanc* au *noir*, en portant toujours avec eux la même provision de certitude!

Mais où est donc cette guerre? « Serait-elle, dit M. Lacordaire, entre la tyrannie et la liberté? » L'auteur entend sans doute parler des doctrines

du pouvoir limité en lutte avec les doctrines du pouvoir absolu. Or il ajoute que la guerre n'est point là, et il en donne une preuve assez singulière, mais qui lui paraît décisive : c'est que « la Belgique, de tous les pays de l'Europe celui qui jouit des institutions les plus libres, est en proie à la même agitation intérieure que les pays despotiques. »

Pour qui connaît la Belgique, cette seule remarque suffit pour indiquer d'avance le but auquel tend M. Lacordaire. On a vu, dans la notice qui précède celle-ci, qu'en effet la lutte des partis en Belgique se complique d'une couleur religieuse particulière à ce pays, où le clergé conserve encore une puissante influence politique ; mais il faut, ce me semble, être en proie à une grande préoccupation d'esprit pour voir dans ce fait isolé, qui a ses racines et sa cause dans les circonstances particulières du passé, le spécimen d'un grand combat qui se préparerait en France et en Europe.

Car ce combat, M. Lacordaire s'empresse de nous l'apprendre, n'est pas non plus entre des idées, c'est-à-dire des points particuliers de doctrine. « Nos écrivains, dit-il dédaigneusement, font des « romans ou des drames ; nos journalistes écri« vent des articles contre ou pour tous les mi« nistres possibles, mais personne ne s'occupe « d'idées. »

M. Lacordaire pense sans doute aussi que la question n'est pas entre la *bourgeoisie* et le *prolétariat ;* car bien que ce soit là le thème actuel de M. de Lamennais, son ancien disciple n'a pas même compris ce thème dans les cas de guerre pour le réfuter.

Voici enfin où est la guerre : nous citerons d'abord ; les réflexions viendront après.

« La guerre, dit M. Lacordaire, est plus haut que les idées, plus haut que les rois, plus haut que les peuples ; elle est entre les deux formes mêmes de l'intelligence humaine : la *foi,* devenue par l'Église une puissance, et la *raison,* devenue également une puissance qui a ses chefs, ses assemblées, ses chaires, ses sacrements. La guerre existe entre la puissance catholique et la puissance rationaliste, toutes deux aussi anciennes que le monde, mais qui se le disputent aujourd'hui sur une échelle plus vaste, parce que toutes deux sont parvenues à un point de force interne et extérieure *qui ne permet plus les combats de détail et d'avant-garde, et qui veut une solution.* On sait l'histoire et le dogme de la puissance catholique ; elle vient de Dieu par les patriarches, le peuple juif et Jésus-Christ ; son dogme est que la nature humaine ne se suffit à elle-même *dans aucun ordre de choses.* La puissance rationaliste descend aussi de haut ; elle *vient du démon* par tous ceux qui en ont imité l'orgueil, et son dogme est que la nature humaine se suffit à elle-même dans *tous les ordres de choses,* pour vivre et pour mourir. Arriver à être dans l'*ordre intellectuel* le souverain absolu de ses idées, dans l'*ordre moral* le dernier juge de ses actions, dans l'*ordre social* à ne reconnaître d'autre autorité que celle qu'on aura directement élue, dans l'*ordre matériel* à vaincre les éléments et à tirer d'eux pour tous, si on le peut, la seule félicité réelle, tel est le programme de la puissance rationaliste et la charte qu'elle destine au genre humain. Le succès n'est évidemment possible que par la destruction de la puissance catholique, qui professe des maximes absolument opposées. »

Il y a onze ans, *l'Avenir* et M. Lacordaire disaient : La guerre est entre l'*intelligence* (on avait imaginé ce terme complexe pour exclure toute hypothèse d'un conflit entre la *foi* et la *raison ;* le substantif *intelligence* renfermait les deux principes ; il signifiait alors l'union de la foi et de la raison) ; on disait donc : La guerre est entre l'*intelligence,* représentée par l'Église et par les peuples, et la *force brutale*, représentée par les souverains, oppresseurs des peuples et de l'Église. La papauté n'ayant pas voulu accepter la question ainsi posée, on change aujourd'hui la nature du terrain et la nature des combattants, et l'on dit : La guerre est entre la *foi* et la *raison.* Si l'on entendait par là qu'après de longs et terribles combats, la *foi* et la *raison,* la *religion* et la *science,* l'*autorité* et la *liberté,* le principe de tradition et le principe de progrès, tous deux contemporains, tous deux inséparables de l'humanité, se retrouvent en présence ; le premier épuré en quelque sorte par ses défaites, le second affaibli par ses victoires mêmes ; que ces deux principes, en se rapprochant de plus en plus sur le terrain, aujourd'hui commun, du spiritualisme et de la fraternité, auront à lutter encore, et n'arriveront à former la nouvelle unité chrétienne qu'après des déchirements plus ou moins grands, suivant les lieux et les circonstances ; si l'on disait, en un mot, que la foi et la raison cherchent aujourd'hui la paix à travers une dernière lutte, on serait dans le vrai ; car la transaction plus ou moins difficile, plus ou moins orageuse des deux principes, est la grande affaire du présent et de l'avenir, la question capitale qui renferme toutes les autres.

Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit, suivant M. Lacordaire ; il s'agit entre les deux principes d'une guerre à mort. Toutes les batailles furieuses

qu'ils ont livrées depuis quatre siècles ne sont que *combats de détail et d'avant-garde;* tous deux sont aujourd'hui plus forts et plus exclusifs que jamais, et l'existence de l'un n'est possible que par la destruction radicale de l'autre. Et c'est un prêtre catholique qui, pour servir le catholicisme, croit devoir poser ainsi la question!

En la posant ainsi, M. Lacordaire était naturellement conduit à séparer le plus possible ce qu'il appelait pourtant lui-même les *deux formes de l'intelligence humaine* dans leur généalogie et dans leurs prétentions respectives. Aussi nous dit-il : *La foi vient de Dieu, la raison vient du démon :* cela est net et commode; le correctif, *par tous ceux qui en ont imité l'orgueil,* ne change en rien la thèse, car nous allons voir tout à l'heure jusqu'où s'étend le nombre de ceux-là. Ainsi, la plus belle faculté de l'homme, faculté dont il peut abuser comme de toutes les autres, descend en ligne directe de Satan ! N'est-ce pas là le plus grossier blasphème que l'on puisse prononcer contre Dieu? Cet axiome avait cours au moyen âge; c'est en s'appuyant sur lui que le père Caccini, dominicain, prêchant publiquement, à Florence, contre un homme qui venait d'enrichir le monde d'une vérité de plus, que le père Caccini, dis-je, pour défendre l'astronomie de Josué contre l'astronomie de Galilée, prouvait que « la géométrie est un art « *diabolique,* et que les mathématiques doivent « être bannies de tous les États comme source de « toutes les hérésies. » Mais sans sortir du point de vue catholique, nous pouvons dire que ce n'est pas ainsi que les grands docteurs du dix-septième siècle, les Bossuet, les Bourdaloue, les Fénelon traitaient la raison humaine; ils lui traçaient bien des bornes, ils prétendaient bien lui interdire la discussion de certains mystères traditionnels qu'elle était impuissante à pénétrer; mais ils se seraient bien gardés de proclamer si vertement l'incompatibilité absolue des droits de la raison avec les obligations de la foi. Au contraire, ils voulaient faire de la raison la base la plus solide de la foi; et quand on disait au plus grand logicien de l'Église, à Bourdaloue : « Je ne raisonne point parce que je veux « croire, et parce que raisonner pourrait me dé« tourner de la foi, » Bourdaloue répondait : « Penser ainsi, c'est manquer de foi; car la foi, je « dis la foi chrétienne, n'est point un pur acquies« cement à croire, ni une simple soumission de « l'esprit, mais un acquiescement et une soumis« sion raisonnable; et si cette soumission, si cet « acquiescement n'était pas raisonnable, ce ne se« rait plus une vertu. Mais comment sera-ce un « acquiescement, une soumission raisonnable, si la « raison n'y a point de part[1]? »

La foi ainsi entendue rendait la mission du docteur catholique singulièrement laborieuse et pénible; il lui fallait être, partout et toujours, prêt à répondre, avec la plume ou la parole, à tous les doutes, à toutes les questions, à toutes les argumentations de la raison; il lui fallait suivre la marche et le progrès de cette raison à travers toutes les branches des connaissances humaines, pour l'empêcher de tourner ses découvertes contre l'Église, et pour les faire servir, au contraire, au triomphe de l'Église. Aujourd'hui qu'on aurait plus besoin que jamais d'argumentation et de science, on se tire d'affaire à bien meilleur marché; on mêle à une parole d'*ordre spirituel* des ingrédients d'*ordre temporel,* avec lesquels on passionne; quand on a passionné, on s'imagine avoir persuadé; et lorsque ceux qui vous ont entendu exposer avec éloquence je ne sais quel thème pittoresque d'autorité et de liberté s'en viennent chercher dans vos livres un moyen de concilier ces choses, ils y trouvent tout simplement que toute philosophie consacrée à la défense de l'Église est par cela même destructive de l'Église, et que le triomphe de la foi n'est possible que par l'anéantissement de la raison.

Mais, malgré la déclaration expresse de guerre à mort *entre les deux formes de l'intelligence humaine, devenues chacune une puissance, dont la première vient de Dieu, et la seconde du démon,* on dira peut-être qu'il ne s'agit ici que de l'abus de la raison. Voyons donc ce qu'on entend par rationalisme; à quelle condition on permet à la raison de vivre; quels droits on lui accorde et quel avenir on lui réserve.

Remarquons d'abord qu'en énumérant avec une sorte de complaisance les forces de la puissance rationaliste, pour prouver sans doute l'impossibilité de toute transaction, M. Lacordaire, sans doute aussi dans le but de rassurer ceux qui craindraient pour l'Église, affecte, par un procédé familier à certains théologiens, de confondre le rationalisme avec le matérialisme, en lui prêtant un programme qui n'est pas le sien, ce qui produit un résultat logique assez étrange.

Ainsi, d'une part, M. Lacordaire nous dit d'a-

[1] *Pensées* sur divers sujets de religion et de morale.

bord, dans la page citée plus haut, que le dogme du rationalisme est que le genre humain se suffit à lui-même dans tous les ordres de choses, « que le ra-« tionalisme n'admet pour le genre humain d'autre « félicité que celle qui résulte de la matière. » Plus loin (page 49-50) il ajoute « que le rationalisme « est la concentration du genre humain en lui-« même et son association exclusive avec la ma-« tière ; que le rationalisme repousse Dieu, seul in-« fini, réel, etc., etc. »

Voilà donc le rationalisme dûment atteint et convaincu de matérialisme et d'athéisme, ce qui n'empêche pas M. Lacordaire de dire en même temps (page 52) :

« La puissance catholique et la puissance rationaliste se partagent donc les hommes dans tous les rangs de la société, selon la parole de l'Évangile : *Deux hommes seront dans le même champ ; l'un sera pris et l'autre laissé. Deux femmes moudront à la même meule; l'une sera prise et l'autre laissée.* Il y a des rois catholiques et des rois rationalistes, des ministres catholiques et des ministres rationalistes, de grands seigneurs catholiques et de grands seigneurs rationalistes, des bourgeois catholiques et des bourgeois rationalistes, *sans qu'aucune règle fixe rende raison du parti embrassé par chacun.* » — Et plus loin : « Combien de nobles esprits ont succombé sous le rationalisme dans ces derniers temps ! Les événements politiques de 1830 ont accablé leur intelligence, et ils sont descendus du trône avec les anciens de la maison de Bourbon. Pleurons ces illustres victimes, ces chantres du vrai, qui ont quitté les échos divins pour ceux du temps, et qui croient prophétiser encore parce que mieux que personne ils redisent au lendemain le bruit de la veille. »

Comment ! tous ces rois, tous ces ministres, tous ces grands seigneurs, tous ces bourgeois rationalistes, tous ces nobles esprits, tous ces chantres du vrai qui ont succombé sous le rationalisme depuis 1830, c'est-à-dire tous ceux qui ont pensé que le catholicisme devait s'associer plus ou moins au mouvement des esprits et des temps ; ceux qui ont dit, par exemple, avec M. de Chateaubriand, « que « le christianisme deviendrait philosophique sans « cesser d'être divin, et que son *cercle flexible* « *s'étendrait avec les lumières et les libertés*, tan-« dis que la croix marquerait à jamais son centre « immobile ; » ceux qui ont cru, avec M. de Lamartine, « à une foi chrétienne basée sur la raison gé-« nérale, avec la parole pour organe, la presse pour « apôtre, Dieu un et parfait pour dogme, etc. ; » ceux qui, sans partager les ardeurs démocratiques de MM. de Lamennais et Lacordaire en 1830, sans appeler, comme eux, la papauté à se mettre en guerre avec tous les gouvernements de l'Europe, sans demander autant de libertés qu'eux, ont cru cependant, comme eux, que le catholicisme pourrait bien, à la rigueur, n'être pas absolument inconciliable avec la *liberté de conscience et la liberté de la presse*, par exemple ; ceux qui, après avoir adhéré à cette *maxime absurde*, après avoir partagé ce *délire*, n'ont pas encore été convertis par la fameuse *encyclique*, tous ces gens-là sont des rationalistes ! Or les rationalistes, on nous l'a dit plus haut, sont des hommes qui repoussent Dieu, seul infini, réel, qui professent l'association exclusive du genre humain avec la matière. Par conséquent.... Ici M. Lacordaire, s'effrayant un peu des conséquences de sa logique, croit devoir nous prévenir « que tous les rationalistes n'ont pas « une conscience claire du but où tend de soi-même « la puissance dont ils font partie, mais que les « principes ont plus de portée que les personnes, » c'est-à-dire qu'avant l'*encyclique* M. Lacordaire lui-même faisait de l'athéisme et du matérialisme sans s'en douter.

Mais quel est donc le but auquel aspire cette puissance rationaliste dont font partie tant de *nobles esprits ?* Ce but, M. Lacordaire nous l'indique : c'est d'établir l'indépendance de la raison humaine, dans l'*ordre intellectuel, moral, social et matériel ;* et M. Lacordaire s'empresse d'ajouter que cela n'est possible que par la destruction de la puissance catholique, qui professe des *maximes absolument opposées ;* c'est-à-dire que le principe d'autorité divine, représenté par le pape, son organe infaillible, doit nécessairement asservir la raison humaine, non-seulement dans l'ordre *intellectuel et moral*, mais encore dans l'ordre *social et matériel.*

Mon but étant surtout de m'occuper ici du programme de M. Lacordaire, je ne m'arrêterai pas à réfuter la prétention qu'il attribue fort gratuitement au rationalisme de nier le christianisme, de repousser toute vérité, et par conséquent toute loi d'ordre surnaturel. Mais je demanderai d'abord s'il est bien incontestablement catholique d'introduire le principe d'autorité divine, toujours accompagné de son organe infaillible, dans *tous les ordres de choses*, et ce qu'est devenue aujourd'hui cette fameuse distinction tant prônée dans *l'Avenir*, de laquelle on faisait découler jadis un si grand flot de libertés, qui s'arrangeaient au mieux, disait-on, avec le principe catholique. Je demande, par

exemple, ce que signifie cette partie du programme attribué à la raison, de laquelle il résulte que la puissance catholique ne peut admettre, sans se détruire, que *dans l'ordre social le genre humain ne reconnaisse d'autre autorité que celle qu'il aura directement élue;* il est évident que l'adverbe *directement* est mis là pour faire paraître la prétention du rationalisme plus monstrueuse, mais que la prohibition doit s'appliquer aussi bien à l'élection directe ou générale qu'à l'élection indirecte ou partielle; qu'en un mot, cela signifie que le catholicisme est incompatible avec le principe d'élection établi, soit en principe, soit en fait, comme base de l'autorité sociale. C'est-à-dire que le dogme politique du *droit divin* est un article de foi catholique.

Quand on opposait cette assertion à M. Lacordaire, du temps de *l'Avenir*, il la repoussait comme une odieuse calomnie contre le catholicisme, née de la vicieuse interprétation des textes par des théologiens serviles. « Ce n'est pas le droit du souverain qui vient de Dieu, disait-il, c'est le pouvoir en lui-même; or ce pouvoir, Dieu le transmet *immédiatement* à la communauté, et la communauté le délègue aux individus qu'il lui plaît d'en constituer dépositaires. Voilà la vraie doctrine de l'Église. » Si l'on m'objecte que l'*encyclique* de 1832 a changé tout cela, comme je ne suis pas théologien, je renverrai sur ce point le lecteur à un excellent travail postérieur à l'*encyclique*, et sorti de la plume d'un prêtre très-distingué, inférieur par la parole, mais supérieur par l'intelligence à M. Lacordaire; il y verra la question sociale posée d'une manière toute différente et bien autrement judicieuse; il y verra le rationalisme combattu quand il est exclusif du dogme sainement interprété, mais il ne l'y verra pas calomnié; et s'il n'est point convaincu par l'auteur, il sera du moins forcé d'admettre que la foi n'est pas en effet incompatible avec la raison[1].

Après avoir ainsi établi et prouvé l'incompatibilité absolue des deux principes, énuméré les forces de la puissance rationaliste, *rois, ministres, grands seigneurs, bourgeois, nobles esprits, chantres du vrai déchus depuis* 1830, etc., M. Lacordaire met d'emblée en ligne contre eux : 1° *cent cinquante millions de catholiques;* 2° *cent millions d'autres chrétiens séparés par le schismes du centre de l'unité.* Ainsi voilà deux cent cinquante millions d'hommes, dont cent millions sont tout justement des *rationalistes,* car les hérétiques protestants, anglicans, etc., etc., ne sont pas autre chose au point de vue de M. Lacordaire[2], et dont les deux tiers au moins des cent cinquante millions restants sont tous plus ou moins *rationalistes*, car il n'en est pas un qui ne fasse sur divers points subir à sa foi le contrôle de sa raison; voilà, dis-je, deux cent cinquante millions d'hommes prêts à descendre tôt ou tard dans l'arène pour soutenir, quoi? L'introduction du principe de soumission absolue à l'autorité divine, interprétée par le pape, son organe infaillible, dans l'*ordre intellectuel, moral, social et matériel.*

Il est probable que ce moyen d'en finir avec le rationalisme n'a pas paru bien sérieux à l'auteur de la *Lettre sur le Saint-Siége,* car il l'indique à peine et s'empresse d'en chercher un autre. Sans être plus puissant, celui-là est plus sérieux; mais il a dû, ce nous semble, être quelque peu pénible à énoncer pour un homme qui, quatre ans auparavant, prêchait l'association de la religion, de la liberté et du progrès, sur un ton qui effrayait à la fois la papauté et les trônes.

Ne comptant plus sur les peuples, l'auteur de la *Lettre sur le Saint-Siége* prend le parti de s'adresser aux rois, et il commence par leur reprocher d'avoir, même les plus catholiques, affaibli, depuis quatre cents ans, par leurs entreprises, l'*établissement divin* du christianisme. Qu'y avez vous gagné? leur dit-il.

« Il n'existait autrefois que deux puissances régulièrement coordonnées : le sacerdoce et l'empire; aujourd'hui trois puissances gouvernent les affaires humaines : la puissance spirituelle catholique, la puissance spirituelle rationaliste et le pouvoir temporel. Les souverains doivent avoir appris, par une expérience de cinquante années, si cette nouvelle distribution de la force morale a mieux cimenté leurs trônes et mieux servi que l'Église à la félicité des nations. Quel est l'écolier qui ne s'attaque, s'il lui plaît, à la majesté des rois, et qui ne leur crie fièrement, du bout de sa plume : Qui êtes-vous et d'où venez vous? N'êtes-vous pas une poussière sortie du peuple pour retourner au peuple? Et enfin, sans en dire davantage, l'état du monde parle

[1] Le remarquable travail dont je parle, que l'on trouvera inséré dans le *Dictionnaire de la conversation,* à l'article *Catholicisme,* est de M. l'abbé Gerbet.

[2] M. Lacordaire nous dit, en effet, un peu plus loin, p. 60 : « Rendez la religion protestante, et elle devient *pire que le rationalisme,* parce qu'elle donne à la division des esprits une sanction divine. » Plus loin il ajoute que « la Prusse marche à la tête du *rationalisme européen.* »

assez. — Lorsque le temps aura donc fait justice des malheureuses théories qui, en asservissant l'Église, lui ont enlevé une grande partie de son action sociale, il sera facile de savoir quel remède y porter. On connaîtra que l'art de gouverner les hommes ne consiste pas à lâcher sur eux la liberté du mal, en mettant le bien sous fidèle et sûre garde. »

Voilà donc la conclusion sociale, voilà le couronnement de la doctrine actuelle de M. Lacordaire. Il n'existait, en effet, autrefois que deux puissances prétendant avoir reçu directement de Dieu la propriété intellectuelle et matérielle des nations, le droit d'user et d'abuser de l'humanité. Mais heureusement pour l'humanité qu'inconciliables dans leurs prétentions respectives, ces deux puissances se choquaient avec fracas au milieu des ténèbres du moyen âge; tantôt c'était l'empire qui souffletait et renversait la papauté; tantôt c'était la papauté qui déposait l'empire et le forçait à venir lui baiser les pieds. Chacun des deux pouvoirs, quand il se trouvait le plus faible, parlait tour à tour aux peuples asservis le langage du droit et de la liberté. Instruit par eux-mêmes, éclairé par leurs luttes, l'esprit humain croissait sous l'œil de Dieu.

Quand ils le virent ainsi grandir et s'apprêter à s'immiscer dans la querelle, ils s'unirent contre lui, et, pendant plusieurs siècles, ils s'efforcèrent de tracer, autour de la pensée humaine, le cercle inflexible de Popilius. Vains efforts ! A travers les flammes des auto-da-fé, les murs des cachots, les fureurs des guerres religieuses, les bulles d'excommunication, les lits de justice et les édits royaux, la raison se fit jour entre les deux puissances, et déjà, au dix-septième siècle, au moment où la voix de Fénélon, parlant au nom de l'humanité, disait au pouvoir temporel, représenté par le plus absolu des monarques : « Ce ne sont pas les peuples qui « sont faits pour les rois; ce sont, au contraire, les « rois qui sont faits pour les peuples ; » la voix de Bossuet, parlant au nom de tous les évêques de France, disait à la papauté : « Le concile général « est au-dessus du pape : le pape n'a aucun pou- « voir sur le temporel des rois ; il ne peut ni les « déposer, ni délier les peuples de leurs serments ; « il ne doit rien faire de contraire aux maximes « établies par les conciles, dont le consentement « seul peut rendre ses décisions authentiques ; le « pape, enfin, n'est infaillible qu'à la tête de l'Église « assemblée.

Héritier de ces maximes, le dix-huitième siècle, que l'on peut bien combattre, puisqu'il eut le tort de confondre dans une même haine la religion et les abus de la religion, le pouvoir et les abus du pouvoir, mais que l'on doit bien se garder de calomnier, car c'est à lui que nous devons les deux bases capitales de la société moderne ; héritier de ces maximes, le dix-huitième siècle les féconda, les développa, et en tira deux grands principes qui devaient se purifier au milieu des flammes révolutionnaires, pour resplendir un jour sur le monde entier : en religion, le principe de la liberté de conscience, principe sublime méconnu par l'antiquité, vainement invoqué par les premiers chrétiens quand, soumis aux lois de l'empire, ils ne demandaient à leurs bourreaux que de les laisser vivre en paix avec leur croyance et Dieu ; principe que le christianisme, à son tour devenu puissance et oublieux des préceptes de Jésus-Christ, méconnut tant de fois ; et enfin, en politique, le principe de la délégation conditionnelle du pouvoir par les gouvernés aux gouvernants.

Et ce sont ces deux conquêtes, acquises par nous au prix du sang et des larmes de tant de générations, que l'on voudrait aujourd'hui anéantir en supprimant d'un trait de plume la puissance qui en est à la fois le résultat et la sauvegarde, ce qu'on appelle la *puissance spirituelle rationaliste*, c'est-à-dire la grande voix de la raison générale, la force invincible de l'opinion libre et toujours prête à s'interposer entre les deux représentants de l'autorité religieuse et de l'autorité politique, pour les empêcher, soit d'abuser d'eux-mêmes chacun dans sa sphère, soit de se détruire l'un l'autre, soit de s'unir pour l'asservissement de l'humanité !

Cependant l'on n'ignore pas que ces deux figures rivales, que l'on voudrait ressusciter, loin de donner la paix au monde, lui imprimaient, au contraire, par leurs discordes, une agitation éternelle, de laquelle est justement sorti cet odieux rationalisme. Aussi vous dit-on que la lutte a fait tout le mal, et que la faute en est au pouvoir temporel ; d'où la conséquence toute naturelle, que le seul moyen d'éviter cette lutte pour l'avenir serait la soumission absolue de ce pouvoir à l'autre. Pourquoi ne pas le dire tout simplement? Pourquoi, quand on copie M. de Maistre, ne pas le copier tout à fait?

Mais M. Lacordaire, et cela fait honneur à sa bonne foi, est peut-être la tête la moins logique de toutes les têtes illustres que nous avons déjà vues passer sous nos yeux. Les idées de son temps lut-

tent perpétuellement en lui avec je ne sais quelles évocations fantasmagoriques du moyen âge, non-seulement dans sa parole, qui semble un éloquent écho de deux voix discordantes, mais encore dans ses livres ; car, si j'ouvre, à la suite de sa *Lettre sur le Saint-Siége*, le *Mémoire pour le rétablissement des Frères Prêcheurs,* j'y trouve, d'un côté, de très-belles pages sur la tolérance que la vérité doit à l'erreur, des efforts pénibles et malheureux pour justifier l'ordre de Saint-Dominique de toute participation aux horreurs de l'inquisition, justification inutile en elle-même, car le siècle est trop éclairé pour prétendre imposer au présent la responsabilité du passé, et faire peser sur les dominicains actuels la barbarie de leurs prédécesseurs, barbarie que ces derniers recevaient de leur temps. Et puis, tout à coup, voilà qu'après de vains efforts pour justifier les personnes, M. Lacordaire entreprend de glorifier l'institution en elle-même, en qualifiant l'inquisition de « *tribunal flexible*, « qui ne renvoya jamais au bras séculier que « l'immense minorité des accusés, et sauva des « milliers d'hommes qui, sans elle, eussent péri « par les tribunaux ordinaires [1]. » Le tout accompagné de cette déclamation, qui vaut bien, dans son genre, toutes les déclamations antireligieuses justement reprochées à Voltaire :

« Est ce bien à notre siècle à se plaindre de « l'inquisition ? A-t-il fondé la liberté des cultes, « dont il parle tant ? et ne vivons-nous pas en « plein régime d'inquisition, avec un mensonge « de plus ?... On entend des orateurs dénoncer à « la tribune le moindre bruit religieux, et l'on « croirait qu'ils passent leur vie à écouter si quel- « que poitrine française ne bat pas chrétiennement « contre une autre poitrine. Qu'eût fait de plus « l'inquisition ? » De telles sorties se réfutent suffisamment par elles-mêmes.

Si j'ouvre la *Vie de saint Dominique*, légende éloquente, écrite de ce style poétique et harmonieux propre à M. Lacordaire, j'y trouve, à côté d'une certaine manière de traiter l'hérésie qui sent son moyen âge d'une lieue, à côté d'une exposition historiquement suspecte de cette guerre contre les Albigeois, que M. de Chateaubriand a justement qualifiée un des plus abominables épisodes de notre histoire ; j'y trouve, dis-je, l'intention de prouver non-seulement que saint Dominique, l'un des deux héros de cette croisade, a été calomnié, ce qui est bien possible, mais encore que le fameux dominicain y joua *le rôle d'un homme nouveau,* incapable d'admettre contre la croyance de son prochain d'autre argument que la persuasion ; et comme les documents sont rares, vu qu'une idée de ce genre était alors bien rare, M. Lacordaire n'en trouve pas de meilleur à citer que celui-ci :

« Quelques hérétiques, dit Thierry d'Apolda, ayant été pris et convaincus dans le pays de Toulouse, furent remis au bras séculier et condamnés au feu. Dominique regarda l'un d'eux avec un cœur initié aux secrets de Dieu, et il dit aux officiers de la cour : « Met- « tez à part celui ci et gardez vous de le brûler. » Puis, se tournant vers l'hérétique avec une grande douceur : « Je sais, mon fils, lui dit-il, qu'il vous faudra du « temps, mais qu'enfin vous deviendrez bon et saint. »

Chose aimable autant que merveilleuse ! ajoute le chroniqueur cité par M. Lacordaire. C'était, en effet, une chose merveilleuse pour le temps que saint Dominique mît ainsi de côté un hérétique, et cela lui fait certainement beaucoup d honneur ; mais il nous semble que c'est là un moyen assez maladroit d'établir que le saint était *un homme nouveau ;* car, s'il eût été *un homme nouveau,* puisqu'il lui suffisait d'un mot pour sauver un de ces malheureux qu'on allait brûler, il eût aimé à sauver aussi les autres, afin de se donner le temps de les convertir. Le fait en lui-même, accompagné de la naïve exclamation du chroniqueur, prouve suffisamment que le saint n'avait pas coutume d'en agir ainsi, et que c'est ici le cas de dire : *Exceptio firmat regulam.*

Quelle conclusion tirer de tout cela ? sinon que

[1] Pour faire preuve d'impartialité, M. Lacordaire cite en faveur de son thème divers auteurs protestants, écrivant en Hollande sur l'inquisition d'Espagne, qui fut, on le sait, la plus atroce de toutes. Mais ce qui paraît singulier, c'est que M. Lacordaire, citant une assez grande quantité d'écrivains, ne dise pas un seul mot, même pour le réfuter, d'un livre qui est aujourd'hui dans toutes les mains, d'un livre exécuté sur des pièces authentiques par un des derniers secrétaires de l'inquisition d'Espagne, par un écrivain catholique et, comme tel, plus disposé à affaiblir le tableau qu'à le charger, en un mot, de l'*Histoire de l'Inquisition d'Espagne,* par Llorente. Le silence absolu de M. Lacordaire sur ce livre est d'autant plus difficile à concevoir, que l'ouvrage de Llorente renferme sur divers points des documents détruisant radicalement les assertions de l'auteur du *Mémoire*. Cette notice étant déjà bien longue, je ne puis qu'indiquer au lecteur les moyens de faire lui-même le rapprochement.

la *foi*, si bien nommée par M. Lacordaire *une des deux formes de l'intelligence humaine*, participe à toutes les vicissitudes de cette même intelligence; qu'elle est barbare dans une époque barbare; qu'elle devient modérée, tolérante, éclairée, dans une époque de modération, de tolérance et de lumières, et qu'elle doit ce caractère au progrès de la raison, *cette autre forme de l'intelligence humaine;* que, par conséquent, le but d'une religion saine et bien entendue doit être, non pas d'attiser la guerre entre les deux formes, car ce serait vouloir anéantir l'intelligence elle-même, mais de chercher, au contraire, à les unir dans un système d'alliance et de secours mutuels.

S'il était besoin d'une preuve que c'est bien là la mission du siècle, on la trouverait dans M. Lacordaire lui-même, dont l'imagination, je l'ai déjà dit, est comme un champ de bataille où luttent sans cesse des idées ennemies; le conflit est si manifeste, que ceux qui ne connaissent de M. Lacordaire que ses prédications auront peut-être quelque peine à retrouver le prédicateur dans l'auteur de la *Lettre sur le Saint-Siége*.

C'est qu'en effet l'on peut bien s'en aller à Rome, se vêtir du capuchon de saint Dominique, s'entourer de tous les grands souvenirs de la papauté du moyen âge, s'imprégner des miasmes d'une civilisation morte, et se promener, la plume à la main, parmi des ruines, en évoquant des fantômes; mais quand on se retrouve en France, au grand soleil, dans une chaire, en face d'une jeunesse avide de foi, parce qu'elle sent bien que le produit de la raison pure ne suffit pas pour assouvir toutes les facultés de l'homme, mais non moins avide de raison, parce qu'elle ne saurait comprendre l'élément religieux qu'autant qu'il s'harmonie avec son intelligence telle que l'ont faite soixante siècles de labeurs, de transformations et de progrès; lorsqu'en un mot, il faut parler à son auditoire un langage qu'il puisse entendre, on s'aperçoit alors que ce n'est pas le cas de lui dire : « Messieurs, la « guerre est entre la foi et la raison; toute conci- « liation est impossible entre ces deux formes de « l'intelligence humaine, parvenues toutes deux « à un degré de puissance tel qu'il faut absolument « que l'une ou l'autre soit anéantie. Mais comment « anéantir la raison? elle est partout; depuis « quatre cents ans elle s'est infiltrée dans tous les « rangs de la société; elle vous a faits ce que vous « êtes, elle a brisé le moyen âge, enfanté le dix- « huitième siècle, la révolution de 1789 et la so- « ciété actuelle, qui ne paraît nullement disposée « à se suicider. Il y a pourtant un moyen d'en finir « avec cette raison *infernale;* il faut que le pou- « voir politique et le pouvoir religieux, auxquels « elle a l'audace de tracer des limites, se coalisent « contre l'ennemi commun; il faut que rois et « papes réunissent tous leurs efforts pour faire « rétrograder l'esprit humain vers ces temps heu- « reux où, en religion comme en politique, dans « l'*ordre intellectuel, moral, social* et *matériel*, « nul ne songeait à rendre compte à sa raison de « sa foi et de son obéissance. Une fois victorieux « de l'esprit humain, le sacerdoce et l'empire s'ar- « rangeront entre eux comme ils pourront. »

A coup sûr, si le célèbre prédicateur tenait un pareil langage, il est permis de croire qu'il aurait très-peu de succès; aussi le réserve-t-il pour les brochures écrites à Rome; en chaire, c'est autre chose. Loin de renier aucune des idées de son siècle, il les accepte toutes, même les plus opposées à ses doctrines écrites; il les accepte avec une ardeur à effrayer les rationalistes eux-mêmes, et il sait en tirer un merveilleux parti. Ainsi, la jeune France a la passion du progrès : M. Lacordaire, bien que, si l'on en juge par sa *Lettre sur le Saint-Siége*, il n'aime que le progrès en arrière, dissertera mieux que personne sur le progrès en général. La jeune France a la passion de la liberté : M. Lacordaire lui parlera liberté avec une éloquence entraînante; il est vrai qu'il s'agit de la liberté de l'Église, et non pas de la *liberté de ces écoliers* qui ont l'insolence *de s'attaquer à la majesté des rois*, en soutenant, d'après M. Lacordaire de *l'Avenir*, que les rois ne sont quelque chose que par les peuples. C'est là une insolence que M. Lacordaire de la *Lettre sur le Saint-Siége* ne saurait tolérer; mais l'auditoire n'y regarde pas de si près, et comme il veut la liberté pour tout le monde, quand l'orateur lui dit avec ce débit chaleureux qui le caractérise :

« On pourra nous jeter dans les prisons, et dans les prisons nous enseignerons encore; on pourra nous repousser loin des lieux habités; nous nous réfugierons dans les catacombes et dans les ruines, notre vieux berceau, et là encore notre voix redira la vérité; on pourra enfin nous traîner sur les échafauds... Ah! c'est alors.... »

Ici l'auditoire ému, et qui n'entend nullement que l'on traîne M. Lacordaire sur l'échafaud, bien au contraire, se tient à quatre pour ne pas lui crier : « Mais n'ayez donc pas peur; il n'y a pas le moindre danger. »

Concurremment avec le progrès et la liberté, la jeune France aime la gloire qu'elle personnifie assez volontiers dans un homme, Napoléon. Du temps de *l'Avenir*, M. Lacordaire traitait cruellement Napoléon, qui avait eu comme lui l'idée de restaurer les deux puissances du moyen âge, mais qui voulait arranger la chose à sa manière, laquelle n'est pas du tout celle de M. Lacordaire, c'est-à-dire faire du pape *son préfet spirituel;* nonobstant cette petite divergence de vues, M. Lacordaire sait très-bien, aujourd'hui, oublier ses ressentiments, et tirer de ce grand nom de grands effets d'éloquence religieuse.

Progressive, libérale, napoléonienne, la jeune France est de plus essentiellement nationale. Bien que M. Lacordaire pousse en religion l'horreur de la nationalité jusqu'à traîner jadis dans la boue le plus grand homme de l'Église de France, Bossuet, pour avoir rédigé ces quatre pauvres petites propositions tant injuriées par *l'Avenir*, et qui n'en resteront pas moins malgré lui la base fondamentale de l'Église gallicane; quand il est en chaire, M. Lacordaire s'anime, s'exalte, se pénètre de sa qualité de Français, et alors il devient national au delà du possible. Il est vrai qu'il s'agit de prouver à la France *que Rome l'aime, et qu'elle doit aimer Rome*, et, pour ce faire, l'éloquent orateur adresse au nom de Rome à la France des compliments incroyables pour ceux qui ne les ont pas entendus.

Son sermon de l'année dernière était quelque chose de prodigieux en ce genre. Jamais Tyrtée, jamais soldat éloquent, célébrant la gloire de son pays, n'atteignirent cette verve d'enthousiasme; à travers cette inspiration toute contemporaine, se glissaient bien, par-ci, par-là, les propositions moyen âge, comme : « *Le diable suscitant Arius, ce misérable qui fut battu à plates coutures; le diable inventant le protestantisme, et sachant bien ce qu'il faisait;* ou encore : « *La glorieuse et sainte ligue dont on comprendra la grandeur chaque jour davantage, parce que, quand on sauve la nationalité d'un peuple, toutes les fautes se perdent dans la gloire.* » Cette dernière assertion est historiquement inexacte, car la Ligue était un mouvement exclusivement *religieux*, dont Philippe II et Sixte-Quint tenaient les fils; mais ce qui est curieux à noter dans cette proposition, c'est le singulier accouplement qu'elle renferme d'une idée du seizième siècle, *la glorieuse et sainte Ligue*, établie sur un argument de 1793 : *Quand on sauve la nationalité*, etc., etc. Ainsi, pour justifier les fureurs des égorgeurs de la Saint-Barthélemy, M. Lacordaire emprunte un argument aux avocats des septembriseurs qui égorgeaient les prêtres à l'Abbaye. Tous les esprits absolus sont frères. Du reste, la première idée de cette argumentation *catholico-terroriste* appartient à M. de Maistre, et il est juste de lui en restituer l'honneur. Depuis, on l'a singulièrement perfectionnée, puisque nous avons vu des écrivains, dits catholiques, accoupler dans une même apothéose Robespierre et Jésus-Christ.

Mais pour en revenir aux propositions de M. Lacordaire, elles passaient inaperçues au milieu d'un torrent d'éloquence patriotique, et lorsque après avoir déroulé ce brillant tableau de la gloire française, après s'être écrié : « Glorifiez-vous donc d'être baptisés et surtout d'être baptisés Français, » l'orateur haletant s'arrêtait et disait à ces dix mille Français rassemblés autour de lui : « Je suis bien « long, messieurs, mais c'est votre faute, c'est votre « histoire que je raconte... Allons, il faut vous « faire boire jusqu'à la lie ce calice de gloire!... » On devine si l'auditoire se faisait prier pour boire l'attrayant calice. Oh! prédicateurs austères du dix-septième siècle, dont la voix ne savait que proclamer, devant les tombeaux les plus glorieux, le néant de la gloire humaine, où êtes-vous?

Enfin, à force de patriotisme, M. Lacordaire en vint à vouloir absolument (je prie le lecteur de croire que je n'invente rien), à vouloir absolument que *les Français portassent dans le paradis une marque distinctive...* apparemment la croix d'honneur. Pour le coup, il faut l'avouer, Bossuet était bien *gallican*, mais il n'allait pas jusque-là.

En bornant ici cette petite exposition des idées du célèbre prédicateur, qu'il me soit permis de la terminer par une observation analogue à celle par laquelle je l'ai commencée. Si je croyais que les sermons ou les livres de M. Lacordaire expriment exactement et en tous points la doctrine de l'Église catholique, je pourrais leur refuser tacitement l'adhésion entière de ma raison, mais je me ferais un scrupule d'écrire sur eux un mot de blâme. Dans la persuasion intime où je suis du contraire, convaincu que M. Lacordaire, dont l'esprit d'ailleurs si distingué m'apparaît constamment ballotté entre des exagérations opposées qui se détruisent mutuellement, convaincu, dis-je, que M. Lacordaire n'est ni un apôtre ni un docteur, mais, dans son genre, un poëte, un vrai poëte, un grand poëte si l'on veut, mais rien qu'un poëte, c'est-à-dire *un*

de ces oiseaux mélodieux que tout bruit fait chanter; convaincu de plus que la voie dans laquelle, à en juger surtout par ses écrits, il me semble aujourd'hui engagé, n'est ni plus puissante contre la raison, ni plus profitable à l'Église que ne l'étaient ses élans révolutionnaires du temps de *l'Avenir,* j'ai pensé que je pouvais, sans manquer à aucune espèce de convenance, sans froisser aucune conscience loyale et sincère, ce dont je serais désolé, j'ai pensé que je pouvais soumettre à une critique honnête et franche quelques-unes des idées qui m'avaient plus particulièrement frappé.

La franchise était d'autant plus nécessaire, qu'à la suite de ce vieux et funeste cri de guerre entre la foi et la raison, renouvelé de Pascal, il semble aujourd'hui se former entre des personnes qui se disent *catholiques* et des personnes qui se proclament hautement *panthéistes* [1], une croisade aussi étrange par les éléments dont elle se compose, que par les moyens de polémique qu'elle emploie, croisade dont le but avoué est d'étouffer toute philosophie spiritualiste, c'est-à-dire tout ce qui n'est pas *théologie* ou *panthéisme,* toute pensée libre prenant pour point de départ la démonstration rationnelle des trois vérités qui forment la base même du christianisme; savoir, l'existence de Dieu, la séparation du fini et de l'infini, et l'immatérialité de l'âme. Voilà ce que la croisade catholico-panthéiste poursuit aujourd'hui à outrance sous le nom de *rationalisme.* L'intérêt du panthéisme dans l'attaque se comprend très-bien, mais rien de plus douteux que la question de savoir si le catholicisme gagnerait beaucoup à la victoire.

[1] Peut-être n'est-il pas inutile d'ajouter pour quelques lecteurs que les *panthéistes* sont ceux qui professent l'opinion essentiellement anticatholique de l'*univers-Dieu,* de l'identification de la cause et de l'effet.

Le maréchal Marmont

DUC DE RAGUSE.

L'ingrat! il sera plus malheureux que moi

PAROLES DE NAPOLÉON A FONTAINEBLEAU, EN APPRENANT LA DÉFECTION D'ESSONNE.

Pendant l'hiver de 1831, il se passait chaque matin au palais impérial de Vienne une scène digne d'intérêt. Dans une vaste salle, dont les riches tentures, présent de Louis XV, bordées de fleurs de lis et d'écussons aux armes de France, disparaissaient à demi derrière des cartes géographiques et des corps de bibliothèque, un beau jeune homme de vingt ans se promenait avec agitation, et semblait attendre l'arrivée d'une personne impatiemment désirée. Ce jeune homme était grand, frêle et mince; il avait des cheveux blonds, à demi bouclés sur un large front; de ses yeux bleus jaillissait un regard à la fois triste, enflammé et pénétrant; son visage ovale, de coupe autrichienne, était empreint d'une pâleur maladive; il portait l'uniforme du régiment hongrois de Giulay, habit blanc à revers bleus, décoré d'ordres autrichiens, et pantalon bleu brodé d'argent. A mesure que l'aiguille de la pendule s'approchait de onze heures, son impatience redoublait. Enfin, à onze heures, la porte s'ouvrait; un homme de taille moyenne, aux cheveux grisonnants, au visage brun, énergique et pensif, entrait vêtu de l'uniforme de maréchal de France; le grand jeune homme courait à lui avec empressement et lui tendait affectueusement la main; on s'asseyait autour d'une table chargée de livres, de cartes et de plans, et bientôt commençait une leçon de théorie militaire qui se prolongeait jusqu'à deux heures; les leçons avaient pour objet les campagnes de Bonaparte en Italie. Le professeur, doué d'une prodigieuse mémoire, d'une érudition très-variée et d'une grande vivacité d'esprit, s'animait au souvenir de toutes ces batailles auxquelles il avait lui-même activement coopéré; il les décrivait avec une éloquence pleine de chaleur, de clarté et d'éclat, et devant cette évocation vivante du passé, le disciple se tenait pâle, muet, immobile, l'œil étincelant d'une exaltation fébrile, et comme suspendu à la parole du maître, dont il semblait dévorer chaque mot avec une insatiable avidité.

Dix-sept ans avant cette scène, Napoléon à Fontainebleau, trahi par la fortune, s'était résigné à abdiquer en faveur de son fils, quand la défection inattendue d'un de ses généraux les plus chers, du plus ancien de ses compagnons d'armes, anéantit tout à coup sa dernière espérance, et brisa la couronne qu'il venait de placer sur la tête de son enfant.

Par quel étrange caprice la destinée avait-elle voulu que le fils détrôné de l'Empereur devînt un jour le disciple et l'ami du défectionnaire d'Essonne, proscrit à son tour en défendant la couronne d'un autre enfant, et que ce palais de Vienne, qui avait reçu deux fois Napoléon triomphant, vît un jeune colonel autrichien, rapproché du maréchal duc de Raguse par un commun malheur et les mêmes souvenirs, s'enflammer au récit des exploits



de son père racontés par celui-là même que son père avait maudit!

Le duc de Reichstadt avait rencontré pour la première fois le duc de Raguse, le 25 janvier 1831, dans un bal donné à Vienne par l'ambassadeur d'Angleterre; la vue et la conversation du dernier des aides de camp du général en chef de l'armée d'Italie l'avait profondément ému, et il avait témoigné un vif désir de voir le maréchal s'associer à ses études militaires. Le prince de Metternich avait consenti à des entrevues régulières, et tous les jours, de onze heures du matin à deux heures, la scène que nous venons d'esquisser plus haut, d'après le récit de M. de Montbel, se renouvela pendant trois mois. Au bout de ce temps, les matériaux des leçons étant épuisés, il fut décidé, au grand regret du duc de Reichstadt, que pour éviter l'interprétation qu'on pourrait donner au dehors à des entrevues si fréquentes, le maréchal se bornerait à visiter le jeune Napoléon tous les quinze jours. L'illustre élève donna alors à son illustre professeur son portrait, au bas duquel il avait écrit de sa main ces vers d'Hippolyte à Théramène dans la *Phèdre* de Racine :

> Tu me contais alors l'histoire de mon père ;
> Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
> S'échauffait au récit de ses nobles exploits !

Un an s'était à peine écoulé, et le maréchal venait faire sa dernière visite à la chapelle mortuaire où reposait, sur un lit de parade, le frêle rejeton du plus puissant des hommes. Arrivé à la porte, il n'eut pas le courage d'en franchir le seuil, et il repartit en pleurant.

Quelque temps avant de mourir, le duc de Reichstadt disait, en parlant de son maître : « Le maréchal est un homme doué de beaucoup de talents et de connaissances; mais il est né sous une étoile funeste : spéculations, entreprises, politique, excepté la guerre, rien ne lui a réussi. On a beaucoup parlé des relations que nous avons eues ensemble, on a voulu en induire des plans et des projets d'ambition. Si j'avais formé de semblables projets, j'aurais redouté l'influence de son malheur, que souvent, je crois, on lui a imputé comme un tort. »

Ce jugement du jeune fils de Napoléon est peut-être, en effet, celui que l'histoire, dégagée des passions contemporaines, portera sur le duc de Raguse. La défection d'Essonne, qui a commencé son malheur, défection que l'ignorance des partis s'obstine à confondre avec un acte antérieur, la capitulation de Paris, où la conduite du maréchal fut parfaitement honorable, comme elle l'avait été durant toute la campagne; cette défection, si blâmable qu'elle soit, porte déjà en elle-même, comme nous le verrons plus loin, le caractère de la fatalité plus encore que celui de la préméditation. A dater de ce moment, il semble que la prophétie de Fontainebleau a constamment pesé sur le maréchal. Malheureux dans ses affections privées, malheureux dans ses entreprises industrielles et commerciales, chargé à lui seul d'une impopularité qu'il eût dû partager avec tant d'autres dont la conduite politique avait été aussi coupable que la sienne, le duc de Raguse commençait cependant, par l'effet du temps et de divers actes honorables, à se relever dans l'opinion, quand sa mauvaise étoile le fit choisir, entre plusieurs qui ne demandaient qu'à accepter, pour soutenir des mesures qu'il avait hautement désapprouvées. Croyant d'abord n'avoir affaire qu'à une émeute, il se crut obligé par honneur d'accepter la mission pénible qu'on lui imposait; quand il s'aperçut qu'il s'agissait d'une révolution, il avait tiré l'épée et ne pouvait plus sans honte la remettre lui-même dans le fourreau. Partagé entre ses devoirs militaires et son horreur pour la guerre civile, entre les ordres impitoyables d'un gouvernement aussi entêté qu'imprévoyant, et les attaques audacieuses d'un peuple furieux, il dut à cette cruelle position de ne pouvoir remplir avec succès ni ses devoirs de Français ni sa tâche de soldat, et d'encourir avec la haine de ses concitoyens les insultes de ceux-là mêmes auxquels il venait de sacrifier sa gloire pour la seconde fois.

Il erre aujourd'hui en terre étrangère, après s'être condamné lui-même à l'exil, et n'ayant, séparé qu'il est de tous les partis, n'ayant d'autre appui contre son infortune que le sentiment plus ou moins vif de ses bonnes intentions. Soldat lettré et savant, à la différence de la plupart de ses compagnons d'armes qui n'étaient que des soldats, il a cherché à oublier dans l'étude les tempêtes de sa vie. Armé d'un thermomètre, d'un baromètre et d'un calepin, il s'en est allé, il y a quelques années, visiter ces mêmes lieux qu'il avait jadis parcourus l'épée à la main; il en a rapporté un livre écrit d'un style simple et pur, et rempli d'observations intéressantes, de faits curieux sur l'état social, politique, topographique et militaire de la Hongrie, de la Transylvanie, de la Russie méridionale, de la Turquie, de la Syrie et de l'Égypte; il

s'occupe, dit-on, dans ce moment, de la rédaction de ses Mémoires.

Le lecteur comprendra sans doute qu'une telle vie, se terminant ainsi dans l'exil, après quarante ans de service actif, si elle doit être esquissée avec franchise, mérite de l'être aussi avec modération et convenance; il ne s'attend donc pas, je l'espère, à rencontrer ici une de ces diatribes d'autant plus ignobles qu'elles s'adressent à un homme jadis puissant et aujourd'hui malheureux.

Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont est né, le 20 juillet 1774, à Châtillon-sur-Seine, d'une famille distinguée; son père, le chevalier de Marmont, ancien officier, qui avait gagné la croix de Saint-Louis au siége de Mahon, sous le duc de Richelieu, vivait en Bourgogne, retiré du service, et propriétaire de forges.

Son fils ayant manifesté de bonne heure un goût très-vif pour la carrière des armes [1], il le fit entrer d'abord, à quinze ans, comme sous-lieutenant dans un régiment d'infanterie; mais le jeune homme préférant servir dans l'artillerie, il l'envoya à l'école de Châlons, d'où il sortit, dès son premier examen, pour passer sous-lieutenant au 1er régiment d'artillerie, avec lequel il fit la première campagne des Alpes, en 1792, sous le général Montesquiou. Un oncle de Marmont, camarade de Bonaparte au régiment de la Fère, avant de partir pour l'émigration, pressentant la fortune de son ami, lui avait vivement recommandé son neveu. Après le siége de Toulon, Bonaparte, nommé commandant général de l'artillerie de l'armée d'Italie, emmena avec lui le jeune Marmont devenu capitaine. Lorsqu'en 1794 Bonaparte, jugé suspect d'aristocratie, fut mis en disponibilité, Marmont l'accompagna à Paris; il l'y laissa pendant quelque temps pour aller servir au blocus de Mayence, en 1795; il commandait là une compagnie, et, lors de la surprise du camp français devant cette place par le général autrichien Clairfayt, le capitaine de vingt et un ans se distingua par une intrépidité et un sang-froid qui lui valurent les éloges du général en chef.

Cependant l'étoile de Bonaparte avait percé les premiers nuages qui la couvraient. La journée du 13 vendémiaire avait tout à coup mis en lumière l'officier inconnu et disgracié, et le Directoire reconnaissant venait de nommer son sauveur général en chef de l'armée d'Italie. Son premier soin fut d'appeler à lui son jeune ami Marmont, qu'il nomma son premier aide de camp, avec le titre de chef d'escadron. C'est en cette qualité que Marmont fit l'immortelle campagne de l'an IV. A Lodi il eut un cheval tué sous lui, enleva, à la tête d'un détachement de cavalerie, la première pièce à l'ennemi, mérita un sabre d'honneur et une mention particulière dans le rapport du commissaire du Directoire, Salicetti. A Castiglione, où il commandait l'artillerie à cheval, et surtout au combat de Saint-George, il fit des prodiges de valeur; pour le récompenser de sa bravoure, Bonaparte le chargea d'apporter au Directoire vingt-deux drapeaux pris sur l'ennemi. A la fin de cette campagne, il fut nommé chef de brigade, reçut le commandement du 2e régiment d'artillerie à cheval, et se conduisit dans la campagne suivante avec la même distinction.

Revenu à Paris avec Bonaparte, après le traité de Campo-Formio, et désigné, en 1798, pour faire partie de l'expédition d'Égypte, il fut chargé, conjointement avec les généraux Vaubois et Lannes, de s'emparer de Malte; il débarqua, le 22 prairial an VI, à la tête de la 19e demi-brigade. Les chevaliers de Malte ayant fait une sortie, il les rejeta dans la place, leur enleva, de sa main, le drapeau de l'ordre, et la ville se rendit le lendemain. Cet exploit lui valut le grade de général de brigade d'artillerie; il n'avait pas encore vingt-quatre ans.

Bientôt l'expédition arriva en vue d'Alexandrie. Après le débarquement, la ville ayant refusé de se rendre, l'assaut fut résolu. Chargé de pénétrer par la porte de Rosette, à la tête de la 4e demi-brigade, Marmont fit enfoncer cette porte à coups de hache, malgré le feu des Turcs qui garnissaient les murailles et tiraient à bout portant par les créneaux : il pénétra par cette voie jusque dans l'enceinte des Arabes; le général en chef mentionna ce fait d'armes dans son bulletin.

A la bataille des Pyramides, attaché à la division du général Bon, il contribua puissamment à la victoire par un hardi coup de main. L'action se passa, comme l'on sait, autour du village d'Embabêh, sur la rive gauche du Nil, où campaient les

[1] « Charles XII, a écrit plus tard le duc de Raguse, était dans ma première jeunesse le héros dont mon imagination aimait à s'occuper. Le récit de ses actions avait tellement exalté mon esprit, que l'on pouvait craindre qu'il n'en résultât du dérangement dans mes facultés. »

mameluks entourés de retranchements. L'armée française était formée en cinq carrés à distance les uns des autres d'une demi-portée de canon. Sortant du village retranché, les mameluks se précipitèrent d'abord sur la division Bon, qui les repoussa et gravit le sommet de leurs retranchements. Serrés de près, ils voulurent s'éloigner; mais ils ne pouvaient sortir que par un défilé entre le fleuve et la partie en amont du retranchement. Le général de brigade Marmont, s'apercevant de leur situation embarrassée, partit à la course avec un bataillon et demi de la 4e demi-brigade d'infanterie légère, et vint occuper le haut du retranchement qui commandait le défilé. Au bout de quelques minutes, trente ou quarante mameluks et leurs chevaux, tombés sous les balles de son détachement, obstruèrent le passage et le rendirent impraticable; dès lors, ceux qui se trouvaient encore en arrière dans le retranchement n'eurent plus d'autre ressource que de se jeter dans le fleuve; ils s'y jetèrent en effet au nombre de quinze cents, et presque tous se noyèrent.

Lorsque Bonaparte partit pour la campagne de Syrie, il chargea Marmont de se rendre à Alexandrie pour commander cette place et la défendre contre l'attaque dont la menaçait la flotte anglo-turque. Hommes, munitions, vivres, tout manquait à Marmont; il réussit pourtant à faire de cette ville une assez bonne place de guerre; il y fit construire deux forts qui existent encore aujourd'hui, et sut la conserver, malgré le bombardement de la croisière anglaise, accompagné des horreurs de la peste et de la famine; mais il ne put s'opposer au débarquement des Turcs sur la plage d'Aboukir, et à la prise du fort de ce nom. Au retour de Syrie, Bonaparte lui en fit des reproches; Marmont alléguait qu'avec douze cents hommes, indispensables à la défense d'Alexandrie, il lui était impossible d'aller secourir Aboukir, attaqué par dix-huit mille Turcs. « Avec vos douze cents hommes, répliqua Bonaparte, je serais allé jusqu'à Constantinople. » C'était parler en Bonaparte.

Lorsque le général en chef se décida brusquement à quitter l'Égypte, Marmont fut un des sept officiers de confiance mis dans la confidence du projet et choisis pour l'accompagner. Ils mirent à la voile le 22 août 1799. On sait comment la fortune de la France échappa aux frégates anglaises. Au 18 brumaire, Marmont concourut activement au succès de la journée; le premier consul l'en récompensa en le nommant conseiller d'État, et peu de temps après commandant en chef de l'artillerie de l'armée de réserve. Son talent et son activité furent d'un grand secours pour faciliter à l'armée le passage du Saint-Bernard. A la bataille de Marengo, il commandait l'artillerie de l'armée, et reçut sur le champ de bataille le grade de général de division. A la campagne suivante, ses habiles dispositions pour protéger le passage du Mincio, accompli sous la protection de quarante bouches à feu, furent couronnées d'un plein succès. Nommé, à la paix, premier inspecteur général de l'artillerie, il introduisit dans le service de grandes améliorations; ce fut lui notamment qui donna au premier consul l'idée de créer des compagnies spéciales, dites *du train*, pour remplacer les charretiers des entreprises, chargés jusque-là de conduire les pièces et les caissons d'artillerie.

En 1805, lorsque s'ouvrit la campagne d'Austerlitz, Marmont commandait les troupes françaises réunies en Hollande; il reçut ordre de se joindre à l'armée d'Allemagne, concourut à la prise d'Ulm et s'empara de la Styrie. Envoyé ensuite en Dalmatie pour commander l'armée de ce nom, il défit les Monténégrins et les Russes. Après avoir délivré et pacifié le pays, il s'occupa, avec son activité ordinaire, de le doter de soixante et dix lieues de routes et de chaussées, qu'il fit faire par ses soldats, et dont la Dalmatie jouit aujourd'hui; Napoléon, pour le récompenser de la manière dont il avait administré cette contrée, le nomma, en 1808, duc de Raguse. A l'ouverture de la campagne de Wagram, il lui fut ordonné d'opérer sa jonction avec l'armée d'Allemagne en s'avançant par la Croatie; il battit les Autrichiens dans diverses rencontres, fut blessé assez grièvement au combat de Gradschatz, et arriva pourtant assez tôt au rendez-vous pour prendre part à la bataille de Wagram. Chargé de poursuivre l'ennemi, il l'atteignit à Poysdorf, ensuite à Znaïm, où il le battit les 10 et 11 juillet 1809. C'est à lui que l'archiduc adressa, dans cette dernière journée, la demande d'un armistice, et Napoléon le nomma maréchal d'empire sur le champ de bataille de Znaïm.

Après le traité de Vienne, il fut chargé du gouvernement des *provinces illyriennes*, où le souvenir de son administration fastueuse, mais bienfaisante et active, est resté cher aux habitants du pays.

Appelé, en avril 1811, à remplacer le maréchal Masséna dans le commandement des troupes qui

venaient d'évacuer le Portugal, il y arriva le 7 mai; et bien qu'il eût reçu l'ordre exprès de ne faire aucun mouvement avant d'avoir réorganisé l'armée, il s'empressa, aussitôt qu'il eut appris le siége de Badajoz par Wellington, d'aller se réunir au maréchal Soult pour forcer l'ennemi à lever le siége; ce résultat fut obtenu. Plusieurs mois s'écoulèrent ensuite en mouvements insignifiants, durant lesquels Napoléon dégarnit de plus en plus l'Espagne pour grossir l'armée qu'il conduisait en Russie. Enfin, en 1812, Wellington, profitant de l'inaction, de la discorde et de la faiblesse des généraux français, reprit brusquement l'offensive, marcha de nouveau sur Ciudad-Rodrigo, dont Marmont avait négligé d'augmenter la garnison, et s'en empara. Trop faible pour résister seul à toutes les forces de Wellington, Marmont se retira derrière le Douro, attendant les renforts que devaient lui envoyer les armées du Midi et du Nord. Le roi Joseph, commandant suprême, répondit à Marmont que l'envoi de tout renfort était impossible et lui ordonna de livrer bataille. Marmont hésita quelque temps à cause de sa grande infériorité numérique; mais, tandis que Wellington gagnait chaque jour du terrain, une armée espagnole, formée en Galice, s'avançait sur les derrières de l'armée de Portugal, qui allait se trouver ainsi entre deux feux. Dans cette position difficile, Marmont se décida à marcher en avant et à courir les chances d'un combat inégal contre Wellington. Les deux armées se rencontrèrent le 22 juillet 1812, près de Salamanque, dans une plaine dominée par deux mamelons isolés que l'on nomme *Arapiles*, et qui sont séparés l'un de l'autre d'environ deux cents toises. Chacun des états-majors des deux armées occupait un de ces mamelons. L'action s'engageait au gré de Marmont, quand, s'apercevant d'un faux mouvement dans sa ligne d'extrême gauche, il se prépare à monter à cheval pour se porter lui-même sur ce point. Au même instant, un coup de canon, tiré de l'*Arapile* occupé par les Anglais, lui fracasse le bras droit et lui fait deux profondes blessures dans le flanc. Wellington, qui avait jusque-là tâtonné, ne sachant trop s'il devait faire retraite ou attaquer, s'aperçoit du désordre produit par ce coup de canon, et il en profite en prenant vigoureusement l'offensive. Le duc de Raguse mis hors de combat, le commandement revenait par rang d'ancienneté au général Bonnet; mais une balle qui lui traverse la cuisse le force presque aussitôt de se retirer. Le général Clausel le remplace, reçoit un coup de feu au pied, mais reste à cheval. Au milieu des fluctuations de mouvements que produisaient ces successions de commandements, les Anglais gagnaient du terrain, et bientôt il fallut faire retraite sous la protection de la division Foy, qui contint vigoureusement l'ennemi. Malgré son énorme blessure, le duc de Raguse, presque mourant, voulut rester sur le champ de bataille, et ne cessa, pendant la retraite, de s'occuper du salut de l'armée. Lorsque enfin elle fut arrivée derrière le Douro, où elle put se reformer tranquillement, il se fit transporter à Burgos, et de là en France.

Ses plaies n'étaient pas encore cicatrisées quand s'ouvrit la campagne de 1813; mais, impatient qu'il était de réparer son échec des *Arapiles*, il sollicita avec ardeur de Napoléon la permission de combattre, et partit le bras en écharpe, pour prendre le commandement du 6e corps. A Lutzen, où il eut ses habits criblés de balles, à Bautzen, à Wurtzen, à Dresde, à Dippoldiswald, à Falkenheim, enfin dans l'épouvantable boucherie de Leipzig, où il reçut deux blessures et eut quatre chevaux tués sous lui, à Hanau, partout enfin le duc de Raguse déploya un talent supérieur, accompagné du plus brillant courage.

Bientôt huit cent mille ennemis, recrutés dans toute l'Europe, s'avancent sur la France épuisée. Arrivés aux bords du Rhin, ils s'arrêtent comme effrayés de leur audace, n'osant toucher ce sol brûlant qui dévora jadis une première invasion. Enfin ils entrent par trois points: Blücher par le Rhin, Schwartzenberg par la Suisse, et Wellington par les Pyrénées. On sait le magnifique épisode de la campagne de France. Jamais Napoléon ne fut plus grand, plus audacieux, plus fécond, plus admirable. Quand on pense que, n'ayant jamais sous sa main plus de trente, quarante ou cinquante mille hommes, obligés de marcher et de combattre jour et nuit, il est parvenu, pendant près de deux mois, à arrêter, couper, désorganiser, briser, par la rapidité foudroyante de ses manœuvres, les opérations combinées de trois grandes armées, on se demande quel nom militaire peut, dans l'histoire ancienne et moderne, être rapproché du sien. Mais, hâtons-nous de le dire, parmi tous ses lieutenants, nul ne le seconda plus activement que le duc de Raguse; jusqu'à cette fatale journée qui le vit ternir, au dernier moment, sa gloire qu'un jour de retard eût conservée pure et sans tache, jamais le maréchal, à son tour, n'avait été plus admirable de talent, d'in-

trépidité et de dévouement. Chargé de tenir tête, avec cinq ou six mille hommes d'infanterie et douze à quinze cents chevaux, aux flots d'ennemis qui débouchaient par le Rhin, de Manheim à Coblentz, le duc de Raguse commença par suivre, en combattant sans cesse, le mouvement rétrograde des deux autres corps d'armée des ducs de Tarente et de Bellune, qui devaient, conjointement avec lui, couvrir la ligne du Rhin; on recula jusqu'à Brienne, où Napoléon arriva pour livrer la première bataille. La nuit seule mit fin à l'action; et l'empereur, jugeant la partie trop inégale, ordonna la retraite sur la rive gauche de l'Aube, par le pont de Lesmont. Le duc de Raguse resta sur l'autre rive pour protéger ce mouvement, qui s'opéra pendant la nuit. Au matin, le pont coupé, le maréchal se trouve seul sur la rive droite avec une poignée d'hommes, pour faire tête aux vingt-cinq mille Bavarois du général Wrède, qui s'apprête à le tourner pour lui couper toute retraite. Les Bavarois barraient le passage de la Voire au village de Rosnay. Cerné d'un côté par l'Aube, et de l'autre par l'ennemi, le duc de Raguse met l'épée à la main, harangue ses soldats; à sa voix, à sa suite, nos braves s'élancent, la baïonnette en avant, et ce petit corps d'armée passe glorieusement sur le ventre aux vingt-cinq mille Bavarois. « Si de temps à autre, dit un écrivain en racontant ce bel exploit du maréchal, si de temps à autre la muse de l'histoire croit devoir arracher quelques feuillets de son livre, qu'elle conserve du moins, pour l'honneur du duc de Raguse, la page où le combat de Rosnay se trouve inscrit. Cette journée suffira pour justifier la confiance que Napoléon mettait dans l'intrépidité de Marmont [1]. »

Tel il avait été à Rosnay, tel le maréchal se montra à Champaubert, où il décida la victoire en détruisant le corps entier des grenadiers russes du général Alsufiew, fort de neuf mille hommes; à Vauchamps, où, poursuivant pendant toute la nuit Blücher mis en pleine déroute, il arriva jusqu'à Étoges, pour enlever le prince Ouroussouf avec presque toute sa division; à Gué-à-Trem, où, réuni à Mortier, il battit Blücher et sauva une première fois Paris; à Neuilly-le-Saint-Front, où il eut encore un cheval tué sous lui.

Mais nos faibles corps d'armée ne pouvaient arrêter toujours des masses sans cesse renouvelées. Napoléon ordonne à Marmont et à Mortier de se porter sur l'Aisne, et de reculer en bon ordre pour couvrir Paris, pendant qu'il manœuvrera sur les derrières de l'ennemi. Malheureusement les deux maréchaux, après avoir opéré pendant quelque temps ce mouvement, persuadés, sur de faux rapports, que Napoléon faisait sa retraite sur eux, crurent devoir se porter au-devant de lui, et, s'avançant jusqu'à Fère-Champenoise, ils vinrent donner tête baissée au milieu de toute la masse des alliés. Ils luttèrent pendant tout un jour, et furent écrasés; obligés de battre en retraite, ils reculaient rapidement vers Paris, lorsque, parvenus à la Ferté-Gaucher, ils se trouvèrent tout à coup enveloppés par d'autres corps prussiens, qui, arrivant par les routes de Reims et de Soissons, tombèrent de nouveau sur eux. Dans une situation aussi désespérée, toute autre troupe se serait rendue prisonnière; mais ce débris d'armée française, épuisé par vingt combats, rompit les lignes de fer qui l'entouraient, força le passage, et arriva tout sanglant, le 29 mars au soir, sous les murs de Paris, précédant de quelques pas la multitude russe, autrichienne et prussienne qui, n'ayant pu l'arrêter, le suivait.

Cependant la terreur était dans Paris, et l'intrigue fomentait la terreur; rien n'avait été prévu ni préparé pour la défense. Bien que les deux maréchaux ignorassent la situation de l'Empereur resté derrière eux, ils n'en résolurent pas moins de défendre la capitale jusqu'à la dernière extrémité. Leur reste d'armée ne se montait pas à douze mille hommes; mille hommes de la garde impériale, quatre mille conscrits restés dans Paris, huit à dix mille braves Parisiens, sortirent de la ville sous la conduite de Moncey, pour venir prendre part au combat, et l'École Polytechnique, formée en compagnie d'artillerie, leur apporta l'appui de son patriotisme et de son talent. Durant ce temps, cent vingt mille ennemis, rassurés par des communications venues de l'intérieur, se préparaient à l'attaque. Le lendemain, 30 mars, dès cinq heures du matin, la bataille s'engagea sur divers points. N'ayant à m'occuper que du duc de Raguse, je dirai qu'à la tête de cinq mille hommes formant le 6e corps, chargé de la défense de la ligne de Romainville à Bagnolet, il se battit avec acharnement contre toutes les forces du général russe Barclay de Tolly; conduisant lui-même ses faibles colonnes à l'attaque, vingt fois le maréchal affronta la mort. Cependant le nombre des ennemis augmentait à chaque minute; la première ligne se trouva forcée, et le duc, obligé de reculer, prit position à 500 toises en arrière, au village de Belleville. A midi et

[1] *Manuscrit de* 1814, par le baron Fain, p. 87.

demi, le roi Joseph, chargé par Napoléon du commandement suprême, envoya au duc de Raguse une lettre pour lui annoncer son départ de Paris et l'autoriser, si sa position l'exigeait, à traiter avec l'ennemi : malgré cette autorisation, le maréchal, espérant toujours, résolut, avec l'assentiment de son état-major, de continuer le combat. Une division de grenadiers russes s'était avancée jusqu'au milieu de la grande rue de Belleville. Accompagné de tout son état-major, le maréchal ranime ses soldats, les conduit à la baïonnette sur les Russes, les refoule d'un seul choc, et rentre en communication avec la barrière. Trois généraux tombèrent blessés autour de lui; son habit et son chapeau étaient criblés de balles. Malgré tous ses efforts, vers la fin du jour, l'ennemi, maître des hauteurs de Belleville et de Ménilmontant, commençait à jeter des bombes sur Paris. Le duc de Raguse crut alors que le salut de la ville était assez compromis pour user de l'autorisation donnée par le roi Joseph quatre heures auparavant; il instruisit de sa résolution son collègue le duc de Trévise, qui venait également, après une vigoureuse résistance, de se retirer vers les barrières de Montmartre. Les deux maréchaux débattirent à la Villette, avec les plénipotentiaires ennemis, les bases d'une convention, et pendant qu'ils la signaient à Paris, à deux heures du matin, Napoléon, précédant son armée d'un jour de marche, arrivait enfin aux avant-postes ennemis pour apprendre que tout était consommé.

Différents écrivains, s'appuyant sur une phrase que Napoléon a rétractée plusieurs fois, ont fait un crime au duc de Raguse de cette capitulation, comme s'il pouvait exposer Paris au bombardement et à l'assaut inévitable du lendemain, dans l'attente de l'Empereur dont il ignorait complétement la position. On a dit que les alliés n'avaient plus de munitions. Si cela était vrai, on l'a su depuis; mais qui le savait alors? On a ajouté : « Paris pouvait tenir encore deux jours. » Cette assertion a été réfutée par tous les juges compétents, et Napoléon lui-même, sur le rapport du colonel Fabvier, aide de camp du duc de Raguse, se déclara, le lendemain, très-satisfait de la défense, ordonna un travail d'avancement pour les troupes qui y avaient coopéré et lorsqu'au sortir de Paris le maréchal arriva à Fontainebleau, il le reçut à bras ouverts. Quant à l'opinion des citoyens de Paris sur la possibilité de la défense, il suffira, pour que le lecteur en juge, de lui apprendre que dans la nuit du 31 mars, au moment où les deux maréchaux, retirés dans l'hôtel du duc de Raguse, hésitaient encore à signer, M. Laffitte, dont on ne suspectera sans doute pas le patriotisme, vint les supplier, au nom de toute la bourgeoisie parisienne, de signer au plus vite [1].

Cependant tout n'est pas perdu pour l'Empereur : le duc de Raguse, évacuant la capitale à la tête du 6e corps, place son quartier général à Essonne, d'où il couvre Fontainebleau, tandis que Napoléon, ralliant sur ce point les cinquante mille hommes qui lui restent, se prépare, en désespoir de cause, soit à attaquer les alliés perdus dans les rues de Paris, soit à attendre, pour agir, qu'ils aient évacué la ville dans la crainte d'une attaque, et, tout en se préparant, il demande à traiter.

[1] La phrase de Napoléon qui a produit cette confusion dans les faits imputés au duc de Raguse est celle de sa proclamation au retour de l'île d'Elbe, où il est dit : *La trahison du duc de Raguse livra la capitale et désorganisa l'armée.* Cette assertion, matériellement fausse, qui inculpait non-seulement le duc de Raguse, mais encore le loyal duc de Trévise, mais encore tous les officiers généraux qui avaient adhéré à la capitulation, souleva des réclamations universelles. Le brave colonel Fabvier, un des signataires de cette capitulation, fit remettre à l'empereur une protestation très-vive et très-détaillée, où, après avoir prouvé la fausseté de l'inculpation, il rappelait à Napoléon que lui-même s'était déclaré fort content de la défense de Paris. Napoléon répondit que la phrase de sa proclamation lui avait paru une *nécessité de politique,* mais qu'il savait parfaitement que chefs et soldats avaient fait leur devoir à la bataille de Paris.

Plus tard, à Sainte-Hélène, l'Empereur s'est fait à son tour un devoir de rétracter sa proclamation en spécifiant nettement où commençait la *trahison* et quels étaient les *traîtres.* «LE MARÉCHAL MARMONT, dit-il, N'A POINT TRAHI EN DÉFENDANT PARIS. L'armée, la garde nationale parisienne, la jeunesse des écoles, se sont couvertes de gloire sur les hauteurs de Montmartre. Mais l'histoire dira que, sans la défection du 6e corps *après l'entrée des alliés à Paris,* ils eussent été forcés d'évacuer cette grande capitale; car ils n'eussent jamais livré bataille en ayant derrière eux Paris, qu'ils n'occupaient que depuis trois jours; ils n'eussent point violé ainsi toutes les règles de l'art de la guerre. Les malheurs de cette époque sont dus aux défections DES CHEFS DU 6e *corps* et de l'armée de Lyon, et aux intrigues qui se tramaient dans le Sénat [1] » Nous allons voir plus loin la part de Marmont à la défection *des chefs* du 6e corps.

[1] MÉMOIRES DE NAPOLÉON, écrits sous sa dictée par M. de Montholon. Tome II, page 274

Quoique circonvenu par l'intrigue politique, l'empereur Alexandre refusait de se prononcer sur la question de dynastie. Le Sénat proclame la déchéance, et le duc de Raguse fait passer cet acte à Napoléon, qui se décide alors à abdiquer en faveur de son fils; il envoie trois de ses généraux pour porter cet acte à Alexandre, en les chargeant d'en conférer avec Marmont à leur passage à Essonne. Marmont, touché de la confiance de l'Empereur, apprend à ses collègues qu'il a reçu, le matin même, un message du Sénat; qu'après avoir consulté ses généraux, la majorité a été d'avis qu'il fallait obéir au Sénat, traiter avec Schwartzenberg, quitter la position d'Essonne et découvrir l'Empereur en faisant un mouvement sur Versailles; mais que, puisqu'il s'agit de soutenir la cause du roi de Rome, il va partir avec eux pour Paris, en défendant à ses généraux tout mouvement sur Versailles. Pendant que les trois négociateurs discutaient avec Alexandre, chez M. de Talleyrand, le duc de Raguse attendait chez le maréchal Ney le résultat de la conférence, lorsqu'il voit entrer son aide de camp, le colonel Fabvier, pâle et défait, qui lui apprend que le mouvement prohibé par lui est exécuté par ses généraux, que ses troupes traversent les cantonnements russes, en se dirigeant sur Versailles, et laissent Fontainebleau à découvert.

Au même instant un aide de camp russe entrait chez M. de Talleyrand, pour transmettre la même nouvelle à Alexandre, qui rompt alors la conférence et tranche la question en déclarant qu'il ne traitera plus avec Napoléon, *ni avec aucun membre de sa famille.*

Cependant, au récit du colonel Fabvier, le maréchal Marmont paraît en proie au plus violent désespoir et parle de se brûler la cervelle; son aide de camp lui objecte qu'il vaut beaucoup mieux monter à cheval et courir à Essonne pour arrêter le fatal mouvement. Il approuve cette idée, se prépare à l'exécuter; puis, se ravisant tout à coup, il dit qu'il veut d'abord consulter les trois maréchaux qui sont à l'hôtel Talleyrand. Il s'y rend, s'abouche avec les souverains, et au retour tout est changé : il ne veut plus courir à Essonne; le mouvement s'opère, et laisse la personne de Napoléon à la discrétion des alliés.

Tel est le fait qui pèsera sur la mémoire du duc de Raguse; par son inaction, son silence et ses actes postérieurs, il a assumé sur lui toute la responsabilité de la défection *des chefs du 6e corps,* dont il était le chef suprême. Vainement il s'est appuyé pour sa justification sur l'acte de déchéance formulé par le Sénat; il était soldat, il était le plus aimé des généraux de Napoléon, auquel il devait tout; une position importante lui était confiée : il ne pouvait l'abandonner que par la force ou sur l'ordre de son chef. L'*honneur militaire,* qu'il devait invoquer le 28 juillet 1830, le trouva infidèle à ses lois le 4 avril 1814; et pourtant il est impossible de voir dans ces fluctuations de Marmont le caractère d'une trahison préméditée.

Nommé par Louis XVIII commandant d'une des quatre compagnies des gardes du corps, le duc de Raguse suivit le roi fugitif à Gand, revint avec lui par Waterloo, fut nommé l'un des quatre majors généraux de la garde royale, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, chevalier commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, jouit à la cour d'une faveur marquée, et eut le malheur de s'associer de fait ou de parole à quelques actes fâcheux du nouveau gouvernement. C'est surtout cette partie de la carrière du duc de Raguse qui justifie le mot de Napoléon sur lui : *La vanité qui a perdu Marmont.*

On eût dit, en effet, à cette époque, que le maréchal avait conquis tous ses grades à Coblentz. Oubliant tout son passé, hormis sa naissance patricienne, enivré de ses liaisons de cour et d'aristocratie, on le voyait se pavaner dans les salons les plus hostiles à nos souvenirs nationaux, écouter de sang-froid certaine duchesse du faubourg Saint-Germain foulant aux pieds la gloire de l'Empire et se livrant aux philippiques les plus fougueuses contre cette *canaille bonapartiste* qui avait prétendu faire la loi à l'Europe. L'ex-aide de camp du général en chef de l'armée d'Italie, devenu chevalier du Saint-Esprit, souriait gracieusement à ces invectives, comme si ce n'était pas aussi sa gloire à lui que l'on outrageait. En le voyant déroger ainsi, une femme du monde se rencontrait déjà avec Napoléon; car elle disait de lui : « Marmont, c'est la dignité sacrifiée à la vanité. »

Lors des troubles de Lyon, en 1817, le duc de Raguse fut chargé par le roi d'aller pacifier cette ville, alors en proie aux excès du terrorisme royaliste; il s'acquitta de cette tâche avec une fermeté de modération qui lui fit le plus grand honneur; destituant hardiment toutes les autorités réactionnaires, ouvrant les prisons, poursuivant les délateurs, punissant les furieux, il rétablit le calme, et Louis XVIII, qui était alors sans contredit le

royaliste le plus raisonnable de France, témoigna au maréchal sa satisfaction en le nommant ministre d'État.

C'est vers ce temps que le duc de Raguse, possesseur, en Bourgogne, de vastes propriétés et de grandes manufactures, commença à se livrer à des spéculations, à des expériences agricoles et industrielles qui tournèrent mal, et menacèrent de compromettre la fortune considérable qu'il tenait de sa femme, mademoiselle Perregaux. Il en résulta entre les deux époux, dont l'union n'était pas déjà très-intime, de nombreux et bruyants débats judiciaires qui se terminèrent par une séparation de corps et de biens.

Quand l'empereur Nicolas monta sur le trône de Russie, le duc de Raguse lui fut envoyé, par Charles X, comme ambassadeur extraordinaire, et fut reçu à Pétersbourg avec les plus grands honneurs.

J'ai déjà parlé, en commençant, de sa conduite en juillet; elle fut, à mon avis, honorable, autant que le comportait la plus horrible situation qui puisse être faite à un soldat partagé entre des devoirs incompatibles.

On connaît la scène de Saint-Cloud, après l'évacuation de Paris; on sait comment le Dauphin, à la vue du maréchal qui venait de souffrir pour sa cause plus que la mort, se précipita sur lui, furieux, lui arrachant son épée, et lui jetant à la face l'épithète de *traître*. Quelques heures après, revenu à la raison, et sur l'ordre de son père, « juge plus équitable, dit le duc de Raguse, parce « qu'il fut abusé lui-même, » le duc d'Angoulême présenta ses excuses au maréchal, en lui offrant la main; le maréchal rendit les excuses, salua avec respect et se retira : le coup avait été trop sensible pour qu'il pût l'oublier si facilement. Dans le trajet de Rambouillet à Cherbourg, le duc de Raguse, se jugeant obligé, par délicatesse, d'accompagner la famille royale jusqu'en Angleterre, crut devoir, en même temps, déclarer formellement aux commissaires de la révolution triomphante qu'il adhérait au nouveau gouvernement.

Après l'installation de Charles X au château de Lullworth, le duc partit pour l'Allemagne, se rendit à Vienne, accomplit ensuite son grand voyage d'Orient, et, après quelques autres excursions dans diverses parties de l'Europe, il retourna dans la capitale de l'Autriche, où il semble avoir fixé son séjour. C'est là qu'il se trouve encore en ce moment. Parfaitement accueilli par l'aristocratie viennoise, vivant de cette vie du grand monde qui convient à son esprit, à ses habitudes, à ses goûts, le maréchal serait heureux si les faveurs de l'étranger pouvaient dédommager un Français des antipathies de la France.



M. de Humboldt

(ALEXANDRE).

> Les siècles dans lesquels se révèle la vivacité du mouvement intellectuel offrent le caractère distinctif d'une tendance invariable vers un but déterminé : c'est l'active énergie de cette tendance qui leur imprime de la grandeur et de l'éclat.
>
> EXAMEN CRITIQUE DE L'HISTOIRE DE LA GÉOGRAPHIE DU NOUVEAU CONTINENT. (Introduction.)

Ces paroles, que M. de Humboldt applique au quinzième siècle, peuvent aussi s'appliquer au dix-neuvième. Entre toutes les tendances intellectuelles qui se partagent, qui se disputent notre époque, il en est une qui domine et embrasse en quelque sorte toutes les autres, et par laquelle ce siècle, inférieur peut-être au passé sur quelques points, semble appelé à manifester la puissance de l'esprit humain dans des proportions inconnues aux âges précédents.

Cette tendance, qui formera, je pense, aux yeux de l'avenir, le caractère distinctif du temps présent, est celle qui pousse avec une énergie toujours croissante le genre humain vers l'étude pratique des sciences naturelles. Jamais à aucune époque la notion scientifique de la nature et de ses produits si variés, l'étude de ses lois si mystérieuses, l'application de ses forces si gigantesques, ne furent poursuivies avec une ardeur si extraordinaire et des résultats si prodigieux.

Profitant de tous les travaux, de toutes les découvertes des siècles antérieurs, notre siècle aspire à faire marcher d'un même pas toutes les catégories de la science, à les unir en une synthèse puissante dont il se sert comme d'un levier pour remuer le monde. Car si c'est aussi un but déterminé, ce n'est pas précisément un but spécial qu'il poursuit; ce n'est pas, comme au quinzième siècle, par exemple, la découverte de régions inconnues qu'il pressent et prépare; c'est mieux que cela : c'est l'asservissement complet de la matière, c'est l'exploration, l'exploitation, la possession du globe entier; c'est en quelque sorte l'anéantissement de l'espace et du temps, la domination des airs, de la terre et des flots, qui semblent le but de ses audacieux efforts. Jamais on ne prit plus au sérieux le grand mot de Colomb à Isabelle : *El mondo es poco :* le monde est petit. Vainement la nature irritée se débat sous l'étreinte de ce Titan nouveau; vainement elle le brûle de ses feux; vainement elle l'engloutit dans ses eaux; vainement elle l'écrase entre ses bras puissants; elle anéantit les hommes, mais l'homme lui échappe toujours, et toujours plus ardent, toujours plus infatigable, toujours plus opiniâtre, puisant dans une lutte éternelle une force toujours nouvelle, l'esprit humain s'acharne à sa grande proie.

A des époques d'une activité scientifique si prononcée et dont les efforts si variés convergent vers un si grand but, il faut des esprits vastes pour embrasser d'un coup d'œil tout l'ensemble du mouvement, coordonner, comparer, féconder les résultats obtenus, et agir tour à tour sur chaque point avec une force propre augmentée des forces

de tous. La science contemporaine compte plusieurs de ces hommes universels, de ces têtes encyclopédiques de la famille des Cuvier, et M. Alex. de Humboldt est sans contredit une des organisations de ce genre les plus extraordinaires dont puisse se glorifier notre siècle. S'il n'a peut-être pas toute la profondeur et toute la puissance du génie de Cuvier, il en a toute la fécondité, toute la variété et toute l'étendue.

Il est difficile d'énumérer tout ce qu'est M. de Humboldt, mais il est encore plus difficile d'expliquer ce qu'il n'est point. Je ne saurais vraiment dire quelle partie des connaissances humaines est étrangère aux investigations de l'illustre savant prussien : géographe, géologue, physicien, chimiste, astronome, botaniste, philosophe, moraliste, économiste, homme d'État au besoin, homme du monde toujours, voire même poëte, car il a écrit deux volumes de prose purement descriptive, où brille un sentiment poétique des plus remarquables; connaissant littéralement *comme sa poche* notre misérable petite planète, l'ayant étudiée et explorée dans tous les sens, en dessus et en dessous, du levant au couchant, de l'équateur aux pôles, dans ses cavernes les plus profondes et sur ses plus hautes montagnes, dans ses plus terribles volcans et sur ses mers les plus orageuses, dans ses innombrables produits du règne minéral, végétal et animal, dans ses habitants de toutes les espèces et de toutes les couleurs, dans l'histoire, les mœurs, l'organisation sociale et politique de ces mêmes habitants; possédant de plus une connaissance aussi étendue des phénomènes du ciel que de ceux de la terre; n'ayant pas son pareil pour déterminer une longitude et une latitude, observer, décrire une étoile, une éclipse, une comète, et embrasser dans son ensemble le mouvement général des astres; capable de se tirer d'affaire tout seul dans une barque au milieu de l'Océan avec une voile, un gouvernail, une boussole et un télescope; sachant, en un mot, *par cœur* son zodiaque, son globe terrestre et son humanité, dont il parle toutes les langues [1], M. Alex. de Humboldt a trouvé encore le temps de faire entrer dans sa prodigieuse intelligence toutes les facultés qui constituent un chambellan accompli : la science du monde, des salons, des intrigues, des *cancans* politiques, diplomatiques et autres. Sur ce point, M. de Humboldt en remontrerait à la femme de cour la plus verbeuse, la plus spirituelle, la plus caustique et la plus mordante. Sa conversation célèbre est aussi redoutée par les absents qu'elle est recherchée par ceux qui l'écoutent. C'est en sortant d'un entretien avec lui qu'un écrivain, prévoyant sans doute le sort qui l'attendait, a trouvé cette phrase charmante : « M. de Humboldt a l'habitude de n'épargner « guère que la personne à laquelle il parle. En « l'écoutant, on est toujours plus avide de l'entendre, et l'on tremble de le quitter [2]. »

N'ayant ni le temps, ni la place, ni le savoir nécessaires pour donner ici une appréciation dogmatique et détaillée de tous les travaux de l'illustre savant, je me contenterai de les énumérer succinctement et de mon mieux dans leur ordre chronologique.

Frédéric-Henri-Alexandre baron de Humboldt, issu d'une famille riche et distinguée de la Prusse, appartient encore à cette fameuse et productive année que nous avons déjà rencontrée si souvent. Il est né à Berlin le 14 septembre 1769; c'est le frère cadet du baron Charles-Guillaume de Humboldt, mort en avril 1835, après avoir inscrit son nom dans l'histoire, comme philologue, par ses savantes recherches sur la langue et la poésie des Grecs, sa traduction de Pindare, celle de l'*Agamemnon* d'Eschyle, ses *Recherches sur les habitants primitifs de l'Espagne au moyen de la langue basque;* sa *Lettre à M. Abel de Rémusat sur la nature des formes grammaticales en général et sur le génie de la langue chinoise en particulier,* mais surtout, comme homme d'État, par sa coopération active à toutes les grandes affaires de son pays et de son temps, soit à titre d'ambassadeur prussien sous l'empire, soit plus tard, après la chute de Napoléon, à titre de ministre de l'intérieur et de l'instruction publique en Prusse.

Les deux frères reçurent une éducation brillante. Le jeune Alexandre, dont j'ai plus particulièrement à m'occuper ici, fut confié par son père aux soins d'un savant distingué, M. Kunth, entre les mains duquel il manifesta de bonne heure une intelligence précoce et rare. Il fréquenta successivement les universités de Berlin, de Gœttingue, de Francfort-sur-l'Oder; il étudia même pendant

[1] A ce titre nous pourrions presque revendiquer M. de Humboldt comme une de nos gloires, car c'est dans notre langue qu'il a écrit presque tous ses ouvrages, avec une facilité et une distinction de style étonnantes chez un étranger.

[2] Lerminier. *Au delà du Rhin*, t. 2, p. 26.

quelque temps à l'école spéciale de commerce de Busching, établie à Hambourg. — A la fin de ses études universitaires, sa famille désirait le pousser dans la carrière des emplois publics, mais ses goûts étaient ailleurs ; il aimait passionnément les sciences, spécialement la physique et l'histoire naturelle; il eut bientôt classé dans sa tête toutes les nomenclatures où se trouvaient distribuées les connaissances acquises, et alors il se sentit pris d'un ardent désir d'étudier la nature dans son grand livre.

« J'avais éprouvé, dit-il lui-même, j'avais éprouvé dès ma première jeunesse le désir ardent d'un voyage dans des régions lointaines et peu visitées par les Européens. Ce désir caractérise une époque de notre existence où la vie nous paraît comme un horizon sans bornes, où rien n'a plus d'attraits pour nous que les fortes agitations de l'âme et les dangers physiques. Elevé dans un pays qui n'entretient aucune communication directe avec les colonies des deux Indes; habitant ensuite des montagnes éloignées des côtes, je sentis se développer progressivement en moi une vive passion pour la mer et pour de longues navigations. Le goût des herborisations, l'étude de la géologie, une course rapide faite en Hollande, en Angleterre et en France, avec un homme célèbre, M. George Forster, qui avait eu le bonheur d'accompagner le capitaine Cook dans sa seconde navigation autour du globe, contribuèrent à donner une direction déterminée aux plans de voyage que j'avais formés à l'âge de dix-huit ans. Ce n'était plus le désir de l'agitation et de la vie errante; c'était celui de voir de près une nature sauvage, majestueuse et variée dans ses productions; c'était l'espoir de rechercher quelques faits utiles aux sciences, qui appelaient sans cesse mes vœux vers ces belles régions situées sous la zone torride. Ma position individuelle ne me permettant pas d'exécuter alors des projets qui occupaient si vivement mon esprit, j'eus le loisir de me préparer pendant six ans aux observations que je devais faire dans le nouveau continent, et de parcourir différentes parties de l'Europe [1].

C'est pendant ces six ans de préparation, à la suite d'un voyage entrepris avec Forster, que le jeune de Humboldt publia, à vingt et un ans, son premier ouvrage, sous le titre d'*Observations sur les basaltes du Rhin* (1790). Ce livre, remarqué dans le monde savant, ne fit qu'exciter, dans son auteur, le goût d'études plus étendues et plus approfondies. Il se rendit dans ce but à la célèbre école des mines de Freyberg, que dirigeait alors le savant minéralogiste Werner. Enseveli pendant deux ans dans ces vastes galeries souterraines que le poëte Kœrner a chantées plus tard, M. de Humboldt, tout en étudiant les fossiles, eut l'idée neuve et heureuse de soumettre à l'observation de son esprit, à la fois analytique et généralisateur, la végétation qui s'opère dans les cavités où ne pénètre pas la lumière du jour, et cette étude eut pour résultat un second ouvrage publié en 1793, en latin, sous le titre de : *Specimen Floræ subterraneæ Freibergensis* (Flore souterraine de Freyberg), qui fit beaucoup plus de sensation que le premier, car il mettait en lumière une partie curieuse de la botanique, sur laquelle ne s'était pas encore portée l'attention des savants. A la suite de cet ouvrage, M. de Humboldt fut nommé successivement assesseur au conseil des mines de Berlin, puis directeur général de celles des principautés d'Anspach et de Bayreuth. Au bout de deux ans, s'apercevant que son emploi l'empêchait de se livrer à son ardeur toujours croissante pour l'étude des sciences, il y renonça.

Galvani venait d'enrichir le monde de sa belle découverte sur l'électricité par contact; M. de Humboldt, un des premiers, se passionna pour l'étude de ces phénomènes alors contestés; non content de répéter les expériences de l'inventeur, il en fit de nouvelles, et, pour plus de certitude, il expérimenta sur lui-même avec une telle énergie, qu'il se détériora le système nerveux et gagna des contractions nerveuses dans les membres dont il se ressent encore aujourd'hui. C'est alors qu'il publia en allemand, en 1796, ses expériences *sur le galvanisme, et en général sur l'irritation nerveuse et musculaire des animaux*. Le premier volume de cet ouvrage, enrichi de notes par le savant Blumenbach, a été traduit en français. A cette même époque, M. de Humboldt suivait avec ardeur, à Iéna, les leçons d'anatomie pratique du célèbre Loder.

Quand il se sentit suffisamment en fonds de connaissances théoriques, il voulut se préparer au grand voyage qu'il projetait, en explorant minutieusement l'Italie, qu'il visita deux fois, la Sicile et la Suisse, dont il examina de près les phénomènes géologiques. Il fit ensuite, en 1797, un long séjour à Vienne, où de superbes collections de plantes exotiques lui furent d'une grande utilité pour ses études préparatoires; il parcourut avec un savant géologue, M. Léopold de Buch, les cantons montagneux et agrestes du pays de Saltzbourg et de la Styrie; il était au moment de passer les

[1] *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent.*

Alpes du Tyrol quand la guerre, qui sévissait alors en Italie, le força de rétrograder.

Vers cette époque, un personnage éminent lui ayant proposé un voyage dans la haute Égypte, il accepta la proposition, et il avait déjà donné à ses études une direction conforme à ce nouveau plan, quand l'expédition de Bonaparte le fit avorter.

C'est alors que M. de Humboldt se rendit à Paris[1], où ses goûts, ses relations d'amitié et d'études devaient plus tard l'attirer si souvent. Il avait appris que le gouvernement français préparait une grande expédition de circumnavigation sous le commandement du capitaine Baudin ; il venait solliciter la permission d'en faire partie. Il l'avait obtenue, lorsque la guerre, subitement rallumée en Allemagne et en Italie, détermina le gouvernement à ajourner cette expédition.

Cruellement déçu dans ses espérances, et plus que jamais désireux de les réaliser, M. de Humboldt résolut alors d'entreprendre à ses frais le voyage au nouveau monde, en compagnie d'un jeune botaniste français avec lequel il s'était lié à Paris d'une étroite amitié, M. Aimé Bonpland, depuis si connu par sa longue captivité chez le dictateur du Paraguay, le fameux docteur Francia. Dans ce but il se rendit en Espagne, sollicita une audience du roi, exposa son projet, obtint un passe-port avec une lettre de recommandation pour les autorités du nouveau monde; muni de bons instruments de physique et d'astronomie, il s'embarqua, le 5 juin 1799, avec son ami, et arriva le 19 juin aux îles Canaries, après avoir couru plusieurs fois le danger d'être pris par des vaisseaux anglais et ramené en Europe.

Ici commence cette excursion de cinq ans et de neuf mille lieues à travers la partie la moins connue du nouveau monde, excursion où M. de Humboldt a, en quelque sorte, recommencé et complété la découverte de Christophe Colomb, en apportant à l'Europe un état de situation complet de l'Amérique, au point de vue de la topographie, de la physique, de la géologie, de la botanique, de l'astronomie, de la zoologie, et de l'état moral, social et politique des populations.

Renvoyant le lecteur à la belle collection qui a été le fruit de ce voyage, je dois m'en tenir à esquisser la marche des deux voyageurs[2]. Après un court séjour aux Canaries, durant lequel ils escaladèrent le pic de Téréniffe pour explorer l'intérieur et l'extérieur du volcan, M. de Humboldt et son compagnon se rendirent à Cumana, dans l'Amérique du Sud; plusieurs mois furent consacrés à visiter la côte de Paria, les missions des Indiens Chaymas, les provinces de la Nouvelle-Andalousie, de la Nouvelle-Barcelone, de Venezuela, et la Guyane espagnole. Après avoir recueilli une ample moisson de trésors en botanique et déterminé une foule de positions géographiques et astronomiques, les voyageurs se dirigèrent, en février 1800, de Caracas vers les vallées d'Aragua. Arrivés aux côtes de la mer des Antilles, ils marchèrent de Porto-Cabello jusqu'à l'équateur à travers les vastes plaines de Calabozo, d'Apura et des Llanos; à Saint-Fernando d'Apura, ils montent en canot et reviennent par l'Orénoque vers Barcelone et Cumana à travers les missions des Indiens Caraïbes. Ils passèrent là quelques mois, et se rendirent ensuite dans la Jamaïque, à Cuba. Ce qui les déterminait à donner cette direction à leur voyage, c'était la fausse nouvelle transmise par les journaux américains, que l'expédition ajournée du capitaine Baudin était sortie du Havre pour faire le tour du globe de l'est à l'ouest. Dans le but de la rejoindre, soit au Chili, soit à Lima, soit sur tout autre point des colonies espagnoles, les voyageurs frétèrent une petite embarcation pour se rendre du Batabano dans l'île de Cuba, à Porto-Bello, et de là, en traversant l'isthme de Panama, aux côtes de la mer du Sud. Ce n'est qu'à Quito, où ils arrivèrent après cinq mois de dangers et de fatigues de toute espèce, qu'une lettre de M. Delambre, secrétaire perpétuel de la première classe de l'Institut, leur apprit que le capitaine Baudin prenait la route du cap de Bonne-Espérance, sans toucher les côtes orientales ou occidentales de l'Amérique. Ainsi une erreur de journaliste leur fit faire, dans la saison des pluies, à travers des régions affreuses, un chemin de plus de huit cents lieues dans un pays qu'ils n'avaient pas l'intention de parcourir.

Enfin en janvier 1802, ils entrèrent épuisés à

[1] M. de Humboldt avait déjà fait un voyage à Paris en 1790; il me semble même lui avoir entendu raconter qu'on le força de travailler au Champ-de-Mars pour la cérémonie de la fédération; il s'y prêta, du reste, très-volontiers, étant alors, si je ne me trompe, chaud constitutionnel, et envoyant en Allemagne des pierres de la Bastille en guise de reliques.

[2] En me servant de l'ouvrage de M. de Humboldt, je mets aussi à profit, pour ce résumé, un article allemand du *Conversation's Lexicon* et un article du recueil publié par MM. Rabbe et Boisjolin.

Quito, où ils furent reçus avec la plus noble hospitalité dans la maison du marquis de Salva-Aligre. Ils consacrèrent plusieurs mois à se remettre de leurs fatigues, en explorant la province de Quito, si remarquable par ses montagnes colossales, ses volcans, sa végétation, ses monuments antiques et les mœurs des indigènes. Deux fois ils descendirent dans le cratère du volcan de Pichincha, et gravirent les sommets neigeux de l'Antisana et du Cotopaxi. Enfin ils se décidèrent à tenter l'ascension du pic le plus élevé du nouveau monde, du redoutable et inabordé Chimborazo. Enflammé par leur audace, le jeune fils du marquis de Salva-Aligre voulut s'associer à l'entreprise. Après d'incroyables efforts et des fatigues inouïes, les trois voyageurs gravirent jusqu'au point appelé *el Nevado del Chimborazo;* de là ils apercevaient devant eux le pic fameux, le roi de tous ces monts géants. Cette vue ranime leur courage; engourdis par le froid, privés de la quantité d'air nécessaire à la respiration, environnés de glaces éternelles sur lesquelles le moindre faux pas peut les faire rouler dans d'effroyables abîmes, ils marchent et montent toujours, quand tout à coup une large et profonde crevasse s'ouvre béante devant eux. Ils s'arrêtent désespérés; mais, apercevant à leur gauche un môle énorme de porphyre qui se projette au loin sur les monts inférieurs et forme le pic oriental le plus élevé, ils l'escaladent péniblement, et, le 23 juin 1802, s'y établissent à demi morts avec leurs instruments, à dix-neuf mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, à trois mille quatre cent quatre-vingt-cinq pieds au-dessus du point auquel était parvenu, en 1745, le célèbre la Condamine, enfin à une hauteur à laquelle nul homme ne s'était encore élevé. Ils tournèrent alors leurs instruments vers l'inabordable sommet situé à l'occident, et ce pic gigantesque, objet de leurs vains efforts, les dominait encore de deux mille cent quarante pieds. Cependant l'air avait perdu la moitié de sa densité ordinaire; les poumons recevaient à peine à chaque inspiration ce qu'il en fallait pour retenir la vitalité prête à s'échapper; le sang jaillissait de leurs yeux, de leurs lèvres, de leurs gencives. Après avoir scrupuleusement complété leurs calculs, les trois explorateurs se virent forcés de quitter ces régions mortelles.

De retour à Quito, ils se dirigent vers le fleuve des Amazones, descendent dans le Pérou par le dos des Andes, et arrivent à Lima; là, se séparant du marquis de Salva-Aligre, MM. de Humboldt et Bonpland partent pour le Mexique, arrivent à Mexico, explorent en tous sens, et sous tous les rapports, la patrie de Montezuma, mettent en ordre leurs immenses collections, reviennent à la Havane, passent de cette île à Philadelphie, visitent l'Amérique septentrionale, et puis enfin, après cinq ans d'absence, ils touchent au Havre de Grâce, à la fin de 1804, apportant à l'Europe le fruit précieux de leurs magnifiques travaux.

La vaste collection qui renferme toutes ces richesses se compose de sept parties successivement publiées par M. de Humboldt, et dont quelques livraisons restent, je crois, encore à publier.

La première partie se compose de la relation historique du voyage, avec un atlas géographique, géologique et physique; la seconde est intitulée : *Atlas pittoresque,* ou *Vues des Cordilières, et monuments des peuples indigènes du nouveau continent;* la troisième, *Zoologie*, ou *Anatomie comparée;* la quatrième, *Essai politique sur la Nouvelle-Espagne.* Ce dernier ouvrage offre en six divisions des considérations sur l'étendue et l'aspect physique du Mexique, sur la population, les mœurs des habitants, leur ancienne civilisation; il embrasse à la fois l'agriculture, les richesses minérales, les manufactures, le commerce, les finances, et la défense militaire de ces contrées.

La cinquième partie de la collection, intitulée : *Astronomie*, ou *Recueil d'observations astronomiques*, renferme toutes les observations faites par M. de Humboldt depuis le 12e degré de latitude australe jusqu'au 41e de latitude boréale, plus un tableau de près de sept cents positions géographiques, dont deux cent trente-cinq ont été déterminées pour la première fois par M. de Humboldt.

La sixième partie, intitulée : *Physique générale et géographie des plantes,* n'a pas été, je crois, publiée complétement, mais bien en partie, sous le titre d'*Essai sur la géographie des plantes.* Dans cet essai, M. Humboldt a réuni les éléments d'une science nouvelle, la *géographie botanique :* chaque région de l'empire végétal se trouve divisée et classifiée d'après des lois fixes, basées sur la comparaison des phénomènes que présente la végétation dans les deux continents.

Enfin la septième, renfermant plusieurs subdivisions, sous le titre général de *Botanique,* et publiée par M. Bonpland, conjointement avec MM. de Humboldt et Kunth, renferme plus de six mille espèces de plantes nouvelles dont les deux voyageurs ont enrichi le champ de la botanique.

La coordination, la rédaction et la publication de tous ces matériaux ont retenu M. de Humboldt à Paris pendant une grande partie de sa vie. Lié d'amitié avec tous nos savants, et spécialement avec MM. Arago et Gay-Lussac, il entreprit avec ce dernier un nouveau voyage scientifique en Italie; ils firent aussi en commun un grand nombre d'expériences magnétiques, et vérifièrent la théorie de M. Biot sur la position de l'équateur magnétique. En 1817, M. de Humboldt présenta à l'Académie des sciences une précieuse carte sur le cours de l'Orénoque; en 1818, il se rendit à Londres où l'appelaient les plénipotentiaires des puissances, pour avoir son opinion sur l'état politique des peuples de l'Amérique du Sud. Vers le même temps il avait formé un projet de voyage vers l'Inde orientale et le Thibet, pour lequel le roi de Prusse lui offrit à Aix-la-Chapelle un subside annuel de 12,000 thalers; mais le projet n'eut pas de suite. Il revint à Paris, où il publia en 1822 son *Essai géognostique sur le gisement des roches dans les deux hémisphères*. Dans la même année, lors du congrès de Vérone, le défunt roi de Prusse, qui l'aimait passionnément, voulut visiter l'Italie sous sa direction. En 1826, cédant aux sollicitations pressantes de ses compatriotes, il se rendit de Paris à Berlin, où il donna, pendant l'hiver de 1827, des leçons sur la géographie physique du globe, suivies par un immense concours d'auditeurs, et qu'il dut répéter, dans un autre local, pour le roi, la famille royale et le corps diplomatique. En 1828 il fit de nombreuses expériences sur la température de l'air dans les mines de la Prusse.

Enfin, au commencement de 1829, à soixante ans, saisi d'une nouvelle ardeur, il entreprit sous les auspices du gouvernement russe un grand voyage digne du premier. Accompagné de MM. Rose et Ehrenberg, il se dirigea vers la Sibérie et la mer Caspienne, traversa l'Oural, visita successivement Tobolsk, le pays des Mongols, les steppes des Kirghiz, des Kalmouks, Astrakan; revint, par le territoire des Cosaques du Don, à Moscou, et de là à Pétersbourg, le 13 novembre 1839, après avoir accompli en moins d'un an une excursion de 2,142 lieues, dont les résultats ont été exposés par lui sommairement dans l'ouvrage publié à Paris, en 1831, sous le titre de *Fragments de géologie et de climatologie asiatique*. Cet ouvrage doit, dit-on, être accompagné d'un autre plus considérable que les voyageurs publient en commun, et dont le premier volume a paru à Berlin en allemand, sous le titre de *Voyage dans l'Oural*.

Sans parler ici d'un grand nombre de mémoires adressés à l'Institut sur diverses questions, nous devons nous arrêter sur le dernier, et un des plus importants ouvrages de M. de Humboldt; c'est celui qu'on a publié récemment sous le titre d'*Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent, et des progrès de l'astronomie nautique au XVe et au XVIe siècle*. Dans cet ouvrage, qui forme quatre volumes, et qui est dédié à M. Arago, l'auteur, puisant dans les archives espagnoles, et joignant à l'étude de documents nouveaux la critique de la masse de documents publiés jusqu'à ce jour, passe en revue toutes les causes qui ont préparé la découverte du nouveau monde. Après avoir raconté toutes les tentatives isolées qui ont précédé ce grand événement, il l'expose dans tous ses détails, l'examine dans tous ses résultats par rapport au mouvement général qu'il a imprimé à l'esprit humain, et le poursuit jusque dans ses plus lointaines conséquences sur la civilisation des peuples de l'Occident, élevés par lui à une universalité d'action qui détermine la prépondérance de leur pouvoir sur le globe. Dans le savant ouvrage de M. de Humboldt, Colomb nous apparaît, non plus seulement comme un génie d'inspiration, un prophète heureux, mais comme un homme aussi grand par la raison que par l'imagination, aussi prudent que hardi, aussi habile dans l'exécution de son œuvre que puissant dans sa conception, tenant à son siècle par un certain côté d'erreurs, de préjugés scolastiques et de croyances mystiques, mais éminemment supérieur à ce siècle par la pénétration, la finesse extrême avec lesquelles il saisissait les phénomènes du monde extérieur; aussi remarquable comme observateur de la nature que comme intrépide navigateur, et s'élevant souvent avec une hardiesse étonnante, et unique à cette époque, de l'examen d'un fait isolé à la découverte des lois générales qui régissent le monde physique. A lui reviennent, à n'en pas douter, suivant M. de Humboldt, la découverte importante de la déclinaison magnétique, et celle, plus difficile encore, des variations que subit cette déclinaison quand on passe d'un lieu à un autre, découvertes dont il tira des déductions d'une grande portée et d'une exactitude parfaite.

L'ouvrage si remarquable de M. de Humboldt le serait, ce me semble, davantage encore si l'auteur n'avait pas adopté une forme de composition qui

en rend la lecture un peu pénible. Il y a longtemps que madame de Staël a dit avec raison des Allemands qu'ils savent bien penser, écrire, mais qu'ils ne savent pas composer un livre. Dans son désir de tout prouver, M. de Humboldt, non content d'entrecouper son œuvre d'appendices nombreux, n'écrit presque pas une ligne, quelquefois pas un mot, sans renvoyer le lecteur à une note plus ou moins détaillée au bas de la page, et qui détourne l'attention; si bien que chaque page est souvent divisée par moitié entre le texte d'une part, et de l'autre une série de notes explicatives et justificatives. Quoi qu'il en soit, ce bel ouvrage est digne, autant par la facilité de la forme que par l'importance du fond, du succès qu'il a obtenu, non-seulement dans le monde spécial des savants, mais encore parmi tous les lecteurs qui goûtent les travaux substantiels [1].

Nous avons déjà remarqué que la science n'a rien ôté à M. de Humboldt, en fait de séduction de langage, de goûts du monde, et de finesse d'esprit; ajoutons encore qu'elle ne lui a point cristallisé le cœur. Malgré la causticité proverbiale de l'illustre savant, on cite de lui mille traits de philanthropie et de bonté qui l'honorent. Prussien par la naissance et les affections, mais cosmopolite par ses études, ses voyages, ses facultés, ses goûts, étranger aux haines et aux préjugés nationaux, on l'a vu, dans de graves circonstances, user utilement de sa haute influence, tantôt en faveur de son pays vaincu et soumis à Napoléon, tantôt en faveur de la France écrasée sous la coalition. Si l'on en croit un écrivain [2], c'est surtout à son active intervention que l'on devrait la conservation du pont d'Iéna, menacé par la brutalité de Blucher; c'est encore à lui, à ses instances multipliées et à son crédit auprès du roi de Prusse, que Paris serait redevable de la non-exécution du projet formé par les rois coalisés, en 1815, de frapper la ville d'une contribution de guerre, en saisissant les principaux banquiers comme otages jusqu'au payement. Croirait-on, ajoute le même écrivain en parlant des nombreux bienfaits que M. de Humboldt a répandus généreusement autour de lui; croirait-on que celui qui dut avoir tant de livres, tant de collections de minéraux, tant d'herbiers, tant d'objets d'art d'un grand prix, que celui qui dépensa tant et de si fortes sommes pour se les procurer, croirait-on que cet homme n'a en son pouvoir ni livres, ni herbiers, ni minéraux! Il a tout distribué à ses amis, il en a fait souvent de même de son mobilier; M. de Humboldt semble ne posséder que ce qu'il donne. En revanche, tous les cabinets, tous les laboratoires, toutes les bibliothèques de l'Europe lui sont ouverts. Lorsqu'il est à Paris, il s'enferme souvent des semaines entières chez ses amis, tous empressés de le recevoir. C'est chez eux qu'il a exécuté ceux de ses travaux qui exigeaient des instruments ou des appareils scientifiques, ce qui fit croire longtemps qu'il avait plusieurs domiciles dans la même ville. Il est aisé d'imaginer, d'après son caractère, quels soins, quels mouvements il se donna pour secourir son ami Bonpland, dès qu'on eut appris son infortune. Il eut le pouvoir de remuer tous les gouvernements civilisés de l'ancien monde en faveur du naturaliste français, mais il ne put venir à bout de rompre ses fers [3].

Il va sans dire que M. de Humboldt est membre de toutes les sociétés savantes et décoré de tous les ordres de l'Europe. L'Institut de France le compte au nombre de ses plus illustres et de ses plus zélés correspondants. M. de Humboldt est célibataire; une belle dame de Paris lui demandant un jour s'il n'avait jamais été amoureux, il répondit qu'il n'avait jamais aimé que la science. Nous ne voudrions pas jurer cependant que l'illustre savant ne lui a jamais fait d'infidélité.

Après la science, ce que M. de Humboldt aime le mieux, c'est peut-être la vie de Paris. Il brocarde parfois la France, mais il a un grand goût pour elle, et vient souvent la visiter. C'est lui qui

[1] Nous avons parlé d'un ouvrage de prose descriptive qui révèle dans l'illustre savant prussien toutes les qualités d'un poëte. Cet ouvrage, publié en allemand en 1808 sous le titre de : *Ansichten der Natur, Tableaux de la Nature,* a été traduit en français par M. Eyriès, sous les yeux de l'auteur. Dans cette série de tableaux inspirés par l'aspect grandiose de la nature au nouveau monde, il y a des pages dignes de Chateaubriand.

[2] Rabbe.

[3] On sait qu'après son retour en Europe avec M. de Humboldt, M. Bonpland ayant entrepris un nouveau voyage en Amérique, et s'étant permis de pénétrer sur le territoire sacré du docteur Francia, fut saisi par cet original dictateur, qui, après l'avoir gardé neuf ans prisonnier malgré les réclamations de toutes les puissances européennes, lui rendit enfin sa liberté dans un jour de bonne humeur, en novembre 1829. M. Bonpland est mort depuis.

nous a apporté, en 1830, l'adhésion officielle du roi de Prusse au gouvernement de juillet, et il était très-satisfait de la mission. Paris l'a revu plusieurs fois depuis; il le possédait encore il y a quelques jours.

J'ai dit un mot, plus haut, de la conversation de M. de Humboldt; c'est quelque chose de fameux et de curieux qui vaut la peine d'être décrit. Vous entrez dans un salon; vous apercevez un vieillard de moyenne taille, au front chauve, entouré de cheveux blancs; vue dans son ensemble, sa figure vénérable porte la double empreinte de l'intelligence et de la bonté. Cependant, approchez un peu, et examinez cet œil brillant dont le regard vous arrive aiguisé d'une pointe de finesse qui touche à la malignité. Le vieillard ne parle pas encore, ou bien sa conversation roule sur les lieux communs de la pluie et du beau temps. Mais la maîtresse de la maison, qui connaît son homme et veut l'exploiter, presse la détente, à l'aide d'une question de voyage, politique, astronomie ou autres; le feu prend sur-le-champ; la parole de M. de Humboldt part comme un éclair, et l'éclair dure une demi-heure, une heure, deux heures, suivant les dispositions de l'illustre causeur. En général, on en a toujours au moins pour une demi-heure; mais, chose singulière, plus le monologue se prolonge, plus on craint de le voir finir : c'est d'un intérêt, d'une variété incroyable; et s'il se trouve là un auditeur habile, sachant à propos, par un mot jeté, détourner la piste du discours au cas où il ferait mine, ce qui d'ailleurs est très-rare, de s'obstiner dans tel ou tel sentier un peu fourré, alors on est véritablement ravi, et l'esprit éprouve une jouissance toujours croissante à suivre les évolutions inattendues de cette parole infatigable, qui se promène capricieusement à travers toutes les parties du monde et tous les sujets imaginables, semant sur son chemin la science, les vues politiques, les aperçus littéraires ou artistiques les plus originaux, les descriptions les plus curieuses, les récits les plus fantastiques, les anecdotes les plus piquantes, les sarcasmes les plus acérés, les plaisanteries et les bons mots à faire mourir de rire.

Ainsi, après avoir parlé des hiéroglyphes, M. de Humboldt passera tout à coup aux infortunes conjugales de M. A.; il quittera la question d'Orient pour traiter des amours orageuses de Mme B.; il abandonnera la Sibérie, descendra du Chimborazo, traversera l'Océan, ou sortira des mines du Freyberg pour se jeter brusquement sur quelque ridicule du jour ou de la veille; poëte enflé d'importance, philosophe nuageux, savant vétilleux, femme incomprise, homme d'État tapageur, journaux patriotes, journaux conservateurs, public payant les violons, tout lui est bon, rien ne lui échappe; malheur à qui tombe sous la main de ce Rivarol germanique et scientifique, car il n'épargne personne, et, sans être précisément méchantes, ses saillies sont des plus meurtrières.

Ajoutez que M. de Humboldt vous débite cette macédoine du ton le plus paternel du monde, la tête penchée, les yeux en terre, avec un imperturbable sang-froid, un léger accent allemand qui rend ses plaisanteries plus comiques encore, une parole rapide, inépuisable et variée qui va, va toujours, sans points ni virgules, où chaque phrase s'engrène dans la phrase précédente, et dont le tout semble mû à l'aide d'une machine à vapeur.

Quand on a ainsi entendu M. de Humboldt passer en revue les hommes et les choses, on a besoin de se souvenir que l'illustre et malicieux savant est, au fond, la plus excellente nature qui fut jamais, le caractère le plus désintéressé, le plus généreux et le plus dévoué; que sa vie n'a été qu'un continuel sacrifice à l'amour de la science; qu'à Berlin, où il jouit de toute la confiance du roi, dont il est chambellan, ne voulant pas être autre chose, il a toujours noblement usé de son influence en faveur des lettres, des sciences et des arts; qu'en un mot il a trouvé le secret de faire beaucoup de bien et de se faire aimer beaucoup en se moquant de tout le monde.



M. Alexandre Dumas.

> Ainsi nous voilà au XIXe siècle incapables de créer un idéal qui soit la représentation fidèle de notre développement réel. Les disciples de la Harpe, il est vrai, sont restés dans l'idéal, mais c'est celui des deux derniers siècles; il nous faut plus aujourd'hui, quoique nous ayons beaucoup moins.
>
> Revue française de mai 1830.

Voici un nom déjà bien usé, quoiqu'il compte à peine douze ans d'*immortalité*. Cependant nous le croyons appelé à vivre, sinon par sa valeur intrinsèque, au moins comme personnification d'une période curieuse de l'histoire de notre théâtre. Les révolutions littéraires, nous l'avons déjà dit ailleurs, sont inséparables des révolutions sociales, mais elles ne se produisent pas en même temps que celles-ci. Quand les unes sont accomplies, les autres commencent, et c'est surtout par le théâtre que la transformation de l'état social d'un peuple tend à se produire dans sa littérature avec le plus d'énergie.

« Le théâtre d'une époque, dit M. de Tocqueville, ne saurait jamais convenir à l'époque suivante, si, entre les deux, une importante révolution a changé les mœurs et les lois. On étudie encore les grands écrivains d'un autre siècle, mais on n'assiste plus à des pièces écrites pour un autre public : les auteurs dramatiques du temps passé ne vivent que dans les livres. Le goût traditionnel de quelques hommes, la vanité, la mode, le génie d'un acteur, peuvent soutenir quelque temps ou relever un théâtre aristocratique au sein d'une démocratie, mais bientôt il tombe de lui-même. On ne le renverse point, on l'abandonne [1]. »

Ces observations me semblent vraies, mais de même qu'avant de trouver la forme sociale qui lui convenait, la société nouvelle a passé à travers une série de mouvements désordonnés, de même la littérature, avant de se mettre en harmonie avec cette société nouvelle, subit une crise révolutionnaire analogue, et n'arrive à former une sorte d'unité littéraire, correspondante à l'unité sociale, qu'à travers l'anarchie la plus complète. C'est pourquoi il n'est pas exact de dire, avec M. de Bonald, dans un sens général et absolu, qu'une société a toujours son expression dans sa littérature; car il arrive souvent que rien ne ressemble moins, sous une foule de rapports, à une société qui a fait sa révolution, qu'une littérature qui commence ou poursuit la sienne.

C'est pourquoi aussi la révolution littéraire, et pour ne parler ici que du théâtre, la révolution dramatique qui a commencé à se produire en France dans les derniers temps de la Restauration, n'est pas sans analogie dans son développement avec la révolution sociale commencée en 1789.

De 1820 à 1828, le besoin de l'innovation dramatique se prononce de plus en plus; on désire, on cherche, on essaye des combinaisons nouvelles. Le sceptre de Racine et de Corneille, tombé aux mains des tragiques de l'empire, n'inspire pas plus de respect que jadis le sceptre de Louis XIV aux mains du faible Louis XVI; mais si l'on veut rajeunir la tradition, on ne veut pas encore rompre complétement avec elle. MM. Lemercier, Lebrun, Dela-

[1] *De la Démocratie en Amérique*, t. III, p. 166.

vigne et quelques autres, représentent assez bien, et à divers degrés, cette première période révolutionnaire qui peut être considérée comme le 1789 du théâtre. Cependant l'impulsion se renforce, le mouvement devient chaque jour plus énergique et plus intense. Déjà, à la fin de 1829, les Girondins et les Montagnards du théâtre commencent à l'emporter sur les Constituants. MM. Vitet et Mérimée ont publié, l'un ses *Scènes historiques*, l'autre son *Théâtre de Clara Gazul*. M. de Vigny a transporté sur la scène française l'*Othello* de Shakspeare; M. Victor Hugo a écrit *Cromwell*, *Marion Delorme*, et il prépare *Hernani;* enfin M. Alexandre Dumas a fait jouer *Henri III*.

Les journées de juillet arrivent sur ces entrefaites, et, avec ce dernier acte, cette conclusion modérée et paisible de la grande révolution politique, s'ouvre la période la plus fougueuse de la révolution théâtrale; le terrorisme dramatique le plus échevelé s'implante au milieu d'une société régulière, prosaïque et bourgeoise. Le théâtre est comme inondé d'une sanglante cascade d'égorgements, de massacres, d'incestes, d'adultères, de viols, d'accouchements clandestins, représentés, pour ainsi dire, au naturel, avec l'échafaud en perspective surmonté du bourreau, *deus ex machinâ*, le tout entremêlé de mascarades et de processions moyen âge, avec profusion de tabards, cuirasses, gantelets, cottes de mailles, épées de Milan, dagues de Tolède, coupes empoisonnées, échelles de cordes, et *ficelles dramatiques* de toute espèce. Quant au dialogue, qu'on dirait coulé dans le même moule, c'est un mélange uniforme de trivialité et d'enflure, plus riche de mots que d'idées, et tout farci de jurons féodaux : tête-Dieu! sang-Dieu! par la mort-Dieu! damnation! malédiction! Enfin c'est le 1793 du théâtre. Cette période dramatique embrasse les sept ou huit premières années qui suivent la révolution de juillet.

Pendant tout ce temps, l'art et la pensée semblent complétement subordonnés à la recherche de l'émotion produite par des effets matériels et à l'amusement des yeux. Ce terrorisme dramatique a plusieurs rapports avec le terrorisme politique; dans les deux systèmes, c'est la même réaction impétueuse et brutale contre toute tradition, toute règle, toute modération, toute sobriété, toute retenue, tout travail d'esprit et de langage; dans les deux systèmes, en politique comme au théâtre, il s'agit de produire le plus grand effet avec le plus de moyens possibles, abstraction faite du choix des moyens, de la justesse et de la durée de l'effet. Dans les deux systèmes, enfin, on retrouve, avec la même ardeur d'innovation, le même défaut d'originalité réelle; car, de même que, par aversion des institutions de la veille, les révolutionnaires de 1793 cherchaient du neuf dans un plagiat de Rome ou de Sparte, de même les révolutionnaires dramatiques de 1830, dans leur élan de réaction contre les formes cérémonieuses de la tragédie racinienne, semblent prêts, sous prétexte de progrès, à ramener le théâtre aux *mystères* et aux *soties* du douzième siècle. Voyez plutôt *Lucrèce Borgia* et *Don Juan de Marana*.

Cette crise révolutionnaire du théâtre a pour principaux représentants deux hommes, MM. Victor Hugo et Alexandre Dumas. M. de Vigny, qui n'est qu'un Girondin dramatique, se trouve naturellement débordé par eux, et durant quelques années la foule voit dans ces deux hommes les dieux de la scène française, les héritiers de Corneille et de Racine.

Nous ne reviendrons pas sur ce que nous avons dit ailleurs au sujet de M. Hugo. Grand poëte lyrique, prosateur doué d'une grande richesse de style, l'auteur des *Odes et Ballades*, des *Feuilles d'Automne* et de *Notre-Dame de Paris*, nous a toujours paru dépourvu, comme dramaturge, d'une supériorité réelle et durable. Le drame lui est fatal; il y perd la plus grande partie de ses qualités, en gardant tous ses défauts, et, par un travers d'esprit assez commun chez les hommes éminents, qui souvent ne tiennent à être que ce qu'ils ne sont pas, plus M. Hugo s'égare dans la voie dramatique, plus il s'y obstine. De *Cromwell* à *Ruy-Blas*, on peut compter une longue suite d'erreurs systématiques où le péché va toujours grossissant.

Bien inférieur à M. Hugo comme écrivain et comme poëte, M. Dumas lui est à notre avis supérieur comme dramaturge. M. Dumas avait reçu du ciel plusieurs qualités qui ne s'acquièrent pas : une grande verve d'imagination, une puissance incontestable d'invention, de disposition, et surtout d'action théâtrale, le sentiment des contrastes, et une intelligence assez vive de certains mouvements du cœur humain; mais il manquait de plusieurs qualités précieuses qui seules donnent aux autres la force et la vie; il n'avait pas le style, qui sans être, suivant nous, l'attribut le plus essentiel d'une œuvre, est cependant un des plus importants; or, le style s'acquiert, jusqu'à un certain point, par le

travail; mais il était surtout dépourvu de toutes ces qualités fondamentales d'étendue, de profondeur, de vérité, de justesse, d'équilibre, qui se puisent, non point dans l'ardeur factice d'une inspiration fiévreuse, mais dans le labeur assidu de la pensée, tantôt repliée sur elle-même, tantôt rayonnant au dehors pour chercher dans l'étude du passé ou dans l'observation du présent des moyens de contrôle, des points d'appui et de comparaison. En un mot, M. Alexandre Dumas avait à choisir entre la réflexion et l'improvisation; il a préféré l'improvisation : il a improvisé un théâtre, comme l'on improvisait, en 1793, un gouvernement. Il a pensé qu'avec une gibecière assez bien garnie de crimes de toutes couleurs, de poignards, d'échafauds, de bahuts et d'échelles de cordes de toutes grandeurs, on pouvait suffire aux exigences de l'esprit et du cœur humains. Or il est advenu de son théâtre, et de toutes les productions de même espèce, ce qu'il advint jadis du régime de 1793, dont la durée fut naturellement en proportion inverse de sa violence. Au sortir de la Terreur, la société du Directoire en était venue à détester jusqu'à la révolution elle-même dans les excès des révolutionnaires; par dégoût des sanglantes folies de la veille, elle semblait prête à rétrograder complétement dans le passé, lorsque arriva l'homme qui devait souder l'ordre ancien à l'ordre nouveau, et réconcilier la révolution avec elle-même.

Le parterre de 1843 en est aujourd'hui au même point que la société du Directoire; il est dégoûté des saturnales du drame moderne, et, dans son dégoût pour ce qu'on appelait, il y a dix ans, les *émotions fortes,* il s'en va demander aux chefs-d'œuvre du XVIIe siècle, interprétés par un beau talent, des émotions d'esprit, où le cœur n'a qu'une part restreinte; non pas que je prétende que ces chefs-d'œuvre soient faux comme tableaux de passion, ainsi qu'on le disait jadis : ils sont en eux-mêmes aussi beaux, aussi vrais, aussi complets que le gouvernement de Louis XIV était en lui-même un grand et beau gouvernement; mais, s'ils n'ont rien perdu de leur valeur absolue, ils ont perdu de leur valeur relative, et ne sauraient offrir une suffisante pâture à l'esprit et au cœur des hommes du XIXe siècle.

La société actuelle attend donc un génie dramatique, un dictateur pour réconcilier et fondre ensemble la tradition et l'innovation, et faire sortir du mélange un théâtre qui réponde aux idées et aux mœurs du temps. Ce théâtre sera, si l'on veut, inférieur à celui du XVIIe siècle, voire même à celui du XVIIIe siècle, qui différait déjà sous certains rapports du premier, mais il sera autre. Depuis quarante ans, la France nouvelle a vu se produire dans diverses branches de sa littérature des gloires qu'elle peut sans vergogne associer aux gloires littéraires de son passé. Le théâtre seul n'est pas encore dignement représenté; serait-ce qu'il est destiné à ne l'être jamais? Nous ne le pensons pas : nous croyons qu'une société nouvelle ne peut pas ne pas avoir un théâtre nouveau, et comme nous ne saurions prendre pour un théâtre les ébauches révolutionnaires, plus ou moins puissantes et plus ou moins faibles, qui ont été tentées depuis quinze ans, nous avons foi en la venue de ce Messie, de ce Napoléon du drame moderne, qui fait peut-être sa huitième en ce moment dans quelque collége de France, ou grandit entre les mains d'un magister de village.

En attendant que ce génie inconnu se révèle et nous fournisse la matière d'une biographie, esquissons, faute de mieux, celle de M. Alexandre Dumas.

Le talent de l'auteur d'*Antony* est un argument de plus contre les préjugés qui règnent encore dans certaines parties du monde au sujet de la distinction des races et des couleurs, car M. Alexandre Dumas est, non pas d'origine *créole,* ainsi qu'on le dit par *euphémisme* dans quelques notices, mais de *race croisée.* Son père était mulâtre, et c'est, je crois, de tous les hommes de couleur, le premier qui soit parvenu au grade de général dans les armées françaises. Le général Alexandre-Davy Dumas, fils naturel du marquis de la Pailleterie et d'une négresse, naquit dans l'île Saint-Domingue, à Jérémie, le 25 mars 1762. Il entra au service en 1786 comme simple dragon. Une action d'éclat accomplie au camp de Maulde, dans les premiers jours de la Révolution, lui valut un avancement rapide : il devint successivement lieutenant-colonel de hussards, général de brigade, puis général de division en 1793. Il commanda en chef l'armée des Alpes, se distingua dans les campagnes d'Italie et dans la campagne d'Égypte. Repassant en France pour raison de santé avec le célèbre géologue Dolomieu, et obligé par la tempête de relâcher à Tarente, il fut saisi par le gouvernement sicilien et plongé pendant deux ans dans les cachots, où ses nombreuses blessures s'envenimèrent : quand il en sortit, il fut obligé de quitter le service, se retira dans une petite ville du dépar-

tement de l'Aisne, à Villers-Cotterets, où il traîna une vie languissante, et mourut en 1807, pauvre, honnête et regretté de toute l'armée à cause de son noble caractère et de sa bravoure héroïque. C'est dans cette petite ville de Villers-Cotterets que naquit, le 24 juillet 1803, M. Alexandre Dumas.

Il nous a raconté lui-même, dans un récit placé en tête de ses œuvres complètes, et empreint de cette animation qu'il met partout, les premières années de sa vie. Son éducation fut des plus négligées; sa mère, qui l'aimait passionnément, et dont il était l'unique espoir, car elle était sans fortune, et n'avait que ce fils et deux filles, ne voulut jamais se séparer de lui. Le curé de sa petite ville lui enseigna quelques bribes de latin, et lui apprit, dit-il, à faire des bouts-rimés français; quant à l'arithmétique, trois maîtres d'école avaient successivement renoncé à lui faire entrer les quatre premières règles dans la tête. « En revanche, ajoute le narrateur, je possédais les avantages physiques que donne une éducation agreste; c'est-à-dire que je montais tous les chevaux, que je faisais douze lieues à pied pour aller danser à un bal, que je tirais assez habilement l'épée et le pistolet, que je jouais à la paume comme Saint-George, et qu'à trente pas je manquais très-rarement un lièvre ou un perdreau. »

C'est avec de pareilles ressources que le jeune Dumas se trouva bientôt en face de la nécessité de se créer une position.

Laissons-le parler lui-même.

« Je venais d'avoir vingt ans, lorsque ma mère entra un matin dans ma chambre, s'approcha de mon lit, m'embrassa en pleurant et me dit : « Mon ami, je viens de vendre tout ce que nous avons pour payer nos dettes. — Eh bien, ma mère ? — Eh bien, mon pauvre enfant, nos dettes payées, il nous reste deux cent cinquante-trois francs. — De rente? » Ma mère sourit tristement. « En tout? repris-je. — En tout[1]. — Eh bien, ma mère, je prendrai ce soir les cinquante-trois francs et je partirai pour Paris. — Qu'y feras-tu, mon pauvre ami? — J'y verrai les amis de mon père, le duc de Bellune, qui est ministre de la guerre, Sébastiani, Jourdan, etc. »

Cette conversation eut pour résultat le départ de M. Dumas avec les cinquante-trois francs, qui arrivèrent intacts à Paris; car il nous apprend qu'avant de partir, jouant au billard une partie d'adieu avec l'entrepreneur des diligences, il gagna sa place, ce qui fut autant d'économisé sur son petit trésor.

Ainsi pourvu, le jeune braconnier de Villers-Cotterets débarqua dans un modeste hôtel de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois, convaincu, dit-il, que le monde était un jardin à fleurs d'or, et que toutes les portes allaient s'ouvrir devant lui : il éprouva d'abord quelques mécomptes; les anciens amis de son père ne s'en souvenaient presque plus, et se montrèrent assez indifférents pour lui. Cependant ses tribulations ne furent ni bien longues, ni bien pénibles; car il n'avait pas encore eu le temps de consommer ses cinquante-trois francs qu'il était déjà installé, dans les bureaux du secrétariat du duc d'Orléans, comme expéditionnaire aux appointements de *douze cents francs*. Il dut cette bonne aubaine à l'idée heureuse qu'il avait eue de se munir à tout hasard d'une lettre de recommandation d'un électeur influent pour le général Foy, député de son département. Le tableau de son entrevue avec le général est fort pittoresque.

« Voyons! que ferons-nous de vous? lui dit ce dernier. — Tout ce que vous voudrez, général. — Il faut d'abord que je sache à quoi vous êtes bon. — Oh! pas à grand'chose. — Voyons! que savez-vous? un peu de mathématiques? — Non, général. — Vous avez au moins quelques notions de géométrie, de physique? — Non, général. — Vous avez fait votre droit? — Non, général. — Vous savez le latin et le grec? — Très-peu. — Vous vous entendez peut-être en comptabilité? — Pas le moins du monde. »

« A chaque question, dit M. Dumas, je sentais la rougeur me monter au visage : c'était la première fois qu'on me mettait ainsi face à face avec mon ignorance. »

Le protecteur était fort embarrassé. « Donnez-moi votre adresse, dit-il à son protégé; je réfléchirai à ce qu'on peut faire de vous. » Le jeune Dumas prend une plume et écrit son adresse; le général le regardait faire. Tout à coup il frappe dans ses mains et s'écrie : « Nous sommes sauvés! *vous avez une belle écriture.* » — « Je laissai, dit M. Dumas, tomber ma tête sur ma poitrine; je n'avais plus la force de la porter; une belle écriture, voilà tout ce que j'avais! »

Ce fut donc à ce talent de calligraphe que l'auteur futur d'*Antony* dut de gagner dès le lendemain *cent* francs par mois, qui lui parurent alors une fortune.

A peine installé dans son bureau, M. Alexandre Dumas, en vivant de son écriture, résolut de vivre

[1] M. Dumas n'aurait-il pas ici, suivant son habitude, un peu *dramatisé* l'histoire? Sa mère, étant veuve d'un officier général, devait, ce me semble, avoir une pension.

un jour de sa plume, et songea sérieusement à refaire son éducation.

« Alors, dit-il, commença cette lutte obstinée de ma volonté, lutte d'autant plus bizarre qu'elle n'avait aucun but fixe, d'autant plus persévérante que j'avais tout à apprendre. Occupé huit heures par jour à mon bureau, forcé d'y revenir chaque soir, de sept à dix heures, mes nuits seules étaient à moi. C'est pendant ces veilles fiévreuses que je pris l'habitude, conservée toujours, de ce travail nocturne qui rend mon œuvre incompréhensible à mes amis eux-mêmes, car ils ne peuvent deviner ni à quelle heure ni dans quel temps je l'accomplis. — Cette vie intérieure, qui échappait à tous les regards, dura trois ans, sans amener aucun résultat, sans que je produisisse rien, sans que j'éprouvasse même le besoin de produire. Je suivais bien, avec une certaine curiosité, les œuvres théâtrales du temps, dans leurs chutes ou dans leurs succès; mais comme je ne sympathisais ni avec la construction dramatique, ni avec l'exécution dialoguée de ces sortes d'ouvrages, je me sentais seulement incapable de produire rien de pareil, sans deviner qu'il existât autre chose que cela.

« Vers ce temps les acteurs anglais arrivèrent à Paris. Je n'avais jamais lu une seule pièce du théâtre étranger. Ils annoncèrent *Hamlet*. Je ne connaissais que celui de Ducis : j'allai voir celui de Shakspeare. — Supposez un aveugle-né auquel on rend la vue, qui découvre un monde tout entier dont il n'avait aucune idée; supposez Adam s'éveillant après sa création... Oh! c'était là ce que je cherchais... O Shakspeare, merci!... »

Ici encore nous sommes forcé de déclarer que M. Dumas *dramatise* sa propre histoire. De ce paragraphe il résulterait que le jeune expéditionnaire, *qui n'avait encore rien produit*, se sentit tout à coup saisi du sentiment de sa vocation par une sorte de révélation instantanée émanant directement de Shakspeare; c'est quelque chose comme l'histoire d'Achille à Scyros. Cela est très-poétique, mais cela n'est pas précisément historique. Quand les acteurs anglais arrivèrent à Paris, et jouèrent *Hamlet*, M. Dumas avait déjà fait son entrée dans la carrière théâtrale. Avant d'être révélé à lui-même par Shakspeare, M. Dumas avait été révélé à lui-même par M. Scribe; avant de voir jouer *Hamlet*, il avait vu jouer des vaudevilles et il avait fait des vaudevilles, sous un nom de fantaisie, en collaboration de deux spirituels camarades, vaudevilles dont un, entre autres : *la Noce et l'Enterrement*, eut un certain succès. Après avoir vu jouer des vaudevilles, M. Dumas avait vu jouer des tragédies classiques, et il avait fait une tragédie classique, *Christine*, reçue alors, à ce titre, au Théâtre-Français, mais non encore jouée, et transformée plus tard, après le succès de *Henri III*, en un drame romantique.

Que M. Dumas cherche ainsi à se présenter comme isolé d'un mouvement d'innovation littéraire qui lui était antérieur et se poursuivait autour de lui, cela se conçoit; il se trouve grandi d'autant; la révolution dramatique se résume en lui seul, et, quant à lui, il descend en droite ligne de Shakspeare, par l'effet d'une révélation. Or, il suffit de comparer le premier produit de cette révélation, c'est-à-dire le drame de *Henri III*, à n'importe quel drame de Shakspeare, pour reconnaître sans peine que, si l'auteur d'*Hamlet* est pour quelque chose dans la première tentative révolutionnaire de M. Dumas, l'auteur de *Cromwell*, l'auteur des *Scènes historiques*, l'auteur du théâtre de *Clara Gazul*, l'auteur de *Misanthropie et Repentir*, et par-dessus tous Walter Scott, entrent pour les trois quarts au moins dans l'entreprise. Il y a plus : entre Shakspeare et l'auteur de *Henri III*, je ne vois guère d'autre point de similitude que l'affranchissement de la règle classique des unités. Shakspeare est un grand poëte, un penseur profond, un admirable peintre de caractères; or l'idéalisme, la poésie, la profondeur et la vérité dans la peinture des caractères sont justement le côté faible du drame de *Henri III*, et en général de toutes les pièces de M. Dumas. Shakspeare, au contraire, ne s'entend pas du tout en couleur locale et en peintures de mœurs; il commet les anachronismes les plus grossiers; sa mise en scène est défectueuse; l'agencement des diverses parties de son œuvre est dénué d'habileté; l'action y est presque toujours languissante et encombrée d'une foule de hors-d'œuvre, où la barbarie de son temps et de son auditoire se déploie en calembours obscènes, en insipides jeux de mots.

Si quelques-uns de ces défauts, notamment l'usage des hors-d'œuvre, peuvent être signalés dans *Henri III* et dans les autres créations dramatiques de M. Dumas, il est certain qu'en thèse générale le côté faible de Shakspeare est justement son côté fort. L'auteur d'*Antony*, d'*Angèle*, de *Teresa*, dépourvu d'idéal, d'étendue et de profondeur, brille surtout par l'entente de la partie en quelque sorte matérielle d'un drame, par l'habileté de la mise en scène, l'intérêt des situations, la rapidité impétueuse et émouvante de l'action. Or, ce n'est point dans l'étude de Shakspeare que M. Alexandre Dumas a pris ces qualités, puisque Shakspeare ne les possède pas; il les a prises en

lui-même, et elles se sont développées chez lui à la suite d'impressions nées du mouvement des esprits et des œuvres de son temps.

A l'époque où le jeune expéditionnaire du Palais-Royal écrivait des vaudevilles et une tragédie classique, la révolution romantique était déjà flagrante, sinon au théâtre, au moins dans les livres. Lorsque ennuyé de voir sa *Christine* classique rester au fond des cartons de la Comédie Française, M. Alexandre Dumas résolut d'écrire un drame romantique, au moment même où M. Hugo venait d'enfanter *Marion Delorme*, il est évident que pas n'était besoin pour lui d'une révélation de Shakspeare. Déjà même, abstraction faite des drames non représentés, plusieurs tentatives d'innovation avaient eu lieu au théâtre. *Jane Shore, le Cid d'Andalousie, Louis XI à Péronne,* et le drame bourgeois emprunté par M. Scribe à Kotzebue avaient frayé la voie à des tentatives plus hardies. Les admirables romans de Walter Scott, répandus dans toutes les classes de la société, n'avaient pas peu contribué à rendre de plus en plus impérieux le besoin de la vérité historique dans l'art et de l'intérêt dramatique. C'est alors que, trouvant dans son bureau, sur une table, un volume d'Anquetil, M. Dumas lut l'histoire de Henri III, et conçut l'idée de son drame; en quatre mois le drame fut écrit, présenté, reçu, répété et joué, pour la première fois, au Théâtre-Français, le 10 février 1829, avec un succès prodigieux.

En présence de ces faits, il est difficile de comprendre les phrases et les rimes de M. Dumas sur les rudes labeurs de son noviciat, *sur la lutte obstinée qui fit, sous son genou, plier la destinée, sur la source amère où dans son âme il a pris tout ce qu'elle contient de haine et de mépris.* Plusieurs de nos écrivains ont ce faible d'aimer à se poser en Titans assombris par souvenir de leurs luttes contre la terre et le ciel. C'est ce faible qui fait dire au gros et fleuri M. de Balzac, parlant de lui-même, qu'il est *un être souffrant et foudroyé;* c'est sans doute pour caresser le même faible qu'une plume complaisante compare les tribulations de M. Dumas aux travaux d'Hercule. Or, je le demande, quel homme fut mieux accueilli par la société que l'auteur de *Henri III?* Quelle vocation fut moins contrariée que celle de M. Dumas? Il arrive de son village à vingt ans, avec cinquante-trois francs dans sa poche, ne sachant ni A ni B, et possédant pour toute ressource *une belle écriture.* Avec cette ressource-là, mille autres seraient morts de faim; elle lui procure d'emblée une place de 1,200 francs. Alors, et c'est là vraiment qu'est le courage et l'honneur, alors il prend la résolution d'apprendre, en quelques années, tout ce qu'il ignore. Au bout de deux ans ses appointements sont portés à 1,500 francs, et on lui accorde la libre disposition de ses soirées. Bientôt il se met en tête d'écrire une tragédie; quand elle est écrite, il veut la faire jouer; il s'adresse à M. Nodier, qu'il ne connaît ni d'Ève ni d'Adam, pour le prier de le recommander à M. Taylor, commissaire du roi près le Théâtre-Français. M. Nodier s'empresse d'obtempérer au désir de ce jeune homme inconnu; M. Taylor le reçoit au mieux, écoute sa tragédie, le conduit au comité de lecture, et la tragédie est reçue sans opposition. Il est vrai qu'on ne la joue pas dès le lendemain; il est vrai encore que, les démarches qu'il est obligé de faire pour obtenir qu'on la joue nuisant à l'accomplissement de ses devoirs d'expéditionnaire, ses supérieurs mécontents lui suppriment sa gratification de fin d'année. M. Dumas présente le procédé comme monstrueux; mais, en conscience, ces bureaucrates n'étaient pas obligés de deviner son talent, et, dans tous les cas, ce qu'il leur fallait, à eux, ce n'était point un dramaturge, c'était un expéditionnaire assidu. Quoi qu'il en soit, M. Dumas, voyant que la représentation de *Christine* traîne en longueur, prend le parti d'écrire *Henri III;* aussitôt présenté, le drame est joué : le duc d'Orléans fait retenir toute la première galerie, et accompagné d'un bataillon de princes, de princesses, de ducs, de duchesses, d'ambassadeurs, de généraux, il vient lui-même organiser une claque aristocratique en faveur de son expéditionnaire. Le lendemain, le jeune homme ignoré se trouve subitement transformé en un grand personnage, en un génie immortel; Corneille et Racine sont *enfoncés.* Les recettes de *Henri III* produisent *trente mille francs* à son auteur. Fêté et reçu dans tout Paris, M. Alexandre Dumas reçoit et fête, à son tour, tout Paris. Comme étourdi de son passage subit de l'obscurité à la gloire, des 125 francs par mois aux 30,000 francs, il se plonge avec ardeur dans un luxe exagéré; il porte des habits fantastiques, des gilets éblouissants, abuse de la chaîne d'or, donne des dîners de Sardanapale, crève une grande quantité de chevaux, et aime une grande quantité de femmes.

Jusqu'ici il nous est impossible de voir dans M. Alexandre Dumas un homme excessivement maltraité par la destinée.

Que si maintenant nous examinons en elle-même l'œuvre qui a été la source de sa célébrité, il est difficile de ne pas reconnaître que le drame de *Henri III* est loin de valoir plusieurs autres productions du même auteur, et que son principal mérite est surtout d'être le premier de son espèce. L'intrigue est faible et mal nouée. Saint-Mégrin et la duchesse de Guise s'aiment sans oser se le dire. Par haine du duc de Guise, Catherine de Médicis leur ménage une entrevue chez l'astrologue Ruggieri. Saint-Mégrin déclare son amour; la duchesse l'écoute et puis disparaît pour faire place au duc qui arrive, trouve sous sa main un mouchoir oublié par sa femme, rentre chez lui, force la duchesse, en lui meurtrissant le poignet, d'écrire une lettre à Saint-Mégrin pour lui donner un rendez-vous dans sa chambre même, à l'hôtel de Guise. L'amant trompé accourt au rendez-vous, et le duc le fait assassiner. Voilà toute l'intrigue : elle disparaît presque au milieu d'un luxe de hors-d'œuvre et de tableaux accessoires qui nous représentent Henri III et sa cour. Ces hors-d'œuvre, qui avaient alors l'attrait d'une nouveauté, firent le succès du drame. Dans sa joie de voir enfin, à la place des éternels Grecs et des éternels Romains, des mignons de Henri III en pourpoints et en hauts-de-chausse, jouant au bilboquet ou à la sarbacane, et jurant par la *sang-Dieu*, le public ébahi pardonna volontiers à M. Dumas la maigreur du sujet, la lenteur de l'action, la lourdeur emphatique et triviale du dialogue, l'absence de fermeté et de fini dans la peinture des caractères; il fit plus que pardonner : il y avait deux ou trois situations fort dramatiques, notamment dans le troisième et dans le cinquième acte; elles le transportèrent, il déclara le tout sublime, et proclama M. Dumas le Shakspeare français.

Cependant, au milieu des préoccupations de sa soudaine prospérité, M. Dumas ne trouvait pas le loisir de produire une œuvre nouvelle; pour faire prendre patience au public, il eut l'idée d'accommoder au goût du jour son ancienne tragédie classique de Christine; il en fit un drame romantique qu'il appela *Stockholm, Fontainebleau et Rome, trilogie dramatique*. La pièce fut représentée à l'Odéon le 30 mars 1830, avec un succès douteux. Il y a dans cette *trilogie* en vers quelques belles scènes, quelques beautés de détail, mais je ne connais guère de lecture plus pénible; c'est un assemblage de pièces de rapport essentiellement dépourvu d'unité, de mouvement et de vie; ensuite, pour quelques morceaux assez bien réussis, il y a là une masse d'alexandrins épais, tortueux, raboteux, sans que l'idée rachète en rien le vice de la forme. — M. Dumas n'a écrit que quelques drames en vers, *Christine, Charles VII, Caligula;* il a bien fait de n'en pas écrire davantage; si défectueuse que soit quelquefois sa prose, elle vaut, à mon avis, beaucoup mieux que sa poésie. Ce serait un cruel tour à jouer à l'auteur de *Christine* que de publier certains passages de ce drame sans autre changement que le déplacement du mot qui donne la rime. On aurait alors une prose dans le genre de ceci :

Oh! *que* c'est un spectacle à faire envie au cœur *que* voir ce sentiment vainqueur de tout autre, cette ardente amitié *qui* s'oublie *soi-même,* et *que* mes courtisans appelleraient folie. Ce miracle du cœur, Monaldeschi, peut naître pour toi à la voix de Dieu. Tu n'es pas roi! *Que* c'est une effrayante et sombre destinée *que* celle de cette âme, condamnée au trône, *qui* pourrait vivre, aimer, être aimée à son tour; *qui* sentait de l'amour palpiter dans elle, et *qui* voit *qu'*à ce faîte, où la place le Destin, tous les cœurs sont couverts d'une couche de glace! (*Monologue de Christine, au* 2e *acte.*)

Ce qui suit est trop précieux pour n'être pas donné avec la rime :

Comme au haut d'un grand mont le voyageur lassé
Part tout brûlant d'en bas, puis arrive glacé,
Sans qu'un éclair de joie un seul instant y brille,
User à le rider son front de jeune fille,
Sentir une couronne en or, en diamant,
Prendre place, à ce front, d'une bouche d'amant.

Un voyageur qui au haut d'un grand mont part tout brûlant d'en bas; une couronne qui prend place à un front d'une bouche, etc., etc... Quel atroce jargon! — Il y a dans *Christine* une douzaine de tirades plus barbares encore.

Après *Christine,* M. Dumas fit successivement jouer *Antony* en 1831, *Teresa* en 1832, *Richard d'Arlington* et *Angèle* en 1833. — Je n'ai rien à dire sur *Richard d'Arlington,* pièce à tiroir composée en collaboration avec M. Dinaux, et qui me paraît d'une valeur très-médiocre.

Quant aux trois autres drames, ils sont, à mon avis, les trois meilleures créations de M. A. Dumas, et la plus forte preuve qu'il ait jamais donnée de son originalité. Débarrassé à la fois du placage historique qui fait de sa prose naturellement inculte, mais vive, quelque chose de lourd et d'enflé; débarrassé en même temps de l'alexandrin dans lequel sa plume s'enchevêtre et se perd, l'auteur

d'*Antony*, de *Teresa* et d'*Angèle* nous apparaît avec l'allure, les qualités et les défauts qui lui sont propres, impétueux plutôt qu'énergique, fiévreux plutôt que chaleureux, sensuel plutôt que passionné, étranger aux mystères intimes du cœur, mais familier avec tous les caprices de cette autre partie de l'organisation humaine que M. de Maistre appelait la *bête*. Dans son matérialisme, M. Dumas sacrifie complétement l'idéal, qu'il méconnaît, à la réalité, qu'il exagère et fausse, l'esprit aux sens, l'âme au corps; mais comme le matérialisme pur et simple est assez peu poétique, il le revêt d'un costume étranger : il habille la frénésie sensuelle en passion, l'égoïsme en dévouement, le vice en vertu, et chacun de ces types ainsi costumés présente le caractère du mensonge sous le langage de la vérité.

Les trois drames cités plus haut sont assez connus pour qu'il ne soit pas nécessaire de les analyser ici. — On a beaucoup crié contre l'immoralité d'*Antony;* je crois même que l'autorité à interdit dans le temps la représentation de ce drame. — Je ne prétends nullement défendre la moralité d'*Antony;* c'est le plus fougueux de ces mille plaidoyers contre le mariage éclos pendant la période de dévergondage intellectuel et moral qui suivit immédiatement la révolution de juillet. Une création aussi débraillée, on peut l'affirmer, n'aurait plus aujourd'hui le même succès. Cependant il importe, à mon avis, de remarquer que l'immoralité d'*Antony* gît plutôt dans les situations que dans les idées et le langage, et que ce drame est encore plus faux qu'immoral. Ce qu'on disait jadis d'une adresse de Mirabeau au roi, qu'il y avait trop de menaces pour tant d'amour, et trop d'amour pour tant de menaces, peut très-bien s'adapter à *Antony*, et l'on peut dire qu'il y a trop de vice pour tant de vertu, et trop de vertu pour tant de vice. — Que signifie ce bâtard, athée, mélancolique et frénétique, qui d'une part se croit obligé de brutaliser la femme qu'il aime et dont il est aimé, quand il pourrait parfaitement s'en dispenser; qui ne craint pas ensuite de la compromettre en revenant subitement avec elle à Paris après la scène de l'auberge et en l'accompagnant dans le monde, où son aventure se trouve connue on ne sait trop comment; et, d'autre part, approuve et comprend que cette femme préfère recevoir la mort de sa main plutôt que de s'exposer à la triple alternative de fuir avec lui, de tromper ou de braver son mari? — Il y a cependant dans ces trois drames mal digérés, illogiques, odieux dans certaines parties et faux dans l'ensemble, il y a des scènes d'une sensibilité touchante et d'un pathétique déchirant. Pour faire d'*Antony*, de *Teresa* et d'*Angèle* trois belles créations, il n'a peut-être manqué à M. Dumas qu'un peu plus d'idéalisme, un peu plus de réflexion, un peu plus de travail et un peu plus de cette qualité précieuse tant dédaignée par certains grands hommes d'aujourd'hui et si saillante chez les grands hommes d'autrefois, le bon sens.

Dois-je maintenant passer en revue toute la masse de productions sorties de la plume intarissable de M. Dumas? — Parlerai-je de ce terrible mélodrame de *la Tour de Nesle*, annoncé sous le nom de M. Gaillardet, revendiqué par M. Dumas, inséré dans ses œuvres complètes, et qui fut entre les deux écrivains l'objet de débats si scandaleux? —Parlerai-je de *Catherine Howard*, prodige d'absurdité et d'invraisemblance? — Parlerai je de *Napoléon*, mélodrame de Cirque olympique en vingt-trois tableaux; de *Don Juan de Marana*, mélodrame fantastique; de *Caligula*, mélodrame romain; de *Lorenzino*, le dernier, le plus malingre, le plus chétif de tous les enfants du dramaturge? Mais M. Alexandre Dumas n'a pas seulement fait des drames et des mélodrames; il a fait plusieurs comédies, dont une entre autres, *Mademoiselle de Belle Isle*, quoique basée sur une énorme impossibilité physiologique, est excessivement spirituelle; il a fait des drames-vaudevilles, comme *Kean;* il a fait des opéras-comiques, tels que *Piquillo;* il a fait des masses de romans, des feuilletons par centaines; dans la seule année 1840, M. Dumas a publié *vingt-deux volumes in*-8°. Il a même écrit d'une main l'histoire qu'il feuilletait de l'autre, et Dieu sait quel historien c'est que M. Dumas! Il a publié des *Impressions de Voyage* où l'on trouve tout, du drame, de l'élégie, de l'églogue, de l'idylle, de la politique, de la gastronomie, de la statistique, de la géographie, de l'histoire, de l'esprit enfin; tout, excepté de la vérité. Jamais écrivain ne se gaussa plus intrépidement de son lecteur, et jamais lecteur ne fut plus indulgent pour les gasconnades d'un écrivain. Cependant M. Dumas a tant abusé de la crédulité de ce bon public, qu'il commence aujourd'hui à se tenir en garde contre les *découvertes* du voyageur.

M. Dumas s'est marié il y a deux ans avec une ancienne actrice de la Porte-Saint-Martin, mademoiselle Ida Ferrier; il a, je crois, plusieurs enfants. Quand il n'est pas sur les chemins, ce qui est

rare, il séjourne assez habituellement à Florence, où, sauf quelques voyages à Paris, il semble depuis quelques années avoir fait élection de domicile. C'est de là qu'il expédie ou commande d'innombrables cargaisons de produits littéraires dont le débit n'est pas toujours heureux, car le Dumas baisse sensiblement sur la place. Atteint par cette déplorable contagion d'industrialisme, la lèpre de l'époque, M. Dumas, on peut et on doit le dire, semble aujourd'hui voué corps et âme au culte du veau d'or. Sur l'affiche de quel théâtre, même le plus infime, dans quelle boutique, dans quelle entreprise d'épiceries littéraires n'a-t-on pas vu figurer son nom? Il est physiquement impossible que M. Dumas écrive ou dicte tout ce qui paraît signé de lui. C'est une chose triste à contempler que cette décadence d'un homme bien doué sous certains rapports, mais dépourvu de cette conscience de l'esprit qui s'appelle le goût, qui maintient la dignité chez l'écrivain, et dont le talent ne saurait résister longtemps encore au régime meurtrier de la littérature industrielle.



M. Cousin.

> La charte de la philosophie du dix-neuvième siècle n'est pas encore écrite.
>
> COUSIN. 1840. REVUE DES DEUX MONDES. — PHILOSOPHIE DE KANT.

Nulle philosophie ne se produit avec quelque puissance dans une époque et dans un pays sans avoir sa raison d'être dans la situation intellectuelle, morale et sociale de cette époque et de ce pays. Les trois siècles qui ont précédé le nôtre ont vu se préparer, se développer et s'accomplir un grand travail de destruction dont la philosophie a été l'agent le plus actif et le plus puissant. La forme sociale du moyen âge ayant fait son temps, l'esprit d'examen se leva contre elle ; il la mina d'abord sourdement, il l'attaqua successivement dans chacune des idées, dans chacune des institutions qui lui servaient de support ; il la pénétra peu à peu, puis enfin il la brisa ; et quand nous, Français du dix-neuvième siècle, nous sommes venus au monde, nos pères nous laissaient pour héritage des ruines et l'instrument qui les avait entassées.

Que pouvions-nous faire? Pouvions-nous, saisissant l'arme de nos pères, continuer l'œuvre de destruction qu'ils avaient achevée, nous cuirasser ainsi qu'eux de l'incrédulité comme d'une croyance, nous inspirer de passions et de haines dont l'aliment avait disparu, en un mot, combattre des fantômes et nous acharner sur des débris? Évidemment non, nous ne le pouvions pas. Pouvions-nous, d'un autre côté, renier nos pères et les pères de nos pères, répudier, comme nul et non avenu, tout le travail philosophique et politique des trois plus grands siècles de l'histoire moderne, rejeter loin de nous, comme un instrument de mort, tout esprit d'examen, parce qu'en démolissant les formes qui passent, cet instrument, aux mains d'hommes égarés par l'ardeur du combat, avait osé s'attaquer à la vérité qui ne passe point? Pouvions-nous, en un mot, par aversion du matérialisme du dix-huitième siècle, revenir au mysticisme du quatorzième ou du quinzième, nous fermer les yeux pour ne pas voir, nous boucher les oreilles pour ne pas entendre; redemander à l'âge mûr, au sortir des tempêtes de la jeunesse, les impressions de l'enfance et les rêveries de l'adolescence? Nous ne le pouvions pas davantage ; car si l'esprit humain ne saurait reculer d'un siècle, comment reculerait-il de plusieurs?

Ainsi donc, entourés de négations et de ruines, pressés du besoin d'affirmer et de reconstruire, ayant reçu de nos pères un instrument de connaissance devenu en leurs mains un levier de destruction, c'était à nous à donner au levier destructeur sa destination réelle et définitive. L'esprit d'examen, rendu chez eux exclusif par la résistance du mensonge, les avait conduits à la négation de toute vérité; c'était à nous à recouvrer par l'esprit d'examen, appliqué dans un sens désintéressé et large, la possession de la vérité dépouillée du mensonge. Ne pouvant ni rejeter leur méthode, ni l'employer comme eux, ne pouvant être ni dogmatiques *à priori*, ni sceptiques, que pouvions-


L. G.

nous être, sinon *éclectiques?* Et ici j'en demande pardon à ceux qui injurient ce mot en le dénaturant ou sans le comprendre, mais il est incontestable qu'en prenant d'abord l'éclectisme dans son sens le plus général, comme l'expression d'une pensée dominante de transaction, de conciliation, de recherche libre et impartiale du vrai entre les extrêmes, on peut affirmer que nous sommes tous plus ou moins éclectiques; nous le sommes non-seulement en philosophie, où les théories les plus exclusives ont la prétention plus ou moins légitime de tout embrasser et de se tenir à égale distance du mysticisme et du matérialisme, mais en politique, où chacun tend plus ou moins à concilier l'ordre et la liberté dans des systèmes de pondération entre les divers élements du corps social; nous le sommes en littérature, car nous recherchons, discernons et accueillons le beau de tous les temps et de tous les pays sans acception de genres ni d'écoles; nous comprenons également le beau d'Homère et de Milton, de Virgile et du Tasse, de Racine et de Shakspeare, de Corneille et de Calderon, de Byron et de Chateaubriand; nous le sommes en histoire, car, depuis plus de vingt ans, nos travaux historiques n'ont eu d'autre but que de démêler et rassembler les fragments du vrai épars dans les travaux systématiques de nos devanciers.

En envisageant l'éclectisme sous ce rapport, la question n'est pas de savoir si cette méthode est bonne en elle-même. Il est évident que celui qui, en philosophie, par exemple, parviendrait à créer un système renfermant en quelque sorte la quintessence de toutes les recherches antérieures, celui-là aurait atteint les bornes de la science présente. Ainsi considéré, l'éclectisme n'est pas nouveau. Depuis Platon jusqu'à Leibnitz, ce travail d'assimilation a été la pensée latente ou déclarée des plus grands philosophes. Il n'est pas jusqu'à Diderot qui ne se crut éclectique et ne définit l'éclectisme « la philosophie de tous les bons esprits depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours. » Diderot se trompait; il lui était aussi impossible d'être véritablement éclectique qu'il est impossible d'être en même temps arbitre et plaideur, combattant et juge du combat; aussi ajoutait-il : « L'éclectique est celui qui, *foulant aux pieds* le préjugé, la tradition, l'ancienneté, l'autorité, en un mot tout ce qui subjugue la foule des esprits, ose penser par lui-même, etc. » L'éclectique ose, en effet, penser par lui-même; il examine tout, mais il fait la part de tout et ne foule rien aux pieds. Le point de départ est le même, la différence tient à la manière de procéder.

Or, il est certain que nulle époque ne fut, à l'égal de la nôtre, imbue de ce genre d'esprit, plus étendu qu'original, plus judicieux qu'inventif, plus équitable qu'ardent, qui distingue les époques de transition, les civilisations avancées, et se manifeste en philosophie comme en politique par des doctrines dont l'éclectisme fait le fond. Il est certain que les théories extrêmes tombent chaque jour dans un plus grand discrédit, que les générations qui s'élèvent semblent pénétrées du besoin, de poser enfin les bases d'un traité de paix entre les deux principes ou plutôt entre les deux formes de l'intelligence, dont la guerre précéda de tout temps l'avénement de l'humanité à un nouvel âge, à une nouvelle condition d'existence.

Est-ce à dire qu'il n'y a plus aujourd'hui d'esprits exclusifs et de doctrines exclusives? Il y en a certainement, il y en a partout; les luttes du passé, bien qu'affaiblies et languissantes, se poursuivent encore dans le présent.

Les idées ennemies que l'esprit du siècle prétend concilier en les absorbant, il ne les a pas absorbées; s'il les avait absorbées, il se transformerait lui-même pour passer à l'état dogmatique, et la situation anormale d'individualisme dans laquelle nous vivons encore ferait place à l'unité. Mais s'il ne les a pas absorbés ces principes ennemis, il les a déjà considérablement modifiés, il a apporté le trouble dans leurs programmes respectifs, il les a forcés de se rapprocher de son terrain, et lorsqu'aujourd'hui, en le voyant plus fort que chacun d'eux, ils tentent parfois, en désespoir de cause, de former contre lui une coalition hétérogène, cette tentative, dont le mensonge est la base, ne sert qu'à rendre plus manifeste leur impuissance et leur caducité.

Entrons maintenant dans le sujet qui nous occupe plus spécialement; remontons à l'origine de la lutte entre l'autorité et la liberté dans le domaine de la philosophie, et voyons comment la situation actuelle est sortie de cette lutte.

On sait ce qu'étaient la science et la philosophie en Europe avant Bacon et Descartes : un commentaire pur et simple d'Aristote et de la Bible s'expliquant l'un par l'autre et investis par l'Église d'une égale et souveraine autorité. Des deux grandes écoles de l'antiquité auxquelles se réfère tout le mouvement philosophique de l'esprit humain, une seule avait pris racine au moyen âge, et c'était

justement celle qui, plaçant dans les sens la source et le fondement de toute connaissance, s'éloignait le plus du principe chrétien. Du reste, le moyen âge n'avait pas eu la faculté du choix. La philosophie de Platon, après avoir fleuri en Orient pendant les trois premiers siècles du christianisme, après avoir fait l'étude et l'admiration des Pères de l'Église et régné en souveraine à Constantinople comme à Alexandrie, avait été arrêtée dans son développement par l'invasion des barbares, quand les Arabes, grands admirateurs d'Aristote, propagèrent en Occident l'œuvre du philosophe de Stagyre. L'Église, qui était alors l'unique dépositaire, non-seulement de la vérité religieuse, mais de toutes les vérités, n'avait pas à s'inquiéter du principe d'empirisme contenu dans l'encyclopédie péripatéticienne; ce qu'elle cherchait, ce n'était pas un criterium de certitude, elle l'avait en elle-même et pour toutes choses; c'était un moyen d'application de son principe, un arsenal de formules d'argumentation qui lui servit à donner à toutes les sciences humaines une fixité analogue à celle du dogme religieux, et à déduire de ce dogme toutes les conséquences pratiques qu'il lui conviendrait d'en faire sortir. Sous ce rapport, l'abondante logique d'Aristote était tout ce qu'elle pouvait désirer de mieux; elle s'empara spécialement de cette partie de l'œuvre, qu'elle éleva à l'état d'évangile scientifique et philosophique; la maxime *ipse dixit*, le maître l'a dit, devint une sentence qu'appuyaient au besoin l'excommunication et le bûcher; l'infaillibilité du syllogisme fut érigée en article de foi, et la scolastique forma, pour me servir d'une expression de l'abbé Lacordaire, « une vaste alchimie où le christianisme était l'or et Aristote le creuset. » De ce creuset sortit la société politique et religieuse du moyen âge. Ajoutons, en continuant la comparaison, que le christianisme et Aristote étant également altérés par les alchimistes, l'opération produisit une fonte mêlée d'or et d'argile, dont la dissolution devait plus tard se faire dans le même creuset. Car la philosophie du dix-huitième siècle, qui a achevé de renverser la puissance matérielle du pouvoir spirituel, n'était autre chose qu'un résultat exagéré du principe renfermé dans la philosophie qui avait aidé à la fonder.

Cependant l'esprit humain, captif dans la cage de la scolastique, s'agitait depuis deux siècles pour en sortir. Ceux-là mêmes qui avaient construit cette cage dans l'espoir d'y vivre en paix, les théologiens, s'y disputaient avec acharnement; lorsque enfin l'Anglais Bacon, abrité contre les dangers de l'innovation derrière le trône d'Élisabeth, et s'appuyant sur le principe même de la philosophie d'Aristote pour renverser son autorité dans l'ordre scientifique, en appela du syllogisme à l'observation directe de la nature, comme au vrai fondement de la certitude et du progrès des sciences; mais l'infaillibilité du maître subsistait encore dans l'ordre logique et métaphysique. Le dix-septième siècle, le siècle de Louis XIV, s'ouvre par le bûcher de deux philosophes, Giordano Bruno, brûlé à Rome le 17 février 1600, et Vanini, brûlé à Toulouse en février 1619; et cependant vingt ans ne sont pas encore écoulés, qu'un homme vient porter le dernier coup à l'autorité d'Aristote en lui substituant l'autorité de la raison comme criterium de la vérité philosophique. Abstraction faite de l'originalité métaphysique de Descartes, sa grande entreprise, qui ouvrit un monde nouveau à la philosophie moderne, a sa base et sa source dans la doctrine spiritualiste de Platon et des Pères de l'Église, opposée à la maxime aristotélique : « Il n'y a rien dans l'entendement qui n'ait été dans les sens, etc., etc. » Le fameux *Je pense; donc je suis*, se trouve littéralement développé dans un chapitre du livre XI de la *Cité de Dieu* de saint Augustin. Malgré cette filiation chrétienne du nouveau philosophe, la scolastique essaye de ranimer ses foudres amortis; ne pouvant plus brûler, elle s'efforce de réfuter. Les jésuites, gardiens farouches de la tradition, combattent pour Aristote; puis, délaissant Aristote, ils s'attaquent à la raison et prétendent faire du doute absolu la base la plus solide de la foi[1]. Sous leur

[1] Il est juste d'ajouter que les jésuites ne persistèrent pas indéfiniment dans leurs poursuites contre le cartésianisme. Un siècle plus tard, lorsqu'ils se virent placés entre la philosophie de Locke et celle ce Descartes, ils inclinèrent tous plus ou moins vers de dernier. Tout le monde connaît le magnifique éloge de Descartes et de sa philosophie, qui valut en 1755 à un jeune jésuite, au père Guénard, le prix d'éloquence décerné par l'Académie française. Ce morceau, où les anciens persécuteurs du cartésianisme sont appelés « des esprits faibles, subjugués par une maxime d'esclaves et poussés par la fureur de l'ignorance, » est d'autant plus hardi pour le père Guénard, que sa compagnie avait été plus hostile à Descartes, et que Rome venait récemment encore, en 1743, de mettre à l'*index* la *Méthode* et les *Méditations*.

inspiration, le célèbre Huet, évêque d'Avranches, écrit son *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain,* « le modèle accompli, dit M. Cousin, et le code de cette espèce de scepticisme un peu hypocrite, qui ébranle toutes les vérités naturelles pour asseoir sur leurs ruines la vérité révélée, comme si la vérité pouvait être contraire à la vérité, et qui met en avant le doute pour conduire par un détour au dogmatisme le plus impérieux. » Pascal, après avoir défendu, au nom de l'indépendance de la pensée, contre les jésuites et contre Rome, l'exagération janséniste de la *grâce,* tourmenté par les hallucinations d'un génie ardent et malade, cherche la foi à travers le pyrrhonisme le plus complet, déclame contre la raison, repousse toute lumière naturelle, combat Descartes, déclare *que toute philosophie ne vaut pas une heure de peine,* et place *exclusivement* le principe de certitude dans la révélation traditionnelle interprétée par l'Église [1].

Malgré ces attaques, la doctrine de Descartes s'étend, se propage et triomphe hors de l'Église et dans l'Église. L'autorité philosophique d'Aristote est définitivement renversée. Bossuet, Fénélon, Malebranche, le cardinal de Bérulle, l'école de Port-Royal, l'Oratoire, les plus grands hommes, les plus saints prêtres du XVII[e] siècle, adoptent le principe cartésien, repoussent Aristote et les jésuites, refusent de voir dans la sensation la source de la connaissance, et, mettant à part les mystères du dogme, dont, comme dit Malebranche, *on ne peut avoir d'idée claire,* ils placent le fondement et la règle de toute croyance dans la raison humaine, miroir et reflet de la raison divine, comme telle distinguée des sens et de l'imagination, et élevée au-dessus de tout scepticisme ; tous enfin prennent pour point de départ et pour but d'argumentation l'accord de la raison et de la foi.

Cependant le sceptre philosophique échappe bientôt aux mains de Descartes. Après avoir trouvé dans son sublime génie la force de s'élever, par la raison, du plus profond abîme du doute jusqu'à Dieu, en descendant de Dieu au monde, de la métaphysique à l'ontologie, il abandonne le flambeau de l'observation, et se perd dans les formules scolastiques; ses disciples épaississent encore les ténèbres, et le cartésianisme va s'abîmer dans le mysticisme effréné de Malebranche, qui voit tout en Dieu, et n'y *voit pas qu'il est fou,* disent les mauvais plaisants. Fontenelle est le dernier cartésien.

Tandis que ceci se passait en France, Locke en Angleterre essayait à son tour d'opérer dans la philosophie la réforme que Bacon avait opérée dans les sciences. Comme Descartes, il repousse l'autorité d'Aristote; mais, empruntant à ce dernier son principe exclusif de toute vérité autre que les vérités sensibles, il développe ce principe par la méthode d'observation ; il en résulte une philosophie très-logique et très-nette, qui se résout en Angleterre par le scepticisme de Hume, et dont les conséquences ne tarderont pas à se faire sentir en France.

Voltaire va chercher cette philosophie en Angleterre, il nous l'apporte; Condillac l'arrange et la développe avec un admirable talent d'exposition, avec une clarté et une simplicité malheureusement obtenues aux dépens de la vérité. Toutes les facultés de l'homme ramenées à une seule, la sensibilité, sont présentées comme le développement varié d'une première sensation; toute pensée a pour unique élément générateur la sensation. Les notions de substance, de cause, de temps, d'espace; l'idée de l'infini, la notion de loi, les faits de conscience, l'idée du bien et du beau moral, toutes ces idées dont Platon et Descartes placent la source en nous, n'y sont point; elles naissent de la sensation; l'âme tout entière, en un mot, n'est plus

[1] Dans un récent article d'une revue intitulée *le Correspondant,* où par parenthèse on me qualifie de *disciple de M. Cousin,* qualification fort honorable du reste, mais que je suis obligé de récuser parce qu'elle n'est point exacte, dans cet article, dirigé contre la préface ajoutée par M. Cousin à son travail sur le manuscrit autographe des *Pensées de Pascal,* on nie le scepticisme de Pascal en matière de philosophie; on prétend que Pascal ne repoussait que l'abus de la raison. En vérité, c'est nier l'évidence. On extrait de *Port-Royal* une phrase insignifiante, et on ne dit pas un mot de toutes les phrases des *Pensées* qui prononcent de la manière la plus explicite et la plus claire l'incompétence absolue de la raison humaine, non pas seulement dans les questions d'ordre surnaturel, mais dans toute question de métaphysique, voire même de morale; on oublie que c'est justement ce scepticisme, formulé souvent d'une façon si brutale, comme dans ces mots : *Le pyrrhonisme est le vrai, Dieu est ou n'est pas, de quel côté pencherons nous, la raison n'y peut rien déterminer,* et mille autres ; scepticisme qui épouvanta les pieux amis de Pascal et les détermina à mutiler le texte des *Pensées.*

qu'une *collection de sensations.* L'abbé de Condillac, qui n'est ni matérialiste, ni incrédule, et ne veut, d'ailleurs, se brouiller avec personne, a soin d'ajouter que l'âme n'est ainsi que depuis le péché. Si on lui objecte que, du moment où il admet que toute idée a pour unique source la sensation, il s'ensuit que la dissolution du corps enlève à l'âme toute idée, toute faculté, c'est-à-dire l'anéantit; qu'en un mot son système est la négation de l'immortalité de l'âme, il répond que Dieu suppléera sans doute au défaut des sens par des moyens qui lui sont inconnus, et que l'état de l'âme après la mort ne le regarde pas.

Cette philosophie de Condillac, qui, au moyen âge, eût pu très-bien se concilier avec une croyance religieuse dont la ferveur aurait corrigé ses conclusions, fut, à une époque de fermentation et d'examen, comme le dix-huitième siècle, un des dissolvants les plus actifs, non-seulement de toute croyance religieuse, mais de tout spiritualisme, de toute morale, de toute distinction de bien et de mal; adoptée par tous les beaux esprits, pressée dans ses conséquences religieuses et morales par des philosophes moins scrupuleux, elle sua en quelque sorte le scepticisme et l'athéisme par tous les pores. — Vainement Leibnitz, le père de l'éclectisme moderne, avait tenté avant Condillac de concilier en philosophie Aristote et Platon, Locke et Descartes, comme il avait essayé, de concert avec Bossuet, de ramener protestants et catholiques à l'unité religieuse : le temps de la conciliation n'était pas venu. Les travaux de Kant, alors à peine connus en Allemagne, n'arrivèrent point en France. Le travail de décomposition suivit son cours; miné à l'intérieur et ébranlé de toutes parts à l'extérieur, l'édifice politico-religieux du passé vola en éclats; et sur ces décombres il ne resta debout que deux choses, toutes deux contemporaines de l'humanité : la religion et la philosophie.

A son début dans la vie, le dix-neuvième siècle en France paraît tout imprégné des idées de son père; le matérialisme, dernière émanation d'une société morte, plane encore sur une société naissante; l'école de Condillac, modifiée quelque peu par les *idéologues,* mais toujours cantonnée dans la sensation, subsiste et règne pendant les premières années de l'empire, en face du christianisme qui relève son immortel drapeau. Tandis que M. de Chateaubriand ramène les âmes à la foi par la poésie, l'abbé Frayssinous à Saint-Sulpice, devant un auditoire nourri de Diderot et d'Helvétius, continuant la saine tradition cartésienne, la tradition de Fénelon et de Bossuet, plaide avec succès la cause de la religion au tribunal de la raison. Aujourd'hui que certains théologiens, continuateurs de Pascal, semblent vouloir enseigner le pyrrhonisme philosophique comme la meilleure préparation à la foi, il n'est peut-être pas inutile de rappeler ce beau passage de l'abbé Frayssinous :

« Un Dieu créateur qui, *possédant la plénitude de l'être et la source de la vie, a communiqué l'existence à tout ce qui compose cet univers*[1]; un Dieu conservateur qui gouverne tout par sa sagesse, après avoir tout fait par sa puissance; embrassant tous les êtres dans les soins de sa providence universelle, depuis les mondes étoilés jusqu'à la fleur des champs, sans être ni plus grand dans les moindres choses, ni plus petit dans les plus grandes; un Dieu législateur suprême qui, commandant tout ce qui est bien, et défendant tout ce qui est mal, *manifeste aux hommes ses volontés saintes par le ministère de la conscience;* un Dieu, enfin, juge souverain de tous les hommes; qui, dans la vie future, doit rendre à chacun selon ses œuvres, en décernant des châtiments aux vices et des prix à la vertu; voilà une *doctrine avouée par la raison la plus pure,* dont la connaissance, quoiqu'en des degrés bien différents sans doute, est aussi universelle que le genre humain; que l'on trouve dans sa pureté chez les Hébreux, plus développée encore chez les chrétiens, qui a bien pu être obscurcie par les superstitions païennes, mais jamais anéantie chez aucun peuple de la terre[2]. »

Cependant en philosophie l'école de Condillac,

[1] Cette phrase de M. l'évêque d'Hermopolis va droit à l'adresse de M. l'évêque de Chartres, fougueux et bruyant adversaire de la philosophie, qui déclare que l'on ne peut, sans être panthéiste, admettre que Dieu a tiré ce qui existe de lui-même qui est l'existence absolue.

[2] Frayssinous, *Conférence sur le culte en général.* — Que ceux qui croient de bonne foi et sur parole aux accusations d'athéisme et de panthéisme dirigées contre M. Cousin se donnent la peine de comparer la théodicée qu'il enseigne avec le passage que je viens de citer, et, sauf deux ou trois mots que M. Cousin a retirés lui-même, ils ne trouveront pas entre les deux *théodicées* un *iota* de différence. Or si l'on ne veut pas, et dans le cas contraire il faudrait le dire franchement, si l'on ne veut pas que la philosophie soit la théologie et entre dans des questions de dogme, que peut-on lui demander de plus, au nom de la religion, que d'établir, de démontrer par la raison une doctrine que M. Frayssinous déclare faire la base du christianisme?

quoique triomphante encore, ne suffisait plus et commençait à voir la division s'introduire dans son propre sein; les disciples les plus éminents du maître, MM. Laromiguière et Maine de Biran, avaient déjà fait scission, le premier en distinguant *l'idée* de la *sensation;* en établissant, de plus, que la sensation, simple germe de l'idée, n'est pas le germe de toute idée, et que le sens moral en est aussi un. L'autre, M. Maine de Biran, que M. Cousin appelle le premier métaphysicien français de son temps, en cherchant à expliquer l'homme, non plus par la seule sensation, mais bien par la volonté, présentée comme le principe générateur de toutes les opérations de l'intelligence.

Ensuite arrive, en 1811, M. Royer-Collard, qui, libre de tout engagement avec la doctrine sensualiste de Condillac, ne se contente pas de la corriger, de la réformer, mais l'attaque de front dans son principe, aussi bien que dans ses conséquences métaphysiques, morales et sociales, et la ruine de toutes ses forces, en se servant contre elle des travaux, encore inconnus en France, que l'école d'Édimbourg dirigeait alors contre la philosophie de Locke.

Après deux ans d'attaques, M. Royer-Collard cède enfin sa chaire à un jeune homme obscur qui devait continuer le combat, compléter la destruction d'une philosophie exclusive, énervante, et, durant quinze ans d'un enseignement entouré d'une popularité toujours croissante, élever sur ses débris une doctrine que l'on peut très-bien ne pas considérer comme le dernier mot de toute philosophie, mais dont il est impossible à tout homme de sens et de bonne foi de contester le caractère éminent d'élévation, de spiritualité, de moralité, et la réaction salutaire provoquée par elle contre cet esprit de négation et de mort, conséquence extrême de la philosophie du dernier siècle [1].

M. Victor Cousin, né à Paris le 28 novembre 1792, fut encore un de ces hommes qui ne doivent leur succès et leur position qu'à eux-mêmes. Il appartint à une famille obscure; son père exerçait la profession du père de J. J. Rousseau ; il était horloger. Élevé au lycée Charlemagne, le jeune Cousin fit les études les plus brillantes. Il avait à peine quinze ans quand il remporta le prix d'honneur de rhétorique. C'était, disent ses anciens condisciples, un écolier bizarre et original, à la fois expansif et sauvage, méditatif et ardent, d'une complexion frêle et nerveuse, parlant avec feu, gesticulant beaucoup, aimant à se promener seul, ayant en un mot toutes les allures d'une célébrité en herbe. Il avait de plus, comme celui dont il dit *Platon mon maître,* le sentiment et le goût des arts, et particulièrement la passion de la musique; à sa sortie du collége, il nourrit assez longtemps le projet de faire un opéra ; mais il était dans sa destinée de faire de la psychologie, et le projet n'eut pas de suite. Toujours est-il que chez lui l'artiste ne s'est jamais complétement effacé sous le psychologue. Outre qu'il fut peut-être le penseur le plus causeur de l'Europe, c'est sans nul doute à ce sentiment de l'art qu'il dut d'avoir su donner à la langue philosophique un coloris, une richesse, une chaleur, une poésie qu'elle ne connaissait pas avant lui. On peut appliquer à M. Cousin ce qu'il dit quelque part de Schelling : « C'est la pensée qui se développe; son langage est, comme son regard, plein d'éclat et de vie, il est naturellement éloquent. »

Les succès du lycéen de Charlemagne lui ouvrirent bientôt les portes de l'École normale, qui venait d'être fondée et où il fut reçu en 1811. Il se destinait à l'enseignement des lettres, lorsqu'il entendit pour la première fois M. Laromiguière professer la philosophie.

« Ce jour, dit-il dans ses Fragments, décida de toute ma vie : il m'enleva à mes premières études pour me jeter dans une carrière où les contrariétés et les orages ne m'ont pas manqué. Je ne suis pas Malebranche ; mais j'éprouvai, en entendant M. Laromiguière, ce qu'on dit que Malebranche éprouva en ouvrant par hasard un traité de Descartes. M. Laromiguière enseignait la philosophie de Locke et de Condillac, heureusement modifiée sur quelques points, avec une clarté, une grâce qui ôtait jusqu'à l'apparence des difficultés, et avec un charme de bonhomie spirituelle qui pénétrait et subjuguait. L'année suivante, un enseignement nouveau vint nous disputer au premier, et M. Royer-Collard, par la sévérité de sa logique, par la gravité et le poids de sa parole, nous détourna peu à peu, et non pas sans résistance, du chemin battu de Condillac, dans le sentier devenu depuis si facile, mais alors pénible et infréquenté, de la philosophie écossaise. A côté de ces deux éminents professeurs, j'eus l'avantage de trouver encore un homme sans égal en France pour le talent de

[1] Les ennemis les plus ardents de M. Cousin, quand ils veulent être sérieux, sont obligés de reconnaître cette vérité. Voyez plutôt la page 89 du livre intitulé : *Réfutation de l'Éclectisme*, par M. P. Leroux.

l'observation intérieure, la finesse et la profondeur du sens psychologique, je veux parler de M. Maine de Biran. »

La restauration trouva M. Cousin maître des conférences à l'École normale; la jeunesse littéraire d'alors commençait à se fatiguer du régime impérial; le disciple de M. Royer-Collard partageait ce sentiment; il vit dans le retour des Bourbons un présage de liberté, et quand Napoléon reparut aux Cents-Jours, il s'enrôla avec ses camarades dans les volontaires royaux.

Après la seconde restauration, M. Royer-Collard, enlevé à sa chaire par les affaires publiques, choisit pour son suppléant à la Faculté des lettres celui des élèves de l'École normale qui lui avait paru le plus apte à l'enseignement.

C'est le 7 décembre 1815 que M. Cousin fit son entrée dans la carrière où il devait obtenir de si éclatants succès. Plusieurs personnes aiment à se rappeler la première année de l'enseignement de M. Cousin; son cours n'avait pas encore cette vogue qu'il obtint ensuite; les préoccupations des esprits étaient ailleurs; on ne s'y foulait pas comme plus tard. Un auditoire restreint, composé, en majeure partie, d'élèves de l'École normale et de collégiens qui, presque tous, se sont distingués dans des carrières différentes, se serrait autour d'un philosophe de vingt ans, dont le teint pâle, l'extrême maigreur, la physionomie souffrante, la chevelure en désordre, l'œil ardent et comme inspiré, la parole en lutte parfois avec la pensée, mais toujours sortant de la lutte, victorieuse, énergique et passionnée, produisaient sur ces jeunes âmes une impression de sympathie intime et profonde. Si plus tard M. Cousin, célèbre et entouré d'un millier d'auditeurs enthousiastes, conduisant, gouvernant mieux sa parole et sa pensée, a pu présenter l'image d'un orateur au forum antique ou d'un Platon au cap Sunium, à le voir, au début, dans l'intimité d'un auditoire de condisciples qui suivent, silencieux et frémissants, toutes les évolutions d'une pensée inquiète et avide, on eût dit un chef de jeunes néophytes sollicitant l'initiation, et cherchant ardemment et péniblement le mot d'un problème mystérieux.

Le professeur n'était maître ni de lui ni de son sujet; il enseignait ce qu'il venait d'apprendre, il attaquait ce qu'il avait appris à attaquer; mais ce qu'il venait d'apprendre ne lui suffisait pas, et il voulait remplacer ce qu'il attaquait. Tantôt c'étaient d'éloquentes sorties contre « cette philosophie mesquine et dégradante qui prétend renfermer l'âme humaine dans le cercle étroit de la sensation; qui, pour se délivrer des faits intellectuels qui l'embarrassent, les mutile, les amoindrit, ou les passe sous silence; qui peut bien faire sortir de son principe les conseils de la prudence, la morale de l'intérêt, mais qui n'en tirera jamais les règles du devoir, les croyances de l'homme de bien, car elle sape la vertu par les fondements et anéantit la conscience. » « Assez longtemps, s'écriait le jeune stoïcien, nous avons poursuivi la liberté à travers les voies de la servitude; nous voulions être libres avec la morale des esclaves! Non, la statue de la liberté n'a point l'intérêt pour base, et ce n'est pas à la philosophie de la sensation et à ses petites maximes qu'il appartient de faire les grands peuples. » Tantôt, à l'aide du procédé de l'*induction*, instrument insuffisant que lui avait légué M. Royer-Collard, et dont il usait faute de mieux, l'ardent métaphysicien tentait de pénétrer dans les abîmes de l'âme, au fond desquels il apercevait confusément les idées d'étendue, de temps, de substance, de cause, « ces notions sublimes qui, disait-il, révèlent à un être passager et borné l'immensité, l'éternité, l'infini, et qui, sans lever entièrement le voile, lui laissent entrevoir de si grandes choses. » Après la leçon, le professeur et les élèves, rapprochés par l'intimité et par l'âge, discutaient et cherchaient ensemble; au retour à l'École normale, la conférence s'ouvrait, et l'on discutait, et l'on cherchait encore.

Une année s'écoula ainsi pour M. Cousin, à explorer, sur les pas de M. Royer-Collard, la philosophie écossaise. Après avoir dévoré toute la substance de cette philosophie, toujours plus affamé de savoir, le jeune professeur se tourna vers l'Allemagne, dont les travaux contemporains nous étaient alors parfaitement inconnus. Il apprit l'allemand et se mit à déchiffrer Kant, sans autre secours que la barbare traduction latine de Born. Pendant deux ans il se plongea dans ce qu'il appelle les *souterrains* de la psychologie kantienne; de même qu'il s'était assimilé Reid et M. Royer-Collard, il s'assimila le philosophe de Kœnigsberg, dont il eut bientôt les opinions et le langage, et dont le système célèbre fut pour la première fois exposé en France dans une chaire publique. Quand il en eut fini avec le rationalisme de Kant, et exploré rapidement l'idéalisme de son disciple Fichte, il laissa derrière lui la première école allemande, se tourna vers la seconde, et fit, vers la

fin de 1817, une première excursion en Allemagne. Il n'était bruit que de la *philosophie de la nature* et de Schelling; M. Cousin courut à Schelling, prit chez lui ce qu'il trouva de bon à prendre, se lia en passant avec Hegel, le disciple de Schelling qui devait tenter plus tard de faire oublier son maître, et revint en France, riche d'une nouvelle provision d'idées, sur laquelle allait s'exercer sa merveilleuse faculté de digestion philosophique.

Cependant la réputation de M. Cousin grandissait chaque jour, et la foule se pressait à ses leçons. De 1819 à 1820 et 1821, maître enfin d'une méthode et d'un criterium à lui, il traça l'histoire de la philosophie morale de Kant, en la faisant précéder de l'exposition des principes avec lesquels il devait apprécier la doctrine du philosophe allemand, en un mot d'un cours de philosophie morale. Ce cours, dont une partie vient d'être publiée récemment par M. Vacherot, est assurément une des productions les plus nobles, les plus élevées, les plus énergiques, les plus brillantes de style et de pensée, que compte notre littérature philosophique; c'est pourtant ce cours qui valut au jeune professeur une destitution aussi brutale qu'imméritée. La restauration entrait alors dans cette voie de contre-révolution où elle a trouvé sa ruine. M. Decazes était tombé du pouvoir; tous les constitutionnels sortaient des affaires; un ministère honnête, mais faible, qui était venu en quelque sorte préparer le logis à M. de Villèle, obéissait au parti ultra et frappait ceux qu'il lui ordonnait de frapper. M. Cousin fut condamné au silence. Toute la presse libérale protesta contre cet injuste arrêt.

Je ne puis m'empêcher de citer ici un éloquent article de M. Kératry, qui est en même temps une excellente et fidèle analyse de la doctrine morale de M. Cousin [1].

« La politique ne porte pas seule le deuil de nos libertés : M. Cousin est banni de la Faculté des lettres, que, jeune encore, il honorait par la maturité de son talent.... Et qu'enseignait-il donc qui pût provoquer ainsi la colère et les coups de l'autorité? Il enseignait qu'il y a dans l'homme un élément dont l'essence et les lois n'ont aucune analogie avec les phénomènes et les lois de la matière, que la sensation et ses métamorphoses ne peuvent expliquer, auquel l'univers extérieur sert de théâtre, et non de base, qui se saisit et se proclame lui-même dans le sentiment de tout acte véritable, de tout acte volontaire et libre. Il enseignait que, la grandeur et la loi de tout être étant la fidélité à sa nature, la dignité et la sainteté de l'homme résident dans la liberté qui le constitue; que le devoir, dans son acception la plus simple à la fois et la plus élevée, est le maintien de cette liberté contre tout ce qui lui est étranger et ennemi, contre les passions, filles des sens et de la fatalité extérieure. Il enseignait que c'est là, dans l'empire sur soi-même, dans le développement et la culture assurée de la liberté intérieure, c'est-à-dire de la pureté morale, que sont la vertu et la paix. Ce n'est pas tout : il enseignait que la vie et la mort sont des phénomènes indifférents par eux-mêmes; qu'il n'y a de mortel en nous que les sens et la passion, et les éléments subalternes que le rapport inévitable des choses extérieures à l'âme mêle accidentellement à notre destinée; que ce qui est libre des sens et des passions ne passe point avec eux; que l'élément de pureté est aussi l'élément de vie; que si les conditions actuelles de cette existence phénoménale condamnent l'homme à l'imperfection et rendent impossible la pureté absolue, cette absolue pureté n'en est pas moins inhérente à l'essence de l'élément sacré qui habite dans l'homme, et que, le phénomène évanoui, la substance immortelle, délivrée des formes variables et périssables, est rendue à cette pureté, à cette unité, à cette liberté absolue à laquelle la vertu de l'homme aspire sans pouvoir l'atteindre. »

Après avoir dit les conséquences politiques déduites par M. Cousin de ces idées morales et religieuses, après l'avoir montré établissant comme principe social unique le respect réciproque de la liberté duquel découle l'ensemble des droits et des devoirs sociaux, et par suite l'idée de gouvernement institué pour réprimer et protéger, non pour entraver et asservir; après avoir fait voir comment M. Cousin, s'en tenant à l'exposition des principes, écarte avec sagesse la question de forme de gouvernement, comme une question relative aux temps, aux circonstances, et que la spéculation n'embrasse point; après avoir peint cet immense auditoire recueilli devant le jeune et austère professeur, qui enseigne au nom de Platon, et quelquefois d'un nom plus saint, la pureté du cœur, le respect et l'amour des autres, le travail, le désintéressement, la justice et la paix, M. Keratry termine ainsi :

« Les âmes s'élevaient et s'affermissaient à cet enseignement sévère. Qu'importe? ils l'ont rejeté comme jacobin et comme athée! Nous n'entendrons plus M. Cousin, mais nous nous en souviendrons toujours. On a pu lui enlever sa chaire; on ne l'arrachera pas du cœur de ses élèves. Cultivées fidèlement par ceux-ci, ses leçons et sa doctrine porteront des fruits durables. M. Cousin a pu être frappé dans sa personne, mais son école est à l'abri des coups du pouvoir. »

[1] Cet article est extrait d'un livre intitulé : *La France telle qu'on l'a faite*, et publié en 1821.

Dépossédé de sa chaire et de sa position de maître des conférences à l'École normale, qui fut licenciée, atteint d'une affection de poitrine, aggravée par ses longs travaux, M. Cousin, rendu à la solitude du cabinet, n'en continua pas moins de consacrer à la science toutes les heures qu'il pouvait dérober à la maladie. Alors furent successivement publiés par lui les ouvrages inédits de Proclus, philosophe de l'école d'Alexandrie, une édition complète de Descartes, et enfin une traduction de Platon, qui a éclipsé toutes les traductions antérieures, non-seulement à cause de sa fidélité et de son élégance, mais aussi et surtout à cause des arguments ajoutés à chaque dialogue, dont le traducteur expose le sens et commente le texte de manière à rendre accessible à tous la pensée de Platon [1].

Seize ans plus tard, en 1838, M. Cousin, consumé par la maladie qui avait tourmenté sa jeunesse, et se croyant près de quitter la vie, aimait à se reporter vers cette période de souffrance, de pauvreté, de solitude et de travail qui suivit son expulsion de la Faculté des lettres. Dans un écrit plein d'intérêt, consacré à la mémoire de son ami Santa-Rosa, proscrit piémontais, mort en combattant sous le drapeau grec, et publié dans la *Revue des Deux Mondes* de mars 1840, le lecteur trouvera des détails touchants sur la vie intime de ce jeune platonicien persecuté, malade, confiné dans une humble retraite près du jardin du Luxembourg, soigné par une vieille gouvernante, se consolant de sa disgrâce et oubliant ses maux dans l'étude de Platon et le commerce de quelques amis, dont le dévouement, exprimé d'une manière si énergique dans les lettres de Santa-Rosa, témoigne des nobles qualités de l'homme qui a pu inspirer de tels sentiments.

On sait comment en septembre 1824, accompagnant à Carlsbad le jeune duc de Montebello, auquel il servait de Mentor, M. Cousin, soupçonné d'importer le carbonarisme en Allemagne, fut arrêté à Dresde, livré par la Saxe à la Prusse, et jeté en prison à Berlin; sur son refus de répondre à toute question venant d'un gouvernement étranger, sa captivité se prolongea; cependant ses amis de Berlin obtinrent son élargissement provisoire, il en profita pour étudier à fond la philosophie de Hegel; enfin, sur les réclamations universelles des journaux, le gouvernement français s'interposa pour sa délivrance, et M. Cousin revint à Paris dans les premiers jours de mai 1825, rapportant de sa captivité un calme d'esprit, une sorte de *placidité* philosophique que ses amis ne lui connaissaient pas encore, et qu'il avait puisée dans l'étude de la doctrine hégélienne.

Il est incontestable que de ce retour d'Allemagne date chez M. Cousin une modification assez considérable d'idées. Ce n'est plus le jeune stoïcien de 1820 s'écriant :

« L'homme, ici-bas, je ne saurais trop le répéter, n'a pas pour destinée de faire régner la paix dans son âme, mais d'y faire régner la vertu; le mot de sa mission est *devoir*, et non *bonheur*. Maintenir la supériorité de la raison sur la liberté, de la liberté sur la sensibilité, telle est ma loi en ce monde. Que si, pour y être fidèle, il faut qu'une lutte s'engage, mon devoir est de la soutenir et non de la faire cesser.

L'idée dominante de l'antagonisme a fait place à l'idée de l'harmonie dans l'organisation humaine, dans l'organisation sociale et dans l'appréciation du passé. L'optimisme historique importé d'Allemagne va se formuler en éclectisme; c'est sans doute un progrès. Le professeur de 1828 développant avec une imagination d'artiste, et en même temps pacifiant, amnistiant avec la sérénité d'un vieillard les luttes tumultueuses de la philosophie et de l'histoire, est peut-être plus grand que le professeur de 1820, absorbé par le sentiment du combat, dans l'homme, dans la philosophie, dans la société, dans l'histoire; et cependant, s'il y a dans M. Cousin en 1828 plus de science, plus d'étendue d'esprit, plus de sûreté de jugement, il y a dans M. Cousin en 1820 une ardeur juvénile, un fier sentiment de la dignité du *moi*, une sorte de fanatisme du bien et du beau moral, dont l'expression chaleureuse pénètre et charme le lecteur.

Les idées politiques de M. Cousin subirent aussi une modification, modification qu'il partagea du reste avec la jeunesse littéraire du temps. Comme elle, il avait reçu les Bourbons avec espoir; comme elle, il les avait vus avec colère tromper bientôt les espérances de liberté attachées à leur retour. Le ministère Villèle l'avait trouvé, non pas enrôlé, comme on l'a dit à tort, dans le *carbonarisme*, mais associé, de pensée et de parole, à toutes les répugnances de l'opposition. Quand M. de Villèle tomba, quand le ministère Martignac vint rendre à la France un calme qui devait durer si peu, M. Cousin, réintégré par lui dans sa chaire, re-

[1] Cette traduction de Platon forme 13 vol in-8°

trouva ses espérances et ses sympathies constitutionnelles de 1814. Mais bientôt le cabinet Polignac vint remettre tout en question. Pendant les deux premiers jours de la révolution de juillet, M. Cousin crut, comme toute l'opposition, à la possibilité d'une transaction avec l'ancienne dynastie. La force des choses et l'opiniâtreté de M. de Polignac en décidèrent autrement, et le professeur, rallié à la nouvelle monarchie, se trouva bientôt appelé à prendre une part directe aux affaires.

Nommé successivement conseiller d'État en service extraordinaire, membre du conseil royal de l'instruction publique, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie, et pair de France, le public s'attendait à le voir déployer à la tribune ce beau talent oratoire qui avait donné tant d'éclat à son enseignement; mais soit qu'il ait craint que l'orateur politique ne parût inférieur au professeur, soit qu'il ait voulu rester fidèle à sa spécialité philosophique, M. Cousin a trompé l'attente du public, et, tout en se prononçant dès les premiers jours de juillet pour le parti dit de la *résistance*, contrairement au parti du mouvement, il ne s'est guère mêlé aux discussions de tribune que dans les questions relatives à l'enseignement; là il s'est montré aussi habile que zélé, et diverses missions remplies avec succès à l'étranger lui ont acquis sur ces matières une expérience consommée.

Appelé à faire partie du dernier cabinet de M. Thiers comme ministre de l'instruction publique, M. Cousin a signalé son court passage aux affaires par un assez grand nombre de réformes et d'innovations universitaires, diversement appréciées, et dont il a lui-même présenté les motifs et la justification dans un article de la *Revue des Deux Mondes* de février 1841.

Cette esquisse ne comporte pas une exposition détaillée et complète des doctrines philosophiques de M. Cousin. J'essayerai pourtant de dire un mot, sans intention d'éloge ou de blâme, d'une philosophie souvent défigurée par ceux qui l'attaquent [1].

J'ai déjà établi en fait que l'esprit *éclectique*, c'est-à-dire l'esprit de transaction, non-seulement en philosophie, mais en tout, était et ne pouvait pas ne pas être l'esprit général d'une époque avancée comme la nôtre et sortie d'une grande révolution. On peut discuter à l'infini sur les avantages et les inconvénients de ce fait; mais on ne saurait le nier. Le fait est si vrai, que ceux-là mêmes qui, au nom de la philosophie (je ne parle pas des théologiens), attaquent le plus violemment la doctrine de M. Cousin, lui reprochent non pas d'être l'éclectisme, mais d'être un mauvais *éclectisme*, un syncrétisme impuissant et aveugle, et eux-mêmes proposent sous le nom de *synthèse* un éclectisme qui leur paraît meilleur. De même, en effet, qu'il y a différentes manières de *choisir* [2] entre diverses choses, de même il y a différentes manières d'être éclectique. En quoi consiste donc l'éclectisme de M. Cousin? Le dictionnaire de l'Académie définit les éclectiques : des philosophes qui, *sans adopter de système*, choisissent les opinions les plus vraisemblables. Cette définition est inexacte ou au moins incomplète, car pour discerner les vérités éparses dans les différents systèmes, il faut déjà être en possession sinon d'un système achevé, éprouvé, au moins d'une méthode, d'un criterium à l'aide duquel on choisit la vérité en la séparant de l'erreur; l'éclectisme a donc une méthode, un criterium qui lui appartient en propre.

Il a plus : entendu à la manière de M. Cousin, il a un système, il part d'un système, il n'est même autre chose que l'application d'un système à l'examen des systèmes antérieurs, dans le double but : 1° d'éclairer l'histoire de la philosophie par ce système; 2° de démontrer ce système par l'histoire de la philosophie. A ce programme de l'éclectisme on fait l'objection suivante : de deux choses l'une, ou votre système vous donne la vérité, ou il ne vous la donne pas; s'il vous la donne, vous n'avez pas à la chercher dans l'examen des systèmes antérieurs; s'il ne vous la donne pas, c'est vainement que vous procéderez à cet examen, car pour discerner le côté vrai de chaque système il faut savoir soi-même où est l'erreur, où est la

[1] Les doctrines de M. Cousin, éparses dans ses différents cours presque tous imprimés aujourd'hui, ont été pour la première fois résumées par lui sous une forme systématique dans une longue préface placée en tête de la première édition des *Fragments philosophiques*, publiée en 1826, dans deux autres préfaces ajoutées à deux éditions postérieures du même ouvrage, dans quelques autres fragments, et dans la préface récente des *Pensées* de Pascal. M. Cousin a défendu, complété, et sur quelques points rectifié l'exposition de 1826. Le lecteur trouvera encore une judicieuse appréciation de la doctrine de M. Cousin dans l'*Essai sur l'histoire de la philosophie en France au dix-neuvième siècle*, par M. Damiron (troisième édition).

[2] On sait que le mot *éclectisme* vient du mot grec εκλεγω, je choisis.

vérité; il faut être ou se croire déjà en possession de la vérité.

A cela l'éclectisme répond : Je crois à la vérité que me donne mon système préalablement à tout examen des systèmes antérieurs, mais les vues de tout système sur l'histoire de la science à laquelle il se rapporte sont le jugement le plus certain de ce système, et c'est en appliquant ma philosophie à l'histoire de la philosophie que je trouverai sa démonstration ; si elle est complète et vraie, si elle embrasse tous les éléments de la conscience et de la réalité, elle ne rencontrera pas dans l'histoire un seul système d'un peu d'importance dans lequel elle ne retrouve un élément d'elle-même, et avec lequel elle ne s'accorde au moins par quelque endroit. Elle ne sera donc forcée d'en proscrire aucun d'une manière absolue; il lui suffira de séparer la portion inévitable d'erreurs mêlée à la portion de vérités que chacun d'eux renferme; et en opérant de la même façon sur tous, d'ennemis qu'ils étaient par leurs erreurs contraires, elle les fera amis et frères par leurs vérités partielles, et ainsi épurés et réconciliés, elle en composera un vaste ensemble adéquat à la vérité tout entière.

Mais pour atteindre ce but, c'est-à-dire pour asseoir une philosophie sur la critique et la conciliation des systèmes antérieurs, il faut être évidemment en possession d'une philosophie. Il serait donc, à mon avis, plus clair et plus convenable de désigner la doctrine de M. Cousin par la méthode et les procédés qui lui sont propres, que par l'application qu'elle fait de cette méthode à l'histoire de la philosophie, dans un but d'éclectisme. Car on peut très-bien être éclectique avec une autre méthode que celle de M. Cousin, de même que l'on peut adopter la doctrine de M. Cousin sans adopter ses vues générales sur l'histoire de la philosophie.

Or, ce qui distingue plus particulièrement la doctrine de M. Cousin en elle-même, c'est l'emploi qu'elle fait de la *psychologie.* Non pas que les devanciers de M. Cousin ne fussent aussi des psychologues. Descartes, aussi bien que Locke, plaçait la science de la nature humaine à la tête de la science philosophique. Sous ce point de vue, M. Cousin ne fait que continuer la méthode des deux derniers siècles, qui, appuyée sur l'observation et l'analyse, procède du connu à l'inconnu, du *moi* au *non moi* et du monde à Dieu; il se sépare au contraire essentiellement de la nouvelle philosophie allemande, à laquelle il a emprunté d'ailleurs ses formules historiques et son principe de l'identité de l'histoire et de la philosophie. Il s'en sépare sur la question de la méthode, car cette école, au lieu de procéder par l'analyse et dans l'ordre de la connaissance, prétend reproduire *à priori* et synthétiquement l'ordre nécessaire des choses; débute par Dieu pour descendre ensuite par tous les degrés de l'existence jusqu'à l'homme, et aux facultés qui font connaître à l'homme, et lui-même, et le monde extérieur, et Dieu.

Mais si par son point de départ M. Cousin tient à la philosophie des deux derniers siècles, il se sépare d'elle également dans l'application de la méthode qui leur est commune. Descartes, ne trouvant point dans l'observation analytique de la conscience humaine le moyen de passer de la psychologie à l'ontologie, l'avait abandonnée pour se jeter dans l'hypothèse. Locke, Condillac et avec eux toute la philosophie sensualiste du dix-huitième siècle, mutilant l'observation par esprit de système, et ne reconnaissant dans la conscience que des phénomènes sensibles ou nés de la sensation, aboutirent et devaient aboutir au scepticisme.

M. Cousin prétend éviter ces deux écueils de toute philosophie, l'hypothèse et le scepticisme, à l'aide d'une observation complète et impartiale de tous les phénomènes de la conscience. Il les divise en trois classes, lesquelles se rattachent à trois grandes facultés élémentaires qui, dans leurs combinaisons, comprennent et expliquent toutes les autres. Ces facultés sont la sensibilité, l'activité et la raison : de ces trois facultés une seule nous est personnelle, c'est l'activité produisant la volonté libre qui constitue la personne ou le *moi*. Les faits *volontaires* sont seuls marqués, aux yeux de la conscience, du caractère d'imputabilité et de personnalité; la volonté ne crée pas plus les phénomènes *rationnels* que les phénomènes *sensibles;* et la preuve qu'elle ne les crée pas, c'est qu'elle les suppose, car elle ne se saisit elle-même qu'en se distinguant d'eux : la raison est donc aussi indépendante de la volonté que la sensibilité. La raison est impersonnelle de sa nature, elle est la lumière de la conscience, dont la volonté est le centre et dont la sensibilité est la condition extérieure.

C'est ce principe de l'*impersonnalité* de la raison, dont le caractère est précisément le contraire de l'individualité, puisque c'est à elle que nous devons la connaissance des vérités universelles et

nécessaires, des principes auxquels nous obéissons tous et auxquels nous ne pouvons pas ne pas obéir; c'est ce principe, dis-je, qui fait la base fondamentale et le caractère distinctif de la philosophie de M. Cousin.

C'est en plaçant le criterium du vrai dans la raison dépouillée de toute subjectivité et considérée dans son essence et sa pureté primitive, comme une révélation de dieu à chaque homme, comme la lumière qui *illumine chaque homme venant en ce monde,* que M. Cousin cherche à échapper aux objections auxquelles sont en butte les deux systèmes opposés, de l'autorité de la tradition et de l'autorité du *sens privé.*

C'est en démontrant que les lois de la raison humaine ne sont rien autre chose que les lois de la raison en elle-même, que toutes ces lois peuvent se réduire à deux principales, la loi de *causalité* et la loi de *substance,* lesquelles, irrésistiblement appliquées à elles-mêmes, nous élèvent directement à leur substance et à leur cause, c'est-à-dire à une substance absolue et à une cause absolue identiques dans leur essence; c'est en prouvant que la triple notion de notre existence personnelle, de celle du monde extérieur, et de celle de Dieu, notion qui constitue l'ontologie, nous est donnée dans un fait quelconque de conscience et sous la notion de cause, que M. Cousin trouve dans la *psychologie* ce que n'ont pu y trouver ni Descartes ni Kant, c'est-à-dire le fondement même de l'*ontologie*, le moyen de passer légitimement du *moi* au *non-moi* à l'aide d'une faculté psychologique et ontologique tout ensemble, « qui apparaît en nous sans nous appartenir en propre, éclaire le pâtre comme le philosophe, ne manque à personne et suffit à tous; savoir : la raison, qui du sein de la conscience s'étend dans l'infini et atteint jusqu'à l'Être des êtres. »

Je ne puis ici que mettre en lumière le principe fondamental de la philosophie de M. Cousin sans le discuter, bien qu'il me semble discutable, sinon en lui-même, au moins dans le procédé de décomposition à l'aide duquel M. Cousin l'établit en divisant ce qu'il nomme pourtant l'*unité indivisible de la conscience.* Je ne suivrai pas non plus *la doctrine psychologique* dans toutes ses applications, en métaphysique, en morale, en théodicée. Quant au but final qu'elle se propose, c'est-à-dire, pour me servir des expressions de M. Cousin, « la décomposition préalable de tous les systèmes par le fer et le feu de la critique, et pour résultat définitif leur recomposition en un système unique qui soit la représentation complète de la conscience dans l'histoire, » il est incontestable qu'elle ne l'a pas atteint; elle a propagé un bon mouvement d'études, elle a relevé le spiritualisme étouffé sous les attaques dédaigneuses de la philosophie du dix-huitième siècle, et sous ce rapport elle a puissamment servi la moralité publique. En montrant que la philosophie n'est pas une toile de Pénélope sur laquelle chaque siècle et chaque esprit doivent toujours défaire tout le travail des siècles et des esprits antérieurs; en insistant sans cesse sur cette nécessité pour la philosophie de s'appuyer sur la connaissance d'elle-même, c'est-à-dire de sa propre histoire, elle a ouvert la voie qui conduira sans doute tôt ou tard à la constitution scientifique d'une science jusqu'ici incertaine, parce qu'elle a toujours été recommencée comme chose complétement neuve.

Pour ce qui est de l'antagonisme des principes exclusifs en philosophie, la doctrine qu'on appelle *rationaliste, psychologique* ou *éclectique,* ne l'a point détruit; il subsiste encore, mais il s'est transformé et porte aujourd'hui presque tout entier sur la question religieuse. Il n'y a plus, du moins en apparence, ni matérialistes, ni sceptiques, il n'y a même presque plus de sensualistes; il y a des philosophes ou plutôt des *révélateurs* qui veulent détruire le christianisme au profit d'une philosophie où sont mélangés Pythagore, Spinosa, Babœuf et Saint-Simon, et qu'ils appellent l'*Évangile humanitaire.* Il y a d'autres philosophes, ou plutôt des théologiens, qui prétendent que toute philosophie indépendante, quelle que soit sa doctrine, est par cela même ennemie du christianisme et incompatible avec lui.

Entre ces deux idées se place l'opinion qui croit, 1° que la philosophie n'a pour mission ni de détruire, ni de remplacer la religion, mais bien de s'allier avec elle, dans un but commun poursuivi par des moyens différents; 2° que la philosophie, c'est-à-dire le produit de la raison humaine, ne peut, sans cesser d'être la philosophie, relever d'une autorité autre que celle de la raison même.

M. Casimir Périer.

Il avait reçu de la nature la plus éclatante des supériorités et la moins contestée, un caractère énergique jusqu'à l'héroïsme avec un esprit doué de ces instincts merveilleux qui sont comme la partie divine de l'art de gouverner. La Providence l'avait marqué de ce double signe : par là, il lui fut donné de prévaloir entre les hommes de son temps quand son heure serait venue.

(Discours de M. ROYER-COLLARD sur la tombe de Casimir Périer.)

Le 21 décembre 1788, un superbe château situé dans une vallée pittoresque, au bord de la Romanche, à quatre lieues de Grenoble, ouvrait ses massives portes de chêne à une nombreuse assemblée. C'étaient les états du Dauphiné qui, en butte aux violences ministérielles, poursuivis par le pouvoir comme factieux, s'avançaient gravement entre une double haie de soldats, et venaient commencer la révolution française dans un manoir laissé, comme dernier souvenir de la feodalité mourante, par un des plus fiers représentants de cette forte race de grands vassaux sur la tête desquels Richelieu avait assis la monarchie absolue.

Le château de Vizille, rendu à jamais fameux par l'événement que nous racontons, avait partagé les destins de l'aristocratie française; bâti au commencement du dix-septième siècle par le connétable de Lesdiguière, successivement transmis par les Lesdiguière aux Créquy, par les Créquy aux Villeroy, il était enfin devenu la propriété du tiers état dans la personne d'un riche négociant de Grenoble, et ce patricien de la bourgeoisie l'offrait en asile aux hommes qui venaient les premiers proclamer l'avénement de la bourgeoisie au pouvoir.

Il y avait à peine un siècle que Louis XIV avait dit : « L'État c'est moi, » quand l'assemblée de Vizille, revendiquant le droit imprescriptible des peuples de régler eux-mêmes leur existence politique, et posant les trois grands principes qui devaient présider à la régénération de la France, décida que l'ordre du tiers aurait aux états de la province une représentation égale à celle des deux autres ordres réunis, que les trois ordres délibéreraient en commun, et que le vote aurait lieu par tête. C'était décider du même coup la destruction des castes, l'égalité légale des conditions, et la prééminence politique de la classe moyenne.

Après avoir, par un heureux mélange de fermeté et de modération, forcé le pouvoir de reconnaître la légitimité de son droit, l'assemblée de Vizille se transporta à Romans; là, confirmant ses résolutions et demandant la prompte convocation des états généraux, elle arrêta que les députés qu'elle enverrait à cette assemblée, chargée de donner à la France une constitution libre, auraient pour mission spéciale de faire triompher d'abord les trois principes qu'elle venait de poser.

Cette initiative prise par les états du Dauphiné eut en France un immense retentissement; les décisions rendues par eux furent accueillies avec transport dans toutes les provinces du royaume, et de ce foyer d'enthousiasme allumé dans la salle du jeu de paume du château de Vizille sortit cette



fameuse séance du jeu de paume à Versailles, qui vit la liberté triompher de la force par la puissance de la raison et du droit. Plût à Dieu que la liberté n'eût jamais eu besoin d'autre appui en France [1] !

L'hôte de Vizille, l'homme qui avait eu l'insigne honneur d'abriter à son foyer la révolution naissante, résumait assez bien en lui la physionomie et les idées de ce tiers état qui, formant, suivant l'expression de Sieyès, le *tout national*, c'est-à-dire supportant toutes les charges de la société et possédant la plus grande somme de richesses et de lumières, se lassait d'être exclu de la vie sociale et politique par les classes privilégiées, et aspirait à établir le gouvernement du pays par le pays.

Fils d'un habile négociant qui avait acquis une fortune considérable dans la fabrique des toiles et dans le commerce des tissus de l'Inde, Claude Périer avait encore agrandi la sphère des opérations paternelles, et, en 1775, il avait acheté la terre et le château de Vizille pour établir dans le manoir des Lesdiguière une des premières manufactures de toiles peintes qui aient paru en France.

« Parvenue à la richesse par le travail et l'économie, cette famille, dit un écrivain [2], était restée simple, modérée, sérieuse ; son chef, Claude Périer, était un homme d'un caractère impérieux et sévère, habitué à beaucoup exiger de lui-même et des autres, et son autorité pesait autour de lui ; sa femme, Marie Pascal, douée d'un esprit singulier et d'une imagination vive, unissait à toute la capacité d'une maîtresse de maison une préoccupation religieuse qui inclinait au mysticisme ; l'indépendance naturelle de ses idées et l'agrément de son caractère tempéraient l'aspect un peu austère de cet intérieur. Autour d'elle se groupait une famille nombreuse, ou, comme on disait, une tribu ; dix enfants, dont huit fils remarquables par une physionomie prononcée, par un mélange des nouveaux principes et des vieilles mœurs, de sévérité et d'affection, d'imagination et de prudence, par l'esprit des affaires, la vivacité des impressions et le sentiment un peu altier de la dignité personnelle. »

Telle était la famille au sein de laquelle se préparait ce grand mouvement révolutionnaire qui devait bouleverser la France en la régénérant, et l'entraîner si loin avant qu'elle eût appris à le diriger.

On sait, et cependant on oublie souvent, ce que voulait la France en 1789 ; elle ne voulait ni la république ni la terreur, ni ce qu'on appelle aujourd'hui le socialisme, ni le despotisme ; elle ne voulait ni la convention, ni le directoire, ni l'empire ; elle ne prévoyait pas plus Robespierre que Babœuf, Barras et Napoléon. Rien de tout cela ne se trouve dans les six millions de votes qui, au dépouillement des cahiers des bailliages, constatèrent le vœu de la France ; ce que la France voulait, c'était une constitution monarchique et libre, c'était l'abolition des priviléges aristocratiques, l'égalité devant la loi, le libre accès de tous à tout, l'unité et la liberté politiques garanties par un système représentatif consacrant la substitution du droit national au droit divin ; en un mot, ce que nous cherchons aujourd'hui à mettre en action, voilà ce que voulait la France en 1789. La distinction et l'harmonie des trois pouvoirs fonctionnant chacun dans leur sphère sous la suprême autorité de la loi, voilà le problème que la constituante se posa et qu'elle ne put résoudre. Après avoir, en six mois de temps, démoli un édifice miné par le long travail des siècles, elle ne put faire sortir des ruines de l'ancien régime un gouvernement régulier ; la résistance des intérêts et l'entraînement des passions l'emportèrent sur sa volonté. Le règne de la force, commencé aux 5 et 6 octobre, poursuivi au 20 juin, fut inauguré au 10 août 1792.

La guerre civile et la guerre étrangère s'unirent pour jeter la France dans la fièvre et le délire ; quand l'accès eut passé du paroxysme à l'atonie, un homme vint qui, courbant sous le même joug toutes ces têtes démoralisées par sept ans d'anarchie, confisqua la liberté au profit de la gloire. N'ayant d'autre appui que la victoire, le jour où la victoire lui fut infidèle, il tomba. Avec la restauration reparut le problème de l'alliance du pouvoir et de la liberté qu'avait posé la constituante. La charte fut présentée comme une solution ; solution incomplète et fausse, car la royauté qui la donnait, se réservant le droit de la détruire, gardait son dernier mot ; la liberté garda le sien. Pendant

[1] Cette singulière coïncidence de lieu n'est point inventée. C'est en effet dans la grande salle du jeu de paume du château de Vizille que s'assemblèrent les états du Dauphiné, sous la présidence du comte de Morges, et le même homme qui rédigeait à Vizille les délibérations, en qualité de secrétaire, l'illustre et honnête Mounier, devait six mois plus tard rédiger le serment du jeu de paume à Versailles.

[2] M. de Rémusat, dans un excellent travail placé en tête de la collection des Discours de Casimir Périer. J'emprunte à ce travail quelques détails biographiques.

quinze ans les deux puissances luttèrent sur le terrain de la légalité; la royauté eut l'imprudente audace d'en appeler à la force : elle fut vaincue. Ayant eu des Stuarts, la France trouva sous sa main un Guillaume III, et la solution du problème constitutionnel, deux fois avortée depuis 1789, fut tentée pour la troisième fois. Qu'allait-il avenir de cette troisième expérience? La France de 1830 avait eu son 14 juillet 1789; allait-elle s'arrêter là ou passer encore une fois à travers cette série d'épreuves terribles au bout desquelles elle avait trouvé le despotisme d'un héros, et, en fin de compte, la plus humiliante de toutes les dominations, celle de l'étranger? A la vérité, les situations n'étaient plus les mêmes; le roi de juillet n'était pas Louis XVI; la classe moyenne, agrandie, fortifiée, instruite par les épreuves de quarante ans, connaissait mieux les limites, les droits et les conditions du pouvoir; la révolution sociale était consommée, l'égalité civile était dès longtemps conquise, et la conquête de la liberté n'offrait plus autant de périls. Et cependant que d'obstacles encore! que d'intérêts froissés! que de passions soulevées par la nouvelle révolution! Combien d'analogies entre les hommes et les choses des deux époques, sinon au fond, du moins à la surface de la société! D'une part, la double menace de la guerre étrangère et de la guerre civile, incessamment fomentées par l'exaltation des vainqueurs, la colère et le dépit des vaincus; d'autre part, un pouvoir nouveau-né, sorti d'une insurrection légale, mais trop débile encore pour lutter contre les conséquences du fait de son origine au nom du principe de ce même fait, c'est-à-dire contre la force au nom du droit, contre l'insurrection au nom de la loi. Partout la haine, la passion, l'incertitude, la faiblesse ou la crainte; tels sont les éléments de mort au milieu desquels la révolution de juillet vécut durant sept mois, impuissante à se gouverner elle-même et insensiblement entraînée vers un 10 août au delà duquel s'ouvrait l'abîme à la fois attrayant et effrayant de l'inconnu. Elle s'engageait de plus en plus dans cette voie, quand parut au pouvoir un de ces hommes qui sont brisés d'ordinaire par les révolutions à leur début, mais qui l'emportent sur les révolutions à leur déclin.

C'était justement un des huit fils de ce négociant dauphinois dans la maison duquel nous avons vu commencer en 1788 la grande crise qui devait trouver sa conclusion en 1830. La révolution et cet homme avaient eu, pour ainsi dire, le même berceau; ils avaient grandi ensemble, et la destinée les appelait à lutter dans un combat solennel dont la paix du monde était le prix. L'homme ne possédait peut-être pas toutes les qualités qui, en temps ordinaire, font les Sullys ou les Colberts; orateur vigoureux, il n'avait pas cependant la puissance de parole d'un Mirabeau; homme d'État de premier ordre, il n'avait pas le génie d'un Richelieu ou d'un Pitt, mais il était admirablement organisé pour dompter et gouverner une révolution sans la fausser ou la détruire. Ce n'était ni un soldat, ni un prêtre, ni un philosophe, ni un avocat, ni un poëte : c'était un banquier, mais un banquier à part, c'est-à-dire un banquier chaleureux comme un tribun, obstiné comme un prêtre et intrépide comme un soldat; tête froide, esprit fin, sagace et judicieux, cœur de feu, volonté de fer, cet homme réfléchissait avec ardeur, calculait avec entraînement, portait dans la défense l'impétuosité de l'attaque, et comprenait avec passion les trois choses que la passion comporte le moins : la raison, la paix, la loi.

Attaché d'intérêts et de sympathie à toutes les conquêtes sociales et politiques de la révolution de 1789, mais convaincu que cette révolution avait dit son dernier mot en 1830, et que ce qu'on appelait les *conséquences de juillet* n'était que les prémices d'une révolution nouvelle qui allait remettre en question toutes les conquêtes de la première, il entra aux affaires résolu de comprimer le désordre, de faire rentrer dans son lit le torrent débordé, ou de périr. Au bout d'un an il était mort, mais il était mort victorieux, laissant à l'histoire un nom qui ne périra pas et à ses successeurs une tâche difficile encore, mais considérablement simplifiée, tâche qu'ils n'ont peut-être pas tous abordée avec l'indépendance, la fermeté, la franchise dont il leur léguait le glorieux exemple.

Ceux qui pensent que la révolution de juillet a manqué sa mission, qu'elle avait pour but de recommencer et de continuer à la fois la convention et l'empire, de républicaniser la France et de démocratiser l'Europe par la force, ceux-là ont le droit de détester Casimir Périer, car il a été un puissant obstacle au triomphe de leurs idées; mais, en le détestant, ils doivent estimer l'homme qui les combattit toujours franchement, noblement dans les limites du droit commun, avec l'arme de la constitution, sans arrière-pensée comme sans peur. Dans la chambre d'Armand Carrel il n'y avait qu'un seul portrait, et c'était le portrait de Casi-

mir Périer. Ces deux natures de même trempe, placées dans des rangs ennemis, étaient faites pour se combattre, mais pour s'estimer et se comprendre.

Ceux, au contraire, qui croient qu'en dehors du gouvernement représentatif, tel qu'il est sorti de 1830, il n'y avait pour la France qu'un avenir de convulsions et de catastrophes; ceux qui pensent que la France n'avait pas pour mission de s'user et de se perdre dans l'imitation impuissante d'une grande époque écoulée sans retour, mais bien de convertir le monde à la liberté par l'exemple du développement régulier de ses institutions; ceux encore qui, jugeant la question douteuse, la chance incertaine et l'enjeu précieux, ne voulaient risquer cet enjeu qu'à la dernière extrémité; ceux-là enfin qui croient que le grand duel entre le despotisme et la liberté n'est pas encore fini dans le monde, que la question se videra encore quelque jour sur les champs de bataille, mais que la France, champion-né de la liberté et de la civilisation, ne doit aborder la lutte au dehors qu'avec l'unité et la paix au dedans, et que, ces avantages, un gouvernement mixte, légal, fortifié par la durée, offrant à tous les intérêts sociaux une égale sécurité, peut seul les lui assurer; tous enfin, ceux qui croient à la paix, comme ceux qui voient dans l'avenir des chances de guerre, tous doivent de la reconnaissance à Casimir Périer, pour avoir soit empêché soit ajourné le conflit en usant ses forces et sa vie à comprimer l'anarchie intérieure, à poser d'abord, organiser, pacifier, constituer la révolution; et si la monarchie démocratique issue de juillet, avec les développements qu'elle comporte, est bien la forme de gouvernement à laquelle la France est appelée à préparer l'Europe en s'y reposant elle-même de quarante ans de troubles civils, Casimir Périer occupera une grande place dans l'histoire, quoiqu'il n'ait fait pour ainsi dire que passer du pouvoir à la tombe; car c'est là encore un avantage pour sa mémoire. Venu à son heure, il est mort à temps; né pour gouverner dans la tempête, le calme l'eût probablement amoindri; il n'a point eu à subir la tâche ingrate de conduire un pays comme la France au milieu de débats mesquins, d'intrigues sournoises, de tracasseries subalternes, sans émotion, sans grandeur, sans bruit. Sa vie ministérielle n'a été qu'une lutte acharnée sur les plus formidables questions qui puissent diviser les hommes, et il est mort dans toute la chaleur du combat, dans tout l'éclat de la victoire; aussi voit-on les partis qui le rabaissaient le plus durant sa vie, s'emparer déjà de sa mémoire pour s'en servir comme d'un argument contre ses successeurs.

Après avoir résumé le rôle éminent rempli par cet homme d'État, cherchons dans l'histoire de sa vie les faits qui l'y avaient préparé.

Casimir Périer naquit à Grenoble le 12 octobre 1777; il était le quatrième des dix enfants de ce Claude Périer dont nous avons déjà parlé [1]. Au moment où se passait la scène de Vizille, le futur ministre de juillet faisait ses études à Lyon, dans un collége d'oratoriens, en compagnie de ses trois frères aînés et de son cousin Camille Jordan. Remarquablement doué, mais impétueux et mobile, l'écolier dauphinois brillait plus par l'intelligence que par le travail. Ses études furent en somme assez médiocres, et bientôt troublées d'ailleurs par les événements politiques. Il avait à peine seize ans quand les mauvais jours de la terreur se levèrent sur la France. Son père, que sa richesse rendait naturellement suspect, quitta le Dauphiné et vint se réfugier à Paris, au centre même de la révolution, laissant à sa femme le soin de défendre de son mieux les débris d'une immense fortune ébranlée par la commotion universelle; il appela auprès de lui quelques-uns de ses fils, notamment le jeune Casimir qui, en achevant sous ses yeux tant bien que mal son éducation classique, la compléta par l'éducation bien autrement grave des faits. Élevé dans le respect et l'amour des nobles idées qui avaient présidé à la révolution et dans l'horreur des excès qui les dénaturaient, le fils de l'hôte de Vizille dut puiser, dans le terrible spectacle des factions se dévorant les unes les autres, le désir de les combattre, en même temps qu'il y cherchait peut-être le secret de les vaincre un jour.

A vingt et un ans, atteint par la conscription, Casimir Périer partit pour l'Italie en qualité d'adjoint du génie; c'était en l'an VII, à la fin de 1798. Tandis que Bonaparte promenait en Égypte la gloire française, la fortune semblait nous abandonner en Europe. Casimir Périer débuta dans cette malheureuse campagne qui vit Suwarow nous arracher l'Italie; il se distingua dans le combat livré sous les murs de Mantoue. Enfin Masséna sauva la France à Zurich, et Bonaparte vint lui

[1] Claude Périer est mort à Paris, en 1801, membre du corps législatif, après avoir été un des fondateurs de la banque de France.

rendre toute sa gloire à Marengo. Le jeune adjoint du génie resta sous les drapeaux jusqu'en 1801. A cette époque, la mort de son père, qui lui laissait une fortune considérable, et le rétablissement définitif de l'ordre intérieur le déterminèrent à quitter l'état militaire pour embrasser la carrière du commerce. Il s'associa avec son frère Scipion Périer, et tous deux fondèrent, à Paris, cette maison de banque dont la prospérité toujours croissante et les opérations de plus en plus considérables rendirent bientôt le nom européen. Appliquant au commerce toute la sagacité de son esprit et l'énergie de son caractère, Casimir Périer étendit considérablement les opérations de banque en les associant à tous les travaux de l'industrie : cristallerie, filature de coton, raffinage des sucres, fonderies, moulins à blé mus par la vapeur, en un mot toutes les branches du travail national furent embrassées dans ses spéculations; et, tandis qu'il augmentait sa fortune, il acquérait en matière de finances, de crédit public et d'économie politique, des connaissances étendues, approfondies et variées qui devaient lui servir plus tard.

« On a remarqué, dit l'écrivain que j'ai déjà cité, que, dans la direction de ses affaires, Casimir Périer montrait déjà les mêmes qualités qu'il a déployées plus tard sur un plus vaste théâtre. La pénétration, la prudence et la sûreté du jugement suppléaient en lui à l'assiduité d'un travail minutieux. On disait que son frère et lui se complétaient l'un l'autre : le premier, avec l'esprit le plus sage et le plus éclairé, et l'application de chaque jour, tombait dans l'hésitation et se défiait de son jugement; le second lui prêtait de la décision, et, avec un tact peu commun, déterminait toutes les grandes opérations dont le succès fonda la renommée de sa maison. Là aussi il se montrait fait pour le gouvernement plutôt que pour l'administration. »

« Casimir Périer, dit un autre écrivain qui fut l'employé et plus tard l'associé du banquier avant d'être l'agent du ministre, Casimir Périer, doué d'une rare pénétration, d'un jugement sûr et rapide, embrassait d'un coup d'œil, et avec une admirable précision, l'ensemble des affaires les plus délicates, les plus compliquées. Un tact parfait lui en faisait à l'instant même saisir le côté faible et le point essentiel. Son intelligence supérieure négligeait habituellement les détails pour s'attacher aux choses principales. On comprendra qu'une telle organisation le rendait difficile, exigeant avec ceux de ses employés qui ne répondaient pas à sa promptitude et à sa présence d'esprit; mais il savait racheter un premier mouvement d'impatience et d'humeur par quelque attention délicate qui décelait le regret ou la crainte d'avoir affligé. La bonté de son cœur faisait ainsi oublier des formes un peu dures, et on l'aimait d'autant plus qu'on avait mieux compris les inégalités de son caractère [1]. »

La restauration trouva dans Casimir Périer un ami plutôt qu'un ennemi; après vingt-cinq années de guerre dont les dernières avaient été si désastreuses, elle nous apportait la paix; à la vérité, c'était une paix bien triste et chèrement achetée, mais enfin c'était la paix. Les Bourbons n'étaient pas responsables des catastrophes qui avaient amené leur retour, et l'on pouvait espérer qu'une fois affermis sur leur trône, les descendants de Henri IV auraient l'esprit de se montrer un peu ingrats envers l'étranger, pour lequel Louis XVIII affichait alors une reconnaissance fondée peut-être, mais à coup sûr maladroite [2]. Avec la paix, la restauration nous apportait la charte; à la vérité, c'était une charte *octroyée*, c'est-à-dire un pacte social vicié dans son principe, en ce que des deux parties contractantes l'une prétendait engager l'autre sans s'engager elle-même, et en se réservant dans l'article 14 un droit supérieur et antérieur au contrat; mais enfin c'était une charte renfermant en elle les principaux éléments de ce système représentatif vainement cherché par la France à travers tant d'essais malheureux, et l'on pouvait espérer que, bien conseillés, les frères de Louis XVI comprendraient le danger, l'impuissance de toute tentative contre-révolutionnaire, et se résigneraient franchement aux avantages et aux inconvénients de la liberté.

Je n'ai pas ici à faire l'histoire des premières fautes de la dynastie restaurée, fautes dont la France la punit cruellement une première fois par le brusque et humiliant abandon des cent-jours. Au retour, après de tristes gages donnés aux passions d'un parti vaincu, dont l'étranger faisait un vainqueur, Louis XVIII sembla comprendre qu'il fallait rompre avec les hommes de Coblentz, s'il ne voulait reprendre bientôt le chemin de l'exil. L'ordonnance de dissolution du 5 septembre 1816 renvoya dans leurs manoirs les énergumènes de l'émigration; la loi électorale du 5 février 1817, conforme au texte et à l'esprit de la charte, reçut une première application, et amena dans la chambre une majorité plus modérée.

C'est alors que Casimir Périer, appelé à la députation par le collége électoral de Paris, fit son

[1] *Mémoires de M. Gisquet*, t. I, p. 90.

[2] On sait le fameux mot de Louis XVIII au régent d'Angleterre : « Après Dieu, c'est à vous que je dois ma couronne. »

entrée dans cette carrière parlementaire qu'il ne devait plus quitter, et où l'attendait une si grande renommée. Indépendamment du crédit que lui donnait sa haute position commerciale, deux brochures de polémique financière venaient tout récemment de recommander son nom à l'attention publique. Ces brochures avaient pour objet la discussion et la critique du fameux emprunt de 300 millions, destiné à payer aux ennemis une partie de la rançon de la France. Cet emprunt, conclu à l'étranger, sans publicité, sans concurrence et à des conditions très-onéreuses pour le trésor, avait été vivement attaqué par Casimir Périer, dans sa quotité, dans sa forme, dans ses clauses. L'attaque avait fait sensation, et déjà l'opinion reconnaissait dans son auteur un habile financier, avant d'avoir pu apprécier en lui l'orateur et l'homme d'État.

Placé dans les rangs du parti monarchique constitutionnel, Casimir Périer se distingua d'abord par une opposition éminemment modérée et bienveillante; le pouvoir, aux mains d'hommes éclairés, semblait alors chercher de bonne foi la conciliation des partis dans la pratique sincère du gouvernement représentatif. Le nouveau député, tout en combattant la plupart des mesures financières du ministre Corvetto, tout en demandant l'abolition du régime exceptionnel de l'autorisation préalable auquel la presse politique se trouvait encore soumise, rendait justice aux bonnes intentions du ministère. La session de 1818 vit le gouvernement s'avancer de plus en plus dans la voie d'un libéralisme sage et éclairé, se séparer nettement du parti de l'ancien régime, prendre la charte au sérieux, et régler la liberté de la presse par une des meilleures lois que la restauration ait enfantées. Satisfait de la marche générale du pouvoir, Casimir Périer, sans renoncer à l'opposition de détail, se renferma presque exclusivement dans sa spécialité financière : souvent on le vit défendre les mesures du ministre successeur de M. de Corvetto, du baron Louis. Le zèle impartial qu'il apporta dans l'examen de toutes les lois de finance et la lucidité de son argumentation contribuèrent puissamment à populariser en France la langue et les idées financières.

Mais cette période de calme et d'espérance dura peu; déjà, à la fin de 1819, l'orage gronde et la tempête se prépare. Irrité par quelques élections trop significatives, notamment celle de l'abbé Grégoire, le parti royaliste commence à se remuer impétueusement et à se répandre en clameurs bruyantes contre le ministère Decazes, accusé de livrer la royauté au jacobinisme. Louis XVIII tenait bon; mais M. Decazes, effrayé lui-même, commençait aussi à revenir sur ses pas, quand l'attentat du 13 février 1820, en exaltant toutes les passions royalistes, précipita le pouvoir dans un système décidément rétrograde, où il marcha de victoire en victoire et d'excès en excès, jusqu'à ce qu'il y trouva sa ruine.

Le ministère Decazes fut remplacé par le second ministère Richelieu, précurseur du ministère Villèle. La liberté de la presse et la liberté individuelle furent de nouveau suspendues; la loi électorale du 5 février, repoussée comme trop libérale, fit place à une loi nouvelle, altérant profondément le principe électoral par la distinction des colléges et le privilége du double vote accordé aux colléges de département, dans le but de concentrer toute l'influence politique entre les mains de la grande propriété.

Effrayé à son tour de voir la contre-révolution marcher tête levée, le parti constitutionnel sonna l'alarme; la France s'émut, les pétitions se multiplièrent, les esprits s'aigrirent, et les débats parlementaires devinrent de plus en plus vifs.

C'est ici que commencent les grands combats de Casimir Périer; c'est ici que s'ouvre pour lui cette période de lutte acharnée qui doit bientôt se résumer en un duel de six ans entre le plus fougueux athlète de l'opposition, réduite à une poignée d'hommes, et le plus rusé champion de la contre-révolution triomphante, entre Casimir Périer et M. de Villèle.

On a souvent parlé plus tard de *comédie de quinze ans :* c'est une satisfaction que se donnent toujours les partis, quand ils ont perdu leur cause par leurs folies, de s'en prendre à la mauvaise foi de leurs adversaires. Mais cette manœuvre, vieille comme le monde, n'inspire pas seulement de l'ironie, elle inspire du dégoût quand on la voit exécutée par certains charlatans qui, après avoir pendant quinze ans poussé à la contre-révolution, se font aujourd'hui plus révolutionnaires que la révolution elle-même, et de cette voix qui prêchait jadis le droit divin, prêchent actuellement le suffrage universel.

Qu'il y ait eu dans l'opposition parlementaire des quinze ans quelques hommes qui, désespérant des Bourbons de la branche aînée et convaincus qu'ils n'admettraient jamais les conditions de la liberté,

aient pensé d'avance à sauver la monarchie par un changement de dynastie; qu'afin d'arriver à ce résultat, ils aient profité de toutes les fautes de la restauration pour démontrer l'incompatibilité absolue du principe de l'*octroi royal* avec la sincère exécution de la charte, cela est vrai; et s'il y a dans ce fait un tort, n'est-il pas du côté de la dynastie qui a donné raison à ces hommes?

Qu'il y ait eu d'autres députés, ou plutôt un seul, le général Lafayette, qui aient poussé la résistance jusqu'à la conspiration positive et matérielle, cela est encore vrai; mais le fait ne prouve guère en faveur de ceux qui parlent de comédie, car nul homme à coup sûr ne fut moins comédien que Lafayette. Celui-là conspirait, pour ainsi dire, en plein soleil; il déclarait poliment à la tribune qu'il se considérait comme dégagé de ses serments par la violation de la charte, et il fallait presque le retenir par le pan de son habit pour l'empêcher de dire tout net au pouvoir : « Je vous préviens que je conspire. » Et si deux ou trois des collègues du général s'associèrent plus ou moins directement à ses projets de renversement, ceux-là aussi ne faisaient pas grand mystère de leurs répugnances.

Quant à Casimir Périer, sans contredit le plus véhément, mais aussi le plus constitutionnel de tous les députés de la gauche, il est peut-être celui de tous auquel l'accusation de comédie peut le moins s'appliquer; car, aux jours les plus mauvais de la restauration, aux temps de sa plus violente opposition, il se maintint toujours aussi étranger aux conspirations matérielles qu'aux désirs de ceux qui voyaient dans le duc d'Orléans le roi nécessaire pour l'avenir. Pour lui, toute idée d'une révolution nouvelle était amère et pénible. Bien déterminé à préférer au besoin la liberté à la dynastie, il était en même temps sincèrement désireux de conserver l'une et l'autre, et c'est justement parce que la sagacité de son esprit lui faisait voir derrière chaque succès des ennemis de la liberté, le germe d'une réaction formidable, qu'il se jetait au travers de leurs entreprises avec un acharnement, une ardeur, et même une violence proportionnée à la loyauté de ses intentions.

Ce qu'il voulait, ce qu'il réclamait avec emportement, c'était la pratique sincère du gouvernement représentatif, c'est-à-dire une presse libre, justiciable du jury et réglée par des lois; des élections affranchies du double vote; une majorité indépendante et un ministère responsable pris dans le sein de cette majorité; il ne demandait rien de plus, et, tout cela, il le trouvait dans la charte, pourvu qu'elle fût loyalement exécutée.

A la vérité, il repoussait, comme toute l'opposition, les conséquences que l'on prétendait tirer du fait de l'*octroi royal*. La charte était à ses yeux un contrat passé avec le pays, et obligeant également les deux parties; mais cette différence dans la manière d'envisager le principe et l'origine de la constitution ne lui fit jamais renier la constitution elle-même, et c'est au contraire en s'appuyant sur elle qu'il lutta pour la liberté jusqu'au dernier moment.

Ces idées de Casimir Périer étaient alors, il faut le dire, celles de la France. Elle ne demandait aux Bourbons rien de plus que de la laisser jouir en paix, sous le régime de la charte, des avantages sociaux achetés au prix de vingt-cinq ans de révolutions et de guerres. Il y avait bien dans le pays des ferments de haine entretenus par les générations de la république et de l'empire; des hommes de 1793, des soldats mécontents, des jeunes gens exaltés, méditèrent plus d'une fois le renversement de la dynastie. De 1819 à 1823, il y eut des ventes de *carbonari*, les unes bonapartistes, les autres orléanistes, quelques-unes républicaines, et le plus grand nombre conspirant dans l'unique but de conspirer; mais ces tentatives isolées, sans lien entre elles, furent éphémères et ne prirent pas racine dans le pays. Loin d'affaiblir la royauté, elles augmentèrent sa puissance, en effrayant cette masse d'intérêts nouveaux que la restauration inquiétait et mécontentait, mais auxquels la paix était bonne, le repos précieux, et qui ne voulaient rentrer dans la carrière des révolutions qu'autant qu'ils y seraient poussés, pour ainsi dire, à leur corps defendant.

Ce sont ces circonstances qui, combinées avec l'enthousiasme royaliste produit par le succès de la guerre d'Espagne, avec la loi du double vote et le plus habile système de corruption qui ait jamais été organisé, valurent au ministère Villèle l'immense victoire électorale de 1824, qui perdit la restauration en lui faisant croire qu'elle pouvait tout oser.

On vit alors un singulier spectacle dans un gouvernement représentatif : une chambre élective au sein de laquelle une dizaine d'hommes, soutenus par les applaudissements de tout un pays, luttaient sans relâche et sans succès contre les vociférations et les huées de quatre cents adversaires; une chambre héréditaire et aristocratique devenue le

dernier asile de la démocratie et de la liberté; une presse bâillonnée, arrachée à la juridiction du jury, traînée devant les cours royales et acquittée par elles; enfin, toutes les forces vives d'une nation soulevées contre une majorité parlementaire qui était censée représenter cette nation, et avec laquelle la royauté avait le malheur de s'identifier.

Parmi ces quelques champions de la France perdus au milieu de l'armée parlementaire de M. de Villèle, un surtout brillait par l'ardeur, l'impétuosité, la ténacité et l'indomptable persévérance de ses attaques. Quand, se levant brusquement du milieu du petit groupe de gauche, cet Ajax de l'opposition s'élançait à la tribune pour y remplacer son adversaire de tous les jours; quand sa grande taille, ses larges épaules, sa belle figure brune, ardente et hautaine, sa parole accentuée, impétueuse et sonore, venaient faire contraste avec la stature grêle et mesquine, la physionomie rusée, mais laide et vulgaire, la voix nasillarde et calme de M. de Villèle, on éprouvait comme l'impression d'un contre-sens historique, en voyant l'aristocratie en France représentée par une tête de procureur, et la bourgeoisie par une sorte de patricien de Venise, imposant, irascible et fier; ou plutôt l'on comprenait alors tout ce qu'il y avait de décrépit et d'impuissant dans ce vieux parti féodal et sacerdotal, réduit à confier son salut aux mains d'un bourgeois de la veille, d'un Gascon sceptique et madré qui, n'ayant de son parti que les intérêts sans en avoir les passions, s'épuisait à chercher dans la ruse le ciment d'un amalgame monstrueux entre les ruines du passé et les vices du présent, appelait l'agiotage au secours du droit d'aînesse, et appuyait la loi du sacrilége sur les combinaisons du trois pour cent. Ce sont ces deux adversaires dont la lutte remplit six années de l'histoire parlementaire de la restauration; l'un, M. de Villèle, pétri de sang-froid, de prudence et d'astuce, également habile à préciser le point du débat, quand la précision lui était favorable, et, quand il se sentait faible, à échapper à son adversaire en parlant de tout, hormis de la question; tandis que l'autre, constamment et impérieusement dominé par sa pensée ou son émotion, poussait droit à son ennemi, avançant toujours, toujours, au risque de s'enferrer, plutôt que de rompre d'une semelle. Ajoutons que si, dans ce long combat, Périer avait la France pour auxiliaire, il avait contre lui une assemblée qui faisait au moins autant de bruit que la France. Il arrivait souvent que sa seule présence à la tribune suffisait pour soulever un brouhaha assourdissant de cris : « A la clôture! Encore du scandale, à l'ordre le factieux, etc. » Et lui, toujours plus opiniâtre au combat, dominant les clameurs de sa voix puissante, ripostant au sarcasme par le sarcasme, à l'injure par l'injure, escarmouchait tour à tour avec l'auditoire, le banc des ministres, le président, puis reprenait le fil de son discours. Vaincu sur la question, il se retranchait derrière un, deux, trois amendements; vaincu sur les amendements, il parlait contre la clôture; vaincu sur la clôture, il retournait à son banc pour recommencer le lendemain.

Et cependant Casimir Périer était loin de mériter cette épithète de *factieux* dont la chambre de 1824 se montrait si prodigue envers quiconque lui parlait raison. En lisant aujourd'hui les discours de cette période de sa vie, on est frappé de ce mélange de rudesse passionnée dans la forme et de modération dans le fond. A travers sa véhémence, sa violence même envers les personnes, on voit toujours percer un respect profond pour les institutions, et s'il n'est pas toujours juste à l'égard de ses adversaires, chose si rare dans les luttes des partis, on sent qu'il croit ce qu'il dit et qu'il est au moins sincère dans son injustice.

Lorsqu'en traitant de M. Royer-Collard je l'ai présenté, en 1824, comme séparé des hommes de la gauche, j'aurais dû mieux préciser la différence, surtout en ce qui concerne Casimir Périer; ces deux personnages diffèrent à la vérité essentiellement, même au fond, en ce que l'un ne comprend pas plus la charte sans les Bourbons que les Bourbons sans la charte, tandis que Périer, en désirant sincèrement l'union des deux choses, comprend très-bien qu'elles puissent exister l'une sans l'autre; mais au fond des deux polémiques, si différentes par la forme, on retrouve la même absence de toute arrière-pensée contre la dynastie, et l'on s'explique comment, lorsqu'une révolution aura passé entre les deux hommes, l'un des deux viendra sur la tombe de l'autre pour rendre un solennel témoignage de la constante loyauté de ses intentions.

Une seule fois, et je note ce fait, d'ailleurs bien connu, parce qu'il a été plus tard reproché au ministre de juillet quand il rappelait ses adversaires au respect de la constitution; une seule fois Casimir Périer se laissa emporter au delà des limites de sa propre pensée. C'était au sujet d'une

pétition qu'il venait de soutenir : la majorité demanda l'ordre du jour; quelques membres du côté gauche se levèrent contre; des rires ironiques partirent de la droite et du centre, et une voix s'écria dédaigneusement : « Ils ne sont que six ! » Casimir Périer, furieux, répond d'une voix tonnante : « Il y a en France trente millions d'hommes qui se lèveraient avec nous. (Violentes exclamations au centre.) Oui, trente millions! » Les cris : A l'ordre! se font entendre. Casimir Périer, réprimandé par le président, court à la tribune et dit :

« Je ne crains point, messieurs, d'aborder à la tribune la question qu'on a soulevée ; je n'ai point fait un appel aux passions du dehors, mais j'ai opposé l'opinion de la France à vos rires ironiques ; je l'ai fait, parce que vous n'avez pas conservé envers une minorité honorable les égards que vous lui devez, parce que vous avez paru vouloir tourner en dérision les votes libres et indépendants qu'elle continuera d'offrir à la patrie. »

Le lendemain, sur l'interpellation de M. de la Bourdonnaye, chef de cette contre-opposition qui, ne trouvant pas M. de Villèle assez royaliste, commençait à associer ses votes à ceux de la gauche pour le renverser, Casimir Périer revint sur l'incident et l'expliqua avec une franchise qui lui valut l'approbation générale, même des centres.

Et cependant, si l'exclamation n'était pas parlementaire, elle était profondément vraie; car trois mois après, malgré le double vote, malgré la censure, malgré toutes les précautions du plus fin et du plus tenace des ministres, cette majorité formidable disparaissait comme par enchantement devant de nouvelles élections; M. de Villèle tombait du pouvoir aux applaudissements de la France; les hommes *qui n'étaient que six* devenaient en quelque sorte les chefs d'une nouvelle majorité, et le *factieux* de la veille était porté sur la liste des candidats à la présidence de la chambre.

Le ministère Martignac vint tenter l'œuvre difficile de réconcilier la France avec la dynastie. Au moment où l'opinion semble renaître à la confiance et à l'espoir, déjà s'ouvre pour l'esprit sagace et prévoyant de Périer une ère d'anxiété et d'angoisses; il a deviné tout ce qu'il y a d'éphémère et de trompeur dans cette trêve apparente des partis; il a deviné que la dynastie n'accepte cette trêve que pour mieux se préparer au combat, qu'elle ne veut pas céder, qu'elle ne cédera pas; mais il sait aussi que le pays ne cédera pas davantage, et à travers le grand déchirement qui se prépare, peut-être voit-il déjà venir l'heure où, après avoir si longtemps combattu pour la liberté, il lui faudra se dévouer et mourir en défendant la cause du pouvoir.

C'est alors que, durant les deux sessions de 1828 et 1829, on vit Casimir Périer, malade, épuisé par les violents combats des cinq dernières années, venir s'asseoir sur son banc, pâle, triste et muet comme une prophétie vivante. La formation du cabinet Polignac prouva bientôt qu'il ne s'était pas trompé dans ses prévisions; à cet audacieux défi jeté par la royauté au pays, le pays répondit par l'adresse des 221 ; la royauté riposta par un coup d'État, le pays par une révolution, et, le 27 juillet 1830, les députés présents à Paris se réunissaient à l'hôtel de Casimir Périer pour protester contre les ordonnances et faire face aux événements qui se préparaient.

La conduite de chacun des députés durant les trois jours a été l'objet d'appréciations diverses; on a beaucoup loué les uns en rabaissant les autres; on a parlé de l'intrépidité de ceux-ci, de la frayeur de ceux-là ; on les a classés en *hommes de la résistance* et en *hommes de la légalité*, et à la tête de ces derniers on a placé Casimir Périer. La vérité est, qu'à part le plus ou moins d'exaltation oratoire déployée à huis clos par les uns ou par les autres, exaltation qui n'avançait pas beaucoup les affaires de ceux qui se battaient dans les rues, la conduite de tous et de chacun d'eux fut, *quant aux faits*, exactement la même. Au moment où tout n'était plus qu'une question de force, rien n'empêchait ceux que l'on a distingués plus tard de leurs collègues, ou qui se sont distingués eux-mêmes par l'épithète de *courageux*, rien ne les empêchait, s'ils en eussent eu la fantaisie, de prendre un mousquet et de venir faire le coup de feu en place de Grève.

La vérité est que, durant les deux premiers jours, pas un d'entre eux ne croyait à la victoire du peuple; seulement c'était une pensée que chacun d'eux exprimait plus ou moins franchement. Aucun n'hésitait sur un point : la résistance légale; mais tous hésitaient avec raison à compromettre ce dernier moyen de salut en le soumettant aux chances de l'insurrection. Un homme que l'on n'accusera certes pas de manquer de courage, Carrel, se défiait autant que Périer du succès de la résistance matérielle, et un autre homme également très-courageux, Lafayette, le 28, au moment où l'on se battait partout, sommé par une députation d'élèves de l'École Polytechnique de se mettre

à leur tête, leur répondit par cette phrase très-claire et très-laconique : « Dites à vos camarades de se tenir tranquilles. »

C'est donc l'audace et l'intrépidité des combattants qui décidèrent la question, et c'est à eux seuls que doit en revenir l'honneur. Quant aux députés, portant dans leur caractère légal la dernière ressource de la liberté au cas de revers, leur mission n'était pas d'aventurer prématurément cette ressource dans la rue; l'assemblée constituante protestait à Versailles contre le coup d'État du 23 juin, tandis qu'on se battait à Paris au 14 juillet 1789; la mission des députés de 1830 était de protester, ils protestèrent; ils envoyèrent au duc de Raguse une députation dont faisait partie Casimir Périer; en cela ils paralysèrent autant qu'il était en eux les ressources morales d'un pouvoir insurgé contre les lois; et quand la force eut assuré le triomphe du droit, le seul pouvoir constitué qui n'eût pas disparu dans l'orage s'empara naturellement de la révolution pour l'empêcher de se dévorer elle-même.

Nommé membre de la commission municipale, et appelé par sa haute position sociale et politique à exercer une large part d'influence sur les événements qui allaient suivre, Casimir Périer se préoccupait avant tout de l'anarchie imminente : confirmé par les cris du peuple dans sa conviction profonde que la France ne voulait, pour prix de sa victoire, que ce qui avait été le gage de son combat, c'est-à-dire la charte; d'autre part, étranger à toutes relations antérieures avec le duc d'Orléans, dont on ignorait alors à Paris les intentions, Casimir Périer pensa un instant, comme quelques autres députés, à la possibilité, faute de mieux, d'une transaction en faveur du duc de Bordeaux; mais il était trop habile pour ne pas comprendre tout ce qu'il y avait de difficile, de périlleux et de fragile dans une telle combinaison. Dès le lendemain du 29, il sentit d'ailleurs qu'il était trop tard, et aussitôt que l'arrivée du duc d'Orléans à Paris lui permit d'augurer l'espoir d'une combinaison meilleure, il s'y rattacha de toute son âme. C'était en effet à ses yeux un coup de fortune pour la France que de trouver le moyen de rompre enfin avec ce droit de légitimité, suspendu pendant quinze ans sur la charte comme l'épée de Damoclès, sans rompre avec la royauté, d'instituer une véritable monarchie constitutionnelle, c'est-à-dire une *monarchie conditionnelle* fondée sur un contrat clair, net, dégagé de toute prétention antérieure, et de rencontrer sous sa main pour ce trône nouveau un candidat dont la vie passée, dont la position, les lumières étaient un gage pour la liberté, en même temps que son origine était une garantie contre la guerre européenne. Telle fut la pensée qui rallia d'abord tous les esprits autour de la monarchie nouvelle, et c'est avec un vif sentiment de joie que, dans la séance solennelle du 9 août, Casimir Périer, honoré de la présidence de la chambre, lut d'une voix émue la déclaration qui appelait au trône le duc d'Orléans. Obligé, quelques jours après, de quitter le fauteuil pour cause de maladie, Casimir Périer fut appelé à soutenir de l'autorité de son nom le premier cabinet de juillet, dont il fit partie en qualité de ministre sans portefeuille, conjointement avec MM. Laffitte, Dupin et Bignon.

Les faits s'oublient si vite en France, que l'on croit généralement que la discorde éclata au sein des hommes éminents de juillet dès le lendemain du 9 août; c'est une erreur manifeste. Quelle qu'eût été la dissidence antérieure entre les idées de l'hôtel de ville et les idées du Palais-Bourbon, et bien que le germe de cette dissidence eût survécu à l'acte du 9 août, il est certain que, du jour où ce grand événement fut consommé, les hommes qui devaient bientôt se diviser sur ses conséquences parurent d'abord tous unis sous l'impression d'une même pensée, d'un même désir, d'une même inquiétude.

L'état de faiblesse militaire dans lequel se trouvait en ce moment la France, qui ne comptait pas, y compris l'armée d'Afrique, plus de quatre-vingt mille hommes sous les drapeaux; la soudaine et violente désorganisation de tous les services publics, l'incertitude des dispositions de l'Europe, et la crainte de voir l'anarchie intérieure se combiner avec la guerre étrangère; toutes ces considérations réunies, et alors imminentes, ne permirent pas d'abord aux esprits politiques de se diviser sur le système à suivre. S'organiser promptement autour de la monarchie de juillet, n'attaquer personne et résister à tout le monde en cas d'attaque, telle fut la première et simple pensée de tous et de chacun des hommes appelés à diriger les affaires du nouveau gouvernement; et c'est justement cette unanimité, rendue pressante par le sentiment du danger, qui produisit le ministère du 11 août 1830, ministère d'agglomération s'il en fut, car il renfermait dans son sein, à l'état de germe non encore éclos, toutes les opinions et les nuances d'opinion

qui devaient plus tard se combattre dans les chambres et dans le pays.

Il n'existait encore ni parti de la *résistance* et de la *paix*, ni parti du *mouvement* et de la *guerre*. Personne (je parle des hommes politiques, et non des clubs, dont l'influence va se faire sentir bientôt), personne ne désirait autre chose que la monarchie et la charte; personne ne demandait la guerre, et tous semblaient s'entendre sur les moyens de conserver l'ordre et la paix. C'était le temps où Lafayette, qui n'avait pas encore développé son système de non-intervention, s'en tenait à la politique purement défensive, et ne se plaignait pas encore de la violation du programme idéal de l'hôtel de ville; c'était le temps où M. Dupont de l'Eure contre-signait des proclamations royales invitant la France à *rassurer* et à *se concilier* les gouvernements européens par le prompt rétablissement d'un gouvernement régulier; c'était le temps où Carrel, défendant énergiquement dans *le National* de septembre la monarchie de 1830 contre la république, louait la garde nationale d'avoir expulsé un peu brutalement de leur club les républicains du manége Peltier, et se moquait de ceux qui qualifiaient la bourgeoisie d'*aristocratie oppressive*. C'était le temps où M. Mauguin acceptait les traités de 1814 et de 1815; c'était enfin le temps où la nouvelle de la révolution de Bruxelles provoquait, dans le sein du ministère Molé, Guizot, Dupin, Périer, Bignon, Laffitte, Dupont de l'Eure, une sorte d'embarras, car cet événement tendait à forcer la France à sortir de la politique de neutralité qui semblait être alors la devise de tout le monde.

Faut-il, pour la défense des Belges, risquer la guerre générale? Telle fut la question que se posa le premier ministère de juillet. Cette question fut résolue unanimement par l'affirmative; il fut décidé que la révolution belge serait défendue contre l'Europe, en prévenant toutefois l'Europe qu'on n'avait nulle intention d'agrandissement territorial : cela fut décidé, non point par des motifs de propagande, mais bien par des motifs de pure convenance topographique et politique; non point parce qu'il s'agissait d'une révolution en général, mais bien d'une révolution belge, c'est-à-dire d'une révolution accomplie dans un pays frontière, dans un pays constitué par la coalition de 1814 sous la forme d'une hostilité permanente contre la France, et enfin sur une portion du territoire européen où la France, délivrée par les événements de juillet de la vassalité étrangère, ne pouvait en aucun cas permettre l'apparition d'une baïonnette ennemie.

Telles furent les considérations qui produisirent l'acte fameux par lequel le comte Molé fit défense à la confédération germanique et à la Prusse de mettre le pied sur le territoire belge. Cet acte fut considéré par tous comme une belle hardiesse, car nous n'avions pas alors quarante mille hommes sur cette partie de la frontière, et soixante mille Prussiens, bordant la Meuse, se préparaient à venir châtier les insurgés de Bruxelles au nom du congrès de Vienne.

C'est seulement après cet événement, et par suite du désordre intérieur, toujours croissant à l'approche du jugement des ministres, que commencèrent à poindre dans le sein du cabinet du 11 août deux politiques, dont le conflit provoqua sa dissolution; je dis deux politiques, il serait plus juste de dire deux nuances de la même politique; car le ministère Laffitte se présenta devant les chambres comme le continuateur pur et simple du ministère précédent, sauf un point. « Il y avait, dit M. Laffitte, accord parfait dans le ministère précédent sur la nécessité de maintenir l'ordre intérieur par l'*exécution continue des lois;* il y avait également accord parfait, quant à la question extérieure, sur la nécessité de *maintenir la révolution dans une certaine mesure,* et de lui *concilier l'Europe* en joignant à la dignité une *modération soutenue;* mais *il y avait dissentiment sur la manière d'apprécier et de diriger la révolution. On ne croyait pas qu'elle dût sitôt dégénérer en anarchie, et qu'il fallût sitôt se prémunir contre elle.* »

Le ministère du 3 novembre fut donc le résultat du triomphe de cette idée qu'il n'y avait pas lieu à se prémunir sitôt contre l'anarchie, et il venait faire l'expérience de son idée. Casimir Périer avait refusé d'entrer dans le nouveau cabinet; il sentait, lui aussi, qu'il fallait que l'expérience eût lieu, et il désirait qu'elle eût lieu promptement; mais il le désirait avec une autre conviction que M. Laffitte, c'est-à-dire avec la conviction qu'elle ne réussirait pas, et que le succès de l'expérience contraire n'était possible qu'après que l'impuissance de celle-ci aurait été nettement constatée. Ce fut en effet la destinée du cabinet du 3 novembre de préparer les voies à une administration ferme et vigoureuse, en montrant tout le danger d'un gouvernement faible et indécis. Les quatre mois que dura le ministère Laffitte furent

le point culminant de cette période de désordre moral et matériel qui suit toujours une révolution et l'entraîne bientôt dans une révolution nouvelle, quand elle n'a pas la force ou le bonheur de s'en dégager. Dans la notice consacrée à M. Laffitte, j'ai esquissé les principaux faits de son ministère; je n'y reviendrai pas ici en détail.

C'est sous ce ministère que l'accord des hommes de juillet, au lendemain de la victoire, est définitivement rompu; c'est alors que, sous l'influence des émeutes quotidiennes et au bruit lointain des insurrections étrangères, on voit se dessiner et se combattre dans la chambre les deux partis du *mouvement* et de la *résistance,* de la *guerre* et de la *paix.* C'est alors que Lafayette, blessé de la suppression de son commandement général, et convaincu que la guerre est inévitable, se sépare du gouvernement, se retranche derrière sa fameuse phrase-programme, et s'efforce d'engager le ministère dans une théorie absolue de *non-intervention* dont la guerre est la conséquence obligée; c'est alors que MM. Mauguin et Lamarque commencent leurs campagnes oratoires à travers l'Europe; c'est alors enfin que les esprits, incessamment remués par les événements du dehors, les prédications des clubs, les cris de guerre des journaux, les batailles de tribune, les scènes de place publique, s'enflamment et se livrent à toute l'exaltation révolutionnaire.

Le ministère Laffitte n'était rien moins que partisan de la guerre, de la propagande, de la république, voire même de la monarchie républicaine. Il demandait 18 millions de liste civile; il se donnait officiellement à lui-même cette épithète de *fidèle sujet* qui devait, un an plus tard, révolter la susceptibilité démocratique de M. Odilon Barrot; il subissait, peut-être plus qu'aucun des ministères qui lui ont succédé, l'influence d'une *volonté auguste;* il déclarait respecter profondément les traités de 1815, il acceptait de la part de la conférence de Londres des décisions bien plus défavorables à la Belgique que celles obtenues plus tard par Casimir Périer; en un mot, le ministère Laffitte voulait essentiellement la monarchie, l'ordre et la paix; mais il ne savait pas vouloir ce qu'il voulait. Uni sur le principe, il était divisé sur les moyens; flottant entre tous les systèmes, il ne savait en choisir aucun, et s'y tenir; il tonnait, par la voix de son chef, contre les *brouillons,* et laissait tout brouiller, en lui et autour de lui; il repoussait de son mieux les plans de campagne de M. Mauguin, il refusait d'exécuter la théorie de Lafayette sur la non-intervention, et il laissait le général prendre acte de son silence comme d'une adhésion, et le compromettre par ce silence vis-à-vis des gouvernements étrangers. Et durant ce temps, l'anarchie, rompant toute digue, pénétrait jusqu'au sein même de l'administration; la négation du gouvernement de juillet était développée sous toutes les formes, et son renversement poursuivi par tous les moyens.

Au milieu de tout ce fracas de guerre, de propagande, de pouvoir constituant, de souveraineté populaire et de remaniement européen, dont retentissaient non-seulement la rue et les journaux, mais la tribune, au-dessus de cette tribune, sur le siége du président, se tenait un homme sombre et silencieux : c'était Casimir Périer. Ce n'était déjà plus le jeune et bouillant orateur de 1821, toujours heureux, toujours impatient au combat; dix ans de soucis politiques et une révolution avaient un peu courbé sa grande taille, plissé son large front, semé d'argent sa noire chevelure, et dans son sein couvait le germe du mal qui devait bientôt le conduire au tombeau. Mais, à travers le feu maladif de son œil noir, la contraction de ses tempes, l'attitude inquiète et attentive de toute sa personne, on devinait une âme vigoureuse encore et passionnée, qui se sent à la hauteur des circonstances et se prépare à consumer tout ce qui lui reste d'ardeur et de force dans un dernier combat.

Et cependant il ne parlait pas, il ne défendait ni n'attaquait le ministère, et semblait étranger aux débats redoutables qui s'agitaient au-dessous de lui. Ses amis politiques, qui connaissaient toute sa pensée, le pressaient d'agir; il refusait et les empêchait d'agir eux-mêmes; il voulait que l'expérience fût complète et que l'heure fût venue. L'émeute du 14 février et les discussions parlementaires qui en furent la suite mirent complétement à nu l'état de désorganisation intérieure du gouvernement; la majorité se sentit frappée d'effroi en se voyant poussée malgré elle par un ministère poussé malgré lui à la guerre intérieure et extérieure, et tous les yeux se tournèrent vers Casimir Périer.

Alors seulement il sentit qu'il n'y avait plus à reculer, qu'il fallait vaincre l'anarchie ou être vaincu par elle. Il consacra un mois entier à composer le nouveau cabinet; il voulait tout voir, tout connaître, faire ses conditions avec tout le monde, avec la royauté comme avec ses collègues, et ne s'offrir à l'assaut des passions qu'avec ce lieu

clier de l'unité qui manquait à ses prédécesseurs.

Lorsque enfin tout fut prêt pour le combat, triste et résolu, incertain du succès, mais prêt à ne rien négliger pour l'obtenir, sachant bien qu'il y allait non-seulement de sa vie, mais de son nom et de son honneur, livrés aux fureurs des partis, il entra sans illusion et sans crainte dans cette carrière si courte, si orageuse, si remplie, au bout de laquelle la victoire et la mort l'attendaient.

La situation était effrayante, le trésor était aux abois, la résistance à l'impôt devenait générale; la détresse de l'industrie, le resserrement des capitaux, le nombre des banqueroutes, la misère des classes ouvrières, suivaient de jour en jour une progression terrible, et, sur ce large foyer de malaise et de trouble, carlistes, républicains, bonapartistes, attisaient dans toutes les parties de la France le feu des passions destructives. Assaillie de tous les côtés à la fois; incessamment ébranlée par les attaques effrénées d'une presse furieuse, par les émeutes de la rue et le contre-coup des événements du dehors; cernée par l'Europe en armes, chaque jour plus défiante et plus inquiète; servie par des fonctionnaires dont les opinions, confondues dans une seule à l'origine de la révolution, s'étaient depuis divisées à l'infini et formaient comme un chaos d'anarchie administrative; ne pouvant compter sur une armée dont la fidélité était incertaine, la discipline ébranlée par l'agitation générale et le récent souvenir de juillet; abandonnée ou attaquée même par une partie de ceux qui avaient le plus contribué à la fonder, la monarchie de 1830, à peine née, semblait à la veille de périr; car, à toutes les passions, bonnes ou mauvaises, sincères ou factices, conjurées contre son existence, elle n'avait à opposer aucune passion, aucun parti dont la vie fût identifiée à la sienne; elle ne pouvait invoquer pour elle que la raison, la raison froide et nue, la raison sans la force, ressource bien chanceuse pour gouverner une révolution.

C'est pourtant avec cette seule ressource que Périer entreprit courageusement d'arracher la monarchie de juillet à tous les périls qui entouraient son berceau. Grâce à cet *instinct merveilleux* dont parle M. Royer-Collard, et qui faisait sa principale qualité, Casimir Périer devina, en quelque sorte, par intuition plutôt que par étude ou observation philosophique des idées et des faits; il devina, dis-je, qu'au sein de cette société française, depuis cinquante ans remuée par toutes les passions, il s'était formé un large fonds de modération et de raison, propre à devenir l'appui solide et durable de tout pouvoir qui saurait le susciter, l'animer, le pénétrer du sentiment de sa force et l'opposer au choc des partis. Perçant d'un coup d'œil sûr et rapide ce nuage d'exaltation révolutionnaire qui voilait le vrai sentiment de la France, il démêla, à travers les cris d'insurrection et de guerre, un désir intime et profond d'ordre et de paix; il résolut de dégager ce vœu, de le mettre en lumière et de s'y confier hardiment; il résolut de ramener la France du 13 mars 1831 au sentiment de ce qu'elle voulait en juillet 1830; de lui montrer que trois jours n'avaient pu changer ni sa situation sociale et géographique, ni ses idées, ni ses besoins, ni sa volonté; que, par conséquent, tout ce qu'elle voulait durant les trois jours, tout ce qu'elle avait voulu durant le premier mois qui suivit les trois jours, c'est-à-dire la monarchie constitutionnelle, la liberté sous la loi, des relations honorables, indépendantes et pacifiques avec l'Europe, elle le voulait encore aujourd'hui; que tout cela elle l'avait; qu'elle le perdrait par l'anarchie et la guerre, comme elle l'avait jadis perdu de la même manière, après l'avoir conquis une première fois; qu'il s'agissait donc pour elle de savoir enfin défendre sa conquête aussi bien contre les dangers du dedans que contre les attaques du dehors; que le meilleur, le plus sûr, le plus puissant moyen pour elle de se faire craindre, respecter, honorer, imiter un jour par les nations étrangères, était de savoir, avant tout, résister aux factions qui s'agitaient dans son sein, et montrer au monde le spectacle nouveau d'une révolution contenue dans le but qu'elle s'est d'abord proposé.

Bien que ces idées fussent, comme le résultat l'a bien prouvé, l'expression réelle des vœux du pays, ce n'était pas cependant une petite affaire de parler ainsi à la France du 13 mars 1831, à la France étourdie par six mois de clameurs révolutionnaires et de stratégie oratoire, d'oser lui dire tout haut ce qu'elle pensait tout bas d'elle-même, et surtout de l'amener à parler et à agir conformément à sa pensée; ce n'était pas une petite affaire d'inspirer le courage de son opinion, l'énergie de sa modération à toute cette masse d'existences honnêtes, d'intelligences droites, de cœurs paisibles, éternel jouet des partis, qui pense, désire et peut le bien, mais n'ose jamais vouloir ce qu'elle pense, ce qu'elle désire et ce qu'elle peut.

Ces esprits judicieux mais craintifs, effarouchés

du bruit, facilement dévoyés par la déclamation et prêts à subir l'anarchie en la déplorant, se trouvaient en grand nombre jusque sur les bancs de la chambre; pour les rallier, les raffermir, les passionner, il fallait un homme de logique et d'action, un homme qui joignît à une grande pénétration, à un jugement droit et sûr, un courage inébranlable, une puissance de volonté expansive et contagieuse, et une franchise de tous les jours; un homme qui ne craignît pas, dans la situation critique de la France et de l'Europe, de concentrer en quelque sorte le gouvernement tout entier à la tribune; qui, là, toujours prêt à plaider avec passion la cause du bon sens contre les passions, ne reculant pas plus devant les questions de principes que devant les questions de faits, et, fort de sa foi profonde dans la raison du pays, l'appelât sur tous les points à décider lui-même de ses destinées, en lui montrant clairement, nettement, toutes les conséquences de ses décisions. Telle fut la vie de Casimir Périer, depuis le 18 mars 1831, jour où il parut pour la première fois à la tribune, en qualité de président du conseil, jusqu'au 29 mars 1832, jour où il en descendit pour la dernière fois.

La circonstance particulière dans laquelle se forma le cabinet du 13 mars augmentait encore la difficulté générale de sa tâche; la dissolution de la chambre, et son renouvellement en vertu de la nouvelle loi électorale, avaient été formellement annoncés pour la fin de la session, et l'incertitude du résulat futur des élections rendait également incertain l'avenir du ministère. Cependant la situation critique du pays n'admettait pas l'hésitation; il fallait faire face à toutes les nécessités pressantes que nous venons d'indiquer plus haut; il fallait rétablir l'ordre dans les finances, l'unité dans l'administration, la discipline dans l'armée et la paix dans les rues. A une presse énergiquement subversive il fallait opposer une presse conservatrice vigoureusement organisée, vaincre la déclamation avec la raison, comprimer la révolte avec la force, et tout cela sans reculer devant la solution des questions posées par la nouvelle charte, sans jamais s'écarter de l'action régulière des lois, et en maintenant avec la même fermeté, envers la couronne comme envers les chambres, les vrais principes du gouvernement constitutionnel.

En même temps qu'il s'agissait de réorganiser la France, il fallait surveiller et contenir l'Europe, en la rassurant d'un côté et en lui prouvant de l'autre que la révolution de juillet ne craignait aucune attaque, et saurait au besoin se faire respecter; il fallait, en un mot, se tenir prêt à la guerre en travaillant à conserver et à consolider la paix. L'état inquiétant de l'Europe permettait de douter du succès d'une telle entreprise. Après le refus du roi d'accepter le trône belge pour le duc de Nemours, la question était retombée dans le provisoire, et la Belgique était en proie à une agitation qui réagissait de l'autre côté de la frontière. La Pologne, soutenant avec un courage héroïque une lutte inégale, excitait en France la sympathie de tous, et chez plusieurs une ardeur guerrière qui dédaignait l'espace et le temps et se révoltait contre les limites du possible. L'Italie frémissait sous la domination autrichienne, et la cour de Vienne se tenait prête à tout risquer pour la contenir; tandis que chez nous un parti bruyant, populaire, composé de toutes les têtes ardentes du pays, et représenté dans la chambre par des hommes influents et distingués, persuadé que la guerre était inévitable, poussait ouvertement la France à prendre l'initiative.

Quoique l'horizon fût ainsi chargé d'orages, Périer n'hésita pas dès le premier jour à rompre nettement en visière aux hommes *du mouvement*, à proclamer son désir de maintenir la paix, sa conviction qu'elle pouvait être maintenue sans déshonneur, et qu'il ne fallait pour cela qu'une chose à la France : un gouvernement.

« Les principes que nous professons, dit-il en exposant à la tribune le programme de sa politique; les principes que nous professons, et hors desquels nous ne laisserons aucune autorité s'égarer, sont les principes mêmes de notre révolution. Nous devons les établir nettement, sans les exagérer, sans les affaiblir. Le principe de la révolution de juillet, et par conséquent du gouvernement qui en dérive, ce n'est pas l'insurrection, c'est la résistance à l'agression du pouvoir. On a provoqué la France, on l'a défiée; elle s'est défendue, et la victoire est celle du bon droit indignement outragé. Le respect de la foi jurée, le respect du droit, voilà donc le principe de la révolution de juillet, voilà le principe du gouvernement qu'elle a fondé.

« Car elle a fondé un gouvernement et non pas inauguré l'anarchie; elle n'a pas bouleversé l'ordre social; elle n'a touché que l'ordre politique : elle a eu pour but l'établissement d'un gouvernement libre, mais régulier. Ainsi la violence ne doit être, ni au dedans ni au dehors, le caractère de notre gouvernement : au dedans tout appel à la force, au dehors toute provocation à l'insurrection est une violation de son principe. Voilà la pensée, voilà la règle de notre politique étrangère.

« A l'intérieur, notre devoir est simple ; nous n'avons pas de grande expérience constitutionnelle à tenter :

nos institutions ont été réglées par la charte de 1830. La session présente a résolu plusieurs hautes questions législatives; la chambre qui vous succédera posera et décidera celles qui lui sont réservées.

« Jusqu'au jour où elle se réunira, que peut donc demander la France à son gouvernement? de l'action. Il faut que l'ordre soit maintenu, les lois exécutées, le pouvoir respecté. C'est d'ordre légal et de pouvoir que la société a besoin, car c'est faute d'ordre et de pouvoir qu'elle se laisse gagner par la défiance, source unique des embarras et des périls du moment. »

Quelques jours après, Périer demanda à la chambre la loi contre les attroupements, en même temps qu'il obtenait de sa confiance un crédit éventuel de 100 millions, destiné à subvenir aux nécessités qui pourraient se produire dans l'intervalle des deux sessions.

Les élections générales eurent lieu en juillet 1831, et la France se trouva appelée à prononcer elle-même en dernier ressort entre les hommes de la résistance et les hommes du mouvement. Tandis que l'opposition usait de tous ses moyens d'influence, et spécialement de la question brûlante de l'hérédité de la pairie, pour discréditer les partisans du ministère, Périer se contentait de mettre le marché à la main au pays, et attendait tranquillement son arrêt, prêt à se retirer pour peu que cet arrêt ne fût pas complétement conforme à ses idées.

Le résultat parut d'abord douteux; la majorité arriva à la chambre préoccupée des accusations de la presse, et peut-être plus disposée à la défiance qu'à l'abandon. Périer n'était pas homme à transiger avec la nécessité constitutionnelle d'une harmonie intime et complète entre la majorité et le ministère. Dès les premiers jours le débat fut posé sur la question de la présidence. L'opposition portait M. Laffitte, qui n'échoua que d'une voix. Malgré la gravité de la situation, Casimir Périer n'hésita pas à donner sa démission; elle était déposée entre les mains du roi, lorsque l'invasion inattendue de la Belgique par les troupes hollandaises le retint à son poste. Cet événement nécessitait de la part du gouvernement une détermination immédiate; nos troupes passèrent sur-le-champ la frontière, et presque au même instant une flotte française, forçant l'entrée du Tage, punissait don Miguel, coupable d'avoir outragé la France dans la personne d'un Français.

Retenu au pouvoir par ces deux événements, Périer résolut d'attendre la discussion de l'adresse pour savoir s'il devait le garder ou l'abandonner. Cette discussion s'ouvrit le 9 août 1831 et se prolongea jusqu'au 16; elle fut des plus orageuses et des plus passionnées; il y eut même un moment où Périer, qui soutenait presque tout le poids du débat, s'obstinant à rester à la tribune, en sa qualité de ministre, après la clôture de la discussion d'un article, eut à résister à une violence presque matérielle, accompagnée d'un bruit épouvantable. Rien ne put faire fléchir sa fermeté : à une rhétorique sonore et vide il opposa le langage énergique et précis des faits et de la raison d'État; transportant à son tour l'accusation sur le terrain de ses adversaires, il les somma de sortir enfin de ce thème banal et vague des promesses violées de juillet, de dire nettement quelles promesses avaient été faites en dehors de la charte, à qui et par qui; quels engagements avaient été pris avec les insurrections étrangères.

« Si quelqu'un, ajoutait-il en tournant ses regards du côté gauche, a parlé au nom et à l'insu de la France, il est de son devoir de le déclarer et d'accepter seul la responsabilité de ses promesses : quant au gouvernement, il n'a jamais rien promis. Parce qu'il professe le principe de non-intervention, il ne s'est pas engagé à soutenir par les armes l'application de ce principe dans tous les pays du monde, depuis le Caucase jusqu'aux Alpes, sans distinction de temps, de lieux, d'opportunité, d'intérêt, de possibilité. Ainsi entendu, le principe de non-intervention ne serait plus qu'un don-quichotisme absurde, ou le masque transparent de l'esprit de conquête. Le gouvernement a appliqué le principe à la Belgique, parce qu'il a jugé de l'intérêt et de la dignité de la France d'en agir ainsi; il l'appliquera de même à tous les États compris dans le rayon de défense du pays. L'Autriche est entrée dans les États romains : le gouvernement français a formellement annoncé qu'il ne permettrait pas qu'elle y séjournât, et elle s'est retirée. Si elle fût entrée en Piémont, une armée française l'y aurait suivie sur-le-champ; si les troupes autrichiennes reparaissent dans la Romagne, le gouvernement avisera! »

Restait la plus brûlante de toutes les questions, la question polonaise. Casimir Périer avouait hautement ses sympathies pour la Pologne, il annonçait que le gouvernement avait offert sa médiation : l'opposition éclatait en murmures.

« Que voulez-vous de plus? s'écriait le ministre. Faut-il reconnaître la Pologne? Mais de quel effet sera, pour la dignité d'un pays comme la France,

une reconnaissance illusoire, si les actes ne la suivent pas? Et, s'ils la suivent, c'est donc la guerre? La voulez-vous? dites-le au moins franchement, et que le pays décide. La France veut-elle recommencer la campagne gigantesque où se perdit Napoléon? Veut-elle aller chercher la guerre à six cents lieues de Paris, à travers toute la largeur du continent européen, pour trouver, avant son arrivée, la Pologne écrasée sous les coups réunis des trois puissances qui l'entourent? En présence de tels faits, s'écriait Périer d'une voix tonnante, qui donc ose demander la guerre? »

Personne en effet dans la chambre n'osait la demander; mais plusieurs y poussaient de toutes leurs forces, en protestant de leur désir de l'éviter, et la majorité, qui voulait ardemment la paix, se fût peut-être laissé entraîner, par indécision et mollesse, à des actes propres à amener une conflagration générale qui l'eût bientôt dévorée elle-même, si elle n'eût trouvé dans Casimir Périer un homme de tête et de cœur, dont il lui fallut bientôt reconnaître et subir l'ascendant. C'est, en effet, à dater de la discussion de l'adresse que la majorité conçut pour l'habile et courageux ministre une confiance sans cesse accrue au milieu des embarras de chaque jour.

En dehors de ces embarras, trois questions capitales remplirent la session de 1831 : la question de la liste civile, la question de l'hérédité de la pairie et la discussion du budget. Je ne dirai qu'un mot de la seconde de ces trois questions, et pour rappeler la position particulière où se trouva à ce sujet Casimir Périer. Il était partisan du maintien de l'hérédité de la pairie, et il ne s'en cacha pas; mais, convaincu d'une part que le devoir d'un gouvernement constitutionnel est de céder à toute exigence réelle et nettement constatée de l'opinion publique, et que l'abolition de l'hérédité était dans ce cas; convaincu, d'autre part, qu'il est des circonstances graves où une dissidence du ministère et de l'opinion, sur une question spéciale, ne suffit pas pour faire abandonner tout le bien qui peut résulter d'un complet accord sur tout le reste d'un système, il présenta lui-même le projet de loi destiné à effacer de la charte l'hérédité de la pairie.

Bientôt la nouvelle de l'insurrection lyonnaise et de la prise de Varsovie vint mettre à une rude épreuve l'énergie de Périer. Dans la notice consacrée à M. Mauguin, j'ai déjà parlé des scènes violentes que ce double événement, et surtout le premier, provoqua entre ces deux personnages. M. Mauguin fut à Périer ministre ce que Périer avait été à M. de Villèle, c'est-à-dire un adversaire impitoyable et acharné; seulement il le fut à la manière et avec le genre d'esprit souple et rusé de M. de Villèle, esprit rehaussé d'élégance, et aiguisé d'une causticité qui parfois ne reculait pas devant la diffamation. Quant à Périer ministre, il fut exactement et en tous points le même homme que Périer orateur de l'opposition, défendant le pouvoir avec la même ardeur, la même franchise, la même impétuosité, la même pensée de légalité qu'il avait déployée jadis dans la défense de la liberté.

On n'a pas oublié le mémorable débat auquel donna lieu l'ordre du jour motivé qui sanctionna de la manière la plus éclatante le système du 13 mars. La chute de Varsovie remuait Paris et la France; l'émeute grondait dans les rues. Entouré le matin même par un rassemblement, le président du conseil n'avait dû son salut qu'à son intrépidité. L'aspect de la chambre était sinistre, la discussion avait duré toute la journée; les rumeurs du dehors, le bruit du tambour, les cris du peuple, la gravité des circonstances et l'approche de la nuit, tout cela donnait aux délibérations de la chambre un caractère de solennité inaccoutumée; la question de la guerre ou de la paix était posée de nouveau, et la tribune retentissait d'imprécations contre le ministère; Casimir Périer, toujours inébranlable, allait de sa place à l'enceinte extérieure, encourager de sa forte voix les officiers qui venaient chercher des ordres; puis, reparaissant à la tribune, il opposait sa fureur aux fureurs de l'opposition, rassurait la chambre, retombait sur son banc, pâle, épuisé, couvert de sueur, et son fier regard imposait encore la confiance à ses amis, l'estime et le respect à ses adversaires. Enfin ce terrible débat fut clos, et, pour me servir de l'expression d'un écrivain, la paix du monde passa à cent seize voix de majorité. L'expédition d'Ancône vint bientôt prouver de quelle manière digne et ferme le ministère du 13 mars entendait le système de paix, et ce hardi coup de main resserra encore les liens qui unissaient la majorité et le ministre.

Mais Casimir Périer ne devait pas jouir longtemps de son triomphe. Tant d'émotions avaient usé cette organisation déjà altérée et si profondément impressionnable : le choléra trouva en lui une proie facile. Le 1er avril 1832, il avait accompagné, à l'Hôtel-Dieu, un jeune prince qui ne devait lui survivre que de quelques années, et tous

deux avaient adressé des paroles d'encouragement et de consolation aux premières victimes du fléau. Cinq jours après, Casimir Périer éprouvait les premières atteintes du mal, et, le 16 mai 1832, il expirait, après quarante jours de souffrance. La nouvelle de sa mort produisit en France et en Europe une anxiété générale; une foule immense se pressait à son convoi; des voix éloquentes saluèrent sa tombe, l'opposition s'honora en rendant justice, par l'organe de M. Bignon, à la loyauté d'un illustre adversaire; le conseil municipal de la ville de Paris vota la concession d'une portion de terrain, choisie dans le lieu le plus apparent du cimetière de l'Est, au centre du rond-point. C'est là que repose Casimir Périer, à deux pas de son ami Camille Jordan, sous un monument élevé à sa mémoire par la reconnaissance publique.

L'illustre homme d'État a laissé deux fils, dont l'un a continué de régir la maison de commerce fondée par son père, et dont l'autre est entré dans la carrière diplomatique.

« Casimir Périer, dit M. de Rémusat, était d'une très-grande taille; sa figure mâle et régulière offrait une expression de pénétration et de finesse qui contrastait avec l'énergie imposante qui l'animait par instants. Sa démarche, son air, son geste, avaient quelque chose de prompt et d'impérieux, et il disait lui-même en riant : « Comment veut-on que je cède avec la taille que j'ai? » Dans les dernières années ses traits s'étaient altérés et portaient une empreinte de souffrance plus que d'affaiblissement.... Toujours fortement ému, il réagissait énergiquement sur les autres, tantôt les soumettant par sa force, tantôt les troublant par son émotion. Sa pensée se présentait à son esprit comme une illumination soudaine; elle s'emparait de lui avec tant de véhémence qu'elle l'emportait pour ainsi dire, et sa parole brève et pressée avait peine à la suivre. Cependant son idée était si nette et son expression si vive qu'il était sur-le-champ compris, et qu'il étendait autour de lui l'ébranlement qu'il éprouvait. C'est par là surtout qu'à la tribune il influait sur les assemblées; c'est de lui plus que de tout autre qu'on aurait pu dire que l'éloquence est toute d'action et que la parole est l'homme même... L'esprit de Casimir Périer devait plus à l'expérience qu'à l'étude, et puisait dans son activité propre des ressources qu'il exploitait habilement. Il se refusait au travail méthodique et ne pouvait supporter le désœuvrement; il voulait agir, mais en agissant il réfléchissait toujours, il revenait nécessairement sur lui-même, tournait et retournait sa pensée, comme pour s'assurer dans sa croyance et consolider sa conviction. Quand sa résolution était formée, elle était inébranlable, car il était circonspect et intrépide... Il avait des moments d'abandon; peu de confiance habituelle et constante. En général il jugeait rigoureusement les hommes, et son langage était sans indulgence, quoique son cœur n'eût aucune haine. Jamais, j'oserais l'attester, on ne lui a surpris le désir de faire le moindre mal à ses ennemis politiques, quoiqu'il leur prodiguât d'amers reproches et de hautains mépris. Il avait la passion de vaincre et non de nuire, et il concevait difficilement, n'apercevait qu'avec surprise l'inimitié que lui suscitaient parfois ses dédains et ses succès; car il était porté à juger les hommes plutôt par leurs intérêts que par leurs passions et ne tenait pas assez compte, à mon avis, de tout ce qu'il y a de mauvaises pensées et d'actions mauvaises qu'on ne peut imputer à aucun calcul. Le cœur humain est souvent désintéressé dans le mal. Et cependant il a eu de tendres amis. Il gagnait aisément ceux qui l'approchaient; il inspirait du dévouement sans trop y croire et se faisait aimer en se faisant un peu craindre. Pour qui le voyait avec intimité, il était attachant, et son commerce, quoiqu'il ne fallût pas y porter trop de liberté, avait du charme et du piquant. Rien n'était aisé, pour qui le connaissait, je voulais dire pour qui l'aimait (car on ne connaît bien que ceux qu'on aime), comme de lui dire la vérité, toute la vérité. Il cherchait les conseils, en demandait toujours, ne craignait pas d'être contredit, mais seulement d'être méconnu. Dans le monde, on le trouvait réservé, froid, un peu inquiet; dans sa famille, sa conversation était gaie et moqueuse; il riait quelquefois de ce rire des jeunes gens d'une autre époque, et s'amusait de mille puérilités de la vie intime, dédaignées aujourd'hui que l'affectation du sérieux est la mode de l'esprit. »

Quelques lecteurs trouveront peut-être que cette notice exagère un peu la valeur politique de Perier; comme je n'aime pas plus à pratiquer la flatterie envers les morts qu'envers les vivants, je voudrais essayer en terminant de résumer nettement l'idée que je me fais de cet homme d'État.

La plupart des avantages que donne l'étude manquaient à Périer, et il ne l'ignorait pas. « Il me manque bien des choses, disait-il souvent, mais j'ai du cœur, du tact et du bonheur. » Il possédait en effet ces trois choses au plus haut degré, et c'est à leur réunion qu'il a dû son succès. Ce n'était pas un homme à idées générales, une intelligence susceptible de combinaisons systématiques et lointaines; c'était d'abord et avant tout l'homme d'une situation donnée. Or, j'ai déjà indiqué quelle était la situation de la France au 13 mars 1831 : rien de plus embrouillé que cette situation, où le désordre des idées rivalisait avec le désordre des rues, où les plus simples notions de gouvernement étaient repoussées par les uns et à peine défendues par les autres. L'élan révolutionnaire de juillet avait jeté tous les esprits dans une espèce de tourbillon, où les partis se reconnaissaient à peine et se combat-

taient tumultueusement, sans classement fixe et sans bannière bien déterminée. Le parti républicain ne s'avouait pas encore; il s'appelait le parti *patriote*, le parti de l'*hôtel de ville*, le parti de la *monarchie républicaine*, et chaque émeute trouvait dans la chambre des orateurs tout prêts à soutenir qu'il était essentiellement dans les conditions d'une monarchie républicaine d'être chaque jour assaillie d'injures, de menaces, et traînée dans la boue sous les plus ignobles emblèmes.

Il était également reçu que dans une monarchie républicaine un fonctionnaire public a non-seulement la liberté de son opinion personnelle, mais le droit de contrecarrer de toutes ses forces et par tous les moyens dus à sa position chacune des mesures de l'administration dont il est le délégué; tout cela se disait avec un accompagnement d'éloquence qui étourdissait les gens sensés et timides, en même temps qu'il les rassurait un peu, en leur présentant l'émeute en permanence et l'anarchie dans l'administration comme la chose la plus innocente du monde et le plus bel apanage de la monarchie de juillet; or, les mêmes hommes qui se montraient si amis de la liberté dans le sens patriote étaient ceux qui demandaient avec le plus d'ardeur l'état de siége en Vendée, et qui, tout en proclamant l'impuissance du parti légitimiste, ne cessaient d'exiger contre lui des mesures exceptionnelles.

Sur la question intérieure, la confusion, on l'a vu plus haut, n'était pas moindre; le parti patriote sentait parfaitement que la grande majorité de la France ne voulait pas la guerre, aussi déclarait-il ne pas la vouloir, seulement il partait de cette idée qu'elle était inévitable, que les principes du gouvernement de juillet étant opposés à ceux des grands États du continent, la guerre était la conséquence nécessaire de cette contradiction; et il avait tant développé cette idée, que la France en était presque arrivée à se croire dans la nécessité d'attaquer au plus vite, pour éviter d'être attaquée.

Au milieu de cette crise et de ce chaos, un homme vint qui n'était, je l'ai déjà dit, ni un philosophe, ni un avocat, ni un poëte, mais un homme d'esprit, de bon sens, de courage, de passion et de volonté. Cet homme dit à la France : Il ne s'agit ni de pouvoir constituant, ni de monarchie républicaine, ni de propagande révolutionnaire; cela signifie république, anarchie et guerre européenne. Il s'agit de la charte de 1830, de l'ordre intérieur et de la paix; chacune de ces trois choses est la garantie des deux autres, et, loin de vouloir la guerre, les gouvernements étrangers désirent la paix beaucoup plus ardemment que vous; que ceux donc qui veulent la charte et la paix passent d'un côté et rompent nettement avec les hommes du désordre et de la guerre, car le temps est venu de décider si l'on doit, oui ou non, recommencer 1792.

Une idée simple, claire et précise, produite tout à coup au milieu de passions vagues, dénuées d'aliment réel et de but déterminé, une telle idée, poursuivie avec autant d'énergie que de persévérance, ne pouvait manquer son effet; le succès de celle-ci fut complet : les partis se classèrent nettement; au lieu d'avoir dans le parti patriote un ennemi caché sous l'apparence d'un impétueux ami, la monarchie de juillet eut dans le parti républicain un ennemi franc et déclaré; tout ce qui restait dans la chambre d'esprits indécis s'efforça, mais vainement, de résister à l'ascendant de Casimir Périer. Aussitôt qu'il fut mort, ils écrivirent contre sa politique une déclaration de guerre sous la forme du fameux *compte rendu* que le parti républicain s'empressa de traduire en coups de fusil. Mais la cause du gouvernement était gagnée, il avait trop souvent vaincu à la tribune pour ne pas vaincre dans les rues; le parti du compte rendu fut dissous par cette victoire; quelques-uns allèrent à la république, mais le plus grand nombre se rallia franchement à la monarchie. Or, c'est la gloire et le mérite de Périer d'avoir préparé ce résultat; d'avoir, le premier, par une politique aussi ferme que modérée, par une politique tout à la fois de défense et d'action, rattaché au gouvernement de juillet la portion raisonnable et sensée de tous les partis, et posé les bases de cette majorité monarchique et modérée contre laquelle sont venus se briser pendant douze ans tous les efforts des minorités extra-constitutionnelles.

Est-ce à dire que le ministère du 13 mars n'ait plus rien laissé à faire à ses successeurs? Telle n'est point notre pensée. Formé dans un moment critique, où il s'agissait surtout de rétablir l'ordre matériel et de conserver la paix, dans un moment où ces deux questions se liaient étroitement et primaient toutes les autres, il les a résolues toutes deux : il a réprimé l'anarchie sans porter atteinte à la liberté, il a conservé la paix sans compromettre la dignité du pays; en cela il a puissamment servi à consolider la monarchie de juillet. Mais en dehors de cette politique d'ordre matériel et de

paix, bien des choses restaient à faire dans l'ordre moral; il ne suffit pas, en effet, pour un gouvernement libre de contenir ou de vaincre ses ennemis extérieurs et intérieurs, il lui faut encore donner satisfaction à toutes les idées qu'il représente, et en élargissant progressivement le cercle des lumières, des intérêts et des droits, augmenter sans cesse le nombre de ses amis.

Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier jusqu'à quel point cette autre partie de la tâche du gouvernement de juillet a été accomplie depuis Périer; ce n'est pas non plus le cas d'examiner si l'attitude calme, mais fière et française, qu'il avait su donner à notre diplomatie, n'a jamais fléchi. Je dirai seulement que, si l'homme du 13 mars ne peut revendiquer l'honneur de tout le bien qui s'est fait après lui, en revanche, les onze années qui ont suivi sa mort ont vu des événements bien divers dont sa mémoire et sa politique ne sauraient partager toute la responsabilité.

Nul homme ne comprit et ne pratiqua avec plus de sincérité que Périer le gouvernement représentatif, c'est-à-dire le gouvernement fonctionnant en quelque sorte à ciel ouvert, sous les yeux et le contrôle perpétuel du pays. On a dit de lui avec raison que c'était à la tribune qu'il gouvernait, et qu'il aurait été indiscret de peur de n'être pas assez franc.

Nul ministre ne se montra plus pénétré que lui du sentiment des devoirs, mais aussi des droits inhérents à la responsabilité et à l'exercice du pouvoir. Il voulait la royauté respectable et respectée comme la première magistrature du pays, mais il la voulait contenue dans la haute sphère où elle réside, inviolable, dominant les luttes des partis sans s'y mêler.

Adversaire déclaré de ce qu'on a appelé depuis le *gouvernement personnel*, Périer n'était pas moins hostile aux lois d'exception; il les refusait avec une égale opiniâtreté aux sollicitations de ses amis et aux injonctions de ses ennemis. Sa courageuse confiance dans l'opinion publique lui fit toujours envisager le droit commun, énergiquement appliqué, comme le seul instrument qui convînt au gouvernement de juillet.

« Notre système de politique intérieure, c'est, disait-il, de faire de la charte la règle invariable de nos actes ; c'est de reconstituer le pouvoir et de lui rendre la force et l'unité qui lui manquent ; c'est de rasseoir tous les intérêts en leur créant des garanties d'ordre et de stabilité ; c'est de respecter les lois, de puiser dans l'ordre légal, et dans la force morale qui en découle, tous les moyens d'action et d'influence ; c'est enfin de ne jamais consentir à nous faire un gouvernement de parti, et, tout en veillant d'un œil sévère sur les trames ourdies dans l'ombre, de ne jamais céder au plaisir d'écraser les vaincus ; car c'est ainsi qu'on déshonore la victoire[1]. »

Envers l'étranger, le langage et la tenue de l'homme d'État du 13 mars furent toujours dignes de la France; il voulait la paix, mais il ne l'eût pas achetée au prix d'un sacrifice d'intérêt ou d'honneur. Il ne s'engageait pas témérairement ; mais, une fois engagé, il ne reculait jamais, et quand il jugeait venu le moment d'agir, il agissait sans en demander l'autorisation à personne. C'est ainsi qu'il entra en Belgique, de son chef et sans attendre que la conférence de Londres lui en eût donné la permission; c'est ainsi qu'il bloqua et força le port de Lisbonne, sans s'inquiéter du déplaisir de l'Angleterre; c'est ainsi que, pour donner avis à l'Autriche de se retirer des États romains, il ne trouva pas de meilleur moyen que de briser les portes d'Ancône et de s'y établir ; c'est ainsi enfin qu'il savait, avec une vivacité toute française, fermer la bouche à un ambassadeur russe qui se permettait de venir lui parler des *volontés* de l'empereur son maître.

En somme, quel que soit le jugement que l'on porte sur l'ensemble de la carrière politique de Casimir Périer, il est impossible à tout homme de bonne foi de ne pas y reconnaître deux qualités précieuses qui la distinguent essentiellement, savoir : l'énergie et la loyauté.

[1] Séance du 9 août 1831.


I. G.

M. Manzoni.

Sentir....., e meditar : di poco
Esser contento : da la meta mai
Nor torcer gli occhi : conservar la mano
Pura e la mente : delle umane cose
Tanto sperimentar quanto ti basti
Per non curarle : non ti far mai servo :
Non far tregua coi vili : il santo Vero
Mai non tradir : nè proferir mai verbo
Che plauda al vizio, o la virtù derida [1]

MANZONI. 1805

Il serait assez difficile de construire avec la vie de Manzoni un drame historique à grandes péripéties; rien de plus simple, rien de plus calme, rien de plus pur que cette existence écoulée tout entière à l'ombre du foyer domestique. Pour obtenir la première place parmi les illustrations littéraires de l'Italie contemporaine, l'auteur de *Carmagnola,* d'*Adelchi,* des *Promessi Sposi,* des *Inni sacri,* n'a pas eu besoin de courir le monde, de poser dans les salons, d'intriguer dans les journaux : il a préféré cultiver son jardin, semer des fleurs, planter des arbres, partager son temps entre sa femme, ses enfants, ses livres, quelques amis; et puis, aux heures de l'inspiration, il a écrit pour sa satisfaction personnelle, avec conscience et amour, des vers ou de la prose, sans trop s'inquiéter de la destinée de ses œuvres. La gloire a fait pour lui ce que fait quelquefois la fortune : elle est venue chercher qui ne la cherchait point.

A une époque de charlatanisme politique et littéraire, où chacun se constitue le commis voyageur de sa propre renommée, où la plupart des gens qui ont eu l'avantage d'occuper pendant quelque temps le public de leur petite personne se figurent volontiers que le dédain de la vie ordinaire et le goût d'une existence débraillée à la Byron sont les deux attributs caractéristiques du génie; à une époque où l'on ne voit que comédiens jouant tous, du matin au soir, le même rôle de grand homme sous différents costumes et avec diverses attitudes; où les talents les plus incontestables sont presque tous atteints de cette fièvre de vanité et d'égoïsme qui dégénère chez quelques-uns en un culte du *moi* voisin de la folie, on aime à rencontrer une physionomie littéraire offrant l'accord heureux et rare des dons de l'esprit, de la simplicité des mœurs et de l'honnêteté du cœur, un être enfin digne d'inspirer au même degré trois sentiments qui ne vont pas toujours ensemble : l'admiration, l'attachement et l'estime.

Au sortir d'une conversation avec une personne fort distinguée qui a vécu dans l'intimité de Manzoni, et qui, après m'avoir raconté en quelques mots sa vie assez dénuée d'incidents pittoresques,

[1] Sentir et méditer, te contenter de peu, jamais ne détacher tes yeux du but; conserver une âme et des mains pures; n'essayer des choses humaines que ce qu'il en faut pour ne plus en prendre souci; ne t'asservir à personne; ne faire aucun traité avec la bassesse; ne trahir jamais la sainte vérité; ne proférer jamais une parole qui ressemble à un encouragement pour le vice, à une moquerie pour la vertu.

avait excité au plus haut point mon intérêt en me parlant longuement du caractère et des habitudes du poëte milanais, dans le but de me prouver que Manzoni était, suivant l'expression du narrateur, *tout ce qu'il y a de moins homme de lettres*, je m'en allais cherchant, parmi les *hommes de lettres* de notre pays et de notre temps, quelque poëte célèbre, doué d'une modestie plus grande encore que son talent, d'une piété aussi sincère qu'éclairée, sans affectation comme sans intolérance; quelque nature riche à la fois d'élévation, de finesse, d'ingénuité et d'abandon; quelque caractère resté simple, honnête et bon, malgré les séductions du génie et les corruptions de la gloire; quelque chose enfin qui pût m'aider à comprendre et faire comprendre Manzoni au lecteur par la comparaison. J'étais un peu embarrassé, quand j'eus l'idée de rétrograder de deux siècles, et de relire les mémoires que le fils de Racine nous a laissés sur la vie de son père. J'avais trouvé mon affaire.

« Mon père, dit Louis Racine, revenait un jour de Versailles, lorsqu'un écuyer de M. le Duc vint lui dire qu'on l'attendait à dîner à l'hôtel de Condé. « Je n'aurai point l'honneur d'y aller, lui répondit-il ; il y a plus de huit jours que je n'ai vu ma femme et mes enfants, qui se font une fête de manger aujourd'hui avec moi une très-belle carpe : je ne puis me dispenser de dîner avec eux. » L'écuyer lui représenta qu'une compagnie nombreuse, invitée au repas de M. le Duc, se faisait aussi une fête de l'avoir, et que le prince serait mortifié s'il ne venait pas. Une personne de la cour, qui m'a raconté la chose, m'a assuré que mon père fit apporter la carpe, qui était d'environ un écu, et que la montrant à l'écuyer, il lui dit : « Jugez vous-même si je puis me dispenser de dîner avec ces pauvres enfants qui ont voulu me régaler aujourd'hui, et n'auraient plus de plaisir s'ils mangeaient ce plat sans moi. Je vous prie de faire valoir cette raison à Son Altesse Sérénissime. »

Ailleurs Louis Racine ajoute :

« L'humanité, toujours belle, se plaît surtout dans les belles âmes, et les choses qui paraissent des faiblesses puériles aux yeux d'un bel esprit sont les vrais plaisirs d'un grand homme. En présence même d'étrangers, mon père osait être père ; il était de tous nos jeux, et je me souviens de processions dans lesquelles mes sœurs étaient le clergé; j'étais le curé, et l'auteur d'*Athalie*, chantant avec nous, portait la croix. »

Manzoni est essentiellement l'homme de la carpe, des processions et de la croix. — Et ce n'est pas seulement par le côté moral qu'il ressemble à Racine; ce n'est pas seulement parce qu'il s'est renfermé très-jeune encore dans ces jouissances paisibles et pures d'époux, de père et de chrétien, qui firent le bonheur de Racine après *Phèdre*, depuis son mariage jusqu'à sa mort; ce n'est pas seulement parce qu'il a de Racine, avec la simplicité des goûts, une légère teinte de causticité tempérée par le sentiment religieux qui charme dans maintes pages du beau roman des *Fiancés*, comme elle se fait jour dans la comédie des *Plaideurs*; ce n'est pas seulement parce qu'il abhorre franchement, comme Racine, tout entretien relatif à lui-même et à ses productions littéraires, que l'auteur de *Carmagnola* et d'*Adelchi* peut, sous plusieurs rapports, être comparé à l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie*.

Ces deux hommes représentent, à la vérité, dans l'art dramatique, deux systèmes bien différents; mais de tous les dramaturges de l'école dite *romantique*, je n'en connais point qui, par la délicatesse du sentiment moral, le fini et la distinction de la forme, se rapproche autant que Manzoni du plus pur, du plus élégant, du plus harmonieux représentant de la tragédie classique. En un mot, l'auteur de *Carmagnola* et d'*Adelchi* me semble être en petit le Racine du théâtre romantique; je dis en petit, car l'auteur de *Phèdre* est un peintre de passions supérieur à Manzoni, dont le talent est plutôt lyrique que dramatique.

Considéré comme poëte lyrique, Manzoni ne le cède en rien à Racine; les chœurs de *Carmagnola* et d'*Adelchi* sont certainement à la hauteur des chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, et les *Hymnes sacrés* sont bien plus beaux que la traduction des Psaumes, à laquelle Racine consacrait ses derniers jours.

Offrant ainsi dans leur caractère, dans le tour de leur inspiration, et dans la physionomie générale de leurs œuvres, je ne sais quel air de famille qui perce à travers la différence des idées, des pays et des temps, ces deux poëtes présentent encore une certaine analogie au point de vue biographique. Des deux côtés c'est la même vie honnête et simple, plus calme, plus solitaire, plus indépendante chez Manzoni, garantie plus tôt des orages du cœur par la croyance religieuse et les chastes douceurs d'un mariage heureux, moins affairée que celle de Racine, moins mélangée de soucis mondains et de devoirs de cour, mais également marquée par une double période d'inquiétude dans le doute et de repos dans la foi.

Alexandre Manzoni est né à Milan, en 1784, d'une famille noble et aisée sans opulence. Son père, qu'il perdit jeune encore, était un homme assez insignifiant. Quelques écrivains le qualifient de comte;

nous ne savons pas au juste s'il portait ce titre; quant à Manzoni, il ne le porte pas. La mère du poëte, morte il y a deux ans seulement, était une femme fort aimable et fort distinguée; elle était fille du marquis César Beccaria, l'auteur de ce fameux traité *Des délits et des peines* qui, commenté par Voltaire et Diderot, et traduit dans toutes les langues de l'Europe, contribua beaucoup à mettre en lumière des principes de législation criminelle devenus vulgaires aujourd'hui. Bien que, sous le rapport religieux, il y ait un abîme entre les idées de Beccaria, philosophe déiste assez mal disposé pour le catholicisme, et les idées actuelles de Manzoni, devenu catholique fervent, le petit-fils a toujours professé pour la mémoire de son aïeul une tendre vénération; un même et sincère amour de l'humanité forme comme le trait d'union de ces deux esprits. Du reste, Manzoni a peu connu son grand-père; il n'avait encore que neuf ans quand ce dernier mourut, en 1793, d'une attaque d'apoplexie.

Le poëte milanais fut élevé comme tout le monde, au collége, à Milan d'abord, puis à Pavie. Il fit de bonnes études, mais il a conservé de la vie de collége un souvenir d'aversion si prononcé qu'il n'a jamais voulu soumettre à ce régime ses enfants, élevés tous auprès de lui. On dit que, par suite de son excessive tendresse de père, l'expérience de l'éducation domestique ne lui a pas parfaitement réussi.

Quand Manzoni entra dans le monde, Alfieri, le plus illustre représentant de la tragédie classique en Italie, achevait dans le repos à Florence une existence pleine d'agitation et d'aventures : ce fut sa première admiration. Monti, qui avait été, je crois, son professeur d'éloquence à Pavie, et qui s'annonçait comme le successeur d'Alfieri, fut la seconde; le génie âpre et fier de Foscolo, qui venait de publier *les Lettres d'Ortis,* l'attira également. La direction générale de ses idées était assez conforme aux doctrines courantes; petit-fils d'un disciple de Voltaire, sans être précisément incrédule ni croyant, il professait ce déisme vague, mélangé de traditions grecques et romaines, qui trouvait son expression dans la poésie philosophique et mythologique du temps. En 1805, il fit un premier voyage à Paris avec sa mère; le nom de son aïeul lui ouvrit l'accès de cette société de libres penseurs qui se réunissait à Auteuil, et continuait, en la modifiant un peu sous le nom d'*idéologie,* la philosophie du dernier siècle. Il connut là Volney, Cabanis, Garat, de Tracy, et se lia d'une intime amitié avec M. Fauriel, plus rapproché de lui par l'âge, et auquel il devait plus tard dédier sa tragédie de *Carmagnola.*

De ce voyage à Paris date la première production poétique de Manzoni. Elle lui fut inspirée par la mort subite d'un ami de sa famille, le comte Imbonati. Il composa et publia sur ce sujet une épître en vers *sciolti* (vers non rimés) adressée à sa mère. Il avait alors vingt et un ans. Cette pièce, composée d'environ deux cent cinquante à trois cents vers, en y joignant un petit poëme intitulé *Uranie,* et qui appartient à la même époque, constitue ce qu'on peut appeler la première manière de Manzoni. C'est de la poésie correcte, élégante, gracieuse, pleine de sentiments généreux, et qui ne manque pas d'une certaine énergie. La première de ces deux pièces, où le poëte de vingt et un ans trace, en quelques vers que j'ai cru devoir choisir pour épigraphe, une espèce de programme moral de sa vie future, auquel il a toujours été fidèle, est surtout empreinte d'un sentiment d'amour pour le bien et de haine pour le mal, exprimé avec une concision chaleureuse. Le poëme d'*Uranie* est une longue allégorie mythologique, semée de métaphores rebattues et d'un tour usé, dépourvue d'originalité et d'élan; on y sent cette gêne qui naît de l'imitation.

Après ce premier essai dans la carrière poétique, six ans s'étaient écoulés sans que Manzoni produisît rien de nouveau, lorsque vers 1812 ou 1813 on vit paraître une série d'hymnes sacrés, où le poëte d'Uranie, de Calliope, de Mercure et d'Apollon, délaissant tout à coup la friperie du Parnasse, chantait en vers pleins de sentiment, d'harmonie, de simplicité, de fraîcheur et de grâce, les principaux événements de la vie du Christ, *la Nativité, la Passion, la Résurrection, la Pentecôte,* le tout couronné par ce doux et charmant cantique, intitulé *le Nom de Marie* (*il nome di Maria*). C'était la première fois qu'en Italie la muse lyrique se dépouillait de ses formes païennes pour se rajeunir et se retremper aux sources vives de la foi. Comment cela s'était-il fait? Comment Manzoni avait-il passé de l'imitation classique, abstraite et froide, à des compositions riches d'originalité et de naturel, sur un sujet traité cependant bien souvent depuis dix-huit siècles? C'est que ces chants étaient le fruit d'une inspiration profonde et vraie; c'est qu'un grand événement s'était accompli dans la vie du poëte! De sceptique il était devenu croyant, et

dans cette nouvelle situation d'esprit il trouvait du même coup le repos et le talent.

L'histoire de la conversion de Manzoni est diversement racontée; suivant quelques-uns, la première pensée en serait venue au poëte dans le voyage à Paris dont je viens de parler. Au milieu d'une conversation où le catholicisme n'était pas épargné, une personne se serait tout à coup écriée : « Et moi, je crois! » Et ce cri d'un homme avouant sa foi au milieu des sarcasmes de l'incrédulité aurait été pour Manzoni le signal d'une révolution intellectuelle. Suivant d'autres, l'écrivain milanais, marié avec une protestante, en haine de la croyance catholique, aurait été conduit par elle et avec elle au catholicisme. Un écrivain (M. Didier) qui a puplié, dans la *Revue des deux mondes* de 1834, un article sur Manzoni, et qui raconte ce dernier fait, ajoute : « On aimerait que de telles démarches fussent spontanées et procédassent moins de circonstances accidentelles que d'une volonté libre et solitaire. » Le même écrivain semble reprocher à la détermination de Manzoni d'être l'effet « d'une influence de foyer, beaucoup plus que le résultat logique et volontaire d'une argumentation personnelle et indépendante. »

Je crois ce reproche mal fondé, et le fait sur lequel il repose inexact. Je ne sais pas au juste toutes les circonstances qui ont précédé et occasionné, de près ou de loin, la conversion de Manzoni, mais je sais que ce fait est bien le résultat logique et volontaire d'une argumentation personnelle et indépendante; car, durant le temps où Manzoni, revenu de Paris à Milan, flottait avec inquiétude entre le scepticisme et la foi, il écrivait à Paris, à un ami, des lettres où il peint l'état de son esprit, et où il s'annonce comme absorbé par l'examen d'une question à ses yeux la plus importante de toutes. Cette situation de doute et d'examen se prolonge fort longtemps, et quand elle se termine enfin par une résolution, il est naturel de penser que cette résolution a été prise en connaissance de cause. Il n'est pas exact non plus que Manzoni ait épousé une protestante, en haine de la croyance catholique. A son retour à Milan il se maria, très-jeune lui-même, avec une jeune personne de seize ans, M[lle] Henriette Blondel, fille d'un Génevois établi à Milan, et qui était en effet protestante; mais il l'épousa, non parce qu'elle était protestante, mais parce qu'elle était fort intéressante, parce qu'il l'aimait beaucoup, et que sa mère désirait qu'il n'épousât pas une Milanaise. De plus, si mes renseignements sont exacts, loin d'avoir été conduit au catholicisme par sa femme, ce serait lui au contraire qui aurait décidé l'abjuration de cette dernière. Du reste, je ne comprends pas trop l'utilité, voire même la possibilité d'une discussion sur des faits de ce genre, et si j'en dis un mot en passant, c'est uniquement parce qu'elle a été soulevée par d'autres.

Quelle qu'ait été l'influence du mariage sur les sentiments religieux de Manzoni, il est certain qu'il a trouvé, dans son union avec une personne douée des plus aimables qualités et des plus douces vertus, une source inépuisable de bonheur; il a lui-même peint sa femme en quelques mots : en lui dédiant la tragédie d'*Adelchi*, il dit d'elle « qu'aux sentiments d'une épouse, à la sagesse « d'une mère, elle sait allier la candeur d'une âme « virginale. » Pendant plus de vingt ans cette compagne d'élite a charmé le foyer du poëte; mais la mort est venue la lui ravir en 1833, et, après quelques années de veuvage, Manzoni s'est décidé récemment à contracter une nouvelle union.

A la période qui suivit immédiatement son mariage et sa conversion se rapporte un petit ouvrage en prose, intitulé : *Observations sur la morale catholique.* Ce travail fut écrit pour réfuter un passage de l'*Histoire des républiques italiennes,* où M. de Sismondi appréciait sévèrement l'influence morale de l'Église catholique au moyen âge. L'auteur de la réfutation ne se renferme pas dans la question spéciale qui lui a mis la plume à la main; il s'élève bientôt à un point de vue plus général, et trace lui-même une sorte de traité de morale catholique où il mélange avec bonheur l'érudition, la dialectique et la poésie.

Tandis que Manzoni célébrait ainsi par des vers et de la prose la révolution accomplie dans ses idées religieuses, une révolution analogue se préparait dans ses idées littéraires. Un grand mouvement intellectuel s'opérait en Europe. A la réaction politique contre la dictature de Napoléon se liaient des idées de révolte contre la dictature des règles dites *du bon goût,* établies par la France au dix-septième siècle. La réforme dramatique, prêchée par Shlegel, mise en œuvre par Gœthe et Schiller, gagnait du terrain. Les noms de Shakspeare et de Dante, sortant de leur long oubli, venaient partager avec d'autres noms l'admiration des hommes; et dans ce moyen âge tant dédaigné de nos pères, on commençait à découvrir une source féconde d'inspirations.

Les idées nouvelles pénétrèrent assez rapidement en Italie. Sur une terre politiquement esclave, les doctrines de liberté dans l'art durent être accueillies par plusieurs comme une consolation et un dédommagement. Il n'y avait pas encore en France de *romantiques,* que déjà de l'autre côté des Alpes le combat était engagé entre les défenseurs de la tradition française du siècle de Louis XIV et les partisans de ce que j'appellerais volontiers le droit naturel en littérature. Cependant les novateurs, et spécialement les novateurs dramatiques, n'avaient encore défendu leur cause qu'avec des traductions ou des arguments; Monti, Foscolo, Pindemonte, Pellico, suivaient assez docilement la route tracée par Alfieri, quand Manzoni, dès longtemps préoccupé du mouvement littéraire de l'Allemagne, et que sa ferveur religieuse ne contribuait peut-être pas peu à éloigner des autels du vieux Parnasse classique, essaya le premier une application du système nouveau, et publia en 1820 la tragédie intitulée *il Conte di Carmagnola,* le comte de Carmagnola. Cette pièce ne fut point représentée, je pense même que l'auteur ne la destinait pas au théâtre, mais elle fit une sensation très-vive; elle fut examinée, louée ou critiquée dans les principaux journaux de l'Italie, de l'Allemagne, de l'Angleterre et de la France, avec une ardeur qui s'explique autant par le cours des idées à cette époque et la nouveauté de la tentative, que par son mérite intrinsèque.

Nous sommes déjà bien loin des querelles littéraires des dernières années de la restauration. Tout ce qu'il y avait de juste et de vrai dans les doctrines auxquelles on donnait jadis l'épithète de *romantiques* a désormais acquis force de chose jugée, et c'est vainement que quelques esprits entêtés voudraient aujourd'hui exploiter l'extravagance de certaines œuvres ou le mérite de certaines autres pour nous ramener à l'imitation plate et servile du passé : on n'y réussira pas. Chaque siècle ne prend dans les idées des siècles antérieurs que ce qui lui convient, et, sur cette base, il travaille à sa guise. De ce qu'au théâtre, par exemple, les principes basés sur le bon sens et la raison ont survécu à toutes les folies des novateurs, de ce qu'on n'a pu parvenir à populariser ces héros, *enfants au premier acte et barbons au dernier,* il ne s'ensuit pas que les conventions purement arbitraires et artificielles aient cessé de l'être, et qu'il y ait dans la nature de l'esprit humain, pas plus que dans la tradition de l'antiquité, une loi qui justifie la rigueur de ce fameux précepte dramatique, emprunté par Boileau à l'abbé d'Aubignac, lequel précepte n'a jamais pu d'ailleurs et ne pourrait jamais recevoir une application stricte et absolue :

> Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli
> Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli.

Je n'irai donc point, à propos de la tragédie de *Carmagnola,* soulever une polémique usée, et m'occuper de la question de savoir si l'auteur a eu tort ou raison de faire mouvoir ses personnages ailleurs que sous le *portique solennel,* et de les faire agir pendant plus de vingt-quatre heures; j'imagine que cela est assez indifférent au lecteur, et que ce qui l'intéresse c'est de savoir si la tragédie de *Carmagnola,* au cas où il ne la connaîtrait pas, est une tragédie intéressante; or j'avouerai franchement qu'à mon avis elle pourrait sans inconvénient l'être un peu davantage, et que, si elle est bien supérieure à certaines critiques dont elle fut jadis l'objet, elle n'a pas toute la valeur que quelques écrivains lui ont attribuée, notamment Goethe, qui crut devoir, en l'honneur du système dont *Carmagnola* était une application nouvelle en Italie, consacrer à cette tragédie un article très-long et très-louangeur dans le recueil qu'il publiait à Stuttgart sous ce titre : *Sur l'Art et l'Antiquité.*

Ce qui manque à la tragédie de *Carmagnola,* ce n'est ni la beauté de la forme, ni l'élévation de l'idée, ni le naturel, ni la simplicité dans l'emploi des moyens de l'art, ni la gravité dans le but. Si la réunion de toutes ces choses constitue ce qu'on appelle une œuvre *classique,* l'œuvre de Manzoni mériterait essentiellement ce nom; car rien de plus éloigné des allures dévergondées du mélodrame que cette manière noble et sévère où la tirade majestueuse abonde, et où le goût de la ligne droite, dans la conduite de l'action, est poussé jusqu'à la sécheresse; ce qui manque à cette œuvre, c'est l'intérêt dramatique.

Carmagnola, célèbre chef de *condottieri,* au quinzième siècle, ex-généralissime des armées du duc de Milan, brouillé avec ce dernier et refugié à Venise, est choisi par le conseil des dix pour diriger la guerre contre son ancien maître : voilà le premier acte, qui se compose de quatre scènes. Au second acte, le lecteur est transporté sur le terrain où vont se mesurer les deux armées. On délibère dans chaque camp, et la bataille a lieu. Carmagnola est vainqueur. Tout ceci est renfermé en deux scènes; plus, un chœur destiné à rendre le tableau d'une bataille. Au troisième acte, Carmagnola,

suivant l'usage reçu parmi les *condottieri*, accorde la liberté aux prisonniers, malgré les remontrances des commissaires du sénat de Venise. Ces derniers prennent la résolution de le dénoncer au conseil des dix. Au quatrième acte, il est dénoncé et vainement défendu par un membre du conseil, son ami, qui, le voyant perdu, se décide, après un long combat de conscience, à l'abandonner pour ne pas se perdre avec lui. Au cinquième acte, Carmagnola, mandé à Venise sous le prétexte d'un conseil à donner sur la direction de la guerre, comparaît devant le conseil, qui le fait arrêter comme coupable de haute trahison. L'auteur nous transporte ensuite dans la maison du comte, où il nous montre pour la première fois sa femme et sa fille, qui s'entretiennent en l'attendant. On leur apporte la nouvelle de son arrestation; elles se rendent dans sa prison, et, après une scène touchante d'adieux, la toile tombe au moment où l'on vient chercher le prisonnier pour le conduire à la mort.

Voilà la pièce réduite à sa plus simple expression; sa charpente, on le voit, est d'une maigreur que ne rachète point suffisamment, suivant moi, l'étude consciencieuse des caractères et la beauté poétique du dialogue. C'est de l'histoire écrite en beaux vers, ce n'est point un drame.

La tragédie d'*Adelchi*, publiée en 1823, offre les mêmes beautés et les mêmes défauts; cependant je la préfère à *Carmagnola* sous le rapport dramatique. Le sujet, étant par lui-même plus compliqué, offrait déjà, dans son développement purement historique, une plus grande variété d'incidents et de moyens; le drame y gagne, l'action est plus animée, et la scène est mieux remplie.

Il ne s'agit de rien de moins que de peindre le bleau de l'invasion des Franks en Italie, de la lutte des Franks et des Lombards, de la défaite de Didier et de son fils *Adelchi*[1], et de la destruction du royaume lombard. Cette mêlée tumultueuse de passions humaines, où trois peuples se trouvent intéressés à la catastrophe, et que domine la grande figure de Charlemagne, a fourni à Manzoni une occasion heureuse de développer toutes les qualités épiques et lyriques de son talent. Là encore, en effet, on trouve beaucoup plus des beautés de l'ode et de l'épopée que de celles du drame proprement dit; les personnages et les tableaux se succèdent, mais les fils de l'action ne se croisent ni ne se nouent, et l'on arrive à la fin sans passer par cette progression d'intérêt qui est la loi du drame.

A en juger par ces deux tragédies, où les femmes ne font pour ainsi dire que paraître un instant sans intervenir dans l'action; à en juger également par un passage de la *Lettre sur les unités*, dont je reparlerai, il semblerait que Manzoni professe pour l'amour, employé comme moyen dramatique, un mépris un peu puritain. Bien que la tragédie du dix-septième siècle ait fait un certain abus de cet ingrédient, il n'en est pas moins vrai que le tableau de l'amour et des mille sentiments qu'il soulève dans le cœur sera toujours le plus puissant moyen d'émouvoir les hommes, parce que de tous les thèmes de passion c'est non seulement le plus vif et le plus universellement compris, mais encore celui dont la base se prête aux développements les plus variés.

La seule femme qui figure dans la tragédie d'*Adelchi* y figure comme un hors-d'œuvre, mais ce hors-d'œuvre est plein de charme. Du milieu des scènes de bataille, l'auteur nous transporte tout à coup dans un monastère de Brescia, où il nous montre Hermangarde, la fille de Didier, l'épouse répudiée de Charlemagne, pure et touchante figure de femme, partagée entre le sentiment de son affront personnel, la douleur des coups portés à son père, un amour qui survit à l'offense; et qui enfin, calmée par la prière, victime sainte et résignée, meurt, détachée de ce monde, en pardonnant à l'auteur de ses maux.

Quelle que soit, au reste, la valeur dramatique des deux tragédies de Manzoni, et sans entrer ici dans l'examen des différentes critiques adressées à l'auteur touchant la peinture des caractères[2], notamment de celui de Charlemagne, qui, loin de me paraître *manqué*, comme on l'a dit, me semble au contraire très-heureusement saisi, je ne puis m'empêcher de faire une mention spéciale des chœurs de *Carmagnola* et d'*Adelchi* : ce sont de véritables chefs-d'œuvre, et je ne connais rien de plus beau en aucune langue. Le premier de ces

[1] *Adelchi* est le nom *italianisé* d'*Adelghis*. Tous les traducteurs français, suivant en cela l'exemple du plus savant d'entre eux, M. Fauriel, ont cru devoir restituer à ce nom sa physionomie lombarde et écrire *Adelghis*.

[2] Quant au caractère d'Adelchi, Manzoni est le premier à déclarer dans sa préface qu'il n'a rien d'historique; c'est une fantaisie de beau idéal que l'auteur a voulu se passer en créant, lui aussi, à l'exemple de Schiller, un marquis de Posa du huitième siècle.

chœurs est un tableau de bataille, d'une vigueur, d'un éclat et d'une harmonie achevés, qui se termine par des lamentations émouvantes sur la destinée de la nation italienne, punie par l'éternelle domination de l'étranger, de n'avoir jamais su vivre en paix avec elle-même.

Tu che angusta a' tuoi figli parevi.
Tu che in pace nutrirli non sai.
Fatal terra, gli estrani ricevi :
Tal giudizio comincia per te.

Les deux chœurs d'*Adelchi* sont dignes du précédent; rien de plus doux, rien de plus mélancolique, rien de plus délicieusement approprié à la situation, que ce chant murmuré autour du lit funèbre sur lequel gît Hermangarde, *les tresses de sa molle chevelure éparses sur sa poitrine oppressée, les bras défaillants, le visage humide des sueurs de la mort, cherchant le ciel d'un regard tremblant.*

Sparse le trecce morbide
Sull' affannoso petto,
Lente le palme, e rorido
Di morte il bianco aspetto,
Giace la pia col tremolo
Guardo, cercando il ciel.

Le chœur du troisième acte d'*Adelchi,* consacré à rendre un ordre d'idées différent, est empreint d'une tristesse majestueuse et imposante comme le sujet. L'idée de ce chœur est, à mon avis, singulièrement heureuse : au milieu du choc des Franks et des Lombards, il s'agissait de faire figurer la race dégénérée du vieux Latium. Soit scrupule historique, soit qu'il ait pensé que le meilleur moyen de caractériser l'abaissement politique et moral de ce peuple d'esclaves était de le tenir en quelque sorte en dehors de la question qui s'agite au-dessus de lui, Manzoni n'accorde au peuple italien qu'une part assez insignifiante dans le mouvement du drame; mais la pensée du poëte patriote, contenue par l'histoire dans le drame, se donne carrière dans le chœur; ce chœur est comme la voix de l'Italie foulée sous les pieds des combattants, de l'Italie levant la tête au bruit des armes, espérant un instant que les Barbares vont s'entre-détruire et qu'à leur lutte elle gagnera la liberté. Vain espoir! le conquérant vainqueur se mêle au conquérant vaincu, et l'Italien retourne à *ses sillons, baignés d'une sueur servile.* Cette idée est exprimée en onze strophes qui me paraissent admirables de tous points.

Il existe plusieurs traductions françaises des œuvres dramatiques de Manzoni, deux entre autres qui sont fort distinguées : celle de M. Fauriel et celle plus récente de M. de Latour; mais rien ne donne mieux l'idée de l'impossibilité qu'il y a de transporter certaines beautés lyriques d'une langue dans une autre, que la traduction en prose française des chœurs de *Carmagnola* et d'*Adelchi.* Je ne sais si la traduction en vers, pour être moins littérale, serait plus heureuse, grâce à la conservation du rhythme; toujours est-il qu'à la place de M. de Latour, si j'avais eu la souplesse de son talent poétique, j'aurais voulu essayer de rendre en vers le beau mouvement lyrique de ces strophes du troisième acte d'*Adelchi :*

Dagli atri muscosi, dai fori cadenti,
Dai boschi, dall' arse fucine stridenti,
Dai solchi bagnati di servo sudor,
Un volgo disperso repente si desta ;
Intende l' orecchio, solleva la testa
Percosso da novo crescente romor

D'un bout à l'autre de ce chœur, c'est la même harmonie, que la prose ne saurait rendre. Voici, du reste, la traduction de M. de Latour; je me permets d'y changer deux ou trois mots.

« Sous les portiques rongés par la mousse dans les forums croulants, sous les bois, sous les voûtes où siffle le feu des forges ardentes, au bord des sillons baignés d'une sueur servile, une multitude éparse tout à coup s'émeut; elle dresse l'oreille, elle lève la tête, frappée d'une rumeur nouvelle qui s'accroît.

« Dans leurs regards mal assurés, sur leurs visages craintifs, comme un rayon du soleil à travers les nuées épaisses, perce encore le fier courage de leurs pères; dans leurs regards, sur leurs visages incertains et confus, se mêle et contraste avec le sentiment de l'outrage souffert, le misérable orgueil d'un temps qui n'est plus.

« Ils s'accostent impatients, ils se séparent tremblants; par les sentiers détournés, marchant au hasard, partagés entre la crainte et le désir, ils s'avancent et s'arrêtent. Ils regardent, et voient avec étonnement la foule dispersée de leurs tyrans cruels, fuir en désordre devant les épées qui ne leur laissent aucun repos.

« Ils les voient, éperdus, effarouchés comme des bêtes fauves, leurs rouges crinières hérissées de frayeur, chercher les réduits connus de leurs tanières; et là, pâles et quittant l'air accoutumé de la menace, leurs superbes épouses regarder pensives leurs enfants pensifs. »

Ne pouvant citer toute la pièce, je passe de suite aux deux dernières strophes. L'Italie espère que les Franks, victorieux des Lombards, vont l'affranchir du joug: à cette pensée le poëte se sent pris

d'une ironie amère, à travers laquelle perce une douleur toute contemporaine, et il s'écrie :

« Et le prix qu'ils attendent, la récompense promise à ces braves, serait, ô crédules que vous êtes, de changer le sort d'une multitude étrangère ! Retournez à vos ruines superbes, aux lâches travaux des forges ardentes, à vos sillons baignés d'une sueur servile.

« Le vainqueur se mêle à l'ennemi vaincu ; avec le nouveau maître l'ancien demeure; ils se partagent les esclaves, ils se partagent les troupeaux, ils s'établissent ensemble sur les champs ensanglantés d'une multitude éparse et qui n'a plus de nom. »

Après la publication de *Carmagnola*, Manzoni fit un nouveau voyage à Paris. Pendant son séjour, ayant lu, dans le *Lycée français*, un compte rendu de sa tragédie fait avec goût et conscience, mais au point de vue classique et en l'honneur de la règle des unités, il eut l'idée d'y répondre par une lettre assez étendue qu'il écrivit en français avec une élégance remarquable, et qui a été publiée pour la première fois, en 1834, par M. Fauriel.

« L'objet spécial de cette lettre, dit son savant et spirituel éditeur, est de prouver qu'il n'existe ni dans la nature de l'esprit humain, ni dans celle de l'art dramatique, de principe en vertu duquel on doive considérer l'unité de temps et de lieu comme une règle absolue et fondamentale de la tragédie, et que, dans les cas particuliers où cette règle peut être utile ou convenable, sa convenance résulte d'un autre principe que celui dont on la déduit communément. Prises dans l'ensemble de leur développement, de leurs applications, et dans les bornes où elles se renferment, les idées de M. Manzoni ne me paraissent pas seulement ingénieuses; je les trouve justes, profondes et concluantes. »

L'opinion d'un esprit aussi éminent que M. Fauriel est d'un grand poids dans la question et ne saurait être indifférente à ceux qui, en matière de théorie dramatique, sont pour la liberté réglée par la raison.

En 1821, la mort de Napoléon inspira à Manzoni sa fameuse ode intitulée le Cinq mai (*il Cinque maio*), où, après avoir résumé en quelques strophes admirables la vie du géant moderne, le poëte catholique, toujours dominé par sa foi, félicite la religion de pouvoir encore inscrire celui-ci (*questo*) sur la liste de ses triomphes; car, s'écrie-t-il, jamais grandeur plus superbe n'humilia son orgueil devant l'opprobre du Golgotha.

Enfin, en 1829, Manzoni publia à Milan le livre que plusieurs considèrent comme son chef-d'œuvre, je veux parler du roman des *Fiancés* (*I promessi Sposi*). Bien que nous n'ayons des *Fiancés* que des traductions qui me semblent assez médiocres, tout le monde a lu en français ou en italien ce bel ouvrage où Manzoni a su encadrer avec tant de charme, l'histoire simple et touchante des joies et des douleurs de deux amants de village, dans un vaste et complet tableau de la vie sociale en Italie au dix-septième siècle. C'est comme un panorama où le lecteur voit passer sous ses yeux toutes les classes de la société, toutes les idées du temps, les caractères indigènes aussi bien que les passions éternelles de l'humanité, incarnées dans des types délicieux de ressemblance et de vie. Lucia, Renzo, Agnese, don Abbondio, le curé trembleur, portrait charmant où Manzoni semble s'être complu à répandre tout ce que son talent renferme d'ironie douce et gracieuse; don Rodrigue, le capucin Cristoforo, le cardinal Boromée, l'*Innominato*, l'Homme sans nom, dernier représentant des bandits féodaux, nature sauvage et grande, inquiète dans le crime et ramenée à la vertu par le remords; la religieuse de Monza, exemple fatal des suites d'une vocation forcée; tous ces personnages principaux, sans compter une foule de personnages accessoires que l'auteur caractérise d'un trait, sont peints avec un talent à la fois plein de justesse et d'éclat. On a reproché, non sans raison peut-être, à cet ouvrage des longueurs dans la description et le dialogue; mais ces défauts, s'ils existent, sont amplement compensés par la beauté supérieure de l'ensemble. Ce que les Italiens admirent particulièrement dans ce livre, c'est le travail du style, c'est l'art avec lequel l'auteur a su varier, graduer, nuancer son langage, en l'appropriant au rang et à l'esprit de chacun de ses personnages; être tour à tour majestueux, imposant, éloquent, fin et légèrement railleur, simple, naïf, familier, sans tomber jamais dans l'affectation ou la trivialité, double écueil de la prose italienne.

Il a été publié un grand nombre d'éditions des *Fiancés*. La plus belle est celle qui a paru, en 1840, à Milan, en un seul volume grand in-8°, remarquable par le luxe de l'impression, le nombre et la beauté des vignettes intercalées dans le texte. Cette édition *illustrée*, qui fait honneur à la typographie italienne, peut marcher de pair avec nos plus remarquables publications de ce genre; elle est augmentée d'un appendice intitulé *Storia della Colonna infame* (Histoire de la colonne infâme), récemment composé par Manzoni pour servir comme de complément à l'ouvrage des *Fiancés*. Dans son dramatique tableau de la peste

de Milan, en 1630, le romancier avait eu occasion de parler d'un jugement rendu par le sénat contre deux malheureux artisans condamnés aux supplices les plus atroces, comme coupables d'avoir propagé la contagion à l'aide de prétendues onctions *pestifères* appliquées contre les murs des maisons de la ville. Fier d'un jugement où le ridicule le dispute à l'horrible, le sénat ordonna que la maison du barbier Mora, l'un de ces hommes, serait démolie, et sur l'emplacement il fit élever une colonne, qualifiée de *Colonne infâme* par une inscription chargée de transmettre à la postérité le souvenir d'un crime impossible et d'un supplice injuste. Cette colonne, qui a subsisté jusqu'en 1778, époque à laquelle elle fut renversée par un coup de vent, a fourni à Manzoni le titre d'un travail qu'il avait déjà annoncé dans son roman.

Avant lui, un ami de son aïeul Beccaria, le comte Pietro Verri, le célèbre auteur des *Nuits romaines,* en écrivant ses *Observations sur la torture*, avait choisi comme exemple le jugement de 1630, pour montrer comment une procédure barbare pouvait arracher à des malheureux l'aveu d'un crime physiquement et moralement impossible. Manzoni a voulu compléter l'entreprise de Pietro Verri; entrant dans tous les détails de cette œuvre d'iniquité, et non content de réhabiliter, après deux siècles, la mémoire de deux hommes obscurs juridiquement assassinés, il a voulu prouver que la sentence rendue par le sénat de Milan n'eut pas seulement pour cause l'ignorance des temps et la barbarie de la jurisprudence, que les juges furent encore plus barbares que la loi, qu'ils pouvaient être justes s'ils l'avaient voulu, et il en tire cette conclusion morale, que là encore le mal a été bien moins un fait fatal et nécessaire que le résultat libre et accidentel de la perversité ou de la lâcheté de quelques hommes qui se firent les ministres des fureurs d'une multitude ameutée.

Dans l'accomplissement de cette tâche digne du petit-fils de Beccaria, Manzoni sait unir à la chaleur d'une âme généreuse, le zèle d'un écrivain consciencieux. M. de Latour, dans la préface d'une excellente traduction qu'il vient de nous donner de ce dernier travail de Manzoni, signale avec raison dans le poëte et le romancier italien cette tendance irrésistible à approfondir une question sérieuse, chaque fois qu'elle se présente sous sa plume. C'est ainsi qu'outre les travaux de philosophie ou de critique littéraire dont j'ai déjà parlé, la tragédie d'*Adelchi* nous a valu en manière de notes, et sous le titre modeste de *Discours sur quelques points de l'histoire des Lombards*, un morceau de critique historique d'une érudition aussi solide qu'ingénieuse.

En somme, et quelles que soient les objections de détail qu'on puisse leur adresser, les œuvres de Manzoni annoncent une des intelligences les plus élevées et un des plus nobles cœurs de notre temps : catholique fervent, Manzoni a su dégager sa croyance de cet esprit étroit, hargneux, exclusif, intolérant, que plusieurs semblent considérer comme le cortége obligé de la foi. Si, sur la question religieuse proprement dite, il n'hésite pas à proclamer nettement l'incompétence de l'esprit humain, pour tout le reste, du moins, il reconnaît sa puissance, et lui accorde toute liberté dans ses évolutions. Il ne prétend le parquer ni dans telle ou telle zone scientifique, ni dans telle ou telle tradition littéraire, ni dans telle ou telle forme de gouvernement; il ne craint pas de déclarer « que « nous avons le droit de nous estimer, sans orgueil, « en certaines choses, plus éclairés que les grands « hommes qui nous ont précédés; » et soit qu'il parle politique, littérature ou histoire, il ne se croit par dévotion obligé ni d'adorer en aveugle le passé, ni de calomnier le présent, ni de désespérer de l'avenir.



M. le maréchal Gérard.

> Si j'avais eu un nombre de gens comme vous, je croirais mes pertes réparées et me considérerais comme au-dessus de mes affaires.
>
> PAROLES DE NAPOLÉON AU GÉNÉRAL GÉRARD APRÈS LA CAMPAGNE DE 1813. — MÉMOR. DE SAINTE-HÉLÈNE, t. VII, p. 192.

Le maréchal Gérard appartient à cette classe d'officiers généraux que la chute de l'empire arrêta au moment le plus brillant de leur carrière, au moment où leurs noms, jusque-là effacés par d'autres noms mieux servis par les circonstances, commençaient à rivaliser avec ceux-ci et semblaient vouloir les effacer à leur tour. Durant la longue et sanglante Iliade qui fut l'histoire de France depuis 1792 jusqu'en 1815, il ne se fit pas seulement une grande consommation d'hommes, il se fit une grande consommation de talents. Après vingt ans de combats heureux, aux jours des revers, parmi les héros, plusieurs de ceux qui n'étaient pas morts sous le boulet ennemi se trouvèrent usés par la victoire, et l'énergie se manifesta dans l'armée en proportion inverse de la situation de chacun. « Mes lieutenants, a dit plus tard Napoléon, devenaient mous, gauches, maladroits, et conséquemment malheureux; ce n'étaient plus là les hommes du début de notre révolution, ni ceux de mes beaux moments... Le vrai est qu'en général les hauts généraux n'en voulaient plus; c'est que je les avais gorgés de trop de considération, de trop d'honneurs, de trop de richesses. Ils avaient bu à la coupe des jouissances, et désormais ils ne demandaient que du repos; ils l'eussent acheté à tout prix. »

Tandis que le découragement s'emparait de ceux qui n'avaient plus rien à gagner à la guerre, les chefs secondaires, altérés de gloire, pleins de zèle et de feu, se montraient fiers et dignes de lutter contre la destinée. Alors grandissaient rapidement, au milieu de nos mauvais jours, les Clausel, les Maison, les Foy, les Lamarque, les Pajol, ceux que le captif de Sainte-Hélène appelait les destinées de l'avenir, ses futurs maréchaux. Entre tous brillait le général Gerard. Nos années néfastes sont ses années de gloire. Soldat de 1792, après avoir pris une part active aux guerres de la république et des premiers temps de l'empire, moins heureux que plusieurs de ses compagnons d'armes, il était encore confondu dans la foule des généraux de brigade quand s'ouvrit la campagne de Russie. Son admirable conduite, son sang-froid, sa fermeté inébranlable, alors que faiblissaient les plus intrépides, attirèrent sur lui les regards de l'empereur. Après avoir conquis à la pointe de l'épée, à Valoutina, le grade de général de division, chargé de commander l'arrière-garde sous les ordres de Ney, Gérard se montra le digne lieutenant du héros de ce lamentable drame qui s'appelle la retraite de Moscou. A la fin de la campagne de 1813, il était déjà classé parmi les généraux de premier ordre; après avoir reçu à Leipzig sa quatrième blessure, il reparut en 1814 à la tête de cette poignée de conscrits demi-nus qui sortirent de Paris pour aller dans les plaines de la Champagne affronter l'Europe. De Brienne à Fontainebleau, sa marche ne fut qu'une longue suite de combats dans lesquels le talent le plus éclatant et la plus infatigable énergie suppléèrent pendant deux mois à l'énorme disproportion des forces. Aux cent-jours, quand Napoléon revint tenter le sort une dernière fois, Gérard, pur de toute bassesse envers



les vainqueurs, accourut à l'appel du banni. Il eut l'honneur d'attacher son nom à notre dernière victoire, à celle de Ligny. Le bâton de maréchal allait être sa récompense, quand son avenir se perdit avec la puissance française dans le grand désastre de Waterloo. Pendant quinze ans, il vécut tantôt dans l'ombre, fidèle au culte des glorieux souvenirs; tantôt sur les bancs de la chambre, rangé parmi les défenseurs des libertés publiques. La révolution de juillet le trouva prêt à servir encore le seul drapeau qu'il eût jamais servi; elle acquitta envers lui la dette de l'empereur, et c'est à son épée qu'elle confia le soin de la conduire en armes au secours de sa sœur la révolution belge.

Tels sont les principaux faits de cette vie sur laquelle je vais revenir en détail; elle a sur d'autres, plus brillantes peut-être, l'avantage précieux d'être, sous le rapport politique et privé, d'une pureté, d'une netteté inattaquable. La cupidité, la vanité, l'égoïsme, l'ambition du pouvoir pour le pouvoir, ces passions diverses qui ont influé parfois d'une manière fâcheuse sur la carrière, glorieuse d'ailleurs, de plusieurs de nos généraux, sont complétement étrangères au caractère honnête, désintéressé, indépendant et modeste du maréchal Gérard.

Soldat dans un temps de révolutions politiques, il n'eut jamais qu'un but : remplir noblement ses devoirs de soldat, sans s'inquiéter ni du pouvoir actuel, ni du pouvoir futur. A l'aspect de la France envahie, il ne songea pas plus à capituler avec sa conscience qu'avec l'ennemi; il ne songea qu'à combattre, et il combattit pour le pays sous Napoléon, en 1814 et en 1815, comme il avait combattu pour le pays, en 1793, sous la convention, sans se faire pour cela l'esclave de Napoléon ni de la convention. N'ayant jamais commis de bassesses, il n'eut jamais besoin de les expier par des trahisons. Vaincu, il préféra encourir la disgrâce du vainqueur plutôt que de renier son passé. Relevé de sa déchéance par une révolution, il fallut en quelque sorte lui faire violence pour lui faire accepter ce que d'autres recherchent avec tant d'avidité, le pouvoir. Il ne l'accepta jamais que comme un devoir austère et difficile. A ce titre, il l'exerça avec zèle et conscience, et, aussitôt qu'il lui fut permis de le quitter, il le quitta avec bonheur. En un mot, le sentiment du devoir est le trait dominant de cette physionomie militaire et politique, et si d'autres peuvent exciter plus d'admiration, il n'en est point de plus digne d'inspirer le respect et l'estime.

Étienne Maurice Gérard est né de parents obscurs, dans une petite ville du département de la Meuse, à Damvilliers, le 4 avril 1773. A dix-huit ans, au premier bruit de guerre, il se fit soldat et entra comme volontaire dans le deuxième bataillon de la Meuse. Au bout d'un an, il fut nommé sergent, conquit l'épaulette de sous-lieutenant dans la campagne de Belgique sous Dumouriez, se distingua sous Jourdan à la bataille de Fleurus, et particulièrement au passage de la Roer, accompli par 40,000 Français sous le feu de 80,000 Autrichiens. Le lieutenant Gérard fut un de ceux qui indiquèrent à l'armée le moyen de se passer de pont, en se jetant dans la rivière et en la traversant à la nage. Nommé capitaine et remarqué par le général Bernadotte, qui le choisit pour aide de camp, Gerard fit partie des 20,000 hommes de l'armée du Rhin que le directoire envoyait en Italie combattre sous Bonaparte. Il se conduisit avec sa bravoure accoutumée durant toute cette campagne, qui se termina par la paix de Léoben.

Nommé ambassadeur à Vienne, le général Bernadotte emmena avec lui son aide de camp. L'affaire du drapeau, dont j'ai parlé à l'article *Bernadotte*, fournit à Gerard l'occasion de faire preuve d'autant de sang-froid que de courage. Le peuple de Vienne, ameuté autour de l'hôtel de l'ambassadeur, venait d'arracher du balcon le drapeau tricolore et menaçait de saccager l'hôtel. Après s'être vainement présenté devant lui, le sabre à la main, avec ses officiers et ses secrétaires, Bernadotte avait été obligé de reculer et de se barricader dans un appartement, où le futur roi de Suède attendait, pour me servir des expressions de sa lettre au premier ministre Thugut, attendait l'attaque de la populace avec les *dispositions qui caractérisent les républicains*. A la troisième lettre, le ministre autrichien se décida enfin à employer la force contre l'attroupement. Le lendemain, à huit heures du matin, l'orage grondait encore quand l'aide de camp Gérard, chargé de porter directement à l'empereur une note menaçante, parut à cheval dans la rue. Il fallut toute la fermeté de sa contenance et l'assistance de l'escorte militaire qui l'entourait, pour empêcher le peuple furieux de lui faire un mauvais parti durant le trajet.

Rentré en France avec son général, Gérard fut nommé successivement chef d'escadron au 9ᵉ hussards, chef de brigade, adjudant commandant, par

décret impérial du 2 fructidor, et replacé en cette qualité comme aide de camp auprès de Bernadotte, nommé lui-même maréchal d'empire.

A Austerlitz, le colonel Gérard faisait partie de la division du centre, chargée d'attaquer le village de Blasowitz, défendu par la garde impériale russe. Le choc fut terrible sur ce point; il fallut les efforts réunis de Bernadotte et de Bessières pour enfoncer la ligne ennemie. Les cuirassiers russes avaient entamé un bataillon du 4e régiment de ligne, quand Gérard, se précipitant sur eux avec son régiment, fut atteint à la cuisse d'un coup de mitraille. Le lendemain, l'empereur le nomma commandant de la Légion d'honneur. Dans la campagne de Prusse, Gérard, toujours attaché à la division Bernadotte, fut chargé de se mettre à la poursuite des restes de l'armée prussienne après la bataille d'Iéna. Il se distingua aux combats de Halle et de Lubeck, et fut, par un décret impérial du 13 novembre 1806, élevé au grade de général de brigade.

Après le traité de Tilsitt, Bernadotte ayant été nommé gouverneur des villes hanséatiques, le général Gérard le suivit à Hambourg en qualité de chef d'état-major. A l'ouverture de la campagne de Wagram, il organisa le contingent saxon, composé de vingt mille hommes qui devaient, sous les ordres du prince de Ponte-Corvo, concourir aux opérations de la grande armée. A la bataille de Wagram, il combattit avec sa valeur ordinaire à la tête de la cavalerie saxonne, et reçut le titre de baron.

Quand le prince de Ponte-Corvo, disgracié par l'empereur, fut appelé à hériter du trône de Suède, il voulut emmener avec lui son brave chef d'état-major; Gérard, attaché à Bernadotte par les liens de la reconnaissance et de l'amitié, et assez disposé comme lui à conserver son franc parler envers le maître commun, avait jusqu'à un certain point participé à sa disgrâce. Cependant il refusa de suivre sa fortune, préférant rester sous le drapeau du pays; et tandis que son ami allait sur les bords de la Baltique chercher une couronne qu'il devait un jour payer avec du sang français, Gérard partit pour l'armée d'Espagne, reçut le commandement d'une brigade dans la division du comte d'Erlon, et prit une part glorieuse à toutes les opérations du 9e corps sur la frontière du Portugal.

Ayant obtenu un congé à la fin de 1811, il revint à Paris, et six mois plus tard, le 24 juin 1812, il passait le Niémen, à Kowno, sous les yeux de l'empereur, à la tête d'une brigade de la division Gudin, faisant partie elle-même du 1er corps de la grande armée, commandé par le maréchal prince d'Eckmühl. Les Russes reculèrent, comme l'on sait, jusqu'à Smolensk; là se livra la première bataille. La division Gudin, chargée de l'attaque d'un des faubourgs, l'enlève malgré la plus vigoureuse résistance; forcés dans leurs derniers retranchements, les Russes, mettant le feu à la ville, nous l'abandonnent à moitié consumée, couverte de ruines et de cadavres, se replient à quelque distance, sur les hauteurs de Valoutina, et se préparent à nous barrer le chemin de Moscou; dès le lendemain, le combat recommence plus furieux que jamais. Attaqué par le 3e corps du maréchal Ney, l'ennemi se contente d'abord de tenir la défensive; mais bientôt, pourvu de nombreux renforts en hommes et en artillerie qui lui arrivent de tous les côtés, il ne craint pas de prendre l'offensive, et se précipite avec impétuosité sur le maréchal Ney. Ce dernier, inférieur en forces, demande du secours à l'empereur, qui se hâte de faire sortir de Smolensk la division Gudin. Pour aborder la hauteur sur laquelle se tenait l'armée russe, il fallait passer au fond d'un ravin sur un petit pont dont le défilé étroit était foudroyé par l'artillerie. Au moment où il franchissait ce ravin à la tête de sa division, le général Gudin tombe atteint d'un boulet qui lui fracasse les deux jambes. La division hésitait, quand Gérard, le plus ancien des généraux de brigade, s'empare du commandement, passe le ravin et gravit rapidement la hauteur. Quatre fois les colonnes russes se précipitèrent sur les nôtres, et quatre fois elles furent repoussées. A la vigueur de nos coups, l'armée russe crut avoir en tête toute la garde impériale; enfin, à la nuit, après plusieurs heures d'un combat acharné, Gérard resta maître de la hauteur; elle était couverte de morts; mais les nôtres, suivant la relation du chirurgien en chef Larrey, n'y étaient que dans la proportion d'un Français contre quatre Russes; et cependant la division commandée par le général Gérard avait eu à lutter un moment contre quatre divisions russes. Touché de ce beau fait d'armes, l'empereur prodigua les récompenses aux braves qui venaient de l'accomplir. Gudin, transporté mourant à Smolensk, lui avait demandé comme une faveur dernière de lui donner le général Gérard pour héritier dans le commandement de sa division; et, tandis qu'il exprimait ce vœu, Gérard emportait les hauteurs de Valoutina : le vœu fut

exaucé. La division Gudin, devenue la division Gérard, acquit bientôt une nouvelle gloire à la bataille de la Moscowa. Attaché au corps du prince Eugène, qui formait la gauche de notre ligne, Gérard, après avoir puissamment contribué à déloger l'ennemi de Borodino, fut un des trois généraux qui se portèrent, conduits par le vice-roi, sur la grande batterie du centre de l'armée russe, et l'enlevèrent après une résistance formidable.

Ce glorieux triomphe de notre armée nous ouvrit les portes de Moscou ; mais là commencèrent nos désastres. Vainqueurs du général Kutusow, nous fûmes, comme disent les paysans russes, vaincus par le général *Morosow* (le général la Gelée). Au milieu du désordre et de la démoralisation d'une masse d'hommes en proie aux triples atteintes du froid, de la faim et de l'ennemi, la fermeté et le courage du général Gérard ne se démentirent pas un instant. Commandant l'arrière-garde du 1er corps, détruite et recomposée sept fois de Moscou à Smorgoni, Gérard ne cesse de combattre. Lorsque après le départ de Napoléon le roi de Naples eut pris le commandement de l'armée, qu'il devait bientôt abandonner à son tour, tout ce qui restait d'hommes valides fut formé en arrière-garde, sous le commandement de Ney. Le brave des braves exigea qu'on lui adjoignît Gérard pour lieutenant, et les deux généraux, avec une poignée de soldats, firent constamment face à l'ennemi. Arrivés à Kowno, il ne leur restait plus rien de cette phalange d'élite fondue entre leurs mains; suivis de près par les Russes, ils entrent presque seuls dans la ville ; ils y trouvent quelques centaines d'hommes en état de combattre, et, tandis qu'ils cherchent à les rallier, l'ennemi s'efforce de pénétrer par la porte de Wilna. Aux premiers coups de canon, Ney et Gérard se précipitent sur ce point; l'un ramasse un fusil et fait le coup de feu comme un simple soldat ; l'autre parvient à réunir trente hommes, et amène deux pièces d'artillerie légère; jusqu'à la nuit ils tiennent tête à l'armée russe, et donnent ainsi à la multitude éparse dans la ville le temps de continuer sa retraite et de se dérober aux fureurs de l'ennemi.

Après le départ du roi de Naples, le prince Eugène parvient à réorganiser l'armée sur la frontière prussienne, et, tandis qu'il touche à Berlin, Gérard, toujours chargé du commandement de l'arrière-garde, arrive à Francfort-sur-l'Oder. Là, cerné par les troupes du général Beckendorf, menacé par la population déjà hostile aux vaincus, et sommé d'évacuer la ville, Gérard refuse, la garde trois jours, et fait paisiblement sa retraite sur l'Elbe.

A peine échappé à cette campagne désastreuse, Gérard va conquérir de nouveaux titres de gloire dans une campagne non moins meurtrière. A la bataille de Bautzen, il commandait une division du 11e corps, sous les ordres du duc de Tarente, placé en avant de la Sprée de manière à se lier avec le corps du duc de Reggio, qui tenait l'extrême droite ; ce corps ayant été forcé de se replier après quelques heures de combat, le duc de Tarente, jugeant la position de Gérard compromise, lui envoya l'ordre de se retirer aussi. « Au contraire, réplique Gérard à l'adjudant commandant « Bourmont, porteur de cet ordre, il faut avancer ; « qu'on me donne seulement une brigade de renfort, et je réponds du succès de la journée [1]. » Et, prenant sur lui la responsabilité de son refus d'obéir, il ordonne à l'instant l'attaque; les positions abandonnées par le duc de Reggio sont reprises, et la victoire arrachée des mains de l'ennemi qui déjà croyait la tenir. Quelques jours après, blessé grièvement à la tête dans une affaire d'avant-garde, il fut obligé de quitter pour un instant l'armée. C'est alors que le duc de Tarente, dans son rapport au major général, en date du 17 juin 1813, s'exprimait ainsi sur le compte de son lieutenant :

> « Le général Gérard est l'un des généraux qui manquent le plus dans l'armée; il possède des qualités et des talents militaires qui doivent le faire classer parmi les généraux auxquels l'empereur peut confier des corps d'armée. Il est très au-dessus du simple commandement d'une division. Il n'a même pas besoin d'être dirigé : il volerait par ses propres moyens ; un coup d'œil parfait, une parfaite connaissance de la chorographie ; jugeant bien de son terrain, de la force et des positions de l'ennemi, des dispositions à prendre et des mouvements à exécuter; maître de lui, plein de sang-froid, de hardiesse et de fermeté : c'est ainsi que j'ai vu agir ce général; intrépide lui-même, bravant le feu et donnant ses ordres avec le même calme que dans son camp. C'est l'exacte vérité, et c'est un officier général qui peut aller très-loin, si le chemin de la gloire lui est montré, et si la porte du commandement en chef lui est ouverte. »

Malgré ce brillant témoignage de Macdonald, Napoléon, soit oubli, soit qu'il nourrit encore quelques préventions contre l'ancien ami de Ber-

[1] *Biographie* de Rabbe et Boisjolin.

nadotte, avait, dans le bulletin de la bataille de Bautzen, négligé d'accorder à ce dernier et à sa brave division une mention bien méritée. Gérard offensé écrit de Lœvemberg, où le retenait sa blessure, au duc de Tarente, une lettre dans laquelle il offre de prendre sa retraite; mais l'empereur s'empresse de réparer son injustice en conférant à l'intrépide général le titre de comte de l'empire, et le faisant inviter par le prince de Neufchâtel à se rendre au quartier impérial à Dresde aussitôt qu'il serait rétabli; Gérard s'y rendit, et fut reçu avec la distinction qu'il méritait.

Après la rupture de l'armistice de Pleswitz, il reprit le commandement de sa division, et renouvela avec le même bonheur au combat de Goldberg, sous le général Lauriston, ce qu'il avait fait à Bautzen sous le duc de Tarente, c'est-à-dire que, recevant l'ordre de battre en retraite, il y répondit en chargeant l'ennemi et en décidant la victoire.

Convaincu enfin qu'il était au-dessus d'un simple commandement de division, l'empereur lui confia le 11e corps tout entier, à la tête duquel il fit toute la campagne de Saxe. Blessé pour la seconde fois d'une balle à la cuisse à l'affaire de Katzbach, il n'en persista pas moins à garder son commandement; enfin, une troisième et plus grave blessure reçue à la première journée de la sanglante bataille de Leipzig, le força de se faire transporter à Paris. C'est là qu'un jour, à un lever des Tuileries, Napoléon, prêt à partir avec le général Gérard pour recommencer la gigantesque lutte dans laquelle il devait succomber, lui adressa les paroles flatteuses placées en tête de cette notice.

Chargé du commandement en chef du corps dit *des réserves* de Paris, Gérard sut inspirer aux jeunes soldats qui le composaient l'énergie dont il était lui-même animé, et dès la première bataille de cette mémorable campagne de 1814, à la Rothière, les conscrits du général Gérard, chargés de défendre le village de Dienville contre les attaques du général autrichien Giulay, se comportèrent comme des vétérans; avec eux, le général culbuta l'ennemi à Nangis, à Sainte-Pane-aux-Tertres, à Montereau. Le jour même de cette bataille, l'empereur, mécontent de la mollesse du duc de Bellune, lui enlève son commandement pour le confier à Gérard, et, quelques jours après, pour stimuler l'ardeur amortie d'un autre de ses lieutenants, Augereau, il lui fait écrire par Berthier : « Sa Majesté me charge de vous dire que le corps du général Gérard, qui a fait de si belles choses sous ses yeux, n'est composé que de conscrits à demi nus. »

Cependant Gérard ne cesse d'acquérir de nouveaux titres à la confiance de l'empereur : il chasse les Autrichiens, l'épée dans les reins, sur la route de Sens, disperse à Méry-sur-Seine les cosaques de Platoff, enlève le pont de Dolencourt à la division Hardegg, qu'il poursuit jusqu'à Bar-sur-Aube. Là, tandis que Napoléon se porte sur Blücher avec le gros de l'armée, Gérard reçoit l'ordre de masquer le mouvement et de barrer le passage aux forces combinées de Schwartzenberg et de Wittgenstein. Le duc de Reggio et lui arrêtent pendant tout un jour l'armée austro-russe sur les hauteurs de Bar-sur-Aube; forcés enfin de se replier devant la masse toujours croissante des ennemis, ils se retirent sur Troyes; mais Gérard recule en combattant toujours, et quand Napoléon se décide à revenir sur Nogent et Arcis, c'est encore lui qui, placé à l'arrière-garde, protége ce mouvement.

Après l'abdication de Fontainebleau, Gérard fut chargé de faire rentrer la garnison française de Hambourg; envoyé ensuite en Alsace en qualité d'inspecteur général d'infanterie, il occupait ce poste quand il reçut la nouvelle du débarquement de Napoléon, et presque aussitôt, un message qui l'appelait à Paris. Gérard accourut. L'empereur le nomma pair de France, commandant en chef de l'armée de la Moselle, et lui enjoignit de se porter sur la frontière à marches forcées. Le 10 juin, il partait de Metz; le 15, il passait la Sambre; le 16, il revoyait ce champ de bataille de Fleurus où il avait fait ses premières armes vingt ans auparavant, et il se couvrait de gloire à l'attaque du village de Ligny, pris et repris quatre fois, et enfin emporté malgré la résistance acharnée de Blücher, qui fut mis en déroute avec une perte de 20,000 hommes, 40 pièces de canon et 8 drapeaux.

Deux jours après, le 18, se livrait la bataille de Waterloo. Gérard avait été placé avec son corps d'armée sous les ordres du maréchal Grouchy, dont la mission était de poursuivre l'armée prussienne battue, et d'empêcher sa jonction avec l'armée anglo-hollandaise de Wellington. On sait comment échoua cette importante opération, comment la lenteur de Grouchy permit aux Prussiens d'arriver sur le champ de bataille, tandis que le maréchal restait en arrière avec 38,000 hommes, dont la coopération eût assuré le triomphe de l'empereur et changé peut-être les destinées du monde.

Le 18 au matin, le corps de Grouchy marchait dans la direction de Wavre, lorsqu'on entendit dans le lointain la canonnade de Waterloo. Cette circonstance devint l'objet d'un conseil de guerre entre tous les généraux. Gérard, vivement appuyé par Excelmans, propose de marcher droit au canon en passant la Dyle sur le pont de Moustiers. La plupart des autres officiers se rangent à cet avis; mais le général en chef, objectant les instructions de Napoléon, qui lui prescrivent de marcher sur Wavre [1], refuse de rien changer à ses dispositions. On arrive à Wavre; on n'y trouve plus que le corps détaché du général Thielmann. Le combat s'engage avec les troupes de ce dernier, et Gérard, qui se portait en avant l'épée à la main, tombe grièvement blessé d'une balle dans la poitrine au moment même où les derniers coups de canon de Waterloo tonnent les funérailles de l'empire.

Après la capitulation de Paris, et quand les troupes se furent concentrées au delà de la Loire, le prince d'Eckmühl laissa dans la capitale trois commissaires chargés de défendre auprès des alliés les intérêts de l'armée de la Loire. Ces trois commissaires étaient le duc de Valmy, le général Haxo et le général Gérard. Ce furent eux qui portèrent aux Bourbons la soumission de cette armée, et s'ils ne réussirent pas à faire respecter ceux que l'on appelait alors les *brigands de la Loire,* ce ne fut faute ni de zèle ni d'énergie. Lorsque cette malheureuse armée eut été licenciée, le général Gérard, se trouvant dépaysé au milieu des furieux de Coblentz et de Gand, prit le parti de s'exiler volontairement. Il alla rejoindre à Bruxelles quelques-uns de ses compagnons de gloire, proscrits par la restauration. Là il épousa, au mois de juin 1816, mademoiselle de Valence, fille du général de ce nom et petite-fille de madame de Genlis. En 1817, quand la fermentation royaliste fut un peu calmée, il rentra en France, se retira dans sa terre de Villers, département de l'Oise, où il vécut entièrement livré à des occupations domestiques jusqu'en 1822, époque à laquelle les habitants de Paris, en souvenir de ses exploits de 1814, l'appelèrent à la députation. Il fit partie de cette minorité courageuse qui protesta contre l'expulsion de Manuel. Durant la session suivante, échappé à la grande défaite électorale de l'opposition et maintenu dans son poste par les élections de 1825, il apporta à la chambre, à défaut de talent oratoire, un vote consciencieux, une parole indépendante exclusivement consacrée à la défense des intérêts libéraux et nationaux. Réélu en 1827 par les deux départements de la Dordogne et de l'Oise, il continua de s'associer à tous les actes de l'opposition. Quand le ministère Polignac vint préparer la ruine des Bourbons, il vota l'adresse des 221. A la première nouvelle des ordonnances, il se rendit à Paris, signa la protestation des députés, assista à toutes leurs réunions, fit partie de la commission envoyée le 28 au duc de Raguse; et, dans la journée du 29, aussitôt que les deux régiments rangés en bataille sur la place Vendôme se furent rendus à l'hôtel Laffitte, il harangua les officiers, n'hésita pas à se déclarer commandant des troupes nationales, et, après avoir revêtu son uniforme, il monta à cheval, et parcourut toute la ligne des boulevards, ramassant ce qu'il pouvait rencontrer de soldats et de gardes nationaux. A son retour à l'hôtel Laffitte, il trouva le général Lafayette, qui venait d'accepter le commandement général des gardes nationales; ses collègues lui conservèrent le commandement des troupes de ligne. La commission municipale lui confia en même temps le portefeuille de la guerre, qu'il conserva sous le premier ministère de juillet et durant les premiers jours du ministère du 3 novembre. Le 17 du même mois, obligé de quitter son poste pour cause de santé, il le céda au duc de Dalmatie. Élevé par ordonnance royale du 17 août 1830 à la dignité de maréchal de France, il fut, aux élections de 1831, choisi pour la troisième fois par les électeurs de l'Oise; et, quelques jours après, le prince d'Orange ayant brusquement envahi la Belgique, le maréchal Gérard, nommé commandant en chef de l'armée du Nord, partait pour la frontière. Après avoir mis les Belges en déroute à Louvain, le prince d'Orange marchait rapidement sur Bruxelles, quand Gérard, passant la frontière le 10, traversa Bruxelles le 12, et se porta le 13 au matin à la rencontre de l'armée hollandaise. Le prince d'Orange, sentant que la

[1] Napoléon avait prescrit, il est vrai, le mouvement sur Wavre, mais c'était dans la pensée que Grouchy y arriverait assez tôt pour arrêter Blücher, en le suivant rapidement. Or Grouchy mit un jour entier à faire deux lieues, se reposa jusqu'à dix heures du matin à Gembloux, et, quand il arriva dans la soirée du lendemain à Wavre, Blücher en était parti dès sept heures du matin. Il est vrai que les chemins étaient mauvais, mais ils étaient également mauvais pour Blücher.

résistance était impossible, s'empressa de commencer son mouvement rétrograde; le maréchal l'escorta jusqu'à la frontière de la Hollande; et quand toute l'armée ennemie eut évacué la Belgique, l'armée française l'évacua à son tour.

Cependant le roi de Hollande, encouragé sous main par la Russie, la Prusse et l'Autriche, ne se tenait pas pour battu; il refusait de souscrire au traité du 15 novembre 1831, persistait à occuper la citadelle d'Anvers, et n'attendait qu'une occasion favorable pour ressaisir son pouvoir en Belgique. Ce fut encore le maréchal Gérard qui fut chargé de lui enlever de force ce qu'il refusait d'abandonner de bonne volonté. L'armée française repassa la frontière belge le 15 novembre 1832; le 19, l'avant-garde, commandée par les ducs d'Orléans et de Nemours, était déjà arrivée dans les environs d'Anvers; le maréchal s'établit le 29 autour de la citadelle, et, après une sommation adressée en vain au général Chassé, la tranchée fut ouverte le 30, à deux heures du matin. La garnison hollandaise, abondamment pourvue de munitions et de vivres, se défendit, comme l'on sait, vigoureusement. Du côté des assiégeants les difficultés étaient grandes, et la situation exigeait du maréchal Gérard autant de prudence que de talent : indépendamment de la force de la citadelle, de la nature marécageuse du sol et de l'intempérie de la saison, qui retardaient considérablement la construction et l'armement des batteries, il fallait encore avoir égard à beaucoup de difficultés diplomatiques et locales; il fallait éviter d'irriter la susceptibilité de l'armée belge, qui assistait à l'opération sans pouvoir y prendre part; il fallait faire accepter au général Chassé la neutralité d'Anvers, et l'empêcher de bombarder la ville, en le menaçant des représailles les plus terribles; il fallait surveiller, contenir, repousser au besoin la flottille hollandaise qui stationnait sur l'Escaut, et prévoir le cas où une armée ennemie tenterait d'interrompre le siége. Plusieurs doutaient même que la Prusse et la confédération germanique souffrissent patiemment l'intervention française. Le maréchal et son armée triomphèrent de tous les obstacles et donnèrent un démenti à toutes les prédictions sinistres. Vingt-quatre jours de tranchée ouverte suffirent pour réduire la citadelle, sans que la ville eût à souffrir et sans que la paix générale fût troublée. Ce fut comme un duel d'artillerie concentré entre la citadelle et l'armée française, duel auquel la Belgique et l'Europe assistaient en spectateurs [1].

« Il était étrange, dit un écrivain anglais [2], de voir le nord de l'Europe, contraint par la force des événements, étouffant ses jalousies et ses sympathies, abandonner le châtiment de ses plus proches et plus chers alliés à ceux qui ne lui inspiraient ni confiance ni amitié, à ceux dont le canon n'avait jamais auparavant résonné sur la frontière belge sans éveiller les échos de la guerre, des bords de la Meuse et du Rhin jusqu'aux rives du Danube et de la Néva. Il semblait que les puissances de l'Europe, et la Hollande même, conspiraient pour augmenter la popularité de la dynastie française, en offrant à Louis-Philippe une occasion d'exercer ses jeunes soldats et à ses vaillants fils une occasion de faire leurs premières armes. »

Le 23 décembre, à huit heures du matin, après dix-neuf jours de feu de la part des assiégeants, et vingt-quatre jours d'un feu continuel de la part des assiégés, le général Chassé demanda à se rendre. Le 24, la garnison déposa les armes au pied des glacis, et le général hollandais ayant refusé d'évacuer en même temps que la citadelle d'Anvers les forts de Lillo et de Liefkenshoek, le maréchal Gérard, au lieu de permettre à la garnison de la citadelle de retourner en Hollande, l'envoya prisonnière de guerre en France. — Des deux parts on avait tiré plus de cent mille coups de canon ou d'obusier; les assiégés avaient perdu en blessés ou tués 561 hommes; les assiégeants, 851. Le 1er janvier 1833, le maréchal rendit aux Belges la citadelle remise entre ses mains, et, ce fait d'armes accompli, il revint tranquillement s'asseoir sur les bancs de la chambre des pairs.

Au milieu de l'année 1834, après que le gouvernement de juillet eut triomphé de toutes les attaques des partis, une forte opposition s'étant manifestée dans la chambre contre l'administration du maréchal Soult, le maréchal Gérard fut appelé, le 18 juillet, à le remplacer au ministère de la guerre et à la présidence du conseil; son entrée aux affaires fut accueillie par les journaux

[1] La ville d'Anvers ne cessa, durant le siége, d'être remplie d'étrangers; les toits étaient couverts de spectateurs et les rues placardées d'affiches dans le genre de celle-ci : « Le public est informé qu'on peut se procurer des places au théâtre des Variétés pour voir le « siége. »

[2] Charles White, *Histoire de la révolution belge*, t. III, p. 260.

de toutes les couleurs avec une approbation unanime; jamais ministre ne souleva dans la presse un tel accord de sympathies. Par la droiture et l'honnêteté de son caractère, le maréchal était bien digne de ce concert de louanges; mais l'état de sa santé ne lui permit pas de conserver longtemps le poste auquel l'avait appelé la confiance du roi. Son court passage au ministère fut néanmoins marqué par plusieurs réformes utiles dans l'administration de son département.

Après avoir quitté le ministère le 29 octobre de la même année, il fut choisi, en 1835, pour remplacer comme grand chancelier de la Légion d'honneur le duc de Trévise, mort victime de l'attentat de Fieschi. Trois ans plus tard, après la mort du comte Lobau, le roi fit un nouvel appel à son dévouement, et le maréchal dut échanger ses paisibles fonctions contre les fonctions plus difficiles de commandant supérieur de la garde nationale. L'émeute du 12 mai 1839 le trouva dans ce nouveau poste; il y déploya les deux qualités qui le caractérisent essentiellement, la fermeté et la prudence; et, grâce à ses sages mesures, l'ordre fut promptement rétabli. Il a conservé son commandement jusqu'à la fin de l'année 1842. A cette époque, l'altération toujours croissante de sa santé, jointe au chagrin que lui a fait éprouver la perte d'un fils tendrement aimé, l'a forcé de solliciter du roi son remplacement, et il a repris ses anciennes fonctions de grand chancelier de la Légion d'honneur, qu'il occupe présentement.

La vie privée du maréchal est pure et calme comme sa vie publique; la mort subite de son fils aîné, Cyrus Gérard, jeune homme fort distingué, qui avait fait partie de l'ambassade de M. de Sercey, en Perse, a un peu assombri son intérieur; mais il lui reste un fils et une fille, et la nombreuse famille de sa femme forme autour du vieux guerrier un cercle d'affections dont il n'aime guère à sortir, et dont il préfère la douceur à toutes les jouissances du pouvoir. Le maréchal est d'une santé précaire; outre ses blessures nombreuses, il a éprouvé jadis, en 1824, un accident de chasse qui l'a privé de l'œil gauche, et lui a rendu l'usage de l'œil droit souvent difficile et douloureux; mais la souffrance, pas plus que la gloire, n'a pu altérer la bonté native de ce caractère simple et affectueux, et le nom du maréchal restera dans l'avenir comme un de ces noms éveillant l'idée de l'accord heureux et rare des talents de l'homme de guerre et de toutes les qualités qui constituent l'homme de bien.



Le prince Czartoryski.

> Les hautes dignités dont le prince était revêtu, l'illustration de son nom, ses grandes richesses, ses relations étendues, et la haute capacité qu'on lui attribuait généralement, tout cela fit qu'au moment de l'insurrection un grand nombre de personnes jetèrent les yeux sur lui et trouvèrent dans sa conduite un exemple pour elles-mêmes. Et cet exemple, malheureusement, il ne le donna que trop, lorsque, le jour de son élection à la présidence d'un gouvernement soi-disant national, dans un discours prononcé en pleine diète, il remercia l'assemblée de la confiance qu'elle lui témoignait, et conjura ses concitoyens de soutenir de toutes leurs forces et de toute leur persévérance la cause de la rébellion.
>
> CONSIDÉRANTS DE LA SENTENCE DE MORT PRONONCÉE PAR L'EMPEREUR NICOLAS CONTRE LE PRINCE CZARTORYSKI.

J'ai rencontré quelquefois dans le monde un vieillard dont la physionomie distinguée, mais empreinte d'une tristesse profonde, la taille haute, mais courbée et amaigrie, la voix douce et lente, l'aspect débile et souffrant, inspiraient un sentiment involontaire d'attendrissement et de respect. J'ai demandé quel était ce vieillard; on m'a nommé le prince Czartoryski, et cette noble et pâle figure du chef de l'émigration polonaise m'est alors apparue comme l'emblème historique d'une nation jadis grande et florissante, aujourd'hui morte après un siècle d'agonie, morte victime et de ses propres fautes, et de l'iniquité de ses voisins, et de l'imprévoyance de l'Europe.

Issus d'une branche de cette famille des grands-ducs de Lithuanie qui a donné à la Pologne une suite de rois glorieusement connus sous le nom de Jagellons, les Czartoryski ont joué un rôle important dans l'histoire de leur pays. Au seizième siècle nous les voyons contribuer puissamment à la réunion définitive de la Lithuanie et de la Pologne, sous le roi Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons. A dater de cette époque leur influence s'étend de plus en plus, et leur fortune, jusque-là médiocre, s'augmente considérablement par des alliances avec des familles opulentes. Enfin, au milieu du dix-huitième siècle, leur puissance est assez grande et leur génie assez ferme pour leur inspirer le hardi projet de faire ce que n'avaient pu faire ni Casimir le Grand, ni Sobieski, d'arracher violemment la Pologne à l'anarchie endémique dont elle souffre depuis tant d'années, et qui va bientôt la précipiter dans la mort. Si les projets des Czartoryski n'ont pas eu le succès qu'ils espéraient, si même quelques-uns des moyens employés par eux n'ont fait qu'accélérer la ruine de leur malheureuse patrie, l'histoire doit rendre justice à leurs intentions, reconnaître la valeur de leurs idées, classer leur nom parmi les plus grands de leur pays, et proclamer, que si la Pologne avait pu être sauvée de la rapacité de ses voisins par des réformateurs judicieux, elle eût été sauvée par eux.

Mais il était trop tard. A la fin du règne impuissant d'Auguste III, la Pologne était déjà mourante depuis soixante ans; elle semblait, suivant l'expression de l'historien Zaluski, être descendue au tombeau avec le plus grand de ses fils, avec Sobieski.

Tandis qu'un mouvement général entraîne tous les peuples de l'Europe à sortir de l'individualisme du moyen âge pour se grouper en agrégations solides et compactes; tandis que ceux-ci marchent à l'unité par le despotisme, ceux-là par la liberté;


D.G.

tandis que le mélange des races, des classes, des pouvoirs, a créé partout ailleurs des sociétés fortes et vivaces, seule une nation, la dernière de ces tribus nomades qui ont enfanté le monde moderne, s'est obstinée à rester étrangère au grand travail de concentration politique et sociale qui se fait autour d'elle et qui menace de l'engloutir. Elle n'a rien oublié et rien appris. Si par l'élégance et le raffinement intellectuel de quelques-uns de ses gentilshommes elle tient au dix-huitième siècle, par ses institutions et ses mœurs politiques elle date encore des premiers jours du moyen âge. Cent mille guerriers, au milieu d'un peuple de serfs exclusivement voué à la glèbe; une grande et une petite noblesse, qui, ne comprenant d'autre métier que celui des armes, dédaignent et proscrivent l'industrie, créatrice du tiers état, ce ciment des autres peuples; aristocratie turbulente et ombrageuse, perpétuellement rétive à toute idée de gouvernement, de discipline et de pouvoir, discutant à coups de sabre, l'ordre équestre dans les diétines, la haute noblesse dans les diètes; faisant et défaisant des royautés viagères, dont l'autorité est annulée par celle de grands dignitaires inamovibles; aristocratie tellement imbue d'un individualisme effréné, qu'elle accorde à chacun des membres d'une diète le privilége inouï d'annuler les délibérations de toute l'assemblée [1]; en un mot, et pour employer les termes d'un historien (M. de Salvandy), « un camp de Slaves indociles et divisés, » telle est encore, au milieu du dix-huitième siècle, cette république de guerriers et de serfs que l'esprit moderne a pu policer et amollir à la surface, mais dont il n'a pu pénétrer l'antique organisation. Et cependant ce n'est plus seulement d'elle-même que la Pologne doit se défendre; tandis qu'elle s'épuise dans des luttes intestines, un Scythe de génie, avec des peuplades sauvages et inconnues, vient de façonner à coups de hache une nation formidable; un successeur de ces margraves de Brandebourg, jadis vassaux et tributaires des Jagellons, vient de créer un puissant peuple avec son épée, et l'héritier de ce Léopold, que Sobieski sauvait à Vienne, se prépare à payer la dette de ses pères en volant sa part du royaume de Sobieski. Avant de s'entendre pour le partage de la proie, la Russie, la Prusse et l'Autriche jouent autour d'elle la comédie diplomatique qui se joue aujourd'hui autour de l'empire ottoman; ***elles garantissent son intégrité*** en fomentant la discorde qui prépare sa ruine. La Pologne se débat sous des influences rivales et également meurtrières; les partis ne marchent plus que sous la tutelle intéressée de l'étranger, et l'abus de la liberté leur fait oublier les dangers de la patrie.

« A cette époque, dit l'historien Rulhières, la plupart des Polonais regardaient l'anarchie dans laquelle leur nation était plongée comme le plus beau système de gouvernement qui ait jamais été établi sur la terre. Un très-petit nombre de citoyens sentaient qu'une situation aussi bizarre ne pouvait durer longtemps; mais tout convaincus qu'ils étaient de la nécessité pressante de prévenir des désastres autrement inévitables, ils ne se dissimulaient pas que, pour réussir dans cette grande et généreuse entreprise, ils avaient besoin d'une extrême circonspection; que la seule idée d'un changement serait regardée comme un crime par la plus grande partie de la nation, et que les puissances voisines saisiraient, pour accélérer la perte de la république, l'occasion même des réformes qu'ils voudraient y tenter. »

Ces réformateurs dont parle Rulhières, et qui allaient se mettre à l'œuvre dans des circonstances si difficiles, étaient les Czartoryski. Cette illustre famille était alors représentée par deux hommes supérieurs : Michel, grand chancelier de Lithuanie, et son frère Auguste, palatin de Russie. Ces deux hommes résolurent de sauver la Pologne en réformant profondément sa constitution politique et sociale. Abolir le *liberum veto*, établir une dynastie nationale, rendre la couronne héréditaire, augmenter les prérogatives royales, restreindre l'autorité des premiers emplois, fortifier celle des tribunaux, abaisser la puissance des grandes maisons, répandre l'instruction parmi le peuple, favoriser par l'industrie la création d'un tiers état, tel fut leur plan. Pour l'exécuter il ne fallait pas compter sur l'aristocratie polonaise; il fallait s'attendre au contraire à rencontrer chez les familles les plus puissantes une opposition opiniâtre. Cet obstacle n'effraya point les Czartoryski. Depuis longtemps l'étranger était mêlé aux affaires de leur pays; ils ne reculèrent pas devant l'idée de s'appuyer sur l'étranger pour sauver leur pays, et de faire de lui à son insu l'instrument de leurs projets de réformation. Mécontents de la France, qui les avait mollement soutenus dans leur lutte en faveur de Stanislas Lesczynski, contre le candidat

[1] C'est ce droit, dont l'exercice fut si fatal à la Pologne, qui est connu sous le nom de *liberum veto*.

saxon, soutenu par la Russie; jugeant d'ailleurs qu'un allié voisin était plus précieux pour eux qu'un allié lointain, ils se jetèrent dans les bras de la Russie, feignirent un dévouement absolu à la politique de Saint-Pétersbourg, et, tout en profitant de leur position à la cour d'Auguste III pour se créer des partisans en Pologne et en Lithuanie, ils attendirent que la mort du roi leur permît de s'emparer complétement du pouvoir. Aussitôt que cette mort eut donné carrière aux troubles et aux intrigues qui depuis tant d'années accompagnaient en Pologne chaque vacance du trône, les Czartoryski, de concert avec la Russie, présentèrent, comme candidat à la couronne, le jeune Stanislas Poniatowski, leur neveu, ancien amant de Catherine. Par sa nullité, ce beau jeune homme convenait parfaitement aux intentions contraires de ceux qui le présentaient. La czarine voulait en faire un roi pour faciliter ses projets d'envahissement, tandis que ses oncles espéraient gouverner par lui dans l'intérêt de leur pays. L'aristocratie polonaise ne vit dans ce candidat qu'une créature de la Russie; elle le repoussa avec ardeur. Déterminés à triompher à tout prix, les Czartoryski ne craignirent pas d'appeler à leur aide une armée russe. Pour la première fois la Pologne indignée vit des soldats moscovites souiller le champ d'élection et lui imposer un roi les armes à la main, tandis que les deux austères vieillards, confiants dans le remède dangereux qu'ils essayaient, trouvaient dans leur conscience la force de braver l'indignation publique. Ils triomphèrent; leur neveu porta le titre de roi, et sous lui ils commencèrent l'exécution de ces réformes que la Pologne accueillit d'abord avec répugnance, mais dont vingt ans plus tard elle reconnaissait en vain l'utilité et la sagesse.

Malheureusement la Russie n'était pas disposée à se laisser jouer par les Czartoryski; aussitôt qu'elle s'aperçut qu'ils ne s'étaient servis de son concours que pour opposer une digue au désordre qui devait tôt ou tard lui livrer la Pologne, elle se prononça contre eux; elle osa faire sommer, par son ambassadeur, le grand chancelier de quitter les affaires : le vieillard refusa fièrement. Elle essaya de soulever contre lui le parti opposé et de le faire mettre en jugement; mais elle ne put lui trouver des juges, même parmi ses adversaires. Alors elle s'entendit avec la Prusse, et quand la Pologne, instruite par l'expérience, voulut déposer le privilége funeste du *liberum veto*, on vit avec étonnement deux monarques prendre sous leur protection cet instrument d'anarchie républicaine. Bientôt le premier démembrement, accompli en 1772, vint apprendre à la Pologne la nécessité de l'union; tous les partis se pressèrent un moment autour du faible Stanislas. La réforme monarchique et libérale des Czartoryski vit grandir le nombre de ses partisans, et enfin, le 3 mai 1791, la Pologne résolue, mais trop tard, à mettre ses institutions au niveau de l'esprit moderne, accueillit avec des transports de joie la proclamation d'une constitution basée sur l'hérédité du trône, l'abolition du *liberum veto*, l'émancipation de la bourgeoisie et l'affranchissement progressif des serfs. Les princes Michel et Auguste Czartoryski ne purent assister au triomphe de leurs idées, sitôt suivi de la ruine de leur patrie : ils étaient morts, l'un en 1775, l'autre en 1782; mais le fils d'Auguste, le prince Adam-Casimir, représenta dignement sa famille durant les quatre ans de travaux de la diète dite constituante, et par la manière dont il dirigea le corps des cadets de Varsovie, cette pépinière de patriotes d'où sortit Kosciuszko.

La Pologne se crut sauvée par la constitution du 3 mai. La Russie ne vit dans ce grand acte qu'un motif de plus de presser la ruine d'une nation qui menaçait de lui échapper par la concorde et la sagesse. Elle excita, envenima par tous les moyens le parti des vieilles mœurs; elle soudoya la confédération impie de Targowice, et, quand elle eut mis de nouveau le pays en feu, un second démembrement, celui de 1793, annonça à l'Europe le sort que réservaient à la Pologne les puissances, *garantes de son intégrité*. Une lutte courte mais terrible s'engagea; à la voix de Kosciuszko quarante mille hommes se levèrent et le suivirent bravement de combats en combats jusque sur ce champ de bataille de Maceiowice, où le héros polonais tomba couvert de blessures aux mains des Russes, en exhalant comme le dernier soupir de sa patrie dans ce mot fameux : *finis Poloniæ*. Quelques mois après, la Pologne n'était plus; elle avait été frappée de mort par le dernier partage de 1795.

C'est en quelque sorte à la fin de la Pologne que commence la carrière de celui des Czartoryski qui fait l'objet de cette notice, et c'est à provoquer sa résurrection, par la paix ou par la guerre, par la diplomatie ou par les armes, que cette carrière s'est consumée.

Né le 14 janvier 1770, deux ans avant le premier démembrement de sa patrie, fils du prince Adam-Casimir, petit-fils d'Auguste, palatin de Russie, et petit-neveu du grand chancelier de Lithuanie, le prince Adam-George Czartoryski fut élevé dans les idées de sa famille et avec tout le soin qui convenait à sa haute position. Après avoir terminé son éducation, sous des maîtres célèbres, tant polonais qu'étrangers, il alla successivement visiter l'Allemagne, la France et l'Angleterre, et fit dans ce dernier pays un séjour prolongé, dont il profita pour étudier à fond le mécanisme du gouvernement constitutionnel. De retour dans sa patrie à vingt-deux ans, il la trouva défendant, les armes à la main, contre les Russes, la constitution du 3 mai; il s'enrôla dans les troupes nationales, et conquit, sous Kosciuszko, une décoration militaire. A vingt-cinq ans, il n'avait plus de patrie.

Pour se venger de la résistance des Czartoryski, la Russie victorieuse avait confisqué leurs biens; la cour de Vienne intercéda pour eux, et Catherine consentit à révoquer la confiscation, à la condition que les deux derniers représentants de la famille, le prince Adam et son frère Constantin, seraient envoyés comme otages à Saint-Pétersbourg. Il y avait alors à la cour impériale un jeune prince de vingt ans, élevé par un philosophe républicain, parlant avec enthousiasme de raison, de liberté, d'humanité, et rêvant la gloire d'un Marc-Aurèle. C'était le grand duc Alexandre, l'héritier présomptif de la couronne. Entre le jeune Russe romanesque et le jeune Polonais patriote et persécuté, une liaison intime s'établit bientôt. Cette liaison déplut à l'empereur Paul Ier, qui envoya l'ami et l'aide de camp de son fils en mission auprès du roi de Sardaigne. Mais aussitôt qu'Alexandre fut monté sur le trône, son premier soin fut d'appeler auprès de lui le prince Czartoryski. Quelque temps après, il le nomma adjoint du ministre, puis ministre des affaires étrangères, et en même temps curateur des écoles ou directeur de l'instruction publique dans les provinces polonaises.

Il peut paraître étonnant qu'un descendant des Jagellons, conduit en otage auprès d'un ennemi victorieux, ait consenti à devenir le ministre du fils des destructeurs de sa patrie. Le prince Czartoryski a expliqué lui-même les motifs de sa conduite : il croyait au rétablissement de la Pologne par Alexandre.

« Le sort a voulu, disait-il trente ans plus tard, au moment d'affronter les fureurs du successeur d'Alexandre; le sort a voulu que la majeure partie de ma vie se soit écoulée au milieu de cette époque où le nom de la Pologne était effacé de la carte de l'Europe, et où la patrie n'avait rien à attendre que du souverain qui possédait la plus grande partie de notre pays. Le sort avait voulu de même que ce prince, jeune et magnanime, fût bien disposé pour la Pologne et les Polonais. Ces traits principaux du caractère d'Alexandre avaient fait naître en moi un attachement constant pour sa personne. Je crus devoir profiter de ce hasard heureux, et dès lors je pris pour but, pour principe de ma conduite, d'allier la gloire d'Alexandre avec le bonheur et la régénération de la Pologne. Dans les annales du monde, ce sera un tableau digne de l'admiration de la postérité que celui des Polonais qui, pendant le long asservissement de leur patrie, chacun au poste où le sort l'avait placé, sur les bords de la Seine comme sur ceux de la Newa, n'ont cessé, suivant leurs moyens et leur position, de faire ce qu'ils croyaient pouvoir concourir au bien de la patrie commune, et qui, sans avoir aucune relation entre eux, agissant même contradictoirement sous beaucoup de rapports, nourrissaient cependant les mêmes sentiments et visaient au même but. »

Ainsi, tandis que l'élite de la jeunesse polonaise versait son sang sous le drapeau français dans l'espoir d'obtenir de Napoléon le rétablissement de la patrie, le prince Czartoryski entreprenait la tâche plus difficile encore d'arracher la réparation d'une grande iniquité à ceux-là mêmes qui l'avaient commise. Les revers de la Russie semblèrent d'abord faire de Napoléon l'arbitre des destins de la Pologne. Quand le prince Adam vit tous ses compatriotes tourner leurs regards de ce côté, ne voulant pas se mettre en contradiction avec leurs vœux, et, d'autre part, retenu auprès d'Alexandre par les liens de la reconnaissance, il quitta les affaires et attendit en silence la solution de cette grande question, ne conservant d'autre poste que celui de directeur de l'instruction publique dans les provinces polonaises; à ce titre, il s'efforça de maintenir parmi la génération nouvelle l'esprit de nationalité.

Quand Napoléon, après avoir déçu l'espoir des patriotes polonais, fut tombé sous les coups de l'Europe, le prince Adam, heureux d'avoir conservé auprès du czar vainqueur le droit de plaider pour sa patrie, reprit avec ardeur le plan dont il avait jadis entamé l'exécution. Il accompagna Alexandre à Paris et au congrès de Vienne, et, s'il ne put obtenir de l'empereur et des puissances l'entier rétablissement de sa patrie, il contribua du moins de toutes ses forces à l'érection en royaume de la

partie du pays dont Napoléon avait fait le grand duché de Varsovie. Il espérait que ce fragment de Pologne, constitué en État distinct et indépendant, pourvu d'une charte placée sous la sauvegarde de l'honneur et du serment d'Alexandre, serait le germe de la patrie future, le centre auquel seraient un jour rattachées les autres provinces de l'ancienne Pologne.

Nommé sénateur palatin et membre du conseil d'administration du nouveau royaume, le prince vit bientôt s'affaiblir et peu à peu s'effacer les espérances que lui avait inspirées pour son pays la bonne volonté d'Alexandre. Le caractère fantasque, tracassier, brutal et sauvage du grand duc Constantin, commandant militaire de la Pologne; la barbarie plus raffinée et plus atroce du commissaire impérial russe Novossiltzoff, remplirent le pays de désolation et de haine. Vainement le prince Adam entreprit, dans une suite de lettres, d'éclairer son impérial ami sur les abus et les excès commis en son nom; le libéralisme feint ou réel d'Alexandre pâlissait de plus en plus devant les inquiétudes d'un mysticisme toujours croissant. Aux observations de son correspondant, il répondit en augmentant les attributions de son frère, auquel il conféra une autorité suprême et absolue, et en chargeant Novossiltzoff de faire une enquête sur l'état de l'instruction publique, dont la direction, confiée au prince Czartoryski, était accusée de tendances révolutionnaires. A la suite de l'enquête, le commissaire russe, dans son rapport à l'empereur, rendit au patriotisme de l'illustre Polonais un éclatant témoignage; il déclara que *le système suivi par le prince Czartoryski avait retardé au moins d'un siècle l'amalgame de la Russie et de la Pologne*.

Lassé de l'inutilité de ses remontrances, le prince Adam se démit de toutes ses fonctions, hormis de celle de sénateur, qui lui donnait le droit de défendre son pays à la tribune. Rendu par ses loisirs à ces goûts de protectorat littéraire innés dans sa famille, qui avaient mérité à son père le titre de Mécène de la Pologne, il s'occupa d'embellir sa résidence de Pulawy. Réunissant à sa bibliothèque celle du savant Thadée Czacki, ornant son parc et ses galeries de précieuses collections d'art et de statues de prix, il fit de ce beau château, jadis chanté par Delille, plus tard ravagé par la guerre, et devenu aujourd'hui la proie de l'empereur Nicolas, un véritable musée national.

C'est vers cette époque qu'eut lieu entre le prince Adam et le général polonais comte Louis Pac un duel causé par une rivalité d'amour, qui fit beaucoup de bruit en Pologne. Le prince fut blessé, mais il l'emporta sur son rival, car il épousa, en 1818, la princesse Anna Sapieha, cause de ce duel, personne distinguée sous tous les rapports, qui, après s'être associée durant la prospérité de son époux à toutes ses inspirations de bienfaisance et de patriotisme, partage encore avec lui les mêmes pensées au milieu des jours pénibles de l'exil et de l'adversité.

L'avénement de l'empereur Nicolas au trône de Russie, en 1825, fut pour la Pologne le signal d'une recrudescence de rigueurs et d'infractions au pacte constitutionnel. L'affaire des patriotes polonais, cités devant le sénat comme coupables de haute trahison, fournit au prince Czartoryski l'occasion de donner une nouvelle preuve de son patriotisme. Par son influence, les prévenus furent acquittés à l'unanimité, moins une voix; mais Nicolas, furieux, transforma de son chef un arrêt d'acquittement en un arrêt de condamnation, et la Sibérie fit justice de l'innocence des prévenus. La suite de ce règne répondit au début; loin de mettre un terme aux déportements de son frère, le czar, en échange de la couronne que Constantin lui cédait, se plut à livrer quatre millions d'hommes fiers et valeureux à tous les caprices d'un maniaque.

La nouvelle de la révolution de juillet trouva le royaume de Pologne dans un état d'irritation universelle. La mine n'attendait qu'une étincelle pour faire explosion : cette étincelle brilla dans la fameuse nuit du 29 novembre 1830.

Les révolutions, même les plus différentes, offrent toujours un point par lequel elles se ressemblent. Commencées par les petits, elles s'achèvent ou se perdent entre les mains des grands. Une centaine de jeunes sous-officiers de l'école des porte-enseignes et d'étudiants de l'université de Varsovie, après avoir forcé les portes du palais de Constantin, qui échappe à leurs coups par la fuite, se répandent dans les rues de la ville en criant aux armes. Le peuple se soulève; les Russes sont chassés, et les conjurés remettent aux hommes influents par leurs noms et leur position sociale le soin de diriger et de généraliser le mouvement qu'ils ont provoqué. Cette marche ordinaire des révolutions est l'objet de critiques très-connues depuis le commencement du monde, ce qui n'empêche pas les choses de se passer toujours ainsi, par la simple raison qu'elles ne peuvent se passer autrement.

Le rôle du prince Czartoryski, durant les dix mois qu'a duré la révolution polonaise, a donné lieu à des appréciations différentes. Quelques adversaires du prince l'ont accusé d'avoir, par ses idées de modération, perdu la Pologne en s'opposant à l'emploi de ce qu'ils appellent les *moyens révolutionnaires;* plusieurs amis du prince lui ont reproché, à leur tour, de n'avoir pas su profiter de l'immense influence que lui donnait son nom pour s'emparer du pouvoir, comprimer une petite faction turbulente de plagiaires de l'étranger, sans racine dans le pays, et conduire hardiment la résistance, en la maintenant dans son véritable caractère, qui était celui d'un mouvement exclusivement national et militaire. D'autres s'en prennent à la France, et, pour décharger le prince Czartoryski, feraient volontiers peser sur elle toute la responsabilité de la chute de la Pologne.

Nous ne pouvons discuter ici convenablement ces diverses questions; quant à la dernière, nous avons déjà eu occasion d'en dire un mot ailleurs; nous croyons que l'histoire fera justice de ces inculpations irréfléchies dirigées contre la France. Au plus fort de la puissance de Napoléon, le général Jomini lui adressa un mémoire très-détaillé à l'effet de prouver que *le rétablissement de la Pologne, sans le concours d'une des trois puissances qui l'avaient partagée, était un rêve, et qu'au cas d'un succès inespéré, ce rêve forcerait la France à d'éternelles guerres pour soutenir cet édifice sans bases.* Napoléon, frappé de la justesse de ces arguments, n'osa pas de son chef rétablir la Pologne, et l'on aurait voulu que la France de juillet, pour réparer les fautes de la France de Louis XV, abandonnée et désapprouvée dans cette circonstance par l'Angleterre, en présence de la coalition des trois puissances copartageantes, et à peine sortie d'une commotion intérieure non encore apaisée, entreprît, à six cents lieues de la Pologne, ce que Napoléon, avec six cent mille hommes sur le Niémen, n'avait pas osé faire! La Pologne pouvait-elle se sauver toute seule? cela est très-douteux. Pouvait-elle se sauver par une résistance plus prolongée? cela est moins douteux; car la situation, se prolongeant, pouvait amener un revirement de diplomatie, un dissentiment parmi les puissances copartageantes, qui eût donné peut-être à la France les moyens de sortir de son isolement; car ce n'est pas seulement à elle qu'importe l'existence de la Pologne. Mais comment obtenir cette résistance prolongée? La Pologne a-t-elle fait tout ce qu'elle pouvait faire, et à qui la faute si elle ne l'a pas fait? C'est là le point du débat entre les écrivains polonais.

Nous avons des écrivains français qui déclarent avec un aplomb superbe qu'il n'a manqué à la Pologne en 1830 pour être sauvée que le régime de 93, c'est-à-dire un comité de salut public et la guillotine en permanence. Rien ne nous semble plus puéril que de vouloir ainsi retrouver à tout prix l'histoire de son pays dans l'histoire de tous les pays du monde. En admettant que la terreur puisse être bonne à autre chose qu'à déshonorer et à tuer la liberté, comment organiser un tel régime dans un pays où l'antagonisme qu'il suppose n'existe point? On ne fait point de la terreur *à priori* et pour le plaisir d'en faire. Quoi de commun entre un peuple qui se soulève contre son aristocratie, appuyée par l'étranger, et un peuple qui se soulève contre l'étranger, sous la conduite de son aristocratie qu'il aime, parce qu'il la sait animée du même amour et des mêmes haines que lui? Qu'entend-on par démocratie dans un pays où, sauf quelques grandes villes renfermant un germe de tiers état, il n'y a encore que des gentilshommes et des paysans, et qui, si l'on veut absolument lui trouver des analogies étrangères, ressemblerait beaucoup plus à la Vendée de 1793 qu'à toute autre chose. L'on peut affirmer, je crois, que les prospectus démocratiques et la guillotine n'eussent pas donné un bataillon de plus à la Pologne. Ce qu'il fallait à ce malheureux pays, ce n'était pas, ainsi qu'on l'a dit, un *gouvernement de furieux,* c'était un gouvernement de soldats.

Sous ce rapport, la Pologne a-t-elle été bien servie, surtout au début de sa révolution? cela est très-contestable; il est certain que les hommes les plus considérables du pays se trompèrent d'une manière fâcheuse sur la portée du mouvement du 29 novembre. Étranger à la conspiration qui l'avait préparé, et appelé par son influence à être un de ceux qui devaient le diriger, le prince Czartoryski n'y vit d'abord qu'une échauffourée de jeunes gens, inopportune, et plus nuisible qu'utile; c'est du moins cette pensée qui explique sa démarche du lendemain auprès du grand duc Constantin pour l'engager à rentrer dans la ville; et, sur le refus du grand duc, la proclamation signée par lui, où les habitants sont engagés à *retourner à leurs occupations paisibles,* et où l'insurrection est qualifiée de *triste événement.* Et ce n'était pas seulement le prince Czartoryski qui signait cette

proclamation qu'on lui a tant reprochée ; c'étaient des hommes tels que le prince Radziwill, le général Pac, Kochanowski, le vénérable Niemcewicz, compagnon d'armes de Kosciuszko, tous patriotes pleins de cœur, associés plus tard à une résistance acharnée, tous proscrits aujourd'hui par Nicolas, et qui, au début de la révolution, dupes des artifices du prince Lubecki, se laissèrent bercer par l'espoir d'obtenir à l'amiable du czar un adoucissement au sort de la Pologne.

Cette pensée était surtout celle d'un homme que le peuple insurgé de Varsovie environnait alors d'une espèce de culte ; nous voulons parler du général Chlopicki, vieux débris des légions polonaises de l'empire, auquel sa réputation militaire et sa disgrâce sous le gouvernement du grand duc avaient valu une popularité immense, et que Varsovie appelait à grands cris à la direction suprême des affaires. Poussé malgré lui dans une carrière semée d'écueils, Chlopicki se proclama dictateur. On sait l'usage qu'il fit de sa dictature ; tandis que la Pologne, résolue au combat, plaçait tout son espoir dans l'énergie présumée d'un soldat, ce soldat, convaincu de l'impuissance de son pays et entretenu dans cette pensée par Lubecki, ne travaillait qu'à amortir l'élan national, à ralentir l'armement, et à chercher, dans une transaction avec la Russie, les moyens de prévenir une lutte dont il désespérait. Le prince Adam accepta sous lui le portefeuille des affaires étrangères, et s'associa à ces vaines et fatales espérances de conciliation.

Deux mois précieux, qui eussent pu être utilement employés à armer la Pologne en masse et à soulever les autres provinces détachées du royaume, furent perdus en négociations avec Saint-Pétersbourg ; mais quand il ne fut plus douteux que Nicolas ne céderait rien ; quand ses menaces hautaines eurent placé la Pologne entre une soumission absolue et une résistance désespérée ; quand, malgré les prières de Czartoryski, le nonce Roman Soltyk eut fièrement tranché la question en faisant proclamer la déchéance des Romanow ; lorsque enfin l'armée russe s'approcha du territoire polonais, Chlopicki donna sa démission de dictateur pour aller servir en soldat, et Czartoryski, appelé par une forte majorité à la présidence d'un gouvernement national composé de cinq membres, accepta sans hésiter cette situation périlleuse. Une fois lancé dans la résistance, le prince *brûla ses vaisseaux* avec un courage d'autant plus louable que l'organisation de ce quintuple gouvernement, pourvu de ministres responsables, auxquels échappait la direction des opérations militaires, confiée presque sans contrôle au général en chef de l'armée, lui paraissait vicieuse, et qu'au fond il doutait beaucoup du triomphe de la Pologne. La place me manque pour examiner en détail la part de responsabilité qui revient au prince, quant aux événements postérieurs. Ses adversaires l'ont accusé d'avoir cherché à ralentir les opérations militaires et mis toute sa confiance dans l'intervention présumée de l'Europe. Cette allégation sans preuve est en contradiction avec tous les discours, toutes les proclamations, tous les actes publics du prince, et l'on conviendra qu'il serait au moins étrange, quand toutes les paroles de l'illustre Polonais étaient un titre de plus à la proscription en cas de revers, qu'il s'engageât si fortement dans la résistance la plus acharnée avec une arrière-pensée de soumission [1]. Il est certain que, du jour où la lutte fut engagée, le prince Czartoryski, jusque-là le partisan des négociations, fut un de ceux qui se prononcèrent le plus vivement pour l'opinion qui plaçait dans la guerre l'unique salut de la patrie. A la veille de la première bataille, en acceptant la présidence du gouvernement, au sein des chambres réunies, il disait : « Toute notre espérance est maintenant dans nos armes, dans notre valeur, dans la lutte acharnée qui va s'engager. Quant à l'Europe, elle ne se prononcera qu'après la victoire... Nos espérances actuelles sont dans nos armes, dans notre armement. C'est à ce but unique que doivent tendre tous les bons Polonais. »

Il est vrai que le prince ajoutait :

« Ce n'est pas le moment de penser à des institutions, à des améliorations sociales ; le bruit des armes nous empêche de réfléchir mûrement sur cette matière, et nous ordonne d'agir avec vigueur. La liberté même, ce bien le plus précieux de l'homme, nous devons, au moment du danger, la sacrifier à notre existence, à notre indépendance. Conserver cette existence et cette indépendance, voilà notre premier besoin, notre première loi ; devant ce premier besoin de la vie doit disparaître toute autre considération. » . . . .

« Il faut convaincre les puissances qui s'intéressent à nous que notre révolution est véritablement polonaise

[1] La meilleure réponse que l'on puisse faire à ces accusations, et en même temps le plus bel éloge du prince, se trouvent dans l'énoncé de l'arrêt de mort cité en tête de cette notice.

c'est-à-dire qu'elle a pour but l'existence et l'indépendance de notre patrie, et non le renversement de tous les principes sociaux et la propagation de l'anarchie contre laquelle la morale, la politique et la voix de l'Europe entière ordonnent de se prémunir. »

La belle proclamation du prince, du 13 mai 1831, pour appeler aux armes les provinces de la Lithuanie, de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine, offre le même caractère de dévouement patriotique, de courage et de bon sens.

Et dans tout cela, quoi qu'en puissent dire les radicaux français ou polonais, s'il y en a, il nous semble que le prince avait parfaitement raison; car il ne faisait que développer les simples paroles de Kosciuszko luttant, trente-six ans auparavant, contre les mêmes difficultés, et faisant pendre sans sourciller les septembriseurs de Varsovie en 1794. « Je voudrais, disait le héros, que chacun se battît sans raisonner, sans s'agiter, et sans se mêler des choses qui ne le regardent pas [1]. » Mais en 1831 comme en 1794, tandis que les soldats de la Pologne se montraient dignes de leur antique renommée, il y avait à Varsovie des désœuvrés qui raisonnaient, s'agitaient et se mêlaient de choses qui ne les regardaient pas. La question étant alors, avant tout, une question militaire, il faudrait, si cela ne s'écartait de mon sujet, discuter ici les opérations du généralissime Skrzynecki, qui tint après Chlopicki le sort de la Pologne entre ses mains, et dont le système de temporisation, après des succès aussi éclatants qu'inespérés, a été jugé si désastreux par plusieurs écrivains polonais. J'ai déjà dit que le président du gouvernement n'avait aucune autorité de droit sur la direction des opérations militaires; j'ignore si l'autorité de fait était plus grande, et, dans tous les cas, il est certain que le prince Czartoryski fit partie de la députation chargée par la diète de se rendre à l'armée pour faire une enquête, à la suite de laquelle Skrzynecki fut déposé. Toujours est-il que ce fut l'irritation produite par l'inaction du généralissime en présence des progrès toujours croissants des armées russes qui provoqua à Varsovie le mouvement insurrectionnel du 15 août, dont la conséquence fut la chute du gouvernement et la démission de tous ses membres. Quelques plagiaires du jacobinisme français ameutèrent la populace; dans une nuit sanglante on singea les massacres de septembre, et ce *moyen révolutionnaire,* qui devait sauver la patrie, consomma sa ruine, en portant au pouvoir un général suspect de trahison, Krukowiecki, entre les mains duquel elle expira.

Convaincu que la Pologne allait mourir encore une fois, le prince Czartoryski quitta Varsovie en murmurant le *finis Poloniæ* de Kosciuszko, et alla cacher sa douleur dans les rangs de l'armée, où il servit comme simple volontaire. Attaché au corps du général Ramorino, il assista, le 29 août, à Miedzirzecz, au dernier triomphe du drapeau polonais. Au moment où Ramorino marchait au secours de Varsovie, il apprit que les Russes venaient d'y entrer, et fut forcé de se replier jusqu'en Gallicie devant des forces supérieures. Ne pouvant se décider à quitter le sol de la patrie, le prince Czartoryski rentra en Pologne, et alla rejoindre, avec quelques officiers, dans le palatinat de Sandomir, le corps du général Rozycki. Mais ce faible corps fut bientôt refoulé et poursuivi par les Russes jusque sur le territoire de la ville libre de Cracovie, et il fallut enfin se résigner à prendre le chemin de l'exil. Le prince Czartoryski se rendit d'abord en Angleterre, puis il vint se fixer à Paris. C'est là qu'il vit aujourd'hui, proscrit, condamné à mort par l'empereur Nicolas, dépouillé des biens immenses qu'il possédait en Pologne, mais conservant, dit le poëte Niemcewicz, dans une notice à laquelle j'ai emprunté quelques détails, conservant dans sa grande infortune le bien le plus précieux, une âme que les revers n'ont pu abattre, et une foi vive et inébranlable dans l'avenir de sa patrie. »

C'est cette foi patriotique qui dirige aujourd'hui toutes les actions de l'illustre exilé. C'est sous l'impulsion de cette foi qu'utilisant ses relations avec les sommités de l'Europe, profitant de toutes les circonstances pour plaider auprès des cabinets la cause de son pays, employant son influence sur ses compatriotes à conserver parmi eux le sentiment national à l'aide d'associations de tous genres, consacrant au soulagement de leurs misères les débris d'une fortune jadis royale, joints au secours que son infatigable intercession obtient des sympathies du monde civilisé, le prince Czartoryski travaille sans relâche à maintenir l'existence d'une Pologne unie, indépendante et libre, au moins dans l'exil.

Cette tâche n'est pas sans difficultés; la discorde, jadis si désastreuse pour la Pologne, ne s'est pas éteinte avec elle, et les partis ont survécu à la patrie. Tandis qu'un petit noyau de démocrates ne voit dans le prince Czartoryski qu'un esprit

[1] *Mémoires de Michel Oginski*, t. I, p. 461

faible, imbu de préjugés aristocratiques, joué par la Russie comme l'avaient été ses pères, et comme eux fatal à son pays; tandis que ceux-ci, exaltés par les souvenirs de l'ancienne éligibilité des rois polonais, caressent, chacun pour lui-même, le beau rêve d'une couronne conquise par l'épée d'un soldat heureux, soulevant et affranchissant sa patrie à la faveur d'un conflit européen; tandis que ceux-là mettent tout leur espoir dans l'intervention de quelque monarque étranger, amorcé également par l'appât d'une couronne à placer sur la tête d'un membre de sa famille; d'autres, considérant l'établissement d'une dynastie nationale héréditaire, préalablement à l'existence même de la nation, comme un moyen propre à faciliter le recouvrement de cette existence, et trouvant dans la famille Czartoryski et dans son représentant actuel toutes les conditions requises pour une telle situation, s'efforcent, par la parole et par la plume, d'amener leurs compatriotes à reconnaître et à proclamer dès aujourd'hui la royauté de droit et de fait du prince Adam et de ses héritiers.

Nous n'avons pas, nous étranger, à nous immiscer dans ces débats en quelque sorte domestiques, et qui nous semblent, d'ailleurs, un peu prématurés. Si la Pologne avait besoin d'un génie de premier ordre, soldat, dictateur ou tribun, elle ne trouverait pas ce génie dans le prince Czartoryski; s'il ne lui fallait qu'un esprit élevé, éclairé, un cœur généreux, un noble caractère, elle ne saurait mieux choisir. Mais le prince a soixante et treize ans; nous ne savons quels hommes seront ses fils : l'empereur Nicolas règne à Varsovie, et la Pologne est morte.

Est-ce à dire que cette vaillante et généreuse nation ne se relèvera jamais de la tombe sanglante où elle est aujourd'hui couchée? Dieu nous garde d'une si triste pensée. Les peuples ont la vie dure; pour eux la tombe n'est souvent, comme dit M. de Lamennais, qu'un berceau, et l'on en a vu revenir de plus loin. L'existence de celui-là importe à la sécurité de l'Occident. Depuis cinquante ans l'Europe entière considère la question de Pologne comme une question réservée, et, tant que cette question ne sera pas résolue, elle se mêlera à toutes les agitations du monde. Espérons qu'un jour, parmi les puissances complices d'une coupable spoliation, il s'en trouvera qui comprendront qu'il est de leur intérêt de restituer leur part de proie, pour coopérer à forcer la restitution du reste, et sans doute aussi les terribles leçons du passé ne seront pas perdues pour la Pologne ressuscitée; elle sentira enfin que la valeur sans l'union, que l'amour de la liberté sans le respect du pouvoir, sont impuissants à garantir le salut des États.





M. Gay-Lussac.

> La plus douce récompense des véritables amis des sciences réside dans l'utilité générale qui peut résulter de leurs découvertes, et dans l'opinion favorable et méritée qu'on conçoit de leurs travaux.
>
> FOURCROY.— Rapport a la Convention, du 3 janvier 1795.

Dans la matinée du 24 août 1804, il y avait dans le jardin du Conservatoire des Arts et Métiers un petit groupe de personnes fort affairées autour d'un vaste ballon. A ce ballon, prêt à prendre son vol et retenu au sol par des cordes, était suspendue une nacelle. Cette nacelle représentait à la fois un cabinet de physique et une ménagerie, ou plutôt c'était une arche de Noé; au milieu de boussoles, de baromètres, de thermomètres, d'électromètres, d'électrophores, de piles de Volta, d'hygromètres et autres instruments, on y voyait des cages renfermant des pigeons, des hirondelles et autres oiseaux, des vases et boîtes contenant des grenouilles et autres reptiles, des abeilles et autres insectes. Quand le chargement fut complet, deux jeunes gens, à l'air grave et calme, quoique sans doute un peu émus, se détachèrent du groupe des assistants, échangèrent avec tous de cordiales poignées de main, et entrèrent bravement dans la nacelle, au milieu des acclamations d'encouragement, de sympathie et de crainte.

Il était environ dix heures du matin. Après avoir salué une dernière fois les amis inquiets qui les entouraient, les deux aéronautes coupèrent les cordes; le ballon s'éleva d'abord lentement; puis, augmentant progressivement de vitesse, il atteignit bientôt la région des nuages et disparut à tous les yeux.

Quel était le but de cette périlleuse expédition? Quels étaient ces nouveaux Argonautes, et quelle toison d'or allaient-ils ainsi conquérir à travers les airs?

Depuis que le physicien Charles, perfectionnant l'invention des Montgolfier, avait simplifié l'usage des aérostats, les savants désiraient beaucoup qu'on les employât pour faire des observations qui demandent que l'on s'élève à de grandes hauteurs. Le ministère de l'intérieur étant, en 1804, confié à un célèbre chimiste, Chaptal, l'idée de faire les frais d'une ascension scientifique lui fut suggérée par Berthollet et Laplace; il l'accueillit avec intérêt, et se déclara disposé à la réaliser. Restait à trouver un savant assez intrépide pour ne pas reculer devant une de ces expéditions aériennes considérées à bon droit comme très-dangereuses, surtout à une époque où les esprits n'étaient pas, comme aujourd'hui, familiarisés avec elles par des expériences nombreuses, et où le souvenir de l'infortuné Pilatre du Rozier planait comme un épouvantail sur toute entreprise de ce genre. Cependant, au lieu d'un savant, on en trouva deux. Deux jeunes gens, sortis depuis quelques années seulement de l'École Polytechnique, et qui débutaient brillamment dans la carrière sous les auspices de Laplace et de Berthollet, s'offrirent pour tenter une expédition. C'étaient MM. Biot et Gay-Lussac. Le premier avait alors vingt-neuf ans, et le second vingt-cinq.

Le but principal de leur ascension était d'examiner si la propriété magnétique du globe éprouve quelque diminution appréciable à mesure que l'on s'éloigne de sa surface. Saussure, d'après des expériences faites sur le col du Géant, à 3,435 mètres de hauteur, avait cru y reconnaître un affai-

blissement très-sensible et qu'il évaluait à un cinquième; quelques physiciens avaient même annoncé que cette propriété se perd entièrement quand on s'élève dans un aérostat. Ce fait étant lié de très-près à la cause des phénomènes magnétiques, il importait à la physique qu'il fût éclairci et constaté; pour décider cette question, il ne fallait du reste qu'un appareil fort simple. Il suffisait d'une aiguille aimantée suspendue par son milieu à un fil de soie très-fin. On détourne un peu l'aiguille de son méridien magnétique, et on la laisse osciller; plus les oscillations sont rapides, plus la force magnétique est considérable, et réciproquement. Pour compléter l'effet de cet appareil, les savants s'étaient munis de boussoles d'inclinaison et de déclinaison. Les autres instruments et les divers animaux que les voyageurs emportaient avec eux étaient destinés à des expériences également très-importantes sur la constitution de l'air, l'électricité, la chaleur, la pesanteur des couches supérieures de l'atmosphère, et leur influence sur les divers phénomènes de la vie.

« Le premier moment où nous nous élevâmes, dit M. Biot dans un rapport auquel j'emprunte une partie de ce récit, ne fut pas donné à nos expériences; nous ne pûmes qu'admirer la beauté du spectacle qui nous environnait... Nous arrivâmes bientôt dans les nuages; c'était comme de légers brouillards qui ne nous causèrent qu'une faible sensation d'humidité. Après avoir jeté du lest pour nous élever plus haut, nous dépassâmes les nuages, et nous n'y rentrâmes qu'en descendant..... Nous nous trouvions alors à 2,000 mètres de hauteur [1]. A 2,622 mètres, le mouvement du pouls était fort accéléré. Cependant la respiration n'était nullement gênée; nous n'éprouvions, dit M. Biot, aucun malaise, et *notre situation nous semblait extrêmement agréable.* »

C'est ici le cas de dire : *trahit sua quemque voluptas,* chacun prend son plaisir où il le trouve. Voyez-vous d'ici ces deux savants suspendus à neuf mille pieds au-dessus du sol, expérimentant dans leur frêle nacelle comme dans un cabinet de physique, et trouvant leur situation *extrêmement agréable!* Nous ajouterons cependant, tout bas, que M. Biot nous en fait un peu accroire, car si la chronique dit vrai, il éprouva sinon un peu de peur, au moins un étourdissement, fort légitime du reste, qui contribua à abréger le voyage, et qui en nécessita un second, entrepris par M. Gay-Lussac seul, dans le but de compléter les expériences du premier.

A 4,000 mètres, en observant les oscillations de l'aiguille aimantée, les deux savants s'aperçurent que l'aérostat subissait un mouvement perpétuel de rotation qui nuisait à la rectitude de l'observation. Cependant, en saisissant juste le moment où la rotation finissait dans un sens pour recommencer dans un autre, et en profitant de cet état stationnaire d'un moment, ils parvinrent à établir la proposition suivante : La propriété magnétique n'éprouve aucune diminution appréciable depuis la surface de la terre jusqu'à 4,000 mètres; son action dans ces limites se manifeste constamment par les mêmes effets et suivant les mêmes lois. A cette hauteur de 4,000 mètres, M. Biot commença à trouver sa situation *moins agréable;* les voyageurs avaient d'ailleurs jeté presque tout leur lest, et éprouvaient des difficultés pour s'élever plus haut; moins nerveux et plus obstiné que son compagnon, M. Gay-Lussac, qui n'en voulait pas démordre, proposa de descendre à terre, d'y laisser M. Biot avec tous les instruments, de ne garder que le baromètre et la boussole, et de s'élever de nouveau tout seul à une hauteur d'au moins 6,000 mètres. — Les voyageurs se laissèrent descendre en abandonnant aussi peu de gaz que possible; après avoir séjourné dans les airs trois heures et demie, ils prirent terre à une heure et demie, près du petit village de Meriville (Loiret), à 18 lieues de Paris. Malheureusement, en arrivant près du sol, il ne se trouva personne pour retenir l'aérostat, de sorte que pour s'arrêter les voyageurs furent obligés de perdre tout leur gaz, et M. Gay-Lussac dut ajour-

[1] Il n'est peut-être pas inutile pour quelques lecteurs de rappeler que c'est à l'aide de l'instrument fort simple appelé baromètre que l'on obtient la mesure d'une hauteur incommensurable par les moyens ordinaires. Il a été reconnu que le poids d'une colonne d'air, prise au niveau de la mer, était égal au poids de la colonne de mercure de 28 pouces de hauteur contenue dans le tube du baromètre, c'est-à-dire que la pression de l'atmosphère maintenait la colonne de mercure d'un baromètre à une hauteur de 28 pouces; d'où il suit que plus on s'élève, plus la colonne d'air, dont le poids maintenait le baromètre à 28 pouces, devient courte, et par conséquent légère, et plus la colonne de mercure baisse dans le tube du baromètre. Chaque degré d'abaissement de la colonne de mercure se trouve ainsi être une mesure qui permet de déterminer la hauteur à laquelle on est parvenu, soit en ballon, soit en gravissant une haute montagne.

ner son projet; il revint à Paris avec son aérostat, et vingt-trois jours plus tard, le 15 septembre 1804, à la même heure que la première fois, il partait tout seul du jardin du Conservatoire, pour recommencer et compléter son expédition.

Parvenu à une hauteur de 3,902 mètres, il trouva l'inclinaison de l'aiguille aimantée la même qu'à la surface de la terre; la durée des oscillations était également la même. En continuant de s'élever et d'observer ces oscillations, M. Gay-Lussac ne reconnut jamais de différence sensible dans leur durée; à la hauteur de 6,675 mètres, il ouvrit deux ballons de verre dans lesquels il avait fait le vide avant de partir, il les remplit d'air, les referma, et continua de s'élever jusqu'à la hauteur prodigieuse de 7,017 mètres, plus d'une lieue et demie; son baromètre était alors à 32 centimètres 88, et son thermomètre marquait, à l'ombre 9, degrés et demi au-dessous de zéro. Cette hauteur surpasse de plus de 600 mètres la plus haute montagne connue du globe, le sommet du Chimboraço, qu'un autre savant [1], qui devait bientôt devenir l'ami intime de M. Gay-Lussac, venait, presque à la même époque, de gravir au péril de sa vie.

Cependant l'intrépide aréonaute voyait encore au-dessus de lui des nuages qui lui paraissaient fort élevés, et quoique le mouvement de son pouls fût accéléré de trente-trois pulsations par minute, quoique sa respiration fût un peu gênée, il avait une envie extrême d'aller voir ce qui se passait dans ces nuages situés encore à un millier de mètres au-dessus de lui [2]; mais réfléchissant qu'il serait imprudent d'abandonner le restant de son lest qui lui était nécessaire pour modérer sa descente, il se résigna, bien à regret, à revenir sur notre planète, et à trois heures quarante-cinq minutes de l'après-midi, les habitants du petit village de Saint-Gourgon, près de Rouen, virent descendre des nuages un ballon; il s'abaissa lentement vers eux, et de ce ballon sortit un monsieur en lunettes, armé d'un baromètre et d'une boussole, qui dut leur paraître au moins un sorcier.

De retour à Paris, le premier soin de M. Gay-Lussac fut d'analyser l'air recueilli dans son ascension, et en le comparant avec l'air pris à la surface de la terre, il s'assura que les proportions d'oxygène et d'azote étaient parfaitement égales dans les deux airs.

En somme, le résultat de ce double voyage fut de constater en physique trois points importants, savoir : 1° que la force magnétique du globe n'éprouve de variations sensibles ni dans son inclinaison, ni dans son intensité, depuis la surface de la terre jusqu'aux plus grandes hauteurs auxquelles l'homme ait pu s'élever jusqu'ici; 2° que dans cet intervalle la constitution de l'air est entièrement la même; 3° que la chaleur diminue à peu près en progression arithmétique, à mesure que l'on s'élève dans l'atmosphère, et qu'à chaque degré d'abaissement du thermomètre centigrade correspond une élévation d'environ 174 mètres.

C'est par cette mémorable et périlleuse expédition qu'à peine sorti des bancs de l'école M. Gay-Lussac appela sur lui l'attention et l'estime du monde savant; depuis cette époque, il n'a cessé d'acquérir de nouveaux titres de gloire. Concentrant tous les efforts de son esprit sagace, opiniâtre et audacieux, sur deux branches principales de la science; étranger à la maladie de notre temps, la prétention à l'universalité; dénué de toute autre ambition que celle de servir son pays et d'honorer son siècle dans la sphère des travaux auxquels sa vocation l'appelait, il a acquis le renom incontesté d'un des plus grands chimistes et des plus grands physiciens de l'Europe.

Louis-Joseph Gay-Lussac est né dans une petite ville du département de la haute Vienne, à Saint-Léonard, près Limoges, le 6 décembre 1778, à cette époque où le Limousin payait à la France son contingent de gloire dans la personne des Vergniaud, des Jourdan, des Dupuytren. La famille des Gay, qui appartient à la haute bourgeoisie de Saint-Léonard, étant très-nombreuse dans cette commune, les chefs des différentes branches de cette famille ont ajouté au nom qui leur est commun des noms différents destinés à les distinguer entre eux. La famille de l'illustre chimiste jouissait d'une honnête aisance; son grand-père était médecin; son père remplissait, au commencement de la révolution, les fonctions de procureur du roi près du tribunal du district; ce tribunal ayant été bientôt supprimé, il se voua tout entier aux travaux de l'agriculture. L'éducation de ses enfants se ressentit de la difficulté des temps; elle fut un peu négligée. Ce fut un prêtre de Saint-Léonard qui donna au jeune Gay-Lussac les premiers éléments

[1] M. de Humboldt; voir sa notice.

[2] M. Gay-Lussac pense qu'il aurait pu s'élever jusqu'à 8,000 mètres (deux lieues) sans en éprouver une grande incommodité. On n'avait pas cru jusqu'à lui que l'air fût respirable à une hauteur de plus d'une lieue.

des lettres. Lorsque le régime de la terreur eut cessé de peser sur la France, il fut envoyé dans une pension près de Paris, à Nanterre, où il devait compléter son instruction et se préparer, par l'étude du droit, à la carrière du barreau, que son père désirait lui voir embrasser.

Mais la vocation du jeune homme ne s'accordait pas avec les désirs paternels; le grand mouvement scientifique qui devait illustrer la fin du dix-huitième siècle, et former le principal caractère du siècle suivant, était alors dans toute son ardeur. La guerre acharnée soutenue par la France contre l'Europe n'avait pas peu contribué à développer et à activer ce mouvement, en sollicitant de toutes parts l'application des sciences à la défense du pays. La Convention, sur le rapport de l'illustre chimiste Fourcroy, venait de décréter l'organisation d'une école centrale des travaux publics, où, sous la direction des Laplace, des Monge, des Lagrange, des Fourier, des Berthollet, des Prony, des Fourcroy, des Vauquelin, des Guyton-Morveau, des Chaptal, l'élite de la jeunesse française était appelée à venir cultiver toutes les branches de la science. Le jeune Gay-Lussac se présenta au premier examen qui suivit le décret de formation, et il fut admis.

Cette école, devenue depuis l'École Polytechnique, n'était pas alors organisée comme elle l'est aujourd'hui. Au lieu d'être casernés et de payer une pension, les élèves étaient logés chez différents particuliers choisis par le gouvernement; ils étaient exempts de toute discipline militaire, et recevaient une solde modeste, destinée à payer leurs frais d'entretien à Paris. Le régime actuel du casernement, en vigueur depuis 1805, a soulevé souvent des controverses qui ont partagé les esprits; à en juger par une dernière et intéressante discussion qui eut lieu en 1835 à la chambre des députés, il semblerait que M. Gay-Lussac, contrairement à l'opinion de son ancien condisciple M. Arago, qui est pour le maintien du casernement, préfère l'état de choses antérieur à 1805.

Ce régime, moins favorable peut-être que le régime actuel à l'instruction moyenne des élèves, avait, d'un autre côté, l'avantage de servir mieux le développement des individualités éminentes, en permettant aux esprits vifs et pénétrants de se développer avec plus de liberté. M. Gay-Lussac eut tous les avantages de ce régime de liberté, tandis qu'il trouvait dans son amour du travail, dans l'honnêteté de ses goûts, dans la modération de son caractère, une garantie contre tous ses inconvénients. A peine sorti de l'école, le jeune savant contracta un mariage d'inclination avec une jeune personne née dans une condition pauvre et obscure, et qui est aujourd'hui une femme extrêmement distinguée. Il avait d'abord été placé dans les ponts et chaussées; mais un de ses maîtres, l'illustre Berthollet, qui avait eu occasion d'apprécier son aptitude toute particulière pour la chimie et la physique, et qui lui portait un vif intérêt, l'engagea à quitter le génie civil pour se vouer à l'enseignement; il se l'attacha en qualité de préparateur, et ce fut avec son appui et ses conseils que le jeune Gay-Lussac fit ses premiers pas dans cette carrière où il devait illustrer son nom.

Une question importante, le mode de dilatation des gaz, était alors l'objet des recherches des savants; ce fut le premier point sur lequel se dirigèrent les efforts de l'élève de Berthollet : il parvint à établir la constante uniformité de cette dilatation, en démontrant que la différence des résultats jusqu'alors obtenus n'était due qu'à la présence de l'eau dans les gaz, et que, parfaitement desséchés, tous les gaz se dilataient constamment et uniformément de la 375me partie de leur volume à zéro, par chaque degré d'augmentation du thermomètre centigrade. C'est à la suite de ces expériences que fut accomplie la fameuse ascension que j'ai racontée au commencement de cette notice; elle eut pour résultat d'ouvrir à M. Gay-Lussac les portes de l'Institut.

M. de Humboldt, qui se trouvait alors à Paris, de retour de son grand voyage d'exploration à travers l'Amérique méridionale, se lia d'une intime amitié avec le jeune savant, et ils entreprirent ensemble, en 1806, une excursion scientifique en France, en Italie et en Allemagne, dans le but de vérifier, à l'aide de l'observation, les calculs par lesquels M. Biot avait tenté de déterminer la position de l'équateur magnétique et son intersection avec l'equateur terrestre. Les importants résultats de ce voyage furent consignés dans un beau mémoire rédigé par M. Gay-Lussac, et inséré dans les Mémoires de la Société d'Arcueil. Ce travail fut bientôt suivi d'un mémoire non moins important sur les gaz, considérés dans leurs divers rapports avec le calorique. En 1807, M. Gay-Lussac présenta à l'Académie un travail considérable pour apprécier l'action du feu sur les différents sulfates et sulfures, et pour déterminer les cas où l'acide sulfurique se trouve formé ou décomposé; de ces

recherches résultèrent l'analyse des deux acides du soufre et l'explication de plusieurs phénomènes compliqués de chimie.

Le 31 mars 1809, M. Gay-Lussac fut, par décret de l'empereur, nommé professeur de chimie pratique à l'École Polytechnique, et, en juillet de la même année, professeur de physique à la Faculté des sciences. Avant cette double nomination, M. Gay-Lussac avait déjà commencé, de concert avec M. Thénard, une série de travaux fort importants, dont l'origine, le but et le résultat méritent d'être exposés avec quelque détail.

Deux chimistes suédois, MM. Hitzinger et Berzélius, avaient découvert qu'en exposant au courant d'une pile de Volta des corps composés de principes divers, tels que des sels ou des acides, ces corps étaient décomposés, l'un des principes se portant au pôle positif de la pile, et l'autre au pôle négatif. Le célèbre chimiste anglais Davy, ayant suivi et multiplié ces recherches, découvrit qu'en opérant de la même manière sur de très-petits morceaux de potasse et de soude on voyait paraître, au pôle négatif, des globules brillants, d'apparence métallique, qui s'enflammaient spontanément et rapidement dans l'air, et même dans l'eau. Davy conclut de ces expériences que la potasse et la soude, que la chimie avait jusqu'à ce moment considérées comme des corps simples, étaient composées d'oxygène et d'un métal particulier, qu'il nomma le *potassium* et le *sodium*. N'ayant pu encore former pour ainsi dire que des atomes de ces substances, il mit une adresse infinie à étudier leurs propriétés physiques [1].

Aussitôt que cette belle découverte du *potassium* et du *sodium*, qui valut à Davy le prix de cinquante mille francs fondé par Napoléon en faveur du plus important résultat obtenu au moyen de la pile voltaïque, fut connue en France, MM. Gay-Lussac et Thénard s'empressèrent de la répéter en suivant les procédés du chimiste anglais : ils réussirent; mais l'observation exacte des propriétés de ces substances nouvelles, la détermination de leur nature propre, l'examen de leur action sur les autres corps, c'est-à-dire les applications les plus importantes de cette brillante découverte, demeuraient impossibles tant qu'on ne pouvait opérer que sur des parcelles presque imperceptibles. Pendant quelque temps MM. Gay-Lussac et Thénard persistèrent, contrairement à l'opinion de l'illustre chimiste anglais, à considérer comme douteuse la question de savoir si les alcalis étaient des composés ou des corps simples.

Pour résoudre cette question, ils cherchèrent un moyen d'obtenir le *potassium* et le *sodium* en quantité plus considérable; ils parvinrent à décomposer les alcalis par les seules attractions chimiques, et par ce moyen, en y joignant les résultats obtenus à l'aide d'une pile monstre que Napoléon fit construire à cet effet à l'École Polytechnique et dont il confia la direction à M. Gay-Lussac, les deux chimistes français parvinrent à former assez de *potassium* et de *sodium* pour pouvoir étudier avec soin toutes les propriétés de ces nouveaux corps et mettre en jeu leur action sur toutes les autres substances connues. Rivalisant de zèle avec l'illustre Davy, qui profitait de leurs travaux comme ils avaient profité des siens, MM. Gay-Lussac et Thénard firent faire un grand pas à la science; car l'action puissante exercée sur l'oxygène, principal agent de la chimie, par les deux substances nouvellement découvertes, et reconnues enfin, par eux, comme des corps simples, devait amener un grand nombre de changements dans tous les composés dont l'oxygène fait partie. De là résultèrent, en effet, une infinité de phénomènes nouveaux que MM. Gay-Lussac et Thénard étudièrent pendant plus de deux ans, dont ils firent le sujet de nombreux mémoires, et qu'ils exposèrent ensuite, avec autant de détail que de clarté et d'exactitude, dans un ouvrage en deux volumes publié en 1811 sous le titre de *Recherches physico-chimiques sur la pile, sur les alcalis, sur les acides, sur l'analyse végétale et animale*, etc., etc. Le 2 janvier 1810, l'Institut leur avait déjà décerné de moitié le prix annuel de *trois mille francs* pour la meilleure expérience faite sur le fluide galvanique; l'ouvrage qui contenait toutes leurs recherches sur cet important sujet fut l'objet du rapport le plus flatteur, rédigé par Berthollet, au nom d'une commission composée de Monge, Haüy, Berthollet et Chaptal [2].

En février 1812, M. Gay-Lussac publia, par

[1] Je me sers pour ce résumé d'un excellent compte rendu publié dans le *Moniteur* de 1811 par M. Biot.

[2] Cet ouvrage contient, entre autres résultats précieux pour la science : le moyen de décomposer les alcalis sans le secours de la pile de Volta, en les traitant avec du charbon et du fer à une haute température; le moyen d'isoler le bore de l'acide boracique et de l'obtenir à un plus grand état de pureté que ne l'avait obtenu Davy;

ordre du ministre du commerce et des manufactures, de concert avec MM. Chaptal et Thénard, une instruction sur la culture et la préparation du pastel (*isatis tinctoria*) et sur l'art d'extraire l'indigo des feuilles de cette plante.

En décembre 1813, il présenta à l'Académie un rapport détaillé sur les propriétés de l'*iode*, corps simple récemment découvert par un habile fabricant, M. Courtois. Ce rapport est considéré par les savants comme un modèle du genre, un véritable chef-d'œuvre; c'est en parlant de ce beau mémoire que, dans son rapport annuel sur les travaux de la classe de physique en 1814, Cuvier disait : « Celui « qui a travaillé sur l'iode avec le plus de soin et « d'étendue, c'est notre confrère M. Gay-Lussac, « dont l'ouvrage a été imprimé dans les *Annales « de chimie;* son mémoire est rempli de recher« ches délicates et d'indications ingénieuses qui « ne manqueront pas de donner un nouvel essor « à la partie de la chimie la plus profonde et la « plus importante. »

En 1814, il présenta à l'Académie un nouveau baromètre portatif.

Le 9 décembre de la même année, Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion d'honneur, et Napoléon, aux cent jours, crut devoir confirmer cette nomination.

En avril 1815, M. Gay-Lussac fut, conjointement avec MM. de Humboldt et Biot, nommé membre étranger de la société royale de Londres. — En août 1816, quand le *Journal des Savants*, le plus ancien des journaux de France, interrompu depuis 1792, fut rétabli par ordonnance royale, il fut un des membres de l'Institut spécialement chargés de la rédaction, et il a inséré dans ce recueil une grande quantité de travaux intéressants. Dans la même année il fit, avec MM. Arago et Huzard, un voyage scientifique en Angleterre.

En 1817, il fut un des savants qui appuyèrent la pétition des libraires de Paris à la chambre des députés, pour obtenir la libre importation en France des livres étrangers. En juin 1818, il communiqua à l'Académie une note sur un nouveau métal, le *cadmium*, récemment découvert par M. Stromeyer, professeur à Gœttingue, en annonçant que cette découverte deviendrait très-précieuse pour les arts, à raison des propriétés du nouveau métal et de celles qu'il pourra communiquer aux métaux avec lesquels il est susceptible de s'allier.

En 1818, il fut, par ordonnance royale du 15 juillet, nommé membre du comité consultatif de la direction générale des poudres et salpêtres; le 25 décembre de la même année, il fut nommé membre du conseil de perfectionnement des arts et métiers, et associé libre de l'Académie de médecine.

En mars 1821, il fit la découverte d'un procédé pour rendre les toiles incombustibles, ou plutôt pour leur communiquer la propriété de brûler sans flamme, et de manière à ne point propager la combustion. Ce procédé consiste à tremper les tissus dans une dissolution de phosphate d'ammoniaque, dont on a saturé l'excès d'alcali avec de l'acide muriatique. Non moins désintéressé que zélé, et n'ayant aucun goût pour l'industrialisme, l'illustre savant s'empressa de faire pour cette découverte ce qu'il a fait pour toutes les autres; il la jeta dans le domaine public [1].

En 1823, il fut nommé membre du jury central pour l'exposition des produits de l'industrie et de la commission chargée de l'examen de l'éclairage par le gaz; en 1825, il fut promu au grade d'officier de la Légion d'honneur; en 1827, il fit partie de la commission scientifique chargée d'examiner les effets produits par le sel de Saint-Ybes dans la salaison de la morue.

En sa qualité de patron officiel de l'École Polytechnique, où M. Gay-Lussac était professeur, le duc d'Angoulême avait un goût particulier pour l'illustre chimiste, au cours duquel il assista quelquefois; mais le goût du prince pour le savant n'allait pas jusqu'à la science. Sous ce rapport, S. A. R. était assez peu au courant, à en juger du moins par une anecdote souvent racontée, et dont je ne garantis pas, du reste, l'authenticité.

On sait qu'un des résultats de la fameuse ascen-

un excellent mode d'analyse pour les corps organiques, en calcinant ces corps au moyen du chlorate de potasse ou par le deutoxyde de cuivre; et enfin une série d'expériences destinées à prouver ce fait assez singulier, que le sucre, l'amidon et le bois contiennent à peu près les mêmes proportions d'hydrogène et d'oxygène que l'eau elle même.

[1] Aux travaux que j'ai cités, il faudrait, pour être exact, en ajouter beaucoup d'autres. M. Gay-Lussac a écrit près de cent mémoires sur les parties les plus difficiles et les plus importantes de la physique et de la chimie. On a de plus son cours de chimie à la Sorbonne, recueilli par la sténographie et publié en deux volumes.

sion de M. Gay-Lussac avait été de constater que la chaleur décroît dans une progression arithmétique à mesure que l'on s'élève dans les airs. Le duc d'Angoulême, qui avait entendu parler de l'expérience aérostatique de 1804, avait justement pris le contre-pied du résultat, de sorte qu'un jour, se trouvant présent à une leçon de M. Gay-Lussac, il eut l'idée d'interpeller le professeur au sujet de cette expédition de 1804, en lui disant : « Savez-vous, monsieur Gay-Lussac, que vous avez dû terriblement souffrir de la chaleur en approchant si près du soleil (une lieue et demie sur 34 millions de lieues) ! » La réponse était embarrassante. Ne sachant trop comment dire au prince, en présence d'un auditoire de jeunes gens railleurs, qu'il se trompait du blanc au noir, et que la chaleur avait été de neuf degrés au-dessous de glace, le professeur cherchait à se tirer d'affaire avec des *mais* et des *cependant*. « Allons, convenez, répliqua le duc, que vous avez été très-incommodé par la chaleur; du reste, cela n'en est que plus courageux de votre part. » Cela dit, l'auguste interlocuteur se retira, fort satisfait de lui-même.

C'est peut-être dans la même séance que fut produit ce joli *lapsus linguæ* attribué à M. Gay-Lussac : « C'est ainsi, monseigneur, que ces deux gaz *vont avoir l'honneur* de se combiner devant vous. »

Aimant la restauration, sous laquelle il avait vécu tranquille, laborieux et honoré, étranger à toutes les fautes qui la conduisirent à sa perte, M. Gay-Lussac ne la vit pas sans regret s'engager dans une voie fatale, et tomber dans le précipice creusé par son ineptie et son imprévoyance. Partisan d'un gouvernement libre, mais régulier et paisible, il craignit un instant de voir évoquer de nouveau le spectre sanglant des révolutions; l'établissement de la monarchie de juillet le délivra bientôt de ses craintes, et fut accueilli par lui avec une sympathie sincère et calme, également éloignée du fanatisme et de l'hypocrisie.

Le nouveau gouvernement débuta par le nommer, conjointement avec MM. Arago, Dulong, de Prony, etc., membre d'une commission chargée d'examiner la situation de l'École Polytechnique, et de proposer les moyens utiles et convenables pour en améliorer, soit l'organisation, soit les études. Le règlement actuel de l'École fut le résultat des travaux de cette commission.

Au renouvellement de la chambre, en 1831, l'illustre savant se laissa faire violence dans la modestie de ses goûts et porter comme candidat à la députation. Le collége électoral de Limoges (*extrà muros*) le choisit pour son représentant, et il arriva à la chambre, décidé à se tenir en dehors des luttes ardentes de la politique quotidienne, pour rester fidèle à sa spécialité de savant, ami de l'ordre, d'une sage liberté, et particulièrement voué à l'accroissement du bien-être et des lumières du pays. C'est ainsi qu'en prenant, pour la première fois, la parole à l'occasion du crédit demandé pour l'achèvement des lazarets, il profita de la présence du choléra à Paris, et de sa position de membre du conseil supérieur de santé, pour émettre le vœu que les règlements sanitaires de la capitale, très-anciens, très-imparfaits, plusieurs même très-absurdes, fussent soumis à une refonte générale et à une nouvelle organisation, basée sur l'expérience et les résultats dus au progrès des sciences naturelles. Depuis ce moment jusqu'à la fin de sa carrière de député, M. Gay-Lussac persista toujours à se renfermer dans les questions d'industrie, de commerce, d'agriculture ou d'instruction publique, sur lesquelles il se sentait plus particulièrement propre à jeter du jour et à payer sa dette au pays, parlant tantôt sur la question de l'impôt du sel, tantôt sur les douanes, tantôt sur les tabacs, tantôt sur l'organisation de l'École Polytechnique, tantôt sur des questions d'alluvions artificielles et de déboisement de montagnes, tantôt pour demander des crédits en faveur du Jardin des Plantes ou autres établissements publics; mais parlant sobrement, sans prétention ni diffusion oratoire, et constamment écouté avec l'intérêt qu'une assemblée accorde toujours à des hommes qu'elle sait ne prendre la parole que sur ce qu'ils connaissent parfaitement.

En juin 1832, il fut nommé professeur de chimie générale au muséum d'histoire naturelle, et quelque temps après il donna sa démission de professeur à la Sorbonne pour la même science. En 1833, l'Académie des sciences le nomma vice-président pour l'année.

Après avoir été réélu trois fois par le deuxième collége électoral de la haute Vienne, n'ayant pas voulu, en 1838, prendre part à la coalition contre le ministère Molé, il échoua dans sa quatrième candidature, et, par une ordonnance royale du 7 mars 1839, il fut promu à la dignité de pair de France. Sur les bancs de la pairie, il a été le même que sur les bancs de la chambre élective, étranger à toute coterie, dénué de toute prétention

personnelle, n'ambitionnant d'autre influence que celle d'un homme spécial, toujours prêt à éclairer de ses lumières les discussions importantes qui lui paraissent de son ressort.

En somme, M. Gay-Lussac n'a pas voulu être un homme politique : il a préféré n'être qu'un savant; il a vécu pour la science sous trois gouvernements différents, honoré et récompensé par tous, sans se compromettre jamais dans les erreurs de chacun d'eux, et sans avoir aujourd'hui à renier une seule page de sa vie. Est-ce là une chose dont on doive le blâmer? Nous ne saurions le croire.

L'auteur des *Études sur les orateurs parlementaires,* en traçant le portrait de M. Arago, commence par féliciter son modèle d'avoir su s'affranchir, par *un effort rare et presque héroïque,* de la servilité politique, suivant lui universelle chez les savants. « Si dans notre France, dit Ti-« mon, un savant ne veut pas être quelque valet de « roi ou de ministre, il n'est plus qu'un esclave, « un ilote, *un moins que cela.* » C'est ainsi, en effet, que M. Arago, pour n'avoir pas voulu être un valet de roi ou de ministre, est devenu un esclave, un ilote, *un moins que cela,* sous la forme d'un membre de l'Institut, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, directeur de l'Observatoire et du Bureau des Longitudes, professeur et membre du conseil supérieur de l'École Polytechnique, membre du conseil général de la Seine, député, etc., etc.

Est-il donc bien vrai, comme le dit Timon, que le savant est obligé de *se rendre au pouvoir, sous peine de mourir de faim ?* et le savant serait-il par hasard *vendu au pouvoir,* parce qu'en échange de la science qu'il distribue gratuitement au public, il reçoit de l'État la moitié, le tiers, le quart ou le cinquième de ce que gagne un avocat, un médecin, un notaire, un chanteur, un danseur en renom, un banquier, un usurier, un marchand de drogues, de feuilletons pittoresques, de drames sanglants, de bonnets de coton, ou de peaux de lapin?

Faut-il absolument, pour prouver qu'il n'est pas *vendu au pouvoir,* que le chimiste, le physicien, le mathématicien, le botaniste, le géologue ou l'astronome, écrive ou fasse écrire des articles de journaux en l'honneur de son génie politique, prononce des philippiques dans des banquets radicaux, prêche le suffrage universel, et travaille à renverser le gouvernement? S'il serait fâcheux de voir un savant s'asservir à toutes les volontés, à tous les caprices des dépositaires du pouvoir, et se transformer sous eux en un agent de vénalité, d'intrigue ou d'oppression, serait-il beaucoup plus avantageux, pour la gloire d'un homme adonné aux travaux désintéressés de la science, de se faire le très-humble serviteur d'un parti, d'épouser ses petitesses, ses sottises, ses haines, ses injustices, et de se plonger tête baissée dans ce flot bourbeux de passions éphémères qui alimente la polémique journalière?

Entre ces deux situations, n'est-il pas pour le savant un rôle indépendant, honorable et digne, basé, non point sur l'indifférence politique, mais sur un sentiment juste et vrai des intérêts généraux et permanents du pays; le rôle d'un homme étranger aux luttes dont l'ambition individuelle est le mobile et la possession du pouvoir le but, mais toujours prêt à concourir de toutes ses forces, dans la sphère de la science, à tout ce qui peut contribuer à l'amélioration de l'espèce humaine et au bonheur de la patrie?

Il nous semble que cette position, également éloignée du servilisme ministériel et du servilisme révolutionnaire, est celle de plusieurs savants de nos jours, qui, pour recevoir de l'État le juste salaire de leurs travaux, ne se croient pas plus obligés de passer leur vie dans les antichambres des représentants de l'État que de délaisser leurs cabinets ou leurs laboratoires pour courir à travers les rues après la popularité politique. M. Gay-Lussac nous fait assez l'effet d'un de ces savants asservis seulement à la science, tenant surtout à être ce qu'ils sont, et préférant la gloire qui dure à la célébrité qui passe.

M. Gay-Lussac occupe, il est vrai, plusieurs fonctions et touche plusieurs traitements; il est professeur au Jardin des Plantes et à l'École Polytechnique; il est membre du comité consultatif des arts et manufactures, et vérificateur à la Monnaie. Mais sans vouloir défendre ici les abus du cumul en général, et tous les hommes médiocres rétribués pour des fonctions qu'ils ne remplissent pas, n'est-il pas un peu singulier de nous voir, nous Français du dix-neuvième siècle, si heureux quand un faiseur de roulades ou une débitante d'entrechats et de pirouettes veulent bien nous faire l'honneur de recevoir de nous cent mille francs par an et de se laisser porter en triomphe, nous gendarmer si fort parce qu'un savant physicien, chimiste, mathématicien ou naturaliste, qui

honore son pays et travaille depuis trente ans à le servir, reçoit sur ses vieux jours vingt ou trente mille francs par an, à la suite et en échange de travaux qui, s'il les eût dirigés dans un but d'industrie particulière, lui eussent sans doute rapporté quatre fois autant? Lorsque nous réfléchissons à cela, nous ne nous sentons guère le courage de faire du puritanisme au sujet des cumuls de M. Gay-Lussac.

Quant à ce qu'on appelle en style de journaux le *népotisme,* c'est-à-dire l'accaparement des deniers de l'État par les hommes influents en faveur de leurs familles, M. Gay-Lussac n'offre guère de prise à la critique de ce côté-là; son frère occupe depuis longues années les modestes fonctions de juge de paix de la commune de Saint-Léonard; de ses trois fils, l'un, ingénieur distingué, est actuellement au service des États-Unis; l'autre, employé à la Monnaie, reçoit un traitement pris sur celui de son père, et le troisième fait son droit.

Considéré sous le rapport privé, M. Gay-Lussac est un homme simple de manières et de langage, ne faisant jamais étalage de savoir, et ne parlant de ce qu'il sait que quand on l'y pousse; aimant avant tout la vie de famille; ayant des goûts paisibles, modestes, des habitudes d'ordre et d'économie. — Il y a quelque temps, il possédait à Châtillon une petite maison de campagne; là s'écoulaient ses plus douces heures, auprès de sa femme et de ses enfants; actuellement il passe la moitié de l'année dans son pays natal, où il fait bâtir une habitation dont il se plaît à diriger lui-même la construction, et, après avoir pendant près de quarante ans consacré sa vie à la science, bravé pour elle toutes les fatigues et tous les dangers d'expériences souvent meurtrières, il se repose aujourd'hui et jouit en paix d'une gloire d'autant plus précieuse qu'elle est fondée sur des titres supérieurs aux vicissitudes des temps et à l'inconstance de l'opinion.



M. De Villèle.

Voyez pourtant au milieu de cette lutte le calme dont jouit le pays : c'est parce que cette entreprise de refaire une nation a quelque chose de si demesuré qu'elle semble vaine et puérile. Les lois qui ne sont pas conformes aux habitudes, aux opinions d'un peuple, sont des paroles, et rien de plus.

M. DE BARANTE à la chambre des pairs, 1826. — Discussion de la loi du droit d'aînesse.

Au moment où Louis XVIII, rentrant dans le royaume de ses pères après vingt-cinq ans d'exil, cherchait à rassurer et à se concilier la France nouvelle par la déclaration de Saint-Ouen, un propriétaire campagnard des environs de Toulouse, jusqu'alors inconnu même dans son département, crut devoir publier une brochure intitulée : *Observations sur le projet de constitution, adressées à MM. les députés de la haute Garonne au corps législatif, par un habitant de ce département.* Cette brochure, qui passa fort inaperçue, avait pour but de réfuter les principes contenus dans la déclaration de Saint-Ouen, de blâmer les concessions royales, et de prouver que le gouvernement représentatif ne pouvait sous aucun rapport convenir à la France.

« Une chambre des députés, disait l'auteur, un corps qu'il faudra élire, un corps délibérant, un corps qui, nommé directement par la France, aura la prétention de la représenter, un corps qui aura le droit de poursuivre et de juger les ministres du roi, sera nécessairement pour la France, à peine sortie des crises d'une révolution, une institution dangereuse et imprudente. »

L'auteur repoussait de même l'établissement d'une chambre des pairs. Passant ensuite aux mesures de détail annoncées par Louis XVIII, il les déclarait également funestes à la monarchie.

« Faire, disait-il, de l'irrévocabilité de la vente des biens nationaux un article fondamental de notre constitution, c'est bien réellement consacrer une injustice; c'est maintenir une mesure révolutionnaire, c'est conserver des germes dangereux de division entre les Français, c'est intéresser une portion essentielle et influente de la population au renversement de cette constitution, c'est porter la profanation dans un lieu sacré... »

Enfin, pour indiquer le degré de liberté qu'il convenait suivant lui d'accorder à la France, l'auteur disait :

« S'il faut des garanties, s'il faut soumettre le vote des impôts à quelques formalités, s'il est bon que l'on puisse appeler à quelque autre qu'au roi des actes arbitraires commis en son nom, cherchons dans nos anciennes institutions des moyens d'atteindre ce but.... Revenons à la constitution de nos pères. »

Six ans s'étaient à peine écoulés, et l'obscur auteur de cette brochure oubliée était devenu un personnage assez puissant pour s'imposer de force à Louis XVIII, au nom de ce principe parlementaire qu'il repoussait en 1814, et pour saisir la direction de ce gouvernement représentatif contre lequel il avait protesté. Il la garda sept ans; pendant sept ans et sous deux règnes, à force de souplesse et d'habileté, il parvint à se tenir tant bien que mal en équilibre entre la violence de ses amis et la résistance de ses adversaires, jusqu'au moment où un soulèvement général de l'opinion vint l'arracher du banc ministériel auquel il se cramponnait avec un acharnement inouï.

Porté aux affaires pour servir les intérêts, les idées, les passions des vaincus de 1789, dans leur croisade contre les hommes et les choses de la révolution, M. de Villèle, comprenant mieux que les siens toute la puissance de l'ennemi commun, s'épuisa pendant sept ans en tours d'adresse pour



donner satisfaction à son parti sans trop exaspérer le parti contraire. A ce métier de finasserie politique il gagna une vitalité ministérielle peu ordinaire en France; mais le pouvoir s'usa dans ses mains, et quand il fallut l'abandonner à ses successeurs, l'instrument n'était plus assez fort pour arrêter le choc imminent des partis.

En concédant chaque année aux hommes de l'ancien régime un lambeau des institutions nouvelles et la curée du budget, dans l'espoir de tempérer leur fougue et de les convertir à sa tactique de Fabius, M. de Villèle n'avait fait qu'irriter d'insatiables appétits et produire chez ces hommes la plus complète illusion sur leurs forces. D'autre part, chacune de ses entreprises contre-révolutionnaires avait servi à tenir en éveil la société issue de la révolution : sous l'influence d'un sentiment permanent d'inquiétude et d'irritation, elle s'était aigrie, disciplinée, préparée au combat; après avoir renversé l'homme qui l'empêchait de voir ses adversaires en face, elle devint exigeante à son tour et cria de son côté : Plus de concessions! Un roi aussi opiniâtre que borné voulut jouer sa couronne sur une question ministérielle, et de cette crise sortit la révolution de juillet; mais cette crise avait été préparée par l'administration de M. de Villèle.

Heureux d'échapper à la tempête qui renversait une dynastie, le rusé ministre a disparu de la scène politique. Depuis treize ans on n'entend plus parler de lui que dans *la Gazette de France*. Revenu à ses premières occupations et à ses premières idées, il fréquente les foires, achète et vend des bœufs, augmente ses revenus; ne veut plus entendre parler de gouvernement représentatif, de majorité et de minorité parlementaires; prophétise chaque année la banqueroute et le bouleversement pour l'année suivante, et, relisant sa brochure de 1814, proclame plus que jamais la nécessité de revenir à la constitution de nos pères. Pareil au prophète Élie, qui, montant au ciel, laissa son manteau au prophète Élisée, M. de Villèle, en rentrant dans le silence de la vie privée, a laissé à M. l'abbé de Genoude, son *fidus Achates* de 1825, le soin de développer et de perfectionner les idées de la brochure de 1814. L'abbé journaliste s'est chargé d'accommoder le thème de son patron au goût du jour. Comme il ne serait pas décent de parler brutalement à la France de 1830 *de quelques formalités pour le vote de l'impôt et de quelques garanties contre l'arbitraire*, M. de Genoude, qui, la veille des ordonnances, aurait passé les 221 au fil de l'épée, a découvert quelque chose de mieux; il a inventé la fusion du dogme du droit divin des rois et du dogme de la souveraineté des peuples, au moyen du suffrage universel, le tout au profit d'une troisième restauration (il appelle cela la *constitution de nos pères*), et il y a encore dans ce charmant pays de France une certaine quantité de gens qui prennent M. de Genoude au sérieux.

Bien que je me sente peu de goût pour l'ensemble des idées et des actes de M. de Villèle, je ne voudrais manquer de justice envers personne, à plus forte raison envers un homme qui n'existe plus politiquement. Depuis qu'il y a des ministres en France, il en est peu dont l'administration ait été plus décriée que celle de M. de Villèle. Cette administration a été qualifiée officiellement, et à une grande majorité, par la chambre de 1828, de l'épithète de *déplorable*. Une commission choisie par cette même chambre pour examiner la proposition de mise en accusation de M. de Villèle, opina pour l'accusation, et il fallut tous les efforts du ministère conciliateur de M. de Martignac pour empêcher qu'on donnât suite à cette résolution. Pendant les dernières années de la restauration, la presse libérale tout entière et une notable partie de la presse royaliste n'ont cessé de répandre contre M. de Villèle les imputations les plus graves et les plus outrageantes.

Aujourd'hui que ces temps sont déjà loin de nous, le devoir d'un écrivain consciencieux, qui sait combien dans les luttes politiques les partis reculent peu devant la calomnie, est de se montrer d'autant plus réservé que les accusations ont été plus nombreuses, d'autant plus calme que les haines ont été plus ardentes, d'autant plus modéré dans son langage qu'il s'agit d'une puissance déchue.

L'accomplissement de ce devoir nous est bien facile, à nous personnellement désintéressé dans les affaires de ce temps-là, comme nous le sommes dans les affaires de ce temps-ci; mais, en vérité, quand on voit la manière dont certains hommes de ce temps-là parlent des hommes de ce temps-ci, on a peine à se défendre d'un sentiment d'irritation qui pousserait à rendre injustice pour injustice. Quand on voit de quel air et de quel ton des hommes alors ennemis de toute espèce d'indépendance, de tolérance et de raison, des hommes auxquels toutes nos gloires nationales étaient odieuses,

qui eussent voulu rayer comme nuls et non avenus quarante ans de notre histoire, et n'avaient de louanges et de respect que pour l'étranger; de plats flagorneurs du pouvoir, exploitant avec une merveilleuse souplesse d'hypocrisie le trône, la bourse et l'autel, et toujours prêts à en appeler au glaive spirituel ou temporel[1]; des hommes dont, pour me servir d'un mot de M. Royer-Collard, l'insolence n'avait d'égale que la faiblesse, et qui n'ont cessé d'exciter à des folies un roi malheureusement trop disposé à les écouter; quand on voit, dis-je, de quel air et de quel ton ces hommes parlent de la bassesse, de la corruption, de la lâcheté, de la servitude de notre époque, dont le grand crime est de prétendre se passer d'eux, on serait tenté de faire pour la restauration ce qu'ils font pour le gouvernement de juillet; et certes si, taisant comme eux le bien pour ne s'attacher qu'au mal, on voulait mettre bout à bout toutes les folies, toutes les sottises, toutes les roueries, toutes les platitudes qui se sont faites ou essayées durant ces quinze ans, on tracerait une caricature assombrie par quelques teintes sanglantes, auprès de laquelle la *charge* du gouvernement de juillet aurait encore l'ampleur d'un tableau d'histoire.

En agissant ainsi on serait certainement injuste; car, comme toutes les choses de ce monde, le gouvernement de la restauration a eu ses alternatives de mal et de bien, son bon et son mauvais côté. C'est sous lui que la France a fait l'apprentissage d'une liberté régulière, c'est sous lui qu'elle a vu se cicatriser les plaies dont l'avaient couverte trois ans de guerres malheureuses, c'est sous lui que l'agriculture a refleuri, c'est sous lui et quelquefois malgré lui que l'industrie et le commerce ont pris un développement toujours croissant, c'est sous lui enfin que la fortune publique a prospéré assez pour que la France ait pu, sans se ruiner, sans même altérer son crédit, suffire à toutes ses charges annuelles, et payer en plus quinze cents millions aux étrangers et un milliard aux émigrés.

Bienfaisante sous plusieurs rapports à l'intérieur, la restauration n'a pas été sans grandeur à l'extérieur; à la vérité, sa situation était beaucoup plus simple que celle du gouvernement de juillet: elle était appuyée par toutes les puissances de l'Europe, et n'avait à lutter, dans certains de ses actes, que contre le déplaisir inactif de l'Angleterre. Elle est entrée en Espagne, et ce n'est pas sa faute si elle n'y a point rencontré de combats sérieux, et si les résultats de son triomphe n'ont pas répondu au but qu'elle se proposait; réunie à l'Angleterre et à la Russie, elle a vaincu le sultan et délivré la Grèce; plus tard, elle est allée à Alger, en promettant, quoi qu'on en ait dit, à l'Angleterre de n'y pas rester; mais elle n'a pas reculé devant une entreprise dangereuse, et un succès d'une rapidité, d'une facilité inattendue, a couronné son audace.

Perdue par une coterie féodale et sacerdotale dont l'ineptie passionnée s'obstinait à l'impossible, la restauration a eu à son service des hommes d'État distingués et d'habiles faiseurs d'affaires. Dans quelle classe faut-il ranger M. de Villèle? quelle part lui revient dans ce que la restauration a tenté de grand ou de hardi? Lui ferons-nous honneur de la guerre d'Espagne? Tout le monde sait qu'il ne la voulait pas et qu'elle se fit malgré lui; tout le monde sait également de quelle ignoble manière, après avoir exploité en sa faveur un événement accompli malgré lui, il expulsa du conseil l'homme dont la plume avait introduit les Bourbons en France, et qui venait d'ajouter à tant de services un service de plus. Parlerons-nous des événements de la Grèce? Personne n'ignore la répugnance de M. de Villèle à s'en mêler, et l'on se souvient encore de sa poétique réponse aux orateurs qui demandaient l'appui de la France pour la patrie de Thémistocle et de Léonidas : « Je ne comprends pas la vivacité de vos sentiments pour *cette localité.* » Quant à l'affaire d'Alger, on sait que ce ministre y est complétement étranger.

Si maintenant nous passons à la partie politique de l'administration intérieure de M. de Villèle, le meilleur service qu'on puisse rendre à l'ex-président du conseil est sans doute d'admettre, avec ses défenseurs actuels, que la plupart des mesures politiques présentées ou soutenues par lui étaient des concessions à une coterie dont il subissait les exigences en les désapprouvant : la *loi de tendance,* la *loi de justice et d'amour,* la *loi du sa-*

[1] Il va sans dire que ceci ne s'applique ni à M. de Villèle, homme de moralité personnelle, sinon politique, et de modération, le plus souvent entraîné malgré lui à l'extravagance, ni à ceux du parti royaliste qui extravaguaient de bonne foi, la bonne foi, même extravagante, étant toujours respectable à mes yeux ; mais bien à ces roués chez lesquels le fanatisme religieux et royaliste était une spéculation et rien de plus, et qui poussaient le pouvoir aux coups de force comme les agioteurs poussent à la hausse.

crilége, la *loi du droit d'aînesse*, etc., etc., sont des conceptions dont personne ne veut plus se vanter aujourd'hui; mais si l'explication donnée plus haut peut servir à quelque chose, il est évident que ce n'est pas à grandir l'homme d'État.

Que reste-t-il donc à M. de Villèle? Car, enfin, pour qu'un personnage obscur, qui n'avait pour lui ni le prestige de la naissance, ni la puissance de la parole ou de la plume, ni la portée d'un génie supérieur, pour qu'un tel personnage ait pu acquérir si vite une si grande influence, et se maintenir si longtemps, au milieu de beaucoup d'attaques, dans un poste où l'on ne séjourne guère, il faut bien, quelle que soit la part faite aux caprices du sort, il faut bien que l'homme entre pour quelque chose dans son élévation et soit au moins complice de sa fortune.

C'est ici que nous devons rendre hommage à l'habileté financière de M. de Villèle, habileté discutée cependant par des hommes plus compétents que nous, et surtout à son savoir-faire dans le maniement des hommes. Nous allons suivre le développement de ces deux qualités, en prenant la chose *ab ovo*, c'est-à-dire à l'extrait de baptême.

Joseph de Villèle est né à Toulouse en 1773. Je ne sais pas au juste à quoi m'en tenir sur l'origine de sa famille; des Toulousains m'ont dit que c'était une famille bourgeoise; d'autres, une famille de petite noblesse; le titre de comte, que porte aujourd'hui M. de Villèle, lui a été donné par Louis XVIII. Très-jeune encore, M. de Villèle alla chercher fortune à l'île Bourbon, sous les auspices du vice-amiral Saint-Félix, commandant de la station. Cet officier ayant été obligé de quitter l'île par suite des événements révolutionnaires, son protégé se trouva livré à lui-même, et, pour se créer des moyens d'existence, il entra comme régisseur au service d'un riche colon, M. Panon-Desbassyns. Dans cette position, M. de Villèle eut occasion de développer et de perfectionner cet esprit d'ordre, cette science des détails, cette sagacité dans les questions de chiffres, qui devaient le distinguer sur un théâtre plus élevé. Au bout de quelques années, M. Panon fut si satisfait de la gestion de son régisseur qu'il lui accorda sa fille en mariage. Devenu, par suite de cette alliance, un des personnages importants de l'île, et nommé membre du conseil colonial, il s'occupa d'augmenter sa fortune en attendant une occasion favorable pour retourner dans sa patrie sans courir le risque d'être pris par les croisières anglaises.

Durant la courte trêve qui suivit la paix d'Amiens, il s'empressa de réaliser une partie de ses biens en denrées coloniales, et partit pour la France; il y arriva au moment où recommençaient les hostilités, tira un excellent parti de son chargement, et revint se fixer dans son pays natal; il agrandit considérablement la propriété paternelle, et resta dans l'ombre, entièrement livré à des travaux agricoles, jusqu'en 1814.

A la rentrée des Bourbons, il écrivit la brochure dont j'ai parlé plus haut; bien qu'elle n'eût point par elle-même une grande importance, cette brochure empruntait cependant aux circonstances une signification réelle.

Comme toutes les restaurations, celle de 1814 ramena à sa suite une légion d'hommes naturellement ennemis de tout ce qui s'était fait depuis vingt-cinq ans, contre eux, malgré eux ou sans eux. Ces Épiménides politiques surgirent non-seulement des frontières, mais de tous les coins de la France, où ils avaient vécu sous l'empire dans l'obscurité et le silence, contenus par la crainte ou à demi séduits par la gloire. Le retour inattendu des Bourbons fit naître en eux l'espoir de prendre leur revanche sur la révolution, et ils se levèrent de toutes parts, convaincus qu'ils allaient recommencer avec plus de chances de succès le grand duel de 1789. Ce que voulaient la plupart de ces hommes, ce n'est pas, ainsi qu'on l'a dit, le rétablissement de la monarchie absolue; ils attribuaient avec raison le triomphe de la démocratie à l'état d'affaiblissement et de servilisme où la politique des rois, depuis Louis XI, avait réduit l'aristocratie, et ils venaient beaucoup moins pour fortifier la monarchie que pour la dominer et la conduire. Derrière les grands seigneurs de l'émigration, plus habitués à l'obéissance par tradition, marchait une aristocratie secondaire, échappée de tous les donjons de province sur lesquels n'avait pas passé le niveau meurtrier de 1793; cette aristocratie, plus indépendante parce qu'elle était moins imbue de l'esprit des cours, animée contre la révolution de ressentiments d'autant plus violents qu'ils avaient été plus longtemps comprimés, n'aspirait à rien moins qu'à démolir de fond en comble la société nouvelle pour la reconstruire sur une base d'organisation féodale, provinciale et sacerdotale, et quand elle poussait par la voix de M. de Bethisy ce cri fameux de *Vive le roi quand même!* elle exprimait par là beaucoup moins l'étendue que les conditions de son dévouement et

son intention bien arrêtée d'imposer ses volontés au pouvoir royal. Bien que M. de Villèle, à en juger par sa brochure, ne partageât pas d'abord complètement toutes les idées de cette aristocratie secondaire, c'est pourtant lui qui devait bientôt devenir tout à la fois son homme d'affaires, son chef et son instrument.

La courte durée de la première restauration ne permit pas que la lutte s'engageât à fond entre l'ancienne et la nouvelle France, et M. de Villèle ne parut point encore sur l'horizon. Après les cent-jours, en récompense du dévouement qu'il avait témoigné au duc d'Angoulême lors de son passage dans le Midi, M. de Villèle fut promu par le prince aux fonctions de maire de Toulouse; il avait le malheur d'exercer ces fonctions quand le général Ramel fut assassiné par la populace : il ne put ou n'osa s'opposer à cet attentat.

Le second retour de Louis XVIII et la chute définitive de Napoléon portèrent au comble les passions royalistes, et ce mouvement de réaction furibonde eut pour résultat la chambre de 1815, au sein de laquelle M. de Villèle fut envoyé par son département.

Le député de la haute Garonne ne semblait pas d'abord appelé à exercer une haute influence sur les hommes que l'on est convenu d'appeler *ultra-royalistes*. Personnellement inconnu de la plupart d'entre eux, bourgeois sinon de naissance au moins de ton et de manières; dépourvu de tous les avantages extérieurs, petit, laid, maigre, chétif, avec une voix nasillarde qui donnait à son accent gascon quelque chose de particulièrement désagréable; incapable par tempérament d'un fanatisme quelconque, religieux ou politique; n'ayant d'ailleurs rien à réclamer ou à venger dans le passé, on ne voit pas trop, au premier coup d'œil, quels rapports de sympathie pouvaient se former entre M. de Villèle et les fougueux de la droite; et cependant, au bout de deux ou trois ans, il était le factotum du parti.

C'est que M. de Villèle avait justement tout ce que n'avait pas son parti; la phalange des ultras ne manquait ni de soldats impétueux, tels que MM. de Labourdonnaye, de Salaberry, de Lalot, toujours prêts à se ruer sur les hommes et les choses de la république et de l'empire; ni de théoriciens nébuleux dans le genre de M. de Bonald, sacrifiant sans hésiter, comme les théoriciens de 1793, le bon sens et la raison à ce qu'eux aussi appelaient les *principes*. Avec de tels combattants elle put bien pendant un an étourdir la France et s'étourdir elle-même de ses clameurs, profiter de l'importance accidentelle qu'elle empruntait aux circonstances pour imposer à un roi spirituel et modéré, et à des ministres hommes d'expérience et de lumières, des mesures de réaction et de violence qu'elle arrachait en invoquant avec emportement, contre le pouvoir royal, ce principe d'omnipotence parlementaire duquel devait sortir la révolution de juillet; mais lorsque Louis XVIII, fatigué de se voir sans cesse entravé par ses impérieux amis, se fut décidé à en appeler au pays par l'ordonnance du 5 septembre; lorsque de nouvelles élections, accomplies dans un temps plus calme, eurent décimé cette majorité; lorsque, réduite à quatre-vingts membres et transformée en minorité, elle dut renoncer à l'espoir d'emporter le pouvoir de haute lutte, et qu'elle se vit dans la nécessité de le conquérir pied à pied, en usant de discipline, de patience et d'adresse, elle chercha dans ses rangs quels hommes d'expédients et d'affaires elle pourrait opposer aux Talleyrand, aux Richelieu, aux Decazes, aux Pasquier, aux Molé, aux Royer-Collard, et ses regards s'arrêtèrent pour la première fois sur la figure jusqu'alors effacée de M. de Villèle.

Les conciliabules politiques entre députés de la même opinion étaient fort en usage alors et fort suivis; on se réunissait dans tel ou tel salon, chez M. Piet, par exemple, dont le salon fit toute la célébrité, pour y discuter sur la bataille de la veille et préparer les opérations du lendemain. M. de Villèle ne manquait aucune de ces réunions de la droite; il s'y montrait souple, insinuant, caressant, causeur facile et abondant, particulièrement versé dans les matières d'administration et de finance; sachant non seulement parler, mais, ce qui est plus rare, écouter avec habileté, cachant sous une apparence d'abandon complet de toute prétention personnelle la conviction profonde de sa supériorité, se montrant plein de zèle pour les intérêts de son parti, étudiant le côté faible de chacun de ses coreligionnaires et les subjuguant en détail pour pouvoir les mener en masse. Au bout de quelque temps, tout se mouvait par lui et son ami Corbière, avocat rusé et tenace, quoique indolent, venu de la Bretagne pour s'essayer à la vie politique, et qui s'était attaché à la fortune de M. de Villèle.

Pressé que je suis d'arriver à la grande époque de la vie de M. de Villèle, je dois glisser rapide-

ment sur les causes qui rendirent à son parti une force qu'il semblait avoir perdue et préparèrent son avénement au pouvoir. Chef d'opposition, sa tactique fut celle de toutes les oppositions, combattant au nom de la liberté toutes les mesures exceptionnelles que son parti avait imposées en 1815; repoussant toute intervention du pouvoir dans les élections, lui qui devait un jour perfectionner l'art de les corrompre; combattant la loi électorale de 1817 comme insuffisante pour la représentation du pays; réclamant l'élection à deux degrés avec un premier degré d'électeurs de canton à 50 francs, dans l'espoir de concentrer l'élection entre les mains de l'aristocratie[1], lui qui devait plus tard dans le même but défendre le privilége du double vote accordé aux électeurs de département; s'élevant avec véhémence contre les dépenses secrètes de la police et le trafic des places, lui qui devait user si largement de ces moyens de gouvernement; plaidant enfin pour la liberté de la presse, lui qui réservait à la presse la loi *de justice et d'amour*.

Quant aux finances proprement dites, M. de Villèle avait alors sur le crédit des idées fort modifiées depuis; il ne voulait pas entendre parler d'emprunts. C'était par des économies qu'on pouvait suffire à l'immense dette de la France envers l'étranger; mais quelles économies? Ici se manifestait la pensée politique du parti : supprimer les deux tiers des préfectures, faire une opération analogue sur les cours et tribunaux, le conseil d'État, le tout de manière à arriver peu à peu à la reconstruction du passé; ce qui n'empêchait pas M. de Villèle de prêcher la patience à ceux qui, plus francs ou plus hardis que lui, voulaient en finir tout d'un coup avec les créations odieuses de la constituante et de l'empire.

C'est contre de telles exigences que luttèrent péniblement, et avec des concessions toujours croissantes, le premier ministère Richelieu, le ministère Decazes et le second ministère Richelieu, appuyés par les sympathies de Louis XVIII et par une majorité constitutionnelle et modérée qui s'affaiblissait de jour en jour par l'effet des discordes intérieures, dans le détail desquelles ce n'est pas le lieu d'entrer ici, et aussi par suite des inquiétudes nées des tentatives violentes des partis irrités par les concessions ministérielles, et excités par les secousses révolutionnaires qui agitaient l'Europe.

L'assassinat du duc de Berry, la conspiration militaire de 1820, les soulèvements de Naples et du Piémont, les décisions du congrès de Laybach, la naissance du duc de Bordeaux, tous ces événements se réunirent pour produire un entraînement général des opinions timides vers le côté droit; les élections de 1820 donnèrent la majorité au parti ultra. « Nous serons débordés, » dit Louis XVIII au duc de Richelieu. Cependant le monarque ne voulait céder qu'à la dernière extrémité; on essaya d'une transaction; les deux chefs de la droite, jusqu'ici personnellement inconnus à Louis XVIII, lui furent présentés par M. de Richelieu. Dans cette entrevue, M. de Villèle se moqua fort agréablement des exagérés de son parti; le spirituel auteur de la charte trouva le député gascon plus traitable qu'il ne pensait, et il fut convenu que M. de Villèle et son ami Corbière entreraient dans le cabinet Richelieu en qualité de ministres sans portefeuille.

On espérait par cette combinaison satisfaire la majorité royaliste; mais la position du ministère, enrichi ainsi de deux ennemis intimes qui aspiraient à sa succession, devint bientôt insoutenable. Après avoir accordé dans la journée à ses collègues l'appui d'un vote silencieux ou quelques tièdes paroles de défense à la tribune, M. de Villèle s'en allait chaque soir, dans la réunion Piet, rétracter ses paroles du jour, enflammait l'ardeur de ses amis et les poussait à redoubler leurs attaques pour en finir au plus vite. M. de Richelieu fut pendant quelque temps la dupe de ce double jeu. Quand on lui eut ouvert les yeux, il se montra profondément blessé, et M. de Villèle sortit du cabinet, certain qu'il était d'y rentrer bientôt en maître. En effet, au bout de quelques mois, une adresse nettement hostile au ministère le força de se retirer; Louis XVIII dut subir les hommes de la droite, et, le 14 décembre 1821, le cabinet Villèle fut formé.

Son premier acte fut de renoncer à la censure obtenue par le ministère précédent; le parti ultra avait trop vivement protesté contre cette mesure pour qu'il pût sans scandale la maintenir; mais

[1] Ce fut une erreur constante de la droite de croire qu'elle n'avait contre elle que la haute bourgeoisie, et qu'elle avait pour elle toute la population des petites villes et des campagnes. Si cela était et est encore vrai pour quelques départements du Midi et de l'Ouest, cela était et est encore essentiellement faux pour les autres

en l'abandonnant il eut soin de la remplacer par la plus élastique de toutes les lois répressives, par la loi dite *de tendance,* qui conférait aux cours royales le droit de punir non-seulement les délits, mais l'*esprit* des journaux, et en se réservant du reste la faculté à toujours de rétablir la censure par ordonnance royale.

Une fois ministre, M. de Villèle comprit bien vite les difficultés de sa situation. A la chambre des députés, il avait pour lui le centre droit et la droite (260 voix), contre lui les doctrinaires et la gauche (168); la chambre des pairs, recrutée des membres du ministère Richelieu, se montrait réservée, défiante, et attendait; de plus, la majorité de la chambre des députés n'était pas complétement acquise. On avait eu beau destituer pour faire de la place, on n'avait pu créer des positions convenables à tous les hommes influents de la droite. MM. de Labourdonnaye et de Lalot restaient en dehors des affaires et menaçaient de former le noyau d'une contre-opposition qui pouvait devenir dangereuse. La question d'Espagne se présentait comme un moyen de fortifier le ministère, mais ce moyen était chanceux, et M. de Villèle était l'ennemi des moyens chanceux. Sur ces entrefaites, M. de Chateaubriand revint du congrès de Vérone et remplaça aux affaires étrangères M. de Montmorency. La restauration allait être représentée par un homme de génie et un habile homme: avec deux serviteurs pareils, un gouvernement peut aller loin. « Nous complétions M. de Villèle, a dit M. de Chateaubriand, en lui donnant ce qui lui manquait. » Cela est vrai; mais ce qui n'est pas moins vrai, c'est qu'en se complétant ces deux esprits s'excluaient, l'un ne voyant que les petites choses dans les grandes, et l'autre les grandes dans les petites; M. de Villèle voulant accomplir avec des intérêts ce que M. de Chateaubriand voulait accomplir avec des sentiments; le premier considérant le second comme un rêveur, et le second croyant à bon droit que le génie vaut le savoir-faire. Ce fut pourtant le savoir-faire qui triompha; mais il triompha avec une insolence si maladroite qu'il disparut dans son triomphe. Quand on voit M. de Villèle chasser comme un valet un grand homme armé d'une puissance formidable, on se demande à quoi sert l'habileté. La restauration a payé les frais de l'habileté de M. de Villèle.

Après avoir reculé jusqu'au dernier moment devant la guerre d'Espagne, M. de Villèle dut la risquer; elle réussit, il l'exploita de son mieux et à sa manière : il vendit 23 millions de rente 5 pour 100 au plus haut prix qu'eût encore atteint la rente, en faisant coïncider cette vente avec l'entrée des Français à Madrid. Les libéraux jouaient à la baisse; le ministre des finances avait le télégraphe dans ses mains. Ses amis jouèrent à la hausse, les chefs de file de la droite et la congrégation firent des bénéfices considérables; non content de ruiner l'opposition financièrement, M. de Villèle jugea le moment venu d'en finir avec elle : la chambre fut dissoute au bruit des cloches célébrant le retour triomphal du duc d'Angoulême; les mandements episcopaux se combinèrent avec les circulaires ministérielles pour échauffer le zèle royaliste. On donna carte blanche aux préfets, on dressa des listes mensongères, on repoussa par tous les moyens les électeurs libéraux, et l'opération eut un plein succès. Sur 429 nominations, la droite et le centre droit en eurent 410; la gauche et le centre gauche 19, M. de Villèle fut presque effrayé de sa victoire : c'était la resurrection de la majorité de 1815, plus nombreuse encore et non moins exigeante. Comment s'y prendre pour la conduire, et qu'allait-on lui donner pour qu'elle se donnât?

M. de Villèle n'était point un contre-révolutionnaire ardent : il avait trop d'esprit pour croire, avec les fougueux de son parti, qu'on pouvait reconstruire d'un coup de main ce qu'avait miné le travail de dix siècles et ce qu'avait détruit une des crises les plus impérieuses dont l'histoire fasse mention; et, d'ailleurs, tout ne lui déplaisait pas dans le présent. Le petit côté de notre époque, l'amour du lucre, le goût de l'argent, la passion du bien-être matériel, tout cela était essentiellement dans sa nature, et c'est en prenant les hommes par ce petit côté qu'il espérait les ramener peu à peu à ce que sa brochure de 1814 appelait la constitution de nos pères, c'est-à-dire à l'anéantissement de toute vie politique et à la transformation de la France, non pas en une vaste bourse, comme on l'a dit, car M. de Villèle n'était homme de bourse que par accident, mais en une vaste ferme, divisée en grandes circonscriptions territoriales et dirigée par des régisseurs intelligents.

Pour lui financier, la révolution, ce n'était pas seulement la destruction des castes, l'abolition des priviléges et la centralisation administrative, c'était la victoire du capital sur la propriété et du crédit sur le capital. Rendre aux fortunes immo-

bilières et territoriales leur suprématie originaire sur les fortunes mobilières et industrielles; dégrever de plus en plus la propriété foncière, de manière à faire porter un jour sur l'impôt de consommation tout le poids des charges publiques, telle était la pensée financière dominante chez M. de Villèle. Je n'examinerai pas ici la valeur d'une telle pensée à une époque comme la nôtre.

Toujours est-il que ce fut cette pensée de ramener l'intérêt du capital au taux moyen du produit de la propriété foncière, qui, combinée avec l'obligation de solder les émigrés, décida M. de Villèle à user largement du crédit qu'il ne s'inquiétait guère de tuer, et à ne pas reculer devant l'entreprise audacieuse d'une conversion en masse de toute la dette publique, d'une réduction d'intérêt de 5 à 3, sur une valeur de trois milliards dont le capital devait se trouver naturellement grossi en proportion de la diminution de l'intérêt. Cette opération, rejetée par la chambre des pairs, ne put réussir qu'en partie, et sous une autre forme, par la création d'un fonds de 3 pour 100 applicable au payement de l'indemnité des émigrés. Il est certain que cette création du 3 pour 100 ouvrit à l'agiotage une large carrière, et que ce fut justement sous le ministre le plus disposé à favoriser les valeurs immobilières qu'il se fit un remue-ménage de valeurs fictives dont on n'avait pas eu d'exemple depuis Law.

Grâce à M. de Villèle, dit un écrivain, toute la France était attirée à la bourse, et l'agiotage remuait avec fureur toutes les classes, comme au temps de la rue Quincampoix. On y voyait chaque jour accourir les cultivateurs, les manufacturiers, les généraux, les magistrats, les gens de lettres, les danseurs de l'Opéra; les femmes elles-mêmes y avaient leur coin, et, comme le disait spirituellement à la chambre M. de Girardin, qui jouait beaucoup lui-même, on trouvait là le maître et le valet se coudoyant et se rudoyant pour tâcher d'arriver un peu plus tôt près du crieur qui proclamait le cours. Pour M. de Villèle, il s'étonnait très-naïvement du peu de faveur que l'agiotage obtenait dans les chambres, et comme Périer se plaignait un jour à la tribune de n'être entouré à la bourse que de comtes, de ducs, et même de grands officiers de la couronne : « Eh! c'est « l'égalité que vous demandez tant, » lui répondit gaiement M. de Villèle. Le ministre fut très-applaudi par les bancs du centre droit; il est vrai que sur ces bancs siégeaient les amis du matin qui venaient chaque jour exploiter les nouvelles du télégraphe que leur livrait le ministre, complaisance coupable qui ne contribua pas peu à le maintenir au pouvoir.

« Il faut dire, à la justification de M. de Villèle, qu'il était trop complétement homme d'affaires pour sentir la force du blâme qui pouvait rejaillir sur lui. Cette singulière innocence était telle, qu'il parla un jour à la chambre, sans le moindre détour et comme de la chose la plus naturelle, des gros bénéfices qu'il procurait sur les emprunts. Hâtons-nous de le dire : un cri de pudeur et d'indignation s'éleva dans cette chambre corrompue et vénale. « Vous voulez augmenter les bénéfices sur les « emprunts! s'écria une voix de la gauche; et depuis « quand les emprunts ne sont-ils plus considérés comme « des malheurs publics?... Des bénéfices sur les em- « prunts! la tribune nationale avait été vierge jusqu'à « ce jour d'un pareil langage. » Etc., etc.

« Devant ces attaques, souvent terribles, au milieu de l'animosité des partis, quand la gauche bondissait sur ses bancs, M. de Villèle montrait une patience admirable, si elle avait pris sa source dans une conscience satisfaite et pure; il demandait paisiblement la parole d'un signe de tête, gagnait la tribune en se dandinant, laisser s'écouler une pause pour calmer l'agitation, et commençait sa réplique d'un ton de voix très-bas pour commander le silence. Jamais il ne se lassait de paraître à cette tribune et d'y succéder à ses adversaires. Il y montait vingt fois dans une séance, répondant à tout, ou plutôt ne répondant à rien, car dans ses ambages prolixes il était à peu près impossible de trouver un fait. Tout l'esprit de logique et de finesse dont il était armé, il l'employait à faire perdre de vue le but véritable de la question, à dérouter sur l'intention des propositions ministérielles, et, toujours relevé par Foy, Périer, Benjamin Constant, leur échappant toujours par mille ruses et mille détours, comme un renard poursuivi par une meute, il revenait aussi, comme le renard, au point d'où il était parti, et reprenait sa place sur son banc en se frottant les mains, heureux d'avoir encore rendu inutile une discussion de deux heures [1]. »

Ajoutons à ce portrait, peut-être un peu chargé en mal, que, comme ministre des finances, M. de Villèle introduisit des améliorations nombreuses dans la gestion de son département. Les qualités principales de son esprit, le goût et l'entente des détails, le servirent à merveille. « Il a établi, dit M. de Chateaubriand, dans les finances et la comptabilité, un ordre qui restera. Abstraction faite de l'avenir et du grand côté des choses, dont il ne se souciait pas, il était impossible de mettre plus de finesse, de clarté, de fermeté dans les affaires. »

Mais ces qualités étaient, il faut le dire, bien mesquines, comparées aux exigences de la situation. Avec de la sagacité financière, avec des bénéfices sur les emprunts et un trafic de places dont ceux qui parlent aujourd'hui de corruption ont sans doute perdu le souvenir, on pouvait bien maîtriser la portion molle et sceptique du parti royaliste; on pouvait même imprimer à des aris-

[1] Lettres sur les hommes d'État. *Revue des deux mondes*. 1833.

tocrates dévots, mais faciles, je ne sais quelle physionomie hétéroclite, où se mélangeaient et se tempéraient mutuellement les influences de la sacristie et de la bourse, les discipliner à toutes les petitesses du temps, et leur enseigner l'art d'attaquer la révolution par derrière; mais pour contenir, d'une part, les vrais féodaux, les théocrates intraitables, qui demandaient à grands cris le combat à mort et en face; pour contenir, d'autre part, une génération nouvelle, dédaigneuse, mais irritée par les provocations incessantes de ces hommes d'un autre âge, il eût fallu quelque chose de plus fortement trempé qu'un Mazarin souple et madré, toujours prêt à résoudre les difficultés par le dicton fameux : *Ils cantent, ils pagaront.*

Le *pagaront* ne suffisait pas au parti rétrograde. Quand il eut le milliard, il demanda la loi du sacrilége, puis la loi de justice et d'amour, puis la loi sur les communautés religieuses, puis la loi du droit d'aînesse, puis la dissolution de la garde nationale; enfin il s'épuisa dans cette entreprise ridicule de refaire une nation; entraîné dans l'entreprise, M. Villèle s'y épuisa également; et, à sa grande stupéfaction, lorsque après trois ans d'obéissance, lassé d'obéir à des hommes toujours mécontents, il voulut faire un appel au pays, le même corps électoral qui lui avait envoyé, en 1824, une majorité ministérielle, lui envoya, en 1827, une majorité dont le premier acte fut de qualifier de *déplorable* le ministère qui la convoquait.

Renversé du pouvoir aux applaudissements de ceux-là mêmes au service desquels il avait compromis et sa moralité et sa capacité politiques, M. de Villèle s'alla cacher sur les bancs de la chambre des pairs, où il fit une opposition sourde au ministère Martignac. Lorsque le parti féodal et sacerdotal se décida à jouer son va-tout, il fut, dit-on, question de rappeler M. de Villèle; mais l'ex-ministre avait l'œil fin : il vit que le lion révolutionnaire, qu'on n'avait cessé de taquiner pendant quinze ans, se réveillait, et que la responsabilité ministérielle pourrait bien prendre une signification terrible; il se tint au repos; il paraît même qu'il essaya de dissuader Charles X des ordonnances; mais le monarque avait fait de la ruine de sa dynastie une question de conscience, et il n'était pas homme à reculer.

Depuis juillet, je l'ai déjà dit, on n'entend plus parler de M. de Villèle que par intervalles dans *la Gazette;* il vit paisiblement dans une magnifique terre qu'il possède aux environs de Toulouse, et dont il a dirigé l'exploitation avec plus de succès que les affaires de la France. Il a, je crois, deux fils qui s'occupent comme lui d'agriculture. Une seule fois, lors de la chute du dernier ministère de M. Thiers, M. de Villèle est sorti de sa retraite. Après avoir écrit dans *la Gazette* contre le gouvernement de juillet un long réquisitoire, il est arrivé à Paris, convaincu qu'une révolution l'attendait pour le porter en triomphe. Il s'est aperçu que tout était tranquille, que plusieurs ignoraient même que M. de Villèle fût encore de ce monde, et il est reparti pour son château de Morville, où il attend maintenant qu'une troisième restauration vienne le chercher.



M. Lebeau.

Oui, je le déclare, la Belgique est religieuse, la Belgique est catholique; quant à moi, je suis plein de respect pour le catholicisme, pour une institution qui a civilisé le monde et qui peut encore exercer une profonde et bienfaisante influence; je la crois pour beaucoup dans la moralité et la nationalité belges. Mais je déclare en même temps qu'il y a un principe auquel dans les sociétés modernes on tient encore plus; ce principe c'est celui de la liberté de conscience, or, la liberté de conscience est incompatible avec l'application de la doctrine de la prééminence du pouvoir religieux sur le pouvoir civil, et toute tentative pour ressaisir cette prééminence, je le dis avec conviction, je le dis en ami non en adversaire du catholicisme, portera à la religion des Belges les plus funestes atteintes. Je regarde le cabinet actuel comme incapable de résister à ces tendances, je crois sincèrement qu'un parti en Belgique est engagé, à son insu peut-être, dans cette voie dangereuse, que le ministère l'y suit, qu'il s'y trouve à sa remorque et qu'il ne l'arrêtera pas; c'est parce que j'ai cette conviction que je refuse ma confiance au ministère.

LEBEAU. — Chambre des représentants. — Séance du 3 décembre 1841.

M. Lebeau est un des hommes qui ont concouru avec le plus d'éclat à la fondation et au gouvernement du nouveau royaume belge. Dans une circonstance mémorable, en juillet 1831, alors que s'agitait pour la Belgique la question d'être ou de n'être pas, au milieu d'une tempête parlementaire renouvelée des temps les plus orageux de la convention française, il a été donné à M. Lebeau, qui était peut-être alors le personnage le plus impopulaire de son pays, de remporter sur les passions déchaînées une victoire si soudaine, si complète, si rare, qu'un tel jour de triomphe dans la vie d'un orateur et d'un homme d'Etat suffirait pour illustrer son nom.

Après avoir pendant dix ans pris une part active, soit comme ministre, soit comme ministériel, à toutes les grandes affaires de son pays, M. Lebeau est aujourd'hui le principal orateur de l'opposition en Belgique; cette situation nouvelle pour M. Lebeau mérite d'être expliquée.

La lutte politico-religieuse qui depuis quelques années domine toutes les discussions en Belgique, offre un sujet d'étude d'autant plus intéressant pour la France, que cette lutte sortie de la situation toute particulière du clergé belge vis-à-vis de l'Etat, semble avoir inspiré à une portion du clergé français le désir et l'espoir hautement formulé d'une situation semblable. Il y a donc, à mon avis, opportunité et utilité à indiquer sommairement les résultats produits par l'application des principes de la constitution belge sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Tous les esprits sensés sont aujourd'hui d'accord sur la nécessité de la distinction du pouvoir civil et du pouvoir religieux, et de l'indépendance de chacun d'eux dans sa sphère d'action; mais reste la grande, l'éternelle question de savoir auquel des deux pouvoirs appartient le droit de tracer les limites de l'autre et de l'y faire rentrer s'il s'en écarte, en un mot à qui de l'Eglise ou de l'Etat appartient la direction générale de la société. En France, la question est résolue en faveur de l'Etat; ce n'est pas l'Etat qui est dans l'Eglise, c'est au contraire l'Eglise, représentée par les divers cultes reconnus, qui est dans l'Etat. L'Eglise est une association libre dans l'exercice de ses attributions propres, mais subordonnée comme toutes les autres associations à la surveillance générale de l'Etat, et qui de plus, en échange des priviléges, des subsides et de la protection toute particulière

que lui accorde l'Etat, est soumise à certaines lois spéciales consenties par les chefs des divers cultes et destinées à régler la condition de tout établissement religieux sur le territoire français.

En Belgique il n'en est point ainsi, la question posée plus haut n'a été résolue ni au profit de l'Église, ni au profit de l'Etat. Elle a été, pour parler juste, éludée par la constitution de 1831, et cela sous l'empire de circonstances historiques et locales dont je dois d'abord dire un mot.

Déjà dans la notice sur M. Nothomb, j'ai parlé de l'influence dont jouit le clergé belge sur un pays essentiellement catholique, où dans quelques provinces l'autorité du prêtre est encore ce qu'elle était au xve siècle. En Belgique, l'Eglise a eu le rare avantage de pouvoir souvent associer sa cause particulière aux causes populaires, aux résistances nationales contre les dominations étrangères. Quand elle repoussait sous Joseph II des réformes judicieuses mais prématurées qu'elle a dû subir plus tard, au moins en partie, elle combattait surtout pour ses priviléges; mais dans ce combat elle avait pour auxiliaire le sentiment national froissé par les brusques innovations d'un souverain étranger. Dépouillé de ses richesses matérielles et de sa puissance politique par la révolution française, le clergé belge ne perdit rien de sa popularité, et lorsque après la chute de Napoléon il se trouva en présence d'un gouvernement dont il se défiait, vu sa double qualité de protestant et de Hollandais, il chercha des éléments de résistance dans les sympathies nationales, dans les ressources que lui offrait le régime constitutionnel, et sut habilement organiser et conduire un grand parti d'opposition, spécialement voué à défendre ses intérêts par la parole ou par la plume, en les associant aux intérêts du pays. A côté de ce parti de l'Eglise, connu sous le nom de *parti catholique*, nous avons vu se former, sous l'influence du mouvement d'idées des trois derniers siècles, un autre parti d'opposition purement politique, désigné sous le nom de *parti libéral*, qui, sans être hostile au catholicisme, repoussait les prétentions de l'Eglise à la direction exclusive de la société, s'occupait avant tout de la stricte exécution de la loi fondamentale, et combattait le gouvernement hollandais au nom de la liberté. Nous avons dit que les deux partis, après s'être mutuellement attaqués, avaient fini par reconnaître que leurs discordes ne profitaient qu'à l'ennemi commun, et qu'ajournant leurs dissentiments mutuels, ils avaient formé une coalition célèbre dont les efforts préparèrent la dissolution du royaume des Pays-Bas.

Lorsque ce grand résultat fut obtenu, lorsque après la révolution de septembre 1830 les deux partis vainqueurs se trouvèrent réunis dans un congrès avec la mission de constituer enfin un gouvernement national et libre, il est probable que si de très-graves difficultés extérieures n'eussent pesé sur eux, le dissentiment radical qui les séparait eût éclaté dès l'origine et produit plus tôt le résultat qui s'est opéré plus tard, savoir : la dissolution de l'*union*.

Le parti de l'Église, représenté non-seulement par des laïques, mais par un assez grand nombre de prêtres membres du congrès, avait la majorité. J'ai déjà dit comment il comprit sa situation. Soumettre *à priori* et législativement l'État à l'Église, demander une religion de l'Etat et organiser toutes les institutions au point de vue du principe catholique de l'autorité, lui parut une entreprise difficile et dangereuse. Il comprit très-bien que le droit d'examen était trop profondément incrusté dans les mœurs depuis trois siècles, pour qu'on pût le supprimer au moyen d'un article de loi, et comme il avait foi dans la force de l'Église, il résolut hardiment de confier le recouvrement de son ancienne suprématie à toutes les chances de la plus entière liberté de discussion religieuse, morale et politique, en ne s'occupant plus que de prendre toutes les garanties possibles contre l'hypothèse d'une résistance du pouvoir temporel. *Liberté en tout et pour tous*, telle fut la profession de foi que vinrent successivement répéter à la tribune tous les catholiques et tous les prêtres du congrès belge.

Dans l'état actuel de la société, disait l'abbé de Haerne, il ne peut y avoir aucune alliance entre le pouvoir spirituel et le pouvoir civil, autre que celle de la tolérance réciproque ou de la liberté. Le gouvernement doit respecter toutes les opinions, quelles qu'elles soient, même celles qui seraient destructives du gouvernement, pourvu qu'elles ne deviennent pas faits.

La société religieuse se trouve en présence de la société civile, elles diffèrent fondamentalement de principes; demander laquelle des deux puissances doit avoir le dessus sur l'autre, c'est demander en d'autres termes si l'État doit être soumis à la religion ou la religion à l'État. Aucun de ces deux systèmes n'est praticable, messieurs, dans les circonstances actuelles de la société: on est parvenu à reconnaître de part et d'autre une entière indépendance, en abandonnant à la libre discussion le triomphe futur d'un système sur l'autre.

Ainsi, le parti catholique disait au parti libéral : Nous ne sommes pas assez forts pour vous imposer la suprématie de l'Église, avec toutes les conséquences qui en découlent ; vous n'êtes pas assez forts pour nous imposer la suprématie de l'État ; réservons cette question, en nous accordant mutuellement par la constitution la liberté la plus entière de travailler chacun de notre côté à la résoudre dans notre sens.

Qu'il soit permis à l'Église de s'organiser, de choisir ses chefs, de correspondre avec Rome, de former tous les établissements qu'il lui plaira, de les régir comme il lui plaira, d'écrire, de prêcher, d'enseigner tout ce qu'il lui plaira, sans avoir à subir aucun contrôle direct ou indirect de l'État. Mais, en revanche, qu'il soit également permis à tous les citoyens de s'associer librement, d'écrire, de prêcher, d'enseigner tout ce que bon leur semblera, que l'État n'ait d'autre mission que de réprimer des faits matériels d'insurrection contre la loi ou d'attaque contre les personnes ; que pour tout le reste, lui, représentant de la société civile, soit neutre et inactif dans le grand procès qui se débat entre celle-ci et la société religieuse. C'est dans ce système d'absolue liberté, que le journal *l'Avenir* travaillait alors vainement à établir en France, que fut rédigée la constitution belge de 1831. Il est évident que ce n'était pas là organiser une société, mais bien le libre antagonisme de deux sociétés différentes ; qu'en un mot, c'était reculer la difficulté par impuissance de la résoudre.

Que dans les circonstances où se trouvait la Belgique et où lui-même se trouvait vis-à-vis de ses adversaires, le parti libéral ait dû accepter cette solution négative, qu'il se soit même estimé heureux de l'obtenir, cela se conçoit ; mais ce qui se conçoit moins, c'est que parmi les catholiques et les libéraux plusieurs aient pu croire sincèrement à l'efficacité du système, non-seulement comme moyen, mais comme but ; c'est que M. Nothomb, par exemple, qui appartenait à la nuance libérale de l'*union*, ait pu nous présenter dans son livre sur la révolution belge cette belle théorie de la séparation complète et de l'indépendance absolue de deux ordres de choses qui se touchent par tant de points, comme une magnifique invention dont la révolution belge a doté le monde. Il est vrai que quelques années plus tard, M. Nothomb parlait de cette découverte en termes un peu moins enthousiastes, quand il disait en 1836 :

> Quelle est aujourd'hui la mission du gouvernement ? A-t-il encore la direction intellectuelle, religieuse et morale de la société ? Non ! il est chargé de la conserver matériellement ; l'ordre public est son domaine, hors de là vous le frappez d'incompétence. La direction intellectuelle, religieuse et morale est en dehors de l'État politique, *vous l'avez ainsi voulu à tort ou à raison, car je cite un fait.* On pourrait résumer par ces mots le chapitre XI de notre constitution : *Non-intervention du gouvernement dans la direction intellectuelle, morale et religieuse du pays.*

Si c'est là la belle invention du congrès belge, invention en vertu de laquelle la besogne du gouvernement se réduit à celle d'un commissaire de police, je doute que le parti libéral doive beaucoup s'en vanter ; car il est évident que là où l'État, en présence d'une Église fortement constituée comme l'Église catholique, et d'une société très-divisée comme la société actuelle, abdique complétement toute la direction intellectuelle et morale ainsi que la surveillance religieuse du pays, c'est naturellement l'Église qui s'empare de tout cela, et qui par conséquent doit tendre à absorber tôt ou tard l'État lui-même. C'est justement là l'accusation que le parti libéral porte aujourd'hui contre l'Église belge : suivant lui, elle n'a fait qu'abuser de son absolue indépendance pour envahir sans cesse le domaine de l'État, et quand elle se sentira suffisamment assurée dans les nombreuses positions qu'elle a prises, elle ne s'occupera plus que de détruire ce qu'elle acceptait comme moyen, mais ce qu'elle ne saurait accepter comme but sans se renier elle-même, c'est-à-dire la liberté de discussion et toutes les libertés qui s'y rattachent [1]. Voilà ce que dit aujourd'hui le parti libéral.

Et cependant ce n'est pas seulement M. Nothomb qui en 1831 s'est fait le champion des principes dont le parti libéral repousse aujourd'hui les conséquences naturelles, ce sont les hommes les plus éminents de ce parti, et à leur tête M. Lebeau, orateur éloquent, homme d'État distingué, qui jusqu'en 1840, soit comme ministre, soit comme ministériel, s'est constamment associé à M. Nothomb pour

[1] J'ai déjà dit que plusieurs, dans le parti de l'Église, croyaient et croient peut-être encore sincèrement que l'application de la doctrine catholique au gouvernement des sociétés est compatible avec toutes les libertés ; cependant la fameuse encyclique de 1832 a dû ébranler beaucoup cette conviction, puisque le système de liberté adopté par les catholiques belges y est qualifié de *système funeste dont on ne peut avoir assez d'horreur.*

maintenir le gouvernement belge dans la neutralité politico-religieuse, en l'appuyant sur une majorité mixte composée des hommes modérés des deux opinions; et c'est maintenant ce même M. Lebeau qui proclame la dissolution de l'*union*, rompue suivant lui par les envahissements du pouvoir religieux, qui rallie le parti libéral tout entier dont il repoussait jadis une notable portion, et le mène à la charge contre le ministère dirigé par son ancien ami et collègue M. Nothomb, qu'il accuse violemment d'avoir trahi son parti, de renier ses principes, de livrer l'État à l'Église; tandis que ce dernier proteste qu'il est resté sur le terrain de l'*union*, que c'est M. Lebeau au contraire qui a abandonné les principes qu'ils ont défendus ensemble pendant dix ans, et la majorité mixte sur laquelle il prétend continuer de s'appuyer.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces deux allégations? Cette majorité catholico-libérale qui a résolu toutes les questions extérieures et la plupart des questions d'organisation intérieure, existe-t-elle encore? Cela nous paraît difficile à soutenir; car il est incontestable que dans les questions de cabinet le ministère actuel a pour lui le parti catholique tout entier sans distinction de nuances, contre lui presque tout le parti libéral, et ne doit la faible majorité qui le soutient qu'à quelques voix libérales qui persistent à croire possible le maintien de l'équilibre entre les deux opinions.

On peut donc affirmer, je crois, que l'*union* de 1828 et 1830 est dissoute en fait; mais ce fait est-il produit par quelque grand changement dans la physionomie générale, l'esprit et les actes du gouvernement belge depuis 1840? L'avénement de M. Nothomb au pouvoir est-il réellement, comme le disent ses adversaires, le point de départ de l'invasion de l'Église dans l'État, ou bien la domination de l'Église n'est-elle pas la conséquence naturelle de sa situation particulière, combinée avec la position que lui fait la constitution?

Le clergé belge a une double influence, son influence comme corporation religieuse investie du droit non-seulement d'enseigner la religion, mais de diriger l'enseignement tout entier, en vertu d'une interprétation un peu large de la maxime *ite et docete*. Indépendamment des ressources du confessionnal et de la chaire, des séminaires où se forme la milice religieuse, le clergé belge possède, pour une population de moins de quatre millions d'âmes, une université à lui qui fait une concurrence heureuse aux deux universités de l'État et jouit des mêmes droits, vingt et un colléges dirigés par lui, huit colléges aux mains des jésuites; plus, de nombreuses écoles primaires; et tous ces établissements, dont plusieurs sont subsidiés par l'État, ne relèvent que de l'autorité épiscopale.

Le clergé belge n'est pas seulement une corporation prêchante et enseignante, c'est une association de citoyens belges jouissant naturellement de tous les droits politiques des autres citoyens, mettant à les exercer un zèle extrême, et possédant sur ses adversaires politiques l'avantage d'un corps très-influent et parfaitement discipliné : chaque curé obéit au mot d'ordre de l'évêque, et prend une part active à toutes les luttes politiques. Le clergé a dans chaque collége électoral son candidat laïque ou prêtre, qu'il appuie vivement non-seulement de son vote, mais de ses prédications en chaire, de ses mandements, de ses exhortations au confessionnal, et aussi de tous les petits moyens usités chez les laïques en matière d'élection, au risque de voir, comme cela arrive quelquefois, ses adversaires politiques méconnaître le caractère du prêtre et se livrer à de fâcheuses violences contre le courtier d'élections. Ajoutez à cela que la loi électorale est, ainsi que je l'ai déjà dit, combinée de manière à donner la prépondérance aux habitants des campagnes, sur lesquels l'autorité du prêtre conserve encore tout son prestige.

Mais cette influence politique du clergé belge, que l'on peut bien juger funeste à cause de la vivacité des résistances qu'elle doit naturellement provoquer contre le clergé lui-même, mais qui n'a après tout rien d'illégal, puisqu'elle s'exerce en vertu de la constitution et par l'organe d'une majorité parlementaire; cette influence ne date pas du ministère du 13 avril 1841, elle s'est exercée depuis douze ans par tous les cabinets belges, et M. Lebeau l'a subie tout autant que M. Nothomb; il l'a subie sans mot dire, en s'appuyant sur le parti qui la représentait, et c'est lui qui maintenant repousse ce parti, pose la question de prépondérance et déclare que le moment est venu de la vider. A quoi tient ce changement? il y a là-dessous une question de fait et une question de personnes.

En fait, cette lutte politico-religieuse, que je considère pour ma part comme très-fâcheuse, très-peu désirable pour un pays; cette lutte que l'on ne parviendra pas, je l'espère, à ressusciter en France, malgré les efforts que l'on fait pour cela, pouvait-elle être évitée en Belgique? Je ne le pense

pas. Il est évident à mes yeux qu'elle ressortait comme conséquence nécessaire de l'état de choses indiqué plus haut; il est évident que l'Église belge, débarrassée de tout contrôle de l'autorité civile et appuyée sur un parti politique très-dévoué, ne pouvait pas ne pas chercher à profiter de sa position déjà considérable pour l'agrandir encore; il est évident, d'un autre côté, que cet envahissement devait tôt ou tard amener une résistance proportionnelle, et que ce double résultat n'attendait pour se produire que la solution de toutes les questions d'organisation extérieure et intérieure qui ont présidé à la naissance de ce petit royaume; et cependant ce résultat s'est produit si brusquement et avec un tel caractère de vivacité, que l'état de choses restant à peu près le même, et dans l'absence de causes politiques suffisantes pour expliquer une crise, on est conduit naturellement à faire la part des causes personnelles.

Non pas que je veuille dire, avec le parti catholique, que M. Lebeau et ses amis, qui à la fin d'avril 1841 sont sortis du ministère pour entrer dans un rôle de vive opposition tout nouveau pour eux, aient été conduits à ce rôle par pur dépit de n'être plus ministres; ce sont des hommes trop distingués pour se laisser dominer par des considérations de ce genre, et qui déjà avaient deux fois pris et quitté les affaires, sans pour cela déclarer la guerre à leurs successeurs, et même en consentant à accepter sous eux des positions politiques. Cependant, si supérieur que l'on soit à tout intérêt personnel, quand on est forcé de sortir d'un cabinet à la suite des procédés blessants d'un parti que l'on a souvent servi, toujours ménagé, et qui vous repousse sans dire nettement pourquoi, ou en énonçant des motifs peu sérieux; quand on espérait que cette retraite serait bientôt suivie d'un rappel forcé par l'impuissance de gouverner sans vous; quand on voit ce rappel indéfiniment ajourné par la scission d'un ami politique qui se charge de consolider la victoire des ennemis, il est bien difficile de se défendre d'un sentiment d'irritation, et alors si la situation prête en effet à la résistance, on s'y jette avec ardeur, on donne à l'opposition une discipline, un éclat, une force qu'elle n'avait pas encore, et la lutte des partis prend tout à coup une physionomie nouvelle dont l'historien cherche à se rendre compte par des raisons politiques qui ne suffisent pas toujours pour l'expliquer.

C'est ce qui arrive quelquefois dans les grands pays, c'est ce qui doit arriver encore plus souvent dans les petits; c'est ce qui est arrivé, je crois, lorsque M. Lebeau a passé à l'opposition, à la suite de faits que je vais indiquer en racontant succinctement la vie de cet homme d'État.

Jean-Louis-Joseph Lebeau, issu d'une famille appartenant à la classe moyenne, est né dans la province de Liége, à Huy, petite ville sur la Meuse, le 2 janvier 1794. Après de bonnes études classiques, il fit son droit à l'université de Liége, où il fut reçu docteur, et il s'établit dans cette ville comme avocat près la cour d'appel. Une sympathie de goûts et d'opinions le conduisit à se lier étroitement avec deux autres jeunes gens de l'université de Liége, MM. Devaux et Rogier, l'un avocat comme lui, et l'autre professeur. Les trois amis que la destinée devait bientôt appeler à briller ensemble sur un plus grand théâtre, débutèrent en 1824 dans la carrière politique par la fondation d'un journal d'opposition intitulé *le Mathieu Laensberg*. Ce journal, rédigé d'abord avec une négligence populaire en harmonie avec son titre, ne tarda pas à être débaptisé par ses rédacteurs qui sentirent le besoin de donner à leur travail un caractère plus sérieux et plus élevé : il s'appela *le Politique*, et sous ce titre il se fit bientôt remarquer parmi les journaux belges les plus redoutables au gouvernement hollandais par la valeur des idées et l'éclat du talent.

Bien qu'il appartînt à la nuance libérale de l'opposition, *le Politique* fut un des premiers journaux de cette opinion qui prirent en main la cause des catholiques, et défendirent dans leur personne les principes du droit commun ; c'est encore dans ses colonnes que fut exposé et soutenu avec le plus de zèle le plan de la coalition catholico-libérale réalisée en 1828 sous le titre d'*union*, et qui porta de si rudes coups à la domination hollandaise.

Malgré les exigences de la polémique quotidienne, M. Lebeau trouva du temps à donner non-seulement au barreau de Liége, où il se fit remarquer spécialement dans les causes criminelles, mais encore à des études sérieuses et suivies sur l'administration et la politique ; elles eurent pour résultat la publication de deux ouvrages qui parurent en 1830, l'un sous le titre de *Recueil politique et administratif de la province de Liége ;* l'autre intitulé *Observations sur le pouvoir royal*. Le premier n'est qu'une compilation : quant au second, il a plus de valeur; ce n'est pas, à la vérité, un traité *ex professo* sur la matière, mais

bien plutôt un commentaire judicieux de cette partie de la loi fondamentale du nouveau royaume des Pays-Bas qui contenait les attributions accordées au pouvoir royal. Le but de l'auteur est surtout de démontrer que le pouvoir exécutif dépasse les limites que la loi lui impose, et ces objections de détail sont appuyées de considérations générales qui font le mérite du livre, car elles dénotent de profondes études, et sont exposées dans un style clair, précis, ferme et élégant.

Indépendamment de ces travaux, M. Lebeau se livra pendant quelque temps à des opérations de librairie qui ne lui réussirent pas; il entreprit ce que l'on appelle en Belgique des réimpressions et ce que nous appelons en France des *contrefaçons*, il réimprima les ouvrages de Mme Staël, de M. Thiers, de M. Daunou; mais le génie du commerce n'était pas en lui, son caractère et ses talents l'appelaient dans une autre sphère, dont la révolution de septembre 1830 lui ouvrit l'accès.

Lors des premières commotions qui précédèrent cet événement, l'influence dont M. Lebeau jouissait déjà à Liége le fit nommer membre d'une commission chargée d'aller à Bruxelles plaider auprès du prince d'Orange la séparation administrative des provinces hollandaises et belges. Les esprits en Belgique ne dépassaient pas encore ce terme moyen; mais l'attaque infructueuse dirigée contre Bruxelles et le bombardement d'Anvers le firent bientôt abandonner pour le parti plus tranché d'une séparation complète.

Le gouvernement provisoire issu des événements de septembre, désireux, d'attacher étroitement M. Lebeau à la défense du nouvel ordre de choses, le nomma avocat général près la cour de Liége, en l'appelant provisoirement à Bruxelles pour prendre part aux travaux du comité chargé de préparer un projet de constitution; et en même temps le district de Huy, sa ville natale, le choisit pour député au congrès national. Ses deux amis y parurent avec lui, M. Rogier élu par la ville de Liége et M. Devaux par la ville de Bruges; là leur amitié se resserra de plus en plus, et ils résolurent de travailler ensemble et d'un commun accord à constituer la Belgique. M. Nothomb se joignit à eux, et ces quatre hommes formèrent ce groupe juste-milieu entre les catholiques et les libéraux, et auquel on donna en Belgique le nom de parti *doctrinaire*. Les hommes de ce parti avaient chacun des qualités différentes qui, réunies, composaient un ensemble de forces dont l'action combinée a puissamment contribué à la solution pacifique de la question belge. M. Devaux, esprit méditatif, dogmatique et sentencieux à la manière de M. Royer-Collard, nourri d'études fortes et variées, plus remarquable comme écrivain politique que comme orateur, comme théoricien que comme administrateur, était l'homme d'État spéculatif, le guide, le penseur du parti. M. Rogier, tête vive, esprit pratique et actif, orateur inégal, écrivain médiocre, était l'homme d'action, l'administrateur. M. Lebeau, doué d'un talent d'affaires un peu superficiel, mais d'une belle imagination, d'une physionomie fine, mobile, expressive, et de facultés oratoires assez puissantes, assez brillantes pour donner parfois beaucoup de charme à une voix un peu creuse et voilée, était avant tout l'homme de tribune, l'orateur du parti. Quant à M. Nothomb, la quatrième personne de cette trinité, sans posséder peut-être à un aussi haut degré les qualités distinctives de chacun de ses trois amis, il avait sur eux l'avantage de les réunir toutes; il était à la fois homme de pensée, homme d'affaires et d'action; homme de plume, homme de tribune. Il était facile de prévoir qu'il ne se contenterait pas toujours de sa quatrième part d'influence, subordonnée à la prépondérance intellectuelle de M. Devaux, et qu'à la première occasion favorable il essayerait de marcher seul.

En 1831 la situation était assez difficile et pressante pour maintenir la concorde entre ces quatre personnages; le parti catholique et le parti libéral étaient divisés chacun en deux fractions : l'une, modérée, prudente, convaincue que le maintien de la paix et l'établissement d'une monarchie pouvaient seuls sauver la Belgique; l'autre, composée de jeunes catholiques de l'école de *l'Avenir*, et de jeunes libéraux de l'école de Lafayette, ardente, belliqueuse, tournée aux idées républicaines et croyant la Belgique appelée à donner le signal de la guerre des peuples contre les rois. L'état de l'Europe, la fermentation générale des esprits, donnaient à ces deux fractions extrêmes une grande force de circonstance; pour leur résister, il fallait unir les deux fractions modérées; pour unir celles-ci, il fallait se montrer très-conciliant sur la question politico-religieuse des rapports de l'Église et de l'État, et sur les questions d'organisation intérieure, au sujet desquelles tout le parti catholique sans distinction professait le système de liberté le plus absolu.

Persuadés de la nécessité où l'on était de faire

au besoin de l'union tous les sacrifices possibles, et convaincus qu'après tout la société était assez forte pour résister par la liberté à ceux qui ne compteraient s'en servir que comme d'un moyen de domination, MM. Lebeau, Devaux, Rogier et Nothomb, bien qu'appartenant au parti de l'État, accordèrent au parti de l'Église tout ce qu'il voulut; c'est même sans eux, et presque malgré eux, que les libéraux obtinrent par des considérations d'ordre civil et de morale publique, et pour toute restriction à l'indépendance de l'Église, l'obligation imposée à celle-ci de ne procéder au mariage religieux qu'après le mariage civil.

Au moyen de ces concessions, M. Lebeau et ses trois amis parvinrent à rallier les deux fractions modérées des deux partis à un même système de politique extérieure : repousser la réunion à la France, organiser la Belgique en État neutre et indépendant, avec une monarchie constitutionnelle, accepter l'arbitrage forcé de la conférence de Londres, et traiter avec elle aux meilleures conditions possibles; tel fut le système dont M. Lebeau se constitua le principal champion à la tribune du congrès belge.

On sait combien la Belgique eut de peine à trouver un roi acceptable par l'Europe. Unis sur la question de principes, les quatre amis se séparèrent d'abord sur la question de personnes, car MM. Lebeau et Devaux votèrent pour le duc de Leuchtenberg, tandis que MM. Rogier et Nothomb votaient pour le duc de Nemours.

Le refus de Louis-Philippe ayant rejeté la Belgique dans le provisoire, il était important d'en sortir au plus tôt; car à mesure que la situation se prolongeait, le parti violent gagnait du terrain, et provoquait dans le pays un mouvement universel de résistance contre les décisions de la conférence; les intrigues orangistes fomentaient le désordre, et les masses s'agitaient en demandant la guerre. C'est alors que fut formé, sous le régent, le second ministère belge de mars 1831. MM. Lebeau, Devaux et Nothomb prirent la direction des affaires; et persuadés que la solution de la question monarchique était pour le moment la chose la plus urgente, ils arrêtèrent leur choix sur le prince Léopold, et présentèrent ce choix au congrès comme un moyen sûr d'obtenir de la conférence des conditions de séparation meilleures que celles déjà posées; l'élection fut obtenue à une grande majorité, mais avec un paragraphe conditionnel stipulant l'intégrité du territoire et réservant ainsi la question de séparation avec la Hollande. MM. Devaux et Nothomb portèrent à Londres l'acte d'élection, et après s'en être servis comme d'un argument auprès de la conférence, ils revinrent avec l'adhésion du prince Léopold et le nouvel acte diplomatique connu sous le nom de traité des 18 articles; mais à son tour l'acceptation du prince était conditionnelle et subordonnée à l'acceptation par le congrès belge du dernier arrêt rendu par la conférence.

J'ai dit ailleurs en quoi et pourquoi le traité des 18 articles était bien plus favorable à la Belgique que les premières bases de séparation, et donnait à celle-ci le légitime espoir de conserver au moyen de compensations le Luxembourg et le Limbourg dans leur intégrité, et de n'avoir à subir aucune part dans la dette de la Hollande contractée avant l'union. Cependant, si favorables que fussent les propositions de la conférence, elles furent reçues en Belgique avec des transports de colère et d'indignation. Les Belges avaient décidé que le Luxembourg et le Limbourg leur seraient adjugés de plein droit, et ils n'en voulaient point démordre; tous les journaux jetèrent feu et flamme contre la tyrannie de la conférence et la trahison du ministère complice de cette tyrannie; M. Lebeau, considéré comme l'homme principal du cabinet, devint le point de mire des accusations les plus violentes, des insultes les plus grossières et des menaces les plus atroces; les murs étaient couverts de placards incendiaires, l'émeute parcourait les rues et assiégeait les avenues et les tribunes du palais où se tenait le congrès; et l'opinion était à ce point fanatisée, que personne dans l'assemblée n'osait prendre sur lui de présenter à la discussion ces propositions abhorrées; cependant la situation n'admettait pas de délais; des idées de partage avaient déjà été émises à Londres, il s'agissait pour la Belgique d'opter entre la paix ou la guerre, entre la vie ou la mort, et le parti de la paix restait silencieux et tremblant devant les vociférations des tribunes; enfin un brave homme, M. Van Snick de Mons, se dévoue, se lève et déclare qu'il osera proposer l'acceptation des 18 articles, parce qu'il croit faire un acte utile à son pays. Après un grand tumulte, la discussion fut fixée au 1er juillet 1831; elle dura neuf jours, au milieu de scènes d'une violence inouïe. Quiconque osait parler de paix était accueilli avec des sifflets, des murmures et des hurlements; le parti de la guerre, actif, audacieux, enivré par les ap-

plaudissements des tribunes, vomissait contre ses adversaires tout ce que l'exaspération peut inspirer de plus outrageant : la cause de la modération semblait définitivement perdue, quand M. Lebeau se leva au milieu des cris de fureur, il parla deux heures, conquit successivement le silence, l'attention, l'émotion, la sympathie, l'admiration, l'enthousiasme, et il avait à peine fini, que des tribunes tout à l'heure si furieuses partit un tonnerre d'applaudissements répétés sur tous les bancs de la chambre.

Les hommes, dit un écrivain anglais, témoin oculaire, poussaient des acclamations, les femmes agitaient leur mouchoir, et les députés, même les adversaires les plus violents du ministre, s'élançaient au pied de la tribune pour l'embrasser et le féliciter. Plusieurs membres versaient des larmes d'émotion. Épuisé par ses efforts, profondément ému de ces témoignages de sympathie, M. Lebeau se hâta de se retirer et la chambre suspendit sa séance.

M. White. — Révolution belg. de 1830.

La cause des 18 articles et de la monarchie de Léopold était gagnée, et quelques jours après, le nouveau roi prenait possession de son trône, entouré des sympathies de l'opinion publique subitement transformée par l'éloquence d'un homme.

Ce triomphe oratoire, qui fut le grand jour de la vie de M. Lebeau, lui a été plus tard bien souvent reproché; car il était né des magnifiques espérances attachées par l'orateur à l'adoption des 18 articles, espérances que la victoire des Hollandais à Louvain devait cruellement démentir : en adoptant le traité, la Belgique, suivant lui, gagnait tout le Luxembourg, tout le Limbourg, n'avait pas la dette, et sauvait la Pologne; or, la Belgique n'a pas eu tout le Luxembourg, n'a pas eu tout le Limbourg, a supporté une part de la dette hollandaise, et n'a pas sauvé la Pologne; mais ce n'est point la faute de M. Lebeau, et lorsque plus tard, en 1839, au moment de l'arrangement définitif entre la Belgique et la Hollande, ses adversaires lui reprochaient de n'avoir fait cet étalage d'espérances que pour masquer les vraies conséquences des 18 articles, il leur répondait avec raison : « Ce sont les événements du mois d'août 1831 qui ont abrogé les 18 articles. La cause du Luxembourg et du Limbourg n'est plus dans vos mains; elle a été perdue sous les murs de Louvain. »

C'est en effet là qu'elle fut perdue, par suite de l'audace de Guillaume et de la jactance imprévoyante des Belges; et lorsque après ce coup de vigueur de la Hollande, la Belgique se trouva forcée de subir les conditions bien plus dures du traité de novembre 1831, M. Lebeau, qui s'était retiré des affaires pour répondre aux reproches d'ambition et d'égoïsme dont on l'avait assailli en votant comme député pour l'acceptation, ne crut pas devoir prendre la parole en faveur d'un traité qui donnait un si cruel démenti à ses espérances.

Rappelé au ministère en octobre 1832, M. Lebeau eut encore à traverser une période bien difficile. L'entêtement de Guillaume rendait nécessaire l'intervention française, et cette intervention fournit aux adversaires du ministre un prétexte pour renouveler contre lui les attaques les plus violentes. M. Gendebien, orateur ardent qui a aujourd'hui renoncé à la vie politique, et qui était alors le chef de l'opposition libérale, profita de l'extradition d'un banqueroutier français ordonnée par M. Lebeau en sa qualité de ministre de la justice, pour présenter contre lui une chaleureuse proposition de mise en accusation, appuyée sur un exposé général de sa politique, conçu en termes très-hostiles. C'est dans cette circonstance que M. Nothomb conquit une de ses plus belles palmes oratoires en prenant la défense de son ami. Son discours, qui est un morceau d'éloquence fort distingué, détermina le rejet, à une grande majorité, de la proposition de M. Gendebien.

Malgré ces attaques, M. Lebeau, toujours appuyé sur la majorité mixte qui l'avait soutenu dans la crise de juillet 1831, n'en parvint pas moins à faire faire un grand pas à la question extérieure, en concluant avec la Hollande la convention provisoire du 21 mai, et à résoudre plusieurs questions importantes d'organisation intérieure. La loi sur les chemins de fer, la loi sur l'organisation communale, un projet de loi sur l'instruction primaire et l'enseignement supérieur, un projet de réforme du code pénal, furent les actes principaux du ministère du 20 octobre 1832.

Après deux ans d'existence, ce ministère fut dissous le 4 août 1834. Plusieurs écrivains ont présenté comme une cause indirecte de sa dissolution, les troubles qui avaient eu lieu à Bruxelles au mois d'avril précédent. La populace, irritée par quelques manifestations orangistes, avait saccagé et pillé les hôtels de quelques hauts personnages impliqués dans ces manifestations. Quelques journaux de l'opposition républicaine ou orangiste avaient cru devoir exploiter ces événements en accusant le

ministère non-seulement d'imprévoyance ou de mollesse dans la répression du désordre, mais encore de complicité avec les pillards. Cette dernière accusation est trop absurde pour mériter une réfutation.

Quant à la première, il est certain que le ministère fit tout ce qu'il pouvait faire. La garnison était très-faible, il demanda des renforts aux villes environnantes, et il convoqua la garde civique. Le ministre de l'intérieur spécialement paya de sa personne en se portant sur tous les points du désordre, et même en exposant sa vie pour le réprimer; s'il y eut de la mollesse de la part des agents secondaires dans l'exécution des ordres donnés par l'autorité supérieure, ce ne fut pas la faute de cette autorité, mais bien plutôt le résultat du peu de sympathie qu'inspiraient à toutes les classes de la population les quelques personnes qui furent les victimes du désordre. Cette indifférence était telle, que dans la journée du dimanche une foule élégante ne cessa de circuler dans le Parc; tandis qu'à deux pas, la populace saccageait l'hôtel du prince de Ligne.

Le lendemain, trois députés adressèrent au ministre de l'intérieur une lettre pour demander la convocation immédiate des chambres, pour cause d'urgence; mais des renforts étant arrivés des villes voisines et l'ordre se trouvant rétabli, M. Rogier répondit qu'il croyait devoir s'abstenir d'une mesure devenue inutile.

Aussitôt que les chambres eurent été réunies, M. Rogier leur soumit un rapport très-détaillé sur les événements. Deux députés de l'opposition formulèrent la proposition d'une adresse au roi, renfermant un blâme contre le ministère. Cette proposition fut rejetée à une grande majorité.

La dissolution du second ministère Lebeau ne fut donc déterminée ni par les pillages d'avril, ni par aucun vote parlementaire; aussi, lorsqu'elle fut annoncée, excita-t-elle un sentiment général de surprise et de curiosité. Interpellés à ce sujet, les ex-ministres refusèrent de s'expliquer, en se contentant de dire que depuis longtemps ils sollicitaient leur démission des bontés du roi; la vérité est que cette démission eut tout simplement pour cause le refus du roi de consentir à quelques modifications dans le personnel du cabinet.

Les adversaires de M. Lebeau essayèrent en vain de s'opposer à sa réélection comme député de Bruxelles, en renouvelant les calomnies dont les scènes de pillage avaient fourni le prétexte; il fut réélu à une majorité de plus de 500 voix, et quoique les mêmes calomnies n'aient pas cessé de se produire, la ville de Bruxelles, dont il est encore aujourd'hui le député, lui a renouvelé trois fois son mandat.

Après la retraite de M. Lebeau fut formée, le 4 août 1834, l'administration qui, à travers des remaniements successifs, se maintint jusqu'en avril 1840. M. Lebeau accepta le poste de gouverneur de la province de Namur, fut réélu député de Bruxelles à une grande majorité, et après avoir contribué en cette qualité à soutenir le ministère dans la dernière lutte qui, en juillet 1839, précéda la conclusion définitive du traité avec la Hollande, il fut nommé temporairement envoyé extraordinaire près la diète germanique, à Francfort sur le Rhin, d'où il revint bientôt pour prendre part à la discussion de l'affaire Vandersmissen, qui détermina la dissolution du ministère de Theux.

M. Lebeau, qui avait voté contre le ministère, fut chargé par le roi de composer le cabinet du 18 avril 1840; il y entra comme ministre des affaires étrangères, tandis que son ami M. Rogier occupait les départements réunis de l'instruction publique et des travaux publics; M. Devaux, qui avait pris une grande part à la formation de ce cabinet, ne voulut pas en faire partie, mais il se chargea de le protéger et de le diriger à l'aide d'un recueil periodique qu'il venait récemment de fonder avec un grand succès sous le titre de *Revue nationale de Belgique*. Quant à M. Nothomb, qui commençait déjà à se séparer sur quelques points de M. Devaux, il fut chargé de remplacer M. Lebeau près la diète germanique.

C'est cette *Revue nationale* qui, en provoquant une rupture entre le groupe doctrinaire et les catholiques, produisit la crise qui jeta MM. Lebeau, Devaux et Rogier dans l'opposition et porta M. Nothomb à la tête d'un nouveau cabinet.

Le ministère du 18 avril était composé dans un sens un peu moins exclusivement catholique que le precédent, où dominait cette nuance. Cependant il s'annonça d'abord comme représentant les mêmes principes de juste milieu catholico-libéral qui avaient dirigé le gouvernement belge pendant dix ans. Mais en dehors du cabinet, M. Devaux, que M. Nothomb a plus tard spirituellement nommé le *président invisible du conseil*, commençait à insinuer dans sa *Revue* l'idée d'une direction des affaires plus prononcée dans le sens libéral. Suivant lui, la grande question extérieure

et les principales questions d'organisation du pouvoir à l'intérieur qui avaient nécessité l'*union*, étant définitivement résolues, il était impossible que la question de prépondérance ne se posât pas entre les deux opinions; et si l'opinion catholique lui semblait posséder encore la majorité numérique, il déclara que déjà l'opinion libérale avait la majorité comme influence et qu'elle ne pouvait tarder d'arriver par la modération et la discipline à l'emporter sur sa rivale.

Ces articles agitèrent beaucoup les catholiques. Le ministère fut interpellé à ce sujet. Quelques ministres crurent devoir les désavouer, mais refusèrent de se séparer de MM. Lebeau et Rogier qui ne les désavouaient pas. Une question de cabinet fut posée dans la chambre des représentants et résolue en faveur du ministère à une faible majorité. Mais devant le sénat le ministère fut moins heureux; là l'opinion catholique se recruta de quelques voix indécises que blessaient le ton un peu hautain et tranchant, le style essentiellement doctrinaire de M. Devaux, et non-seulement le sénat refusa sa confiance, mais il crut devoir faire de ce refus l'objet d'une adresse au roi. Les ministres demandèrent la dissolution des deux chambres, ou au moins celle du sénat. Le roi refusa l'une et l'autre demande, après avoir consulté M. Nothomb qui se chargea de former et de diriger un nouveau cabinet. Ce cabinet fut constitué le 13 avril 1841, et c'est lui qui, après différentes modifications, gouverne encore aujourd'hui la Belgique. Irrités de cette levée de boucliers du sénat et de la défection inattendue de M. Nothomb, MM. Lebeau, Devaux et Rogier se jetèrent tête baissée dans l'opposition, déclarèrent que M. Nothomb n'était qu'un transfuge qui passait à l'ennemi, et annoncèrent qu'il fallait absolument que la victoire restât aux libéraux. Jusqu'ici elle est restée à M. Nothomb, qui prétend se maintenir dans le milieu catholico-libéral; il a vaincu ses adversaires dans la discussion sur la loi de l'instruction primaire, dans la discussion sur le fractionnement des colléges électoraux, dans la discussion sur les modifications apportées à la loi communale par la faculté accordée au roi de nommer les bourgmestres en dehors du conseil, enfin, dans la discussion très-vive qui s'est élevée au sujet d'une loi récente destinée à réprimer les fraudes électorales. Mais dans cette dernière discussion il n'a vaincu qu'à une faible majorité, et il est permis de douter que la victoire lui reste toujours; mais ce qui est incontestable, c'est que les procédés oratoires sont de son côté. Autant ses anciens amis se montrent violents, hautains, voire même blessants à son égard, autant il se montre calme, poli, mais ferme et opiniâtre. Cette lutte ne manque pas d'intérêt : il arrive parfois à MM. Lebeau et Nothomb de parler de Fox et de Burke quand ils se séparèrent en versant, suivant l'expression de M. Villemain, *leurs larmes immortelles*. De la part des deux orateurs belges, qui, du reste, ne vont pas jusqu'aux larmes, le parallèle est un peu ambitieux; mais M. Nothomb, tout en le repoussant avec modestie, objecte avec raison à son adversaire, que Fox se contentait d'accuser l'intelligence de Burke, mais qu'il n'accusa jamais ni sa conscience, ni son cœur. Il est de fait que M. Lebeau me semble parfois oublier un peu trop quel brillant discours prononça jadis M. Nothomb quand le démocrate Gendebien voulait faire condamner le *sieur Lebeau* comme traître à la patrie.

Quoi qu'il en soit, et bien que dans ces discussions il entre beaucoup d'amour-propre froissé, il est certain qu'il y a aussi autre chose, il est certain que la lutte est aujourd'hui engagée entre tout le parti catholique et presque tout le parti libéral, il est certain que ce sont les hommes qui avaient le plus contribué à maintenir l'*union*, qui aujourd'hui poussent à la guerre, il est certain que l'acte de mauvaise humeur du sénat a entraîné M. Lebeau et ses deux amis dans une situation trop prononcée d'opposition pour qu'ils puissent revenir sur leurs pas; il faut que le parti libéral triomphe, ou que ces messieurs renoncent au pouvoir. Or, ce sont des personnages considérables dans leur pays, qui ont la conscience de leur valeur, et tiennent naturellement à l'exercer. C'est pourquoi le député catholique qui, dans une discussion récente, qualifiait de *faute* la conduite de son propre parti en 1841, n'avait peut-être pas tout à fait tort.

Aux qualités qui le distinguent comme orateur et comme homme d'État, M. Lebeau joint l'avantage précieux de posséder, comme homme privé, une réputation de moralité et d'intégrité inaccessible aux attaques de l'esprit de parti, et qui lui a conquis l'estime même de ses plus violents adversaires.





M. de Toreno.

Supérieur à M. Martinez de la Rosa en tant que capacité administrative et tête politique, M. de Toreno n'est pas plus que lui un ministre de révolution ; tel qu'il est, il n'en est pas moins un des hommes remarquables de l'Espagne ; il a l'esprit net, le sens des affaires, et, ce qui est plus rare au delà des Pyrenees, de l'ordre et de la methode. C'est de tous les ministres celui avec lequel les ambassadeurs aiment le mieux à traiter, comme il est de tous les Espagnols celui que les etrangers fréquentent le plus volontiers ; on pourrait le baptiser l'EUROPÉEN.

CHARLES DIDIER.— UNE ANNÉE EN ESPAGNE, t. II, p. 384.

Nous assistons aujourd'hui à une nouvelle péripétie dans cet imbroglio tragi-comique dont l'Espagne est le théâtre depuis douze ans. Dans la notice consacrée à Espartero je disais, pour expliquer la rapide fortune de ce personnage, que l'Espagne est la terre classique de l'imprévu, le pays exceptionnel par excellence, celui qui aime le plus à faire mentir les prophètes, et, pour cette raison, craignant de prophétiser à faux sur l'avenir d'une existence qui paraissait alors si brillante, je me contentais de poser la question de savoir si le régent finirait sur un trône à l'Escurial ou à la *Puerta del Sol* sur une potence. Peu s'en est fallu que la question ne fût résolue dans ce dernier sens. Espartero, qui, il y a six mois à peine, avait vaincu toutes les résistances et jouissait d'un pouvoir aussi grand que sa popularité, a vu ce pouvoir et cette popularité brisés, anéantis en un clin d'œil ; ce n'est plus aujourd'hui pour ses ennemis triomphants qu'un aventurier qui a échappé par la fuite à leur juste vengeance, et dont le nom est accompagné d'autant d'injures qu'il était jadis entouré de louanges hyperboliques ; et cependant, un pays tel que l'Espagne étant donné, je ne voudrais pas répondre qu'Espartero ne reviendra jamais sur l'eau.

Quoi qu'il en soit, et jusqu'à nouvel ordre, les chances ont tourné derechef en faveur du parti modéré ; c'est lui qui, en s'unissant à une fraction du parti exalté, mécontente d'Espartero, a provoqué la plus récente de ces petites révolutions dont le retour périodique semble passé en habitude chez nos voisins. Dieu veuille pour l'Espagne que la révolution de 1843 soit la dernière, car cette succession de crises est la mort d'un pays [1].

Chassés de l'Espagne en 1840 par le triomphe d'Espartero, les chefs du parti modéré lui ont cédé leur place dans l'exil. M. Martinez de la Rosa est rentré à Madrid, où il exerce au sein des chambres une grande et légitime influence. M. de Toreno, qui partageait avec lui la direction du parti modéré, se préparait également à repasser les Pyrénées, lorsque la mort est venue le saisir à la frontière et arrêter brusquement le cours d'une vie brillante et agitée qui s'était associée depuis 1808 à toutes les vicissitudes de l'Espagne.

Don Jose-Maria Queypo de Llanos Ruiz de Saravia, comte de Toreno, un des premiers hommes d'État et le premier historien moderne de son pays, appartient à cette province des Asturies, féconde en esprits sérieux et élevés, qui a donné à l'Espagne les Jovellanos et les Campomanès. Il

[1] Au moment même où j'écris, l'alliance des *progressistes* et des *modérés*, à peine formée, est déjà rompue, et tout semble présager une nouvelle secousse.

naquit à Oviedo le 26 novembre 1786, d'une des familles les plus anciennes, les plus illustres et les plus riches de la province [1].

Étant l'aîné et le seul enfant mâle de la maison des Toreno, le jeune vicomte de Matarrosa (il porta ce titre jusqu'à la mort de son père) fut élevé avec un soin tout particulier. Son éducation, commencée à Oviedo par un précepteur asturien, don Juan Valdez, homme capable et imbu des idées philosophiques du XVIIIe siècle, se continua à Madrid sous la direction des savants les plus célèbres et des littérateurs les plus distingués.

Bien que l'Espagne, comme je l'ai déjà dit ailleurs, fût restée en masse étrangère au grand mouvement d'innovation qui remuait alors la France et allait bientôt agiter l'Europe, ce mouvement n'était pas cependant sans avoir exercé une grande influence sur une certaine portion de la société espagnole. Voltaire, Rousseau et les encyclopédistes avaient passé les monts, et ils avaient trouvé des disciples non-seulement parmi les lettrés, mais parmi les gouvernants eux-mêmes. Tandis que le poëte Valdez Melendez enseignait à Salamanque des doctrines nouvelles pour les oreilles espagnoles, tandis que Jovellanos et Cabarrus propageaient les idées des économistes français, des ministres philosophes, les comtes d'Aranda, de Campomanès, de Florida Blanca, marchaient dans la voie des réformes administratives, et cherchaient, comme faisait alors Joseph II pour l'Autriche, à épargner une révolution à l'Espagne en la lui inoculant. Cette tendance, faible encore, du gouvernement espagnol, sous Charles III, fut arrêtée par l'avénement au trône de Charles IV, monarque aussi dépourvu de talent que de caractère, et complétement livré à d'ignobles influences; mais elle fit chaque jour quelques progrès dans l'opinion publique. Quand la révolution française eut rompu toute digue, ses excès provoquèrent, à la vérité, parmi les Espagnols éclairés qui l'avaient applaudie, un mouvement de répulsion; mais ce mouvement n'arrêta pas la propagation des théories libérales; les émigrés français eux-mêmes, prêtres ou laïques, apportèrent dans leurs bagages les livres dont l'influence s'était exercée sur eux en préparant la secousse qui les jetait hors de leur patrie.

Il y avait donc à la fin du XVIIIe siècle, spécialement parmi les légistes, savants ou littérateurs de Madrid, un noyau d'école philosophique et libérale déjà formé, qui comptait dans son sein les Arguelles, les Fernandez Queypo, les Gil de la Cuadra et autres hommes distingués dont le commerce ne contribua pas peu à développer chez le jeune Toreno des idées auxquelles l'avaient déjà préparé les leçons de son précepteur. Certains moines de Madrid se mêlaient eux-mêmes alors de philosophie : ce fut l'abbé d'un couvent de bénédictins, philosophe très-prononcé et propagandiste ardent, qui fit lire pour la première fois au gentilhomme asturien le *Contrat social* et l'*Émile* de Rousseau. Le jeune homme, que la maturité précoce de sa raison portait dès l'adolescence à rechercher surtout les ouvrages sérieux, se sentit vivement attiré par cette lecture; il se plongea dans l'étude de Rousseau avec une ardeur extrême, et, lorsque sa destinée l'appela, presque imberbe encore, à figurer pour la première fois dans une assemblée politique, il y parut d'abord comme enivré de cette métaphysique sociale du citoyen de Genève, très-sonore, mais un peu creuse, dédaigneuse du temps, des lieux, des hommes, alignant les sociétés comme des théorèmes, et souvent rebelle à l'application. Mais l'expérience devait bientôt amortir les premières ardeurs du jeune Toreno.

Il avait vingt ans quand Napoléon mit la main sur son pays et le jeta dans un tourbillon révolutionnaire dont il n'est pas encore sorti. Témoin oculaire du massacre du 2 mai 1808, il a peint plus tard en traits de feu, dans l'ouvrage qui est son plus beau titre de gloire, le tableau de cette nuit sanglante où les cris des Espagnols tombant sous le sabre impitoyable d'un vainqueur irrité, retentirent des Pyrénées à Cadix, et donnèrent le signal d'un duel à mort entre l'Espagne et Napoléon.

La terre n'avait pas encore bu le sang versé dans les rues de Madrid, que déjà se répandaient dans toutes les provinces des émissaires de haine et de vengeance; le jeune Toreno courut vers ses montagnes des Asturies et arriva à Oviedo au moment où le peuple, déjà instruit des événements du 2 mai, commençait à s'agiter; il l'enflamma par

[1] J'emprunterai quelques détails à une notice espagnole publiée à Madrid dans un recueil biographique du genre de celui-ci, en ayant soin toutefois de ne pas imiter un écrivain français, qui a traduit textuellement et d'un bout à l'autre la notice de M. de Cueto, sous le prétexte de lui emprunter également *quelques détails*.

ses récits, il excita dans toutes les âmes l'indignation qui remplissait la sienne, et il se passa là à sa voix ce qui se passait au même moment dans toutes les provinces de l'Espagne. On cria : Mort aux Français! et l'on courut aux armes; une junte provinciale s'organisa sur-le-champ et se proclama souveraine; elle décida qu'on enverrait deux députés en Angleterre pour demander des renforts d'armes, des munitions et des secours. Malgré sa jeunesse, M. de Toreno fut un des députés choisis : il s'embarqua le 30 mai sur un corsaire anglais avec son collègue, arriva à Londres dans la matinée du 8 juin, fut reçu à bras ouvert par Canning, alors ministre des affaires étrangères, et se vit accueilli par toutes les classes de la nation anglaise avec un enthousiasme proportionné à la haine que l'Angleterre portait alors à Napoléon. Au même moment, la junte d'Andalousie envoyait à Gibraltar le jeune Martinez de la Rosa pour remplir la même mission.

Mais si le gouvernement anglais se montra très-prompt à encourager la levée de boucliers de l'Espagne, il se montra plus lent à intervenir directement dans la querelle. De retour dans sa province à la fin de 1808, et nommé par la junte colonel de l'armée nationale, le comte de Toreno vit la résistance, que le succès semblait d'abord vouloir couronner, reculer de plus en plus, vaincue mais non domptée, devant le flot toujours croissant de l'invasion. Ney et Kellermann occupèrent les Asturies, et le jeune patriote, obligé de fuir devant eux, erra longtemps avec les guerilleros asturiens à travers ces mêmes rochers qui, onze siècles auparavant, abritaient les valeureux compagnons de Pélage.

Cependant les troupes françaises, rappelées dans le midi par l'arrivée de Wellington, ne tardèrent pas à évacuer la province, et M. de Toreno se décida alors à passer dans l'Andalousie pour se rendre à Séville. La junte centrale s'était retirée là, et tandis que le combat continuait sur divers points de l'Espagne, elle avait rallié autour d'elle les patriotes les plus distingués pour délibérer en commun sur les moyens de sauver la patrie. Mais l'ennemi, renversant tout sur son passage, pénétra bientôt dans l'Andalousie; la junte quitta Séville, et se réfugia dans l'île de Léon, où Toreno la suivit. Là, se sentant impuissante à résister à la fois à Napoléon et aux discordes intérieures qui annulaient son autorité, elle se décida à abdiquer cette autorité entre les mains d'un conseil suprême de régence composé de cinq membres.

Chargé par sa province natale de la représenter auprès de ce conseil, M. de Toreno fut un des jeunes patriotes qui se prononcèrent de la manière la plus énergique pour lui forcer la main et l'obliger à la convocation des cortès.

L'Espagne demandait cette convocation à grands cris; elle la considérait comme son dernier espoir de salut. Mais le conseil de régence, composé de grands seigneurs et d'évêques, redoutant la fermentation révolutionnaire qui devait naturellement se produire dans cette assemblée, hésitait à se rendre aux vœux du pays. Enfin il fallut céder. Le décret de convocation fut promulgué; les élections se firent au milieu des baïonnettes ennemies; les élus, trompant la surveillance française, accoururent au rendez-vous fixé à Cadix, et le 24 septembre 1810 vit les députés d'un peuple envahi s'assembler sur un banc de sable pour décréter du même coup l'indépendance nationale et la liberté politique de leur patrie.

Nommé député aux cortès par la province des Asturies, M. de Toreno n'avait que vingt-quatre ans, et la loi en exigeait vingt-cinq. Lors de la vérification des pouvoirs, plusieurs députés s'opposèrent à son admission. Son ami Arguelles et plusieurs autres, alléguant une dispense d'âge précédemment obtenue par le conseil de régence, invoquèrent surtout, pour déterminer une exception en sa faveur, la considération de son patriotisme et de ses talents, et le jeune député eut l'insigne honneur de voir cette exception sanctionnée par l'assemblée.

J'ai suffisamment indiqué, dans la notice consacrée à M. Martinez de la Rosa, l'ensemble des idées et des actes de ces fameuses cortès constituantes, pour n'avoir pas besoin d'y revenir ici. Par l'exaltation patriotique et libérale, l'optimisme philosophique et l'inexpérience, en y joignant toutes les qualités de ces défauts, et sauf les différences indigènes, cette assemblée fut une copie assez exacte de nos deux premières assemblées politiques, la constituante et la législative, avec cette particularité qu'elle délibérait sous le canon de l'ennemi, et que l'odeur de la poudre se joignait chez elle à la fièvre de la liberté et à l'influence d'un soleil brûlant sur des têtes ardentes pour la jeter parfois hors des limites de la raison. J'ai dit quelle constitution sortit de ce foyer de passions. Le pouvoir exécutif, représenté par un roi captif à Valençay, était absent; le pouvoir judiciaire était

annulé par l'invasion; le pouvoir législatif était seul présent, seul puissant; il absorba naturellement tous les autres.

Le comte de Toreno était le plus jeune des membres de cette assemblée; il avait la tête pleine de Rousseau et le cœur plein de patriotisme. C'est assez dire qu'il ne fut ni le plus raisonnable, ni le moins phraseur des constituants; sa parole, devenue depuis si remarquable, beaucoup plus par l'enchaînement des idées que par la pompe des expressions, par la justesse et la sobriété que par l'éclat et l'abondance, et qui n'avait gardé de sa première jeunesse qu'une certaine causticité vive et mordante, était alors déclamatoire et emphatique, abondante en lieux communs et facilement entraînée par la passion jusqu'à l'absurde. Cependant il est juste de dire que, soit qu'il fût maîtrisé par l'influence prépondérante de son ami Arguelles, l'orateur principal de cette assemblée, dont le caractère modéré et l'esprit éclairé par l'etude contenaient les opinions ardentes, soit qu'il trouvât dans le fond de raison dont la nature l'avait pourvu un contre-poids suffisant à l'exaltation de son âge, le patriote de vingt-quatre ans resta encore bien loin en arrière de ces quelques furieux qui accommodaient Marat à l'espagnole et mettaient le bourreau au bout de tous leurs discours.

Après avoir achevé leur tâche, les cortès de 1812, par imitation de l'assemblée constituante, décrétèrent qu'aucun membre ne pourrait être réélu à la prochaine législature, qui se transporta à Madrid aussitôt que la retraite des troupes françaises lui eut ouvert l'accès de la capitale.

Elle était à peine installée quand Ferdinand VII, délivré de sa captivité de Valençay, reparut sur la frontière aux acclamations du peuple. On sait comment il en usa avec une assemblée qui, en rognant à la vérité outre mesure son autorité, n'en avait pas moins contribué à sauver la patrie et à lui conserver une couronne qu'il abandonnait si lâchement. L'exil, les bagnes, les échafauds, furent les récompenses des patriotes espagnols. Le comte de Toreno n'avait pas le flegme stoïque de quelques-uns de ses collègues qui préférèrent braver l'injustice plutôt que de la fuir. Aussitôt qu'il apprit que son arrestation était décidée, il quitta l'Espagne, se retira à Lisbonne, d'où les poursuites du gouvernement portugais, qui se faisait le gendarme de Ferdinand VII, le forcèrent bientôt de passer en Angleterre. Il fit ensuite un court voyage à Paris, et à la nouvelle de l'arrivée de Napoléon, aux cent-jours, il retourna à Londres. Là il apprit qu'après de vains efforts pour le faire condamner par deux commissions, Ferdinand VII en avait enfin trouvé une troisième plus docile qui l'avait condamné à mort, en prononçant la confiscation de ses biens, sous la réserve que ce jugement ne serait pas publié.

Et ce peuple que le jeune député de Cadix avait tant flatté, ce peuple qu'il avait déclaré souverain de droit et de fait, ce peuple qui avait accueilli avec tant d'enthousiasme la constitution de 1812 et tant applaudi les constituants, ce peuple, il applaudissait encore plus fort Ferdinand VII et voyait avec le même enthousiasme partir pour les bagnes ou l'exil les hommes qu'il avait tant aimés. Ce spectacle était fait pour impressionner un esprit naturellement judicieux, et les idées de M. de Toreno sur la nature, l'étendue et les limites de la souveraineté populaire, ne tardèrent pas à se modifier.

Revenu en France en août 1815, après la chute définitive de Napoléon, le proscrit se vit atteint par une grande affliction domestique. Le brave général Don Juan Diaz Porlier, un des plus illustres soldats de l'indépendance, ne pouvant supporter plus longtemps l'odieuse ingratitude de Ferdinand VII, avait osé lever le drapeau de la résistance, persuadé que ce cri de liberté trouverait un écho dans tous les cœurs espagnols. Il fut lâchement abandonné et paya de son sang une entreprise qui ne fit qu'irriter davantage la tyrannie du roi restauré. Porlier avait épousé la sœur du comte de Toreno, et ce dernier pleurait encore l'affreuse mort de son beau-frère quand la police française, sur les instances de l'ambassadeur espagnol, crut devoir l'arrêter comme coupable de conspiration. Il n'eut pas de peine à prouver son innocence, et ses réponses, jointes aux démarches que tentèrent en sa faveur quelques députés français, le firent enfin relâcher après deux mois d'emprisonnement.

Il vivait depuis quatre ans dans l'exil, se consolant des infortunes de sa vie par l'étude et la méditation, préparant déjà les matériaux de son *Histoire de la guerre de l'indépendance*, quand la nouvelle de la révolution de 1820 vint le surprendre au milieu de ses travaux et lui rouvrir les portes de la patrie.

L'autorité de Ferdinand VII s'était usée par l'abus. Un simple chef de bataillon venait de lui

apporter au bout d'un sabre la constitution de 1812, et ce même peuple qui avait crié vive le roi absolu! criait maintenant vive la constitution de 1812! Toutes les condamnations politiques prononcées par le roi absolu furent cassées par le roi constitutionnel; on vit les proscrits sortir des bagnes, des prisons ou de l'exil, et venir, au milieu des ovations populaires, s'asseoir au sein des cortès ressuscitées, pour diriger le gouvernement de ce même roi qui les avait condamnés comme traîtres.

Presque tous avaient compris les dures leçons de l'expérience, presque tous arrivaient sans haine, sans amertume au cœur, suffisamment dédommagés des injustices subies par la réparation imposée, sincèrement animés du désir de respecter et de faire respecter l'autorité constitutionnelle du monarque, et guéris, par le spectacle de la double ingratitude des peuples et des rois, des illusions et des erreurs qu'enfante le fanatisme populaire aussi bien que le fanatisme monarchique.

Mais à côté de ces vétérans de 1812, que l'âge, l'étude et l'exil avaient si puissamment transformés, siégeaient les jeunes libéraux de 1820, nourris des mêmes illusions, enflammés par les mêmes passions qui avaient jadis égaré leurs aînés, considérant la modération de ces derniers comme une apostasie, et incessamment échauffés par les acclamations d'une populace débarrassée de tout frein et exaltée jusqu'au délire. A ces difficultés naturelles de la situation, que l'on ajoute les embarras suscités par un roi perfide qui s'abaisse devant la force en caressant la trahison et préparant sous main la vengeance, par une constitution vicieuse où le pouvoir exécutif est réduit à l'impuissance, et qui jouit d'une trop grande popularité pour qu'on ose y porter la main, et l'on comprendra comment, malgré les Martinez de la Rosa, les Toreno, les Arguelles, malgré le dévouement et la bravoure d'un Morillo, malgré les efforts de ces esprits honnêtes et distingués qui travaillèrent de bonne foi, durant la courte et orageuse période de 1820 à 1823, à assurer l'ordre et la liberté sous le régime de la constitution de 1812, cette tentative n'eut d'autre résultat que de conduire l'Espagne, à travers la plus hideuse anarchie, à retomber dans le despotisme le plus ignoble.

Désabusé de son fanatisme populaire de 1812, le comte de Toreno ne cessa de lutter, au péril de sa vie, jusqu'au dernier moment, en faveur de la liberté, et contre les anarchistes et contre les serviles, en même temps qu'il prenait une part active à la préparation de toutes les mesures financières et administratives propres à remédier aux maux d'un pays écrasé par une énorme dette et rongé par d'énormes abus; il défendait sans relâche la liberté des opinions contre les vociférations des tribunes, contre les emportements des démagogues de la chambre, et l'ordre public contre les attroupements des clubistes, les violences, les assassinats commis par une populace dechaînée.

Un jour que le courageux député avait uni sa voix à celle de son ami et collègue Martinez de la Rosa pour repousser cette odieuse tyrannie de la rue, tous deux furent assaillis au sortir de la séance et ne durent la vie qu'à leur sang-froid et à l'intrépidité du brave général Morillo, alors gouverneur de Madrid, qui les conduisit chez lui en leur frayant un passage seul, l'épée à la main, au milieu d'une foule armée qu'épouvantait le courage de ces trois hommes. Le lendemain, Martinez de la Rosa, dont la maison avait été, ainsi que l'hôtel de Toreno, assaillie par cette même populace qui se dédommageait ainsi de sa propre lâcheté, déclarait à la tribune, avec son héroïque indolence de poëte, que si l'on voulait venir l'assassiner dans son lit, la porte de sa maison serait toute grande ouverte. Toreno, moins résigné, se levait pour déclarer aux citoyens des tribunes que, tout en admirant la magnanimité de son collègue, il ne l'imiterait pas; que, quant à lui, sa maison était barricadée et qu'il se tenait prêt à recevoir les assassins à coups de fusil. La différence des deux hommes est là tout entière.

Leurs efforts réunis ne purent l'emporter sur la mauvaise foi de Ferdinand, la guerre civile et les fureurs des *comuneros* de Madrid; la crise révolutionnaire se prolongeant et devenant chaque jour plus intense, l'intervention française fut résolue. Ferdinand fut rétabli dans son pouvoir absolu, toujours aux applaudissements de l'Espagne, et le comte de Toreno dut reprendre une seconde fois le chemin de l'exil. Pendant les dix ans que dura ce second exil, il séjourna successivement en France, en Angleterre, en Allemagne, en Belgique, en Suisse, étudiant dans ces divers pays les institutions et les hommes, employant les débris qu'il avait pu sauver de sa grande fortune à se procurer des moyens d'étude, et se décidant enfin en 1827, pendant un séjour assez long à Paris, à commencer le grand ouvrage qui, sous le titre d'*Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution*

d'Espagne, devait le placer au premier rang parmi les historiens espagnols. Cet ouvrage considérable, entrepris et poursuivi au milieu d'occupations, de voyages, de secousses, de distractions de tous genres, interrompu souvent par les révolutions, est arrivé à sa fin, et présente aujourd'hui un beau monument littéraire, où la science profonde des détails, qui est le propre de l'histoire moderne, se trouve rehaussée d'un heureux mélange de style qui rappelle tout à la fois Tite-Live par l'élégante facilité du récit et Tacite par l'énergique concision de la pensée. Toutefois ce livre, étant écrit dans un système exclusivement narratif, a les défauts de ses qualités, et plusieurs critiques ont regretté de n'y pas rencontrer assez de discussions de doctrines, assez de ces vues générales que l'on aime aujourd'hui à trouver dans les ouvrages historiques.

L'auteur achevait le dixième livre la nuit même du 28 juillet 1830; il rédigea encore six livres avant sa seconde rentrée en Espagne, qui eut lieu en juillet 1833, six mois après la publication du décret d'amnistie rendu par la reine régente, qui venait de recevoir les rênes du gouvernement des mains mourantes de Ferdinand. A peine arrivé à Madrid, il s'en vit, quoique malade, expulsé par le ministre Zea Bermudez; blessé de cet acte de défiance que ses antécédents ne justifiaient pas, le comte se retira dans les Asturies, où il attendit des jours meilleurs. Aussitôt que la mort de Ferdinand eut soulevé la question dynastique, il se prononça très-énergiquement pour Isabelle et revint à Madrid pour offrir ses hommages à la régente au nom de la députation générale des Asturies; et, quelque temps après la promulgation du *Statut royal*, la régente l'appela à entrer dans le cabinet Martinez de la Rosa comme ministre des finances. Cette position n'était pas la plus agréable, car les finances étaient dans un désarroi complet; mais elle convenait à l'activité, aux talents administratifs et à la vigilance de Toreno, et il se consacra avec une extrême ardeur à tout ce qu'exigeait la triste situation du crédit.

L'ouverture des cortès, convoquées en vertu du *Statut royal*, était fixée au 24 juillet 1834; elle fut précédée de l'horrible massacre des moines, égorgés par le peuple comme empoisonneurs à l'occasion du choléra. La session s'ouvrit au milieu de discussions très-vives, dont la principale roula sur la question financière; et c'est pendant les trois mois que dura cette discussion que M. de Toreno, qui en portait tout le poids, déploya un talent d'argumentation, une science et une perspicacité qui l'élevèrent très-haut dans l'opinion même de ses adversaires. L'emprunt de 100 millions de francs et le règlement de la dette antérieure furent les principales affaires de la session; la solution de la première question était nécessairement subordonnée à la solution de la seconde. Pour trouver à emprunter de nouveau, il fallait d'abord que l'Espagne se montrât disposée, sinon à payer, au moins à régler son ancienne dette.

Déclarer dettes de l'État toutes les obligations sans distinction de titres, et convertir cette dette par moitié en *dette active* et en *dette passive;* créer un fonds nouveau à 5 pour 100 qui représentât la dette active, celle qui porte intérêt, et dans lequel devait être convertie la portion des anciens emprunts étrangers comprise dans la *dette active;* appliquer un fonds d'amortissement à la dette active et remplacer chaque somme amortie de la dette active par une portion équivalente de dette passive qui devenait ainsi dette active,

Tel fut le plan présenté par le comte de Toreno; et il passa, à quelques modifications près. L'emprunt de 100 millions de francs fut ensuite voté, et il dut au règlement préalable de la dette de pouvoir se conclure à 60 et au-dessus, c'est-à-dire à un taux plus avantageux qu'aucun de ceux qu'avait dû subir l'Espagne depuis 1820.

Exclusivement absorbé par les affaires de finances et le soin de faire rentrer l'argent du trésor, dont un tiers au moins, par suite d'un abus invétéré dans les mœurs espagnoles, s'égare chaque année dans les mains des agents de l'administration [1], M. de Toreno ne prit qu'une part secondaire aux actes généraux de l'administration dont il faisait partie. La faiblesse de ce ministère, inactif devant l'émeute et impuissant contre l'insurrection carliste, le ruina bientôt dans l'opinion. La question de l'intervention française, demandée

[1] On m'a assuré, dit M. Gueroult, dans les *Lettres sur l'Espagne,* que quelques exemples faits à propos par M. de Toreno, pendant le cours de son administration financière, firent hausser le revenu de 25 millions de réaux; et l'opinion à ce sujet est telle, qu'une personne qui depuis longtemps s'occupe par état des finances d'Espagne, m'a dit être convaincue que sans rien changer à l'assiette des impôts, un contrôle sévèrement exercé ferait élever la recette annuelle de 300 millions de réaux.

par les généraux et repoussée par Martinez de la Rosa, introduisit dans le ministère un élément de dissolution de plus. On accusa M. de Toreno d'avoir poussé à la discorde, loin de chercher à la prévenir, afin de pouvoir à son tour diriger les affaires. Nous ne savons jusqu'à quel point ce reproche est fondé; toujours est-il que M. Martinez de la Rosa donna sa démission, et que M. de Toreno, auquel sa réputation d'habileté et sa position de réserve dans le cabinet Martinez avaient valu une grande popularité, fut chargé, le 9 mai 1835, de composer un nouveau ministère.

Dans son embarras, le nouveau président du conseil forma un ministère de coalition où se trouvaient accouplés des noms hétérogènes et confondues toutes les opinions, depuis l'opinion purement aristocratique, représentée par le marquis de Las Amarillas, jusqu'à l'extrême démocratie, dans la personne de M. Mendizabal. Le ministère était à peine formé, que la fortune sembla vouloir d'abord le favoriser en enlevant au parti carliste son principal chef, Zumalacarreguy, mort le 25 juin. Cependant M. de Toreno, qui avait mis son espoir de salut dans l'intervention française, et qui avait, dit-on, quelque raison de compter sur une assistance qu'il jugeait nécessaire, vit sa demande repoussée par un refus formel; et, loin de décroître, la guerre civile gagna chaque jour en intensité.

Bientôt l'émeute se réveilla avec une nouvelle fureur. Les moines, que le peuple s'obstinait à frapper comme carlistes, furent encore une fois choisis pour victimes. On les massacra d'abord à Saragosse. La milice urbaine intervint, non pour comprimer le mouvement, mais pour s'en emparer. Après le massacre de Saragosse vint le massacre de Reuss, puis celui de Tarragone, puis celui de Barcelone, puis celui de Valence. Peu à peu, la guerre civile aidant, le mouvement insurrectionnel gagna toute l'Espagne. Les juntes, cet éternel instrument de l'anarchie espagnole, s'organisèrent partout; elles déclaraient au gouvernement que, puisqu'il était impuissant à les protéger contre les carlistes, chaque province, chaque ville allait se protéger elle-même. Elles ajoutaient que M. de Toreno avait perdu la confiance de la nation, et qu'elles ne poseraient les armes qu'après son renvoi. La capitale elle-même, qui avait accueilli avec tant de faveur l'avénement de M. de Toreno à la présidence du conseil, ne tarda pas à lui devenir hostile.

« Il règne ici contre lui, écrivait à cette époque M. Didier, une grande animosité : on lui reproche ses choix malheureux, ses transactions financières, son luxe qui insulte à la misère publique, son épicurisme qui ne s'émeut de rien. On lui reproche même son mariage : la veuve Vilamaïna, qu'il vient d'épouser, est fille du marquis Camarasa, et l'on dit que Toreno ne l'a épousée que pour s'allier par elle aux Osuna et autres grandes maisons d'Espagne. On remarque que depuis ce temps sa manière de vivre a changé, que sa maison a cessé d'être un terrain neutre et hospitalier, qu'il ne voit plus que des ducs et des grands, qu'il a mis à nu par là ses instincts aristocratiques, et que le pouvoir lui a tourné la tête comme à tous les autres. Cela se dit d'un ton amer et violent, présage certain d'un prochain orage. »

L'orage ne tarda pas en effet à éclater. M. Mendizabal, destiné à jouer dans le cabinet Toreno le rôle que l'on avait attribué à ce dernier dans le cabinet Martinez de la Rosa, venait d'arriver de Londres pour occuper son poste de ministre des finances. L'opposition, habilement travaillée par lui, le proclamait d'avance le financier modèle, l'homme d'État par excellence, le sauveur de l'Espagne, et le successeur naturel de M. de Toreno. Plusieurs tentatives d'émeute eurent lieu dans Madrid. Bientôt le nouveau venu, maître des sympathies de la presse et de l'émeute, s'imposa à la régente, qui dut se séparer de M. de Toreno; et M. Mendizabal fut nommé ministre universel par intérim, en attendant qu'il pût former un ministère.

Le député des Asturies, que ses amis engageaient à quitter l'Espagne, à cause de l'impopularité dont la victoire des juntes avait entouré son nom, refusa d'abandonner sitôt la partie, et reparut à la tribune durant la session suivante, pour y faire de l'opposition contre Mendizabal. A la session d'après, qui s'ouvrit à la suite d'une dissolution, Mendizabal, élu par sept colléges, parvint à empêcher la réélection de son adversaire; mais il ne jouit pas longtemps de son triomphe, et dut céder la place au ministère Isturitz, que l'émeute de la Granja emporta bientôt à son tour.

Ce triomphe décisif du parti exalté détermina le comte de Toreno à passer encore une fois les Pyrénées; mais lorsque la constitution de 1837 fut venue amender la constitution de 1812, qui avait servi de drapeau à l'émeute de la Granja; lorsque le ministère Calatrava, né de cette émeute, fut

tombé devant la victoire inattendue du parti modéré aux élections, et l'attaque indirecte et non moins imprévue du général Espartero, qui commençait alors à se mêler des affaires en appuyant les modérés; le comte de Toreno, réélu par sa province, revint de Paris siéger à la chambre des députés, laissant toutefois par précaution sa femme en France, dans la pensée où il était que la victoire de son parti ne tiendrait pas. C'était le cas, comme je l'ai déjà dit ailleurs, pour les deux chefs principaux du parti modéré, de profiter de cette majorité inespérée pour s'unir étroitement et gouverner avec unité et vigueur. Ils n'en firent rien, pour je ne sais quels motifs personnels, et préférèrent appuyer mollement un ministère insignifiant. A la session suivante, le comte de Toreno, qui voyageait alors en Italie et n'était pas encore rendu à son poste, fut l'objet d'une accusation très-violente de la part du général Seoane. Cette accusation ne tendait à rien moins qu'à le flétrir dans son honneur, en faisant planer sur lui des soupçons de concussion au sujet de ses opérations financières [1]. L'absence du comte ne lui permit pas d'abord de répondre à son adversaire. Dans l'intervalle des deux sessions, la discorde s'était décidément allumée entre le ministère et le général Espartero, que la convention de Bergara venait de faire l'homme le plus puissant de l'Espagne. Une nouvelle dissolution des chambres en fut le résultat, et la victoire électorale tourna encore une fois du côté du parti modéré.

Réélu par sa province, le comte de Toreno rentra en Espagne à la fin de 1839, et, malgré l'effet fâcheux produit par l'accusation du général Seoane, malgré la fermentation qui régnait partout et la fureur que son nom excitait parmi le peuple, il n'hésita pas à venir reprendre sa place aux cortès pour vider le procès soulevé par le général. Le premier mois de la session fut très-orageux; plusieurs fois la population ameutée assiégea l'assemblée en poussant des cris de mort et en demandant particulièrement la tête de M. de Toreno. La majorité se montra plus courageuse que le gouvernement, qui n'agissait pas; elle protesta, et le député asturien monta plusieurs fois à la tribune pour demander la répression des attroupements séditieux qui insultaient dans sa personne à la représentation nationale.

Au milieu de ces orages, l'accusation portée contre M. de Toreno par le général Seoane subsistait toujours, et ce général n'ayant pas été réélu, le comte attendait qu'un de ses collègues la reproduisît; comme ce fait ne se réalisait point, il ne voulut pas attendre plus longtemps et demanda à la chambre de nommer une commission pour examiner la proposition de Seoane, et décider s'il y avait lieu à accusation; sa proposition fut soumise à la discussion, et appelé lui-même à se défendre à la tribune, il le fit avec un talent qui eut un succès complet; car la chambre déclara à la presque unanimité qu'il n'y avait pas lieu à accusation.

Cependant l'influence d'Espartero et son hostilité avec le gouvernement grandissaient rapidement. Bientôt ses prétentions ne connurent plus de bornes. Il ameuta Barcelone qu'il devait bombarder un jour, et somma la régente et la majorité des cortès d'annuler des lois qui lui déplaisaient.

La régente préféra lui abandonner le pouvoir et quitter l'Espagne. M. de Toreno la suivit à Paris, où il vécut dans son intimité, considéré par elle comme son plus zélé et son plus habile conseil. On sait combien le triomphe d'Espartero a été éphémère et combien sa chute a suivi de près son élévation. Aussitôt que la déchéance du régent eut été proclamée, M. de Toreno, qui s'occupait alors à Paris de préparer une histoire de l'Espagne sous la domination de la maison d'Autriche, se prépara à repasser la frontière. Réélu député pour la septième fois par la province des Asturies, il partait avec l'espoir de gagner enfin une fois pour toutes cette partie tant de fois gagnée et tant de fois perdue, lorsqu'il est mort il y a deux mois, à la suite d'une courte maladie. Voici un passage de la lettre que la reine Christine a écrite à ce sujet à Mme de Toreno [2] :

« Chère Pilar,

« Ce n'est pas seulement un compliment de « condoléance ni un simple devoir qui me dictent « ces lignes; c'est un cœur qui t'affectionne vive- « ment et qui, désolé de l'irréparable malheur que « tu viens d'éprouver en perdant ton excellent

[1] L'accusation roulait principalement sur le traité conclu par M. de Toreno avec la maison Rotschild pour l'exploitation des mines de mercure d'Almaden.

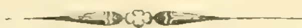
[2] Mme de Toreno s'appelle Maria del Pilar Tellez Giron.

« mari, vient unir ses larmes aux tiennes. Oui, tu « as perdu en lui un tendre époux, tes enfants un « père chéri, et l'Espagne, ma fille et moi, un loyal « et fidèle défenseur. »

Je croirais manquer aux devoirs d'impartialité que je m'impose toujours, si, en terminant cette notice, je ne reconnaissais pas que M. de Toreno n'a point eu l'avantage de jouir constamment, comme M. Martinez de la Rosa, par exemple, de l'estime et du respect de tous ses adversaires. Sa moralité politique et l'intégrité de sa gestion financière ont été l'objet d'accusations souvent répétées. Sachant combien les haines politiques sont souvent injustes dans tous les pays, et surtout dans un pays de phrases et d'exagération tel que l'Espagne; n'ayant, dans tout ce que j'ai lu contre M. de Toreno, rien trouvé qui me paraisse justifier suffisamment des imputations que nous avons vues d'ailleurs repoussées par la chambre des députés, je n'ai garde de les présenter comme fondées, mais je dois indiquer ce qui a pu leur servir de prétexte.

A la différence de presque tous les hommes politiques mêlés aux affaires de l'Espagne depuis douze ans, hommes de mœurs simples, aux habitudes bourgeoises, voyant peu le monde, M. de Toreno était essentiellement un homme de représentation et de luxe; sa fortune patrimoniale, quoique assez considérable encore, avait subi l'influence des vicissitudes de sa vie politique, mais son faste avait toujours été en augmentant. En 1835, il donnait des fêtes assez brillantes pour qu'on l'accusât de dépenser en une nuit tout son traitement de ministre; il est vrai que ce traitement est modique en Espagne, car il ne va guère au delà de 30,000 francs. Mais M. de Toreno avait aussi toutes les qualités de l'homme de luxe : il était affable et généreux; il aimait les arts et les protégeait. Souvent même des hommes qui avaient profité de ses largesses se rangeaient parmi ceux qui lui en faisaient un crime. Ses qualités d'orateur toujours prêt à la riposte, et ne ménageant pas plus ses ennemis qu'il n'en était ménagé, ne contribuaient pas à diminuer le nombre de ceux-là. « Sa manière, dit M. Didier, n'est ni celle de Martinez, ni celle de Galiano; il est dialecticien plus qu'éloquent dans la rigueur du mot; il discute plus qu'il ne persuade; il convainc plus qu'il n'entraîne. Le mot propre lui vient toujours. Sa parole est élégante et concise, spirituelle et facile. Si on le fâche, il devient ironique et acerbe; poussé à bout, sa langue a des coups de poignard. Je dirai, pour employer un mot de nouvelle fabrique, qu'il est l'orateur gouvernemental de la chambre. « Toreno, ajoute M. Didier, est sceptique et n'est pas ambitieux; les instincts de l'homme du monde ont chez lui trop d'exigences; ils sont sybarites, ils aiment leurs aises, il leur faut des loisirs. De même qu'il n'aime pas assez l'empire, il n'aime pas assez l'Espagne. Formé par les voyages de l'exil aux mœurs européennes, son pays lui semble barbare, et si en arrière des autres qu'il en a plus d'une fois désespéré. Le soin de son éducation lui paraît un labeur ingrat. Il a poussé si loin l'insouciance, que je l'ai vu perdre des votes uniquement parce qu'il ne voulait pas prendre la peine de discipliner les cortès et de les mener, ce qui alors lui était facile. »

Ce portrait de M. de Toreno, tracé par un écrivain démocratique, en y joignant ce que nous avons dit plus haut, suffit, ce nous semble, à expliquer comment cet homme d'État a pu être à tort l'objet d'accusations outrageantes qu'il a toujours repoussées avec indignation.



M. Bosio.

> Il y avait entre les poëtes et les artistes anciens un emprunt et un prêt continuel d'idées, tantôt c'était le peintre ou le statuaire qui exécutait d'après l'idée du poëte, tantôt c'était le poëte qui écrivait d'après l'ouvrage du peintre ou du statuaire.
>
> DIDEROT. — SALON DE 1767, t. I, p. 277.

Quelle est la signification sociale de la sculpture moderne? que représente cet art, quels sont ses rapports avec nos croyances, nos idées, nos mœurs? Permettez-moi une supposition. Prenons les deux plus chastes créations de la sculpture antique, la *Vénus de Médicis* et l'*Apollon du Belvédère*, transportons-les dans une petite ville ou dans un village de France, posons-les sur la grande place un jour de foire ou de marché, cachons-nous au milieu de la foule, et observons l'effet produit sur des paysans par l'apparition de ces deux chefs-d'œuvre. Les hommes s'assemblent autour de la Vénus; ils l'examinent d'abord curieusement : le plus égrillard lâche un quolibet obscène, et bientôt toute la troupe éclate en plaisanteries stupides et saugrenues. Les jeunes filles s'éloignent en rougissant; les plus hardies jettent un coup d'œil à la dérobée sur l'Apollon; les plus innocentes estiment sincèrement que leur prétendu, dans son habit des dimanches, est cent fois plus beau que ce grand gaillard tout nu. Quant aux matrones, elles entourent le dieu : les plus délurées rient aux éclats, les plus scrupuleuses crient au scandale. Le lendemain, le curé monte en chaire et demande l'expulsion de ces deux marbres indécents.

Est-ce là l'impression que produisait, il y a deux mille ans, l'aspect de la *Vénus pudique* et de l'*Apollon pythien*, je ne dis pas sur le peuple d'Athènes, mais sur le dernier paysan de la dernière bourgade de l'Attique? Évidemment non; c'était une impression toute contraire. Peu vêtu lui-même, élevé dans le culte, dans l'adoration du beau physique, ce peuple considérait la nudité complète et complétement belle, non pas comme un spectacle scandaleux pour la pudeur ou émouvant pour les sens, mais tout simplement comme la plus exacte, la plus poétique, la plus touchante et en même temps la plus pieuse représentation des dieux et des héros divinisés. Quand Phidias ou Praxitèle travaillaient à embellir les temples de la Grèce, ce n'était, j'imagine, pas plus sous l'impression d'un désir grossier de produire du nu attrayant, que sous l'influence d'une intention raisonnée de montrer aux connaisseurs le mérite de la difficulté vaincue dans l'attache des membres, dans le jeu des muscles, dans la justesse des raccourcis, en un mot dans la science anatomique du corps humain. La statuaire grecque était, je pense, quelque chose, tout à la fois, de plus élevé et de plus naïf : c'était l'incarnation dans le marbre d'un type idéal de beauté divine en douceur ou en force, que chaque artiste portait en lui, et que le peuple sentait comme l'artiste. Si admirable, si consciencieuse que fût l'imitation de la nature, elle n'en était pas moins subordonnée à l'inspiration. Ainsi, dans le *Laocoon*, par exemple, ce chef-d'œuvre de vérité anatomique, l'artiste, par amour même de la forme, n'a pas craint de sacrifier un effet de nature qui eût été disgracieux, à un effet d'art qui ne l'est point, en faisant une jambe plus longue que l'autre, et en risquant ainsi une incorrection de dessin que n'oserait se permettre le dernier de nos sculpteurs.

Lorsque le christianisme eut remplacé le culte de la forme par le culte de l'esprit, il produisit, dans sa période de ferveur ascétique, une sculp-



ture à son image, sculpture froide et sévère, chastement voilée de robes à longs plis droits et roides; sculpture informe en réalité, mais belle de ce dédain superbe de la chair, dont elle était le type universellement compris. Quand on faisait du nu au moyen âge, on le faisait presque toujours grotesque ou hideux; en même temps que l'artiste sculptait des monstres aux portails des cathédrales, dans l'intérieur il couchait sur des tombeaux des cadavres de pierre ou de marbre empreints de toute la laideur de la mort. L'époque de la renaissance vit éclater une réaction contre cette statuaire immobile, abstraite et inanimée du moyen âge. Au désir de mouvement et de vie qui se manifestait partout dans les arts, comme il allait se manifester dans les sciences, la découverte de quelques chefs-d'œuvre enfouis de la sculture antique vint mêler le goût de la beauté des formes et de la pureté des contours. Raphaël fut, dans la peinture, le représentant sublime de cette fusion de la beauté expressive de l'art chrétien et de la beauté plastique de l'art grec. Dans la sculpture, la fusion ne s'opéra point ainsi : soit que la sculpture, absolue dans ses procédés, ne comporte point le mélange de l'idée païenne et de l'idée chrétienne; soit que, limitée dans ses moyens, elle ait perdu sa naïveté pour avoir voulu rivaliser avec la peinture, en tourmentant le bas-relief pour lui faire rendre des effets de couleur, elle ne put se développer que sous la forme d'un antagonisme où l'art grec ne triomphait de l'art chrétien qu'à la condition d'être dénaturé par lui. Sous l'influence des imitateurs de Michel-Ange, la sculpture moderne, à peine née, eut les défauts de la vieillesse : elle fut, au XVI[e] siècle, exagérée, affectée, tourmentée; au XVII[e], elle se reposa dans une imitation plus résignée de l'antique, mais entachée de manière, dans le genre guindé et majestueux; au XVIII[e] siècle, elle continua d'imiter, mais en se maniérant dans un autre sens, dans un sens de coquetterie ou de gentillesse. Sous l'influence de l'école de peinture de David, elle revint, pendant quelque temps, au sévère, au solennel, au guindé. Aujourd'hui, elle flotte entre les traditions antiques, qu'elle reconnaît insuffisantes à lui donner un caractère propre, le symbole chrétien, dont elle a perdu le sens, et la poursuite d'un idéal qu'elle n'a pas encore trouvé.

Ce qui me ramène à la question posée en commençant, et au village où nous avons laissé la *Vénus de Médicis*. Que sera-ce maintenant si nous remplaçons cet ouvrage chaste et pur jusqu'à la froideur, par quelque Vénus, quelque nymphe contemporaine à la gorge saillante, aux contours charnus et rebondis, comme les affectionne le ciseau de M. Pradier, par exemple? Il est évident que l'impression purement sensuelle, et exclusive de toute idée religieuse, morale ou artistique, sera plus dominante encore. Mais, dira-t-on, qu'importe l'effet produit sur des paysans? La statuaire est un art à l'usage des gens de goût, qui savent se dérober aux sensations grossières pour discerner et apprécier le beau. C'est justement là que je voulais en venir, pour poser en fait que les sept huitièmes de la population plus civilisée qui parcourt les Tuileries, le Luxembourg et le Musée, sont, en présence de la sculpture que j'appellerai mythologique, abstraction faite de la manière dont elle est exécutée; sont, dis-je, exactement, et sauf l'étonnement émoussé par l'habitude, dans la même situation intellectuelle et morale que le dernier paysan de la Bretagne ou de la Beauce; c'est-à-dire, que les sept huitièmes du public parisien ne voient dans les dieux et les déesses de l'Olympe rien autre chose que des nudités plus ou moins attrayantes, d'une contemplation plus ou moins émouvante, suivant les contrastes d'âge et de sexe entre le spectateur et la statue.

Reste cette petite portion du public qui constitue ce que l'on appelle le public amateur ou artiste. Qu'éprouvent-ils, ceux-là? Est-ce une impression analogue à celle des contemporains de Périclès, cet enthousiasme religieux, mélangé de respect et d'amour, qui jetait la Grèce aux pieds de ces dieux posés sur les autels dans leur beauté idéale et leur jeunesse éternelle? Plusieurs se vantent d'être Grecs à ce point; mais c'est une pure prétention : ce ne sont pas des enthousiastes, ce sont des savants qui ont étudié avec plus ou moins de soin ce que nous possédons de chefs-d'œuvre de l'art antique, et qui, en vertu même de leur science, sont toujours prêts à jeter à la tête du sculpteur moderne, s'il a fait une femme dans une attitude amoureuse ou pudique, une des trois ou quatre Vénus connues; s'il a sculpté un beau garçon un peu efféminé, le *Bacchus;* si un jeune homme dans une attitude fière et calme, l'*Apollon du Belvédère;* si un homme robuste et dans la force de l'âge, le *Thésée* ou l'*Hercule Farnèse;* si un homme dans une action douloureuse ou violente, le *Gladiateur* ou l'*Athlète;* si un groupe exprimant la même idée, le *Laocoon*, et à lui dire, quel que soit son mérite, ce que l'on dit et ce que l'on dira toujours à

quiconque écrit avec talent des tragédies classiques : Cela n'est pas mal; mais nous avons Corneille et Racine, nous avons l'art grec.

Ainsi donc, la statuaire mythologique moderne n'a pour la foule qu'une signification purement matérielle, et n'éveille chez les hommes familiers avec l'étude des chefs-d'œuvre de l'art antique d'autre impression que celle d'une copie nécessairement et toujours inférieure au modèle [1]. Le sculpteur moderne se consolera-t-il de l'état d'infériorité où le tiendra l'opinion des savants, par la pensée de plaire à la foule en parlant à ses instincts les plus grossiers? S'il en était ainsi, le plus majestueux, le plus sévère, le plus noble de tous les arts en deviendrait bientôt le plus mesquin et le plus misérable. Tant qu'il y a eu une aristocratie en France, avec sa fortune et son luxe élégant, elle a pu, tout en maintenant la sculpture dans une direction dépourvue de naïveté, d'originalité, parfois même de vraie noblesse, lui conserver toujours un certain caractère de distinction et de bon goût; mais dans une époque comme la nôtre, si la sculpture voulait chercher la popularité dans le sens mythologique, elle serait entraînée de plus en plus à se dégrader, à se pervertir, pour être mieux comprise de la foule, et le véritable artiste se verrait réduit à descendre au métier de ces fabricants de statuettes qui, spéculant franchement sur l'attrait du grotesque, du trivial, du sensuel, dépravent le goût autant que les mœurs, et dont le nombre toujours croissant prouve jusqu'à l'évidence la vérité de la proposition avancée plus haut, savoir : que le sentiment du beau antique est aujourd'hui perdu pour nous.

Voyez, en effet, ce que nos fabricants de statuettes ont fait de la Vénus antique : pour l'accommoder au goût du jour, ils l'ont transformée en grisette et lui ont passé une chemise, afin qu'elle pût la draper de vingt manières différentes, toutes plus ignobles les unes que les autres; tantôt c'est une grisette en chemise qui met ses bas, tantôt une grisette qui change de chemise, met son corset ou cherche une puce dans sa chemise; quelquefois, par une hypocrisie d'immoralité bien digne de l'époque, c'est une grisette, toujours en chemise, qui prie d'un air égrillard auprès du berceau d'un enfant. L'Apollon, le Bacchus, le Méléagre, ont subi la même transformation : ce sont des étudiants en goguette qui forment, avec les Vénus du quartier latin, les groupes les plus édifiants; et toutes ces petites saletés, qui n'ont pas même le mérite de l'exécution, moulées en plâtre à des milliers d'exemplaires, de manière à être accessibles aux plus modestes fortunes, garnissent les vitres de toutes les boutiques de marbriers. C'est dans leur contemplation que le collégien et l'enfant du peuple viennent étudier l'art et se fortifier dans la pratique des mœurs, tandis que les mères se détournent de leur chemin pour en éviter la vue à leurs filles.

Et cependant, nous avons, dit-on, une censure pour les objets d'art! Pour peu qu'un plâtre ou qu'une gravure vise à la satire politique, on anéantit la gravure ou le plâtre; quant aux obscénités, elles peuvent passer : elles ont des chemises retroussées, et cela ne compromet pas la sûreté de l'État. Et cependant nous sommes un peuple très-moral, nous avons la prétention de former une réaction contre le XVIII[e] siècle. Il en est même parmi nous qui ont découvert que tout ce qu'avait fait et dit ce grand siècle, sans distinction, n'était qu'une longue suite d'aberrations et d'infamies. Dernièrement, un libraire, pour s'être avisé de réimprimer un poëme licencieux d'un écrivain mort, membre de l'Académie française, et dont le poëme avait été impunément réimprimé plusieurs fois depuis trente ans, ce libraire a été condamné à *cinq ans* de prison et à une grosse amende; cela est un peu sévère, mais enfin cela est moral. Or, voilà qu'au même moment l'on décorait de la Légion d'honneur l'auteur d'un des romans les plus obscènes qu'ait jamais produits notre littérature. La seule différence entre le poëme et le roman, c'est que le premier est un ouvrage d'art qui ne se lit plus guère, tandis que le second est un livre de pacotille qui se trouve dans tous les cabinets de lecture. Le romancier sera peut-être un jour de l'Académie française, et, après sa mort, on en sera quitte pour condamner à cinq ans de prison le libraire qui réimprimera ses œuvres. C'est bien le cas de s'écrier avec Diderot : « Nous ne sommes que des *pelotons de contradictions* »

[1] « Notre infériorité par rapport aux anciens, écrivait à ce sujet M. Thiers dans sa Revue du salon de 1822, est si avouée en sculpture, qu'on sait gré à nos sculpteurs de tout ce qu'ils font, comme s'ils surpassaient toujours les espérances qu'on a conçues; mais aussi, produiraient-ils les plus beaux ouvrages, on ne leur accorderait jamais le rang qu'ils méritent d'occuper. On est si habitué, en effet, à les supposer au dessous des anciens, qu'on ne peut pas croire qu'ils s'élèvent jamais à des chefs-d'œuvre. »

C'est pourtant ce même Diderot, cet impur Diderot, qui non-seulement aurait réprouvé les statuettes érotiques et maniérées de nos jours, comme il réprouvait la peinture érotique et maniérée des Boucher et des Baudouin, mais qui écrivait, à propos de la grande statuaire, ces lignes qui sembleront peut-être à plusieurs d'une sévérité voisine de la pruderie :

« Je ne suis pas un capucin ; j'avoue cependant que je sacrifierais volontiers le plaisir de voir de belles nudités, si je pouvais hâter le moment où la sculpture et la peinture, plus décentes et plus morales, songeront à concourir avec les autres beaux-arts à inspirer la vertu et à épurer les mœurs. Il me semble que j'ai assez vu de *nudités* (je remplace par un synonyme les mots plus crus de Diderot) ; ces objets séduisants contrarient l'émotion de l'âme par le trouble qu'ils jettent dans les sens [1].

Mais si la sculpture moderne ne fait plus de mythologie, que fera-t-elle? Elle n'a pas les ressources de la peinture, qui, à défaut de perfection dans le dessin, se sauve par la beauté du coloris, et qui, à défaut de dessin et de coloris, peut attacher encore par l'expression générale de la composition. Limitée dans ses moyens, la sculpture n'en est que plus admirable lorsqu'elle atteint la perfection dans les qualités qui lui sont propres, la beauté des formes, la pureté des proportions et du dessin. Or, quel plus beau sujet pour le sculpteur que le corps humain dans toute sa nudité, avec ses contours, ses veines, ses muscles, ses articulations, ses reliefs, ses méplats, ses inflexions, ses sinuosités? Si vous lui enlevez cela, que lui restera-t-il ? Faudra-t-il rétrograder à la sculpture voilée, roide et glacée du moyen âge? Mais outre que cette sculpture est informe, elle n'est aujourd'hui pas plus compréhensible pour les masses que la statuaire mythologique. Il faudra donc en venir et s'en tenir à la sculpture historique, à la sculpture contemporaine, chercher à réaliser dans le marbre l'idéal du beau humain au XIXe siècle. Mais l'homme moderne est vêtu d'une manière affreuse : le fourreau tendu que l'on nomme pantalon, le morceau de drap étriqué et collé au corps que l'on nomme habit, le carcan que l'on nomme cravate, sont des choses épouvantables, particulièrement en sculpture.

Si fondées qu'elles soient, ces observations sont impuissantes contre la force des choses et ne sauraient empêcher un art, de subir comme les autres, la nécessité de se mettre en harmonie avec le mouvement des idées et des mœurs modernes. L'*Iliade* est un beau poëme; la pastorale de *Daphnis et Chloé* est une pastorale charmante ; mais c'est en vain qu'un poëte de nos jours tenterait de faire des poëmes homériques ou de calquer l'œuvre de Longus.

La sculpture ne peut pas rester éternellement à l'état de copie plus ou moins défectueuse pour le goût traditionnel de quelques hommes, et à l'état de grossier contre-sens pour la foule. Plus nous allons, et plus les masses sentent le désir, éprouvent l'invincible besoin de comprendre. Jadis elles pouvaient admirer sans comprendre; aujourd'hui elles dédaignent, dénaturent ou dégradent presque toujours ce qu'elles ne comprennent pas.

Il faudra donc que la sculpture se résigne chaque jour davantage à chercher les moyens de concilier la dignité de son caractère, naturellement antipathique à ce qui est mesquin, trivial ou grossier, avec la nécessité de parler au peuple un langage qui ait un sens pour lui, qui tende à l'ennoblir et non à le dépraver.

Indépendamment des inspirations que la sculpture peut puiser dans les croyances générales de notre temps, le vaste champ de l'enseignement par l'histoire lui est ouvert. La reproduction de nos grands hommes dans tous les genres, au moment où ils accomplissaient leurs plus grandes actions ; la subordination de l'exactitude rigoureuse des costumes aux justes exigences de l'art; plus de sollicitude pour l'expression, jusqu'ici trop sacrifiée peut-être à la beauté des formes ; des découvertes à tenter dans l'étude des poses, du geste, de la draperie, des mains, et surtout de la tête; dans l'art de faire parler, marcher, courir, pleurer, sourire, frémir, palpiter, s'indigner le marbre, de fixer les mille impressions de l'âme sur ce miroir éloquent qui s'appelle la face humaine, telles sont les ressources qui restent encore à la sculpture moderne en dehors du nu mythologique.

Est-ce à dire que l'on ne fera plus de mythologie? Non, certes, on en fera toujours : la sculpture ne renoncera jamais complétement à des sujets qui lui permettent de développer scientifiquement toute la grâce ou toute la puissance de son ciseau; mais elle reconnaîtra de plus en plus que, si ces travaux lui sont indispensables comme études, ce n'est pas dans une perpétuelle imitation de chefs-d'œuvre dont le sens est perdu depuis des siècles,

[1] Diderot, *Salon de* 1767, t. I, p. 162.

qu'elle peut trouver un caractère et une part dignes d'elle dans l'apostolat réservé aux arts.

Ces réflexions, un peu longues peut-être pour la dimension de mes esquisses, au sujet des causes qui rendent difficile pour la sculpture moderne une direction élevée et originale en même temps, me sont naturellement venues au moment de parler de celui de nos sculpteurs modernes qui se recommande peut-être le plus par un rare mélange de naïveté, de finesse et de distinction.

Dans sa longue vie M. Bosio a traversé trois générations de sculpteurs plus ou moins maniérés, tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, et il est toujours resté lui-même, indépendant des systèmes, des modes, des engouements passagers, plus séduisant par la grâce qu'imposant par la force, plus apte peut-être à traiter la figure isolée qu'à grouper les masses monumentales; mais doué du modelé le plus délicat et le plus large en même temps, du style le plus correct et le plus pur, sans aucune nuance de sécheresse ou de roideur, toujours simple dans sa grâce, toujours élégant dans sa simplicité.

Tout en faisant de la sculpture historique, tout en excellant particulièrement dans le buste, dans le portrait, M. Bosio a fait aussi de la mithologie; mais il a senti et rendu l'antique à sa manière, en dehors de toute tradition d'école, et il s'est trouvé le comprendre d'autant mieux qu'il le copiait moins servilement; le choix même de la plupart de ses sujets indique une nature aussi antipathique à cette sécheresse de lignes, à cette roideur empesée, qu'à cette affectation de nu, à cette exagération de formes que quelques-uns prennent pour la fine fleur du génie grec. Tantôt c'est un *Amour lançant des traits*, ravissante création où la pureté le dispute à la grâce; tantôt un jeune *Hyacinthe*, attendant, couché par terre, son tour pour lancer le palet, suave et délicate figure d'adolescent, duquel on a dit qu'on lui sentait battre le cœur dans la poitrine; ou bien c'est une *Nymphe Salmacis*, à demi couchée dans la plus chaste nudité, dans la pose la plus élégamment nonchalante, sur les bords du fleuve où elle s'ébattait tout à l'heure, blanche, innocente et gaie comme un cygne. Nous n'oserions soutenir, avec M. Delécluse, qui s'y connaît pourtant mieux que nous, que la *Salmacis* est supérieure à la *Vénus de Médicis;* mais quand on pense que ce marbre délicieux est l'œuvre d'une main plus que sexagénaire, on est tenté de dire du talent de M. Bosio ce qu'on disait de la jeunesse des dieux de l'Olympe.

Et, chose assez rare, c'est presque du premier pas que M. Bosio a été ce qu'il est; il ne relève d'aucun maître : c'est dans les camps ou sur les chemins, beaucoup plus encore que dans les ateliers; c'est au milieu des incidents d'une jeunesse aventureuse que l'illustre artiste a appris la grâce, la finesse, la simplicité, la pureté, l'élégance qui, sont les attributs essentiels de son ciseau.

François-Joseph-Gilbert Bosio est né à Monaco, le 19 mars 1769. Son père était, je crois, ingénieur militaire. L'enfant manifesta de bonne heure un goût très-vif pour le dessin : à seize ans, non content de manier le crayon, il taillait déjà dans le bois des madones qui étaient remarquées. Le prince de Monaco, ayant eu occasion d'apprécier son talent, l'emmena avec lui à Paris, et le confia aux leçons du sculpteur Pajou, qui jouissait alors d'une grande réputation. Avec une incontestable habileté de ciseau et une grande fécondité, Pajou manquait d'un véritable sentiment du beau ; son abondance était stérile, et son exécution médiocre ou entachée de manière. C'est de lui que Diderot disait : « Pajou a écrit à sa porte pour devise la maxime de Petit-Jean : Sans argent, sans argent l'honneur n'est qu'une maladie. De tout ce qu'il a exposé je n'en estime rien. Je vois sortir de la bouche de cet artiste, en légende, *de contemnenda gloria ;* écrit en rouleau autour de son ébauchoir, *de pane lucrando;* et sur la frange de son habit : « Fi de la gloire, et vivent les écus! » C'est un talent écrasé sous le sac d'or; qu'il y reste. »

Le jeune Bosio ne fit que passer dans l'atelier de Pajou ; il sentit d'instinct que ce talent maniéré, quand il n'était pas vulgaire, ne pouvait convenir à des goûts innés d'élégance et de simplicité. Il paraît même qu'un jour Pajou surprit son élève faisant à des visiteurs les honneurs d'une statue du maître, sous la forme d'une critique aussi peu mesurée dans les termes que juste dans le fond. Le maître irrité se plaignit vivement au prince, et renvoya l'élève. Chassé par son maître, sévèrement réprimandé par son protecteur, le jeune Bosio, qui avait un peu l'humeur de Benvenuto Cellini, mit le comble à ses méfaits en donnant un soufflet, suivi d'un coup d'épée, à un page du prince qui s'était permis de le railler de sa mésaventure. Après cet exploit, il prit la fuite, et, n'osant retourner en Italie, chez ses parents, il alla s'engager dans un régiment irlandais, d'où il déserta bientôt pour

entrer dans un autre; successivement caporal, sergent recruteur, puis officier pour action d'éclat; puis enfin, lassé du métier, après avoir donné et reçu un assez bon nombre de coups d'épée, et de plus en plus tourmenté par la passion des arts, le jeune Bosio disparut une dernière fois du régiment, sans dire adieu à personne, et se rendit en Italie. Là il mena, pendant quelques années, la vie nomade et accidentée d'un Gil-Blas artiste : allant de ville en ville chercher de l'ouvrage qu'il ne trouvait pas toujours, étudiant les œuvres des maîtres, copiant des bas-reliefs pour les vendre, courant les chemins, supportant bravement les brusques alternatives de bien-être inattendu et d'extrême misère qui se disputaient son existence, gagnant par son intelligence, sa bonne mine et son talent, des protecteurs qu'il perdait le lendemain, à la suite de quelque espièglerie, et parfois mêlé aux agitations politiques et aux événements militaires qui remuaient alors l'Italie. Enfin, après s'être reposé de ses aventures à Rome et à Naples, dans l'étude de l'antique, il revint à Paris au commencement de l'empire.

Pauvre et inconnu, il vécut, pendant quelque temps, en travaillant de son crayon pour un marchand d'images. Enfin le sculpteur Bartolini, qu'il avait connu en Italie, le présenta comme un jeune sculpteur de mérite au baron Denon, directeur du musée Napoléon. M. Denon lui demanda un essai; Bosio improvisa sur-le-champ un petit bas-relief représentant un batelier, et M. Denon, très-satisfait de ce petit travail, confia aussitôt à l'artiste trois bas-reliefs de la colonne de la place Vendôme. Ce sont ces bas-reliefs qui commencèrent la réputation de M. Bosio.

On était encore dans toute la ferveur du système d'imitation antique, intronisé dans les beaux-arts par David; on moulait sur l'antique, et dans des poses conventionnelles, généraux, grenadiers, cuirassiers et cantinières. Le jeune Bosio s'écarta, dès son premier pas, du chemin battu; il fit des généraux et des grenadiers pris sur nature, il fixa sur la colonne des figures pleines de vérité dans les poses, de variété dans l'expression, de mouvement et de vie dans la composition. Son ouvrage fut très-remarqué, et le baron Denon, de plus en plus satisfait de son protégé, le chargea d'exécuter son buste. La tâche était difficile: le modèle était vieux, d'une laideur amère et triviale; plusieurs sculpteurs avaient déjà vainement essayé de tirer un parti quelconque de cette tête. M. Bosio fut plus heureux; il parvint à l'ennoblir sans s'écarter de la ressemblance, et le directeur du musée Napoléon fut si enchanté de sa portraiture, qu'il courut dire à l'impératrice qu'il avait enfin trouvé un statuaire digne de reproduire les traits de Sa Majesté. L'impératrice voulut en essayer; M. Bosio obtint séance, travailla de verve, et avec un tel succès, que Napoléon fit briser ou enlever tous les autres bustes de Joséphine, pour ne garder que celui-là.

Dès ce moment la fortune de M. Bosio fut faite. Il n'était pas seulement habile artiste, il avait une figure fine et expressive, l'esprit souple, amusant et gai d'un Italien; il devint bientôt le sculpteur favori de la cour impériale. La reine Hortense, dont la ressemblance en beau était assez difficile à atteindre, et dans le buste de laquelle l'artiste se surpassa lui-même; le roi et la reine de Westphalie; plus tard, l'impératrice Marie-Louise, le prince de Talleyrand, la duchesse de Rovigo; maréchaux, ministres, chambellans, ce fut à qui obtiendrait à prix d'or la faveur de se voir taillé dans le marbre par la main de Bosio.

L'empereur lui-même accorda au sculpteur une faveur qui n'avait encore été accordée qu'à Canova et à Chaudet, je crois; il posa quelques instants pour Bosio, et bien qu'il fût le plus incommode de tous les modèles, à cause de sa perpétuelle mobilité, Bosio parvint à fixer sur le marbre la plupart des beautés de cette tête épique.

Ces nombreux travaux de Bosio dans la sculpture du portrait ne l'empêchaient pas de se livrer à la grande sculpture. Son *Amour lançant des traits*, exposé au salon de 1808, eut un succès prodigieux : toute la cour, l'impératrice en tête, se rendit le soir dans la galerie du musée, pour l'admirer aux flambleaux. Cette charmante figure, exécutée en marbre, après avoir passé dans plusieurs mains, se trouve aujourd'hui à Saint-Pétersbourg. Quelque temps après, l'artiste exécuta en marbre une statue en pied de l'impératrice Joséphine. Il exposa aussi, je crois, dans le même temps, un groupe de *l'Amour séduisant l'Innocence*. Il avait commencé une statue équestre de l'empereur, destinée à être placée sur le pont d'Iéna, et dont le petit modèle existe encore; il venait également de terminer son *Hercule terrassant Achéloüs*, quand la restauration arriva. C'est au salon de 1814 que fut exposé ce dernier ouvrage. Louis XVIII, qui l'admirait beaucoup, le fit acheter et placer dans le jardin des Tuileries, où il sert de pendant au *Laocoon*, dans la partie réservée du jardin qui touche au palais.

Bien que M. Bosio eût gardé souvenir des bontés de l'empereur, et qu'il ne craignît pas de parler tout haut de sa reconnaissance, par cette raison même peut-être, Louis XVIII le prit en grand goût; il lui commanda successivement son buste, une statue en marbre du duc d'Enghien, la statue équestre de Louis XIV en bronze qui orne la place des Victoires, et les bas-reliefs du piédestal, les figures du monument élevé à la mémoire de Malesherbes au Palais de Justice, dans la salle des Pas-Perdus, qui représentent *la France et la Fidélité.*

Ces derniers ouvrages, qui sont tous marqués au coin d'un talent supérieur, bien que quelques-uns, notamment les deux derniers, aient été l'objet de critiques fondées, valurent à M. Bosio non-seulement des récompenses pécuniaires, mais aussi des distinctions flatteuses. Déjà membre de la Légion d'honneur, il fut nommé officier. On fit revivre pour lui la place de premier sculpteur du roi, avec une pension de 4,000 francs sur la liste civile; et, plus tard, lorsqu'il eut terminé le quadrige qui surmonte l'arc de triomphe du Carrousel, le jour même où l'on découvrit ces fringants coursiers destinés à remplacer les chevaux de Corinthe, que la victoire nous avait successivement donnés et enlevés, M. Bosio fut décoré par Charles X, présent à la cérémonie, du titre de baron.

C'est au salon de 1816 que M. Bosio exposa son *Hyacinthe*, qui est aujourd'hui au Luxembourg, et sa statue d'*Aristée*, dieu des jardins, qui décore la colonnade du Louvre. Le plâtre de *la Nymphe Salmacis*, que nous avons vue en marbre à l'exposition de 1837, parut au salon de 1820, et elle obtint dès lors un magnifique succès, que le succès du marbre devait dépasser encore.

Mais l'ouvrage qui est peut-être le chef-d'œuvre de M. Bosio, c'est sa statue de *Henri IV enfant.* Cette statue, commandée pour la chambre à coucher de Henri IV au château de Pau, est comme un petit résumé de toutes les qualités charmantes du talent de M. Bosio. L'artiste n'avait eu, pour l'exécuter, d'autre document qu'une vieille et mauvaise gravure sur bois représentant le Béarnais à dix ans. Sur cette donnée, M. Bosio composa un chef-d'œuvre de grâce, de distinction, de finesse, de vivacité et de naïveté, qui excita une admiration universelle. Louis XVIII fut transporté jusqu'à l'enthousiasme; avant d'envoyer cette statue à Pau, il en fit couler une épreuve en argent pour son cabinet; elle lui fut présentée quelques jours avant sa mort, et le plaisir de la considérer fut un des soulagements de son agonie. M. Bosio obtint en même temps la permission de faire couler douze épreuves en bronze que se disputèrent les princes et les Crésus de l'Europe.

La ville de Paris avait commandé à M. Bosio un monument à la mémoire de Louis XVIII, destiné à orner la place du Palais-Bourbon. Il avait déjà exécuté un modèle en petit, lorsque la révolution de juillet vint interrompre ce travail.

Le célèbre artiste ne vit pas d'abord sans humeur un événement qui le privait de sa pension sur la liste civile, et l'atteignait dans les sentiments que lui avaient inspirés les constantes faveurs des Bourbons. Ce fut, je crois, après la révolution de juillet qu'il termina le beau groupe de *Louis XVI et l'Ange montrant le ciel*, qui orne la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou. Mais l'artiste ne garda pas longtemps rancune à la révolution de juillet; il trouva dans Louis-Philippe un protecteur éclairé des arts, et la paix fut scellée sur un buste de la reine Amélie, où la noble et douce figure d'une des plus vertueuses et des plus charitables femmes de France est reproduite avec un sentiment exquis du modèle.

Depuis 1830, M. Bosio a exécuté le marbre de sa *Salmacis*, un monument à la mémoire du comte Demidoff, envoyé en Russie pour décorer la ville natale de l'illustre defunt, une statue colossale en bronze de l'empereur Napoléon, qui a été placée au sommet de la colonne de Boulogne. Je crois que M. Bosio a exécuté de plus une statue en pied de la reine des Français, un buste de Mme Elisabeth, commandé par les légataires de M. de Montyon, et placé dans une des salles de l'Institut; la statue de Montyon au péristyle de l'Hôtel-Dieu. Il termine en ce moment un monument en marbre pour les galeries de Versailles, composé de cinq figures représentant *la France*, *l'Histoire*, *la Peinture*, *la Sculpture* et *l'Architecture.*

Après cet ouvrage, M. Bosio, qui touche à ses soixante et quinze ans, déclare qu'il abandonnera l'ébauchoir et le ciseau pour se reposer sur ses lauriers. Il a en effet bien gagné le droit de n'avoir plus qu'à jouir de sa gloire, et cependant sa vieillesse est encore verte et vigoureuse; la vivacité de ses mouvements, la prestesse de sa parole, brusque et saccadée par suite d'un léger bégaiement, l'éclat de son regard qui étincelle à travers ses lunettes, lui permettraient, s'il le voulait, de se rajeunir sans crainte de vingt ans au moins.

« Le roi George IV, dit un écrivain dont le

travail nous a servi pour cette notice [1], le roi George IV, si connaisseur et si magnifique, avait acheté un bronze de l'*Hercule* de M. Bosio, et en a décoré ses beaux jardins de Windsor. M. Pozzo di Borgo, encore un homme d'un goût délicat, a fait exécuter une tête de la *Nymphe Salmacis* de M. Bosio; cette figure ornait son cabinet et faisait ses délices. Le roi de Sardaigne en a recherché une autre copie qu'il a placée dans son cabinet; Sa Majesté a splendidement récompensé l'auteur. Le *Petit Hyacinthe* en bronze a été acquis par le roi de Prusse, qui en a fait présent à l'Académie de Berlin. »

Je lis dans une autre notice consacrée à M. Bosio, un trait qui lui fait honneur, s'il est vrai. « M. Bosio, dit l'auteur de cette notice [2], ne ferma son école, d'où sont sortis plusieurs excellents artistes, qu'à la mort du baron Gros, qui avait été son ami et son compagnon de gloire. Les dénigrements qui avaient frappé le vieux peintre sur ses derniers jours firent une sensation profonde sur le vieux statuaire; son cœur en fut blessé. Il arriva un matin à son atelier, triste et abattu; tous ses élèves étaient assemblés. « Messieurs, leur dit-« il d'une voix pleine d'émotion, vos camarades, « quelque temps avant la mort de Gros, l'ont vili-« pendé, traîné dans la boue, et, après sa mort, ils « ont sali la mémoire de leur maître. Retirez-vous : « je ne veux plus de vous, car vous en feriez peut-« être autant pour moi. » L'atelier fut fermé le soir même. Nous osons, dit l'écrivain que je cite, espérer que M. Bosio s'est trompé. »

M. Bosio ne s'est pas seulement occupé de sculpture, il s'est encore exercé de temps en temps à manier le pinceau; il a même, si je ne me trompe, exposé au salon depuis 1830 un tableau représentant une *Vénus*. Soit que sa peinture ne vaille pas de beaucoup sa sculpture, soit par suite de cette tendance du public à se montrer rétif pour accorder aux hommes supérieurs dans un genre de la supériorité dans un autre, il est certain que les productions, rares d'ailleurs, du pinceau de M. Bosio n'ont point eu de succès.

Le baron Bosio est membre de l'Institut, professeur et recteur à l'Académie des beaux-arts, membre de l'Académie des beaux-arts de Berlin, de Rome, de Turin, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, de l'ordre du Mérite de Sardaigne, et de je ne sais plus quel ordre de Prusse.

Il n'a qu'une fille; mais il a un neveu qui porte son nom, qui a étudié sous lui la sculpture, et a déjà exécuté différents travaux avec distinction.

[1] Voir un article de *l'Artiste* du 21 août 1842.

[2] M. Eyma.

M. Eugène Delacroix.

> Vous appelez cet homme-là un chef d'école. Dites un chef d'émeute!
>
> Mot d'un classique en peinture sur M. Eugène Delacroix.

Voilà bientôt vingt ans que l'on discute la question de savoir si M. Eugène Delacroix est le plus grand peintre de notre époque, ou bien un barbouilleur systématique, frénétique, et à moitié fou. A chaque exposition la question se débat avec une vivacité toujours nouvelle; tout ce qui reste de l'école de David, tous les vétérans de l'art grec en peinture repoussent avec horreur des productions considérées par eux non-seulement comme épouvantables en elles-mêmes, mais comme pernicieuses, attentatoires à la dignité, à la majesté de l'art. Les sectateurs de l'école italienne, si heureusement continuée par M. Ingres, ne se montrent guère plus sympathiques pour les œuvres d'un coloriste exclusif, dont le pinceau effréné les blesse souvent dans leur amour de la forme, dans leur culte de la ligne et du contour; la coalition de ces deux influences hostiles s'est trouvée parfois assez puissante pour faire fermer les portes du musée à M. Delacroix.

Mais si d'un côté l'antipathie est grande, d'un autre côté l'enthousiasme n'est pas moins grand. Parmi les artistes indépendants, les uns, tout en regrettant que M. Delacroix pèche trop souvent par la correction du dessin, admirent en lui un coloriste dont la touche fière, franche et libre, les impressionne d'autant plus vivement qu'ils comprennent mieux la difficulté d'un tel faire, et le mérite de tels effets de couleurs quand ils sont réussis. D'autres, plus enthousiastes encore, voient dans les défauts les plus grossiers de ce peintre le dédain d'un grand maître pour l'imitation vulgaire; dans ses écarts les plus bizarres l'heureuse audace d'un génie original, et enfin dans toute sa peinture la plus magnifique expression de l'art au XIXe siècle. Beaucoup d'écrivains, appartenant généralement à l'école qualifiée jadis de *romantique*, professent cette dernière opinion et proclament M. Delacroix le Victor Hugo de la peinture contemporaine, avec cette différence que, si M. Victor Hugo est aujourd'hui accepté, sous certains rapports, par ses adversaires eux-mêmes, M. Delacroix, plus universellement réprouvé par les siens, est placé par plusieurs de ses admirateurs, comme génie, au-dessus même de l'auteur de *Notre-Dame de Paris*. J'ai dans ce moment sous les yeux un article publié dans la *Revue des Deux Mondes* par un critique distingué, M. Mercey, où l'écrivain, après avoir comparé le talent du peintre et du poëte, conclut sans hésiter que M. Delacroix est encore plus grand peintre que M. Hugo n'est grand poëte.

« Il y avait, dit le critique, analogie entre les deux novateurs; tous deux étaient prodigues de couleurs vives et tranchantes, et possédaient si bien la science des grands coloristes qu'ils étaient tout à fait disposés à sacrifier le fond à l'enveloppe, la pensée à l'expression. Le peintre néanmoins avait plus d'étendue d'esprit que le poëte; il était plus rationnel dans les sacrifices qu'il faisait à la couleur, la couleur étant une des parties constitutives de son art, tandis qu'elle n'est qu'un des accessoires de la poésie; il y avait aussi plus de pensée sur la toile du peintre que dans les pages de l'écrivain. Le peintre, comme le poëte, témoignait peut-être un dédain trop marqué pour la vérité simple, toute nue, et pour la perfection du contour. Ce fut là sans doute une des nécessités atta-



chées à leur titre de révolutionnaires... Quant à la manière dont MM. Hugo et Delacroix emploient la couleur, elle a aussi beaucoup d'analogie, sans être identiquement semblable. Il y a chez l'un et chez l'autre la même recherche, la même puissance d'effet, le même dédain du fini, le même laisser aller de touche. M. Hugo empâte ses vers comme M. Delacroix ses tableaux; on voit trop la plume chez l'un, la brosse chez l'autre; seulement le peintre a plus d'esprit, de naturel et de souplesse que le poëte; il est parfois sauvage, il n'est jamais faux. Il est plus juste envers lui-même, et il se connaît mieux : aussi, à notre avis, M. Eugène Delacroix restera-t-il plus grand peintre que M. Victor Hugo grand poëte. »

Quant au public pris en masse, il goûte en général assez peu les productions de M. Delacroix, et cela se conçoit. Les défauts de cet artiste sont de ceux qui sautent aux yeux, tandis que ses qualités ne sont pas appréciables pour tout le monde. Des tableaux dont le mérite consiste principalement dans un certain sentiment, prompt, audacieux, original, de la vie et de la lumière; dans certaines combinaisons de teintes, dans un certain pittoresque d'exécution, dans un effet général de couleur souvent plein d'imagination et de puissance, toutes choses qui attirent et captivent fortement des yeux de peintre, mais sont d'ordinaire assez indifférentes, quelquefois même désagréables à l'œil du public; des tableaux où l'artiste semble quelquefois s'être proposé beaucoup moins de représenter un sujet que de mélanger avec talent des couleurs sur une toile, et où, par conséquent, tout ce qui s'appelle unité, habileté, intérêt de composition, vérité historique, est envisagé comme secondaire, et à ce titre souvent dédaigné, à peine ébauché; où les figures sont quelquefois jetées comme au hasard; où le dédain de la forme se manifeste par une sorte de prédilection systématique pour le laid, et où l'exécution des détails est à ce point négligée, qu'ils ne supportent pas d'être vus de près; de tels tableaux n'ont évidemment pas beaucoup de chances d'obtenir jamais une grande popularité.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas donné au premier venu de soulever de tels dissentiments d'enthousiasme et d'antipathie, d'être si longtemps l'objet d'une polémique si obstinée et si vive. Que l'on envisage M. Delacroix comme un chef d'école, ou que l'on ne voie en lui qu'un chef d'émeute, à l'exemple du classique cité plus haut; que la direction de son talent soit bonne ou mauvaise, il est difficile de nier la réalité, la puissance et l'originalité de ce même talent. M. Delacroix a conquis sa place dans l'histoire de l'art à notre époque, et un recueil biographique du genre de celui-ci, composé en dehors de tout esprit d'école et de système, et qui ne repousse que le médiocre souvent très-compatible avec un assez grand succès, ne saurait être complet s'il ne consacrait quelques pages à l'auteur du *Massacre de Scio*, de *l'Évêque de Liége*, de la *Mort de Sardanapale*, de la *Barricade de Juillet*, des *Femmes d'Alger*, de la *Bataille de Taillebourg*, etc., etc.; à l'artiste éminent qui a prouvé, par les belles peintures du *Salon du Roi*, à la chambre des députés, qu'il pouvait, s'il le voulait, tempérer par la grâce et relever par la dignité du style l'énergie un peu sauvage de son pinceau.

Quant au fond même de la question, qui se débat et se débattra de toute éternité entre le dessin et la couleur, je n'y toucherai pas. Décider dogmatiquement dans quelle mesure, dans quels rapports doivent se combiner ces deux éléments essentiels de l'art, pour constituer la perfection absolue, est une besogne qu'il faut laisser aux rhétoriciens et aux feuilletonistes qui ont du temps et du papier à perdre, et aiment à exercer leur plume sur des lieux communs éternellement ressassés depuis des siècles.

Je laisserai donc l'esthétique de côté pour m'en tenir à l'histoire, et je commencerai par poser en fait qu'il devait y avoir plus de plaisir à vivre dans les dix dernières années de la restauration qu'aujourd'hui; non pas que l'époque actuelle, pour celui qui sait l'observer, n'ait aussi son côté intéressant par la gravité de certaines questions, et son côté amusant par ces tours de force de charlatanisme qui ont remplacé les passions inexpérimentées et sincères d'avant juillet. Mais la physionomie du temps actuel est beaucoup plus terne. Jadis la bataille était partout; le passé et l'avenir s'entre-choquaient sur tous les points avec un rare acharnement. Dans la politique, dans la littérature, comme dans les arts, la liberté donnait l'assaut à l'autorité, qui se défendait de son mieux. Parmi les assaillants, nul ne s'inquiétait du lendemain; tous avaient foi en leur principe et en eux-mêmes, et tous marchaient au combat, persuadés que leur triomphe devait enfanter des merveilles inconnues aux âges précédents.

Les libéraux de la peinture n'étaient pas les moins fougueux : de l'atelier classique du peintre Guérin était sorti un bataillon de novateurs qui re-

niaient le culte de leur maître, proclamaient que le style gréco-académique avait fait son temps; que le moment était venu d'en finir avec cette maladroite imitation de l'antique, qui, à force de rechercher la noblesse, la régularité dans l'invention et la simplicité dans les détails, conduisait l'art à l'absence entière d'invention, et à l'exécution la plus étroite et la plus guindée. Ces révolutionnaires trouvèrent bientôt une sorte de Mirabeau qui engagea le combat en jetant à l'Académie une apostrophe aussi violente, aussi impétueuse dans son genre que la fameuse apostrophe du tribun à M. de Brézé. Cette apostrophe révolutionnaire était une toile de quinze pieds sur vingt-deux, où tout ce que l'aversion du correct, du régulier, du froid, de l'*académique*, en un mot, peut enfanter de beautés en sens contraire, se trouvait déployé dans des proportions immenses. Le *Radeau de la Méduse* était ce programme d'insurrection, et Géricault ce tribun du romantisme en peinture. Comme Mirabeau, Géricault ne vit que le commencement de la bataille dont il avait donné le signal. Il allait bientôt mourir, laissant au plus digne un héritage contesté, quand M. Delacroix, alors complétement inconnu, exposa au musée son premier tableau. C'était en 1822.

En ce temps-là, M. Thiers faisait ses premières armes dans *le Constitutionnel*, où il dissertait sur toutes choses avec cet esprit vif, souple et facile, cette ingénieuse loquacité qui devait le distinguer un jour sur un plus grand théâtre. En attendant qu'il rédigeât des protocoles, M. Thiers rédigeait l'article *Salon*. Les idées littéraires et artistiques de l'homme d'Etat en herbe n'étaient ni bien neuves, ni bien larges, ni bien originales; libéral en politique, il se rattachait dans toutes les questions d'art à ce fond de doctrines un peu terre à terre qui ne contribuèrent pas peu à fonder la célébrité *bourgeoise* du *Constitutionnel* [1]. Les définitions banales, les généralités déclamatoires, l'abus de l'épithète, les *belles* montagnes, les *vastes* mers, le soleil *brillant*, les *cruelles* discordes, tout cela n'est pas rare dans le style de M. Thiers; mais la vulgarité générale de la forme et de l'idée est souvent relevée par des tours heureux, des saillies d'une grâce négligée et piquante. Le critique de 1822 est classique en peinture comme en littérature : il aime passionnément David, tout en reconnaissant les défauts de son école; dans la littérature romantique il ne voit guère autre chose que ce qu'il appelle le *goût mystique* des Allemands, et il parle avec un mépris digne du *Constitutionnel* « de ce genre *impressif*, « qui consiste, dit-il, non à produire des sensa« tions, mais à raconter perpétuellement celles « qu'on éprouve; » comme si ce n'était pas là aussi un moyen légitime d'en produire chez les autres! Il distribue un peu la gloire à tort et à travers, la répand quelquefois sur des noms et des œuvres aujourd'hui parfaitement oubliés; et, par une inconséquence heureuse, tout en réprouvant le *délire* des peintres romantiques, il se montre plein d'indulgente sagacité pour toutes les toiles un peu audacieuses qu'il rencontre sur son chemin. Enfin il arrive devant le premier tableau de M. Eugène Delacroix, et le voilà qui, saisi d'enthousiasme pour cette œuvre signée d'un nom encore ignoré, trouve, pour exprimer son admiration, une distinction de langage et de pensée, une précision et une justesse qui lui manquent souvent.

« Aucun tableau, dit-il, ne révèle mieux, à mon avis, l'avenir d'un grand peintre que celui de M. Delacroix, représentant *le Dante et Virgile aux enfers*. C'est là surtout qu'on peut remarquer ce jet du talent, cet élan de la supériorité naissante qui ranime les espérances un peu découragées par le mérite trop modéré de tout le reste. — Le Dante et Virgile, conduits par Caron, traversent le fleuve infernal et fendent avec peine la foule qui se presse autour de la barque pour y pénétrer. Le Dante, supposé vivant, a l'horrible teinte des lieux; Virgile, couronné d'un sombre laurier, a les couleurs de la mort. Les malheureux condamnés à désirer éternellement la rive opposée s'attachent à la barque : l'un la saisit en vain, et, renversé par un mouvement trop rapide, est plongé dans les eaux; un autre l'embrasse et repousse avec ses pieds ceux qui veulent aborder comme lui; deux autres serrent avec les dents ce bois qui leur échappe. Il y a là l'égoïsme et le désespoir de l'enfer. Dans ce sujet, si voisin de l'exagération, on trouve cependant une sévérité de goût, une convenance locale en quelque sorte qui relève le dessin, auquel des juges sévères, mais peu avisés ici, pourraient reprocher de manquer de noblesse. Le pinceau est large et ferme; la couleur, simple et vigoureuse, quoique un peu crue L'auteur, a, outre cette imagination poétique qui est

[1] Je me donnerai peut-être le plaisir quelque jour de comparer ces articles de M. Thiers sur l'art, réunis en brochure, avec une brochure analogue par laquelle débutait aussi, douze ans auparavant, en 1810, un autre homme d'État, M. Guizot. — Cette dernière brochure, devenue fort rare aujourd'hui, est intitulée : *De l'État des beaux-arts en France et du Salon de* 1810, par Fr. Guizot. Celle de M. Thiers porte le titre de : *Salon de mil huit cent vingt-deux*. Le parallèle serait curieux.

commune au peintre comme à l'écrivain, cette imagination de l'art qu'on pourrait en quelque sorte appeler l'imagination du dessin, et qui est tout autre que la précédente. Il jette ses figures, les groupe, les plie à volonté, avec la hardiesse de Michel-Ange et la fécondité de Rubens. Je ne sais quel souvenir des grands artistes me saisit à l'aspect de ce tableau; j'y retrouve cette puissance sauvage, ardente, mais naturelle, qui cède sans effort à son propre entraînement. »

Cela dit, M. Thiers retombe dans le style *Constitutionnel* et dans de bizarres associations de noms; car il conclut en ajoutant :

« *Ainsi*, que MM. *Drolling, Dubufe, Cogniet, Destouches, Delacroix,* forment une génération nouvelle qui soutienne l'honneur de notre école, et marchent avec le siècle vers le but que l'avenir leur présente. »

Entre tous ces noms assez singulièrement accouplés, celui de M. Delacroix n'a pas fait mentir l'horoscope, et si l'artiste n'a peut-être pas conquis toute la gloire que lui promettait M. Thiers, il a obtenu du moins un rang honorable dans la famille des Michel-Ange et des Rubens.

Ferdinand-Victor-Eugène Delacroix est né à Charenton-Saint-Maurice, près Paris, le 26 avril 1799. Son père, Charles Delacroix, ancien conventionnel, après avoir occupé pendant près de deux ans, de novembre 1795 à juillet 1797, les fonctions de ministre des *relations extérieures* sous le directoire, avait été remplacé par Talleyrand. Il s'éleva une polémique assez curieuse entre l'ex-ministre et son successeur, qui se renvoyaient l'un à l'autre la responsabilité de l'idée première de l'expédition d'Égypte. Le grand désastre naval d'Aboukir et l'absence de nouvelles de l'armée expéditionnaire avaient rendu l'entreprise assez impopulaire en France, et c'était à qui dans ce moment se justifierait le mieux d'y avoir contribué. Après avoir occupé différents postes diplomatiques sous le directoire, le père de M. Delacroix fut nommé, sous le consulat et sous l'empire, préfet de Marseille, puis préfet de Bordeaux : c'est, je crois, dans cette dernière ville qu'il mourut.

L'enfance de M. Delacroix fut singulière comme son talent, et orageuse comme sa destinée d'artiste. A Marseille, le domestique qui le portait dans ses bras tombe dans le port avec lui, se sauve à la nage, et abandonne son précieux dépôt, qui allait périr s'il n'eût été sauvé par un matelot. A quelque temps de là, le feu prend à son berceau, et avant qu'on ait pu l'éteindre, la flamme laisse sur le corps de l'enfant une trace ineffaçable; un peu plus tard, l'artiste futur s'empoisonne avec du vert-de-gris imprudemment laissé à sa portée.

Sorti sain et sauf de toutes ces épreuves, le jeune Delacroix entra au collége; il y fit d'excellentes études qui lui auraient permis, s'il l'avait voulu, d'occuper en littérature un rang distingué. Divers articles sur l'art, écrits par lui dans la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux Mondes*, portent un cachet de dignité, d'élégance, de convenance dans l'expression et de justesse dans l'idée, d'autant plus remarquable qu'il semble moins en rapport avec les qualités dominantes de sa peinture, souvent fougueuse jusqu'à l'excès.

A dix-huit ans, quand il fallut choisir une carrière, M. Delacroix, auquel la haute position occupée jadis par son père eût pu inspirer des idées d'ambition politique, déclara tout simplement qu'il voulait être peintre, et rien que peintre. Sa famille le laissa suivre ses goûts, et il entra dans l'atelier de Pierre Guérin, qui pouvait lui enseigner tout, la noblesse, la pureté, la grâce; tout, hormis ce qu'il cherchait, l'originalité et le génie. De même qu'on voit une poule couver des canards sauvages, de même le *classique* Pierre Guérin couva des romantiques qui, aussitôt échappés de ses ailes, se lancèrent audacieusement dans l'espace à la recherche d'un autre beau que celui dont on les avait nourris. Géricault mort, M. Delacroix saisit le drapeau révolutionnaire échappé aux mains défaillantes de son ami. Son premier tableau, que nous avons déjà vu analysé par M. Thiers, n'était qu'un commencement d'audace, un premier coup de canon destiné à assurer le pavillon. Le second fut une véritable bordée de mitraille qui annonçait une bataille à mort contre les idées reçues, les théories et les traditions de l'école. Le *Massacre de Scio* démasquait chez son auteur l'intention bien arrêtée de prendre le contre-pied du système antérieurement admis; de faire du sujet non le but, mais le prétexte de la peinture; du dessin, le très-humble serviteur de la couleur; de sacrifier complétement l'élément moral, historique, dramatique, à l'élément pittoresque; le fond à l'enveloppe, la pensée à l'expression; en un mot, de faire de la peinture pour elle-même, de lui faire dire surtout ce qu'elle peut dire en vertu de ses propriétés spéciales et abstraction faite de l'objet représenté.

De là ces tours de force de clair-obscur, ces capricieux effets de couleur, ce mariage plus ou moins assorti de tons éclatants, qui firent scandale à l'ap-

parition du *Massacre de Scio.* Les classiques crièrent *au massacre,* les romantiques applaudirent. Comme tous les chefs de parti, M. Delacroix s'inquiétait beaucoup plus de frapper fort que de frapper juste. Après ce massacre, il en donna un autre sous le titre de *Sardanapale mourant au milieu de ses femmes qu'on égorge.* C'était, comme genre, le pendant des *Orientales* de M. Victor Hugo ; le peintre et le poëte, par esprit de réaction contre la stérilité de leurs devanciers, prodiguaient l'accessoire et le détail, dédaignaient l'idée pour s'enivrer l'un de la rime, l'autre de la couleur, embarrassaient l'action de leurs compositions, le peintre d'un monceau d'objets brillants et inutiles, vases, aiguières, cassolettes, têtes d'éléphants ; le poëte d'une masse de vers sonores et non moins inutiles : chez les deux, le sens de la phrase disparaissait sous d'immenses et brillantes parenthèses.

Malgré les critiques amies ou hostiles, le peintre et le poëte, avec cette opiniâtreté qui distingue les croyances robustes, s'obstinèrent dans leur voie. M. Delacroix produisit successivement jusqu'en 1830 : le *Pâtre mortellement blessé, se désaltérant au bord d'un ruisseau ; le Christ au Jardin des Oliviers ; le Tasse dans l'hospice des fous ; Milton et ses Filles ;* le *Combat du Pacha et du Giaour,* qui sont des ébauches puissantes. Repoussé à titre de révolutionnaire en peinture par la liste civile de la restauration, M. Delacroix consacra le souvenir de juillet sur une de ses toiles les plus chaudes, les plus colorées, représentant la défense d'une barricade : il y a là une héroïne de la halle qui est d'une magnifique exagération. Après avoir produit encore trois nouveaux tableaux : le *Massacre de l'évêque de Liége* (M. Delacroix a un goût décidé pour les massacres), *le cardinal de Richelieu officiant dans la chapelle du Palais-Royal, entouré de ses gardes,* et *Charles Quint touchant de l'orgue au monastère de Saint-Juste,* M. Delacroix fut pris du désir d'aller chercher des inspirations sur le sol africain. Attaché à une mission que le gouvernement envoyait à Maroc, il étudia en artiste ces régions, ces mœurs, ces costumes pittoresques, visita aussi, je crois, l'Algérie, et rapporta de son voyage des souvenirs qui se traduisirent en compositions pleines d'originalité et d'intérêt. Son tableau des *Femmes d'Alger,* exposé en 1834, fut considéré comme le meilleur ouvrage qu'il eût produit jusque-là. Son *Kaïd, chef marocain,* les *Convulsionnaires de Tanger,* la *Noce juive,* qui parurent quelques années plus tard, sont des esquisses plutôt que des tableaux finis, mais qui résument très-bien toutes les qualités et tous les défauts du peintre. « Le mouvement, dit un critique, en est énergique et naturel, l'expression vivante et vraie ; si le dessin n'est qu'indiqué, la couleur, qui revêt les formes indécises, est répandue sur toute la composition avec la profusion d'un homme qui connaît sa richesse et aime à en jouir. » Mais ajoutons aussi, avec un autre critique, que ces touches de couleur pures et vierges, si belles de loin, ne le sont plus du tout de près, et ne présentent plus qu'une couche confuse d'empâtements, sous lesquels toute forme distincte des objets, tout dessin, tout modelé, disparaissent. C'est là un des inconvénients généraux de ce procédé de peinture ; mais M. Delacroix ne se donne pas assez de peine pour l'amoindrir, et son travail pourrait gagner beaucoup en délicatesse, en fini, en précision dans le détail, sans que l'effet général en souffrît. Le *Naufrage,* qui est aussi un tableau de genre de petites dimensions, et qui a paru en 1841, produisit une vive impression. C'était une scène du genre terrible comme les affectionne M. Delacroix : laissons parler le critique déjà cité plus haut (M. Peisse) :

Un ciel pesant, sombre et bas, un vaste silence, une mer sans rivages, dont les larges flots se déroulent jusque dans les dernières profondeurs de l'horizon, et sur cette mer une barque surchargée d'hommes à demi nus, en proie aux terreurs de la mort, au désespoir, aux fureurs de la faim ; procédant avec une sinistre régularité au fatal tirage qui doit donner l'un d'eux à dévorer aux autres. La barque ne vogue plus, car le timonier a, lui aussi, abandonné le gouvernail pour prendre part à l'horrible scrutin ; elle flotte au hasard, ballottée par les vagues. L'impression de la peinture correspond à la conception ; elle est profonde et saisissante ; mais elle résulte moins, selon nous, de l'action particulière dont la barque est le théâtre, et les naufragés les acteurs, que de l'effet général de tristesse, de terreur et de désolation répandu sur le lieu de la scène. »

C'est là, comme on le voit, une réminiscence du *Radeau de la Méduse ;* mais avec moins de mouvement et d'ampleur, c'est un conception encore plus satanique : l'idée du tirage au sort est bien de M. Delacroix.

Cependant, en 1834, le célèbre artiste, que les clameurs de ses adversaires avaient jusqu'alors écarté des grands travaux de peinture monumentale confiés par l'Etat, fut enfin appelé à entrer dans une carrière où on ne le supposait pas capable de marcher d'un pied ferme et sûr. M. Thiers,

alors ministre de l'intérieur, se souvenant de ses prophéties de 1822, et plein de foi dans un talent dont il avait encouragé les premiers essais, confia à M. Delacroix la décoration entière de la salle du Palais Bourbon dite *Salon du Roi.* Ces travaux durèrent trois ans, et lorsqu'ils furent terminés, en 1837, on reconnut avec surprise que, sans perdre tous ses défauts, l'artiste révélait dans cette œuvre nouvelle des qualités inattendues de correction et de noblesse.

Quatre compositions allégoriques, la Justice, la Guerre, l'Agriculture et l'Industrie, ornent le plafond de cette salle; l'allégorie de M. Delacroix, assez habilement mélangée d'action, offre quelque chose de plus dramatique, de plus animé que la peinture décorative ordinaire. La *Justice* est représentée par une femme assise qui étend son sceptre sur les malheureux. Au-dessous de cette figure, dont la pose a été blâmée comme manquant un peu de naturel, l'artiste a placé une composition divisée en deux parties distinctes qui sont comme le complément de l'idée représentée par la figure principale. D'un côté est un groupe composé d'une jeune fille écrivant sous la dictée d'un vieillard les préceptes de la loi; derrière le vieillard est placée une figure immobile et muette qui regarde et écoute; de l'autre côté est un ange aux ailes déployées qui poursuit les coupables et les châtie au nom de la loi.

Dans son désir ardent de ne pas faire comme tout le monde, M. Delacroix, après avoir mis peut-être un peu trop d'animation dans sa peinture de la *Justice,* n'en a peut-être pas mis assez dans sa peinture de la *Guerre.* C'est une femme calme et fière d'attitude et de visage, et reconnaissable surtout au drapeau qu'elle tient à la main ; à ses pieds, d'un côté, est un ouvrier qui fourbit des armures, de l'autre, une mère pressant contre son sein son enfant effrayé, et entre les deux figures un groupe représentant la captivité.

La composition consacrée à l'*Agriculture* représente des scènes de la vie champêtre rendues avec une grande variété de moyens; rien n'y manque jusqu'aux buveurs, dont un, par parenthèse, représente trop bien l'ivresse, car ses jambes sont inexplicables. L'*Industrie* est une industrie de haut parage : les perles, le corail et la soie font tous les frais de cette composition un peu aristocratique.

Au-dessous de ce plafond, sur les murs, l'artiste a peint l'Océan, la Méditerranée et plusieurs fleuves; on a trouvé que tout cela s'éloignait un peu des traditions reçues en matière d'allégorie, que cela était un peu bizarre, et pas toujours clair; on a critiqué quelques attitudes, notamment celle de l'ange poursuivant les coupables, celles des captifs enchaînés, des buveurs, des fileuses dans la composition de l'*Industrie;* mais, quelle que soit la valeur de ces critiques de détail, il est certain que l'ensemble est d'un effet puissant et grandiose.

Au moment où il terminait cet important travail, M. Delacroix exécutait en même temps sa *Bataille de Taillebourg* pour le Musée de Versailles. Cette composition, dont les dimensions dépassaient l'espace que lui réservait M. Fontaine, fut, dit-on, rognée par cet impitoyable architecte.

En 1838, M. Delacroix exposa sa *Médée:* la magicienne antique est représentée au moment où, après avoir empoisonné l'amante de son infidèle époux, elle fuit emportant ses enfants dans ses bras, regardant en arrière, et prête, si Jason qui la poursuit l'atteint, à se venger de lui en lui laissant pour souvenir les membres déchirés de ses propres enfants ; la figure est conçue et rendue dans ce système d'énergie impétueuse qui entraîne toujours M. Delacroix ; tout le corps de *Médée* est frappé d'un brillant coup de lumière, tandis que le front et les yeux au regard terrible sont complétement dans l'ombre. La critique a blâmé la sécheresse et la dureté de cette ligne d'ombre se détachant brusquement sur un fond lumineux. Le visage haletant et altéré par la fureur est d'une laideur excessive, mais l'impression générale de la composition est vive et puissante.

Au dire de plusieurs, la *Cléopâtre se préparant à la mort,* exposée en 1839, ne vaut pas la *Médée.* Plus incorrecte encore par le dessin, elle n'a pas les qualités de couleurs de la *Médée.* Cléopâtre assise, le menton appuyé sur sa main repliée, contemple avec attention un panier rempli de figues apporté par un paysan. On devine le sujet en apercevant un aspic qui rampe parmi ces figues. La tête de Cléopâtre a de la noblesse; mais l'expression de sa physionomie est tellement vague, qu'on serait fort en peine de deviner quelle pensée l'occupe. Les yeux sont dénués de transparence, le regard est incertain, le dessin des bras et des mains est d'une incorrection extrême; les formes du paysan, dont la couleur est belle, sont encore plus défectueuses. Quant à la couleur de Cléopâtre, le ton des chairs est un peu terne, l'association d'une tunique *orange* et d'un manteau *bleu* dans

le costume est d'un effet peu agréable à l'œil.

Dans la même exposition, en 1839, se trouvait un autre tableau de M. Delacroix, ou plutôt une esquisse charmante, bien composée et d'une belle couleur, dans laquelle, toujours en exceptant quelques défauts de dessin, érigés en système chez M. Delacroix, l'expression et l'attitude des figures étaient parfaitement en harmonie avec la mélancolie du sujet. Cette belle esquisse représentait *Hamlet contemplant le crâne d'Yorick.*

En 1840, M. Delacroix exposa une grande toile qui eut assez peu de succès; elle représentait le *Triomphe de Trajan;* en 1841, la *Prise de Constantinople par les Croisés,* puis deux tableaux de genre dont j'ai déjà parlé, la *Noce juive* et le *Naufrage;* en 1842 et 1843, M. Delacroix n'a, si je ne me trompe, rien exposé au salon. Cette liste des productions de M. Delacroix n'est pas complète; il faut y joindre : la *Mort de Marino Faliero,* un *Justinien* pour les salles du conseil d'État, un *saint Sébastien,* la *Bataille de Nancy,* et sans doute encore quelques autres que j'oublie.

En somme, et pour résumer cette esquisse, M. Delacroix est un artiste admirablement doué sous certains rapports, auquel il manque, pour être complétement grand, des qualités essentielles qui peuvent toutes se réduire en une seule, le sentiment, le respect de la forme, qui est à la couleur ce que la pensée est au style. Sans doute il est rare, ou plutôt impossible, de rencontrer dans un grand artiste un mérite égal de dessinateur et de coloriste, et c'est par la prépondérance de l'une de ces qualités sur l'autre que se classent les plus grands peintres. Mais la disproportion, pour être inévitable, n'est pas obligée d'être choquante; on ne trouvera nulle part un grand coloriste qui n'ait été meilleur dessinateur que M. Delacroix, qui ait autant que lui sacrifié la justesse, la netteté des contours et de la forme à la couleur et à l'effet. Si la logique est nécessaire à l'éloquence, le dessin est encore plus nécessaire à la couleur. En France surtout, dans tous les genres, la clarté et la précision sont les conditions indispensables pour fonder une gloire durable. En peinture comme en poésie, l'esprit français, s'il n'aime pas ce qui est sec, n'aime pas davantage ce qui est vague; la pompe des mots ne saurait le dédommager de l'absence ou de l'obscurité de l'idée, et il ne se contente pas aisément de l'*à peu près.*

Ajoutons encore que, même comme coloriste, M. Delacroix est plus puissant qu'harmonieux; si son intrépide pinceau réussit souvent à distribuer la couleur avec une hardiesse, un éclat et un bonheur étonnants, parfois aussi sa fougue l'emporte, et il manque le but en le dépassant. Diderot a dit avec raison : « Le ton général de la couleur peut « être faible sans être faux, le ton général de la « couleur peut être faible sans que l'harmonie soit « détruite; au contraire, c'est la vigueur du coloris « qu'il est difficile d'allier avec l'harmonie. Il y a « des caricatures de couleur comme de dessin, et « toute caricature est de mauvais goût. »





M. le baron Pasquier.

> En cet endroit, messieurs, une réflexion vient frapper mon esprit : M. Cuvier, dans sa carrière politique, ne s'est jamais montré, depuis le moment où il y est entré, que comme prêtant appui aux gouvernements sous lesquels il a vécu ; et aux yeux de quelques personnes, ce serait presque, il le faut avouer, un motif pour lui accorder un peu moins de considération. Ceci peut mériter qu'on s'y arrête un instant.
>
> Éloge de M. Cuvier par M. Pasquier. Chambre des pairs, séance du 17 décembre 1832.

C'est la même réflexion qui frappe également mon esprit en abordant l'esquisse de la carrière politique de M. Pasquier; car lui aussi ne s'est jamais montré, depuis le moment où il s'est trouvé mêlé aux affaires, que comme prêtant appui aux gouvernements sous lesquels il a vécu, et de lui comme de Cuvier on peut dire que cette circonstance, aux yeux de quelques personnes, serait peut-être un motif pour lui accorder un peu moins de considération. Puisque M. le chancelier a cru devoir s'expliquer lui-même sur ce grief, je ne saurais mieux faire que de commencer par reproduire ses propres paroles.

« Tous les hommes, dit-il, ne reçoivent pas la même destination en entrant dans ce monde, et leurs facultés diverses les poussent habituellement (je parle de ceux mêmes qui ne poursuivent que le bien) dans des routes très-divergentes. Il en est qui, aspirant sans cesse à améliorer, à perfectionner la société qui les renferme, ne redoutent aucun essai, appellent toutes les tentatives, affrontent volontiers toutes les expériences. Le mieux auquel ils prétendent leur fait aisément méconnaître ou dédaigner les avantages de ce qu'ils possèdent; c'est un enjeu que toujours ils hasardent facilement et même légèrement : nous ne vivons point dans un âge où cette assertion puisse être traitée de chimérique. D'autres, au contraire, plus frappés des dangers et des maux qui surgissent trop souvent à la suite des grandes perturbations politiques, ne perdant jamais la mémoire des malheurs dont l'histoire, en des cas pareils, a retracé le tableau; ayant recueilli, pour principal fruit de leurs études, que ce mieux tant demandé, s'il n'est recherché avec une certaine mesure de prudence et même de réserve, peut conduire à une dégradation sensible de l'état plus ou moins satisfaisant dont on jouit, s'appliquent par-dessus tout à défendre cet état contre des agressions où ils ne sauraient s'empêcher de voir une grande imprudence et parfois même une coupable témérité; ceux-là se disent qu'il faut à tout prix préserver et soutenir cette tente commune où leurs adversaires mêmes trouvent un abri..... Ne nous plaignons pas, au reste, si cette inclination se rencontre quelquefois dans des esprits supérieurs; ce n'est pas sur cette pente que la foule est entraînée, et il pourrait être bon qu'elle fût quelquefois avertie par de puissants exemples qu'on y peut mettre le pied sans déchoir d'aucun rang, sans rien perdre de ses droits à l'estime et même à la reconnaissance de ses concitoyens. »

Dans ce portrait des hommes avant tout préoccupés du maintien de l'ordre, et dont toutes les idées sont subordonnées à un besoin de stabilité d'autant plus exigeant et inquiet qu'il a été plus souvent déjoué par les événements, c'est son propre

portrait qu'a tracé l'éminent panégyriste de Cuvier. La vie politique de M. Pasquier n'est qu'une longue lutte contre les révolutions et les révolutionnaires de toutes les couleurs; je dis de toutes les couleurs, pour que l'on ne confonde pas ce personnage avec les hommes qualifiés de contre-révolutionnaires qui ont perdu la restauration; car, dans son antipathie intelligente et éclairée pour tout ce qui tend à remettre en question l'ordre établi, l'ex-ministre de Louis XVIII ne se montra pas moins hostile à ceux qui voulaient faire rétrograder la société qu'à ceux qui tendaient à la précipiter en avant. Placé entre deux partis inégaux en forces, mais également impatients du combat, inconciliables dans leurs sentiments, dans leurs idées, dans leurs projets, dans leurs souvenirs, M. Pasquier employa tout ce qu'il possédait d'activité et de talent à les empêcher d'en venir aux mains. J'indiquerai plus loin ce qui rendait alors bien difficile, sinon impossible, cette tâche de modérateur. Renversé par ceux-là mêmes qu'il voulait préserver des conséquences de leur téméraire faiblesse, M. Pasquier ne fut que trop tôt et trop amplement vengé par le résultat du combat; et quoiqu'il eût été, ou plutôt parce qu'il avait été vaincu des deux côtés, il ne fut atteint ni par la défaite des uns ni par la victoire des autres; car il n'est pas de gouvernement, pour peu qu'il soit intelligent et qu'il aspire à vivre, qui, au sortir d'une révolution, n'accepte avec plaisir l'adhésion et l'appui d'hommes rompus aux grandes affaires, en possession d'une grande existence, et dont la coopération ne saurait froisser le principe vainqueur dont il émane, puisque leur caractère habile et modéré ne s'est jamais compromis dans les excès du principe vaincu.

Passer ainsi à travers les révolutions en les combattant toujours, de quelque côté qu'elles viennent, et quoique toujours vaincu par elles, leur survivre toujours en leur tenant sans cesse le même langage, constitue une situation que les partis apprécient d'ordinaire autrement que l'histoire. Ce qui, aux yeux de l'histoire jugeant à distance, n'est en quelque sorte que l'incarnation, dans certains hommes, d'un principe conservateur qui se relève toujours après chaque secousse, ne représente aux partis rien autre chose que le triomphe de l'habileté sur la conscience. Les partis admettent très-bien que l'on passe d'un extrême à l'autre; que d'aristocrate on devienne jacobin, ou réciproquement; qu'après avoir dit *blanc* avec fureur on dise ***noir*** avec frénésie; mais si l'on ne dit ni blanc ni noir, si l'on prétend se maintenir sur un terrain neutre, défendre envers et contre tous un principe de transaction, dont l'élément essentiel est la stabilité du pouvoir, son action régulière, sa préservation de tous les excès qui pourraient le compromettre dans un sens ou dans l'autre; les partis ne vous demandent pas, comme l'histoire, si vous avez bien ou mal rempli la tâche que vous vous imposiez, si vous avez toujours été à la hauteur de la position de modérateur que vous vouliez prendre, si vous ne vous êtes jamais trompé sur les moyens propres à atteindre votre but : tout cela importe fort peu aux partis; il leur suffit de vous voir échapper aux conséquences de leurs combats, et de vous retrouver toujours entre eux, au service du gouvernement, dans la même ligne de modération, pour vous proclamer un homme sans conscience, et vous infliger la qualification banale de servile instrument de tous les pouvoirs. Cette qualification n'a pas manqué à M. Pasquier.

Il est de fait que cet homme d'État a servi, non pas tous les pouvoirs, mais trois pouvoirs : l'empire, la restauration et la monarchie de juillet. Or, nous avons vu, dans l'espace de quarante et un ans, en comptant toutes les révolutions grandes ou petites, nous avons vu se succéder en France douze gouvernements plus ou moins différents; et l'on conviendra que, si chaque révolution dans le pouvoir avait dû être nécessairement suivie d'un renouvellement complet de tous les agents de ce même pouvoir, cela n'eût pas été seulement funeste pour le pays, cela eût été impossible.

Il ne peut donc y avoir de nos jours que l'ignorance ou la mauvaise foi qui condamnent *à priori* comme un crime le fait pur et simple d'avoir servi plusieurs gouvernements; reste la seule question dont un homme public doive compte à l'histoire, la question de savoir ce qu'il a fait et dit sous chaque gouvernement. C'est cette question que je vais tâcher d'éclaircir, en suivant M. Pasquier à travers les vicissitudes de sa longue existence, et en m'efforçant toujours, comme à l'ordinaire, de me tenir à égale distance du panégyrique et du pamphlet.

Étienne-Denis Pasquier est né à Paris, le 22 avril 1767, d'une famille déjà célèbre dans les annales de la magistrature française. L'illustration de cette famille date d'Étienne Pasquier, un des hommes les plus remarquables du XVI[e] siècle,

comme avocat, comme jurisconsulte, comme magistrat, comme historien, comme littérateur, voire même, jusqu'à certain point, comme poëte; car si les vers galants par lesquels débuta le grave avocat du roi au parlement de Paris, le savant auteur des *Recherches sur la France*, n'ont point le mérite de ses autres ouvrages, ils ne laissèrent pas que d'obtenir beaucoup de succès dans leur temps. Lorsqu'on étudie le XVIe siècle, on s'arrête avec plaisir sur l'honnête et originale figure de cet Étienne Pasquier, jeté, avec son esprit fin, son sens droit, son cœur patriotique et bon, son amour de la science, de la poésie, des doctes ou légers entretiens, au milieu des passions les plus féroces d'une époque de fanatisme, d'assassinats, de trahison, de débauche crapuleuse; passant sa vie à prêcher, dans le désert, la justice, la raison, la tolérance; combattant jésuites, ligueurs, huguenots; s'apitoyant sur les misères de ce *pauvre peuple qui n'en peut mais de la querelle, et néanmoins en porte toute la charge*, et réprouvé par tous les furieux de son temps comme appartenant à ce parti des *politiques*, que « l'on estimait, dit-il, de pire condition, parce qu'ils plaidaient pour la paix; » magistrat intègre, austère et ferme au besoin, en même temps que vieillard aimable, indulgent et enjoué, capable de sourire encore, sous sa barbe blanche, au souvenir de ce qu'il appelle ses *gaillardises de jeunesse*.

Sous une apparence de roideur officielle, d'urbanité froide, voire même un peu sèche et tranchante, qui semble au premier abord éloigner l'idée d'un parallèle, le caractère du chancelier Pasquier offre cependant plus d'un point d'analogie avec celui de son illustre aïeul; au fond c'est la même modération, le même besoin d'ordre et de tranquillité, la même aversion pour ce qui est excessif, violent ou brutal, en théorie comme en pratique. Entre les ligueurs et les huguenots politiques de son temps, la position du chancelier est à peu près celle d'Étienne Pasquier. Lui aussi est un de ces *politiques* que l'on estime de pire condition, parce qu'ils ne savent que plaider pour la paix; avec cette différence pourtant que le magistrat philosophe du XVIe siècle plaidait pour la paix en patriarche, le cœur navré des misères de son temps, et les larmes aux yeux. Aux états de Blois, le sentiment des calamités qui désolaient la France le prenait à la gorge et lui coupait la parole; tandis que le chancelier plaida toujours pour la paix, d'un ton plus dégagé, avec une sensibilité moins oppressée; c'est un magistrat doublé de gentilhomme et de soldat. Sous sa simarre, à travers la dignité de son âge et de sa haute position, on entrevoit tout à la fois, et le jeune représentant d'une noble famille de robe, élevé au milieu des frivolités élégantes du XVIIIe siècle, et l'homme qui a passé à travers l'empire, et qui, pour me servir d'un mot de Tallemant des Réaux, *s'il eût été d'épée, eût fort aimé à être brave;* avec moins d'érudition peut-être, moins de naïveté de cœur, moins de sensibilité que l'auteur des *Recherches sur la France*, mais avec plus d'habileté dans le maniement des hommes, et des vues plus étendues, c'est-à-dire proportionnées à la différence des temps. M. le baron Pasquier a de son aïeul le goût, sinon la pratique, de la littérature et de la poésie, la justesse, la finesse, la vivacité de l'esprit, et ce don précieux d'une verdeur physique et intellectuelle qui, jusqu'ici, semble se jouer des années.

Quiconque l'a vu entrer dans un salon avec sa grande taille parfaitement droite et souple encore, sa tête un peu petite mais bien posée, sa physionomie mobile et vive plutôt que majestueuse, son geste bref et sa tenue élégante, s'asseoir à côté d'une dame, en penchant négligemment sa tête sur le dos de son fauteuil, croisant ses longues jambes l'une sur l'autre et balançant une de ses bottes vernies avec une aisance aristocratique, ou bien debout devant la cheminée, s'il veut se donner la peine d'être aimable pour tout le monde; charmant l'auditoire par l'attrait d'une parole facile et élégante, d'un esprit judicieux et fin, d'une mémoire heureuse et fraîche, toute pleine de faits sérieux ou légers, d'anecdotes piquantes, de souvenirs émouvants, mélangeant avec un rare bonheur d'expression et de pensée le grave au doux, le plaisant au sévère; quiconque l'a vu ainsi, conviendra que cet Étienne Pasquier du XVIe siècle, qui nous apparaît dans ses lettres si spirituel, si gracieux, si jeune encore malgré ses quatre-vingts ans, n'était ni plus spirituel, ni plus gracieux, ni plus jeune que son illustre descendant, qui en a tout à l'heure soixante-dix-sept.

Ajoutons, pour compléter le parallèle, que si les quinze volumes de mémoires que doit nous laisser le chancelier Pasquier, mémoires précieux pour l'historien et le publiciste, car l'auteur a vu de près la trituration de toutes les affaires de ce monde depuis cinquante ans; que si ces mémoires sont bien complets, je gage qu'il s'y trou-

vera quelques chapitres écrits sous l'impression de ces *gaillardises de jeunesse* dont l'austère magistrat du XVIe siècle ne dédaignait pas le souvenir.

Appelé, en sa qualité d'aîné d'une famille parlementaire, à poursuivre la carrière de ses ancêtres, le jeune Pasquier, après de bonnes études faites au collége de Juilly, fut admis, à vingt ans, avec dispense d'âge, à siéger au parlement en qualité de conseiller des requêtes, en même temps que son père qui était conseiller de grand'chambre. C'est au sein de ce premier corps du royaume qu'il vit commencer la révolution, dont le parlement lui-même donna le signal, en portant les premiers coups à une monarchie énervée par des siècles d'abus, et réduite à l'impuissance du bien.

J'imagine que le jeune Pasquier ne dut pas échapper à cette fièvre d'opposition, d'indépendance, de mouvement, de réformes, qui s'était emparée de ceux-là mêmes qui profitaient le plus des vices de l'état social : courtisans, femmes à la mode, magistrats, mousquetaires, abbés de cour, c'était à qui parlerait en termes plus chaleureux de liberté, d'égalité et de bonheur du genre humain. Dans cet élan philosophique vers le bien, il y avait incontestablement beaucoup de bonne foi; parmi les privilégiés plusieurs ne demandaient pas mieux, et ils l'ont prouvé, que de commencer par se supprimer eux-mêmes; mais il y avait aussi chez plusieurs beaucoup de comédie, et les parlements en particulier, entravant, sous prétexte de bien public, et en réalité pour conserver leurs priviléges, toutes les mesures propres à remédier au mal, étaient loin de mériter la popularité éphémère qu'ils durent à leur facile et funeste opposition.

Au milieu de cette société frivole et sentimentale, frondeuse et imprévoyante, je me figure le chancelier Pasquier, que cinquante ans d'orages politiques ont rendu si défiant aujourd'hui pour tout ce qui s'appelle *mouvement;* je me le figure sous la forme d'un jeune et fringant conseiller très-dévoué au genre humain en général, aux priviléges de sa compagnie en particulier, et non moins zélé pour le service des dames; devisant philosophie et égalité avec Figaro Beaumarchais, chez la charmante Suzanne, Mlle Comtat, ou tonnant contre l'arbitraire ministériel; je le vois d'ici, dans ce jour fameux où les vieux présidents à mortier, posant leurs toques de travers, attendirent, comme des sénateurs romains sur leurs chaises curules, que le marquis d'Agoult vint saisir en plein parlement deux conseillers transformés en Brutus; je vois d'ici le jeune Pasquier frémissant d'indignation, en appelant à la nation insultée dans la personne de d'Éprémesnil, et enviant le sort de ce grand homme d'un jour, si souvent hué plus tard par la constituante, comme un aristocrate forcené et insensé qu'il était, et décapité par la Convention.

Persuadés que la nation déciderait la querelle en leur faveur, et que toute la question se résoudrait en une extension de leurs prérogatives, les parlements demandèrent à grands cris la convocation des états généraux. Cet appel retentit d'un bout de la France à l'autre. Les états généraux arrivèrent, et n'eurent rien de plus pressé que de démolir les parlements qui les avaient appelés. Ce fut là, je pense, pour M. Pasquier une première déception; il devait en éprouver bien d'autres. Impétueuse comme un torrent longtemps grossi par les orages, la révolution suivit son cours. Des mains des parlementaires la puissance descendit, d'échelon en échelon, jusqu'aux mains des sans-culottes. Marat succéda à d'Éprémesnil dans la faveur populaire, et les sans-culottes récompensèrent les parlementaires en les envoyant à l'échafaud.

M. Pasquier, dont le père avait été arrêté dès les premiers jours qui suivirent le 10 août, fut retenu à Paris par l'espoir de le sauver, ou du moins de le servir et de le consoler. Son sang-froid et sa présence d'esprit le garantirent longtemps des dangers auxquels son nom l'exposait. Tantôt caché dans les caves, tantôt perdu au milieu de la multitude, dont il détournait les soupçons en affectant l'ignoble phraséologie du temps, il vit de près toutes les scènes qui ont ensanglanté cette terrible époque de notre histoire. Un jour, cependant, on se préparait à le mettre à la lanterne, lorsqu'il fut sauvé par un tambour de la garde nationale qu'il avait jadis payé pour se soustraire au service, et qui, passant par là, en reconnaissance de ses bons procédés, vint témoigner de son civisme.

Dans ces temps malheureux, où l'attente quotidienne de la mort semblait devoir étouffer chez les proscrits tout autre sentiment qu'une résignation stoïque, M. Pasquier, indépendamment de sa piété filiale, trouvait encore dans son cœur un autre élément de force et d'espérance, un bonheur troublé qui lui faisait dire comme à la *Jeune Captive* de

ce Chénier dont il allait devenir bientôt le compagnon de cachot : « Je ne veux pas mourir encore.» C'est au plus fort de la terreur qu'il épousa la veuve du comte de Rochefort, de laquelle il était fort épris; la cérémonie religieuse eut lieu dans une cave.

Cependant le bourreau lui préparait de tristes fiançailles. Le 21 avril 1794, vingt-trois présidents ou conseillers montèrent à l'échafaud du même pas qu'ils se rendaient jadis du greffe à la grand'-chambre. Le père de M. Pasquier et le père de M. Molé se trouvèrent ensemble à ce dernier rendez-vous; et peut-être ce souvenir a-t-il contribué à former les liens d'amitié qui ont toujours uni les deux fils.

Cette perte cruelle détermina enfin M. Pasquier à quitter Paris, pour aller se cacher aux environs; mais, au moment où il se croyait le plus en sûreté, il fut dénoncé, arrêté, ramené à Paris, et conduit à la prison de Saint-Lazare. Après avoir vu Chénier emporté par la sinistre charrette, il attendait son tour, lorsque ce bizarre triumvirat d'un avocat, d'un écolier et d'un cul-de-jatte, qui faisait trembler la France entière, disparut tout à coup comme une fantasmagorie sanglante devant la première explosion du sentiment qui l'avait créé, la peur; les prisons encombrées se vidèrent lentement, et deux mois après, le 9 thermidor, M. Pasquier, rendu à la liberté, s'empressa de chercher dans la retraite, dans les paisibles jouissances de la vie privée, le soulagement d'un malheur qui l'avait atteint dans ses plus chères affections.

Il vécut ainsi onze ans, tantôt dans ses terres de province, après la restitution des biens des condamnés, tantôt à Paris, se préparant par le travail du cabinet, l'observation des faits et des hommes, à rentrer avec succès dans la carrière publique, aussitôt qu'elle serait déblayée. Il assista en spectateur attentif à cette succession de coups d'État que les partis épuisés entreprenaient les uns sur les autres : il vit les dernières convulsions de la liberté empoisonnée par l'anarchie. Elle se traînait mourante dans la fange, sous le directoire, lorsque Bonaparte vint, en l'achevant, lui préparer au moins un glorieux tombeau.

M. Pasquier était de ceux qui gardaient rancune à la liberté des crimes commis en son nom; il la vit, je crois, sans beaucoup de regret, recevoir le coup de grâce de la main d'un soldat. Comme la majorité de la France à cette époque, il avait faim et soif d'ordre, d'unité, de stabilité, de pouvoir fort. Le consulat lui parut peut-être encore trop empreint de ces formes républicaines qu'il détestait; il attendit; enfin l'empire le servit suivant ses désirs. En maintenant les résultats matériels de la révolution, son héritier proscrivait les idées qui l'avaient enfantée. Les plus fiers Spartiates de la Convention, portant livrée et blason neufs, se coudoyaient dans les antichambres des Tuileries avec cette aristocratie qu'ils avaient décimée, et semblaient vouloir cacher les lâchetés du terroriste sous les bassesses du courtisan.

Napoléon était à la piste de tous les vieux noms de robe ou d'épée, pour les faire entrer dans son système de fusion. Cambacérès ayant eu occasion de connaître et d'apprécier M. Pasquier dans les salons de Paris, en parla à l'empereur, et le lui présenta comme candidat à une place de maître des requêtes, conjointement avec MM. Molé et Portalis : les trois candidats furent nommés le même jour.

C'était en 1806. M. Pasquier n'était déjà plus jeune; son esprit, fortifié par l'étude et les épreuves d'une vie orageuse, avait acquis toute sa maturité; il se fit bientôt remarquer par les qualités qui plaisaient le plus au maître : l'étendue, la variété des connaissances, le goût et la facilité du travail, le sens du côté pratique des affaires. Il fut nommé successivement conseiller d'État, puis procureur général du sceau des titres, décoré du titre de baron, de la croix d'officier de la Légion d'honneur, et enfin appelé en 1810 à occuper le poste de préfet de police [1].

Je ne voudrais pas affirmer que M. Pasquier fut un préfet de police *libéral;* d'abord le libéralisme n'est guère le métier des préfets de police en général; ensuite, il faut bien en convenir, le libéralisme était, sous l'empire, une chose aussi passée de mode chez les administrés que chez les administrateurs. Dans cette grande caserne qui s'appelait la France, c'était à qui obéirait le plus vite et le mieux. De la bouche du maître suprême la consigne passait au ministre, du ministre au fonctionnaire, du fonctionnaire au citoyen, et le pays manœuvrait avec la prestesse d'un régiment.

[1] On m'a assuré que M. Pasquier avait refusé pendant quinze jours ces fonctions de préfet dont il ne se souciait pas, et ne les avait acceptées que sur l'ordre formel de l'empereur.

Cependant M. Pasquier, doué de qualités qui ne se rencontraient pas toujours chez les hauts fonctionnaires impériaux, c'est-à-dire, poli et bien élevé, de mœurs douces, modéré par caractère, quoique peut-être un peu hautain dans les formes, ne fut pas apparemment un préfet de police bien oppresseur, puisque après la chute de l'empire, les électeurs de Paris l'appelèrent quatre fois de suite à la députation.

« Ma conscience, disait-il plus tard, sous la restauration, à ces adversaires des deux bords qui lui reprochaient ses fonctions de préfet; ma conscience me rend ce témoignage, que j'ai respecté alors, autant qu'il dépendait de moi, les principes tutélaires de la sûreté, de la liberté des citoyens; et si une grande faculté d'arbitraire a été remise entre mes mains, je n'ai du moins rien négligé pour que l'emploi en fût réglé par la justice et par l'équité. »

Ajoutons encore que les fonctions de préfet de police sous l'empire n'étaient pas exclusivement politiques, qu'elles étaient même plutôt administratives, car il y avait un ministre de la police plus spécialement chargé de la surveillance politique du royaume et de la capitale. La sûreté, la propreté, la salubrité, l'approvisionnement de Paris, furent surtout l'objet des soins de M. Pasquier, et il apporta dans cette partie de sa tâche le zèle et l'activité qui le distinguèrent toujours.

Quoi qu'il en soit, on lui a souvent objecté comme un reproche d'impéritie l'audacieuse et romanesque entreprise du général Malet. Napoléon était engagé au fond de la Russie, lorsque, dans la nuit du 23 au 24 octobre 1812, un général s'échappe d'une maison de santé qui lui servait de prison, se présente dans une caserne, annonce aux soldats la mort de l'empereur, fait prendre les armes à un bataillon, va délivrer deux autres généraux, ses amis, détenus à la Force, et les remplace par le ministre et le préfet de police qu'il a fait enlever de leurs lits avant qu'ils aient pu communiquer avec personne. Cette conspiration d'un seul homme, qu'un seul homme suffit pour faire échouer, échappait évidemment à toute prévoyance humaine; mais elle irrita d'autant plus Napoléon, qu'elle lui montra combien était fragile la base du pouvoir qu'il avait prétendu fonder, puisqu'il se résumait tout entier en lui, et que, lui mort, il restait livré aux entreprises du premier venu.

Au retour de Russie, après quelques moments donnés à la colère, Napoléon n'eut pas de peine à reconnaître que la conduite de M. Pasquier ne méritait aucun blâme, et il lui conserva des fonctions que les circonstances allaient rendre de plus en plus difficiles; car le moment approchait où la guerre devait détruire ce que la guerre avait fondé.

J'ai dit que les excès de la liberté avaient conduit M. Pasquier au service du despotisme; mais il était bien difficile que les excès du despotisme, même le plus glorieux, ne le raccommodassent pas un peu avec la liberté. Aussi, quand la France, lassée, épuisée, envahie par huit cent mille étrangers, sembla résignée à abandonner l'homme dont la gloire lui avait coûté si cher, M. Pasquier fut-il un de ceux qui se rallièrent avec empressement à la vieille dynastie qui s'annonçait comme devant fermer pour toujours, par la conciliation de tous les intérêts, le grand procès ouvert en 89.

Cependant il importe de faire ici une observation. On a souvent réuni, sous la dénomination d'*hommes politiques*, M. de Talleyrand, M. Pasquier et quelques autres personnages, comme appartenant à une même école, dont le caractère serait l'indifférence absolue en matière de princepes politiques, et le culte pur et simple du fait accompli. Si l'on entend par là que ces hommes se ressemblent par cette pensée, qui leur est commune, qu'au milieu des agitations de notre temps, le premier devoir est d'appuyer tout gouvernement qui se présente avec le caractère d'une force réglée par la raison, et d'abandonner toute combinaison qui a perdu ce caractère, on est dans le vrai, et j'ai déjà montré ailleurs que ce système, que je ne prétends pas défendre en lui-même, et qui consiste à sacrifier, au besoin, sans hésiter, chaque pouvoir en particulier aux intérêts du pouvoir en général, n'était qu'une conséquence fâcheuse, mais forcée, de l'état révolutionnaire dans lequel nous vivons depuis si longtemps.

Mais, ce point admis, on aurait tort de vouloir établir une similitude absolue de principes et de conduite entre des hommes dont les principes et la conduite sont fort différents. M. de Talleyrand, dont je reparlerai bientôt, outre qu'il professait, quant à la forme même du gouvernement, une indifférence que n'eut jamais M. Pasquier, puisque ce dernier n'a servi, après tout, que des monarchies plus ou moins limitées, et que les mêmes facilités qu'il trouva pour entrer aux affaires sous l'empire, il les eût, je pense, trouvées, s'il eût voulu, sous le directoire comme sous le consulat :

M. de Talleyrand, sans parler ici de toutes ces accusations de vénalité auxquelles il fut trop souvent et trop justement exposé, accusations qui s'arrêtèrent toujours devant la réputation d'intégrité de M. Pasquier, M. de Talleyrand ne se croyait lié à un pouvoir qu'autant que la marche de ce pouvoir lui convenait, et, l'accord rompu, il était homme non-seulement à désapprouver, mais à travailler au renversement de ce qu'il désapprouvait. Tel ne fut jamais M. Pasquier; tant qu'un gouvernement reconnu par lui comme tel subsiste, il se fera un devoir de le soutenir, tout en blâmant ses actes soit tacitement, soit publiquement, si la parole est libre; mais quant à tramer ou même approuver des trames, il ne le fera jamais. Une conspiration, quels qu'en soient les moyens ou le but, est, je crois, la chose la plus antipathique au caractère et aux idées politiques de M. Pasquier.

C'est donc à tort qu'on l'a accusé d'avoir conspiré, à la fin de l'empire, contre l'empereur; il ne conspira pas plus en 1814 qu'en 1830. Quand les ennemis s'avancèrent sur Paris, il se renferma dans l'exercice de ses fonctions, continua de veiller de son mieux à la sûreté des citoyens, à l'approvisionnement de la ville, et il attendit que les destinées du pays fussent décidées.

Ce ne fut que le 4 avril 1814, cinq jours après l'entrée des alliés, deux jours après l'acte de déchéance formulé par le sénat, l'adhésion des membres du corps législatif présents dans la capitale, et la proclamation du conseil municipal et départemental contre Napoléon, que M. Pasquier crut devoir publier un avis où, sans entrer dans le fond de la question, il annonçait purement et simplement à ses subordonnés qu'en sa qualité de préfet de police il reconnaissait l'autorité du gouvernement provisoire, et les invitait à le reconnaître comme lui.

Sous la première restauration, il ne prit aux affaires politiques qu'une part secondaire. Placé à la direction générale des ponts et chaussées, il donnait tous ses soins à cette branche importante du service public, lorsque le retour imprévu de Napoléon le rejeta dans la vie privée.

Non-seulement il ne sollicita point, comme on l'a dit, pour rentrer en fonctions sous l'empereur, mais encore, soit prudence, soit antipathie, il se refusa à toutes les sollicitations que ses amis voulaient faire pour lui.

Au retour de Gand, Louis XVIII lui sut gré d'avoir résisté à cette épreuve des cent-jours, et convaincu que, dans la lutte qu'il se préparait à soutenir contre les passions triomphantes de ses impétueux amis, l'habile modération de M. Pasquier lui serait d'un grand secours, il l'appela à occuper le poste de garde des sceaux dans le premier ministère de 1815. La composition de ce premier cabinet, où l'esprit conciliateur et un peu sceptique du monarque n'avait pas craint d'admettre le régicide Fouché, souleva dans l'opinion royaliste un mouvement violent de réprobation qui le renversa presque aussitôt; il n'attendit même pas l'ouverture des chambres, et fut remplacé par le premier ministère Richelieu, dont l'esprit général était à peu près le même, et dont le personnel seul différait. M. Pasquier ne fit point d'abord partie de ce nouveau cabinet, mais il le soutint de toutes ses forces dans la chambre des députés, où il venait d'être envoyé par le département de la Seine.

Rien ne donne mieux l'idée de la fatalité de position qui a constamment pesé sur la restauration, et devait tôt ou tard amener sa ruine, que la lecture des quatre volumes publiés l'année dernière par M. Pasquier [1]. A coup sûr, on trouve là tout ce que la branche aînée de la maison de Bourbon pouvait dire de plus raisonnable, de plus sensé, de plus conciliant à la France nouvelle, en maintenant devant elle et devant les hommes de l'ancienne France le vieux principe monarchique; et cependant l'on sent que tout cela est insuffisant, que tout cela est impuissant, que tout cela ne dé-

[1] *Discours prononcés dans les chambres législatives par le baron Pasquier.* Cette publication, outre son intérêt historique, a de plus un intérêt biographique tout particulier; elle prouve que M. Pasquier, abstraction faite de la valeur intrinsèque de ses idées, est encore un des hommes de ce temps, si riche en contradictions, qui ont le moins varié, qui se sont le moins contredit. Combien je connais d'écrivains ou d'orateurs, ayant vécu plus de cinquante ans, et fort sévères aujourd'hui pour ceux qu'ils appellent les courtisans de tous les pouvoirs, qui seraient terriblement embarrassés si l'on s'avisait de publier la collection complète de leurs écrits ou de leurs discours! M. Pasquier a voulu au contraire se donner lui-même ce plaisir, et, avec une franchise de bon goût, il déclare que, loin de retrancher, il a mis un certain prix à conserver, et il a conservé en effet tout ce qui jure plus ou moins avec les idées qui dominent aujourd'hui. Il ne s'est occupé que de polir un peu le style, de rajuster les négligences de l'improvisation; sollicitude bien naturelle chez un nouvel académicien.

cide rien, ne termine rien; que tout cela n'est, en un mot, qu'une perpétuelle fin de non-recevoir jetée à la tête de plaideurs impatients de voir vider leur procès.

C'est que la question était complexe; c'est qu'il ne s'agissait pas seulement de réconcilier la légitimité et la révolution, de faire vivre en bonne harmonie deux principes également fatigués et affaiblis, l'un par sa défaite, l'autre par les longs déchirements qui avaient suivi sa victoire. Si la question se fût réduite à cela, si la vieille dynastie eût été restaurée toute seule, si l'on n'eût eu en présence qu'*une* monarchie et *une* nation, la réconciliation, bien que difficile, eût encore été possible. La France, et elle l'a bien prouvé depuis, n'était point si affamée de liberté qu'elle ne pût, au sortir du régime impérial, s'arranger de la charte, même *octroyée*, pourvu qu'elle eût la certitude d'en jouir tranquillement, complétement, à l'abri de toute tracasserie, de toute interprétation judaïque, de toute prétention de retour sur les faits accomplis. Le jour où la France eût été convaincue, comme elle l'est aujourd'hui, que le pacte social est assis sur sa véritable base; le jour où la France eût été convaincue que la royauté était tout à la fois trop éclairée et aussi trop isolée, trop faible, en présence d'une nation entière pénétrée d'un même sentiment, pour oser jamais concevoir la pensée de retirer ou de modifier ce qu'elle avait concédé; ce jour-là, le fait même de l'*octroi royal*, ce germe d'éternelle défiance qui devait aboutir à la révolution de juillet, n'eût plus été qu'une formule monarchique dont la France ne se fût pas plus effarouchée que les communes d'Angleterre ne s'effarouchent de se mettre à genoux devant la reine, sauf à lui imposer, par l'intermédiaire d'un ministre, organe de la majorité, jusqu'au choix de ses dames d'honneur. Peut-être même, la confiance une fois acquise, le pays eût-il consenti à voir, avec M. Pasquier, son bonheur dans ce qui faisait son trouble, sa garantie dans ce qui faisait son inquiétude, et à applaudir le ministre quand il lui disait :

« Oui la charte est octroyée; et c'est grâce à l'usage de ce mode que nous la possédons. Délibérée, jamais les esprits ne seraient tombés d'accord, ni sur les principes qui l'ont dictée, ni sur les conséquences qui devaient être tirées de ces principes, ni même sur la forme qui devait être employée pour sa rédaction. Octroyée, nous en jouissons avec d'autant plus de confiance qu'elle a été donnée librement; délibérée, une délibération nouvelle la pourrait toujours mettre en question, et elle perdrait ainsi le caractère de stabilité qui la constitue si puissamment. »

Peut-être le pays eût-il adopté les principes de M. Pasquier, si, dans sa juste défiance, il n'en eût tiré des conséquences diamétralement contraires aux siennes, quant à la stabilité de la constitution.

C'est que la maison de Bourbon n'était pas rentrée seule en France; avec elle on avait vu reparaître des hommes, des idées, des mœurs, des prétentions d'un autre temps, tout un ordre de choses que l'on croyait à jamais anéanti, et qui, bien que réduit à n'être plus que le fantôme du passé, profitait des circonstances pour se targuer d'une force qu'il n'avait pas, et tentait aussi de se restaurer en s'identifiant avec la royauté, en la poussant à se compromettre pour une cause perdue qui n'était pas la sienne, et en travaillant sans cesse à l'empêcher de donner aux intérêts nouveaux, reconnus et sanctionnés par elle, pleine et entière sécurité.

Tant que Louis XVIII ne fut pas abattu par la maladie, il ne cessa de résister au dangereux entourage qui l'obsédait. L'auteur de la charte avait trop d'esprit et de raison pour prendre au sérieux les phrases de ces preux chevaliers toujours prêts *à étouffer le monstre révolutionnaire ou à mourir sur les marches du trône*. Il avait déjà vu ce beau feu s'éteindre comme un feu de paille devant les six cents grenadiers de l'île d'Elbe, comme il devait un jour s'évanouir en fumée devant les ouvriers et les bourgeois de Paris. Il n'était pas homme à jouer une couronne si longtemps perdue et si difficilement reconquise, dans la folle entreprise de ressusciter ce qui était mort. Pour lui, il s'agissait non pas de restaurer l'ancien régime, mais de restaurer la royauté, en traitant avec la révolution aux meilleures conditions possible.

Sous ce rapport, M. Pasquier devait convenir beaucoup à Louis XVIII. Ce monarque pouvait avoir plus d'affection pour M. Decazes, plus de goût peut-être pour M. de Richelieu, ou une opinion plus haute de tel ou tel autre personnage; mais je doute qu'aucun ministre fût plus que M. Pasquier l'homme de ses idées, grandes ou petites. Royaliste par excellence, incontestablement plus royaliste dans sa modération que la plupart de ceux que l'on a qualifiés d'*ultras*, c'est-à-dire plus exclusivement préoccupé qu'eux de l'affermissement immédiat de l'autorité royale; subordonnant à ce but capital toutes ses idées, toutes

ses paroles, toutes ses actions, ses antipathies aussi bien que ses sympathies; ménageant chez les autres, autant par politique que par convenance, les passions aristocratiques et sacerdotales qu'il ne partageait pas, tout en leur résistant de toutes ses forces; acceptant la révolution comme un fait accompli, mais détestant par-dessus tout l'esprit révolutionnaire; répugnant à peu près également aux théories de réorganisation sociale des docteurs de la droite et aux plans politiques que la petite fraction doctrinaire , après sa séparation d'avec le ministère, développa plus tard à titre de *gouvernement rationnel des intérêts nouveaux;* croyant beaucoup plus à la force des circonstances qu'à la puissance des systèmes, M. Pasquier n'aimait à s'engager d'aucun côté dans des affirmations dogmatiques trop absolues, de peur d'être conduit, sous l'influence irrésistible des faits, à soutenir avec la même solennité doctorale, ainsi que cela est arrivé quelquefois à M. Royer-Collard (voir sa notice), deux thèses diamétralement contraires.

Ainsi organisé, et doué de plus, à défaut d'éloquence, d'une élégante et abondante facilité d'improvisation, assez rare et bonne pour la riposte, dans un temps où la plupart des orateurs écrivaient leurs discours comme des morceaux d'académie; pourvu d'une grande souplesse d'esprit, d'un imperturbable sang-froid extérieur, bien que susceptible d'être irrité intérieurement par la contradiction; d'une grande confiance en lui-même, justifiée par une grande variété de connaissances administratives, judiciaires, législatives, financières, diplomatiques, M. Pasquier était, sinon un génie politique de premier ordre, du moins un talent précieux pour un monarque habile et prudent, aussi embarrassé de ses amis que de ses ennemis, et convaincu, avec raison, que le salut de son pouvoir était attaché à sa modération.

Aussi M. Pasquier fut-il compris dans presque toutes les combinaisons ministérielles qui se succédèrent depuis 1815 jusqu'à la fin de 1821; si bien que les deux oppositions l'appelaient, par ironie, l'*inévitable*. N'est pas inévitable qui veut, et le système général restant à peu près le même au milieu des changements de personnes, cette *inévitabilité* de M. Pasquier ne prouvait qu'une chose : c'est qu'on ne pouvait se passer de lui.

J'ai déjà parlé souvent, dans les précédentes notices, de cette majorité royaliste de 1815, majorité d'autant plus véhémente qu'elle se sentait menacée de disparaître aussitôt que l'opinion publique se-rait rendue à la libre possession d'elle-même. Il n'y avait alors ni parti libéral, ni parti doctrinaire : une minorité de soixante membres luttait péniblement, avec l'appui du roi et du ministère, contre la rage de proscription, de rigueur et de vengeance qui s'était emparée de tous les hommes composant la majorité.

Il faut lire les premiers discours de M. Pasquier, discours dont la couleur nous paraît déjà un peu sévère à nous autres, pour juger, par le langage d'un royaliste modéré, de ce que pouvait être un royaliste pur de ce temps-là. Rapporteur du projet de loi sur les cris séditieux, défenseur de l'inamovibilité des juges contre M. de Bonald , de l'amnistie contre les barbares catégories d'exception de M. de Labourdonnaye, ce n'est qu'à force de précautions oratoires, de concessions, quant à la forme, aux passions de son auditoire, que M. Pasquier parvient à faire écouter, et souvent triompher sur le fond, la voix de la justice et de la raison.

Tous ces artifices de langage, tous ces arguments par insinuation, n'ôtent rien au mérite de M. Pasquier; ils prouvent seulement que ce personnage a toujours traité les passions des partis victorieux en homme d'État et en honnête homme, c'est-à-dire que, tout en ne sacrifiant jamais son but au stérile honneur de les braver de front, il a su trouver, dans son esprit et dans sa conscience, le secret bien plus utile de faire tourner ces mêmes passions au profit de la cause qui fut toujours la sienne, la cause de l'équité et de la modération.

Je voudrais pouvoir suivre pas à pas M. Pasquier dans sa vie ministérielle, car il y a déployé un talent d'affaires, une habileté de discussion dont les témoignages valent la peine d'être étudiés en détail; mais je suis obligé de me borner aux faits principaux.

Après que l'ordonnance du 5 septembre 1816, à la rédaction de laquelle M. Pasquier ne fut pas étranger, eut remplacé la majorité de 1815 par une majorité modérée, cet homme d'État, réélu par le département de la Seine, fut appelé à la présidence de la chambre, qu'il quitta bientôt pour entrer, en janvier 1817, dans le cabinet Richelieu, en qualité de garde des sceaux. Il prit une part brillante à tous les travaux de ce ministère, qui poursuivait sa tâche conciliatrice au milieu des embarras financiers, nés des charges de l'invasion. M. Pasquier, qui, dès la précédente session, s'était livré, comme membre de la commission de liqui-

dation des créances étrangères, à une étude approfondie de la question financière, se distingua dans toutes les discussions qui s'élevèrent à ce sujet, tout en continuant son rôle de modérateur dans la lutte politique.

L'ancienne majorité de 1815, devenue minorité, suscitait beaucoup d'embarras au gouvernement, en se coalisant contre lui avec le parti libéral, qui, quoique peu nombreux encore sur les bancs de la chambre, commençait à se former et gagnait chaque jour en force, grâce au système électoral fondé par la loi du 5 février 1817. Ce système, basé sur le principe de l'élection directe et du renouvellement par cinquième, favorisant ainsi l'avénement de la classe moyenne au pouvoir, avait été l'objet de débats très-vifs dans la session précédente. La majorité royaliste l'avait repoussé avec ardeur, tandis que M. Pasquier le défendait de toutes ses forces comme un instrument propre à débarrasser le gouvernement de cette majorité; mais lorsque ce double principe eut triomphé, lorsque la loi fut mise en jeu, et que M. Pasquier vit que le résultat dépassait son but, c'est-à-dire que chaque renouvellement partiel renforçait l'opposition libérale et tendait à entraîner le ministère de ce côté, il s'effraya de cette perspective et s'unit à M. de Richelieu pour demander la modification de la loi. Le groupe doctrinaire, qui commençait également à s'organiser sous M. Royer-Collard, et qui avait pris la plus grande part à la rédaction de cette loi, se refusait à toute modification; et, tout en continuant d'accorder au ministère le maintien des lois d'exception jugées indispensables dans la situation, il lui témoignait déjà sa défiance en contribuant au rejet du projet de loi sur la presse, présenté par M. Pasquier.

Le cabinet lui-même étant divisé sur la question électorale, il s'ensuivit une crise ministérielle à la suite de laquelle la portion qui voulait le maintien de la loi de 1817 triompha; MM. de Richelieu et Pasquier sortirent des affaires; le premier ministère Decazes, sous la présidence nominale du général Dessoles, fut formé en décembre 1818; toutes les lois d'exception furent abolies; et le gouvernement parut incliner de plus en plus vers les idées libérales. Il semblerait que ces concessions eussent dù lui attacher le parti libéral; il n'en fut rien : recruté sans cesse d'hommes de la république et de l'empire, qu'irritait le récent souvenir des réactions royalistes de 1815, ce parti se montrait de plus en plus défiant et exigeant, et de son côté l'opposition royaliste se répandait en clameurs et en sinistres prédictions.

Inquiet de cet état de choses, M. Pasquier, bien qu'il n'appartînt plus au cabinet, crut devoir en signaler les dangers dans un mémoire au roi, où il indiquait de nouveau comme un indispensable remède le changement de la loi de 1817; la question fut remise sur le tapis en conseil, et cette fois l'opinion de M. Pasquier triompha. M. Decazes fit au désir du roi le sacrifice de la sienne; trois ministres opposants se retirèrent, et M. Pasquier rentra dans le cabinet, le 29 novembre 1819, avec le portefeuille des affaires étrangères.

L'irritation des partis était grande, lorsque l'attentat du 13 février vint tout à coup la porter au comble. Exaspérés et fortifiés en même temps par ce dernier événement, les royalistes éclatèrent en accusations odieuses contre M. Decazes, dont les récentes concessions n'avaient pu désarmer leurs fureurs. Ce ministre dut céder sa place à M. de Richelieu, et le cabinet du 20 février 1820 fut formé.

C'est ici la période la plus remarquable de la vie politique de M. Pasquier, celle où il a déployé le plus de talent dans la défense d'une mauvaise position, car la position n'était pas tenable, et elle était aussi, à mon avis du moins, plus nuisible qu'utile au but que se proposait M. Pasquier en l'adoptant.

Les deux esprits qui se disputèrent pendant quinze ans le gouvernement de la restauration, avec des alternatives de succès et de revers, étaient alors parvenus à leur plus haut point de force et d'exaltation. Si d'un côté la loi de 1817 et le système Decazes avaient servi le parti libéral, d'un autre côte les insurrections des peuples au dehors, les conspirations au dedans et l'attentat du 13 février avaient rendu au parti de l'ancien régime une influence apparente qui prouvait combien la France, déterminée à conserver à tout prix ce qu'elle possédait, était peu désireuse de rentrer dans la carrière des révolutions. Le moment était donc venu pour le gouvernement de discerner le vrai sentiment de la France et de choisir, à égale distance des révolutionnaires et des contre-révolutionnaires, une direction conforme à ce sentiment. De ce choix allait dépendre la destinée de la restauration, et la question électorale était en quelque sorte l'urne où s'agitait cette destinée.

Or, la révolution de juillet, ses causes et ses résultats ont prouvé, je crois, que dans cette cir-

constance M. Pasquier avait été sous le coup de deux erreurs capitales. M. Pasquier ne se méprenait pas sur l'impuissance et la folie de toute tentative contre-révolutionnaire, mais il se méprenait essentiellement sur l'habileté et l'audace du parti de la contre-révolution ; il ne le croyait ni assez habile pour garder cinq ans le pouvoir en se modérant, ni assez audacieux pour tenter un coup d'État afin de le recouvrer après l'avoir perdu.

D'un autre côté, M. Pasquier n'ignorait pas de quelle redoutable force pouvait disposer le libéralisme si on le violentait ; bien qu'il affectât parfois beaucoup de dédain pour cette force, bien qu'il parlât souvent de l'*antique amour des Français pour leurs rois,* bien qu'il en parlât trop peut-être, car c'est l'idée fixe de cet *antique amour* qui a perdu Charles X, M. Pasquier savait très-bien que de nos jours la monarchie en France n'est puissante que par la conviction qu'elle inspire de son utilité, de sa nécessité, et que toute sa puissance dépend de l'usage qu'elle en fait. M. Pasquier savait tout cela, mais M. Pasquier se méprenait essentiellement sur le véritable esprit du libéralisme en général ; trompé par une agitation accidentelle et superficielle, il le confondait avec ce qui n'en était que l'expression négative et extrême ; il le personnifiait tout entier dans Lafayette, et ne le jugeait ni assez prudent pour servir de base à un gouvernement, ni assez modéré et patient pour n'en appeler à la force qu'à son corps défendant.

De ces deux erreurs naquit le système ministériel de 1820. Les doctrinaires, qui représentaient le libéralisme le plus modéré, s'étant formellement prononcés contre toute atteinte portée à la base du système électoral de 1817, si l'on voulait sortir de ce système, il n'y avait plus moyen de trouver entre les deux oppositions les éléments d'une majorité suffisante ; il fallait absolument incliner à droite ou à gauche. M. Pasquier, dans la pensée que là était le plus grand danger où était la plus grande force, préféra incliner à droite. Je ne dis pas que, dans l'état des choses, l'idée contraire n'eût aussi ses inconvénients momentanés; mais toujours est-il que ce fut là une détermination grave pour l'avenir, car elle prépara l'entrée de la contre-révolution au pouvoir, et tous les faits qui en ont été la conséquence.

Ce fut de plus une source d'embarras pour le présent; car le parti de l'ancien régime avait ses hommes tout prêts; il ne voulait pas plus de M. Pasquier que M. Pasquier ne voulait de lui, et chaque concession faite dans l'espoir de le contenir et de le maintenir hors du pouvoir ne faisait que redoubler sa vive impatience de renverser l'obstacle qui l'en séparait. De là, pour M. Pasquier, une existence ministérielle pleine de trouble et d'orages, où il fallait conquérir de haute lutte à chaque discussion une majorité de quelques voix, et vivre au jour le jour dans la perpétuelle incertitude du lendemain.

J'ai personnifié le ministère de 1820 dans M. Pasquier, parce qu'il fut en effet son plus habile, son plus infatigable champion. M. de Serres, le plus éloquent orateur de ce cabinet, était déjà abattu par la maladie qui devait bientôt le conduire au tombeau ; les autres ministres n'étaient pas des hommes de tribune, et M. Pasquier restait à peu près seul pour faire face aux attaques sans cesse renouvelées des deux oppositions. D'un côté, MM. Foy, Casimir Périer, Manuel, Benjamin Constant, Lafayette, Camille Jordan, Royer-Collard ; de l'autre, MM. Labourdonnaye, de Salaberry, Donnadieu, Castelbajac ; MM. de Villèle et Corbière, attisant sous main le feu, tout en feignant de vouloir le calmer; enfin tous les talents et toutes les passions de la chambre réunis contre l'imperturbable sang-froid, l'élégante et abondante faconde de M. Pasquier, le tout avec accompagnement de conspirations et d'émeutes dans la rue, de révolutions à l'étranger, et d'un déluge de brochures d'opposition qui venaient en aide aux journaux, tenus en respect par la censure ; tel fut le spectacle que présentèrent les deux sessions de 1820 et de 1821. L'attaque redoubla surtout d'acharnement du côté de la droite lorsque MM. de Villèle et Corbière, après s'être introduits dans le cabinet, en sortirent, et, pour y rentrer bientôt en maîtres, lâchèrent la bride à toute l'impétuosité de leurs soldats.

Lorsqu'on étudie cette bataille parlementaire qui a duré près de deux ans, on est forcé de rendre hommage au talent de M. Pasquier, et de reconnaître qu'il était difficile de tirer un meilleur parti que lui de l'idée qui, dans la situation où il était, devait nécessairement faire l'alpha et l'oméga de son système. Cette idée fort simple, que l'on peut représenter par ces mots : « Restez donc tranquilles, » était par lui chaque jour développée sous tous ses aspects, dans tous ses rapports, dans toutes ses applications, avec une grande habileté

de parole et de pensée. Présentée d'un ton plus doux à la droite, d'un ton plus cavalier à la gauche, l'idée capitale revenait sans cesse, ornée, embellie, variée dans ses développements, fortifiée d'exemples pris dans l'histoire, et d'allusions personnelles élégamment touchées, en réponse à des personnalités souvent fort grossières[1]. Si j'avais de la place, j'aimerais à peindre en détail ce combat; il est curieux. Après avoir montré M. Pasquier aux prises avec l'ancien régime fougueux dans la personne de M. de Castelbajac, avec le libéralisme sentencieux et modéré dans la personne de M. Royer-Collard, je voudrais le mettre en présence de son plus intraitable adversaire, de son antipode en politique, avec la révolution en permanence, représentée par Lafayette, débitant, avec un ton de bonhomie bourgeoise rehaussé d'une certaine désinvolture de gentilhomme, des paroles pleines de violences et de personnalités révolutionnaires, terminant chacun de ses discours par un appel au peuple, et assurant du reste M. Pasquier, *ce serviteur des cours*, qu'il pourrait compter sur sa généreuse protection, à lui Lafayette. Et alors M. Pasquier blessé au vif se levait, courait à la tribune, et ripostait à son tour avec un mélange de raillerie et d'indignation poliment contenues dans les bornes du savoir-vivre, qualifiait son adversaire d'Épiménides, lui demandait où il avait dormi trente ans, et l'engageait à se tenir en garde contre les indiscrétions du réveil.

Je suis sûr que, dans la juste douleur que la révolution de juillet a causée à M. Pasquier, ce n'a pas été un de ses moindres chagrins d'avoir à subir la protection de Lafayette; du reste, il a dû être bientôt consolé en voyant son célèbre adversaire prouver encore une fois qu'il ne pouvait être, sous aucun régime, qu'un drapeau de résistance et jamais un homme de gouvernement.

Cependant le parti de la contre-révolution, incessamment fortifié par la nouvelle loi électorale, réclamait le pouvoir avec emportement. Louis XVIII, infirme et mourant, n'avait plus le courage de résister aux obsessions de famille qui l'entouraient : il fallut céder; M. Pasquier abandonna les affaires à M. de Villèle, pour entrer à la chambre des pairs, où on le vit, pendant cinq ans, briller au premier rang parmi les membres de cette opposition dont la belle attitude sauva les intérêts nationaux, qu'une majorité vénale sacrifiait dans l'autre chambre, et prépara la chute d'un parti qui se croyait à jamais maître des destinées du pays. Loi de tendance, loi du droit d'aînesse, loi du sacrilége, création du trois pour cent, invasion des jésuites dans l'enseignement et de l'Église dans l'État, toutes les conceptions et la plupart des actes du ministère Villèle trouvèrent dans M. Pasquier un adversaire d'autant plus puissant qu'il était plus modéré et plus consciencieux dans sa discussion.

On se souvient encore, lors de la dicussion de la loi du ***sacrilége***, lorsqu'en plein XIX[e] siècle on débattait la question de savoir si l'homme coupable d'avoir ***profané les vases sacrés*** devait, après avoir eu le poing coupé, être décapité en voile rouge ou en voile noir; lorsqu'un de ces théoriciens, que la sottise admire quelquefois parce qu'ils ne craignent pas de pousser la logique de l'absurde jusqu'à la férocité, s'étonnait que l'on fît ***tant de façons pour envoyer un coupable devant son juge naturel***, on se souvient de la belle et noble apostrophe que M. Pasquier lui jeta à la tête :

> « Vous connaissez, messieurs, l'histoire de ce capitaine auquel ses soldats demandaient, au moment de consommer le sac d'une ville, s'il fallait tuer tout le monde, sans distinction de catholiques et d'hérétiques. « Tuez toujours, répondit le barbare; Dieu saura bien « reconnaître les siens. » Lui aussi, il envoyait ses victimes *devant leur juge naturel*. »

Ces tentatives ridicules et impuissantes pour pervertir le cœur et abrutir l'esprit d'une nation libre et généreuse, devaient, tôt au tard, en faisant succéder l'irritation au dédain, conduire la restauration à une catastrophe.

M. Pasquier fit tous ses efforts pour la prévenir, en se ralliant au ministère réparateur et conciliateur de M. de Martignac, qu'il soutint, dans toutes les occasions, de sa parole et de son vote. Mais la tête de Charles X était marquée du sceau fatal, et frappée

> .. de cet esprit de vertige et d'erreur.
> De la chute des rois funeste avant-coureur.

[1] La fameuse phrase : *Je demande l'arbitraire*, » dont la forme franche et nette servit de texte à tant d'injures contre M. Pasquier, ne les méritait certainement pas. Demander à une chambre des lois d'exception, en cherchant à lui prouver *sophistiquement* qu'on ne sort pas de la légalité, est un de ces tours d'adresse fort usités qui répugnent aux esprits droits. On pouvait très bien répondre par un refus à la franchise de M. Pasquier, mais cette franchise était d'autant plus louable qu'elle est plus rare.

La révolution triomphante trouva M. Pasquier prêt à recommencer, dans un autre sens, sa tâche de 1815, c'est-à-dire à protéger de son mieux les vaincus contre les excès des vainqueurs ; la révolution de 1830, plus généreuse que les hommes de 1815, lui rendit sa tâche plus facile. Ce n'en sera pas moins un éternel honneur pour M. Pasquier et pour le gouvernement de juillet de pouvoir répondre aux accusateurs des deux bords en présentant à l'histoire, en regard des tribunaux révolutionnaires des uns et des cours spéciales des autres, le noble et imposant spectacle de la chambre des pairs, entourée d'une populace en fureur, délibérant, calme, attentive et clémente, sous l'influence et la direction de son président sur le sort des quatre hommes dont les fautes avaient fait couler tant de sang [1]. L'attitude de M. Pasquier durant ces mémorables débats est une des plus belles pages de sa vie. Du reste, la même impartialité qu'il accordait aux ministres de Charles X, il ne la refusa pas davantage aux vaincus d'avril ; quand le procès de 1835, qualifié de *procès monstre*, eut été résolu, contrairement aux idées de M. Pasquier, qui opinait pour une amnistie générale, on le vit diriger ces débats orageux avec une fermeté et une gravité qui n'avaient d'égales que sa modération et sa patience [2].

Depuis que M. Pasquier occupe la présidence de la chambre des pairs, il n'a quitté que trois fois le fauteuil pour la tribune : la première fois, pour prononcer l'éloge de Cuvier, qui avait été son ami, et dont il a retracé la vie dans un discours dont le style manque peut-être un peu de précision et de nerf, mais où se trouvent réunies toutes les qualités d'élégance, de finesse judicieuse et de savoir étendu et varié qui distinguent l'esprit de M. Pasquier. Ses deux autres apparitions à la tribune ont été déterminées par la discussion de deux questions spéciales, l'une relative à la responsabilité ministérielle, l'autre à la suppression des maisons de jeu ; questions au sujet desquelles il croyait devoir, d'une part à sa qualité même de président, et de l'autre à l'expérience acquise durant ses fonctions de préfet, de faire une exception à la règle qu'il s'est imposée de ne point intervenir personnellement dans les débats.

Cette attitude de neutralité ne l'empêche pas d'exercer une influence que son passé explique, et d'avoir une opinion dans les revirements ministériels. On sait que le cabinet de son choix a été surtout le cabinet Molé ; qu'il a essentiellement réprouvé et combattu de toutes ses forces la coalition ; qu'il n'a guère plus aimé le 12 mai que le 1er mars ; que le roi n'a jamais pu venir à bout de le convertir à la loi des fortifications ; qu'il n'est pas très-fanatique de M. Guizot et des doctrinaires en général, et qu'enfin, dans la question du jour, *le droit de visite*, il est pour l'opinion qui veut la suppression absolue de ce droit.

J'ai esquissé, je crois, la vie politique de M. Pasquier sans flatterie et sans haine ; je n'ai point prétendu exagérer la valeur de cet homme d'État, ni m'associer à toutes ses idées ; je pense que le spectacle des révolutions a produit chez lui, en matière de liberté, ce qu'il a produit chez d'autres en matière d'autorité : une défiance extrême, et, par suite, des vues quelquefois erronées ou étroites sur les moyens de gouvernement applicables à notre pays et à notre temps. Mais j'ai dû faire ressortir tout ce qu'il y a d'honnête et de modéré au fond de l'esprit, des idées et des actes de M. Pasquier ; j'ai dû le faire avec d'autant plus de soin qu'il s'agissait d'un homme qui, n'ayant jamais recherché la popularité, s'est trouvé souvent exposé à la calomnie. J'ajouterai, quant au caractère privé de M. Pasquier, que tous ceux qui le connaissent intimement s'accordent à le présenter comme un homme cachant sous l'apparente roideur dont j'ai déjà parlé, des qualités de cœur qui le font adorer des siens ; un naturel vif mais

[1] On a vu plus haut que, lors du fatal procès de Ney, M. Pasquier n'était ni pair ni ministre ; je dois ajouter qu'après l'évasion de Lavalette, son ami, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à faciliter au prisonnier sa sortie de France ; d'où il suit que c'est, à mon avis, pousser un peu loin la générosité que de dire ce qu'il disait en 1834, dans le procès du *National*, en réponse au souvenir de Ney, rappelé par M. Carrel : *La chambre tout entière prend la responsabilité de tous ses actes, quels qu'ils soient*. Si cela est vrai dans le sens *légal*, à coup sûr cela ne saurait être admis dans le sens historique.

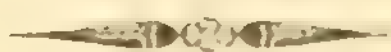
[2] J'ai entendu raconter à ce sujet un fait que je n'ai pas le temps de vérifier, mais que je rapporte néanmoins, en déclarant que ce serait dommage qu'il ne fût pas vrai, car il peint parfaitement M. Pasquier. Un de ces jeunes républicains de 1835 était en train de lire un discours très-chaleureux ; l'orateur était malade et luttait visiblement contre son état. Au moment où, fidèle aux traditions révolutionnaires, il s'écriait d'une voix rauque et fatiguée : *Prenez ma tête !* M. Pasquier l'interrompt en lui disant d'un ton calme : *Prévenu, vous êtes malade ; reposez-vous un peu. Voulez-vous qu'on vous apporte un bouillon ?*

bon, auquel toute rancune est étrangère, et une charité toujours prête à venir en aide au malheur. M. Pasquier n'a point d'enfants; mais ses deux frères ont une famille nombreuse chargée de perpétuer son nom.

En 1837, le roi a rétabli, pour l'en revêtir, la haute dignité de chancelier de France.

Enfin, sur ses vieux jours, M. Pasquier ayant goûté un peu de tout, a voulu être de l'Académie, et l'Académie l'a choisi, le 27 février 1842, pour remplacer M. Frayssinous. Je n'ai rien à dire à cela, d'autant que c'est M. Mignet, ex-tribun du peuple sous la restauration, qui s'est chargé de prouver que l'Académie devait rester fidèle à la pensée de son fondateur, et offrir, encore de nos jours, « la réunion de ce que la cour offre de plus « poli, l'Église de plus illustre, la magistrature de « plus considérable, la politique de plus expéri- « menté, la littérature de plus glorieux. »

M. Mignet est parti de là pour disserter en termes pleins d'élégance aristocratique sur le grand siècle, sur Louis XIV, sur Bossuet, sur M. Pasquier; c'était d'un goût exquis : on eût dit un Dangeau recevant un Richelieu. En vérité, quand on voit avec quelle facilité tous ces jeunes Spartiates, tous ces jeunes montagnards de la restauration se sont dépouillés, en approchant du pouvoir, de leur enveloppe plébéienne, combien rapidement ils se sont raccommodés avec les idées d'ordre, de subordination, de classification sociale, avec quelle aisance ils portent les cordons et les croix, ces *hochets des cours* : quand on voit cela, on a de la peine à comprendre qu'il se trouve encore de nos jours des esprits assez obtus pour prendre au sérieux tant de déclamations, plus particulièrement dirigées contre un homme comme M. Pasquier, qui n'a de sa vie prononcé une parole démocratique, qui n'a jamais fait une concession à l'esprit révolutionnaire, qui a toujours lutté, avec plus ou moins de succès, contre les idées qu'il repousse encore aujourd'hui, et qui, pour me servir des expressions de son ancien adversaire, M. Mignet, « s'est placé de bonne heure dans ce parti de « la modération, toujours attaqué par les passions « du moment, qui reste quelquefois au-dessous de « sa tâche, mais qui, lorsque les temps sont écou- « lés, se présente seul aux générations suivantes, « sans avoir à craindre de funestes souvenirs. »





M. de Talleyrand.

De nos jours il n'est pas facile de tromper longtemps. Il y a quelqu'un qui a plus d'esprit que Voltaire, plus d'esprit que Bonaparte, plus d'esprit que chacun des directeurs, que chacun des ministres passés, présents et à venir : c'est tout le monde.

TALLEYRAND

La France entrait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle; la société sortie du moyen âge était arrivée à sa dernière période de dissolution; le pressentiment d'une grande crise agitait tous les esprits : c'était le temps où le père de Mirabeau écrivait : « Il n'est aujourd'hui ventre de femme « qui ne porte un Artevelde ou un Masaniello. » Sous la corruption des mœurs aristocratiques la révolution germait et mûrissait comme la graine sous le fumier; elle était depuis longtemps dans les idées, avant de passer dans les lois, lorsque naquirent, à quelques années de distance, les trois hommes qui devaient être les agents les plus actifs du grand travail de rénovation qui se préparait : Mirabeau, le 9 mars 1749; Talleyrand, le 13 février 1754, et Lafayette, le 6 septembre 1757. Ces trois hommes, qui débutèrent dans la même cause, avec des caractères, des qualités et des défauts si différents, appartenaient, par leur naissance, à cette portion de la société contre laquelle le mouvement allait s'opérer. De tout temps, les aristocraties à leur déclin ont trouvé dans leur propre sein les artisans de leur ruine. De ces trois hommes, le premier a eu l'avantage de mourir au moment le plus brillant de sa carrière, au moment de passer de l'attaque à la résistance, au moment de lutter contre la révolution qu'il avait déchaînée, pour la dompter ou être dévoré, ou bien, ce qui est pis encore, usé par elle. Qu'on se figure Mirabeau conseiller d'État et chambellan de l'empereur, ou vieux pair de France sous la restauration, essayant peut-être de restaurer, d'une voix cassée et débile, les mêmes choses qu'il renversait jadis de sa voix tonnante ! Plus heureux, Mirabeau est mort dans tout l'éclat de sa popularité révolutionnaire ; il n'est resté de lui qu'une vaste renommée d'éloquence et de génie, aux rayons de laquelle pâlit et s'efface le souvenir de ses vices comme les taches du soleil se perdent dans sa lumière.

Il n'a point été donné à Talleyrand et à Lafayette de disparaître ainsi au milieu de leur premier, de leur plus beau triomphe. Le jeune prélat et le jeune général, qu'on avait vus, le 14 juillet 1790, debout sur un autel au Champ-de-Mars, recevant et prêtant le serment civique, inaugurer la révolution au bruit des tambours et des trompettes, aux applaudissements frénétiques de trois cent mille hommes, ont survécu près d'un demi-siècle à ce jour fameux d'enthousiasme et d'espérance, et, au milieu des crises qui l'ont suivi, ils ont été jetés par leur caractère et leurs idées dans des routes différentes.

J'ai déjà raconté la longue et honorable existence de Lafayette, en le montrant quelquefois inférieur à sa situation, mauvais juge du vrai et du possible, impuissant à réaliser des intentions toujours bonnes et désintéressées quant au but, mais vagues et indécises ou même nuisibles au but quant aux moyens; j'ai rendu constamment hommage à sa moralité privée, à sa loyauté politique, à son amour sincère et pur du droit, de la patrie et de l'humanité, en un mot, aux sentiments nobles et généreux qui l'animèrent toujours.

La physionomie du prince de Talleyrand se présente sous un autre aspect. C'est l'habileté qui brille ici, mais parfois aux dépens de l'honnêteté. Cette grande existence de sceptique, expression et reflet de la perturbation morale qu'engendre dans tous les temps et dans tous les pays une longue suite de commotions révolutionnaires, offre matière à des appréciations plus ou moins rigoureuses, suivant qu'on l'envisage au point de vue d'une stricte et absolue moralité, ou qu'on la juge en tenant compte des causes premières ou secondaires qui ont influé sur sa direction, des circonstances au milieu desquelles elle s'est produite, et des résultats auxquels elle a concouru.

En présence d'une telle vie, si mélangée de bien et de mal, si pleine d'événements variés, si étroitement liée à l'histoire des agitations et des bouleversements de la France et de l'Europe, depuis cinquante ans, rien de plus difficile qu'une équitable répartition de louange et de blâme. — Sans avoir la prétention d'obtenir ce résultat, ni d'enfermer dans les bornes étroites d'une notice biographique tout ce que l'on peut dire sur ce caractère politique si compliqué, ni de résoudre plusieurs questions de fait restées douteuses, et que l'avenir seul éclaircira si jamais elles peuvent être éclaircies, je m'efforcerai du moins d'offrir au lecteur un résumé fidèle de la partie historique d'une vie qui a déjà trouvé ses romanciers dans les faiseurs de mémoires apocryphes.

Charles-Maurice Talleyrand de Périgord naquit à Paris, d'une des plus illustres familles de France. Cette famille, originaire de la province dont elle porte le nom, remonte presque au berceau de la monarchie. Au moyen âge, les Périgord étaient de petits souverains qui faisaient la guerre aux rois, et portaient dans leur écusson cette fière devise : *Rè qué Diou!* (rien que Dieu). On dit même qu'une Périgord fut mariée à l'arrière-grand-père de Henri IV. La branche aînée de cette famille était déjà éteinte avant la révolution ; la branche cadette s'était subdivisée en deux branches, dont la première est représentée aujourd'hui par les princes de Chalais, et la seconde, celle de M. de Talleyrand, par le petit-fils de son frère le duc Archambauld de Périgord.

Bien qu'il fût l'aîné de sa branche, le jeune Charles-Maurice eut, on ne sait trop pourquoi, une enfance assez négligée ; abandonné dans un faubourg de Paris aux soins mercenaires d'une nourrice, il fit à l'âge d'un an une chute qui le rendit boiteux et décida de sa vie ; car cet accident parut à sa famille un motif suffisant pour le déshériter de ses droits et de son rang de fils aîné, transmis à son frère Archambauld, beaucoup mieux traité par la nature au physique qu'au moral, et le condamner, malgré ses répugnances, à l'état ecclésiastique, destination obligée des cadets de grande maison.

Dans ce but on le fit passer de chez sa nourrice au collége d'Harcourt, du collége d'Harcourt au séminaire de Saint-Sulpice, et de Saint-Sulpice à la Sorbonne, sans qu'il lui eût été permis, et il en garda toujours le souvenir, sans qu'il lui eût été permis de coucher une seule fois depuis sa naissance sous le toit paternel.

Je ne parlerai point ici de toutes les fredaines précoces qu'on lui attribue durant ses années de séminaire et antérieurement à son entrée dans le monde ; on dit qu'il aimait à en raconter lui-même quelques-unes, en témoignage de l'aversion qu'il eut toujours pour la confession qu'on lui imposait, et que les papiers qu'il a laissés pour n'être publiés que trente ans après sa mort ne sont pas exclusivement consacrés aux questions de haute politique ; mais ces confessions, si elles existent, n'auront sans doute rien de commun avec cet immonde salmigondis d'obscénités et de noirceurs racontées par une prétendue comtesse en style de cuisinière, que des spéculateurs éhontés offrent à un public imbécile sous le titre de ***Mémoires tirés des papiers de M. de Talleyrand*** (1).

Le pensionnaire de Saint-Sulpice et de la Sorbonne ne fut pas seulement un écolier dissipé, ce fut un jeune homme réfléchi et travailleur.

« Livré à lui-même, dit M. Mignet dans un éloge auquel je ferai quelques emprunts ; livré à lui-même pendant son enfance et sa jeunesse, il se forma seul. Il réfléchit de bonne heure, et apprit à concentrer des sentiments qu'il ne pouvait pas exprimer et répandre. M. de Talleyrand était né avec des qualités rares. L'éducation qu'il reçut à Saint-Sulpice et à la Sorbonne en ajouta d'autres à celles qu'il tenait de la nature, et dont

(1) Il existe un autre ouvrage en quatre volumes, intitulé : *Monsieur de Talleyrand*, qui, bien qu'entaché d'une foule de récits plus ou moins scandaleux qui sentent l'invention, laisse entrevoir dans certaines parties plus sérieuses que l'auteur est un homme qui connaît assez bien son sujet, et qui a au moins écouté aux portes.

quelques-unes prirent même une autre direction. Il était intelligent, il devint instruit; il était hardi, il devint réservé; il était ardent, il devint contenu; il était fort, il devint adroit. L'ambition qu'il aurait eue partout, et qui, inséparable de ses grandes facultés, n'était en quelque sorte que leur exercice, emprunta aux habitudes de l'Église sa lenteur et ses moyens..... C'est à cette grande école que M. de Talleyrand s'instruisit dans l'art de pénétrer les hommes, de juger les circonstances, de saisir les à propos, de s'aider du temps sans le devancer, de se servir des volontés sans les contraindre. »

Ordonné prêtre à la fin du règne de Louis XV, il entra dans le monde sous le nom d'abbé de Périgord, à une époque où le haut clergé, envahi lui-même par la contagion des idées nouvelles et la corruption des vieilles mœurs, ne se distinguait plus guère que par l'habit de la société au sein de laquelle il vivait. Lafayette enfant, présenté pour la première fois à Louis XV, se souvint toujours qu'il avait trouvé le roi de France et de Navarre, le fils aîné de l'Eglise, assis à table entre un évêque et une prostituée. A quelque temps de là on vit un vieux philosophe, dont la vie s'était passée à combattre les prêtres et les rois, entouré des hommages d'une cour empressée, donner audience à un jeune abbé qui venait lui demander sa bénédiction. Ce vieux philosophe, c'était Voltaire; ce jeune abbé, c'était l'abbé de Périgord.

Les deux faits que je viens de citer, et qui sont une assez fidèle image de l'état intellectuel et moral du haut clergé avant la révolution, suffisent déjà pour indiquer qu'enrôlé malgré lui dans le sacerdoce, M. de Talleyrand n'y portera point des vertus dont il n'a pas la vocation et dont l'opinion n'impose plus même l'apparence. Mécontent de sa position, vicieux et ambitieux dans un temps où le vice, loin d'être un obstacle, est souvent un titre à la faveur, il aura tous les défauts d'un mauvais sujet de bonne maison; mais comme il est habile et doué d'un coup d'œil pénétrant, comme il sent que cette société gangrenée touche à sa fin, et que le moment approche où, pour parvenir, il faudra à un homme autre chose qu'un nom, une jolie figure, de l'esprit et des manières, tout en acceptant du présent ce qui convient à ses instincts d'aristocratie et de plaisir, il se mettra par ses idées en mesure avec l'avenir; il sera philosophe, économiste, apôtre de la liberté, de l'égalité, et se préparera par l'étude des hommes et des affaires à jouer son rôle de destructeur quand le temps sera venu.

Tel fut en effet cet Alcibiade en rabat, débutant dans le monde avec l'ardeur d'un jeune homme et l'expérience d'un vieillard, faisant marcher du même pas la galanterie, le jeu, les petits soupers, la philosophie, les affaires et les intrigues politiques; affilié à la secte des économistes, brillant parmi les héros de boudoir, prôneur des idées anglo-américaines, et prôné par les femmes, consulté par les financiers, mêlé à tous les tripotages ministériels, passant avec son esprit et sa plume de Necker à Calonne, de Calonne à Brienne, de Brienne à Necker; joignant à tous les avantages extérieurs qui séduisent, la malignité qui se fait craindre et le sang-froid qui se fait respecter.

Laclos, un des familiers du *Palais-Royal*, dont M. de Talleyrand fut longtemps un des coryphées, nous l'a peint quelques années plus tard, en 1789, sous le pseudonyme caractéristique d'*Amène*, dans un portrait flatté, mais curieux, qui commence par ces mots : « Amène a ces formes enchanteresses qui embellisent même la vertu... (ce *même la vertu* vaut de l'or). Le premier instrument de ses succès est un excellent esprit; jugeant les hommes avec indulgence, les événements avec sang-froid, il a cette modération, le vrai caractère du sage... » Puis vient un passage prophétique qui vaut la peine d'être noté : « Amène ne songe pas à élever en un jour l'edifice d'une grande réputation; mais il arrivera à tout, parce qu'il saisira les occasions qui s'offrent en foule à celui qui ne violente pas la fortune. »

Ceci représente M. de Talleyrand vu par son côté attractif; mais la première impression qu'il produisait alors n'était pas toujours favorable, si j'en juge par un portrait du même temps, tracé par Gouverneur Morris, cet homme d'État américain, dont j'ai déjà eu occasion de parler, qui nous a laissé un livre fort curieux où il consignait ses impressions de chaque jour sur les hommes et les choses de la révolution, à laquelle il assistait en spectateur désintéressé, spirituel et attentif; je prends dans son Mémorial ce passage :

« A dix heures, je vais souper chez Mme de F... L'évêque d'Autun (Talleyrand) passe la soirée avec nous; c'est l'*ami intime* de Mme de F... Cet homme me paraît fin, froid, rusé, ambitieux et méchant. Je ne sais pourquoi mon esprit tire de ce personnage des conclusions aussi désavantageuses; mais c'est comme cela, et je ne saurais qu'y faire. »

Le mot *méchant* est de trop dans ce portrait. M. de Talleyrand ne fut jamais méchant; incapa

ble d'aller en amitié jusqu'au dévouement et à l'abnégation, il n'était guère plus capable de haine, et il ne se vengea jamais de ses ennemis que par des ***bons mots;*** Morris lui-même, en plusieurs endroits de son livre, mitige beaucoup ce jugement à première vue, dans lequel un peu de jalousie entrait peut-être pour quelque chose; car la dame qu'il nomme du reste en toutes lettres était fort de son goût, et la qualité d'*ami intime* qu'il souligne devenait dès lors un assez mauvais titre à sa bienveillance.

Le désir de donner une idée de la manière dont M. de Talleyrand débuta dans le monde nous a jeté un peu en dehors et en avant de notre récit; nous allons y revenir pour ne le plus quitter. L'abbé de Perigord avait à peine vingt-six ans lorsqu'il dut à sa naissance, à ses succès de salon, et sans doute aussi à la bonne opinion qu'il avait su donner de la maturité de son esprit, d'être appelé en 1780 au poste important d'agent général du clergé de France. Le clergé était alors un État dans l'État; il possédait des biens immenses, d'un revenu presque égal au quart des revenus de l'État; il s'imposait et se gouvernait lui-même, et avait pour intendants ou ministres deux agents généraux renouvelés tous les cinq ans, qui lui rendaient compte de la situation de ses affaires et de leur gestion dans des assemblées générales tenues également tous les cinq ans. L'abbé de Périgord acquit et développa dans ces importantes fonctions une grande capacité en matière de finances, et des notions sur les ressources de l'Église, dont nous allons bientôt lui voir faire un usage auquel l'Eglise ne s'attendait sans doute pas quand elle l'accepta pour agent général.

On sait que le désordre toujours croissant des finances de l'État, désordre avant-coureur de la révolution, était alors l'objet de la préoccupation de tous les esprits. Les fonctions remplies par l'abbé de Périgord, ses liaisons avec les principaux financiers du temps, ces goûts de spéculations et d'agiotage qu'on lui reprochait déjà, et qui plus tard influèrent souvent d'une manière si désavantageuse sur sa réputation; tout cela avait contribué à tourner ses idées du côté où se tournaient les idées du temps. Intimement lié alors avec Mirabeau par une communauté d'ambition et de vues politiques, de besoins d'argent et d'amour des plaisirs, tous deux prirent ensemble une part active à cette guerre de projets et de contre-projets financiers qui fut la grande affaire des dernières années de l'ancien régime. Cependant la plaie s'empirait de jour en jour au milieu des théories des économistes et des programmes pompeux des agioteurs et des charlatans. Chaque ministre, en se retirant après avoir promis monts et merveilles, laissait à son successeur un fardeau plus lourd, un déficit plus effrayant; l'impuissance des palliatifs une fois bien démontrée, la question révolutionnaire surgit derrière la question de finances et ne tarda pas à l'absorber. Il fallut convoquer les états généraux et mettre en présence les trois ordres.

L'abbé de Périgord, qui venait d'être promu, quelques mois auparavant, en 1788, à l'évêché d'Autun, avait réellement ce *coup d'œil d'aigle* que Mirabeau lui attribuait à cette époque. Dans un moment où le résultat de la lutte prévue entre les ordres paraissait encore indécis à beaucoup de gens, convaincu que le succès était de l'autre côté du Rubicon, il le franchit sans hésiter, et, en recevant le mandat du clergé des quatre bailliages de son diocèse, le premier, le seul de tous les évêques de France, au grand scandale de toute sa famille et de ses collègues en prélature, il proclama d'avance son adhésion au programme du tiers état, récemment formulé par un autre prêtre célèbre, Sieyès, que la révolution devait aussi entraîner bien loin de son point de départ.

Ce coup d'éclat attira sur lui l'attention déjà éveillée par sa réputation d'habileté, et aussi, il faut bien le dire, par le nombre et la publicité de ses galanteries. Le parti de la révolution reconnut et accepta en lui un champion d'autant plus précieux, qu'il était adroit et avait brûlé ses vaisseaux.

Ce parti, n'ayant point encore combattu, ne s'était point encore scindé en fractions diverses; à peu près seul dans le tiers état, en majorité dans l'ordre du clergé, en minorité dans l'ordre de la noblesse, il présentait une masse imposante de noms, de caractères et de talents divers : Mounier, Lally-Tolendal, Lafayette, Mirabeau, Talleyrand, les Lameth, Bailly, Sieyès, Barnave, tous impatients de donner à la France une constitution basée sur la liberté et l'égalité, et qui, tous d'accord sur le principe, n'avaient pas eu le temps de se diviser sur les moyens.

Dès le lendemain de l'inauguration des états généraux, le débat fut posé, entre la révolution et l'ancien régime, sur la question de la réunion des trois ordres en assemblée nationale. Dans le sein de son ordre, l'évêque d'Autun se prononça vivement pour la réunion, parvint à ramener à son

opinion le vénérable archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, et, fort de cet auxiliaire, appuyé par tout le bas clergé, il décida son ordre à aller se réunir au tiers état, assemblé dans l'église de Saint-Louis. Dès ce moment la question fut vidée, et quand la fameuse apostrophe de Mirabeau eut annulé l'intervention du pouvoir royal, la noblesse dut bientôt se rendre aussi dans la salle commune, l'assemblée nationale fut définitivement constituée.

M. de Talleyrand n'était pas orateur; causeur fin et spirituel, écrivain disert, judicieux et élégant, il n'avait ni les poumons ni le tempérament que demande la tribune; il était d'abord et avant tout homme d'affaires, homme d'Etat, et ce fut là particulièrement son rôle dans la constituante. Laissant à Mirabeau le soin d'attaquer ou de repousser les attaques, à Lafayette et à Bailly celui de promener et de contenir dans les rues la révolution, à Sieyès celui de la formuler en axiomes, à d'autres la mission de proclamer ses droits généraux, il prit pour lui la tâche de conclure en son nom, de la débarrasser de toute question propre à entraver sa marche, et de l'assurer successivement dans chacune des positions où d'autres la poussaient. Prompt à saisir l'occasion sans la devancer jamais, il eut pour mission de proposer toujours les solutions attendues, cherchées par tous; et chacun de ses discours fut un acte décisif de destruction ou d'organisation.

Si quelques écrivains qui, de nos jours, pour faire du paradoxe et se donner des airs d'hommes forts, se sont avisés de découvrir que M. de Talleyrand n'était qu'un esprit très-médiocre et très-ignorant; dont l'imbécillité publique avait fait toute la réputation; si ces écrivains s'étaient donné la peine d'etudier l'histoire de la constituante, ils y auraient vu qu'avant d'être un diplomate, c'est-à-dire un homme possédant à fond l'art de manier les autres hommes en détail, science qui n'est pas déjà si commune, M. de Talleyrand avait été incontestablement un des révolutionnaires à la fois les plus audacieux par l'esprit et les plus tempérés par le sens pratique des choses, un des membres les plus actifs, les plus éclairés, les plus éminents de cette grande assemblée qui s'était donné la mission de démolir et de reconstruire la société française.

Sans doute il est vrai que lorsqu'un homme politique ou autre est une fois sorti des rangs, pour peu qu'il soit confiant en lui-même, et cette qualité n'est pas rare de nos jours, il n'a qu'à exploiter le fonds déjà acquis, et sa fortune, c'est-à-dire sa réputation, s'accroît presque d'elle-même; mais quel est, sous ce rapport, le personnage célèbre qui ne soit dans le cas de M. de Talleyrand, et dont le mérite réel ne reste plus ou moins débiteur de sa renommée? Voilà pourquoi, pour juger de ce que vaut un homme, c'est surtout à ses débuts qu'il faut s'arrêter; voilà pourquoi j'insisterai sur cette première époque de la vie politique de M. de Talleyrand, quitte à glisser plus rapidement sur les années où un mot de lui était presque un événement.

Après avoir fortement influé sur la réunion du clergé au tiers, l'évêque d'Autun fit d'abord décider le point important de la liberté des représentants de la nation vis-à-vis de la nation représentée, en proposant et soutenant la nullité des mandats impératifs imposés à chaque député par chaque bailliage, et qui enchaînaient et paralysaient les opérations de l'assemblée. L'ascendant qu'il avait su obtenir sur ses collègues le fit nommer deux fois parmi les huit membres chargés de former le comité de constitution, et, tout en prenant une part importante à ce grand travail, qui posait les principes de la révolution, il ne cessa d'en poursuivre l'application aux diverses parties de la machine sociale. Toujours préoccupé du désordre des finances, en même temps qu'il appuyait les divers emprunts proposés par M. Necker, il présentait à l'assemblée, dans une suite de savants discours, un système de crédit renfermant en germe les idées qui devaient triompher plus tard, et fondé sur l'établissement d'une caisse d'amortissement applicable à l'extinction graduée des dettes de l'Etat. Chargé de travailler avec Rœderer à une nouvelle organisation de l'impôt, il concourait à l'établissement du système actuel, et présentait la loi sur l'enregistrement qui nous régit encore aujourd'hui. C'est lui qui, après avoir provoqué la suppression des dîmes du clergé, osa, dans la séance du 10 octobre 1789, risquer et développer la célèbre et orageuse motion de transformer les biens de l'Eglise en propriétés nationales. Cette mesure, qui était à la fois une grande mesure de finance et une grande mesure révolutionnaire, car du même coup elle mettait une valeur de 2 milliards à la disposition du trésor public, augmentait la richesse nationale par la division et l'affranchissement des propriétés frappées de mainmorte, et faisait rentrer l'Eglise dans

l'Etat; cette grande mesure fut présentée par l'audacieux et habile prélat, avec des restrictions et des limites qui malheureusement ne furent pas observées; et l'opération, gâtée malgré lui par l'établissement des assignats, dont il prédit la destinée, ne put empêcher la banqueroute : il fallut bien des années pour qu'elle portât tous ses fruits.

Chargé bientôt après de présenter le plan d'une nouvelle organisation de l'instruction publique, l'évêque d'Autun accomplit cette tâche dans un vaste rapport où la question est envisagée sous toutes ses faces et dans tous ses détails, depuis l'enseignement supérieur jusqu'aux écoles primaires. Cet important travail, où se trouve définitivement consacré le principe de la sécularisation de l'enseignement, sert encore en grande partie de base au système actuel.

Toujours infatigable dans son activité de réformateur, après avoir réformé le système du crédit, réformé le système de l'impôt, réformé la situation politique et matérielle de l'Eglise, réformé l'enseignement, provoqué l'application des principes de la liberté des cultes aux juifs encore privés des droits politiques, proposé la suppression des loteries, l'évêque d'Autun aborde la question, débattue depuis tant de siècles, de l'uniformité des poids et mesures, et présente à l'assemblée un plan qui est, à peu de chose près, celui adopté aujourd'hui. Dans ce rapport, l'évêque, après avoir proposé de chercher dans la division d'un degré du méridien la base de l'unité de mesure, et d'écrire au parlement d'Angleterre pour engager ce pays à concourir avec la France à l'adoption d'une mesure commune, termine par ce passage curieux, contenant l'expression d'une idée dont il a poursuivi deux fois la réalisation à quarante ans de distance.

« Peut-être même est-il permis de voir, dans ce concours de deux nations interrogeant ensemble la nature pour en obtenir un résultat important, *le principe d'une union politique* opérée par l'entremise des sciences. Cette vue ne peut échapper à des législateurs et mérite sans doute une haute attention de leur part. »

L'évêque d'Autun était déjà un des hommes les plus importants de l'assemblée, lorsqu'il fut chargé par elle de la défendre dans une adresse à la nation contre toutes les accusations dont elle était l'objet, de dire et de justifier tout ce qu'elle avait fait et tout ce qu'elle voulait faire. Cette adresse, lue deux fois par son auteur dans la séance du 10 et dans la séance du 11 février 1790, fut couverte d'applaudissements.

Ce discours, qui renferme en vingt pages in-octavo le résumé et l'apologie de tous les travaux de la constituante, est un vrai chef-d'œuvre de style parlementaire. On ne saurait revêtir d'un langage plus noble et plus harmonieux des idées plus généreuses ; et, par la forme et le fond, c'est bien là l'expression la plus complète de cette ferveur de bien public, de cet optimisme indéfini, de cette confiance illimitée dans les forces de l'intelligence et dans les bons instincts de la nature humaine, qui présidèrent à toutes les opérations de la constituante, et lui firent souvent rencontrer le mal dans la poursuite irréfléchie et impétueuse du bien.

Avant de poser à propos de cette adresse une question que la vie postérieure de M. de Talleyrand autorise, j'en veux résumer les traits principaux. Après avoir exposé en les justifiant tous les actes de l'assemblée jusqu'en février 1790, l'auteur s'écrie :

« Voilà notre ouvrage, Français, ou plutôt voilà le vôtre, car nous ne sommes que vos organes, et c'est vous qui nous avez éclairés, encouragés, soutenus dans nos travaux..... Et pourtant que n'a-t-on pas dit, que n'a-t-on pas fait pour affaiblir en vous l'impression que tant de bien doit produire ?

« Nous avons tout détruit, a-t-on dit ; c'est qu'il fallait tout reconstruire... Nous avons agi avec trop de précipitation. Trop de précipitation ? Ignore-t-on que c'est en attaquant tous les abus à la fois que l'on peut espérer de s'en voir délivré sans retour ?...

« Nos assemblées sont tumultueuses !... et qu'importe, si les décrets qui en émanent sont sages ? Nous sommes, du reste, loin de vouloir présenter à votre admiration les détails de nos débats. Plus d'une fois nous en avons été affligés nous-mêmes, mais nous avons senti en même temps qu'il était trop injuste de vouloir s'en prévaloir.....

« On nous accuse d'avoir aspiré à une perfection chimérique ! Reproche bizarre, qui n'est, on le voit bien, qu'un vœu mal déguisé pour la perpétuité des abus...

« Il est impossible, a-t-on dit, de régénérer une nation vieille et corrompue. Que l'on apprenne qu'il n'y a de corrompus que ceux qui veulent perpétuer des abus corrupteurs, et qu'une nation se rajeunit le jour où elle a résolu de renaître à la liberté...

« Nous avons dépassé nos pouvoirs ! La réponse est simple : nous étions incontestablement envoyés pour faire une constitution... Or, comment était-il possible de la créer, cette constitution, sans la plénitude des pouvoirs que nous avons exercés ?... »

Passant ensuite à l'énumération de tous les travaux que la constituante prépare encore, l'auteur termine cette énumération par un éloquent appel à la concorde, au respect de la loi et du roi, gardien de la loi, à la générosité des vainqueurs envers les vaincus, si excusables de regretter ce qu'ils ont perdu.

« Courage, persévérance, générosité! Ces vertus de la liberté, nous vous les demandons au nom de cette liberté sacrée... Ne retardez point, ne déshonorez point le plus bel ouvrage dont les annales du monde nous aient transmis la mémoire... Pour nous, poursuivant notre tâche laborieuse, voués, consacrés au grand travail de la constitution, votre ouvrage autant que le nôtre, nous le terminerons, aidés de toutes les lumières de la France et vainqueurs de tous les obstacles : satisfaits de notre conscience, convaincus et d'avance heureux de votre prochain bonheur, nous placerons entre vos mains le dépôt sacré de la constitution, sous la garde des vertus nouvelles, dont le germe enfermé dans vos âmes vient d'éclore au premier jour de la liberté. »

En tenant ce beau langage, l'évêque d'Autun n'était-il réellement qu'un charlatan? n'avait-il dans le cœur ou dans la tête aucune des croyances, aucune des idées, aucune des espérances que sa plume rendait avec tant de chaleur? En vérité, dussions-nous passer pour un niais, sinon pour un flatteur, puisqu'il s'agit d'un homme qui n'existe plus, en vérité nous ne pouvons le croire.

En se jetant avec ce mélange d'énergie et de modération dans les idées de la révolution, l'évêque d'Autun avait un but d'ambition sans doute : quel homme politique sépare son ambition de ses opinions? mais enfin il risquait beaucoup, et il risquait de deux côtés : d'une part, le clergé, furieux du grand coup que venait de lui porter ce transfuge, poussait contre lui la haine jusqu'à des projets d'assassinat dont la preuve se trouve dans le mémorial de Morris; l'aristocratie séculière ne le détestait pas moins que l'aristocratie sacerdotale; car il leur appartenait également, et il travaillait à les ruiner toutes deux.

D'autre part, il avait contre lui toute la masse des exaltés et des jacobins, qui commençaient à surgir; la majorité de la constituante s'était déjà fractionnée, la rue influait puissamment sur ses délibérations; et les terroristes futurs ne pouvaient voir en Talleyrand qu'un homme triplement odieux, et comme évêque, et comme aristocrate de naissance, et comme modéré.

Dans une telle situation, ne fallait-il donc pas un certain courage d'opinion, une certaine foi, pour n'être pas ébranlé, pour persister jusqu'au dernier moment dans la même ligne de modération révolutionnaire jusqu'au 10 août, avec la perspective d'une infaillible proscription?

La grande cérémonie de la fédération, dont il fut un des principaux acteurs, vit commencer pour lui, avec le jour du triomphe, la période du désenchantement; il y parut en évêque de la cause nationale; il y baptisa en quelque sorte la révolution; mais il avait le regard trop sûr pour ne pas discerner, dans les symptômes de désorganisation qui se manifestaient déjà partout, l'indice avant-coureur d'un bouleversement universel.

Mirabeau se mourait, emportant les dernières espérances de la monarchie constitutionnelle, quand l'évêque d'Autun, brouillé avec lui depuis 1788, à la suite de la publication faite par Mirabeau d'une correspondance intime qui avait eu lieu entre eux pendant le séjour de ce dernier à Berlin, vint se réconcilier à l'heure suprême; ils s'entretinrent ensemble des orages qui s'amoncelaient à l'horizon; Mirabeau chargea son ami de lire à l'assemblée un discours sur la loi des successions en ligne directe, dans la composition duquel la mort était venue le surprendre, et M. de Talleyrand profita de cette mission pour rendre un dernier hommage à la mémoire de Mirabeau.

Lorsque d'autres que lui eurent fait décréter la soumission du clergé à une constitution civile, M. de Talleyrand, en approuvant la mesure, en se soumettant à la loi du serment, et en consentant à donner l'institution canonique aux évêques élus en remplacement de ceux qui refusaient le serment, et presque tous le refusèrent, M. de Talleyrand ne cessa d'insister pour assurer au moins le libre exercice de leur culte aux prêtres insermentés.

Excommunié d'un côté par le pape, sollicité de l'autre par le ministère d'accepter l'archevêché de Paris, M. de Talleyrand, qui était entré dans l'Église malgré lui, donna sa démission de l'évêché d'Autun et rentra dans la vie civile. Nommé, bientôt après, sous la législative, membre du directoire du département de Paris, il saisit l'occasion qu'on lui offrait de se dérober aux difficultés de la situation présente, en travaillant, par le maintien de la paix extérieure, à préserver la révolution des excès qui la menaçaient.

En se séparant, la constituante avait interdit à

chacun de ses membres l'acceptation de fonctions à la nomination du pouvoir exécutif. Le ministère girondin, convaincu que M. de Talleyrand pouvait être très-utile à Londres, trouva le moyen d'éluder la difficulté en donnant le titre d'ambassadeur à un jeune homme sans importance, M. de Chauvelin, et les fonctions à M. de Talleyrand.

L'évêque d'Autun quitta Paris le 15 janvier 1792. La guerre entre la France et l'Autriche paraissait inévitable; l'assemblée législative venait d'engager le roi à faire des sommations à l'empereur, et M. de Talleyrand partait pour négocier une alliance avec l'Angleterre, ou au moins obtenir d'elle une stricte neutralité, en cas de guerre. La neutralité, qui était en ce moment dans la politique de l'Angleterre, fut assez facilement obtenue, mais l'avenir de la France était trop incertain, et Pitt et la cour trop mal disposés à l'égard de la révolution, pour qu'une alliance fût possible. Froidement accueilli par les torys, M. de Talleyrand se lia avec Sheridan et Fox, et laissa dans le parti whig des souvenirs qui devaient lui servir quarante ans plus tard à conduire avec plus de succès la même entreprise.

Revenu à Paris quelques semaines avant le 10 août, il vit tomber la monarchie et commencer les horreurs qui suivirent sa chute; elles lui inspirèrent un vif désir de quitter la France; mais ne pouvant ni ne voulant s'associer au parti de l'émigration, dont il avait encouru la haine, il sollicita de Danton, qu'il connaissait et qui venait d'être nommé membre du conseil exécutif provisoire, un passe-port pour retourner à Londres et y travailler à titre d'agent officieux, sinon officiel, à prévenir une rupture entre l'Angleterre et le nouveau gouvernement.

Mais les passions étaient trop violemment excitées des deux côtés du détroit pour que la guerre n'en sortît pas, et M. de Talleyrand était trop signalé par son adhésion antérieure au parti monarchique, et d'autre part trop compromis dans les idées de la révolution, pour qu'une fois la guerre décidée, sa position de médiateur n'entraînât pas pour lui un double inconvénient. Presque au même moment où la convention le décrétait d'accusation comme aristocrate, Pitt, qui venait d'obtenir du parlement la remise en vigueur de l'*alien bill*, l'expulsait de la Grande-Bretagne comme jacobin, avec ordre de s'embarquer dans les vingt-quatre heures.

Ne sachant où porter ses pas et ne pouvant espérer de se trouver en sûreté sur aucun point de l'Europe, M. de Talleyrand prit le parti de se réfugier aux États-Unis, et là, durant les agitations du vieux monde, on vit le descendant des Périgord, l'ex-évêque, l'ex-constituant, l'ex-diplomate, occupé de se refaire sa fortune, exploitant les quelques ressources pécuniaires qui lui restaient, et spéculant sur le sucre et le coton. Après la chute de Robespierre, il adressa une pétition à la convention pour demander sa radiation de la liste des émigrés; mais ne recevant aucune réponse, il avait déjà frété un navire pour aller faire le commerce dans les Indes, lorsqu'il apprit enfin que, sur la motion de Chénier, excité par Mme de Stael, la convention lui rouvrait les portes de la patrie. « Je réclame de vous Talleyrand, avait dit Chénier; je le réclame au nom des nombreux services rendus par lui à la cause de la révolution; je le réclame au nom de l'équité nationale; je le réclame au nom de la république, qu'il peut servir par ses talents. » « Il n'est pas émigré, ajoutait Boissy-d'Anglas; s'il était rentré dans sa patrie lors du décret, vous auriez à pleurer un homme de génie de plus, car il aurait été infailliblement sacrifié. Puisque vous donneriez des larmes à sa mémoire, pourquoi ne seriez-vous pas justes envers sa personne, envers ses talents, qui peuvent être encore si utiles à la république? Je demande que le projet de décret soit mis aux voix. » Et le rappel de Talleyrand fut décrété le 4 septembre 1795, avec les considérants les plus flatteurs, au milieu des applaudissements de l'assemblée.

J'ai cité quelque chose de cette discussion pour donner une idée de l'opinion que des hommes distingués, tels que Chénier et Boissy-d'Anglas, professaient alors sur la première partie de la carrière de Talleyrand. S'il eût été donné à ce dernier de mourir de la mort de Bailly ou de Barnave, je ne doute pas que les conclusions de la postérité ne lui eussent été en somme aussi favorables qu'aux hommes les plus distingués de la constituante, et qu'il ne fût aujourd'hui classé parmi les plus illustres fondateurs des libertés françaises. Cette qualité de l'homme public eût éclipsé les vices de l'homme privé. Mais les complications postérieures de sa vie devaient considérablement embrouiller sa cause devant l'histoire.

Revenu en Europe à la fin de 1795, il s'établit d'abord à Hambourg en observateur des événements; c'est là qu'il connut, je crois, cette Mme Grant, aussi belle de corps que simple d'es-

prit, dont il devait un jour faire sa femme, après avoir été, à l'époque du concordat, rendu en quelque sorte à l'état séculier par un bref complaisant, trop complaisant suivant les casuistes, du pape Pie VII.

Quelques mois après la mise en vigueur de la constitution de l'an III et l'entrée en fonctions du directoire, M. de Talleyrand, jugeant que les circonstances allaient devenir favorables à l'emploi de son habileté, se décida à partir pour Paris. Son arrivée y fit une certaine sensation; il avait laissé des souvenirs très-vifs parmi tout ce qui restait du monde d'autrefois, et, au milieu de cette vie d'étourdissement et de plaisir qui succédait tout à coup à une vie d'angoisse et de terreur, au sein de cette société mélangée d'ingrédients si disparates, il n'eut pas de peine à rétablir et à exploiter au profit de son ambition l'autorité de son nom, de son esprit et de ses manières.

Appelé, avant même son arrivée en France, à faire partie de l'Institut national, qui venait d'être fondé, et dont il avait, cinq ans auparavant, indiqué l'idée et proposé le plan à la constituante, il y entra comme membre de la classe des sciences morales et politiques, et, nommé secrétaire de cette classe, il s'y fit remarquer par quelques travaux judicieux et élégants, entre autres un rapport intitulé : ***Des travaux de la classe des sciences morales et politiques,*** et un mémoire curieux ***sur les relations commerciales des États-Unis,*** où sont décrites, avec un talent de poésie descriptive assez peu connu chez M. de Talleyrand, toutes les nuances qui séparent la vie civilisée de la vie sauvage. Il y a là un tableau des mœurs du ***pionnier américain,*** au milieu des forêts du nouveau monde, qui fut fort applaudi; cela donnait comme un avant-goût des belles descriptions d'Atala.

Mais le succès littéraire n'était pour le citoyen Talleyrand qu'un moyen de plus ajouté à tous ceux qu'il mettait en œuvre pour rentrer aux affaires; lié avec Barras, assidu chez Mme Tallien, chez Mme de Stael et chez Mme de Beauharnais, où il connut Bonaparte avant son départ pour l'armée d'Italie, il avait déjà été plusieurs fois présente comme ministre par Barras, et toujours repoussé par Carnot, lorsque la proscription de ce dernier et de Barthélemy ayant été résolue par les trois autres directeurs, il fut enfin appelé à remplacer le ministre Delacroix au département des affaires extérieures.

C'était à la fin de juillet 1797, un mois avant le 18 fructidor; le nouveau ministre prit une part plus habile que morale à ce coup d'Etat de la majorité du directoire contre sa propre minorité et la majorité du corps législatif.

Appuyé par Bonaparte, sur lequel la victoire attirait déjà tous les yeux, le coup d'Etat de fructidor amena entre celui-ci et M. de Talleyrand une correspondance active, qui fut le premier gage de leur association à venir pour un autre coup d'Etat; car l'habile ministre n'avait pas eu besoin d'entrer aux affaires pour voir que le directoire était mort, et que la secousse de fructidor n'était que la première convulsion de son agonie. La seule question d'abord douteuse pour lui avait été de savoir quel serait le successeur du gouvernement qu'il était appelé à servir; l'éclat toujours croissant du nom du vainqueur de Beaulieu, d'Alvinzi et de Wurmser n'avait pas tardé à résoudre cette question dans son esprit; aussi lorsque, après le traité de Campo-Formio, le jeune général vint sonder le terrain de son autorité future, ce fut Talleyrand qui fit à Bonaparte les honneurs de la France, et à la France les honneurs de Bonaparte.

Cependant, malgré l'ovation du Luxembourg, l'enthousiasme du public, la flatterie élégante du ministre des relations extérieures et la plate adulation de Barras, ce prétendu chef d'une république qui la mettait tout entière aux pieds d'un de ses fils victorieux, Bonaparte, ne trouvant point encore les factions assez usées et la France assez fatiguée de leurs luttes, partit pour l'Egypte, afin d'y préparer par de nouveaux exploits le succès de sa dictature.

Après son départ, M. de Talleyrand eut à traverser un moment difficile.

Le congrès de Rastadt, assemblé pour poser les bases d'une pacification générale, n'avait pas tardé à se dissoudre par l'influence de l'Angleterre, qui, après de vaines conférences ouvertes à Lille, était rentrée dans son système de guerre à mort, persuadée que l'état de la France, divisée à l'intérieur, et privée de son meilleur général, lui rendrait le succès facile. Bientôt l'Europe fut embrasée de nouveau, la victoire sembla vouloir abandonner nos drapeaux; le ministre des ***relations extérieures*** se trouva dans une situation d'autant plus pénible, qu'en butte à toutes les accusations de la presse, qui le présentait comme responsable des malheurs de la France, il était, par le fait, et par suite des

dissensions du gouvernement, à peu près exclu de la direction des affaires. Sieyès, qui venait d'entrer au directoire, et qui lui gardait rancune de plus d'un bon mot, demandait sa retraite; Barras et les trois autres le soutenaient faiblement, lorsqu'un nouveau coup d'Etat, dirigé cette fois par la législature contre le gouvernement, fit sortir de force et remplaça trois membres du directoire. Le parti jacobin, ranimé par l'état critique des affaires, se répandit en violentes clameurs contre M. de Talleyrand. Convaincu que le moment d'une nouvelle crise approchait, l'habile ministre offrit sa démission; elle fut acceptée par le directoire, avec compliments, toutefois, et c'est pour répondre au concert d'accusations qui suivit sa retraite qu'il crut devoir publier, sous le titre d'*Éclaircissements donnés à mes concitoyens*, une brochure où, laissant de côté certaines imputations difficiles sans doute à repousser, relativement à son penchant invincible pour l'argent et à son peu de scrupules dans la manière de s'en procurer, il justifie chacun des actes de son ministère; et, pour répondre aux accusations de royalisme, après avoir énuméré avec complaisance tous ses titres à la haine des Bourbons et des émigrés, il ajoute :

« Dans l'effervescence où s'agitent les esprits, trois seules suppositions sont possibles : ou bien la république s'affermira au milieu de tant de chaos; ou nous serons abîmés dans la confusion, dans la destruction de tous les pouvoirs; ou la royauté reviendra nous asservir, mais avec un surcroît de rage et de tyrannie. Toute autre supposition est pour moi une chimère, et, sans doute, j'ai donné assez de garanties contre ces deux derniers régimes; on sait assez le sort que l'un et l'autre me réservent, et même le genre de préférence qu'ils m'accorderaient. Il est donc démontré, mille fois démontré, que je n'ai, que je ne puis avoir d'autre vœu que celui de l'affermissement et de la gloire de la république. »

Indépendamment de ces trois suppositions, il y en avait une quatrième qui naviguait en ce moment sur les eaux de l'Océan; le citoyen Talleyrand n'ayant point prévu dans sa brochure cette dernière hypothèse, le prince de Bénévent se crut sans doute dégagé des conséquences qu'il faisait découler des trois autres.

Cette autre supposition cessa d'être pour lui *une chimère* aussitôt que le télégraphe eut annoncé l'arrivée de Bonaparte à Fréjus; il s'empressa d'accourir vers l'homme qui venait trancher le nœud gordien, et travailla de toutes ses forces à lui faciliter la besogne. Ce fut lui qui, après avoir contribué au rapprochement de Sieyès et de Bonaparte, qui s'étaient d'abord froissés, et dont l'union était indispensable pour le succès de l'entreprise, décida l'indécis Barras à donner sa démission au moment critique, de manière à disloquer le gouvernement, Sieyès et Roger-Ducos étant gagnés; et tandis que Fouché paralysait de son mieux les résistances des jacobins, *ses frères et amis*, Talleyrand ralliait au coup d'Etat projeté les récalcitrants du parti modéré, sur lequel il avait toujours conservé une certaine influence.

La récompense de son zèle ne se fit pas attendre; huit jours après l'établissement du consulat, le 22 novembre 1799, il rentra au ministère des affaires étrangères. Se croyait-il encore dans l'une des trois suppositions de sa brochure précédente? Pensait-il travailler à *l'affermissement* de la république, ou bien voyait-il déjà, comme dit M. Victor Hugo, Napoléon *percer* sous Bonaparte, et en avait-il pris son parti? Nous ne savons : dans tous les cas, il prouva bientôt qu'il s'embarrassait assez peu de la république. Lui en ferons-nous un crime? Mais il nous faudrait alors faire le procès à toute la France, et spécialement aux fameux 3,572,329 votes qui sanctionnèrent l'empire, ce qui serait évidemment contraire au principe de la souveraineté du peuple.

Il est certain, et nous allons le voir, que, depuis son entrée aux affaires en 1799 jusqu'à sa disgrâce en 1807, M. de Talleyrand servit Napoléon aussi fidèlement et aussi utilement que cela lui fut possible; parfois même trop fidèlement. Il est certain, et nous le verrons aussi, que, même après sa disgrâce, il fut longtemps encore dévoué au maintien de l'empire; et lorsque les événements l'eurent rendu en quelque sorte l'arbitre de la situation, il hésita jusqu'au dernier moment entre la régence de Marie-Louise et le rappel des Bourbons; l'impuissance bien avérée de la première combinaison put seule le faire se résigner à la seconde, pour laquelle sa sagacité et ses antécédents révolutionnaires lui inspiraient et devaient naturellement lui inspirer plus d'une répugnance et plus d'une inquiétude.

Quoi qu'il en soit, à la fin de 1799, les malheurs de 1814 n'entraient pas plus dans les prévisions de M. de Talleyrand que dans celles de la France. L'établissement du consulat avait été salué par une immense et presque unanime acclamation de joie et d'espoir. La gloire, l'ordre et la liberté, ces trois

biens dont la réunion est si rare, apparaissaient alors à tous les esprits comme une triple conquête définitivement assurée. Si l'illusion ne fut pas longue, elle fut générale; et plus tard, quand il fut bien prouvé que la liberté était perdue, il fallut que la victoire disparût aussi pour qu'on regrettât la liberté. Tel est ce pays de France, pays de soldats plutôt que de citoyens, toujours prêt à courir au-devant du joug quand il s'offre à lui caché sous des lauriers.

Ministre habile autant que dévoué, identifiant alors tous ses intérêts, tous ses désirs avec ceux du premier consul, l'admirant de bonne foi, le servant sans arrière-pensée, et l'aimant assez pour ne pas craindre, rarement il est vrai, mais cependant quelquefois, de le contredire, sachant le modérer en le flattant et l'amuser en le conseillant, Talleyrand eut une notable part d'influence dans tous les actes glorieux, habiles, réparateurs et conciliateurs du gouvernement consulaire.

Principal agent des négociations que préparèrent les victoires de Marengo et de Hohenlinden, après avoir successivement signé la paix, aux conditions les plus avantageuses pour la France, avec tous les Etats, grands et petits, du continent, il couronna son œuvre de pacification générale par le traité d'Amiens, qui vit pour la première fois l'Angleterre reconnaître la révolution française et ses conquêtes.

L'influence de son esprit de modération ne fut pas plus étrangère à tous les actes de pacification intérieure. Après avoir présidé aux négociations relatives à l'établissement du concordat, il en fut récompensé par le bref du pape Pie VII, dont j'ai déjà parlé, qui le relevait de l'excommunication du pape Pie VI, et le rendait à la vie civile; après l'amnistie générale accordée aux émigrés, son exemple et son influence contribuèrent à rallier au gouvernement plus d'un grand nom de l'ancienne monarchie.

Ayant sa part dans le bien, M. de Talleyrand eut aussi sa part dans le mal. Entraîné par cette tendance de tout pouvoir non contenu à s'agrandir sans cesse, et exploitant l'enthousiasme du pays, Bonaparte commençait déjà à nous faire payer chaque victoire d'une liberté, et tous ces philosophes de la constituante, tous ces tribuns de la convention, transformés en courtisans, rivalisaient d'ardeur et de zèle dans l'immolation des libertés achetées au prix de tant de sang et de larmes. L'ex-évêque constitutionnel de 1790 ne fut ni le moins docile ni le moins obséquieux des agents de cette dictature militaire; mais aussi il est vrai de dire que tous ces droits politiques reniés par lui et par tant d'autres n'avaient en réalité existé jusque-là que sur le papier; et tyrannie pour tyrannie, mieux valait sans doute encore baisser la tête sous le sabre glorieux d'un héros que sous le couteau d'une bande de coupe-jarrets, ou sous un régime de charlatans corrompus, de filles de joie et de voleurs.

Mais, non content de faire bon marché de la liberté, le dernier descendant des Périgord poussa la complaisance jusqu'à tremper dans un acte odieux, qu'il appelait lui-même plus tard, assez lestement, une *infâme affaire*. Le lecteur pressent que je veux parler du meurtre du duc d'Enghien, la grande tache de la vie de Napoléon, tache d'autant plus saillante qu'elle ressort presque isolée sur un fond éclatant de gloire.

Irrité par les tentatives d'assassinat incessamment renouvelées contre sa personne, entretenues et soudoyées par la politique immorale de l'Angleterre [1]; trompé par la déposition des domestiques de George Cadoudal, qui semblait impliquer le duc d'Enghien dans la conspiration de ce dernier, et qui, en réalité, s'appliquait à Pichegru, dont on ignorait encore la présence à Paris, Bonaparte résolut de renvoyer la terreur à ses ennemis en frappant un coup qui pût retentir jusqu'à Londres; et le duc d'Enghien, étranger, comme cela est démontré aujourd'hui, à tout complot, surpris et saisi en pays neutre, fut conduit à Vincennes et fusillé dans la même nuit, après un simulacre de jugement, qui n'était qu'une sanglante dérision de la justice, renouvelée de 93; car il fut rendu sans informations, sans discussion de faits, sans déposition de témoins, et sans autres pièces à charge que le jugement lui-même.

Quelle est la part de M. de Talleyrand dans cet acte qui offre malheureusement tous les caractères d'un guet-apens suivi d'assassinat? Si l'on en

[1] S'il n'est pas prouvé que les membres du ministère anglais furent personnellement complices des trames ourdies après la rupture du traité d'Amiens contre la vie du premier consul, il est prouvé du moins qu'un des agents de ce ministère, Drake, consul anglais en Bavière, était le trésorier et le directeur de tous les complots.

Il est constant, de plus, que ce sont des bâtiments de la marine royale anglaise qui débarquaient sur nos côtes les conjurés.

croit ses adversaires, et notamment M. de Rovigo, c'est lui qui a tout dirigé, tout préparé, tout conduit, depuis l'arrestation jusqu'à l'exécution inclusivement. Sur la question du guet-apens, c'est-à-dire de l'arrestation en pays étranger et neutre, au mépris du droit des gens, la complicité de M. de Talleyrand est incontestable; sa trop fameuse lettre au ministre de Bade, pour annoncer et justifier l'enlèvement du prince, après l'opération faite, ne permet pas de doute sur ce point. Il est même difficile de ne pas admettre, avec ses adversaires, qu'il en est le principal auteur; car il paraît certain que Bonaparte savait à peine qu'il existât un duc d'Enghien, et que, dans le conseil privé tenu avant l'arrestation, c'est Talleyrand qui, en sa qualité de ministre des affaires étrangères, présenta et soutint la mesure.

Mais de ce que M. de Talleyrand est l'auteur principal de l'arrestation illégale d'un prince que l'on pouvait jusqu'à un certain point croire directeur, à la frontière, d'une conspiration tramée à Paris, s'ensuit-il que ce soit lui, ministre des affaires étrangères, sous un souverain aussi absolu que Bonaparte, lui, homme doux et modéré, sinon moral, homme de prévoyance et de calcul, qui ne pouvait raisonnablement avoir ni intérêt ni désir de tacher ses mains du sang d'un Bourbon ; s'ensuit-il, dis-je, que ce soit lui qui ait pu vouloir et faire que ce conspirateur présumé, au lieu d'être confronté avec ses prétendus complices, interrogé et entendu par des hommes graves et compétents, et jugé après conviction obtenue, fût mis de suite entre les mains de huit soldats ignorants, avertis un quart d'heure à l'avance, qui ne connaissaient pas même les premiers éléments de l'affaire qu'ils avaient à juger, et dont la sentence porte si évidemment les traces d'une consigne que, par pudeur, on n'osa l'insérer au *Moniteur*, le lendemain de l'exécution, qu'après l'avoir complétement métamorphosée?

Pour reconnaître l'intervention, à plus forte raison la direction de M. de Talleyrand dans une mesure dont la brutalité militaire trahit si manifestement la volonté d'un soldat abusé et irrité, il faudrait des preuves, et ces preuves manquent.

On a parlé d'une lettre du prince à Bonaparte, retenue par M. de Talleyrand. Napoléon lui-même, tout en revendiquant, dans son testament, par un amour-propre à coup sûr très-déplacé et très-singulier, si sa prétention n'est pas fondée, toute la responsabilité d'un acte présenté par lui comme un acte de légitime défense; Napoléon a soin, dans ses entretiens de Sainte-Hélène, de se décharger le plus possible aux dépens de M. de Talleyrand, et les mémoires d'O'Meara parlent aussi de cette lettre du prince, qui n'aurait été remise que trois jours après sa mort. Or, il est constant, et M. de Rovigo, qui commandait les soldats préposés à l'exécution, le déclare lui-même, qu'il y a là une erreur, erreur répétée du reste par le *Mémorial de Sainte-Hélène;* que le prince n'a point écrit de lettre, et que, parmi les personnes attachées au cabinet de l'empereur, on n'a jamais ouï parler d'une lettre semblable. Le prince a demandé par écrit, au bas de son premier interrogatoire, à parler au premier consul. Pour admettre que ce soit le ministre des affaires étrangères qui, de son hôtel, à Paris, ait empêché l'exécution de ce vœu, il faudrait des preuves; car le fait est des plus invraisemblables. Pour expliquer le passage d'O'Meara, on a parlé d'une autre lettre écrite, non par le prince, mais par notre chargé d'affaires à Bade à M. de Talleyrand, en faveur du prince, après son enlèvement, et non communiquée par celui-ci; mais il faudrait encore prouver : 1° que c'est à cette lettre que s'appliquent les paroles attribuées au prisonnier de Sainte-Hélène; 2° que cette lettre a été écrite, qu'elle contenait ce qu'on dit qu'elle contenait, qu'elle est arrivée avant l'exécution, et qu'elle n'a pas été communiquée; or, tout cela n'est nullement prouvé. Quant à admettre que l'exécution d'un condamné d'une telle importance ait pu avoir lieu à l'insu et sans l'ordre exprès d'un souverain tel que Bonaparte, cela nous paraît complétement inadmissible. Du reste, on dit, et je répète le fait sans l'affirmer, que M. Thiers est aujourd'hui possesseur de l'ordre d'exécution, signé de la main même du premier consul.

Quelle que soit, en définitive, la vérité sur cette triste et obscure affaire, elle restera toujours peu honorable pour M. de Talleyrand; car c'est lui qui a provoqué, conseillé et justifié l'arrestation, et, s'il n'en prévoyait pas les conséquences, il faudrait qu'on pût démontrer pour lui, ou qu'elles se sont produites à son insu, ou qu'il a fait quelque chose pour les empêcher, et c'est ce qui n'a jamais été démontré, apparemment parce que cela ne pouvait pas l'être; car il n'est guère probable qu'un homme veuille attendre trente ans après sa mort pour se décharger d'une inculpation aussi grave, quand il sait ne pas la mériter.

Les conspirations tramées à cette époque contre le premier consul servirent les intérêts de son ambition. On sentit le besoin de l'élever au-dessus d'elles en fixant l'autorité non plus seulement dans sa personne, mais dans sa race, et M. de Talleyrand fut un des plus empressés à concourir à ce grand changement, en faisant valoir autour de lui l'avantage que la France retirerait, pour la facilité de ses relations extérieures, d'une forme de gouvernement plus en harmonie avec celles des anciens gouvernements de l'Europe. L'empereur lui tint compte de son dévouement, en le conservant dans son poste et en l'attachant plus étroitement à sa personne par le titre de grand chambellan. C'est en cette qualité que M. de Talleyrand le suivit à Milan, et assista à son couronnement comme roi d'Italie. La république française ayant disparu, toutes les républiques fondées à son image, ou qui relevaient d'elle, durent disparaître aussi.

Lorsque la victoire d'Austerlitz eut mis l'Autriche à la discrétion de Napoléon, avant de signer le traité de Presbourg, M. de Talleyrand lui proposa le plan d'une reconstitution complète de cet empire. Transformer définitivement l'Autriche en un empire slave, en l'excluant de l'Italie pour l'agrandir du côté du Danube, le mettre en contact et en rivalité permanente avec la Russie, de manière à assurer contre cette dernière puissance la sécurité de l'empire ottoman et à pousser toute son activité vers l'Asie centrale, où elle se trouverait aux prises avec l'Angleterre; telle était la base de ce plan, qui, réalisé, eût peut-être donné un autre cours aux événements postérieurs : il ne fut pas adopté; Napoléon préféra son système favori : amoindrir les grands Etats au profit des petits, affaiblir le vaincu assez pour l'irriter profondément et pas assez pour le réduire à l'impuissance, et laisser, comme toujours, dans chaque traité de paix, le germe d'une guerre nouvelle.

L'habile diplomate, on l'a déjà vu par les travaux de la constituante, n'était pas seulement, comme quelques écrivains se sont plu à le peindre, l'homme des nécessités de chaque jour; il aimait les projets d'avenir, les grands systèmes d'organisation. Les merveilles accomplies par Napoléon donnant carrière à toutes les idées de ce genre, à la suite du plan dont j'ai parlé plus haut, d'après M. Mignet, qui l'a fait connaître pour la première fois, il en produisit un autre dont M. Mignet ne parle pas, et qui n'est pas moins curieux. Il s'agissait d'établir à Francfort-sur-le-Mein un congrès permanent, dont la destination n'était rien moins que de réaliser l'utopie de l'abbé de Saint-Pierre, la paix perpétuelle. Ce congrès, où chaque Etat indépendant devait être représenté par un ambassadeur à demeure, était divisé en trois colléges; le premier composé des représentants des quatre grandes puissances, la France, l'Autriche, la Russie et la Prusse; l'Angleterre, étant considérée comme un État mû par une politique inconciliable avec les intérêts du continent, était exclue; l'exclusion est curieuse, venant de M. de Talleyrand; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agissait d'un plan fait sous l'empire des idées alors dominantes, et principalement dirigé contre l'Angleterre. Le second collége devait se composer des représentants des puissances du second ordre; enfin, le troisième, des ministres des souverains de troisième rang. Ainsi composé, ce congrès devait décider souverainement et à l'amiable de tous les litiges entre États, et régler le contingent militaire de chaque puissance. Toute décision prise par le premier collége à l'unanimité était exécutoire sans intervention des deux autres colléges; en cas de contradiction d'une seule voix, on recourait aux votes du second collége, et ensuite aux votes du troisième. Napoléon prit un morceau de ce projet pour en faire la confédération du Rhin; mais M. de Talleyrand aurait voulu lui voir employer sa gigantesque puissance à fonder quelque chose de plus durable et de plus sûr.

Dans cet esprit si tiraillé en sens contraire par les événements, on retrouve toujours en y regardant de près un fonds d'idées emprunté à ce qu'il y avait de juste et de vrai dans les théories du dix-huitième siècle. Ministre d'un souverain né de la guerre, grandi et perdu par elle, M. de Talleyrand n'aimait pas la guerre; il la réprouvait non-seulement par répugnance philosophique, mais par calcul. La guerre érigée en système ne lui paraissait propre qu'à enfanter perpétuellement la guerre, et sa grande préoccupation fut toujours de faire enfin sortir de la victoire quelque chose qui supprimât la nécessité d'y avoir recours.

Napoléon lui-même lui rend cette justice, qu'il chercha constamment à modérer ses penchants de soldat.

« Il ne cessait, dit il, de me répéter que je me méprenais sur l'énergie de la nation, qu'elle ne seconderait pas la mienne, que je m'en verrais abandonné... Talleyrand n'a jamais été pour moi éloquent ni persua-

sif; il roulait beaucoup et longtemps autour de la même idée. »

On conçoit que rouler longtemps autour d'une idée de ce genre n'était pas toujours un moyen de plaire à l'empereur. Cependant il ne partit jamais pour une campagne sans emmener, conjointement avec sa légion de chirurgiens, Talleyrand, autre chirurgien chargé lui aussi d'arrêter l'effusion du sang.

Après avoir dirigé les négociations de Presbourg et présidé à celles qui précédèrent l'intronisation des deux frères de Napoléon, l'un à Amsterdam, l'autre à Naples, et la formation de la confédération du Rhin, Talleyrand, décoré du titre de prince de Bénévent, fut bientôt appelé à faire payer à la Prusse son imprudente levée de boucliers. Le traité de Tilsitt fut la dernière des négociations de l'empire à laquelle il apposa sa signature; et, le 8 août de la même année 1807, un décret impérial annonça sa retraite et son remplacement par M. de Champagny; le lendemain un autre décret, pour amortir l'effet produit par le premier, élevait le ministre démissionnaire à la dignité de vice-grand-électeur, la troisième dignité de l'empire, à laquelle était affecté un traitement de 500,000 francs.

Quoique brillante, cette disgrâce fit sensation et provoqua les conjectures; on l'attribua généralement alors à l'improbation que M. de Talleyrand aurait manifestée des projets de l'empereur sur l'Espagne; mais cette opinion, que l'adroit ministre ne manqua pas de fomenter et d'exploiter aussitôt que les événements l'eurent rendu populaire, n'est rien moins que fondée; il paraît prouvé, au contraire, que l'idée d'une imitation de la politique de famille de Louis XIV fut au moins autant une idée de M. de Talleyrand qu'une idée de l'empereur. Du reste, il est possible qu'il y ait eu désaccord sur la question d'opportunité. D'autres ont attribué son remplacement à des négociations entamées par lui de son chef pour traiter de la paix avec l'Angleterre; d'autres, aux intrigues de Fouché, son ennemi personnel, qui travaillait sans cesse à exciter l'impatience de l'empereur contre son ministre, en présentant ce dernier comme s'attribuant toujours une trop grande part dans la conclusion des affaires; d'autres, à des tripotages d'argent qui auraient lassé et dégoûté l'empereur; d'autres, enfin, à la libre volonté de M. de Talleyrand, fatigué de son rôle souvent ingrat de modérateur, et alléché par la perspective d'une magnifique sinécure. Il est possible qu'il entre un peu de tout cela dans les causes qui décidèrent la sortie de M. de Talleyrand du cabinet impérial.

Toujours est-il que ce fait, qui fut un malheur pour l'empereur, n'eut pas d'abord pour conséquence une rupture; car, un an après, lors de l'entrevue d'Erfurt, c'est M. de Talleyrand qui fut appelé, en sa qualité de grand chambellan, à faire les honneurs de la cour impériale; mais, quelques mois plus tard, Napoléon, mécontent des propos que l'on attribuait à son chambellan sur la guerre d'Espagne, lui enleva ce titre, et à dater de ce moment la colère eut bientôt remplacé la froideur, et la position de M. de Talleyrand devint de plus en plus difficile. Napoléon n'aimait pas les mécontents, même muets; quand M. de Talleyrand parlait, on ne manquait pas d'envenimer ses paroles, et s'il ne parlait pas, de le faire parler; il en résultait des scènes d'une violence et d'une maladresse extrêmes de la part de l'empereur, supportées toujours par M. de Talleyrand avec cet historique sang-froid que tout le monde connaît. Menacer chaque jour les gens de les faire fusiller, en leur laissant une grande existence, une grande influence, tous les moyens de nuire, est d'une politique déplorable; ce fut trop souvent la politique de l'empereur. N'osant pas, ne voulant pas ou ne se croyant pas suffisamment fondé à sévir, il pensait que la menace est toujours bonne à quelque chose, et il menaçait sans relâche et sans retenue; il blessait, humiliait, irritait M. de Talleyrand sans jamais le frapper, et préparait ce qu'il croyait empêcher. Quelquefois il mélangeait les bourrades et les faveurs. Ainsi, dans le moment où il épargnait le moins son ex-ministre, le sachant endetté par suite de malheureuses spéculations de bourse, il consentait à lui acheter tout meublé et fort cher un hôtel dont il lui laissait emporter les meubles; et à peu près dans le même temps, par une taquinerie bizarre, il refusait de lui payer le loyer de son château de Valençay, qu'il avait affecté d'autorité à la résidence des princes d'Espagne.

Cependant, après la malheureuse campagne de 1813, Napoléon, ramené vers Talleyrand par les revers, pensa à le rappeler à la direction des affaires extérieures. Il y eut entre eux une conversation à ce sujet; mais soit que l'un reculât devant l'idée de s'associer à ce qu'il appelait le commencement de la fin, soit que l'autre fût sous le coup d'une défiance toujours croissante, ces deux hommes ne purent pas s'entendre, et les sorties de

l'empereur et les mots colportés de M. de Talleyrand recommencèrent de plus belle.

Et cependant il suffit de comparer les mémoires de M. de Rovigo, plus spécialement chargé de surveiller l'habile diplomate pendant l'absence du maître, aux mémoires de Bourrienne et au récit de M. de Pradt, écrits dans un tout autre sens, pour conclure de ces trois récits, unanimes sur ce point, que M. de Talleyrand n'avait aucun projet arrêté de conspiration et ne se souciait nullement des Bourbons [1]. Il a pu en recevoir et en écouter des paroles transmises par l'intermédiaire de son oncle, le cardinal de Périgord, resté à Londres auprès de Louis XVIII : M. de Talleyrand recevait des paroles de tout le monde, et les écoutait toutes, de quelque part qu'elles vinssent. Mais il est certain qu'au moment même où les alliés s'approchaient de Paris, il appuya, dans le sein du conseil de régence, l'opinion qui voulait que la régente restât à Paris, opinion qui, si elle eût triomphé, eût probablement changé le cour des choses. Le départ une fois décidé sur l'ordre formel de l'empereur, il se fit arrêter aux barrières et ramener chez lui comme de force, ne voulant pas quitter le théâtre des événements.

Quand il eut pris ses mesures pour qu'Alexandre, après son entrée dans Paris, descendît chez lui, M. de Talleyrand attendit pour se prononcer de savoir quelles seraient les dispositions de l'Agamemnon de la coalition. Dès la première conférence, il s'aperçut que son hôte, bien que mal disposé pour Napoléon, n'avait aucun dessein arrêté quant aux Bourbons. La discussion fut ouverte sur les trois partis à prendre : 1° faire la paix avec Napoléon, en prenant toutes ses sûretés contre lui; 2° établir la régence; 3° rappeler les Bourbons. Sur le premier parti, la discussion ne fut pas longue; la combinaison n'était pas plus agréable à M. de Talleyrand qu'à Alexandre. La seconde n'était guère moins impraticable; qu'était-ce que l'empire sans l'empereur? Lorsqu'on en vint à la troisième, M. de Talleyrand, après s'être contenté d'insister sur la destruction du pouvoir impérial, fit entrer deux abbés, l'abbé de Pradt et l'abbé Louis, qui se chargèrent de prouver à l'empereur de Russie et au roi de Prusse que *toute la France était royaliste*. Quant à lui, muet, il laissait parler ces deux comparses, se contentant de répondre à une interpellation d'Alexandre par cette phrase essentiellement diplomatique : « que, si l'on s'arrêtait définitivement au rappel des Bourbons, les autorités constituées agiraient avec autant de régularité que les circonstances le permettraient. » Enfin le procès fut décidé en faveur des Bourbons, et il est certain que, pour le moment, l'état de choses étant donné, c'était la solution qui offrait le moins d'inconvénients.

Aussitôt qu'Alexandre se fut formellement engagé, M. de Talleyrand, avec l'activité qu'il déploya toujours dans les moments critiques, forma un gouvernement provisoire sous sa direction, fit manœuvrer le sénat, proclamer la déchéance, gagner Marmont; on a même prétendu, mais je laisse ce fait de côté, parce qu'il est dénué de preuves, que ce fut lui qui lança Maubreuil à la poursuite de Napoléon pour l'assassiner. Toutefois il eut soin de faire stipuler la condition expresse que les Bourbons accepteraient la constitution présentée par le sénat. N'ayant pu obtenir cela de Louis XVIII, il en obtint du moins la charte octroyée, négocia avec les alliés la transaction territoriale sur le pied de 1792, et partit pour Vienne, afin d'y participer au remaniement du reste de l'Europe. Là, ne pouvant lutter seul contre les vainqueurs, il essaya de les diviser, et il y parvint. Sur la question de la Saxe, il eut le tort peut-être de ne pas accepter, dans l'intérêt français, l'offre faite par la Prusse de donner au roi de Saxe, en échange de son royaume, un établissement équivalent du côté du Rhin et pris sur les possessions prussiennes; mais il était si bien parvenu à dissoudre la coalition, qu'il avait déjà signé un traité secret avec l'Autriche et l'Angleterre contre la Prusse et la Russie, lorsque le retour inattendu de Bonaparte vint la rétablir et faire tourner en mal tous les résultats que M. de Talleyrand se promettait de son habileté; car Napoléon eut à peine succombé dans le dernier effort de son audacieux génie qu'Alexandre reparut à Paris, non plus pacifique et généreux, mais irrité à la fois de sa nouvelle lutte et des procédés antérieurs de M. de Talleyrand; et bientôt ceux que l'habile négociateur était parvenu à diviser se réunirent de nouveau pour abuser indignement de leur victoire. C'est en vain que le ministre des affaires étrangères répondit à la note impérative des vainqueurs par une note éloquente et digne, où il en appelle de leurs décisions de 1815, à leurs promesses, à leurs prin-

[1] Que voulait-on? dit M. de Pradt, deux choses : être délivré d'un joug devenu intolérable, et *continuer l'ordre établi*.

cipes, à leurs décisions de 1814. « Nous vivons « dans un temps, dit-il, où plus qu'en aucun autre « il importe d'affermir la confiance des peuples « dans la parole des rois. » Mais tout cela fut inutile; les rois étaient décidés à faire bon marché de leur parole, et, dans le moment où M. de Talleyrand luttait sans succès contre eux, la majorité royaliste le repoussait de toutes ses forces. Il eut le bonheur et l'habileté de se faire renvoyer par Louis XVIII sur la question extérieure, et parut sortir du cabinet pour laisser à une autre main que la sienne la douleur de signer l'humiliation, la spoliation et le démembrement de la France.

Voyant cet empressement des Bourbons à se débarrasser de lui, M. de Talleyrand se prépara à attendre pour eux, comme il avait attendu pour tant d'autres, le commencement de la fin; acceptant la fiche de consolation qu'on lui offrait, c'est-à-dire la place de grand chambellan, avec des appointements de 100,000 francs, il ne s'occupa plus que de remplir consciencieusement son office, en venant les jours d'apparat aux Tuileries se planter derrière le fauteuil du roi, toujours poli et gracieux, mais immobile et muet comme la statue du commandeur, ou souriant parfois d'un sourire à la Méphistophélès. Rentré chez lui, il se dédommageait de la contrainte officielle dans son salon, devenu le centre de réunion des hommes les plus distingués de l'opposition. C'est là qu'il passait au fil de ses bons mots le gouvernement qu'il avait fondé. Membre de l'opposition à la chambre des pairs, il ne prononça guère que deux discours, qui firent sensation en raison de leur rareté même, l'un contre la censure, l'autre contre la guerre d'Espagne; mais ses mots étaient plus meurtriers que ses discours.

Lorsque la révolution de juillet éclata, elle était prévue par lui depuis longtemps; on dit que, consulté par le duc d'Orléans au moment décisif d'acceptation ou de refus, il conseilla vivement l'acceptation, et s'engagea à concourir de toutes ses forces à faire agréer par l'Europe une combinaison qui n'était pas nouvelle pour lui, car il paraît que, quinze ans auparavant, après le retour de Bonaparte, il en avait un instant caressé l'idée, mais l'idée n'était pas mûre encore; il fallait, pour qu'elle le devînt, que toutes les autres combinaisons gouvernementales eussent successivement échoué depuis 1789, et que celle-ci arrivât la dernière à son heure, en se présentant comme une reprise de l'œuvre de la constituante, avec l'expérience de plus. Aussi vit-on, quelques semaines après la révolution de juillet, M. de Talleyrand reparaître à Londres après quarante ans, pour y parler, au roi d'Angleterre, le langage d'un vétéran de 1789 :

« Sire, de toutes les vicissitudes que mon grand âge a traversées, de toutes les diverses fortunes auxquelles quarante années si fécondes en événements ont mêlé ma vie, rien peut-être n'avait aussi pleinement satisfait mes vœux que le choix qui me ramène dans cette heureuse contrée... Des principes communs resserrent encore plus étroitement les liens des deux pays; l'Angleterre, au dehors, répudie, comme la France, le principe de l'intervention dans les affaires intérieures de ses voisins; et l'ambassadeur d'une royauté votée unanimement par un grand peuple se sent à l'aise sur une terre de liberté, près d'un descendant de l'illustre maison de Brunswick. »

Après avoir réglé la question belge, signé le traité de la quadruple alliance, et maintenu la paix avec le concours du parti whig, qui alors arrivait au pouvoir, et que le parti tory accusait d'aller à l'école chez M. de Talleyrand, le vieux diplomate, accablé sous le poids des années, crut devoir quitter les affaires, pour se préparer à subir convenablement cette nécessité suprême qui s'appelle la mort.

Sa dernière apparition dans le monde fut une véritable solennité. Le comte Reinhart, qui avait été son ami, l'ayant précédé de quelques jours dans la tombe, il témoigna le désir de prononcer son éloge à l'Académie des sciences morales et politiques. Jamais représentation théâtrale n'excita une plus grande curiosité; la salle était comble; appuyé sur le bras de M. Mignet, ce vieux débris de nos révolutions entra, élégant et poudré en grand seigneur de l'ancien régime, cravaté en merveilleux du directoire, avec cette physionomie impassible et sereine que nulle catastrophe ne put jamais troubler. D'une voix ferme et nette encore, il lut un discours élégant où, après avoir énuméré toutes les qualités nécessaires à un diplomate, à un ministre des affaires étrangères, *qui ne doit pas*, disait-il, *cesser un moment dans les vingt-quatre heures d'être ministre des affaires étrangères,* après un curieux rapprochement entre la théologie et la diplomatie, il terminait par cette conclusion piquante et inattendue :

« Cependant toutes ces qualités, quelque rares qu'elles soient, pourraient n'être pas suffisantes si la bonne foi ne leur donnait une garantie dont elles ont presque toujours besoin. Je dois le rappeler pour dé-

truire un préjugé assez généralement répandu ; non, la diplomatie n'est point une science de ruse et de duplicité. Si la bonne foi est nécessaire quelque part, c'est surtout dans les transactions politiques, car c'est elle seule qui les rend solides et durables. On a voulu confondre la réserve avec la ruse : la bonne foi n'autorise jamais la ruse, mais elle admet la réserve ; et la réserve a cela de particulier : c'est qu'elle ajoute à la confiance. »

Quelques jours après, M. de Talleyrand éprouva les premières atteintes de la maladie inflammatoire qui devait l'emporter. Depuis trois mois il avait des entretiens suivis avec l'abbé Dupanloup; lorsqu'il jugea le moment venu de se réconcilier avec l'Église, il rédigea deux actes : une lettre au pape, où il désavoue et blâme quelques-uns des faits de sa vie, notamment sa participation à la constitution civile du clergé, et une sorte de déclaration de principes, d'exposé de sa vie politique, où, répondant à ceux qui lui reprochent d'avoir servi tous les gouvernements, il déclare qu'il ne s'en est fait aucun scrupule; qu'il a agi ainsi, guidé par cette pensée que dans quelque situation que fût un pays, il y avait toujours moyen de lui faire du bien, etc., etc.

Ces deux actes ayant été lus à haute voix le matin même de sa mort, signés par lui et par huit témoins, entre autres M. Royer-Collard, il se confessa et reçut l'extrême-onction. La veille, honoré de la visite du roi, il avait dit : « C'est le plus grand honneur qu'ait reçu ma maison. » Un instant avant de mourir, apprenant que l'archevêque de Paris était venu deux fois dans la journée savoir de ses nouvelles, en disant qu'*il donnerait sa vie pour lui,* il recueillit ses forces pour prononcer le dernier de *ses mots*, qui fut celui-ci : « *Monseigneur l'archevêque a un bien meilleur usage à en faire,* » et il expira, le jeudi 17 mai 1838, à quatre heures de l'après-midi, âgé de quatre-vingt-quatre ans et trois mois.

Si j'appartenais à cette école historique qui fait bon marché de la règle morale et trouve dans l'argument de la nécessité de quoi justifier, souvent même glorifier les atrocités les plus épouvantables; si j'appartenais à cette école, dont les historiens, par une notable inconséquence, se montrent presque tous très-sévères pour M. de Talleyrand, il ne me serait pas difficile, en me plaçant à leur point de vue, de justifier chacun des actes d'une vie qui n'est que le fatalisme en action, et ne diffère de tant d'autres existences révolutionnaires que par l'habileté de plus et la barbarie de moins, et je pourrais aisément couvrir M. de Talleyrand de ce vaste bouclier de la *nécessité* sous lequel les égoïstes, aussi bien que les lâches ou les scélérats, ont de tout temps cherché un commode abri.

Si encore j'avais pour but de rédiger un panégyrique, je pourrais dire, avec M. de Barante :

« A toute époque, et surtout en temps de révolution, se proposer un système exclusif et invariable, se donner un programme de conduite dont on ne s'écartera point, n'a jamais été le fait d'un homme sensé, pas même de ceux à qui on l'a imputé. Le caractère et l'esprit d'un homme d'État peuvent avoir une plus large unité; il peut être semblable à lui-même dans des situations différentes. L'amour de la patrie, et de tout ce qui peut lui donner honneur et prospérité, un goût naturel pour les lumières et les progrès de la civilisation, la tolérance des opinions diverses, un éloignement invariable pour les persécutions et les violences, une sympathie réelle pour les idées libérales, sans préférence marquée pour telle ou telle forme politique, de la patience à savoir attendre sans tomber dans l'indifférence, la répugnance pour l'exagération et la précipitation, tel est l'ensemble des qualités qui ont caractérisé la vie politique de M. de Talleyrand ; il les a portées dans la république comme dans la monarchie, sous la dictature comme sous l'autorité constitutionnelle [1]. »

Mais l'histoire, qui ne saurait se plier aux inconséquences des fatalistes, ne se plie pas davantage, je crois, aux complaisances de M. de Barante. S'il suffisait de l'intention affirmée du bien pour justifier la participation au mal, l'histoire serait, comme l'enfer, *pavée de bonnes intentions.* Qu'en temps de révolution on prête son concours aux systèmes de gouvernement les plus opposés; que l'on consente à se faire l'instrument de mesures que l'on reniera plus tard; que, sous l'empire des circonstances, on s'appuie successivement sur des principes politiques diamétralement contraires, tout cela, bien que blâmable en soi, bien que d'un funeste effet moral, peut, jusqu'à un certain point, s'atténuer par des considérations de temps et de lieu, et n'est pas absolument inconciliable avec une certaine honnêteté. L'histoire de nos cinquante dernières années offre bon nombre d'honnêtes gens qui, n'ayant ni le courage complet du bien, ni le désir du mal, ont passé par ces différentes situations. Mais lorsqu'à cette absence de foi politique, si commune au milieu des fluctua-

[1] Éloge de M. de Talleyrand, prononcé à la chambre des pairs par M. de Barante.

tions révolutionnaires, vient se joindre l'absence de certaines qualités morales, qui seules peuvent donner quelque poids aux justifications tirées des circonstances, il n'est pas de commentaire qui puisse empêcher l'histoire de percer à jour le prétexte spécieux de l'intérêt public, pour reconnaître au fond des déterminations d'un homme, le mobile mesquin qui le fait agir, et de le classer parmi ces égoïstes dont l'intérêt personnel fut le seul dieu.

Si, au lieu d'être un homme vicieux et vénal, M. de Talleyrand avait eu une vie intègre et digne; si, au lieu de mourir dix fois millionnaire, après avoir refait trois ou quatre fois sa fortune, il était mort pauvre, n'ayant retiré de sa perpétuelle complicité avec le succès d'autre avantage que celui d'avoir servi son pays dans des circonstances différentes et avec des systèmes différents, l'histoire, tout en refusant d'admettre que la vraie grandeur consiste à se plier toujours aux événements, quels qu'ils soient, pour les exploiter avec plus ou moins d'habileté; l'histoire pourrait, comme M. de Barante, chercher dans cette vie de métamorphoses des éléments d'unité représentés par certaines qualités persistantes de l'esprit, et se contenter de *cette unité plus large*, c'est-à-dire plus élastique, à défaut de l'unité plus simple et plus rare de principes et de conduite; mais l'immoralité du caractère de M. de Talleyrand suffit ici pour détruire tous ces arrangements artificiels, et, quels que soient les avantages que le pays, dans tel ou tel cas donné, a pu retirer des calculs de cet égoïsme habile, il résulte de l'exemple contagieux d'une telle existence, une corruption de l'esprit public que rien ne saurait compenser.





M. Charles Nodier.

> Depuis plus de cinquante ans que je subis l'ennui de la vie réelle, je n'ai trouvé aux soucis qui la dévorent qu'une compensation de quelque valeur : c'est d'entendre des contes et d'en composer soi-même. Aussi, en sage dispensateur de mon temps, ne me suis-je guère occupé d'autre chose ; et si j'avais été plus libre, j'en aurais fait bien davantage. Mais quoi ? il n'est donné à personne d'être heureux à sa guise : il faut vivre.
>
> CH. NODIER. — Préface du t. XI des ŒUVRES COMPLÈTES. — 1837.

Si la vivacité de l'imagination et l'élégante souplesse du style suffisaient pour constituer le génie, la France aurait récemment perdu, dans la personne de M. Charles Nodier, un génie du premier ordre; car nul homme n'a possédé peut-être à un plus haut degré que lui les deux qualités dont je viens de parler, et ne les a appliquées pendant plus longtemps à un plus grand nombre de sujets. M. Charles Nodier a énormément écrit; pendant plus de quarante ans sa plume infatigable s'est exercée dans les genres les plus divers, depuis l'entomologie, la philologie, la bibliographie, voire même en passant la chimie, sans compter l'art du prospectus, dans lequel elle excellait, jusqu'à la poésie; depuis le conte et le roman dans toutes ses variétés, sentimentales, érotiques, fantasmagoriques, sombres ou ironiques, jusqu'à la politique ou à l'histoire, ou plutôt jusqu'au roman historique; car les souvenirs historiques de M. Nodier sont de véritables romans, où la mémoire ne joue qu'un rôle très-secondaire.

M. Nodier, c'était la fantaisie incarnée, la fantaisie incessamment poussée, autant par son propre caprice que par les nécessités extérieures, à travers toutes les régions de la science ou de l'art, voltigeant de fleur en fleur, plus semblable au papillon qui les caresse qu'à l'abeille qui en extrait son miel, touchant gracieusement et finement à toutes les idées sans en saisir aucune pour la creuser avec résolution et avec vigueur; mais aussi ne subissant jamais la fatigue qu'engendre l'emploi de la force, et se retrouvant toujours fraîche, légère, et prête à tenter de nouvelles excursions.

M. Nodier a dû à cette heureuse flexibilité d'un esprit ouvert à toutes les impressions, de traverser deux et même presque trois générations littéraires, en restant pour chacune d'elles un contemporain. La veille de sa mort, cet écrivain, qui date de 1798, était encore pour la masse du public un talent jeune, vif et brillant, qui essaye différents sentiers en cherchant celui qui doit le conduire des sables mouvants de la célébrité aux régions supérieures de la gloire; malheureusement il est mort avant de l'avoir trouvé. Pour les érudits, les spéciaux en tous genres, il est resté un discoureur aimable et instruit, d'une certaine finesse de goût, mais souvent superficiel, exclusif, paradoxal ou chimérique; pour les romanciers et les poëtes, un romancier et un poëte doué d'inspiration et de forme, mais dénué de cette puissante raison du génie qui se trahit non pas seulement dans certaines beautés de détail, mais surtout dans l'accord des diverses parties d'une création, dans un rapport harmonieux de la trame à la broderie et de la broderie à la trame, dans la peinture à la fois énergique et vraie des caractères, dans une forme originale et ferme sans sécheresse, mais aussi sans diffusion, toutes choses qui constituent essentiellement ce

que l'on appelle un chef-d'œuvre. On chercherait vainement, à mon avis, des qualités de ce genre dans les nombreux et gracieux ouvrages d'imagination sortis de la plume de M. Nodier. Tous ses romans sont courts, ce qui est une qualité; leur lecture est attachante, et pourtant dans leur brièveté ils sont prolixes; beaucoup de pages pourraient en être retranchées sans nuire aucunement à l'effet général; non-seulement ils offrent une absence à peu près complète d'habileté dans les combinaisons dramatiques, habileté qui n'est pas, je crois, rigoureusement indispensable à un écrivain de génie; mais ils pèchent tous par je ne sais quel laisser aller de touche qui se traduit en portraits vagues ou discordants, en caractères faux ou effacés, par je ne sais quel abus d'une heureuse facilité d'exécution qui dégénère en longueurs et en minuties, et ne s'arrête jamais à temps dans la description ou l'analyse.

C'est, je crois, cette facilité d'exécution qui, combinée avec la nécessité de produire beaucoup, a empêché la riche imagination de M. Nodier de se tempérer, de se mûrir, de se maîtriser, de se concentrer assez dans un certain ordre d'idées pour enfanter une de ces œuvres qui font saillie et restent dans l'histoire littéraire d'une époque et d'un pays. « Son talent, dit un spirituel critique, ses œuvres, sa vie littéraire, c'est une riche, brillante et innombrable armée où l'on trouve toutes les bannières, toutes les belles couleurs, toutes les hardiesses d'avant-garde, toutes les formes d'aventures, tout.... hormis le quartier général [1]. »

Si le quartier général a manqué en littérature, c'est qu'il a manqué dans la vie, ou plutôt c'est qu'il est venu trop tard. La plus grande moitié de l'existence de M. Nodier ressemble à une *école buissonnière* enchevêtrée d'incidents et d'aventures, et ce roman a été tellement orné, plus tard, par le romancier qui en est le héros, qu'il est assez difficile de démêler la vérité biographique à travers les fictions dans lesquelles il se complaît.

Nous ne savons pas même au juste l'année de sa naissance. Suivant M. Sainte-Beuve, Charles-Emmanuel Nodier est né à Besançon, le 29 avril 1780; mais M. Sainte-Beuve ajoute qu'il n'est pas sûr que M. Nodier s'en souvienne rigoureusement lui-même. Suivant M. Quérard, M. Nodier est né le 29 avril 1783; suivant M. Weiss, son ami d'enfance, il est né en 1781; M. Mérimée, héritier du fauteuil du spirituel académicien, éclaircira sans doute ce point; je me contenterai de faire remarquer, en adoptant la date de M. Sainte-Beuve comme plus vraisemblable, que M. Nodier, dans plusieurs endroits de ses *Souvenirs*, se donne ***onze ans*** à la fin de 1793, ce qui se rapporterait davantage à la date de M. Quérard.

Sa première éducation fut dirigée par son père, homme de goût et de savoir, qui, après avoir été professeur de rhétorique à Lyon, puis avocat à Besançon, ensuite second maire constitutionnel de cette ville, eut le malheur d'y exercer les fonctions de président du tribunal révolutionnaire aux jours les plus mauvais de la terreur. On dit qu'il s'efforça de mitiger autant que possible la rigueur que lui imposait cette situation. Cependant un ami de M. Nodier (il est des amis maladroits), pour faire valoir les bonnes dispositions de l'enfant, raconte à ce sujet une anecdote qui ne se trouve point dans les *Souvenirs*, et que j'aime mieux supposer apocryphe : 1° parce que, si elle était vraie, elle donnerait une assez triste idée de l'humanité du président Nodier; 2° parce qu'elle a une couleur assez peu historique, en ce qu'elle attribue aux présidents des tribunaux révolutionnaires une sorte de pouvoir discrétionnaire sur la vie des accusés, pouvoir qu'ils partageaient au moins avec l'accusateur public, le jury et les juges. Il s'agit tout simplement d'une vieille femme que le président Nodier se préparait à condamner à mort pour avoir envoyé de l'argent à un parent émigré, lorsque son jeune fils, lassé d'implorer en vain sa clémence, le menace de se poignarder lui-même au pied du tribunal si la sentence est prononcée, et sauve ainsi la victime.

Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est certain que le jeune Nodier fut élevé dans les idées d'exaltation républicaine qui dominaient alors. Heureusement pour lui qu'au moment où, tout enfant, il pérorait déjà dans les clubs et rimait des vers patriotiques avant de savoir l'orthographe, son père le confia à un M. Girod de Chantrans, ancien officier du génie, qui, fuyant le séjour dangereux de la ville, emmena avec lui à la campagne le jeune écolier, et se plut à calmer les bouillonnements de son cerveau de dix ans, en lui enseignant les mathématiques et l'histoire naturelle. L'enfant s'attacha particulièrement à cette dernière étude; il y prit de bonne heure ce goût si vif des champs, des prés, des bois, des fleurs, des coléoptères aux mille couleurs, qui ne l'a plus

[1] M. Sainte-Beuve.

quitté, et lui a inspiré ses plus belles pages. Près de quarante ans plus tard, la mémoire des jours passés à Novilars lui inspirait le gracieux et touchant souvenir de *Séraphine,* souvenir idéal d'un premier amour, souvenir *romancé,* comme dit M. Sainte-Beuve, et qui plaît d'autant mieux; ce que j'admets très-volontiers pour ce cas particulier et les autres de même nature, mais ce que je ne saurais admettre pour les souvenirs d'un autre genre.

Qu'un romancier brode à son gré ses souvenirs intimes, cela lui est très-permis; le critique n'a ni le pouvoir ni le droit de lui demander compte de sa broderie; il ne peut que l'admirer si elle est belle. Mais quand le romancier sort du domaine des faits intimes pour conduire le lecteur avec lui sur la place publique, et le mettre en contact avec des personnages dont le nom et la vie appartiennent à l'histoire, et surtout à l'histoire contemporaine; s'il se livre à tous les écarts de son imagination; s'il invente ou dénature des faits et des caractères; s'il se plaît à combattre toutes les notions, reçues sans autres arguments que des récits fantastiques fondés sur des perceptions d'enfance qu'il déclare lui-même *à demi effacées par le temps,* et cela sous prétexte que *c'est une pauvre autorité que l'histoire;* si surtout son jugement, qu'il avoue également *avoir été souvent dupe de son imagination et de son cœur,* semble vouloir appuyer sur les erreurs de cette imagination des conclusions susceptibles d'exercer sur les esprits une influence dangereuse, alors, non-seulement c'est un droit, mais c'est, à mon avis, un devoir rigoureux pour tout critique consciencieux, pour tout critique affranchi de l'esclavage des coteries, de réprouver ce mélange incohérent de réalité et de fiction, de faire ressortir les invraisemblances, les contradictions, les impossibilités, les erreurs matérielles du récit, et de détruire ainsi, autant qu'il est en lui, l'autorité qu'obtient trop souvent sur la masse du public et sur le *servum pecus* des imitateurs l'exploitation en romans de noms et de faits auxquels on ne saurait toucher avec trop de précautions, de lumières et de preuves.

Nous avons déjà eu occasion de blâmer, chez d'autres écrivains éminents, cette invasion de la fantaisie dans l'histoire contemporaine, et, quel que soit le respect que nous inspire toujours le talent, nous ne saurions nous dispenser d'en agir de même pour M. Nodier, qui, de tous les écrivains de mérite, est, sans contredit, celui qui s'est le moins embarrassé de fabriquer des histoires à propos d'histoire. Si nous voulions noter, chez lui, tous les cas de ce genre, nous dépasserions de beaucoup les limites de cette esquisse; nous nous contenterons d'en relever quelques-uns, en continuant notre exposé biographique d'après les indications données par M. Nodier lui-même dans ses *Souvenirs.*

Du frais et solitaire séjour de Novilars, où l'écolier franc-comtois poursuit les papillons, l'ordre chronologique des *Souvenirs* nous transporte tout à coup à Strasbourg, au milieu des scènes les plus atroces. Nous sommes à la fin de 1793; le président Nodier, enlevant son fils à la tutelle aimable et douce de M. de Chantrans, l'envoie à Strasbourg auprès d'un affreux capucin, Euloge Schneider, devenu accusateur public près le tribunal criminel du Bas-Rhin, c'est-à-dire grand pourvoyeur de la guillotine, rôle dont il s'acquittait avec une infatigable férocité; et le président Nodier envoie son fils à Schneider pour que Schneider lui enseigne... le grec. Singulière idée! singulier moment! singulier précepteur! aussi est-il fort peu question de grec dans le récit de M. Nodier, mais bien d'une suite de tableaux fantastiques qui nous représentent la lutte de Saint-Just et de Schneider. L'auteur veut bien nous prévenir qu'il ne nous garantit pas l'authenticité de quelques-uns de ces tableaux; ce qui ne l'empêche point de se poser, quelques pages plus loin, en témoin oculaire, même dans les aventures dont il ne garantit pas l'authenticité. Il suffit du reste de comparer ces *premiers Souvenirs,* publiés en 1831, à de *nouveaux Souvenirs* sur le même sujet, publiés en 1841, pour reconnaître avec quel laisser aller de contradictions et d'invraisemblances l'imagination de M. Nodier se joue de la crédulité du lecteur; il y a même dans ces *nouveaux Souvenirs* un épisode de pure et complète invention, celui où l'auteur fait intervenir Eugène Beauharnais, qui avait douze ans alors, et qui était dans une pension près de Paris, à l'époque même où M. Nodier nous le représente courtisant des marchandes de modes à Strasbourg.

Le lendemain d'une conversation avec Saint-Just, sans doute oubliée dans les *premiers,* les *nouveaux Souvenirs* nous montrent le jeune Nodier, enfant de onze ans, seul en route, dès le matin, pour se rendre au quartier général de Pichegru, « dans l'équipage leste et galant d'un écolier de « bonne maison qui va passer les fêtes en vacances.»

Sur son chemin il entasse les drames les plus noirs; il y a là, entre autres, un état-major tout entier, généraux compris, que Saint-Just fait fusiller en masse. Cet état-major s'en va au supplice en poussant *des éclats de rire étourdissants*, provoqués par les facéties d'un des condamnés qui vient de *découvrir le côté risible de la mort.* Pichegru reçoit cet enfant, que M. Nodier ne nous dit pas être connu de lui, comme un fils et un vieil ami; il le prend pour son secrétaire, lui donne à analyser les mémoires militaires laissés par Custines, le fait coucher dans sa chambre, et se lève même pendant la nuit pour lui desserrer sa cravate qui l'étouffait. « Je donne pour ce qu'elle vaut, ajoute M. Nodier, cette historiette de la cravate, avec toutes ses inductions; puisse-t-elle absoudre la mémoire de Napoléon du plus lâche et du plus odieux des assassinats [1]. »

A la suite de cette incursion au quartier général de Pichegru, qui aurait eu lieu pendant l'hiver de 1794, nous retrouvons, au printemps de la même année, M. Nodier à Besançon, où il suit les cours de l'école centrale, sous MM. Ordinaire et Droz. Si l'on consulte le tome XI des œuvres complètes de M. Nodier, on y verra, page 164, que le 20 prairial 1794 M. Nodier était à Besançon, où il achevait ses études en écoutant les prophéties de *Jean-François les-Bas-bleus,* visionnaire de sa création, qui aperçoit, de Besançon, les gens qui montent à l'échafaud à Paris. Si l'on consulte le tome 1er des *Souvenirs*, *Épisodes et Portraits*, on y verra également, pages 45 et suivantes, qu'à la même époque, prairial 1794, M. Nodier écoutait, au club de Besançon, les discours de Robespierre jeune. Si maintenant vous tournez quelques pages, voilà M. Nodier qui, par un privilége de seconde vue analogue à celui de *Jean-François-les-Bas-bleus,* se trouve, de Besançon où il était, transporté tout à coup à Paris, où il assiste à la cérémonie de la fête de l'Être suprême. « J'ai le malheur, dit-il, d'être assez vieux pour me rappeler distinctement cette cérémonie... » Suit une description complète de la physionomie de Paris, le 20 prairial. « Il faut avoir, dit M. Nodier, *vu* tout cela pour le croire et pour comprendre que tout cela était très-beau. *Je me souviens* que Robespierre tenait levés, avec fierté, sa tête blême et son front lisse, et que son œil, ordinairement voilé, exprimait quelque tendresse et quelque enthousiasme : ce sont ces qualités qu'on lui conteste même comme orateur. »

Admirez la puissance de cette induction! M. Nodier a observé de Besançon, où il était le 20 prairial, la physionomie de Robespierre à Paris le 20 prairial; il a remarqué, ce jour-là, que son œil voilé exprimait la tendresse qu'on lui conteste même comme orateur. Nous examinerons plus loin les inductions plus complètes que M. Nodier tire de son privilége d'ubiquité. Signalons, en attendant, comme un résultat de ce même privilége, le singulier effet de grossissement qui a permis à ce romanesque écrivain de voir, dans les excès de détail nés, après thermidor, de la réaction des victimes contre leurs bourreaux,

> « Un long 2 septembre tous les jours renouvelé par des assassins en bas de soie, par d'aimables jeunes gens qui sortaient d'un bal et qui se faisaient attendre dans un boudoir... qui tuaient à tout moment un étranger, un inconnu, un voisin, un camarade d'école, un ami d'enfance, et l'embrassaient quelquefois auparavant... tandis que la Marseillaise expirait *de mort en mort* dans la bouche des mourants; seulement on ne les mangeait pas. »

Voilà les scènes que M. Nodier a vues, de l'école centrale de Besançon, où il étudiait, se renouveler tous les jours, sur toute la surface de la France, après le 9 thermidor; voilà ce qui lui a fait, à lui tout seul, considérer cette époque comme d'une férocité bien plus exécrable que celle de la terreur; voilà ce qui le fait s'écrier : Grand Dieu! quelle histoire! Ce sont en effet de singulières histoires que nous conte là M. Nodier; celle-ci ne vaut cependant pas sa grande découverte des sociétés secrètes de l'armée, immense et permanente con-

[1] Le souvenir de ce voyage problématique, nous disons problématique, car il est au moins post-daté et *romancé* (M. Sainte-Beuve le raconte tout autrement, et le fait remonter à une date antérieure; un ami de M. Nodier, M. Weiss, n'en parle point dans sa notice), ce souvenir a suffi pour inspirer plus tard à M. Nodier l'idée d'un Pichegru de fantaisie, d'un Pichegru n'ayant jamais écrit un mot au prince de Condé, d'un Pichegru odieusement calomnié et par Moreau, qui avait tenu entre ses mains la correspondance, et par les Bourbons, qui récompensèrent plus tard la mémoire de leur correspondant, d'un Pichegru traîtreusement assassiné dans sa prison, sinon par Bonaparte, au moins par un *assassin officieux;* il a suffi, enfin, pour faire découvrir à M. Nodier (et je cite ici textuellement cette monstrueuse assertion) que les *neuf dixièmes de la France* participaient à la dernière conspiration de Pichegru sous le consulat.

spiration militaire qui ne cessa de travailler au renversement de Napoléon, sous la direction du fabuleux colonel Oudet, Mahomet de plusieurs milliers de séides, génie surhumain, dont le nom empêchait l'empereur de dormir; on n'a jamais su au juste ce qu'il était devenu. M. Nodier penche pour l'opinion qui croit que Napoléon, dans l'effroi que cet être gigantesque lui inspirait, le fit assassiner à Wagram, à la fin de la bataille; la nouvelle de sa mort jeta dans tous les cœurs le découragement et le désespoir..... Le bulletin eut l'audace de ne pas prononcer son nom; mais le bulletin avait ses raisons pour cela, et l'empereur devait naturellement tenir à faire disparaître jusqu'au nom de cet homme étonnant, aussi grand guerrier que grand politique et admirable orateur, dont la puissance était telle, que M. Nodier, pour la peindre, n'a rien trouvé de mieux que ce qui suit :

« Je l'ai vu passer des heures entières à la ménagerie du Jardin des Plantes, les yeux fixés tour à tour sur la loge des différents animaux sauvages. *Quand nous emmenions notre lion, l'autre rugissait de douleur;* il avait reconnu son égal ou son maître. »

Mais revenons à l'histoire de M. Nodier; nous reparlerons plus loin de ses histoires.

Après avoir terminé ses études classiques, il publia, en 1798, à Besançon, en collaboration avec un autre écrivain nommé Luczot, son premier ouvrage, qui est un ouvrage d'histoire naturelle, intitulé : *Dissertation sur l'usage des antennes et sur l'organe de l'ouïe dans les insectes.*

Vers la même époque, il fut nommé adjoint au bibliothécaire de Besançon; son père aurait voulu le pousser vers l'étude du droit, mais il préférait l'étude des romanciers et des poëtes.

« L'influence de Werther, dit M. Saint-Beuve, fut très-grande sur lui et l'exalta singulièrement. La mode y poussait. Cependant Nodier ne savait que fort peu l'allemand ; il lisait plus directement Shakspeare ; mais il avait pour ainsi dire le don des langues ; il les déchiffrait très-vite et d'instinct, et, en général, dit l'ingénieux critique, il sait tout comme par réminiscence. »

Impliqué, en 1799, dans je ne sais quel complot, il perdit sa place de bibliothécaire, et vint alors, suivant M. Sainte-Beuve, pour la *première fois à Paris,* vers 1800 [1]; il n'y séjourna que très-peu de temps, fut rappelé par son père à Besançon, où il publia, en 1801, à vingt-cinq exemplaires seulement, *Quelques pensées morales*, traduites de Shakspeare. Revenu à Paris, en 1802, sous le consulat, il s'y lia avec différents génies inconnus, auxquels il s'est plu, suivant son usage, à donner dans ses *Souvenirs* des proportions homériques.

Il écrivit un petit roman intitulé : *Stella* ou *les Proscrits,* une *Bibliographie entomologique,* quelques articles dans un journal d'opposition, *le Citoyen français,* et enfin une pièce de vers contre le premier consul, intitulée *la Napoléone.* Cette pièce, écrite au moment où se préparait la transformation du consulat en empire, circula dans le secret, conjointement avec plusieurs autres poésies de même nature ; elle n'eut point le retentissement que plusieurs biographes de M. Nodier se sont plu, depuis sa mort, à lui attribuer, d'après un avertissement de l'éditeur en 1827. Elle ne suscita point, ainsi qu'on l'a dit, le procès intenté par Bonaparte, à Londres, contre Peltier; dans ce procès, il n'est nullement question de *la Napoléone,* mais d'une autre poésie du même genre attribuée à Carnot. Cependant les vers du jeune inconnu étaient assez énergiques pour faire une certaine sensation. On a dit qu'ils étaient aussi royalistes que républicains. Le seul texte imprimé que nous possédions de cette pièce de soixante et dix vers est celui du volume in-18 de poésies diverses publié par M. Nodier en 1827; dans ce texte il y a les deux vers royalistes que voici :

Lâche héritier du parricide,
Il dispute aux bourreaux la dépouille des rois.

Or, ces deux seuls vers jurent bien singulièrement avec tout le reste de la pièce, dont la couleur républicaine est des plus prononcées, où le poëte *s'indigne du maître,* menace *le tyran du poignard de Brutus, de l'abîme qui est près du trône,* de *la roche Tarpéienne,* et termine par un éloquent appel à l'échafaud de Sidney :

Avant que les égaux deviennent tes esclaves,
Il faut, Napoléon, que l'élite des braves
Monte à l'échafaud de Sidney.

Nous avouons franchement que nous serions curieux de voir si les deux vers royalistes se trouvaient dans une des éditions antérieures que M. Nodier fit, disait l'éditeur en 1827, retirer à ses frais de la circulation, comme n'étant pas con-

[1] D'autres biographes le font venir à Paris trois ans plus tôt. On a vu que les *Souvenirs* de M. Nodier ne sont rien moins que précis sur ce point. Dans tous les cas, il est certain qu'il n'était pas à Paris le 20 prairial 1794.

forme à la première copie du poëte, « qu'une suite de circonstances *assez extraordinaires,* ajoutait le même éditeur, a ramenée entre nos mains. » C'est une recherche que nous indiquons aux amateurs de curiosités biographiques et littéraires. Quoi qu'il en soit, nous persistons à penser qu'à cette époque M. Nodier était foncièrement républicain.

On dit que le libraire Dabin, qui distribuait cette pièce avec plusieurs autres écrits d'opposition, ayant été arrêté, M. Nodier se dénonça lui-même à Fouché, qui connaissait son père par un ami commun, et qui envoya le jeune poëte passer quelques semaines à Sainte-Pélagie. C'est ici que je pourrais citer encore un échantillon de la fertilité d'invention de M. Nodier.

Ces quelques semaines de prison, en 1803, nous ont valu deux tiers de volume faisant partie du tome II des *Souvenirs* publiés en 1851, et qui, sous le titre singulièrement généralisé de *les Prisons de Paris sous le consulat et l'empire,* sont bien le plus fantastique amphigouri que j'aie jamais lu; c'est l'art de faire quelque chose de rien, porté à sa suprême puissance; j'y renvoie le lecteur, car j'ai hâte de sortir de l'examen des procédés historiques de M. Nodier, qui m'inspirent, je l'avoue, une véritable impatience, pour aborder une autre série de productions où il me sera permis, sans violenter ma conscience, de rendre hommage à son talent. Je me contenterai seulement de prendre, dans la préface de l'édition des *Poésies diverses,* en 1827, le premier souvenir de M. Nodier sur sa prison, avant qu'il songeât à le transformer en un volume. Dans cette préface, évidemment écrite par M. Nodier, ou sous sa dictée, nous trouvons, page 9, ceci :

« On a dit, dans le temps, que la lettre par laquelle M. Charles Nodier se dénonçait était parvenue à Napoléon. On pourrait le croire aux ménagements dont il fut l'objet pendant sa captivité ; elle ne fut pas rigoureuse, et ne dura que peu de mois. »

Elle dura, d'après M. Nodier lui-même, quarante et quelques jours. Comparez maintenant ce premier récit aux deux cents pages de tortures physiques et morales que M. Nodier a brochées quelques années plus tard sur le même sujet, et jugez de la valeur historique du spirituel et fécond romancier.

Renvoyé à Besançon, dans sa famille, sous la surveillance bienveillante de Jean Debry, préfet du Doubs, il se trouva bientôt compromis de nouveau, et pour éviter la prison il se vit obligé de fuir; pendant plusieurs années il mena, dans les montagnes du Jura et en Suisse, une vie errante et malheureuse jusqu'au moment où le préfet Jean Debry obtint pour lui, en 1808, un permis de séjour à Dôle, où il ouvrit un cours de littérature qui eut quelque succès. Bientôt il se maria au village de Quintigny, dont il a chanté le souvenir, et pendant quelque temps il goûta paisiblement les douceurs de la vie domestique.

Dans la période qui précède, il avait publié, en 1803, deux romans : *le Peintre de Saltzbourg, journal des émotions d'un cœur souffrant; le Dernier chapitre de mon roman;* en 1804, des poésies non réimprimées, je crois, sous le titre d'*Essais d'un jeune barde;* en 1808, des *Apothéoses et imprécations de Pythagore; les Tristes,* ou *Mélanges tirés des tablettes d'un suicidé,* et enfin un *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises.*

C'est un fait assez curieux, que le même auteur ait pu écrire, dans la même année, *le Peintre de Saltzbourg* et *le Dernier chapitre de mon roman.* L'un de ces romans est une émanation directe de Werther. Charles Munster a vu celle qu'il aime, et dont il est aimé, devenir l'épouse d'un autre, sur la fausse nouvelle de sa mort. Il déplore sa destinée dans une longue élégie en lettres qui, bien que diffuse, pleine de vague, et dépourvue d'action, ne manque pas d'un certain intérêt, spécialement dans la partie descriptive, où il y a de belles pages, d'un style souple, élégant et pur, qui se condensera plus tard un peu sous la plume de Nodier vieillissant, sans acquérir jamais cependant ni la précision ni la vigueur. Le mari d'Eulalie, comme le Jacques de George Sand, meurt tout exprès pour rendre la liberté aux deux amants; mais Eulalie, plus noble que Fernande, ne veut pas profiter du sacrifice, et se retire dans un couvent. Charles Munster devient fou et se noie. C'est le roman triste dans sa période de jeunesse et de pureté : de beaux sentiments, des passions fatales, de l'abnégation, une fin malheureuse; le genre n'a pas encore tourné à la frénésie systématique de nos jours.

Or, au même moment où M. Nodier débutait ainsi dans le genre Werther le plus pur et le plus éploré, il publiait une débauche d'esprit dans le genre Faublas le plus dévergondé. Le *Dernier chapitre de mon roman* n'est pas seulement, comme l'a dit, par euphémisme, M. Sainte-Beuve,

un ouvrage un peu scabreux qui rappelle trop son modèle, c'est incontestablement, dans un cadre plus restreint, où les obscénités de situation s'entassent et s'accumulent avec aussi peu de vraisemblance que de pudeur, un tableau au moins aussi licencieux que Faublas. Il y a là une effronterie, sinon de termes, au moins d'idées et d'actions qui aurait effrayé Pigault-Lebrun lui-même, et dont l'analyse est impossible. Cela n'est point seulement absurde et fantastique d'invention, cela est grossier et vulgaire d'exécution; il n'est pas jusqu'au valet que M. Nodier ne mette en scène. L'auteur a bien fait d'abandonner cette voie dès son premier pas; elle lui eût été aussi fatale littérairement que moralement. Mais ce que je ne m'explique pas, c'est que M. Nodier, époux et père, M. Nodier, en cheveux gris, qui, dans une de ses préfaces, reproche à Rousseau « quelques pages trop empreintes de l'amour physique, qui est, dit-il, *extrêmement joli*, mais sur lequel il ne faut jamais écrire, » ait pu laisser réimprimer, en 1832, dans la collection de ses œuvres, une polissonnerie illisible et révoltante pour toute femme tant soit peu honnête, eût-elle quatre-vingts ans, et qui jure complétement avec les autres ouvrages du même auteur. Non pas qu'il n'y ait par-ci par-là, à travers la sentimentalité et l'idéalisme de l'auteur de *Séraphine*, dans *Lucrèce et Jeannette*, par exemple, quelques vestiges de l'amour physique sur lequel, suivant M. Nodier, il ne faut jamais écrire; mais rien de tout cela n'approche du cynisme d'action qui caractérise ce *Dernier Chapitre*.

Je m'étonnais tout à l'heure de ce début simultané de M. Nodier dans le genre Werther et dans le genre Faublas. Au fond, cela n'est pas très-étonnant. Ici Werther, là Faublas; c'est un peu l'homme du siècle dédoublé, et le mélange n'est pas rare. Nous avons des passions profondes, et nous changeons de passions profondes comme de vêtements; nos pères changeaient aussi de passions comme de vêtements, mais ils n'avaient pas de passions profondes, ou, quand ils se mêlaient d'en avoir, une seule suffisait pour remplir leur vie. Nous mettons du sérieux et de la souffrance là où ils n'en mettaient point, voilà tout; et la faculté de souffrir beaucoup, et de changer souvent de souffrances, nous est un moyen commode de concilier, dans nos livres, la fragilité humaine avec notre prétention au sérieux. Nos héros de roman ressemblent presque tous à ce Gaston de Germancé d'un autre roman de M. Nodier (*Adèle*), qui appartient à la même époque, quoiqu'il n'ait été publié qu'en 1820.

Gaston nous apparaît au début d'un quatrième amour, pleurant sur les trois amours précédents, contemplant tristement l'ancolie qui lui rappelle Lucie, l'églantine qui le fait penser à Fanny, et le bosquet de sorbiers qui ressemble à ceux qu'il arrondissait en berceau sur le passage de Victoire. Gaston nous dit que, « rien de fini, rien de périssable ne peut suffire au besoin d'aimer qui le « tourmente, » et c'est pourquoi il entame son quatrième amour; mais c'est bien malgré lui, et à son grand étonnement, qu'il s'aperçoit que « son *âme se réveille encore une fois des débris de sa vie pour aimer et pour souffrir.* » Dans l'espoir de trouver enfin l'âme d'élite qu'il cherche partout, il s'éprend d'une femme de chambre idéale, réduite à cette condition par une suite de circonstances fort extraordinaires, et qui finit par se jeter d'un quatrième étage, victime des perfidies d'un certain traître de mélodrame nommé Maugis. Gaston, ne voulant pas recommencer une cinquième expérience, prend le parti de se faire sauter la cervelle; mais sommes-nous bien sûrs qu'il s'est tué, et n'est-ce pas encore lui que nous retrouvons dans le roman de *Thérèse Aubert*, plus jeune et un peu moins désillusionné, mais toujours avide de souffrances, ayant à peine le temps d'échanger avec Thérèse un timide baiser à travers la feuille d'une églantine pour la voir presque aussitôt mourir dans ses bras d'une affreuse petite vérole qui lui a préalablement rongé les yeux? N'est-ce pas encore et toujours Gaston que nous retrouvons dans les *Souvenirs de jeunesse*, s'essayant à l'amour avec Séraphine, que la petite vérole emporte aussi du jour au lendemain? (Décidément, M. Nodier n'a pas grande confiance en la vaccine!) Gaston se console de la mort de Séraphine en souffrant des dédains de *Clémentine*, dédains menteurs sous lesquels la jeune fille cache son amour. Quand le secret est dévoilé, autre souffrance : Clémentine, mariée à un autre, meurt de désespoir, et Gaston ou Maxime vole à de nouvelles souffrances. Cette fois c'est *Amélie*, autre enfant de cette famille de sensitives aussitôt flétries qu'effleurées par le premier souffle de l'amour. Celle-là est phthisique; après l'avoir aimée phthisique, Maxime l'épouse mourante, et, comme Thérèse, elle s'éteint dans ses bras.

On le voit, il n'y a pas beaucoup de variété dans les moyens et la contexture des divers ouvrages de sentiment éclos sous la plume de M. Nodier;

c'est toujours le même fond de pâleur mélancolique et gracieuse, la même élégie d'un amour naissant, d'un bouton de rose brusquement coupé sur sa tige au moment de s'épanouir. Il nous faudrait maintenant examiner les autres ouvrages émanés d'une fantaisie plus dégagée de souvenirs ou de rêves personnels, *Jean Sbogar, Smarra, la Fée aux miettes, Trilby, Mademoiselle de Marsan, Inès de las Sierras*, etc., etc. Nous y retrouverions, avec plus de variété d'incidents, avec un style plus chatoyant, la même faiblesse de tissu, la même facilité molle et superficielle qui nous semblent le côté faible de M. Nodier; mais, borné par les nécessités de notre sujet, nous sommes obligé d'écourter l'analyse pour revenir à la biographie.

Nous avons laissé M. Nodier à Dôle, en 1808, au milieu du bonheur, nouveau pour lui, d'une existence calme et régulière; son naturel aventureux et sa position de fortune ne lui permirent pas d'en jouir longtemps. Après un nouveau voyage à Paris, où il publia, en 1810, des mélanges anecdotiques et philologiques, sous le titre de *Questions de littérature légale*, nous le retrouvons à Amiens, secrétaire d'un Anglais, sir Herbert Croft, retenu prisonnier en France à la suite du renouvellement de la guerre avec l'Angleterre. Le chevalier Croft, lexicographe minutieux et original, dont M. Nodier nous a tracé un portrait adouci dans le roman d'*Adèle*, passait sa vie à creuser, à raffiner l'étude des signes du langage; M. Nodier se fortifia chez lui dans ce goût de bibliographie qui lui était naturel, et devait former un des côtés curieux de sa physionomie littéraire. Cependant l'esprit anglais et l'esprit français, bien qu'unis par le lien d'un amour commun pour les éditions *princeps*, ne purent s'accorder; M. Nodier revint en 1811 à ses pénates de Quintigny, pour reprendre son vol presque aussitôt, et aller chercher fortune en Italie et en Illyrie où il se fixa pendant quelque temps. Nommé bibliothécaire à Laybach par le duc d'Abrantès, puis directeur de la librairie par le général Bertrand, puis secrétaire de Fouché, et directeur du journal qui se publiait en trois langues à Laybach, sous le titre de *Télégraphe illyrien*, l'ancien adversaire du consulat parut se réconcilier, en apparence du moins, avec l'empire.

L'abandon des provinces illyriennes, à la suite de nos revers en 1813, le ramena à Paris, où il entra dans la rédaction des *Débats*, alors *Journal de l'Empire*. A la chute de l'empire, il se prononça dans un sens de royalisme très-décidé, et écrivit des articles virulents contre Napoléon. Aux cent-jours, il se retira à la campagne chez un ami. A la seconde restauration, il continua à rompre dans *les Débats* des lances en faveur des Bourbons, non sans repousser vigoureusement les prétentions de l'aristocratie d'émigration et de province à la possession exclusive de la qualité de royaliste; il écrivit même, à ce sujet, un article fort éloquent à la suite duquel le gouvernement de la restauration lui envoya... des lettres de noblesse dont il a eu le bon esprit de ne jamais faire usage; ce fut longtemps, dit-on, la seule récompense accordée à ses efforts. Pressé par la nécessité, il écrivait alors énormément et en tous genres. En 1818, le duc de Richelieu fut sur le point de l'envoyer en Crimée, professer la littérature française à Odessa; il se préparait à partir lorsqu'il y eut contre-ordre, je ne sais pour quel motif.

En 1820, il passa de la rédaction des *Débats* à celle de *la Quotidienne;* nous avons eu entre les mains une lettre de lui à cette époque, qui témoigne d'une situation des plus tourmentées, et en même temps d'une imagination toujours sauvée de l'abattement par l'espérance et les châteaux en Espagne.

Enfin, en 1824, la restauration se décida à lui donner quelque chose de plus substantiel que des lettres de noblesse; il fut nommé bibliothécaire en chef de l'Arsenal, en remplacement de l'abbé Grosier. Sa vie, jusque-là un peu tiraillée en tous sens, s'ordonna et se fixa ; son salon devint un des quartiers généraux de la jeune littérature romantique qui se montra reconnaissante du patronage qu'il lui accordait. Sa réputation littéraire grandit et se fortifia. De 1810 à 1819, hormis *Jean Sgobar*, qui parut en 1818, il n'avait publié que des articles de journaux, des préfaces, des commentaires ou des brochures royalistes de circonstance. En 1819, il avait publié *Thérèse Aubert;* en 1820, *Adèle;* la même année, *Lord Ruthven, ou les Vampires*, une série de nouvelles; *la Filleule du Seigneur, une Heure ou la Vision*, etc., en 1821, *Smarra*, ou *les Démons de la Nuit;* une portion des *Voyages pittoresques dans l'ancienne France*, en collaboration avec MM. Taylor et Cailleux; une *Promenade de Dieppe aux montagnes d'Écosse*, qui nous valut, l'année suivante, une de ses plus spirituelles productions, *Trilby ou le Lutin d'Argail*, divers drames et mélodrames, traduits de l'anglais ou composés en collaboration avec divers auteurs, voire même un *Essai sur le gaz hydro-*

gène, en collaboration avec M. Pichot. A partir de 1824, il se renferma davantage dans des travaux de bibliographie ou de critique philologique. Je signalerai, en 1826, une *Introduction aux poésies de Lamartine;* et enfin, en 1830, l'*Histoire du roi de Bohême et de ses sept châteaux,* pot-pourri fantastique et énigmatique, où il est question de tout, hormis du roi de Bohême et de ses châteaux.

La révolution de juillet ne le troubla point dans sa position; le mouvement d'effervescence qui précéda et suivit cet événement ne resta pas sans influence sur son imagination aussi mobile que vive; elle provoqua chez lui toute cette éruption de souvenirs historiques qui sont, suivant moi, la partie la plus défectueuse de ses œuvres, et dont l'effet fâcheux fut de contribuer à réchauffer l'enthousiasme maladif et malsain qui saisit alors les jeunes têtes et les passionna pendant quelque temps pour le *gâchis sanglant* de la Terreur et les prétendus *géants* de cette funèbre époque. Quant aux conclusions des *Souvenirs* de M. Nodier, elles ne supportent pas l'épreuve des documents et des faits de l'histoire. Qu'entre Robespierre et le comité de salut public la question ne fut point une question d'humanité, mais bien une question de suprématie; que Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois, Barère, le type le plus complet du terroriste par lâcheté; que Vadier, Amar, Tallien même fussent aussi dénués de moralité et de génie politique, que Robespierre, Couthon et Saint-Just, ou plutôt (et c'est la seule atténuation possible de la responsabilité historique de ces hommes) ou plutôt, aussi abandonnés qu'eux à toutes les impulsions du moment du club, de la rue; qu'en un mot le drame du 9 thermidor ait été entamé sur une question de rivalité personnelle, cela n'est aujourd'hui contesté par personne, et tout le monde sait bien que c'est la France qui, lassée enfin de cette saturnale d'égorgeurs, s'empara du succès des adversaires de Robespierre pour le faire tourner contre eux-mêmes et se débarrasser de leur domination en même temps que de la sienne. Mais que l'on parte de là pour faire à Robespierre, à Saint-Just et à Couthon, l'honneur *posthume* d'un prétendu *système* de retour à l'humanité et à la justice, *système* qui, pendant les quelques mois que dura leur toute-puissance, ne se traduisit que par un redoublement de violences en paroles et d'assassinats en action; qu'on vienne nous dire, avec M. Nodier, que Robespierre, qui depuis trois mois ne cessait de grossir les charretées de l'échafaud, et dont le langage aux Jacobins augmentait chaque jour de violence contre les *féroces modérés, représentait, au 9 thermidor, la cause de l'humanité et de la justice;* qu'on prenne au sérieux ce fameux mot d'*honnêtes gens* qui avait dans sa bouche une si horrible signification; qu'on nous dise ensuite lestement que *le monde de la Terreur était un monde aussi indispensable qu'un autre; que les girondins étaient des sophistes et les montagnards de cruels logiciens;* que l'on se batte les flancs pour déterrer de l'éloquence sous des phrases sonores et creuses élaborées dans le cabinet, lorsqu'on a sous les yeux, si l'on veut juger l'éloquence de Robespierre, ses improvisations aux Jacobins; qu'en un mot, à travers l'absence de tout mouvement généreux, de toute idée politique, philosophique, militaire, judiciaire, financière, diplomatique, administrative, de toute idée quelconque, on discerne du génie dans un discours, uniquement parce que l'échafaud lui sert de conclusion; c'est le fait d'une imagination plus avide de paradoxe que de vérité, comme l'était trop souvent celle de M. Nodier.

Dix ans plus tard, dans les *Nouveaux Souvenirs,* M. Nodier, se trouvant sans doute sous l'empire d'autres impressions, écrivait, à propos de Charlotte Corday, cette phrase d'une moralité rigoureuse pour le cas particulier et cependant juste en général :

« Donner trop de crédit à un attentat magnanime, c'est ouvrir la porte à tous les autres. Tressez des couronnes pour les vertus naturelles et humaines qui améliorent le sort des peuples, et n'en attachez plus aux poignards. »

Cette phrase n'est-elle pas la condamnation sévère des erreurs de M. Nodier lui-même? S'il est dangereux d'admirer Charlotte Corday, combien n'est-il pas plus dangereux d'idéaliser, de poétiser Robespierre?

On trouvera peut-être que j'ai trop insisté sur les fantaisies historiques de M. Nodier, auxquelles il semble parfois lui-même n'attacher qu'une médiocre importance; mais c'est qu'en vérité je ne connais rien de plus faux et de plus pernicieux que cette manière d'écrire l'histoire; c'est qu'après tout M. Nodier était un homme d'un talent distingué, dont l'exemple n'a pas peu contribué à tourner les spéculateurs en librairie vers ce genre bâtard qui consiste à mélanger, sous le titre de *mémoires* ou *souvenirs,* à des noms et à quelques faits réels toutes les inventions, toutes les divagations ima-

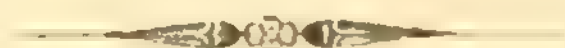
ginables, afin de donner à ces divagations une valeur qu'elles n'auraient pas sans cela. Le résultat final de cette fabrication de la fausse monnaie en histoire est d'obscurcir, d'altérer, de confondre toutes les idées, de pervertir dans les esprits toute notion exacte et saine des hommes et des choses du passé.

M. Nodier était né peut-être, comme il le dit lui-même dans le passage cité en épigraphe, pour composer des contes ; c'était peut-être là sa vocation, il en a écrit de charmants; s'il en eût composé, non pas davantage, comme il le regrette, mais un peu moins, il eût mis plus de soin à les composer, et il eût pu conquérir l'immortalité d'Hoffmann, auquel il ressemblait un peu sous plus d'un rapport. Mais la diversité infinie de ses facultés nuisait à l'énergique emploi de chacune d'elles : bibliographe, philologue, naturaliste, commentateur, historien, romancier, poëte, il était tout cela avec plus d'esprit et d'élégance que de puissance, de vérité et de profondeur.

Du reste, il avait des qualités précieuses. Appelé en 1833 à l'Académie française, en remplacement de M. Laya, il fut un académicien zélé et éminemment utile par la variété de ses connaissances. Le *Dictionnaire*, cette tour de Babel, dont chaque génération académique transmet l'achèvement à la suivante, a perdu en lui un de ses plus habiles ouvriers.

Son commerce était, dit-on, plein d'agrément, il causait avec plus d'esprit encore qu'il n'écrivait, et se faisait généralement aimer de ceux qui l'approchaient. Bien qu'il mît à cultiver et à entretenir sa célébrité personnelle plus de soin et de savoir-faire qu'on ne le croirait, à en juger par l'abandon un peu affecté de ses préfaces, il était étranger à tout sentiment mauvais de haine ou de jalousie littéraire. En politique, il avait un pied dans tous les camps, et trouvait, dans la multiplicité de ses enthousiasmes de tête, souvent contradictoires, mais toujours sincères, un moyen de plaire à toutes les opinions, sans en embrasser aucune. On raconte que, quelques jours avant sa mort, un envoyé des *Tuileries* et un envoyé du *National* vinrent au même moment chercher le bulletin de sa santé; cette flatteuse coïncidence de sollicitudes lui fut agréable, et il aimait à en parler en souriant. L'imagination avait, du reste, si bien chez lui envahi le domaine de la mémoire qu'il croyait, on me l'a assuré, avec une entière bonne foi, aux caractères et aux faits historiques qu'il inventait, et le mot *j'ai vu* prenait dans sa bouche une signification qui lui était propre, et s'appliquait tout autant à la vue de l'esprit qu'à la vue physique.

Vers la fin de décembre 1843, une prostration de forces qui, sans être accompagnée d'aucune maladie, le minait depuis quelques années, se prononça d'une manière plus effrayante et le força de se mettre au lit ; il ne se releva plus. Après avoir langui pendant un mois, entouré des soins d'une famille qui l'adorait et des regrets de ses nombreux amis, il mourut le 27 janvier 1844, avec la résignation d'un chrétien et d'un sage. Il n'a laissé qu'une fille, madame Ménessier-Nodier, distinguée elle-même par des productions gracieuses.





M. de Berzélius.

Science is limited neither by time nor space, it belongs to the world, and is of no country and of no age.
HUMPHRY DAVY.

De toutes les sciences il n'en est aucune qui ait fait en si peu de temps d'aussi étonnants progrès que la chimie. Jusqu'à la fin du dix-septième siècle, la chimie n'existait pas comme science. Un millier d'années de recherches entreprises isolément, sans méthode, et souvent sous l'empire des fantaisies les plus capricieuses de l'imagination, les travaux pharmaceutiques des médecins arabes et les opérations des alchimistes du moyen âge en quête de la pierre philosophale, avaient amené la découverte d'un petit nombre de corps et de quelques-unes de leurs combinaisons. Plus tard, la direction salutaire imprimée aux recherches scientifiques par les deux Bacon, Descartes, Leibnitz, Galilée, en affranchissant les esprits du joug des opinions reçues, en faisant triompher ce principe, que l'expérience doit seule guider l'observateur dans l'étude des phénomènes de la nature, avaient donné un vaste essor à la physique expérimentale; mais la chimie proprement dite n'avait gagné à ce mouvement que de pouvoir dégager les résultats déjà obtenus de la croûte épaisse d'erreurs qui les enveloppait, de sorte qu'au milieu du développement déjà considérable des autres sciences d'observation, la science de la nature intime des corps et de leur action réciproque n'offrait encore qu'un mélange confus de faits isolés, sans lien entre eux, sans base commune, sans unité et sans loi, lorsqu'un célèbre chimiste prussien, Stahl, aidé des travaux de quelques-uns de ses devanciers, notamment de Becher, imagina le premier un système destiné à expliquer et à coordonner tous les faits connus. Cette théorie, rejetant les éléments scolastiques, divisait les corps en corps simples et en corps composés, rangeait les métaux parmi les corps composés, et leur terre, ce que nous appelons aujourd'hui leurs oxydes, étaient au contraire des éléments. Pour passer de l'état terreux à l'état métallique, ou de l'état métallique à l'état terreux, les métaux absorbaient ou dégageaient un principe inflammable, un agent universel, imaginaire, désigné sous le nom de *phlogistique*. Stahl accorda si bien sa théorie avec tous les faits alors connus, qu'elle fut adoptée pendant près de soixante ans par les plus habiles chimistes, bien qu'elle fût souvent contredite par les découvertes postérieures, jusqu'au moment où les travaux réunis de Scheele en Suède, de Priestley en Angleterre et de Lavoisier en France, vinrent changer la face de la science et ouvrir à la chimie la vaste carrière dans laquelle elle marche aujourd'hui à pas de géant.

Déjà longtemps avant eux un obscur médecin du Périgord, Jean Rey, avait eu l'idée de peser les métaux avant et après la calcination; il avait reconnu que, calcinés, loin de diminuer, ils augmentaient de poids, et il en avait induit que la calcination, au lieu d'être le résultat du dégagement d'un prétendu *phlogistique*, pourrait bien être au

contraire le produit de l'absorption d'un principe particulier de l'air. Les recherches des savants se portèrent sur la composition de l'air et l'étude des gaz, que l'on apprit à recueillir et à distinguer les uns des autres; et bientôt Lavoisier, mettant à profit toutes les recherches antérieures, établit le premier que la calcination et toutes les combustions étaient le produit de l'union d'un élément particulier de l'air avec les corps. Cet élément il le retrouva partout, dans l'air fixe qu'il produit par sa combinaison avec le carbone, dans l'eau qu'il engendre par sa combinaison avec l'air inflammable, dans la plupart des substances minérales, végétales et animales, dans le phénomène de la chaleur, dans la formation des acides, dans la respiration des animaux; et il assigna à cet air *vital*, principal agent de la chimie, qu'il appela *oxygène*[1], le rôle capital dans tous les phénomènes de la nature et de l'art.

La nouvelle chimie créée et appuyée sur une masse de faits nouveaux, il s'agissait de la réunir en corps de doctrine, et c'est dans ce but que Lavoisier, avec le concours de Guyton-Morvaux et de plusieurs autres savants, forma une nomenclature destinée à désigner les divers composés chimiques d'après le procédé de composition constaté par les découvertes nouvelles. « Substituée, dit Cuvier, aux termes bizarres et mystérieux que la chimie ancienne avait empruntés de l'alchimie, cette terminologie simple, claire, et qui avait fondu, en quelque sorte, les définitions dans les noms, contribua puissamment à la propagation de la doctrine nouvelle. »

Ainsi constituée, cette révolution scientifique, malgré la résistance que lui oppose d'abord l'esprit de routine, ne tarde pas à envahir l'Europe, et bientôt la chimie prend un essor prodigieux; les découvertes se succèdent rapidement, et presque toutes les branches des connaissances humaines éprouvent l'heureuse influence de cet astre nouveau levé sur l'horizon. Appliquée à l'étude de la constitution de l'atmosphère, la chimie donne la clef des lois et des changements auxquels est soumise cette constitution; les vents, la rosée, la pluie, la grêle, la neige, tous les phénomènes météorologiques prennent l'aspect d'un immense travail de composition et de décomposition dont la chimie dévoile les causes et analyse les résultats. Appliquée à la minéralogie, elle apprend à découvrir, reconnaître, distinguer les diverses substances dont se compose le globe, et à les adapter aux usages auxquels elles sont propres; elle dirige la classification et les recherches des minéralogistes.

Appliquée à l'analyse des plantes et de leurs produits, elle trace la marche de la végétation, décompose le produit des plantes pour y reconnaître leur ordre de composition, cherche à expliquer leur nature intime, leurs formations et leurs rapports, étudie l'amélioration des terres par des mélanges convenables, fabrique les engrais, et se prépare à devenir un jour le guide le plus sûr de l'agriculture.

Appliquée à l'économie animale, elle étudie les principes des corps vivants, et travaille sans cesse à chercher le mot du grand problème de la vie. Appliquée à l'hygiène et à la médecine, elle embrasse tout ce qui tient à l'assainissement des lieux, des aliments, des boissons, à la connaissance, à la préparation, à l'administration des médicaments, et dirige, dans plusieurs cas, les opérations de la médecine légale. Appliquée aux travaux de l'industrie, la chimie a opéré, en moins d'un demi-siècle, un changement considérable dans presque tous les procédés des arts; l'extraction des métaux, leur purification, leurs combinaisons en divers alliages dans un but d'utilité ou d'agrément, leur conservation, la fabrication du verre, de la porcelaine, la tannerie, la teinture et le blanchissage des tissus, la fabrication du savon et du sucre, l'éclairage par le gaz, le chauffage par la vapeur, dont la mécanique a su tirer un si grand parti, l'invention de la lampe de sûreté pour les mineurs, la boulangerie, la brasserie, la distillation, la transformation en produits utiles de tous les produits inutiles ou malfaisants, en un mot presque toutes les innovations de l'industrie ont trouvé, dans la chimie moderne, leur origine, leur flambeau et leur point d'appui.

Parmi les savants contemporains qui ont le plus contribué à cet immense développement de la chimie, et qui lui doivent une belle gloire, l'illustre Suédois qui fait l'objet de cette notice mérite d'être rangé en première ligne. Depuis plus de trente ans, il n'a cessé de travailler à élargir la sphère des connaissances acquises, en consacrant exclusivement à la chimie des qualités rarement unies, une

[1] Ainsi nommé de ὀξύς, aigu, acide, et γεννάω, j'engendre, à cause de la propriété que possède l'oxygène de produire beaucoup de composés acides lorsqu'il s'unit à d'autres corps élémentaires.

sagacité aussi vive, aussi infatigable que patiente et circonspecte, une lucidité d'esprit remarquable, une adresse, une précision, une justesse de main dans l'expérimentation, qui ont donné aux résultats pratiques obtenus par lui un caractère de certitude universellement reconnu dans le monde savant. Indépendamment de ses découvertes personnelles, qui sont nombreuses, et de ses théories, presque aussi nombreuses, il ne s'est pas fait depuis trente ans, en Europe, une expérience un peu importante sans qu'elle ait été répétée, confirmée, rectifiée ou combattue par lui. Jouissant en France d'une célébrité incessamment accrue par des recherches nouvelles et des communications fréquentes avec l'Institut, dont l'illustre Suédois est membre associé, et aussi par des débats importants avec quelques-uns de nos chimistes distingués, sur divers points de la science, le nom de M. Berzélius possède dans le nord de l'Europe une autorité qui a presque la force d'une loi, pour tout ce qui concerne la chimie; il convient donc d'offrir, dans cette galerie, un résumé succinct de sa vie et de ses travaux.

Jacques Berzélius, anobli plus tard par le roi Charles XIV, est né en 1779, d'une famille bourgeoise, en Suède, dans la ville de Linkœping, chef-lieu du gouvernement de ce nom, formé de l'ancienne province d'Ostgothie. Ses parents, qui le destinaient à la médecine, l'envoyèrent, jeune encore, à l'université d'Upsal; la chimie faisant partie de l'objet de ses études, il dut s'en occuper, sous la direction d'Afzelius, qui professait alors cette science à Upsal. A cette époque, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans les universités suédoises, les élèves étaient, après le cours public, admis dans le laboratoire, où ils pouvaient s'exercer à faire des manipulations. Aussitôt que le jeune Berzélius eut commencé l'étude de la chimie, il se rendit comme les autres dans le laboratoire, se montrant fort curieux et fort impatient d'opérer, et désireux surtout d'entreprendre quelque chose d'intéressant et de difficile. Le professeur, n'ayant qu'une médiocre confiance en son habileté, lui confia la tâche fort simple de préparer du safran de Mars (*crocus Matris*), c'est-à-dire de chauffer du sulfate de fer dans un creuset; et comme l'élève se montrait assez peu flatté de cette besogne de manœuvre, Afzelius lui promit pour un autre jour quelque chose de beaucoup plus intéressant; et cet autre jour venu, il le chargea de brûler dans le même creuset de la crème de tartre, pour préparer la potasse caustique. « Je fus si dégoûté, dit Berzélius dans un récit que j'emprunte à un journal anglais [1], je fus si dégoûté du peu d'intérêt que m'offraient de semblables expériences que je résolus de ne plus demander d'opération. Cependant, je continuai à revenir dans le laboratoire; j'y fis même quelques manipulations; mais ce qui déplaisait le plus à Afzelius et à son préparateur Ekelberg, c'est que j'opérais silencieusement, et que je ne faisais jamais la moindre question; car j'aimais beaucoup mieux chercher à me rendre compte, par des lectures, des méditations, des expériences, que de m'adresser à des hommes qui, n'ayant eux-mêmes aucune connaissance pratique, me donnaient des réponses sinon évasives, au moins insignifiantes, sur des phénomènes qu'ils ne comprenaient eux-mêmes qu'à moitié. » La chimie, à cette époque, à Upsal, consistait encore en une masse d'idées vagues, obscures, souvent contradictoires, que l'on soudait tant bien que mal les unes aux autres, au moyen d'hypothèses et de chimères fantastiques, et cette science jouissait de si peu de considération que nul ne songeait à s'en occuper pour elle-même; cependant le jeune Berzélius sentait à chaque expérience augmenter son intérêt, et l'ardeur, la persévérance avec laquelle il s'obstinait à rechercher la solution des questions difficiles, avaient déjà attiré sur lui l'attention du professeur et de ses condisciples, lorsque, après avoir terminé ses cours, il vint à Stockholm, et fut nommé *assistant* (suppléant) du professeur Sparrman, qui occupait alors une chaire de médecine à l'université; et après la mort de Sparrman, en 1806, il lui succéda dans sa chaire. Il n'y avait alors à l'école de médecine de Stockholm que trois professeurs, de sorte que chacun d'eux était surchargé de cours; pour sa part Berzélius enseignait la médecine, la botanique et la pharmacie chimique. Plus tard, d'autres chaires ayant été établies, le jeune professeur put se borner à l'enseignement de la pharmacie chimique; au bout de deux ans, il commença en même temps un cours de chimie proprement dite, et, tandis que ses leçons de médecine obtenaient le plus grand succès, son cours de chimie ne fut d'abord que très-peu suivi. On avait alors l'habitude, en Suède, de donner tout au long chaque leçon orale, sans l'entremêler d'aucune expérience, et ce mode d'enseignement était aussi fatigant pour le professeur qu'ennuyeux pour

[1] *Edinburgh philosophical Journal.*

l'élève; ce ne fut que plus tard, en 1812, dans un voyage que Berzélius fit à Londres, qu'ayant reçu d'un professeur anglais une liste des expériences que ce dernier faisait dans son cours, il les répéta dans le sien, en agrandit considérablement le nombre, et cette liste, augmentée par lui, fut bientôt adoptée dans plusieurs universités de la Suède et du continent.

Ainsi enrichies d'une série d'expériences qui en facilitaient l'intelligence, les leçons de Berzélius eurent bientôt un succès de vogue; son cours de médecine fut délaissé, tandis que son amphithéâtre de chimie ne pouvait plus contenir son auditoire.

Cependant les soins du professorat n'étaient déjà qu'un accessoire de la carrière de Berzélius. La grande théorie qui venait de renouveler la chimie lui avait inspiré le vif désir de contribuer à son développement, et déjà des découvertes importantes le signalaient à l'attention du monde savant. En 1804, faisant avec un autre chimiste, son ami M. Hisinger, des recherches sur un minéral découvert dans une mine de cuivre, il y avait reconnu l'oxyde d'un métal nouveau, auquel il avait donné le nom de *cerium*, du nom de la planète de Cérès, qui venait d'être aperçue pour la première fois à la même époque. L'invention de la pile galvanique, faite par Volta, l'avait porté à observer l'influence de cet agent nouveau sur divers corps, et, en découvrant les premiers que la pile avait la propriété de décomposer les sels, MM. Berzélius et Hisinger avaient eu l'honneur de préparer la grande découverte de Davy sur la décomposition des alcalis, jusque-là considérés comme des corps simples, découverte dont nous avons déjà parlé à l'article Gay-Lussac, et dont la science devait retirer de si grands avantages.

Deux théories, dit un écrivain [1], se disputaient alors l'empire de la chimie : celle qui supposait la matière susceptible de combinaisons en nombre illimité, et celle de Proust, qui, traçant un cercle circonscrit, n'admettait que deux combinaisons possibles entre les mêmes corps. Les recherches de Berzélius vinrent confirmer les idées de Proust en les étendant un peu, et l'analyse exacte d'un nombre presque incommensurable de composés devint pour la science une de ses plus belles acquisitions. Reprenant tous les travaux de ses devanciers, apportant dans ses expériences un degré d'exactitude inconnu jusqu'alors, il prouva par d'innombrables analyses les lois qui président aux combinaisons chimiques, qu'il réduisit à un degré de simplicité qui les rendait plus admirables encore.

Ces lois une fois bien connues, il fut possible de contrôler le résultat des analyses, de prévoir même un grand nombre de combinaisons alors inconnues, et de porter dans tous les travaux une exactitude dont il n'eût pas été possible jusque-là de prévoir même la possibilité. Ne bornant pas leur application aux composés que le chimiste peut former, M. Berzélius procura bientôt à la minéralogie les moyens de connaître scientifiquement une grande partie des substances que lui offre la nature et que jusque-là on n'avait pu faire rentrer dans aucune classification véritablement scientifique. Il unit si intimement ces deux sciences que l'étude des minéraux ne put plus être séparée de celle de la chimie.

Il serait impossible, à moins d'entrer dans des détails extrêmement minutieux, de rappeler seulement le titre de tous les mémoires de M. Berzélius : peu de chimistes en ont publié un aussi grand nombre; on peut à peine citer quelques corps sur lesquels il n'ait pas fait d'essais, et chacun de ses travaux renferme quelque méthode nouvelle ou quelque modification de procédés connus qui devient d'une utile application pour la science. Depuis que Bergman a donné les premiers procédés d'analyse exacte, beaucoup de savants se sont occupés de cette branche importante de la chimie; mais les méthodes de M. Berzélius l'emportent sur tout ce qui a été fait de plus exact en ce genre. Les chimistes suédois, parmi lesquels on peut citer principalement Galm, ont fait un usage extrêmement précieux du *chalumeau*, comme moyen d'essai des minéraux; à peine employé en France, cet important instrument est devenu entre les mains de M. Berzélius un moyen des plus exacts pour l'analyse des substances inorganiques. Dans un ouvrage sur cet instrument, il a fait connaître son utilité et toutes les ressources que l'on peut tirer de son emploi. Cet important ouvrage a été traduit en français [2]. Indépendamment de ses mille travaux de détail sur le *selenium* et le *silicium*, qu'il a découverts, sur le *lithium*, découvert par son élève M. Arfwedson, sur les quantités proportionnelles du soufre dans les sulfates et les sulfures,

[1] M. Gaultier de Claubry.

[2] De l'emploi du chalumeau dans les analyses chimiques et les déterminations minéralogiques, traduit du suédois par Fresnel. Paris, 1821; 1 vol. in-8°.

sur les propriétés de l'acide tungstique, découvert par Scheele, sur l'osmium, découvert par Smithson-Tennant, sur les fluides animaux, sur les proportions relatives des principes constituants de l'eau, sur l'acide fluorique, sur le thorinium, sur les propriétés du tellure, sur le lantanium, nouveau métal récemment découvert par M. Mosander, et en laissant de côté un très-grand nombre de mémoires intéressants insérés dans l'Annuaire des progrès des sciences physiques, qu'il dirige à Stockholm, M. Berzélius a publié deux ouvrages qui méritent une mention particulière : son *Traité complet de Chimie,* qui a paru pour la première fois, en 1825, en suédois, traduit en anglais et en allemand, et enfin, en 1829, en français, à Paris, sous les yeux mêmes de l'auteur, par MM. Jourdan et Esslinger. On a reproché à cet ouvrage, dont la traduction forme, je crois, huit volumes, de contenir trop de détails; c'est en effet le répertoire le plus exact et le plus complet de tous les faits aujourd'hui acquis à la science, et le défaut qu'on lui reproche est une qualité précieuse qui rend la lecture de cet ouvrage aussi utile aux savants qu'aux étudiants.

L'autre ouvrage particulièrement important de M. de Berzélius est son *Essai sur la théorie des proportions chimiques, et sur l'Influence chimique de l'électricité,* un vol. in-8°, également traduit en français. Cet ouvrage, où l'auteur traite de l'union des particules les plus divisées des corps, ou atomes, les unes avec les autres, pour former les corps composés, renferme la base des nombreuses recherches auxquelles s'est livré M. Berzélius, sur une partie importante de la science aux progrès de laquelle il a particulièrement contribué; nous voulons parler de la chimie organique, à l'étude de laquelle il a appliqué les mêmes idées électro-chimiques qui l'avaient guidé dans l'observation du mode de combinaison des éléments de la nature inorganique.

« L'étude chimique de la nature organique, dit M. Berzélius dans un important rapport publié il y a quatre ans, est devenue une des branches les plus intéressantes des sciences physiques. Délaissée pendant longtemps par une suite naturelle du peu de développement des idées, elle est devenue tout à coup, par ses progrès toujours croissants, une de celles qui préoccupent le plus un grand nombre de chimistes; ses progrès ont été miraculeux, et les acquisitions de la science dans cette partie ont été telles, dans les dix ou douze dernières années, que la chimie organique est aujourd'hui une science beaucoup plus vaste et plus étendue que la chimie inorganique, qui ne lui est plus comparable, et qui avait été beaucoup plus étudiée. Cependant combien voit-on de corps organiques connus qui n'ont point encore été analysés, et combien parmi ceux inconnus ne pourrait-on pas faire de découvertes! » Après avoir montré les difficultés de cette partie de la science qui recherche les lois suivant lesquelles les éléments se combinent dans les corps organiques sous l'influence des phénomènes si nombreux et si variés de la vie, M. Berzélius pense que le moyen le plus sûr est de procéder du connu à l'inconnu, en vertu d'un principe qu'il formule ainsi : « L'application des phénomènes qui nous sont connus dans le mode de combinaison des éléments de la nature inorganique, aux combinaisons de nature organique, est le fil au moyen duquel nous pouvons espérer de parvenir à l'explication exacte et conséquente du mode de composition des corps soumis à l'influence des fonctions de la vie. »

Or, les idées électro-chimiques en vertu desquelles les molécules des corps simples se remplacent suivant leur rang dans la série électrique, formant la base des précédentes recherches de M. de Berzélius, et se trouvant sur quelques points contredites par la théorie des substitutions, récemment développée par un de nos plus éminents chimistes, M. Dumas, il en est résulté entre ces deux savants une suite de discussions fort importantes, dont le résultat ne tendrait à rien moins, suivant M. Dumas, qu'à renverser toute la théorie électro-chimique de M. Berzélius.

Ne pouvant ni ne voulant entrer dans les détails d'une discussion qui n'est pas plus de ma compétence que de celle de la majorité de mes lecteurs, je crois devoir cependant poser la question et donner les conclusions des deux parties.

« Que doit-on entendre, dit M. Dumas, par théorie des substitutions? On a reconnu depuis quelques années qu'une substance organique hydrogénée, qui est soumise à l'action de l'oxygène, du chlore, du brome ou de l'iode, et qui perd de l'hydrogène sous leur influence, prend presque toujours une quantité d'oxygène, de chlore, de brome ou d'iode, équivalente à celle de l'hydrogène qu'elle a abandonné. Dans le plus grand nombre des cas, le chlore qui s'engage ainsi dans le produit nouveau perd ses propriétés caractéristiques. Ainsi, quand on traite l'huile de cannelle par le chlore,

elle perd huit volumes d'hydrogène, gagne huit volumes de chlore, et donne ainsi naissance à un composé nouveau dans lequel la présence du chlore ne se reconnaît qu'autant qu'on ramène, par une décomposition totale, la matière à ses éléments inorganiques; c'est cette règle qui a reçu le nom de *théorie des substitutions*, auquel je préfère celui de *métalepsie* (remplacement). Depuis qu'elle a été reconnue, elle est devenue la base d'excellentes recherches. Nier l'existence de cette relation entre l'hydrogène qui s'en va et le chlore qui le remplace, ce serait nier l'évidence; aussi n'est-ce pas à ce point de vue que s'est placé M. Berzélius pour la combattre. Il veut bien accorder le fait comme un cas particulier, sans doute, de la théorie des équivalents. Il partage à cet égard une opinion souvent reproduite en Allemagne, savoir : que la théorie des équivalents suffit pour apprendre que l'hydrogène serait remplacé par son équivalent de chlore ou d'oxygène. Je ne saurais dire qui le premier s'est servi de cette objection contre la théorie des substitutions; mais je n'ai jamais pu croire qu'elle fît quelque impression sur l'esprit des chimistes. »

Après avoir prouvé qu'il ne s'agit pas ici d'un remplacement en quantités différentes, susceptible de s'exprimer par des équivalents quelconques, et appartenant comme tel à la théorie des équivalents, mais bien du remplacement exact d'un corps par l'autre, volume à volume, et à quantités parfaitement égales, lequel cas constitue le caractère précis de la loi des substitutions, M. Dumas continue ainsi :

« Mais ce n'est pas là encore que l'objection de M. Berzélius s'adresse; ce qu'il ne saurait admettre, c'est que l'hydrogène puisse être remplacé par du chlore, du brome ou de l'oxygène; c'est qu'un corps aussi remarquable que l'hydrogène par ses propriétés électro-positives puisse être remplacé par les corps les plus électro-négatifs que nous connaissions. Avant d'exposer à quelles conséquences l'examen de cette objection m'a conduit sous le point de vue théorique, je crois devoir faire connaître quelques faits qui me paraissent décisifs: de ce nombre est la production de l'acide remarquable dont je vais parler. Il s'agit du vinaigre, de l'acide acétique, dans lequel je suis parvenu à faire disparaître tout l'hydrogène, et à le remplacer par du chlore; c'est donc du vinaigre sans hydrogène, du vinaigre chloré; mais, chose remarquable, au moins pour ceux qui répugnent à trouver dans le chlore un corps capable de se substituer à l'hydrogène dans le sens complet du mot, le vinaigre chloré est toujours un acide comme le vinaigre; son pouvoir acide n'a pas changé. »

Après avoir développé scientifiquement et avec une série de formules tous les faits relatifs à la formation et aux propriétés de cet acide chloracétique, M. Dumas conclut en ces termes :

« Il est évident qu'en m'arrêtant à ce système d'idées dicté par les faits je n'ai pris en rien en considération les théories électro-chimiques sur lesquelles M. Berzélius a généralement basé les idées qui dominent dans les opinions qu'il a cherché à faire prévaloir. Mais ces idées électro-chimiques, cette polarité spéciale, attribuée aux molécules des corps simples, reposent-elles donc sur des faits tellement évidents qu'il faille les ériger en articles de foi? ou du moins, s'il faut y voir des hypothèses, ont-elles la propriété de se plier aux faits, de les expliquer, de les faire prévoir avec une sûreté si parfaite qu'on en ait tiré un grand secours dans les recherches de la chimie? Il faut bien en convenir, il n'en est rien... Etc., etc. »

Voici l'attaque; elle sent peut-être un peu l'*acide acétique*, c'est-à-dire le vinaigre.

Voici maintenant la défense, qui me semble avoir, sinon plus de force, ce que je suis incompétent à décider, du moins peut-être un peu moins d'aigreur.

Après avoir exposé les prétentions déjà connues de M. Dumas à renverser la théorie électro-chimique et à faire une révolution complète dans la chimie, M. de Berzélius ajoute : « Quand des questions aussi grandes sont agitées, l'amour du vrai dans la science doit provoquer un mûr examen des thèses de l'auteur d'une telle révolution, pour nous engager à nous mettre de son côté s'il a raison, et à nous opposer à lui s'il a tort. Un des grands avantages de la théorie des substitutions sur les idées électro-chimiques paraît être que le type de composition conserve les mêmes propriétés après l'échange de l'hydrogène contre le chlore. Examinons donc le petit nombre de propriétés de l'acide chloracétique, que M. Dumas nous a fait connaître, en les comparant à celles de l'acide acétique. Nous verrons que ces deux acides diffèrent infiniment plus entre eux que l'acide acétique de l'acide formique, par exemple. » Suit une série de formules dans le détail desquelles je ne puis entrer, et à la suite desquelles M. de Berzélius conclut en disant :

« On voit donc que, pour éviter la révolution qui menace les idées électro-chimiques, il ne faut

que mettre les symboles de la formule de l'acide chloracétique dans un ordre un peu différent de celui de M. Dumas, et que par ce petit changement la nouvelle combinaison rentre dans une classe de corps déjà connue.

« Nous sommes à une époque où une théorie chimique des combinaisons organiques se laisse entrevoir; mais si, au lieu de lui permettre de se développer à mesure que notre expérience s'étend, on veut la baser sur des faits isolés, considérés sans égard pour leurs relations avec le système de nos connaissances en général, et en donnant des explications sans harmonie avec les principes de la science, et si en outre on veut en conclure que ce défaut d'accord doit faire rejeter comme erronés des principes bien constatés d'ailleurs, on ne réussira jamais à trouver la vérité. Voilà à peu près ce que j'ai cru nécessaire de dire à cette occasion pour la défense des idées électro-chimiques. » Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis la fin de 1839, le débat s'est souvent reproduit entre MM. Dumas et de Berzélius; je dois ajouter que M. Liebig, un des plus illustres chimistes de l'Allemagne, semble être, sur la question des substitutions, de l'avis de M. Dumas contre M. de Berzélius.

Mais laissant ces savants se démêler entre eux, je propose au lecteur, pour finir, de le mener à Stockholm faire une visite à M. de Berzélius, en prenant pour guide le voyageur anglais que j'ai déjà consulté au commencement de cette notice. Ce petit voyage sera probablement plus agréable au lecteur que le procès entre la théorie électro-chi-mique et la théorie des substitutions.

L'étranger, dit mon guide, qui veut visiter Berzélius, se dirige par Drottning-Gattan, la partie la plus fashionable de Stockholm, et arrive jusqu'à Kungs-Backa, à la rue appelée Kyrko-Gattan (tout cela est un peu dur, mais patience), au commencement de laquelle se trouve l'église d'Adolphe-Frédéric. La maison qui forme l'angle de cette rue est le grand bâtiment acheté dernièrement pour Berzélius par l'Académie des sciences de Stockholm, dont il est le secrétaire perpétuel.

En entrant par Drottning-Gattan, l'étranger monte deux petites marches et se trouve vis-à-vis une porte; ce qu'il a de mieux à faire alors est d'entrer. Qu'il ne craigne point d'entrer à l'improviste; le son d'une petite cloche lui servira d'introducteur; il reconnaîtra par divers ustensiles disposés dans la première pièce qu'elle fait partie d'un laboratoire de chimie. S'il n'est ni chimiste ni même amateur, et quelle que soit la délicatesse de son odorat, qu'il ne s'effraye pas à la vue d'appareils de chimie; il n'aura rien à redouter de ces émanations qui, dans la plupart des laboratoires, affectent si péniblement les organes de la respiration. Ici un système de ventilation habilement disposé les fait disparaître aussitôt; et même, si quelque opération est en train, il pourra s'en approcher sans crainte. A sa droite il verra, ajustée avec soin, près de la fenêtre, une cuve à mercure qui brille au soleil d'un vif éclat. Plus loin il apercevra une petite table en porcelaine à bords relevés, et sur laquelle quelques verres indiqueront peut-être les traces d'une expérience récente. Après avoir jeté un regard sur le chalumeau dont Berzélius a tiré un si grand parti, sa grande lampe et tous les objets qui l'environnent, il arrivera au bain de sable. C'est en vain qu'il chercherait dans ce laboratoire des fourneaux en brique ou en pierre; on peut s'en servir sans doute pour les opérations les plus grossières, mais ils ne pourraient être employés dans les opérations délicates de l'analyse. L'appareil dont se sert Berzélius consiste en un foyer ou âtre élevé de trois pieds au-dessus du sol, et surmonté d'un manteau pour faciliter la disparition des vapeurs. Sur ce foyer est un petit bain de sable, chauffé avec le charbon de bois, et un petit fourneau de fer présentant des ouvertures pour des tubes, des cornues, etc., etc.

« Dans la seconde pièce, le premier objet qui se fait remarquer est une cage en verre qui repose sur une table; sous cette cage est *la balance*. Que de lumières cet instrument si fragile et si simple a répandues sur les sciences naturelles ! que de phénomènes il a expliqués ! combien de vérités cachées il a révélées ! Qui pourrait compter les discussions qu'il a terminées ? Qui eût pu croire dans les temps anciens que la découverte des lois les plus mystérieuses de la nature serait due aux oscillations de ces deux bras mobiles ? Mais considérez cette balance avec attention, car elle a rendu de grands services à la science, et les modifications qu'elle présente n'y ont pas peu contribué... » Suit une description de la balance.

« Autour de cette pièce sont placés, dans des tiroirs ou dans des armoires vitrées, divers appareils et plusieurs préparations chimiques, dans un ordre parfait. Vous tournez ensuite à gauche, et vous apercevez, dans une autre pièce, celui que vous aviez cherché en vain dans les deux premières : c'est Berzélius. Il est occupé à écrire; sa table est

couverte de journaux, et ses tablettes ploient sous le poids des livres. A sa gauche est un petit cabinet, dans les armoires duquel sont placées les substances et les préparations chimiques les plus rares, le rhodium, l'osmium, le selenium et leurs composés, les fluorures, les sels de lithium, d'yttrium et de thorinium, ainsi que beaucoup d'autres combinaisons précieuses que l'on chercherait en vain ailleurs, et qu'il prendra plaisir à vous montrer; peut-être même ne vous retirerez vous pas sans en recevoir de lui quelques échantillons. Mais vous pouvez vous avancer vers le maître du logis et vous présenter, certain, avant même d'avoir remis vos lettres d'introduction, d'une réception amicale et bienveillante. »

M. de Berzélius est un homme d'une soixantaine d'années, de taille moyenne, avec des dispositions à l'embonpoint; sa figure n'est peut-être pas très-belle, mais ses traits sont très-délicats, et leur expression est pleine d'agrément; celle de la bouche est tout à fait particulière et indique un bon naturel. Cette expression se trouve très-bien indiquée dans un de ses portraits gravés à Berlin. C'est en vain que l'on chercherait dans son extérieur quelque chose qui correspondît à sa grande célébrité : rien sous ce rapport ne le distingue du reste des hommes; il n'affiche ni prétention, ni réserve, ni originalité; il n'a même rien de cette pédanterie qui caractérise généralement les savants de sa nation; il est d'un caractère aimable; son abord est simple et franc; ses manières sont celles d'un homme bien élevé, et il comble d'attentions et de prévenances les étrangers qui vont le visiter. M. de Berzélius avait autrefois des élèves particuliers, mais depuis quelque temps il a renoncé à cet usage. Leur nombre était cependant fort restreint, car on n'en compte guère plus d'une douzaine en Suède et en Allemagne, au nombre desquels trois se sont distingués particulièrement, Henri Rose et Wohler, que l'Allemagne compte parmi ses chimistes les plus éminents, et Mitscherlich, peut-être le plus grand minéralogiste de l'époque. M. de Berzélius a abandonné depuis plusieurs années la chaire de professeur à son suppléant, le docteur Mosander, pour n'avoir plus qu'à s'occuper de recherches scientifiques. Il travaille douze à quatorze heures par jour; c'est dans son cabinet qu'il reçoit les visites du matin, et, n'étant point marié, il est rarement obligé de le quitter.

Le dernier roi de Suède lui a conféré, outre la noblesse, la croix de l'ordre de Wasa et la grand'-croix de l'Étoile Polaire, ainsi que le patronage de toutes les chaires de chimie et de médecine du royaume. La noblesse l'a choisi pour la représenter à la diète, mais il ne prend que très-peu de part aux affaires politiques, et n'assiste guère aux débats de la chambre que lorsque ses lumières peuvent être plus particulièrement propres à éclairer la discussion. La plupart des souverains de l'Europe l'ont honoré de justes distinctions; il est membre correspondant de toutes les sociétés savantes; il a fait, depuis 1819, plusieurs voyages à Paris, où la grâce de ses manières et l'aménité de son caractère lui ont acquis l'affection de tous ceux qui ont eu l'honneur de le connaître personnellement. Dans un de ces derniers voyages, il a été présenté par l'ambassadeur de Suède au roi Louis-Philippe, qui connaît non-seulement la Suède, jadis visitée par lui, mais aussi, dit-on, la chimie, sur laquelle il disserte avec la même facilité et la même abondance que sur toutes choses, et le roi et le chimiste ont pu discuter ensemble la *théorie des substitutions*.

En un mot, et pour conclure, la vie de M. de Berzélius est une belle et noble vie, et la Suède est justement fière de le compter parmi ses enfants.



Le général Bertrand.

Bertrand est dé-ormais identifié à mon sort
NAPOLÉON.

Le 10 août 1792, au moment où la populace insurgée se portait sur les Tuileries, un jeune homme qui étudiait à l'école des ponts et chaussées, et qui faisait partie de la garde nationale, se jeta dans un bataillon de cette garde, qui se rendait au palais pour y défendre Louis XVI. Au même moment, un jeune capitaine d'artillerie observait la scène d'une fenêtre du Carrousel [1], regardant avec dégoût passer l'émeute, s'indignant de la faiblesse d'un pouvoir qui se laissait abattre par de tels ennemis, et ne se doutant guère que cette émeute lui ouvrait le chemin du trône. Peut-être eut-il occasion de voir passer aussi et de remarquer le jeune garde national qui allait volontairement risquer ses jours pour une cause perdue.

Quatre ans plus tard, en 1796, l'officier d'artillerie était général en chef de l'armée d'Italie, et le jeune garde national, devenu officier du génie, ayant reçu de lui je ne sais quel ordre à exécuter, vint lui dire que l'opération ordonnée était impossible. Bonaparte, qui trouvait déjà que ce mot n'était pas français, prouva à l'officier qu'il s'était trompé de moyens, et le renvoya convaincu que rien n'était impossible à son général.

A quelque temps de là, le jeune officier fut envoyé par le directoire à Constantinople pour travailler à organiser pour le sultan un corps d'ingénieurs militaires.

[1] Dans une maison occupée alors par le frère de M. de Bourienne.

Bonaparte, après l'avoir perdu de vue, le retrouva deux ans plus tard en Egypte, où il lui accorda plusieurs fois une mention honorable au *bulletin;* mais cinq ou six ans se passèrent encore avant que son attention se portât sur lui d'une manière particulière.

Qui eût dit à Bonaparte, général en chef de l'armée d'Italie et d'Egypte, que le nom de cet officier obscur deviendrait un jour inséparable de son nom déjà glorieux? Qui eût dit au futur empereur qu'après vingt ans d'exploits inouïs, qu'après une carrière plus extraordinaire que les rêves les plus audacieux de l'imagination humaine, le héros de soixante batailles, le dominateur du monde, le dispensateur des couronnes, enchaîné sur un roc aride au milieu des mers, à deux mille lieues du théâtre de sa puissance, ne trouverait plus à ses côtés, pour adoucir les douleurs d'une horrible agonie, qu'un seul de tous ses vieux compagnons de gloire, ce garde national de 1792, déjà familiarisé avec le culte des causes perdues, ce jeune officier de l'armée d'Italie destiné à pratiquer une chose plus *impossible* qu'une opération militaire, l'absolu dévouement?

Qui eût dit au général en chef de l'armée d'Egypte que le nom qu'il inscrivait négligemment parmi tant d'autres sur ses bulletins était celui d'un homme destiné à fermer les yeux du captif de Sainte-Hélène, pour revenir ensuite, après vingt-quatre ans, chercher son empereur, et le ramener en triomphe de l'île maudite aux bords de la Seine, sous les voûtes des Invalides, où il repose, gardé

par les derniers de ceux qui virent quarante siècles contempler étonnés, du haut des Pyramides, nos drapeaux victorieux?

Qui eût dit alors à cet autre Alexandre que l'Ephestion inconnu de ses mauvais jours serait enfin appelé à le rejoindre jusque dans sa tombe, et qu'une noble voix de soldat, à la veille de s'éteindre aussi, s'élèverait un jour d'une tribune française pour demander que la mort ne séparât pas ceux que l'adversité n'avait pu séparer, et que le général Bertrand fût admis à l'éclatant honneur de partager la dernière demeure de Napoléon?

« Si je réclame, disait, il y a deux mois, le colonel Bricqueville, si je réclame pour le général Bertrand une distinction sans analogie avec d'autres récompenses décernées d'ailleurs à de grands services, c'est que je ne le considère ni comme grand maréchal du palais, ni comme gouverneur d'Illyrie, ni même comme général en chef. Je vois uniquement en lui l'ami, le compagnon *inséparable* de Napoléon, le serviteur fidèle et désintéressé qui, après la double chute du trône impérial, suivit son souverain d'abord à l'île d'Elbe, et puis à Sainte-Hélène... La mort seule put mettre un terme à des rapports si peu ordinaires dans la vie des princes. Gardons-nous donc d'être surpris que ces rapports aient partout frappé les imaginations, et que, sans égard pour l'éclat de bien d'autres renommées, le peuple se soit plu à placer le général Bertrand à côté de l'Empereur. Et vraiment, messieurs, quel tableau plus touchant et tout ensemble plus significatif pourrions-nous offrir à la génération contemporaine, que celui du rapprochement de leurs cercueils? Au milieu de tant de perturbations survenues chez nous depuis cinquante ans dans l'ordre politique, il était difficile que notre société n'eût pas à se ressentir de plus d'une atteinte portée à l'ordre moral. Or, dans l'ordre moral, les pouvoirs n'ont pas, à beaucoup près, la même autorité que dans l'ordre politique. La loi, par exemple, punit la rébellion; elle est impuissante contre l'infidélité ou l'ingratitude. Eh bien, messieurs, nous avons un moyen de les atteindre : honorons la fidélité et la reconnaissance dans l'homme rare dont la vie entière fut un exemple de ces deux vertus. »

C'est en effet plus encore à ses vertus qu'à ses talents que le général Bertrand doit la belle place qu'il occupe maintenant dans l'histoire. Bien que très-distingué comme ingénieur ou comme administrateur, et même comme général en chef, il n'était pas encore classé parmi les grandes figures militaires de l'empire, lorsque son beau dévouement est venu lui assurer une gloire aussi brillante et peut-être plus durable encore que celle des plus illustres lieutenants de l'Empereur. Le nom de l'ami d'Alexandre a survécu au nom de ses plus grands généraux; le nom de Bertrand, associé pour toujours au nom immortel du prisonnier de Sainte-Hélène, restera dans la mémoire des peuples comme un type éclatant d'honneur et de fidélité.

Le dévouement aux princes est-il donc si rare qu'à lui seul il suffise pour illustrer ceux qui le pratiquent? Oui, le dévouement désintéressé est rare; les souverains déchus, si leur existence est douce, trouvent encore des amis; ils en trouvent un grand nombre, s'ils peuvent leur offrir l'espérance d'un retour au pouvoir; mais le rocher de Sainte-Hélène était comme l'enfer du Dante : en l'abordant, Napoléon laissait derrière lui l'espérance. Le général Bertrand s'est volontairement associé à cette lamentable destinée, il s'y est associé avec la résolution de ne s'en affranchir que par sa mort ou la mort du héros auquel il consacrait sa vie; cette résolution, il l'a tenue jusqu'au bout; et pour que l'historien le plus pessimiste ne pût lui reprocher d'avoir été mû par un désir, très-avouable d'ailleurs, de célébrité personnelle, après avoir vu la tombe se refermer sur l'objet de ses affections, après avoir accompli simplement une grande chose, il s'est renfermé dans le culte silencieux du souvenir, laissant à d'autres le soin de raconter les douleurs de Sainte-Hélène; ne voulant point parler de lui à propos de l'Empereur, il n'a demandé qu'à sa conscience le prix de sa fidélité; mais sa modestie n'a fait que rehausser sa gloire : la popularité s'est attachée à l'homme qui la cherchait le moins, et après celui de Napoléon, le nom de Bertrand est resté le grand nom de Sainte-Hélène.

Henri Gratien Bertrand naquit dans le Berry, à Châteauroux, d'une famille bourgeoise, le 28 mars 1773. Son père, qui le destinait au génie civil, l'envoya à Paris suivre les cours de l'école des ponts et chaussées; il y étudia, je crois, sous la direction de Monge, et s'y fit remarquer par son intelligence et son zèle. La journée de 10 août le vit, comme je l'ai déjà dit, se porter aux Tuileries pour la défense de Louis XVI. En regagnant isolément sa demeure, après la victoire des insur-

gés, il faillit plusieurs fois être massacré. Les événements qui suivirent le jetèrent dans la carrière militaire. Il entra dans l'arme du génie, débuta dans la campagne des Pyrénées, et conquit rapidement les grades de sous-lieutenant, lieutenant et capitaine. Promu à ce dernier grade le 21 mars 1795, il passa à l'armée d'Italie en 1796, et fut bientôt appelé à faire partie du corps d'ingénieurs et d'artilleurs que le directoire envoyait à Constantinople. Revenu assez à temps pour prendre part à la campagne d'Égypte, il se distingua aux Pyramides, à Saint-Jean-d'Acre, à Aboukir, où il fut grièvement blessé. Chargé, après le départ de Bonaparte, de diriger les fortifications d'Alexandrie, il reçut presque en même temps les brevets de lieutenant-colonel, de colonel et de général de brigade.

Après l'évacuation de l'Égypte par les troupes françaises, il fut employé au camp de Saint-Omer, et partit bientôt après pour la campagne d'Allemagne. La bravoure et le talent qu'il déploya à la bataille d'Austerlitz fixèrent décidément sur lui l'attention de l'empereur, qui l'admit au nombre de ses aides de camp; il fit en cette qualité la campagne de Prusse, au succès de laquelle il contribua par la prise de la forteresse de Spandau. Nommé général de division le 30 mai 1807, il conquit de nouveaux titres à l'estime de l'armée par sa belle conduite dans la journée meurtrière de Friedland.

La campagne de Wagram le vit rendre les services les plus signalés. Chargé de la direction des travaux du génie, il sut à deux reprises enchaîner le cours impétueux du Danube. On sait qu'après la bataille d'Essling, les premiers ponts, construits en trois jours, ayant été rompus par la force des eaux et le choc de bateaux chargés de pierre lancés par l'ennemi, l'armée française fut obligée de se masser dans l'île de Lobau, où elle resta comme bloquée. C'est là que, dans l'espace de quarante-trois jours, sous la direction de Bertrand, fut accomplie une suite de travaux admirables : trois ponts parallèles de six cents pas de longueur, attachant l'île à la rive droite, assurèrent d'abord nos communications avec Vienne. Un de ces ponts était assez large pour laisser passer trois voitures de front; des estacades sur pilotis, établies dans diverses directions, les garantissaient contre toute entreprise de l'ennemi; des redoutes, faisant face aux positions occupées par lui sur la rive gauche, servaient de têtes de pont; elles étaient défendues par cent vingt pièces de canon, et des chaussées pratiquées dans l'île permettaient, dans tous les sens, la marche des troupes et de l'artillerie. L'effet des mesures préliminaires étant ainsi assuré, Napoléon fit jeter dans une seule nuit, sur la rive gauche, six autres ponts, qui devaient nous mener à l'ennemi; et le matin les Autrichiens virent toute l'armée française se déployer dans la plaine de Wagram, derrière les lignes qu'ils avaient élevées pour empêcher le passage du fleuve, et que les combinaisons de l'empereur, habilement exécutées par Bertrand, avaient su rendre inutiles. Le bulletin rendit à l'illustre ingénieur un hommage mérité, et, décoré du titre de comte, il fut bientôt appelé à remplacer Marmont dans le gouvernement des provinces illyriennes; il y fit aimer et respecter le nom français par l'honnêteté et la sagesse de son administration.

Après la campagne de Russie, à l'ouverture de la campagne de 1813, il fut d'abord chargé de former à Vérone et de commander le corps d'observation d'Italie. Bientôt quatre divisions, organisées par lui, débouchèrent du Tyrol, et arrivèrent, en avril, sur les bords de la Saale, pour prendre une part glorieuse aux opérations de cette jeune armée que le génie de Napoléon venait de créer si rapidement, après la destruction de ses vieux soldats. Le corps du général Bertrand, devenu le 4e corps de la grande armée, formait, à la bataille de Lutzen, l'extrême droite de notre ligne; il était à plusieurs lieues du quartier général, lorsque Napoléon, forcé d'accepter la bataille plus tôt et ailleurs qu'il ne pensait, lui envoie l'ordre d'accourir en toute hâte, pour soutenir l'attaque du duc de Raguse, qui commandait la droite. Il arriva au plus fort de l'action, et tournant l'ennemi par sa gauche, au moment où Marmont et Ney l'attaquaient de front, il contribua puissamment à décider sa retraite. A la bataille de Bautzen, Bertrand, commandant l'aile gauche, faisait tête à Blücher; après l'avoir contenu pendant la première journée, le lendemain, aidé de Marmont et de Ney, qui cette fois attaquaient de revers tandis qu'il attaquait de front, il culbuta l'ennemi des hauteurs de Kreckwitz. C'est le lendemain de cette bataille qu'un boulet perdu enleva à Napoléon son grand maréchal du palais, Duroc, l'homme qu'il chérissait le plus; et Bertrand eut l'insigne honneur d'être choisi entre tous pour remplacer l'illustre mort; il devait se montrer digne de ce haut témoignage de confiance.

Chargé d'abord de pousser devant lui le corps russe de Witgenstein en côtoyant la Bohême, et se dirigeant sur la haute Silésie; appelé ensuite, après la rupture de l'armistice de Plesswitz, à coopérer à la marche offensive du duc de Reggio sur Berlin, Bertrand défend l'honneur de nos armes au combat malheureux de Gross-Beeren, en se maintenant toute la journée contre le corps prussien de Trauentzien, soutient contre Blücher le combat sanglant de Wartembourg, se rend maître des ponts que ce dernier a jetés sur l'Elbe, et arrive enfin à Leipzig pour se distinguer, durant cette terrible bataille de trois jours, par son talent autant que par son intrépidité. Chargé d'assurer le salut de l'armée en ouvrant la route de la France occupée par le général autrichien Giulay, seul, durant le premier jour, après sept heures d'un combat acharné, il obtient un résultat décisif, enlève à l'ennemi la possession du pont de Lindenau, et maintient libre notre communication avec le Rhin. Le lendemain, chargé par l'empereur de se porter sur Lutzen et de s'emparer des défilés de la Saale, à midi il a déjà exécuté sa mission; et lorsque l'armée française a dû céder à la masse toujours croissante des ennemis, c'est Bertrand qui ouvre d'abord la route de France, pour la fermer ensuite par une contre-marche rapide, en contenant les Autrichiens à Naumbourg, en repoussant à Hanau l'attaque des Bavarois, et enfin, quand toute l'armée a repassé le Rhin, en se fortifiant dans Cassel, et nous conservant cette tête de pont.

Appelé ensuite à Paris, il fut nommé aide-major général de la garde nationale, et chargé de surveiller la réorganisation de cette garde, que Napoléon se décidait à convoquer; mais l'invasion ennemie le ramena bientôt en ligne. Après avoir vaillamment combattu dans cette mémorable campagne de France, il reparut, au milieu des lâchetés de Fontainebleau, aussi pur, aussi fidèle qu'aux jours de la toute-puissance impériale, et partit pour l'île d'Elbe, où il continua de remplir ses fonctions de grand maréchal. Un an ne s'était pas encore écoulé, et Napoléon forme le projet de rétablir seul une puissance brisée par les efforts réunis de l'Europe entière. Bertrand, confident de son secret, fait rapidement tous les préparatifs de cette aventureuse expédition, et, le 26 février 1815, à huit heures du soir, une flottille ramène en France l'exilé et sa fortune. Au moment où il prenait terre à Cannes, un paysan, vieux soldat, le reconnaît, et ne veut plus le quitter; satisfait de cet heureux présage, Napoléon lui fait endosser l'uniforme, et se tournant vers son grand-maréchal, il lui dit en riant : « Eh bien, Bertrand, voilà du renfort. »

On sait l'étonnante histoire de ce royaume conquis au pas de course, en vingt jours, par un homme dont la présence ouvre les portes des villes, et qui s'avance escorté de soldats envoyés pour le combattre, au milieu des cris d'enthousiasme d'un peuple émerveillé. Bertrand contre-signa toutes ces poétiques proclamations à la France et à l'armée, qui volèrent, comme l'aigle, de clocher en clocher, jusqu'aux tours de Notre-Dame. A cette incroyable nouvelle, les souverains, un instant stupéfaits, sortirent de leur étonnement pour crier aux armes, et bientôt un million d'hommes s'avancèrent contre ce soldat mis au ban de l'Europe.

Inséparable de son Empereur, Bertrand le suivit à Waterloo. Au moment suprême de la catastrophe, quand l'attaque inattendue de Blücher vint nous arracher la victoire, Napoléon, désespéré, se jette dans son dernier carré de grenadiers, en s'écriant : « Il faut mourir ici ! » Toujours aussi calme que dévoué, Bertrand réunit ses efforts à ceux du maréchal Soult pour décider le héros vaincu à quitter cette scène d'horreur et de désolation. La mort du champ de bataille l'eût pourtant sauvé de l'horrible mort de Sainte-Hélène; mais il fallait que sa destinée ne ressemblât à nulle autre et s'accomplît jusqu'au bout. Après l'avoir accompagné à Paris, à la Malmaison, à Rochefort, Bertrand vint chercher avec lui la traîtreuse hospitalité du *Bellérophon ;* c'est là que *l'hôte* de l'Angleterre reçut l'arrêt qui le condamnait au supplice de Prométhée. Il méditait sur cet épouvantable avenir lorsqu'une femme éperdue se précipite dans sa chambre. « Elle était, dit M. de Las-Cases, hors d'elle-même, elle s'écriait qu'il n'allât pas à Sainte-Hélène, qu'il n'emmenât pas son mari. Sur l'étonnement, le visage et la réponse calme de l'empereur, elle repartit aussi précipitamment qu'elle était entrée. L'Empereur, toujours étonné, me disait : « Concevez-vous rien à cela? n'est-ce point d'une folle? » quand nous entendîmes de grands cris, et le mouvement de tout l'équipage qui accourait en tumulte vers l'arrière du vaisseau.... C'était Mme Bertrand qui, après être sortie de chez l'Empereur, avait voulu se jeter à l'eau, et qu'on avait eu toutes les peines du monde à retenir. »

Mme Bertrand, créole impressionable et vive,

n'avait pu supporter l'idée d'aller à deux mille lieues de sa mère, qu'elle aimait tendrement, de ses parents et de ses amis, languir sur un affreux rocher; et la brusque nouvelle d'un pareille destinée l'avait jetée dans un accès de désespoir dont l'expression dut être amère à l'Empereur; mais bientôt calmée et rendue à elle-même, elle se montra la digne épouse du grand maréchal par sa résignation et par les soins touchants qu'elle ne cessa de prodiguer à Napoléon jusqu'à son dernier soupir [1]. Quant au général Bertrand, il ne lui vint pas même à l'idée de réfléchir sur ce qu'il avait à faire; esclave de l'honneur, il ne s'appartenait plus.

Qui ne connaît aujourd'hui les détails de ce long supplice de Sainte-Hélène? En devisant sur le vaisseau qui les emportait vers le Botany-Bay de la politique anglaise, les proscrits avaient prévu bien des maux : les douleurs de l'exil loin de la famille et de la patrie, les intempéries d'un climat malsain, la privation de toutes les commodités de la vie, et par-dessus tout le tourment du souvenir; mais ils n'avaient pas prévu Hudson-Lowe. Dans le décret de déportation à Sainte-Hélène, le ministère anglais avait dit : « La situation locale permettra qu'on y traite *le général Bonaparte* avec plus d'*indulgence* qu'on ne le pourrait faire ailleurs, vu les précautions indispensables qu'on serait obligé de prendre pour s'assurer de sa personne. »

Et pour remplir les promesses de leur décret, Bathurst et Castlereagh, à l'éternelle honte de leur nom et de leur nation, livraient le plus grand homme des temps modernes à tous les caprices d'une espèce de garde chiourme en épaulettes, qui n'avait jamais commandé qu'un ramas de bandits siciliens menés au bâton, d'un être aussi stupide que brutal, incapable de sentir la délicatesse de sa mission, sans respect pour la triple majesté du génie, de la gloire et du malheur, ne voyant, comme il le disait lui-même dans ses moments de colère, ne voyant dans le héros vaincu qu'*un scélérat* [2], *un rebelle qu'il saurait mettre à la raison;* assez lâche et assez méchant pour se faire un odieux plaisir d'insulter à la plus grande infortune que l'histoire connût jamais; imposant à un captif déjà gardé par des soldats, des vaisseaux, des rochers et l'immense mer, les persécutions les plus ignobles et les plus minutieuses; lui mesurant l'air, l'espace, la parole, les aliments même, et toujours heureux de trouver une occasion nouvelle de l'outrager dans sa dignité par ses vexations insolentes ou sa familiarité plus insolente encore. Quelles paroles pourraient jamais exprimer les souffrances de cette grande âme, dont la plaie saignante fut pendant cinq ans chaque jour ravivée par les morsures empoisonnées d'un reptile?

En laissant ainsi polluer, par la main de ce misérable sbire, le caractère sacré de la souveraineté dans la personne d'un monarque auquel ils s'étaient tous unis par des alliances ou par le sang, d'un monarque dont ils avaient tous humblement sollicité l'amitié ou la protection, les rois de l'Europe portèrent au prestige de la royauté un coup mortel. Les peuples apprirent à Sainte-Hélène ce que vaut un roi pour ses augustes confrères, lorsqu'il est détrôné. Si l'on objectait que ce roi n'était pas un des leurs, qu'il n'était pas légitime, ce serait pour les rois un déshonneur de plus d'avoir reconnu, caressé, flatté cette légitimité du génie quand elle était victorieuse, pour l'outrager ou la laisser outrager aussi bassement après l'avoir vaincue.

On a dit qu'il y avait eu exagération dans les plaintes des captifs; cela est possible : une chaîne, et quelle chaîne que celle de Sainte-Hélène! est toujours lourde à porter. Cependant la concordance parfaite au fond, et sans communication préalable, entre les récits d'O'Meara et de M. de Las-Cazes, corroborée par les mémoires postérieurs d'Antomarchi, en y joignant l'autorité incontestable de la correspondance même des captifs et de leur geôlier, ne permet pas à l'esprit même le plus défiant de douter de la réalité de cette vie de persécutions, d'humiliations et d'injures.

Reste la question de savoir si cet odieux traitement était le résultat des instructions du ministère anglais, auquel Hudson-Lowe aurait servi de bouc émissaire, ou de la libre et brutale interprétation de ce dernier. C'est cette question qu'éclaircira peut-être la publication récemment annoncée des mémoires d'Hudson-Lowe; car, par une singulière coïncidence, presque au même moment où le gé-

[1] Mme Bertrand est la fille du général Arthur Dillon, mort en 1794 sur l'échafaud.

[2] « Il est mon prisonnier de guerre, j'ai le droit de le traiter selon sa conduite, je le mettrai à la raison ...; » et il finit en disant : « Je regarde Ali-Pacha comme un coquin plus estimable que lui. » *O'Méara*, t. I, p. 158. « *Id.* Dites au général Bonaparte qu'il est heureux qu'on ait nommé pour gouverneur de l'île un homme aussi bon que moi. D'autres, *avec les instructions que j'ai*, l'auraient tenu *enchaîné* pour sa conduite. » *Id.*, p. 285.

néral Bertrand terminait sa longue et honorable vie au milieu des regrets et des respects de ses concitoyens, le geôlier de Sainte-Hélène, après avoir traîné partout l'affreuse célébrité attachée à son nom, achevait dans l'ombre des jours souvent troublés, sinon par le remords, au moins par la crainte et l'humiliation.

Quelques écrivains ont été jusqu'à taxer le captif de Sainte-Hélène d'une trop grande susceptibilité d'étiquette. Il y a, suivant eux, de la mesquinerie dans cette sollicitude, cette roideur sur des questions de convenances. Sans être un adorateur fanatique de Napoléon, j'avoue que non-seulement je ne partage pas cette opinion, mais que je ne la comprends pas. Qu'on l'applique à Napoléon aux Tuileries, donnant avec excès dans une mauvaise et factice imitation de Louis XIV, je le conçois; mais que l'on ne sente pas ce qu'il y a de noble et de grand dans ce héros qui a tout perdu, fors l'honneur, et défend jusqu'à la mort la dignité de son rang et de son infortune contre des outrages d'autant plus odieux qu'ils sont calculés et prémédités, voilà ce que j'ai peine à concevoir.

Cette noble fierté était autrement comprise par les compagnons de son exil : jamais, sous les lambris des Tuileries, ils n'avaient été plus dévoués, plus respectueux, plus empressés, que sous la masure de Longwood.

Indifférent pour lui-même à toutes les vexations d'Hudson-Lowe, se consolant de ses maux personnels par l'étude, les jouissances de famille, dont, plus heureux que l'empereur, il pouvait encore savourer la douceur, les soins donnés à l'éducation de ses enfants [1]; en un mot, « toujours content, comme disait Napoléon, pourvu qu'il eût un livre, » le grand maréchal se montrait chatouilleux et intraitable pour tout ce qui touchait au repos ou à la dignité de son maître, et toujours prêt à affronter le courroux du geôlier. Cependant les persécutions d'Hudson-Lowe lui restaient sur le cœur. A la suite d'une explication fort vive, ce dernier eut la bassesse de rapporter à un de ses officiers que le général l'avait insulté, et de le pousser à le provoquer. Bertrand répondit que, ne pouvant descendre à l'inférieur, il était prêt à faire au supérieur l'honneur de le rendre responsable d'une provocation qui venait de son fait. Hudson-Lowe refusa de comprendre et annonça à tous les officiers de l'île que le général avait refusé un duel.

Cependant le cercle des exilés se rétrécissait de plus en plus; MM. de Las-Cazes et Gourgaud partirent successivement. M. et Mme Bertrand, M. et Mme de Montholon, le fidèle Marchand et quelques autres serviteurs restèrent seuls pour adoucir l'horreur des derniers moments de Napoléon.

« Sa fin approchait, nous allions le perdre, dit Antomarchi; chacun redoublait de zèle, de prévenances, voulant lui donner une dernière marque de dévouement. Ses officiers, Marchand, Saint-Denis et moi, nous nous étions exclusivement réservé les veilles. Mais Napoléon ne pouvant supporter la lumière, nous étions obligés de lui donner tous les soins qu'exigeait son état, au milieu d'une profonde obscurité. L'anxiété avait ajouté à la fatigue; le grand maréchal était à bout, le général Montholon n'en pouvait plus, je ne valais guère mieux. »

Enfin le moment suprême arriva; Napoléon, sur son rocher, rendit à Dieu sa grande âme au bruit de la foudre et des vents déchaînés.

« Ce fut alors, dit Antomarchi, que se passa la plus déchirante peut-être de toutes les scènes dont fut accompagnée sa longue agonie.

« Mme Bertrand, qui, malgré ses souffrances, n'avait pas voulu quitter un instant le lit de l'auguste malade, fit appeler d'abord sa fille Hortense et ensuite ses trois fils, pour leur faire voir une dernière fois celui qui avait été leur bienfaiteur. Rien ne saurait exprimer l'émotion qui saisit ces pauvres enfants à ce spectacle de mort; il y avait environ cinquante jours qu'ils n'avaient été admis

[1] Un de ses fils, M. Napoléon Bertrand, naquit à Sainte-Hélène même, et c'est à son sujet que Mme Bertrand dit à l'empereur : « Sire, j'ai l'honneur de vous présenter le premier Français qui soit entré à Sainte-Hélène sans la permission du gouverneur. » La brutalité du geôlier n'épargnait même pas Mme Bertrand. Cette dame ayant écrit directement au marquis de Montchenu, qui venait d'arriver de France en qualité de commissaire, pour avoir des nouvelles de sa mère, que le marquis avait vue à son départ, Hudson-Lowe eut la barbarie de lui interdire toute espèce de communication verbale ou écrite avec aucun habitant de l'île; il fut de même interdit aux habitants de communiquer avec les captifs sans la permission du gouverneur. Il n'était pas jusqu'au linge sale qui ne dût être visité par un capitaine d'ordonnance, et quelquefois par l'état-major : « Scène, dit Bertrand dans une lettre à M. de Las-Cases, scène fort indécente et fort déshonorante pour eux, mais qui n'a pour but que l'outrage et l'insulte. »

auprès de Napoléon, et leurs yeux pleins de larmes cherchaient avec effroi sur son visage pâle et défiguré l'expression de grandeur et de bonté qu'ils étaient accoutumés à y trouver. Cependant, d'un mouvement commun, ils s'élancent sur le lit, saisissent les deux mains de l'empereur, les baisent en sanglotant et les couvrent de pleurs; le plus jeune, Napoléon Bertrand, ne peut supporter plus longtemps ce cruel spectacle : il cède à l'émotion qu'il éprouve, il tombe, il s'évanouit; on est obligé d'arracher du lit les jeunes affligés et de les conduire dans le jardin. »

Après avoir pieusement fermé les yeux du héros, après l'avoir couché dans son cercueil, conduit à la dernière prison que lui imposait l'Angleterre, et vu la pierre du tombeau scellée sur sa dépouille, le grand maréchal, avant de partir pour l'Europe, voulut donner un moment à sa rancune de soldat contre Hudson-Lowe. « Nous allions quitter Saint-Hélène [1]; c'était le moment de compter avec nos hôtes. Le général Bertrand, qui avait une vieille affaire avec Lowe, s'y disposait; mais le geôlier n'aimait pas le tranchant du sabre : il fit négocier, et tout fut dit. »

A son arrivée en France, le grand maréchal s'y trouva sous le coup d'une condamnation à mort par contumace, rendue contre lui, le 7 mai 1816, par un conseil de guerre, en exécution de la loi du 24 janvier [2]. Mais ce jugement, annulé par l'opinion publique, le fut bientôt aussi par le roi. Louis XVIII avait trop d'esprit et d'expérience pour ne pas sentir le prix de la fidélité. Une ordonnance du 24 octobre 1821 le rétablit dans ses droits, titres, grades et honneurs, mais sans traitement; enfin, une autre, du 11 octobre 1825, l'admit au traitement de réforme. On dit qu'on lui fit proposer de reprendre de l'activité; mais le général n'aspirait qu'à la retraite, et il se retira dans une propriété qu'il possédait auprès de sa ville natale.

C'est là que le trouva la révolution de juillet. En relevant le drapeau glorieux de la république et de l'empire, la royauté nouvelle appela autour de lui tous ceux qui l'avaient noblement servi. Le général Bertrand ne pouvait être oublié; on lui proposa le commandement de l'école polytechnique; il accepta ces fonctions, qu'il quitta bientôt pour cause de dissentiments avec le ministère. Il fut en même temps nommé colonel de la 4e légion de la garde nationale de Paris, et, bientôt après, appelé par le département de l'Indre à l'honneur de le représenter sur les bancs de la chambre.

Le grand maréchal de Saint-Hélène avait pris très au sérieux les intentions un peu tardives de l'illustre prisonnier, quant à la liberté; il se souvenait des paroles de Napoléon : « Les circonstances étaient graves; j'ai été obligé de sévir, d'ajourner; les revers sont venus : je n'ai pu débander l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais. » Il jugea le moment venu, non-seulement de débander l'arc, mais de le lâcher tout à fait, et se mit à plaider pour la liberté avec cette ardeur de dévouement qu'il avait portée jadis dans un autre culte.

Si le général Bertrand n'avait été justement entouré de l'éclat d'une belle vie et du respect dû à un caractère plein d'honnêteté et de sincérité, il y eût eu, je l'avoue, quelque chose d'un peu ridicule dans cette péroraison si connue, qui revenait à chacun de ses discours, quel qu'en fût d'ailleurs le sujet : *Je demande la liberté illimitée de la presse.* La liberté *illimitée*, en quoi que ce soit, n'est bonne qu'à produire l'absence totale de liberté, et la dictature sort toujours de l'anarchie; le général Bertrand laissait un peu trop de côté l'expérience et les souvenirs du passé. Sa profession de foi aux électeurs de l'Indre ressemblait à la profession de foi d'un jeune enthousiaste de 1790, qui n'aurait rien oublié et rien appris.

« Il est surtout indispensable, disait-il, de faire *disparaître indéfiniment la chambre actuelle dite des pairs*, triste importation, faite par un gouvernement qui fut le résultat de l'invasion étrangère et des malheurs de la patrie. »

On voit que le maréchal du palais n'y allait pas de main morte : il s'agissait de la question de l'hérédité; lui, il opinait pour qu'on fît *disparaître indéfiniment*, non-seulement l'hérédité, mais la chambre. Singulière manière de récompenser cette chambre d'avoir été, sous le ministère Villèle, le dernier asile de la liberté!

[1] Antomarchi.

[2] Cette condamnation avait eu pour principale base une lettre écrite par le général Bertrand à son départ pour l'île d'Elbe à un parent, lettre dans laquelle il disait que, tout en remplissant une dette d'honneur et de reconnaissance, il n'entendait pas *perdre sa qualité de Français, et voulait rester sujet du roi, et sujet fidèle.* Cette lettre, qu'un coupable abus de confiance mit entre les mains des juges, ne prouvait qu'une chose : c'est que sa fidélité au roi était subordonnée à sa fidélité à l'empereur.

Passant à sa thèse favorite, le général Bertrand ajoutait : « La liberté *indéfinie* de la presse est le fondement de toutes les libertés, elle en est le palladium. Peut-on dire, *sans rougir de pudeur*, que nous avons en France la liberté de la presse, lorsqu'il y a chez nous privilége de libraires, d'imprimeurs, de lithographes, de journalistes, d'afficheurs, de colporteurs, et *même censure d'images et d'enluminures ?* A quoi bon les glorieuses journées de juillet, si on voulait conserver le régime des priviléges? Penser, parler et publier est un droit naturel de l'homme. Notre plus grand besoin est de démolir la tyrannie; la liberté indéfinie de la presse est le seul moyen de faire finir une révolution qui nous cahote depuis quarante-deux ans! »

Ajoutons que ce style, un peu cahoté lui-même, est peut-être encore plus le style du temps que celui du général Bertrand ; on était sous le coup de cette effervescence qui suit les révolutions, et les têtes les plus calmes s'en ressentaient. J'imagine cependant que, si l'exilé de Sainte-Hélène eût lu ce manifeste, il eût trouvé que son grand maréchal allait un peu loin en fait de liberté, lui qui disait à O'Méara : « La constitution que je donnai aux Français, quand je revins de l'île d'Elbe, était excellente. La seule chose qu'on peut me reprocher, c'était de me réserver trop peu de pouvoir en main, et d'en confier peut-être trop dans celles du sénat. Je ne pouvais faire emprisonner un homme ou le faire condamner à une amende sans un jugement; il me fallait, pour lever une conscription, un décret qui m'y autorisât. On avait rendu une loi sur la liberté de la presse [1]. »

Voyez un peu quelles concessions! et jugez de la tyrannie du régime de 1830 comparé aux *idées libérales* de l'empereur.

Durant toute sa carrière parlementaire, c'est-à-dire de 1831 jusqu'à la fin de 1834, le général Bertrand vota et parla dans un sens d'opposition très-avancée, et ses discours, à mon avis du moins, brillaient beaucoup plus par les bonnes intentions que par la logique et l'éloquence; c'est un assemblage de lieux communs où il me serait difficile de trouver quelque chose qui vaille la peine d'être noté. Il se distingua cependant par une sollicitude très-louable en faveur des soldats de l'ancienne armée. Défendant les droits des légionnaires des cent-jours, il disait : « Songez, messieurs, que ces décorations ont toutes été portées sur le champ de bataille; les unes y sont restées noyées dans le sang français; les autres sont teintes du sang de l'ennemi, et dans ce noble baptême de sang, une date, ce me semble, n'a guère d'importance. »

Son mandat n'ayant pas été renouvelé, il s'était retiré à Châteauroux, où il vivait, depuis six ans, entièrement occupé d'agriculture, lorsqu'il fut agréablement surpris par une nouvelle inattendue qui l'appelait à couronner dignement sa carrière. Le 12 mai 1840, aux acclamations de toute la chambre, bientôt répétées par toute la France, le gouvernement annonçait la mission du prince de Joinville à Sainte-Hélène, et, par un juste sentiment des convenances, tous ceux qui avaient pris leur part des douleurs de l'illustre captif furent appelés à accompagner le prince dans ce pieux devoir de réparation. Le cœur du grand maréchal tressaillit d'allégresse, et, suivi d'un de ses fils, il partit heureux pour aller chercher l'empereur.

Après une traversée de soixante-six jours, le 8 octobre au matin, la frégate *la Belle-Poule* et la corvette *la Favorite* arrivèrent en vue de James-Town. Tandis que le commissaire français arrêtait avec les autorités de l'île les dispositions préliminaires de l'exhumation, MM. Bertrand, Las-Cases, Gourgaud et Marchand visitaient les lieux qui leur rappelaient de si douloureux souvenirs. Lorsque le moment fut venu d'arracher l'empereur à la terre anglaise, lorsqu'après neuf heures de travail le triple cercueil, lentement soulevé, apparut aux yeux et s'ouvrit pour montrer ce que la mort avait laissé de Napoléon, il se fit parmi les spectateurs un mouvement d'anxiété indéfinissable, bientôt suivi d'une explosion d'étonnement et de larmes. Le ver du sépulcre n'avait osé toucher la face impériale, et Napoléon était là couché, depuis vingt-quatre ans, dans son vêtement de guerre, aussi intact, aussi reconnaissable que le jour où il s'endormit pour la dernière fois. Bertrand, saisissant la main glacée de ce glorieux cadavre, la baisa en pleurant, et le cercueil, aussitôt refermé, se dirigea lentement vers le rivage, où le prince de Joinville, entouré de ses marins, l'attendait; bientôt l'empereur reposa à l'ombre du pavillon français. Tandis que le navire nous apportait ce précieux dépôt, des bruits de guerre s'étaient répandus sur les mers; un vaisseau avait annoncé une rupture entre la France et l'Angleterre. On assure que l'équipage de *la Belle-Poule*, réuni autour de son jeune commandant, fit le serment solennel, au

[1] *Napoléon en exil*, t. II, p. 72.

cas de combat et de défaite, de s'ensevelir dans les flots avec l'empereur, plutôt que de rendre à l'Angleterre sa dépouille sacrée. Si le fait est vrai, le général Bertrand dut penser que les fils des hommes d'Austerlitz et de Marengo n'étaient pas dégénérés, et que, pour être un descendant du héros qui triomphait à Ivry, à Arques, à Coutras, sous la bannière blanche, le prince de Joinville était digne de combattre sous le drapeau de Napoléon.

On sait le magnifique spectacle qu'offrirent les bords de la Seine durant le trajet du cercueil, du Havre à Paris; le retour de l'île de Sainte-Hélène fut plus triomphant encore que le retour de l'île d'Elbe. Tandis que la population pressée sur les deux rives mêlait sa voix aux fanfares des trompettes, aux roulements des tambours, au fracas de l'artillerie, le vieux maréchal du palais, rayonnant d'émotion et de joie, se tenait debout, sur le pont, tête nue, près du cercueil de son auguste maître, et remerciait des yeux la foule en son nom.

A l'entrée dans Paris à travers les Champs-Élysées, Bertrand, à cheval à côté du char funéraire, tenait un des cordons du poêle; et lorsque, arrivé à l'église des Invalides, Napoléon, présenté par le prince de Joinville au roi, eut été reçu au nom de la France, le général Athalin, portant l'épée du héros, la donna au maréchal Soult, qui la remit au roi; et le roi, se tournant vers le général Bertrand, lui dit : « Général, je vous charge de placer la glorieuse épée de l'empereur sur son cercueil. »

Le général était à peine remis des fatigues et des émotions de ce long voyage, lorsque, appelé pour des affaires de famille en Amérique, il se risqua de nouveau sur les mers. L'Amérique lui fit un accueil d'enthousiasme, et l'ovation d'un grand peuple fut le dernier épisode de sa noble vie.

Revenu à Châteauroux, au moment où sa verte vieillesse faisait espérer à sa famille et à ses amis de le conserver encore longtemps, il fut enlevé presque subitement, à la suite d'une courte maladie, le 31 janvier 1844.

« Les obsèques du général Bertrand, disait le journal de l'Indre, ont eu lieu jeudi dernier. Cette cérémonie a été la plus imposante et la plus remarquable qui ait eu lieu en Berry, comme celui qui en était l'objet fut aussi la plus grande illustration de nos contrées. Pas un habitant ne manquait au cortége : riches, pauvres, vieillards, femmes, enfants, tous ont accompagné au cimetière leur illustre concitoyen. Ce n'était pas cette foule curieuse et bruyante qui se presse sur le lieu d'un événement inusité; partout le plus morne silence; tous les visages témoignaient les regrets les plus profonds..... »

Le général n'était pas seulement en effet la gloire de son pays natal. Il portait dans la vie privée toutes les qualités qui ont illustré sa vie publique; sa délicatesse, son désintéressement, sa bonté, sa simplicité, sa modestie, le rendaient cher à tous ceux qui le connaissaient.



Reschid-Pacha.

Les Turcs se sont suicidés eux-mêmes par le lent suicide de leur gouvernement; mais, comme race d'hommes, comme nation, ils sont encore, à mon avis, les premiers et les plus dignes parmi les peuplades de leur vaste empire... S'ils avaient de meilleures lois et un gouvernement plus éclairé, ils seraient un des premiers peuples du monde.

LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. IV. p. 340.

Il n'y a guère plus d'un siècle et demi que l'étendard de Mahomet, planté au cœur de l'Europe, sous les murs de Vienne, menaçait la foi et la liberté de l'Occident. Contre les janissaires de l'Islam la chrétienté envoya ses janissaires, et la chevalerie polonaise refoula la dernière invasion du Croissant. Mais le combat fut également funeste aux deux combattants, ou plutôt, du jour où ils cessèrent de combattre, la décadence commença pour tous les deux, et cela par des causes analogues. Ces deux tribus guerrières, la turque et la chrétienne, n'ayant d'autre élément de vie et d'unité que la guerre, restées dans leur individualisme anarchique et dans leur orgueil féodal, en dehors du travail de fusion au sein duquel s'organisaient les grands Etats modernes, en cessant d'être pour l'Europe l'une un danger, l'autre un secours permanent, ne furent bientôt plus qu'un anachronisme et un obstacle. Plus rapprochée du mouvement de concentration des nationalités européennes, la Pologne fut la première entraînée et engloutie dans ce mouvement.

Nous avons vu [1] le spectacle qu'offrit, dans les dernières années du XVIIIe siècle, l'agonie de ce royaume, en proie à l'anarchie, à la guerre civile, au conflit des influences, des interventions, des empiétements de ses voisins; nous l'avons vu impuissant à se défendre lui-même, obligé de confier la *garantie de son intégrité* à des convoitises rivales. Au milieu de ce désordre nous avons vu surgir des réformateurs tardifs qui s'efforcent vainement de sauver leur pays de la rapacité de l'étranger en le régénérant sous son dangereux patronage.

Ce spectacle, offert jadis par la Pologne mourante, est celui que présente, depuis bien des années, l'empire ottoman : guerre civile, anarchie administrative, démembrements partiels, intervention et empiétements de l'étranger, essais de réforme, rien ne manque à la similitude; la conclusion sera-t-elle la même, ou bien l'empire se sauvera-t-il en tout ou en partie à la faveur des difficultés attachées à sa destruction? La solution de cette question appartient à l'avenir, et bien que la puissance turque, en Europe du moins, me paraisse plus près de sa ruine que de sa régénération, je ne voudrais pas trancher la question à la manière de nos utopistes, dont l'Orient est aujourd'hui la proie, et qui découpent un monde comme l'on découpe un gâteau.

Il est certain que le maintien de l'empire ottoman paraît difficile; il est certain que, sans parler de sa situation à l'égard de ses voisins, cet empire, tel qu'il est aujourd'hui constitué, renferme dans son sein des éléments de dissolution bien plus nombreux et bien plus graves que ceux qui ont

[1] Dans la notice consacrée au prince Czartoryski.



miné et ruiné la Pologne; mais il est certain que son partage est aussi bien plus difficile que celui de la Pologne, et nul ne peut prévoir quelles catastrophes, quels troubles, quels orages sortiraient de sa destruction.

Lorsqu'on examine la situation actuelle de cette tribu, partie de la Caspienne, qui, après avoir conquis l'Asie, une partie de l'Europe, et épouvanté le reste, est aujourd'hui réduite à trois ou quatre millions au plus d'individus de tout sexe et de tout âge, répandus en Asie et en Europe, dans les plus belles contrées du globe, sur une surface trois fois plus grande que la surface de la France; qu'ainsi dispersé ce peuple conquérant se trouve non pas mêlé, mais superposé à des populations beaucoup plus nombreuses, dont les unes diffèrent de lui par la race et la langue, les autres par la race, la langue, les mœurs, la religion; populations que, dans son aveugle orgueil, la tribu conquérante dédaigna toujours de s'incorporer, qu'elle refusa toujours d'associer à sa grandeur, qu'elle ne sut jamais qu'opprimer aux temps de sa force, et qui, sentant aujourd'hui sa faiblesse, se montrent beaucoup moins reconnaissantes de ses concessions tardives ou illusoires, que disposées à secouer son joug; lorsque l'on réfléchit que les réformes entreprises depuis trente ans avec plus ou moins de succès en Turquie, dans le but de lier ensemble les diverses parties de cet amas hétérogène de nations diverses, et de lui donner une organisation plus rapprochée de celle des Etats voisins, ont eu pour résultat immédiat bien moins de gagner les peuples conquis que d'affaiblir le peuple conquérant, en amortissant chez lui le fanatisme religieux et l'orgueil du sang, le seul lien qui jusqu'ici, en l'absence de toute hiérarchie, de toute fixité dans les intérêts et les rapports sociaux, ait uni entre eux les hommes de race turque; lorsque l'on pense, en un mot, que l'empire ottoman ressemble à un édifice lézardé dont la réparation est aussi chanceuse que la conservation, et que réforme, réaction ou *statu quo*, tout est soumis à l'influence prépondérante d'une puissance intéressée à détruire l'édifice, ou du moins à le maintenir dans un état de délabrement jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, on a peine à comprendre qu'il puisse se soutenir encore longtemps, et on le voit à la merci du premier orage qui s'élèvera du dedans ou du dehors.

Mais, d'un autre côté, si l'on considère que les mêmes causes qui ont empêché les Osmanlis de former un corps de nation avec les peuples divers soumis à leur puissance, ont eu également pour résultat de maintenir ces derniers dans un état d'isolement, de fractionnement, d'antagonisme, qui ne leur a jamais permis de poser les bases d'une ou de plusieurs agrégations assez compactes pour combler le vide immense que laisserait en Orient la disparition de l'empire ottoman; si l'on considère qu'en Asie, Arabes (Felhas ou Bédouins), Cophtes, Juifs, Maronites, Druses, Kourdes, Moutualis, Ansariès; qu'en Europe, Arméniens, Grecs, Albanais, Bosniens, Bulgares, Serviens, tous ces peuples différents, soit par la race, soit par la religion, le langage, les mœurs, les intérêts, sont encore plus détachés les uns des autres qu'ils peuvent l'être de leur maître commun, auquel le prestige du nom, les souvenirs du passé et l'habitude du commandement donnent sur chacun d'eux un avantage immense; si l'on considère qu'en admettant même que l'Europe laissât la Russie s'emparer de Constantinople, la question ne serait pas résolue pour cela, car autre chose est de conquérir une ville, et autre chose de gouverner une nation composée de sept ou huit nations différentes, lorsqu'on a déjà sur les bras l'administration d'une étendue de pays égale à la septième partie du globe, et le poids des destinées de soixante millions d'hommes dont la réunion est encore loin de former un tout parfaitement homogène; si l'on considère, de plus, quant à l'idée émise par quelques-uns de nos publicistes du partage de ce vaste panorama de peuples en quatre portions égales, entre la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et la France, que l'opération est autrement facile à faire sur une carte qu'à trancher dans le vif; si l'on réfléchit enfin à la masse de complications de toute espèce que soulèverait la ruine de ce vaste empire, on concevra la réserve inquiète et attentive des hommes d'Etat de l'Occident, et l'on comprendra également qu'il se trouve parmi les Turcs quelques hommes d'intelligence qui, ayant un sentiment vrai de cette situation, ne désespèrent pas de leur pays, refusent de s'endormir dans le fatalisme oriental, et, marchant habilement dans la voie tracée avec plus d'énergie peut-être que de prudence et d'esprit de suite par le sultan Mahmoud, travaillent, au milieu de beaucoup d'obstacles intérieurs et extérieurs, à restaurer le vieil édifice en lui appliquant, dans une juste mesure, les idées et la civilisation de l'Occident.

Parmi ce petit nombre de réformistes intelli-

gents que la Turquie possède, il en est un qui se distingue par une élévation, une étendue d'esprit et un talent d'affaires remarquables dans tous les pays et particulièrement rares dans le sien : c'est Reschid-Pacha, ex-ministre des affaires étrangères et actuellement ambassadeur du sultan à Paris. Quoique jeune encore, Reschid-Pacha a pris depuis dix ans une part considérable au gouvernement de l'empire ottoman. C'est lui qui est le promoteur du décret fameux connu sous le nom de hatti-chérif de Gul-Hané, qui était comme le complément positif, administratif, organique du travail de négation et de destruction accompli par Mahmoud. Le décret de Gul-Hané, dont nous reparlerons, commençait à peine à porter ses fruits lorsque Reschid-Pacha s'est vu tout à coup éloigné du pouvoir, non point, comme on l'a cru généralement en Europe, par une réaction du fanatisme musulman, que ses successeurs s'efforcent aujourd'hui d'exciter pour soutenir la dernière combinaison ministérielle, mais bien par les menées diplomatiques de la Russie, et ces intrigues de palais, ces influences d'antichambre qui sont malheureusement aussi puissantes en Turquie qu'aux temps du Bas-Empire.

Né à Constantinople vers 1802, Moustapha Reschid-Pacha appartient à une famille distinguée et a reçu dès l'enfance une bonne éducation. Or ceci est un cas assez peu commun parmi les hauts fonctionnaires de l'empire pour valoir la peine d'être noté. Dans ce pays de parvenus s'il en fut, l'égalité absolue s'arrange au mieux avec le despotisme le plus absolu. Les positions sociales se forment et se déforment du jour au lendemain, et ne se transmettent presque jamais. Il est reçu que quiconque attire, à n'importe quel titre, souvent même le plus honteux, le regard du maître, est, par cela même, propre à tout, et la dernière qualité exigée d'un homme pour l'exercice d'une fonction est d'en connaître les attributions et les devoirs. Le batelier, l'esclave, le portefaix, le garçon de café, peut être en quelques jours, sans étonner personne, transformé, par un caprice du sultan ou d'un favori, en général, amiral, gouverneur de province ou ministre, pour retomber aussi rapidement, et par le même caprice, dans l'obscurité et la misère, quand ce n'est pas le lacet qui termine son roman. Il est vrai que le Turc puise dans ses préjugés de religion et de race la faculté de se mettre facilement, en ce qui touche la dignité extérieure, au niveau de toutes les situations; mais le fond reste toujours insuffisant, et l'effet d'une élévation soudaine, imméritée et chanceuse, est presque toujours de joindre à cette insuffisance une dose particulière de perversité. Homme privé, le Turc est orgueilleux et ignorant, mais honnête, généreux, simple, sincère et juste; homme public, le pouvoir, aussi déréglé qu'éphémère, qui se trouve placé entre ses mains, est comme une arme empoisonnée dont l'action s'exerce d'abord sur lui-même. L'autorité, qui, ailleurs, élève d'ordinaire les sentiments de celui qui en est investi, ici les corrompt et les dégrade. A son ignorance épaisse, à son étroitesse de vues, le Turc, devenu fonctionnaire, joint presque toujours une duplicité, une vénalité, un esprit de rapine et de violence que rien n'égale, si ce n'est sa basse servilité envers le supérieur dont il dépend. Aussi n'est-ce pas un des moindres titres de Reschid-Pacha à l'estime et à l'attention de l'histoire d'être, par ses qualités morales autant que par son instruction et son intelligence, une vivante image de la réforme telle qu'il la conçoit et la désire pour son pays.

Son père, Moustapha-Effendi, était administrateur général des biens de la mosquée du sultan Bajazet, et sa mère appartenait à une famille qui comptait des vizirs. Restée veuve de bonne heure avec deux fils et deux filles, elle s'attacha à donner au jeune Reschid, son aîné, qui portait le titre de bey, une éducation digne des destinées qu'elle rêvait pour lui. Ayant marié une de ses filles à Ali-Pacha, gouverneur de Morée, elle lui confia son fils, qu'il prit avec lui en qualité de *kiatib*, secrétaire particulier. Nommé successivement grand vizir, puis disgracié, puis rappelé au pouvoir et chargé du commandement de l'armée dirigée contre la Grèce, Ali-Pacha encourut, par l'insuccès de ses opérations militaires, une dernière destitution qui fut bientôt suivie de sa mort. Son jeune secrétaire, après l'avoir suivi dans ses diverses fortunes et partagé avec lui les dangers et les fatigues de la guerre, entra, après sa mort, dans les bureaux de la Porte, où il se fit bientôt remarquer du vizir Izzet-Pacha, et, plus tard, de Pertew-Pacha, par l'habileté élégante de sa rédaction et l'éloquente facilité de sa parole.

C'était le temps où Mahmoud, après avoir, dans la célèbre et sanglante journée du 16 juin 1826, livré un combat à mort aux janissaires, déjà décimés en détail par les combats de la Morée, et triomphé de ce corps de prétoriens rebelles à toute innovation, commençait son œuvre de ré-

forme au milieu du double danger de la guerre civile et de la guerre étrangère. Tandis que, d'une main affaiblie, il luttait successivement contre la Grèce, puis contre l'Europe, puis contre la Russie, puis contre Mohammed-Aly ; tandis qu'il exterminait les dère-beys, grands feudataires d'Asie, et soumettait le pacha d'Albanie, de l'autre main il travaillait avec ardeur à changer la face de l'empire. Épris d'un goût plus passionné que réfléchi pour les institutions, les usages, les costumes, les amusements et le vin [1] de l'Occident, attribuant à tout cela en bloc la supériorité de ces giaours maudits qui lui faisaient sentir la force de leur bras, il demandait, à un plagiat impétueux et précipité de ses ennemis, les moyens de prendre sur eux sa revanche. Après avoir perdu ses armées, il cherchait, à coups de bâton, à organiser rapidement une milice à l'européenne. Après avoir perdu sa marine, il tentait d'en créer une nouvelle sur les mêmes bases et par les mêmes moyens. N'ayant qu'une idée très-imparfaite du fond de cette civilisation dont il éprouvait la puissance, il se sentait surtout attiré par ses apparences extérieures. Il déshabillait d'autorité les Osmanlis, proscrivait le turban et la robe longue, pour les remplacer par le fez, la redingote et le pantalon. Toutes ces innovations, bien que plus superficielles que sérieuses, bien que portant plus sur les formes que sur le fond, étaient, par cela même, plus désagreables aux Musulmans, et ne s'opéraient point sans obstacles. Dans le divan même, et parmi ses ministres, le réformateur impétueux trouvait de l'opposition.

Si, d'un côté, le vieux Khosrew-Pacha, contrefaçon turque de M. de Talleyrand, boiteux et rusé comme lui, après avoir, comme lui, traversé cinquante ans de troubles en conservant son autorité et sa tête, se pliait docilement à tous les caprices du maître, et, voyant que le vent était à l'innovation, poussait, dit-on, pour plaire au sultan, le goût de la civilisation jusqu'à livrer sa barbe grise aux mains et aux railleries insolentes des courtisanes grecques, instruments des orgies du réformateur impérial, de l'autre côté, Pertew-Pacha, Turc austère et intègre, intelligence droite et ferme, bien que son esprit fût souvent obscurci par les préjugés du fanatisme religieux, luttait, non sans raison quelquefois, contre cette brusque invasion des vices et des modes de l'Occident.

Au milieu de ces conflits ministériels, le jeune Reschid-Bey, qui, après le traité d'Andrinople, à la rédaction duquel il avait concouru en qualité de secrétaire, avait été attaché au ministère des affaires étrangères, occupé alors par Pertew-Pacha, trouvait dans ce dernier un protecteur affectueux, qui, appréciant son zèle et son talent, se plut à lui frayer la route du pouvoir. C'est sous lui qu'il apprit les affaires, et si son intelligence déjà mûrie par l'étude, et plus tard éclairée encore par ses voyages en Europe, se déroba à l'influence des idées étroites de son patron, son cœur conserva toujours pour le noble caractère de Pertew une tendre vénération.

Élevé par lui au poste d'*amedji* (rapporteur secrétaire d'État), il fut chargé, en 1833, après la défaite du sultan à Konieh, de débattre et de régler avec le vainqueur les conditions du traité de Kutahieh. En 1834, il fut le premier des ambassadeurs que le sultan résolut d'établir à poste fixe auprès des cours d'Europe, et fut pendant deux ans envoyé en cette qualité, tantôt à Paris, tantôt à Londres.

Il tira de ce voyage un grand profit : observant la civilisation, non plus défigurée dans une copie maladroite, mais sur place, fonctionnant à propos et en son lieu, il apprit à discerner ce qui était occidental et indigène, et ce qui pouvait être utilement transplanté en Orient. Tandis qu'il se livrait ainsi à une étude intelligente des institutions des deux puissances les plus éclairées de l'Europe, son protecteur, Pertew-Pacha, parvint à renverser le vieux Khosrew, et appela le jeune ambassadeur à venir occuper le poste de ministre des affaires étrangères. Mais le triomphe de Pertew fut court : entre le départ et le retour de Reschid, le triomphateur avait déjà succombé devant une nouvelle intrigue. Il venait d'être exilé à Andrinople, et déjà Mahmoud parlait de le rappeler, lorsque, dans une nuit d'orgie, ses ennemis arrachèrent au sultan ivre la signature d'un firman de mort qu'il avait oublié le lendemain, tandis qu'un courrier le portait à Andrinople, et que le noble et digne Pertew, musulman résigné et poëte, tendait le cou au lacet fatal, après avoir fait en strophes harmonieuses ses derniers adieux à la vie.

C'est quelques jours après cette catastrophe que Reschid-Pacha passa par Andrinople, pour y

[1] De tous les fils d'Othman, Mahmoud est certainement le premier qui soit mort tué par les abus de la liqueur que prohibe le Coran. Il y a deux siècles, on eût prévu pour un sultan tous les cas de mort, hors celui-là.

trouver la tombe toute fraîche de son protecteur, au moment où il le croyait au faîte de la puissance. Ce sinistre exemple des épouvantables abus du despotisme exerça sur son esprit une profonde influence, et il entra à Constantinople incertain de sa propre destinée. Le sultan ignorait encore l'acte de son ivresse; on lui avait fait croire que Pertew était mort d'une attaque d'apoplexie : Reschid-Pacha l'instruisit de la vérité, et, poëte lui-même, il lui récita les derniers vers de Pertew, qu'il avait pieusement recueillis. On dit que Mahmoud, qui, depuis longtemps, avait renoncé à l'odieux usage de tacher de sang la disgrâce de ses ministres, fondit en larmes, et Reschid profita de ces regrets tardifs pour demander la vengeance de l'iniquité sur ceux qui l'avaient commise; mais, plus généreux qu'eux, il se contenta de la disgrâce d'Halil-Pacha, monté du rang d'esclave au titre de gendre du sultan lui-même, et d'Akif, les deux principaux auteurs de la mort de Pertew.

Devenu ainsi maître du pouvoir, Reschid-Pacha commença l'application des idées nées de son premier voyage en Occident. « Son administration, disent les auteurs de *Deux années de l'histoire d'Orient;* son administration fut marquée par des tentatives soutenues d'amélioration. C'est à lui que fut due la création des deux conseils de l'empire qui régularisent l'action du gouvernement, et du conseil d'utilité publique, destiné à élaborer les projets administratifs. Mais ces honorables efforts faillirent le renverser, et ne lui laissèrent d'appui que parmi les légations européennes, contre les ombrages de la Russie et la jalousie des Turcs. Déjà se prononçait la lutte entre la première et la seconde génération de la réforme; Reschid, qui avait remonté par ses voyages jusqu'à la source de l'initiation, était à la tête de cette génération nouvelle; pour ennemis il avait Khosrew, Halil et Achmet [1], premiers-nés du réformateur, envieux de tout concurrent au crédit dont ils s'entre-disputaient le monopole; jaloux d'un mérite particulier qui n'était pas né comme le leur dans le sang et le scandale, mais qui, plus pur, s'était perfectionné en s'abreuvant à la mamelle même de la civilisation. Leurs sourdes et perfides attaques allaient l'emporter; force fut à Reschid d'abandonner le terrain qui manquait sous ses pieds, et de prévenir sa chute en s'exilant dans l'ambassade extraordinaire d'Angleterre. Après avoir concouru au traité de commerce de 1838, il repartit pour Londres avec l'espoir de ménager entre Londres et Stamboul une alliance offensive et défensive contre la Russie..... Avant d'arriver à sa destination, il voulut traverser l'Europe, et passa par Paris, Bruxelles, Berlin, Vienne et Rome, où il eut une audience du pape. » C'était là une chose nouvelle dans l'histoire de l'empire ottoman.

Il se trouvait à Paris à la fin de 1839, lorsqu'il apprit en même temps la nouvelle de la mort du sultan et de la dernière défaite des Turcs par l'armée égyptienne à Nézib. Il repartit aussitôt pour Constantinople, où il arriva le 4 septembre 1839, juste assez à temps pour prévenir les manœuvres de Khosrew, qui se préparait à le débarrasser de son portefeuille et à le renvoyer sur le continent. A la faveur des embarras occasionnés par la mort du sultan, le vieux renard avait ressaisi le pouvoir. Reschid, le sentant trop fort pour être attaqué de front, lutta de ruse avec lui, se fit modeste et conciliant, attisa la haine que Khosrew commençait à ressentir contre Halil et Achmet, et, entrant dans ses inimitiés à la condition qu'il entrerait dans les siennes, il parvint à écarter peu à peu ses ennemis de la haute administration, établit progressivement son ascendant sur le divan, dont la puissance s'augmentait de toute la jeunesse du jeune sultan; et, convaincu que dans la situation critique où se trouvait l'empire, pressé d'un côté par Mohammed-Aly, de l'autre par la diplomatie européenne, et menacé à l'intérieur par l'irritation générale des Turcs et des rayas, également rançonnés, opprimés et mécontents, le moment était venu de tenter une rénovation, non plus seulement dans la forme, mais dans le fond de cette société caduque et désorganisée, l'habile ministre rédigea et fit adopter par ses collègues, le divan, le jeune sultan, et sanctionner par le cheik-ul-islam, le chef de la religion, un acte décisif, dont la proclamation fut entourée de la plus grande solennité.

Le dimanche 3 novembre 1839, une vaste plaine située dans l'intérieur du sérail et attenante au kiosque de *Gul-Hané* [2], reçut les représentants de toutes les puissances européennes, le prince de Joinville et son état-major, les ministres de l'empire, les pachas gouverneurs des provinces, les généraux du premier rang, les principaux fonc-

[1] Celui qui, depuis, livra, après l'affaire de Nézib, la flotte du sultan à Mohammed-Aly; c'est un ex cordonnier, puis batelier, dont Mahmoud avait fait un grand amiral.

[2] Pavillon des Roses.

tionnaires, le corps des ulémas, les patriarches de toutes les communautés religieuses des rayas [1], une députation des *sarrafs* (banquiers arméniens), une autre des différentes corporations, et enfin une foule immense composée du peuple conquérant et de toutes les fractions du peuple conquis. Après que le jeune sultan eut pris place dans le kiosque, au devant duquel avait été élevé une tribune, Reschid-Pacha monta à cette tribune pour lire d'une voix sonore et harmonieuse le hatti-chérif (décret impérial) qui annonçait la réorganisation de l'empire.

Le hatti-chérif de Gul-Hané, accueilli d'abord en Europe avec assez d'enthousiasme, a été souvent plus tard envisagé avec ironie et dédain. On en a blâmé la forme, et on s'est plu à présenter cette forme comme responsable des difficultés de son exécution. Pour mettre le lecteur à même de juger la question, nous allons d'abord résumer les traits principaux de cet important document dont voici l'exorde :

« Tout le monde sait, disait le sultan par la bouche de son ministre, tout le monde sait que, dans les premiers temps de la monarchie ottomane, les préceptes glorieux du Coran et les lois de l'empire étaient une règle toujours honorée. En conséquence, l'empire croissait en force et en grandeur, et tous les sujets, sans exception, avaient au plus haut degré acquis l'aisance et la prospérité. Depuis cent cinquante ans, une succession d'accidents et des causes diverses ont fait qu'on a cessé de se conformer au code sacré des lois et des règlements qui en découlent, et la force et la prospérité antérieures se sont changées en faiblesse et en appauvrissement. C'est qu'en effet un empire perd toute stabilité quand il cesse d'observer ses lois.

« Ces considérations sont sans cesse présentes à notre esprit, etc., etc. Ainsi donc, plein de confiance dans le secours du Très-Haut, appuyé sur l'intercession de notre prophète, nous jugeons convenable de chercher par des institutions nouvelles à procurer aux provinces qui composent l'empire ottoman le bienfait d'une bonne administration. »

On a trouvé que cet exorde, en vertu duquel l'innovation découle du Coran qui la proscrit et se présente comme un retour aux anciennes lois dont elle diffère essentiellement, n'était pas très-rigoureusement logique. Cela est vrai ; mais, pour n'être pas logique, ce n'est pas maladroit : ce n'est pas maladroit, quand la réforme, aux yeux des vrais croyants, avait pris sous la main impétueuse et brutale de Mahmoud le caractère d'une profanation, de la placer d'abord respectueusement sous la sauvegarde du Coran, et d'ailleurs le Coran vaut beaucoup mieux que sa réputation. Celle-ci est surtout mauvaise auprès des gens qui ne l'ont jamais lu ; il est certain que, sans être un code parfait de justice, de raison et de tolérance, le Coran est loin de mériter la responsabilité de tous les actes commis en son nom, et, à quelques modifications près, il peut, assez logiquement même, servir de base au décret de Gul-Hané [2].

Passant ensuite aux institutions qui conviennent à la Turquie, le hatti-chérif les énumère ainsi :

« Ces institutions doivent principalement porter sur trois points qui sont : 1° les garanties qui assurent à nos sujets une parfaite sécurité quant à leur vie, leur honneur et leur fortune ; 2° un mode régulier d'asseoir et de prélever les impôts ; 3° un mode également régulier pour la levée des soldats et la durée de leur service. »

Deux pages sont ensuite consacrées à développer les avantages fort évidents de ces institutions et à montrer les vices non moins évidents de l'ancien système d'administration, en vertu duquel la vie, l'honneur et la fortune des sujets sont à la merci des passions des pachas que la faveur ou le trafic investit de l'autorité. Après avoir établi également la nécessité de régler par des lois la conscription, qui est une chasse aux hommes, sans frein et sans règle, le hatti-chérif pose les principes qui serviront de base aux différentes lois :

« C'est pourquoi, désormais, la cause de tout prévenu sera jugée publiquement, conformément à notre loi divine, après enquête et examen, et, tant qu'un jugement régulier ne sera point intervenu, personne ne pourra, secrètement ou publiquement, faire périr une autre personne par le poison ou par tout autre supplice. »

Cet article est à lui seul un tableau des monstrueux abus qu'il tend à extirper.

« Il ne sera permis à personne de porter atteinte à l'honneur de qui que ce soit. Chacun possédera ses propriétés de toute nature et en disposera avec la plus entière liberté, sans que personne puisse y porter obstacle ; ainsi, par exemple, les héritiers innocents d'un criminel ne seront point privés de leurs droits légaux, et les biens du criminel ne seront point confisqués.

« Ces concessions impériales s'étendent à tous nos sujets ; de quelque religion ou secte qu'ils puissent être,

[1] On donne ce nom à toutes les populations qui ne professent pas la religion musulmane.

[2] On peut voir dans l'ouvrage intéressant de M. Urquhart, intitulé *la Turquie, ses ressources*, etc., combien l'organisation administrative et financière née du Coran s'est détériorée sous la main des Osmanlis.

ils en jouiront sans exception. Une sécurité parfaite est donc accordée par nous aux habitants de l'empire, dans leur vie, leur honneur et leur fortune, ainsi que l'exige le texte sacré de notre loi. »

C'était là l'article capital du décret. En torturant un peu le texte sacré, Reschid-Pacha frappait d'un seul coup tout le système d'exclusion sur lequel repose la société musulmane.

« Quant aux autres points, comme ils doivent être réglés par le concours d'opinions éclairées, notre conseil de justice (augmenté de nouveaux membres autant qu'il sera nécessaire), auquel se réuniront, à certains jours que nous déterminerons, nos ministres et les notables de l'empire, s'assemblera à l'effet d'établir des lois réglementaires sur ces points, de la sécurité, de la vie et de la fortune, et sur celui de l'assiette des impôts. Chacun, dans ces assemblées, exposera librement ses idées et donnera son avis.

« Les lois concernant la régularisation du service militaire seront débattues au conseil militaire tenant séance au palais du séraskier. Dès qu'une loi sera finie, pour être à jamais valable, elle nous sera présentée ; nous l'ornerons de notre sanction, que nous écrirons en tête, de notre main impériale. — Comme ces présentes institutions n'ont pour but que de faire refleurir la religion, le gouvernement, la nation et l'empire, nous nous engageons à ne rien faire qui y soit contraire. — En gage de notre promesse, nous voulons, après les avoir déposées dans la salle qui renferme le manteau glorieux du prophète, en présence de tous les ulémas et des grands de l'empire, faire serment par le nom de Dieu, et faire jurer ensuite les ulémas et les grands de l'empire. — Après cela, celui d'entre les ulémas ou les grands de l'empire, ou toute autre personne que ce soit, qui violerait ces institutions, subira, sans qu'on ait égard au rang, à la considération et au crédit de personne, la peine correspondante à sa faute bien constatée. Un Code pénal sera rédigé à cet effet. »

Après avoir annoncé de plus une loi rigoureuse contre le trafic de la faveur et des charges (*richvet*) que la loi divine réprouve, et qui est, dit-il, une des principales causes de la décadence de l'empire, le sultan, en sa qualité de chef spirituel, termine par l'anathème contre ceux qui violeraient son décret.

« Que ceux qui feront un acte contraire aux présentes institutions soient l'objet de la malédiction divine et privés pour toujours de toute espèce de bonheur. »

Voilà le hatti-chérif de Gul-Hané. Est-ce bien là ce qu'on a appelé un plagiat inintelligent et impuissant de nos chartes européennes? Il est évident que ce n'est point là une charte ; il est évident que dans ces dispositions basées sur les idées les plus simples de la raison la plus vulgaire, il n'y a rien qui ressemble à l'appareil compliqué d'une mécanique constitutionnelle, avec sa division des pouvoirs, ses engrenages, et ses contre-poids d'attributions. Des écrivains que j'ai déjà cités reprochent à cet acte, dont ils reconnaissent d'ailleurs la portée, d'être *taillé sur le patron d'une charte*. A quoi s'applique cette objection, à moins que ce ne soit à la forme par laquelle le sultan *octroie* à ses sujets des garanties qu'ils ne possédaient pas jusqu'ici, et, dans ce cas, quelle autre forme pouvait-on donc donner en Turquie à des lois nouvelles, sinon celle d'une libre émanation de la volonté impériale? Personne n'a pensé apparemment à une représentation nationale turque, traitant avec le souverain pour lui proposer ou lui imposer *un pacte social*. C'est là ce qui n'eût pas été sérieux, c'est là ce qui eût été un plagiat impuissant et inintelligent de l'Europe. A la vérité, on pouvait se passer de programme et s'attacher à réformer les faits sans proclamer les droits ; mais, dans la situation intérieure et extérieure où se trouve l'empire ottoman, en quoi la proclamation du droit pouvait-elle nuire à la réforme du fait, et n'était-ce pas, au contraire, un moyen puissant de faciliter ce travail de réforme que d'exposer ses causes, ses limites et son but, et d'intéresser ainsi d'avance à son exécution les diverses populations musulmanes ou chrétiennes qui toutes aujourd'hui souffrent à peu près également des mêmes maux, et celles des puissances qui veulent plus sincèrement que les autres la conservation de l'empire ottoman?

Du reste, malgré sa valeur incontestable comme acte législatif, il est évident que ce décret n'était toujours qu'un programme indiquant et annonçant des réformes, et que son exécution était beaucoup plus difficile que sa rédaction. Ce n'était pas, en effet, chose facile de remplacer par une administration équitable et régulière un système invétéré d'oppression, de concussions, d'extorsions et de pillage, dans lequel trempaient tous les fonctionnaires, depuis le dernier aga jusqu'aux plus hautes têtes de l'empire.

L'on doit cette justice à Reschid-Pacha, de reconnaître qu'il déploya pour la réalisation du programme de Gul-Hané toute l'énergie et toute l'habileté possibles dans sa situation. N'ayant d'autre appui qu'une fraction très-minime d'hommes honnêtes et intelligents, perdue au milieu de la tourbe aussi ignorante que corrompue des dignitaires de la Porte, il sut, avec sa parole pleine de puissance et de charme, éclairer l'esprit et captiver le cœur

naturellement bon et généreux du jeune sultan; et, malgré les obstacles suscités par la question égyptienne, il maintint pendant deux ans son ascendant contre toutes les intrigues diplomatiques et domestiques, et parvint à réaliser sur plusieurs points les améliorations promises.

Le système de fermage des diverses branches du revenu de l'Etat, connu sous le nom de *iltizam*, fut aboli. Dans ce système, l'Etat vendait annuellement et aux enchères, aux pachas, en même temps que le gouvernement des provinces, le produit des différents impôts, qui devenait ainsi un objet d'exploitation et de spéculation entre les pachas et les banquiers arméniens qui leur avançaient les fonds nécessaires pour payer leur cautionnement[1]. Il s'ensuivait une rivalité de rapines entre le pacha emprunteur et le banquier bailleur de fonds; l'un avait affermé à la surenchère, emprunté à gros intérêts, et voulait faire des bénéfices; l'autre se chargeait de recevoir les revenus pour lesquels il s'était porté garant, tous deux tondaient et retondaient à qui mieux mieux la province livrée à leurs spéculations. Il fut décidé que l'impôt serait perçu directement au profit de l'Etat; que les communautés seraient chargées elles-mêmes de l'asseoir et de le répartir; que les pouvoirs, concentrés jusque-là entre les mains du pacha, chef suprême et absolu de la province, seraient divisés entre un chef militaire, un chef de justice et un chef de finance, indépendants les uns des autres, et relevant directement du pouvoir central.

Il fut également arrêté que l'impôt du *karatch*, impôt de capitation spécialement établi sur les sujets non musulmans, et dont la perception opérée jusqu'ici arbitrairement et individuellement par des collecteurs avides, donnait lieu aux exactions les plus révoltantes contre les rayas, serait définitivement fixé par les communautés, qui se chargeraient également de le répartir parmi les rayas.

Les conseils municipaux furent organisés sans distinction de religion ni de race, et l'on vit un instant, chose inouïe dans l'empire, des musulmans, des chrétiens de diverses sectes et des juifs délibérer paisiblement sur les intérêts de leurs localités et décider les questions à la majorité des voix. Un code pénal fut rédigé pour régler et assurer l'action de la justice, et Reschid-Pacha ne craignit pas de punir la violation des lois dans la personne des plus puissants : Akif-Pacha fut exilé à Andrinople; Hafiz, pacha d'Andrinople, fut destitué; Hussein-Pacha, le terrible exterminateur des janissaires, fut réprimandé; Tahir-Pacha fut condamné pour extorsion; Halil-Pacha, le beau-frère du sultan, fut destitué, et le vieux Kosrew lui-même fut encore une fois renversé du pouvoir.

Au milieu de ces difficultés d'intérieur, la question turco-égyptienne se compliquait de plus en plus. Trop éclairé pour ne pas déplorer une guerre civile entre musulmans, qui n'était profitable qu'aux ennemis de l'empire, Reschid-Pacha se fût probablement prêté à un arrangement direct entre le jeune sultan et le vieux pacha d'Egypte, arrangement que la mort de Mahmoud, opiniâtre ennemi du vice-roi, facilitait singulièrement; mais il n'était pas encore de retour à Constantinople lorsque déjà l'Europe s'était emparée du procès. Le prince de Metternich avait vu dans cette heureuse difficulté un moyen d'atteindre à la fois un double but : l'annulation du protectorat exclusif de la Russie, fondé par le traité d'Unkiar-Skelessi, et la rupture de l'alliance anglo-française, et il s'était empressé de mettre en avant l'idée d'une note collective des puissances pour demander l'intervention, et l'intervention avait été acceptée; à son arrivée Reschid-Pacha, trouvant la question ainsi engagée, dut se résigner à un rôle passif, tandis que l'Occident s'arrogeait le droit de vider la querelle de deux Osmanlis. On sait comment elle fut décidée; la puissance de Méhémet-Ali fut brisée avec plus de dommage peut-être que de profit pour l'empire; l'empire y gagna, à la vérité, d'être débarrassé de la protection exclusive de la Russie et d'entrer dans les stipulations générales de droit européen établies par le traité de Vienne, dont il avait été exclu jusque-là; mais pour n'être plus écrite sur du papier, la prépondérance russe n'en resta pas moins réelle, elle grandit encore de la rupture de l'alliance anglo-française, et c'est avec elle que le ministre réformateur eut bientôt à compter. On soudoya, on ameuta contre lui toutes les corruptions, tous les abus que ses actes tendaient à supprimer. On fit jouer tous les ressorts, on usa de

[1]Les pachas, ne devant leur élévation à aucun système régulier d'avancement, et pouvant toujours être déposés du jour au lendemain, sont en général des gens qui ne possèdent rien. En Turquie, dit M. Urquhart les gens riches considèrent comme un des priviléges les plus précieux de leur position de n'être point obligés d'occuper des emplois publics.

toutes les influences, et le 29 mars 1841, quelques jours après la rentrée de la flotte turque d'Alexandrie à Constantinople, au moment où la solution définitive de l'affaire d'Egypte allait laisser un champ plus libre aux réformes de l'intérieur, Reschid-Pacha, auquel le jeune sultan venait tout récemment encore d'accorder une décoration particulière en témoignage de sa satisfaction, reçut sa démission et fut déporté à l'ambassade de France.

C'est cette position qu'il occupe encore en ce moment, et, tandis que ses ennemis ont profité de sa chute pour détruire ce qu'il avait ébauché avec tant de peine, il continue ses études sur la civilisation occidentale dans ce qu'elle a d'applicable et de propre à son but, la regénération de l'empire ottoman. Ce but sera-t-il atteint? La question peut paraître à bon droit douteuse, et ce n'est pas le moment de la traiter à fond; mais ce sera toujours un honneur pour Reschid-Pacha d'avoir tenté, même en vain, de restaurer avec de la raison, de la probité et de la justice, un gouvernement ruiné par des siècles d'ignorance, de corruption et d'iniquité.

Reschid-Pacha est un homme de moyenne taille, plutôt petit que grand, d'apparence robuste et un peu gros; sa figure, brune et régulière, large et carrée du front, amincie par le bas, est ornée d'une moustache noire et d'une barbe courte légèrement effilée en pointe; son nez est aquilin, ses yeux sont noirs et assez beaux : l'ensemble de sa physionomie et de son attitude présente au plus haut degré ce caractère de réserve et de calme particulier aux hommes de l'Orient. Cependant en l'examinant bien on découvre au fond un trait dominant de pénétration et de finesse, et si la conversation effleure une corde sensible, on voit comme un éclair passer dans son regard; il parle peu et avec une certaine hésitation, quoiqu'il possède parfaitement notre langue; on dit que dans la sienne il est remarquablement éloquent. Il est de plus poëte; mais les hommes d'Etat de l'Orient gardent leurs vers pour eux et leurs amis, et ne les communiquent pas au public : les siens sont fort admirés. Sa tenue ordinaire est des plus simples : bien qu'il soit très-décoré, ainsi qu'on en peut juger par le portrait de cérémonie joint à cette notice, il ne porte habituellement aucune décoration. Son fez rouge et sa redingote bleue croisée et boutonnée jusqu'au menton font toute sa parure. Il fréquente assez le monde, et n'y paraît point trop à la gêne, comme le sont d'ordinaire les musulmans. Je l'ai vu un jour dans un salon où Mlle Rachel récitait des vers; il y avait une foule énorme; le représentant de l'*ombre de Dieu sur la terre* [1], ne trouvant point de chaise et n'aimant pas sans doute à rester debout, prit le parti de s'asseoir tout simplement sur le bord de l'estrade, aux pieds mêmes de la jeune et célèbre juive qui récitait le songe d'Athalie; non loin de lui, dans l'encoignure d'une fenêtre, se trouvaient deux prêtres catholiques; en face, plusieurs rangées de femmes dans tout l'éclat un peu décolleté du costume occidental, et plus loin, le long des murs, une collection de célébrités de toutes les races et de toutes les nations. Le spectacle était curieux et pouvait passer pour un échantillon de ce que certains écrivains appellent la *communion future* de l'Orient et de l'Occident.

Bien que très-civilisé, Reschid-Pacha n'en est pas moins bon musulman et fidèle observateur des préceptes de sa religion. Il n'a qu'une seule femme, et ceci est un fait beaucoup moins rare en Orient qu'on ne le croit; sa femme est restée à Constantinople, mais il a avec lui, dans le bel hôtel de la Reynière, ses quatre fils, dont trois sont encore des enfants pleins de grâce et de gentillesse, et il s'occupe de leur éducation, de leur santé, de leurs jeux même, avec une sollicitude, une bonté paternelle qui ne se rencontre pas toujours chez les hommes d'Etat de l'Occident. — En un mot, Reschid-Pacha, en empruntant à l'Europe une partie de ses idées, a su conserver toutes les qualités de cœur, toutes les vertus de famille qui font en général le beau côté de la race ottomane.

[1] Titre du sultan.



Sir Thomas Moore.

> La poésie, la musique, la voix de Moore, ne sont qu'à lui, et il y a dans toutes une expression qu'aucun autre n'a possédée et ne possèdera jamais.
>
> LORD BYRON.

Ce fut une belle époque pour la poésie anglaise que celle qui vit le génie indigène, paralysé depuis un siècle par l'imitation étrangère, secouer le joug du goût français, pour se retremper à l'école nationale, et produire rapidement une ample moisson de poëtes aussi distingués par l'originalité que par la variété des formes et de l'inspiration. Cowper, Burns, Crabbe, Coleridge, Wordsworth, Southey, Wilson, Th. Campbell, Rogers, Leigh-Hunt, Hogg le berger d'Ettrick, enfin Thomas Moore, Walter Scott et Byron, toutes ces voix chantant sur des tons nouveaux ou oubliés, s'élevèrent presque en même temps à la fin du dernier siècle, et au commencement de celui-ci, pour charmer les oreilles anglaises; toutes sont aujourd'hui éteintes par la mort ou glacées par la vieillesse, et la seconde portée de poëtes est loin de valoir la première.

En Angleterre, comme en Allemagne, comme en Italie, comme en France, partout enfin on dirait que l'élan poétique du siècle est épuisé; à l'audacieuse originalité des premiers efforts a succédé partout une stérile abondance de productions médiocres. Jamais l'arbre n'avait donné plus de fruits; mais ce sont des fruits pâles, chétifs, aussi dénués de coloris que de saveur; un niveau général de faiblesse et de vulgarité plus ou moins prétentieuse pèse actuellement sur la poésie européenne; depuis dix ans il n'a pas surgi à l'horizon le plus petit astre nouveau, doué d'un éclat tant soit peu durable : ce ne sont partout qu'étoiles qui filent et disparaissent.

Dans cette nuit émaillée de vers luisants, le biographe, qui est obligé de parler de poëtes vivants, et qui ne se croit pas le droit d'inventer des poëtes *illustres,* n'a rien de mieux à faire que de s'enquérir des vétérans qui, après avoir glorieusement fourni leur carrière, se reposent aujourd'hui sur leurs lauriers.

Thomas Moore est un des derniers survivants de cette brillante phalange de poëtes dont j'ai parlé plus haut. L'auteur des *Mélodies irlandaises,* des *Amours des anges,* et de *Lalla Rookh,* a même joui pendant plusieurs années de l'insigne honneur de former, avec Walter Scott et Byron, une sorte de triumvirat généralement reconnu et accepté par l'Angleterre. Quelques-uns de ses ouvrages ont eu plus de vingt éditions. Depuis que la postérité commence pour lui, de son vivant, il semble que la main du temps a eu plus de prise sur sa poésie souple et chatoyante que sur les productions plus fermes et plus vivaces de ses deux illustres émules. A l'étranger sa réputation n'égala jamais celle de Walter Scott [1] et de Byron. La grâce, l'harmonie du rhythme et la richesse du coloris formant, bien plus que la profondeur des sentiments et l'énergie des passions, le beau côté de son génie, il en résulte que ses ouvrages sont de ceux qui perdent

[1] On sait du reste que la réputation de Walter Scott à l'étranger est fondée bien plus sur ses romans que sur ses poésies, bien que ces dernières, qui ont commencé sa gloire, aient joui et jouissent encore en Angleterre d'un grand succès.

énormément à passer d'une langue dans une autre. Les traductions que nous avons de Moore sont en général fort mauvaises, et ne donnent aucune idée de l'éclat et du charme de l'original.

Cependant, le nom de Thomas Moore est encore un des noms littéraires les plus brillants de ce siècle; l'extrême souplesse de son talent, exercé dans tous les genres de poésie, depuis l'ode anacréontique, l'élégie, la ballade, le poëme épique, jusqu'à la satire politique, dans laquelle il obtint jadis un éclatant succès, lui a valu, sans parler de ses ouvrages en prose, dont plusieurs sont très-remarquables, une popularité fondée sur les suffrages des esprits les plus différents, acceptée en Angleterre par les salons comme par les comptoirs, et saluée jusque sous la hutte du paysan.

L'Irlande en particulier, l'Irlande, dans sa persistante misère, n'a cessé de demander des consolations aux chants d'un poëte qu'elle chérit comme un de ses patriotes les plus dévoués, comme le mélodieux organe de ses souvenirs de guerre ou d'amour, de ses douleurs, de ses plaisirs, de ses colères et de ses espérances.

Thomas Moore est né, le 28 mai 1780, à Dublin, d'un honorable négociant, M. Garrett-Moore, qui n'eut que ce fils et deux filles. Tendrement aimé de son père, de sa mère et de ses sœurs, le poëte a conservé de son enfance des souvenirs de bonheur dont la trace se retrouve fréquemment dans ses poésies, notamment dans une épître adressée d'Amérique à sa sœur. Dans les diverses préfaces ajoutées à la collection récente de ses œuvres complètes, Thomas Moore, comme tous les poëtes qui vieillissent, aime à revenir sur les divers événements de sa vie; il nous a lui-même facilité notre travail de biographe, et nous le laisserons souvent parler.

« Je ne saurais dire, écrit-il dans une de ses préfaces, à quel âge je commençai à chanter et rimer. J'avais pour maître d'école M. Samuel Whyte, homme ridiculement vain, mais sensible et bon, qui trente ans auparavant avait été le premier maître de Sheridan, et qui après un an d'épreuves l'avait déclaré idiot. Il donnait aussi des leçons de littérature aux jeunes Irlandais de grande maison et adorait la comédie de société; ce goût s'était répandu en Irlande depuis quelques années. A Castletown; à Carton, chez le duc de Leinster; à Marley, chez les Latouche, on organisait des représentations dont on confiait la direction à M. Whyte. En 1776, il avait fait le prologue de la mascarade de *Comus*, jouée à Marley, et dont le fameux orateur Grattan fit l'épilogue, seul morceau de poésie que ce grand homme ait jamais écrit. Dès l'enfance j'adorais ces jeux; M. Whyte y exerçait tous ses élèves, et j'y brillais; j'en gardai toujours le goût. Plus tard, quand je jouais à Kilkenny, on m'applaudissait fort dans les rôles comiques, surtout dans ceux où se trouvait quelque allusion à ma petite taille [1]. »

« En 1790 (j'avais dix ans), je composai l'épilogue d'une pièce montée par mon maître, chez lady Borrows, à Dublin. A treize ans, en 1793, je fus imprimé tout vif dans l'*Anthologie* de Dublin, où j'eus le bonheur d'être qualifié de *très-honorable correspondant*. L'année suivante, je fis insérer dans le même recueil un sonnet à mon maître d'école, et c'est là aussi que je lus pour la première fois des extraits du poëme des *Plaisirs de la Mémoire*, par ce Samuel Rogers qui devait un jour devenir un de mes meilleurs amis.

« Les circonstances politiques ne contribuèrent pas peu à me former; j'étais Irlandais, par conséquent esclave, et j'avais mille obstacles à franchir dans la carrière du barreau, que ma mère rêvait pour moi, tout en souriant, ainsi que mon père, à mes essais poétiques. La révolution française agita l'Irlande opprimée; je me souviens d'un banquet donné en 1792, en l'honneur de ce grand événement, où me conduisit mon père, et où j'étais assis sur les genoux du président, quand on porta ce toast : « Puisse la brise de France faire verdoyer « notre chêne d'Irlande! »

Bientôt, au commencement de 1790, l'Angleterre se vit en guerre avec la France, et le gouvernement anglais, sentant le besoin de pacifier l'Irlande, se décida à abolir les plus dures parmi les lois pénales encore existantes contre les catholiques. Il fut permis aux parents de faire élever librement leurs enfants dans le pays, et l'accès de la plus grande partie des fonctions publiques leur fut ouvert. Le jeune Moore profita de ces concessions pour se faire recevoir, après examen, à l'uni-

[1] Thomas Moore est excessivement petit de taille, si petit qu'on raconte qu'un jour, à Londres, dans un dîner, un Français qui ne le connaissait pas, le voyant se lever pour suivre les dames au salon, s'écria en riant : « *Ah! voilà le petit bonhomme qui s'en va.* » On attribue également au prince de Galles un assez plaisant propos sur le même sujet. Après avoir été lié avec Moore pendant son opposition, il devint, comme on le verra plus loin, l'objet de ses attaques les plus vives lorsque, parvenu à la régence, il eut renié ses opinions antérieures. Vivement insulté par les satires du poëte, il s'en plaignait à un courtisan en disant : « Qu'il prenne garde à lui, le petit drôle! — Votre Altesse veut donc le faire poursuivre? demanda le courtisan. — Non pas; mais s'il recommence, je l'enferme dans un bocal. »

versité de Dublin, et il entra au collége de la Trinité [1].

Vers le même temps il fit ses premières armes dans le genre satirique, et voici à quelle occasion. L'Irlande, persuadée qu'elle allait conquérir enfin une liberté entière, se livrait à la joie et aux fêtes; les idées républicaines de la France se mêlaient aux idées d'affranchissement; des jeunes gens de Dublin avaient formé un club destiné à ridiculiser les pompes de la monarchie, et dans ce but ils avaient choisi pour roi un chanteur, Étienne Harmitage, chargé de distribuer des brevets de chevalerie au milieu de cérémonies burlesques.

« Je fis, dit Moore, une ode épigrammatique en l'honneur de ce bon roi Étienne, et je comparai sa sécurité aux transes du roi d'Angleterre, obligé de faire doubler son carrosse de fer pour amortir les balles des assassins. Au collége, je me distinguai en faisant en vers anglais une dissertation que l'on faisait ordinairement en prose latine; je craignais d'être puni. je fus au contraire félicité et gratifié d'un bel exemplaire des *Voyages d'Anacharsis,* avec ce certificat en latin officiel : *Propter laudabilem in versibus componendis progressum.* »

De bonne heure l'écolier s'était pris de passion pour Anacréon et avait eu l'idée de le traduire; en 1794, à quatorze ans, il avait publié dans l'*Anthologie* de Dublin la paraphrase de la cinquième ode. Ayant traduit plusieurs autres morceaux, il les montra à un de ses professeurs, le révérend M. Kearney, depuis évêque protestant d'Ossory, qui loua la traduction, et engagea le jeune traducteur à la compléter et à la publier, en lui observant toutefois avec raison que l'université ne pouvait guère encourager la traduction d'un poëte érotique.

« Or, à la même époque, dit Moore, le digne prélat protestant recevait comme cadeau du pape un exemplaire du même *Anacréon,* tiré de la bibliothèque du Vatican. Dans le but de compléter ma traduction, je devins un habitué fidèle de la bibliothèque de Dublin, où l'on me laissait par faveur entrer aux heures non consacrées au public, et où j'ai recueilli le peu d'instruction dont les notes de mes divers ouvrages font foi. »

Le poëte irlandais n'a jamais, en effet, ménagé les notes; chacun de ses poëmes est presque toujours accompagné d'un supplément scientifique destiné à ceux qui cherchent la raison des choses.

Tandis qu'il préparait ainsi sur les bancs la première production qui devait lui valoir longtemps le surnom d'Anacréon-Moore, il se développait en lui une double passion pour la musique et pour la liberté de l'Irlande. « Cette passion ne m'a, dit-il, jamais abandonné. La musique irlandaise avait été étouffée comme tout ce qui faisait notre gloire, lorsqu'en 1796 M. Bunting recueillit et publia des airs nationaux qui me charmèrent. » C'est alors sans doute que naquit dans l'esprit de Moore l'idée qu'il devait réaliser, douze ans plus tard, dans le plus populaire de ses ouvrages, l'idée d'adapter des paroles à ces airs. L'entreprise était difficile; car, comme l'a très-bien dit Moore lui-même, « le poëte qui veut rendre les divers sentiments qu'ils expriment, doit comprendre et éprouver ce rapide mouvement de l'esprit et du cœur, cet inexprimable mélange de tristesse et de légèreté qui composent le caractère des Irlandais, et dont leur musique est profondément empreinte. Dans nos airs les plus gais, il s'introduit toujours quelque note plaintive qui jette son ombre en passant, et prête à la gaieté même un nouveau genre d'intérêt. » C'est là ce que le poëte a si admirablement réalisé dans les *Mélodies irlandaises,* dont je reparlerai.

Au moment où l'écolier de Dublin se passionnait pour les chants des vieux bardes de son pays, l'insurrection de 1798 se préparait; l'association des Irlandais unis, catholiques et protestants, organisait un soulèvement général qui devait coïncider avec l'arrivée d'une armée française envoyée par le directoire. Lié avec le jeune et beau Robert Emmett, depuis si fameux par son patriotisme, sa fin malheureuse et l'amour héroïque qu'il inspira à la noble fille de Curran, cette jeune et belle Sarah, cette fiancée-veuve, dont l'auteur des *Mélodies* a immortalisé les douleurs et la mort, Thomas Moore s'associait avec une anxiété ardente à tous les projets, à toutes les espérances des patriotes. Un journal très-audacieux, *la Presse,* était publié par eux à Dublin. Moore y glissa plusieurs articles à l'insu de sa famille; cependant sa mère, ayant découvert sa coopération à cette dangereuse entreprise, parvint à l'y faire renoncer, mais il continua ses relations avec Robert Emmett. Un jour qu'il jouait devant lui au piano une marche guerrière de la

[1] Ces renseignements, que nous trouvons dans une nouvelle préface ajoutée par Moore à la dernière édition de sa traduction d'Anacréon, semblent indiquer que le poëte est né d'une famille catholique; cependant d'autres préfaces nous le présentent comme membre de l'Église réformée, et nous croyons que Moore est en effet protestant.

vieille Erin, le jeune patriote électrisé s'écria : « Que ne puis-je voler au combat, aux sons de cet air, à la tête de vingt mille hommes! L'heure du combat ne sonna que trop tôt; l'un des chefs ayant été arrêté, le comité exécutif, craignant d'être prévenu par le gouvernement, arrêta qu'il fallait agir sans attendre l'arrivée des troupes françaises. Déjà le jour avait été fixé, lorsqu'un traître, Reynolds, vendit le plan des conjurés. L'insurrection n'en éclata pas moins; mais, prévenue et paralysée, elle ne se produisit que pour amener, de la part du gouvernement anglais, la plus sanglante répression. Robert Emmett échappa aux dangers de la lutte, mais pour monter quelques années plus tard sur l'échafaud. Un autre héros de roman plus illustre encore, lord Édouard Fitzgerald, l'idole de l'Irlande et le chef de la rébellion, paya de sa vie son dévouement à sa patrie. Thomas Moore a élevé plus tard à ce noble fils d'Erin un monument historique dans l'ouvrage en prose publié en 1831 sous le titre de *Life and Death of lord Edward Fitzgerald*. Cet ouvrage renferme le tableau aussi exact qu'éloquent de tous les faits qui se rattachent à l'insurrection de 1798 et des causes qui la firent échouer. Cet échec eut pour résultat immédiat un redoublement de rigueurs et la destruction du parlement irlandais.

Tandis que le sang coulait partout sous les baïonnettes anglaises, lord Clare vint faire une enquête sur les opinions des étudiants de l'université, et le jeune Moore, fortement soupçonné, n'échappa qu'avec peine aux poursuites du commissaire anglais.

L'année suivante, en 1799, l'étudiant de Dublin se rendit à Londres, pour se faire recevoir membre de la société de Middle-Temple, espèce de succursale qui ouvre l'entrée du barreau. Il emporta sa traduction d'*Anacréon*, qu'il publia en 1800, en y joignant une ode grecque de sa façon, et en dédiant le tout au prince de Galles. Ce prince, ami de Shéridan et de Fox, et des principaux whigs, jouait alors un rôle d'opposition qui l'avait rendu très-populaire. La traduction de Moore, bien qu'un peu maniérée et affectée dans sa grâce, au détriment de l'original, eut par cela même un très-grand succès; elle ouvrit à son auteur l'entrée des salons les plus brillants, et le détermina à renoncer définitivement au barreau. L'année suivante, en 1801, il donna un volume de poésies érotiques, en partie orginales, en partie imitées des anciens; ces poésies assez gracieuses, mais où la liberté est poussée parfois jusqu'à la licence, furent publiées sous le pseudonyme caractéristique de *Little* (petit).

« M. Little, disait plaisamment l'auteur dans sa préface, est mort à vingt et un ans; il était assez paresseux, peu ambitieux, grand amateur des poëtes érotiques, Tibulle, Catulle, Properce, etc., etc. Sa vie, sa généalogie, intéresseraient peu le public; la plupart de ses vers ont été composés à un âge si tendre, que les critiques doivent avoir un peu d'indulgence en les jugeant. »

Dans la même année on annonça de Moore une *Philosophie du plaisir*, qui ne parut point et ne paraîtra certainement jamais; car l'ex-poëte érotique est aujourd'hui un des dévots les plus fervents des trois royaumes, et d'ailleurs, avant même d'appartenir à la dévotion, il avait abandonné de bonne heure, pour des œuvres plus dignes de son talent, le genre futile et brillant dans lequel il obtint ses premiers succès. Longtemps cependant, et aujourd'hui encore, la gloire de Moore, poëte épique, lyrique, patriotique, s'est ressentie de la vogue éphémère des productions de sa jeunesse, et *Tom-Little* a souvent empêché de prendre Thomas Moore au sérieux. Quoi qu'il en soit, la prude Angleterre mordit avec goût à ce fruit défendu. Tom-Little, bon musicien, chanteur agréable, causeur brillant, grand amateur du beau sexe et gentil de sa personne, avec ses quatre pieds huit pouces, devint un *petit lion* à la mode, que se disputaient le *douairières*, les *bas bleus*, les dames et les demoiselles tant soit peu émancipées. Vainement Jeffrey, le dictateur littéraire d'alors, le sévère critique de la *Revue d'Édimbourg*, aiguisa des épigrammes contre ce petit Dorat qui fardait Anacréon et pomponnait la langue de Shakspeare et de Milton; il n'en résulta qu'une *rencontre* entre le critique et le poëte, devenus depuis d'excellents amis, rencontre dont la solution pacifique fournit matière aux railleries des mauvais plaisants. On disait que la police, étant intervenue pour empêcher le duel, avait saisi les pistolets et qu'en les visitant elle n'avait trouvé que de la poudre. Les témoins auraient expliqué ce fait en disant qu'une des balles étant tombée en voiture, ils avaient, à l'insu des combattants, retiré l'autre pour égaliser les chances du combat. Quoi qu'il en soit de cet incident, nous verrons comment, plus tard, en 1811, il faillit amener, entre Byron et Moore, qui ne se connaissaient pas encore, un nouveau duel, dont le résultat fut également de transformer les deux adversaires en deux intimes amis.

Avant la rencontre avec Jeffrey, qui n'eut lieu qu'en 1806, Moore avait dû à ses relations avec les principaux membres du parti whig d'obtenir, en 1803, pendant le court passage des whigs au pouvoir, la place lucrative, mais peu littéraire, de greffier de l'amirauté aux îles Bermudes. Il partit pour cette destination après avoir publié un ouvrage en prose intitulé : *Considérations sur la présente crise.* Mais, bientôt dégoûté de fonctions peu conformes à ses goûts, il prit le parti d'abandonner la moitié de ses appointements à un agent maladroit ou infidèle, dont il fut plus tard obligé de payer les bévues. Il repartit pour l'Angleterre en passant par l'Amérique, qu'il visita en détail, et revint en octobre 1804 à Londres, où il publia, en 1806, ses *Odes, Épîtres et Poëmes sur l'Amérique.* Dans ces poésies, le plus vif enthousiasme pour les grandes scènes de la nature transatlantique se mêle aux critiques les plus acerbes contre la jeune société américaine. Moore n'en est pas moins très-populaire aux États-Unis. En 1808, il publia deux satires, intitulées : *Corruption* et *Intolérance.* « Ces deux satires à la Juvénal ont, dit-il lui-même, moins réussi que mes épigrammes plus légères, et elles n'ont pas eu de seconde édition. » *Le Sceptique,* autre satire, parut en 1809, et n'eut également qu'un médiocre succès. Le ton âpre et amer convient beaucoup moins à Moore que le ton railleur et léger.

L'année suivante, le poëte se maria avec une jeune et belle Anglaise, miss Dyke, excellente musicienne et personne distinguée sous tous les rapports, qui a fait le bonheur de la vie de Moore, et n'a peut-être pas peu contribué à épurer en lui l'accent de l'amour, jusque-là trop mélangé de sensualité raffinée et prétentieuse.

C'est dans la même année 1810 que parurent les premières livraisons des *Mélodies irlandaises, adaptées à des airs nationaux.* Chaque livraison contenait douze chants; ces livraisons, publiées à de longs intervalles, eurent un immense succès; traduites dans toutes les langues de l'Europe, voire même en vers latins par un Anglais, elles répandirent partout le nom et la gloire de l'auteur; nous en avons deux traductions en prose française; toutes deux ne contiennent pas la moitié des chants de Moore, et toutes deux ne sauraient donner une idée de l'original. Comment rendre en effet dans une prose étrangère des poésies dont le charme indéfinissable consiste non pas seulement dans l'éclat ou l'énergie des pensées, mais surtout dans l'union intime et complète des deux choses associées, poésie et musique, dans un mariage harmonieux des deux rhythmes, dans l'accord parfait des sentiments variés qu'ils expriment tous deux, dans l'harmonie des mots, dans la coupe du vers, enfin dans un ensemble de séductions qui atteignent surtout le cœur par l'oreille? Un critique de la *Revue des deux mondes* s'en prend aux traducteurs de cette insuffisance de la traduction en prose des mélodies charmantes de Moore, et, pour prouver son dire, il nous traduit lui-même quelques-unes de ces mélodies de la manière la plus lourde et la plus disgracieuse.

Je me garderai bien d'essayer à mon tour de dénaturer des mélodies qui se chantent et ne se traduisent pas, et me contenterai de donner au lecteur une idée des sentiments qu'expriment les *Mélodies irlandaises.*

« On a souvent remarqué, dit quelque part Thomas Moore, que notre musique est le commentaire le plus fidèle de notre histoire. Le ton de défiance auquel succède la langueur de l'abattement, un éclair d'énergie qui brille et disparaît, les douleurs d'un moment perdues dans la légèreté du moment qui suit, tout ce mélange romanesque de mélancolie et de gaieté, résultat des efforts d'une nation vive et généreuse pour secouer ou pour oublier les maux qui l'oppriment, tels sont les traits de notre histoire et de notre caractère, si fortement, si fidèlement réfléchis dans notre musique. »

Tels sont aussi les traits que réfléchit non moins fidèlement la poésie charmante et variée du barde d'Érin. Chacune de ses mélodies change de sujet, de ton et de rhythme, suivant que l'exige l'air auquel il les adapte. Chant d'amour, chant de guerre, chant de mort, chant de fête, tout à coup troublé par le fantôme de la patrie en pleurs; prières au Dieu des opprimés, imprécations contre les oppresseurs ou les traîtres, chant funèbre en l'honneur des héros, en un mot la vie entière de l'Irlande nouvelle, adaptée aux airs qui disaient la vie de la vieille Irlande, voilà ce qui fait le fonds des *Mélodies irlandaises.* Souvent les souvenirs du passé s'y mêlent aux souvenirs du présent; les patriotes du douzième siècle figurent à côté des patriotes de 1798; *Brien le Brave* à côté de Robert Emmett; la perfide épouse d'O'Ruark, cette Hélène de l'ancienne Irlande, à côté de Sarah Curran, la noble vierge de la jeune Irlande, qui ne peut plus aimer que la tombe où dort son amant.

Byron a dit des *Mélodies irlandaises :* « Elles vivront autant que l'Irlande, autant que la musique, autant que la poésie. » Moore les considère comme

son meilleur ouvrage. « C'est, dit-il quelque part, mon seul ouvrage d'avenir. » La manière dont il les chantait lui-même dans les salons de Londres, ne contribua pas peu à les faire admirer et applaudir par ceux-là mêmes qu'elles maudissaient.

De cette époque datent les premières relations de Moore et de Byron; on sait que les débuts poétiques de l'illustre lord avaient été fort mal accueillis par les critiques d'Édimbourg; ces débuts étaient du reste fort médiocres. On sait aussi que l'indignation fit surgir dans Byron le génie qui n'avait point encore paru. La fameuse satire des *Bardes anglais et des critiques écossais* fut publiée en 1809; cette satire contenait un passage railleur sur le duel de Moore et de Jeffrey. Le poëte irlandais crut devoir en demander satisfaction par une lettre écrite au moment où lord Byron partait pour l'Orient, et qui ne parvint point à ce dernier.

Pendant ce voyage, qui dura dix-huit mois, Moore s'était marié. « J'avais, dit-il, contracté des obligations comme époux et comme père, et n'ayant point de fortune à laisser après moi, je me souciais peu de m'exposer à un danger inutile. » Dans cette idée, il écrivit à Byron une seconde lettre, où il demandait seulement une rétractation du passage injurieux, en exprimant le désir que cette circonstance le mît à même de rechercher l'honneur d'être admis au nombre des connaissances du noble lord. Byron, dans son naturel éminemment anglais, reçut d'abord assez mal cette ouverture à l'irlandaise, et répliqua seulement que le passage en question avait pour but d'offenser Jeffrey et non pas Moore, contre lequel il n'avait aucun motif de haine; mais aussitôt que Moore se fut déclaré satisfait de cette explication, en supprimant ses avances précédentes, Byron revint noblement de lui-même, et se montra à son tour très-désireux d'entrer en relations. La première entrevue eut lieu chez Samuel Rogers, et l'amitié la plus intime se forma bientôt entre les trois poëtes.

L'année suivante, en 1812, Moore, après avoir composé un spirituel opéra-comique en trois actes, *le Bas Bleu*, commença la publication de ses lettres en vers satiriques, intitulées : *Intercepted Letters, or The Two Penny Post-Bag; Lettres interceptées, ou le Sac de la petite Poste.* Ces lettres, que l'auteur supposait le fruit d'une correspondance entre les principaux personnages de la cour, à commencer par le régent, et dans lesquelles il donnait carrière à toute sa piquante malice, eurent un succès de fureur. L'apostasie du régent, son immoralité privée, l'immoralité non moins grande de son entourage, fournissaient ample matière à la satire d'un poëte audacieux, spirituel et bien informé; aussi on s'arracha le *Post-Bag;* en moins de dix-huit mois, il s'en fit quatorze éditions, sous le pseudonyme transparent de *Thomas Brown junior.*

« Mes plaisanteries, dit Moore, trouvèrent grâce même devant mes adversaires et mes victimes; elles amusaient les torys, et le régent en riait. A ce propos on m'a accusé d'ingratitude envers lui; or, tous les bienfaits dont il m'a comblé se sont bornés à recevoir la dédicace de ma traduction d'*Anacréon,* et à m'inviter à deux dîners et à une fête, en 1811, où je me trouvais moi 450e. »

Disons toutefois que, malgré toute leur élégance, les satires de Moore se ressentent un peu de la licence de la polémique anglaise; elles entrent dans des détails intimes et personnels que l'esprit français ne comporterait pas. Byron applaudit fort au succès de son ami. « Moore, écrivait-il à cette époque, a de l'individualité dans son talent, ou plutôt dans ses talents; sa poésie, sa musique, sa voix, ne sont qu'à lui, et il y a dans toutes une expression qu'aucune autre n'a possédée et ne possédera jamais. Mais comme poëte, il peut prendre un essor encore plus haut. Que de saillies de gaieté, de tout enfin dans le *Post-Bag!* Il n'y a rien que Moore ne soit en état de faire, dès qu'il veut sérieusement s'en occuper. Ses manières sont celles de la meilleure compagnie; il est affable, doux, et plus aimable qu'aucun homme que je connaisse. »

Byron, qui eût été aimable aussi, s'il ne se fût, par système, donné toutes les peines du monde pour ressembler à ses farouches héros, fut mis en veine de satire par le succès du *Post-Bag;* tout le monde connaît le trait sanglant qu'il adressa au régent, à l'occasion de l'ouverture du caveau où étaient déposés les restes de Henri VIII et de Charles Ier. Cette ironie n'était pas celle de Moore; elle était pleine de fiel, et tournait à la férocité.

Pendant la plus grande partie des années 1814, 1815 et 1816, le populaire auteur du *Post-Bag* se reposa de son succès dans un charmant cottage du Derbyshire, en préparant le poëme qui devait compléter sa réputation.

« Depuis 1812, dit-il, mes amis me pressaient de faire un grand poëme en vers dans le genre du *Rokeby* ou du *Marmion* de Scott. J'y songeai longtemps et préparai un sujet. Un ami, M. Perry, communiqua mon projet à MM. Longman, éditeurs, et leur vendit le poëme qui était à peine commencé, et dont ils ne connaissaient

pas un vers, au prix exorbitant de 3,000 guinées (75,000 fr.). »

L'affaire était superbe; mais voilà Moore un peu embarrassé de l'idée qu'il lui faut faire un poëme qui vaille 75,000 francs.

« Une telle responsabilité, dit-il, était effrayante; je travaillai avec acharnement; je conçus alors l'idée de mon épisode des *Adorateurs du feu* (c'est le plus beau des quatre qui composent le poëme), des Guèbres luttant pour leur foi contre le despotisme musulman; ce qui me permettait de peindre sous un voile assez clair l'Irlande opprimée par l'Angleterre. Je lus énormément pour rassembler les matériaux de ce poëme, et je réussis tellement à m'identifier avec mon sujet que, plus tard, un Anglais revenu de l'Inde, et ne pouvant croire que je n'y fusse jamais allé, s'écriait : « Mais s'il suffit de lire d'Herbelot, ce n'est pas la peine de voyager sur les bords du Gange à dos de chameau. » Les personnes les plus versées dans la vie asiatique ont loué l'exactitude de mes peintures; on m'a dit que des parties de ce poëme avaient été traduites en persan à Ispahan, et un voyageur anglais l'a retrouvé sur les bords de la mer Caspienne. »

On voit que le poëte est assez convaincu de la valeur de son poëme, mais il ne fait du reste que se rendre justice, et tous les mérites de vérité plastique signalés par lui dans *Lalla-Rookh* y sont incontestablement. Dédié à Samuel Rogers, le poëme parut à Londres en 1817, et eut un grand retentissement. « J'étais ravi, dit Moore; mes éditeurs avaient retrouvé leur argent bien aventuré. » L'Occident, comme disait Byron à cette époque, était usé pour la poésie; Walter Scott s'était emparé du moyen âge; l'auteur du *Giaour* exploitait la Turquie d'Asie et la Grèce; Thomas Moore se jeta sur l'Indostan, qu'il reproduisit avec toutes ses féeries de couleur locale. Le critique de la *Revue des deux mondes* déjà cité a découvert que l'on s'était beaucoup trompé sur la nature de *Lalla-Rookh;* que ce poëme, oriental pour la forme, était très-occidental pour le fond; que le poëte n'avait demandé à l'Orient qu'un *voile de Bénarès pour couvrir un poignard.* Il ne faut pas avoir le regard très-perçant pour discerner ainsi une chose qui saute aux yeux; on a vu plus haut que telle était en effet l'intention de Moore, et je n'imagine pas que personne, après avoir lu son poëme, puisse douter un instant qu'il n'a voulu être en effet oriental que pour les paysages et les costumes, mais que pour les caractères et les idées, il est resté fort occidental. La donnée même du poëme n'est rien moins qu'orientale. Abdallah, roi de la petite Bucharie, ayant abdiqué en faveur de son fils Aliris, passe par Delhi, pour s'embarquer à Surate et se rendre au tombeau du prophète; il est reçu à Delhi par le puissant empereur Aurungzebe, avec une magnifique hospitalité, et lui demande, pour son fils, la main de la belle Lalla-Rookh, sa fille. Le mariage est conclu; la jeune princesse part avec une suite nombreuse pour se rendre auprès de son époux, sous la conduite du grand chambellan Fadladeen, dont le métier est de critiquer toute chose, et qui représente la caricature de Jeffrey, de la *Revue d'Édimbourg.* Lalla-Rookh, qui commence à s'ennuyer des propos du grand chambellan, apprend avec plaisir que, parmi les serviteurs envoyés au-devant d'elle par son futur époux pour lui servir d'escorte, se trouve un jeune poëte célèbre, qui a reçu l'autorisation d'entrer dans le pavillon de la princesse, si elle le désire, et de lui conter des histoires pour charmer l'ennui de la route; et elle s'empresse de l'appeler auprès d'elle. Fadladeen, qui, en sa qualité de critique, n'aime pas les poëtes, fronce le sourcil; mais Lalla-Rookh insiste, et le beau Feramorz est introduit. Il porte une guitare destinée à couper agréablement ses récits par de la musique, et après avoir respectueusement salué la princesse, il la prévient qu'il va lui conter l'histoire du *Prophète voilé de Khorassan.*

C'est ici que commence le premier des quatre poëmes qui composent le poëme de *Lalla-Rookh;* ce qui précède est en prose, et chacun des récits en vers est séparé par une narration en prose, où l'auteur raconte les incidents du voyage, les impressions de Lalla-Rookh et de Feramorz, les perpétuelles critiques de Fadladeen. Après avoir récité le poëme du *Prophète voilé,* Feramorz en récite un autre, intitulé : *le Paradis et la Péri;* puis un troisième, *les Adorateurs du feu;* puis enfin un quatrième, *la Lumière du harem;* chacun de ces poëmes est d'un rhythme différent.

A force de comparer la voix mélodieuse de Feramorz à la voix aiguë de Fadladeen, la princesse finit par se prendre d'un vif amour pour le beau poëte; c'est avec une profonde terreur qu'elle voit arriver le terme de son voyage, et s'approcher le moment où elle deviendra l'épouse d'un autre que lui. Arrivé à Cachemire, Feramorz la quitte; et, pâle, défaillante, elle se rend au palais d'Aliris, qui l'attend sur son trône. Elle entre dans l'appartement, la tête baissée; le roi va au-devant d'elle, et lui prend la main; elle lève les yeux, pousse un cri et s'évanouit. Aliris n'est autre que Feramorz lui-même, qui, sous ce nom supposé, a accompagné

sa jeune fiancée depuis Delhi, voulant être son amant avant de devenir son époux. Jugez de la consternation du grand chambellan Fadladeen.

Cette narration en prose, qui entrecoupe agréablement les poëmes, bien qu'elle soit d'un romanesque raffiné, malicieux et fort occidental, n'est pas la partie la moins intéressante. Quant aux quatre poëmes, très-remarquables à tous égards, je ne puis les analyser ici en detail; je dirai seulement qu'en les soumettant aux appréciations de Fadladeen, Moore a mis dans le portrait chargé du critique plus de conscience que n'en mettent ordinairement les poëtes quand ils ont à parler des critiques, *ces champignons qui poussent aux pieds des grands chênes*[1]. Fadladeen est souvent absurde, c'est dans son rôle; cependant il ne l'est pas toujours. Ainsi, lorsque, vers la fin du voyage, résumant son opinion sur la valeur poétique de Feramorz, il compare ses poëmes à quelques planches minces et dorées, mises à flot sans lest ni gouvernail, et n'ayant pour cargaison que des parfums et des fleurs; quand il parle de la profusion de fleurs et d'oiseaux que le poëte a toujours à son service, sans compter les rosées, les aurores, les soleils, les pierreries, profusion dont l'effet est de donner à son style l'éclat chatoyant d'un parterre, moins l'harmonie des couleurs et la symétrie; quand il prétend que les chants de Feramorz ressemblent au bruit d'une volière plutôt qu'au ramage des oiseaux; cela est peut-être un peu sévère, mais cela n'est pas précisément dépourvu de sens, et on ne saurait trop louer la spirituelle bonne foi de Moore, exposant ainsi lui-même les objections que l'on peut faire à son poëme.

Quelque temps après la publication de *Lalla-Rookh*, à la fin de 1817, Thomas Moore fit, en compagnie de son ami Rogers, un voyage à Paris, où il écrivit un nouvel ouvrage en vers satiriques intitulé : *la Famille Fudge à Paris*, qui eut un succès égal à celui du *Post-Bag*. M. Fudge est un cockney de Londres, envoyé à Paris par Castlereagh pour lui servir d'espion, et qui adresse au ministre, sur l'état de la France, les rapports les plus ridicules; sa fille, cockney féminin, correspond également avec une de ses amies; ses observations sur la société, ses amours avec un *Calicot* à moustaches, qu'elle prend pour un colonel, et qu'elle retrouve armé d'une demi-aune derrière un comptoir; tout cela compose un ensemble de plaisanteries caustiques, grotesques, amusantes. Peu de temps après, Moore, de retour à Londres, avec la flexibilité naturelle de son talent, publia la première livraison de ses *Chants sacrés*, imités de la Bible, en partie adaptés à la musique de Mozart, de Haydn, en partie mis en musique par lui-même. A la même époque, il donna une foule de ballades réunies dans ses poésies diverses, et dont il a composé lui-même les paroles et la musique. En 1820, il revint au genre satirique, à l'occasion du congrès d'Aix-la-Chapelle; il composa en argot de *boxing* une adresse de *Tom Crib* au congrès, adresse dans laquelle le fameux boxeur propose aux souverains de vider leur querelle à sa manière. Un voyage en Italie, entrepris la même année avec lord John Russell, lui inspira ses *Vers sur la route* (*Rhymes on the road*), qui furent publiés plus tard.

C'est durant ce voyage qu'il alla visiter, à Venise, lord Byron, qui lui fit cadeau de ses mémoires, en le chargeant de les publier; nous reviendrons tout à l'heure sur cette affaire. Revenu à Londres, il repartit bientôt pour Paris, où il s'établit avec sa famille pendant près de trois ans, en attendant qu'une affaire d'argent très-fâcheuse, que lui suscitait la mauvaise gestion de son remplaçant aux Bermudes, fût réglée. Par suite de cette gestion, dont il se trouvait responsable, plusieurs Américains réclamaient de lui des créances s'élevant jusqu'à 150,000 francs. Ses amis lui avaient offert de lui avancer cette somme, mais il refusa leurs offres, préférant se libérer par le travail. Les créanciers ayant réduit leurs créances des cinq sixièmes, il les solda avec le produit des *Amours des Anges* (singulière association d'idée et de mots, mais le monde est ainsi fait) et des *Fables pour la Sainte-Alliance*, autre ouvrage satirique.

Le poëme des *Amours des Anges* est tiré de la fausse traduction par les Septante du sixième chapitre de la Genèse : « Et il arriva que les anges de Dieu virent les filles des hommes; et elles étaient belles, et ils s'unirent à toutes celles qu'ils choisirent. » L'erreur des Septante consiste à avoir traduit par le mot *Anges de Dieu*, un mot qui signifie fils de Dieu. Moore, qui commençait déjà à incliner vers la dévotion, a soin d'insister sur cette erreur, afin de se laver de tout reproche de revêtir la sainte Écriture de couleurs profanes, et afin de bien établir qu'il n'a choisi un tel fondement pour son poëme que parce que ce fondement est une fixion non consacrée par l'Église.

Trois anges donc, exilés du ciel pour avoir aimé

[1] V. Hugo.

les filles des hommes, sont assis à l'écart sur le penchant d'une colline au coucher du soleil, et se racontent mutuellement l'aventure qui causa leur exil; et chacune de ces trois aventures compose un chapitre. On a dit avec raison, abstraction faite de la richesse de couleur inhérente à la poésie de Moore, que ces trois anges n'avaient guère d'angélique que le nom et les ailes. Cela ressemble tout à fait au souvenir idéalisé de quelque causerie du soir, où Moore, Rogers peut-être, et Byron, se racontaient l'histoire de leurs amours plus ou moins angéliques : la différence du caractère attribué à chaque ange donne encore plus de force à une impression de ce genre.

En 1823, Moore publia les *Vers sur la route,* et des poésies mêlées; en 1824, les *Mémoires du capitaine Rock,* le Rob-Roy de l'Irlande; en 1825, une *Vie de Shéridan,* fort détaillée et fort remarquable; en 1827, son roman de *l'Épicurien,* commencé pendant son séjour à Paris, esquisse gracieuse, élégante, mais faible, du sujet si largement peint par Chateaubriand dans *les Martyrs,* la lutte du christianisme naissant et du paganisme expirant; en 1829, les *Odes comiques sur les impôts, les céréales, les catholiques,* etc., journal en vers sur les questions du jour; la même année, *les Soirées en Grèce,* production assez insignifiante; en 1831, la *Vie de Fitzgerald,* et, dans la même année, les *Mémoires sur la vie de lord Byron,* destinés à suppléer aux mémoires du poëte lui-même, que Moore, d'accord avec la famille de Byron, avait jugé convenable de supprimer. Cette affaire donna lieu à beaucoup de débats; il paraît que les mémoires originaux avaient déjà été vendus au libraire Murray 50,000 francs, lorsque leur suppression fut résolue; Thomas Moore rendit les 50,000 francs au libraire, et refusa, dit-il, d'accepter le remboursement de la somme par la famille; quant au fait de suppression, il a été l'objet d'une controverse assez vive, non-seulement en Angleterre, mais en Europe. A ceux qui le blâmaient, Moore a répondu qu'ayant reçu le manuscrit en don, il s'était cru en droit d'en faire l'usage que bon lui semblerait; à cela on a objecté que le manuscrit avait été donné pour être publié; mais, indépendamment des raisons de famille, Moore a allégué que la publication du manuscrit entier aurait été plus nuisible que favorable à la mémoire du poëte. A-t-il eu tort? Je ne veux point trancher cette délicate question, dont la conscience du donataire et de l'ami est, ce me semble, le principal juge; mais, dans tous les cas, il me semble que le public, qui, dans sa gourmandise pour les révélations intimes, se prétend frustré, n'a cependant pas trop à se plaindre de ce que Moore lui a ôté, par ce que Moore lui a laissé. Depuis la quantité de *soda-water,* chaque jour absorbée jusqu'au *quantum* des amours si souvent renouvelés, rien ne manque, ce me semble, à l'*agenda* de lord Byron; que veut-on de plus? des détails d'alcôve dans toute leur nudité? C'est fort intéressant, j'en conviens, mais rien n'empêche le lecteur de suppléer par lui-même à ces détails-là : c'est le point par lequel les grands hommes ressemblent le plus aux simples mortels. En résumé, je ne me figure pas que les lacunes ménagées dans les mémoires de Byron soient une grande perte pour l'histoire.

En 1833, Moore, de plus en plus entraîné vers les questions religieuses, publia les *Voyages d'un gentilhomme irlandais à la recherche d'une religion;* en 1835, un nouvel écrit satirique dans le genre de *la Famille Fudge,* et enfin, dans la même année, une histoire d'Irlande que je n'ai pas eu le temps de lire, mais que l'on dit très-bonne. En 1842, après un troisième voyage à Paris, qui eut lieu en 1837, il fit en quelque sorte ses adieux à la scène littéraire, par la publication de ses œuvres complètes, qui parurent à Londres en dix volumes, revus et augmentés par lui de préfaces et de notes. Depuis cette époque il vit paisiblement dans son domaine de Sloperton, dans le Wiltshire, près du château du marquis de Landsdown, son ami de quarante ans; et, sans cesser de s'occuper de musique et de poesie, il donne aux pratiques religieuses la plus grande partie d'un temps consacré jadis à d'autres soins.

Le maréchal Oudinot,

DUC DE REGGIO.

> On parlera de sa gloire
> Sous le chaume bien longtemps ;
> L'humble toit dans cinquante ans
> Ne connaîtra pas d'autre histoire.
>
> BÉRANGER.

Voici encore un de ces glorieux débris d'un autre âge devant lequel il faut nous arrêter un instant avant que la mort l'ait emporté ; voici encore un des plus illustres représentants de cette forte génération de 89 qui a laissé au monde de si grands souvenirs.

Nicolas-Charles Oudinot est né à Bar-le-Duc ou Bar-sur-Ornain, chef-lieu du département de la Meuse, le 26 avril 1767, d'une famille pauvre et obscure. A seize ans, entraîné par ses goûts militaires, il était déjà soldat dans le régiment de Médoc. En 1787, sur les instances de ses parents, il quitta le service, mais pour le reprendre bientôt. La révolution venait d'éclater ; le jeune Oudinot en adopta les principes avec enthousiasme, et se leva un des premiers à l'appel du pays menacé par l'étranger. L'émigration avait enlevé à la France presque tous les officiers de l'ancienne armée ; l'expérience militaire du jeune soldat de Médoc le fit nommer d'emblée, en 91, chef du 3e bataillon des volontaires de la Meuse. Chargé, en cette qualité, de défendre le château de Bitche, petite place forte du département de la Moselle, attaquée par les Prussiens, il déploya une habileté et un courage qui lui valurent le commandement de l'ancien régiment de Picardie, dont le colonel venait d'émigrer. Il parvint à empêcher presque tous les autres officiers de suivre cet exemple, et ne tarda pas à leur fournir l'occasion de se montrer fidèles à leurs serments de patriotisme.

Placé avec son régiment aux avant-postes de l'armée du Rhin-et-Moselle, près de Moorlautern, le 2 juin 1794, il fut attaqué à quatre heures du matin par dix mille hommes. Après avoir vaillamment combattu jusqu'à deux heures, il parvint à rompre la cavalerie ennemie qui l'entourait, et à effectuer sa retraite sur le quartier général sans avoir été entamé. Le lendemain, l'armée reçut pour mot d'ordre le nom d'Oudinot, la conduite du régiment fut mise à l'ordre, et son valeureux chef fut promu au grade de général de brigade.

Bientôt après, le 6 août 1794, il s'empara de Trèves, où il séjourna un mois comme commandant. Rappelé à l'armée de Rhin-et-Moselle, il fut, dans une attaque de nuit près de Neckerau, fait prisonnier après avoir reçu plusieurs coups de sabre, et conduit en Allemagne, où son échange n'eut lieu qu'après cinq mois de captivité. Il rejoignit l'armée à Pfortzheim, et s'empara successivement de Nordlingen, de Donawerth et de Neubourg. Attaché au blocus d'Ingoldstat, il repoussa toutes les attaques du général autrichien Latour.

Blessé d'un coup de feu à la cuisse et de plusieurs coups de sabre, il donna à peine quelques jours au pansement de ses blessures, rejoignit l'armée à Ettenhein, et, le bras encore en écharpe,



il dirigea contre l'ennemi une charge brillante qui lui enleva un bataillon. Après avoir vaillamment combattu au pont de Manheim et à Feldkirch, après s'être emparé de Constance, il vint exercer auprès de Masséna les fonctions de chef d'état-major, et conquit de nouveaux titres de gloire dans cette belle campagne de l'an VII, couronnée par l'éclatante victoire de Zurich, qui vit rétablir en Suisse l'honneur de nos armes, compromis sur le Rhin et en Italie: trois armées battues et dispersées en quinze jours sur une ligne de plus de soixante lieues de développement, la coalition austro-russe anéantie, Souvarow obligé de reprendre, en frémissant de rage, la route de la Russie, et la France sauvée du plus grand danger qu'elle eût couru depuis 92. Voici comment, dans son rapport sur cette campagne et la bataille qui la termina, Masséna s'exprimait sur le compte d'Oudinot:

« Je dois les plus grands éloges au général Oudinot, mon chef d'état-major, dont la bouillante ardeur sait se plier aux travaux du cabinet, mais que je retrouve toujours au champ de bataille avec avantage; il m'a suivi dans tous mes mouvements et m'a parfaitement secondé. »

Envoyé, aussitôt après l'établissement du consulat, en Italie, pour y continuer la guerre, et y réorganiser l'armée fort affaiblie par les victoires de l'Autriche, Masséna ne voulut partir qu'à la condition d'emmener avec lui ses deux plus valeureux compagnons, Soult et Oudinot. Ne pouvant tenir la campagne devant des forces trop supérieures, ils s'enfermèrent dans Gênes, où, bloqués d'un côté par l'armée autrichienne, de l'autre par l'armée anglaise, en proie aux horreurs de la famine et de la contagion, ils soutinrent pendant cinquante-deux jours un siége à jamais fameux, à la suite duquel la garnison, réduite à huit mille hommes, obtint d'évacuer la place avec tous les honneurs de la guerre[1].

Pendant ce siége, Oudinot se distingua autant par son habileté que par sa bravoure; non content de se mettre en toute occasion à la tête des sorties, deux fois il traversa pendant la nuit sur une barque la flotte anglaise, pour aller de Gênes à Nice communiquer avec le général Suchet.

L'année suivante, l'armistice conclu à la suite de la bataille de Marengo ayant été rompu, et les hostilités ayant recommencé entre la France et l'Autriche, Oudinot, qui remplissait auprès du général en chef Brune les fonctions de chef d'état-major, prit une part brillante à toutes les opérations de cette campagne. Après s'être vaillamment comporté à la bataille de Pozzuolo, il décida le succès du passage du Mincio en se jetant avec son état-major sur une batterie qui avait déjà enfoncé le centre de notre armée. Le premier consul le récompensa en lui décernant avec un sabre d'honneur la propriété d'une des pièces de canon qu'il avait enlevées à l'ennemi. Après le passage de l'Adige, l'occupation de Vérone et de Vicence par Brune, un nouvel armistice ayant été signé à Trévise entre ce dernier et le général autrichien Bellegarde, Oudinot fut chargé de porter à Paris ces conventions qui préparèrent le traité de Lunéville.

Nommé président du collége électoral de la Meuse, et présenté comme candidat pour le corps législatif, il fut, à la création de la Légion d'honneur, décoré du grand cordon; Napoléon ne le comprit point dans la première promotion de maréchaux, mais il lui donna le commandement d'un corps de dix mille hommes d'élite, connus sous le nom de corps des *grenadiers réunis*. Ce corps, cantonné à Boulogne, et chargé de former l'avant-garde de l'expédition contre l'Angleterre, devint bientôt l'avant-garde de la grande armée qui allait vaincre à Austerlitz. C'est à sa tête qu'Oudinot, placé sous les ordres de Lannes, et appuyé par la cavalerie de Murat, ouvrit la campagne. Après avoir culbuté différents corps ennemis dans une suite de combats, Oudinot entra dans Vienne, qu'il traversa rapidement, en se portant sur le pont du Danube. Ce pont était miné, et cent quatre-vingts bouches à feu défendaient l'autre rive. Oudinot se porta sur le pont au galop, suivi de son état-major, arracha lui-même la mèche des mains de l'artificier chargé de mettre le feu au pont, la jeta dans le Danube et, avant que l'ennemi eût eu le temps de se reconnaître, il passait le pont, et s'emparait des canons et des troupes rangés sur la rive opposée.

Blessé d'un coup de feu à la cuisse au combat d'Hollabrunn, il fut transporté à Vienne; mais la

[1] C'est à la suite de ce fameux siége que Masséna écrivit à une belle dame un petit billet que j'ai vu et qui est ainsi conçu :

« Le général Masséna a porté à la bataille et au blocus de Gênes le ruban blanc que Mme *** lui a donné, et il lui a constamment *favorisé* la victoire.

« *Signé* MASSÉNA. »

Qu'on dise ensuite que nos généraux républicains ne savaient pas être chevaleresques quand ils s'en mêlaient !

grande bataille qui se préparait ne permit pas à son ardeur d'attendre une guérison complète, et il partit bientôt pour rejoindre ses grenadiers dans la plaine d'Austerlitz. Chargé, à son grand regret, de rester en arrière avec les bataillons de la garde impériale pour former la réserve, Oudinot n'eut la permission de combattre qu'à la fin de la journée. Vaincu enfin par les instances de ce corps de réserve, qui demandait à grands cris sa part de bataille, Napoléon le conduisit en personne sur l'aile gauche de l'armée russe, que Soult avait déjà à moitié détruite, et il coopéra à son entière destruction.

L'année suivante, en 1806, il fut chargé de prendre possession, au nom de la France, de la principauté de Neufchâtel, cédée par la Prusse; il sut, par son équité et son désintéressement, se concilier l'affection des habitants, qui, à son départ, lui décernèrent une épée d'honneur, avec le titre de citoyen de Neufchâtel, transmissible à ses enfants.

La levée de boucliers de la Prusse en 1806 le rappela bientôt sur le champ de bataille à la tête de ses grenadiers. Après être entré dans Berlin, il passa en Pologne, où l'armée russe tenait la campagne. Sa brillante conduite à la journée d'Ostrolenka, où il se mit à la tête de la cavalerie et fit une charge qui décida de la victoire, lui valut le titre de comte et une dotation d'un million. La bataille de Friedland le vit soutenir, depuis le matin jusqu'a midi, l'attaque de toute l'armée russe, et préparer ainsi à Napoléon ce dernier succès qui amena la paix de Tilsitt. Lorsque des conférences s'ouvrirent à Erfurt entre les trois puissances belligérantes, Napoléon fit choix d'Oudinot pour gouverner la place.

La campagne de 1809 contre l'Autriche lui fournit de nouvelles occasions de se signaler; son corps de grenadiers, porté à dix-huit bataillons, ouvrit la campagne en avant-garde par le combat de Pfaffenhofen, où il culbuta l'ennemi. Le 23 mai, après les brillantes affaires de Thann, d'Abensberg, de Landshut, d'Eckmuhl et de Ratisbonne, Napoléon arriva sous les murs de Vienne, et le général Oudinot fut chargé d'occuper cette capitale avec sa division.

Cependant la grande armée autrichienne, à laquelle s'étaient réunis les divers corps déjà battus, nous attendait sur la rive gauche, en face de la capitale, décidée à risquer une bataille décisive. Passés des premiers sur la rive gauche, les grenadiers d'Oudinot avaient déjà commencé l'attaque sur le centre de l'armée ennemie; le centre pliait, quand on annonça la rupture des ponts avant que le corps de Davoust eût pu passer. Le mouvement offensif se changea en un mouvement défensif, dont le corps d'Oudinot soutint tout le poids, tandis que l'armée se cantonnait dans l'île de Lobau, où elle dut attendre que le génie de l'empereur lui fournît les moyens de ressaisir à Wagram la victoire qu'un accident imprévu venait de lui enlever à Essling. J'ai déjà parlé ailleurs de cette audacieuse opération par laquelle Napoléon prépara, pendant un mois, sous les yeux et à portée du canon de l'ennemi, la bataille qui devait décider de la guerre. Aussitôt que ces préparatifs furent terminés, dans la nuit du 4 juillet, Oudinot défila le premier par un des ponts, à la tête de ses grenadiers, tandis que cent pièces en batterie sur le front de l'île de Lobau, tonnant sur toute la ligne, partageaient l'attention de l'ennemi; toute l'armée le suivit bientôt, et, le 5 au matin, se trouva rangée dans la plaine, au grand étonnement des Autrichiens. La bataille était déjà engagée depuis plusieurs heures et se poursuivait avec furie entre les deux ailes, lorsque Oudinot, qui avait reçu l'ordre de se borner à contenir les divisions autrichiennes à portée de secourir l'extrême gauche, ne peut réprimer plus longtemps son ardeur et celle de ses grenadiers; se voyant, de tous côtés, entouré de feux, il se décide à passer le ruisseau qui le séparait du plateau de Neusiedel et à gravir ce plateau occupé par l'ennemi. Ses premières brigades sont ramenées, mais il se précipite à leur tête, renverse tout devant lui, et le plateau reste en notre pouvoir. De leur côté, Masséna, Marmont, Macdonald, Lassalle, redoublent d'ardeur, et l'armée autrichienne est forcée à la retraite sur tous les points.

Le lendemain, trois maréchaux furent créés sur le champ de bataille : Marmont, Macdonald et Oudinot, qui reçut le titre de duc de Reggio, avec une dotation de 100,000 fr. de rente.

Lorsqu'en 1810 Napoléon se fut décidé à réunir la Hollande à l'empire, il confia à Oudinot cette opération, qui exigeait beaucoup de tact et de ménagement. Reconnaissants de ses continuels efforts pour adoucir les maux d'une occupation militaire, les magistrats d'Amsterdam offrirent au maréchal une riche épée.

Chargé, à l'ouverture de la campagne de Russie, du commandement du 2e corps, il se dirige de l'Elbe sur Dantzick, traverse la Pologne, et passe le

Niémen à Kowno, sous les yeux de l'empereur, le 24 juin 1812, avec son corps d'armée, celui de Ney, celui de Davoust, la cavalerie de Murat et la garde, tandis que les autres corps de cette immense armée passent le même fleuve, les uns à Grodno, les autres à Piloni. On sait que les troupes russes commencèrent par reculer en évitant tout engagement. Cependant le duc de Reggio parvint à joindre à Develtowo l'arrière-garde de Wittgenstein, qu'il tailla en pièces. Il le poursuit à travers la Samogitie, et arrive à Dunabourg par Polotzk. Napoléon, qui marche sur Moscou, le charge de déborder Wittgenstein et de couper ses communications avec Pétersbourg : trois combats sanglants sont livrés par lui à Jacoubovo, à Oboiarzina, à Kliastitza, à la suite desquels l'infériorité de ses forces l'oblige de rétrograder sur Polotzk. Bientôt l'empereur lui envoie le général Gouvion-Saint-Cyr, avec le 6e corps; et, ainsi renforcé, le maréchal se prépare à reprendre l'offensive, lorsqu'il est attaqué lui-même par Wittgenstein, qui, de son côté, a reçu des renforts et vient chercher la bataille sous les murs de Polotzk. Grièvement blessé dans la première journée, Oudinot fut obligé d'abandonner le commandement au général Gouvion-Saint-Cyr, qui parvint à nous conserver la rive droite de la Dwina en repoussant Wittgenstein, et qui gagna là son bâton de maréchal.

A peine convalescent, le duc de Reggio s'était fait transporter de Wilna à Witepsk pour reprendre son commandement. Il venait de combiner avec le duc de Bellune, qui commandait le 9e corps, un coup de vigueur contre Wittgenstein, lorsqu'il reçut tout à coup la nouvelle de l'incendie de Moscou, de la retraite de l'empereur, et presque aussitôt l'ordre de se séparer du duc de Bellune et de laisser là Wittgenstein, pour se porter en toute hâte et en droite ligne sur Borisow, et s'emparer du pont de cette ville sur la Bérésina, afin d'assurer la retraite des débris de la grande armée. Il part pour accomplir cette importante mission, culbute sur son chemin le corps russe du général Lambert, le rejette sur la rive droite de la Bérésina; mais l'ennemi brûle le pont, qui est dès lors perdu pour nous.

Cependant l'armée russe occupait tous les passages de la Bérésina. Le général Tchitchagoff avait placé ses quatre divisions vers différents débouchés où il présumait que l'armée française devait passer. Napoléon se porte sur le village de Stutdzianka, charge le duc de Reggio de contenir l'armée russe, et fait jeter deux ponts sur la rivière. Le duc de Reggio passe le premier avec le 2e corps, et attaque sur-le-champ l'ennemi qu'il refoule dans la direction de Borisow, tandis que notre armée passe sur les deux ponts. Le 28, le passage s'achevait, quand les deux armées que le duc de Reggio refoulait devant lui reviennent vivement à l'attaque. L'empereur accourt à cheval, pour voir Oudinot blessé de nouveau et qu'on emporte le corps traversé d'une balle. Ney prend le commandement, et c'est alors, entre deux batailles engagées sur chacune des deux rives de la Bérésina, qu'on vit la foule des traînards se ruer sur les deux ponts, lutter, se fouler aux pieds, se précipiter dans les flots, tandis que Victor et Ney s'efforcent de contenir les Russes, et que les braves cuirassiers de Doumerc, animant des chevaux mourant de fatigue et de faim, enfoncent encore les carrés ennemis. Enfin le duc de Bellune, resté le dernier sur la rive gauche avec son corps d'armée, est obligé de se frayer de force un passage à travers la foule qui encombre encore le pont, et la retraite se continue dans la direction de Plechnitzié.

C'est là que le duc de Reggio blessé a été transporté en avant de l'armée. Il est étendu sur son lit de douleur, lorsqu'un parti de Cosaques s'abat sur le village et menace de l'enlever. Ses aides de camp, ses domestiques et quelques blessés se réunissent autour de lui; on barricade la maison, et, nouveau Bayard, le maréchal, dit un écrivain [1], « se levant sur son matelas, et saisissant son épée, repousse l'assaut de son logement; mais, comme si tous les jours de gloire d'Oudinot devaient être consacrés par une blessure, il en reçoit encore une dans ce combat. Un boulet, traversant la chambre, fait voler un éclat de bois dont il est atteint. » L'avant-garde française le délivra, et le ramena à la frontière, d'où il rentra en France pour affronter bientôt de nouveaux dangers.

A l'ouverture de la campagne de 1813, il fut chargé du commandement du 12e corps. A Bautzen, il commandait la droite. Après avoir poussé devant lui durant le premier jour le corps russe de Korschakoff, il soutient pendant la seconde journée les efforts de toute l'armée ennemie, jusqu'au moment où la diversion inattendue de Ney sur le flanc droit et les derrières de l'ennemi vient décider la victoire.

Tandis que notre armée victorieuse se met dès

[1] *Manuscrit de* 1812, par le baron Fain.

le lendemain à la poursuite des alliés, le duc de Reggio reste avec le 12e corps pour la garde du champ de bataille, et doit se porter ensuite dans la direction de Berlin pour tenir en échec l'armée de Bulow, qui s'avance de ce côté.

Il part le 26 mai pour descendre la rive gauche de la Sprée, rencontre dès le lendemain à Hoyerswerda l'avant-garde de Bulow, la bat le 28, et continue sa marche jusqu'à Zuckau. C'est là qu'il reçoit la nouvelle de l'armistice de Plesswitz, et il s'établit sur la frontière de Saxe, à quinze lieues de Berlin. L'armistice expire, le congrès de Prague se termine sans résultat, et tandis que Napoléon attend la grande armée des alliés sous les murs de Dresde, il adresse au duc de Reggio l'ordre de continuer sa marche offensive sur Berlin, et il lui envoie assez de renfort pour lui composer une armée de quatre-vingt mille hommes, avec laquelle il doit déboucher de Zuckau. Bernadotte, averti de cette opération, s'empresse de concentrer son armée dans la plaine de Berlin, et au moment où le duc de Reggio débouche de Trebbin, il voit se développer devant lui une ligne ennemie de plus de cent vingt mille hommes. Peut-être n'était-ce pas le cas de hasarder une bataille; mais l'habitude de marcher en avant, la vue des clochers de Berlin, et l'importance d'une victoire, tout concourut à décider le maréchal à l'action qui s'engagea le 23 août, près du village de Gross-Beeren. Elle fut chaudement disputée, mais en définitive perdue pour nous. Le 7e corps, composé de Saxons, commandé par le général Régnier, fut particulièrement maltraité, et le duc de Reggio se décida à une retraite générale qu'il effectua en bon ordre par la route de Wittenberg, disputant le terrain pied à pied et mettant cinq jours à faire dix lieues. Presque au même moment le général Vandamme se laissait battre à Culm. Mécontent de ces revers, Napoléon fait remplacer le duc de Reggio, qu'il rappelle auprès de lui pour commander une partie de sa garde, par le maréchal Ney. Mais, moins heureux encore que le duc de Reggio, le prince de la Moskowa essuie, à Dennewitz, un échec beaucoup plus considérable, et là, comme à Gross Beeren, ce sont nos alliés les Saxons qui nous ont fait perdre le champ de bataille.

A la première journée de Leipzig, le duc de Reggio, à la tête de deux divisions de la jeune garde, est chargé de soutenir le duc de Bellune, qui défend le village de Wachau contre le prince Eugène de Wurtemberg; il culbute l'ennemi, le refoule jusqu'à Gossa, enlève la bergerie d'Auenheim vainement défendue par les reserves russes de Rajewski. Une charge vigoureuse des Cosaques de la garde russe le fait reculer un instant; mais des renforts lui arrivent, et Gossa reste en notre pouvoir. Cependant le succès ne couronne pas nos armes sur tous les autres points. Tandis que nos soldats épuisés ne peuvent se reposer qu'en combattant, les alliés sont si nombreux que, quand un corps est fatigué, il est régulièrement relevé comme à la parade. A la faveur d'une attaque très-opiniâtre, dirigée sur notre droite, l'ennemi rétablit un peu ses affaires au centre, et à la fin de la journée il est parvenu à reprendre Gossa.

La grande journée du 28 fut encore plus terrible; depuis la bataille du 16 les alliés avaient grossi leurs masses de plus de cent mille hommes. Tandis que sur la droite Poniatowski soutient avec sept mille hommes le choc de la grande armée autrichienne, l'empereur lui envoie le duc de Reggio avec deux divisions de la garde, et tous deux se maintiennent pendant toute la journée; le soir trois cent mille ennemis n'ont pu arracher la victoire à une armée française réduite à moins de cent mille combattants. Cependant nos munitions sont épuisées; la hideuse défection des Saxons sur le champ de bataille même, tournant contre nous les canons qui sortent de nos rangs, et l'épuisement de nos troupes, ne permettent pas de lutter plus longtemps. L'empereur se décide à la retraite, qui s'effectue dans la journée du 19. On connait les désastres occasionnés par la rupture prematurée du pont de l'Elster.

Tout ce qui est parvenu à passer de l'autre côté du fleuve se dirige sur Erfurt, et tandis que Bertrand marche en avant pour nous ouvrir la route, le duc de Reggio protége la retraite avec ses deux divisions de jeune garde; quelques jours avant la bataille de Hanau, il tomba dangereusement malade. On le fit transporter en France; mais la maladie ne put l'empêcher de reparaître en ligne à l'ouverture de la campagne de 1814.

Tous les corps de troupes qui luttent contre la masse des envahisseurs ont reçu ordre d'exécuter leur retraite sur la Champagne, où Napoléon va deployer encore une fois toutes les ressources de son génie; tandis qu'il presse à Paris tous les préparatifs de la guerre, il envoie à Châlons-sur-Marne Kellermann et Oudinot, pour y organiser les renforts qui sont dirigés sur ce point de toutes les parties de la France. Bientôt Napoléon arrive à Châ-

lons, et les opérations commencent par la bataille de Brienne, où le duc de Reggio combat avec sa valeur ordinaire. Quelques jours après, Napoléon se dérobe avec l'élite de son armée pour aller à l'improviste tomber sur les flancs de Blücher, qui marche rapidement sur Paris, à travers la Brie champenoise. Le duc de Reggio est laissé au pont de Bray-sur-Seine, pour retenir les Autrichiens le plus longtemps possible au passage de la Seine. Après avoir couronné cette belle expédition contre Blücher par les victoires de Champaubert et de Montmirail, Napoléon revient sur la Seine, pour attaquer l'armée de Schwartzenberg; il trouve, à Guignes, les ducs de Reggio et de Bellune aux prises avec l'ennemi, qu'ils n'ont pas cessé de combattre en reculant lentement devant lui. Ranimés par l'arrivée de Napoléon avec l'élite de ses braves, l'armée de la Seine reprend l'offensive et se reporte en avant : l'armée russe est culbutée à Nangis, et le duc de Reggio poursuit son vieil ennemi Wittgenstein dans la direction de Nogent. Bientôt l'armée française rentre dans Troyes, et tandis que Napoléon entreprend sa troisième incursion sur Blücher, le duc de Reggio reste chargé de couvrir Troyes, et livre aux Autrichiens un combat sanglant sur les hauteurs de Bar-sur-Aube. Obligé d'évacuer Troyes, il s'efforce d'arrêter l'ennemi au passage de la Seine, à Nogent; mais l'armée autrichienne pousse son faible corps et celui du duc de Tarente de Nogent sur Provins. Bientôt, à la nouvelle que Napoléon revient sur la Seine, l'armée autrichienne rétrograde; les ducs de Reggio et de Tarente se reportent en avant, font leur jonction avec l'empereur à Plancy. A Troyes, le duc de Reggio reçoit sa trente-deuxième blessure et n'en continue pas moins à protéger les opérations de l'empereur. Enfin tous les prodiges du génie impérial n'ont pu sauver Paris, et Napoléon se retire à Fontainebleau, où le duc de Reggio vient le rejoindre.

Après sa première abdication conditionnelle, le 6 avril, Napoléon, déjà abandonné de presque tous ses généraux, venait de passer la revue de ce qui lui restait de troupes; après la parade, il fait appeler Oudinot dans son cabinet, et lui demande s'il peut compter sur les dispositions de ses troupes. « Non, sire, répond le maréchal; Votre Majesté a renoncé à sa couronne! — Oui, mais sous condition, réplique l'empereur. — Le soldat, répond le duc, n'entend rien aux restrictions politiques. » Napoléon réfléchit un instant et reprend : « Eh bien, donc! attendons les nouvelles de Paris. »

Ces nouvelles arrivèrent bientôt, et lui démontrèrent que sa cause était perdue; presque tous les chefs de l'armée étaient fatigués de combattre et ne demandaient plus que le repos; il fallut abdiquer sans condition.

Après l'abdication définitive, le duc de Reggio envoie un des premiers son adhésion au gouvernement provisoire, et offre ses services à Louis XVIII, qui le nomme commandant en chef du corps royal des grenadiers et des chasseurs à pied, pair de France, et gouverneur de la division militaire de Metz.

A la première nouvelle du débarquement de Napoléon à Cannes, le duc de Reggio écrit au ministre de la guerre, en son nom et au nom des troupes placées sous son commandement, une lettre où il proteste de son dévouement aux Bourbons en termes énergiques. « Si les ennemis de la « patrie, disait-il, ont osé fonder leur espoir sur « les dissensions qu'ils cherchent à fomenter, il « n'est pas un de nous qui ne soit prêt à verser son « sang pour arrêter leurs criminels projets, et « maintenir l'honneur d'un trône sur lequel re- « pose désormais tout notre espoir. »

Le duc de Rovigo prétend, dans ses Mémoires, qu'au moment où le duc de Reggio protestait ainsi de son dévouement et envoyait quelques jours plus tard son fils à Gand auprès du roi, il envoyait en même temps un aide de camp discret sur la route de Lyon prendre les ordres de l'empereur.

Nous nous gardons bien d'affirmer l'authenticité de ce récit; car il est certain que le duc de Reggio fut un des maréchaux qui montrèrent le plus de répugnance à se laisser ballotter d'un camp dans l'autre par les événements. Il est certain qu'il conduisit ses troupes contre l'empereur jusqu'à Troyes, que là il fut abandonné par elles, que pendant les cent jours il ne prit aucun service et vécut éloigné des affaires dans une maison de campagne, à Montmorency.

A la seconde restauration, Louis XVIII lui donna le titre de major-général de la garde royale et le commandement en chef de la garde nationale. En toutes circonstances, il se montra animé pour les Bourbons d'un dévouement très-chaleureux, et les Bourbons lui rendirent son dévouement en faveurs et en grâces; parfois même ce dévouement dépassait un peu les limites ordinaires. Ainsi le *Moniteur* du 13 avril 1816 nous raconte qu'après un discours prononcé devant *Monsieur*, comte

d'Artois, en lui présentant les officiers de la garde nationale, le maréchal voulait baiser la main du prince; mais Monsieur comprit ce qu'il y avait d'un peu exagéré dans cet hommage d'un vieux soldat couvert de blessures et de gloire; il eut le bon esprit de s'y refuser, et embrassa cordialement le duc de Reggio. Nommé successivement grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit et cordon bleu, le maréchal obtint pour sa femme le titre de première dame d'honneur de la duchesse de Berry, et sa faveur à la cour, ses manifestations politiques dans le sens royaliste le plus pur, lui valurent souvent des sarcasmes de la part de l'opinion libérale. Cependant cette opinion lui tint compte de la protestation qu'il fit le premier, bien qu'il fût désintéressé dans le débat élevé à ce sujet, contre la prétention des ambassadeurs des cours étrangères, et spécialement de l'Autriche, qui refusaient de reconnaître la légitimité des titres nobiliaires conférés par Napoléon à ses maréchaux.

En 1823, lorsque la guerre d'Espagne eut été résolue, il fut appelé au commandement du 1er corps, arriva à Bayonne le 9 mars, passa la Bidassoa, et le 10 avril, après un engagement avec la garnison de Saint-Sébastien, son corps d'armée fut complimenté par le duc d'Angoulême pour sa belle conduite. Le 19 avril, il passa l'Èbre, et ses troupes occupèrent Bibiesca; le 21, il s'empara de Burgos, et le 14 mai il entra dans Madrid. Le duc d'Angoulême, en partant pour Séville, lui laissa le commandement de cette capitale où il conquit de nouveaux droits à l'estime publique, en travaillant avec zèle et fermeté à réprimer les fureurs du parti auquel notre intervention donnait la victoire. Il se montra le digne exécuteur de cette honorable ordonnance d'Andujar, qui est le plus beau titre de gloire du duc d'Angoulême. Nommé grand-croix de l'ordre de Charles III, il revint à la fin de la même année à Paris, où l'attendait le grand cordon de Saint-Wladimir, envoyé par l'empereur de Russie « comme témoignage, disait la lettre d'envoi, des services que l'armée d'Espagne a rendus au monde en chassant la révolution de son dernier asile : » singulier titre pour un enfant de la révolution !

En mai 1825, il eut l'honneur de recevoir la duchesse de Berry à sa terre de Jean-d'Heurs. En 1826, il prononça sur la tombe du maréchal Suchet, duc d'Albuféra, un discours où, après avoir raconté les glorieuses campagnes du défunt, il terminait par la péroraison obligée « des protestations d'amour à l'auguste dynastie des Bourbons. » Les temps de révolution ont cela de mauvais, que presque toutes les belles physionomies militaires gagnent dans ces revirements des contorsions qui les défigurent.

Bientôt, en effet, la révolution de juillet vint forcer le duc à un nouveau changement de front, et dans le même château où il avait reçu la duchesse de Berry, il dut recevoir la garde nationale insurgée de Bar, à laquelle il remit les fusils que contenait sa demeure. Il adhéra au nouveau gouvernement, sans dissimuler toutefois ses affections pour l'ancien, auquel madame la maréchale surtout a toujours conservé les sympathies les plus vives. Toutefois, les bons procédés du nouveau roi ne tardèrent pas à rallier complétement le maréchal. En 1834, il eut la douleur de perdre son fils cadet, le brave colonel Oudinot, tué en Afrique, au défilé de Muley-Ismaël, en chargeant à la tête du 2e régiment de chasseurs. Le roi lui écrivait à cette occasion : « C'est en suivant votre glorieux exemple que votre brave et digne fils nous a été enlevé. »

Le 17 mai 1839, il fut nommé grand chancelier de la Légion d'honneur, en remplacement du maréchal Gérard, appelé au commandement de la garde nationale.

Le 4 juin de la même année, il parla pour la première fois depuis 1830 à la chambre des pairs, lors de la discussion du projet de loi sur la Légion d'honneur, et dans le but de restreindre le plus possible la prodigalité de cette décoration.

« On a dit, s'écriait le maréchal, que l'ordre de Saint-Louis fut le chef-d'œuvre de l'âge mûr de Louis XIV; peut-être avec non moins de raison pourrait-on affirmer que la Légion d'honneur est le chef-d'œuvre de Napoléon. Qui pourrait énumérer en effet tous les nobles sentiments auxquels cette institution a donné l'essor?... Je suis de ceux qui pensent que, pour obtenir une telle distinction, il faut non-seulement avoir fait son devoir, mais plus que son devoir. »

Le 21 octobre 1842, il a remis au maréchal Gérard la chancellerie de la Légion d'honneur, pour remplacer le maréchal Moncey, décédé, dans ses fonctions de gouverneur de l'hôtel royal des Invalides. En prenant possession de ce titre, il a adressé aux invalides un ordre du jour dont j'extrais les passages suivants :

« Le roi vient de me confier le gouvernement

des Invalides; j'apprécie comme je le dois cette récompense... Je suis fier de succéder à l'illustre maréchal Moncey, à ce guerrier type de patriotisme; je m'applaudis enfin de penser que je terminerai ma carrière avec vous, et auprès du grand homme dont la tombe est remise à votre garde, confiée à votre amour. Dès ce moment, braves invalides, mon sort est associé au vôtre, et je vous appartiens sans réserve... Je m'attacherai à entretenir parmi vous le dévouement au roi et au pays, dont nous devons l'exemple à notre jeune armée, et que vous mettrez toujours au nombre de vos premiers devoirs. »

C'est dans cette retraite que le duc de Reggio achève paisiblement les derniers jours de sa longue et glorieuse carrière; la partie politique de cette carrière a dû, à la vérité, subir l'influence des faits accomplis dans toute leur diversité; mais en temps de révolution il n'y a, après tout, pour le soldat qu'un seul principe immuable : la fidélité au pays; tout ce qu'on peut reprocher au duc de Reggio, c'est peut-être un enthousiasme trop expansif envers les personnes; mais combien est petit le nombre des généraux qui pourraient lui jeter la première pierre! Pour tout ce qui touche à la partie militaire, sa vie est irréprochable de zèle, d'habileté, de valeur et de dévouement. On l'a déjà dit plus haut, chaque beau jour de sa vie a été signalé par une blessure; son corps en est criblé. Investi de commandements supérieurs dès les premiers temps de nos grandes guerres, il n'a cessé de s'élever dans l'estime de l'armée, et l'histoire le comptera certainement parmi les plus illustres compagnons de l'Alexandre moderne.

Par son affabilité et sa simplicité, il s'est fait beaucoup aimer des vétérans confiés à ses soins, qui tous ont gardé souvenir de l'héroïque valeur du chef des grenadiers réunis. Si son grand âge et l'état précaire de sa santé ne lui permettent pas de consacrer à la surveillance de l'administration de l'Hôtel tout le temps et toute l'énergie qu'une telle surveillance exigerait pour la destruction des abus qui se commettent chaque jour au détriment du bien-être de nos vieux soldats, il est du moins toujours prêt, dans l'occasion, à écouter leurs plaintes et à leur témoigner sa sollicitude.

On l'a même vu quelquefois, se promenant sur l'Esplanade en habit bourgeois, prêter le secours de son bras débile pour ramener au bercail quelque camarade affaibli par de trop fréquentes libations à Bacchus. Après l'avoir remis aux mains du concierge, et l'avoir ainsi sauvé de *la capote*, le duc s'éloigne en souriant, tandis que le vétéran ouvre de grands yeux et se trouve presque dégrisé en apprenant que le bourgeois si poli qui lui a offert le secours de son bras n'est autre que son maréchal.

Le duc de Reggio passe toute la belle saison dans son château, près de Bar-le-Duc. Il est, comme on le pense bien, l'orgueil et la gloire de son pays natal, dont les institutions de bienfaisance reçoivent fréquemment des preuves de sa générosité.

Il reste au maréchal deux filles et un fils, le brave général Oudinot, ex-page de l'empereur, un de nos officiers de cavalerie les plus distingués, qui a fait la campagne de 1835 en Algérie, où il a reçu une grave blessure. Le général Oudinot est de plus un écrivain éminent; il a traité avec succès des questions d'administration militaire et d'économie politique; il est actuellement membre de la chambre des députés, et siége dans les rangs de l'opposition modérée.

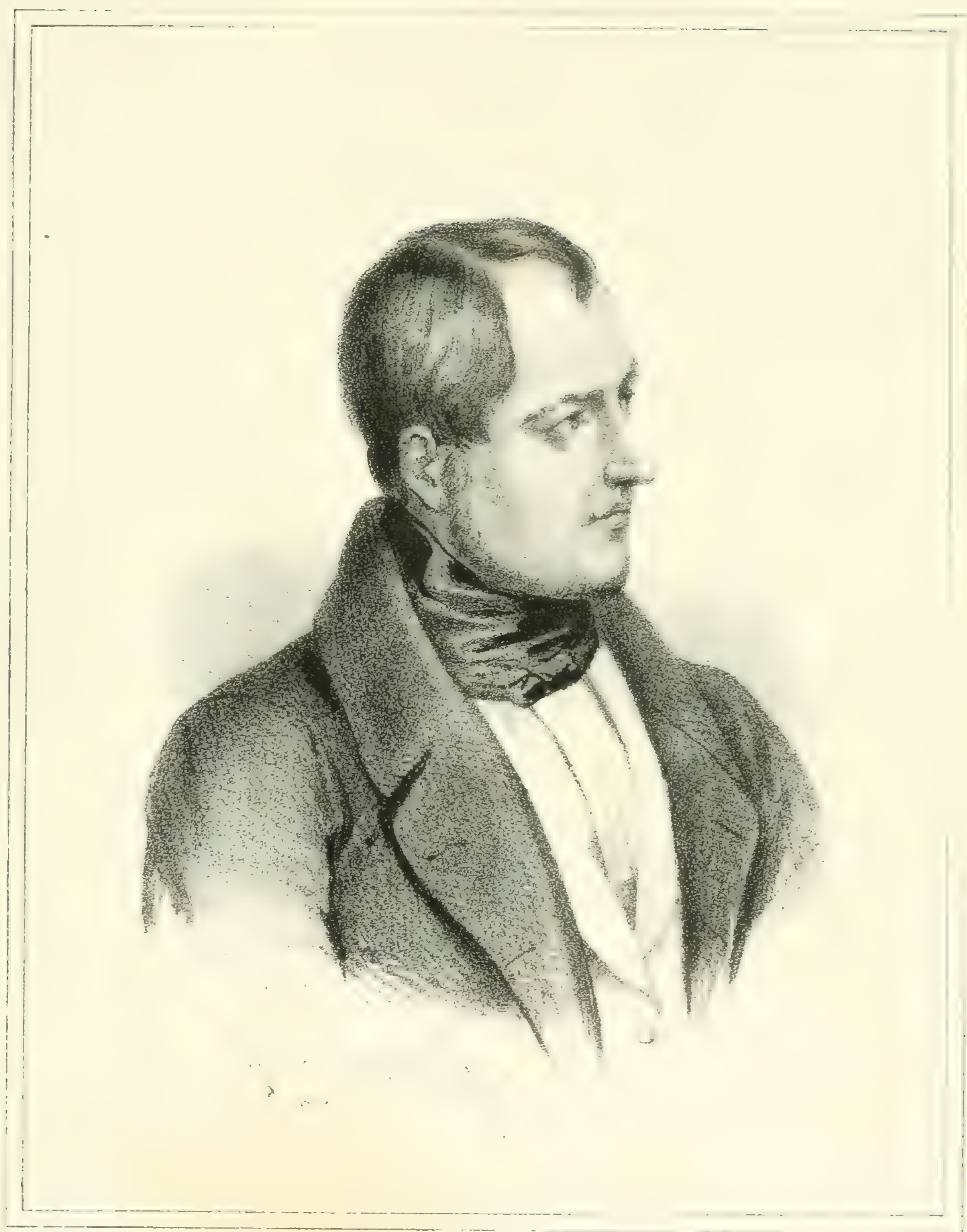
M. Paul Delaroche.

> M. Delaroche est du petit nombre de nos artistes contemporains dont les succès ne font pas sommeiller le talent, et qui s'imposent quelquefois la tâche de faire mieux et autrement qu'ils n'ont fait.
>
> L. VITET. REVUE DES DEUX MONDES, 1841.

Nous avons déjà esquissé dans cette galerie trois figures de peintres qui représentent trois faces de l'école française contemporaine ; la quatrième a son expression dans M. Paul Delaroche. L'auteur de *Jane Gray* est un juste milieu entre M. Ingres et M. Delacroix. Son rôle en peinture ressemble beaucoup à celui de M. Casimir Delavigne en littérature; c'est la même pensée d'éclectisme habile entre des théories opposées; ce sont les mêmes qualités de clarté, de correction, de sagesse; c'est la même manière de choisir, de concevoir, de disposer un drame en dehors de toute préoccupation systématique, et sans autre but que celui d'intéresser le plus possible en restant dans les conditions essentielles de l'art : c'est la même habileté de mise en scène, la même exécution élégante et soignée qui distinguent le peintre et le poëte. Tous deux ont dû à l'absence de tout défaut saillant, et à la réunion de plusieurs qualités précieuses, de conquérir à un haut degré la faveur publique.

Les critiques sévères leur ont reproché à tous deux de produire sur l'esprit un effet de satisfaction plutôt qu'un effet d'entraînement, d'intéresser plutôt que d'émouvoir, de plaire plutôt que de passionner, en un mot, de n'être pas assez *sublimes*. Nous ne contestons pas la valeur de l'objection, quoique M. Delaroche ait prouvé récemment, par ses beaux travaux à l'école des beaux-arts, qu'il pouvait agrandir et perfectionner sa manière, passer avec le même succès du drame historique à la peinture monumentale, et qu'il ait peut-être mérité par là un rang supérieur à celui du poëte auquel je le comparais tout à l'heure ; il est certain qu'il a, comme tous les artistes éminents de notre temps, son côté vulnérable; si d'autres pèchent par l'affectation et l'emphase, il ne s'est pas toujours garanti d'un certain prosaïsme de conception et d'exécution.

Né dans un siècle plus savant, plus philosophique que religieux et poétique, dans un siècle très-dépourvu de cette spontanéité ardente et jeune d'impressions qui se traduit par des épopées en tous genres, dans un siècle où l'inspiration est plutôt un effet d'art qu'un effet de nature, un travail de l'esprit qu'un mouvement du cœur, et où par conséquent rien n'est plus commun que de voir franchir ce pas qui sépare le sublime du ridicule, M. Delaroche, éminemment pourvu de ce contre-poids de raison et de goût qui empêche l'artiste de s'aveugler sur lui-même, et de prendre une absurdité prétentieuse pour un effort de génie, ne se sentant point porté par sa nature vers la recherche de l'idéal mythologique ou chrétien, a mis son originalité à être historien plus que poëte. Laissant de côté le terrain déjà encombré du symbole ou de l'allégorie, il s'est renfermé dans l'histoire, et dans l'histoire purement descriptive ; toutes ses idées ont pris la forme historique; chacune d'elles s'est personnifiée dans un homme, identifiée à un fait, revêtue du costume d'une époque et d'un pays, et présentée au public comme la reproduction fidèle et émouvante du fait auquel elle s'identifiait. C'est en dramatisant ainsi avec son pinceau des scènes de l'histoire, à la manière



de Walter Scott, que M. Delaroche, toujours clair et attrayant, toujours parfaitement compris du public, a obtenu un succès de vogue. Nous n'examinerons point ici jusqu'à quel point l'austérité, la majesté de la grande peinture s'arrange de ce travail de chroniqueur sur toile : nous dirons seulement que M. Delaroche, tout en recherchant particulièrement l'effet dramatique ou pittoresque, n'a jamais du moins sacrifié à cet élément de popularité les lois de correction et d'élégance qui, seules, donnent aux créations du peintre, comme à celles du poëte, une vitalité durable.

Paul Delaroche est né à Paris en 1797 ; son père était un homme de goût, qui remplissait les fonctions d'estimateur des objets d'art présentés au mont-de-piété, et qui se plut à favoriser chez ses deux fils la vocation artistique. L'aîné, M. Jules Delaroche, après avoir fait avec talent ses premiers pas dans la carrière comme peintre d'histoire, y renonça de bonne heure pour remplacer son père dans le poste qu'il occupait, et il est maintenant, je crois, directeur en chef du mont-de-piété. Le cadet persévéra, et sa persévérance l'a placé aujourd'hui au premier rang parmi les chefs de l'école française.

Après s'être livré d'abord à l'étude du paysage, le jeune Delaroche entra ensuite dans l'atelier de Gros, sous la direction duquel il étudia le dessin, et se fit bientôt remarquer par ses progrès rapides. On sait que Gros était le plus illustre dissident de l'école de David ; sous lui, le jeune Delaroche apprit de bonne heure à se frayer une voie en dehors du style grec; et plus tard, quand le goût grec eut fait place au goût de la renaissance, l'habile élève de Gros refusa de s'enrôler sous le nouveau drapeau, et, gardant la neutralité entre les classiques et les romantiques, il s'occupa avant tout de se créer une manière en harmonie avec les idées et les mœurs de son temps.

Il débuta pourtant dans le genre mystico-biblique, qui fleurit pendant quelques années sous la restauration et qui semble vouloir renaître aujourd'hui, mais il s'aperçut bien vite que ce genre ne lui convenait pas. Son premier tableau, *Nephthali dans le désert,* composé à vingt-deux ans et exposé au salon de 1819, passa complétement inaperçu; le second, exposé en 1822 et représentant *Joas dérobé aux bourreaux par Josabeth,* fut plus remarqué : il y avait déjà là un spécimen des qualités dramatiques que M. Delaroche devait développer plus tard en les tempérant. Dans un compte rendu du salon de 1822, par M. Thiers, que j'ai déjà eu occasion de citer ailleurs, je trouve la mention suivante de ce tableau : « La teinte est ardente, les expressions sont fortes, mais exagérées; un seul groupe, celui des deux enfants égorgés, est fort beau, mais il est fâcheux que le beau de ce tableau soit caché dans le fond. » Au même salon, M. Delaroche exposa une *Descente de croix* qui eut peu de succès.

A l'exposition de 1824, le jeune artiste donna trois tableaux qui lui valurent une médaille d'or d'encouragement : le premier représentait *Saint Vincent de Paul prêchant en présence de la cour de Louis XIII pour les enfants abandonnés;* le second, *Jeanne d'Arc interrogée dans sa prison par le cardinal de Winchester;* le troisième, *Saint Sébastien secouru par Irène.* Les deux premiers de ces tableaux ont été popularisés par la gravure; l'un a été gravé au burin par Prévost; l'autre, à la manière noire, par Reynolds; dans les deux, et particulièrement dans le second, on trouve déjà cette aversion pour l'emphase qui porte toujours M. Delaroche à choisir entre deux données la plus simple, fût-elle prosaïque. Ainsi, un autre peintre ayant à représenter Jeanne d'Arc même dans sa prison, n'aurait pas manqué de donner à la physionomie et à la tenue de la vierge de Domremy quelque chose du caractère héroïque de sa mission; M. Delaroche s'en est bien gardé : il a peint une jeune fille pâle et défaite, se soulevant péniblement sur son grabat, et qui semble implorer la pitié d'un juge cruel dont le regard menaçant l'épouvante. Ce n'est pas là la Jeanne d'Arc de la poésie, peut-être est-ce davantage la Jeanne d'Arc de l'histoire; nous dirons cependant que les pièces authentiques du fameux procès de Rouen, qui viennent d'être récemment publiées, ne concordent pas précisément avec la création de M. Delaroche. Dans ses nombreux interrogatoires, Jeanne d'Arc nous donne l'idée d'une jeune fille à la vérité simple et ignorante, sachant à peine couramment, comme dit un des témoins, son *Pater* et son *Credo,* mais d'une simplité pleine de fermeté et de convenance, d'une ignorance assez perspicace et assez fine pour confondre souvent par un mot plein de raison et de finesse les arguments insidieux des docteurs qui l'interrogent.

L'année suivante, la liste civile commanda à M. Delaroche une toile représentant *la Prise du Trocadéro,* qui parut en 1827 et fut l'objet de beaucoup de critiques; l'artiste avait négligé de

rendre d'imagination l'effet d'un siége de nuit, des feux de batteries au clair de lune, le tout se mirant dans le cristal des eaux; enfin, quelque chose de fort difficile à inventer pour celui qui ne l'a pas vu. Cet ouvrage lui valut la croix de la Légion d'honneur, plus légitimement gagnée par d'autres tableaux qu'il avait publiés avant ce dernier ou en même temps, entre autres *la Mort d'Augustin Carrache ;* un charmant tableau de genre représentant *Miss Macdonald portant des secours au prétendant Charles-Édouard, après la bataille de Culloden :* ce tableau a été également gravé à la manière noire par Reynolds; *la Mort de la reine Élisabeth,* production fort remarquable de dignité et d'ampleur, qui obtint le plus grand succès et qui se trouve au Luxembourg; un *Épisode de la Saint-Barthélemy; la Mort du président Duranti,* pour la deuxième salle du conseil d'État; un portrait en pied du Dauphin, qui servit de modèle pour une tapisserie des Gobelins, et enfin un plafond du musée Charles X.

A dater de ce moment, M. Delaroche se consacra pendant quelques années tout entier au genre dit *moyen âge historique.* En 1831, il exposa ses *Enfants d'Édouard,* si souvent reproduits par la gravure et la lithographie, et dont s'inspira M. Delavigne pour composer sa tragédie; un tableau de genre historique, qui n'eut pas un moindre succès, représentant *Richelieu* remontant le Rhône, traînant avec lui dans une barque Cinq-Mars et de Thou, sa provision pour l'échafaud; un autre représentant *le Cardinal Mazarin mourant,* le sourire à la bouche et présidant de son lit une partie de lansquenet : ces deux ouvrages se trouvent partout; ils ont toutes les qualités de M. Delaroche, habileté d'exposition, variété d'effets, exactitude de détails, exécution soignée et séduisante; *une Lecture,* autre tableau de genre, et un portrait de Mlle Sontag appartiennent à la même époque.

En 1832, M. Delaroche fut appelé à l'Institut, en remplacement de M. Meynier. Dans la même année il exposa le plus terrible de tous les drames qu'il eût encore représentés, *Cromwell contemplant le cadavre de Charles Ier.* Il fallait tout le goût, toute la convenance, toute la retenue qui caractérise son talent pour se tirer avec bonheur d'un pareil sujet. Comment peindre, sans exciter l'horreur à un degré incompatible avec l'admiration, un cercueil, dans ce cercueil un roi décapité, devant ce cercueil, debout, un homme qui a fait trancher la tête de ce roi, et qui d'une main profanatrice soulève le couvercle du cercueil pour contempler le cadavre de sa victime? Et pourtant M. Delaroche a réussi à produire un ouvrage qui intéresse sans révolter. Plusieurs même lui reprochent d'avoir trop adouci l'expression; suivant eux, la physionomie vaguement pensive de Cromwell n'est point suffisamment caractérisée; c'est celle d'un homme examinant une chose quelconque dans un coffre, beaucoup plus que celle d'un Cromwell en face du cadavre de Charles Ier. Du reste, c'est ici surtout que la critique est aisée et l'art difficile; comment rendre avec un pinceau les mouvements de l'âme chez un tel homme dans une telle situation? L'artiste a choisi, dans la série des expressions possibles, celle qui lui convenait le mieux, et il l'a fixée et disposée sur la toile avec cette habileté pleine de soin et d'élégance qu'il met dans toutes ses créations. Que peut-on lui demander de plus? S'il eût pris son sujet par le côté violemment expressif, l'exagération de l'exécution eût peut-être masqué la grandeur sombre et imposante du sujet.

C'est toujours dans le même système de simplicité élégante, qui a peut-être aussi son genre d'affectation, que M. Delaroche a composé son tableau du *Supplice de Jane Gray,* qui parut au salon de 1834 et fut littéralement assiégé pendant tout le temps de l'exposition. Là encore tout conviait le peintre à faire montre d'énergie expressive. Il avait à peindre une jeune princesse pleine de distinction, que l'histoire nous montre subissant la mort avec un courage intrépide, après avoir pendant quelques jours occupé le trône sans l'avoir désiré; une jeune femme savante et pieuse plus qu'ambitieuse, assez forte pour ne pas regretter la vie et envisager sans peur le billot sur lequel elle va poser la tête; il avait à peindre un bourreau que l'histoire nous montre également s'agenouillant devant sa victime avant de la frapper, et lui demandant un pardon qu'elle lui accorde. Il y avait, en un mot, dans un tel sujet, en se laissant seulement conduire par l'histoire, la matière d'un drame très-imposant. M. Delaroche a préféré prendre son sujet par le côté exclusivement pittoresque et touchant.

Voici une description très-exacte de cet ouvrage, que je prends dans *la Revue de Paris* de 1834, pour ceux qui ne le connaissent pas ou ne le connaissent que par des lithographies insuffisantes pour en donner une idée :

« Un échafaud couvert d'une vaste draperie noire

s'élève à la moitié, comme on peut le supposer, de la hauteur des colonnes qui servent d'appui à la voûte d'une salle gothique; un escalier pratiqué à droite du spectateur en facilite l'accès. Au fond du tableau on voit briller quelques hallebardes qui indiquent que les issues de la salle sont gardées. Au milieu de cet échafaud, Jane Gray, à genoux, le buste à moitié découvert, un bandeau sur les yeux, les bras et les mains placés au devant d'elle, dans le geste d'une personne qui cherche comme à tâtons un objet qu'elle ne peut voir, est soutenue par le vieillard qui l'assiste à ses derniers moments. Au devant de ce groupe est le billot. Sur le côté, à droite du spectateur, le bourreau, tourné vers la victime, le bout des manches retroussé, cherche de la main gauche la hache régicide; derrière lui est un cercueil tendu de noir comme l'échafaud. Au côté gauche du spectateur, sur un plan plus éloigné de l'œil que le groupe du vieillard et de Jane Gray, une de ses nobles suivantes tient encore les bijoux qui paraient son cou et ses oreilles; cette figure, la tête un peu renversée et le corps dans l'attitude d'une personne qui perd les sens, est adossée contre une des colonnes; un peu plus loin, dans la même direction, une autre femme debout, les bras étendus et la face tournée contre la même colonne, semble s'abandonner à la plus vive douleur, et complète ainsi la pantomime générale. »

L'auteur de cette description n'oublie qu'un seul accessoire, la paille fraîche destinée à éponger le sang qui va couler, invention assez maltraitée par certains critiques. Ainsi, comme dans Jeanne d'Arc, M. Delaroche s'est attaché à dépouiller son personnage principal de toute espèce d'exaltation, pour ne laisser subsister qu'une jeune fille pâle, chancelante, tendant vers le billot une main convulsive. Il n'est pas jusqu'au bourreau lui-même que, sans doute par aversion de l'emphase, M. Delaroche ne se soit plu à dépouiller de sa physionomie traditionnelle. Les bourreaux sont ordinairement fort laids en peinture, et très-rarement beaux en réalité; leur métier suffirait pour les enlaidir. Le coupe-tête de l'auteur de Jane Gray est au contraire un bel homme, fort élégant, dessiné et peint du reste avec un soin extrême, et qui, n'étaient ses manches retroussées et sa hache, semble assister à la scène en spectateur plus qu'en acteur.

Cet ouvrage, mélancolique et gracieux, est loin d'offrir la vigueur de coloris déployée dans le tableau de la mort d'Élisabeth; les appréciateurs sévères lui ont reproché une certaine mesquinerie un peu prétentieuse; mais, au total, l'effet d'attendrissement que recherchait le peintre n'a pas été manqué, et bien des larmes ont coulé devant cette toile dont toutes les parties sont travaillées et finies avec cette conscience que M. Delaroche met dans toutes ses productions.

A la même exposition, M. Delaroche fit paraître un charmant tableau de genre représentant *Galilée* entouré de livres et d'instruments astronomiques, étudiant dans son cabinet, un compas à la main, le mouvement de la terre, le dos tourné contre une fenêtre dont les rideaux rouges laissent introduire un rayon de soleil. On trouva généralement que ce petit tableau était d'un effet délicieux de dessin et de couleur; chaque détail était exécuté avec la patiente finesse des maîtres flamands. A la même exposition figurait encore une *sainte Amélie*, priant avec deux de ses compagnes au pied d'un autel, ouvrage d'un autre style et d'une expression également charmante, où l'artiste s'était appliqué à reproduire la manière un peu coquette des premiers peintres italiens de la renaissance. Ce tableau était destiné à servir de modèle au grand vitrail qui devait orner la chapelle du château d'Eu.

A l'exposition de 1835, M. Delaroche produisit un nouveau tableau de genre historique, à la manière de son Richelieu et de son Mazarin, et représentant *la Mort du duc de Guise*.

« Ce tableau, dit M. Lenormant, exécuté avec plus de soin encore que les précédents et dans la même dimension, est aussi dans ce sentiment de comédie qui a fait dire à de bons juges que c'était là du Molière en peinture. L'intention du peintre se révèle dans la figure du roi soulevant la portière et regardant du coin de l'œil si son ennemi est bien mort; elle n'est pas moins évidente dans la manière remplie de courtoisie dont les assassins s'écartent pour laisser voir au roi l'accomplissement de ses ordres. Mais le peintre reprend toute sa dignité quand il montre le noble cadavre étendu sur la gauche du tableau. M. Delaroche n'a rien produit de plus ferme ni de mieux rendu que cette figure. »

L'année suivante, le gouvernement confia à M. Delaroche la décoration tout entière, pour la partie de peinture, de l'église de la Madeleine. Pour se préparer dignement à cette grande tâche, l'artiste se rendit en Italie dans le but d'y étudier les fresques des grands maîtres. Il avait déjà préparé tous les matériaux d'une légende monumentale, lorsqu'il préféra tout abandonner plutôt que de subir un partage de travail qui lui semblait, avec raison, incompatible avec l'unité d'exécution et l'harmonie du poëme qu'il avait rêvé. Pour le dédommager, on lui livra bientôt un théâtre moins vaste, mais qui, du moins, lui fut donné sans partage; il fut chargé de décorer l'hémicycle du palais des Beaux-Arts, et il termina cette œuvre

capitale en 1841, après quatre ans de travaux opiniâtres.

Dans l'intervalle, l'exposition de 1837 s'enrichit encore de trois nouveaux tableaux de lui, peints dans deux styles différents, et qui eurent un égal succès : l'un représentait *Charles Ier insulté par des soldats dans un corps de garde;* l'autre, *Strafford marchant au supplice et béni par l'archevêque de Canterbury,* et enfin une *Sainte Cécile.*

Gardé à vue par les soldats de Cromwell, tandis qu'on instruit son procès, Charles Ier est assis près d'une table couverte d'un riche tapis, sur laquelle est une Bible ouverte qu'il lit tranquillement, insensible aux outrages que lui prodiguent ses gardiens. Un de ces fanatiques, placé à sa droite, lui lance à la figure les bouffées d'une pipe; à sa gauche, un autre lui porte un toast avec un atroce sentiment de dérision; plus loin, on aperçoit de vieux serviteurs qui contemplent avec désespoir cette triste scène, et dans le fond un groupe de soldats.

« Le contraste, dit un critique, de cette tranquillité stoïque du monarque, des larmes silencieuses du vieux serviteur appuyé contre la cheminée, et de la tenue insolente et grossière des puritains, est d'un bel effet. Le soldat prédicateur du fond et les soldats ivres et endormis des premiers plans concourent heureusement à l'harmonie de l'ensemble. Ce tableau est pensé avec noblesse, composé avec habileté et peint avec un grand soin; cependant il laisse à désirer plus de chaleur et de vie. »

« Après Charles Ier, dit un autre critique, vient Strafford, le ministre qui se dévoue et que son maître livre au peuple sans profit pour lui-même. Strafford paraît sûr de la justice de sa cause; il marche au supplice avec fermeté; en sortant de la tour de Londres, il passe au-dessous de la prison de son ami, l'archevêque de Canterbury, et lui demande sa bénédiction. Celui-ci étend les mains à travers les barreaux de sa fenêtre et le bénit. »

On a, avec raison, blâmé généralement cette idée de M. Delaroche d'avoir écarté l'attention du personnage principal, qui est Strafford, pour l'attirer sur des bras qui passent au travers des barreaux d'une prison, sans qu'on puisse voir la figure de celui auquel ils appartiennent. Ces mains semblent vouloir produire un effet qui dépasse les bornes de la peinture. Déjà, dans le tableau de Jane Gray, des juges entendus avaient signalé cette affectation des mains cherchant le billot comme un effet d'art propre à nuire à l'émotion de la scène; ici le blâme fut encore plus général. On remarqua toutefois le beau et grand caractère de la figure de Strafford agenouillé, l'habile et heureuse facture de ses mains, de ses vêtements, des plumes ondoyantes qui ornent son chapeau, la pose heureuse et le beau coloris des soldats qui le suivent et le précèdent.

La *Sainte Cécile* était une œuvre d'un tout autre genre, et qu'on eût dite sortie d'une autre main. La sainte est représentée assise et touchant d'une main le registre d'un orgue que lui présentent deux anges agenouillés devant elle. M. Delaroche semblait encore s'être inspiré des maîtres italiens antérieurs à Raphaël; une certaine afféterie dans les contours, une profusion de couleur rose et coquette donnait à ce tableau quelque analogie avec les œuvres d'un Giotto; l'effet général était du reste toujours gracieux.

En 1835, M. Delaroche prononça sur la tombe de son maître, le baron Gros, un discours très-chaleureux. « C'est au nom de mes camarades d'école, disait-il, que je viens acquitter un dernier et pénible devoir sur la tombe de notre illustre maître : l'auteur de la *Peste de Jaffa* n'est plus!... Si des critiques inconsidérés, méconnaissant les chefs-d'œuvre dont il a enrichi l'école française, n'ont pas craint d'abreuver d'amertume les derniers jours de cette utile et glorieuse vie, la postérité, qui n'est jamais ingrate, le vengera par son admiration de ce coupable oubli et de cette persécution qui eût été lâche si elle n'eût été ignorante. C'est à nous surtout de le pleurer, qui, admis pendant tant d'années dans la confidence et l'intimité de son talent, avons si bien pu apprécier ce vif et sincère amour de l'art qui le portait en quelque sorte à se dépouiller lui-même de son génie pour en doter ses élèves... »

De 1837 à 1841, M. Delaroche, entièrement absorbé par ses travaux de l'École des beaux-arts, ne produisit que deux ouvrages : un beau portrait de M. Guizot, que tout le monde a pu admirer dans l'excellente gravure de M. Calamatta, et un portrait en pied de Napoléon, représenté sous l'uniforme de la garde, se promenant dans son cabinet de travail des Tuileries dans une attitude méditative. Cet important travail, accompli sous la direction de la sœur de l'empereur, la comtesse de Lipano, l'ex-reine de Naples, qui se trouvait alors à Paris, avait été commandé par la comtesse de Sandwich, et il orne aujourd'hui un des vieux manoirs de l'Angleterre.

Enfin, en décembre 1841, M. Delaroche livra à l'admiration du public la plus belle production de son talent, sa fresque du Palais des beaux-arts. Quatre ans avaient été par lui consacrés à cet ouvrage, pour lequel il ne lui avait été alloué, je crois, qu'une somme de 80,000 francs. Bien d'autres eussent cédé peut-être au désir de travailler vite pour rendre l'affaire lucrative; mais M. Delaroche est un artiste consciencieux, passionné pour son art, et qui s'occupe surtout des intérêts de sa gloire; aussi son œuvre a-t-elle obtenu un des succès les plus éclatants de l'époque. Dans l'impuissance où nous sommes d'analyser en très-peu de pages une si vaste composition, nous nous contenterons de résumer un excellent compte rendu de M. Vitet, inséré dans *la Revue des deux mondes* de décembre 1841.

« Au fond de la cour intérieure de l'École des beaux-arts se trouve une salle semi-circulaire, éclairée par le haut, disposée en amphithéâtre et réservée pour les distributions des prix. Les parois qui s'élèvent au-dessus des gradins présentent une surface de quinze à vingt pieds de hauteur, sur un développement d'environ quatre-vingts pieds. C'est ce mur circulaire qui a servi de toile à la vaste composition de M. Delaroche. La destination du monument en traçait d'avance le programme : il était évident que les arts du dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture, devaient être ici les personnages obligés. La plupart des peintres eussent eu l'idée de composer à ce sujet une suite d'allégories; mais M. Delaroche est avant tout historien. En promenant ses yeux sur cette longue muraille qu'allait couvrir son pinceau, il a vu s'y dessiner la silhouette, non pas de tel ou tel génie assis sur un nuage et tenant un attribut à la main, mais bien de tous les grands hommes qui sur cette terre ont eu le bonheur de peindre, de bâtir ou de sculpter des chefs-d'œuvre. C'est ainsi que son sujet devait lui apparaître, c'étaient là les acteurs qu'il lui fallait; il lui a semblé qu'il les voyait tous réunis, quel que fût leur siècle, quelle que fût leur patrie, et il a pris sa palette pour nous faire assister à ce dialogue des morts, à ce congrès d'artistes anciens et modernes, en nous traduisant, sinon leurs paroles, du moins leurs traits, leurs attitudes, leurs regards, comme autant de leçons et d'exemples pour cette jeunesse avide de gloire qui chaque année viendra sur ces bancs en goûter les flatteuses prémices.

« Un long portique à colonnes d'un eélégante simplicité occupe presque tout le fond de la scène. Vers le milieu de cette colonnade, c'est-à-dire au centre de l'hémicycle, on voit dans une sorte d'enfoncement auquel on monte par des degrés, un banc de marbre sur lequel sont assis deux vieillards, et entre eux un homme dans la force de l'âge; tous trois portent pour vêtement un manteau blanc qui couvre à peine leurs épaules; leur front est ceint d'une couronne d'or, leur attitude est calme, majestueuse; il y a dans leur visage cette sérénité presque divine dont les anciens se servaient pour exprimer l'apothéose.

« Quels sont ces trois demi-dieux et que font-ils sur ce tribunal? Le plus jeune est Apelle, le dernier des grands peintres de la Grèce; les deux autres, Phidias, le créateur de la sculpture à la fois idéale et vivante; et Ictinus, l'architecte du Parthénon, le représentant du grand siècle de l'architecture. Ils sont là comme juges suprêmes et éternels de nos concours. C'est en leur nom qu'une noble et belle fille, au teint oriental, au regard bienveillant, ramasse une couronne et se dispose à la lancer au lauréat. A leurs pieds sont deux jeunes femmes assises de chaque côté des degrés; elles gardent un respectueux silence. L'une, par son profil, rappelle le type grandiose de certaines médailles grecques; l'autre, le front ceint d'un diadème, a plutôt le caractère des têtes impériales C'est l'image et la personnification de l'art antique sous ses deux formes les plus saillantes, la forme grecque et la forme romaine; on voit à leur pose calme et impassible que leur œuvre est accomplie. Mais voici deux autres femmes qui, debout sur le devant des degrés, ont un aspect moins sévère, et semblent se rattacher encore par quelques liens secrets au monde des vivants; l'une porte au ciel un regard rêveur; sur ses épaules, qu'enveloppe un étroit et chaste manteau, ses blonds cheveux retombent en nappes onduleuses; une grâce virginale se mêle dans ses traits à une tendre et suave langueur : c'est le génie de l'art du moyen âge, de ce sublime novateur qui trouva le génie du beau sans autre guide que la foi.

« Quel contraste entre cette figure et sa compagne! Celle-ci est belle aussi, mais sans retenue, sans mesure et sans pudeur. Ses riches vêtements retombent en désordre; sa brillante coiffure se dénoue et s'échappe au hasard; courtisane audacieuse, passionnée, inconstante, c'est l'image de l'art moderne depuis son affranchissement des idées chrétiennes, avec ses phases de bons et de mauvais jours, avec ses beautés et ses excès.

« Ces deux femmes sont comme le chaînon qui

relie la partie antique et tout idéale du tableau avec sa partie moderne et presque vivante. Tournons en effet les yeux à droite et à gauche de ce muet aréopage; là, plus de graves et immobiles figures. C'est une foule qui se meut et qui parle, étrange et brillant assemblage des costumes les plus variés, des figures les plus diversement caractérisées. Ces hommes-là ne sont pas séparés de nous par vingt siècles, comme les divins maîtres de l'art antique; on dirait qu'ils ont encore un pied dans le monde, tant ils parlent avec plaisir, tant ils s'interrogent avec curiosité sur ce qu'ils y ont vu, sur ce qu'ils y ont fait.

« Ils sont tous là sans façon, sans apparat, les uns debout, les autres assis sur un long banc de marbre en avant du portique. Entre eux point de hiérarchie de talent, point de distinction de pays; le Florentin se confond avec le Français, le Flamand et l'Espagnol avec le Vénitien; seulement, ce qui est bien naturel, les architectes cherchent de préférence les architectes, les sculpteurs s'adressent aux sculpteurs, et, quant aux peintres, qui sont de beaucoup les plus nombreux, ils se partagent et se divisent selon leur nature et leurs sympathies, les grands dessinateurs d'un côté, les grands coloristes de l'autre.

« Ainsi l'ensemble de la composition se fractionne en cinq groupes distincts, mais artistement enchaînés. Au milieu, le groupe idéal, l'art antique, dans une sorte de demi-teinte et d'éloignement vaporeux; à droite, le groupe des architectes; de l'autre côté, les sculpteurs; puis, aux deux extrémités, les peintres.

« Ce n'est pas tout : dans chacun de ces groupes on aperçoit bientôt des subdivisions, c'est-à-dire, à côté de la scène principale, des scènes épisodiques qui s'y rattachent. Ainsi, quand vos yeux se tournent du côté des grands dessinateurs, ils sont frappés d'abord d'une noble figure de vieillard, dont la longue barbe blanche laisse tomber ses reflets argentés sur une riche pelisse de velours cramoisi : c'est Léonard de Vinci, le patriarche du dessin; il expose de la voix et du geste ses fécondes et savantes idées. Autour de lui tous gardent le silence; Raphaël lui-même l'écoute avec respect, sinon avec une entière soumission. Fra Bartolomeo le contemple avec un pieux recueillement; le Dominiquin s'attache à ses paroles avec une ardente curiosité; Albert Durer admire la justesse de ses démonstrations, et fra Beato Angelico lui-même, s'arrachant à ses prières et à ses saintes visions, s'avance pour l'écouter. Mais tout le monde ne lui prête pas ainsi l'oreille. Seul, assis sur ce chapiteau renversé, tournant le dos à Léonard de Vinci et à ses auditeurs, Michel-Ange semble faire bande à part. Absorbé dans ses propres idées, il ne cache pas son dédain pour celles des autres, et veut rester étranger à tout ce qui se passe autour de lui. Plus loin, le Giotto, Cimabuë, Masaccio, sont aussi dans une sorte d'isolement, et leur regard étonné semble dire qu'ils ne peuvent s'accoutumer aux étranges déviations dans lesquelles l'art est tombé depuis ces jours où ils essayèrent de lui frayer son chemin. Enfin à l'extrémité du tableau est notre Poussin, penseur sublime, esprit solitaire; lui aussi il s'écarte de la foule, mais ses yeux se tournent avec amour sur cet auditoire où se trouvent désormais réunies toutes les espérances de l'école française. Ce regard du Poussin sur notre école, regard paternel mais sévère, est en quelque sorte le résumé et la pensée morale de tout le tableau.

« Dans le groupe des architectes, c'est le vieux Arnolfo di Lapo qui prend la parole; c'est autour de lui que sont réunis presque tous les maîtres du grand art de bâtir : Robert de Luzarche, Bramante, Palladio, Pierre Lescot, Sansovino, Erwin de Steinbach, Philibert Delorme, Vignole.

« La scène principale, dans le groupe des sculpteurs, est une conversation entre le vieux André Pisano et Lucca della Robbia, à la suite desquels se groupent Donatello, Ghiberti, Bandinelli, Jean Goujon, Germain Pilon, Pujet, Jean Bologne, Benvenuto Cellini, etc.

« Parvenus à l'autre extrémité de l'hémicycle, nous voici de nouveau en présence des peintres; mais ici c'est le rendez-vous de ces génies lumineux qui ont cherché la poésie de leur art moins dans la beauté des lignes et dans l'expression de la pensée que dans les mystérieuses harmonies de la couleur. Ce groupe renferme comme les autres plusieurs scènes distinctes; et d'abord nous rencontrons les quatre plus grands artistes qui aient jamais exprimé les beautés du paysage : Claude le Lorrain, Guaspre Poussin, Ruysdael et Paul Potter. Plus loin le théâtre s'agrandit; c'est Rubens, Van Dyck, Rembrandt, Murillo, Velasquez, l'honneur de la Flandre et de l'Espagne, qui écoutent la savante parole du Titien; Van Eyck lui-même prend plaisir à l'entendre, lui, le précurseur et le père de tous ces grands coloristes. Debout, à ses côtés, Antonio de Messine semble faire l'of-

fice d'un page soumis et docile, pour écouter le Titien; le sombre Caravage lui-même semble imposer silence à sa mauvaise humeur; Jean Bellini, malgré son imperturbable gravité, se complaît intérieurement aux paroles de son illustre élève; puis viennent Giorgione, Paul Véronèse, le Corrége.

« Tout le monde conviendra que l'ajustement de tous ces costumes, l'enchaînement de tous ces groupes, le balancement de toutes ces lignes, révèlent une puissance et une souplesse de talent dont M. Delaroche avait déjà assurément donné des preuves, mais qui jamais ne s'étaient manifestées chez lui avec cet éclat incontestable. Il n'est vraiment pas possible qu'une action soit plus sagement conduite, plus clairement ordonnée. L'accumulation des personnages n'engendre pas la moindre confusion. Tout est aisé, simple, naturel; tout se lit et s'explique au premier coup d'œil; et pourtant, pour distribuer ses plans, pour étager ses figures, le peintre n'a fait emploi d'aucun procédé d'école, d'aucun moyen de convention; point d'effets de perspective, point d'ombres largement portées pour détacher les parties lumineuses. Il a fait saillir ses personnages en plein jour, il les a tous éclairés également et pour ainsi dire par le même rayon de soleil. En un mot, il n'est presque pas une difficulté qu'il n'ait voulu aborder de front, et dont il n'ait triomphé avec plus de bonheur encore que de hardiesse. »

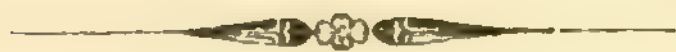
Les réserves de M. Vitet portent sur deux points seulement : d'abord le choix des personnages; plusieurs artistes éminents lui semblent à tort oubliés pour d'autres qui ne les valent pas; ensuite le style n'a pas assez d'unité. La partie centrale de l'hémicycle est exécutée dans une manière large et sévère, d'après la méthode qui cherche surtout le côté idéal et élevé d'un sujet; tandis que les personnages semés à droite et à gauche sont exécutés en style pittoresque, d'après la méthode qui se plie à toutes les variétés de la nature. Par leur voisinage immédiat, ces deux styles s'exagèrent l'un l'autre, et font outre mesure ressortir leurs différences; le naturel de l'un semble descendre à la familiarité, l'idéal de l'autre prend un aspect de roideur.

Si au contraire le même style régnait sur tout l'ouvrage, si du moins ces hommes réels et vivants étaient un peu plus idéalisés, ceux-là surtout qui s'approchent le plus du centre du tableau, la transition deviendrait insensible, ou du moins plus harmonieuse.

« Quoi qu'il en soit de nos remarques, ajoute le savant critique, elles n'affaibliront en rien la séduction que ce grand et bel ouvrage exerce sur tous ceux qui le contemplent; il n'y a qu'une voix, même parmi les plus difficiles, pour convenir qu'à son aspect on est saisi d'une impression pleine de grandeur. »

Cette magnifique fresque est le dernier des travaux du célèbre artiste.

On sait que M. Delaroche a épousé la fille unique de M. Horace Vernet.



M. De Sismondi.

> Des facultés diverses ont été départies à divers historiens ; je connais celles qui me manquent et qui sont échues en partage à quelques-uns de mes contemporains. Mais il est un témoignage que j'ose me rendre à moi-même, et j'ai la ferme confiance que la postérité le confirmera... j'ai toujours cherché la vérité, et je n'ai épargné ni travail ni dépense pour la découvrir.
>
> SISMONDI.

Il est mort, il y a deux ans, à Genève un homme qui était, à notre avis, l'historien le plus éminent du siècle en ce qui touche la science des faits, l'étendue et la solidité de l'érudition, « un homme qui avait su *le premier,* comme l'a dit M. de Barante, dépouiller les commencements de notre histoire des fausses couleurs dont elle avait toujours été revêtue, » et qui pouvait déjà, en vertu de ce droit de priorité, revendiquer le titre de chef de l'école moderne. Genevois de naissance et d'affection, mais Français par les goûts de son esprit et la direction de ses travaux, il avait écrit dans notre langue tous ses ouvrages, il les avait publiés presque tous dans notre pays, et il avait spécialement consacré vingt-quatre ans de sa vie à réunir les annales de la nation française dans le plus vaste et le plus complet monument qui ait jamais paru.

Grand historien, M. de Sismondi était de plus un économiste fort remarquable, un publiciste aussi judicieux que savant, un littérateur distingué et un honnête homme par excellence. Ses titres à l'estime des contemporains et de la postérité se composent, sans compter les opuscules, de soixante-neuf volumes renfermant assez de faits et d'idées pour défrayer une douzaine d'écrivains ordinaires.

Eh bien, non-seulement ces soixante-neuf volumes n'ont pas rapporté à leur auteur ce que rapporte aujourd'hui un roman à succès, c'est-à-dire une *olla podrida* d'inepties et de saletés : ceci est assez naturel et le profit pécuniaire ne fut jamais le but de Sismondi; non-seulement il n'a tiré de cette masse effrayante de travaux aucun de ces succès d'ambition que tant d'hommes doivent à un seul livre ou à des articles de journaux habilement exploités : essentiellement dénué d'ambition, Sismondi préféra toujours sa modeste indépendance à tous les honneurs de ce monde; mais encore, si l'on en jugeait par le silence de la presse à son égard, on serait tenté de croire qu'il a manqué même le noble but qu'il se proposait, celui d'instruire, de servir l'humanité et de conquérir en échange son estime et ses sympathies. Car, depuis qu'il est mort, il ne s'est pas trouvé en France, dans ce pays des nécrologies et des oraisons funèbres, où le plus médiocre barbouilleur de papier, pour peu qu'il soit répandu dans le monde, peut espérer d'être porté aux nues durant la semaine qui suit sa mort, quitte à retomber ensuite pour toujours dans le gouffre de l'oubli, il ne s'est pas trouvé un écrivain pour rendre *proprio motu* un digne hommage à la mémoire de l'illustre auteur de l'*Histoire des républiques italiennes* et de l'*Histoire des Français.* Quelques mots chaleureux prononcés par M. Michelet dans sa chaire, en l'honneur des services rendus par Sismondi à la science; un article intéressant, mais court et consacré surtout à l'éloge des qualités de l'homme privé, article publié dans *le Magasin pittoresque* de 1843; un autre article publié dans le *Journal des Économistes* et entièrement rempli par la critique des doctrines économiques de l'illustre Genevois, voilà



à peu près tout ce que nous connaissons en fait d'écrits publiés en France sur la vie et les travaux de Sismondi.

Heureusement pour nous qu'il a été publié en Angleterre, dans le *Quarterly Review* de septembre 1843, un article très-développé et très-détaillé dont les faits nous serviront pour composer cette esquisse [1].

L'auteur de cet article blâme avec raison la France de ne s'être pas émue davantage de la mort de Sismondi; mais il se trompe lorsqu'il attribue cette indifférence apparente à un sentiment de dédain de la littérature parisienne pour un littérateur genevois considéré comme un littérateur de province; les ouvrages de Sismondi sont d'un genre trop sérieux et trop élevé pour qu'il puisse venir à l'esprit de personne en France de les considérer sous un semblable point de vue. Le fait est que quiconque s'occupe dans notre pays d'histoire ou d'économie politique lit et relit Sismondi; à l'heure même, les économistes de l'école dite socialiste, bien que Sismondi ne fût pas de leur bord, opposent avec ardeur les opinions du célèbre Genevois aux partisans du *laissez faire*. En histoire surtout son nom fait autorité, et son mérite n'est pas plus dédaigné que contesté. Si la nouvelle de sa mort n'a point provoqué chez nous ce concert d'éloges qui ne manque point à des écrivains d'une valeur bien inférieure, c'est tout simplement qu'en France comme ailleurs les oraisons funèbres sont des affaires de famille ou de coterie qui ne prouvent qu'une seule chose : c'est que le défunt avait des relations plus ou moins étendues et plus ou moins intimes parmi les gens qui écrivent ou qui font écrire dans les journaux. Sismondi n'avait à Paris que très-peu de relations de ce genre; il a vécu et il est mort à l'étranger, il a rarement visité la France, où ses ouvrages furent toujours beaucoup plus connus que sa vie et sa personne. Or, ses ouvrages ne sont pas matière à feuilletons, il est difficile d'en parler convenablement au courant de la plume et pour le besoin de la cause, comme cela se pratique en matière d'oraison funèbre; ceux qui les lisent les étudient beaucoup plus pour s'en servir que pour disserter sur eux, et voilà le secret du silence que le rédacteur du *Quarterly Review* reproche, justement d'ailleurs, aux écrivains français à l'égard de Sismondi. Quant à nous, qui sommes naturellement conduit à faire figurer ici ce nom glorieux, nous n'avons pas la prétention de combler la lacune dont se plaint l'écrivain anglais. Le temps et l'espace nous manquent également pour livrer au public quelque chose de mieux qu'une esquisse de la vie si honorable de l'illustre Genevois et des travaux si importants et si nombreux accomplis par lui ; nous tâcherons seulement de ne rien omettre d'essentiel. Et si, malgré la réserve que nous apportons toujours dans le choix de nos sujets biographiques, il nous est arrivé quelquefois de nous laisser entraîner par le goût public à admettre dans cette galerie des personnages dont le mérite nous semble inférieur à leur renommée, nous aurons du moins dans cette circonstance le plaisir de parler d'un écrivain consciencieux dont la vie et les travaux nous inspirent un égal respect, et qui, alors même que nous ne partagerions pas complétement toutes ses opinions économiques ou historiques, nous a toujours laissé la conviction de son sincère amour du vrai, du beau et du bien; d'un écrivain, en un mot, dont chaque page porte l'empreinte d'une forte intelligence et d'un noble cœur.

Jean Charles Léonard de Sismondi appartient à une illustre famille originaire de Pise, et qui joua un rôle dans les querelles des Guelfes et des Gibelins; les Sismondi étaient Gibelins, c'est-à-dire partisans des empereurs de la maison des Hohenstauffen contre les ducs de Bavière et par suite contre les papes.

« Je suis républicain, dit Sismondi à la fin de son *Histoire des Français ;* mais, en conservant dans mon cœur l'amour ardent de la liberté que m'ont transmis mes pères, dont le sort a été lié à celui de deux républiques, et l'aversion pour toute tyrannie, j'espère ne m'être jamais montré insensible, ni à ce culte pour d'antiques et illustres souvenirs qui conserve la vertu dans de nobles races, ni à ce dévouement sublime aux chefs des nations qui a souvent illustré les sujets. Je n'ai pas dû oublier que le cri de guerre qui nous fut longtemps cher, et qui s'éteint avec moi, « *Cara fè m'è la vostra,* » fut donné par un empereur de la maison de Souabe à l'un des miens lorsqu'il se précipita devant le poignard d'un assassin, et couvrit Henri VI de son corps. »

[1] Cet article, reproduit récemment dans la *Revue Britannique,* mais d'une manière très-incomplète et très-écourtée, renferme cependant, indépendamment des appréciations de l'auteur anglais, qui ne nous semblent pas toujours justes, quelques erreurs de fait qui nous ont été signalées par les amis genevois de l'illustre historien, dont un, entre autres, l'honorable M. Munier, professeur de théologie à Genève, a publié lui-même sur Sismondi, dans l'*Album de la Suisse romande,* une notice qui nous a été fort utile.

Chassés d'Italie au quatorzième siècle, lors de l'extinction de la république de Pise, les Sismondi se réfugièrent en France et s'établirent dans le Dauphiné; ils prirent alors le nom francisé de Simonde que le célèbre historien a conservé, en rétablissant toutefois à la suite l'ancien nom de ses pères; plus tard, devenus protestants, les Sismondi furent obligés de s'expatrier de nouveau après la révocation de l'édit de Nantes; ils se fixèrent alors à Genève, où ils furent admis comme citoyens et inscrits dans l'aristocratie. Ils ne rompirent point cependant toutes relations avec leur dernière patrie, car le grand-père de l'historien servit comme capitaine dans les armées françaises; son père, après avoir exercé les fonctions de ministre de l'Évangile dans la ville de Bossex, au pied du mont Salève, revint à Genève, et c'est dans cette dernière ville que naquit Sismondi, le 5 mai 1773.

Comme la plupart des hommes supérieurs chez lesquels nous avons déjà eu occasion de noter un heureux mélange des qualités du cœur et des dons de l'esprit, le futur historien reçut d'une tendre et vertueuse mère ces premiers enseignements dont l'influence se fait sentir sur tout le reste de la vie. Son enfance fut très-heureuse. Sa famille, qui était alors dans une belle position de fortune, possédait près de Genève, au confluent du Rhône et de l'Arve, une très-agréable maison de campagne, Châtelaine, où se passèrent joyeusement ses premières années. Plus tard on le mit au collége; il fut un écolier médiocre, assez docile, assez laborieux, mais n'annonçant aucune des facultés supérieures qui devaient le distinguer un jour. Du collége il passa à l'*auditoire*, où l'on reçoit à Genève ce complément d'instruction qui se donne en France dans nos facultés.

Mais bientôt des revers de fortune inattendus, combinés avec les agitations politiques de l'Europe, vinrent éveiller l'énergie latente de son intelligence et en solliciter l'emploi. Son père, partageant, ainsi que beaucoup d'autres Genevois, l'enthousiasme que le ministre Necker inspirait alors à la France, avait placé tous ses capitaux disponibles dans les fonds français, lorsque la banqueroute révolutionnaire le fit passer soudain d'une grande aisance à un état voisin de la pauvreté. Le jeune Sismondi dut se résigner, pour être utile à sa famille, à accepter une situation peu conforme à ses goûts. Envoyé à Lyon, il fut placé en qualité de commis dans la maison de commerce Eynard et Ce; il n'y séjourna que peu de temps, l'insurrection lyonnaise l'ayant bientôt rappelé à Genève. Mais, malgré l'antipathie que la profession commerciale lui inspirait, poussé par ce sentiment profond du devoir qui le dirigea toujours, il avait déjà acquis toutes les qualités que cette profession exige, et plus tard il aimait à reconnaître que le noviciat commercial n'avait pas peu contribué à développer en lui l'instinct et le goût des questions d'économie politique, et en même temps l'esprit d'ordre et de méthode, l'exactitude consciencieuse et la patience infatigable dans les recherches historiques, qu'il possédait à un si haut degré.

De retour à Genève à la fin de 1792, il y trouva sa famille déjà en butte aux persécutions du parti démocratique, et au commencement de 1793 il partit avec elle pour l'Angleterre, dans l'intention de s'y fixer. Tandis que son père, sa mère et sa sœur s'établissaient à la campagne, il se rendit à Londres, où il s'occupa, avec la ténacité de son esprit, d'étudier à fond la langue, la littérature, les institutions politiques et l'état social du pays. Dix-huit mois de séjour suffirent pour lui donner sur ces divers sujets des notions précieuses que l'étude devait étendre et raffermir encore. Au bout de ce temps, sa mère, qu'il chérissait et dont il était aimé avec idolâtrie, n'ayant pu résister au désir toujours plus ardent de revoir son pays natal, toute la famille se décida à rentrer en Suisse et à retourner à Châtelaine, malgré les dangers qui l'y attendaient. C'était en 1794, au moment où le régime de la terreur importé de France désolait la petite république genevoise. Bien que le père du jeune Sismondi fût toujours resté étranger aux discussions politiques, son nom, sa qualité d'aristocrate, suffirent pour le désigner aux coups du parti triomphant. Saisi et emprisonné ainsi que son fils, ils durent acheter leur liberté au prix d'une énorme amende.

Peu de temps après, ils virent arracher de leur maison un de leurs amis intimes, le syndic Cayla, un des hommes les plus honorables de Genève, qui fut fusillé quelques jours plus tard. Ces excès rendirent le séjour de Genève odieux aux Sismondi. Ils résolurent de s'expatrier de nouveau et d'aller chercher le repos dans la patrie de leurs aïeux, en Toscane; après avoir vendu les propriétés qui leur restaient, ils arrivèrent à Florence en octobre 1795.

Laissant ses parents se reposer dans cette ville des fatigues du voyage, le jeune Charles partit pour visiter le pays et chercher un domaine qui pût leur servir d'habitation en même temps que

son exploitation assurerait leur existence. A son entrée dans le Val di Nievole, il fut séduit par la beauté du pays, le bas prix des terres, et des débris de la fortune patrimoniale il acheta, à Valchiusa, près de Pescia, une petite ferme où son père, sa mère et sa sœur vinrent bientôt le rejoindre.

Là s'écoulèrent, sous un beau ciel, au sein des jouissances de famille, au milieu des travaux agricoles, cinq des plus belles années de sa vie. Ce bonheur ne laissa pas que d'être troublé quelquefois par le contre-coup des événements qui agitaient alors l'Italie, et la petite colonie des *Ginevrini*, comme on les appelait dans le canton, eut sa part des maux que la guerre entraîne à sa suite. Suspect aux Autrichiens, qui le considéraient comme Français, aux Français, qui ne voyaient en lui qu'un Italien, et aux Italiens eux-mêmes, en sa qualité de Genevois, Sismondi, que la générosité de son âme portait toujours à se ranger du côté de l'opprimé, faillit souvent être victime de son zèle; il fut emprisonné trois fois, et sa mère eut à trembler pour ses jours.

Cependant le spectacle des révolutions et de la guerre, les vicissitudes de sa propre existence, avaient déjà singulièrement excité, agrandi, fortifié l'esprit du jeune Genevois. Tandis qu'il gagnait à la pratique de l'agriculture, comme autrefois dans les travaux du commerce, des connaissances précieuses pour ses théories d'économiste, il se préoccupait sans cesse de la solution des problèmes politiques qui remuaient alors les vieilles sociétés européennes.

« En 1796, dit-il lui-même dans une note inédite sur ses écrits qu'il a tracée de sa main peu de semaines avant sa mort; en 1796, je commençai mes recherches sur les constitutions des peuples libres. Cet ouvrage, qui n'a jamais été terminé ni publié, mais sur lequel Benjamin Constant chercha à obtenir un jugement de l'Institut, m'occupa cinq ans. Les deux premiers livres contenaient l'exposition de mes principes sur la liberté et le gouvernement; le troisième, l'analyse de la constitution britannique; le quatrième, l'analyse de celle de la république française; le cinquième, celle des anciennes constitutions d'Espagne; le sixième, de celles des républiques italiennes; les quatre suivants, de Suède, de Pologne, des villes hanséatiques et des États-Unis d'Amérique, étaient à peine ébauchés. Mes recherches sur les constitutions des républiques italiennes m'obligèrent à étudier leur histoire, et c'est de cette époque que datent mes efforts pour la posséder et ma résolution de l'écrire. »

Cette première conception d'un publiciste de vingt-quatre ans dénotait chez son auteur une précoce maturité, mais elle trahissait également, par sa dimension ambitieuse, une grande inexpérience des difficultés de l'exécution; aussi ne fut-elle jamais réalisée. Cependant Sismondi nous apprend, dans la préface des divers fragments publiés longtemps plus tard sous le titre d'*Études sur les constitutions des peuples libres*, que ce dernier ouvrage, fruit des méditations de son âge mûr, où l'amour le plus ardent pour la liberté est toujours tempéré, dirigé par une préoccupation constante des moyens de prévenir la licence, ne diffère point, quant aux principes fondamentaux, de l'ouvrage ébauché dans sa jeunesse.

Conduit ainsi de l'étude des principes à l'étude des faits, de la spéculation à l'observation et à l'histoire, Sismondi commença dès lors à faire marcher de front les deux genres de travaux qui devaient particulièrement illustrer son nom.

« Il est à remarquer, dit M. Munier dans sa notice sur Sismondi, que ses travaux en économie politique sont d'une date aussi ancienne que ses recherches historiques. Pendant qu'il ramassait, à grands frais de voyages, d'acquisitions et de veilles, les immenses matériaux de ses *Républiques italiennes,* il profitait de son séjour en Italie pour étudier la condition des heureux paysans des Apennins, et s'occupait déjà de rédiger l'ouvrage, plein de faits curieux et d'observations précieuses, qu'il publia à Genève, en 1801, sous le titre de *Tableau de l'agriculture de Toscane.* Ce fut aussi quatre ans avant la publication du premier volume de ses *Républiques italiennes* que parut son *Traité sur la richesse commerciale,* que le public, reconnaissant envers le jeune écrivain qui appelait l'attention du continent sur une science récemment transformée en Angleterre, était bien loin de supposer n'être que le produit des loisirs du futur historien de l'Italie et des Français. »

Les principes de Sismondi en matière d'économie politique ayant, à l'opposé de ses principes politiques, subi dans le cours de sa vie un notable changement, changement qui témoigne de sa bonne foi et de son sincère amour de l'humanité, nous dirons d'abord un mot du *Traité de la richesse commerciale,* publié à Genève en 1803, et, anticipant ensuite sur les faits, nous parlerons immédiatement de ses ouvrages postérieurs, où, répudiant les doc-

trines de l'école à laquelle il s'était d'abord rattaché, il a le premier donné le signal d'une réaction contre cette école.

Le traité de la *Richesse commerciale* parut à peu près dans le même temps que le *Traité d'Économie politique* de J. B. Say; ces deux ouvrages, basés sur les principes généraux déjà posés avec éclat en Angleterre par Adam Smith, avaient pour but de populariser en France et en Europe les doctrines du célèbre auteur des *Recherches sur la richesse des nations.* Le premier ouvrage de l'économiste genevois est divisé en trois parties, consacrées, l'une aux capitaux, l'autre aux prix, la troisième aux monopoles. A part quelques différences de détails, c'est la reproduction exacte des principes généraux de l'école anglaise, touchant les lois de la production, la liberté du travail, l'abolition des corporations, des monopoles et des restrictions de tous genres, l'extension de la manufacture et le régime de la libre concurrence, qu'il défend avec beaucoup d'énergie et de talent.

C'est seulement dix-sept ans plus tard qu'après un voyage en Angleterre, sous l'impression d'une crise commerciale née de l'excès de production, il rompit nettement avec l'école d'Adam Smith, qu'il appela l'*école chrématistique*, ou l'école qui enseigne les moyens d'augmenter la richesse en faisant abstraction du but de cette richesse et de sa distribution, et qu'après avoir ardemment combattu en faveur du régime de la libre concurrence, il l'attaqua avec une égale ardeur en le rendant responsable de tous les maux de la société.

L'ouvrage intitulé *Nouveaux Principes d'économie politique*, publié par lui à Genève en 1819, et bientôt suivi d'un assez grand nombre de mémoires sur différentes questions de la science, réunis et publiés plus tard en deux volumes sous le titre d'*Études sur l'économie politique*, fut le premier coup porté avec éclat à l'école de Smith et l'avant-coureur de toutes les théories connues aujourd'hui sous le nom de *socialistes*, avec cette différence notable que, si les socialistes de toutes nuances s'occupent des moyens d'*organiser* la production, Sismondi semble exclusivement préoccupé du danger de son accroissement et de la nécessité de la restreindre. Les lignes suivantes indiqueront mieux que nous ne pourrions le faire la position qu'il a prise entre les partisans du travail *libre* et les théoriciens du travail *organisé*.

« Les économistes ne font point naître les événements du monde industriel; ils se contentent de les observer et de les expliquer; nous ne leur attribuons donc point ses souffrances; mais la différence entre eux et nous, c'est que, témoins comme nous d'une direction toute nouvelle que suit aujourd'hui l'esprit humain, d'une ardeur industrielle qui semble saisir tous les États, d'un empressement à innover, à perfectionner, à produire dans tous les arts, dans toutes les applications des forces humaines, ils y ont applaudi de tout leur cœur; ils ont appelé toutes les énergies latentes à les seconder, à rivaliser les unes avec les autres pour aller toujours plus vite, et nous, au contraire, nous n'avons senti que de l'alarme de ce mouvement qui entraîne la société. Nous en avons signalé les fâcheuses conséquences dans le présent; nous en avons annoncé de plus fâcheuses à l'avenir, et nous avons appelé tous les penseurs, tous les gens de bien, tous les amis de l'humanité à nous aider à retenir, à retarder le char social qui, dans sa course accélérée, nous paraît se précipiter vers l'abîme. Une appréciation si différente des effets du mouvement social n'est point pour nous la conséquence de l'esprit de système, car nous avons commencé par adopter pleinement les principes de l'école dominante, et ce n'est que lentement entraîné par les faits que nous les avons abandonnés l'un après l'autre. Nous avons été frappé des souffrances de la société à l'époque même où l'on célébrait ses progrès merveilleux. Nous avons cherché quels étaient ceux qui recueillaient les fruits de toutes les merveilles des arts qui s'opéraient sous nos yeux; de cette activité éblouissante qui multiplie en même temps les forces humaines, les capitaux, les moyens de transport, les communications entre tout l'univers; de cette fièvre qui nous fait tous vivre si vite, de cette rivalité qui nous fait tous travailler à nous supplanter les uns les autres. Nous avons cherché, et tandis que nous avons reconnu dans notre siècle le triomphe des choses, l'homme nous a paru plus mal partagé qu'il ne fut jamais.

« Nous nous sommes dès lors efforcé d'appeler l'attention sur la fausse route que suivait l'industrialisme; nous avons montré les machines enlevant le pain aux artisans, la concurrence universelle réduisant les bénéfices légitimes de tout travail, la production exubérante étouffant le pauvre au lieu de lui procurer l'abondance, et nous avons dès lors été accueilli par une clameur presque universelle; on nous reprochait d'être ennemi des lumières, ennemi du progrès. Le temps a répondu pour nous; l'industrialisme a marché, la production a continué de s'accroître; mais avec elle s'est accrue aussi la détresse du producteur... Nous avons tour à tour promené nos regards sur les autres merveilles économiques de notre siècle : partout nous avons vu le progrès des choses, partout les souffrances des hommes; aucune de ces inventions si vantées n'a pu soutenir cette question si simple : Où sont les heureux qu'elle a faits? »

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner à fond les graves questions que ces citations soulèvent. Écartons d'abord cette exagération d'un noble cœur touché des maux du présent, qui porte Sismondi à

déclarer que l'homme est aujourd'hui, sous le rapport du bien-être matériel, plus mal partagé qu'il ne fut jamais, assertion dont la lecture seule de l'*Histoire des Français* suffit pour démontrer la fausseté. Il est vrai que les besoins et les désirs ont augmenté avec la richesse, et que par conséquent l'équilibre entre ces besoins, ces désirs, et les moyens de les satisfaire, n'est pas plus obtenu qu'il ne le fut et qu'il ne le sera probablement jamais; mais il suffit, ce nous semble, de jeter un regard sur les misères effroyables des masses dans le passé pour rester convaincu que la comparaison est encore à l'avantage du présent. Ces réserves faites, il est certain que les maux signalés par Sismondi existent, que le régime de la concurrence illimitée engendre souvent l'excès de production, lequel engendre l'encombrement, lequel produit la misère. Il est certain que toutes les inventions merveilleuses de la mécanique moderne ont jusqu'ici profité beaucoup plus aux inventeurs ou aux capitalistes qu'aux travailleurs dont elles commencent toujours par diminuer le nombre et réduire le salaire.

Mais si, reconnaissant la valeur de la partie critique des idées de Sismondi, nous passons à la partie organique, et cherchons quels moyens il propose pour remédier à cet état de choses, nous ne trouvons rien, ou presque rien; ce sont des restrictions de détails, des *maxima*, des *minima*, des palliatifs impuissants. Faut-il revenir aux monopoles, aux corporations, aux jurandes, aux maîtrises? Sismondi reconnaît que cela est impossible. « Il ne faut pas songer, dit-il dans un de ses essais, à rétrograder vers l'organisation antique de l'industrie. Nous proposons trois choses seulement: premier moyen, éclairer l'opinion, suspendre ainsi les efforts des gouvernants pour accélérer l'industrie; deuxième moyen, ne plus donner de récompense aux inventions et de monopole aux inventeurs; troisième moyen, ne plus accorder de décoration au riche industriel [1]. »

Tous les moyens proposés par Sismondi sont à peu près de même force, et il en reconnaît lui-même l'impuissance quand il dit :

« Nous avons peu de moyens à proposer pour atteindre le but désiré, mais nous croyons avoir beaucoup fait en mettant ce but clairement devant les yeux; ce but, c'est l'abondance assurée à la race humaine par l'emploi toujours utile du travail humain; or l'encombrement rend inutile une partie de ce travail, et appauvrit d'autant la société; ce but, c'est la proportion convenable entre toutes les conditions de la société; c'est pour chaque individu une juste proportion entre son activité et ses jouissances; c'est l'aisance de tous, aisance qui consomme et qui détruit en même temps qu'elle crée. »

C'est en effet là le but que doit se proposer la société, et il faut louer Sismondi d'avoir attiré l'attention du législateur sur les inconvénients d'une production exagérée; il faut le louer d'avoir puissamment contribué à détruire certaines idées de l'école anglaise sur la valeur du travail accumulé, certaines théories abstraites sur la production considérée indépendamment de la distribution des produits. Il faut le louer surtout d'avoir le premier introduit un élément moral et humain dans une science considérée avant lui comme purement descriptive, et que J. B. Say définissait : la science qui enseigne *comment les choses se passent dans les sociétés*, tandis que Sismondi s'est efforcé d'en faire la science qui enseigne de plus comment les choses devraient se passer pour le bonheur des sociétés.

Mais après lui subsiste encore dans toute sa difficulté la question de savoir quel doit être le rôle des gouvernements dans le grand mouvement industriel qui entraîne aujourd'hui l'esprit humain. Proposer, comme Sismondi, au pouvoir un rôle général d'opposition, de résistance, c'est lui proposer une entreprise impossible dans laquelle il se briserait infailliblement sans autre résultat que d'accroître le mal qu'il voudrait empêcher. Proposer au pouvoir, comme certains socialistes, d'organiser le travail et d'en répartir lui-même équitablement les produits, c'est lui proposer une besogne beaucoup plus facile à écrire sur du papier qu'à exécuter dans le monde où nous vivons. Le sociétés modernes ne sont point une famille de petits enfants dociles, auxquels une mère prévoyante et obéie distribue à chacun sa part de travail et de pitance, pour le plus grand bien de tous; ce sont des agrégations d'intérêts, de passions et de forces souvent contraires que le pouvoir doit chercher à concilier autant que possible; mais ce serait de sa part une insigne folie de prétendre, lui qui n'est que l'expression de la société, réformer *à priori* tous les éléments de la vie sociale, changer non-seulement la société, mais l'homme lui-même, et substituer aux rapports établis par le long travail des siècles tel ou tel système plus ou moins ingénieux de répartition, organisé en vue d'une perfection idéale, et dont la première appli-

[1] *Études sur l'économie politique*, t. II. Quinzième essai.

cation serait d'ôter à ceux qui ont trop pour donner à ceux qui n'ont pas assez, opération que, par parenthèse, fû telle faisable, il faudrait recommencer avant même qu'on eût eu le temps de la finir.

S'ensuit-il, comme le prétendent d'autres économistes, que, dans l'état actuel de la société, le pouvoir n'a rien autre chose à faire qu'à se croiser les bras, laissant les intérêts en lutte se concilier ou se dévorer entre eux, et se contentant de garantir à chacun d'eux la liberté, c'est-à-dire une liberté de nom qui ne saurait être une liberté de fait; car ce sera toujours en définitive la liberté pour le plus faible, pour le pauvre, de subir de la part du plus fort, c'est-à-dire du plus riche, les conditions les plus iniques ou de mourir de faim.

Nous ne pensons point que ce soit là le rôle du pouvoir; nous pensons qu'il doit intervenir avec mesure dans la lutte et travailler à la conciliation des intérêts; nous n'avons point à chercher ici par quels moyens il peut atteindre ce but; nous dirons seulement que, si les moyens présentés par Sismondi nous paraissent impuissants ou insuffisants, les moyens subversifs de la société elle-même, et puisés dans un ordre de choses qui n'existe pas, nous paraissent chimériques.

Après avoir ainsi indiqué de notre mieux, vu l'exiguïté d'une esquisse, le fort et le faible des doctrines économiques de Sismondi, il ne nous reste plus qu'à nous occuper de l'historien et à reprendre la biographie de l'homme à la date où nous l'avons laissée.

C'est en 1800, quand l'orage qui bouleversait l'Europe fut un peu calmé, que Sismondi revint avec son père à Genève, où le rappelaient des affaires d'intérêt, laissant sa mère à Valchiusa ainsi que sa sœur, qui s'était mariée dans les environs. La publication des deux ouvrages dont nous avons parlé plus haut, en attirant l'attention sur leur auteur, lui valut de la part du comte Plater l'offre d'une chaire d'économie politique à Wilna, avec six mille francs d'appointements. Dépouillée par les révolutions, sa famille était réduite au strict nécessaire; son père inclinait pour qu'il acceptât; sa mère se taisait, ne voulant pas influencer sa décision, mais ses larmes parlaient pour elle. Il refusa, préférant la gêne à l'aisance loin de ceux qu'il aimait; d'ailleurs il était déjà exclusivement préoccupé de ses recherches sur l'histoire des républiques italiennes; il trouvait de plus dans l'amitié de M. Necker, qui vivait encore, de Mme de Staël, de Benjamin Constant, et dans le commerce des Français ou étrangers de distinction qui se succédaient au château de Coppett, des distractions pour son esprit, en même temps que des conseils et des encouragements pour ses travaux. C'est vers cette époque qu'il exerça pendant quelque temps et fort utilement les fonctions de secrétaire de la chambre du commerce du département du Léman, alors réuni à la France.

En 1805, après la mort de M. Necker, il fit avec Mme de Staël un voyage en Italie, s'arrêta deux mois à Valchiusa, près de sa mère, et revint à Genève mettre la dernière main aux premiers volumes de son *Histoire des Républiques italiennes,* qui parurent en 1807. Treize ans plus tard l'ouvrage entier avait paru en seize volumes in-8°, et son auteur était classé parmi les premiers historiens de l'époque.

En poursuivant cette immense entreprise et en songeant déjà à l'entreprise encore plus considérable de son *Histoire des Français,* Sismondi, indépendamment de ses études sur l'économie politique, trouvait encore du temps à donner à des ouvrages d'une dimension plus restreinte et sur des sujets différents. Après avoir perdu son père, en 1810, il donna durant l'hiver de 1811 à 1812, à Genève, devant un auditoire nombreux, un cours sur *les littératures du midi de l'Europe,* qui fut publié à Paris l'année suivante. Cet ouvrage, un peu faible sur quelques points que des recherches postérieures ont éclaircis depuis, renferme cependant des vues neuves, originales pour le temps, et ne contribua pas peu à tourner les esprits français vers l'étude des littératures étrangères, alors considérablement négligée. La publication de ce livre fut pour Sismondi l'occasion d'un premier voyage à Paris en 1813, voyage durant lequel il se lia avec plusieurs hommes distingués, entre autres M. Guizot, alors jeune et peu connu encore.

Il en fit un second en 1815, pendant les cent jours, à l'époque même du retour de l'île d'Elbe. Mécontent du congrès de Vienne, dont les décisions avaient été peu favorables à son pays natal, sous l'impression de ce retour miraculeux, et séduit de plus par les intentions libérales qu'annonçait l'empereur, il se rallia hautement à celui dont il s'était tenu éloigné au temps de sa puissance, et il publia dans le *Moniteur* une série d'articles destinés à défendre l'acte additionnel, qui firent sensation et provoquèrent chez Napoléon le désir de s'entretenir avec lui. Il a raconté

lui-même les détails de cette entrevue dans une lettre à sa mère, publiée par le biographe anglais déjà cité; cette lettre avait pour but de justifier une démarche dont Mme de Sismondi, peu sympathique à Napoléon, s'étonnait et blâmait son fils.

Retourné en Toscane auprès de sa mère, il rencontra chez elle une Anglaise distinguée, miss Allen, dont l'esprit et les grâces le charmèrent. Le désir de la revoir le conduisit bientôt après, en 1819, en Angleterre, où il l'épousa. Il alla ensuite s'établir avec elle à Chênes, maison de campagne voisine de Genève, qui lui venait de sa grand'mère; et c'est là, au sein d'un bonheur domestique qui eût été parfait s'il n'eût été longtemps attristé par la perte de sa mère, morte en 1821, qu'il commença la rédaction du grand ouvrage qui devait compléter sa gloire et faire l'occupation du reste de sa vie. Les premiers volumes de l'*Histoire des Français* parurent en 1821. Les recherches qu'il fit à ce sujet sur la situation de la Gaule au moment de l'invasion franke, recherches qui, on peut le dire, ont servi de base à tout ce qui a été écrit de mieux plus tard sur une époque si complétement dénaturée par les historiens antérieurs; ces recherches lui inspirèrent la pensée de peindre dans un ouvrage à part, et sous une forme dramatique, à la manière de Walter Scott, les premiers rapports de la race conquise et de la race conquérante; cette idée fut réalisée avec assez de bonheur dans son roman historique de *Julia Severa, ou l'An 492*, publié en 1822, ouvrage qui pèche un peu par la forme, mais qui renferme des détails pleins d'intérêt. Les années qui suivirent furent remplies par la continuation de son *Histoire des Français*, dont il parut chaque année quelques volumes; par les œuvres d'économie politique déjà citées; par sa coopération sinon active et journalière, du moins efficace, aux travaux du conseil représentatif de Genève, dont il était membre, et au sein duquel il prit plusieurs fois la parole sur des questions de politique générale avec un succès proportionné à sa renommée et à son vaste savoir. La passion de la liberté, qui remplit toute sa vie, lui dicta aussi plusieurs opuscules en faveur des Grecs, des Colombiens, des Italiens, et en même temps qu'il prêtait sa plume à tous les opprimés du globe, il se faisait un plaisir de leur prêter aussi sa bourse quand ils pouvaient parvenir jusqu'à lui.

La révolution de juillet le transporta d'enthousiasme, autant par sa modération que par son succès. « La conduite de la France a relevé l'humanité à mes yeux, » écrivait-il à cette époque dans une lettre citée par l'auteur de la notice du *Magasin pittoresque*. Plus tard il s'effrayait du danger de l'anarchie. « Il n'y a aucun pays, aucune nation, écrivait-il, qui ne doive porter envie à la France actuelle... C'est le seul pays sur lequel on puisse compter pour mettre des barrières au despotisme; on se décourage en voyant qu'elle n'est pas contente de la plus grande somme de liberté dont ait jamais joui aucun peuple... »

En 1832, il publia en anglais, pour l'*Encyclopédie* de Lardner, un précis de son *Histoire des républiques italiennes*, en même temps qu'il rédigeait et publiait en français, en deux volumes, le même ouvrage, sous le titre d'*Histoire de la renaissance de la liberté en Italie, de ses progrès, de sa décadence et de sa chute*.

En 1835, il publia également en anglais et en français, en deux volumes, son *Histoire de la chute de l'empire romain et du déclin de la civilisation, de l'an* 250 *à l'an* 1000, et enfin, en 1836, les *Études sur les constitutions des peuples libres*. Disons un mot de ce dernier ouvrage. Comme publiciste, Sismondi appartient à l'école libérale pratique. La question de savoir quelle est la meilleure forme de gouvernement pour un peuple lui paraît essentiellement subordonnée aux habitudes, aux affections, aux souvenirs, aux besoins, aux qualités, aux défauts de ce même peuple. Quelques mots de son introduction suffiront pour donner aux lecteurs une idée du plan de son livre et de sa manière d'envisager les questions.

« Qu'on ne cherche point, dit-il dans les essais qui suivent, ces règles générales d'après lesquelles tant de jeunes gens, à peine sortis de l'université, se sont crus en état de donner à leur pays, à tous les pays, des constitutions. Qu'on n'y cherche pas davantage un plan arrêté, ou de monarchie ou de république. Nous disons : Avant tout, étudiez les faits, les circonstances, l'esprit du peuple et ses souvenirs. Puis passant en revue l'élément démocratique, le monarchique, l'aristocratique, nous avons cherché ce qu'on pouvait attendre, ce qu'on pouvait craindre de l'emploi de chacun. Enfin, portant nos regards sur la réorganisation de la société, nous nous sommes efforcé de résumer, pour le cas où elle est dans le calme, les progrès par lesquels les monarchies peuvent arriver sans secousse à une existence constitutionnelle, et, pour le cas où elle est déjà bouleversée, les voies par lesquelles elle peut revenir à l'ordre et à la liberté. »

La tranquillité des derniers jours de l'illustre écrivain fut troublée par les événements dont Ge-

nève fut le théâtre. Après avoir de nouveau parcouru l'Italie avec sa femme, après s'être arrêté auprès de sa sœur, à Pescia, où il écrivit un excellent précis de son *Histoire des Français,* dont deux volumes furent publiés en 1839, et qu'il n'a pu malheureusement terminer, il revint à Genève, en passant par Paris. A son retour dans sa patrie, il y trouva ses collègues du conseil représentatif et le peuple en émoi. La France demandait l'expulsion du prince Louis Bonaparte de la Suisse; la demande avait été fort mal accueillie dans les cantons, et Genève en particulier témoignait sa répugnance à y souscrire. Sismondi, convaincu qu'elle était juste, convaincu qu'il n'était pas permis à une nation d'entretenir à sa frontière un élément de guerre civile contre une nation amie, n'hésita pas à se séparer de plusieurs de ses amis les plus intimes pour affronter l'impopularité de son opinion. Le mécontentement du peuple contre lui n'alla pas, comme l'ont dit plusieurs biographes, jusqu'aux coups de fusil, il les eût bravés sans doute, mais tout se borna à des propos menaçants qui ne purent faire fléchir sa fermeté.

Cette fermeté devait être bientôt soumise à une épreuve plus rude encore. La révolution démocratique qui éclata à Genève le 22 novembre 1841, et qui renversa l'ancienne constitution, remplit son âme de douleur et d'amertume; déjà en proie aux atteintes de la maladie cruelle qui devait l'emporter (un squirrhe à l'estomac), il ne cessa d'écrire ou de parler dans la nouvelle assemblée constituante, dont il fut nommé membre, contre les faits accomplis. « Son humeur enjouée, sa sérénité d'âme, dit M. Munier, disparurent devant les pressentiments sinistres qu'il nourrit dès lors sur l'avenir de son pays; il se roidissait avec énergie, quelquefois même avec colère, contre une révolution qui, faite au nom du peuple, tendait à anéantir, disait-il, la dignité du citoyen genevois, à niveler toutes les intelligences, à détruire l'unité de l'ancienne république, à frapper au cœur sa vieille nationalité, et à faire dépendre ses destinées du caprice de dix minorités. La plus grande consolation qu'il aurait pu recevoir, en disant pour toujours adieu à sa patrie, aurait été de la laisser heureuse, libre, unie, et de compter pour elle sur de longues années d'honneur et de paix. Cette joie lui a été refusée; il est mort avec un chagrin poignant dans le cœur. Ses préoccupations sur l'achèvement de sa grande *Histoire des Français* et sa tendre sollicitude pour la compagne chérie de ses vingt dernières années faisaient seules une diversion réelle à l'idée politique dont il était si péniblement poursuivi. » Il avait espéré pouvoir conduire son histoire jusqu'à l'assemblée des états généraux; mais il dut y renoncer, et la mort l'emporta le 25 juin 1842, quelques jours après avoir corrigé les dernières épreuves de son vingt-neuvième volume, qui finit avec le règne de Louis XV.

Un mois avant sa mort, il a lui-même rédigé un jugement porté sur lui-même avec une simplicité également étrangère à l'orgueil et à cette fausse modestie qui n'est qu'un orgueil déguisé.

Après avoir exprimé ses regrets de ne pouvoir complétement remplir son but en conduisant son histoire jusqu'aux états généraux; après avoir parlé de la masse énorme de livres qu'il lui a fallu compulser pour suivre pendant quatorze siècles les traces d'une des plus puissantes, d'une des plus actives nations de la terre, l'illustre historien remarque, avec raison, que ce qui a ouvert pour lui une nouvelle source de renseignements, ce qui a varié son point de vue, c'est qu'il a toujours, autant que possible, consulté le narrateur étranger en même temps que le narrateur français sur chaque événement, en contrôlant les préjugés et la partialité de l'un avec les préjugés et la partialité de l'autre.

« Ne cherchant, dit-il, que la vérité, je ne me suis jamais proposé, ou d'exalter un peuple aux dépens d'un autre peuple, ou d'orner mon histoire de ce qui avait de l'éclat ou du mouvement dramatique, lorsque j'ai eu lieu de croire que cette parure n'était qu'un faux clinquant.

« Ce n'est pas qu'en écrivant l'*Histoire des Français* un sentiment profond et constant d'affection pour le peuple que je voulais faire connaître fût étranger à mon cœur; je ne suis pas Français, mais ma famille, qui s'éteint en moi, a trouvé pendant près d'un siècle un refuge en France; même après l'avoir quittée, mes pères ont continué à combattre dans les armées françaises, et ils m'ont transmis avec le sang des sentiments français. D'ailleurs on aime ceux au service desquels on se consacre, et je n'ai pas travaillé vingt-quatre ans à étudier la France de siècle en siècle, et sous tous les aspects, sans me lier plus intimement à elle et sans faire des vœux pour sa gloire et pour son bonheur.

« Mais il est à mes yeux pour un historien une mission plus sainte que celle de travailler à étendre la renommée d'un peuple : c'est celle de lui faire juger sans cesse tous les événements d'après la grande pierre de touche de l'histoire, d'après le sentiment profond des lois de la morale ; c'est celle de flétrir sans ménagement la cruauté, la cupidité, la perfidie, de quelque côté qu'elles apparaissent ; celle d'arracher les masques dont trop souvent les écrivains officiels ont couvert des ac-

tions honteuses, s'efforçant de faire aux autres une illusion qu'ils ne se faisaient point à eux mêmes...

« Il faut donc le dire, beaucoup de vices, beaucoup de crimes sont révélés dans ce long récit. Il ne faut point se flatter d'apprendre l'histoire et de demeurer en même temps dans une heureuse ignorance du mal. Peut-être trouvera-t-on que nul avant moi n'avait fait ressortir si fortement les funestes conséquences qu'entraînent toujours les mœurs licencieuses des rois ou celles des peuples. Mais, je l'espère, jamais dans mes écrits on ne trouvera le vice indiqué autrement qu'avec le dégoût qu'il mérite, jamais on ne le verra entouré de tableaux séduisants, et j'aime à me dire que la jeune fille la plus modeste pourra lire à haute voix quelque partie que ce soit de ces vingt-neuf volumes, sans avoir jamais à rougir.

« Je suis protestant, mais j'espère qu'on ne me trouvera étranger à aucun sentiment religieux d'amour, de foi, d'espérance ou de charité, sous quelque étendard qu'il se manifeste...

« Je suis républicain... (Voir ce passage déjà cité, p. 265.)

« En livrant au public cet ouvrage terminé avec les avantages que je viens d'exposer, avec les défauts que je ne me dissimule point, je me repose dans le sentiment que j'ai rendu service à la nation française ; je lui ai donné ce qu'elle n'avait point, un tableau complet de son existence, un tableau consciencieux, dans lequel l'amour ou la haine, la crainte ou la flatterie ne m'ont jamais porté à déguiser aucune vérité, un tableau moral où elle pourra toujours reconnaître quels fruits amers a portés le vice, quels fruits excellents a portés la vertu, et où, sans s'enfler d'une vaine gloire, elle apprendra et pourra enseigner à ses enfants à s'estimer et à se respecter. »

Ce jugement de Sismondi sur lui-même sera, nous n'en doutons pas, confirmé par la postérité. On ne saurait être plus consciencieux que lui dans la recherche du vrai ; on ne saurait être animé d'un plus ardent amour de l'humanité, d'un sentiment plus profond du bien, d'une haine plus prononcée pour le crime ou le vice; on ne saurait être plus affranchi de tout esprit de système, de tout préjugé, de toute prévention de nationalité, de secte et de parti. Sous tous ces rapports l'illustre Genevois ne le cède en mérite à aucun historien ancien ou moderne; si toute la puissance de son savoir éclate surtout dans l'*Histoire des Républiques italiennes*, ouvrage que le défaut d'unité rendait si difficile, et où il fallait, suivant l'ingénieuse expression de sa mère, *mener en laisse* les affaires de tant d'Etats séparés; cette science des faits n'est pas moins étonnante dans les vingt-neuf volumes qu'il a consacrés à l'histoire de notre nation, dont il suit pas à pas, durant quatorze siècles, la trace obscure ou lumineuse avec une patience infatigable, compulsant et comparant tous les textes originaux, écrits dans toutes les langues de l'Europe ancienne ou moderne; incessamment occupé de remonter à la source de chaque fait, d'étudier d'après nature chaque caractère, et de saisir faits et caractères dans toute leur nudité primitive, dépouillés de ce sédiment que dépose sur eux le cours des âges, dont l'action est pareille à celle de certaines eaux qui enveloppent d'une couche calcaire les corps avec lesquels elles sont en contact.

Quant à l'appréciation morale ou philosophique des événements et des hommes, Sismondi la puise non point dans un système établi d'avance et auquel tout doit se rapporter, mais dans les impressions d'un cœur honnête et dans les inspirations d'une raison saine et éclairée.

Quelles sont donc, en définitive, les facultés dont il se reconnaît lui-même dépourvu sans les spécifier? Ces facultés peuvent, je crois, se résumer en une seule, l'imagination. Sismondi manque essentiellement, à notre avis, d'imagination; or, cette faculté, dont tant d'écrivains abusent de nos jours pour se dispenser de l'étude des faits et des caractères, et nous donner, sous prétexte d'histoire, toutes les rêveries de leurs cerveaux; cette faculté, heureusement contrôlée par la raison et la science, est indispensable pour la complète intelligence du passé. C'est elle qui fournit à l'historien les moyens de comprendre avec justesse et de rendre avec bonheur non-seulement les faits, mais l'esprit des temps qui ne sont plus. Il ne suffit pas en effet, pour atteindre la perfection en histoire, de posséder à fond, d'exposer avec clarté et exactitude, de juger avec honnêteté et candeur, des événements que l'on n'a pas vus; il faut encore, par une opération particulière de l'esprit, se transporter en quelque sorte dans l'ordre social que l'on veut exhumer, analyser et expliquer; il faut pouvoir s'imprégner jusqu'à un certain point des sentiments qui animaient les générations écoulées; il faut par la pensée vivre un peu de leur vie pour la peindre avec charme et vérité, et la juger avec cette équité relative qui tient compte de l'influence des temps et des résultats généraux dans l'appréciation des actes individuels, et c'est pour tout cela que l'imagination bien dirigée est utile à l'historien. Or l'absence de cette faculté se fait trop souvent sentir et dans la forme et dans le fond des ouvrages, si éminents d'ailleurs, de Sismondi; dans

la forme, par l'absence de style; Sismondi n'a pas à proprement parler un style à lui; il n'est point artiste, il ne brille ni par la richesse de coloris de certains historiens de l'école descriptive, ni par la précision nerveuse des historiens de l'école philosophique. Il est toujours simple et clair, mais parfois diffus, un peu banal, et souvent dépourvu de chaleur et de vie.

Dans le fond, l'absence d'imagination se manifeste chez lui par des jugements d'une rigidité morale un peu étroite. Il prend souvent le passé en trop grande amertume, et l'apprécie parfois avec plus d'honnêteté que de justesse. M. de Barante a dit avec esprit de Sismondi, que, dans ses vertueuses indignations, il s'était fait en quelque sorte l'ennemi personnel de tous les rois, seigneurs ou évêques du temps passé. A la vérité, ce n'est point parce qu'ils sont rois, seigneurs ou évêques (toute prévention démocratique ou philosophique est étrangère à l'illustre historien), mais bien parce que leurs actions sont rarement conformes aux strictes règles de la probité ou de la justice. Il est certain que, considérée exclusivement sous ce point de vue, notre histoire, comme toutes les histoires, offre un aspect assez peu séduisant; il est certain aussi que cette face du sujet n'est point à négliger. Je n'ai, pour ma part, aucun goût pour les parades de quelques charlatans historiques du temps actuel, qui, dans leur scepticisme industriel, pour se donner sans frais de travail des airs d'originalité et de profondeur, s'amusent à nous développer le *grand côté* de tous les crimes, de toutes les perfidies, de toutes les infamies qui salissent l'histoire; mais encore faut-il, dans l'appréciation des actions des hommes, tenir compte des influences extérieures. Du commencement à la fin de l'*Histoire des Français*, vous chercheriez vainement un homme investi d'une puissance quelconque qui ne soit sévèrement traité par Sismondi; les rois en particulier portent presque toujours la responsabilité de tout le mal qui se commit de leur temps; or, cela n'est pas précisément équitable : les rois, même les plus absolus, ne furent souvent que les instruments de passions ou d'idées plus puissantes qu'eux. Il ne leur fut pas toujours loisible d'être plus habiles ou plus justes, et les idées qui les dirigèrent s'enchaînent suivant une loi de perfectionnements successifs dont la recherche est aussi une des attributions de l'historien.

Mais en faisant la part de cette rigidité morale un peu exclusive, défaut bien préférable du reste au défaut contraire, car il prend sa source dans les plus nobles sentiments, nous connaissons peu d'hommes qui aient mieux mérité que Sismondi de la science et de l'humanité.



M. Auber.

Natura il fece.
ARIOSTO.

« Il y a dans l'art, dit un critique, certaines époques d'invasion étrangère où, pour devenir original entre tous, il suffit de faire la chose la plus simple : d'être de son pays, par exemple. Aujourd'hui qu'on ne trouve plus en France que des Allemands et des Italiens, qu'on ne rencontre çà et là que des gens qui passent leur vie à parodier d'une risible façon Beethoven et Rossini, rester soi le plus qu'on peut et se tenir loin de la mascarade, c'est certes un moyen infaillible de succès. Nous savons que c'est là, chez M. Aubert, tout simplement une affaire de vocation pure et de goût naturel; mais l'auteur de *la Muette* agirait-il de la sorte par spéculation et parti pris, l'expédient serait des plus ingénieux[1]. »

Depuis la mort de Boïeldieu et d'Hérold, M. Auber est en effet le seul de tous les compositeurs français actuellement vivants qui représente avec éclat l'école française et possède une véritable originalité. Tandis que les uns se traînent, avec plus ou moins de science, plus ou moins d'habileté, plus ou moins de pesanteur, sur les traces de Rossini ou de Meyerbeer, dont ils constituent la petite monnaie; tandis que d'autres, par désespoir d'atteindre le beau dans les conditions de l'art, se sont mis à le chercher dans les combinaisons les plus extravagantes, dans un assemblage de sons incohérents où le bruit remplace l'idée, et qui, sous prétexte de musique *descriptive, fantastique, philosophique*, nous assourdit les oreilles avec un charivari de phrases inachevées qui se heurtent confusément *velut ægri somnia*, M. Auber poursuit son chemin à égale distance des plagiaires et des excentriques, volant de ses propres ailes suivant la mesure de ses forces, et nous offrant, sinon un génie transcendant, au moins un des talents les plus fins, les plus gracieux, les plus élégants, les plus féconds de ce temps-ci. Chaque année il augmente la famille déjà innombrable de ses partitions, et chaque année un nouveau succès s'ajoute pour lui aux succès antérieurs.

Lorsque parurent, il y a vingt-cinq ans, *la Bergère châtelaine*, puis *Emma*, les deux premiers succès de M. Auber, le public fut tout d'abord séduit par l'originalité, la facilité, la verve de style du nouveau compositeur. A côté des ouvrages savants, pompeux et un peu lourds de Cherubini, à côté des opéras-comiques empreints de la vieille jovialité française, tels que *Ma tante Aurore, Joconde,* les compositions de M. Auber tranchaient par un mélange de légèreté, de distinction et de grâce : c'était quelque chose d'analogue au genre mixte créé par M. Scribe au Gymnase, entre l'ancien vaudeville et la haute comédie, plus élevé que l'un et plus léger que l'autre. Il y a plus d'un lien, plus d'une sympathie naturelle entre le talent de M. Scribe et celui de M. Auber; en général, leur association a presque toujours été heureuse.

Le genre créé par M. Auber était profondément français, en ce sens qu'au lieu de chercher l'effet dans les combinaisons harmoniques du goût allemand, les *fioriture* mélodiques du goût italien ou le placage des deux genres, il s'attachait surtout à briller par les qualités les mieux comprises en France, celles du mouvement et du rhythme. On ne saurait nier cependant que M. Auber, complétement affranchi de toute influence étrangère du

[1] *Revue des deux mondes* d'avril 1839.

côté de la musique allemande, pour laquelle il n'eut jamais de goût, n'ait subi aussi sa part de l'immense influence exercée par Rossini; mais il ne l'a subie qu'avec réserve et en la subordonnant presque toujours aux convenances de son propre talent.

Ses ouvrages sont une suite continuelle de ce qu'on appelle en musique *des motifs*, et il a su les varier avec une fécondité merveilleuse.

« Tout le secret de son talent, dit le critique déjà cité, est dans ces motifs qu'il trouve à tout propos si heureusement et sans que la source en soit jamais tarie. Par *motif*, j'entends cette petite phrase leste, aimable, ingénieuse, qu'on retient sans peine, et qui, depuis *la Bergère châtelaine* jusqu'au *Lac des Fées*, se reproduit sans cesse, changeant d'air et de ton selon les exigences du goût dominant. Le motif, c'est le sang, la vie et l'âme de sa musique; elle n'existe qu'à la condition qu'il y circule: il va de la voix à l'orchestre, et de l'orchestre à la voix. Avec lui les choses ne se combinent point pour une œuvre; son inspiration s'éparpille au hasard; toute idée est *motif*, et les artifices de l'instrumentation, dont il dispose avec tant de finesse et d'esprit, ne lui servent guère qu'après coup et lorsqu'il sent le besoin de donner à ses idées cette filiation naturelle qui leur manque. Les grandes lignes font défaut, mais les détails curieux abondent, et vous avez devant vous une jolie mosaïque faite avec toutes sortes de petits morceaux d'or et de fragments de pierres précieuses. On dit que M. Auber s'inspire en général fort peu de ses sujets. Ses motifs lui viennent la plupart du temps sans qu'il y pense, lorsqu'il se promène à cheval au bois. Il rentre chez lui, les note sur un bout de papier, et tout cela trouve sa place un jour dans quelque partition. Qui saurait dire combien il a produit de ces phrases que tout le monde apprend et qu'on chante partout? A coup sûr, M. Auber a tout autant inventé de petits motifs que Rossini de grandes mélodies. Entre ces deux maîtres il n'y a pas, je le sais, de comparaison sérieuse possible: l'un chante et l'autre fredonne. Mais n'importe, leur fécondité les rapproche; le talent, dans sa sphère, est aussi prodigue de ses richesses que le génie peut l'être dans la sienne de ses glorieux trésors. C'est là ce qui constitue l'originalité de M. Auber, et fait, qu'on me passe le mot, son caractère national. Le motif qu'il affectionne tant et dont il abuse parfois, qu'est-ce donc sinon cette pointe d'esprit dont on relève toute chose en France, sinon le trait du dialogue de Beaumarchais? »

Dans le genre sérieux et élevé, M. Auber n'a guère composé qu'un opéra qui ait complétement réussi, *la Muette*. Cet ouvrage renferme d'admirables morceaux; mais on y sent parfois une sorte de fatigue, comme si le compositeur, habitué à chercher ses inspirations dans une région moins haute, avait besoin de songer fréquemment à la nécessité de se bien tenir, pour ne pas se laisser choir, lui et sa muse, dans un prosaïsme trop familier. Le véritable terrain de ce spirituel compositeur est l'opéra-comique; c'est là qu'il brille, c'est là qu'il se meut sans efforts, c'est là qu'il déploie toutes les richesses de son imagination. Si son organisation un peu indolente lui avait permis de braver les difficultés du travail, peut-être aurait-il donné des frères aux quelques morceaux de haut style qui embellissent *la Muette;* mais il semble que, pour écrire cette partition, il soit sorti de ses habitudes, et peut-être après tout vaut-il mieux qu'il ait docilement suivi le penchant de sa nature, qui le portait à être le Rossini de la musique légère, de la musique de mouvement.

Tandis que l'illustre Italien défraye depuis trente ans l'Europe d'airs, de cavatines, de duos, de trios, M. Auber la fournit, de son côté, d'airs légers, de rondos et de motifs d'airs de danse. Si l'on peut reprocher à son talent de manquer de force, de passion, de ne pas toujours offrir des idées parfaitement liées et en harmonie avec les situations, en revanche on n'en saurait trouver aucun qui brille davantage par le charme des détails et la piquante originalité du style, aucun qui soit plus populaire, non seulement en France, mais dans les régions mêmes d'où nous vient cette musique compliquée, savante, un peu fatigante, que tant de gens parmi nous se battent les flancs pour imiter ou pour comprendre. Tandis qu'à Paris nous copions maladroitement et avec effort les Allemands, à Vienne, à Berlin, à Munich, à Dresde même, on applaudit, on chante avec passion *la Muette, Fra Diavolo, le Domino noir*, etc. M. Scribe et M. Auber sont vraiment les deux célébrités qui méritent le plus aujourd'hui l'épithète d'européennes; or, il n'est pas donné à tout le monde de plaire au public pendant trente ans de suite. C'est là un fait accompli auquel doit nécessairement se soumettre un biographe d'illustrations contemporaines.

M. Auber est né en Normandie, comme Boïeldieu; cependant il n'est pas d'origine normande. Son père était un riche marchand d'estampes de

Paris, et c'est pendant un voyage de ses parents à Caen que naquit, dans cette dernière ville, le 29 janvier 1784, le célèbre compositeur, baptisé des noms de Daniel François *Esprit*, et que l'on pourrait appeler le bien nommé, car il en eut toujours beaucoup, bien différent en cela de Grétry, qui se nommait *Modeste* et ne l'était pas du tout. Le père de M. Auber, homme de sens et de goût, donna à ses trois fils une bonne éducation. Le futur compositeur se distingua surtout dans le dessin et la musique. Très-jeune encore, il jouait déjà avec beaucoup de facilité de la basse, du violon et du piano, qu'il étudia sous la direction de Ladurner. Sans avoir le sentiment de sa vocation artistique, sentiment qui ne lui est venu que très-tard, s'il lui est jamais venu (car on dit qu'il professe d'assez bonne foi pour son art et ses productions une parfaite indifférence), il commença par écrire pour son plaisir quelques romances qui eurent un certain succès.

Destiné à gérer l'établissement de son père, il fut envoyé à vingt ans à Londres pour y apprendre la pratique du commerce; il y composa nonchalamment des quatuors, et revint à Paris après la rupture de la paix d'Amiens, aussi peu soucieux de ses affaires de commerce que de ses quatuors.

Il était alors fort lié, dit M. Fétis dans sa *Biographie des Musiciens*, avec le célèbre violoncelliste Lamarre, qui jouait de la basse avec un style tout particulier, mais qui n'avait pas dans la tête une idée mélodique. A sa prière, le jeune Auber écrivit tous les concertos de basse qui ont paru sous le nom de ce virtuose, et même d'autres qui sont restés en manuscrit; le public croyait ces concertos de Lamarre, mais les artistes savaient qu'ils étaient d'Auber; ils firent sensation dans le monde; le compositeur anonyme écrivit aussi à la même époque un concerto de violon qui fut exécuté au conservatoire par M. Mazas avec un brillant succès. Les amis de M. Auber le poussèrent alors à travailler pour le théâtre, son père même l'y encouragea, contre l'usage des pères marchands, et pour son coup d'essai, il s'amusa à remettre en musique l'ancien opéra comique de *Julie*, avec accompagnement de deux violons, deux altos, violoncelle et contre-basse; cet ouvrage, qui renfermait plusieurs morceaux charmants, fut représenté sur un théâtre de société, et parfaitement accueilli. Bientôt après, il écrivit, pour le petit théâtre de M. de Caraman, prince de Chimay, un autre opéra inédit, avec orchestre complet, dont il a tiré plus tard des morceaux pour ses autres ouvrages. Cependant, malgré ses succès dans un monde d'artistes et d'amateurs, M. Auber, sentant que ses études musicales étaient incomplètes, se livra à des travaux sérieux sous la direction de Cherubini. A la suite de ces études, il écrivit une messe à quatre voix, dont il a extrait la prière de son opéra de *la Muette*.

Enfin, en 1813, il se hasarda à débuter au théâtre par un opéra en un acte, paroles de Bouilly, intitulé *le Séjour militaire*, qui fut représenté à Feydeau et n'eut qu'un médiocre succès.

Peu encouragé par ce début, M. Auber refusa pendant plusieurs années de tenter un nouvel essai. Jouissant alors d'une assez belle fortune, il semblait avoir renoncé à la carrière des arts, lorsque son père mourut, après avoir perdu en spéculations toute sa fortune, et son fils fut obligé de chercher des ressources dans ce qui n'avait été jusque là qu'un délassement pour lui. Cependant ce ne fut pas sans une grande défiance de lui-même qu'il se décida à courir encore une fois les chances du théâtre. Il se contenta d'abord de donner des leçons de piano; puis enfin, encouragé par le suffrage de ses amis, il fit jouer à Feydeau un opérette en un acte, avec Planard, intitulé *le Testament et les billets doux*. Ce second ouvrage fut aussi malheureux que le premier, et déjà l'on commençait à désespérer de lui, lorsqu'il se releva par *la Bergère châtelaine*, opéra en trois actes, paroles de Planard, joué à Feydeau avec le plus brillant succès. Des idées originales, des mélodies heureuses, une instrumentation élégante, des intentions dramatiques, une heureuse innovation dans le style, jusque-là un peu vulgaire, des opéras-comiques, donnèrent une grande vogue à cet ouvrage, qui fut le premier fondement de la réputation de M. Auber; elle fut bientôt confirmée et agrandie par un nouvel opéra, *Emma, ou la Promesse imprudente*, joué en 1821.

Jusque-là M. Auber s'était inspiré de Grétry, de Dalayrac et de Monsigny, en rajeunissant leur manière un peu vieillie par un heureux emploi des formes modernes; mais vers cette époque commença en France le grand succès de Rossini, et, malgré l'originalité de son talent, M. Auber ne laissa pas que de subir un peu l'influence du maître de Pesaro, quoiqu'il tendît naturellement à adapter ce nouveau style aux convenances françaises. Les admirateurs de sa première manière blâmèrent, dans les ouvrages qu'il composa durant

cette période, l'emploi trop fréquent d'ornements et de traits qui n'étaient pas toujours en rapport avec la position et le caractère des personnages. L'opéra en trois actes intitulé *Leicester*, et représenté en 1822, fut le point de départ de cette modification, et en même temps le premier résultat de sa collaboration avec M. Scribe, qui devait être si fructueuse. Cet opéra, malgré ses grandes beautés de détail et son succès, fut jugé un peu trop empreint du goût *rossinien*. « On y reconnaît, disait un journal du temps, deux ou trois manières différentes. Le premier acte étale un luxe musical assez stérile, parce que tout y est donné aux agréments du chant, sans qu'il s'y trouve aucun motif d'une véritable originalité. Dans le premier duo particulièrement les voix prennent d'une manière trop peu naturelle la place des instruments. Le second acte est traité d'une manière plus remarquable, et le finale est bien coupé; on distingue surtout un *quintetto* très-bien fait. Le duo entre Élisabeth et Leicester est très-beau d'énergie et de franchise. »

En parlant de l'opéra qui suivit celui-ci, *la Neige, ou le Nouvel Eginhard*, composé également en collaboration avec M. Scribe, et représenté en 1823, le même journal disait, à propos de cette lutte de M. Auber avec lui-même : « Le compositeur a montré qu'il était lui quand il voulait, et Rossini quand il cherche à être autre que lui-même. »

Dans la même année, M. Auber se laissa affubler, conjointement avec Hérold, d'un de ces sujets de circonstance qui portent rarement bonheur au talent d'un artiste; sur un libretto, fruit des efforts réunis de MM. Empis et Mennechet, et intitulé *Vendôme en Espagne*, par allusion à l'expédition du duc d'Angoulême, les deux compositeurs brodèrent une partition où l'on remarqua des couplets fort sonores sur le drapeau blanc, le Béarnais, etc., mais dont la valeur musicale était assez médiocre. Les quatre auteurs eurent l'avantage d'être complimentés par le roi.

L'opéra de *Léocadie*, représenté en 1824, eut un succès de meilleur aloi; l'auteur du libretto, M. Scribe, et le compositeur ne s'étaient jamais mieux entendus, et il en résulta une partition remarquablement appropriée à tous les besoins de la scène, et qui reçut du public un excellent accueil. En 1825, M. Auber fut nommé avec Piccinni chevalier de la légion d'honneur. *Le Maçon* et *Fiorella*, qui suivirent, n'eurent pas un moindre succès.

Mais le chef-d'œuvre de M. Auber fut sa partition de *la Muette*, ouvrage en cinq actes, composé sur un livret de MM. Scribe et Germain Delavigne, et représenté en 1828 à l'Opéra avec un immense succès. Ce succès fit le tour de l'Europe. Tout le monde connaît ce bel ouvrage, où M. Auber a su être élevé, passionné, énergique, autant que personne et sans copier personne. Tout le monde sait que c'est sous l'impression du beau chant de *la Muette : Amour sacré de la patrie!* du jeu et de la voix entraînante de Nourrit, que, le 25 août 1830, les Bruxellois coururent aux armes et commencèrent leur révolution.

En 1829, parut à Feydeau l'opéra de *la Fiancée*, dans lequel on remarqua une grande richesse d'instrumentation, une ouverture brillante, une foule de charmants passages, un joli duo avec fifre et tambour, les couplets et le chœur de la patrouille, un air tyrolien, un terzetto spirituel et original, toute la scène du bal, et une foule de charmants passages.

Après la représentation de *la Fiancée*, en 1829, M. Auber fut nommé membre de l'Institut, section des beaux-arts, en remplacement de Gossec.

En 1830, il donna à Feydeau *Fra Diavolo ou l'Auberge de Terracine*, un de ses meilleurs opéras-comiques. Tout le monde se souvient de l'ouverture, si brillante en marche militaire, des couplets de l'Anglais, si grotesquement arrangés, de la barcarolle et du finale du premier acte, de l'air de Zerline au deuxième acte, du trio, du grand quintette à mi-voix au troisième acte, de la chanson de Diavolo : *Voyez sur cette roche*, si dramatique de modulations, quoique écrite d'un bout à l'autre sur la même basse, du chœur des villageois, de la prière à la madone.

De 1830 à 1833, M. Auber donna successivement à l'Opéra *le Dieu et la Bayadère*, opéra-ballet, qui firent valoir les talents réunis de Mlle Taglioni, de Mme Damoreau et de Nourrit; il renferme de jolis détails, mais la musique en est plus agréable qu'originale; *le Philtre*, jolie bagatelle où M. Auber s'est amusé à déployer tout ce que son talent renferme d'ironie spirituelle et gracieuse : qui ne se souvient du rôle plaisant et des burlesques couplets de Fontanarose? *le Serment*, production faible d'une plume un peu trop hâtive, où la musique est inférieure aux situations; et enfin le grand opéra de *Gustave III*, où ce défaut est encore plus saillant. Malgré le mérite incontestable du troisième acte et des airs de danse du bal masqué, on

a reproché à cet ouvrage une faiblesse d'ensemble d'autant plus choquante que le sujet par lui-même est fort émouvant et offrait une large carrière au développement des qualités dramatiques d'un compositeur.

A dater de ce dernier ouvrage, M. Auber revint à son théâtre favori, l'Opéra-Comique, pour ne le plus quitter. Depuis 1835 il a donné successivement à Feydeau : *Lestocq* (trois actes), *le Cheval de Bronze* (trois actes), *Actéon* (un acte), *les Chaperons blancs* (trois actes), *l'Ambassadrice* (trois actes), *le Domino noir* (trois actes), *le Lac des Fées* (trois actes), *Zanetta* (trois actes), *les Diamants de la Couronne* (trois actes), *le Duc d'Olonne* (trois actes), *la Part du Diable* (trois actes), et enfin *la Sirène*, représentée en 1844, et qui clôt jusqu'ici la série des œuvres nées de l'association féconde de MM. Scribe et Auber. Ces diverses partitions, écrites avec une rapidité dont on peut juger par leur nombre, sont d'un mérite inégal; mais les plus faibles se sauvent toujours par des détails charmants, par quelques-uns de ces airs petillants d'esprit et de grâce, quelques-uns de ces motifs heureux que M. Auber ne se lasse jamais d'inventer, de varier, d'orner avec une flexibilité merveilleuse et une fécondité inépuisable. Ses ouvrages les plus médiocres, les plus indolemment pensés, les plus négligemment écrits, renferment toujours quelque petite perle qui les classe à part et les garantit d'un échec.

Il est certain toutefois qu'il met trop souvent dans ses compositions une différence blâmable. « M. Auber, dit M. Fétis, a souvent avoué à ses amis qu'il n'aime pas l'art auquel il doit tout, et que la raison seule triomphe de ses dégoûts lorsqu'il écrit. Cela est d'autant plus fâcheux que son talent est des plus distingués, et qu'avec un peu plus d'amour pour la musique et un peu plus de travail, il eût pu prendre rang parmi les plus grands compositeurs. »

« Pour céder, dit un autre critique, à je ne sais quel besoin de produire qui le travaille sans relâche, il arrive la plupart du temps à M. Auber de donner cours à tout ce qui se présente, et de forcer ses idées à venir avant leur terme; alors sa musique, d'ordinaire si vive, si ingénieuse, perd sa grâce et sa fraîcheur, et la clarté qui lui reste ne sert plus qu'à faire voir la nudité du fond. A tout prendre, ajoute le critique, j'aime mieux la nudité franche et simple de M. Auber que la stérilité prétentieuse et entortillée des cerveaux profonds; avec lui du moins je n'ai pas besoin de suer sang et eau pour savoir qu'il n'a rien à me dire; d'autant plus que le cas est assez rare. Il en est de certaines imaginations heureuses comme des mines de diamants des contes orientaux : on a beau prendre au hasard, on trouve toujours quelque chose qui rayonne.

« Nous disions, ajoute le même critique, que M. Auber n'imite pas les Allemands, et certes il n'a guère de mérite à le faire : il ne les comprend pas. M. Auber ne se sent pour cette musique ni enthousiasme ni dédain; il aime mieux n'en pas parler. L'auteur de *la Muette* est un peu, à l'égard de Beethoven et de Weber, comme ces esprits faibles qui ne veulent ni croire ni douter, et qui trouvent plus simple de ne pas avoir d'opinion sur certaines choses que de s'en faire une qui pourrait dans la suite contrarier leurs goûts et leurs prédilections. Pour les Italiens, c'est différent : M. Auber a pu aller vers eux tout en restant fidèle à ses habitudes superficielles... Du reste, M. Auber n'imite guère l'école italienne que dans des cavatines qui ressemblent à toutes les cavatines de Bellini et de Donizetti, avec cette différence pourtant qu'elles ont moins d'ampleur mélodieuse et vocale, et plus de soin et de recherche dans l'instrumentation... Les scènes de folie surtout conviennent à M. Auber. Là, son personnage se retrouve tout entier : les idées d'amour, de mélancolie, de désespoir, qui lui passent par le cerveau dans son délire, conviennent à merveille à tous ces gracieux *motifs*, venus comme elles sans succession. Il faut dire aussi que M. Auber a des secrets inouïs pour trouver entre les phrases qu'il invente les rapports par où elles peuvent se joindre et se grouper, et qu'à force de ménager avec art les transitions il finit toujours par donner quelque semblant d'harmonie et de spontanéité à cette sorte de composition ultérieure. »

C'est en attachant ainsi les uns aux autres des fragments de motifs qu'il a fait la scène de Mazaniello, au cinquième acte de *la Muette*, et d'Albert, au quatrième du *Lac des Fées*, c'est-à-dire deux chefs-d'œuvre de mélodie et d'expression dramatique. Donizetti a suivi cette méthode dans la belle scène d'*Anna Bolena*; d'après cela, on voit qu'il a rendu aux Italiens ce qu'il a pu leur emprunter; l'auteur de *la Muette* est quitte avec eux.

En général, M. Auber ne semble pas traiter les caractères avec une grande importance, et ne pense guère à donner à chacun de ses personnages une individualité prononcée et bien distincte; ce-

pendant on peut dire qu'il a fait çà et là, sans doute par hasard, des rencontres charmantes : ainsi Fenella, dans *la Muette*. N'aimez-vous pas cette pauvre jeune fille dont un motif exprime chaque sensation, et que la mélodie accompagne partout, dans ses infortunes et ses misères? M. Auber aime la danse avec prédilection ; il n'arrive à l'Opéra qu'au moment où les Elssler entrent en scène, se retire à la dernière mesure de leur pas, et on lui a vingt fois entendu dire qu'il voulait finir sa carrière musicale par un ballet. Il est à souhaiter que M. Auber diffère encore longtemps ; mais, si jamais son vœu se réalise, nous aurons à coup sûr le chef-d'œuvre du genre. Il y a, en effet, dans la musique de ballet, des nuances délicates et fugitives qui, dans un opéra, passent inaperçues, et que cet auteur excelle à rendre ; les créations de Fenella, dans *la Muette*, de Zoloé, dans *le Dieu et la Bayadère*, en témoignent assez.

On assure que M. Auber, qui ne manqua jamais une représentation de Taglioni ou d'Elssler, ne se donne que bien rarement la peine de juger par lui-même de l'effet produit par ses ouvrages ; on va même jusqu'à dire qu'il n'a jamais assisté à une représentation publique de *la Muette;* mais c'est sans doute une prétention analogue à celle de Rossini, qui prétend abhorrer la musique et ne permet l'introduction d'un piano chez lui qu'à la condition qu'on n'y touchera jamais en sa présence.

Quoi qu'il en soit, la Muse s'est montrée de bonne composition avec M. Auber comme avec Rossini : en échange de leurs dédains elle leur a donné à tous deux la célébrité, les honneurs, les plaisirs qui l'accompagnent et l'argent qui ne gâte rien. Aussi économe et aussi rangé que son librettiste M. Scribe, M. Auber a trouvé comme lui le secret d'amasser de gros capitaux en se livrant, avec la modération d'un épicurien sensé, à toutes les jouissances de la vie.

En février 1842, le vieux Cherubini, quelque temps avant de mourir, donna sa démission de directeur du Conservatoire de Musique, après quarante huit ans de service, et M. Auber fut appelé à le remplacer dans ce poste ambitionné et éminent.

Sa gestion a été signalée jusqu'ici par quelques améliorations de détail qui ont été généralement approuvées. Ainsi il a donné plus de solennité aux exercices des élèves en leur faisant jouer des opéras entiers sur le théâtre de l'établissement, et récemment il a joint à cette mesure une autre innovation non moins utile et non moins judicieuse, qui consiste à faire monter sur le théâtre du Conservatoire les partitions des premiers prix de Rome qui, au retour d'Italie, ont tant de peine à obtenir un début, soit à l'Opéra, soit à l'Opéra-Comique.

Ces améliorations sont incontestablement très-louables ; mais puisque M. Auber est en train de réformer et d'innover, que n'essaye-t-il de réformer un peu plus profondément, et en portant son attention sur un autre point qui en vaut bien aussi la peine?

Nous vivons dans un temps où l'artiste n'est plus un paria mâle ou femelle, exclusivement chargé d'amuser la société, qui le tient à distance ; nous vivons dans un temps où le monde commence à ne plus demander compte à un acteur ou à une actrice de sa profession, mais bien de son éducation, de sa tenue, de son caractère et de sa moralité, pour savoir s'il doit, oui ou non, l'admettre dans son sein. Cette manière de voir est beaucoup plus judicieuse que l'ancienne ; mais jusqu'ici elle a eu, à peu d'exceptions près, le même résultat ; c'est-à-dire que l'exclusion, qui portait jadis sur la profession, porte aujourd'hui sur ses conséquences, c'est-à-dire sur une tenue généralement ignoble et sur des mœurs généralement corrompues. Ces conséquences sont-elles donc indispensablement liées à la profession, et l'immoralité la plus effrontée est-elle donc à toujours l'apanage obligé des personnes qui se livrent à la carrière théâtrale? Nous ne le pensons pas ; il semble au contraire que non-seulement la position sociale de ces personnes gagnerait à ce qu'il en fût autrement, mais encore que leur talent n'y perdrait rien, car nous ne saurions croire qu'un genre de vie cynique soit un moyen heureux d'acquérir le sens des idées et des situations dramatiques dont se nourrit le théâtre ; nous pensons au contraire que c'est là la principale cause qui fait que la très-grande majorité de nos artistes est si vulgaire, si misérable dans l'expression des sentiments élevés ou passionnés.

Or, serait-il absolument impossible qu'il en fût autrement? Nous ne le pensons pas davantage. Il nous semble que si le Conservatoire, par exemple, cette grande pépinière qui fournit non-seulement Paris, mais la France et l'Europe, de chanteurs et de cantatrices, d'acteurs et d'actrices, au lieu d'être ce qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire un mauvais lieu où les familles pauvres mais honnêtes répu-

gnent avec raison à envoyer leurs enfants, était une maison sévèrement tenue sous le rapport des mœurs, interdite aux vagabonds et aux filles entretenues [1], et où l'on n'admit les postulants qu'à certaines conditions de moralité assez faciles à constater; il nous semble que si, au lieu d'offrir le spectacle évident, pour quiconque y a pénétré, d'un foyer de dépravation, où l'obscénité des propos le dispute à l'effronterie de la tenue, le Conservatoire présentait l'aspect d'une maison honnête, où la décence du maintien et du langage serait non moins exigée, non moins honorée que le travail et le talent; il nous semble que, si les professeurs, comme cela n'est que trop vrai pour quelques-uns, au lieu de faire de leurs classes une espèce de *harem* à leur usage, dont ils travaillent eux-mêmes à bannir toute pudeur par la détestable influence de leurs manières et de leur langage, donnaient les premiers l'exemple du sentiment et du respect des convenances; il nous semble enfin que, si les faveurs, les soins, au lieu d'être trop souvent le prix de capitulation honteuses entre le professeur et l'élève, étaient strictement réservés au talent accompagné de l'honnêteté, le Conservatoire, au lieu de lancer chaque année sur tous les théâtres de France une certaine quantité d'individus des deux sexes aussi grossiers que dépravés, pourrait, au contraire, exercer une influence très-heureuse, et, à la longue, très-puissante sur le mérite, la vie et la classification sociale des artistes dramatiques.

Ce n'est pas que M. Auber soit resté complétement indifférent à ce côté de la question : on nous assure qu'il a fait en ce genre quelques améliorations; par exemple, dans les classes de chant, les hommes ne sont plus, nous a-t-on dit, réunis aux femmes, les uns et les autres prennent leurs leçons séparément. Dans les classes d'ensemble, où la réunion existe nécessairement, la surveillance est, dit-on, un peu plus sévère. Mais combien de réformes resteraient à effectuer, et dans les conditions d'admission à l'externat, et dans la surveillance générale de l'établissement, et dans la tenue des élèves et des professeurs eux-mêmes! Les réformes qui ne porteraient d'ailleurs que sur les apparences, bien qu'utiles encore, seraient cependant impuissantes et risqueraient de n'engendrer que l'hypocrisie. A la vérité ce serait toujours quelque chose, car mieux vaut encore, à notre avis, l'hypocrisie que l'effronterie; car l'hypocrisie de l'honnêteté, à force de l'imiter, finit quelquefois par la prendre au sérieux. Mais il faudrait de plus que l'esprit du lieu changeât en même temps que son extérieur. A la vérité tout cela est difficile, mais cela n'est pas, ce nous semble, impossible, et l'importance du résultat vaudrait peut-être la peine qu'on fit quelques efforts pour l'obtenir.

[1] Il va sans dire qu'il ne s'agit point ici des places d'internes, exclusivement réservées aux hommes, qui, d'ailleurs, ne sont qu'au nombre de douze, et ne s'accordent d'ordinaire qu'à des individus un peu mieux triés, mais bien de cette masse d'externes des deux sexes, ramassés de partout, et qui se distinguent en général par un cynisme effrayant.

M. Colettis.

> La Grèce, messieurs, placée entre l'Orient et l'Occident, est comme pour leur servir de lien, doit à sa position géographique son passé et le grand avenir que vous ne devez jamais perdre de vue.
>
> Discours de M. Colettis à l'Assemblée nationale de Grèce. Séance du 2 janvier 1844.

Les événements accomplis l'an dernier à Athènes ont rappelé l'attention de l'Europe sur une nation trop oubliée depuis qu'elle a reconquis, l'épée à la main, un commencement d'existence. L'avenir de la Grèce est cependant une des questions les plus importantes de la politique moderne. La gravité de cette question n'est pas assez généralement sentie en France. Nous avons pour la patrie d'Homère, de Platon, de Phidias, des sympathies poétiques, philosophiques ou artistiques très-vives et à coup sûr très-bien fondées; mais la masse du public ne comprend pas suffisamment quel grand intérêt de politique européenne, et surtout de politique française, se lie à la destinée, à l'affermissement, au développement de ce petit royaume récemment fondé avec quelques lambeaux de la Grèce antique arrachés aux mains défaillantes des successeurs de Mahomet II. Il est donc utile, je crois même indispensable, pour la clarté de cette notice, de commencer par dire un mot des intérêts engagés dans la question grecque, avant de parler de l'homme qui est aujourd'hui, en Grèce, le représentant le plus illustre et le plus populaire d'une noble idée: l'affranchissement, la régénération, la nationalisation de toute la race hellénique.

Personne n'ignore que l'affaire d'Orient est aujourd'hui la grande affaire qui tient le monde en éveil; personne n'ignore qu'il se prépare depuis longues années là-bas un procès capital qui se videra quelque jour à coups de protocoles ou à coups de canon.

Nous avons déjà exposé ailleurs [1] les symptômes de mort et les chances de vitalité que présente l'empire ottoman; il est possible que cet empire se maintienne dans sa caducité plus longtemps qu'on ne pense généralement, à cause des difficultés qu'entraînerait sa destruction. Mais enfin nous croyons que la succession des fils d'Othman ne peut manquer de s'ouvrir tôt ou tard, au moins pour ce qui leur reste de possessions en Europe, c'est-à-dire pour Constantinople, la Thrace, la Bulgarie, la Valachie, la Moldavie, la Servie, la Bosnie, la Macédoine, l'Albanie, la Thessalie, l'Épire, provinces dont une partie est déjà à peu près affranchie de fait, sans parler de la Grèce actuelle aujourd'hui complétement séparée de fait et de droit. Le jour où cette ombre de souveraineté musulmane disparaîtra tout à fait de la carte d'Europe, il n'y a guère que trois solutions qui s'offrent comme possibles dans l'avenir : ou bien la Russie parviendra à s'entendre avec l'Angleterre et à s'emparer avec son concours de cette riche proie, en donnant à sa rivale la Syrie et l'Égypte comme équivalent : les possessions musulmanes se borneraient alors à l'Asie Mineure jusqu'au mont Taurus; ou bien l'accord sera impossible; les autres puissances seront admises au partage de l'empire ottoman tout entier, et l'on essaiera du système que M. de Lamartine résume ainsi : « une part égale d'influence et de territoire attribuée en

[1] Voir la notice sur Reschid-Pacha.



Orient aux quatre grandes puissances qui y ont droit et intérêt, la Russie, l'Autriche, la France et l'Angleterre. » M. de Lamartine exclut la Prusse, qui, bien que désintéressée territorialement, semble n'être pas tout à fait de son avis, car elle vient de fonder, de compte à demi avec l'Angleterre, un évêché protestant à Jérusalem.

Enfin, la troisième perspective qui se présente est celle d'une création indigène et chrétienne s'élevant sur les ruines de l'empire ottoman, pour absorber ou rallier les diverses nationalités qui ont survécu à la conquête des Osmanlis; d'un peuple nouveau, ou plutôt d'un vieux peuple qui, subjugué par la barbarie sans être jamais anéanti par elle, expulsé de ses domaines sans y renoncer jamais, après avoir donné la civilisation à l'Occident, semble aujourd'hui renaître à la vie pour la recevoir à son tour et la ramener sur les bords qu'elle a désertés depuis des siècles.

En un mot, le problème qui s'agite en Orient ne peut guère se résoudre que de trois manières: 1° par l'accord de l'Angleterre et de la Russie, à l'exclusion des autres puissances ou avec des compensations nécessairement insuffisantes; 2° par le système de partage à quatre ou cinq de M. de Lamartine; 3° enfin par la reconstruction, à Constantinople, d'un empire grec appelé à grouper autour de lui toute la chrétienté d'Orient. Dans la première hypothèse, il est évident que non-seulement c'en serait fait de l'équilibre européen, mais qu'avec la Russie joignant à l'empire du Nord la plus grande partie de l'empire d'Orient, réunissant à son énorme puissance continentale la puissance maritime que lui donneraient la belle ligne de ports militaires, les soixante à quatre-vingt mille matelots de la Turquie d'Europe et de la Grèce actuelle, nécessairement transformée en province russe, si ce corps gigantesque ne se dissolvait pas par sa propre masse, nul ne peut dire ce que deviendraient devant lui et l'Autriche, et la Prusse, et la France, et l'Angleterre elle-même, et tous les grands principes de liberté civile, religieuse et politique, de dignité sociale et individuelle dont le XVIIIe siècle a inauguré le triomphe dans le monde. La noble cause de la liberté et de la civilisation se sauverait encore, nous l'espérons, mais à coup sûr elle courrait un immense péril. Je sais bien qu'il y a parmi nous de fortes têtes, des *hommes de solution*, comme dirait la *Gazette de France*, que cette perspective n'effraie pas le moins du monde, et qui sont même tout prêts à mettre le marché à la main à la Russie, à lui donner Constantinople, la clef du monde, la Turquie d'Europe et la Grèce, c'est-à-dire vingt-cinq mille lieues carrées de territoire, pouvant nourrir un jour quarante millions d'hommes ignorants, fanatiques et belliqueux, offrant pour l'offensive et la défensive des ressources énormes et de tous genres, le tout à la condition qu'on leur donnera *la ligne du Rhin;* c'est-à-dire qu'ils accordent une massue en échange d'une verge : voilà une belle compensation !

Si l'on passe à la seconde hypothèse, on n'est pas moins effrayé des conséquences que pourrait engendrer un partage à quatre ou à cinq. Ce système ne serait-il pas un germe de guerres éternelles? Ne produirait-il pas, comme le dit un savant philhellène [1], la répétition, sur une plus grande échelle, des scènes qui affligèrent le monde chrétien lorsqu'après la prise de Constantinople par les Latins ces peuples se partagèrent les lambeaux de l'empire grec? Il n'y aurait de change que le nom, et les Vénitiens, les Génois, les chevaliers de Saint-Jean, les comtes et les ducs des Francs, seraient remplacés par les nations qui figurent actuellement sur la scène du monde.

Reste la troisième solution; elle n'est pas sans offrir des difficultés que nous indiquerons plus loin, mais elle serait à coup sûr la plus juste, la plus belle, la plus chrétienne, la plus avantageuse au repos de l'Europe et à la sécurité de la France en particulier. Quoi de plus juste, en effet, si l'empire turc succombe, que de donner au peuple spolié l'héritage du peuple spoliateur? Quel plus beau spectacle pourrait s'offrir au monde que celui des descendants de Léonidas, de Miltiade, d'Achille, d'Alexandre, de Pyrrhus, de Scanderbeg, Spartiates, Athéniens, Thessaliens, Epirotes, Macédoniens, Albanais, gravissant en triomphe les collines de la Thrace, franchissant aux acclamations de l'Europe chrétienne la brèche de Mahomet, et marchant vers l'église de Sainte-Sophie, tous unis sous le *labarum* de Constantin? Quoi de plus avantageux pour l'Occident, lorsque sonnera la dernière heure du règne des Osmanlis en Europe, que de pouvoir trouver sous sa main, pour combler le vide laissé par un peuple mort, un peuple rajeuni et régénéré, trop faible pour être dangereux, et cependant déjà assez puissant par son union, son activité, son intelligence, l'influence des grands souvenirs de son histoire, et l'expérience acquise durant son dernier apprentis-

sage du métier de nation, pour servir de base et de centre à la reconstitution de l'Orient, et maintenir, sous l'égide de l'Europe, son indépendance extérieure? La Russie elle-même, dont l'intérêt vital est sans nul doute de voir le Bosphore libre, de n'être point enfermée dans la mer Noire, perdrait-elle donc beaucoup à échanger une possession aussi onéreuse qu'importante, qui la mettrait tôt ou tard dans la nécessité de subjuguer le monde ou d'être vaincue par lui, contre le voisinage d'un peuple uni à elle par le lien, si puissant dans ces contrées, des croyances religieuses?

Et l'Angleterre? L'empire grec reconstitué lui ferait craindre, à la vérité, une concurrence maritime et commerciale; mais combien ce danger n'est-il pas plus grand, plus terrible pour elle, avec la Russie maîtresse de Constantinople? Et l'Autriche, qui depuis tant d'années soutient contre la Russie, sur le Danube, une lutte d'influence acharnée, car il y va pour elle de la vie; l'Autriche, convenablement agrandie de ce côté, ne préférerait-elle pas de beaucoup le voisinage de la Grèce à celui de la Russie?

Quant à la France, elle n'a point dans cette question d'intérêt territorial, mais elle a un immense intérêt politique à ce que l'équilibre européen ne soit point troublé de ce côté à son détriment, à ce qu'aucune puissance rivale ne trouve dans les ressources de ces vastes et riches pays les éléments d'une prépondérance dangereuse pour son repos, sa liberté, gage du repos et de la liberté du monde, et qui tendrait à la faire déchoir du rang qu'elle a conquis par quatorze siècles de travaux, de combats et de gloire.

Dans cette situation, la France ne saurait rechercher avec trop de sollicitude tout ce qui peut lui offrir l'espoir d'une solution indigène pour le grave problème de l'Orient. Dans l'état actuel des choses, surtout depuis que les calculs basés sur la puissance turco-égyptienne, ont échoué, la France n'a aucun intérêt à presser la solution de ce problème; au contraire, il est important pour elle que l'empire turc vive assez pour que la solution ait le temps de mûrir; mais elle ne saurait suivre avec trop d'attention les mouvements des races diverses qui s'agitent sous le sceptre à demi brisé des Osmanlis pour se reconstituer en corps de nation. Parmi ces populations, celle qui lui offre tout à la fois le plus de chances d'avenir, et le plus d'affinités morales, politiques et sociales, est sans contredit la vieille race grecque, race illustre entre toutes, dont une portion, après avoir, à force de courage et de persévérance, reconquis son rang parmi les peuples, travaille aujourd'hui, au milieu de beaucoup d'obstacles et dans les étroites limites où l'Europe l'a provisoirement renfermée, à poser les bases d'une société régulière, policée, industrieuse et libre, qui deviendra peut-être un jour une véritable France de l'Orient.

Il est évident que si ce noyau de société prospère, si cette fraction de royaume parvient à acquérir assez de cohésion et de solidité pour pouvoir peser dans la balance quand le moment sera venu, la France, en mettant habilement à profit les rivalités des autres puissances, devra ne reculer devant aucun effort, aucun sacrifice pour faire du royaume grec le principal héritier de l'empire turc en Europe, et pour qu'au moins cette vaste péninsule hellénique, fermée au nord par la ligne des Balkans, qui s'étend du golfe de Bourgas, dans la mer Noire, aux bouches du Cattaro dans la mer Adriatique, territoire où prédomine la race grecque, au lieu de devenir le lot de la Russie, retourne tout entier à ses légitimes propriétaires.

Malheureusement le grand avenir qui semble réservé aux Grecs fait aussi les embarras de leur état présent; il ne s'agit pas seulement pour eux de se défaire des mauvaises habitudes sociales qu'engendrent toujours des siècles d'esclavage et de longues années d'anarchie et de guerre; il ne s'agit pas seulement pour eux de reconquérir successivement tous les attributs matériels et moraux d'un peuple civilisé : finances, marine, agriculture, industrie, commerce, instinct et amour de l'ordre comme garantie de la liberté, esprit de nationalité dans sa plus large acception; il leur faut encore, et ce n'est peut-être pas là leur moindre labeur, accomplir ce travail de régénération au milieu des obstacles que leur suscite l'intervention toujours active et souvent contraire des puissances européennes. Les rapports qui lient les destinées de ce petit royaume aux plus grands intérêts de l'Europe ont fait de la Grèce un véritable champ de bataille diplomatique, où les cabinets protecteurs ne cessent, depuis quatorze ans, de se contrecarrer, de se combattre pour établir leur prépondérance dans la direction des affaires du pays. Sous l'influence de ce conflit permanent, il s'est formé en Grèce trois partis que l'on distingue communément sous le nom de parti russe ou

napiste [1], parti anglais et parti français. Toutefois, il est important de ne pas se tromper sur le sens de cette classification politique. Cela ne veut pas dire, comme cherchent à le faire croire, depuis la révolution de septembre, quelques journaux allemands, qu'il y ait en Grèce des partis de l'étranger qui veulent donner leur pays, l'un à la Russie, l'autre à l'Angleterre, le troisième à la France : une telle idée serait une erreur grossière. Il faut, au contraire, rendre aux Grecs cette justice que, si leur caractère politique n'a pas encore acquis toute la maturité suffisante, leur esprit national est du moins très prononcé. Sur la question de nationalité proprement dite, il n'y a en Grèce qu'un seul et unanime parti : c'est le parti grec. Toute puissance qui démasquerait des intentions dominatrices verrait à l'instant toutes les fractions politiques se réunir contre elle. Qu'il y ait dans le parti russe ou anglais quelques personnages secondaires que l'on dit vendus corps et âme à la Russie ou à l'Angleterre, cela est vrai; mais ce bruit, fondé ou non, loin d'être pour ces hommes une cause d'influence, les expose au contraire à l'aversion et au mépris de leurs concitoyens. En somme, les Grecs n'aspirent presque tous qu'à une chose, à redevenir une grande et puissante nation. Seulement, comme ils se sentent ou trop faibles encore, ou trop complétement enlacés dans le réseau des intérêts européens pour pouvoir obtenir ce résultat par eux-mêmes, ils se divisent sur la question de savoir de quel côté leur viendra l'appui le plus sûr et le plus efficace, et chaque parti suit avec plus ou moins de docilité les inspirations souvent contraires de celle des puissances protectrices sur laquelle il compte le plus.

D'après cette explication, le lecteur, n'ignorant pas les vues bien connues de la Russie sur la Turquie d'Europe, se demandera peut-être comment il se peut faire qu'il existe en Grèce un parti grec s'appuyant sur la Russie. Ce parti existe cependant; on peut même affirmer que par le nombre il égale les deux autres, et son existence s'explique par l'habileté de la Russie à exploiter un moyen d'influence très-puissant sur la portion la moins éclairée de la nation grecque; on devine que je veux parler de l'influence religieuse. On sait que le peuple grec professe la même religion que le peuple russe; tous deux appartiennent, ainsi que la très grande majorité des chrétiens d'Orient, à l'Église qui se qualifie d'*Église orthodoxe, catholique et apostolique de l'Orient*, par opposition à l'Église catholique et apostolique de l'Occident, et dont le chef nominal est le patriarche de Constantinople. Très-attaché à son culte, imbu de répugnances très-vives contre le culte latin, régi en ce moment par un souverain qui appartient à une autre communion que la sienne, le peuple grec s'est habitué dès longtemps à considérer les empereurs de Russie comme ses protecteurs naturels, et la puissance dont ils disposent comme la meilleure sauvegarde de sa nationalité, qui, dans son esprit, ne se sépare jamais de sa religion. Ce lien à part, il y a entre le caractère et les habitudes sociales des deux peuples des antipathies nombreuses qui rendraient le régime russe plus odieux peut-être encore au peuple grec que le joug ottoman [2], et qui éclateraient certainement avec beaucoup d'ardeur, pour peu que le cabinet de Pétersbourg tendit ouvertement à changer son rôle de protecteur en celui de dominateur. Mais dans l'état des choses, le lien religieux conserve encore une assez grande force; et comme toute opinion populaire, juste ou fausse, trouve naturellement des chefs pour la diriger et la conduire, le parti russe compte dans son sein quelques hommes de talent, dont le plus distingué est le comte Metaxas, Grec des îles Ioniennes, issu d'une famille patricienne de Céphalonie, qui se distingua jadis dans la guerre de l'indépendance, en accourant un des premiers au cri de liberté parti du Péloponèse. M. Metaxas, soit qu'il voie la grandeur future de la Grèce dans son union avec la Russie, soit qu'il considère sa patrie comme trop faible pour pouvoir se dérober à l'influence absorbante de sa redoutable protectrice, passe pour recevoir les inspirations du cabinet de Pétersbourg.

C'est en s'appuyant ainsi sur les sympathies religieuses, les espérances ou les craintes qu'il

[1] Ce mot *napiste*, appliqué d'abord au parti russe, par allusion ironique aux prédications d'une espèce de fou, nommé Napas, qui pérorait dans les rues de Nauplie en faveur du frère de Capo-d'Istria au moment où on le chassa de Grèce, a fini par être généralement adopté par le parti lui-même, comme n'impliquant pas autant l'idée, très-impopulaire en Grèce, comme je le dis plus loin, d'un asservissement à l'étranger.

[2] Ceci a été surabondamment prouvé lorsque le président Capo-d'Istria essaya d'appliquer quelques idées russes, en matière d'administration et de pouvoir, au gouvernement d'un peuple dont les habitudes municipales et républicaines se sont maintenues même sous les Turcs.

inspire en Grèce, que ce cabinet, après avoir jadis travaillé lui-même à insurger le pays, pour s'en servir comme d'un instrument de guerre contre l'empire ottoman, travaille aujourd'hui par tous les moyens à briser l'instrument, devenu incommode et dangereux pour ses projets ultérieurs. Une Grèce insurgée convenait à sa politique; cette politique se fût encore accommodée d'une Grèce réduite aux mesquines proportions d'un hospodarat régi par des agents russes; mais une Grèce affermie et régénérée, une Grèce aspirant à vivre de la vie des peuples indépendants, et à recouvrer un jour l'héritage entier de ses pères, voilà ce qui ne fait pas le compte de la Russie, voilà ce qu'elle entrave de toutes ses forces, en travaillant sourdement, sous couleur d'intérêt et de protection, à exciter, à envenimer les préjugés, les jalousies, les haines, à réchauffer les ferments de désordre et d'anarchie que le nouvel État renferme encore dans son sein. Nous verrons ailleurs comment la révolution de septembre, préparée, fomentée par elle dans un but de désorganisation, s'est trouvée mériter son courroux pour avoir, par suite du bon sens des Grecs et de la prudence du roi Othon, produit un résultat diamétralement contraire à celui qu'elle attendait.

Disons maintenant un mot du parti anglais. Il n'y a pas l'ombre d'une sympathie naturelle, historique, religieuse ou sociale, entre l'Angleterre et la Grèce. La Grèce ne peut oublier qu'entre tous les gouvernements européens le gouvernement anglais, après toutefois le cabinet autrichien, est celui qui s'est montré le plus hostile à sa ause, lorsqu'elle luttait pour son indépendance; elle ne peut oublier ni la vente infâme de Parga, ni les procédés insultants de sir Thomas Maitland; elle sait que l'Angleterre, maîtresse des îles Ioniennes, effrayée de la rivalité que pourrait lui susciter un jour une nouvelle puissance maritime et commerciale, a pendant longtemps fait tous ses efforts, soit pour établir sa propre domination en Grèce, soit pour maintenir cette contrée dans l'obéissance de la Turquie. Mais la Grèce sait aussi que, depuis que sa résurrection est un fait accompli, l'Angleterre a accepté et soutenu ce fait comme une garantie de plus contre l'ambition russe; que si elle redoute l'agrandissement de la Grèce, elle redoute bien davantage encore celui de la Russie, et que par conséquent la prospérité du nouvel État est pour elle un mal moindre qui pourra servir un jour à la préserver d'un plus grand.

D'un autre côté, comme l'Angleterre a toujours su donner à l'Orient une haute idée de sa puissance, comme chez elle l'opposition se contente d'adopter pour thème de discussion l'insuffisance des ministres, et se garde bien de prouver sans cesse au monde que l'Angleterre est descendue au dernier rang des nations, argument familier à l'opposition française quand elle parle de la France et qui sert merveilleusement notre influence à l'étranger, il s'ensuit qu'il y a en Grèce un parti qui, considérant l'Angleterre comme l'arbitre futur des destinées du pays, compte et s'appuie sur elle par calcul plus que par goût. A la tête de ce parti figure le chef du dernier ministère, M. Maurocordatos, homme d'État éminent, qui joue depuis plus de vingt ans un rôle fort important dans les affaires de la Grèce, et auquel je consacrerai très-prochainement une notice particulière [1].

Quant à la France, malgré les fautes de sa diplomatie en Orient et en Grèce, malgré le système maladroit de dénigrement universel et absolu que les journaux de l'opposition française ont adopté à l'égard de son gouvernement, c'est encore elle qui a le privilége d'éveiller en Grèce les sympathies les plus vives et les plus générales, en ce sens qu'elle trouve des adhérents dans toutes les classes de la société, depuis le vieux palikare, qui se souvient d'avoir combattu avec nos soldats, jusqu'à la femme élégante, éprise des modes, des goûts et de la langue de la France; depuis l'étudiant qui, en

[1] Au moment où ce petit travail s'imprimait, il a paru, dans le dernier numéro de la *Revue des Deux Mondes,* un article très-détaillé et très-remarquable sur les affaires de la Grèce, par M. Duvergier de Hauranne, avec lequel je suis heureux de m'être rencontré sur plusieurs points. Toutefois, il est dit dans cet article que l'existence d'un parti anglais en Grèce est inexplicable. Si ce que je viens de dire plus haut est juste, il me semble que l'assertion est un peu exagérée, d'autant plus que M. Duvergier de Hauranne, tout en insistant sur la faiblesse de ce parti peu nombreux à la vérité, mais influent par l'activité et l'intelligence, exagère, d'un autre côté, un peu plus loin, l'importance d'un fait qui tendrait à prouver sa puissance, quand il parle de l'acte par lequel le conseil exécutif, en 1825, implora le protectorat anglais. Cet acte rédigé par quelques hommes, dans un moment de désespoir et dans le plus grand secret, n'eut jamais que les proportions d'une intrigue; aussitôt qu'il fut connu, il fut désavoué par la Grèce entière.

venant chez nous chercher la science, s'est imprégné aussi de nos idées et de nos mœurs pour les transporter sur le sol hellénique, jusqu'à l'homme d'État qui se souvient de tout ce que la France a déjà fait pour son pays, et qui, persuadé que, de toutes les puissances, c'est elle qui porte à la Grèce l'intérêt le plus sincère, par la raison qu'elle est elle-même la plus intéressée à ce que cette nation devienne une grande et puissante nation, espère que, quand les temps seront accomplis, la France ne lui manquera pas.

C'est ce parti que l'on peut appeler plus spécialement le parti national, car il se recrute parmi tous les Grecs dont l'idée fixe est la réunion de toutes les parties de l'ancienne Grèce en une seule patrie; c'est ce parti que représente et dirige M. Colettis, ex-ambassadeur du roi Othon en France, et chef du ministère actuel en Grèce.

Jean Colettis, un des derniers survivants des héros de la guerre de l'indépendance, est une véritable personnification de la Grèce actuelle; sa physionomie et son caractère offrent un mélange assez curieux des éléments divers qui la constituent. A la tournure guerrière, à l'abord rude et franc, à l'esprit poétique, voire même un peu hâbleur d'un *palikare*, il joint la réserve, la prudence, la finesse du diplomate. Il ne se pose, comme l'a très bien remarqué un des plus spirituels écrivains de sa nation [1], ni en Grec des temps antiques, ni en plagiaire absolu de l'Europe civilisée; c'est un vrai Grec des temps modernes, unissant à une intelligence très-vive et à des notions très-justes de l'Europe, un goût prononcé pour les habitudes, les mœurs et le costume de sa patrie, auquel, par parenthèse, il tient essentiellement autant par patriotisme que par calcul.

Je me suis oublié plus d'une fois à le contempler dans les salons de Paris, avec sa figure brune, accentuée, sillonnée, son *fez* rouge légèrement incliné sur l'oreille, à l'albanaise, sa grosse moustache de klephte, son air tout à la fois belliqueux et tranquille, rusé et bon enfant, son cou nerveux et nu, se détachant en brun sur les broderies de sa veste bleue, son grand et vigoureux corsage, entouré de la fustanelle blanche aux mille plis, laquelle, par parenthèse, ne brillait pas toujours par *l'entière blancheur,* ce qui est encore un caractère distinctif du *palikare.* Je trouvais dans toute sa personne un mélange d'intelligence et de simplicité, de calme et d'ardeur, de vigueur et de bonté qui me semblait en harmonie parfaite avec ce costume d'une élégance à la fois raffinée et sauvage. Mais, lorsqu'il arrivait par hasard à M. Colettis de revêtir le misérable uniforme de la civilisation européenne, il perdait tout son charme; on eût dit un vieux sergent-major rendu à la vie civile et embarrassé dans son costume de *pékin;* c'était quelque chose d'aussi hétérogène que M. Maurocordatos abdiquant l'habit noir, qui accompagne si bien ses lunettes, pour revêtir la veste et la fustanelle.

Comme un très-grand nombre des hommes distingués de la guerre de l'indépendance, Jean Colettis est né en dehors des limites assignées au royaume grec actuel; c'est un des fils de cette belliqueuse province de l'Épire qui a fourni à la Grèce asservie ses plus vaillants défenseurs, depuis Scanderbeg jusqu'à Botzaris. Il naquit en 1788, dans la petite ville de Syraco, près de Janina, d'une famille dépourvue d'illustration antérieure, mais jouissant toutefois d'une certaine considération dans le district [2]. Déjà le mouvement régénérateur qui devait affranchir la Grèce commençait à se manifester partout. Entre tous les sujets de l'empire turc, les Grecs se distinguaient par leur ardeur à acquérir la science et la richesse, ces deux instruments de la liberté moderne. En même temps qu'il se formait dans les îles de la Thrace, de la Macédoine et de l'Archipel, de puissantes associations commerciales, qui, substituant au trafic des côtes avec de petites barques, des spéculations étendues avec de forts et vastes navires, des écoles et des colléges, destinés à rappeler à la jeunesse les glorieux souvenirs de la vieille Hellade, s'établissaient à Smyrne, à Chios, à Cydonie, à Janina.

Le jeune Colettis, que la destinée ne semblait pas devoir appeler à la carrière des armes, après avoir fait, je crois, ses premières études à Janina, se rendit en Italie pour y étudier la médecine et revenir ensuite l'exercer dans son pays natal. A son retour, en 1815, il trouva l'Épire en proie à l'agitation, sous l'atroce tyrannie d'Ali-Tebelen, pacha de Janina : les sociétés révolutionnaires (*hétairies*), fondées en 1797 par le poëte thessa-

[1] M. Alex. Soutzo, dans une série de portraits récemment publiés par le journal grec *l'Union*.

[2] Je lis dans l'article de M. Duvergier de Hauranne que M. Colettis appartient à une famille distinguée de l'Épire; d'après des renseignements que je crois exacts, j'incline à penser que c'est là une erreur.

lien Rhigas, anéanties plus tard, tendaient à se reformer dans diverses provinces de la Grèce, et particulièrement en Épire, où les rapports, de jour en jour plus hostiles, du pacha avec la Porte donnaient aux Grecs de plus grandes espérances.

Le jeune Colettis avait reçu de la nature une grande habileté à manier les hommes, et surtout les hommes de guerre; ses fonctions le mettaient en rapport avec les rudes palikares du Pinde; il ne tarda pas à acquérir sur eux une grande influence dont il usa pour les enrôler dans l'*hétairie*. Bientôt Ali-Pacha, soit qu'il voulût se servir du jeune Grec comme un instrument, soit pour s'en faire un otage, l'appela auprès de lui et l'attacha à son service comme médecin. Ces fonctions étaient difficiles et périlleuses; l'astucieux pacha et les *hétairistes* se trompaient mutuellement; tantôt Ali-Tebelen caressait les Grecs, afin de conquérir, avec leur appui, son indépendance; tantôt, rassuré du côté de Constantinople, et libre de s'abandonner à ses atroces penchants, il les tyrannissait avec une incroyable férocité, tandis que les hétairistes l'entretenaient dans ses projets de rébellion avec l'espoir de le voir bientôt emporté par l'orage qu'il aurait soulevé. Pendant plusieurs années, Colettis travailla, en jouant sa tête, à exciter le pacha et à mettre en défaut sa surveillance, en organisant la révolution dans le Pinde. C'est sans doute durant ces années que son caractère se forma avec ce mélange de sang-froid et de ruse par lequel ses compatriotes prétendent qu'il rappelle les Ulysse et les Palamède de l'antiquité.

De plus en plus inquiété par le divan et sommé de se rendre à Constantinople, Ali-Pacha se décida à lever l'étendard de la révolte. Presque au même moment éclata sur un autre point de l'empire turc, à Jassy, en Moldavie, le premier mouvement insurrectionnel des hétairistes grecs, dirigé par Alex. Ipsilantis et l'hospodar Michel Soutzo sous le patronage de la Russie. Ce premier mouvement échoua; la Russie s'empressa de le désavouer; la Moldavie fut pacifiée par le massacre; mais le signal était donné, la révolution était prête, et bientôt elle éclata sur tous les points de la Grèce. La nouvelle de l'assassinat du patriarche de Constantinople, pendu en habits pontificaux à la porte de son palais, remplit d'indignation tous les cœurs hellènes. L'archevêque Germanos appelle la Grèce au combat; à sa voix la Morée se soulève, Mauromichalis descend dans la plaine avec ses Mainiotes [1]; le vieux chef de klephtes, Colocotronis, sortant des cavernes du mont Olenos, réunit autour de lui une armée de bandits héroïques. Le cri de vengeance retentit dans les îles de l'Archipel; les riches marchands d'Hydra, de Spezzia, de Psara, mettent au service de la cause grecque leurs trésors, leurs vaisseaux et leurs marins; l'Épire, la Thessalie, la Macédoine ne restent point en arrière, et tandis qu'Ali-Pacha, bloqué dans sa forteresse de Janina, tient en échec l'armée turque, les palikares rouméliotes, les montagnards du Pinde et de l'Olympe, courant aux armes, sous la conduite d'Odyssée, de Botzaris, de Tzavellas, arborent l'étendard de la croix. C'est ici que Colettis apparaît sur la scène qu'il ne doit plus quitter.

Après avoir activement travaillé à progager l'insurrection dans son district et chassé l'aga turc de Syraco, ménacé par des forces supérieures, il décide ses compatriotes à brûler leurs maisons et à se réfugier, avec les autres peuplades chrétiennes du Pinde, dans les forêts de l'Étolie. Quant à lui, il passe en Morée, et se rend, avec l'archevêque Germanos, à Calamate, où se réunit d'abord la première assemblée des provinces insurgées. Cette assemblée se transporta bientôt après à Petala, près d'Épidaure; et, au milieu des dissensions qui commençaient déjà à éclater entre les divers chefs, elle fonda, le 13 janvier 1822, la première constitution grecque. Séparant le pouvoir législatif, représenté par un sénat, du pouvoir exécutif confié à cinq hommes pris en dehors du sénat, l'assemblée d'Épidaure chercha à centraliser les opérations en nommant chef du conseil exécutif Maurocordatos, et Colettis ministre de la guerre.

Ainsi, dès les premiers jours de la lutte, les deux hommes qui sont encore aujourd'hui les personnages les plus considérables de la Grèce étaient appelés à jouer un rôle important dans ses destinées. Pour faire comprendre comment Colettis, dont le nom a été longtemps inconnu à l'Europe, longtemps éclipsé à ses yeux par les noms plus célèbres des Botzaris, des Odyssée, des Niketas, des Colocotronis, des Mauromichalis, des Canaris, des Caraïskakis, des Miaulis, et de Maurocordatos lui-même, comment Colettis, brave d'ailleurs autant que les plus braves, mais dont la réputation n'est fondée sur aucun de ces grands faits d'armes qui ont il-

[1] Les Mainiotes se disent les descendants des anciens Spartiates.

lustré les héros de la Grèce moderne, a pu obtenir, jeune encore et inconnu, dans les affaires de son pays, une autorité qui n'a cessé de grandir et une influence d'autant plus sûre et plus puissante qu'il prit toujours soin de la rendre lui-même moins apparente et moins sensible; pour faire comprendre cela, il faut dire un mot de l'esprit différent des diverses populations qui ont concouru à la régénération de la Grèce, des dissensions qui éclatèrent de prime abord entre ces divers éléments, dissensions qui se poursuivirent pendant toute la durée de la guerre, et sont encore aujourd'hui un obstacle à la réalisation de la grande idée de l'unité grecque.

La Grèce se divise en trois parties différentes de civilisation, de mœurs et d'intérêts : la Roumélie ou Grèce continentale, le Péloponèse, et les îles. Au moment de l'insurrection, ces trois parties offraient une physionomie encore bien plus tranchée qu'aujourd'hui et en rapport avec la différence de leur organisation durant les quatre siècles de la domination turque. Les Rouméliotes, population guerrière sans organisation fixe, toujours en mouvement, toujours insoumise à ses conquérants, se partageant sous les Turcs le métier de gendarmes et de bandits (*armatoles* ou *klephtes*), et confondant ces deux qualités sous la dénomination commune de *palikares* (braves), formaient une sorte de démocratie militaire, turbulente et rapace, mais intrépide, d'un sens droit, n'obéissant qu'aux chefs dignes de la conduire, moins imbue de l'esprit étroit de localité et animés d'un sentiment national plus large que les autres populations de la Grèce.

Les Péloponésiens, peuples pasteurs et agricoles, avaient été, à l'exception des Mainiotes et de quelques familles de klephtes retirées dans les montagnes, façonnés docilement au joug par leurs propres primats, chefs indigènes qui les opprimaient de compte à demi avec les pachas, et souvent beaucoup plus qu'eux. Ces familles de primats, investies d'un pouvoir secondaire dans lequel elles se maintenaient par l'intrigue et la corruption, avaient su rendre ce pouvoir assez puissant pour forcer même les gouverneurs turcs à leur abandonner la direction des affaires, sous peine de destitution. Cette oppression en sous-ordre, exercée par des esclaves sur des esclaves, avait imprimé aux Moréotes un caractère général d'astuce, de corruption et de bassesse, accompagné d'une haine très-vive contre les Rouméliotes, qui leur rendaient leur haine en mépris. Aussitôt que la révolution eut éclaté, les primats du Péloponèse n'eurent qu'une idée : s'assurer du concours des deux chefs militaires les plus influents de la Morée, Colocotronis et Mauromichalis, travailler avec leur aide à localiser le mouvement de manière à le borner à une simple substitution de personnes, c'est-à-dire à remplacer le gouvernement des pachas turcs par le gouvernement des primats grecs.

Quant aux habitants des îles, plus riches, plus industrieux, plus éclairés en général que les Rouméliotes et les Moréotes, par suite de leurs rapports plus fréquents avec l'Europe, ils apportaient aussi dans l'œuvre commune leurs prétentions locales, représentées par les prétentions hautaines et arrogantes des riches patriciens leurs primats.

Que l'on ajoute à ces éléments de division l'influence des familles grecques du Phanar, dont les principaux représentants prenaient une part active à la guerre, familles éclairées et dévouées à la cause grecque, mais imprégnées d'aristocratie et fort jalousées, fort détestées par le reste de la population grecque, spécialement par les Moréotes, et l'on pourra se faire une idée des éléments de discorde et d'anarchie que la révolution grecque renfermait dans son sein. Cette révolution fut en effet constamment entravée par la guerre civile. Réunis quelquefois par le danger, mais presque toujours séparés après la victoire, les partis hydriote et rouméliote, qui se coalisaient d'ordinaire, et le parti moréote, ne cessèrent, en apportant la même ardeur à combattre les Turcs, de se disputer à main armée la direction du pouvoir.

C'est dans ces luttes intestines que Colettis conquit une grande influence; ce talent tout particulier dont j'ai déjà parlé à manier les hommes de guerre, ses rapports antérieurs avec les palikares du Pinde lui valurent, dès le commencement, une autorité puissante dans le parti rouméliote, qui, reconnaissant en lui, avec toutes les qualités d'énergie propres à le captiver, des idées de gouvernement et une intelligence politique dont il était assez dépourvu, se plut à lui accorder sa confiance et à le constituer en quelque sorte son homme d'affaires dans ses rapports avec le gouvernement central.

Avant même d'avoir agrandi la sphère de ses idées par l'étude de la politique européenne, Colettis possédait, comme par instinct, un sentiment juste et vrai des intérêts généraux de son pays;

aussi le voit-on s'efforcer toujours de diriger l'esprit et les actes de ses palikares dans un sens largement national, c'est-à-dire dans le sens des intérêts de la Grèce entière, et en même temps dans des idées monarchiques et françaises, comme seules propres à favoriser la création et le développement de la puissance grecque [1].

Je n'entrerai pas dans tous les détails de la lutte entre les partis en Grèce pendant la guerre contre les Turcs; les détails de cette lutte, que compliquaient sans cesse les rivalités et les cupidités individuelles, seraient fastidieux pour le lecteur. Je me contenterai d'en résumer les points principaux en ce qui touche l'intervention de Colettis.

Deux fois le parti des primats moréotes, après avoir gagné Colocotronis et Mauromichalis, s'insurgea contre le gouvernement. Une première fois, après la défaite de l'armée turque de Dram-Ali dans les défilés de Corinthe, le parti moréote parvint à s'emparer du pouvoir exécutif, et la Grèce vit la guerre civile allumée entre le sénat législatif réfugié à Cranidi, et le pouvoir exécutif établi à Voniza. C'est alors que le sénat, appuyé sur l'union des deux partis insulaire et rouméliote, destitue le conseil exécutif de Voniza, et en fonde un nouveau sous la présidence du primat hydriote Conduriottis; Colettis, appelé à en faire partie, se charge de mettre à exécution la sentence prononcée contre le parti péloponésien : il réunit ses Rouméliotes et marche contre les rebelles [2]; Colocotronis est battu deux fois; un de ses fils est tué, lui-même est fait prisonnier et envoyé à Hydra. L'autorité suprême commence à se consolider; le débarquement d'Ibrahim contribue à rapprocher les partis, mais les revers qui suivent produisent bientôt de nouvelles discordes parmi les Grecs ; le gouvernement convoque un nouveau congrès à Épidaure en avril 1826. Ce congrès, dont la prise de Missolonghi amena la dissolution, avait institué un gouvernement mixte composé de onze primats marins et chefs militaires dont les actes devaient être contrôlés par treize députés.

C'est alors que Maurocordatos, à son retour de Missolonghi, où il avait conquis son plus beau titre de gloire, voyant l'état des affaires désespéré, mit en avant, après avoir attisé la discorde entre Colettis et Conduriottis, l'idée de placer la Grèce sous la protection de l'Angleterre, et de convoquer un nouveau congrès pour lui rendre compte de cette démarche. Colettis, soutenu par Caraiskakis, Gouras et les principaux chefs des palikares, se déclare contre cette mesure, et propose à son tour de constituer une Grèce indépendante sous le sceptre d'un prince français de la maison d'Orléans. Voyant ensuite la Morée tombée presque tout entière au pouvoir d'Ibrahim, et le nouveau congrès divisé encore une fois en deux assemblées rivales, siégeant l'une à Égine, l'autre à Hermione, il tourne tous ses efforts du côté de la Roumélie, que le parti anglais proposait d'abandonner à la Porte; secondant habilement les vigoureux efforts de Caraiskakis, il soulève l'Épire et arrête de ce côté les progrès du vainqueur de Missolonghi.

Tandis qu'il travaille ainsi au salut de la Grèce, le philhellène anglais lord Cochrane parvient à réunir les deux assemblées rivales en un seul congrès qui siége à Trézène, et qui, tout en maintenant le conseil législatif, se décide à concentrer le pouvoir exécutif entre les mains d'un seul homme. Travaillé par la Russie, il appelle un Corfiote, ancien agent russe, le comte Jean Capo-d'Istria, à exercer ce pouvoir pour sept ans, sous le nom de président de la Grèce. Le nouveau président débarqua à Égine en février 1828, trois mois après la destruction de la flotte turco-égyptienne par les trois puissances, qui se décidèrent enfin à prendre en main la cause des Grecs.

Après avoir commencé par dissoudre le conseil législatif, qu'il remplace par un conseil dit *Panhellenion,* composé de vingt-sept membres à son choix, Capo-d'Istria prête serment à la constitution en convoquant un nouveau congrès national pour sanctionner l'acte de dissolution par lequel il la violait. On connaît les événements qui suivi-

[1] Dans ses proclamations comme ministre de la guerre, aussi bien que dans tous ses actes, on le voit constamment embrasser dans sa sollicitude tous les enfants de la Grèce sans acception de pays, soit qu'il appelle les Grecs à venger leurs frères de Chio, soit qu'il plaide en faveur de Candie ou de Samos, soit qu'il travaille à faire admettre au sein de l'assemblée nationale les députés de Cydonie, la première ville grecque d'Asie qui subit le martyre pour la cause commune.

[2] On raconte que dans cette expédition, Colettis, toujours habile à exploiter les défauts de ses palikares aussi bien que leurs qualités, soutenait leur ardeur en traînant à sa suite un mulet chargé de deux gros sacs remplis de cailloux qu'il leur donnait pour des sacs d'argent destinés à les récompenser après la victoire. Le résultat obtenu, les palikares étaient les premiers à rire des stratagèmes de leur chef. (Voy. l'*Histoire de la Révolution grecque* d'Alex. Soutzo.)

rent, on sait comment le gouvernement du président, d'abord accueilli avec sympathie par les Grecs, fatigués de l'anarchie et du désordre, finit par s'aliéner la grande majorité des populations par ses exactions et ses violences administratives, par ses tendances antinationales, par sa complicité active dans la sentence diplomatique de la conférence de Londres, qui limita la Grèce à l'Aspropotamos et aux Thermopyles, aux Cyclades, aux Sporades du Nord, à l'île d'Eubée, c'est-à-dire la réduisit à un petit lambeau du territoire grec érigé en royaume de huit cent mille âmes. Déjà la Roumélie, les îles, une portion du Péloponèse s'étaient ouvertement soulevées contre lui lorsqu'il périt victime d'une vengeance particulière, immolé par le fils et le frère du vieux bey des Mainiotes, Mauromichalis, qu'il retenait prisonnier.

Colettis, dont le président avait tout d'abord cherché à se débarrasser en l'envoyant gouverner Samos, était déjà depuis quelques mois revenu en Morée, où il vivait à l'écart, refusant ses sympathies au gouvernement, sans prendre néanmoins parti contre lui. Le jour même de la mort du président, le sénat l'appela, conjointement avec le comte Augustin Capo-d'Istria, frère du défunt, jeune homme parfaitement nul, et le vieux klephte Colocotronis, complétement dévoué à la Russie, à faire partie d'une commission gouvernementale qui devait occuper le pouvoir jusqu'à la réunion du congrès convoqué à Argos.

Colettis accepta cette position, vu l'urgence, en se réservant d'agir suivant les circonstances. La guerre ne tarda pas à éclater entre les députés des trois partis. Les députés rouméliotes et hydriotes, attaqués à l'improviste dans les rues d'Argos par leurs adversaires, se retirent à Perachora; Colettis se met à leur tête, organise une armée à Mégare, et, malgré l'intervention des trois puissances qui s'efforçaient de maintenir le comte Augustin et Colocotronis, il marche contre eux, met en déroute leurs partisans sur l'isthme de Corinthe, rentre en triomphe dans Argos, force le comte Augustin à quitter la Grèce, et le vieux Colocotronis à se retirer à Carytène. Il se présente ensuite devant Nauplie avec ses troupes pour y traiter avec les représentants des puissances protectrices et le sénat. Ici les partisans de Colettis lui reprochent d'avoir commis une faute grave par ses conséquences.

Pendant la lutte des deux partis à Argos, la conférence de Londres avait offert la souveraineté de la Grèce au prince Othon de Bavière, et il s'agissait de faire sanctionner cette décision par l'assemblée nationale. L'assemblée voulait, en acceptant le prince, stipuler des garanties constitutionnelles; mais le désordre, qui était alors à son comble, et que l'on accusait les légations européennes de fomenter, empêchait la liberté de ses délibérations. Colettis, qui pouvait alors, avec son autorité personnelle, qui était immense, maintenir l'ordre public et la liberté de l'assemblée, se laissa circonvenir par les résidents et englober dans un gouvernement mixte dont l'action se trouva complétement paralysée, et ce fut au milieu des scènes de violence les plus affligeantes, avec l'intervention brutale des soldats, que fut arrachée à l'assemblée, dispersée par la force, à Pronia, la reconnaissance sans conditions du souverain que l'Europe envoyait à la Grèce.

Enfin, le 6 janvier 1833, après plusieurs mois d'une anarchie déplorable, la Grèce vit arriver le roi Othon, jeune homme de seize ans, accompagné d'un conseil de régence composé en Bavière, et escorté d'une armée de quatre mille Bavarois.

La Grèce était si lasse de la guerre et du désordre, si écrasée par la misère, que tous les partis accueillirent le souverain avec une même acclamation de joie, d'autant plus que l'emprunt de 60 millions qui venait d'être garanti par les trois puissances protectrices donnait au nouveau gouvernement toute facilité pour faire le bien du pays.

Le conseil de régence, composé de M. d'Armansperg, président, de MM. Maurer, d'Abell, et du général Heydeck, était à peine installé que déjà commençait la désunion entre ses membres. MM. Maurer, d'Abell, soutenus par Colettis et la légation française, voulaient commencer par reviser la constitution de Trézène, et la donner à la Grèce. M. d'Armansperg, soutenu par la Russie, l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, déclare toute constitution incompatible avec l'état de la Grèce, et se prononce pour un despotisme éclairé, qu'il prétend concentrer dans sa personne; toutes les mesures administratives et judiciaires présentées par son habile et judicieux collègue, M. Maurer, trouvent en lui un impérieux adversaire; on l'a même accusé d'avoir, pour ruiner dans l'esprit du jeune roi et des puissances alliées le crédit que M. Maurer devait à son incontestable supériorité et à l'appui du parti national en Grèce, fomenté l'insurrection du vieux Colocotronis, dont les

efforts furent de nouveau déjoués par Colettis. Cependant, à force d'intrigues, M. d'Armansperg parvient à se débarrasser de ses collègues bavarois, et bientôt après une nouvelle insurrection, dirigée par la Russie, éclate en Morée; les insurgés demandent la liberté de Colocotronis, et déclarent illégale la régence de Nauplie. Colettis, bien que mécontent de la marche des affaires et de l'ascendant toujours croissant de M. d'Armansperg, marche contre les insurgés avec ses Rouméliotes, les disperse, et accepte le portefeuille de ministre de l'intérieur avec la présidence du conseil. En 1835, le roi atteint sa majorité; la Grèce espère qu'il va congédier les Bavarois, donner la constitution promise et renvoyer M. d'Armansperg, devenu odieux à tous les Grecs : c'est le contraire qui arrive. Les Bavarois restent, M. d'Armansperg, nommé archichancelier d'État et revêtu d'un pouvoir plus absolu que jamais, se débarrasse des deux ministres grecs qui le gênent en les envoyant comme ambassadeurs, M. Maurocardatos à Londres, et Colettis à Paris.

M. Colettis était en France depuis huit ans, travaillant à acquérir, par l'étude de l'Europe, les avantages qui lui manquaient encore pour être un homme d'État de premier ordre, et en même temps suivant avec une attention inquiète le progrès toujours croissant du mécontentement des Grecs, opprimés et ruinés par la camarilla bavaroise, lorsqu'il apprit que le roi, après avoir vainement essayé de porter remède à la situation avec M. Maurocordatos, se décidait à le rappeler pour lui confier la direction des affaires. Il était déjà en route, se proposant de présenter comme base de son programme la nécessité d'accorder à la Grèce les institutions promises, lorsqu'il apprit en route que ce résultat, qu'il voulait obtenir pacifiquement, venait d'être violemment obtenu par la révolution de septembre. Dirigé par M. Metaxas et le parti russe, ce mouvement forçait M. Colettis à se tenir sur la réserve; il a laissé d'abord s'user M. Metaxas, puis M. Maurocordatos, puis enfin il a consenti à prendre en mains les affaires en s'associant à M. Metaxas pour résister au parti anglais et essayer d'établir enfin, une fois pour toutes, en Grèce, l'union de l'ordre et de la liberté[1].

[1] Il me reste beaucoup de choses à dire sur l'état des partis en Grèce depuis la révolution de septembre, sur les questions qui les divisent, sur les discours et les actes de M. Colettis comme orateur dans l'assemblée nationale et comme chef de parti, ainsi que sur sa position actuelle comme chef du ministère, mais les limites qui me sont imposées me forcent à renvoyer tous ces détails à la notice consacrée à M. Maurocordatos qui suivra de très-près celle-ci.





M. Benjamin Constant.

J'ai defendu quarante ans le même principe : liberté en tout, en religion, en philosophie, en littérature, en industrie, en politique, et par liberté j'entends le triomphe de l'individualité, tant sur l'autorité qui voudrait gouverner par le despotisme que sur les masses qui réclament le droit d'asservir la minorite a la majorité. Le despotisme n'a aucun droit. La majorité a celui de contraindre la minorité à respecter l'ordre ; mais tout ce qui ne trouble pas l'ordre, tout ce qui n'est qu'intérieur, comme l'opinion, tout ce qui dans la manifestation de l'opinion ne nuit pas à autrui, soit en provoquant des violences matéreilles, soit en s'opposant à une manifestation contraire, est individuel et ne saurait être légitimement soumis au pouvoir social.

BENJAMIN CONSTANT. Mélanges de littérature et de politique.

Cela est pourtant vrai, que sans malheur extérieur j'ai souffert plus d'angoisses que le malheureux sur la roue, que je les avais méritées, car j'avais aussi fait souffrir ; que j'ai envié cent fois tout ce qui ressemblait à une vie réglée, et que je n'ai trouvé de paix nulle part.

Lettre inédite de BENJAMIN CONSTANT.

Voici une figure historique des plus curieuses et qui vaut la peine d'être étudiée en détail. Publiciste, philosophe, orateur, romancier, homme du monde, Benjamin Constant a obtenu tous les genres de succès et conquis le premier rang dans toutes les sphères où s'est exercée son activité. Après avoir, durant quarante ans, mené de front avec un ardeur égale le double et dévorant travail des passions et des idées, il est mort fatigué de la vie, comme un homme qui en a connu toutes les amertumes et épuisé toutes les jouissances. Pendant quelques jours, sa mort a été un événement ; tout un peuple se pressait aux funérailles du tribun constitutionnel ; puis le silence s'est fait autour de sa tombe, son nom est allé rejoindre dans l'abîme du passé tout ces grands noms que le dernier demi-siècle a vus éclore, et tandis que le vulgaire, tout entier aux noms qui s'élèvent, a déjà presque oublié celui qui ne retentit plus à ses oreilles, les écrivains, qui étudient ou préparent l'histoire, le pèsent, le discutent, et se livrent sur lui à cette controverse préliminaire qui précède l'arrêt de la postérité.

Diverses causes que je crois transitoires concourent à tourner en ce moment les idées dans un sens plutôt défavorable que sympathique à Benjamin Constant.

Le première de ces causes est ce qu'on appelle la réaction religieuse, c'est-à-dire le mouvement artificiel que se donnent depuis quelque temps certains esprits peu sensés pour défendre la religion que personne n'attaque, attaquer l'impiété que personne ne défend, réchauffer la tiédeur avec des arguments propres à susciter la haine, et tenter de rétablir entre l'Église et l'État, à défaut d'une identité que l'exemple de la restauration a démontrée aussi dangereuse qu'impossible, un antagonisme dont les éléments n'existent plus.

Les hommes de ce mouvement ne pardonnent pas à Benjamin Constant d'avoir été, sous la restauration, un des plus puissants adversaires de leur croisade politico-religieuse contre les idées de 89, un adversaire d'autant plus puissant qu'il était lui-même affranchi de toute prévention contraire, et imbu, sinon de croyances dogmatiques

très-arrêtées, au moins d'un sentiment religieux très-prononcé. Ils se vengent aujourd'hui des coups que leur portait ce redoutable champion de la liberté de conscience, en outrageant sa mémoire, en dénaturant, en calomniant sa vie, et en opposant, à défaut d'arguments meilleurs, aux idées d'un esprit juste et élevé, aux inspirations d'un cœur noble et généreux, les quelques faiblesses d'un caractère qui ne fut peut-être pas toujours, chez Benjamin Constant, à la hauteur de son esprit et de son cœur[1].

La mémoire de l'illustre publiciste trouve des juges qui ne sont guère plus équitables dans la personne des *organisateurs* de toutes nuances apparus depuis la révolution de juillet. Ceux-là, superbement dédaigneux pour ce qu'ils appellent *l'école critique*, c'est-à-dire l'école qui s'occupe de garantir les droits de l'individu contre toute espèce d'oppression exercée par un ou plusieurs, au nom et dans l'intérêt prétendu de la société, ceux-là ne voient qu'impuissance et faiblesse d'esprit dans les efforts des hommes qui, depuis cinquante ans, ont travaillé à faire l'éducation constitutionnelle de la France, qui ont lutté sous tous les genres de tyrannie pour la maintenir en possession des libertés civiles, politiques et religieuses dont elle jouit aujourd'hui. Ces *organisateurs* oublient que, s'il y a dans leurs théories d'organisation autre chose qu'un vieux despotisme paré d'un nom nouveau, c'est encore aux hommes tant décriés par eux qu'ils doivent de pouvoir les exposer librement et en poursuivre l'application sans avoir à redouter d'autres juges que la raison publique.

La troisième classe de personnes qui se laissent facilement entraîner à juger Benjamin Constant d'un point de vue exclusif est celle des littérateurs voués à la critique psychologique; pour ceux-là Benjamin Constant a eu le malheur d'écrire *Adolphe,* c'est-à-dire de peindre avec un admirable talent, dans une situation donnée, un caractère d'homme qui n'a ni l'énergie de l'égoïsme, ni la puissance du dévouement, et qui se résume en une grande vanité mélangée d'une grande faiblesse. Si malheureux que soit ce caractère, on conviendra qu'après tout en lui-même il vaut encore bien mieux que les types du siècle où l'on se tirait d'une situation pareille à celle d'Adolphe par le mot du héros des ***Liaisons dangereuses :*** « On se lasse de tout, mon ange. » Mais en admettant de plus, qu'au lieu d'être une œuvre d'art plus ou moins ornée de réminiscences personnelles, *Adolphe* soit une confession, en admettant que la confession soit complétement dégagée, de la part de l'auteur, de cette fatuité dont Benjamin Constant se raille si spirituellement dans une de ses préfaces, quand il dit qu'il a rencontré une foule de gens qui se sont reconnus dans la personne de son héros, et sont venus lui parler des remords réveillés dans leur âme au souvenir de toutes les douleurs qu'ils avaient causées par suite de l'amour immense qu'on avait conçu pour eux, et quand il ajoute : « Je crois que, pour la plupart, ils se calomniaient, et que, si leur vanité les eût laissés tranquilles, leur conscience eût pu rester en repos; » en admettant, en un mot, que la vanité de l'auteur n'ait pas aussi un peu calomnié sa conscience, que dans les affaires de cœur il fût incapable d'un autre rôle que celui de bourreau plus ou moins compatissant, on conviendra qu'au point de vue moral ce rôle est encore fort supérieur au triste rôle dans lequel se drape si misérablement Rousseau quand il parle de ses relations avec Mme de Warrens; et cependant il n'entre aujourd'hui dans l'esprit de personne de contester pour ce seul fait, au philosophe de Genève, toute espèce de sincérité religieuse, philosophique ou politique, et de soutenir que l'hôte égoïste et ingrat des Charmettes est Rousseau tout entier.

Comment se fait-il donc qu'on prétende si souvent expliquer, c'est-à-dire dénigrer, les actes, les écrits, les discours de Benjamin Constant, en plaçant toujours derrière lui le personnage d'Adolphe en repoussoir? Comment se fait-il, par exemple, qu'un esprit très-distingué, M. Sainte-Beuve, quelquefois si indulgent pour des caractères politiques bien inférieurs à celui de l'auteur d'*Adolphe*, en publiant récemment, dans la ***Revue des Deux-Mondes*** [2], des lettres charmantes de la première

[1] C'est évidemment une antipathie de ce genre qui a dicté l'article *Benjamin Constant* dans le Supplément à la *Biographie* de Michaud. Le peu de choses exactes que renferme cet article sont copiées sur un bon travail de M. Loeve-Weimar, publié dans la *Revue des Deux-Mondes,* et écrit dans une tout autre intention. Seulement le rédacteur de l'article Michaud a cru devoir orner son plagiat de toutes sortes d'inventions et de réflexions grotesques, exprimées souvent dans le langage le plus saugrenu, et qui trahissent chez lui, en même temps qu'une grande malveillance, une ignorance à peu près complète des hommes et des choses dont il parle.

[2] Livraison du 15 avril 1844.

jeunesse de Benjamin Constant, ait cru devoir y joindre, sous forme de notes, des commentaires d'une sévérité générale que le texte justifie si peu? Je ne sais sur quelle herbe janséniste avait marché ce jour-là l'élégant auteur de *Volupté,* mais il me semble, et il semble à beaucoup de personnes qui ont connu Benjamin Constant de longue date, qu'il y avait dans ces lettres, dont je parlerai tout à l'heure, matière à une apologie bien plutôt qu'à un réquisitoire, et que la conclusion, au lieu de se produire en une belle page sur l'*absence de principes,* l'*amas de poussière et de cendre,* la *politique libérale sans estime des hommes,* la *religiosité sans la foi,* aurait pu tout aussi bien, et plus justement peut-être, se résumer en cette simple phrase du jeune, aimable et paradoxal correspondant d'une douairière spirituelle et paradoxale : « Aimez-moi malgré mes folies, je suis un bon diable au fond. »

Il est vrai que M. Sainte-Beuve, et c'est peut-être là pour lui comme pour plusieurs appréciateurs sévères le mot de l'énigme, il est vrai que M. Sainte-Beuve nous dit quelque part ailleurs qu'il n'a connu Benjamin Constant que vieux et blasé, sortant de sa raillerie trop invétérée par un enthousiasme un peu factice; mais c'est, ce me semble, l'affaire des critiques éminents comme lui de savoir discerner les vraies et complètes figures à travers les masques de convention.

Il est certain que, de nos jours surtout, il n'y a malheureusement plus guère que les sots qui apparaissent toujours et au premier aspect tels qu'ils sont; les autres hommes, et particulièrement les hommes célèbres, posent tous plus ou moins, avec cette différence que, si le plus grand nombre pose en beau, il en est, et ceux-là ne sont pas toujours les plus mauvais, qui, soit aversion de l'hypocrisie en beau chez les autres, soit vanité mal entendue, crainte de paraître dupes ou comédiens en se livrant à leurs impressions, se plaisent à poser en laid, et cachent leurs bonnes qualités sous le voile d'une ironie habituelle qui va parfois jusqu'à l'amertume. Il est certain que sur ses vieux jours Benjamin Constant était devenu en quelque sorte le type de ces railleurs systématiques d'eux-mêmes et des autres; il est certain que chez lui l'homme privé prenait souvent un triste plaisir à désenchanter par ses propos de l'homme public; et comme la masse est toujours fort disposée à prendre au sérieux quiconque veut bien avoir la bonté de se calomnier, comme d'ailleurs la vie privée de Benjamin Constant n'était pas exempte de faiblesses ou de passions qui chez d'autres eussent passé inaperçues, il s'ensuit qu'il s'est créé lui-même à grand effort d'esprit une réputation d'égoïsme, de rouerie, de scepticisme, qui forme autour de son nom comme un nuage incessamment grossi par la calomnie, à travers lequel on a quelque peine à démêler sa vraie nature, le bon et le mauvais côté de son caractère.

J'imagine cependant que la postérité, qui, pour assigner aux hommes supérieurs leur place, s'occupe de leurs discours, de leurs écrits ou de leurs actes beaucoup plus que de leurs propos de salon, aura quelque peine, en examinant la vie politique, voire même la vie privée de Benjamin Constant, à le ranger parmi les égoïstes, les roués, les sceptiques.

Car enfin c'est un singulier égoïste que cet homme qui, doué d'un esprit étonnant de force, d'étendue, de pénétration, de souplesse, et d'une plume aussi brillante que vigoureuse, n'a jamais su, pendant quarante ans de révolution, s'arranger de manière à *faire,* pour parler le langage vulgaire, *son chemin,* c'est-à-dire à donner satisfaction à ses intérêts d'ambition et de fortune; c'est un singulier roué que cet homme qui, du commencement à la fin de sa carrière, s'obstine à défendre, contre tous les pouvoirs, forts ou faibles, une cause désagréable à tous les pouvoirs, celle de la liberté, et qui, vivant dans une époque de réactions et de violences populaires ou monarchiques, passe son temps à prêcher la haine de toutes les réactions, l'horreur de toutes les violences. Singulier roué, qui, dans les quelques concessions qu'il fait aux circonstances, concessions qu'on lui a si souvent et si durement reprochées, ne sait jamais faire que ce que les habiles appellent des *sottises,* c'est-à-dire tourner au rebours du vent; par exemple, lutter contre l'empereur dans sa puissance, pour se rallier brusquement à lui dans son adversité; singulier roué qui, comme nous le verrons bientôt, n'accomplit pas un acte décisif qui n'ait pour mobile un enthousiasme de cœur ou de tête; roué accessible à toutes les émotions qu'il désire inspirer, qui laisse perpétuellement envahir sa vie par le trouble qu'il apporte dans la vie des autres, aussi souvent victime que bourreau, et souvent victime et bourreau tout à la fois.

C'est enfin un singulier sceptique que cet homme qui, durant tout le cours d'une longue existence traversée par toutes sortes de passions, ne cesse de se préoccuper de la vie d'outre-tombe

et des idées qui préparent à ce redoutable problème qui s'appelle la mort. On ne saurait contester que de quinze à soixante ans ses opinions sur ce grave sujet se sont plusieurs fois modifiées; que, parti d'une disposition voisine de l'incrédulité, il est allé, en de certains moments, jusqu'au mysticisme le plus exalté, pour se reposer ensuite dans un rationalisme plus calme et plus judicieux. Or, pour expliquer ce fait, qui n'a certes rien d'étonnant, et pour l'expliquer dans le sens voulu d'*Adolphe*, M. Sainte-Beuve se croit obligé de rapporter un de ces mille sarcasmes plus ou moins authentiques que l'on prête si libéralement à Benjamin Constant : il s'agit des transformations qu'il fit subir à son grand ouvrage *sur les religions* suivant les modifications de sa propre pensée, et sans doute aussi et tout naturellement suivant les influences extérieures. «L'utilité des faits est vraiment merveilleuse, aurait-il dit. Voyez! j'ai rassemblé d'abord mes dix mille faits. Eh bien, dans toutes les vicissitudes de mon ouvrage ces mêmes faits mon suffi à tout; je n'ai eu qu'à m'en servir comme on se sert de soldats, en changeant de temps en temps l'ordre de bataille.» Si le propos a été réellement tenu et surtout s'il était sincère, il ferait peu d'honneur à Benjamin Constant; mais puisque M. Sainte-Beuve se croyait obligé de recueillir si soigneusement tout ce qui peut désenchanter de l'homme, que ne mettait-il, dans son impartialité, à côté du poison l'antidote? Cet antidote, il l'aurait trouvé dans la lettre écrite, justement sur le même sujet, par Benjamin Constant en 1811, à un ami, et, par conséquent, en dehors de toute préoccupation de publicité; lettre que M. de Chateaubriand a publiée dans la préface des *Études historiques*, et dont M. Sainte-Beuve a certainemaint connaissance [1]. Il me semble que cette lettre, dont la sincérité ne saurait être raisonnablement mise en doute, suffit pour détruire toute la signification d'un sarcasme douteux, et qui, fût-il authentique, ne serait qu'une preuve de plus de ce travers d'esprit dont j'ai parlé plus haut; il me semble, en un mot, que Benjamin Constant méritait d'être mieux compris par un critique aussi judicieux que M. Sainte-Beuve; la faiblesse de caractère unie à la médiocrité d'esprit passe facilement pour bonté, bien que l'apparence soit quelquefois trompeuse; mais c'est en étudiant l'alliage d'un esprit très-supérieur et d'un caractère faible, non pas vis-à-vis des autres, mais vis-à-vis de lui-même, comme l'était celui de Benjamin Constant, qu'il importe de se défendre de toute prévention, pour pouvoir reconnaître au fond de cet alliage un cœur essentiellement noble et généreux. S'ils sont plus imposants, les caractères forts, en politique surtout, ont bien aussi leur mauvais côté; souvent ils sont tout à la fois au-dessus et au-dessous de l'humanité. En examinant avec soin et sous tous ses aspects celui de Benjamin Constant, on reste, à mon avis, convaincu que, pour jouer un rôle plus considérable, ce ne sont pas seulement des qualités qui lui ont manqué, ce sont aussi bien des défauts.

Henri-Benjamin Constant de Rebecque naquit à Lausanne, en Suisse, le 25 octobre 1767, d'une famille originaire d'Aire en Artois, et dont l'*illustration*, pour employer les termes d'un rapport généalogique de M. de Martignac [2], remonte à plusieurs siècles. Ses aïeux étaient de vaillants soldats, qui servirent successivement les ducs de Bourgogne et l'empereur Charles-Quint. Vers le milieu du seizième siècle, l'un d'entre eux, Augustin Constant de Rebecque, après avoir embrassé la religion protestante, quitta l'Artois, qui était alors une province espagnole, pour venir en France se ranger sous les drapeaux du parti huguenot conduit par le roi de Navarre, depuis Henri IV. A la

[1] Voici la plus grande partie de cette lettre, écrite de Hardenberg le 11 octobre 1811 :

« Mon ouvrage est une singulière preuve de ce que dit Bacon, qu'un peu de science mène à l'athéisme et plus de science à la religion. C'est positivement en approfondissant les faits, en en recueillant de toutes parts et en me heurtant contre les difficultés sans nombre qu'ils opposent à l'incrédulité, que je me suis vu forcé de reculer dans les idées religieuses. Je l'ai fait certainement de bonne foi, car chaque pas rétrograde m'a coûté. Encore à présent toutes mes habitudes et tous mes souvenirs sont philosophiques, et je défends poste après poste tout ce que la religion reconquiert sur moi. Il y a même un sacrifice d'amour-propre, car il est difficile, je le pense, de trouver une logique plus serrée que celle dont je m'étais servi pour attaquer toutes les opinions de ce genre. Mon livre n'avait absolument que le défaut d'aller dans le sens opposé à ce qui à présent me paraît vrai et bon, et j'aurais eu un succès de parti inévitable, j'aurais pu même avoir encore un autre succès, car avec de très-légères inclinaisons j'en aurais fait ce qu'on aimerait le mieux à présent, un système d'athéisme pour les gens comme il faut, un manifeste contre les prêtres, et le tout combiné avec l'aveu qu'il faut pour le peuple de certaines fables, aveu qui satisfait à la fois le pouvoir et la vanité.

[2] Je dirai plus loin dans quelle circonstance fut fait ce rapport.

bataille de Coutras, le Béarnais, engagé dans la mêlée et assailli par plusieurs ennemis, allait périr. « Il fut, dit un historien, sur le point d'être tué « par un gendarme qui le frappa plusieurs fois « pendant qu'il tenait Chatellerault embrassé. Le « capitaine Constant sauva le prince en tuant « le gendarme. » Dans cette même bataille de de Coutras, figurait aux premiers rangs de l'armée un pasteur huguenot, nommé Antoine de Chandieu, qui avait ajouté à son nom le surnom biblique de Sadeel, et tandis que le brave capitaine de l'Artois combattait avec l'épée, le pasteur Sadeel, les bras au ciel comme Moïse, animait les courages en chantant des psaumes pour demander à Dieu la victoire. Le sang de ce pasteur et le sang de ce capitaine devaient s'unir, deux siècles plus tard, pour produire Benjamin Constant; car sa mère, Henriette de Chandieu, descendait en ligne directe du ministre Sadeel.

Il paraît, d'après les Mémoires de Sully, qu'après l'abjuration de Henri IV le capitaine Constant fut un des chefs du protestantisme qui formèrent le projet de transformer la France en république. La découverte de ce complot, les dangers auxquels elle l'exposait, le décidèrent à s'expatrier en 1605 et à se retirer en Suisse, à Lausanne, où il se fixa, et devint la souche d'une famille nombreuse dont les membres occupèrent un rang distingué, les uns au service de la France, les autres de la Hollande.

Un des oncles de Benjamin Constant, devenu plus tard lieutenant général dans l'armée hollandaise, était un des officiers suisses qui défendirent les Tuileries au 10 août. Son père, Juste-Louis Constant de Rebecque, était, au moment de sa naissance, capitaine au service des États Généraux. Sa mère, d'une complexion frêle et délicate, mourut en lui donnant le jour, et son enfance fut privée des soins maternels que rien ne remplace, de ces soins bienfaisants qui, en présidant à la formation du caractère de l'enfant, assurent à la vie de l'homme les meilleures chances de bonheur.

Il a tracé dans *Adolphe* un portrait qui, à en juger par d'autres témoignages plus sûrs, s'applique assez bien à son père, et il a décrit avec non moins de vérité l'influence que le caractère paternel exerça sur son propre caractère.

« Sa conduite envers moi était plutôt noble et généreuse que tendre. J'étais pénétré de tous ses droits à ma reconnaissance et à mon respect, mais aucune confiance n'avait existé jamais entre nous. Il avait dans l'esprit je ne sais quoi d'ironique qui convenait mal à mon caractère (lui-même n'avait cependant que trop hérité de cette disposition d'esprit); je ne demandais alors qu'à me livrer à ces impressions primitives et fougueuses qui jettent l'âme hors de la sphère commune et lui inspirent le dédain de tous les objets qui l'environnent. Je trouvais dans mon père non pas un censeur, mais un observateur froid et caustique qui souriait d'abord de pitié et qui finissait bientôt la conversation avec impatience... Ses lettres étaient affectueuses, pleines de conseils raisonnables et sensibles; mais à peine étions-nous en présence l'un de l'autre qu'il y avait en lui quelque chose de contraint que je ne pouvais m'expliquer et qui réagissait sur moi d'une manière pénible... Je ne savais pas que même avec son fils mon père était timide, et que souvent, après avoir longtemps attendu de moi quelque témoignage d'affection que sa froideur apparente semblait m'interdire, il me quittait les yeux mouillés de larmes et se plaignait à d'autres de ce que je ne l'aimais pas.

« Ma contrainte avec lui eut une grand influence sur mon caractère : aussi timide que lui, mais plus agité, parce que j'étais plus jeune, je m'accoutumais à renfermer en moi-même tout ce que j'éprouvais, à considérer les avis, l'intérêt, l'assistance, la présence même des autres comme une gêne et comme un obstacle, à ne me soumettre à la conversation que comme à une nécessité importune, et à l'animer alors par une plaisanterie perpétuelle qui me la rendait moins fatigante et m'aidait à cacher mes véritables pensées; de là une certaine absence d'abandon qu'aujourd'hui encore mes amis me reprochent et une difficulté de causer sérieusement que j'ai toujours peine à surmonter. Il en résulta en même temps un désir ardent d'indépendance, une grande impatience des liens dont j'étais environné... »

Élevé jusqu'à l'âge de douze ans dans la maison paternelle, Benjamin Constant eut une croissance de corps, d'esprit et de cœur, d'une rapidité et d'une précocité étonnantes. On a de lui une lettre à sa grand'mère, écrite, à douze ans, de Bruxelles, où il se trouvait avec son gouverneur, qui semble incroyable tant elle est fine, et dont cependant le tour naïf annonce l'enfant, en même temps que la pensée témoigne en faveur de la bonté native de ce cœur si souvent accusé de sécheresse. Je voudrais pouvoir la citer tout entière. En voici la plus grande partie.

Bruxelles, 17 novembre 1779.

« J'avais perdu toute espérance, ma chère grand'-mère : je croyais que vous ne vous souveniez plus de moi et que vous ne m'aimiez plus. Votre lettre si bonne est venue très à propos dissiper mon chagrin; car j'avais le cœur bien serré. Votre silence m'avait fait perdre le goût de tout, et je ne trouvais plus aucun plaisir à mes occupations, parce que dans tout ce que je fais j'ai le but de vous plaire, et dès que vous ne vous souciiez plus de

moi, il était inutile que je m'applique. Je disais : Ce sont mes cousins, qui sont auprès de ma grand'mère, qui m'effacent de son souvenir; il est vrai qu'ils sont aimables, qu'ils sont colonels, capitaines, etc., et moi je ne suis rien encore; cependant je l'aime et la chéris autant qu'eux. Vous voyez, ma chère grand'mère, tout le mal que votre silence m'a fait; ainsi, si vous vous intéressez à mes progrès, si vous voulez que je devienne aimable, savant, faites-moi écrire quelquefois et surtout aimez-moi malgré mes défauts : vous me donnerez du courage et des forces pour m'en corriger.

« Il ne me manque que des marques de votre amitié, et j'ai en abondance tous les autres secours, et j'ai le bonheur qu'on n'épargne ni les soins ni l'argent pour cultiver mes talents, si j'en ai, ou pour y suppléer par des connaissances. Je voudrais bien pouvoir vous dire de moi quelque chose de bien satisfaisant, mais je crains que tout se borne au physique; je me porte bien et je grandis beaucoup; vous me direz que, si c'est tout, il ne vaut pas la peine de vivre; je le pense aussi, mais mon étourderie renverse tous mes projets. Je voudrais qu'on pût empêcher mon sang de circuler avec tant de rapidité et lui donner une marche plus cadencée; j'ai essayé si la musique pouvait faire cet effet : je joue des *adagio*, des *largo*, qui endormiraient trente cardinaux; les premières mesures vont bien, mais je ne sais par quelle magie les airs si lents finissent toujours par devenir des *prestissimo*. Il en est de même de la danse : le menuet se termine toujours par quelques gambades. Je crois, ma chère grand'mère, que le mal est incurable et qu'il résistera à la raison même; je devrais en avoir quelque étincelle, car j'ai douze ans et quelques jours; cependant je ne m'aperçois pas de son empire : si son aurore est si faible, que sera-t-elle à vingt-cinq ans?

« Savez-vous, ma chère grand'mère, que je vais dans le grand monde deux fois par semaine ! J'ai un bel habit, une épée, mon chapeau sous le bras, une main sur la poitrine, l'autre sur la hanche; je me tiens bien droit et je fais le grand garçon tant que je puis. Je vois, j'écoute, et jusqu'à ce moment je n'envie pas les plaisirs du grand monde; ils ont tous l'air de ne pas s'aimer beaucoup. Cependant le jeu et l'or que je vois rouler me causent quelque émotion; je voudrais en gagner pour mille besoins que l'on traite de fantaisies... Malgré tous les plaisirs que je me propose, je préférerais de passer quelques moments avec vous, ma chère grand'mère; ce plaisir va au cœur, il me rend heureux, il m'est utile; les autres ne passent pas les yeux ni les oreilles, et ils laissent un vide que je n'éprouve pas lorsque j'ai été avec vous. »

A coup sûr, cette lettre est d'un enfant précoce; mais loin d'y voir, avec M. Sainte-Beuve, l'indice de toutes sortes de défauts, il nous semble au contraire qu'elle décèle une nature foncièrement excellente.

Vers la même époque, Benjamin Constant fut conduit par son père en Angleterre et placé à l'université d'Oxford; il y séjourna peu, mais assez cependant pour apprendre à fond la langue anglaise. Ses études se continuèrent en Allemagne à l'université d'Erlangen, et se complétèrent à Édimbourg, où il fut le condisciple et l'ami des Mackintosh, des Erskine, des Graham, de tous ces jeunes whigs studieux et ardents qui devaient un jour devenir les hommes les plus distingués de l'Angleterre. C'est sans doute par suite de ce contact et de l'émulation qu'il excitait que Benjamin Constant sentit se développer de bonne heure en lui le goût et l'instinct de la liberté politique, et cet amour si vif de l'étude, cet impérieux besoin du travail intellectuel qui ne le quitta jamais au milieu des entraînements de sa vie si agitée et si fougueuse.

Ses études terminées, il arriva à Paris au commencement de 1787, pour assister au prologue de la révolution française. Il avait alors vingt ans. Recommandé à la famille Necker et à M. Suard, pans la maison duquel il logeait, il fréquente la société des philosophes, suit les cours de La Harpe au Lycée, observe en curieux la fermentation des esprits, et en même temps se livre à toutes les dissipations de son âge.....

« Je serais bien aise, écrit-il quelques années plus tard, de revoir Paris, et je me repens fort, quand j'y pense, d'avoir fait un si sot usage, quand j'y étais, de mon temps, de mon argent et de ma santé... Je suis peut-être aussi sot à présent, mais au moins je ne me pique plus de veiller, de jouer, de me ruiner, et d'être malade le jour des excès sans plaisir de la nuit. »

Durant ce premier séjour il ne vit pas Mme de Staël, qui était, je crois, absente. Du reste, ce séjour fut court; au bout de quelques mois, son père, informé de ses fredaines, mécontent de le voir gaspiller sa vie sans but, et désirant qu'il s'occupe sérieusement d'embrasser un état, lui ordonne de quitter Paris et de venir le retrouver à Bois-le-Duc où il tenait alors garnison.

L'ordre arrive au moment où Benjamin Constant, amoureux d'une jeune personne qu'il recherchait en mariage, et qui l'avait à peu près éconduit, se livrait à un de ces accès de désespoir qui seront assez fréquents dans sa vie.

« Je me représentais, moi pauvre diable, ayant manqué tous mes projets, plus ennuyé, plus malheureux, plus fatigué que jamais de ma triste vie. Je me figurai ce pauvre père trompé dans toutes ses espérances.... J'étais abattu, je souffrais, je pleurais... Une idée folle me vint. Je me dis : Partons, vivons seul; ne faisons plus le malheur d'un père et l'ennui de personne. Ma

tête était montée. Je ramasse à la hâte trois chemises et quelques bas... Un sellier qui demeurait vis-à-vis me loue une chaise, je fais demander des chevaux pour Amiens, je m'enferme dans ma chaise avec mes trois chemises, une paire de pantoufles et 31 louis en poche. Je vais ventre à terre, en vingt heures je fais soixante-neuf lieues, j'arrive à Calais, je m'embarque, j'arrive à Douvres et je me réveille comme d'un songe. Mon père irrité, mes amis confondus, les indifférents clabaudant à qui mieux mieux ; moi seul avec 15 guinées, sans domestique, sans habit, sans chemises, sans recommandation. Voilà ma situation, madame, au moment où je vous écris. »

C'est par ce récit que s'ouvre la correspondance avec Mme de Charrière, publiée par M. Sainte-Beuve. Cette dame, Hollandaise d'origine, mais mariée et établie en Suisse, auteur de plusieurs romans et de différentes brochures, avait alors au moins quarante-cinq ans.

Elle fut, comme dit M. Sainte-Beuve, la première *marraine* de ce *Chérubin* déjà quelque peu émancipé. Benjamin Constant nous en a donné, dans *Adolphe*, un portrait un peu arrangé, quand il parle « d'une femme âgée, dont l'esprit d'une tournure remarquable et bizarre avait commencé à développer le sien, d'une femme qui, faute de s'être pliée à des convenances factices, mais nécessaires, avait vu ses espérances trompées, sa jeunesse passer sans plaisirs, que la vieillesse avait atteinte sans la soumettre, et qui, n'ayant plus que son esprit pour ressource, analysait tout avec son esprit, et lui avait enseigné l'horreur des maximes communes, des formules dogmatiques ; » ce qui veut dire en prose que Mme de Charrière était une personne fort paradoxale, point méchante, passablement sceptique, et plus spirituelle que sensible. Le jeune Constant forma avec elle une liaison d'amitié qui semble, d'après la correspondance, s'être transformée un instant, pendant quelques mois, en quelque chose de plus intime et de plus vif, pour reprendre ensuite sa première forme, et qui finalement, après huit ans de relations entrecoupées d'absences nombreuses, de brouilleries et de raccommodements à distance, se *régla*, pour employer l'expression de M. Sainte-Beuve, *dans une affectueuse indifférence.*

Dans sa préoccupation perpétuelle d'*Adolphe*, le sévère critique ferait volontiers de ce résultat un crime de plus à ajouter à la liste des barbaries de Benjamin Constant. Mais, en vérité, y a-t-il donc là quelque chose de bien rare, et n'est-il pas, au contraire, étonnant que, malgré les contrastes d'âge et de position, de caractère même, entre les deux personnages, malgré l'absence qui fut presque continuelle, malgré tous les changements et orages survenus dans la vie du jeune homme, après huit ans, la dernière lettre se termine encore par des mots d'affection et de regret ? « Adieu, vous qui avez embelli huit ans de ma vie, vous que je ne puis, malgré une triste expérience, imaginer contrainte et dissimulante, vous que je sais apprécier mieux que personne ne vous appréciera jamais ; adieu, adieu ! »

Quoi qu'il en soit, cette correspondance est précieuse, à en juger par les fragments publiés. M. Sainte-Beuve nous fait espérer que la personne qui la possède la publiera tout entière. Cela me paraît fort à désirer dans l'intérêt de la mémoire de Benjamin Constant, dont l'esprit a été si souvent loué aux dépens de son cœur ; je crois que sa mémoire gagnera de ce côté, et que l'effet général de cette correspondance lui sera plus favorable que contraire. La première partie est toute consacrée au joyeux récit de son escapade en Angleterre. Il s'y représente courant le pays à pied, à travers champs, avec un chien et deux chemises, dépensant 5 à 6 schellings par jour, faisant quatre-vingt-dix milles en trois jours, fort satisfait de son dénûment, qui lui permet, dit-il, de voir le peuple des campagnes, ce qu'il ne pourrait pas faire s'il voyageait en chaise de poste, et calculant le plaisir qu'il aura, après s'être bien fatigué et bien mouillé, après avoir porté du linge sale et le costume d'un *broken gentleman* (gentilhomme ruiné), à posséder du linge blanc, une voiture, un habit sec et propre ! A la vérité, il y a dans tout ce récit plus de gaieté que de sentiment ; le jeune et spirituel vagabond ne pense guère à autre chose qu'à amuser une femme spirituelle et ironique de tout ce qui l'amuse, et tout l'amuse ! Pourquoi donc serait-il inquiet ? « Je réponds de mon père, dit-il ; il sera fâché contre moi et de mon équipée, quoiqu'il m'assure l'avoir pardonnée ; mais je suis déterminé à devenir son ami en dépit de lui ; je serai si gai, si libre et si franc qu'il faudra bien qu'il rie et qu'il m'aime. »

Et c'est pourquoi M. Sainte-Beuve, toujours fidèle à son parti pris, ajoute en commentaire :

« Ce qui a pu frapper dans ces premières lettres, c'est combien l'esprit de moquerie, l'absence de sérieux, l'exaltation factice, et qui tourne aussitôt en risée, percent à chaque ligne... Nulle part un sentiment ému, et qui puisse intéresser, même dans son égarement, nulle part une plainte touchante, un soupir de jeune cœur, même vers des chimères... Adolphe ! Adolphe ! vous com-

mencez bien mal ; tout cela est bien léger, bien aride, et vous n'avez pas encore vingt ans. »

Ailleurs, s'il arrive à Benjamin Constant d'être triste ou ému dans les circonstances qui comportent la tristesse ou l'émotion, le commentateur ne manquera pas de dire que c'est comédie. Que, dans un échange de paradoxes avec Mme de Charrière, à propos d'un ouvrage cynique de Rétif, il lui échappe de dire : « Qu'est-ce que le bonheur ou la dignité? » vite M. Sainte-Beuve prend note du mot et ajoute : « Fatale parole! Celui qui l'a dite à vingt ans ne s'en guérira jamais! » Mais quel est donc le Grandisson qui, dans un moment d'ironie ou de *spleen*, n'ait pas dit sans conséquence de semblables et aussi fatales paroles, et pourquoi, dans la même lettre, M. Sainte-Beuve ne note-t-il pas une phrase singulièrement morale pour le temps, et qui conviendrait encore assez à certaines productions du nôtre, celle où le jeune Constant s'écrie, à propos du succès de Rétif : « C'est un siècle bien malheu- « reux que celui où l'on prend la saleté pour du « génie, la crapule pour de l'originalité, et des ex- « créments pour des fleurs? » Plus loin, parce qu'un jeune homme de vingt ans, séparé par deux cents lieues d'une femme qui touche à la cinquantaine, se contentera de lui écrire des choses aimables et affectueuses au lieu de lui écrire des choses passionnées, voilà le commentateur qui s'empresse de noter : « Dans toutes ces lettres si gracieuses de ton et si fines de manières, il n'y a, après tout, ni flamme, ni jeunesse, ni amour, ni même le voile d'illusion et de poésie! Adolphe (toujours Adolphe!) eut beau faire, il fut toujours un peu étranger à ces choses. »

Mais laissons là les commentaires et arrivons aux faits.

Au retour de son équipée en Angleterre, le jeune Constant se rend à Lausanne, où son père le gronde et lui pardonne, à la condition qu'il acceptera une place de gentilhomme ordinaire, qu'il a obtenue pour lui à la petite cour du duc de Brunswick. Il passe ensuite deux mois à Colombier auprès de Mme de Charrière, et il part fort tristement pour aller remplir son rôle de gentilhomme ordinaire, ou plutôt fort extraordinaire, comme il dit ; il le remplit fort mal, s'ennuie prodigieusement, se venge de son ennui en raillant ceux qui le causent, et, tout en s'ennuyant, tout en travaillant à son ouvrage sur les religions qu'il médite déjà, tout en préparant divers autres travaux qu'il ne fera jamais, tout en se moquant de lui et des autres, il finit par se prendre d'une belle passion pour une jeune personne attachée à la duchesse régnante, et il l'épouse en 1789. Deux ans s'étaient à peine écoulés, et déjà le bonheur rêvé n'était plus qu'un enfer ; il demandait le divorce. A en juger par sa correspondance, cette transformation ne serait pas uniquement son ouvrage. « Si elle eût daigné alléger le joug, écrit-il, je l'aurais traîné encore, mais jamais que du mépris!... Ah! ce n'est pas l'esprit qui est une arme, c'est le caractère. J'avais bien plus d'esprit qu'elle, et elle me foulait aux pieds... » Ailleurs il ajoute : « Persécuté par une femme amoureuse d'un jeune étourdi platoniquement, dit-elle, et prétendant avoir de l'amitié pour moi ; persécuté par toutes les entraves que les malheurs et les arrangements de mon père ont mises dans mes affaires, comment voulez-vous que je réussisse, que je plaise, que je vive? »

Le divorce enfin obtenu, le voilà qui s'écrie : « Quelle étrange faiblesse! Depuis plus d'un an je désirais ce moment, je soupirais après l'indépendance complète ; elle est venue et je frissonne! Je suis comme atterré de la solitude qui m'entoure ; je suis effrayé de ne tenir à rien, moi qui ai tant gémi de tenir à quelque chose. » « Ainsi allait, remarque très-justement cette fois M. Sainte-Beuve, ainsi allait ce triste cœur mobile ; ainsi va, ajoute-t-il plus justement encore, ainsi va le pauvre cœur humain! »

Enfin ce séjour de Brunswick, où sa vie se consume dans des tourments obscurs et des préoccupations subalternes, lui devient odieux. Démocrate et moqueur, il a su se faire détester doublement par ce qu'il appelle la *Béotie brunswickoise*. Les secousses qui agitent l'Europe éveillent en lui le démon de l'ambition ; il lui faut une patrie, une patrie qui vaille la peine d'être servie ; c'est la vieille patrie de ses pères, c'est la France qu'il choisira. Il jette aux orties son habit brodé de chambellan, retourne d'abord en Suisse, où il rencontre pour la première fois, le 19 septembre 1794, Mme de Staël. A la première vue elle produit sur lui un vif enthousiasme : « J'ai rarement vu, dit-il, une réunion pareille de qualités étonnantes et attrayantes, autant de brillant et de justesse, tant de charme, de simplicité, d'abandon... enfin c'est un être à part, un être supérieur, tel qu'il s'en rencontre peut-être un par siècle, et tel que ceux qui l'approchent, le connaissent et sont ses amis, doivent ne pas exiger d'autre bonheur. »

Bientôt saisi du désir d'être grand pour être aimé d'une femme supérieure, Benjamin Constant part pour Paris, non point dans l'été de 1796, comme le dit M. Sainte-Beuve, d'après la correspondance avec Mme de Charrière, mais bien en 1795; car il résulte du rapport de M. Martignac qu'arrivé à cette époque, avec un passe-port qui lui donnait le titre de citoyen de Genève, il passa divers actes où il se qualifiait de *Suisse de nation*. Peut-être hésitait-il encore à s'aventurer sur un terrain si mouvant, et voulait-il le sonder avant de s'y attacher définitivement, en prenant tout d'abord la qualité de citoyen français [1].

Toujours est-il que le *Moniteur*, en publiant dans ses colonnes sa première brochure, intitulée *de la force du gouvernement actuel et de la nécessité de s'y rallier*, brochure publiée à Paris en floréal 1796, et imprimée, à ce qu'il paraît, en Suisse, s'exprime ainsi :

« Il est remarquable de voir *un étranger* discuter avec une sagacité profonde les intérêts de notre pays, prouver la puissance de notre gouvernement, démontrer la faiblesse et les faux calculs de ses ennemis, et joindre partout, à quelques nuances près, l'éclat et la vigueur du style à la justesse des aperçus. Comme le livre que nous annonçons peut être d'une grande utilité pour le repos et pour le bonheur de la patrie, nous pensons devoir le faire connaître tout entier. Heureux de pouvoir répandre des vérités, *nous n'irons scruter ni les intentions ni le but de l'auteur ; nous les croyons louables, sincères ;* ce motif suffit pour nous déterminer à cette publication. »

Je me suis demandé à quoi tenait cette singulière réserve du journal officiel sur les *intentions* et le *but* de l'auteur en publiant cet écrit en faveur du Directoire. M. Loève-Weimar nous dit, dans son article sur Benjamin Constant, que ce dernier, à son arrivée à Paris, se serait laissé entraîner au début par Mme de Staël dans le mouvement royaliste, et qu'il aurait commencé par écrire, dans des journaux qu'il ne nomme pas, trois articles contre les décrets annexés à la constitution de l'an III, décrets en vertu desquels les deux tiers des membres de la Convention devaient de droit faire partie de la nouvelle législature. Serait-ce par suite de ces articles, que j'ai vainement cherchés d'ailleurs, et dont l'existence me paraît douteuse, que le journal officiel semble d'abord en défiance sur les intentions et le but de Benjamin Constant? Mais outre que cette simple opposition aux décrets, bien qu'elle servît de point de ralliement au mouvement royaliste qui venait d'être si énergiquement comprimé par Bonaparte en vendémiaire, n'est pas un indice suffisant de tendances royalistes, il est d'autant moins probable que Benjamin Constant ait eu alors à lutter contre aucune influence de ce genre, venant de Mme de Staël, et que ravisé, comme dit M. Loève-Weimar, il ait eu besoin de se réfuter lui-même; cela est d'autant moins probable que Mme de Staël, à cette époque, non-seulement ne sympathisait pas avec le mouvement royaliste de vendémiaire, mais, bien plus, lui était parfaitement contraire et défendait de son mieux la constitution de l'an III. Cela résulte non-seulement de ses propres écrits postérieurs, mais encore du témoignage des contemporains, notamment de M. Lacretelle, qui était alors un des meneurs des sections insurgées contre la Convention, et qui nous raconte, dans ses *Dix ans d'épreuves*, une longue conversation où Mme de Staël blâme avec énergie son entreprise et travaille à l'en détourner.

Il est certain qu'il y avait alors chez les esprits les plus distingués et les plus honnêtes de France, tels que les Daunou, les Lanjuinais, les Boissy-d'Anglas, avec lesquels Mme de Staël était particulièrement liée d'opinion, bien qu'elle eût avec un autre monde des relations antérieures de société, il est certain, dis-je, qu'il y avait chez tous ces esprits un désir vif et unanime de voir la république se consolider, l'ordre et la liberté se concilier sous la constitution de l'an III. Malgré ses défauts, cette constitution était encore la meil-

[1] Son droit à ce titre était fondé sur la loi du 15 décembre 1790, qui déclarait « que toutes personnes nées en pays étranger, descendant, en quelque degré que ce soit, d'un Français ou d'une Française expatriés pour cause de religion, étaient déclarés naturels français, et jouiraient des droits attachés à cette qualité, s'ils revenaient en France y fixer leur domicile et s'ils prêtaient le serment civique. » Or, depuis trois ans déjà, en 1792, le père de Benjamin Constant, en butte aux haines des patriciens bernois, fort hostiles aux habitants du pays de Vaud, qu'ils prétendaient tenir sous leur dépendance, s'était décidé à user du bénéfice de cette loi, et, après avoir fait sa déclaration et prêté le serment civique devant la municipalité de Dôle, il s'était fixé aux environs, dans une propriété où il mourut en 1812. Toutefois il s'élevait, au sujet de l'application de la loi à Benjamin Constant, une difficulté dont nous allons parler plus bas, et qui se reproduira encore plus tard sous une autre forme.

leure de toutes celles qu'on avait eues jusque-là; discutée, votée librement, elle avait été sanctionnée par l'assentiment universel de la France, des armées et de Paris lui-même: car les sections l'avaient adoptée et ne s'opposaient qu'aux décrets de réélection des deux tiers de la Convention; elles s'y opposaient bien plus par haine de ce qui restait des anciens terroristes que par royalisme; seulement, cette haine contre les jacobins, les royalistes l'exploitaient contre la république.

Arrivant en France dans un pareil moment, Benjamin Constant se trouva naturellement porté sous l'influence même de Mme de Staël à se faire l'organe de cette opinion également hostile aux terroristes et aux royalistes, et qui, pour avoir secoué le joug des uns, n'avait pas envie de retomber sous le joug des autres. C'est dans cet esprit de républicanisme intelligent, modéré, conciliateur, que fut rédigée sa brochure. Pour en donner une idée il me suffira de transcrire la conclusion, et peut-être les réserves du *Moniteur* s'expliqueront-elles par les réserves de l'auteur lui-même et les avis plus ou moins sévères qu'il adresse au gouvernement tout en prenant sa défense.

« J'ai tâché, dit-il, dans ces feuilles, de rallier à la république les hommes que peuvent en éloigner des souvenirs douloureux, des calculs qui me semblent erronés, une vanité qui me paraît puérile, des espérances dont la fausseté m'est démontrée. J'ai cru du devoir de tout ami de la liberté de rallier les esprits à un gouvernement de l'existence duquel la liberté dépend aujourd'hui; qu'il me soit permis maintenant de m'adresser à ce gouvernement lui-même et aux écrivains qui le défendent. »

Suit une sortie contre ces habitudes invétérées d'arbitraire, nées du régime antérieur, et qui, pour avoir passé de la forme sauvage à une forme plus douce et plus raffinée, n'en sont pas moins de l'arbitraire. « Soyez sévères, dit le jeune écrivain, mais soyez clairs; vous êtes assez forts pour n'avoir pas besoin de dresser des embûches. » Le tout se termine par un éloquent appel à la concorde.

« Et vous, Français, vous également détestés par les ennemis de la république, soit que vous l'ayez soutenue par votre courage ou sanctionnée par votre présence, ralliez-vous! Il s'agit de prononcer entre l'abrutissement de l'homme et sa réhabilitation, etc., etc... »

On ne se rallia pas, la lutte avait été trop sanglante; les ressentiments étaient trop vifs pour que la conciliation fût possible, le Directoire était tout à la fois trop insidieux et trop faible pour pouvoir l'opérer. Cette besogne était réservée à un soldat, qui devait l'accomplir aux dépens de la liberté.

Quelques jours après la publication de sa brochure, Benjamin Constant, après s'être vainement adressé, pour obtenir la qualité de Français, au Directoire, qui lui objectait la nécessité de sept ans de résidence exigée par la constitution de l'an III, envoya au corps législatif une pétition dans le même but, où il demandait que la reconnaissance de son père comme citoyen français fût déclarée suffisante pour légitimer ses droits au même titre.

Après quelques débats sur cette pétition, la discussion fut ajournée indéfiniment. Dans l'intervalle, le pétitionnaire ayant acheté une propriété près de Luzarches, et s'étant fait inscrire sur les registres de la municipalité de cette commune, la question fut considérée comme décidée et ne reparut plus. Elle ne l'était pas encore, toutefois, et Benjamin Constant ne fut jamais parfaitement tranquille de ce côté-là. Aussitôt que Genève eut été réunie à la France, il se fit reconnaître Genevois pour être plus sûr d'être Français; mais la restauration lui enleva ce moyen : elle l'admit pourtant deux fois comme député. Ce ne fut qu'à la troisième fois qu'il prit fantaisie à la chambre de 1824 de revenir sur la chose jugée et de se débarrasser par ce moyen d'un des champions les plus habiles d'une opposition réduite à dix-sept membres. Ce fut un grand procès, et qui occupa pendant quelques jours tout Paris. M. Dudon, un des fougueux de la droite, se chargea le premier de prouver que M. Benjamin Constant n'avait pas l'honneur d'être Français, et il le fit en des termes assez blessants pour s'attirer de la part de son adversaire une réplique fort acerbe. Trente ans auparavant Benjamin Constant, dans sa pétition au conseil des Cinq-Cents, avait eu le malheur de se servir, comme d'un moyen oratoire assez naturel pour l'époque, du passage des *Mémoires de Sully* où le ministre de Henri IV parle vaguement de la coopération de son aïeul à un projet d'établissement de république. Ce malheureux argument fut le cheval de bataille des royalistes de 1824. « Ce n'est point pour cause de religion que votre aïeul est sorti de France, s'écriait M. Dudon, c'est pour crime de lèse-majesté! Vous l'avez avoué vous-même et vous vous en êtes vanté. — La forfaiture, s'écriait un autre, est héréditaire dans cette famille. — Vingt années de victoire, disait un troisième, n'ont

pu légitimer le trône de Bonaparte, trente ans de possession des droits de citoyen français ne peuvent justifier les prétentions de M. Benjamin Constant. »

L'attaque était vive, Benjamin Constant ne se troubla point; heureusement pour lui, il avait plus d'une corde à son arc.

Son aïeul avait peut-être pris part à des projets vagues de république, projets qui n'avaient eu aucun commencement d'exécution, mais son aïeul avait sauvé la vie du Béarnais à Coutras; il y avait au moins compensation. Si on ne voulait pas reconnaître les droits que lui donnait sa descendance paternelle, et ces droits furent en effet rejetés par M. de Martignac, rapporteur de la commission, sous le prétexte que, né dans l'Artois, province à cette époque espagnole, le capitaine Constant n'était pas Français au moment de son expatriation. restait la descendance maternelle, et c'est ce moyen qui triompha. Ajoutons aussi que, ce qui ne contribua pas peu à apaiser la majorité des féodaux, c'est que, par suite des recherches qui eurent lieu à ce sujet, on découvrit que ce jacobin était après tout de bonne race, et qu'il comptait dans sa généalogie bon nombre de preux qui avaient rudement mené le vilain et le bourgeois. Cette considération fit un certain effet, et Benjamin Constant de Rebecque fut définitivement reconnu Français.

Mais revenons aux débuts du citoyen Constant sous le Directoire. En mai 1797 il publia une nouvelle brochure intitulée *des réactions politiques,* qui eut encore plus de succès que la première. C'est toujours le même esprit qui les a dictées toutes deux : l'amour de la légalité, la haine de l'arbitraire sous toutes les dénominations et sous toutes les formes. Il y a là une sortie contre les journaux jacobins et contre les journaux royalistes qu'on lui a plus tard, sous la restauration, bien souvent jetée à la tête, quand il plaidait pour la liberté de la presse; l'objection était perfide et mal fondée, car, tout en attaquant vivement ces journaux, tout en les accusant de pousser par la calomnie le gouvernement à la violence, il ne prétendit jamais ni contester ni supprimer leur droit. Cette édition ayant été promptement épuisée, l'auteur en publia une seconde, à la tête de laquelle il plaça un nouvel écrit publié depuis à part et intitulé *des effets de la terreur.* L'objet de cet écrit était de réfuter une opinion qui s'était déjà formulée alors, et qui s'est souvent reproduite vingt ans plus tard, au sujet de l'utilité de la terreur. L'auteur de la brochure prouve au contraire que la terreur n'a pas été nécessaire au salut de la république, que la république a été sauvée malgré la terreur, que la terreur a créé la plupart des obstacles dont on lui attribue le renversement, que ceux qu'elle n'a pas créés auraient été surmontés d'une manière plus facile et plus durable par un régime juste et légitime : en un mot que la terreur n'a fait que du mal, et que c'est elle qui a légué à la république actuelle tous les dangers qui aujourd'hui encore la menacent de toutes parts.

L'avenir a prouvé, ce me semble, qu'il raisonnait juste, car si quelque chose a engendré le régime militaire, c'est à coup sûr la terreur; du reste, aujourd'hui que le thème des terroristes est revenu sur l'eau, embelli et orné par la distance, les arguments de Benjamin Constant sont redevenus aussi des arguments de circonstance, et le lecteur les retrouvera en grande partie dans le volume de *Mélanges littéraires et politiques* publiés en 1829.

Cette position mixte, prise avec éclat et talent entre les terroristes et les royalistes, en même temps qu'elle appelait sur Benjamin Constant l'attention et la sympathie des républicains éclairés et modérés, l'exposait aussi de la part des deux camps ennemis à des attaques fort vives; elles devinrent bientôt assez acerbes pour le pousser à provoquer en duel un journaliste nommé Sibuet, qui, après avoir essuyé son feu, tira en l'air, et déclara le lendemain dans son journal que le citoyen Constant avait l'estime du citoyen Sibuet.

Cependant les deux partis ennemis du gouvernement devenaient chaque jour plus impétueux; le parti royaliste surtout, qui avait conquis la majorité dans le corps législatif, se préparait à livrer bataille au directoire. Pour résister au club royaliste de Clichy et au club jacobin du manége, un club républicain constitutionnel se forma à l'hôtel de Salm, rue de Lille, et Benjamin Constant, déjà haut placé dans l'opinion publique, en fut nommé secrétaire. Quelques mois après eut lieu le coup d'État du 18 fructidor, par lequel le Directoire prévint l'attaque de ses ennemis en attaquant le premier. Si critique que fût la position, si acharnée que fût la lutte, si grand que fût le danger, je vois avec regret dans cette circonstance Benjamin Constant prononcer dans le club de Salm quelques mots qui peuvent ressembler à une apo-

logie de la journée de fructidor; cette apologie a été plus tard par lui, dans d'autres écrits, transformée en blâme formel, et je dois ajouter aussi que ces quelques mots d'approbation d'un cas particulier d'arbitraire sont presque aussitôt suivis de réflexions éloquentes et assez courageuses pour la circonstance, au sujet des dangers de l'arbitraire en général.

« L'hérédité n'est plus à craindre, dit-il, il n'en est pas de même de l'arbitraire ; sa nature est vague et insaisissable ; il se glisse sous différents noms dans toutes les formes de gouvernement ; il se prévaut de toutes les apparences de danger. Ce qui dispense de l'arbitraire, c'est la prévoyance des législateurs ; ce qui préserve de l'arbitraire, c'est l'observation des formes ; les formes sont les divinités tutélaires des associations humaines ; enfin ce qui remédie à l'arbitraire, c'est la responsabilité des agents. »

Pour être indirecte, la critique n'en portait pas moins coup, et là, dans ces quelques mots, se retrouve Benjamin Constant tout entier, tel qu'il sera toujours désormais sous tous les régimes et dans toutes les circonstances.

Bientôt Bonaparte arrive pour hériter de la révolution par un nouveau coup d'État; appelé à faire partie du tribunat, Benjamin Constant fut du petit nombre de ceux qui prirent leur rôle au sérieux, et essayèrent d'arrêter quelque peu le mouvement des esprits affamés de servitude politique autant que de gloire militaire. Quelques biographes, qui se copient les uns les autres, qualifient son opposition d'alors de l'épithète d'*intempestive*. Je ne vois pas trop ce qu'il y avait d'intempestif à travailler avec Daunou, Chénier, Guinguené; à empêcher que la liberté fût complétement étouffée par la victoire. Ces quelques voix qui se permettaient la discussion déplurent bientôt au futur empereur; il les fit taire d'autorité en éliminant du tribunat les membres qui se permettaient de parler : Benjamin Constant fut naturellement du nombre. « Nous avons épuré le tribunat, disait un conseiller d'État à Mme de Staël. — Vous voulez dire *écrémé,* » répondit celle-ci. Elle nous raconte elle-même, dans les *Dix années d'exil,* comment, les jours où parlait Benjamin Constant, sa table se trouvait dégarnie de convives, et les billets d'excuse arrivaient successivement. Bientôt elle fut exilée et Benjamin Constant proscrit avec elle; ils parcoururent ensemble l'Allemagne. En janvier 1804, ils étaient à Weimar, dont Gœthe et Schiller leur faisaient les honneurs. C'est pendant ce séjour que Benjamin Constant eut l'idée de traduire ou plutôt d'imiter en mauvais vers le *Wallenstein* de Schiller; heureusement qu'il y joignit une préface en prose beaucoup plus belle et beaucoup plus poétique que ses vers. Cette préface est un examen aussi éloquent que judicieux des deux systèmes auxquels on a donné depuis le nom de *classique* et de *romantique*. Il y a là surtout un passage où l'auteur traite de l'idéal de l'amour en France et en Allemagne, qui prouve que, pour faire de mauvais vers, Benjamin Constant n'était pas, comme on s'est plu à le dire, étranger au sentiment de la poésie.

C'est aussi vers cette époque qu'éclatent entre les deux exilés ces orages du cœur, dont je ne parlerais pas si d'autres n'en avaient déjà parlé. On a voulu voir dans *Ellénore* un portrait de Mme de Staël; d'abord il est évident que la position équivoque d'Ellénore, position qui s'applique bien plutôt à une Anglaise, Mme Lindsay, avec laquelle Benjamin Constant eut une liaison passagère; il est évident que cette position n'a rien de commun avec la situation de Mme de Staël, et déroute déjà pour tout un ordre de sentiments qui sont peints dans le roman comme une conséquence de la position; de plus, il est dit d'Ellénore que c'était une personne d'un esprit ordinaire, ce qui ne ressemble guère à Mme de Staël; ensuite rien de plus absurde que de vouloir toujours appliquer à telle ou telle personne, un ensemble de traits que l'imagination d'un romancier a recueilli de partout; enfin l'on se tromperait fort si l'on croyait que Benjamin Constant, dans le cas particulier dont il s'agit, fut toujours Adolphe; s'il fut souvent Adolphe, souvent aussi il fut Ellénore. Dans une lettre écrite plus tard au sujet de cette prétendue ressemblance, Benjamin Constant s'en explique et dit qu'une pareille idée a dû paraître fort ridicule à Mme de Staël, puisqu'elle sait bien que ce fut tout le contraire. La vérité est qu'on ne vit jamais deux êtres plus distingués, plus parfaitement faits pour se comprendre, s'attirer, se repousser et se tourmenter mutuellement [1].

[1] Je ne puis m'empêcher de relever, entre mille autres erreurs au sujet de cette partie de la vie de Benjamin Constant, une incongruité du supplément Michaud, qui fera juger de la valeur du reste de l'article. Tout le monde connaît le joli mot adressé par Mme de Staël à un Genevois auquel elle avait prêté de l'argent, et qui, lorsqu'il s'agissait de payer, esquivait la conversation à ce sujet en s'écriant : « Mon Dieu, madame, que vous

En définitive ce fut sur le refus de Mme de Staël, refus très-explicable d'ailleurs, d'unir légalement sa destinée à celle de Benjamin Constant que ce dernier se décida à se marier, en 1808, avec une jeune personne de la maison de Hardenberg. Pendant quelque temps il jouit d'un peu de repos à Gœttingue, et il en profita pour travailler, avec des idées mûries par la souffrance, à son ouvrage sur les religions; mais il fallut encore plus d'une secousse pour briser le lien fatal; celui-là une fois brisé, le cœur de Benjamin Constant avait contracté le besoin de l'orage; il en chercha d'autres ailleurs, et, lorsqu'il eut perdu la puissance d'aimer et d'être aimé, il se jeta dans la passion du jeu, et sa vie fut ainsi dévastée jusqu'à la fin.

C'est dans un dernier séjour en Allemagne, en 1813, au moment où l'édifice napoléonien craquait de toutes parts, que Benjamin Constant voulut aussi lui porter son coup de massue en publiant sous ce titre : *De l'esprit de conquête et d'usurpation,* un manifeste éloquent contre le despotisme et la guerre érigés en système. Ce livre, qui annonçait comme inévitable et prochaine la ruine de Napoléon, fit une grande sensation dans toute l'Europe; et bien qu'il soit l'expression d'un ordre de sentiments nés de la lassitude des corps et des âmes, sentiments aujourd'hui effacés par une longue paix, il y a encore plaisir et profit à le relire; car, par la vigueur du style, la justesse des déductions et la hauteur des vues, c'est peut-être le meilleur ouvrage de Benjamin Constant. Vers le même temps il vit à Hanovre Bernadotte, qu'il avait connu jadis sous le consulat, et qui essaya, dit-on, de le sonder sur son secret désir de remplacer Napoléon. Toujours est-il qu'il ne prit, comme on l'a prétendu à tort, aucun engagement avec lui; il rentra dans Paris, non pas à sa suite, mais seul en compagnie de M. Auguste de Staël. Et convaincu, comme il le disait plus tard, que tout gouvernement est bon lorsqu'il offre des garanties de liberté et qu'il les tient, il offrit à la restauration l'appui de sa plume tant qu'elle serait constitutionnelle et s'appuierait sur les intérêts nouveaux. C'est dans ce sens qu'il écrivit dans les *Débats* une suite d'articles dont les derniers avaient déjà pris une teinte de défiance et d'hostilité, lorsque reparut tout à coup Bonaparte, ramené par les fautes que le célèbre publiciste ne cessait de blâmer. A cette nouvelle, le parti constitutionnel se rallia autour du gouvernement, en lui demandant de se prêter à ses vues de résistance patriotique et libérale; Lafayette lui-même vint s'offrir pour résister, disait-il, à Napoléon avec de la liberté. L'alliance fut adoptée, mais mollement et avec défiance réciproque; Napoléon d'ailleurs déjouait toutes les prévisions; il arrivait avec la rapidité de l'aigle. Benjamin Constant resta le dernier sur la brèche; le 19 mars 1815, après avoir vainement combattu le départ du roi, au moment où le roi partait et où Napoléon, à Fontainebleau, attendait son départ pour rentrer dans Paris. A ce moment où tout était desespéré, Benjamin Constant lance encore à l'ennemi victorieux la dernière et la plus acérée de ses flèches; on devine que je veux parler du violent et fameux article des *Débats,* qui se termine, avec la signature au bas, par ces mots si connus : « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner « d'un pouvoir à l'autre, couvrir l'infamie par le « sophisme, et balbutier des mots profanés pour « racheter une vie honteuse. »

Un mois s'était à peine écoulé, et Benjamin Constant, conseiller d'Etat de l'empereur, concourait à la rédaction de l'acte additionnel.

C'est là le fait le plus fâcheux de sa vie politique, celui qui lui a été le plus vivement reproché par ses ennemis, et sur lequel il a été faiblement défendu par ses amis : non pas qu'en lui-même ce fait d'avoir repoussé d'abord Bonaparte pour se rallier ensuite à lui, quand il offrit de lutter d'une main contre l'étranger et de briser de l'autre le despotisme qu'il avait fait peser sur la France, non pas, dis-je, que ce fait ait quelque chose d'étonnant et de spécial à Benjamin Constant, car il faudrait commencer par blâmer le parti constitutionnel tout entier, à commencer par Lafayette, qui, partisan des Bourbons avant le 20 mars, se déclarait aussi pour Bonaparte offrant la liberté et repoussant l'étranger, pour le rejeter ensuite après Waterloo. En un mot, ce que fit Benjamin Constant aux cent-jours, beaucoup d'autres le firent comme lui; seulement personne ne le fit avec autant de maladresse que lui, personne ne se pro-

avez de beaux yeux! — On me l'a dit souvent, monsieur, répondit Mme de Staël, mais gratis. » Adressé à un indifférent, à un étranger, le mot n'a que du charme; mais voilà que, soit ignorance grossière, soit malveillance effrénée, le rédacteur de l'article Michaud se permet d'appliquer le propos à Benjamin Constant, et de transformer ainsi gratuitement une chose piquante en un propos qui, dans la position respective des deux illustres personnages, serait aussi indigne de l'un que de l'autre.

nonça comme lui avec autant de force et d'éclat dans un sens, à la veille de se prononcer dans un autre. Ceux qui n'ont pu se rendre compte de ce coup de tête n'ont pas manqué de l'expliquer par de la bassesse. Or, le fait s'explique de deux manières : d'abord en lui-même par des motifs fort naturels et admis pour tant d'autres qui sont dans le même cas, c'est-à-dire par une pensée de patriotisme, sacrifiant tout dissentiment antérieur au besoin de s'unir pour repousser une nouvelle invasion qui doit, cette fois, être fatale, non plus seulement à Napoléon, mais à la France. Quant à la singularité de cette position prise par un homme qui se compromet avec tant d'éclat et comme à plaisir, sans nécessité, sans utilité, sans espoir, pour une cause qui, après tout, n'est pas la cause de sa vie, et qu'il doit délaisser le lendemain, cette singularité s'explique par des raisons d'une autre nature.

Ici je rencontre encore un fait de la vie privée de Benjamin Constant que je me contenterais d'indiquer, sans en parler avec détail, si ce fait n'avait pas déjà été raconté par d'autres et de manière à nécessiter quelques rectifications dans un double intérêt.

Dans l'article qu'il a consacré à l'illustre publiciste, M. Loève-Weimar explique sa conduite aux cent-jours par l'influence funeste d'une personne des plus distinguées dont il était fort épris. Je puis donner sur ce point quelques explications. Il est vrai qu'au moment du débarquement de Napoléon à Fréjus, Benjamin Constant était en proie à une passion d'autant plus vive qu'elle n'était point partagée; il est vrai que l'objet de cette passion, sans être, comme l'a dit M. Loève-Weimar, le centre d'aucune coterie politique, et quoique ayant toujours eu des amis dans tous les partis, aimait médiocrement Napoléon et comptait beaucoup d'amis parmi ses adversaires; or, ce qui paraîtra plus étonnant, mais ce qui n'est pas moins vrai, car j'en ai les témoignages sous les yeux, c'est qu'au moment où le sol tremblait sous les pas de l'empereur, au moment où tout Paris était dans la stupeur et l'attente, Benjamin Constant, ce cœur aride, cet homme blasé, avec son esprit et sa raison de quarante-huit ans, n'était occupé que d'une seule et unique chose, de chercher dans le bouleversement qui se préparait un moyen de se faire aimer. Or, que faire pour cela? défendre la cause des Bourbons? cela ne suffit pas, d'autres la défendent aussi : il en est de jeunes; il en est de beaux qui, à la première nouvelle du débarquement, font résonner leur sabre et se déclarent prêts à mourir aux portes de Paris; pour faire mieux qu'eux, pour prouver des sentiments dont on suspecte la sincérité et une faculté de dévouement et d'abnégation à laquelle on ne veut pas croire, il faut prendre une plume, en ce moment plus dangereuse à manier qu'un sabre, lutter avec cette plume le dernier de tous, et, quand la partie est abandonnée par les autres, porter un dernier coup, un coup téméraire qui ne peut servir à rien, sinon à faire de celui qui le porte un homme fusillé ou proscrit, c'est-à-dire un être essentiellement intéressant.

Les fortes têtes penseront peut-être que je me plais en ce moment à broder des puérilités; tant pis pour les fortes têtes qui n'ont point senti parfois l'importance de ces sortes de puérilités. Du reste, voici des preuves qui, du moins, serviront peut-être à mieux faire juger du vrai caractère de Benjamin Constant. La nouvelle du débarquement est arrivée et il écrit ceci :

« Si le gouvernement se rallie à la nation, tout est encore sauvé malgré l'armée, sinon je crains fort pour l'issue. Au milieu de tout cela j'ai le chagrin de n'être occupé que de vous seule, et je me le reproche; le monde croulerait que je ne songerais qu'à vous... »

Napoléon est entré dans Lyon, et Benjamin Constant écrit :

« Pardon si je profite des circonstances pour vous importuner; mais l'occasion est trop belle. Mon sort sera décidé dans quatre ou cinq jours sûrement, car, quoique vous aimiez à ne pas le croire pour diminuer votre intérêt, je suis certainement, avec Marmont, Chateaubriand et Lainé, l'un des quatre hommes les plus compromis de France; il est donc certain que, si nous ne triomphons pas, je serai dans huit jours ou proscrit et fugitif, ou dans un cachot ou fusillé. Accordez-moi donc le plus que vous pourrez de votre temps et de vos heures; si je meurs, vous serez bien aise de m'avoir fait ce bien. Ne préparez pas des remords à votre âme, quoique votre cœur soit insensible; mon sentiment pour vous est ma vie; un signe d'indifférence me fait plus de mal que ne pourra le faire, dans quelques jours, mon arrêt de mort, et quand je pense que le danger est un moyen d'obtenir de vous un signe d intérêt, je n'en éprouve que de la joie. »

Napoléon arrive sur Paris à marches forcées, et Benjamin Constant écrit :

« Au nom du ciel, forcez-vous pendant quelques jours à me cacher votre aversion. J'ai besoin de ma tête; je l'expose pour une cause que vous aimez. Je brave Bonaparte qui va revenir et que j'ai attaqué de toutes les manières. Tout le monde me dit de ne pas l'attendre; je

reste pour vous prouver qu'il y a en moi quelque chose de courageux et de bon. Pourquoi donc me fouler aux pieds, m'abreuver d'humiliations [1] ? »

Napoléon est à Fontainebleau, et, tandis que les royalistes font leurs paquets, Benjamin Constant publie son fameux article; le jour même il écrit :

« Je suis bien aise que mon article ait paru; *on* ne peut au moins en soupçonner aujourd'hui la sincérité. Voici un billet que l'on m'écrit après l'avoir lu [2]. Si j'en recevais un pareil d'*une autre*, je serais gai sur l'échafaud. Il serait bizarre que, parce que je vous aime, vous me refusassiez même votre estime. Je n'ai que cette pensée au milieu des circonstances qui grossissent incroyablement... »

Et ailleurs :

« Ma position est simple : si vous partez, je pars, sinon je reste. »

On voit, d'après le ton de reproche qui domine dans les lettres de Constant, que la personne en question, soit qu'elle se fît scrupule de le pousser à des démarches téméraires, soit qu'elle ait vu dans tout cela un peu d'affectation, de mise en scène, et il y en avait peut-être un peu (mais enfin le danger était réel, et à qui le brave un peu d'affectation se pardonne aisément), on voit, dis-je, que cette personne, si elle ne le retenait pas, ne l'excitait pas davantage, et, par conséquent, ne saurait être considérée comme responsable en aucune manière de son coup de tête politique.

Quoi qu'il en soit, Napoléon entre dans Paris, et tous les amis de Benjamin Constant se réunissent pour l'engager à partir. Lafayette l'envoie d'abord dans la maison de campagne du ministre des États-Unis; de là il part pour Nantes afin de pouvoir gagner la côte et s'embarquer. Arrivé à Nantes, il se ravise, ne peut supporter l'idée d'être séparé pour des années peut-être de celle dont la pensée l'absorbe en ce moment tout entier; il revient à Paris d'un seul trait, après neuf jours d'absence.

Dans l'intervalle, Napoléon avait déjà commencé à s'essayer dans son rôle nouveau de souverain constitutionnel; ses partisans, au lieu de courir sus à Benjamin Constant, l'entourent, le flattent; il résiste et se défie; l'empereur le fait appeler le 14 avril 1815, ne cherche point à se donner avec lui le mérite de revenir à la liberté par inclination; mais, examinant avec une apparente froideur ce qui convient mieux à son intérêt, il s'attache à lui démontrer que la situation étant nouvelle, la nécessité de gouverner désormais avec de nouveaux principes est devenue une conviction de sa raison; sous ce rapport, il n'a pas de peine à faire partager à Benjamin Constant cette conviction qui était déjà la sienne, et le congédie en lui demandant un projet de constitution. Benjamin Constant sort sans avoir pris d'engagement, et quelques jours après il était engagé.

Supposer qu'il eût prévu tout cela d'avance, supposer qu'au moment même où il rédigeait l'article du 19 mars il eût calculé et son départ, et son retour, et son changement, et qu'avec ce calcul il eût écrit : « Je n'irai pas, misérable transfuge, etc., etc., » c'est faire une supposition parfaitement absurde et incompatible avec l'intelligence que personne n'a refusée à Benjamin Constant.

La dernière partie jouée alors par Napoléon n'offrait pas, à coup sûr, de si belles chances de succès pour qu'après avoir refusé de s'associer à sa puissance, un homme d'esprit pût être conduit par des motifs d'intérêt personnel à se rallier à son adversité. Benjamin Constant a donc pu invoquer pour lui le moyen de justification invoqué par tant d'autres, et il l'a fait dans l'ouvrage qu'il publia en 1820, sous le titre de *Mémoires sur les cent-jours*. Cet ouvrage, dont le but principal est l'apologie de sa conduite et de celle du parti constitutionnel, est rempli, surtout dans la seconde partie, de détails curieux sur les derniers jours de l'empire et de l'empereur. Quant aux motifs politiques de sa conduite, Benjamin Constant les résume ainsi :

« On m'a reproché dans une libelle de ne m'être pas fait tuer auprès du trône que le 19 mars j'avais défendu; c'est que le 20 j'ai levé les yeux, j'ai vu que le trône avait disparu et que la France restait encore...

« S'isoler du gouvernement que Bonaparte instituait, c'était exposer la France à trois chances également désastreuses: la dictature militaire dans toute sa violence, l'asservissement complet de la France par l'étranger, et la réaction contre-révolutionnaire avec toutes ses fureurs. Il faut observer de plus que l'une des trois ne nous garantissait pas des deux autres... Il fallait pour conjurer ces divers périls se réunir au gouvernement nouveau et le limiter en l'appuyant. Ce n'était pas un faible sacrifice pour des hommes qui avaient résisté à Bonaparte ou du moins s'étaient éloignés de lui durant treize années. »

Tout cela peut assurément se soutenir; seule-

[1] Inutile, je pense, de faire observer au lecteur que ce sont là des hyperboles usitées en pareille matière; on ne foulait point Benjamin Constant aux pieds; seulement, on ne l'aimait point comme il aurait voulu être aimé.

[2] C'était sans doute quelque belle dame qui lui exprimait son enthousiasme pour sa brillante témérité.

ment, il faut bien le dire, il est des cas où la forme emporte le fond; il est des mots qui engagent tellement que, lorsqu'on les a prononcés, on s'interdit toute possibilité de rétractation, et, malheureusement pour Benjamin Constant, l'article du 19 mars fournissait d'avance à ses ennemis un moyen insidieux, mais puissant, d'enlever à son argumentation toute valeur, de contester à sa parole toute sincérité; ils se contentèrent de lui répéter : « Je n'irai pas, misérable transfuge, me traîner d'un pouvoir à l'autre, *couvrir l'infamie par le sophisme*, et balbutier des mots profanés pour racheter une vie honteuse. »

Ce fut pour Benjamin Constant une grande fatalité d'avoir écrit ces mots, et une fatalité non moins grande de revenir à Paris après les avoir écrits. Nous avons dit sous l'empire de quel sentiment passionné s'accomplirent ces deux faits, et si leurs conséquences furent peu favorables aux intérêts de sa position politique, elles ne le furent pas davantage aux intérêts de cœur qui le dominaient alors si puissamment. A la vérité, la perspective d'une nouvelle proscription pouvait bien lui offrir la chance de devenir encore intéressant pour une femme dont le noble cœur fut toujours sympathique à l'infortune; mais les causes de cette proscription diminuaient un peu cet intérêt. La société habituelle de la personne aimée ne le considérait plus que comme un transfuge d'autant plus coupable qu'il avait paru plus dévoué; il voyait le vide se faire autour de lui à mesure que s'approchait la dernière catastrophe de l'empire, et alors, abattu, découragé, il écrivait :

« Ah ! il n'est pas question d'amour. Au milieu de la haine qui m'entoure, je n'oserais pas prononcer ce mot, et dans la sombre carrière où je suis entré, avec le terme que j'aperçois à cette carrière, je bénis le ciel de ce que pas un être n'est attaché par un lien quelconque à ma destinée; mais un peu d'amitié de vous m'aurait fait du bien, et aujourd'hui que je ne puis plus rien espérer, plus rien prétendre, j'aurais cru l'avoir mérité par huit mois de dévouement... Je souffre de toutes les manières; je ne puis, je ne dois vivre qu'avec ceux qu'un danger commun réunit; les autres me semblent blâmer ma conduite et attendre ma chute. Ah ! du danger, à la bonne heure; mais tant d'injustice ! »

Et ailleurs, après la bataille de Waterloo :

« Je vous prie de me faire savoir quand vous pourrez me voir sans embarras. Je me mets parfaitement à ma place; je sens que je suis un être proscrit dans votre société, et ce n'est pas à présent que je suis tenté de réclamer contre cette proscription... Je n'ai nul embarras a rencontrer personne; mais je ne veux rencontrer que ceux que vous jugerez n'avoir point d'inconvénient pour vous; car je suis d'autant plus susceptible que je suis plus sans autre protection que ma force physique et morale, et je ne supporterais volontiers ni blâme direct ni pitié insolente. »

Cependant Benjamin Constant ne s'était rallié à l'empereur qu'à la condition que l'empereur se rallierait à ses principes de liberté. Dans la discussion de l'acte additionnel, au sein du conseil d'État, il opina toujours dans le sens le plus libéral; et lorsque la nouvelle constitution eut été promulguée, en publiant un ouvrage [1] destiné à en défendre les principes généraux, il ne dissimula pas les points par lesquels elle lui paraissait encore défectueuse. Plus conséquent que Lafayette et d'autres constitutionnels, il ne crut pas la France dégagée, par la défaite de Waterloo, des liens nouveaux contractés avec Napoléon. Il combattit de toutes ses forces la fatale pensée de désarmer le héros vaincu au moment où il pouvait encore ressaisir la victoire, et ce ne fut que lorsqu'il vit cette pensée prévaloir malgré ses efforts, qu'il crut devoir engager Napoléon à éviter un conflit désastreux et inutile en cédant aux volontés de la chambre qui demandait son abdication.

« J'éprouve, écrivait-il dans cette circonstance, j'éprouve qu'il est bien plus difficile de dire la vérité au malheur qu'à la puissance. Le temps se perd et mon âme est déchirée; aujourd'hui est le dernier jour de salut et je n'espère pas qu'on en profite. Je consentirais à ce qu'on nous mît tous dans une barque, pourvu que l'étranger ne régnât pas en France. Vous verrez ce que seront les Bourbons, doublés des Cosaques pour la seconde fois. Enfin, j'espère vous revoir encore dans une heure; mon âme se repose sur cette perspective et je ne veux rien prévoir au delà. »

Quelques jours après il partit pour Haguenau, membre de la mission que la chambre envoyait auprès des puissances; j'ai déjà dit, à l'article Lafayette, que les cinq ambassadeurs furent éconduits; il revint ensuite à Paris pour faire face aux vainqueurs et savoir quelle destinée on lui réservait.

Ici surgit un instant dans cette âme si impressionnable un nouvel ordre de sentiments. Malheureux par le cœur, malheureux par la pensée de son avenir politique fortement compromis, à la veille d'une proscription ou d'une mise en jugement, il voit Mme de Krudner, la prophétesse; le langage mystique de cette sibylle affectueuse et élégante

[1] *Principes de politique applicables à la nouvelle constitution.*

produit sur lui un effet rapide et puissant, et voilà Benjamin Constant le railleur qui se livre aux effusions religieuses, à la contemplation, à la prière, et qui écrit, à la même personne qu'il avait jadis vainement aimée d'un amour plus profane, des lettres inspirées par l'amour divin, ou plutôt des lettres dans lesquelles se mélangent curieusement les deux amours.

« Le malheur de n'avoir pas été aimé de vous est irréparable; du moment où mon funeste sentiment s'est emparé de moi, ma perte a été décidée, mais vous n'avez rien à vous reprocher... et ce que je souffre ne me rend plus injuste comme dans les premiers temps. Quelquefois aussi je me dis que dans cette passion inexplicable et si douloureuse il y a peut-être de la volonté divine; qu'au milieu de cet amour dont je ne vous parle presque pas et précisément pour ne pas vous en parler, je vous fais entendre des mots salutaires, que je rappelle dans votre âme l'ordre des sentiments qui vous réclament; je suis une lyre que l'orage brise, mais qui en se brisant retentit de l'harmonie que vous êtes destinée à écouter.

« Je me dis que ce n'est pas par un simple effet de votre charme que je n'ai plus d'autre existence que de la douleur pour moi et de l'affection pour vous; je suis destiné à vous éclairer en me consumant, à vous racheter par ma souffrance... Je me dis qu'il faut que je sois ainsi pour vous ramener à la sphère d'idées dans laquelle je n'ai pas le bonheur d'être tout à fait moi-même : mais la lampe ne voit pas sa propre lumière et la répand pourtant autour d'elle. C'est là ce que j'ambitionne, ce qui m'aide à vivre. Du reste, je n'ai plus rien à faire en ce monde. Mon amour-propre, peut-être excessif, est humilié; vous m'avez averti que je ne pouvais plus obtenir d'affection, vous m'avez rendu odieux les dons de l'esprit qui n'ont pas su vous plaire... Je demande au ciel une mort douce et prompte qui laisse une trace de moi dans votre pensée et qui vous aide à vivre dans la sphère où tant de mouvements intérieurs vous appellent; mon cercueil serait plus éloquent que ma voix, mon souvenir moins importun que ma présence. Pour moi, que me sert-il de vivre? Qu'est-ce que la vie quand on ne peut plus être aimé? Mais alors j'aurai vécu pour vous faire un peu de bien en mourant. »

Je ne voudrais point jurer qu'il n'y a pas un peu d'apprêt dans cette élégante mélancolie; mais où l'apprêt ne se glisse-t-il pas? il y en a bien autrement dans Rousseau. Encore moins voudrais-je jurer que la mélancolie sera durable, que Benjamin Constant ne se reprendra pas un peu à la vie. Les natures avides d'émotions comme l'était la sienne ne s'immobilisent point dans un sentiment. Mais ce que je voulais prouver, et c'est là surtout ce qui m'a déterminé à ces citations, c'est qu'Adolphe, l'égoïste et vaniteux Adolphe, qui, sous prétexte de pitié, se complaît froidement dans l'analyse des souffrances qu'il cause ou qu'il croit causer, n'est pas Benjamin Constant tout entier; nous voyons ici, au naturel, la contre-partie d'Adolphe, Adolphe *retourné*, bien plus attrayant, à mon avis, sous cet aspect; et si j'ajoute que ce vaniteux Adolphe, non-seulement ne transforma point en aversion un amour repoussé et qui lui avait été si fatal (résultat ordinaire de l'amour éconduit chez les vrais *Adolphes*), mais qu'au contraire il garda toujours de la personne aimée un bon souvenir; que quinze ans plus tard, au lit de mort, il dictait encore pour elle, d'une voix défaillante, quelques lignes d'adieu; si j'ajoute que dans d'autres relations plus orageuses, il s'est montré le même; que, douze ans après la mort de Mme de Staël, c'est encore lui qui a écrit sur elle les pages les plus éloquentes, les plus nobles, les plus touchantes, les plus délicates, d'autant plus délicates qu'on n'y voit pas trace du souvenir intime qui les a dictées, souvenir qu'un être égoïste et vaniteux, un Adolphe, en un mot, n'aurait pas manqué de laisser doucement entrevoir [1], on conviendra que Benjamin Constant, au cas où il aurait voulu se peindre dans Adolphe, se serait un peu enlaidi. Qu'après cela il fût un être mobile, inquiet, malheureux, incapable de se résister à lui-même, lui qui savait parfois si bien résister aux autres, lui qui unissait à l'imagination ardente d'un poëte la froide intrépidité d'un vieux soldat, lui toujours prêt à payer de sa personne dans les occasions difficiles, soit qu'il fallût braver sans relâche, à la tribune, les clameurs frénétiques des centres, soit qu'il fallût requérir contre les réquisitoires des procureurs généraux, ou bien faire face à Saumur à une bande de jeunes sous-officiers furieux, soit qu'il fallût discuter l'épée à la main, avec M. de Montlosier, les droits de la race conquérante sur la race conquise, ou bien, cloué sur une chaise par des rhumatismes et une jambe luxée, échanger à quelques pas des coups de pistolet avec M. Forbin-des-Issarts; qu'en un mot, Benjamin Constant, foncièrement bon, brave, délicat, désintéressé, généreux, n'eût pas le mérite si rare d'être un homme complétement grand, aussi ferme que bon, aussi tenace que courageux, aussi sévère pour lui-même que dévoué au besoin pour les autres, aussi puissant par la volonté que par l'intelligence; c'est là un fait qu'on ne peut contester. Mais j'avoue que je

[1] On trouvera cet article dans le volume de *Mélanges*.

ne vois pas, dans le temps où nous vivons, beaucoup de gens fondés pour ce fait à jeter à sa mémoire la première pierre.

Ici je m'aperçois que le désir de peindre avec vérité un caractère historique trop amoindri par plusieurs m'a conduit à des développements assez étendus pour me forcer d'écourter un peu ce qui me reste à dire. Mais la dernière partie de la vie de Benjamin Constant étant la plus éclatante et la plus connue, il suffira d'en résumer les faits principaux.

Aussitôt que la chambre de 1815 se fut assemblée, on entendit des voix ardentes crier : Malheur aux vaincus! Benjamin Constant ne fut pas oublié; *la Quotidienne* le dénonça comme aussi coupable que Labédoyère et, par conséquent, digne du même châtiment. C'est alors que ses amis le décidèrent à se rendre en Angleterre en attendant que l'orage fût un peu calmé. Dans les loisirs de son exil, il écrivit, pour les publier au retour, les *Mémoires sur les cent-jours* dont j'ai déjà parlé, et il publia à Londres son roman d'*Adolphe* déjà composé depuis quelques années. Ce drame intime à deux personnages, ce triste tableau des angoisses qui précèdent la rupture d'un lien formé sans réflexion entre deux êtres incompatibles, est trop connu pour qu'il soit nécessaire de l'analyser ici. Rentré en France après la dissolution de la chambre introuvable, à la fin de 1816, il se plaça dans les rangs de l'opposition constitutionnelle qui commençait à se former, et débuta par son *Traité de la doctrine politique et des moyens de rallier les partis en France*, ouvrage destiné à réfuter quelques-uns des principes du fameux écrit : *De la monarchie selon la charte*. Bientôt les brochures se succédèrent rapidement sous sa plume [1]; sa réputation s'accrut par sa collaboration active et puissante au journal *la Minerve*, fondé en opposition au *Conservateur*. Candidat pour la députation de la Seine en 1818, il obtint trois mille suffrages et n'échoua que de quelques voix; plus heureux l'année suivante, il fut appelé à la chambre par le collége électoral de la Sarthe. J'ai déjà, dans les précédentes notices, assez souvent parlé des principales questions qui divisèrent les partis sous la restauration pour n'avoir pas besoin de m'exposer à tomber dans des redites, en entrant dans le détail des opinions soutenues par Benjamin Constant. Ses opinions furent celles de la gauche constitutionnelle, celles de Foy, de Manuel, de Casimir Périer, de Laffitte, de Lafayette, en exceptant toutefois de la similitude, pour ce qui touche surtout le dernier de ces noms, les moyens extra-légaux, c'est-à-dire les conspirations, pour lesquelles Benjamin Constant n'eut jamais de goût, et dans lesquelles il ne trempa jamais, bien qu'il ait eu à se défendre des accusations du procureur général Mangin.

Lors de la grande défaite du parti libéral aux élections de 1824, il fut un des dix-sept membres qui échappèrent à cette déconfiture; j'ai déjà raconté plus haut comment les royalistes les plus exaltés cherchèrent à l'éliminer de la chambre; ils n'y réussirent pas, il resta sur son banc pour s'illustrer parmi les chefs de cette petite phalange libérale qui, soutenue par l'opinion, finit après trois ans de combats par renverser le ministère Villèle et ressaisir, malgré la loi du double vote, la majorité que cette loi lui avait fait perdre. Les discours prononcés par Benjamin Constant à la chambre des députés, depuis 1819 jusqu'en 1827, ont été réunis et publiés en deux volumes; je renvoie le lecteur à ce recueil; il y verra par quelle fertilité de ressources oratoires, par quelle grâce, quelle élégance de diction, quelle puissance, quelle souplesse d'argumentation se distinguait Benjamin Constant. Il manquait cependant de cette véhémence, de cette abondance spontanée qui constitue le parfait orateur, car il n'improvisait guère que la plume à la main, mais sa plume avait la rapidité de la parole, et souvent il lui arrivait d'écrire en entier la réplique au discours qu'il écoutait; sa prononciation était difficile au début surtout, il *blaisait* un peu, mais, sa parole une fois échauffée, on oubliait ce léger défaut, et l'attention était soudainement captivée par l'aspect de sa grande taille, de sa figure fatiguée, mais belle de distinction et d'originalité, encadrée de longs cheveux blonds qui tombaient en boucles onduleuses jusque sur le collet de son habit, par ce mélange singulier de nonchalance allemande, de roideur anglaise et de vivacité française qui caractérisait toute sa personne. Toujours spirituel dans son émotion, toujours poli dans son persiflage, toujours plein de sang-froid dans sa colère, possédant à fond l'art de tout dire, il savait se faire écouter par ceux-là mêmes qu'il irritait profondément.

Sa popularité était grande surtout auprès de la

[1] Ces diverses brochures, qui embrassent les questions les plus importantes du gouvernement représentatif, ont été réimprimées plus tard avec quelques modifications, et réunies en 4 volumes, sous le titre de *Cours de politique constitutionnelle*.

jeunesse qu'il flattait un peu, et qui lui rendait ses flatteries en enthousiasme. « Elle vaudra mieux que nous, » répétait souvent Benjamin Constant, et cette jeunesse l'aimait comme son représentant dans la chambre; elle se sentait attirée vers lui par le côté mondain, romanesque et littéraire de sa physionomie, par le nonchaloir de son existence d'artiste, et les passions bonnes et mauvaises qui se disputaient son cœur; car en même temps que Benjamin Constant, sevré par l'âge d'émotions plus chères, donnait malheureusement une part de sa vie aux émotions du jeu, l'autre part, et c'était la plus grande, était consumée par ses travaux de philosophie religieuse qui le captivèrent toujours, par sa profession de défenseur de la liberté à la tribune et dans la presse, et enfin par les mille soins d'un patronage que les malheureux ou les opprimés ne sollicitèrent jamais en vain. Le moindre acte d'arbitraire commis sur quelque point de la France, la moindre chance d'arracher quelque tête au bourreau, trouvaient Benjamin Constant toujours prêt à donner son temps, sa parole, sa plume et sa bourse au besoin.

On se souvient de ses brochures en faveur de Wilfrid Regnault, condamné comme coupable d'assassinat, dont il prouva l'innocence et sauva la tête. Les condamnations politiques le remuaient encore bien plus fortement. Voici une lettre de lui pour implorer l'appui de Mme Récamier auprès de M. de Chateaubriand; cette lettre est bien digne des trois personnes qui s'y trouvent associées; l'on verra par la lettre même que ce n'est pas la première de ce genre que Benjamin Constant ait écrite.

Je ne me pardonnerai pas, madame, de vous importuner sans cesse, mais ce n'est pas ma faute ; il y a sans cesse des condamnations à mort. Cette lettre vous sera remise par le frère du malheureux Roger, condamné avec Caron. C'est l'histoire la plus odieuse et la plus connue. Le nom seul mettra M. de Chateaubriand au fait. Il est assez heureux pour être à la fois le premier talent du ministère et le seul ministre sous lequel le sang n'ait pas coulé. Je n'ajoute rien, je m'en remets à votre cœur. Il est bien triste de n'avoir presque à vous écrire que pour des affaires douloureuses, mais vous me pardonnez, je le sais, et je suis sûr que vous ajouterez un malheureux de plus à la nombreuse liste de ceux que vous avez sauvés.

Paris, ce 1er mars 1823. Mille tendres respects,

B. CONSTANT.

Cependant Benjamin Constant n'était pas heureux; le désir d'une vie réglée, qui, comme il l'a dit lui-même, le poursuivit toujours, se combinait en lui pour son malheur avec une éternelle impuissance de s'y renfermer.

Video meliora proboque, deteriora sequor,

fut trop souvent sa devise.

Tandis qu'il se ruinait de toutes manières dans les agitations dévorantes du jeu, la vieillesse surgissait pour lui aussi précoce que l'avait été sa jeunesse. Cette organisation nerveuse, mais frêle, dont il avait tant abusé, s'affaissait chaque jour davantage sous le poids de la maladie; une chute qu'il avait faite en descendant de la tribune, chute aggravée par des infirmités préexistantes, le forçait depuis quelque temps à ne plus marcher qu'avec le secours de béquilles, et son esprit commençait à trahir par une ironie de plus en plus amère l'influence du mal qui dévastait son corps; c'est dans cet état que la révolution de juillet vint le surprendre, et éveiller par une violente secousse tout ce qui lui restait de force morale et d'enthousiasme; il était à la campagne entre les mains des chirurgiens qui venaient de lui faire subir une opération cruelle, lorsqu'il reçut un billet dans lequel Lafayette lui disait : « Il se joue ici une partie où nos têtes servent d'enjeu, apportez la vôtre; » et malgré l'opposition du chirurgien qui déclarait tout déplacement dangereux jusqu'à la mort, il voulut absolument apporter sa tête. Il ne lui restait plus guère que cela; il se rendit en chaise à porteurs à l'accolade de l'hôtel de ville, appuya de toute son influence la solution monarchique, et accepta du nouveau souverain un don de 200,000 francs.

Dans les siècles antérieurs au nôtre, ce dernier fait aurait à peine eu besoin d'une mention, encore moins d'une explication; ou, si on l'eût mentionné, c'eût été simplement comme un titre d'honneur pour le donataire aussi bien que pour le donateur. De notre temps de pareils faits veulent être expliqués. Voilà, si mes renseignements sont exacts, l'explication de celui-ci. Benjamin Constant était débiteur envers M. Laffitte d'une somme égale ou à peu près à 200,000 francs; lorsque les affaires de l'opulent et généreux banquier se trouvèrent tout à coup dérangées, il chercha naturellement à rentrer dans ses fonds, et c'est alors que le roi, apprenant l'embarras de Benjamin Constant pour se libérer, et saisissant avec son habileté ordinaire l'occasion d'obliger du même coup deux personnes dont les services lui avaient été fort utiles, offrit avec une grâce pleine de delicatesse et au nom de la liberté à Benjamin Constant la somme nécessaire

pour rembourser M. Laffitte. On connait la réponse du premier en acceptant : « Sire, j'accepte, mais la liberté passe avant la reconnaissance; je veux rester indépendant, et si votre gouvernement fait des fautes, je serai le premier à rallier l'opposition. — C'est bien ainsi que je l'entends, » répliqua le roi; et en effet Benjamin Constant ne tarda pas à prouver son indépendance en combattant sur divers points le premier ministère de juillet; peut-être même la pensée qu'il devait au public cette preuve d'indépendance contribua-t-elle à le rendre un peu sévère pour des hommes auxquels une situation fort difficile méritait quelque indulgence de la part d'un esprit aussi éclairé que le sien. Toujours est-il que, les ennuis de la vieillesse aidant, les dernières paroles de Benjamin Constant à la tribune furent empreintes d'amertume et de découragement; un échec récent éprouvé dans sa candidature à l'Académie française, échec auquel il avait été fort sensible, et dont le public s'étonna et s'irrita également, entre aussi pour beaucoup dans la tristesse de ses derniers jours. Il se mit au lit vers la fin de novembre 1830, et mourut le 8 décembre de la même année, après avoir écrit la veille le *bon à tirer* du dernier volume de son grand ouvrage : *De la religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*[1].

J'aurais bien voulu parler avec détail de cet ouvrage qui n'a peut-être pas toute la réputation qu'il mérite; mais il me faut absolument abréger. La philosophie religieuse de Benjamin Constant n'est hostile à aucun dogme particulier du christianisme, ni asservie à aucun, mais elle est profondément chrétienne; nul n'a parlé avec plus d'éloquence que lui des admirables effets de l'apparition du christianisme dans le monde. Sur le fait même de la révélation, il se montre plein de réserve et de sagesse; seulement, distinguant le sentiment religieux de la forme qu'il revêt, il commence par démontrer l'universalité de ce sentiment, sa tendance à perfectionner sa forme, la résistance du sacerdoce au perfectionnement de cette forme et la victoire du sentiment religieux. Cette succession de faits, qu'il retrouve dans l'histoire de toutes les religions connues, lui apparaît avec tous les caractères d'une loi, et il conclut en disant : « Laissons la religion à elle-même : toujours progressive et toujours proportionnée, elle marchera avec les idées, elle s'éclairera avec l'intelligence, elle s'épurera avec la morale, elle sanctionnera à chaque époque ce qu'il y a de meilleur. A chaque époque réclamons sans cesse la liberté religieuse, elle entourera la religion d'une force invincible, et garantira sa perfectibilité. Ainsi l'entendait le divin auteur de notre croyance, lorsque, flétrissant les pharisiens et les scribes, il réclamait pour tous la charité, pour tous la lumière, pour tous la liberté.»

Je voudrais aussi que l'on ne se trompât pas sur la signification générale du libéralisme de Benjamin Constant. Les citations faites dans le cours de cette notice pourraient ne donner qu'une idée incomplète de l'ensemble de ses opinions. Peut-être est-il juste de dire que le spectacle de toutes les violences stupides ou effroyables commises au nom de l'intérêt social envers les individus composant la société avaient porté l'esprit indépendant et honnête de Benjamin Constant à se préoccuper d'une manière un peu trop exclusive des droits de chacun contre tous; mais il serait injuste de ne pas ajouter que cet individualisme ne se séparait jamais chez lui d'un amour vif et sincère et d'un sentiment très-éclairé du progrès social. Notre organisation actuelle était loin de lui paraître le *nec plus ultrà* de ce progrès; seulement il la considérait comme la plus propre à favoriser le grand travail de fusion duquel devait sortir l'organisation future; il voulait que ce travail s'accomplit par l'action combinée du temps et de la liberté; et partant il combattait de toutes ses forces les diverses théories qui prétendaient violenter le temps et confisquer la liberté. « La crise qui s'opère sous nos yeux, écrivait il en 1829, en dépit des résistances des uns, des déclamations des autres, à l'insu même de la foule qui est entraînée à y concourir, n'est pas la dernière qui changera la face du monde. Après les choses qui tombent aujourd'hui, beaucoup tomberont encore; mais ces destructions ou pour mieux dire ces délivrances ultérieures sont réservées à une autre éqoque. N'anticipons point sur les temps, pénétrons-nous des doctrines que les temps ont amenées et qu'ils consolident. »

Reconnaissante des services rendus par Benjamin Constant, la nation lui fit de magnifiques funérailles; tout Paris était dans les rues; beaucoup de

[1] Six volumes in-8°, auxquels il faut joindre, pour compléter la série des ouvrages philosophiques de Benjamin Constant, un ouvrage posthume en 2 vol. in-8°, publié avec une introduction de M. Matter, sous le titre *du Polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne*.

maisons étaient tendues de noir, et malgré les circonstances critiques où se trouvait le pays, malgré l'effervescence des esprits exaltés par la nouvelle de l'insurrection polonaise, qui arriva la veille même ou le jour des funérailles de l'illustre mort, aucun désordre ne troubla la cérémonie, qui s'accomplit avec calme et recueillement au milieu d'une grande cité en fermentation. Les étudiants voulurent d'abord porter le corps sur leurs épaules; une des poignées du brancard s'étant cassée, on le replaça sur le corbillard; mais le corbillard se trouva trop petit pour le cercueil, et il fallut que le grand et glorieux cadavre attendît, au milieu de la rue Saint-Honoré, qu'avec la scie et le rabot on eût aggrandi le char qui devait le conduire à son dernier séjour. Le cercueil une fois placé, les étudiants s'attelèrent au char. Au sortir du temple protestant de la rue Saint-Antoine, quelques voix crièrent : *Au Panthéon* [1]! mais le silence et l'ordre furent bientôt rétablis.

On n'arriva au Père-Lachaise qu'à la nuit, par une pluie froide et fine; Benjamin Constant fit son entrée dans le champ du repos entouré de cavaliers portant des torches, aux sons d'une musique lugubre, et suivi d'une immense multitude; il s'achemina vers la fosse où nous descendons tous, et là, après avoir reçu les adieux touchants de son vieil ami Lafayette, l'auteur d'*Adolphe* put enfin jouir dans la mort de cette paix constamment refusée à sa vie.

[1] La mort de Benjamin Constant avait été le glorieux prétexte de la présentation d'un projet de loi destiné à rendre à l'église Sainte-Geneviève sa destination antérieure.

M. David

(D'ANGERS).

La forme au statuaire ! — Oui, mais tu le sais bien,
La forme, ô grand sculpteur, c'est tout et ce n'est rien.
Ce n'est rien sans l'esprit, c'est tout avec l'idée.

Épître de M. V. Hugo à M. David. (Les Rayons et les Ombres.)

En parlant ailleurs de la nécessité, pour la sculpture moderne, de sortir enfin de l'imitation mythologique pour se faire un caractère propre, je disais : « La sculpture ne peut pas rester éternellement à l'état de copie plus ou moins défectueuse pour le goût traditionnel de quelques hommes, et à l'état de grossier contre-sens pour la foule. Plus nous allons et plus les masses sentent le désir, éprouvent l'invincible besoin de comprendre. Jadis elles pouvaient admirer sans comprendre; aujourd'hui elles dédaignent, dénaturent ou dégradent presque toujours ce qu'elles ne comprennent pas. Il faudra donc que la sculpture se résigne chaque jour davantage à chercher les moyens de concilier la dignité de son caractère, naturellement antipathique à tout ce qui est mesquin, trivial ou grossier, avec la nécessité de parler au peuple un langage qui ait un sens pour lui, et qui tende toujours à l'ennoblir, jamais à le dépraver [1]. »

L'artiste de notre temps qui a le mieux compris cette haute mission de la statuaire est sans contredit M. David (d'Angers); en laissant de côté la question de supériorité d'exécution, question que je n'ai pas la prétention de décider, entre les quelques sculpteurs éminents dont s'honore notre siècle, je n'en vois point qui ait su, à l'égal de M. David, s'inspirer de l'esprit de ce siècle et le traduire comme lui en marbre dans un style énergique, imposant et clair. M. David a pensé que copier perpétuellement des chefs-d'œuvre dont le sens moral est aujourd'hui perdu pour nous, et dont la beauté matérielle ne saurait jamais être dépassée, si tant est qu'elle puisse être égalée, c'était condamner le plus majestueux des arts à l'indifférence, ou, ce qui est pis encore, à l'interprétation grossière de la foule et au dédain systématique des connaisseurs, qui préféreront naturellement et toujours l'original à la copie. Il a pensé que le culte exclusif de la forme pour la forme, du contour pour le contour, de l'art pour l'art en un mot, était incapable de relever la sculpture moderne de l'état d'infériorité où elle est placée, relativement à la sculpture antique ; qu'on pouvait, tout en restant fidèle aux procédés admirables légués par l'antiquité, essayer de donner à la sculpture un sens, une physionomie, un caractère compréhensibles pour les masses et propres à captiver en même temps les esprits d'élite, en leur offrant tout à la fois l'expression d'une idée, l'harmonie, la pureté des formes, et le mérite de la difficulté vaincue. Dans ce but M. David s'est voué à la sculpture historique et biographique : éterniser sur la pierre ou le marbre le souvenir des grandes actions et des grands hommes lui a semblé un travail non-seulement plus utile, mais plus élevé, que de refaire sans cesse les contours de la Vénus de Milo, les lignes de l'Apollon pythien et les muscles de l'Hercule Farnèse. Laissant donc de côté la représentation des dieux de la mythologie, soit comme but, soit comme prétexte de sculpture, il s'est attaqué

[1] Voir la notice sur M. Bosio.



hardiment aux hommes et aux faits de tous les temps et particulièrement des temps modernes; quand il a voulu déployer toute la puissance anatomique de son ciseau, il a eu aussi recours à l'antique, mais à la condition qu'il pourrait être expressif autant que vrai, à la condition qu'il s'agirait pour lui de représenter, non-seulement une figure, mais un homme, une idée, une action. C'est ainsi qu'il a choisi un héros, Philopœmen, celui que l'histoire appelait le dernier des Grecs. au moment où il arrache lui-même de sa cuisse le javelot qui la traverse de part en part. C'est ainsi qu'après avoir exprimé en quelque sorte, dans cette action violente du dernier des anciens Grecs, l'agonie douloureuse de la Grèce antique, il a eu la ravissante idée de personnifier la Grèce renaissante dans cette jeune fille encore enfant, qui épèle sur un tombeau le nom du premier des Grecs modernes, le nom de l'héroïque Botzaris. S'il fait de l'allégorie, on peut être sûr que M. David cherchera à innover au moins dans les accessoires; c'est ainsi qu'ayant à sculpter une Victoire écrivant le nom d'un guerrir moderne, au lieu du burin classique, il mettra dans les mains de sa Victoire une baïonnette, et avec cette baïonnette elle gravera le nom glorieux, non point sur le bouclier traditionnel, mais sur un canon.

C'est surtout dans la représentation des grandes choses et des grands hommes de nos cinquante dernières années que M. David excelle; les difficultés du costume sont un attrait de plus pour lui, en ce sens qu'il voit là de la prose à poétiser, de la vulgarité à ennoblir, de la mesquinerie à relever, et tout cela à concilier avec la fidélité historique. Que d'effets nouveaux à chercher dans des poses modernes, des gestes modernes, des figures modernes, des physionmies dégagées de l'uniformité du type grec, et sur lesquelles on peut peindre la vie, le caractère et l'esprit humain dans toute la variété de leurs manifestations! L'expression des physionomies est le triomphe de M. David. Un critique distingué et souvent sévère a dit de lui : « M. David n'a pas de rivaux dans l'art de comprendre et d'interpréter la tête humaine. Son talent consiste à deviner le sens intime d'une physionomie et à rendre évidente, pour les yeux les moins clairvoyants, la pensée qui a dominé toute la vie de son modèle. »

Bien que l'élégance et la grâce ne soient pas étrangères à son ciseau, témoin sa Jeune fille au tombeau de Botzaris et son Jeune enfant cherchant à manger une grappe de raisin attachée au cep, deux chefs-d'œuvre de grâce élégante, on doit convenir qu'en général ce n'est pas là son plus beau côté. L'énergie et la science sont les deux caractères distinctifs de son talent; il faut y ajouter la fécondité, car il a énormément produit. Angers, sa ville natale, a composé un musée rien qu'avec ses ouvrages en original ou en copie, et encore il en manque un assez grand nombre à la collection. Quelques-uns lui ont reproché de ne pas gouverner assez sa vigueur, et de prendre parfois l'exagération pour la force. Ainsi, dans quelques-uns de ses bustes, si admirables d'ordinaire de vérité et de naturel, on a vu l'expression écrasée en quelque sorte par la dimension, et l'auteur manquant son effet pour avoir voulu rendre, par des proportions colossales, le caractère imposant de certaines têtes qui eussent peut-être gagné plus d'accent à être reproduites dans des proportions moint gigantesques.

D'autres on reproché à M. David, non pas d'avoir des opinions politiques, ce qui est permis à tout le monde, et à plus forte raison aux hommes éminents comme lui, mais de faire de la sculpture politique, c'est-à-dire de se montrer un peu exclusif, par exemple, dans le choix des quinze grands hommes auxquels la patrie témoigne sa reconnaissance sur le fronton du Panthéon, ou encore dans l'oubli complet des rois et des prêtres, sauf toutefois l'abbé Grégoire, parmi la nombreuse phalange de figures glorieuses sculptées sur les bas-reliefs du monument de Guttenberg.

Quelle que soit la valeur de ces reproches divers, nous prendrons M .David pour ce qu'il est et veut être; nous ne demanderons à son ciseau ni la délicatesse élégante du ciseau de M. Bosio, ni la grâce voluptueuse et molle de celui de M. Pradier. C'est avant tout le sculpteur du mouvement énergique et de l'expression forte. Quiconque l'a vu, avec sa taille carrée et trapue, sa vigoureuse poitrine, sa large tête, ses yeux gris pleins de feu, ses traits accentués et un peu heurtés, cette grosse et longue moustache dure d'un blond blanc, qui encadre le bas de son visage et contribue à marquer l'ensemble de sa physionomie de je ne sais quel caractère d'étrangeté un peu sauvage qui vous donne l'idée d'un Cimbre ou d'un Teuton; quiconque l'a vu ainsi reconnaîtra que sa personne est une représentation assez exacte de sa sculpture.

Sa vie ressemble à sa personne et à sa sculpture : c'est l'énergie, le courage, la persévérance, aux prises avec l'obscurité, la pauvreté, et triom-

phant de tous les obstacles devant lesquels se brisent souvent des organisations nées pour la gloire, mais trop faibles pour la lutte.

Il y a bientôt deux mille ans qu'un poëte latin a dit :

> Haud facilè emergunt quorum virtutibus obstat
> Res angusta domi.

M. David (d'Angers) est encore un exemple de ce que la gloire et les avantages qu'elle procure coûtent à gagner. Il s'est fait lui-même. Parti des derniers degrés de l'échelle sociale, il est monté jusqu'aux premiers par la seule force d'une foi courageuse et d'un talent obstiné.

Pierre-Jean David est né à Angers, le 12 mars 1789, dans la rue de l'Hôpital, que ses compatriotes enorgueillis ont baptisée aujourd'hui rue David, dans une modeste maison qui fait face à l'hôtel Lantivy [1]. Son père était un pauvre sculpteur sur bois gagnant à grand'peine de quoi nourir sa famille, composée de six personnes et n'ayant qu'un médiocre enthousiasme pour l'art ingrat qui ne lui donnait pas même le nécessaire. Le jeune David fut élevé au milieu des privations, compagnes ordinaires de la pauvreté. Enfant il accompagnait son père dans les lieux où ce dernier travaillait, s'efforçant de se rendre utile en chargeant ses petits bras d'une partie des outils paternels; et tandis que le pauvre sculpteur, au haut de son échelle, s'occupait, avec la tristesse de l'homme incertain du lendemain, à découper des festons dans la boiserie du chœur de Saint-Maurice d'Angers, l'enfant, appuyé contre un pilier, suivait avidement le ciseau de son père et l'étonnait déjà par des observations pleines de sagacité.

Du reste, les événements dont la France et bientôt l'Europe furent alors le théâtre ne contribuèrent pas peu à développer chez le jeune David ce caractère d'*énergie passionnée* que l'illustre peintre son homonyme devait un jour signaler sur ses premiers essais, comme le cachet distinctif de son talent. Il avait six ans lorsque son père dut partir pour aller combattre en Vendée dans les rangs de l'armée républicaine. Il paraîtrait qu'il emmena avec lui son jeune fils, car M. David se souvient encore, dit-on, d'avoir traversé, tout enfant, la Vendée en armes, assis sur un caisson, et conduit par un menuisier auquel son père l'avait confié. On conçoit tout ce que le spectacle des dangers, des fureurs, des exploits, des catastrophes que la guerre civile amène à sa suite, dut produire d'impressions fortes et vivaces sur cette jeune et ardente imagination. Aussi, lorsque l'embrasement révolutionnaire se fut un peu apaisé en France, pour parcourir l'Europe sur les pas de nos soldats; lorsque son père eut été rendu aux travaux obscurs de son pauvre atelier, le jeune David, gardant au cœur le souvenir de ce qu'il avait vu, souvenir incessamment ravivé par les merveilles qu'il entendait raconter du dehors, sentit de bonne heure naître en lui le désir et l'espoir d'acquérir un jour sa part de gloire en se faisant l'historien sur marbre des grandes choses de son temps.

Le premier des nombreux obstacles qu'il devait avoir à vaincre fut la volonté paternelle. A neuf ans, sans avoir appris le dessin, il s'exerçait déjà à manier le crayon en même temps que l'ébauchoir, et avait offert à son père, le jour de sa fête, un bouquet dessiné par lui ; mais ce premier indice d'une vocation artistique, au lieu de faire la joie, fit le désespoir du pauvre sculpteur. Le brave homme, jugeant de l'avenir de son fils par son expérience personnelle, ne voyait dans la vie d'artiste qu'une longue suite de misères et de déceptions; il aurait presque mieux aimé voir son fils savetier que sculpteur; il ne voulait pas, répétait-il chaque jour, que son enfant chéri *mourût de faim*, et il ne cessait de lui raconter l'histoire de tous ceux que la passion des arts avait condamnés à une vie malheureuse et à une mort prématurée. Mais cette résistance acharnée et ces pronostics lugubres ne servaient qu'à exciter encore davantage l'ardeur du jeune David; la pensée d'un grand but difficile à atteindre faisait tressaillir son cœur d'impatience et d'espoir; il décida de sa propre autorité qu'il suivrait le cours de dessin de l'école centrale d'Angers. Une distribution des prix à laquelle il avait assisté par hasard servit puissamment à enflammer son zèle, et bientôt il se fit remarquer par son habileté dans le maniement du crayon.

Des mains de M. Marchand, son premier professeur de dessin, il passa, dit l'écrivain que j'ai cité plus haut, sous la direction de M. Delusse, dont l'amitié pour lui ne s'est jamais démentie. Il avait déjà fait de rapides progrès dans cette science quand les leçons furent tout à coup interrompues par la suppression de l'école centrale elle-même. Le jeune élève, arrêté ainsi brusquement dans sa

[1] J'emprunte plusieurs détails biographiques à une notice publiée à Angers par M. Adrien Maillard, notice que j'ai tout lieu de croire exacte quant aux faits.

marche, dut penser à chercher ailleurs les enseignements dont il avait besoin et tourna les yeux vers Paris; mais combien cette volonté d'aller à Paris fut un sujet cruel de dégoûts pour lui, et combien, pour effectuer ce voyage, il lui fallut vaincre d'obstacles! Son père, toujours sous le le poids des craintes dont nous avons déjà parlé, s'opposait formellement au départ. Désespéré d'une résistance qu'il ne pouvait vaincre, le jeune David résolut de mettre fin à ses jours; il fit, dans ce but, usage d'une plante qu'on lui avait dit être vénéneuse; mais heureusement que le prétendu poison n'eut pas l'effet qu'il en attendait. Cette pensée du suicide se conçoit et s'excuse d'une âme qui n'a qu'un but auquel on l'empêche d'atteindre; il n'y a point ici lassitude banale de la vie, mais conviction profonde de l'impossibilité de vivre si l'on ne fait point ce que l'on est appelé à faire. Une autre fois, n'ayant que 15 francs dans sa poche, il voulait s'enfuir pendant la nuit de la maison paternelle, mais sa mère le surprit; il ne put résister à ses larmes, et resta de nouveau cloué sur le sol qu'il demandait avec tant d'ardeur à quitter. Il y serait resté, et Dieu sait quel sort lui eût été réservé, si M. Delusse ne fût intervenu en sa faveur. Le vieux maître prit David père en particulier, il lui persuada que l'avenir qu'il redoutait pour son fils ne serait pas aussi triste qu'il le pensait, et, pour le convaincre davantage, il lui montra deux têtes de femme que le jeune David avait récemment modelées en terre glaise. Ces deux têtes étaient celles des deux figures en marbre dont Michel-Ange avait orné les tombeaux des Médicis à Florence; elles étaient fort bien réussies, et cependant l'argile que David avait employée pour les faire était presque la première qu'il eût pétrie. David père, tout en persistant dans ses prévisions sinistres, déclara qu'il ne s'opposerait pas plus longtemps au départ de son fils, mais qu'il ne ferait rien pour faciliter ses premiers pas dans un chemin qui devait le conduire au malheur. M. Delusse prêta une soixantaine de francs au jeune artiste, qui partit sans autre ressource, et arriva à Paris en 1808.

A son arrivée, il lui restait à peine quelques sous dans sa poche, et il lui fallut s'occuper de ne pas mourir de faim; il se fit admettre parmi les ouvriers qui travaillaient aux petits ornements de l'arc de triomphe du Carrousel, que l'on élevait alors, et aux modillons de la corniche du Louvre, qui fait face au pont des Arts. A cette besogne de manœuvre il gagnait vingt sous par jour; avec ces vingt sous, il se logeait dans un galetas, couchait sur des planches, et mangeait du pain pour toute nourriture, et encore, le travail manquant, eut-il plusieurs fois à souffrir de la faim. La tendresse inépuisable de sa mère et l'amitié d'un jeune Angevin, aussi pauvre que lui, le soutinrent dans cette rude épreuve, dans cette lutte de la volonté de s'instruire et de la nécessité de travailler exclusivement pour vivre. Le peu de temps qu'il pouvait dérober à cette impérieuse nécessité, il le consacrait à dessiner au musée Napoléon, et souvent l'amour de l'art triompha même de la faim. Et cependant, à l'heure qu'il est, David, opulent et glorieux, David, dit l'écrivain auquel j'emprunte en partie ces détails, ne parle qu'avec des larmes d'attendrissement de ce temps de jeunesse et de misère : tant il est vrai que le souvenir du malheur courageusement supporté nous est doux, parce qu'il nous élève nous-mêmes à nos propres yeux ! Une mère chérit toujours davantage l'enfant qui lui a le plus violemment déchiré les entrailles.

Cependant M. David était parvenu à intéresser le fameux peintre des *Horaces*, qui, attiré tout à la fois et par l'identité du nom et par les dispositions remarquables du jeune artiste, l'admit au nombre de ses élèves; ses progrès furent rapides, et les leçons du plus grand dessinateur du siècle ne contribuèrent pas peu à lui donner au plus haut degré la qualité la plus précieuse en sculpture, la correction et la vigueur dans le dessin. Quant aux procédés de la statuaire, il les étudia dans l'atelier du sculpteur Rolland, un de ces hommes dont la réputation est restée inférieure au mérite; car c'était un des sculpteurs les plus éminents de l'empire. J'ai vu de lui, chez son gendre, M. Lucas Montigny, des productions ravissantes. C'est peut-être à Rolland que M. David doit tout ce qu'il possède d'élégance et de grâce; c'est peut-être à lui qu'il doit de pouvoir assouplir parfois avec beaucoup de bonheur l'énergie un peu crue de son ciseau. Au sortir de l'atelier, le jeune David allait étudier l'anatomie, sous les auspices du médecin Béclard, son compatriote, et le soir, retiré dans sa mansarde, il modelait avec amour des peintures de Nicolas Poussin, jusqu'à ce qu'il fût vaincu par le sommeil.

Ce travail acharné devait porter ses fruits. A la fin de 1809, il fut admis au concours d'essai; ses ouvrages furent remarqués, obtinrent une

médaille, et c'est alors que les deux sculpteurs Menageot et Pajou adressèrent au conseil municipal de la ville d'Angers une demande apostillée par tous les membres de la quatrième classe de l'Institut, pour solliciter une subvention en faveur du pauvre Angevin qui promettait de faire honneur à son pays natal. Le conseil accorda une subvention de 600 francs par an, qui devait être continuée jusqu'à la fin des études de l'artiste; le conseil fut bien inspiré ce jour-là, et M. David a largement payé sa dette.

La même année 1810, il remporta le prix de la tête d'expression et le second prix de sculpture du concours; enfin, en 1811, il remporta le premier grand prix. Les trois ouvrages qui lui valurent ces premiers lauriers, une tête de la Douleur, Othryades et le bas-relief d'Épaminondas, sont au musée d'Angers.

Devenu pensionnaire de l'Académie de France, il partit pour Rome. En étudiant les tableaux de Raphaël et les statues de Michel-Ange, il fréquenta assidûment l'atelier de Canova, auquel le peintre David l'avait recommandé d'une manière toute particulière. Les œuvres de cet illustre maître le touchèrent par le fini de leur exécution; ses leçons lui inspirèrent le sentiment et l'amour de l'art grec, ou plutôt de la nature imitée par les procédés de l'art grec; mais elles ne purent le satisfaire complétement. Déjà le jeune David portait en lui le besoin de donner à la sculpture un autre sens que celui de la perfection matérielle, ou, si l'on veut, d'une perfection idéale considérée comme le résultat pur et simple de la perfection des formes; déjà il rêvait une sculpture, sinon plus belle, du moins plus expressive, ou autrement expressive, et consacrée à rendre non plus seulement des contours, mais des sentiments et des pensées; non plus seulement des sentiments et des pensées quelconques, mais des sentiments et des pensées renfermant un enseignement, un but, ce qu'en un mot M. David appelle *le moral de l'art*. L'enseignement religieux par la sculpture ayant paru à M. David impossible ou impuissant, il s'est voué à l'enseignement patriotique; l'amour de la patrie, de sa liberté et de sa grandeur, voilà le thème que l'illustre sculpteur a cherché à développer sous toutes les formes. Je ne voudrais pas soutenir qu'à l'époque où nous vivons cette façon systématique d'envisager l'art n'ait aussi ses inconvénients; je ne voudrais point prétendre que, depuis la révolution de juillet surtout, M. David n'ait jamais dévié de la méthode large et impartiale qu'il semblait d'abord vouloir suivre dans son procédé de glorification de tout ce qui est glorieux, pour se cantonner dans un intérêt de parti, se borner à une seule idée, et rétrécir son art aux mesquines proportions d'un système politique; mais, sans vouloir défendre l'idée de M. David dans toutes ses applications, ou plutôt dans toutes ses restrictions, et tout en désirant que le sculpteur sache se placer au-dessus des partis et s'élever à la hauteur de l'histoire, je ne saurais comprendre la sculpture autrement que comme l'art d'inspirer, non pas indifféremment toutes sortes d'émotions, mais de nobles émotions, et il faut rendre à M. David cette justice, que ce but moral de l'art est visible dans toutes ses productions.

Pendant son séjour en Italie, M. David ne se borna pas à étudier les monuments de Rome; il visita successivement Naples, Portici, Pompéia et Herculanum, ces deux précieux débris de la civilisation romaine, Florence, Venise, et toute l'Italie; partout il puisa des inspirations, et, après avoir été sur le point de partir pour l'Égypte avec l'aventureuse princesse de Galles, qui lui proposait de l'emmener après être sorti sain et sauf d'une coopération dangereuse à la téméraire entreprise dans laquelle Murat perdit la vie, M. David revint en France en 1816. Trois ouvrages remarquables furent les principaux fruits de son séjour en Italie: une tête en marbre d'Ulysse et un Jeune berger, qui sont au musée d'Angers, plus un grand bas-relief représentant une *Néréide apportant son casque à Achille*.

Quelques mois après son retour en France, il fut pris du désir de contempler les précieux bas-reliefs du Parthénon, récemment enlevés par lord Elgin, et il partit pour Londres dans la pensée de profiter aussi, par la même occasion, des leçons et d'obtenir l'appui du célèbre sculpteur Flaxman. Il admira et étudia tout à son aise les marbres du Parthénon; mais l'espoir qu'il fondait sur l'appui de Flaxman fut complétement déçu. Le nom de David, qui l'avait si bien servi auprès du peintre des *Horaces*, le servit fort mal auprès du sculpteur anglais, qui détestait profondément la révolution française, et ferma sa porte à un homme qui portait le nom et pouvait être le parent d'un régicide. Bientôt M. David, privé de toutes ressources, dut renouer connaissance avec la misère, cette triste compagne de ses premières années. On dit qu'au moment de son plus grand dénûment une per-

sonne qui s'intéressait à lui vint lui offrir, au nom d'une société de souscripteurs, et à de très-belles conditions, de travailler à une colonne dans le genre de celle de la place Vendôme, et destinée à perpétuer le souvenir de Waterloo; on ajoute que M. David, malgré sa pénurie, refusa avec autant d'énergie que d'opiniâtreté de contribuer d'une main française à l'érection d'un monument en l'honneur des ennemis de la France. Après avoir vendu tout ce qu'il possédait pour payer sa traversée, il quitta cette terre inhospitalière, et revint dans sa patrie, où l'attendait une bonne fortune inespérée. Le sculpteur Rolland, son maître, avait été chargé de l'exécution d'une statue du grand Condé, et il venait de mourir au moment de commencer ce travail; un compatriote de M. David, alors chef de bureau des beaux-arts, lui fit obtenir ce travail important, et ce fut le premier ouvrage qui signala son nom à l'attention publique. Le sculpteur avait choisi le moment où Condé lance son bâton de commandement dans les lignes de Fribourg. L'ouvrage entier respirait la vigueur et la vie; il fit sensation; il a figuré longtemps sur le pont de la Concorde, et il est aujourd'hui placé dans la cour d'honneur du château de Versailles.

L'artiste exécuta ensuite en pierre dure, pour la cathédrale d'Angers, une *Vierge aux pieds de la Croix* et un *Saint Jean*, puis divers bas-reliefs destinés à orner le château de Fontainebleau, entre autres un bas-relief représentant le *Retour du duc d'Angoulême à Paris après la guerre d'Espagne.* Quelque temps après il fut chargé, par la ville d'Aix, de faire revivre en marbre la personne du bon roi René, qui figure sur la principale place de la ville; le visage du roi artiste et troubadour avait été fait d'après un portrait peint par lui-même. M. David commençait déjà à se distinguer par ce zèle scrupuleux qu'il apporta toujours dans la recherche des documents propres à lui fournir des données certaines sur les traits des personnages qu'il est appelé à reproduire. Les démarches, les soins, les dépenses, les sacrifices de tout genre ne sont jamais rien pour lui en comparaison du bonheur que lui procure la certitude d'être exact et vrai : c'est le sculpteur historique par excellence. Les soins qu'il donne à la ressemblance matérielle des morts illustres, il ne les ménage pas davantage quand il s'agit de la ressemblance morale.

Il veut que la figure soit exacte, et, de plus, qu'à travers les traits on devine le caractère, la vie, la pensée dominante de l'original. Et quand on pense à la masse énorme de statues et de bustes historiques qu'il a produits [1], à tout ce qu'il lui a fallu, à lui dont l'éducation première avait été si incomplète, dépenser de travail et d'études pour s'élever à la hauteur du rôle de Plutarque-sculpteur qu'il ambitionnait, on ne saurait trop admirer l'effet d'une volonté forte unie à un grand talent.

En laissant de côté un grand nombre d'ouvrages moins importants, je signalerai ici, parmi ceux accomplis sous la restauration, un beau monument en marbre consacré à Bonchamp, qui se voit dans l'église de Saint-Florent en Vendée. Le guerrier vendéen est représenté couché mourant sur un brancard, qui porte sur un soubassement orné de deux figures allégoriques; il vient d'apprendre que ses soldats vont fusiller cinq mille prisonniers républicains renfermés dans l'église de Saint-Florent, et, se soulevant d'une main, tandis qu'il étend l'autre en avant, il s'écrie d'une voix mourante : « *Grâce aux prisonniers, Bonchamp l'ordonne.* » M. David fut d'autant plus vivement inspiré par ce sujet que son père était au nombre des prisonniers républicains auxquels Bonchamp sauva la vie. Cet ouvrage est un de ses plus beaux. Après ce monument vient celui, du général Frotté, qui figure dans l'église d'Alençon avec un bas-relief dans le goût antique, qui retrace énergiquement l'exécution militaire du général et de ses compagnons. A la même période appartiennent les tombeaux de la duchesse de Brissac, à Brissac; celui du maréchal Lefebvre; celui du maréchal Suchet, remarquables par la Victoire à la baïonnette dont j'ai déjà parlé; celui du comte de Bourck, celui du maréchal Gouvion Saint-Cyr, et enfin celui du général Foy, tous placés au Père-Lachaise. Ce dernier se compose de la statue de l'illustre orateur à la tribune, vêtu d'une simple draperie en forme de manteau, avec quatre bas-reliefs qui représentent le convoi du général, une bataille en Espagne, la chambre des députés et deux figures allégoriques. A cette période appartiennent également une masse de bustes et de médaillons de grandeur colossale destinés à la reproduction de toutes les têtes célèbres de la France et de l'Europe : parmi ces bustes ou médaillons, il faut citer le médaillon de Rouget de Lisle, pour rappeler une bonne action de M. David. L'auteur de *la Marseillaise* végétait à Paris dans

[1] Je donne à la fin de cette notice la liste à peu près complète des ouvrages de M. David.

la misère; l'illustre statuaire va le voir, lui demande la permission de sculpter son profil en marbre, met le médaillon en loterie, à 20 francs le billet : quatre-vingt-dix billets sont placés, et la somme totale est remise à Rouget de Lisle.

En 1825, M. David obtint la décoration de la Légion d'honneur ; l'année suivante il fut élu membre de l'Institut, et quelques mois plus tard, professeur à l'académie de peinture. En 1829, il fit un voyage à Weimar, tout exprès pour faire le buste colossal de Gœthe ; quelques mois avant, il avait fait un voyage à Londres, d'où il avait rapporté le buste de Bentham. Ce dernier buste et le buste si beau de M. de Chateaubriand, exécuté depuis 1830, passent pour être les meilleurs ouvrages de ce genre qui soient sortis du ciseau de M. Dvaid.

La révolution de juillet vit M. David combattre dans les rangs du peuple, le fusil à la main. Bien qu'il n'eût pas personnellement à se plaindre de la restauration, elle le blessait dans ses souvenirs de famille et dans ses opinions. Sa gloire d'artiste s'étendit bientôt de plus en plus avec les productions de sa main féconde. Tandis que le gouvernement de juillet lui confiait la tâche imposante et enviée de traduire en marbre l'inscription restaurée du Panthéon, les villes de France se disputaient l'honneur de voir leurs grands hommes reproduits par son ciseau. La ville de Marseille lui donnait à sculpter un monument tout entier, l'arc de triomphe de la porte d'Aix ; et récemment encore la ville de Strasbourg a fêté avec une solennité imposante l'inauguration du monument de Guttenberg.

Il n'est pas jusqu'à la Grèce, cette terre si riche en merveilles des arts, qui n'ait voulu se décorer des œuvres de M. David. J'ai déjà dit quelle ravissante conception c'était que sa Jeune Grecque au tombeau de Botzaris. On assure que c'est l'ouvrage chéri de M. David, et il est bien digne de cet amour, car c'est un vrai chef-d'œuvre de grâce et de naïveté. On ne saurait dire combien il a inspiré de vers. Il figure maintenant à Missolonghi sur la sépulture du héros; et si, dans quelques mille ans, on en retrouve des fragments à cinquante pieds sous terre, il n'y aura pas plus de raison pour qu'on les attribue à M. David qu'à Phidias ou Praxitèle.

M. David a épousé, en 1831, la fille de M. Larévelière-Lépeaux, l'ancien membre du Directoire. Il a, je crois, trois enfants, et sa vie se partage entre les affections de famille, les travaux qui l'ont illustré, et peut-être aussi surtout, dans ces derniers temps, quelques préoccupations politiques qui ne sont pas, à mon avis, indispensables à sa gloire. M. David appartient au parti radical; il s'est déjà mis plusieurs fois et en divers lieux sur les rangs pour la députation, et sa candidature a toujours été malheureuse. J'ignore si la tribune gagnerait beaucoup à la conquête de M. David; je sais seulement que le grand peintre son homonyme fut un bien pauvre homme en politique, et dût M. David lui être fort superieur, je pense que, dans tous les cas, l'art y perdrait. Or, nous avons beaucoup d'orateurs et beaucoup de députés, mais nous n'avons pas beaucoup de sculpteurs de la force de M. David; donc, je vote pour que M. David reste ce que Dieu l'a fait, un grand sculpteur, et j'appuie mon vote des vers pompeux qui terminent l'épître déjà citée de M. V. Hugo :

> Maintenant,—toi qui vas hors des routes tracées,
> O pétrisseur de bronze, ô mouleur de pensées,
> Considère combien les hommes sont petits,
> Et maintiens-toi superbe au-dessus des partis.
> Garde la dignité de ton ciseau sublime ;
> Ne laisse pas toucher ton marbre par la lime
> Des sombres passions qui rongent tant d'esprits ;
> Michel-Ange avait Rome, et David a Paris.
> Donne donc à ta ville, ami, ce grand exemple,
> Que, si les marchands vils n'entrent pas dans le temple,
> Les fureurs des tribuns et leur songe abhorré
> N'entrent pas dans le cœur de l'artiste sacré.

Le lecteur sera peut-être bien aise de trouver ici la liste à peu près complète des ouvrages de M. David. Je dis à peu près, car il y manque les trois premières productions antérieures à son séjour à Rome dont j'ai déjà parlé : de plus, elle ne contient que les bustes et les médaillons de grandeur colossale. On n'y a pas compris une collection de plus de cinq cents médaillons en bronze, de grandeur naturelle, représentant les hommes les plus remarquables de l'Europe, collection que M. David s'est plu à composer avec une activité et une persévérance infatigables, et qui formera certainement un jour une inonographie des plus précieuses pour les historiens, les poëtes, les peintres et les sculpteurs.

STATUES EN MARBRE.

Général Foy, au cimetière du Père-Lachaise.—Maréchal Gouvion Saint-Cyr, au même cimetière.—Talma, au Théâtre-Français.—Philopœmen, au jardin des Tuileries.—Cuvier, au Jardin des Plantes.—Grand Condé,

à Versailles, cour d'honneur. — Général Bonchamp à Saint-Florent (Vendée). — Fénelon, à Cambrai. — Racine, à La Ferté-Milon. — Jeune fille grecque au tombeau de Marco Botzaris, à Missolonghi (Grèce). — Jeune berger, au musée d'Angers. — Sainte Cécile, dans la cathédrale d'Angers. — Joseph Barra, dans l'atelier de l'artiste. — Jeune Enfant cherchant à manger une grappe de raisin attachée au cep, *id.* — Le roi René d'Anjou, à Aix (Provence). — Général Gobert, groupe équestre composé du général à cheval et d'un guérillero renversé. (Sera placé au Père-Lachaise.)

STATUES EN BRONZE.

Corneille, à Rouen. — Cuvier, à Montbéliard. — Ambroise Paré, à Laval. — P. P. Riquet, à Béziers. — Guttenberg, à Strasbourg. — Bichat, à Bourg. — Armand Carrel, à Saint-Mandé. — Le roi René, à Angers. — Cardinal de Cheverus, à Mayenne. — Le Christ, dans la cathédrale d'Angers. — Jean Bart, à Dunkerque. — Jefferson, à New-York.

STATUES EN PIERRE.

Saint Jean. — Une Vierge au pied de la croix, dans la cathédrale d'Angers. — La Prudence, le Dévouement, la Résignation, la Valeur, décorant l'arc de triomphe de Marseille.

STATUES EN EXÉCUTION.

Le baron Larrey (bronze), pour le Val-de-Grâce. — Casimir Delavigne (bronze), pour le Havre. — Bernardin de Saint-Pierre (bronze), *id.* — De Belmas, archevêque de Cambrai (marbre), pour Cambrai.

BAS-RELIEFS.

Un trophée d'armes turques, un trophée d'armes européennes, deux Renommées dans un tympan, bataille d'Héliopolis, bataille de Fleurus, la Patrie appelant ses enfants à son secours. (Arc de triomphe de Marseille.)

Génie de l'éloquence, Génie de la guerre, bataille en Espagne, général Foy à la tribune, convoi du général Foy. (Monument du général Foy.)

OEil-de-bœuf représentant l'Innocence et la Justice, dans la cour du Louvre.

La Navigation, le Commerce, groupe, à la douane de Rouen.

Fronton du Panthéon : Aux grands hommes la Patrie reconnaissante.

Fénelon instruisant le jeune duc de Bourgogne, — pansant les prisonniers blessés, — ramenant aux paysans leur vache égarée. (Monument de Fénelon, à Cambrai.)

La France, la Religion. (Monument de Bonchamp.)

Bas-relief pour le tombeau du comte de Bourck, au Père-Lachaise.

Bas-relief pour le tombeau de la duchesse de Brissac, à Brissac.

La Victoire écrivant sur un canon ; tombeau du maréchal Suchet. (Père-Lachaise.)

Néréide apportant un casque à Achille.

Combat à Famars; le général Gobert apaisant une révolte à Bologne (Italie) ; le général combattant à Saint-Domingue; son fils mourant en Égypte. (Monument du général Gobert.)

Les bienfaits de l'imprimerie dans les quatre parties du monde. Ces quatre bas-reliefs décorent le piédestal de la statue de Guttenberg.

Le cardinal Cheverus soignant un vieux nègre infirme, — apportant une charge de bois à la femme malade d'un matelot, — visitant des sauvages en Amérique, — bénissant l'équipage et les passagers d'un vaisseau surpris par la tempête au retour en France. (Monument de Cheverus.)

La France et l'Allemagne se donnant la main sur la poitrine de la Liberté ; tombeau de Bœrne (littérateur allemand), au Père-Lachaise.

Le Génie de la guerre se reposant sur celui des fortifications; destiné à la fontaine de la Bastille. (Brisé en 1830.)

L'abbé Montgazon distribuant les prix à ses élèves. (Séminaire d'Angers.)

Quatre Génies de la guerre (bas-reliefs en bois). (Fontainebleau.)

Cinquante-quatre pieds de bas-reliefs, marches militaires, combats, pour l'hôtel de ville, en 1824.

EN EXÉCUTION.

Larrey pansant le général Kléber à la prise d'Alexandrie, — prodiguant ses soins aux étrangers comme aux Français à la bataille d'Austerlitz. — Passage de la Bérézina ; au moment d'être étouffé, Larrey est reconnu par les soldats, qui le passent de main en main jusqu'à ce qu'il ait pied sur le pont ; — il organise les ambulances volantes. (Monument de Larrey.)

OEdipe roi, les Nuées, le Misanthrope, le Cid; ces quatre bas-reliefs seront placés dans la salle de spectacle de Béziers.

BUSTES.

MARBRES.

Visconti, antiquaire; un à l'Institut, un sur son tombeau. — Docteur Billard, au musée d'Angers. — Volney, à la bibliothèque de l'Institut. — René d'Anjou, au musée d'Angers. — Camille Jordan, au Père-Lachaise. — Lafayette, à Washington (salle du Congrès). — Bellart, à l'hôtel de ville. — Béranger, à Paris. — P.-P. Riquet, à Béziers. — Merlin de Douai, à Paris — Docteur Carus, à Dresde. — Baron Desgenettes. — Lacépède, à Paris. — Tête d'Ulysse. — Mlle Mars. — Tête d'étude, Néréide, appartenant à Louis Bonaparte. — Docteur Percy, baron Portal, à l'Académie de Médecine. — Ambroise Paré. — Général Lefebvre, à Ruffach. — Larévellière-Lépeaux. — Général Hulin. — Rossini. — Grégoire (ancien évêque de Blois), à Nancy. — Comte Alexandre de Laborde, à l'Institut. — Gœthe, un à Dresde, un à Weimar. — Honoré de Balzac. — Chateaubriand, à Paris. — Mistress Opie, en Angleterre. — Lady Sidney-Morgan, en Irlande. — Miss Robinson, en Amérique. — Baron Rouelle. — François Ier. — Louis XVI, au Havre. — Docteur Hahnemann, Adam Mickiewicz, à Paris. — Jérémie Bentham, en Angleterre. — Lamartine, Victor Hugo (deux bustes), à

Paris. — Bodin, à Angers.—Cuvier, à Paris. — Louis Pavie. — Bodinier père. — Fénelon. — Mme Haudebourg-Lescot, à Paris. — Mme Chartier. — Fenimore Cooper, à New-York.—Général O'Connor. — Arthur O'Connor, à Paris. — Mlle Hollard. — Mlle Jubin. — Raoul-Rochette, à Paris.—Caumartin.—Cascnave.— Bosc. — Boulay de la Meurthe, à Paris. Dumont (de Genève), à Genève. — De Jussieu, Gérard, Daunou, à l'Institut.—Arago, Sieyès, à Paris.—Casimir Delavigne, Joseph Chénier, au Théâtre-Français. — Montgazon, à Angers.—Vagnerre, à Béziers.—La Mennais, à Paris. — Rauch (statuaire), à Berlin. — Lakanal, à Paris.—L'abbé Hauréau, à Angers.—André Chénier, à Paris.—Boncennes, à Poitiers.—Maréchal Grouchy, à Paris. — Parent Réal, à Saint-Omer. — Bœrne, au Père-Lachaise.—Turpin, à Paris.—Humboldt, à Berlin.—Annibal enfant, de Tracy, Gouvion Saint-Cyr, Lechevalier (auteur du *Voyage dans la Troade*), maréchal Suchet, à Paris.—E. B. Langlois, à Rouen. —Washington, aux États-Unis.

PLATRES.

Mme de Bouillé.—M. de Bouillé.— Auguste Lethière. — Colonel Moncey.—Baptiste Lemercier.

BRONZES.

Buste colossal de Corneille, à Angers.—Du général Travot, à Chollet.—De Bricqueville, à Cherbourg.— André Chénier. — Adam Billaud, à Nevers.—Jean Rouvet, à Clamecy. — Jolivet, à l'Institut. — Armand Carrel. — Henri II (colossal), à Boulogne-sur-Mer. — Paganini.—Grégoire, à Haïti.

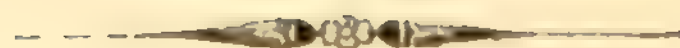
MÉDAILLONS DE GRANDEUR COLOSSALE.

MARBRES.

Casimir Périer.—Gohier. — Rouget de Lisle (auteur de *la Marseillaise*). — Condorcet. — Baraguay. — Miel (capitaine). — Maréchal Lefebvre.— Grenier (peintre d'histoire).—Mme d'Abrantès.—Cecil Poes. — Lemercier.

BRONZES.

Daunou.—Dulong.—Wilhem (composit.).— Langlois.— Yves Bernard. — Geoffroy Saint-Hilaire. —Esperceieux. —Manuel.— Kératry.





Abd-el-Kader.

> Qui ubi primum adolevit, pollens viribus, decora facie sed multo maxume ingenio validus, non se luxu neque inertiæ corrumpendum dedit, sed, uti mos gentis illius est, equitare, jaculari, cursu cum æqualibus certare.... ac sane quod difficillumum in primis est, et prælio strenuus erat et bonus consilio.
>
> SALLUSTII.— JUGURTHA.

Avant de parler de ce Jugurtha moderne, j'aurais voulu attendre que quelque heureux Marius nous l'eût amené à Paris pour orner son triomphe, mais j'ai craint d'attendre trop longtemps. Peut-être un jour l'empereur de Maroc, à moins toutefois qu'il ne soit détrôné lui-même par son hôte, se décidera-t-il, nouveau Bocchus, à nous livrer cet hôte incommode. Cela serait curieux comme un chapitre de l'histoire romaine. Mais là s'arrêterait à coup sûr la similitude historique, car nous ne sommes pas gens à faire mourir de faim dans un cachot un ennemi vaincu, surtout quand cet ennemi se recommande par le puissant attrait de l'habileté, de la célébrité, de la beauté, de l'originalité. Tous ces dons, qui ne sauvèrent pas Jugurtha, assureraient parmi nous à Abd-el-Kader un succès d'enthousiasme.

Figurez-vous un instant qu'on annonce l'arrivée à Paris de cet original personnage, moitié moine, moitié soldat, qui, simple marabout d'une petite tribu de la province d'Oran, a osé concevoir le dessein de profiter de la défaite des anciens dominateurs de son pays pour se créer, avec l'aide même des dominateurs nouveaux, un pouvoir destiné à faire subir à ces derniers le sort qu'ils ont fait subir aux premiers; d'un homme qui, après avoir conçu ce projet, l'a exécuté presque aussi rapidement qu'il l'avait conçu; qui s'est fait reconnaître prince souverain par les conquérants et sultan par le peuple conquis; qui a tenu pendant douze ans en échec les forces d'une des plus puissantes nations de la terre, et l'oblige encore aujourd'hui, qu'il n'a plus d'autre patrie que son cheval, d'autre abri que sa tente, d'autre royaume que le désert, l'oblige à tenir sur pied quatre-vingt mille hommes pour se garder de lui.

Figurez-vous qu'on annonce que cet homme se promènera demain aux Tuileries, qu'il est jeune et beau, qu'il a une physionomie calme, pensive et douce, qui ressemble, dit-on, un peu au portrait traditionnel de Jésus-Christ, avec la chevelure de moins, le burnous de plus, les mêmes yeux bleus, mais un barbe noire et quelque chose de plus ascétique dans l'expression du regard; qu'il est bon par nature et rarement cruel, sinon par obligation; que, quoique musulman, en sa qualité de *Saint*, il ne fume jamais, n'aime pas les grosses femmes et ne s'est résigné à en épouser deux que parce que la première ne lui donnait point d'enfants mâles; qu'il monte à cheval comme un centaure, se prosterne six fois par jour, et prie avec la ferveur d'un derviche; se bat avec l'intrépidité d'un mameluk, explique le Coran à livre ouvert, manie le chapelet avec la même facilité et le même plaisir que le yatagan; qu'enfin il est petit, mince, pâle, nerveux, qu'il a de petites mains blanches et fines, et qu'il s'intitule modestement *coupeur de têtes de chrétiens pour l'amour de Dieu* [1].

[1] Ceci est le *nec plus ultra* de l'abnégation pieuse en Algérie. Le simple croyant coupe des têtes, et, comme elles sont tarifées, il ne se fait point scrupule d'en rece-

Pour voir un pareil homme, quelle cohue!

Dans notre époque ennuyée et ennuyeuse, ce poétique Barbare ferait une assez jolie diversion; il serait capable, pour peu qu'il voulût s'en donner la peine, de recruter parmi nous des disciples à Mahomet. On lui donnerait une petite liste civile; il aurait une loge à l'Opéra, et en vainqueurs généreux nous lui rendrions la vie douce. A cette agréable perspective le Barbare préfère la vie errante et misérable du désert. Chassé de toutes ses possessions, sans argent, sans armée, n'ayant plus autour de lui que quelques cavaliers fidèles à sa mauvaise fortune; vaincu, mais non découragé, il rôde en ce moment sur la lisière du Sahara, vivant de *couscoussou* mal cuit, buvant de l'eau saumâtre, et *quærens quem devoret*, c'est-à-dire attendant le moment favorable pour soulever les tribus soumises et mettre de nouveau l'Algérie en feu. C'est une grande âme.

N'exagérons point toutefois sa valeur intellectuelle; gardons-nous d'en faire, comme quelques écrivains amis du merveilleux, une sorte de Napoléon en burnous, auquel il n'a manqué qu'un plus grand théâtre pour dominer et éblouir le monde. Laissons le facétieux colonel Scott [1] nous dire que ce *jeune héros, victime de la cruauté et de la duplicité des Français*, est doué d'un regard qui met les lions en fuite. Laissons à d'autres écrivains, non moins amusants, le soin de fabriquer à Abd-el-Kader une généalogie qui le fait descendre en droite ligne du prophète, ou de nous parler des *Essais historiques* et *poétiques* qu'il composa dans sa jeunesse. Tâchons de rester dans la prose et de conserver à cet Arabe ambitieux et rusé son vrai caractère. La rapidité de son élévation témoigne certainement en faveur de son habileté; mais n'oublions pas que cette élévation ne s'est pas opérée malgré nous, qu'elle est notre ouvrage au moins autant que le sien. La puissance qu'il possède ou plutôt qu'il possédait, il l'a due non-seulement à nos fautes, non-seulement à ce fatal système de tergiversations et d'incertitudes, qui a si longtemps présidé à nos affaires d'Afrique, mais à notre propre concours; nous l'avons bénévolement aidé nous-mêmes de notre influence et de nos armes à briser les résistances indigènes. Nous avons travaillé de toutes nos forces à l'établissement de son autorité sur les Arabes, dans l'espoir puéril que cette autorité serait pour nous un moyen commode de jouir de notre conquête sans nous donner la peine de la posséder et de la régir.

Il y a douze ans ce fameux personnage n'était encore, comme il le disait lui-même plus tard à un officier français, « qu'un des quatre fils de son père, obligé, lorsqu'il avait tué un homme dans un combat, de s'emparer de son cheval et de son équipement pour augmenter *sa chose.* » C'est alors que le général Desmischels, lui voyant manifester des prétentions au *gouvernement des Arabes*, s'empresse de lui aplanir les voies en le consacrant de sa main émir des croyants, et en lui accordant toute la portion de territoire qu'il demande. Vient ensuite le traité de la Tafna, par lequel le général Bugeaud, pour profiter de la victoire qu'il vient de remporter sur ce vassal rebelle, lui concède avec une générosité merveilleuse la souveraineté de l'Algérie entière, moins la province de Constantine et l'espace étroit qu'il lui plait de nous laisser sur le littoral autour d'Alger et d'Oran; alors l'*émir* devient *sultan*. Ce qu'on lui a donné ne lui suffit bientôt plus; il viole le traité; il dépasse les limites assignées; il abuse sans gêne de notre patience ou plutôt de notre hésitation, tout en se plaignant avec audace de nos perfidies, de nos trahisons; et bientôt, lassé du rôle d'ami mécontent et dangereux, il se pose en ennemi déclaré, annonce ouvertement la prétention de nous jeter à la mer, et provoque cette grand prise d'armes de 1839 qui l'a perdu.

C'est ici que l'émir a manqué d'habileté; c'est ici que l'impatience d'un Barbare présomptueux et ignorant l'a emporté sur les calculs d'une intelligence naturellement fine et déliée. A coup sûr nous lui avions fait la partie assez belle pour qu'il ne perdît rien à attendre. Tandis qu'après dix ans de travaux incomplets, après tant de millions dé-

voir le prix; l'homme vraiment et profondément pieux les coupe gratis, seulement en vue de la récompense éternelle, *pour l'amour de Dieu.* Ajoutons toutefois que ce titre pris par Abd-el-Kader avec les Arabes est depuis longtemps honorifique; non-seulement il ne coupait plus de têtes lui-même, mais il s'efforçait d'accoutumer les siens à faire des prisonniers, et pour cela il payait plus cher les prisonniers que les têtes.

[1] Le colonel Scott est un *condottiere* anglais, un Dugald-Dalgetty en chair et en os, qui, après avoir vainement offert à Abd-el-Kader le secours un peu coûteux de sa redoutable épée, a écrit en l'honneur de *S. A. R. le prince des croyants,* comme il l'appelle, et en haine des Français, un livre assez curieux, sous le titre de : *A Journal of a residence in the Esmailla of Abd-el-Kader.*

pensés, après tant de sang répandu, nous discutions encore chaque jour la question de savoir si nous garderions l'Algérie et ce que nous pouvions faire de l'Algérie, les Arabes abandonnaient progressivement la petite portion de territoire que nous nous étions réservée, pour aller se grouper autour du sultan fabriqué par nous. Au bout de quelques années nous nous serions trouvés seuls avec quelques milliers de soldats en face de tout un peuple fanatisé et réuni sous la bannière d'un habile homme, et alors, au premier conflit européen ou encore au premier caprice des chambres, saisies de quelque brusque passion d'économie, Abd-el-Kader aurait eu bon marché de nous. Mais l'ambitieux marabout n'a pas su attendre; il s'est démasqué trop tôt; peut-être aussi la difficulté de contenir des impatiences plus ardentes et plus ignorantes encore que la sienne n'a pas peu contribué à lui faire perdre tous les avantages qu'il devait, d'une part, à la supériorité incontestable de son intelligence, d'autre part aux erreurs et aux faiblesses perpétuelles de notre politique. Il n'a pas compris ce qu'était la France; il a cru que nos hésitations venaient de notre impuissance; il a cru que, puisque nous nous montrions si complaisants envers lui, c'est que nous le sentions bien fort et que nous nous sentions bien faibles; il a pensé que puisque l'audace l'avait si bien servi jusqu'ici, il ne lui restait plus qu'à nous chasser honteusement de ce sol dont la possession nous a coûté si cher.

Il est heureux pour nous qu'il ait commis cette faute et qu'il l'ait commise à temps; il est heureux qu'après nous avoir mis en demeure de déclarer positivement si nous voulions, oui ou non, garder l'Afrique, il nous ait forcés d'agir en conséquence; il est heureux qu'il nous ait forcés de sortir enfin du système funeste où nous nous épuisions depuis dix ans, et où nous nous serions peut-être traînés vingt ans encore, pour ne trouver au bout de tant de sacrifices que le choix entre deux hontes, l'abandon volontaire ou l'expulsion. Ce système suivi pendant dix ans en Afrique, on le connaît; il consistait tout simplement à faire chaque année inutilement le quart ou la moitié de ce qu'il aurait fallu faire pour obtenir un résultat.

Nous allons suivre ce système dans son application aux faits généraux de l'histoire de notre administration en Algérie, et spécialement aux faits relatifs à Abd-el-Kader, dont l'élévation est une de ses principales conséquences.

Lorsque, pour venger l'injure faite par le dey d'Alger à son représentant et pour détruire du même coup un nid de forbans dont l'existence était un perpétuel affront à la chrétienté, le gouvernement de la restauration entreprit l'expédition d'Alger, il n'avait aucune idée d'occupation définitive et de colonisation. Il est certain qu'il songea d'abord à se contenter d'une réparation, et lorsque, après plusieurs années d'hésitation, il se décida à tenter l'entreprise dans la pensée que l'éclat d'une grande victoire servirait puissamment à l'accomplissement des ses projets politiques, ce gouvernement déclara au ministère anglais, dans une dépêche de M. de Polignac, reproduite vingt fois depuis, que l'expédition n'avait pour but que de détruire la piraterie, et que, ce résultat obtenu, le sort de l'Afrique serait réglé par un congrès européen. Après la victoire, le ministère Polignac s'arrêta à la pensée d'abandonner à la Porte Alger, après l'avoir rasé toutefois, et l'intérieur de la régence, et de se borner à occuper jusqu'à nouvel ordre deux villes du littoral, Bone et Oran; c'est dans ce sens que furent écrites les premières instructions adressées au maréchal Bourmont, dont l'expédition sur Blidah fut blâmée comme dépassant le but.

En conséquence de ces instructions, la milice turque qui depuis trois siècles gouvernait l'Algérie fut dissoute. Tous les membres non mariés de cette milice furent embarqués pour l'Asie Mineure; les autres, jugés dangereux, quelques jours après furent également expulsés. On envoya un corps expéditionnaire à Bone et un autre à Oran, où le vieux bey turc, Hassan-Pacha, nous appelait pour remettre lui-même son pouvoir entre nos mains, désirant ne pas survivre à la ruine de l'*Odjack* et aller finir ses jours à la Mecque : mais les nouvelles inquiétantes reçues de France décidèrent M. de Bourmont à rappeler ces deux corps et à concentrer toutes ses forces dans Alger. C'est alors qu'arriva la nouvelle du changement de dynastie, et presque en même temps le général Clausel, chargé de remplacer le général Bourmont dans une tâche qui consistait tout simplement à maintenir le *statu quo;* car le nouveau gouvernement, n'ayant aucun projet arrêté d'abandon ou de conservation, était embarrassé de cette conquête encore plus que l'ancien.

Environné de périls à l'intérieur et à l'extérieur, il ne savait que faire de ce fardeau que la restauration lui léguait; l'entreprise ayant été conçue

sans arrière-pensée d'occupation, on n'avait pas la première idée de l'état du pays, de l'organisation des populations qui l'habitaient, et des difficultés à vaincre pour les soumettre, au cas où l'on se déciderait à tenter l'aventure. Un territoire de deux cent cinquante lieues de côtes entre Maroc et Tunis, sur une largeur de soixante à quatre-vingts lieues bornée par le désert; territoire où les villes, peu nombreuses, sont peuplées en majorité de Mores et de Juifs, deux races également faibles et déchues, tandis que les plaines, les vallées et les montagnes sont partagées entre deux races énergiques, divisées en nombreuses tribus agricoles et guerrières, la race arabe, issue des conquérants du VIIe siècle, et la race des *Kabyles*, *Kabaïles* ou *Kbaïles*, peuples opiniâtres, indomptables, que l'on dit issus des anciens Numides, qui diffèrent des Arabes par la physionomie et le langage, et en partie par les habitudes, qui combattent en général à pied, tandis que ceux-ci combattent à cheval, mais qui sont unis à eux par le lien religieux; tel était le pays, régi au moment de notre conquête par quelques milliers de Turcs, dernier reste de cette redoutable république militaire qui s'établit à Alger dans le cours du XVIe siècle.

Cette république avait pour chef un dey électif, et n'admettait parmi ses membres que des Turcs; elle se perpétuait par le recrutement qui se faisait à Constantinople et surtout à Smyrne. Tout individu turc, transporté de cette manière à Alger, devenait membre de l'*Odjack*, et pouvait parvenir aux plus hautes dignités, y compris celle de dey. Le pays était divisé en trois provinces principales ou *beyliks*. La province de Constantine à l'est, celle d'Oran à l'ouest, et celle de Titery au midi; l'arrondissement d'Alger, au nord, était directement administré par le dey et ses ministres. Les trois provinces ci-dessus désignées étaient gouvernées chacune par un bey turc nommé par le dey. Ce bey exerçait la souveraineté en son nom, restituait l'impôt perçu sous forme d'un tribut annuel, et était assisté par un certain nombre de Turcs destinés à occuper les emplois supérieurs de son beylik, les indigènes n'étant admis qu'à exercer les fonctions inférieures. En mélangeant avec habileté la force et la ruse, en fomentant et opposant les unes aux autres les inimitiés locales de tribu à tribu, soutenues d'ailleurs par leur qualité de musulmans, les Turcs étaient parvenus, malgré leur nombre de plus en plus réduit et leur force extérieure toujours décroissante, à maintenir leur domination sur les populations indigènes.

Lorsque ces populations nous virent briser si rapidement la puissance redoutée de l'*Odjack*, elles crurent entendre, par la bouche de nos canons, la voix du destin, et se préparèrent à courber la tête sous cette loi de la fatalité contre laquelle un musulman ne proteste jamais; elles crurent que nous allions de prime abord substituer notre gouvernement à celui des Turcs, et parurent presque résignées d'avance à échanger un joug ancien, dont elles avaient souvent ressenti le poids, contre un joug nouveau qu'elles ne connaissaient pas encore et duquel elles pouvaient espérer mieux.

Si l'idée de l'occupation avait rencontré alors chez nous la solidité et la presque unanimité d'adhésion qu'elle rencontre aujourd'hui, c'eût été le moment de profiter de la stupeur des indigènes pour nous mettre, sur tous les points de la régence, dans la position où étaient les Turcs nos prédécesseurs, et continuer leur gouvernement en offrant aux gouvernés, à défaut du prestige religieux, très-puissant à la vérité, au moins le prestige nouveau pour eux de la justice et de la probité appuyées sur la force. Sans doute, l'entreprise offrait des difficultés sur lesquelles plusieurs se faisaient de grandes illusions; mais il est permis de croire que, pour atteindre ce but, en y visant directement dès le premier jour, il n'eût pas fallu la moitié de ce que nous avons consommé, pendant dix ans, d'efforts, de soldats et d'argent, pour ne rien faire, ou plutôt pour insurger le pays et arriver, en définitive, à tenter malgré nous le système jusque-là repoussé comme chimérique et impossible.

Malheureusement, le lendemain de la révolution de juillet, le gouvernement se souciait fort peu de l'Afrique; il craignait d'être obligé, d'un moment à l'autre, d'en venir aux mains avec l'Europe; et dans cette lutte terrible il ne se voyait qu'un seul allié, un allié douteux, et cet allié c'était justement l'Angleterre qui réclamait avec vivacité l'exécution de l'engagement pris par M. de Polignac. Sa demande était fortement appuyée par tous les arithméticiens de la chambre.

Dans ces conjonctures, le gouvernement de 1830 se fût volontiers débarrassé du fardeau, et cependant il ne l'osa pas; il fut arrêté par la puissance de l'opinion.

La France, qui n'avait pas vu sans défiance une expédition qui lui faisait l'effet d'une menace politique, ayant eu Alger sans les ordonnances de juillet, sentit d'instinct qu'il y avait là pour elle une grande chose à faire, une chose qui lui donnerait tout à la fois de la puissance et de l'honneur; de la puissance, car au moment où la Méditerranée est appelée à devenir le point central des affaires du globe, l'entrepôt du commerce de l'Asie et des Indes, il ne peut être indifférent à la France de joindre aux 60 ou 80 lieues de côtes qu'elle possède sur cette mer une étendue de 250 lieues qui s'élève en face de Marseille et de Toulon, à cinquante-sept heures de chemin, sous le climat le plus productif, et au total le plus sain, et qui indépendamment de nombreux avantages partiels dont le détail ici serait trop long, une fois solidement lié à nos destinées, nous fournira les moyens d'assurer notre prépondérance politique, maritime et commerciale, au moins sur le premier bassin de la Méditerranée compris entre l'Espagne, la France, l'Italie et l'Algérie. — La France sentit de plus qu'il y avait là pour elle une question d'honneur; que la civilisation de l'Algérie était la plus belle entreprise qui pût être de nos jours l'objet des efforts d'un peuple, et que cette mission lui revenait de droit. Elle comprit que cette mission, dût-elle lui coûter beaucoup d'argent, ne serait point trop payée si elle pouvait être menée à bien; et elle se prononça fortement dans ce sens. Le gouvernement, préoccupé avant tout des difficultés immédiates de l'exécution, ne voulant point occuper, n'osant pas abandonner l'Algérie, se décida pour l'ajournement de la question, et envoya en Afrique le général Clausel, en lui recommandant d'agir le moins possible.

Cependant, les indigènes, voyant que nous nous renfermions dans Alger, commençaient à douter que la fatalité nous eût destinés à les conquérir; et ce doute une fois entré dans leur esprit, ils ne tardèrent pas à se persuader que la fatalité les destinait au contraire à nous chasser. Des trois beyliks relevant d'Alger, un seul, celui d'Oran, s'offrait à nous. Les deux autres beys étaient loin de nourrir des intentions aussi pacifiques; Achmet-Bey se maintenait à Constantine et défiait les chrétiens de venir l'y joindre; quant au bey de la province de Tittery, se trouvant plus rapproché d'Alger, il pensa que c'était à lui qu'il appartenait de nous porter les premiers coups : il prêcha la guerre sainte, et vint nous bloquer dans notre conquête. Il n'y avait pas moyen de se dispenser d'agir, et, d'ailleurs, le général Clausel n'était pas fâché de sortir de son inaction. Après avoir pourvu avec activité aux besoins de l'administration, il passa, pour la première fois, le fameux col du Téniah, battit les Arabes, occupa Médeah, la capitale du beylik, destitua le bey; mais là se borna et avorta son entreprise : après avoir mis à sa place un bey ridicule appartenant à cette race more, essentiellement méprisée par les Arabes, il revint à Alger, harcelé par l'ennemi vaincu, et bientôt suivi du bey de sa fabrique, que les Arabes expulsèrent le lendemain.

Cependant le bey d'Oran demandait à grands cris aux vainqueurs d'Alger de venir le débarrasser de son beylik, et le gouvernement n'osait accepter l'offre du bey d'Oran. Le général Clausel ne vit pas de meilleur moyen de résoudre la difficulté que de céder lui-même la province à un des princes de la famille du bey de Tunis, en y joignant, pour un autre prince, la possession future du beylik de Constantine, c'est-à-dire de se débarrasser d'un coup des deux tiers de l'Algérie, à la condition que les deux princes reconnaîtraient la suzeraineté de la France et payeraient un tribut annuel. Ce projet que le gouvernement refusa de ratifier, eut un commencement d'exécution, par l'envoi à Oran d'un lieutenant du bey *in partibus* avec quelques soldats tunisiens, auxquels le vieil Hassan céda respectueusement la place. Dans nos idées actuelles sur l'Algérie, cela paraît monstrueux, et l'on s'explique pourquoi le général Clausel fut blâmé et rappelé; mais sait-on pourquoi il fut blâmé et rappelé? Ce fut par ce motif capital « que son traité préjugeait la question de «savoir si nous garderions indéfiniment Alger.»

Le général Berthezène fut envoyé pour remplacer ce chef compromettant, avec la mission d'arranger les choses de manière à ce qu'il fût bien constaté que nous ne savions pas si nous garderions Alger. Il s'en acquitta à merveille, et on lui laissa neuf mille hommes uniquement pour empêcher les Arabes de lui couper la tête.

Le premier résultat d'une conquête ainsi entendue, d'une conquête qui, après avoir brisé l'ancien gouvernement de l'Algérie, ne le remplaçait par aucun gouvernement, avait été de livrer les indigènes à la plus complète anarchie. Parmi les tribus, les unes nous priaient de vouloir bien les gouverner, les autres se disputaient le pouvoir à main armée. La province d'Oran, privée de son

ancien bey, et dépourvu de toute autorité régulière, se trouvait particulièrement dans ce cas d'anarchie. La convention qui livrait cette province au bey tunisien ayant été rejetée, on y envoya le général Boyer avec mission d'occuper seulement la ville d'Oran, de s'y défendre si on l'attaquait, et de n'en point sortir. Le général Boyer, vieux soldat, bon homme du reste, mais qui avait pris en Égypte des goûts expéditifs, et se glorifiait d'être appelé *le cruel*, se désennuyait de son inaction en faisant couper des têtes à tort et à travers; ce dont il fut très-blâmé par le successeur du général Berthezène, le duc de Rovigo, autre vieux mameluk, qui se livrait alors à Alger à la même distraction, avec le même discernement, en y joignant de plus le mérite tout particulier d'accorder d'abord des sauf-conduits aux Arabes et de leur prendre la tête ensuite; le tout pour leur donner une haute idée de notre bonne foi et de nos procédés en matière de civilisation.

Cependant les tribus de la province d'Oran, de plus en plus lasses de l'anarchie qui les dévorait, cherchaient à s'organiser et à s'entendre; un vieux marabout de la tribu des Hachems, nommé Sidi-el-Hadgi-Mahiddin, très-vénéré dans sa tribu, leur insinua qu'au lieu de s'égorger mutuellement elles feraient bien mieux de se réunir contre ces chiens de chrétiens enfermés derrière les murailles d'Oran, et de profiter de la chute des Turcs pour rétablir la nation arabe dans le pouvoir qu'elle possédait avant eux.

Les prédications du vieux marabout eurent un plein succès; les tribus qui avoisinent Mascara lui proposèrent de le reconnaître pour chef suprême; il refusa cet honneur en alléguant son grand âge; mais en refusant pour lui il offrit à sa place le troisième de ses quatre fils, *Hadgi*, c'est-à-dire saint comme lui, car il avait fait le voyage de la Mecque, et qu'il annonça comme réunissant seul toutes les qualités d'intelligence, d'activité, de valeur et de piété nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise; il raconta de plus que, dans son voyage à la Mecque, un vieux faquir avait prédit à son fils qu'il deviendrait sultan des Arabes. L'auditoire reçut avec acclamation le jeune chef ainsi proposé. La ville de Mascara, qui, après l'expulsion des Turcs, s'était constituée en république, le reconnut la première pour émir. C'est ici qu'Abd-el-Kader apparaît sur l'horizon. Disons un mot de ses premières années avant de passer au récit des faits qui ont donné à son nom une valeur historique.

Sidi-el-Hadgi-Abd-el-Kader-Ouled-Mahiddin ou Ben-Mahiddin, c'est-à-dire *monsieur le saint Abd-el-Kader, fils de Mahiddin*, appartient à une famille de marabouts. Les *marabouts* sont des personnages qui passent pour réunir le savoir à la sainteté, et dont l'influence est très-grande sur chaque tribu. Cette influence se transmet de père en fils, pourvu toutefois que le fils mène une vie conforme aux obligations que lui impose son titre de marabout. Abd-el-Kader prétend descendre du prophète, mais nous ne garantirons pas sa généalogie, parce qu'en Arabie les généalogies sont aussi trompeuses qu'en Europe; toujours est-il que l'influence de cette famille ne s'exerçait guère au delà des limites de la tribu des Hachems à laquelle elle appartenait, et que les chefs des tribus, qui refusèrent longtemps de reconnaître le pouvoir d'Abd-el-Kader, le repoussaient en le qualifiant d'homme de rien, de parvenu (on est très-aristocrate en Arabie). « Ce sont les chrétiens qui t'ont fait ce que tu es, lui disait, en 1834, un chef de Gharabas; avant leur arrivée tu n'étais rien : je suis plus grand que toi! »

Il naquit à la *guetna* de son père, à une dizaine de milles à l'ouest de Mascara, dans les premières années du siècle, vers 1806, si l'on en croit plusieurs écrivains; mais les Arabes n'ayant point de registres de l'état civil, il est assez difficile de savoir au juste l'année de leur naissance. La *guetna* de Mahiddin est, dit M. Pélissier [1], une espèce de séminaire où les marabouts ses ancêtres réunissaient des jeunes gens pour les instruire dans les lettres, la théologie et la jurisprudence. Abd-el-Kader fut aussi bien élevé qu'un Arabe peut l'être par son père, qui trouva à exploiter en lui une nature intelligente et vigoureuse. Dès son jeune âge aucun passage du Coran ne l'embarrassait, et ses explications devançaient celles des plus habiles commentateurs ; il se livra aussi avec zèle à l'étude de l'éloquence et de l'histoire. Aussi est-il maintenant l'homme le plus disert de son pays, avantage important chez les Arabes, et connaît-il parfaitement l'histoire de sa nation. En travaillant à acquérir la réputation d'un *thaleb* (savant) distingué, il ne négligea pas les exercices de corps qui font une partie essentielle de l'éducation d'un

[1] L'excellent ouvrage de M. le colonel Pélissier, intitulé *Annales algériennes*, est un des livres qui m'ont le plus servi pour composer cette notice.

Arabe. Quoique petit de taille et médiocrement vigoureux, il se fit remarquer pas son habileté à manier le cheval, le yatagan et la lance. Sa réputation de premier cavalier de l'Algérie lui est presque aussi chère que son titre de prince des croyants. « De quel droit ton sultan posséderait-il ce pays? disait-il à M. de France. Sait-il monter à cheval comme Abd-el-Kader? Est-il aussi grand, aussi saint qu'Abd-el-Kader? »

Il fit, à ce qu'il paraît, deux fois le voyage de la Mecque en compagnie de son père; une première fois tout enfant, et plus tard, en 1828, déjà jeune homme. Au retour il se maria avec une jeune femme qu'il aime tendrement, et qui est, au dire du colonel Scott, fort belle [1]. Il vécut dans l'obscurité, ne se faisant remarquer que par la sévérité de ses mœurs, sa piété religieuse et son zèle à accomplir tous les devoirs prescrits aux fidèles croyants, jusqu'au moment où son vieux père le fit proclamer émir par les habitants de Mascara. Il se mit alors à prêcher la guerre sainte; et tous deux, le père et le fils, ayant rassemblé dix mille cavaliers, vinrent, au mois de mai 1832, donner l'aussaut à la ville d'Oran. Ils renouvelèrent leurs attaques pendant trois jours avec un grand acharnement; mais ils furent repoussés avec perte. Pour son coup d'essai comme soldat, Abd-el-Kader se montra, dit-on, fort valeureux. Les Arabes se laissaient, encore à cette époque, facilement intimider par le feu de l'artillerie; pour les y habituer et leur apprendre à le mépriser, Abd-el-Kader lança plusieurs fois son cheval contre les boulets et les obus qu'il voyait ricocher, et il saluait de ses plainsanteries ceux qu'il entendait siffler à ses oreilles.

Le général Boyer ayant été, en 1833, remplacé à Oran par le général Desmichels, ce dernier parut d'abord vouloir sortir du système d'inaction imposé à son prédécesseur, et il alla chercher les Arabes. Après une razzia faite chez les Gharabas, il résolut de surprendre et d'attaquer Abd-el-Kader dans son camp par une marche de nuit. Dissuadé de de ce projet, il se contenta de le battre le lendemain, et étendit le cercle de l'occupation française en mettant garnison sur deux points importants de la côte, à Arzew et à Mostaganem.

Cependant Abd-el-Kader de son côté cherchait à étendre la sphère de son influence et à centraliser les forces des Arabes. Son pouvoir n'était encore reconnu que dans un rayon de quinze lieues autour de Mascara; il résolut de le porter jusqu'à l'extrémité de la province, et il marcha sur Tlemcen. Cette ville était alors divisée en deux partis, les Turcs et les Coulouglis, qui occupaient la citadelle, et les Hadars ou Mores qui étaient maîtres de la ville; Abd-el-Kader y entra avec ses troupes, et commença par livrer combat aux Mores, aidé des Turcs qui attaquaient par derrière, tandis qu'il attaquait par devant. Il n'eut pas de peine à les vaincre: leur chef prit la fuite. Une fois vaincus, il les traita avec douceur, leur choisit un nouveau kaïd ou chef, et leur fit reconnaître son autorité; mais il ne put obtenir le même résultat auprès des Turcs qui occupaient la citadelle : ceux-ci refusèrent de le recevoir; et n'ayant pas d'artillerie pour les forcer, il reprit le chemin de Mascara, où il apprit la mort de son vieux père. Cette perte lui fut très-sensible comme perte d'affection et comme perte d'influence; mais le général Desmichels devait bientôt l'en dédommager en l'élevant bénévolement et d'emblée au rang de puissance indépendante.

Conduit par cette fatale pensée qui présidait à toutes nos opérations en Afrique, par cette pensée d'occuper, en nous déchargeant sur le peuple conquis de tous les embarras de l'occupation, le général crut faire merveille en accordant au chef arabe un traité qui le constituait de fait souverain de la province d'Oran, et lui accordait de plus le droit de monopoliser tout le commerce de la province à la manière de Méhémet-Ali, dont il avait étudié l'administration en Égypte. Par ce traité, toutes les cargaisons devaient se faire exclusivement dans le port d'Arzew, abandonné à Abd-el-Kader; il était interdit aux Arabes de traiter directement avec les Européens; ils devaient vendre à l'agent d'Abd-el-Kader à des prix fixés par lui-même, et ce dernier revendait à sa fantaisie aux marchands européens. Ce traité avait été divisé en deux parties, contenant, la première, les conditions des Arabes; la seconde, les conditions des Français. Le général Desmichels ne communiqua d'abord au gouvernement que la seconde, et ce ne fut qu'à la suite des réclamations que soulevait l'exécution, telle que l'entendait Abd-el-Kader, que l'on connut enfin la première. Il en résulta entre le général Voirol, nommé général en chef en remplacement du duc de Rovigo, et le général Desmichels, une mésintelligence qu'Abd-el-Kader sut attiser avec

[1] Il a depuis épousé une esclave pour avoir des enfants mâles.

l'habileté la plus raffinée. Il faut voir, dans le récit M. Pélissier, avec quelle adresse le rusé Barbare brouille les cartes entre les deux généraux civilisés, en exploitant l'amour-propre de chacun d'eux.

Cependant, au moment même où nous élevions de notre propre main l'édifice de cette puissance qui devait un jour nous coûter fort cher, ce pouvoir, faible encore, faillit s'écrouler sous la main même des Arabes. Plusieurs chefs, jaloux de cette élévation soudaine, se déclarèrent contre l'émir que les chrétiens faisaient si grand. Mustapha-Ben-Ismaël, chefs des Douairs, arbora le premier l'étendard de la révolte, surprit l'émir dans la nuit du 12 avril 1834, le mit en pleine déroute, malgré sa valeureuse résistance, et il l'eût tué ou pris, si l'un des siens ne l'eût enlevé de la mêlée et remis à cheval. A la première nouvelle de cette défaite plusieurs autres chefs mécontents se levèrent contre lui, et ce fut encore le général Desmichels qui se chargea de lui venir en aide en repoussant, par intérêt pour l'homme qui devait être notre plus cruel ennemi, l'alliance de son vainqueur, le vieux Mustapha-Ben-Ismaël, qui devait être notre plus plus fidèle ami, en envoyant à Abd-el-Kader battu des fusils et de la poudre, et en se mettant lui-même en campagne pour imposer à ses adversaires et lui faciliter les moyens de prendre sa revanche. Il la prit bientôt, et, au bout de peu de temps, sa puissance était plus assurée que jamais.

Devenu, par le traité Desmichels, possesseur de toute la province d'Oran, Abd-el-Kader ne mit plus de bornes à son ambition, et conçut la pensée de soumettre la province d'Ager et celle de Tittery; il eut même l'audace d'écrire au général Voirol qu'il se proposait incessamment de se diriger de son côté pour y rétablir l'ordre. Celui-ci lui répondit qu'il lui défendait de passer le Chéliff; et, durant ce temps, le général Desmichels, furieux contre le général Voirol, déclarait à Abd-el-Kader qu'il le ferait régner partout depuis Maroc jusqu'à Tunis, et le Bédouin souriait dans sa barbe en voyant quelle touchante harmonie régnait entre nos généraux.

Cependant le gouvernement semblait, comme à plaisir, multiplier les chances de désorganisation en envoyant à Alger un intendant civil indépendant du général en chef, et dont l'autorité se trouvait constamment en lutte avec la sienne. Pour satisfaire le vœu public, toujours plus impérieux, il avait envoyé aussi une commission pour examiner sur les lieux la question de savoir si nous devions abandonner ou garder l'Algérie. Cette commission était partie dans les premiers jours de septembre 1833, et, après avoir constaté que notre position en Algérie était moins bonne après trois ans que le premier jour de notre arrivée, elle avait conclu cependant, à la majorité de dix-sept voix contre deux, que l'honneur et l'intérêt de la France lui commandaient de conserver ses possessions d'Afrique. La question d'abandon une fois décidée, restait le débat entre les partisans de l'occupation limitée contre ceux de l'occupation complète. La commission prit un terme moyen insignifiant, elle déclara qu'il fallait s'étendre progressivement, à mesure que les circonstances favorables s'offriraient.

Nous n'occupions alors d'autres points qu'Alger, Bone, Bougie, Oran, Mostaganem, Arzew, et partout nous étions bloqués par l'ennemi. Pour obvier à cet état de choses, les chambres rognèrent de toutes leurs forces l'effectif; on nomma un gouverneur général, et quand il fallut faire un choix, on se décida pour un vieillard de soixante et dix ans, le comte Drouet d'Erlon, qui n'aspirait plus qu'à mourir en repos.

Sous lui, Abd-el-Kader eut beau jeu pour interpréter largement le traité Desmichels; il ose traverser le Chéliff, malgré la défense du général Voirol, défense renouvelée par le comte d'Erlon; il entre en triomphateur à Médéah, destitue et nomme les autorités, déplace des tribus soumises, et rentre dans ses limites en annonçant partout l'intention de les franchir bientôt de nouveau pour chasser les Français. Le général Trezel, qui avait remplacé le général Desmichels à Oran, ne put supporter tant d'insolence : il marche sur l'émir violateur du traité; il le joint à la Macta et l'attaque, quoique l'armée ennemie fût six fois plus nombreuse que la sienne. Malheureusement, la journée brillamment commencée se termina par un échec; surprise dans un défilé de la Macta, la ligne des blessés et des bagages fut rompue, et ce ne fut qu'en faisant des prodiges de valeur et après avoir laissé cinq cents têtes à l'ennemi que le général Trezel parvint à opérer sa retraite.

La nouvelle de ce premier revers subi par nos armées en Afrique souleva la France entière; on demanda compte au gouvernement de ses hésitations et de ses demi-mesures, on le somma d'adopter enfin une ligne de conduite plus ferme et de s'y tenir. Le maréchal Clausel, qui passait pour

l'homme d'exécution par excellence, fut envoyé pour prendre une éclatante revanche sur Abd-el-Kader. Debarqué à Oran, il marcha sans coup férir sur la capitale de l'émir, sur Mascara, qu'il trouva ruinée et abandonnée, et, après avoir achevé de détruire cette ville, il revint à Oran pour se remettre en campagne le 8 janvier 1836 en se dirigeant sur Tlemcen, qu'il occupa. Là il frappa sur ceux-là mêmes qui nous avaient appelés, sur nos amis les Coulouglis, cette fameuse contribution qui a donné lieu à tant de commentaires injurieux, et, après ces deux promenades, durant lesquelles Abd-el-Kader n'avait cessé de l'accompagner de loin, en marchant parallèlement avec lui, sans s'engager presque jamais, le maréchal rentra à Alger, persuadé, à en juger par ses bulletins, qu'il avait exterminé Abd-el-Kader, et se préparant à la première et malheureuse expédition sur Constantine, dont on connaît le résultat.

Ce grave échec eut encore cela de bon qu'il souleva de nouveau l'opinion et mit le gouvernement dans la nécessité de le réparer. Tandis que le général Danrémont était envoyé à cet effet à Alger, le général Bugeaud débarquait à Oran, chargé de négocier la paix avec Abd-el-Kader, pour faciliter notre expédition sur Constantine, ou bien de l'anéantir. Repoussé dans ses ouvertures pacifiques par l'orgueil de plus en plus exigeant de l'émir, le général Bugeaud attaque son ennemi à la Sickak, il le bat à outrance, et cela fait, il traite avec lui sur le même pied que s'il avait été battu lui-même.

On n'a pas oublié la curieuse entrevue où le général limousin sut déjouer les calculs vaniteux du chef arabe par sa façon brusque et cavalière d'aborder et d'enlever de terre son interlocuteur; malheureusement son traité était loin de répondre à la *crânerie* de sa tenue; ce malheureux traité, je l'ai déjà dit, livrait à Abd-el-Kader presque les trois quarts de l'Algérie, et le mettait en mesure de nous inquiéter sans cesse dans la possession du reste, jusqu'au moment où il lui plairait d'en finir avec nous. A cette époque, le futur duc d'Isly, qui est aujourd'hui d'un avis fort différent, avait une très-mince opinion de notre conquête; il pensait qu'elle ne valait ni l'argent ni les hommes qu'elle nous coûtait, et il avait traité en conséquence.

Au bout de trois ans de l'administration toute pacifique du maréchal Valée, le traité de la Tafna avait porté ses fruits. Après avoir mis le temps à profit pour organiser le territoire qui lui avait été cédé, fonder une armée régulière à l'instar des troupes européennes, bâtir des villes et des forts, dompter toutes les résistances intérieures, et échauffer sans cesse l'esprit de révolte parmi les tribus soumises à notre puissance, tout à coup, en novembre 1839, au milieu de la paix, sans déclaration de guerre, en vrai Barbare, Abd-el-Kader, enhardi par l'imprudente sécurité du maréchal Valée, qui lui avait permis de tout préparer pour une insurrection générale, donne le signal d'une lutte à mort; nos colons, surpris dans la Mitidja, sont massacrés par les Hadjoutes, nos établissements brûlés et pillés, et les coureurs de l'ennemi pénètrent jusque dans le massif d'Alger. C'est alors seulement qu'Abd-el-Kader croit devoir déclarer au gouverneur que tous les musulmans ont résolu de recommencer la guerre sainte.

Et alors seulement il fut enfin démontré aux esprits les plus obstinés qu'il n'y avait pas de milieu entre l'occupation complète, la domination absolue de l'Algérie ou son abandon, qu'il fallait choisir entre les deux alternatives, et le général Bugeaud fut appelé à la fin de 1840 à remplacer le maréchal Valée, avec la mission expresse de détruire la puissance d'Abd-el-Kader et de soumettre toute l'Algérie. Ses idées antérieures sur l'utilité de nos possessions d'Afrique s'étaient complétement transformées, et une fois lancé dans la véritable voie, il y a marché avec une célérité et une vigueur d'autant plus grandes qu'il avait, en renversant l'émir, à faire oublier le traité malencontreux qui l'avait élevé. Après quelques mois d'entrée en campagne il avait déjà détruit Tekedempt, Boghar, Thaza, nouvelles forteresses bâties par Abd-el-Kader; il avait pris Mascara, enlevé les troupeaux, détruit les moissons des tribus ennemies, et occasionné dans les rangs de l'émir une foule de défections. Dans la campagne suivante, il avait fait occuper Mascara à demeure par le général Lamoricière, qui de là rayonnait dans toutes les directions. L'ennemi était réduit à la défensive, et la France déclarait enfin, par la bouche du roi, la terre d'Afrique *une terre désormais et pour toujours française.*

A l'ouverture de la campagne suivante, on donna au général Bugeaud quatre-vingt mille hommes destinés à assurer l'occupation de l'Algérie entière, et la lutte recommença avec un grand acharnement. A la fin de l'année 1842, Abd-el-Kader, après une vigoureuse résistance, avait perdu les cinq sixièmes de ses États, tous ses forts ou dépôts de guerre, son armée permanente et le prestige

de sa situation antérieure. La guerre était concentrée entre le Chéliff et la Mina, sur un carré d'environ vingt-cinq lieues. Cependant l'indomptable émir ne se décourageait pas; suivi de quelques milliers de chevaux, il allait de tribu en tribu, détruisant l'effet de chacune de nos expéditions et rallumant sur chaque point l'incendie que nous venions d'éteindre. Il avait trouvé un nouvel élément de résistance dans le secours des Kabyles de Bougie, poussés par lui à une démonstration contre Cherchell; cette dernière tentative fut déjouée par le général Bugeaud, qui n'hésita pas à venir, au cœur de l'hiver, dans les régions escarpées du Jurjura, dissoudre le rassemblement ennemi. Pendant les mois de mars et d'avril, des razzias incessantes exercées sur tout ce qui restait de tribus rebelles, et bientôt couronnées par le brillant coup de main du duc d'Aumale, enlevant au galop la *smalah* d'Abd-el-Kader, précipitèrent sa ruine. Le dernier combat livré sur l'Oued-Malah, le 11 octobre 1843, l'acheva. L'émir perdit dans cette rencontre les restes de son infanterie régulière et son plus habile, son plus valeureux lieutenant, le borgne Sidi-Embareck.

Persuadé enfin qu'il ne pouvait tenir plus longtemps contre nos attaques multipliées, Abd-el-Kader se décida à se réfugier sur la frontière de l'empire du Maroc; mais c'était pour y chercher de nouveaux auxiliaires. Ses prédications soulevèrent les populations marocaines; et, bientôt, malgré les hésitations de l'empereur, il parvint à entraîner ces populations dans sa querelle. On sait comment le maréchal Bugeaud a su calmer à Isly l'ardeur des Marocains, tandis que le prince de Joinville opérait dans le même but à Tanger et à Mogador. Aujourd'hui, l'empereur de Maroc a excommunié officiellement Abd-el-Kader; on assure même qu'il cherche à se débarrasser de lui; mais l'influence qu'Abd-el-Kader doit à son triple caractère de saint, de sultan des Arabes, et d'ennemi des Français, est assez puissante pour braver le mauvais vouloir de l'empereur.

Quoi qu'il en soit, l'Algérie est aujourd'hui à peu près complétement soumise. Je ne saurais mieux donner une idée de la situation actuelle et de ses nécessités qu'en extrayant, pour finir, un passage du dernier discours du maréchal Bugeaud à la chambre :

« Nous avons soumis les tribus une à une par cette activité de jambes dont j'ai déjà parlé; nous avons rejeté Abd-el-Kader dans l'intérieur du Maroc, ce qui ne veut pas dire qu'il ne reviendra pas : je crois même pouvoir vous prévenir qu'il reviendra ; il ne reviendra pas dangereux, mais il reviendra tracassier, et voilà pourquoi il faut que nous restions toujours forts et vigilants. Vous dominez tout le pays arabe depuis la frontière de Tunis jusqu'au territoire du Maroc; il ne reste à soumettre qu'un petit pays de soixante lieues de longueur sur trente de largeur, qu'on appelle vulgairement la *Kabylie*. Ce sont les montagnes de Bougie à Gigelly, pays très-difficile, montagnes très-âpres, peuplées par des hommes très-vigoureux, énergiques, excellents fantassins; il n'est pas du tout impossible de les soumettre. L'armée d'Afrique, aujourd'hui, ne connaît pas beaucoup d'impossibilités dans ce genre. Et c'est une chose qui doit être faite tôt ou tard; car, comme le disait l'honorable M. Thiers, il ne faut pas faire de l'occupation restreinte ; on est obligé, condamné, et la condamnation n'est pas dure ici, de prendre tout un pays, on ne peut pas faire la conquête à demi, on ne peut pas faire la conquête d'une fraction, il faut prendre tout, ou ne pas prendre la moindre partie.



Le maréchal Sébastiani.

Le conseil municipal de Bastia arrête à l'unanimité et par acclamation qu'un portrait en pied, représentant M. le maréchal Sébastiani, sera placé à l'hôtel de ville, dans la grande salle des réunions, pour y être le témoignage du dévouement, de la reconnaissance et de l'admiration de notre cité pour ce grand citoyen.

Arrêté du conseil municipal de Bastia du 2 novembre 1844.

Le maréchal Sébastiani ne peut point être classé parmi les grandes figures militaires de l'empire. Quand Napoléon tomba, il n'occupait encore qu'un rang secondaire; c'était un brillant général de cavalerie, plus distingué par sa bravoure, son élégance, son esprit et sa beauté que par l'éclat et l'importance de ses opérations de guerre. C'était la *fleur des pois* des muscadins de l'armée, le type le plus raffiné de cette race de Lauzuns plébéiens qui perpétuaient, sous Napoléon, les traditions de l'aristocratie française, et tenaient à honneur de n'affronter le boulet qu'en grande parure. Sous ce rapport, Murat lui-même cédait le pas au général Sébastiani. Si le brillant roi de Naples l'effaçait par le luxe, en revanche il ne l'égalait point par le goût. Murat abusait par trop des broderies et des panaches, et il méritait un peu le surnom de *roi Franconi* que les *beaux* plus délicats se plaisaient à lui donner.

L'élégant Sébastiani usait aussi de la broderie et du panache, mais il en usait avec sobriété et discernement; il savait assortir les couleurs, faire valoir tous ses avantages, et déployer une coquetterie d'autant plus attrayante qu'elle était plus savamment méditée et calculée. « Il a reçu, dit un écrivain d'alors dans un style dont je lui laisse la responsabilité, il a reçu de la nature un physique des plus séduisants, une de ces allures qui font insurrection dans les salons et dans les boudoirs; il est d'une taille moyenne, mais bien prise; tous ses gestes sont arrondis et gracieux; tous ses mouvements se proportionnent sans effort aux espaces qu'il occupe; il n'en est pas de si étroit où il ne paraisse à son aise; il conserverait sa grâce dans un sac et son agilité dans un étang; sa figure ronde et pleine a quelque chose d'angélique et de chérubin; de longs cheveux bouclés encadrent merveilleusement sa tête harmonieuse qui semble une conception raphaélique. »

Écoutons maintenant les souvenirs de jeune fille de la comtesse Merlin sur le même sujet : « Il causait avec une grâce à nulle autre pareille, car, même lorsqu'il s'écoutait trop, ce qui lui arrivait souvent, on se sentait porté à lui pardonner en faveur de sa physionomie fine et sympathique.... J'aimais à l'entendre causer : il avait beaucoup voyagé et savait une foule d'anecdotes qu'il se plaisait à me raconter pour captiver mon attention. Son regard et son sourire étaient doux et harmonieux; mais il avait dans la parole quelque chose de compassé et d'étudié qui m'inquiétait et m'imposait à la fois.... Le général H. S... était doué pourtant d'un naturel noble et bon; il avait tout à gagner à se livrer aux élans de son cœur. »

Il va sans dire que tout cela date de loin, de très-loin : *quantum mutatus ab illo!* Qui verrait aujourd'hui le vieux maréchal, cassé, goutteux, apoplectique, avec des yeux éteints, des traits affaissés, une parole lourde et pénible, aurait quelque peine à se représenter, sous cette enveloppe ravagée par le temps, le fringant général de dragons que l'abbé de Pradt, très-amateur de com-

paraisons mythologiques, appelait le Cupidon de l'empire, se qualifiant lui-même d'aumônier du dieu Mars, en attendant qu'il osât décorer un jour son dieu vaincu du titre de Jupiter Scapin.

Cependant, si le maréchal Sébastiani n'avait d'autre mérite que d'avoir été un beau général, ce ne serait pas une raison suffisante pour l'admettre dans cette galerie. Ses services militaires, quoique distingués, n'occupent pas non plus dans les annales de l'empire une place très-considérable; mais il a d'autres titres à l'attention de l'histoire. Avant même qu'il eût conquis dans les luttes politiques de la restauration un rang honorable à côté de Foy, de Périer, de Benjamin Constant, sa fameuse ambassade de Constantinople, en 1806, lui avait valu le renom d'un négociateur actif et habile. Nous l'avons vu, après la révolution de juillet, occuper le poste de ministre des affaires étrangères durant les années les plus difficiles du nouveau gouvernement, et si dans ce poste élevé il n'a pas précisément déployé un talent d'initiative que son infériorité relative ne comportait guère, si l'on a pu lui reprocher quelques mots maladroits pour un diplomate, il a souvent montré, en se défendant contre de nombreux et éloquents adversaires, une facilité d'argumentation, une variété de connaissances et une présence d'esprit qu'on trouve rarement unies chez un vieux soldat, si bien que de tous les faits militaires, diplomatiques et politiques dont se compose la vie du maréchal Sébastiani, il résulte, à mon avis, un ensemble assez imposant pour que ce nom figure convenablement dans un recueil consacré aux illustrations de ce temps-ci.

François-Horace Sébastiani est né en Corse, à la Porta d'Ampugnano, petit bourg près de Bastia, le 11 novembre 1775. Parmi les biographes, les uns le font descendre d'une famille noble, les autres d'une famille obscure; n'ayant pas eu occasion d'éclaircir suffisamment le fait, je le laisse en question, d'autant que la naissance du maréchal importe peu à sa gloire. C'est à tort, je crois, qu'on l'a dit parent de Bonaparte. Destiné, dit-on, à l'état ecclésiastique, il reçut une bonne éducation. Lorsque la révolution éclata, il fut attaché fort jeune comme secrétaire au gouverneur Lacombe-Saint-Michel, et, tenté par la carrière des armes, il obtint, à l'aide de son protecteur, le grade de sous-lieutenant de dragons, fit les campagnes d'Italie en cette qualité, et fut nommé chef d'escadron par Bonaparte pour sa belle conduite à Arcole. N'ayant point été appelé à faire partie de l'expédition d'Égypte, il se distingua dans la nouvelle campagne d'Italie, qui suivit la rupture des conférences de Rastadt, et obtint du général Moreau le brevet de colonel sur le champ de bataille de Vérone, en 1799. Dans les désastres qui suivirent, lorsque Souwarow surprit et écrasa près de l'Adda, à Verderio, la division française du général Serrurier dont il faisait partie, il fut obligé de se rendre prisonnier, après avoir vainement tenté de se frayer un passage, le sabre à la main, à travers les rangs ennemis; mais sa captivité ne fut pas longue; il fut bientôt échangé, et Bernadotte, alors ministre de la guerre, l'appela à Paris pour y recomposer son régiment de dragons fort maltraité. C'est là que Bonaparte le trouva à son retour d'Égypte et eut à se louer de sa coopération dans le fameux coup de main du 18 brumaire, qui lui ouvrit le chemin du trône. Dans la nuit du 17 brumaire, le colonel Sébastiani, après avoir fait occuper par cinq cents dragons à pied l'entrée de l'ancien pont tournant, se rendit avec quatre cents dragons à cheval à la maison de la rue de la Victoire, d'où il accompagna Bonaparte aux Tuileries; là le futur dictateur prêta serment entre les mains du président du conseil des Anciens qui venait de le nommer commandant de Paris et de transférer le corps législatif à Saint-Cloud; il se porta ensuite au Luxembourg, sous les ordres de Moreau, pour y contenir les deux membres du Directoire, Gohier et Moulins, qui essayaient de résister à la conspiration. Le lendemain 19, il partit pour Saint-Cloud, où il prit une part active à cette journée qui vit le gouvernement de la France emporté d'assaut, la baïonnette en avant; et le surlendemain 20 brumaire, *le Moniteur* publia une adresse du 9e dragons et de son colonel aux nouveaux consuls, ainsi conçue :

« Citoyens consuls,

« A la nouvelle des changements salutaires qui viennent de s'opérer et qui doivent fixer à jamais le sort de la république, l'armée va tressaillir d'enthousiasme et d'espérance. Placés près du théâtre de ce grand événement, c'est à nous d'être auprès de vous ses premiers interprètes. Nous avons coopéré aux mesures extraordinaires, mais indispensables, décrétées par le corps législatif, qui, resserrant l'autorité dans des mains énergiques et pures, ont enfin appelé au secours de la patrie le génie de la politique et de la victoire..... Affermir la république, soumettre ses ennemis étrangers, exterminer ou forcer au repentir les rebelles de l'intérieur, voilà notre vœu : c'est le vœu de tout militaire français. Pour terminer ce grand ouvrage, que vous seuls étiez dignes

d'exécuter, nous vous offrons nos armes, nos bras, notre sang. Ordonnez de vaincre et nous vaincrons tous les ennemis de la prospérité nationale, quel que soit le masque dont ils se couvrent. La félicité publique est le but de vos travaux ; la paix et la paix glorieuse sera la récompense de nos sacrifices et de notre dévouement. — Vive la république ! »

La république était morte, et c'est ainsi qu'un colonel de dragons, organe naturel d'une révolution militaire, l'enterrait pompeusement.

Pour le récompenser de son zèle, Bonaparte l'emmena à Marengo où il se distingua, ainsi que pendant tout le reste de la campagne, qu'il continua sous Brune ; à Mozambano il fit soutenir avec bonheur une charge de la moitié de son régiment par l'autre moitié transformée en infanterie, et il fut chargé, par le général en chef, de négocier et signer avec les plénipotentiaires autrichiens l'armistice de Trévise, qui précéda le traité de Lunéville, bientôt suivi de la courte paix d'Amiens avec l'Angleterre.

Il y avait à peine six mois que les ratifications avaient été échangées et déjà la mésintelligence éclatait des deux côtés. En octobre 1802 le colonel Sébastiani fut envoyé par Bonaparte en Égypte pour y remplir une double mission; il devait premièrement sommer le général anglais Stuart d'évacuer la ville d'Alexandrie, conformément au traité d'Amiens. Le jeune colonel parla d'un ton si haut au nom de son maître que plus tard ses paroles, consignées dans un rapport publié par *le Moniteur* du 30 janvier 1803, furent rangées par le gouvernement anglais au nombre des griefs qu'il exposait dans son manifeste de rupture; toutefois le général Stuart refusa d'évacuer la ville, déclarant qu'il n'avait aucun ordre à ce sujet et qu'il comptait même y passer l'hiver. La seconde partie de la mission de Sébastiani était de rattacher à la France les pachas d'Égypte et de Syrie par la promesse de la protection de Bonaparte; la renommée du conquérant de l'Égypte était dans tout son éclat en Orient, et son envoyé fut reçu par tous les pachas avec le respect que le musulman professe toujours pour la force. A son retour en France le premier consul l'envoya en mission pour surveiller les côtes, depuis l'embouchure de la Vilaine jusqu'à Brest, et bientôt après s'ouvrit la campagne d'Austerlitz ; le colonel Sébastiani, déjà nommé général de brigade, se comporta brillamment à Austerlitz et paya de son sang le grade de général de division.

C'est à la suite de cette campagne que Napoléon, plein de confiance dans l'habileté de son jeune compatriote, l'envoya à Constantinople pour remplacer le général Brune en qualité d'ambassadeur auprès de Sélim III. «Le général Sébastiani, dit un écrivain, homme ardent, souple, actif, zélé pour les intérêts de son maître, était revêtu de formes très-différentes de celles de Brune; sa médiocre naissance était relevée par une alliance illustre; ses manières et son ton la relevaient encore davantage, et il était déjà connu à Constantinople par sa mission de 1802 [1]. » Sa mission nouvelle avait pour but de briser l'alliance de la Porte avec la Russie et l'Angleterre, et de lui substituer une alliance turco-française. Ce double but fut atteint avec une rapidité qui fit le plus grand honneur au négociateur. Le 7 décembre 1806 les hostilités éclatèrent entre les Turcs et les Russes. Une armée russe envahit la Moldavie, et Sébastiani, comprenant très-bien l'importance d'une intervention de la Turquie au moment même où la France commençait contre la Russie une nouvelle campagne, poussa de toutes ses forces le divan à la guerre : elle fut officiellement déclarée. La Porte voulait, suivant l'usage, faire enfermer l'ambassadeur russe, M. Italinski, aux Sept-Tours; mais le général français, usant noblement de la prépondérance qu'il avait su acquérir, se montra plus généreux que la Russie et l'Angleterre qui, jadis, avaient laissé emprisonner le chargé d'affaires de France, M. Ruffin; il obtint de la Porte qu'elle renonçât à cet usage brutal et permît à M. Italinski de quitter librement Constantinople avec toute sa légation.

Bientôt une nouvelle et plus grave difficulté vint fournir au général Sébastiani l'occasion de faire preuve d'une heureuse énergie. Quelques jours après le départ de M. Italinski, l'ambassadeur anglais, lord Arbuthnot, qui s'était vainement efforcé de maintenir la paix entre la Russie et la Porte, signifia au divan que son gouvernement considérait la déclaration de guerre à la Russie comme une déclaration de guerre à l'Angleterre, et que, si la Porte ne rétablissait pas les choses sur l'ancien pied et ne *chassait* l'ambassadeur de France, une flotte anglaise viendrait bombarder Constantinople. L'effet suivit de près la menace. Lord Arbuthnot quitta Constantinople, se rendit à bord de l'escadre de l'amiral anglais Duckworth, qui stationnait à Ténédos, et bientôt, en janvier 1807,

[1] Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État.

cette escadre, composée de huit vaisseaux de ligne, de deux frégates, de deux corvettes et de huit galiotes à bombes, se présenta à l'entrée du canal des Dardanelles.

Le divan fut consterné. Cependant, excité par l'ambassadeur de France, il essaya de s'opposer au passage du canal. Les aides de camp du général se rendirent aux deux châteaux qui commandent le détroit; mais la mollesse et la frayeur du capitan-pacha qui présidait aux travaux de défense rendirent leurs efforts inutiles. La flotte anglaise, après avoir brûlé un vaisseau turc et cinq frégates, franchit victorieusement le détroit et vint jeter l'ancre dans le Bosphore, devant le sérail.

La consternation et la terreur régnaient dans la ville; si l'amiral eût attaqué le jour même, il se fût emparé de Constantinople; mais l'ambassadeur anglais qui l'accompagnait crut devoir, avant d'agir, renouveler les conditions déjà imposées, en y ajoutant la remise des forts des Dardanelles à l'Angleterre, et de l'escadre turque, jusqu'à la paix, et en insistant sur le renvoi de l'ambassadeur de France.

L'effroi du divan avait passé dans l'âme du sultan Sélim; il envoya son grand écuyer au général Sébastiani pour le prévenir qu'il se voyait dans la nécessité de souscrire à ces dures conditions. « Dis à ton maître, répliqua le général, qu'il ne voudra pas descendre du rang où l'ont placé ses glorieux ancêtres en livrant à quelques vaisseaux anglais une ville de neuf cent mille habitants qui ont des armes, des vivres et des munitions. » Et il ajouta qu'il ne quitterait Constantinople que sur un ordre de la bouche même du sultan. Il gagnait ainsi quelques heures, sachant que le peuple et les janissaires, revenus de leur première frayeur, commençaient à se livrer à une grande fermentation, et espérant que ce mouvement finirait par entraîner le sultan à la résistance; c'est en effet ce qui arriva. Sélim, décidé à se défendre, appela auprès de lui le général Sébastiani, lui demanda son concours, celui de sa légation et de tous les officiers français qui se trouvaient alors à Constantinople; tous acoururent, et tandis que le divan entamait des pourparlers avec le négociateur anglais, la populace, les janissaires, les Grecs, les Arméniens, les Juifs, dirigés par le général Sébastiani et ses officiers, travaillaient activement à armer les batteries du sérail, et à couvrir de redoutes hérissées de canons les deux rives du Bosphore.

« C'était, dit un écrivain, un curieux et pittoresque spectacle. Près d'Ingerlu-kiosk, dans la batterie de la grande terrasse du sérail, on voyait un homme d'une haute taille, à l'œil bleu, vif et fin, qui encourageait quelques topchys turcs (canonniers) à traîner un lourd canon. A deux pas de là un jeune homme vêtu d'un uniforme rouge brodé, l'écouvillon sur l'épaule, faisait faction à l'entrée de la batterie : l'un était le comte de Pontécoulant, membre du sénat impérial; l'autre, le brillant marquis d'Almenara (l'ambassadeur d'Espagne), qui se plaisait à railler sans cesse M. Sébastiani de ses prétentions, mais qui cette fois, suivi de ses secrétaires d'ambassade, était venu le seconder avec loyauté et courage. Là on voyait aussi, affublés du sac de cuir, et faisant le service de simples canonniers, les secrétaires d'ambassade de France, MM. Lablanche et de Latour-Maubourg. M. de Lascours, aide de camp du général Sébastiani, commandait un poste d'artilleurs turcs. Plusieurs officiers d'infanterie arrivés tout récemment de Dalmatie parcouraient toutes les batteries de la côte, et le chargé d'affaires de Hollande, en souliers à boucle et en bas de soie, était venu s'asseoir flegmatiquement sur le quai du sérail et encourageait au travail les Grecs et les Juifs, à force de ducats. Ce tableau était complété par la présence du sultan, suivi de tout son divan et accompagné par le général Sébastiani, couvert de son plus brillant uniforme et dans tout l'éclat de sa parure militaire. Sélim examinait tous les travaux, établissait lui-même, d'après les conseils du général, chacun de ses ministres et des employés du divan dans les batteries; il ne prit un peu de repos que lorsque douze cents bouches à feu régulièrement placées eurent assuré la défense de son palais et de sa capitale, et forcé la flotte anglaise de battre en retraite aux acclamations du peuple, et de reprendre honteusement le chemin par lequel elle était venue. »

Les douze cents bouches à feu avaient été mises en batterie en moins de cinq jours.

Les services rendus dans cette circonstance par le général Sébastiani lui valurent un grand crédit auprès de Sélim, tant que dura le règne de ce prince, qui le décora de l'ordre du Croissant; mais il fut bientôt, comme l'on sait, déposé par les janissaires, remplacé son neveu Mustapha IV, et peu de temps après étranglé au moment où son vizir Barayactar entrait au sérail pour le replacer sur le trône. Mustapha ne tarda pas à subir le sort de son prédécesseur, et l'attention de Napoléon s'étant de plus en plus détournée de la Turquie, la prépondérance russe et anglaise finit par l'emporter, et le général Sébastiani, ne se voyant plus en mesure de rendre des services, demanda son rappel et revint en France, où l'empereur lui donna le grand cordon de la Légion d'honneur et l'envoya combattre en Espagne. Il

avait perdu à Constantinople sa première femme, Mlle de Coigny.

Après s'être distingué au siége de Bilbao et de Santander, il fut chargé de remplacer le maréchal Lefebvre dans le commandement du 4e corps, et remporta un avantage signalé sur le corps d'armée du duc de l'Infantado. Ce corps ennemi, fort de quinze mille hommes, pour couvrir les défilés de la Sierra-Morena qui conduisent en Andalousie, avait pris sur la Guadiana, aux environs de Ciudad-Réal, une position assez forte et défendue par vingt pièces de canon. Sébastiani, ne voulant pas lui laisser le temps d'augmenter ses forces, passa hardiment le pont de la Guadiana, l'attaqua de front avec impétuosité, le défit, lui tua quinze cents hommes, fit quatre mille prisonniers, s'empara de sept pièces de canon, de quatre drapeaux et de vingt-cinq caissons, et lança à sa poursuite le général Milhaud, qui détruisit le lendemain une grande partie de la cavalerie espagnole.

Tous les dépôts d'armes et de munitions que les Espagnols avaient formés au pied de la Sierra-Morena tombèrent au pouvoir du général Sébastiani, à la suite de cette victoire qui, combinée avec la victoire, plus considérable encore, remportée le lendemain par le duc de Bellune à Metelin, répandit la terreur dans toute l'Andalousie.

Bientôt après, le maréchal Victor n'ayant pu pénétrer en Portugal pour y faire sa jonction avec l'armée de Soult, ce dernier fut obligé de rentrer en Espagne, suivi de près par Wellington qui, enhardi par ses succès en Portugal, résolut de marcher droit sur Madrid, après avoir fait sa jonction avec le général Cuesta, forcé le corps d'armée du duc de Bellune, et rallié à Tolède l'armée du général Venegas.

Aussitôt que Wellington eut mis le pied dans l'Estramadure espagnole, le roi Joseph partit de Madrid avec sa garde et une division, et, réuni au corps d'armée du maréchal Victor, attendit l'arrivée du général Sébastiani pour attaquer l'ennemi. La jonction des deux corps opérée, le roi Joseph crut devoir risquer l'offensive, et livra à l'armée anglo-espagnole la bataille indécise de Talavera, qui dura trois jours, et où il y eut des deux côtés à peu près dix mille hommes hors de combat. Les deux armées gardaient encore le quatrième jour leurs positions respectives, lorsque, apprenant que le général Venegas se portait sur Madrid et menaçait la ville de Tolède, le roi Joseph, laissant le maréchal Victor faire face à Wellington, qui restait immobile, se rabattit sur Tolède avec le général Sébastiani. Ce dernier, débouchant le 9 août sur la rive gauche du Tage, par le pont de Tolède, attaqua l'avant-garde du général Venegas, forte de dix-huit mille hommes, la chassa de sa position et la força de se reployer vers le corps principal, qui occupait sur les hauteurs d'Almonacid une position redoutable; le général Sébastiani, voulant profiter de l'ardeur de ses troupes, attaque sur-le-champ l'ennemi, et, après un combat des plus acharnés, il remporte une victoire qui sauve Madrid et rejette les débris de l'armée espagnole jusqu'au delà des montagnes de la Guadiana. — On a voulu, depuis 1830, présenter les succès d'Almonacid comme une invention du général; c'est là une mauvaise plaisanterie. — Il est certain que la déroute de Venegas à Almonacid rouvrit à Joseph le chemin de Madrid; il est vrai que les bulletins du général Sébastiani ne brillaient pas précisément par la modestie; il est vrai encore que, dans son récit de la bataille de Talavera, il avait dissimulé deux pièces de canon laissées par lui sur le champ de bataille, parce qu'elles étaient, disait-il, démontées, et cela lui valut de la part de Napoléon en colère l'ordre ci-joint adressé au major général, et qui est pittoresque autant que bref:

« Mon cousin, vous ferez savoir au général Sébastiani qu'il résulte de toutes les victoires qu'il remporte en Espagne, et dont il vous transmet les récits, qu'il a perdu deux pièces de canon, au lieu d'en avoir pris par trentaine. La valeur de ces deux bouches à feu lui sera retenue sur ses appointements; il me sera adressé pièce justificative du payement effectué. »

Le procédé était curieux; c'était un moyen assez neuf d'inspirer aux généraux de la sollicitude pour leur artillerie. Quoi qu'il en soit, le général Sébastiani, sans devenir plus modeste, continua cependant à servir avec zèle; il occupa la province de Grenade, et s'établit pendant quelques mois à l'Alhambra.

« Le général Sébastiani, dit l'écrivain assez peu bienveillant que j'ai déjà cité, le général Sébastiani, ambré, brodé, doré, donnait ses audiences à l'Alhambra, dans la salle dite des Ambassadeurs, les jambes croisées comme un pacha sur des coussins de satin rouge [1]. Tous les of-

[1] Il est impossible de ne pas faire remarquer ici que M. Loève-Weimar parle des coussins de satin rouge

ficiers du 4e corps peuvent se souvenir d'avoir assisté à ce curieux spectacle. On dépensa, aux frais de la ville, plus de 4,000 piastres pour chasser les araignées séculaires de ce vieux palais, et le rajuster avec quelque magnificence. On y dressa un théâtre, et les fêtes y devinrent si bruyantes que le bruit en vint jusqu'au maréchal Soult, qui occupait Séville. Le maréchal, peu endurant de sa nature, se fâcha, et le général Sébastiani reçut l'ordre de quitter l'Alhambra, et d'aller établir son quartier à Malaga. Là, le général se rangea si bien qu'il fit, sur ses appointements sans doute, des économies que l'on dit énormes. »

Quelques jours après, le général s'étant emparé de la province de Murcie, le roi Joseph songea, dit-on, à lui donner le titre de duc de Murcie; mais l'empereur, jugeant sans doute que les services du général n'avaient pas encore mérité une aussi haute distinction, refusa son approbation; il se contenta de lui accorder le titre de comte Sébastiani, tout court.

Lorsque s'ouvrit la campagne de Russie, le général Sébastiani, revenu en France par congé et pour cause de maladie, sollicita vivement auprès de l'empereur la faveur de concourir aux opérations, et il reçut le commandement d'une des divisions de la brillante cavalerie de Murat. — Il s'y comporta bravement; surpris aux environs de Druia, sur la Duna, par une marche imprévue du général Barclay de Tolly, son corps fut un instant compromis; mais il se tira de ce mauvais pas avec habileté. Commandant l'avant-garde, il fut surpris de nouveau à Ikowo par douze mille cavaliers russes; mais il parvint, dit le baron Fain, à maîtriser le danger, et mit toute une journée à reculer d'une demi-lieue. Après la prise de Smolensk, l'empereur le jeta sur l'extrême gauche pour nettoyer le pays et assurer la marche sur Moscou. Pendant la retraite il commanda l'avant-garde et mérita par sa conduite d'être honorablement mentionné par le prince Poniatowski.

La campagne de 1813, où notre cavalerie était si faible, le vit s'efforcer de suppléer au nombre par le courage et l'ardeur. A Sprokau, il enleva un convoi de vingt-deux pièces de canon, de quatre-vingts caissons et de cinq cents prisonniers. Durant la terrible bataille de Leipzig, il se distingua par des charges heureuses. Pendant la retraite sur le Rhin, il protége l'arrière-garde, arrête l'ennemi à Hanau, et prend ensuite les devants pour occuper Francfort.

Durant la campagne de France, son courage brilla de nouveau aux combats de Reims, d'Arcis et de Saint-Dizier. Après l'abdication de l'empereur, il adhéra au nouveau gouvernement, et reçut de Louis XVIII la croix de Saint-Louis.

Pendant la première restauration il vécut dans la retraite; au retour de Napoléon, il fut envoyé par l'arrondissement de Vervins à la chambre des représentants. Il s'y montra d'abord un des plus zélés partisans de l'empereur. Il combattit vivement l'opinion de ceux qui voulaient supprimer le serment, déclarant que pour lui son serment était déjà prêté dans son cœur; il s'opposa à l'intervention de la chambre dans la question de paix ou de guerre. Son intervention contribua beaucoup, dit-on, à déterminer Benjamin Constant à se rendre aux Tuileries et à prêter le secours de son nom et de sa plume à l'empereur. La défaite de Waterloo refroidit son zèle; il fut un de ceux qui adoptèrent la fâcheuse idée de l'abdication, si chaleureusement soutenue par Lafayette, et, au moment où Napoléon hésitait encore entre la résistance et l'abandon de sa couronne, le général Sébastiani fit une motion tendant à ce que le président de la chambre convoquât les chefs de légion de la garde nationale pour leur ordonner d'envoyer chacun un bataillon, afin de veiller à la sûreté de la représentation nationale. Après l'abdication il fut nommé l'un des commandants des troupes destinées à la défense de Paris, et bientôt après l'un des six commissaires envoyés par la chambre à Haguenau, auprès des puissances alliées, pour leur demander que la France fût laissée libre sur la question de gouvernement.

Après le rétablissement des Bourbons, le général Sébastiani, bien qu'il ne fût point porté sur la liste des proscrits, crut devoir se retirer en Angleterre. L'année suivante il revint en France, fut mis en demi-solde et ne reparut sur la scène politique qu'en 1819, époque à laquelle il fut nommé membre de la chambre des députés par le collége électoral de la Corse. Le temps passé dans la retraite n'avait pas été perdu pour le général Sébastiani, et on le vit bientôt prendre une part très-active aux principales discussions qui divisaient alors les

comme s'il les avait vus, et que la position orientale attribuée au général devait être passablement incommode, à moins de supposer aussi qu'il avait supprimé ses bottes et son pantalon et qu'il donnait ses audiences en costume turc. Il entre beaucoup de fantaisie dans ce portrait.

partis. Doué, à défaut d'éloquence, d'une grande facilité de parole et d'un certain talent d'affaires, assez peu commun chez les hommes de guerre; remarquable par l'élégance un peu guindée de sa tenue, le caractère soigné quoiqu'un peu emphatique et compassé de sa diction, il ne tarda pas à se faire classer par l'opinion au nombre des chefs de l'opposition de gauche et se montra un des plus opiniâtres adversaires du second ministère Richelieu. Durant cette session orageuse qui précéda l'avénement du parti ultra au pouvoir et se termina, comme l'on sait, par l'expulsion de Manuel, il fut un de ceux qui combattirent vivement cette mesure, et il signa la protestation de la minorité [1]. Aux élections de 1824 le ministère Villèle parvint à se débarrasser de lui, et il dut rentrer dans la vie privée jusqu'au moment où les électeurs de Vervins l'appelèrent, en 1826, à l'honneur de remplacer le général Foy. Il combattit avec ardeur la politique intérieure et extérieure du ministère Villèle. Réélu en 1827, il fut du nombre des libéraux qui continuèrent, sous le ministère Martignac, avec plus de mesure toutefois, l'opposition faite au précédent ministère, et qui, en se coalisant avec la droite, amenèrent sa chute. On sait que cette chute fut surtout déterminée par les nombreux amendements que la commission fit subir aux deux projets de loi départementale et de loi municipale, présentés par le ministère. Nommé rapporteur du premier de ces projets de loi, le général Sébastiani défendit avec beaucoup de talent les amendements de la commission. La commission contribuait ainsi à pousser, sans le vouloir, aux affaires M. de Polignac et à préparer la révolution. Je dis sans le vouloir; car, quoiqu'on ait souvent parlé de la comédie de quinze ans, il est certain que la majorité libérale de 1828 et 1829 ne voulait pas de révolution; il est certain que le général Sébastiani en particulier la voulait moins que personne; car, pendant et même après les journées de juillet, il fut un des députés qui se montrèrent le plus éloignés de l'idée d'un changement de dynastie. Dans la séance du 30 juillet 1830, il insistait vivement pour que la chambre reçût M. de Mortemart, porteur des propositions conciliatrices de Charles X. Le lendemain il appuyait la proposition de déférer la lieutenance générale du royaume au duc d'Orléans, mais en réservant la question du changement de dynastie, déclarant qu'il n'y avait point lieu, quant à présent, de la traiter.

Toutefois, quand la force des choses eut décidé la question, ses liaisons antérieures avec le duc d'Orléans et le rôle qu'il avait joué dans l'opposition l'appelèrent naturellement à prendre part au nouveau gouvernement.

Désireux de réunir autour de lui toutes les notabilités politiques, le roi de juillet forma d'abord ce ministère bigarré du 11 août dont j'ai souvent parlé. Le général Sébastiani accepta le portefeuille de la marine, et, lorsque fut formé le ministère Laffitte, il passa aux affaires étrangères.

Il assumait là une rude tâche. La terrible question de paix ou de guerre que le précédent ministère s'était efforcé d'ajourner le plus possible ne tarda pas à surgir dans toute sa vivacité; la révolution de Belgique, l'insurrection de l'Italie et de la Pologne avaient monté les esprits au plus haut point d'exaltation; l'indécision du ministère Laffitte contribuait à entretenir l'effroi des uns et l'irritation des autres. Soutenu par le nouveau roi, dont la supériorité politique ne tarda pas à se manifester d'une manière aussi puissante qu'inattendue, le général Sébastiani fit tête à l'orage et combattit de son mieux. On l'accusa beaucoup alors de n'être que l'instrument passif du roi; cela est possible: il eût été bien difficile qu'avec un ministère insuffisant, comme l'était le ministère Laffitte, un roi habile n'exerçât pas une influence prépondérante.

Bientôt Casimir Périer vint imprimer une force

[1] M. Alexandre Dumas nous a tracé, dans une de ses préfaces, un portrait du général Sébastiani à cette époque, portrait qui, s'il n'est pas trop arrangé, donnerait une idée assez vive des habitudes un peu théâtrales et de l'absence de naturel que l'on a toujours reprochées à l'honorable général. « Je me rendis, dit M. Alexandre Dumas, chez le général Sébastiani; il était dans son cabinet de travail; quatre ou cinq secrétaires écrivaient sous sa dictée; chacun d'eux avait sur son bureau, outre sa plume, son papier et ses canifs, une tabatière d'or, qu'il présentait toute ouverte au général, chaque fois qu'en se promenant celui-ci s'arrêtait devant lui. Le général y introduisait délicatement l'index et le pouce, d'une main que son arrière-cousin * Napoléon eût enviée pour la blancheur et la coquetterie, savourait voluptueusement sa poudre d'Espagne, et, comme le malade imaginaire, se remettait à arpenter la chambre, tantôt en long, tantôt en large. — Ma visite fut courte; quelque considération que j'eusse pour le général, je me sentais peu de vocation à devenir porte-tabatière. »

* Cet arrière-cousinage du maréchal Sébastiani et de Napoléon est un fait [illegible]

propre au pouvoir, et le général Sébastiani dut, comme tout le monde, subir l'ascendant de cette impérieuse volonté. Sa tâche devint en même temps plus facile, soutenu qu'il était devant les chambres par la parole nette et ferme du président du conseil. Plus d'une fois cependant il opposa avec succès sa présence d'esprit et son sang-froid à l'éloquence passionnée et pittoresque du général Lamarque; plus d'une fois il réduisit à leur juste valeur les plaidoiries stratégiques de M. Mauguin sur les moyens de secourir la Pologne.

En définitive, les événements donnèrent raison au ministère; l'opposition avait vingt fois prophétisé la guerre; vingt fois elle avait déclaré que la conservation de la paix était impossible, et que les *bassesses* du gouvernement ne pouvaient avoir d'autre résultat que de rendre la guerre plus désastreuse. Or la guerre n'eut pas lieu, et l'opposition d'aujourd'hui semble si peu convaincue que le gouvernement d'alors ait fait des *bassesses*, qu'elle déclarait l'autre jour, par l'organe de M. Billault, que la politique de Casimir Périer était *une grande politique*.

Quoi qu'il en soit, on put, avec raison, reprocher au général Sébastiani, en particulier, certaines maladresses qui n'étaient pas d'une *grande politique*, entre autres son fameux mot : *L'ordre règne à Varsovie;* on l'accusa aussi d'avoir manqué de sincérité dans les négociations relatives à l'élection du duc de Nemours, en laissant les Belges croire à l'acceptation du roi; mais il est positif que la plus grande partie des Belges ne s'y trompaient pas; de plus, il s'agissait d'empêcher à tout prix l'élection du duc de Leuchtenberg; or, c'est une bien grande sévérité, surtout de la part de ceux qui, dans l'histoire de la révolution, se montrent si indulgents sur les moyens en faveur du but, c'est une sévérité bien puritaine que de jeter feu et flamme contre une dissimulation qui ne tendait à rien moins qu'à sauver l'Europe d'un bouleversement universel. Du reste, si j'avais de la place, je prouverais facilement que, dans cette circonstance, la conduite du cabinet anglais ne fut pas plus franche que celle du cabinet français.

Après la formation du cabinet du 11 octobre, la santé de M. Sébastiani se trouvant gravement compromise, il quitta le portefeuille de la guerre, qu'il gérait par intérim, et partit pour les eaux de Bourbonne en conservant le titre de ministre sans portefeuille. En 1834, la chambre ayant rejeté un traité provisoire qu'il avait signé avec les États-Unis pour le payement d'une indemnité de 25 millions, il donna sa démission de son titre de ministre, reçut en échange l'ambassade de Naples, et passa bientôt après, le 7 janvier 1835, à celle de Londres, où il concourut à diverses transactions importantes, notamment au traité du droit de visite, qui ne suscita alors aucune réclamation, et qui, depuis nos démêlés avec l'Angleterre sur la question d'Orient, est devenu l'objet d'une antipathie très-vive et un des plus grands embarras du ministère actuel. Le 7 février 1840, il fut remplacé à Londres par M. Guizot. Constamment réélu député, depuis la révolution de juillet, par le département de la Corse, il revint prendre sa place à la chambre, mais il y parla peu, ayant éprouvé, dit-on, plusieurs attaques d'apoplexie qui ont affaibli ses facultés. Le 21 octobre 1840, il fut nommé maréchal de France; en 1841, il prononça quelques paroles en faveur des fortifications de Paris; après la mort du duc d'Orléans, il fut nommé président de la commission d'examen du projet de loi sur la régence. L'année dernière, il a été, de la part d'un des membres distingués du parti conservateur, l'objet d'une attaque assez vive touchant l'influence presque absolue qu'il exerce sur l'administration de la Corse. Il paraît, du reste, à en juger par l'arrêté cité en épigraphe, que cette influence n'est pas considérée comme fâcheuse par tout le monde, car l'arrêté du conseil municipal de Bastia est précédé d'une longue et brillante énumération de tous les services rendus par le maréchal à son pays natal. Si l'histoire ne ratifie pas le titre de *grand citoyen* accordé par la reconnaissance peut-être un peu hyperbolique du conseil municipal de Bastia, elle ne pourra du moins refuser une mention honorable au maréchal Sébastiani.



M. Ludwig Tieck.

Ich halte Tieck für den deutschesten Dichter.

Je considère Tieck comme le plus allemand des poëtes.

MENZEL, DEUTSCHE LITTERATUR (t. IV, p. 140).

J'ai dit qu'il ne restait plus en Allemagne que trois membres éminents de cette grande famille littéraire qui se groupait autour de Gœthe et de Schiller, un vieux critique, un vieux philosophe et un vieux poëte. J'ai déjà esquissé la vie du critique, M. W. Schlegel; j'essayerai plus tard de donner une idée des travaux du philosophe, M. Schelling; je vais parler aujourd'hui du poëte, M. Tieck.

Les nombreux ouvrages de M. Tieck, qui est un des écrivains les plus féconds de ce siècle, doivent à leur caractère plus spécialement national de n'avoir jamais obtenu à l'étranger la même popularité que les productions de Gœthe ou de Schiller; depuis longtemps déjà, même en Allemagne, l'auteur de *Geneviève,* d'*Octavien,* de *Phantasus,* n'exerce plus sur la masse du public cette influence qu'il devait au mouvement d'idées dont sa poésie était l'expression la plus franche, la plus éclatante et en même temps la plus exclusive. Cependant le nom de Tieck est à jamais classé parmi les noms les plus distingués de la plus belle époque de la littérature allemande; son passage dans l'histoire littéraire de son pays a laissé une trace qui ne s'effacera plus, et, malgré l'ingratitude dédaigneuse de quelques coryphées de cette école bruyante qui s'appelle aujourd'hui la *jeune Allemagne,* la postérité ne saurait oublier que, lorsque l'Allemagne se traînait depuis des siècles dans une singerie lourde et impuissante du goût français, Tieck fut un des hommes qui contribuèrent le plus énergiquement à la pousser dans une voie nouvelle, à la doter d'une littérature originale et à lui faire exercer à son tour une part de cette dictature intellectuelle qu'elle avait si longtemps subie.

Le véritable poëte de cette école par laquelle le moyen âge fut remis en honneur, le véritable représentant de cette impulsion romantique partie de Weimar et d'Iéna, qui se propagea d'abord en Angleterre pour passer ensuite en France et faire le tour de l'Europe, ce n'est, à proprement parler, ni Gœthe ni Schiller. Le romantisme, dans son acception la plus stricte, c'est-à-dire le sentiment et le goût passionnés du moyen âge, n'était qu'une des faces du génie si étendu et si varié de ces deux grands poëtes; ce fut tout le génie de Tieck; c'est lui qui est vraiment le romantisme incarné, le type complet du genre avec ses qualités et ses défauts; c'est lui qui le premier des poëtes modernes, par un mouvent à la fois spontané et réfléchi, se plongea tout entier dans le moyen âge, se pénétra de sa rudesse, de sa foi, de sa simplicité, de sa force, de son ignorance, de sa grâce, et entreprit de remplacer une littérature raffinée et logique jusqu'au pédantisme, ou prosaïque jusqu'à la platitude, par une littérature naïve et pittoresque jusqu'à la puérilité. Cette identification complète de l'esprit de Tieck, avec les idées, les superstitions, les chimères poétiques, les caractères, les mœurs du moyen âge, forme le côté fort et en même temps le côté faible de son talent.

Le faisceau de traditions historiques et de croyances, le riche développement individuel qu'offre le moyen âge, constituent bien la véritable

base sur laquelle la poésie allemande peut se développer avec puissance et originalité. La poésie allemande ne saurait, sans cesser d'être allemande, renier ses origines qui sont toutes dans le moyen âge; elle n'a point comme la nôtre deux mères : l'antiquité et le moyen âge; elle ne s'est jamais incarnée dans un ordre social fixe et uniforme ou dans un homme; elle n'a eu, comme l'a dit Schiller, ni siècle d'Auguste ni siècle de Louis XIV; elle a grandi libre et sauvage dans les forêts, sur les montagnes, dans les chaumières et dans les châteaux de la vieille Allemagne, et, sous ce rapport, c'est un insigne honneur pour Tieck d'avoir travaillé à ramener à ce point de départ national le génie germanique fourvoyé dans une mauvaise imitation du génie gallo-romain, que nous avons vu dans ces derniers temps se fourvoyer à son tour dans le plagiat germanique. Les peuples différents de race et de culture gagnent à se faire des emprunts mutuels, ils se ruinent en se copiant servilement. Mais de ce que le moyen âge est une source féconde où l'art allemand, détourné de sa voie naturelle, s'est heureusement retrempé, il ne s'ensuit pas que l'art moderne, même en Allemagne, doive se murer dans le moyen âge, faire perpétuellement de la naïveté systématique et s'inspirer toujours à grand effort de travail des impressions spontanées d'une époque finie.

Pendant plus de trente ans l'Allemagne, avec cette ardeur qu'elle consacre aux questions d'art à défaut d'autre aliment, s'est précipitée dans la voie frayée par Tieck et les autres maîtres du genre, dans la poésie légendaire et chevaleresque. Un volume de ballades et de romances a été le début obligé de tout jeune poëte. Il n'est pas jusqu'à la poésie politique et patriotique née de la grand prise d'armes de 1813, qui ne fût moyen âge jusqu'au bout des ongles. Non contentes d'en appeler à l'épée du feld-marschall *Vorwärts*[1] ou aux canons russes et autrichiens, les *Marseillaises allemandes* de ce temps-là convoquaient contre nous le ban et l'arrière-ban des ombres féodales. Tous les grands Césars du Saint-Empire, tous les barons, tous les chevaliers de la vieille Teutonie étaient expressément invités à sortir de leurs tombeaux pour venir, le casque en tête, conduire les *Burschen* modernes à la délivrance de la patrie et à la conquête de la liberté. Lorsque la patrie fut délivrée, tous ces fantômes bardés de fer rentrèrent dans leurs lits de pierre, au fond des vieilles cathédrales; M. de Metternich et la Sainte-Alliance les saluèrent avec respect au passage, ils s'endormirent paisiblement, et l'on s'aperçut que, pour avoir été un secours utile dans la question de l'indépendance, le reliquaire du moyen âge n'était qu'une fantasmagorie impuissante dans la question de la liberté.

Cependant, quelques années encore, la poésie allemande vécut du moyen âge; Uhland, le trouvère de la Souabe, auquel je réserve une place dans cette galerie, car il est peut-être par le talent le premier des Minnesängers modernes dont Tieck est le doyen, Uhland, sorte de Béranger habillé à l'allemande, parvint à maintenir sur l'eau le teutonisme poétique, en associant dans ses chants l'éloge du bon vieux temps et l'éloge du bon vieux droit, *das gute, alte Recht*. Cependant l'esprit d'une nation ne pouvant pas toujours tourner dans le même cercle, l'Allemagne a fini par prendre en dégoût la nourriture des traditions et des souvenirs, elle s'est détournée du passé pour se jeter avec une sorte de fureur sur le présent et l'avenir. La passion du moyen âge a eu sa réaction. Autant l'école romantique s'était montrée dédaigneuse pour toute inspiration puisée dans la vie du jour, englobant tout cela sous la dénomination injurieuse de *Modernität* (modernité), qui était pour elle le synonyme de platitude et de sottise, autant la *modernité* s'est réveillée exigeante et dédaigneuse à son tour. Toutes les gloires de l'école sont tombées dans un grand discrédit; Gœthe et Schiller eux-mêmes ont subi de rudes assauts; le panthéisme poétique de l'un et le libéralisme humanitaire de l'autre ont pu seuls leur faire trouver grâce devant les tapageurs modernes. Quant à Tieck, l'école moyen âge en personne, sa réputation a été considérablement entamée; on l'a relégué pêle-mêle avec Musæus, Arnim, Lamothe-Fouqué, dans le berceau des petits enfants et dans les poches des vieilles femmes. Le gracieux poëte en a pris très-philosophiquement son parti. Quand il a vu les esprits forts de la nouvelle génération repousser comme un fatras de niaiseries tous les souvenirs de la vieille Allemagne, il a supprimé une des deux cordes de sa lyre, celle du sentiment et de la naïveté, pour ne plus chanter que sur le ton de l'ironie fine, douce, insoucieuse, et paraphrasé joyeusement l'adage connu : « Tout est au mieux dans le meilleur des mondes possibles.» Et puis enfin, lassé et de la *modernité* et du moyen

[1] *En avant*, surnom de Blucher.

âge, il a sifflé l'une et l'autre pour passer avec armes et bagages dans le camp des Grecs et des Latins. L'auteur de *Geneviève de Brabant* consacre ses derniers jours à savourer les œuvres dramatiques de Sophocle, d'Aristophane, d'Euripide et de Plaute. Il les fait représenter au naturel à Berlin, et cette idée de Tieck, après avoir charmé les Berlinois, a fait envi à la France qui en essaye à son tour.

Durant ce temps l'école *jeune Allemagne* travaille avec grand bruit à signifier quelque chose sans pouvoir y parvenir. Si on la jugeait par le hautain mépris qu'elle affecte pour le passé, on la croirait appelée à des innovations étonnantes; cependant jusqu'ici elle n'a rien inventé, elle est même restée moyen âge en dépit d'elle-même, ou plutôt, elle se complaît dans les associations d'idées les plus hétérogènes, elle délaye en strophes rocailleuses un mélange de dissertations philosophiques et politiques, d'inspirations moyen âge et de sentiments *philistins*[1]; dans le même livre elle chantera l'âme du monde, les droits du genre humain, la haine aux tyrans de la terre, le remplacement du Dieu Christ par le dieu Hegel, les chevaliers de la Forêt-Noire, le vieux père Rhin, la cathédrale de Cologne, les baisers de la femme fidèle, la promiscuité saint-simonienne, la choucroute, la pipe et la bière.

Si on la jugeait d'après les injures qu'elle adresse de temps en temps aux Français, on serait tenté de la prendre pour une école éminemment nationale. Malheureusement cette prétention à la nationalité s'arrange au mieux du plagiat le plus servile de tout ce qui a chez nous la moindre vogue en fait d'idées ou de livres; en même temps qu'elle traduit à force M. Scribe et M. Paul de Kock, M. Dumas et M. Sue, la *jeune Allemagne* s'habille à neuf avec nos passions d'il y a cinquante ans; elle est voltairienne, elle est montagnarde, elle est babouviste; elle veut guillotiner la tyrannie avec la grand épée d'Hermann. C'est ainsi qu'elle se flatte de préparer de l'autre côté du Rhin un drame auprès duquel, dit M. Heine, la révolution française ne sera plus qu'une innocente idylle. « Quand l'heure sonnera, ajoute M. Heine, je vous conseille, Français, de vous tenir tranquilles, et surtout de vous garder d'applaudir; nous pourrions facilement mal interpréter vos intentions et vous renvoyer un peu brutalement, suivant notre manière impolie. » La *jeune Allemagne* est, on le voit, d'humeur farouche, elle ne veut pas même qu'on l'applaudisse; si nous nous avisons de prendre cette liberté, elle nous donnera sur les doigts. Nous avons gâté nos voisins; nous avons si complaisamment exalté nous-mêmes et leurs poëtes et leurs guerriers de 1813, que les Teutons actuels ont complétement oublié l'histoire moderne. Ils ne se souviennent ni de Fleurus, ni d'Arcole, ni de Marengo, ni d'Austerlitz, ni d'Iéna, ni de Wagram; ils sont parvenus à se persuader que Leipzig n'était pas le duel de six contre un, et que la Russie et l'Angleterre n'ont pas la plus petite part à réclamer des lauriers du grand Schwartzenberg ou du grand Blücher[2].

En attendant que la jeune école d'outre-Rhin nous offre, à défaut du terrible et flamboyant spectacle qu'elle nous promet, quelques œuvres d'une valeur tant soit peu solide, tenons-nous-en aux noms consacrés, et parlons un peu d'un des derniers survivants de cette grande école de Gœthe et de Schiller, qui, si elle n'a pas rebâti l'Allemagne à neuf, a eu du moins le mérite de l'enrichir de productions originales et justement admirées.

Louis Tieck est né à Berlin, le 31 mai 1773, d'une famille bourgeoise. Il étudia successivement à l'université de Berlin, à celle de Halle, à celle de Gœttingue, et enfin, pendant quelque temps, à celle d'Erlangen. Sa jeunesse, pas plus que sa vie, ne nous offre aucun incident romanesque bien remarquable, ou du moins elle n'a pas encore été, comme celle de Burger, de Gœthe ou de Schiller, l'objet de recherches biographiques très-intimes. Tout ce que nous savons de lui, c'est qu'il reçut de la nature une organisation frêle et impression-

[1] Ce mot de *philistin* (*philist*) est un mot peu élégant, mais très-usité dans la critique littéraire d'outre-Rhin; il s'applique à tout ce qui est vulgaire, trivial ou niais. Le genre *philistin* correspond à ce que nous appellerions le genre *épicier*.

[2] Parlez-moi d'un Teuton comme M. Menzel; celui-là est un *Franzosen-Fresser*, un mangeur de Français, pur sang et de la vieille roche; il nous dédaigne, il nous injurie, mais il ne nous pille pas, il ne nous singe pas; il a une horreur profonde pour nos idées et nos livres; il annonce que *des flots de sang couleront dans la belle France, tant que la cathédrale de Strasbourg portera le drapeau français.* — Cela est bouffon surtout de la part d'un homme qui, en sa qualité de membre de la seconde chambre de Wurtemberg, devrait avoir quelque prétention au sérieux. Cela est bouffon, mais au moins cela est logique.

nable, et que son premier ouvrage, écrit à vingt ans dans un genre qu'il abandonna bientôt, ne porte pas seulement l'empreinte du goût dominant, mais semble trahir aussi une âme plus ardente que ne le feraient supposer les productions postérieures de l'écrivain.

Lorsque Tieck débuta dans la carrière littéraire, l'Allemagne avait déjà été délivrée par Lessing, Klopstock, Wieland, Herder, Gœthe et Schiller, de tout cette littérature blafarde qui vivait d'un emprunt de troisième main fait à l'antiquité grecque et romaine par l'intermédiaire de la France; mais elle cherchait sa voie à travers plusieurs directions différentes; les uns s'inspiraient directement de la Grèce, les autres de la vie moderne, ceux-là de Shakspeare et du moyen âge, le plus grand nombre de Rousseau. L'influence de Rousseau a été très-grande en Allemagne dans les derniers années du dix-huitième siècle. Qu'est-ce que Werther, sinon un Saint-Preux germanisé? qu'est-ce que le drame des *Brigands* de Schiller, sinon la mise en scène du fameux discours sur l'inégalité des conditions? A la vérité le génie si multiple de Gœthe rayonnait déjà en tout sens. En même temps qu'il écrivait *Werther*, il se tournait vers le moyen âge et trouvait *Gœtz de Berlichingen;* il s'inspirait de l'antique dans *Iphygénie* et éclipsait Voss dans la peinture de la vie commune par son poëme d'*Hermann et Dorothée*. Cependant l'impulsion née de Rousseau fut d'abord l'impulsion dominante. Tout le monde sait quel effet produisirent *Werther* et *les Brigands;* tout le monde sait qu'indépendamment des mille productions modelées sur ces deux ouvrages, il se trouva en Allemagne de jeunes fous dont les uns se firent bandits pour être Karl Moor et dont les autres se tuèrent pour être Werther. Le jeune Tieck ne se tua pas, mais il écrivit en 1795 *William Lovell*, roman par lettres, plagiat de Werther, avec tous les défauts du genre et quelques-unes de ses qualités, roman que les autres ouvrages de Tieck ont à peu près mis en oubli; l'auteur était, du reste, si peu *werthérien* par nature, si peu identifié au sujet qu'il avait choisi, qu'il ne veut pas prendre congé de son héros sans se donner le plaisir de lui adresser, à la fin du livre, des vérités fort crues et applicables à tous les caractères du même genre, si souvent reproduits depuis en prose et en vers.

« Tu te prends, écrit à Lovell un des personnages du roman, tu te prends pour un être fort étonnant et fort rare, et tu n'es rien moins que cela; tu fais profession de mépriser les hommes avec une emphase de langage d'autant plus déplacée dans ta bouche que tu n'as jamais cherché à les connaître, et qu'alors même que tu les connaîtrais, tu serais incapable de les apprécier dans leurs véritables rapports avec toi. Tu t'es donné beaucoup de mouvement pour te changer et tu as cherché à te persuader qu'il s'était accompli en toi de grandes révolutions; c'est encore là une pure illusion. Tu es toujours l'homme que tu étais, sans force pour te corriger et capable seulement par lâcheté, vanité ou singerie, de faire et de dire beaucoup de choses qui ne partent pas de ton cœur. Ta philosophie ne fut jamais que de l'égoïme, et tous tes sentiments se sont bornés à un perpétuel combat avec toi-même. Tu aurais pu être l'homme d'une vie réglée et simple, et tu n'as jamais su faire de toi qu'un fou philosophique et incohérent. »

Un jeune romancier qui peut se désintéresser ainsi de son héros n'est évidemment point destiné par sa nature au genre nerveux, verbeux, philosophique et fatal. Tieck s'en détourna bientôt pour chercher ailleurs une voie plus conforme à ce caractère mélangé de sensibilité naïve et d'ironie fantasque et fine qui se décèle dans l'ensemble de ses autres ouvrages. *Abdallah* et *Pierre Lebrecht*, deux livres qui appartiennent à cette même époque d'effervescence philosophique et sentimentale, sont, le premier, un pastiche dans le genre oriental, déjà mis à la mode par Klinger; le second, un roman rationaliste et satirique d'une valeur médiocre.

C'est en 1797 que, chargé par un libraire de continuer les contes populaires de Musæus, le Perrault allemand du dix-huitième siècle, Tieck trouva la veine qu'il devait exploiter avec succès; il ajouta d'abord aux contes de Musæus trois volumes qui n'en diffèrent que par une forme moins populaire, plus élégante et plus rajeunie. Cependant on y remarqua déjà la manière heureuse avec laquelle il avait dramatisé le conte si connu de *Barbe-Bleue*.

Sa liaison avec un jeune camarade d'école, Wackenroder, fortement épris de la peinture catholique et de la poésie du moyen âge, ne contribua pas peu à le pousser dans cette direction; au plus fort de sa passion, il publia en 1798, à Berlin, les voyages de *Sternbald* (Sternbald Wanderungen), ouvrage un peu décousu comme tous

ceux de M. Tieck. Sternbald est un jeune élève enthousiaste d'Albert Dürer, qui va visiter l'Italie et dont les voyages servent de prétexte à l'auteur pour peindre la société du seizième siècle et l'opposer avec son ardeur, ses croyances, son imagination vive, pittoresque et gracieuse, à la société rationaliste et bourgeoise du dix-huitième.

A la même époque, Tieck, attiré peut-être vers l'immortel roman de Cervantès par ce fond de sympathie que l'auteur de *Don Quichotte* laisse entrevoir pour ce qu'il raille avec tant de charme, entreprit de traduire en allemand ce chef-d'œuvre ; il y réussit merveilleusement et dota son pays d'une traduction supérieure à toutes les autres, et par la fidélité, et par la grâce, et par un sentiment exquis de l'original.

Vers 1799, Tieck vint se fixer à Iéna; il s'y trouva avec les frères Schlegel, avec Novalis, Schelling, Solger ; tous ces jeunes esprits d'élite, quoique nés dans le protestantisme, se sentirent saisis du même amour pour le moyen âge catholique et chevaleresque, et résolurent de travailler en commun à propager leurs idées par la critique et par la poésie, en combattant d'une main les doctrines contraires et en édifiant de l'autre des créations conformes au programme adopté. Chacun d'eux procéda toutefois à l'œuvre avec ses goûts et son caractère propre. Les Schlegel étaient plus spécialement critiques; Novalis, que la mort enleva si jeune, s'était constitué le grand prêtre, le symboliseur de l'école; Schelling cherchait le lien philosophique des sciences naturelles et de la tradition romantique; Tieck était le poëte chargé de dévoiler toutes les merveilles des vieux siècles et de reproduire la double physionomie du moyen âge, sa force grandiose et sa grâce naïve. Les amis de Tieck, surtout les Schlegel, sympathisaient mieux que lui avec le cosmopolitisme de Gœthe; quant à lui, il repoussait alors tout mélange, tout emprunt fait soit à l'antiquité soit à l'Orient, et cantonné dans le moyen âge il n'en voulait point sortir. Tous s'entendaient du reste parfaitement pour combattre à outrance la *modernité* pédantesque ou grossière. J'ai dit ailleurs quelle guerre acharnée W. Schlegel dirigea contre Kotzebue; Tieck fit deux parts de son talent créateur : tout ce qu'il avait de gravité il le consacra à l'expression grande et sérieuse du moyen âge; tout ce qu'il avait d'ironie et d'*humour* il le voua à mettre en présence, pour en tirer des contrastes comiques, les naïves et gracieuses chimères des vieux âges, le pédantisme lourd et guindé, les rêveries alambiquées et la prosaïque trivialité de son temps.

De là deux divisions entre les ouvrages si nombreux de cette période la plus brillante de sa carrière : ceux où il prend le moyen âge au sérieux et ceux où le moyen âge n'est pour lui qu'un prétexte pour railler les travers et les sottises de son siècle. A la première appartiennent le grand drame de *Geneviève de Brabant*, que l'on considère généralement en Allemagne, comme le chef-d'œuvre de Tieck; le drame beaucoup plus diffus et compliqué d'*Octavien;* une sorte de Décaméron, sous le titre de *Phantasus*, où se mélangent les deux genres, et où le poëte exhume et nous offre, parées de grâce et de fraîcheur, tantôt sous la forme de nouvelles en prose ou en vers, tantôt en mélangeant la prose et les vers, les contes qui charmaient les veillées du château féodal : *les Quatre fils d'Aymon*, l'*Histoire des amours de la belle Maguelonne et du comte Pierre de Provence*, *le Runnenberg*, *les Fées*, *la Vie et la mort du petit Chaperon rouge*, un recueil de *Chants lyriques*, choisis dans les *Minnesängers de Souabe* et traduits en allemand moderne, le drame de *Fortunat*, publié en 1815, une collection de poésies lyriques, etc., etc.

A la seconde classe des ouvrages romantiques de Tieck, celle où le poëte prend le masque du moyen âge pour railler ses contemporains, appartiennent plus spécialement *le Chat botté*, *Zerbino ou Voyage à la recherche du bon goût*, et *le Monde renversé*.

Ne pouvant analyser ici en détail toute cette série de productions romantiques, qui ne forment encore qu'une partie des œuvres de Tieck, je prendrai les deux principales, chacune dans un genre différent, et j'en exposerai le plan et la forme, pour donner, autant que possible, au lecteur français qui ne connaîtrait pas l'auteur une idée de ses deux manières.

Tout le monde connaît la touchante histoire de Geneviève de Brabant; en dégageant cette tradition de l'enveloppe un peu ridicule des complaintes populaires, le poëte allemand y a vu avec raison un des plus beaux sujets qui puissent s'offrir à l'imagination d'un dramaturge, un magnifique canevas sur lequel on pouvait dérouler dans toute sa splendeur cette vie si énergique, si variée, si poétique, des vieux âges. Soit système et parti pris de respecter non-seulement les idées, mais les formes dramatiques du passé, soit impossibilité

d'asservir son imagination un peu vagabonde aux exigences théâtrales, même dans un pays où ces exigences sont si peu sévères, l'auteur de *Geneviève* n'a point voulu faire une œuvre de théâtre; il a pris ses coudées franches, et traite la mise en scène à la manière des mystères du douzième siècle; il n'y a ni plan ni lien dans la conduite de l'action, ni division d'actes; les personnages paraissent et disparaissent; l'action change de lieu entre chaque scène, le tout avec une grande confusion, bien qu'il ne présente pas tout à fait le même tohu-bohu d'apparitions et de personnages allégoriques qui rend, à notre avis, la lecture d'*Octavien* passablement ennuyeuse, le drame intitulé *la Vie et la mort de sainte Geneviève* nous semble encore beaucoup trop moyen âge sous ce rapport. Ainsi, la scène s'ouvre par l'apparition de saint Boniface, qui entre, avec une épée d'une main et une palme de l'autre, pour remplir le rôle du chœur antique, prévenir le public, dans une longue tirade en vers, qu'on va avoir l'honneur de représenter devant lui *la vie et la mort de sainte Geneviève qui vivait antérieurement à Charlemagne*, et l'exhorter à se dépouiller de l'enveloppe moderne pour s'identifier avec le sujet. Quelques-uns ont dit que ce personnage de Boniface, qui ouvre et ferme le drame, était une invention sublime. Cela nous fait au contraire l'effet d'une naïveté prétentieuse, et cette fausse naïveté, la pire de toutes les prétentions, est malheureusement l'écueil du genre romantique en général et des œuvres de Tieck en particulier. Le drame de *Geneviève* est cependant de tous les ouvrages du poëte celui où il a su le mieux sentir et rendre le moyen âge. Après le hors-d'œuvre de saint Boniface et une scène entre des serfs qui rend assez bien la vie insoucieuse du servage, Tieck nous introduit dans le château de Siegfried, comte palatin de Trèves, qui se prépare à partir pour aller combattre Abdérahme, sous les drapeaux de Charles-Martel, laissant sa femme, Geneviève, sous la garde du jeune écuyer Golo. La scène d'adieu entre Siegfried et Geneviève, le contraste de la douleur plus expansive, quoique résignée, de Geneviève, et de la fermeté calme, simple, affectueusement sévère du guerrier, est rendue d'une manière touchante et vraie et en beaux vers; c'est bien ainsi qu'on se figure la vie domestique au neuvième siècle. Le poëte nous conduit ensuite dans le camp de Charles-Martel, où il nous montre les deux armées en présence, et il transporte alternativement chaque scène du champ de bataille de Poitiers aux tourelles solitaires où Geneviève lutte contre la passion de Golo.

Cette disposition un peu forcée, qui serait impossible au théâtre, remue cependant beaucoup par la puissance simultanée d'un triple contraste. L'esprit chrétien et l'esprit musulman sont personnifiés avec vigueur dans les caractères de Charles-Martel et d'Abdérahme, et des chefs qui les entourent. Il y a là surtout une idée heureuse dont il me semble que M. Tieck, puisqu'il s'était affranchi de toute discipline théâtrale, eût pu tirer un meilleur parti : c'est celle où il met en regard de Geneviève, le type le plus pur et le plus élevé de la femme de l'Occident, la femme de l'Orient, cette impétueuse Zulma, qui suit Abdérahme sur le champ de bataille et se poignarde sur son cadavre.

De Poitiers nous rentrons dans le château de Trèves, où, le soir, le luth en main, Golo erre sous les fenêtres de la pieuse et belle Geneviève, soupirant son amour en strophes harmonieuses. Le poëte s'est écarté avec raison, pour le personnage de Golo, de la tradition légendaire; ce n'est point un monstre sauvage et affreux, c'est au contraire un jeune et beau chevalier, un bâtard de grande maison, un Antony féodal dont la naissance est inconnue, que le comte Siegfried aime comme son fils, et qui se trouve plus tard être le fils d'un de ses plus vieux amis; il lutte d'abord contre sa passion, et n'arrive au crime que par une suite de gradations assez habilement ménagées. Geneviève elle-même, quoique chaste et pure, est une jeune femme, épouse d'un vieux guerrier absent, et son cœur n'est pas sans éprouver une légère atteinte qu'on entrevoit à travers le récit timide et doux de ses rêves qu'elle fait à Gertrude; mais aussitôt que la passion de Golo s'est déclarée dans toute sa violence, l'honnête et noble femme du comte palatin se dévoile dans toute sa sévère fierté. On sait le reste de la légende : la haine et l'amour se combattant dans le cœur de Golo, la haine étouffant l'amour, l'odieuse calomnie dirigée par lui contre Geneviève, la crédulité de Siegfried, le désespoir et la fureur du comte si affectueusement calme dans la scène des adieux, et si impitoyable quant il s'agit de venger l'injure faite à son honneur; l'ordre d'immoler Geneviève et son enfant, les deux assassins désarmés par l'aspect des victimes; la vie de Geneviève au milieu des bois avec son fils, l'innocence reconnue, l'histoire de la biche, le comte

retrouvant sa femme et son enfant, la punition de Golo et la mort de Geneviève.

Pour tout cela, Tieck a suivi la tradition de point en point en exploitant toutes les ressources qu'elle offrait à sa muse souple et facile. La vie de Geneviève au milieu d'une forêt sauvage lui a fourni surtout des effets de poésie qu'il excelle à rendre et qu'il puise dans un sentiment profond de la nature allemande. « Les Allemands, dit très-énergiquement Menzel, sont les vrais enfants des forêts. Voilà bientôt deux mille ans que la poésie allemande chevauche sur une blanche haquenée, à travers les bois, parée des fleurs des bois, éveillant l'écho des bois et respirant le parfum des bois. Chez Tieck les forêts nous éblouissent d'abord par les vives couleurs de leur beauté sauvage; nous pénétrons dans leur sein, et bientôt le sentiment de leur profondeur mystérieuse nous envahit; les branches des bois se choquent avec des bruissements étranges, les feux follets brillent dans l'ombre annonçant la présence des esprits. Tieck voit toujours la nature peuplée de ses habitants, silencieux, les elfs, ces esprits de éléments, aussi vieux que l'histoire de notre peuple et qui en sont inséparables.

Il n'est pas, en effet, un drame, une poésie quelconque ou une nouvelle de Tieck qui ne renferme quelque merveilleuse description des sentiments inspirés par la solitude des grandes forêts. Dans *Geneviève* les descriptions de ce genre abondent; ce ne sont pas seulement les elfs, ce sont les anges, les saints, c'est la mort même qui apparaît dans les bois pour venir chercher Geneviève; tandis que Golo, dévoré par le remords, s'en va errer le soir au clair de lune, s'assied pensif sur la crête des montagnes, ou bien en proie à un délire furieux précipite au fond des ravins les complices qui peuvent trahir son crime.

Il y a dans tout ce drame beaucoup de longueurs, beaucoup de confusion, mais il y a aussi des beautés de premier ordre qui saisissent puissamment le lecteur.

Passons à la comédie fantastique et satirique du *Chat botté*. Le drame est intitulé : *Le Chat botté, conte d'enfant, en trois actes et en prose, avec des intermèdes, un prologue et un épilogue*. La scène se passe simultanément sur le théâtre et au parterre. Au parterre sont réunis des pédants, des niais, des amateurs de drames bourgeois à la manière de Kotzebue, des illuminées, des abstracteurs de quintessence, un de ces analyseurs intrépides et naïfs dont l'Allemagne abonde, qui tirent une longue conséquence de chacune de leurs impressions, et dont Tieck a si bien personnifié l'espèce dans le digne Bœtticher, qui demande l'acteur comme un furieux, désirant, dit-il, l'adorer un instant et lui *rendre compte de sa propre sublimité;* enfin des types de tous les ridicules que l'auteur se propose de persifler. En attendant le lever du rideau, chacun des caractères du parterre explique et commente à sa manière le sens singulier qu'il attribue au titre singulier de la pièce. Celui-ci voit une allégorie, l'histoire symbolique de quelque infâme scélérat; celui-là compte sur une pièce féerie, l'autre sur un tableau de famille; un quatrième est persuadé qu'il s'agit d'une ruse dramatique au moyen de laquelle l'auteur se propose d'insinuer dans le public certaines idées communicables par certains signes mystérieux et relatifs à quelque fin mystique et relevée; d'autres soupçonnent quelque injure au bon goût et se préparent à le defendre bruyamment; enfin l'honnête Bœtticher, qui représente les admirateurs fanatiques du jeu du célèbre acteur Iffland, que Tieck avait pris en grippe, accourt pour analyser le puissant génie qui doit représenter *le Chat botté*.

Enfin le rideau se lève,et alors commence, au milieu d'un feu croisé d'observations et de réflexions ridicules échangées entre le parterre, les acteurs et l'auteur, la représentation burlesque et au naturel du conte si connu du *Chat botté*, le tout entremêlé d'intermèdes grotesques destinés à satisfaire successivement chacun des types du parterre qui murmurent et qui sifflent. Il va sans dire qu'aucun d'eux n'est satisfait, hormis toutefois Bœtticher, qui a adoré le grand acteur, et Schlosser, le symboliseur, qui demande l'auteur et lui crie : Homme de lumière, n'est-il pas vrai que votre sublime pièce est une théorie mystique contenant une révélation sur la nature de l'amour? A cela l'auteur répond : Je ne saurais vous dire; je voulais tout bonnement essayer de vous reporter aux jours lointains de votre enfance, et de vous rendre les sensations que *le Chat botté* vous fit éprouver autrefois, sans attacher à la chose plus d'importance qu'elle n'en a. Cette prétention insolente révolte le parterre, et la toile tombe au milieu d'une déluge de projectiles, de huées et d'injures lancées contre l'auteur.

Tieck n'a pas seulement fait du drame et de la comédie moyen âge, il a écrit une innombrable quantité de nouvelles fantastiques avec les mêmes

idées et dans le même sens, tantôt tragique, tantôt rieur, et le plus souvent avec un mélange bizarre d'ironie gracieuse, de fatalisme sombre qui leur donne une saveur toute particulière. Pendant près de quarante ans, chaque année, les *Taschenbüchers* de l'Allemagne se sont enrichis de quelque nouvelle production de l'inépuisable conteur. Analysons-en une pour donner une idée du genre. Un chevalier nommé Egbert le Blond, d'environ quarante ans, est assis à son foyer à côté de sa femme Bertha, à peu près du même âge, et d'un autre chevalier, nommé Walther, de leurs amis. Il prie sa femme de raconter à l'ami son histoire, qui est fort singulière; la femme est née dans une cabane de bergers; encore enfant, poussée par un besoin d'aventures et pour échapper aux misères du toit paternel, elle s'est enfuie au hasard; elle est entrée dans une vaste forêt. Suit une de ces magnifiques descriptions de forêts sauvages que Tieck a toujours au bout de sa plume; la nuit arrive; l'enfant tremble, se désespère; les aboiements d'un chien se font entendre; une vieille femme paraît avec une béquille et conduit la jeune fille dans sa cabane; dans cette cabane est une cage renfermant un oiseau fantastique, dont la voix est semblable aux accents d'une voix humaine, et qui chante constamment la même strophe mélodieuse sur la *solitude des bois*. Après quatre ans passés dans cette retraite, la jeune fille apprend par la vieille femme, dont elle a conquis l'affection, que l'oiseau merveilleux pond chaque nuit un œuf renfermant un diamant; la vieille femme part pour quelques jours, en recommandant à la jeune fille de veiller fidèlement sur son chien, son oiseau et les œufs. Restée seule, l'enfant quitte la cabane solitaire, emportant l'oiseau, les œufs, et après avoir attaché le chien pour qu'il ne la suive pas. En entrant ainsi dans la vie, et en y entrant par le chemin du mal, la crainte et le remords se disputent son cœur; elle tremble de rencontrer la vieille femme; elle croit sans cesse entendre les aboiements plaintifs du chien, l'oiseau répète toujours sa complainte mélodieuse, en fixant sur elle un regard obstiné; pour se délivrer du trouble qu'il lui cause, elle le tue. Quelques mots du récit insinuent que plus tard elle a fait subir le même sort à une servante dont elle se défiait; mais le mari l'interrompt en disant que c'est alors qu'il l'a connue et qu'il l'a épousée, elle et ses diamants. L'ami se lève, salue la dame, et lui dit en la quittant, sans être entendu du mari, le nom du petit chien qu'elle n'avait pas prononcé. Après avoir longtemps caché à son mari le trouble que lui a causé cet incident inattendu, la femme d'Egbert se décide à le lui révéler. Egbert, déjà inquiet d'avoir poussé sa femme à mettre un tiers dans la confidence de leur secret commun, sent redoubler ses inquiétudes, résiste longtemps, et finit un soir par tuer son ami dans un bois; au retour il trouve sa femme morte. Pour secouer son chagrin et ses remords, il fréquente le monde, éprouve le besoin d'un nouvel ami; lorsqu'il en a trouvé un, l'idée que cet ami le prendrait en horreur s'il le connaissait, cette idée le torture et l'étouffe; il veut en avoir le cœur net et confie à Hugo toute son histoire. Le lendemain il se repent de la confidence; chaque mouvement de son ami lui paraît suspect; il le voit la nuit s'entretenir avec celui qu'il a tué; enfin, pour échapper à l'horrible tentation de le tuer aussi, il part, traverse plusieurs contrées inconnues, arrive au fond d'une forêt, entend les aboiements d'un chien et bientôt après l'harmonieuse mélodie sur la *solitude des bois*; enfin une vieille femme s'avance vers lui avec une béquille, en lui disant : Où sont mes diamants, où sont mes bijoux? Le crime a pris soin de sa punition. Je suis Walther, je suis Hugo, et Bertha était ta sœur. Pourquoi trahit-elle sa bienfaitrice? Son temps d'épreuve allait finir; elle était fille d'un chevalier qui la fit élever chez un pâtre; elle était fille de ton père. — Pourquoi m'en étais-je douté, s'écria Egbert? Pourquoi cette horrible pensée m'a-t-elle toujours obsédée? — Parce qu'aux jours de ton enfance, répondit la vieille, son père en parla une fois devant toi. La mère de Bertha était morte, une autre femme occupait son lit. Ce fut à cause de cette femme que ton père éloigna sa fille. « — Egbert gisait délirant sur le sommet de la montagne la vieille parlait encore, le chien aboyait, l'oiseau répétait son chant, et Egbert expirait. »

Cette esquisse décolorée ne saurait donner qu'une idée très-incomplète du genre de fascination que produisent ces étranges histoires. Les nouvelles de Tieck sont presque toutes brodées sur un canevas analogue; ce sont des excursions fantasques dans le domaine de la féerie, basées par le fonds sur un enchaînement perpétuel du mal au mal et aboutissant irrésistiblement à des catastrophes effroyables.

Tandis qu'il répandait ainsi en tout sens sa verve romantique, Tieck se livrait à une étude approfondie de Shakspeare et du théâtre anglais

antérieur à Shakspeare. Cette étude produisit deux volumes précieux sur ce théâtre peu connu, et quelques années plus tard une sorte de roman historique destiné à peindre le milieu social dans lequel l'auteur de *Macbeth* et de *Roméo* développa son génie; enfin, plus tard encore, Tieck compléta la traduction allemande du grand dramaturge anglais, que son ami Schlegel avait laissée inachevée.

Cependant, à mesure que le goût du moyen âge s'affaiblissait en Allemagne, la verve romantique s'épuisait un peu chez Tieck. Vers 1820, il commença à se livrer au roman historique pur, aux œuvres de critique et au roman intime; en 1826, il publia son roman intitulé *la Révolte dans les Cévennes;* fixé depuis 1829 à Dresde, où le roi de Saxe l'avait appelé et le traitait avec une bienveillance marquée, il se consacra pendant plusieurs années à la critique théâtrale; ses divers essais en ce genre furent réunis et publiés en deux volumes; en 1836, il essaya du genre moderne et bourgeois, jadis tant raillé par lui, et il écrivit dans ce genre un ouvrage assez médiocre, et enfin sans parler des nouvelles toujours abondantes sous sa plume, en 1840, après quarante-cinq ans de fécondité, le vieux producteur publia un nouveau roman historique *Victoria Accorambona,* où l'absence de toute fantaisie rendit plus sensibles les défauts de diffusion et d'incohérence qui sont le côté faible de son talent.

A l'époque de son séjour à Dresde, il avait ajouté un nouveau titre de célébrité à tous ceux qu'il possédait déjà. Il n'était bruit en Allemagne que de son merveilleux talent de lecteur. Durant des soirées entières il lisait à ses amis les principaux chefs-d'œuvre dramatiques de l'antiquité et des temps modernes, et ces séances étaient, dit-on, courues comme chez nous jadis les représentations de Talma. Gœthe lui-même n'avait pas de plus grande jouissance, quand Tieck le visitait à Weimar, que de le prier de lui lire quelques pages. Enfin, sur ses vieux jours, Tieck n'a pu résister aux séductions du nouveau roi de Prusse, qui travaille sans cesse au détriment de ses *co-états,* comme l'on dit en style de Confédération germanique, à réunir autour de lui toutes les sommités de l'Allemagne. Il est venu s'établir à Berlin, où il vit entouré des sympathies de la cour et de la ville, et dirige ces représentations des chefs-d'œuvre du théâtre grec dont j'ai parlé, et qui ont eu un si grand succès. Tieck a été marié jeune encore avec la fille du pasteur Alberti, de Hambourg; il a eu de ce mariage deux filles, dont l'aînée, qui était une personne remarquable par son savoir et son talent poétique, est morte en 1841. Comme homme privé, l'illustre écrivain est, dit-on, doué des qualités les plus aimables; il est bon, prévenant, affectueux, spirituel; sa conversation et son caractère offrent autant d'attrait que son talent.



M. le duc Decazes.

Suum cuique decus posteritas rependit.

Le nom de M. Decazes, si célèbre autrefois, si profondément engagé dans les luttes ardentes qui signalèrent les premières années de la restauration, n'appartient plus depuis longtemps à la politique active; mais ce nom occupe dans l'histoire du règne de Louis XVIII une place trop importante pour ne pas figurer ici.

M. Decazes compte parmi les plus distingués des hommes qui ont dû principalement leur élévation et leur puissance à la faveur des rois. Il ne fut pas seulement le familier, l'ami préféré de Louis XVIII, il fut aussi l'agent actif, l'exécuteur intelligent, parfois même le moteur habile d'une politique dont l'esprit général a été définitivement justifié par les événements de juillet.

L'histoire de la restauration ne fut, on le sait, qu'un long combat entre deux systèmes diamétralement opposés, dont chacun triompha et succomba tour à tour, jusqu'au moment où le plus faible se perdit par obstination, ineptie, arrogance, aveuglement, et provoqua de la part du pays un de ces arrêts décisifs qui s'appellent une révolution.

Il ne s'agissait pas alors, entre les hommes qui se disputaient le pouvoir, il ne s'agissait pas seulement, comme aujourd'hui, d'une différence de moyens dans l'application d'un système identique au fond dans son principe et dans son but ; il ne s'agissait pas seulement comme aujourd'hui de débattre la question de savoir s'il convient de donner à nos institutions constitutionnelles un développement plus rapide, une extension plus démocratique, ou de maintenir le *statu quo,* ou encore d'admettre certains progrès dans une certaine mesure. Sous la restauration, la question était plus considérable et plus grave. Pour les uns, il s'agissait de tenter avec plus ou moins de circonspection une révolution en sens contraire de celle de 1789, tandis qu'il s'agissait pour les autres de défendre cette révolution dans ses résultats sociaux définitivement acquis, de séparer nettement les intérêts de la dynastie restaurée et les intérêts des castes dépossédées, d'associer enfin cette dynastie à la France nouvelle dans un même but, fonder l'ordre constitutionnel sur le dogme de la légitimité et repousser la contre-révolution. J'ai établi ailleurs que, malgré la difficulté de concilier ces deux choses, la légitimité et l'ordre constitutionnel, la conciliation n'eût pas été impossible.

Entre ces deux systèmes qui se produisirent alternativement au pouvoir depuis 1815 jusqu'à 1830, il se glissa à la vérité pendant quelque temps un système mixte qui n'était précisément ni l'un ni l'autre, et qui consistait à maintenir en équilibre deux opinions très-inégales en force, mais également defiantes, également exigeantes, et parfaitement inconciliables. C'est cette politique négative qui fut représentée au pouvoir en 1820, après l'assassinat du duc de Berry, par le deuxième ministère Richelieu, dont j'ai esquissé la courte histoire à l'article consacré à M. Pasquier, et qui ne fut qu'une transition du système Decazes au système Villèle.

On a pu reprocher à M. Decazes d'avoir, dans



les derniers mois de sa vie ministérielle, obscurci et amoindri sa signification politique en essayant de diriger lui-même l'application de ce système de neutralité, en préférant modifier considérablement sa politique plutôt que d'abandonner son portefeuille, en capitulant en un mot avec ses adversaires, capitulation qui ne servit qu'à irriter la fureur de ces derniers, et à rendre plus irrévocable et moins digne la chute de l'homme qu'ils abhorraient.

Quoi qu'il en soit, et malgré cette déviation finale, c'est pour M. Decazes un honneur qui suffit à son illustration historique d'avoir, sous les auspices d'un roi sage dont la volonté et l'intelligence n'avaient pas encore été affaiblies par la maladie, d'avoir travaillé avec énergie et persévérance, au milieu des circonstances les plus difficiles, à maintenir la restauration dans la seule voie qui pouvait la sauver; d'avoir dès le début, en 1816, par un coup décisif, l'ordonnance du 5 septembre, forcé la contre-révolution, qui se croyait déjà maîtresse des destinées de la France, à faire un grand pas en arrière; d'avoir ensuite, pendant trois ans, bravé les attaques les plus violentes et les inimitiés les plus acharnées, pour l'éloigner du pouvoir et poser les bases du gouvernement représentatif dont nous jouissons aujourd'hui.

Élie Decazes naquit, le 28 septembre 1780, à Saint-Martin-de-Laye, près de Libourne; il est, comme on le voit, un de ces nombreux enfants de la Gascogne dont la restauration fit la fortune. De tous temps les Gascons ont su tirer bon parti des circonstances. « Ils prennent partout, » disait Henri IV à son jardinier; mais ils réussirent particulièrement sous la restauration. Ce sont quatre Gascons d'origine qui représentent les quatre principales époques de la restauration : M. Decazes, la première période du gouvernement constitutionnel; M. de Villèle, la première période du gouvernement contre-révolutionnaire mitigé avec habileté; M. de Martignac, la seconde période du gouvernement constitutionnel, et enfin M. de Polignac, la contre-révolution en personne, jouant sa dernière partie et la perdant avec une suffisance digne de M. de Crac.

L'ordonnance qui accorda, en 1816, à M. Decazes le titre de comte nous annonce qu'un de ses aïeux avait été anobli par Henri IV; son père occupait, avant la révolution, les fonctions de lieutenant au présidial de Libourne; le futur ministre fut élevé au collége de Vendôme jusqu'au moment où cet établissement fut fermé. Ses études se continuèrent ensuite à Libourne, où il débuta avec succès comme avocat. Peu de temps après l'établissement du consulat il vint s'établir à Paris, où il obtint d'abord une modeste emploi au ministère de la justice.

Jeune, beau, spirituel, bien fait, un peu avantageux comme tout Gascon doit l'être, il débuta par un mariage très-brillant pour sa position : il épousa, en 1805, la fille du comte Muraire, premier président de la cour de cassation, et ne tarda pas à obtenir, comme conséquence de ce premier coup de fortune, une place de juge au tribunal civil de la Seine. Quelque temps après il perdit sa femme; en 1806, il fut nommé conseiller à la cour d'appel; appelé dans la même année à occuper le poste de conseiller de Louis, roi de Hollande, il se fit remarquer par son zèle pour le service de son patron, zèle qu'il poussa, dit-on, jusqu'à lui donner des avis peu conformes aux vues particulières de Napoléon. On sait que le roi Louis, sommé d'obéir à des injonctions qui lui paraissaient incompatibles avec les intérêts de ses nouveaux sujets, prit le parti de renoncer au trône avec une philosophie qui lui fit honneur. Cependant je lis dans l'ouvrage de M. Bignon que lorsque Louis Bonaparte quitta brusquement son royaume, ce fut M. Decazes qui fut chargé de courir après lui, et il ne paraît pas que sa position à la cour impériale ait souffert de cette démission du roi de Hollande, car à son retour à Paris l'impératrice mère, Mme Lætitia, l'attacha à son service comme conseil et secrétaire des commandements.

M. Decazes, comme beaucoup d'autres hommes lassés du régime militaire, vit tomber l'empire sans regret, et accueillit la restauration avec plaisir, dans la pensée que ce nouveau régime permettrait enfin aux esprits distingués de se produire et de grandir ailleurs que sur les champs de bataille. Aux cent-jours, il eut le bon esprit de résister à l'entraînement général et de rester fidèle à ses nouveaux engagements.

Aussitôt après la nouvelle du débarquement, il se mit à tête d'une compagnie de gardes nationales mobiles, et offrit ses services à Louis XVIII. Après la rentrée de Napoléon dans Paris, siégeant à la cour royale comme conseiller, il s'opposa seul à l'adoption d'une adresse au vainqueur, déclarant qu'il ne voyait en lui qu'un usurpateur;

et comme un de ses collègues lui objectait comme titre de légitimité la rapidité de cette marche accomplie sans obstacles de Cannes à Paris, le jeune conseiller répliqua par une phrase qui eut beaucoup de succès dans les salons du faubourg Saint-Germain, et qui, répétée plus tard à Louis XVIII, fut le commencement de sa fortune : « Je n'avais jamais ouï dire, répondit-il, que la légitimité fût le prix de la course. »

Exilé de Paris pour ce mot audacieux, M. Decazes se retira dans sa famille à Libourne, et, aussitôt que le désastre de Waterloo lui eut rouvert les portes de la capitale, il accourut. L'ennemi campait déjà dans nos rues et sur nos places publiques. En attendant le roi, le gouvernement était aux mains d'une commission exécutive provisoire, qui ne tarda pas à se dissoudre d'elle-même; et c'est en quelque sorte de sa propre autorité et sur l'adhésion de Fouché, le grand faiseur du moment, que M. Decazes s'adjugea, au nom du roi absent, le poste périlleux et difficile de préfet de police.

On lui a reproché une circulaire adressée alors aux journaux de Paris, et qui peint trop bien la triste situation du pays pour n'être pas reproduite : « Son Excellence le gouverneur de Paris (c'était un général prussien, le baron Müffling, qui s'était arrogé ce titre), Son Excellence, disait cette circulaire, se plaint que les journaux s'occupent toujours des armées alliées. Il demande qu'il soit enjoint aux journalistes de n'en parler ni en bien ni en mal; il demande en outre que cette injonction soit faite aujourd'hui même. Je m'empresse en conséquence de vous faire connaître les intentions de Son Excellence, et vous recommande de vous y conformer sans réserve. »

C'est fort triste assurément, mais à qui la faute, et comment résister à une injonction de ce genre, appuyée par trois cent mille hommes? Nous avons imposé pour notre compte bien d'autres circulaires, à Milan, à Vienne, à Berlin! Et pourquoi ceux qui reprochent si vivement à M. Decazes de ne pas avoir rompu en visière au Prussien passent-ils sous silence la manière courageuse et digne dont M. Decazes accueillit une autre exigence de ce même Müfling, qui lui parut cette fois absolument inconciliable avec l'honneur français? Le général ennemi n'avait pas craint de faire afficher un ordre du jour autorisant les sentinelles à faire feu sur tout passant qui les braverait, soit du geste, soit même du regard. M. Decazes, indigné, fit publiquement déchirer, et déchira même, je crois, de ses mains, cette affiche insolente; et, comme le Prussien le menaçait, il s'enferma dans l'hôtel de la préfecture, arma tous ses employés, et menaça à son tour de repousser la force par la force. L'ordre du jour fut supprimé. C'est à cette époque calamiteuse que Louis XVIII signifia à Blücher qu'il irait se placer sur le pont d'Iéna s'il donnait suite à son projet de le faire sauter, et c'est par cette communauté d'inspirations généreuses que commencèrent les rapports du jeune préfet et du vieux roi.

Une tâche plus difficile que celle de résister aux exigences de l'ennemi les attendait tous les deux. La chambre s'assemblait au milieu des cris de vengeance d'une faction enivrée de son triomphe. La France épuisée et envahie gardait un morne silence, et tandis que les royalistes de bas étage massacraient impunément des victimes désarmées à Toulouse, à Marseille, à Avignon, à Nîmes, à Uzès, les chefs du parti demandaient à grands cris le supplice des *fauteurs de l'attentat du 20 mars;* c'était la phrase consacrée. Fouché, le terroriste Fouché, qui eût été le digne et facile agent de cette terreur fleurdelisée, et qui, à force de faire crier par-dessus les toits qu'il était indispensable au salut de la royauté, s'était introduit, au grand scandale de la France entière, jusque dans les conseils du frère de Louis XVI, dut bientôt abandonner cette position, et M. Decazes, récemment élu député par le département de la Seine, fut appelé à le remplacer dans les fonctions de ministre de la police.

Que les hommes du parti démocratique, oublieux des excès qui ont trop souvent compromis leur cause, reprochent avec amertume au ministère de 1815, et à M. Decazes en particulier, d'avoir fait trop de concessions à la rage des victorieux, de leur avoir abandonné sans résistance Ney, Labédoyère, Moutou-Duverney, les frères Faucher, le général Chartrand, de leur avoir accordé l'impunité des assassins du Midi[1], la loi sur les cris séditieux, la loi suspensive de la liberté individuelle, la loi suspensive de la liberté de la presse, les cours prévôtales, de n'avoir pu qu'à grand'peine, et en cédant le bannissement des régicides, restreindre à un petit nombre de personnes

[1] Ajoutons toutefois qu'en accordant cette impunité de fait à cause de la difficulté d'arrêter des hommes cachés et protégés par les sommités du parti, M. De-

les fameuses catégories de proscription présentées par M. de La Bourdonnaye, catégories qui, dans leur vague effrayant, auraient pu, avec un peu de bonne volonté, s'appliquer à un huitième de la nation; que les hommes du parti démocratique reprochent à M. Decazes d'avoir exagéré la rigueur dans la répression des troubles de Grenoble et de Lyon; bien que la modération au pouvoir n'ait jamais été jusqu'ici le caractère distinctif de la démocratie, et bien qu'on puisse la combattre avec son argument familier, la nécessité, cependant de tels reproches de sa part, se conçoivent et s'expliquent; mais que ce même parti qui a perdu la restauration, que ce parti implacable autant qu'incapable qui taxait de perfidie la modération et de trahison la justice, qui demandait sans cesse des proscriptions nouvelles et de nouveaux supplices, qui ne trouvait jamais qu'un défaut aux propositions ministérielles, celui de pactiser avec le crime par la mollesse de la répression, qui dénaturait effrontément les événements de Grenoble et de Lyon pour forcer le ministère de se faire l'aveugle agent de ses fureurs; que ce parti, condamné aujourd'hui à l'impuissance, cherche à se débarrasser de la juste impopularité qui pèse sur lui en rejetant sur le ministère de 1815, et spécialement sur M. Decazes, la responsabilité historique de toutes les erreurs que lui-même imposa et de toutes les absurdités plus ou moins sanglantes qu'il chercha vainement à imposer, voilà ce qui fait hausser les épaules de pitié, voilà ce qui étonnerait, si l'on ne savait combien les partis dépossédés aiment à chercher en dehors d'eux-mêmes la raison de leur ruine. Qui ne se souvient encore des clameurs furieuses élevées contre M. Decazes, lorsque les puissants du jour apprirent que le dévouement d'une femme venait de leur soustraire une des têtes qu'ils avaient mises en réserve, celle de Lavallette? « Vous verrez, dit Louis XVIII à son ministre, qu'on dira que c'est nous qui l'avons fait échapper. » Cela ne manqua pas, et la tribune retentit pendant plusieurs jours de cette accusation.

Qui ne sait que chaque projet ministériel, privant la France d'un droit, fut remanié par la majorité de 1815 dans le sens d'une rigueur plus grande? Persuadée, à cette époque, qu'elle était trop puissante pour qu'on pût jamais tourner contre elle les lois d'exception qu'elle imposait, cette majorité avait en horreur toute espèce de liberté. C'était le temps où M. de Bonald, dans une brochure fameuse, résumait toutes ses idées sur la liberté de la presse en déclarant : « Que le bon sens voulait que la presse fût beaucoup moins libre que tout autre moyen de nuire... que, tuteurs de l'éternelle minorité des peuples, les gouvernements ne pouvaient laisser à la merci des opinions particulières l'éducation de leur pupille...; que la liberté de la presse, loin d'être un préservatif contre la tyrannie, en était le plus servile instrument...; que la raison, source de toutes les lois, voulait une garantie contre les écrits nuisibles, et que cette garantie ne pouvait être qu'une censure préalable; que les débats sur la liberté de la presse étaient une erreur chez les nations éclairées et un scandale chez un peuple chrétien. »

Deux ans plus tard, ce fut merveille d'entendre ce même M. de Bonald et ses collègues, tombés dans la minorité et irrités de voir leurs journaux soumis aux entraves qu'ils avaient eux-mêmes forgées, ce fut merveille de les entendre crier à la tyrannie et se poser en défenseurs de toutes les libertés; ce fut merveille de voir le célèbre métaphysicien cherchant à esquiver une contradiction si rapprochée et si grossière par la docte démonstration du sophisme suivant : « Les livres étant beaucoup plus nuisibles que les journaux, je demande qu'on maintienne la censure contre les livres; mais la circulation des journaux étant beaucoup plus rapide, leur bon marché les rendant accessibles à un beaucoup plus grand nombre de lecteurs, il s'ensuit qu'ils sont beaucoup moins dangereux que les livres, et je demande pour eux la liberté. »

Ces contradictions eurent cela de bon qu'elles profitèrent surtout à la liberté. Tant que les hommes qu'on appelait libéraux avaient seuls réclamé cette liberté, « elle était demeurée, dit M. Thiers, suspecte et contestée; mais bientôt les ennemis de cette liberté en eurent besoin eux-mêmes, et ils l'invoquèrent à leur tour. La liberté parut ainsi bonne à tous, utile à tous; elle se fonda par la main de ses ennemis autant que par celle de ses amis. »

Mais si elle sortit victorieuse du conflit, ses

cazes sut noblement repousser la proposition d'un député du Midi qui voulait appliquer aux assassins l'amnistie que le ministère demandait pour les vaincus. « L'honneur français, répondit M. Decazes, l'honneur d'une cause aussi belle s'élève contre ces profanateurs du royalisme, contre ces bourreaux enrôlés; l'honneur joint sa voix indignée à celle de la religion et de l'humanité qui frémissent. »

commencements furent difficiles; elle grandit et se fortifia au milieu des lois d'exception. On comprendrait difficilement aujourd'hui qu'une majorité parlementaire, après avoir demandé à grands cris et obtenu toutes ces lois, s'irritât comme d'un acte de haute trahison d'une circulaire adressée aux préfets par M. Decazes, à l'effet de régler le mode d'exécution de la loi suspensive de la liberté individuelle.

Cette circulaire ayant été hautement accusée par la majorité royaliste de tendre à détruire tout l'effet de la mesure, on doit la transcrire ici; cela suffira pour donner une idée de l'esprit des hommes qui tenaient alors le haut bout.

« Cette mesure extraordinaire, disait le ministre en parlant de la loi, assurera la tranquillité de l'État, s'il en est fait une sage application; elle y apporterait le trouble si les magistrats substituaient l'arbitraire à une juste sévérité, s'ils se rendaient les instruments même involontaires des passions particulières et des préventions aveugles. Ce n'est point sur de simples soupçons, sur des dénonciations vagues qu'on peut priver un citoyen de sa liberté.... Le respect que commande la sûreté individuelle vous fait un devoir d'apporter dans cette partie de vos fonctions l'attention la plus scrupuleuse; le gouvernement, qui ne veut exercer que dans l'intérêt de l'État le pouvoir extraordinaire dont il est momentanément revêtu, doit trouver dans l'impartialité des préfets et dans la célérité de leurs rapports la garantie de sa responsabilité, comme tous les sujets de Sa Majesté, comme tous les hommes paisibles doivent y trouver celle de leur repos et la protection qui leur est due. »

Telle fut pourtant la première cause des défiances et de l'hostilité toujours croissante du parti royaliste contre M. Decazes.

Le jeune ministre, persuadé que si le gouvernement tombait aux mains des hommes de la majorité il serait dirigé de manière à semer dans toute la France l'exaspération et la discorde, n'hésita pas à proposer au roi, sur l'esprit duquel il commençait à exercer une grande influence, de dissoudre cette chambre que le roi, avant de la connaître, avait qualifiée d'*introuvable,* et qui l'était en effet, mais dans un sens peu avantageux à sa gloire.

« Sire, dit le ministre dans un mémoire discuté en conseil, il est nécessaire de dissoudre la chambre, car elle entrave le gouvernement du roi, elle affaiblit son autorité, elle usurpe son pouvoir: tantôt elle met en péril, tantôt elle attaque ouvertement les actes émanés de sa sagesse profonde, fomente toutes les passions haineuses que Votre Majesté a voulu calmer, perpétue après la victoire la crise des cent-jours, retarde jusqu'à un terme indéfini le jour de l'affranchissement de notre territoire, ce jour qui peut seul faire respirer votre âme royale, votre cœur tout français... » Suit une démonstration claire et détaillée de la nécessité de dissoudre la chambre sans délai.

A travers la forme de tous ces arguments d'intérêt royal, naturellement les plus propres à faire effet sur Louis XVIII et à le tourner vers la mesure désirée, il est facile de discerner l'intérêt éminemment politique et national qui fait agir M. Decazes. L'avis du ministre, fortement appuyé par ses deux collègues les plus influents, M. Lainé et M. de Richelieu, ne souffrit que peu de contradictions de la part des autres membres du conseil.

Tandis que le gouvernement, mettant à profit la clôture de la session de 1816, se préparait, dans le secret, à cette résolution énergique, on apprit tout à coup le mouvement de Didier sur Grenoble. La répression de cette échauffourée forme une des pages les plus sanglantes de la restauration, et une des plus tristes de la vie de M. Decazes; mais, à coup sûr, ici encore les royalistes sont bien mal venus à récriminer contre lui : tout le monde connaît la funeste influence du général Donnadieu, qui, pour avoir repoussé quatre cents malheureux paysans qui s'étaient présentés aux portes de Grenoble, ignorant pour la plupart ce qu'ils allaient y faire, ne craignit pas d'envoyer au ministre ce bulletin, unique dans les fastes de l'hyperbole, et qui commence par ces mots :

« Vive le roi! Monseigneur, les cadavres de ses ennemis couvrent tous les chemins à l'entour de Grenoble (la vérification de ces cadavres fit découvrir qu'ils étaient au nombre de *six*); je n'ai que le temps de dire à Votre Excellence que les troupes de Sa Majesté se sont couvertes de gloire... A minuit, les montagnes étaient éclairées par des feux, signal de rébellion dans toute la province... Déjà plus de soixante scélérats se trouvent en notre pouvoir : la cour prévôtale va en faire une prompte et sévère justice; on évalue le nombre des brigands qui ont attaqué la ville à *quatre mille* (ils n'étaient pas quatre cents). »

Les deux rapports qui suivirent immédiatement

celui-ci donnaient au ministère des détails encore plus effrayants. Toute la province était, disait-on, en feu, et le tout se terminait par la communication d'un ordre du jour du général Donnadieu, qui devint, depuis, un des héros de l'opposition royaliste; ordre du jour plus digne d'un chef de sauvages que d'un général français. Il y était dit entre autres choses ceci : « *Les habitants de la maison dans laquelle sera trouvé Didier seront livrés à une commission militaire pour être passés par les armes.* »

Comment s'étonner qu'en présence de semblables rapports le conseil des ministres, tout en s'opposant à l'exécution de l'arrêté barbare indiqué plus haut, ait cru, trompé sur l'importance du mouvement, qu'une grande rigueur était nécessaire, et qu'il ait eu le malheur d'ordonner le supplice de dix-sept malheureux à coup sûr bien dignes de pardon? Comment se fait-il d'ailleurs que bien des gens s'obstinent à vouloir faire peser sur M. Decazes seul la responsabilité d'une mesure prise en conseil, lorsque c'est lui peut-être qui s'est montré le plus enclin à la clémence? Pourquoi pousser l'injustice, comme le font quelques biographes, jusqu'à falsifier le titre des dépêches et faire émaner de la préfecture de police un rejet de dedemande en grâce qui émanait du ministre de la justice? La même méthode se suit toujours à l'égard de M. Decazes, soit qu'on parle de l'affaire de Lyon, où il n'eut d'autre tort que d'envoyer le maréchal Marmont s'exposer à la fureur des royalistes en cassant leurs décisions et en destituant les autorités qui avaient abusé de leur pouvoir, soit qu'on parle du triste verdict d'un jury parisien qui punit en 1816 de la peine de mort un complot avorté et ridicule qui n'avait pas même eu un commencement d'exécution, comme si les excès n'étaient pas la conséquence de ce mouvement d'exaltation royaliste que M. Decazes eut peut-être le tort de ne pas oser braver avec assez d'énergie, mais duquel au moins il refusa toujours de se faire le servile instrument.

Enfin parut l'ordonnance du 5 septembre qui, en dissolvant la chambre, créait un nouveau système d'élection établi sur le texte de la charte. Ce fait a donné lieu à un parallèle qui n'est pas soutenable. Vous verrez dans plusieurs ouvrages l'ordonnance du 5 septembre 1816 comparée aux ordonnances de juillet 1830. Ce fut même un des arguments des défenseurs des ministres signataires de ces dernières ordonnances. L'argument ne peut être admis; car non-seulement l'ordonnance du 5 septembre ne violait aucun article de la charte, puisque au contraire elle ne faisait qu'appliquer ses dispositions jusque-là restées sans exécution; mais, de plus, elle ne touchait point à une loi d'élection antérieure, puisqu'il n'en existait aucune, les élections antérieures ayant eu lieu en vertu d'une autre ordonnance, et la loi d'élection adoptée pendant la session dernière par la chambre des députés ayant été rejetée par la chambre des pairs.

Malgré les efforts du parti que cette ordonnance menaçait, le résultat des élections répondit aux espérances du ministère; dans la nouvelle chambre réduite, conformément à l'art. 35 de la charte, au nombre de deux cent cinquante-six membres, l'ancienne majorité n'en comptait que cent. Une majorité modérée fut acquise au ministère, et c'est avec l'appui de cette majorité, représentée par MM. Royer-Collard, de Serres, Pasquier, Siméon, Camille Jordan, que le ministère fit passer tout d'abord cette fameuse loi d'élection de 1817, qui a été en quelque sorte le champ de bataille des partis sous la restauration. La loi de 1817, basée sur le principe de l'élection directe et de l'unité de collége, et accordant le droit de suffrage à tout Français âgé de trente ans et qui payait 300 fr. de contributions directes, avait pour but d'asseoir le gouvernement sur une base plus vaste et plus sûre que celle des intérêts aristocratiques, si considérablement réduits depuis la révolution, de rendre aux classes moyennes cette prépondérance politique définitivement conquise par elles, et qu'on ne pouvait plus tenter de leur ravir sans compromettre de nouveau le sort de la dynastie.

A la vérité, cette loi fit arriver peu à peu dans la chambre une opposition libérale qui n'y avait point encore figuré, et qui, rendant à ses ennemis invétérés du côté droit violence pour violence, rancune pour rancune, plaça bientôt le ministère entre un double écueil; mais de ces deux écueils, celui de droite était de beaucoup le plus dangereux.

Depuis la révolution de juillet, les hommes de l'ancienne droite se sont plu, et cela se conçoit, à exagérer les fautes du parti libéral. Suivant eux, ce parti se montra toujours incorrigible et ne cessa de pousser à bout la restauration. Il est même des écrivains, qui, en déplorant la chute de M. Decazes, on fait beaucoup trop grande la part de responsabilité du parti libéral. Qu'il y ait eu de

1816 à 1820 des conspirations parmi les enfants perdus du libéralisme; que ces conspirations, souvent puériles et toujours avortées, aient emprunté une signification plus grave aux troubles qui agitèrent un moment l'Europe; que, dans la chambre même, quelques-uns des hommes qui représentaient le parti libéral, et qui avaient au moins le mérite d'être dans leur rôle, se soient coalisés avec les membres de la droite, en poussant comme eux jusqu'à l'excès les exigences de liberté, cela est incontestable et cela n'a rien d'étonnant.

Mais il suffit de lire *le Moniteur*, il suffit de comparer ce qui se disait alors avec ce qui s'est dit depuis à la tribune, et d'avoir un peu de bonne foi, pour reconnaître qu'à tout prendre jamais opposition ne fut moins exigeante, moins dangereuse, plus prudente, plus respectueuse que l'opposition libérale depuis 1817 jusqu'à la fin de 1819, c'est-à-dire jusqu'au moment où le ministère représenté par M. Decazes, qui avait survécu à ses différentes modifications, parut vouloir changer la ligne de conduite qu'il avait tenue jusque-là.

Il faut surtout, dans les temps où nous vivons, beaucoup de niaiserie ou beaucoup de mauvaise foi pour traiter de factieuse une opposition qui, dans un grand nombre de circonstances, soutint elle-même le ministère contre les attaques de ses implacables ennemis, et qui, dans la loi du budget, finissait toujours par accorder au cabinet la presque unanimité de ses suffrages; il y a niaiserie ou mauvaise foi à prétendre sérieusement aujourd'hui que l'existence de la restauration était incompatible avec l'existence d'une opposition dont les membres les plus révolutionnaires, les les plus jacobins, s'appelaient Foy, Bignon, Casimir Périer, Benjamin Constant, voire même Manuel. Ces deux derniers n'entrèrent à la chambre qu'à la fin de 1818, et Dieu sait quelles clameurs, quelles prédictions sinistres leur élection excita dans les rangs du côté droit! Ce fut même là ce qui détermina M. de Richelieu à se séparer de M. Decazes et à demander le changement de la loi électorale. A la vérité il entra dans la chambre, en même temps que Benjamin Constant et Manuel, un homme auquel peut s'appliquer jusqu'à un certain point le titre d'ennemi de la dynastie : je veux parler de Lafayette; mais il fallait que le gouvernement eût en lui-même bien peu de confiance pour se juger compromis par la seule apparition de Lafayette à la tribune. Tout le monde sait d'ailleurs que l'honorable député de la gauche attendit la chute du ministère Decazes pour se mettre sur le pied d'une complète hostilité; tout le monde sait de plus que, même alors, chacun des membres de son parti, tout en professant beaucoup de respect pour l'illustre général, répudia toujours la solidarité de ses actes et de ses discours.

En somme, si le parti libéral entrava quelquefois la marche du ministère Decazes, c'est bien plus souvent encore avec son appui que ce ministère parvint à faire de très-bonnes choses, malgré l'opposition acharnée et systématique des hommes qui ne pardonnèrent jamais l'ordonnance du 5 septembre.

Ne pouvant détailler ici tous les actes auxquels M. Decazes prit une part si honorable pour lui depuis 1817 jusqu'en 1819, je me contenterai d'indiquer les principaux. C'est par lui que furent abolies, en 1818, les lois d'exception imposées en 1815 par les royalistes, ensuite combattues par eux quand ils eurent perdu la prépondérance, et jusque-là jugées indispensables au gouvernement. C'est sous le ministère Richelieu-Decazes que fut obtenue, deux ans avant l'époque fixée par les puissances, la libération du territoire et des charges que faisait peser sur nous cette humiliante garnison de cent cinquante mille étrangers. On sait que, dans son acharnement, la fraction la plus violente du côté droit ne craignit pas d'invoquer, dans des notes secrètes adressées aux souverains étrangers, le maintien des baïonnettes ennemies, à titre de garantie contre la révolution. C'est sous le ministère Decazes que la France fut dotée d'une des meilleures lois qui aient régi la presse, celle de 1819, qui consacrait pour la première fois la juridiction du jury pour ce genre de délits; c'est sous lui que furent abolis le vieux droit d'aubaine et la traite de noirs; c'est par lui que fut donnée une bonne loi de recrutement; c'est lui qui, tout en repoussant le rappel en masse des bannis de 1815, demandé par le parti libéral, s'empressa, avec une louable modération, de rappeler en détail les hommes les moins compromis. C'est sous l'influence heureuse de M. Decazes, devenu ministre de l'intérieur et dont la faveur croissante auprès du roi faisait en réalité le chef du ministère, que l'industrie, le commerce, l'instruction publique et les arts, si longtemps comprimés par les nécessités de la guerre, prirent un développement rapide. C'est M. Decazes qui eut l'heureuse

idée de rétablir une mesure décrétée par Napoléon et ensuite annulée par lui, l'exposition quinquennale des produits de l'industrie française, qui fut inaugurée avec pompe en 1819 dans les vastes salles du Louvre. C'est enfin M. Decazes qui travailla le premier avec autant d'activité que de zèle à rattacher aux Bourbons toutes les forces vives de la France. S'il n'est ni le plus éloquent, ni le plus habile, ni le plus considérable des ministres de la restauration, il est peut-être celui de tous qui comprit le mieux l'esprit de notre époque, esprit de liberté, d'égalité, de travail agricole, industriel et commercial, esprit bourgeois et peu chevaleresque si l'on veut, mais trop fort et trop général pour que toute mesure de gouvernement destinée à le troubler, à l'irriter, à le choquer, ne soit pas entourée de dangers et frappé d'impuissance.

Du reste, M. Decazes était et est encore lui-même possédé au plus haut degré des goûts de son temps; il était et il est encore grand agriculteur et grand industriel; faire de plantations, introduire de nouveaux procédés agricoles, améliorer les races d'animaux, défricher des landes, tenter dans les plus vastes proportions l'exploitation des mines et la fabrication du fer, tels furent les loisirs de M. Decazes aussitôt qu'il fut rendu à la vie privée, et telles sont encore aujourd'hui les pensées qui l'occupent dans son canonicat politique de grand référendaire de la chambre des pairs.

Ayant déjà parlé souvent dans le cours de cet ouvrage des causes de sa retraite, je n'y reviendrai que succinctement. Le ministère né de l'ordonnance du 5 septembre ayant été dissous par suite de la retraite de M. de Richelieu et de ceux de ses amis qui voulaient le changement de la loi électorale, M. Decazes le reconstitua sous la présidence du général Dessoles; et lorsqu'une proposition directe, partie de la chambre des pairs, vint le mettre en demeure de modifier cette loi d'élection, il n'hésita pas à qualifier la proposition de *funeste* et à la repousser de toutes ses forces, appuyé sur la majorité de la chambre des députés. Il alla même jusqu'à faire la première de ces opérations qu'on a depuis appelé *fournées*, en nommant d'un coup soixante pairs pour briser la majorité qui lui était hostile dans cette chambre.

Quelques mois s'étaient à peine écoulés, et le ministère se dissolvait de nouveau sur cette question électorale; mais cette fois M. Decazes passait dans les rangs de ses adversaires, et restait au ministère dans l'espoir de diriger lui-même l'application de l'opinion qui triomphait enfin dans l'esprit du roi, savoir : la nécessité d'un changement de la loi d'élection dans un sens plus aristocratique.

On connaît le fait qui fut la principale cause de ce revirement d'opinion; on sait avec quel acharnement le parti royaliste exploita l'élection de l'abbé Grégoire par le département de l'Isère, élection qu'il avait lui-même décidée en donnant quatre-vingts de ses voix à ce canditat que repoussait le ministère, et cela afin de pouvoir présenter l'élection de M. Grégoire au roi comme la preuve flagrante d'une vaste conspiration du parti libéral, et de la nécessité absolue, pressante, de changer la loi électorale.

Obsédé du matin au soir par sa famille et ceux qui l'approchaient de plus près, fatigué par l'âge et la maladie, Louis XVIII crut à l'imminence du danger, et effrayé par la fermentation que produisaient parmi les partisans de la loi les attaques, acharnées dirigées contre elle, il crut qu'il était urgent d'incliner à droite; trois membres du cabinet, MM. Dessoles, Gouvion-Saint-Cyr et Louis, refusèrent de s'associer à ce mouvement, et M. Decazes, qui quelques mois auparavant s'était montré le plus ferme soutien de la loi électorale, soit qu'il eût changé d'opinion, soit qu'il voulût au prix même de son opinion obtenir la présidence nominale du conseil dont il avait déjà la présidence réelle, soit qu'il crût devoir faire au désir extrême qu'avait le roi de le conserver le sacrifice de sa conviction, soit enfin qu'il espérât contenir le parti royaliste et le satisfaire en lui accordant seulement quelques modifications de détail dans la loi, en place du changement complet qu'il exigeait, M. Decazes refusa de suivre ses collègues et accepta la tâche de composer et de présider le nouveau ministère.

Il était à peine formé lorsque éclata la nouvelle de l'assassinat du duc de Berry. Le lendemain un député royaliste, M. Clausel de Coussergues, exalté jusqu'à la folie, monte à la tribune, et demande à développer, contre M. Decazes, une proposition d'*accusation de complicité dans l'assassinat du prince*. Des murmures universels d'indignation étouffent sa voix et l'obligent à descendre de la tribune. Le jour suivant il reparaît et persiste. C'est alors que M. de Saint-Aulaire, dont M. Decazes venait tout récemment d'épouser la fille, se

lève et répond : « Puisque M. Clausel de Coussergues persiste dans une accusation qui n'est qu'un monument de sa démence, je me bornerai à demander que la réponse que j'y fais soit consignée au procès-verbal. Cette réponse ne sera pas longue; je lui dirai seulement : « Vous êtes un calomniateur. »

Cette apostrophe bien méritée mit fin à cet incident, triste témoignage des haines que M. Decazes avait soulevées contre lui ; mais si ces haines n'osèrent aller jusqu'à s'associer ouvertement à l'accusation de M. de Coussergues, elles ne craignirent pas de l'adopter dans le sens figuré, et les journaux royalistes eurent pour mot d'ordre de prouver que Louvel était un produit naturel du système de M. Decazes. Il y eut émeute au château ; le comte d'Artois déclara à son frère qu'il quitterait la cour avec sa famille, si M. Decazes restait au ministère. Le vieux roi, vivement sollicité par M. Decazes lui-même, consentit enfin à se séparer de son ministre favori. Durant cinq années de relations il avait conçu pour lui une affection qui ne cessait de s'accroître; il l'aimait comme un père aime son fils; il l'appelait mon enfant; c'était sa création ; il se plaisait à se persuader qu'il l'avait formé lui-même aux affaires. Souple et spirituel, M. Decazes s'était plié habilement à tous les goûts de son maître; il avait appris par cœur Horace, le poëte de prédilection; il savait écouter avec un facile plaisir les anecdotes joyeuses, parfois même un peu graveleuses, les longs récits par lesquels l'auteur de la charte se délassait des soucis de la royauté, et désennuyer à son tour le monarque en lui racontant lestement, entre deux affaires, quelque intrigue de cour ou de salon.

Forcé de sacrifier aux exigences de la politique cette intimité qui charmait sa vieillesse, Louis XVIII voulut au moins se dédommager du sacrifice en comblant M. Decazes de biens et d'honneurs; il lui donna, avec une grande fortune, le titre de duc, la dignité de pair, le grand cordon de l'ordre du Saint-Esprit, et le poste éminent d'ambassadeur à Londres.

Ici finit, à proprement parler, la vie politique de M. Decazes. L'avénement du ministère Villèle lui enleva bientôt son ambassade. Il revint s'asseoir sur les bancs de la chambre des pairs; il prêta son appui à l'opposition par quelques discours remarquables, notamment dans la discussion de la loi Peyronnet sur la presse et de la loi sur les substitutions; mais il ne reconquit jamais, comme chef de parti, la position éminente qu'il avait due à la faveur de Louis XVIII.

Après la révolution de juillet, la nouvelle monarchie n'eut pas de peine à le rallier à de vues de gouvernement qui avaient toujours été les siennes. Après l'avoir servie de son influence et de son zèle dans ses luttes contre le parti républicain, il en fut récompensé par sa nomination à la place de grand référendaire de la chambre des pairs, et depuis cette époque il ne joue plus sur la scène politique qu'un rôle secondaire. L'aîné de ses fils, qui suit la carrière diplomatique, porte le titre de duc de Glücksberg, conféré par le roi de Danemark à M. Decazes à la suite de son second mariage avec Mlle de Saint-Aulaire, petit-fille, par sa mère, du dernier prince régnant de la maison de Nassau Saarbrück.





M. de Nesselrode.

> Ayant enfin pénétré le secret de l'autocratie, il devint comme un dieu terrestre aux yeux des Russes, qui commencèrent dès lors à étonner tous les autres peuples par une aveugle soumission à la volonté de leur souverain.
>
> HISTOIRE DE L'EMPIRE RUSSE, par Karamsin, t. VI, p. 433.

Au commencement du dernier siècle, en mai 1717, on vit paraître en France, à la brillante cour du régent, un voyageur duquel on racontait des choses étranges; on disait que ce voyageur, venu des extrémités de l'Europe, était un chef de barbares, qui, élevé lui-même dans la barbarie, avait pris dans son génie la résolution d'en sortir, de donner à son pays tous les avantages matériels de la civilisation et de transformer des peuplades sauvages, qui ne comptaient pas encore dans la balance des États modernes, en une nation compacte et redoutable.

On disait que, pour accomplir cette gigantesque entreprise, il s'était fait tour à tour simple soldat, matelot, charpentier, mécanicien, médecin, ingénieur, qu'il avait parcouru en observateur l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, dérobant à chaque peuple les secrets de sa force et les faisant ensuite entrer à coups de hache dans le dur cerveau de ses sujets; que, suppléant ainsi au lent travail des siècles par l'action d'une des plus impérieuses volontés qui aient jamais animé une tête humaine, portant dans sa mission de civilisateur l'opiniâtre férocité d'un barbare, domptant par la terreur et étouffant dans le sang toutes les résistances, concentrant dans ces mains tous les pouvoirs, changeant violemment les mœurs, les habitudes, les costumes, l'organisation militaire, civile, religieuse et politique de son pays, il avait en vingt-huit ans de règne détruit de fond en comble et rebâti tout un royaume.

Tout Paris voulut voir ce fameux czar de Moscovie, que ses victoires sur Charles XII, ses guerres avec le Turc, ses exploits, ses cruautés et sa politique empreinte d'une grandeur farouche, avaient déjà fait le personnage le plus extraordinaire de son siècle.

« C'était, dit Saint-Simon, un fort grand homme, très-bien fait, assez maigre, le visage assez de forme ronde, un grand front, de beaux sourcils, le nez assez court, sans rien de trop, gros par le bout, les lèvres assez grosses, le teint rougeâtre et brun, de beaux yeux noirs, grands, vifs, perçants, bien fendus; le regard majestueux et gracieux quand il y prenait garde, sinon sévère et farouche, avec un tic qui ne revenait pas souvent, mais qui lui démontait les yeux et toute la physionomie, et qui donnait de la frayeur. Cela durait un moment avec un regard égaré et terrible, et se remettait tout aussitôt. Tout son air marquait son esprit, sa réflexion, sa grandeur et ne manquait pas d'une certaine grâce. Il ne portait qu'un col de toile, une perruque ronde, brune, sans poudre, qui ne touchait pas ses épaules, un habit brun, juste au corps, uni, à boutons d'or, veste, culotte, bas; point de gants ni de manchettes; l'étoile de son ordre sur son habit et le cordon par-dessous; son habit souvent déboutonné tout à fait, son chapeau sur une table et jamais sur sa tête, même dehors. Dans cette simplicité, quelque mal voituré et accompagné qu'il pût être, on ne s'y pouvait méprendre à l'air de grandeur qui lui était naturel.

« Ce monarque se fit remarquer par son extrême curiosité, toujours tendante à ses vues de gouvernement, de commerce, d'instruction, de police, et cette curiosité atteignit à tout et ne dédaigna rien, dont les moindres traits avaient une utilité suivie, marquée, savante, qui n'estima que ce qui méritait de l'être, en qui brilla

l'intelligence, la justesse, la vive appréhension de son esprit. Tout montrait en lui la vaste étendue de ses lumières et quelque chose de continuellement conséquent...... Il n'était cependant pas exempt d'une forte empreinte de cette ancienne barbarie de son pays, qui rendait toutes ses manières promptes, même précipitées, ses volontés incertaines, sans vouloir être contraint ni contredit sur pas une. Sa table souvent peu décente, beaucoup moins ce qui la suivait, souvent aussi avec un découvert d'audace et d'un roi partout chez soi, ce qu'il se proposait de voir et de faire toujours dans l'entière indépendance des moyens qu'il fallait forcer à son plaisir et à son mot... Ce qu'il buvait et mangeait en deux repas réglés est inconcevable, sans compter ce qu'il avalait de bière, de limonade et d'autres sortes de boissons entre les repas; une bouteille ou deux de bière, autant et quelquefois davantage de vin, des vins de liqueur après; à la fin du repas des eaux-de-vie préparées, chopine et quelquefois pinte. C'était à peu près l'ordinaire de chaque repas; quand la mesure n'était pas plus forte il n'y paraissait point.»

Tel était ce Pierre le Grand qui portait le vin et l'eau-de-vie avec la même vigueur que la hache dont il se servait pour abattre lui-même les têtes des strélitz rebelles, usurpant ainsi jusqu'à l'office du bourreau.

Il venait à Paris pour s'instruire et en même temps pour proposer une alliance qui fut repoussée, soit par attachement à la politique anglaise, soit parce que la puissance qu'il venait de fonder ne paraissait pas encore suffisamment affermie et suffisamment influente en Europe. Il était réservé au cabinet anglais d'introduire le premier les Russes dans les débats de la politique européenne. Éconduit, le czar, après avoir, si l'on en croit Saint-Simon, prophétisé que la France périrait par le luxe, retourna dans son pays continuer son œuvre, et sept ans après il mourut, laissant à ses successeurs, comme une immuable consigne, l'idée fixe qui l'avait dirigé.

Emprunter à la civilisation toutes ses forces matérielles en repoussant toutes ses idées, entretenir avec soin la barbarie intellectuelle et morale au sein des masses disciplinées, enrégimentées, administrées à l'européenne, mais dressées à l'obéissance passive la plus absolue; faire du clergé un servile instrument du pouvoir politique, annuler l'aristocratie par un mélange d'intimidation et de corruption, lui permettre tous les vices de l'Europe à la condition qu'elle n'aura aucune de ses vertus et qu'elle sera la tête docile et dépravée, mais habile, insinuante, cauteleuse, d'un corps grossier et vigoureux, ne laisser comme élément de vie morale à une nation ainsi constituée qu'une seule idée, celle de l'extension indéfinie de la puissance russe sur la terre et sur les mers par la force et par la ruse, par la diplomatie et par les armes, et faire reposer cette idée sur l'autorité illimitée d'un seul homme passé à l'état de Dieu visible, que l'on peut bien étrangler ou empoisonner quelquefois, mais qui renaît toujours le même, levant seul la tête au milieu d'une multitude prosternée et orgueilleuse du joug honteux qui pèse sur elle, car on lui montre sans cesse dans l'avenir la domination du monde comme le résultat et la récompense de servitude.

Tel est le système du gouvernement légué par Pierre le Grand à ses descendants; ils l'ont fidèlement suivi, et le succès en a jusqu'ici couronné l'audace; car un siècle ne s'était pas encore écoulé, depuis le jour où le créateur de la puissance russe organisait en corps de nation seize millions de barbares, et déjà cette nation inconnue avait dévoré la Pologne, morcelé le Danemark et la Suède, envahi la Turquie, la Perse et les Indes, inondé de ses armées l'Italie et l'Allemagne et conduit l'Europe entière à l'assaut de la France. L'arrière-petit-fils du voyageur que les dames de la cour du régent venaient contempler comme une bête curieuse campait dans Paris à la tête de trois cent mille hommes et présidait chez nous à l'installation d'un gouvernement dont ce protectorat fatal a amené la ruine. Son successeur règne actuellement sur soixante millions de sujets, et si la puissance d'un monarque se pouvait de nos jours mesurer par l'étendue de ses États, l'autocrate serait l'épouvantail des peuples libres, car il possède à lui seul la huitième partie du globe habitable; d'une main il touche à la Chine, de l'autre il pèse sur l'Allemagne, et sa position non moins que ses traditions lui font une loi de chercher sans cesse à s'agrandir encore.

En se tenant constamment en garde contre cet esprit envahisseur, l'Europe et particulièrement la France ne doivent pas s'en effrayer outre mesure, et se laisser prendre aux terribles tableaux qu'on leur fait, par ordre ou par fantaisie, de la puissance offensive de l'empire russe; sans parler ici de la lenteur et de la difficulté des mouvements, de la pénurie d'argent, principal nerf de la guerre, de la faiblesse maritime, de l'absence de vitalité individuelle, industrielle et commerciale, qui paralysent l'action de cette énorme machine, son côté faible est dans son énormité même. Le jour

où la lumière pénétrera dans cette masse opaque, et elle y pénétrera nécessairement, déjà même elle commence à s'y infiltrer par le moyen d'une classe intermédiaire dont on entrevoit le germe; ce jour-là, la masse composée de parties plutôt juxta posées que fondues se dissoudra, et l'on verra disparaître devant la vérité le sophisme qui sert de base à ce gouvernement. Les multitudes finiront par se lasser d'être perpétuellement immolées dans leur bien-être matériel et moral, dans leur dignité sociale et individuelle, à cette immense, à cet insatiable appétit de pouvoir qui se transmet de despote en despote en grossissant toujours, et finit, dans son avidité croissante, par dévorer jusqu'au voile grossier d'intérêt social qui le masquait.

Quiconque ne se laisse pas éblouir par la fausse grandeur comprendra que, dans un système de gouvernement ainsi perpétué d'un czar à l'autre, où tout se réduit à mettre plus ou moins habilement à profit les circonstances pour élargir des frontières et joindre des populations à des populations déjà perdues dans un espace immense; que, dans un système où toutes les améliorations réelles, tous les véritables progrès sociaux sont sacrifiés à cette ardeur d'extension matérielle; que, dans un système de gouvernement où la volonté d'un souverain ne trouve jamais à l'intérieur d'autre obstacle que l'espace et le temps, souvent même peut violenter l'un et l'autre en crevant des hommes comme l'on crève des chevaux; que, dans un système de gouvernement où les gouvernants, au lieu d'opérer sur un milieu animé, résistant, qu'il faut remuer par la conviction autant que par la force, opèrent sur un milieu inerte et passif, sur un bétail humain qui va où on le pousse; quiconque, dis-je, ne se laisse pas éblouir par la fausse grandeur, comprendra que, dans un tel système de gouvernement, il se trouve peu de vrais grands hommes et surtout peu de grands ministres; car c'est une justice à rendre aux héritiers de Pierre Ier, le véritable héros de sa race, que pour la plupart ils ont été relativement des hommes fort distingués; c'est pour eux une nécessité absolue d'être à la hauteur de leur position : il n'y va rien moins que de la vie; on sait ce que les Russes font des czars faibles, étourdis ou imbéciles.

Quant aux ministres, ce sont les agents plus ou moins intelligents d'une volonté plus ou moins impérieuse, agents tenus de plaire avant tout, qui peuvent bien, quand ils possèdent le maximum de franchise et de fermeté que comporte le régime russe, essayer humblement quelques représentations à l'effet d'amoindrir le mal, mais qui ne l'empêchent jamais, et qui, brisés du jour au lendemain, disparaissent sans laisser trace de leur passage. En Russie, la disgrâce retrouve à peine des parents; à plus forte raison ne retrouve-t-elle plus ni défenseurs, ni admirateurs, ni amis.

Le comte de Nesselrode, vice-chancelier de l'empire de Russie et ministre des affaires étrangères, ne figure donc pas ici comme étant un plus grand ministre que le comte Cancrin ou le comte Kisseleff, par exemple (ces derniers passent même pour lui être supérieurs en capacité), ou que plusieurs des aides de camp ou chambellans porteurs de dépêches, en possession de la faveur impériale. Si nous l'avons choisi de préférence pour sujet ou plutôt pour prétexte de cet article, c'est d'abord parce qu'il est le doyen d'âge des ministres russes, ensuite parce qu'il a su se maintenir sous deux règnes, ce qui dénote déjà en Russie une passable habileté, et enfin parce qu'il a pris aux grandes affaires diplomatiques de ce siècle une part assez importante pour nous fournir l'occasion de tracer, en parlant de lui, une rapide esquisse de la politique russe depuis la paix de Tilsitt jusqu'à nos jours.

Charles-Robert de Nesselrode appartient à une famille noble d'origine saxonne; il naquit vers 1780, en Portugal, à Lisbonne, où son père, qui était entré au service de Catherine II, occupait les fonctions de ministre plénipotentiaire de la cour de Russie.

Après avoir débuté dans la carrière des armes, le jeune Nesselrode passa bientôt dans celle de la diplomatie. Il avait vingt-deux ans lorsque le crédit de son père lui obtint d'être attaché à l'ambassade russe à Berlin. C'était en 1802, dans l'année qui suivit l'assassinat de Paul Ier et l'avénement d'Alexandre. On sait que l'empereur Paul, après avoir été un des ennemis les plus acharnés de la France, gagné par un procédé amical du premier consul, qui lui avait renvoyé spontanément, après les avoir fait armer et habiller à ses frais, une troupe de prisonniers russes, avait passé tout à coup, avec la mobilité de sa tête fantasque, d'une extrême aversion à une sympathie très-vive. Adoptant d'enthousiasme les principes de neutralité maritime défendus par Bonaparte contre les exigences de l'Angleterre, qui ne voulut jamais recon-

naître de neutres, il pousse la Suède, le Danemark et la Prusse à s'unir avec lui pour repousser les prétentions anglaises; un traité de confédération est signé entre les quatre puissances du Nord, un embargo général est mis sur les vaisseaux anglais, et l'Angleterre, pressée d'un côté par le premier consul et de l'autre par cette confédération, va se trouver forcée à la paix, lorsque l'assassinat du czar vient remettre tout en question.

On a voulu, en vertu de la maxime juridique *is fecit cui prodest*, voir dans cet événement l'action de l'Angleterre; d'autres ont préféré l'attribuer à l'incompatibilité absolue des idées de Paul Ier et des vues de l'aristocratie russe, et ils sont partis de là pour disserter sur l'énergie du principe aristocratique en Russie.

Sans nier que la rupture avec l'Angleterre ne blessât quelques-uns des intérêts matériels de l'aristocratie russe, sans contester non plus l'influence de cette sorte de solidarité qui unissait les aristocraties de l'Europe contre Napoléon, nous n'attribuerons pas à l'aristocratie russe une puissance d'initiative que sa position servile et son insignifiance politique ne comportent pas. Paul Ier fut assassiné tout simplement parce que, dans ses bizarreries sauvages, il poussait l'autocratie jusqu'à cette limite où elle rencontre pour tempérament naturel l'assassinat. Ceux qui le tuèrent étaient ses ennemis personnels beaucoup plus que les adversaires de sa politique, et sa mort était résolue bien avant le jour où il s'était réconcilié avec la France. Du reste, cette mort n'amena point tout d'abord un changement de politique, car Alexandre conclut bientôt avec le premier consul un traité dans lequel, par une convention secrète, les chefs des deux États se promettent de régler ensemble les affaires d'Allemagne et d'Italie, de rétablir un juste équilibre dans les différentes parties du monde, et d'*assurer la liberté des mers.*

Réduite enfin à ses seules ressources, l'Angleterre se décide non point à la paix, qui n'est pas dans ses vues, mais à une trêve qui lui permettra de se reposer, et aussitôt qu'elle a repris des forces elle revient au combat plus acharnée que jamais.

Alors, sous ses instigations incessantes, commence, entre les deux grandes puissances continentales placées aux deux extrémités de l'Europe, un débat sur la question de savoir à qui dominera dans la zone intermédiaire, c'est-à-dire en Allemagne. Dans ce débat, l'Autriche et la Prusse sont entraînées par les événements vers l'une ou l'autre des deux parties. Enfin, deux fois résolue par la victoire, la question semble définitivement tranchée en faveur de la France. A Tilsitt, la Russie renonce à la domination de l'Occident; elle permet à Napoléon de constituer sous son patronage le grand-duché de Varsovie, de diminuer la Prusse de moitié, de tenir l'Autriche dans son vasselage par le traité de Presbourg, de former la confédération du Rhin, de découper l'Allemagne à sa guise, de maîtriser la Suisse, de régner en Italie, de s'emparer de l'Espagne : la Russie se résigne à tout cela; elle renonce à ses projets sur l'Europe centrale, et ne demande en échange qu'à joindre la Finlande à ses États, et à rester libre dans son mouvement d'extension vers l'Asie et l'Orient; elle garde la Moldavie et la Valachie, elle empiète sur la Perse, s'empare des bouches du Danube, et, pressant sans cesse l'application de vagues paroles échangées à Tilsitt et à Erfurt, elle demande à Napoléon de couper le monde en deux et de lui adjuger Constantinople. Plusieurs écrivains ont regretté que, dans la position formidable qu'il occupait alors, et avec les brillantes compensations qu'on lui offrait encore, Napoléon n'ait pas accédé aux désirs de la Russie; il portait ainsi, disent-ils, le coup de mort à l'Angleterre, et il était assez fort pour subir sans danger un tel accroissement de la puissance russe. Sans vouloir ici discuter cette question, dont les termes sont du reste bien changés aujourd'hui, contentons-nous de rappeler que Napoléon refusa toujours de se prêter aux vues d'Alexandre, considérant les compensations qu'on lui offrait, la possession de la Morée, par exemple, ou de l'Égypte, comme plus embarrassantes qu'utiles, et ajoutant que, sous le point de vue militaire, l'empire turc était un marais qui empêchait la Russie de le déborder par sa droite.

Cependant, il faut le dire, la Russie souffrait de plus en plus par suite de l'exécution rigoureuse du blocus continental, qui était une des conditions essentielles du traité de Tilsitt et l'idée fixe de Napoléon, comme la seule mesure propre à réduire l'Angleterre. Pour compenser un tel sacrifice, ajouté à tous les sacrifices d'influence que la Russie lui faisait, il eût fallu accorder des avantages que Napoléon n'accordait pas. Bientôt Alexandre, poussé par les clameurs des propriétaires russes, qui ne trouvent plus à échanger leurs chanvres, leur bois, leur goudron, contre les denrées coloniales que leur apportait l'Angleterre, se voit forcé d'éluder l'exécution du traité, en laissant arriver

les cargaisons anglaises sous le pavillon américain; de son côté, Napoléon s'empare du duché d'Oldenbourg; la froideur commence à remplacer les protestations d'éternelle amitié; les récriminations s'échangent, et l'Angleterre attise le feu en excitant les passions et les intérêts de l'aristocratie russe.

Toutefois n'exagérons pas encore ici ce dernier élément des déterminations d'Alexandre; ne disons point que l'aristocratie russe avait décidé la guerre à mort, et faisait craindre à l'empereur le sort de son père s'il résistait. Cette dernière et terrible lutte qui perdit Napoléon fut décidée par des causes bien moins profondes et bien moins générales qu'on ne le dit. Avant de s'attaquer, les deux souverains hésitèrent longtemps; ni l'un ni l'autre ne voulait la guerre, et c'est en se rapprochant de plus en plus, en mettant en présence leurs forces respectives, dans l'espoir de se rendre réciproquement plus traitables, que les deux colosses finirent par se choquer.

Tandis que l'orage se préparait, M. de Nesselrode, après avoir traversé les grades inférieurs de la diplomatie à Berlin, à Stuttgard, à La Haye, appelé au poste éminent de conseiller d'ambassade à Paris, commençait à fixer sur lui l'attention de l'empereur Alexandre. Agent actif et habile des volontés de son maître, il travailla d'abord de bonne foi et avec zèle à prévenir une rupture. Alexandre ne voulait point la guerre, ou du moins il la voulait le plus tard possible. Aux prises avec la Turquie, inquiet du côté de la Suède, à laquelle il venait d'enlever la Finlande, il redoutait avec raison de joindre à ces deux embarras la nécessité de faire face à l'Europe entière conduite par un homme tel que Napoléon. A la vérité, il pouvait compter sur les subsides de l'Angleterre, l'éternelle ennemie de l'empire français; mais, même avec ce secours, la perspective était peu rassurante.

Cependant les rapports naguère si intimes avec Napoléon se refroidissaient de plus en plus. Chacun d'eux récriminait et armait de son côté; bientôt un double traité avec la Turquie et la Suède vient débarrasser le czar d'une partie de ses craintes. Placé entre la nécessité de subir les entraves commerciales que lui impose le traité de Tilsitt ou d'en appeler aux armes, Alexandre semble résigné à ce dernier parti. M. de Nesselrode, qui représentait à Paris une pensée de conciliation, est rappelé, et l'ambassadeur prince Kurakin reste seul chargé de traîner les négociations en longueur jusqu'à ce que la Russie soit prête. Plusieurs fois cependant, soit hésitation, soit feinte, Alexandre promet de renvoyer à Paris M. de Nesselrode pour terminer les différends. Napoléon désire et réclame vivement cette mesure; au moment de se rendre à Dresde, il s'en explique avec le colonel Czermsoheff, un des aides de camp d'Alexandre.

« Tout ceci, dit-il, prend une tournure bien sérieuse, et cependant j'apprends que Nesselrode ne viendra pas. C'est un malheur : son arrivée ici aurait pu mettre fin à des querelles qui s'enveniment chaque jour davantage. Il faut qu'une négociation ait lieu, et je crois qu'il est encore temps de s'expliquer. »

Malheureusement chacun des deux souverains se retranche derrière sa dignité. Alexandre déclare que dans l'état des choses il n'enverra plus M. de Nesselrode à Paris, parce que *ce serait faire des avances;* Napoléon réplique qu'il rassemble son armée sur l'Oder et la Vistule, *afin qu'on ne puisse pas dire que c'est par faiblesse qu'il négocie* (1); et voilà pourquoi huit cent mille hommes vont s'égorger.

On sait les événements de la campagne de Russie; la diplomatie ne joua là qu'un rôle très-secondaire. Une fois engagé dans la lutte, Alexandre, connaissant bien les ressources que lui offrait l'espace et le climat contre une guerre d'invasion, refusa constamment de traiter après chacune de ses défaites; bientôt on vit la Russie, récompensée de sa persévérance par le puissant secours des frimas, sortir victorieuse de ses déserts en repoussant devant elle les débris de nos armées, et retourner contre Napoléon la croisade européenne que ce dernier venait de diriger contre elle. Un an plus tard l'empereur disait au sénat : « Toute l'Europe marchait avec nous, il y a un an; toute l'Europe marche aujourd'hui contre nous. » Ce grand revirement ne fut pas un des moindres scandales d'une époque si brillante quant aux faits, mais si terne, si confuse quant aux questions de droit et de moralité.

Dirigé par Alexandre, que Napoléon appelait un *Grec du Bas-Empire*, M. de Nesselrode tissa habilement les fils de la grande intrigue diplomatique de 1813, où l'on vit l'empereur, inhabile au rôle si nouveau pour lui de vaincu, encourir la disgrâce entière de la fortune pour n'avoir pas voulu se résigner à un de ses caprices.

[1] Voir Bignon. t. X. p. 130.

La veille des inutiles conférences de Prague, lorsque l'Autriche hésitait encore à venir porter dans la balance le poids décisif de son épée, lorsqu'elle redoutait avec raison de transporter de la France à la Russie l'empire du monde, Napoléon, persuadé à tort qu'on fait toujours illusion sur sa faiblesse en parlant très-haut, ne sut opposer aux cajoleries insinuantes de la Russie à l'égard de l'Autriche, qu'un langage impérieux et amer envers cette puissance qu'il eût dû gagner à tout prix.

Repoussé sur le Rhin, il se vit offrir encore une planche de salut; mais ici tout nous autorise à penser que cette démarche pacifique des alliés ne fut qu'une perfidie dont le but était de compromettre Napoléon vis-à-vis de la France, afin de venir plus facilement à bout de l'un et de l'autre. M. Thiers éclaircira sans doute ce guet-apens diplomatique de Francfort; en attendant, vu la part que M. de Nesselrode y a prise, nous devons l'exposer succinctement ici.

Le 9 novembre 1813, au moment où l'Europe, campée l'arme au bras sur les bords du Rhin, hésite à venir affronter à son tour les dangers d'une guerre d'invasion en France, M. de Metternich fait appeler un diplomate français, M. de Saint-Aignan, à Francfort, et là, dans un entretien confidentiel auquel assistent pour la Russie M. de Nesselrode, et lord Aberdeen pour l'Angleterre, les trois ministres, se portant fort pour M. de Hardenberg, représentant de la Prusse, proposent au nom de l'Europe à Napoléon les bases d'une pacification générale que M. de Saint-Aignan écrit sous leur dictée, et dont le principal article est celui-ci : « Les souverains coalisés sont unanimement d'accord sur la puissance et la prépondérance que la France doit conserver dans son intégrité et en se renfermant dans *ses limites naturelles, qui sont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.* » Au même moment le prince régent d'Angleterre ouvrant le parlement déclarait « qu'il n'était ni dans l'intention de l'Angleterre ni dans celle des puissances alliées de demander à la France aucun sacrifice incompatible avec son honneur et ses justes droits, » et quelques jours plus tard les souverains eux-mêmes, s'adressant à la France, lui promettaient à la face du monde « *une étendue de territoire qu'elle n'avait jamais connue sous ses rois*, parce que, disaient-ils, une nation valeureuse ne déchoit ¹ pas pour avoir à son tour éprouvé des revers dans une lutte opiniâtre et sanglante, où elle a combattu avec son audace accoutumée. »

La France eut le malheur de croire à cet engagement solennel des ministres et des rois alliés. Fatiguée de vaincre depuis vingt ans, elle crut que Napoléon s'obstinait à refuser une paix honorable. Au lieu de se lever en masse, elle mollit dans sa résistance; le corps législatif crut devoir sortir de son long et respectueux silence pour pérorer sur la liberté individuelle en présence des Cosaques, et de toutes parts on fit un crime à l'empereur de ne pas accepter ce qu'on ne voulait pas lui accorder.

Car cette déclaration de Francfort n'était qu'un piége tendu à la bonne foi de la France et destiné à faciliter l'invasion. On peut bien reprocher à Napoléon de n'avoir pas mis assez de rapidité dans son acquiescement; mais comment ne pas se défier d'une proposition dont la suite a bien prouvé la perfidie, lorsque ceux qui la font refusent de suspendre les hostilités, laissant ainsi la paix définitive à la merci des chances de la guerre? Et cependant Napoléon, après avoir vainement demandé cette condition toute naturelle, envoie M. de Caulaincourt aux alliés pour déclarer qu'il accepte positivement tout ce qu'on lui propose. On le retient douze jours aux avant-postes, et au bout de douze jours M. de Metternich se décide à lui écrire qu'avant d'entrer en négociations il faut consulter l'Angleterre; c'est-à-dire que lord Aberdeen, qui avait eu des pouvoirs pour proposer des bases, n'en avait point pour négocier; c'est-à-dire que les alliés foulaient aux pieds leurs proclamations; c'est-à-dire que l'Angleterre, informée des divisions qui malheureusement commençaient déjà à se manifester en France, avait résolu d'en profiter pour nous enlever la Belgique et nous réduire à nos limites de 92. M. de Nesselrode et M. de Metternich s'empressèrent d'appuyer cette grande tromperie; la paix qu'ils avaient proposée sur les bords du Rhin, ils ne songèrent plus qu'à venir la dicter au cœur de la France; l'invasion fut décidée, et lorsqu'à Châtillon M. de Caulaincourt eut la simplicité de s'en référer aux engagements solennels pris à Francfort, on lui répliqua qu'il [illegible] de la question et qu'il n'avait autre

¹ C'était en effet [illegible] pour la France que de ne pas obtenir plus qu'elle n'avait vingt ans auparavant, lorsque chacune des puissances alliées conservait tout ce qu'elle avait acquis depuis cette époque [illegible] [illegible]

chose à faire qu'à accepter humblement ce qu'on voulait bien lui laisser. Napoléon préféra tomber du trône plutôt que de subir la dure loi des vainqueurs. Je l'en ai blâmé ailleurs, j'ai peut-être eu tort; car, en étudiant avec plus d'attention les pièces de ce procès, je crois qu'à Châtillon, sous l'influence anglaise, les alliés avaient déjà résolu sa perte, et que leur projet de traité n'était qu'une dérision. Du reste, ils devaient, un an plus tard, en nous imposant le traité bien autrement humiliant et dur du 20 novembre 1815, nous prouver clairement qu'ils savaient à leur tour, comme Napoléon, abuser de la victoire; avec cette différence qu'au moins Napoléon procédait avec la franchise du soldat, et que, déterminé à faire payer cher aux vaincus les frais de la guerre, il eût rougi de chercher à amortir par des promesses menteuses la résistance de ses ennemis.

Après l'entrée des alliés à Paris, M. de Nesselrode, en sa qualité de ministre favori d'Alexandre, fut naturellement assailli et gagné, dit-on, à grands frais par les partisans des Bourbons; il appuya de toutes ses forces auprès de son maître la combinaison qui les replaçait sur le trône, et le comte Pozzo di Borgo, autre agent russe, écrivit sous sa dictée la déclaration qui excluait de toute négociation Napoléon et les membres de sa famille.

Lorsqu'il fut question de reconstituer l'Europe au congrès de Vienne, M. de Nesselrode, toujours sous la direction d'Alexandre, débattit de son mieux les intérêts russes, et ils furent assez bien réglés pour que M. de Pradt ait pu résumer le résultat obtenu par cette phrase déjà citée, qui, avec beaucoup d'exagération, n'est pas sans une certaine apparence de vérité : « La guerre de l'indépendance de l'Europe contre la France a fini par l'asservissement de l'Europe à la Russie. Ce n'était pas la peine de tant se fatiguer. » Au retour de Napoléon, M. de Nesselrode fut un des signataires de la fameuse déclaration qui le mettait au ban de l'Europe, et à laquelle donna force de loi la funeste inaction de Grouchy à Waterloo. Lorsque enfin l'Europe eut mis la main sur l'homme qui la faisait trembler, M. de Nesselrode fut récompensé de ses services en obtenant d'Alexandre, en 1816, la direction des affaires étrangères, qu'il partagea d'abord avec le futur président de la Grèce, le comte Capo-d'Istrias. Alexandre flottait alors entre de vagues tendances libérales et des goûts innés et traditionnels d'autocratie qui se disputaient son esprit; tandis que Capo-d'Istrias entretenait la faible étincelle de libéralisme, dans l'espoir de la mettre à profit en faveur des Grecs, M. de Nesselrode, jugeant que le moment n'était pas encore venu de jouer au libéralisme pour démolir encore une portion de l'empire ottoman, s'appuyait sur M. de Metternich et poussait doucement Alexandre à se faire le grand directeur de la police européenne, dont l'illustre ministre autrichien s'était constitué le grand prévôt.

Les soulèvements qui éclatèrent alors dans diverses parties de l'Europe en effrayant le czar donnèrent gain de cause à M. de Nesselrode : M. Capo-d'Istrias fut éloigné des affaires, les Grecs furent repoussés à titre de révolutionnaires, l'empereur et son ministre ne s'occupèrent plus qu'à formuler dans divers congrès, à Aix-la-Chapelle, à Troppau, à Laybach, à Vérone, des maximes d'obéissance absolue à l'usage des peuples, maximes que les gouvernements d'Autriche et de France se chargèrent d'inculquer avec des baïonnettes à l'Italie et à l'Espagne.

Après la mort d'Alexandre, M. de Nesselrode sut, avec la souplesse de l'aristocratie russe, se plier aux exigences du nouveau caractère qui paraissait sur le trône impérial. Actif et ambitieux, ne voyant rien à faire en Europe pour le moment, et désireux de donner un aliment à des passions militaires dont il venait tout récemment encore d'éprouver la puissance, en même temps qu'il en bravait l'audace avec une incontestable intrépidité, le nouveau souverain, après avoir confirmé M. de Nesselrode dans son poste et lui avoir conféré une riche dotation, lui déclara qu'il fallait se tourner vers l'Orient et trouver des raisons d'État pour envahir et morceler la Perse, des raisons d'État pour justifier et appuyer les Grecs jusque-là anathématisés, et, enfin, des raisons d'État pour attaquer les Turcs. — M. de Nesselrode trouva et développa avec sa facilité naturelle toutes ces raisons d'État; mais ici M. de Metternich fit la sourde oreille. Les arguments libéraux en faveur des Grecs le touchaient très-médiocrement et il y répondait avec des arguments de *statu quo* européen qui lui sont beaucoup plus familiers. L'Angleterre se montra moins rétive; la France, avec cet esprit généreux qui perce toujours malgré les tendances quelquefois contraires de ses divers gouvernements, se fit une joie de concourir à la délivrance des Grecs, et au fond, quoi qu'en aient dit M. de Metternich et lord Wellington, la victoire de Navarin fut un événement utile et heureux, qui

ne profitera pas aux Russes si l'Europe civilisée sait un jour s'entendre, comme nous l'espérons, sur ses véritables intérêts.

Quoi qu'il en soit, le cabinet de Pétersbourg n'eut rien de plus pressé que d'exploiter l'événement; après avoir trouvé des raisons d'État pour délivrer les Grecs, il en trouva de nouvelles pour attaquer les Turcs. C'est ici que les cabinets européens, moins toutefois le cabinet autrichien, manquèrent de fermeté et de prévoyance; la Prusse applaudit, l'Angleterre laissa faire, le cabinet français complétement russe applaudit des deux mains; M. de Metternich résista avec une ténacité qui lui fit honneur; peu s'en fallut que, sous l'influence des dépêches irritées et irritantes de M. Pozzo di Borgo, une rupture n'éclatât entre les deux cabinets. Vainement la Russie protestait de son désintéressement et déclarait ne vouloir que venger son honneur des insultes de Mahmoud : le rusé ministre autrichien savait à quoi s'en tenir; il connaissait une certaine dépêche de M. de Nesselrode à M. de Ribeaupierre, ambassadeur russe à Constantinople, dépêche qui, écrite dans la prévision d'une révolte intérieure que la Russie fomentait avec ardeur, contenait ces paroles fort claires :

« Il est de toute nécessité qu'une telle révolution ne nous prenne pas au dépourvu ; et vous aurez bien mérité de votre souverain et de votre patrie si vous nous faites connaître les signes précurseurs de cette catastrophe assez à temps pour que l'empereur puisse préparer ses mesures et exercer une influence analogue à la dignité et aux besoins de la Russie *sur les combinaisons politiques qui remplaceraient l'empire du Croissant.* »

Le traité imposé aux Turcs à Andrinople, le 14 septembre 1829, fut un nouvel anneau ajouté à cette chaîne dont la Russie enlace et serre depuis un siècle l'empire ottoman. Cependant ce traité, bien qu'il établit d'une manière définitive la prépondérance de la Russie à Constantinople comme influence, fut empreint d'une certaine modération relative, et c'est surtout, on doit le dire, à la résistance acharnée de M. de Metternich qu'il dut ce caractère. Le cabinet Wellington et Peel, absorbé alors par la question irlandaise, semblait neutre dans une question qui l'intéressait pourtant plus qu'aucun autre; quant au cabinet français, il était entièrement dévoué à la Russie et se tenait prêt à donner Constantinople en échange d'une compensation sur le Rhin.

Au moment où Nicolas attendait avec impatience que quelque commotion nouvelle ébranlât l'empire ottoman et lui permît de profiter du bon vouloir du cabinet français, Paris devenait tout à coup le théâtre d'une révolution qui, repoussant l'identité de principes, base de l'union des deux gouvernements, et s'appuyant sur l'alliance anglaise, déroutait toute sa politique. Cette nouvelle inattendue impressionna, dit-on, Nicolas jusqu'à la fureur; il voulait tout mettre à feu et à sang, ne parlait plus que de marcher sur Paris au pas accéléré; il renforça son armement et ordonna à la Pologne de se tenir prête. C'est alors que, suivant l'heureuse expression de Lafayette, l'avant-garde se retourna contre le corps principal, c'est-à-dire que la Pologne entreprit de secouer le joug russe.

Avant que cet important résultat se fût produit, et dans sa prévision même, M. de Nesselrode, beaucoup moins impétueux que son maître, et par sa position, et par son caractère, et par son âge, avait déjà quelque peu calmé son ardeur belliqueuse, en lui représentant humblement qu'il avait fallu vingt ans à l'Europe entière pour venir à bout de Napoléon, qu'elle n'avait pu le vaincre que par ses fautes mêmes qui lui avaient permis de le séparer de la France; qu'il ne s'agissait plus d'une coalition, car M. de Metternich, toujours prudent, ne se prêterait point aux coups de tête, et loin d'avoir, comme jadis, à sa disposition les subsides de l'Angleterre, la Russie aurait l'Angleterre contre elle; qu'enfin il ne s'agissait plus d'une guerre à une nation fatiguée par vingt ans de victoire, mais d'une guerre de la Russie seule ou à peu près contre une nation rajeunie, renouvelée, enflammée, qui serait capable, si elle permettait aux Russes d'arriver jusqu'à elle, de prendre la liberté grande de les jeter dans le Rhin; qu'ainsi donc, au lieu d'exciter par des provocations téméraires l'exaltation d'un peuple que son nouveau gouvernement avait déjà bien assez de peine à contenir, il serait beaucoup plus prudent de la part de Sa Majesté de se tenir tranquille et de se préparer à faire face aux difficultés plus pressantes qui pouvaient d'un moment à l'autre surgir dans l'intérieur même de l'empire.

C'est à ces sages avis que la France dut, dit-on, l'honneur insigne que lui fit le czar de recevoir un envoyé du nouveau roi des Français et de répondre par un message dédaigneux et sec, quoique poli, à la lettre de notification, peut-être un peu trop expansive, que Louis-Philippe lui adressa sur son avénement au trône.

Ce sont encore les mêmes conseils qui contribuèrent sans doute à ce que Nicolas laissât chasser par les Belges la maison d'Orange, dont l'héritier présomptif était son beau-frère, et bientôt l'insurrection polonaise vint prouver que M. de Nesselrode avait raisonné juste. Nous avons assez souvent discuté la question de savoir si la France en 1830 pouvait seule sauver la Pologne pour n'avoir pas besoin d'y revenir ici. Le monde entier sait avec quelle barbarie le czar abusa et abuse encore de sa victoire; elle lui avait à la vérité coûté fort cher; mais il eût été à la fois d'un grand cœur et d'une sage politique de traiter la Pologne avec les égards dus au courage malheureux. Cet étalage de rigueurs n'a servi qu'à faire ressortir davantage un fait important dont le czar voudrait en vain anéantir dans le sang jusqu'au dernier souvenir : c'est qu'un simple fragment de la Pologne, c'est qu'un royaume réduit à quatre millions d'âmes, et n'ayant jamais eu plus de cinquante mille soldats sous les armes, a pu, pendant neuf mois, tenir en échec toutes les forces de cet empire qui se pose en épouvantail, et faire trembler de crainte, autant que de rage, l'homme qui se croit appelé à réaliser une portion de la boutade prétendue prophétique du captif de Sainte-Hélène.

Cependant il fallut en venir à se prêter aux changements introduits par la révolution de juillet dans la politique européenne; l'orgueil du czar dut condescendre jusqu'à envoyer un représentant à la conférence de Londres qui légalisait le détrônement de son beau-frère, et permettait que la France assurât ce résultat avec ses baïonnettes. Il fallut enfin se rapprocher du cabinet autrichien en exploitant la peur des révolutions qui le caractérise essentiellement, et pour cela ajourner de nouveau tout projet sur l'Orient. L'aversion de l'Autriche pour le pacha d'Égypte, autre révolutionnaire, permit néanmoins au cabinet de Pétersbourg de profiter des embarras de l'empire ottoman pour venir camper sous les murs de Constantinople, et remporter, à défaut des clefs de la ville, le traité d'Unkiar-Skelessi, qui, jusqu'à un certain point, en tenait lieu, et contre lequel protestèrent vainement les cabinets de France et d'Angleterre. C'est pour arriver à l'abolition de ce traité qui l'inquiétait également que M. de Metternich a vivement appuyé la dernière ruse diplomatique de M. de Nesselrode. On comprend que je veux parler du traité du 15 juillet, qui, en satisfaisant l'Autriche parce qu'il plaçait l'empire ottoman sous le patronage commun de l'Europe, a fait la joie du cabinet russe parce qu'il a brisé cette alliance anglo-française qui paralysait depuis dix ans toutes ses opérations.

Le vieux ministre russe travailla à ce résultat avec tant de zèle et d'acharnement qu'après le succès sa santé en a été, dit-on, longtemps altérée, et, bien qu'il se repose aujourd'hui sur ce dernier triomphe, il n'en conserve pas moins toujours la confiance de l'empereur, qui lui a conservé son titre de premier ministre et daigne le consulter sur les affaires importantes.



M. Dupuytren.

[illegible]

Pierre-Buffière est un petit bourg situé à quatre lieues de Limoges, qui ressemble à la plupart des bourgs du Limousin, c'est-à-dire qu'il est pauvre, boueux, mal bâti, encombré de quadrupèdes et de volatiles, chiens, cochons, oies, canards, poules, qui errent librement sur la voie publique et mêlent leurs chants harmonieux aux cris perçants d'une troupe d'enfants vêtus comme des lazzaroni, mais beaucoup plus joyeux que des princes.

Au siècle dernier, cette physionomie d'un bourg limousin était encore bien plus accentuée qu'aujourd'hui, car la civilisation commence à pénétrer même dans ces parages. Les masures recouvertes en chaume disparaissent peu à peu devant elle, au moins dans les bourgs; représentée par M. le maire et MM. du conseil municipal, la civilisation lutte assez vaillamment contre les tas de fumier, les cloaques et les immondices; elle travaille à élargir, à aligner, à assainir des rues tortueuses, étroites et fangeuses. Si elle n'a pu parvenir encore à reléguer dans les basses-cours les sangliers domestiques, ces compagnons favoris du Limousin, elle force du moins les propriétaires de ces charmants animaux à les suivre la gaule en main sur la voie publique, où ils viennent chercher leur pâture, ce qui donne au bourg l'aspect d'une bergerie digne du pinceau de Florian. La civilisation commence à paver au moins la principale rue; à la vérité, c'est souvent un pavé de cailloux pointus qui déchirent les pieds, mais enfin c'est du pavé; il n'est pas jusqu'au paysan limousin qu'elle n'ait corrompu au point de faire naître en lui le besoin artificiel d'une paire de souliers pour le dimanche, et d'un immense parapluie de trois francs en cotonnade bleue, sous lequel il aime à poser avec un air de sensualité dont s'indignent sans doute les ombres de ses ancêtres, vieux Romains auxquels les souliers et le parapluie n'étaient pas moins inconnus que la langue française. Enfin, il faut espérer que, si la civilisation continue à marcher du même pas, il ne se trouvera bientôt plus dans le département de la Haute-Vienne un seul chef-lieu de sous-préfecture où l'on ne puisse s'aventurer le soir dans les rues sans lanterne.

Quoi qu'il en soit, à l'époque où commence cette histoire, dans la fameuse année 1789, le bourg de Pierre-Buffière offrait en couleur locale dans le genre irlandais tout ce qu'un amateur peut désirer; un joyeux bataillon d'enfants déguenillés, en sabots ou pieds nus, disputait bruyamment la possession de la place publique aux quadrupèdes et volatiles énumérés plus haut, lorsqu'on entendit tout à coup résonner dans le lointain des fanfares de trompettes et retentir des piétinements de chevaux. A ces sons inaccoutumés, le bourg entier fut en émoi, tandis que toutes les fenêtres se garnissaient de têtes coiffées de bonnets plats à longues barbes, de larges chapeaux, ou de bonnets de coton, les enfants qui jouaient sur la place se précipitèrent en poussant de joyeuses clameurs du côté de la grande route, et bientôt l'on vit s'ap-



procher le plus grand événement qui pût agiter Pierre-Buffière : c'était un régiment de cavalerie qui venait de Toulouse et se rendait à Paris.

En jetant un regard distrait sur tous ces enfants qui se pressaient autour des chevaux, les uns criant comme des aiglons affamés, les autres contemplant le défilé avec une admiration silencieuse, un capitaine, nommé Keffer, remarqua un garçon de douze ans, grand, vigoureux, bien tourné, dont la figure était si belle et la physionomie si animée, si expressive, que, profitant d'une halte du régiment, il descendit de son cheval, s'avança vers lui et lui adressa quelques questions; l'enfant y répondit avec autant d'esprit que d'assurance. La conversation s'engagea, et l'officier, de plus en plus charmé, finit par proposer à son jeune et rustique interlocuteur de l'emmener avec lui à Paris. Guillaume, c'était le nom de l'enfant, déclara qu'il ne demandait pas mieux, et il s'empressa de conduire l'officier au logis paternel, afin qu'il obtînt le consentement de son père. Le bonhomme, sans être un des plus pauvres habitants du bourg, n'était pas un des plus riches; il avait une assez nombreuse famille, et cependant il tenait d'autant plus à garder son fils aîné qu'on le lui avait déjà enlevé une fois. Il raconta à l'officier que neuf ans auparavant un monsieur et une dame, traversant le bourg en chaise de poste, et séduits comme lui par la beauté du petit Guillaume, alors âgé de trois ans, s'en étaient emparés sans autre forme de procès, qu'il avait été obligé de poursuivre le couple ravisseur jusqu'à Toulouse et qu'il avait eu toutes les peines du monde à se faire restituer son enfant.

Cette singulière coïncidence ne servit qu'à rendre plus vives les instances de M. Keffer; il fit sentir au père de Guillaume qu'il y avait là quelque chose qui ressemblait à de la prédestination, que la Providence devait avoir des vues sur son fils, puisqu'elle s'obstinait ainsi à venir le prendre par la main. Il avait justement un frère, principal du collége de la Marche à Paris; il se chargeait de placer l'enfant dans ce collége, et, pour dissiper toutes les inquiétudes du père, il lui offrit d'accompagner lui-même son fils. Le projet ainsi présenté fut agréé, et, au bout d'une quinzaine de jours, le père de Guillaume installait son fils au collége de la Marche et regagnait ses pénates en l'abandonnant à sa destinée.

Trente ans plus tard on voyait tous les matins à six heures arriver au parvis Notre-Dame, quelquefois en cabriolet, mais le plus souvent à pied, un homme de haute taille dont la figure imposante d'énergie et de fierté, dont le regard sévère et dur, parfois même dédaigneux et amer, inspirait autour de lui un respect mêlé de crainte. Vêtu d'ordinaire avec une négligence extrême, il portait un mauvais chapeau, un habit vert râpé, et ses bas tombaient souvent sur ses talons; ainsi accoutré, il n'en gravissait pas moins les marches du perron de l'Hôtel-Dieu avec la majesté d'un souverain entrant dans sa capitale ou d'un amiral montant à l'échelle de son vaisseau. A son passage tous les fronts s'inclinaient, et, quelques minutes après son entrée, on l'apercevait de nouveau traversant la galerie du rez-de-chaussée, décoré du grand tablier chirurgical, entouré de son état-major, suivi d'une foule nombreuse et se dirigeant vers une des salles des malades, toujours du même pas lent et majestueux. En entrant dans chaque salle, il s'arrêtait pour sonner une cloche fixée au mur près de la porte; la foule s'écartait respectueusement, les internes et externes attachés au service de la salle se rangeaient en ligne; le maître prenait le tableau suspendu à une colonne en face de lui et faisait l'appel : malheur à quiconque ne se trouvait pas à son poste; il le rayait à l'instant du tableau; on dit même qu'on le vit quelquefois dégrader publiquement un externe insubordonné, négligent ou maladroit, en lui arrachant de sa main le tablier de service.

Ce maître redouté autant qu'admiré, ce roi absolu de l'Hôtel-Dieu, ce prince de la chirurgie française aux leçons duquel affluait la jeunesse de tous les pays, ce praticien célèbre que l'on venait consulter de toutes les parties du monde et qui est mort six ou sept fois millionnaire après avoir mené la plus pénible, la plus agitée, la plus dévorante, la plus glorieuse et en même temps la plus malheureuse existence qui se puisse imaginer, c'était Guillaume Dupuytren, c'était l'enfant que nous avons vu tout à l'heure quitter son bourg natal sous les auspices d'un protecteur inconnu.

Placé, comme nous l'avons dit, au collége de la Marche, il y fit d'assez bonnes études, qui furent un peu abrégées par la révolution. En 93, le collége de la Marche fut fermé, et Dupuytren, qui avait alors seize ans, se trouvant sans ressources à Paris, repartit pour sa province à pied, le sac sur le dos, ayant tout juste assez d'argent

pour vivre en route, et vint rejoindre sa famille qui s'était fixée à Limoges. Là, son père le somma de choisir une profession, et comme le jeune homme hésitait, il décida qu'il serait chirurgien, et le renvoya à Paris presque aussi léger d'argent qu'il en était venu.

« Je tiens de bonne source, dit M. Cruveilhier, que, s'il avait été libre, Dupuytren aurait opté pour la carrière des armes, et l'armée française aurait compté un grand capitaine de plus, car Dupuytren était un de ces hommes supérieurs, un de ces hommes d'entendement, comme les appelle Bossuet, qui ne peuvent jamais rester en seconde ligne, et dont l'immense capacité est également apte à marcher sur toutes les voies de l'intelligence. A peine étudiant en médecine, déjà Dupuytren a mesuré toute l'étendue de sa carrière. Il comprend bientôt que l'anatomie est la base de tout l'édifice médical, et il s'y livre avec ardeur. L'adresse de ses mains sert merveilleusement son intelligence, si toutefois l'adresse est autre chose que l'intelligence pratique, et d'habiles dissections préparent le grand opérateur.

Nommé au concours prosecteur (préparateur des pièces d'anatomie) de l'école de santé, à l'âge de dix-huit ans, il prélude à l'enseignement par des leçons particulières dont la modique rétribution l'aide à s'affranchir de l'état de gêne, de dénûment, où le laissaient quelquefois ses parents. Ce dénûment dépassa tout ce qu'on peut imaginer; un jour il écrivit à sa mère de lui envoyer 10 écus, dont il avait le plus pressant besoin; la réponse fut d'une sécheresse, d'une dureté qui fait mal : « Dix écus ne se trouvent point sous le pied d'une vache; tu t'en passeras. » Celui qui devait posséder un jour plusieurs millions fut réduit à vivre pendant six semaines de pain et de fromage[1].

On raconte que, dans un de ces moments de détresse, l'étudiant fut visité dans sa mansarde par Saint-Simon, le dieu futur, qui, à l'opposé de Dupuytren, devait mourir pauvre après avoir été élevé dans l'opulence. Saint-Simon était généreux; il avait deviné la génie du pauvre étudiant; en le voyant travailler dans son lit faute de bois pour se chauffer, il se sent ému, glisse furtivement dans le tiroir d'une table boiteuse un rouleau de 200 francs, et s'en va. Après son départ, le jeune Dupuytren, déjà honteux d'avoir été surpris dans sa misère, se lève, aperçoit le rouleau, se révolte à l'idée d'une aumône, court chez Saint-Simon et l'aborde fièrement en lui disant : « Monsieur, vous avez oublié chez moi de l'argent; je vous le rapporte. » Plus embarrassé que le donataire, le donateur répond : « C'est vrai, » et, ne sachant comment se tirer de ce mauvais pas, il se résigne à reprendre son argent.

Deux autres hommes devinèrent également le génie de Dupuytren, et lui facilitèrent ses débuts dans la carrière où il brûlait de se signaler : c'étaient le médecin Thouret, frère du constituant, et le fameux chirurgien Boyer. Déjà, en 1801, le jeune Dupuytren, nommé dans un nouveau concours chef des travaux anatomiques, aurait pu obtenir une belle position en province; mais il tenait à ne pas quitter Paris, et dès qu'une place vacante dans les grands hôpitaux ou les facultés de département lui était offerte, il jouait le Sixte-Quint, s'excusait modestement sur son insuffisance, et priait ses deux patrons de faire désigner, comme plus dignes et plus capables, les jeunes rivaux qui grandissaient à ces côtés et dont la renommée commençait à inquiéter son ambition. Moins intéressé que lui à dissimuler, Thouret répondit un jour à ceux qui le pressaient d'envoyer son jeune protégé à Montpellier : « Cette ville n'est pas assez riche pour payer un tel homme. »

Enfin s'offrit l'occasion tant désirée d'entrer dans la carrière par la grande porte. Un concours s'ouvrit en 1803 pour une place de chirurgien en second à l'Hôtel-Dieu. Dupuytren, qui avait alors vingt-six ans, combattit contre un redoutable adversaire, M. Roux; l'on dit même qu'il fût sorti vaincu du combat, si Boyer, un de ses juges, n'eût travaillé les autres en sa faveur; ce fameux chirurgien voyait, dit-on, dans son protégé le mari futur de sa fille, et l'on assure qu'il ne lui pardonna jamais de s'être plus tard dérobé à la condition mise à son patronage, la veille même du jour où cette condition devait être remplie[2].

Une fois entré à l'Hôtel-Dieu comme chirur-

[1] J'ai fait usage, pour cette notice, de divers travaux intéressants publiés sur Dupuytren par les docteurs Cruveilhier, Vidal (de Cassis) et Isidore Bourdon.

[2] On doit ajouter que ce refus était de la part de Dupuytren un acte de délicatesse, car il fut principalement déterminé par la répugnance de Mlle Boyer à céder aux volontés de son père, et Dupuytren préféra encourir la haine de son protecteur plutôt que de se prêter à un mariage contraire aux goûts de la jeune personne. Son seul tort fut d'avoir attendu trop tard pour se pro-

gien adjoint, Dupuytren, incapable de vivre au second rang, n'eut plus qu'une pensée, devenir chirurgien en chef. Cette position était alors occupée par le vieux Pelletan, qui trouva dans son jeune lieutenant un esprit dévoré de la soif du pouvoir, et disposé à faire subir de rudes assauts à une autorité d'âge et de hiérarchie qui arrêtait l'essor de son talent.

En 1812, la chaire de médecine opératoire étant devenue vacante par la mort de Sabatier, un brillant concours s'ouvrit à cette occasion entre MM. Dupuytren, Roux, Marjolin et Tartra. En vain, dit un écrivain (M. Bourdon), plusieurs de ses rivaux le surpassèrent en mémoire, en connaissances, en facilité: Dupuytren, cette fois encore, resta vainqueur; on trouva que la rectitude et la maturité puissante de son jugement rachetaient tous ses défauts... Ce fut entre lui et ses compétiteurs comme un vrai combat, tant l'émulation des rivaux dégénéra en animosité; il y eut des injures, des défis et jusqu'à des cartels échangés. Son principal compétiteur l'ayant, ajoute M. Cruveilhier, attaqué sans ménagement, et finissant par dire que sa thèse portait le cachet de la médiocrité, Dupuytren lui répondit avec tant de mesure, et en même temps avec tant de vigueur; sa parole, d'abord timide et circonspecte, devint par degrés si pressante, si entraînante, qu'un tonnerre d'applaudissements, parti de de tous les bancs de l'amphithéâtre, prouva à son interlocuteur confus qu'il aurait dû respecter le sommeil du lion. »

Cependant l'ambition de Dupuytren n'était pas satisfaite; l'Hôtel-Dieu ne lui appartenait pas encore. Réduit au rôle d'observateur, il rongeait impatiemment le frein qui l'empêchait de développer ses hautes facultés. Ayant formé le plan d'une nouvelle opération de ligature de l'artère sous-clavière, une *volonté supérieure,* comme il l'a dit lui-même, s'oppose à ce qu'il applique son procédé et en recueille la gloire; dès lors il n'a plus de repos qu'il n'ait brisé cette volonté supérieure; enfin, en 1815, Pelletan obtient sa retraite, qu'il ne demandait pas, et Dupuytren est nommé chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

Le voilà maître de la place et libre de se produire enfin dans toute la puissance et dans tout l'éclat de son génie; jugeant des autres par lui-même, qui ne pouvait supporter de chef, il ne veut ni adjoint ni suppléant, il ne lui faut que des subordonnés. Vainement on veut lui imposer un adjoint, il l'annule, l'humilie, le force à se retirer, et le conseil général des hôpitaux, ce conseil de dictateurs, est obligé de plier devant la volonté impérieuse de Dupuytren; mais s'il est despote, il compense amplement les inconvénients de son despotisme par l'heureux effet d'un zèle infatigable et d'une incroyable activité. Levé avant le jour, il arrive chaque matin à six heures : chargé seul du service chirurgical de cet immense hospice, il consacre à la visite des salles trois grandes heures, durant lesquelles il veut tout voir et tout faire par lui-même. Après la visite, il passe à l'amphithéâtre, où il disserte une heure sur les maladies les plus intéressantes qu'il vient d'observer; après la leçon, il procède aux opérations importantes, et la porte s'ouvre ensuite aux pauvres qui viennent chercher des consultations gratuites; cela dure jusqu'à onze heures. Le reste de la journée est donné au soin de la clientèle la plus vaste et la plus opulente de Paris, aux devoirs divers de la faculté, aux mille exigences d'une position éminente et enviée à la ville et aussi à la cour, car Dupuytren paraîtra bientôt à la cour, et il y voudra primer dans sa sphère comme partout.

Telle a été pendant vingt ans la vie de cet illustre chirurgien; reprenons-la en détail, et commençons par le peindre à l'Hôtel-Dieu.

Les gens du monde visitent peu les hôpitaux et se font difficilement une idée de tout ce que peut inspirer de réflexions une matinée passée à l'Hôtel-Dieu. Les barbouilleurs de papier tels que moi, qui sont obligés de savoir un peu de tout, vont à l'Hôtel-Dieu comme ailleurs, et ils trouvent là, quand ils sont capables de le supporter, un spectacle qui les saisit puissamment et les plonge dans un abîme de pensées.

Figurez-vous de vastes salles proprement tenues, surtout celles qui sont affectées aux femmes, contenant deux et quelquefois trois longues rangées de lits en fer, malheureusement beaucoup trop rapprochés les uns des autres, et tous fermés par des rideaux blancs qui glissent sur des tringles de fer formant le ciel du lit. Derrière ces rideaux se cachent toutes les variétés de maux, d'infirmités, de plaies, qui peuvent affliger l'humaine espèce et particulièrement la population pauvre, si exposée par sa misère, ses durs ou dangereux travaux, sa vie trop souvent déréglée, aux maladies qui sont exclusivement du domaine de la chirurgie.

noncer, arrêté qu'il était par la crainte d'un éclat que sa temporisation ne fit que rendre plus fâcheux.

Au premier aspect, il y a quelque chose d'attendrissant à voir des princes de la science, des hommes distingués par leur fortune, leur position sociale autant que par leur talent, donner gratuitement aux pauvres des soins que le riche paye au poids de l'or, s'arrêter devant chacun de ces lits sur lesquels gît un malheureux qui n'a souvent ni famille, ni parents, ni amis, panser eux-mêmes ou opérer ce prolétaire avec la même sollicitude que s'il était millionnaire, examiner et palper sans dégoût ses plaies les plus dégoûtantes, lui donner enfin tous ces soins dont la répugnance ne peut être surmontée d'ordinaire que par la force des liens du sang, de l'affection ou de l'intérêt. En réfléchissant à cela, on serait d'abord tenté de croire à quelque miracle d'une philanthropie et d'une charité surhumaine; malheureusement, l'illusion est de courte durée: avant même que le chirurgien ait achevé la visite de son premier malade, l'observateur a déjà reconnu, à travers sa sollicitude scientifique pour le *sujet* plus ou moins intéressant qui s'offre à l'application de son talent, la plus complète indifférence pour l'homme malade qui souffre devant lui.

Faut-il s'étonner de ce fait? Faut-il, comme quelques-uns, maudire la chirurgie : 1° parce qu'elle est incapable de pleurer sur les maux qu'elle est appelée à guérir? 2° parce qu'elle soigne gratuitement les pauvres pour poser les bases de la réputation et de la fortune qu'elle devra aux riches? Ce serait, je crois, tomber d'un excès dans un autre. Qu'importe au pauvre le mobile qui fait agir le chirurgien, pourvu qu'il lui doive son soulagement ou son salut, et ne vaut-il pas mieux, pour lui, être dans les mains d'un praticien habile un *sujet intéressant,* pansé, opéré avec le plus grand soin et guéri par amour de l'art, que de périr sans secours dans son taudis ou entre les mains d'un apprenti ou d'un charlatan? A la vérité on peut objecter ici le côté odieux du *faciamus experimentum in animâ vili,* mais la science est aujourd'hui trop avancée, la publicité trop générale, l'œil des confrères ou des élèves trop scrutateur pour qu'un chirurgien dans son hospice se laisse aller sans réflexion, aux dépens des pauvres, à des expériences aventureuses dont l'insuccès compromettrait sa renommée. Enfin, si en échange des soins éclairés et de tous genres qu'il reçoit, on n'imposait pas au pauvre cette seule condition qu'il consentira à être un objet d'enseignement pour un professeur et un objet d'étude pour des élèves (condition pénible à la vérité, surtout pour les femmes, mais cependant beaucoup moins pénible qu'on ne le croit, et à laquelle le malade s'habitue dès le second jour, lorsque l'accomplissement en est entouré de toute la décence et de toute la gravité qu'exige la situation), si une telle condition n'existait pas, comment se transmettrait et se perpétuerait la science?

Quant à l'insensibilité foncière du chirurgien, il faut bien en prendre son parti, car, à part quelques différences de formes, cette insensibilité est la même au lit du riche qu'au lit du pauvre. Il faut bien se résigner à cette idée, encore qu'elle soit singulièrement triste, il faut bien se résigner à cette idée que la première condition pour devenir apte à soulager les maux de l'humanité est de commencer par perdre la faculté de s'en émouvoir. Un chirurgien qui s'attendrirait sur les souffrances de son malade l'opérerait fort mal et risquerait très-fort de le tuer; on ne peut être dominé à la fois par deux sentiments différents. D'ailleurs la sensibilité s'use d'elle-même par l'exercice; pour la faire disparaître, il suffit de vivre longtemps au milieu des maux qui l'excitaient d'abord.

A coup sûr, si quelque chose peut inspirer l'admiration et le respect, c'est bien de voir, dans les mêmes salles où le chirurgien promène impassible son bistouri sur des chairs vivantes, c'est bien de voir des femmes, de jeunes filles vêtues de blanc, appartenant quelquefois aux classes élevées de la société, servir de garde-malades à ces mêmes pauvres qui ont déjà pour chirurgiens et pour médecins les hommes les plus célèbres de Paris. A coup sûr, rien de plus noblement désintéressé que la conduite de ces pieuses filles, qui viennent là de leur plein gré s'ensevelir toutes vivantes dans un charnier, respirer des miasmes putrides, panser des plaies dégoûtantes et manier des linges infects. Eh bien, au bout de quelques mois d'exercice, la sensibilité est presque aussi émoussée chez elles que chez les chirurgiens; l'aspect de la souffrance ne les remue plus; elles remplissent leur mission angélique avec la tenue calme et impassible d'un soldat en faction; elles voient avec une tranquillité qui touche de près à l'indifférence la maladie et la mort renouveler chaque jour le personnel de ces lits de douleur, moins occupées des hôtes qui changent, que du numéro qui ne change point.

Notre nature est ainsi faite; elle n'est ni assez riche ni assez puissante pour pouvoir cumuler l'émotion intérieure et le sang-froid extérieur, la sensation toujours rajeunie de la pitié et la pra-

tique constante de l'art de guérir ou de la charité. C'est déjà beaucoup, lorsque cette fleur de sensibilité s'est flétrie au contact des misères humaines, c'est déjà beaucoup qu'elle laisse dans le cœur des racines assez profondes pour le maintenir sympathique à la douleur en général à défaut d'une sympathie spéciale pour chaque douleur en particulier. C'est cette sympathie générale, qui se retrouve toujours chez les nobles sœurs hospitalières; le sentiment de la sainteté de leur mission, la pensée des maux qui les entourent respire constamment dans la gravité décente et calme de leur maintien, dans la douceur affectueuse de leur parole, et dans la touchante mélancolie de leur visage.

Malheureusement, on n'en peut pas dire autant de tous les chirurgiens attachés au service des hôpitaux : il en est quelques-uns qui portent dans l'exercice de leurs fonctions une grossièreté ou une légèreté révoltantes. Ceux-ci parlent aux malades d'un ton brutal ou dédaigneux, les tutoyant indifféremment, quel que soit leur âge ou leur sexe, avec une familiarité du plus mauvais goût; d'autres bavardent comme des portières autour de chaque lit et sur des sujets parfaitement étrangers au patient, échangeant avec leurs élèves des plaisanteries ou des calembours sur la pluie et le beau temps. Presque tous, du reste, quand il s'agit d'opérer, procèdent avec un soin, une attention à épargner au malade le plus de souffrances possible, en un mot avec une conscience irréprochable; il en est aussi plusieurs dont la tenue et le langage sont en parfaite harmonie avec la gravité de leurs fonctions, et ceci me ramène à Dupuytren, qui était sous ce rapport un modèle admirable.

Cet illustre chirurgien, peut-être le plus insensible de tous les chirurgiens passés, présents et futurs, qui, par son caractère malheureux, défiant, irritable, insociable, s'était fait tant d'ennemis, n'avait pas plutôt posé le pied dans l'asile de douleur où il régnait en maître souverain, que soudain toute sa personne se trouvait comme revêtue d'un caractère de dignité grave et calme, inspiré tout à la fois par le sentiment de ses devoirs et le noble orgueil de sa mission; on l'a souvent accusé de *poser;* il posait en effet, mais il choisissait au moins une belle pose.

Je l'ai déjà montré faisant l'appel des internes et des externes à son entrée dans chaque salle : après l'appel, il commençait sa visite, marchant lentement d'un lit à l'autre, et suivi d'un flot d'élèves qui formaient autour de chaque lit plusieurs rangées de têtes attentives et silencieuses. Il ne tolérait aucune conversation, ne parlait lui-même jamais que dans l'intérêt du service ou de la science, et si quelqu'un, pendant un pansement ou une opération, s'avisait de chuchoter à ses côtés, le maître s'interrompait pour lancer au coupable un coup d'œil qui le réduisait sur-le-champ au silence.

En abordant un nouveau malade, au lieu de se perdre comme plusieurs praticiens dans des interrogations vagues et oiseuses, il lui adressait d'un ton plein de douceur et en le couvant d'un regard affectueux trois questions précises : « Où souffrez-vous? depuis quand souffrez-vous? d'où vient votre mal? » Si le malade lui cachait tout ou partie de la vérité, ce qui malheureusement n'est pas rare, son regard, qui presque toujours à la seule inspection avait deviné le siége et l'origine du mal, son regard devenait sévère, sa voix brusque et impérieuse; il rudoyait le malade pour le faire parler, le quittait quelquefois, et ne revenait à la douceur que lorsque la rudesse n'avait pu réussir.

Les petites opérations se font seules sur place; les opérations plus importantes se font après la visite dans l'amphithéâtre, où l'on transporte le patient sur un lit disposé à cet effet. Petites ou grandes, Dupuytren ne les confiait jamais à d'autres mains que les siennes; pas un coup de bistouri ne se donnait par un autre que par lui, et pour peu qu'un pansement fût important, il s'en chargeait également lui-même.

Quand il arrivait près du lit d'un opéré, d'une jeune fille ou d'un enfant, sa voix et sa physionomie prenaient un accent de douceur extrême, et, tout en exerçant sur eux le magnétisme de son regard, il avait une manière de demander à l'opéré : « Souffrez-vous? » qui endormait ses douleurs et lui dictait presque toujours une réponse négative. Il excellait encore quand il s'agissait de disposer le malade à consentir à une de ces opérations graves, dont les plus courageux ne supportent point l'idée sans frémir. La persuasion coulait de ses lèvres, et le malade se sentait tout surpris d'envisager sans peur et comme la fin de ses souffrances ce qui peu d'instants auparavant lui semblait plus affreux que la mort.

Après avoir consacré trois grandes heures à visiter chaque salle, Dupuytren passait dans l'amphithéâtre et commençait son cours de clinique, non point en exposant longuement à propos d'un malade telle ou telle généralité pathologique, mais en passant en revue les cas les plus intéres-

sants qu'avait présentés la visite des salles, en signalant à l'attention les cas obscurs ou douteux, exposant les motifs de la conduite qu'il avait suivie ou qu'il se proposait de suivre, dévoilant l'issue probable de telle ou telle maladie abandonnée à elle-même, les avantages ou les inconvénients de tel ou tel traitement, et presque toujours l'événement justifiait ses prévisions.

Enfin venait la partie la plus horrible ou la plus intéressante du métier, les amputations ou désarticulations de membres; les extirpations de cancers, l'extraction des calculs vésicaux, les réductions de hernies, etc., etc. Le patient était apporté et couché sur le lit de misère; les aides se disposaient autour de lui pour contenir ses convulsions, et, devant quatre ou cinq cents personnes, Dupuytren opérait.

« C'est là, dit M. Cruveilhier, qu'il est admirable; rien n'est donné ni à la précipitation ni au hasard; pas un mouvement, pas un coup de bistouri qui n'ait un but : le brillant, l'élégance, la rapidité de l'action, tout est sacrifié à la sûreté. »

« Dupuytren, dit M. Vidal, paraissait peu gracieux en opérant; c'est qu'il n'oubliait jamais son rôle de professeur de clinique; non-seulement il choisissait la position la plus favorable aux spectateurs, mais il avait un tel sang-froid qu'il expliquait les divers temps de l'opération à mesure qu'il les exécutait. »

« Il pouvait, dit M. Cruveilhier, causer avec le malade, qu'il encourageait, et avec les élèves, auxquels il rendait compte des circonstances les plus remarquables. Il n'était jamais plus beau que lorsqu'il rencontrait quelque difficulté imprévue ou lorsqu'il survenait un accident grave pouvant compromettre immédiatement la vie du malade. Alors on le voyait tantôt continuer l'opération avec un sang-froid imperturbable, comme si tout avait été prévu, tantôt s'interrompre et faire part aux assistants de ce qui se passait, évitant avec un tact admirable de rien dire ni de rien faire qui pût alarmer le malade, et à l'instant il prenait un parti décisif. Dans ces moments critiques où l'art de bien dire semblait le disputer à l'art de bien faire, où les facultés d'un homme puissamment organisé aux prises avec une position extrême semblaient s'exalter en proportion du danger, où, maître de lui-même, Dupuytren concentrait toutes ses craintes pour ne laisser paraître que l'espérance, où, sur sa belle et noble tête, à laquelle tant de sentiments divers donnaient une expression sublime, reposait la vie d'un homme, où tout un amphithéâtre, les yeux fixés sur le lit de douleur, attendait avec anxiété l'issue de cette espèce de duel entre un art conservateur et une mort imminente, Dupuytren était plus qu'un homme, c'était le dieu de la chirurgie.

« Faut-il donc s'étonner si Dupuytren inspirait autour de lui ce sentiment involontaire de respect et d'admiration qui nous saisit à l'aspect du génie? Faut-il s'étonner si les fidèles de l'Hôtel-Dieu imitaient, sans s'en douter, ses poses, ses habitudes de langage, sa manière de couper, d'accentuer les phrases, et si *l'habit vert* de Dupuytren est devenu classique parmi les jeunes chirurgiens comme le petit chapeau de Napoléon parmi les hommes de guerre? »

La supériorité de Dupuytren a été quelquefois contestée comme professeur ou comme écrivain; quelques-uns, lui refusant le génie de l'invention, l'ont relégué dans la catégorie des hommes purement pratiques; mais il est une qualité précieuse possédée par lui à un si haut, à un si étonnant degré, que ses détracteurs eux-mêmes ont été forcés de reconnaître que, sous ce rapport, il n'avait peut-être pas son pareil en Europe; je veux parler de cette faculté d'intuition, de divination, en quelque sorte, du siége et de la nature d'une maladie, que les hommes de l'art appellent le *diagnostic*. Les deux écrits de M. Cruveilhier et de M. Vidal offrent plusieurs exemples étonnants du diagnostic de Dupuytren; je n'en citerai qu'un.

Un homme, qui avait reçu depuis longtemps un coup à la tête, se présente à l'Hôtel-Dieu avec des symptômes cérébraux. Rien ne paraît clair touchant la nature et le siége precis de la lésion; Dupuytren examine le malade et ordonne à ses aides surpris de préparer tout pour l'opération du trépan. L'os est scié, rien au-dessous : il incise la dure-mère, cette membrane paraît saine, rien sous la dure-mère; c'est alors que Dupuytren, par un trait de hardiesse dont on a peu d'exemples dans l'histoire de la chirurgie, ose plonger son bistouri dans la substance même du cerveau, et à l'instant un flot de pus jaillit, par la voie qui lui est ouverte, aux yeux des spectateurs étonnés et éblouis. L'illustre chirurgien avait diagnostiqué ou plutôt deviné un abcès dans la substance cérébrale.

A cette pénétration Dupuytren joignait une incroyable force d'âme; préservé par son génie même de la manie opératoire qui envahit souvent des praticiens distingués, et les pousse à abuser du bistouri en se trompant sur la mesure des forces vitales, l'illustre chirurgien de l'Hôtel-Dieu n'opérait pour ainsi dire qu'à son corps défendant, et après avoir longtemps balancé les chances de succès et d'insuccès; mais, une fois à l'œuvre, nul accident, nul malheur imprévu ne pouvait le troubler. Un jour, une jeune fille, brillante de santé, se présente à la consultation pour être débarrassée d'une loupe graisseuse sous-cutanée qu'elle portait à la nuque; tandis que Dupuytren

procède à cette opération, qui paraissait fort simple, un petit bruit semblable au lapement d'un chien se fait entendre; la malade pâlit, perd connaissance, et meurt comme frappée de la foudre. Cette scène se passait dans le grand amphithéâtre, devant cinq cents personnes; qu'on juge de l'émotion produite par une telle catastrophe : on se lève, on se presse, on s'agite, on se demande quelle a pu en être la cause. Ce n'est pas l'effroi, la malade a sollicité elle-même l'opération; ce n'est pas la douleur, elle n'a poussé aucun cri; ce n'est pas la perte de sang, il s'en est écoulé à peine quelques cuillerées. Tout le monde se perd en conjectures, et, au milieu de l'agitation générale, Dupuytren, calme, silencieux, attache sur cette jeune fille si subitement transformée en cadavre un regard obstiné et impérieux, qui semble sommer la mort de lui donner le secret de sa brusque invasion. Tout à coup son œil s'illumine; il se redresse, il a deviné, et cette découverte tardive, mais conquise pour l'avenir de l'art, est un trait de génie; la malade est morte par l'introduction de l'air dans les veines. Pour la première fois il est démontré que, dans les opérations pratiquées aux environs de la poitrine, lorsqu'une veine est ouverte et tiraillée, l'air peut pénétrer dans le vaisseau béant, glisser jusqu'au cœur, et amener la mort. Et voilà Dupuytren qui, passionné par sa découverte, oubliant le cadavre encore chaud étendu devant lui, se met à haranguer la foule, et tire de cette circonstance jusque-là inouïe une de ses plus belles leçons. Cette leçon improvisée fut admirable, dit M. Bourdon, qui y assistait, et l'autopsie de la malheureuse qui en avait été le sujet, en montrant les cavités du cœur remplies d'air, vint confirmer l'opinion du professeur.

Le même homme, dont le cœur pouvait être ainsi cuirassé par l'amour de l'art, se montrait dans d'autres circonstances aimable, bon et presque naïf, peut-être aussi par amour de l'art. Ainsi, on le voyait souvent, après avoir opéré de la cataracte congéniale de petits enfants, aveugles de naissance, s'amuser à faire l'éducation de la vûe chez ses petits malades, qui, pouvant *voir,* ne savaient pas encore *regarder,* leur lier les bras afin qu'ils fussent obligés de se servir de leurs yeux; les placer à l'extrémité d'une salle, se placer à l'autre, les appeler à lui, les encourager, jouir de leur embarras, et les caresser avec une effusion toute paternelle, lorsqu'ils étaient enfin parvenus jusque dans ses bras.

Comme écrivain, Dupuytren, absorbé par les exigences d'une clientèle immense, n'a pas eu le temps de donner toute sa mesure dans un ouvrage doctrinal; il n'a laissé que des mémoires précieux sur des points importants de la science. Ses adversaires ont dit qu'il ne savait pas écrire. Je ne suis pas compétent pour apprécier son style médical, mais il est certain que si le rapport présenté par lui à la chambre des pairs, sur la mort du duc de Berry, dont il fut appelé à soulager l'agonie, est bien de lui, non-seulement il savait écrire, mais il avait toutes les qualités d'un grand écrivain. Car ce rapport est un admirable tableau, dont tous les historiens de la restauration ont eu soin d'orner leur récit, et qui est devenu en quelque sorte inséparable de l'histoire de cette époque.

Mais ses nombreux travaux de détail, ses découvertes importantes, l'influence énorme qu'il a exercée pendant vingt ans comme professeur et chef d'école, présentent un ensemble assez imposant pour compenser peut-être l'absence de traités généraux sur la science chirurgicale.

Avec tous ces talents, avec toute cette gloire, avec une fortune de prince qu'il ne devait qu'à lui-même, Dupuytren a été un des hommes les plus malheureux de son temps : c'était le Jean-Jacques Rousseau de la chirurgie. La défiance et l'amertume rongeaient son cœur, empoisonnaient sa vie.

Dans sa monomanie misanthropique, il ne voyait partout qu'ennemis acharnés à lui nuire, il se croyait espionné et poursuivi par eux jusque dans l'intérieur de sa maison; la moindre critique du moindre écolier lui semblait le résultat d'une vaste machination : et cette persuasion fatale, en le rendant trop souvent morose, brusque, emporté, vindicatif et injuste, avait pour conséquence naturelle de faire naître une partie des inimitiés qu'il supposait. Aussi Dupuytren avait-il peu d'amis, et s'était-il, à la longue, créé beaucoup d'ennemis. Son bonheur domestique ne résista pas à la fâcheuse influence de son caractère; il fut cruellement troublé. Malheureux comme époux, l'illustre chirurgien concentra toutes ses affections dans sa fille unique, mariée aujourd'hui à M. le comte de Beaumont, pair de France.

La révolution de juillet offrit à son talent une belle occasion de s'exercer sur les plaies d'armes à feu, mais elle lui fut médiocrement agréable. Il avait été honoré de la faveur toute particulière de Charles X, qui l'avait décoré du titre de baron et nommé son premier chirurgien; sa position à la

cour lui avait même valu, de la part des petits journaux de l'opposition, plus d'un brocard qu'il avait gardé sur le cœur; aussi ne vit-il pas sans regret le triomphe du libéralisme.

C'est peut-être cette répugnance qui fit naître en lui une velléité de s'essayer dans la carrière politique. Aux élections qui suivirent la révolution de juillet, il fit un voyage dans son département et se présenta comme candidat au collége électoral de Saint-Yrieix; porté et soutenu, si j'ai bonne mémoire, par le parti légitimiste, il eut le déplaisir de se voir préférer un candidat dont le succès dut le blesser doublement, car ce rival heureux était un médecin de campagne qui ne le valait sous aucun rapport. Dégoûté par cet échec de toute tentative ultérieure, il retourna à ses travaux, et pendant quelque temps encore, jusqu'en novembre 1833, on le vit à l'Hôtel-Dieu conquérir de nouveaux titres à l'admiration de ses collègues et de ses élèves.

Cependant les fatigues d'une vie effrayante d'activité, et peut-être plus encore les peines réelles ou imaginaires dont son esprit était constamment obsédé, avaient fini par miner la constitution de fer de Dupuytren; des symptômes d'affaiblissement se manifestèrent; un des plus graves pour ses élèves fut de voir l'illustre dictateur consentir à partager avec MM. Breschet et Sanson le service de l'Hôtel-Dieu. Mais il n'en resta pas moins le maître suprême, dirigeant tout et disposé à ne reculer que devant la mort; elle ne tarda pas à lui faire sentir son approche.

Un jour qu'il faisait sa leçon, il sent tout à coup le côté droit de sa figure frappé de paralysie; sa bouche se dévie, il ne peut plus fermer l'œil droit; à ce signe il reconnaît une apoplexie imminente; persuadé que la paralysie va gagner tous les membres du même côté, il se prépare à faire une vigoureuse résistance; saisissant de la main gauche sa mâchoire qui se dévie, il la contient fortement, et, d'une voix ferme, quoique altérée par le passage de l'air qui s'échappe irrésistiblement de sa poitrine, avec un calme effrayant, il continue sa leçon jusqu'au bout, donnant ainsi à ses élèves stupéfaits le spectacle imposant d'une âme indomptable aux prises avec une attaque d'apoplexie. Cet héroïsme chirurgical vaut bien celui du champ de bataille.

Cependant, pour être un instant comprimée, l'apoplexie n'était pas vaincue; elle le frappa trois fois, et la troisième fois il sentit qu'il fallait rendre les armes. Dans l'intervalle des attaques, il avait eu successivement recours à un voyage en Italie et aux bains de Tréport; il revint de cette dernière excursion plus affaibli que jamais, et il ne songea plus qu'à mourir en digne chef de la chirurgie française; conservant jusqu'au dernier moment toute sa présence d'esprit pour suivre comme pas à pas le travail de dissolution qui s'opérait en lui, disposant tout pour son autopsie, discutant d'avance la nature et le siége des lésions qu'elle ferait découvrir, parfois reprenant un peu à l'espérance et plus souvent encore se réjouissant d'en finir avec la vie, qui avait été, disait-il, si amère pour lui; s'occupant ensuite des intérêts de cette partie de la science qu'il avait le plus contribué à propager, et léguant dans ce but à la faculté de médecine *deux cent mille francs*, qui ont servi à fonder le fameux musée d'anatomie pathologique connu sous le nom de *Musée Dupuytren*. Enfin, le 8 février 1835, à quatre heures du matin, il expira; il avait à peine cinquante-sept ans, étant né le 6 octobre 1777. Sa mort occupa la presse pendant plusieurs jours; un cortége immense l'accompagna à sa dernière demeure, où ses élèves le portèrent sur leurs épaules, et l'histoire dut ajouter un nom de plus à la liste déjà si longue des génies malheureux.



M. Armand Carrel.

Ce que vous avez voulu depuis trente ans, monsieur, ce que je voudrais, s'il m'est permis de me nommer après vous, c'est assurer aux intérêts qui se partagent notre belle France une loi de combat plus humaine, plus civilisée, plus fraternelle, plus concluante que la guerre civile, et il n'y a que la discussion qui puisse détrôner la guerre civile. Quand donc réussirons-nous à mettre en présence les idées à la place des partis, et les intérêts légitimes et avouables à la place des déguisements de l'égoïsme et de la cupidité?

Lettre de M. Carrel a M. de Chateaubriand (octobre 1834).

Le 20 mars 1823, un jeune homme de vingt-trois ans s'embarqua furtivement à Marseille sur un bateau pêcheur espagnol qui faisait voile pour Barcelone; ce jeune homme portait la veille encore l'épaulette de sous-lieutenant au 29e régiment de ligne. Un peu compromis dans l'esprit de ses chefs par ses opinions libérales, il avait reçu ordre de rester au dépôt à Aix, tandis que son régiment était appelé à prendre part à l'expédition dirigée par le gouvernement des Bourbons de la branche aînée contre la révolution espagnole. Le jeune officier, affamé d'action, avait vainement réclamé contre la mesure qui le condamnait au repos; n'ayant reçu en réponse à ses réclamations qu'une ordonnance de mise à la réforme sans traitement, il venait de se décider à donner sa démission, et, rendu à la liberté, n'ayant pu combattre dans les rangs français, attiré d'ailleurs par ses opinions vers la cause des constitutionnels espagnols, il partait joyeux, à l'insu de ses parents et de ses amis, pour aller mettre au service de cette cause son épée et sa vie.

A son arrivée à Barcelone, il trouva la ville remplie de réfugiés de toutes les nations, pour la plupart anciens soldats de l'empire, qu'attiraient en Espagne l'amour des combats, le goût des aventures et l'espoir de quelque revanche à tirer du drapeau blanc. Tandis que d'autres réfugiés, campés sur les bords de la Bidassoa, essayaient en vain d'embaucher l'armée des Bourbons en faisant briller à ses yeux les couleurs tricolores, les Français réunis à Barcelone s'organisaient en un bataillon, décoré du titre de bataillon de Napoléon II, vêtu de l'uniforme de la vieille garde, et marchant sous l'aigle impériale. Bientôt réduit de plus en plus par les rapides succès de l'armée d'invasion, ce bataillon français fut fondu avec les autres compagnies étrangères en un seul corps qui, sous le nom de *légion libérale étrangère*, forma un bataillon d'infanterie et un faible escadron de lanciers. Plusieurs compagnies n'étaient composées que d'officiers; deux généraux étaient dans les rangs, portant la lance; il y avait moitié de Français; ceux qui ne l'étaient pas avaient servi dans les armées impériales. L'uniforme et les drapeaux étaient ceux de l'empire; un brillant et valeureux officier, le colonel Pachiarotti, avait organisé cette légion et la commandait. C'est sous lui que l'on vit, pendant plusieurs mois, des hommes rassemblés de toutes les parties de l'Europe, presque tous anciens soldats d'un même capitaine, venus dans un pays qu'ils ne connaissaient pas pour défendre une cause qui se trouvait être la leur, ralliés à l'ascendant d'un grand caractère, marchant où il les menait, souffrant et se battant sans espoir d'être loués ni de rien changer, quoi qu'ils fissent, à l'état désespéré de leur cause; n'ayant d'autre perspective qu'une fin misérable au milieu d'un

pays soulevé contre eux, ou la mort des esplanades, s'ils échappaient à celle des champs de bataille [1].

C'est à cette rude école de lutte et de malheur, dans cette campagne de Catalogne, dont il devait être un jour l'éloquent historien, que le jeune officier parti de Marseille fit ses premières armes avec une bravoure et un talent dignes d'un meilleur sort; car la *légion libérale étrangère*, mal secondée par les troupes espagnoles, après avoir été décimée dans plusieurs rencontres, vint enfin se faire écraser devant Figuières, après deux jours d'un combat dont l'acharnement prouva que c'étaient des Français qui se battaient de part et d'autre. Le troisième jour, la petite phalange étrangère, diminuée des deux tiers, mais décidée à mourir les armes à la main plutôt que de s'offrir au supplice que réservaient les lois françaises à la plupart des survivants, se préparait à se faire exterminer jusqu'au dernier homme, lorsque le général baron de Damas lui offrit une capitulation par laquelle il accordait aux Espagnols et aux étrangers les conditions ordinaires, et s'engageait à obtenir la grâce des réfugiés français.

Cette capitulation, dont les termes furent contestés plus tard par les réfugiés, ne fut pas complétement ratifiée par le gouvernement de la Restauration, au moins en ce qui concernait ces derniers, car aussitôt que, rentrés en France avec leur épée et leur uniforme, ils parurent à Perpignan, ils furent saisis et traduits devant des conseils de guerre. M. de Damas, dont la garantie était invoquée par eux, déclara qu'il s'était engagé seulement à leur obtenir la vie sauve de la clémence du roi, mais non point à les soustraire à la condamnation qu'ils pouvaient encourir pour avoir porté les armes contre la France.

La plupart refusèrent de laisser dénaturer la convention de Figuières, et parmi les plus acharnés à revendiquer l'honneur d'une capitulation dont on lui refusait la garantie se distingua le jeune officier qui fait l'objet de cette notice. L'idée d'être considéré par des juges militaires comme un transfuge pris les armes à la main, et qui s'est rendu à discrétion, lui était odieuse; et, plutôt que de s'en remettre à la clémence royale, il préféra, malgré les instances de sa famille, épuiser toutes les chances d'une lutte judiciaire qui, au cas d'insuccès, aggravait d'autant sa position.

Deux fois condamné à mort à Perpignan, il parvint à faire casser ces deux condamnations pour vices de forme; traduit à Toulouse devant un troisième conseil de guerre, il fut habilement défendu par le fameux avocat Romiguières. Les passions qui avaient fait la guerre d'Espagne étaient déjà un peu calmées; la bravoure, la jeunesse, la physionomie loyale et franche de l'accusé, quelques paroles touchantes et chaleureuses qu'il prononça lui-même pour sa défense, tout cela émut le cœur des juges; et, sur la simple preuve de l'existence de la capitulation, il fut acquitté à la majorité de six voix contre une, et rentra dans le monde, non point en coupable gracié, mais en soldat vaincu, qui ne doit la vie qu'à la garantie de son épée.

Toutefois, cette épée était brisée; la carrière militaire, qu'il avait embrassée par goût, était à jamais fermée au jeune sous-lieutenant, mais la fortune lui réservait des dédommagements éclatants.

Encore quelques années, et cet obscur officier, échangeant son épée contre une plume, devait conquérir avec cette plume, qu'il maniait comme une épée, le grade de général en chef de la grande armée des journalistes, l'armée la plus indisciplinée qui fut jamais, car on y compte autant de généraux que de soldats. Encore quelques années, et, une révolution aidant, ce sous-lieutenant allait devenir, pour ses adversaires comme pour ses amis, la plus haute, la plus brillante personnification de la presse politique en France. Encore quelques années, et la mort sanglante et prématurée de ce simple journaliste, malheureusement trop fidèle aux mœurs du soldat, devait produire en France et en Europe une sensation aussi vive que celle que produit la mort d'un puissant roi. Trente mille personnes de tous rangs devaient escorter sa dépouille, et l'on devait voir le plus grand génie littéraire de notre temps, l'homme d'État qui, de son cabinet, faisait, en 1823, mouvoir l'armée d'Espagne, le plus illustre des émigrés du drapeau blanc, venir pleurer sur la tombe du plus vaillant des émigrés du drapeau tricolore.

Jean-Baptiste-Nicolas-Armand Carrel naquit à Rouen le 8 mai 1800, d'une famille de négociants; après avoir fait une partie de ses études classiques au collége de cette ville, il obtint de son père la

[1] Ce passage est emprunté au récit de Carrel lui-même.

permission de suivre son penchant qui le portait vers la carrière militaire, et il entra à l'école de Saint-Cyr.

« A Saint-Cyr, dit M. Littré [1], il se distingua par son goût pour les exercices militaires et par la hardiesse de ses opinions politiques. Il fut regardé dès son début comme un homme mal pensant et surveillé en conséquence, persécuté même par le commandant supérieur. Un jour le général d'Albignac, qui commandait l'école, lui ayant dit qu'avec des opinions comme les siennes il ferait mieux de tenir l'aune dans le comptoir de son père : « Mon général, répondit Carrel, si je reprends l'aune de mon père, ce ne sera pas pour mesurer de la toile. » Cette réponse audacieuse fit mettre l'élève aux arrêts, et il fut question de l'expulser. Mais Carrel écrivit directement au ministre de la guerre, lui exposa les faits, et gagna complétement sa cause. Peu soucieux des études qui pouvaient le faire sortir avec un des premiers rangs, comme officier, Carrel s'occupait médiocrement de mathématiques, beaucoup de littérature, et, comme ses compositions ne roulaient que sur des narrations de batailles et des harangues militaires, il laissait ses condisciples bien loin derrière lui, tant par la pureté et la concision ferme de son style que par les idées hardies dont il savait à propos se servir quand il fallait de l'énergie. »

Entré en 1821 comme sous-lieutenant au 29e de ligne, qui tenait garnison à Béfort et à Neuf-Brisach, il prit quelque part au complot militaire connu sous le nom de conspiration de Béfort; cependant il fut assez heureux pour que sa complicité échappât aux recherches de la police.

Se trouvant avec son régiment à Marseille, il écrivit, pour son début dans la carrière du journalisme, une lettre aux cortès espagnoles, qui lui valut de la part du général de Damas, commandant de sa division, une admonition paternelle, et qui contribua sans doute à le faire laisser au dépôt au moment de l'expédition.

Nous avons vu plus haut comment il se dédommagea de l'inaction qu'on lui imposait, et comment sa campagne de Catalogne le conduisit devant les conseils de guerre.

Après son dernier acquittement et sa sortie de la prison de Toulouse, il vint, en septembre 1824, à Paris, où il se trouva sans ressources, sans état, en butte aux mécontentements de sa famille, et pressé par elle de se faire une profession en échange de celle qu'il avait perdue. Il songea d'abord à étudier en droit pour devenir avocat, mais il était entré à Saint-Cyr avant d'avoir fait sa *philosophie*, et il n'avait point le diplôme de bachelier nécessaire pour prendre ses inscriptions. Bien qu'il eût, durant sa vie de garnison et son long séjour dans les prisons de Perpignan et de Toulouse, beaucoup lu et beaucoup écrit pour son instruction particulière, il ne lui vint pas d'abord l'idée de tenter la carrière littéraire; les conseils de sa famille le portaient à se livrer au commerce.

M. Isambert, qui avait été son défenseur dans ses recours en cassation, lui donna des lettres de recommandation pour M. Gévaudan et M. Laffitte ; il fut question de le placer dans une maison de banque, mais ces différentes démarches n'aboutirent à rien, et déjà le jeune Carrel commençait à s'apercevoir qu'il était plus difficile de gagner du pain à Paris que de guerroyer en Catalogne, lorsqu'un de ses amis, M. Arnold Scheffer, le proposa comme secrétaire à M. Augustin Thierry, qui achevait alors son *Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, et dont la vue déjà fort affaiblie réclamait le concours des yeux d'un collaborateur intelligent et actif.

L'illustre historien offrit au jeune officier l'équivalent de son traitement; et, pour éloigner toute idée de subalternité qui eût été pénible à une âme aussi fière, il lui présenta sa tâche comme celle d'un homme appelé à *l'aider dans ses recherches historiques*, en ajoutant : « Ce travail sera peu amusant, mais il y aura peut-être quelque instruction à en retirer. » Une position offerte avec tant de délicatesse fut acceptée avec empressement et bonheur.

« Le travail de Carrel, installé auprès de M. Thierry, consistait, dit M. Nisard, à faire des recherches, à débrouiller, à mettre en ordre des notes, à corriger les épreuves de l'*Histoire de la Conquête*. Ces travaux et d'autres du même genre ne sont stériles et subalternes qu'entre des mains malhabiles; un homme distingué y trouve de quoi déployer sa sagacité et exercer son goût. Carrel y montra dès l'abord assez de qualités solides pour qu'en très-peu de temps la ligne de démarcation s'effaçât par degrés entre le secrétaire et l'écrivain déjà consommé. M. Thierry, avec cette forte modestie qui le distingue, aime à reconnaître tout ce que dut son dernier volume de l'*Histoire de la Conquête* à la collaboration de Carrel. Six mois se passèrent ainsi; Carrel n'avait pas encore pris la plume pour son compte; un

[1] Deux écrits également distingués par des qualités différentes ont été publiés sur Carrel par MM. Littré et Nisard; ils m'ont été très-utiles pour la composition de cette notice.

libraire étant venu demander à M. Thierry un résumé de l'*Histoire d'Écosse*, celui-ci, qui suffisait à peine à ses immenses travaux, engagea Carrel à s'en charger. Carrel se mit au travail, et fit, avec les idées de l'*Histoire de la Conquête*, un court et substantiel résumé auquel M. Thierry dut, pour les convenances du libraire, mettre une introduction de sa main. L'ouvrage eut assez de succès pour que Carrel refusât désormais tout traitement. M. Thierry n'y consentit pas d'abord; mais, Carrel insistant, il fut convenu qu'il recevrait le traitement durant trois mois encore, après quoi il serait libre. Dans l'intervalle la mère de Carrel avait fait un voyage à Paris. Les lettres de M. Thierry ne l'avaient pas rassurée. Cette modeste existence d'homme de lettres paraissait la flatter médiocrement. Elle avait besoin que M. Thierry lui renouvelât ses premières assurances, et se portât en quelque sorte garant de l'aptitude littéraire et de l'avenir de son fils; dans deux dîners qu'elle offrit à M. Thierry elle l'interpella vivement sur ce sujet. « Vous croyez donc, monsieur, que mon fils réussira et qu'il se fera une carrière? — Je réponds de lui comme de moi-même, dit M. Thierry; j'ai quelque expérience des vocations littéraires; votre fils a toutes les qualités qui font le succès aujourd'hui... » Le jeune homme écoutait sans rien dire, respectueux, soumis, et, à ce que raconte M. Thierry, presque craintif devant sa mère, dont la fermeté d'esprit et la décision avaient sur lui beaucoup d'empire. Carrel ne fléchissait que devant ses propres qualités; car ce qu'il respectait dans sa mère n'était autre chose que ce qui devait plus tard le faire respecter lui-même comme homme public. »

Cependant, le succès promis à Carrel dans la carrière littéraire tardait à venir; après avoir quitté M. Thierry il publia par ses conseils un nouveau *Résumé de l'Histoire de la Grèce moderne*. Le produit assez médiocre de ces deux premiers ouvrages avait permis à Carrel de jouir pendant quelques jours de l'indépendance; mais sa bourse fut bientôt à sec; il fallut essayer de vivre de cette vie précaire du littérateur en sous-ordre, colportant çà et là dans les journaux et les revues des articles tantôt refusés, tantôt oubliés dans les cartons. Cette existence si triste, et qui eût été insupportable pour Carrel, s'il n'eût eu, dans sa susceptibilité de soldat, un moyen toujours prêt de se garantir de l'insolence ou du dédain des heureux, dura plusieurs mois, et sa gêne devint bientôt si extrême qu'il dut songer de nouveau au commerce.

« Il choisit, dit M. Nisard, celui des livres, comme s'éloignant le moins de ses habitudes littéraires. Une demande de fonds fut faite à sa famille, qui lui envoya de quoi monter, en société avec un ami, une modeste librairie qui n'eut le temps de ruiner personne. La mise de fonds seulement y périt, au moins ce qui n'en fut pas employé à faire vivre Carrel pendant quelques mois. C'est dans l'arrière-boutique de cette librairie, sur un comptoir [1] auquel était attaché un gros chien de Terre-Neuve, que Carrel, tantôt plongé dans les recueils politiques anglais, tantôt caressant son chien favori, médita et écrivit l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre*. Ce livre parut en février 1827. »

Dans cet ouvrage, le premier qu'il ait écrit par goût plutôt que sur commande de libraire, Carrel mit assez de lui-même pour qu'en le lisant on puisse se faire une idée de l'état de son esprit, alors qu'il l'écrivait. Il me semble que M. Nisard se donne beaucoup de peine pour prouver une chose très-évidente, savoir : qu'à cette époque l'opinion du jeune historien n'allait pas au delà de l'opinion des plus avancés, c'est-à-dire s'en tenait à la substitution d'une royauté consentie à la royauté de droit divin. Cette opinion ressort manifestement et du choix même du sujet et de la manière dont l'auteur envisage le résultat final, la révolution de 1688.

M. Littré va bien plus loin. Préoccupé sans doute, et à tort, par cette pensée que ce serait diminuer la gloire de l'honorable rédacteur du *National* de nous le montrer tel qu'il fut, c'est-à-dire partisan d'une monarchie constitutionnelle d'abord et républicain ensuite, il supprime d'emblée toute la première période des opinions de Carrel, période qui n'est pourtant pas à mon avis la moins intéressante, et qui se continue très-nettement, comme je le montrerai plus loin, au delà de 1830, jusqu'au ministère Casimir Périer.

Quoi qu'il en soit, l'*Histoire de la contre-révolution en Angleterre* ne fut guère plus remarquée que les précédents écrits de l'auteur. Soit que le talent littéraire de Carrel ne fût pas encore suffisamment formé, soit que ce talent eût besoin, pour se produire dans tout son éclat, d'être plus échauffé par le sujet sur lequel il s'exerçait, on ne trouva dans ce livre, écrit du reste d'un style simple et clair, avec beaucoup de modération et de bon sens, aucune de ces pages saillantes, aucune de ces vues larges et profondes qui dénotent un grand écrivain et un esprit supérieur.

Ce ne fut qu'un an plus tard, en 1828, dans deux articles très-détaillés sur la guerre d'Espa-

[1] Ce comptoir, qui est tout simplement une table grossière, a été acheté par M. de Chateaubriand lors de la vente du mobilier de Carrel. (*Note de l'auteur.*)

gne, publiés dans la *Revue française,* que Carrel, appelé à parler de choses et d'hommes qu'il avait vus, à peindre des sentiments et des passions qu'il avait partagés ou combattus, se révéla tout à coup au public avec ses formes à lui, cette allure ferme et décidée, cette manière hardie et pourtant contenue parce qu'elle était sûre d'elle-même, ce style si habilement mélangé de coloris et de précision, d'élégance, de netteté et de vigueur, qui devaient donner tant de relief à ses écrits postérieurs.

Cette narration d'un brave expérimenté, pour me servir d'un mot de Gaspard de Tavannes que M. de Chateaubriand applique si heureusement aux pages de Carrel, ne se distingue pas seulement par la beauté sévère de la forme, la rectitude et la hauteur des idées; elle est empreinte d'un caractère de justice et d'impartialité très-remarquable chez un soldat, et qui malheureusement plus tard ne résistera pas toujours chez Carrel aux entraînements de la polémique quotidienne.

Bientôt la fondation du *National,* dont le premier numéro parut le 1er janvier 1830, vint ouvrir à Carrel l'arène où il devait trouver toutes les joies, toutes les ardeurs, tous les enivrements, tous les triomphes et tous les dangers du champ de bataille. Lié, à cette époque, d'amitié et d'opinion avec MM. Thiers et Mignet, il fonda de concert avec eux, et avec l'appui des sommités de l'opposition libérale la plus avancée, cette feuille destinée à préparer en France une révolution de 1688.

M. Littré nous parle ici, sans autre preuve à l'appui que l'assertion elle-même, d'une dissidence radicale d'opinion qui aurait séparé, dès le début, M. Thiers et Carrel; il prétend que les pensées de Carrel allaient déjà plus loin que la substitution d'une dynastie à une autre; aussi, dit-il, sa collaboration au *National* fut-elle rare, et il se borna presque à y insérer quelques articles de critique littéraire.

Il est vrai que Carrel, placé d'abord en troisième ligne au *National*, par l'arrangement conclu entre les trois fondateurs, en vertu duquel chacun d'eux devait tour à tour avoir pendant un an la direction suprême de cette feuille, direction accordée d'abord à M. Thiers et qui devait revenir ensuite à M. Mignet; il est vrai, dis-je, que Carrel, avec la conscience qu'il avait de sa valeur personnelle, supportant difficilement d'être éclipsé par ses deux collaborateurs, dont la position littéraire et politique était alors supérieure à la sienne, se tint un peu à l'écart durant cette première période du *National.* Un article sur la mort d'Alphonse Rabbe, un autre fort touchant sur le suicide du jeune Sautelet, gérant du nouveau journal, un essai sur la vie et les écrits de Paul-Louis Courier, et deux articles curieux et piquants contre les drames de la nouvelle école, dite *romantique,* pour laquelle Carrel n'eut jamais de goût, furent à peu près les seules traces de sa collaboration au *National,* depuis janvier jusqu'en juillet 1830. Mais, attribuer cette réserve de Carrel à une différence fondamentale d'opinion quant à la direction du journal, c'est se mettre, ce me semble, dans l'impossibilité d'expliquer comment et pourquoi Carrel, devenu, après la révolution de juillet, maître du *National,* lui a fait, pendant presque un an, suivre, à peu de chose près, exactement la même ligne qu'il suivait sous M. Thiers. Si Carrel avait été engagé dès la restauration dans les idées républicaines aussi avant que le dit M. Littré, comment aurait-il défendu si longtemps la monarchie de juillet contre ses adversaires de toutes couleurs, et attendu si tard pour passer dans leurs rangs?

Dire avec M. Littré que Carrel n'agit ainsi qu'afin de *ménager les transitions,* c'est faire, à mon avis, trop bon marché d'une des plus belles qualités de l'illustre rédacteur du *National,* et j'aime mieux croire qu'il a combattu de bonne foi pour la monarchie, jusqu'au moment où il a cru de bonne foi qu'elle était plus nuisible qu'utile au pays.

Quant au peu d'activité de sa collaboration au *National,* alors que cette feuille était si brillamment dirigée par M. Thiers, le fait s'explique tout naturellement par la réserve d'un caractère qui répugne à combattre en sous-ordre, se sentant doué de toutes les facultés du commandement.

Telle fut la situation d'esprit de Carrel de janvier à juillet 1830. Il y a dans le travail de M. Nisard deux portraits destinés à donner une idée des changements opérés en lui par son passage du second rang au premier; plusieurs personnes, qui ont connu le modèle dans ces deux situations, m'assurent qu'ils sont fort ressemblants.

Les voici :

« La première fois que je vis Carrel, son nom commençait à peine à se répandre. Quoique, parmi ses

amis, les plus sagaces ou les plus désintéressés n'eussent plus de doute sur son mérite, il luttait encore pour trouver sa place et s'agitait notamment depuis la fondation du *National* au milieu d'attributions incertaines et d'amitiés orageuses... Je fus d'abord frappé de la force qui éclatait sur son visage original et heurté et de la résolution un peu farouche empreinte dans toute sa personne. Plus d'attention me fit bientôt découvrir sous cette force une extrême finesse marquée par la forme même de ses lèvres et par un regard où la douceur insinuante se montrait sous la fierté et l'inquiétude. Peut-être n'aurais-je pas été au delà du premier aspect, si déjà une admiration vive pour quelques pages sorties de sa plume ne m'eût donné plus que de la curiosité pour sa personne.

« Toutefois, ce qu'on pouvait penser de Carrel à cette époque, c'est qu'il avait de la force, mais de la dureté en proportion; un visage distingué, mais inquiet et provoquant; un beau talent, mais de l'espèce des talents qui ont plus de vigueur que d'étendue. Sa personne était gênante; c'est l'effet inévitable de la susceptibilité, cette timidité des gens d'honneur et de courage... Malgré un talent d'écrivain assez notable pour qu'il n'eût plus besoin du relief d'homme d'épée, il était resté en toutes choses officier et en avait gardé l'âpreté jusque dans sa tenue, demeurée celle d'un militaire en habit bourgeois.

« Je revis Carrel pour la seconde fois en 1831; ce n'était plus le même homme; lui que d'inévitables difficultés de début, un commerce gênant avec des amis plus considérables que lui, des tracasseries d'attributions, une collaboration politique contrariée avaient rendu si inquiet; une révolution immense, un avenir qui autorisait toutes les ambitions, un parti à conduire, une nouvelle forme de gouvernement arborée au sein du gouvernement existant, rien de médiocre en expectative ni en fait de dangers ni en fait d'espérances, tout cela l'avait calmé. Cette agitation stérile, qui auparavant retombait sur son cœur et s'y tournait en amertume, était devenue une activité réglée et féconde. Jamais Carrel n'avait respiré plus librement. On eût dit qu'il sortait encore une fois de prison. Il était facile, plein d'abandon et de confiance, gai, bienveillant. Son visage, que j'avais trouvé blafard la première fois, s'était éclairci; ses traits, sans rien perdre de leur force, avaient pris plus de douceur;... une politesse simple et originale, où ce qui était de l'usage ne semblait pourtant pas imité, et ce qui était de l'homme charmait, des formes de parler singulièrement civiles, agréables, sans mélange d'inutilités, avaient donné à sa personne assez de séduction pour qu'on songeât à remarquer l'homme charmant dans l'homme supérieur, et j'ajoute pour que les austères de son parti l'accusassent de prétentions aristocratiques. »

Carrel en était encore à cette période de malaise et d'ambition refoulée, décrite par M. Nisard, lorsque parurent les ordonnances de juillet; elles le trouvèrent prêt à la résistance, mais, ainsi que beaucoup d'autres, peu confiant dans son efficacité. Le 26, dans un supplément au *National* distribué à midi et contenant les ordonnances, il écrivit lui-même le premier appel *à l'énergie individuelle des citoyens;* le lendemain il signa la protestation générale des journalistes, rédigée par M. Thiers et émanée également du *National*, et puis, lorsque le feu fut engagé entre le peuple et les troupes, on le vit, si l'on en croit M. Louis Blanc, errer par la ville, sans armes, une baguette noire à la main, bravant la mort sans chercher le succès, et demandant sans cesse à ses amis, plus confiants : « Avez-vous seulement un bataillon? » Ses souvenirs et peut-être son amour-propre de sous-lieutenant l'empêchaient de croire à la possibilité d'une victoire du peuple sur des régiments.

Le 30 juillet, tandis que MM. Thiers et Mignet travaillaient, sous la direction de M. Laffitte, à assurer le succès de la candidature royale du duc d'Orléans, Carrel fut chargé par le même M. Laffitte de prendre le commandement de la colonne de gardes nationaux rouennais qui accourait au secours des Parisiens.

Durant les premiers jours de l'installation du nouveau gouvernement, il fut envoyé en mission dans les départements de l'Ouest, à l'effet d'y réorganiser l'administration; il s'acquitta de cette tâche avec zèle, changeant ou conservant les maires et les sous-préfets suivant sa conviction acquise de leur attachement au nouvel ordre de choses. Se voyant indirectement désavoué par quelques-unes des mesures du gouvernement, il revint à Paris dans les derniers jours du mois d'août; il y trouva ses amis du *National* déjà installés au pouvoir; quant à lui, on le nomma, sans le consulter, préfet du Cantal. Considérant une préfecture de troisième ordre comme inférieure à ce qu'il valait, il refusa et ne s'occupa plus que de rentrer en possession du *National;* quelques difficultés, qu'il attribua à M. Thiers, lui furent suscitées à ce sujet.

Pendant son absence, M. Thiers, abandonnant *le National*, en avait fait confier la direction à M. Passy. Carrel revendiqua ses droits; après quelques débats il triompha, et *le National* du 29 août 1830 parut avec une note ainsi conçue :

« Depuis que MM. Thiers et Mignet sont entrés dans les fonctions publiques, M. Carrel, de retour à

Paris, après avoir rempli une mission dans les départements, reste, à partir d'aujourd'hui, *seul chargé de la rédaction en chef.* »

S'il était besoin d'une preuve nouvelle en faveur d'une assertion bien souvent émise dans le cours de ces notices, savoir que le républicanisme et la guerre, que l'on a si souvent tenté *à posteriori* d'identifier avec l'esprit de la révolution de juillet, sont deux tendances qui n'étaient point contenues dans ce grand fait politique, et ne sont venues s'y joindre que par surérogation, en quelque sorte, et après coup ; s'il était besoin, dis-je, d'une preuve nouvelle de cette assertion, on la trouverait dans la manière dont Carrel, déjà personnellement peu content du nouveau pouvoir, et, par conséquent, n'ayant aucune raison pour le ménager, dirigea d'abord *le National.*

A coup sûr, rien de plus net, rien de plus explicite que cette première profession de foi politique insérée par Carrel dans le numéro où il annonçait sa prise de possession du *National.*

« *Le National* n'a point de profession de foi à faire ; son avenir est tracé par la conduite qu'il a tenue jusqu'à ce jour ; il est fier d'avoir manifestement désiré ce qui existe avant que personne même osât y songer. Le glorieux événement qui a *porté au trône la famille d'Orléans est la réalisation de ses plus anciennes espérances* [1].

« *Il ne se retournera point contre un résultat auquel il a contribué de tous ses moyens,* et ce serait travailler contre le nouvel ordre de choses que d'accuser avec amertume l'administration actuelle des embarras inséparables d'une position aussi difficile que la sienne. »

Dans le même numéro, Carrel, défendant ses ex-collègues et lui-même du singulier reproche de servir le gouvernement nouveau après avoir travaillé à renverser l'ancien, disait :

« N'ayant cessé de vouloir, de demander pour la France la *royauté consentie telle qu'elle existe aujourd'hui*, il serait surprenant que les rédacteurs du *National* n'eussent pu, sans démériter, s'employer à la consolidation de l'édifice dont ils peuvent passer pour avoir jeté les fondements, et qu'ayant vu prévaloir le système pressenti et recommandé par eux depuis qu'ils existent, ils fussent obligés de se tourner contre lui avec la même ardeur, la même vivacité, les mêmes sentiments qui les firent distinguer dans les combats contre la tyrannie. »

[1] Ceci répond fort clairement à l'assertion de M. Littré touchant la différence d'opinion entre M. Thiers et Carrel lors de la fondation du *National.*

Dans un autre numéro (1er septembre 1830), Carrel, examinant l'opinion des départements, démontre qu'ils n'ont rien désiré de plus que ce qui s'est fait, et que le très-petit nombre d'adresses républicaines envoyées à la Chambre ont été très-probablement faites à Paris.

Ailleurs (*National* du 22 décembre 1830), Carrel, se prononçant nettement contre l'opinion républicaine qui commençait à remuer, s'exprime ainsi :

« Nous disons que l'intérêt de la population de Paris, comme celui de la France entière, c'est la conservation de la royauté de 1830, parce qu'on ne peut rien mettre à sa place, parce qu'elle seule peut garantir à la France et sa grande unité politique et sa grande unité territoriale ; la démocratie absolue nous armerait et nous diviserait les uns contre les autres. »

Dans un autre numéro (15 septembre 1830), Carrel attaque avec autant de raison que de talent les préjugés soufflés à la classe ouvrière touchant la réduction à imposer par la loi sur le prix des objets de consommation, l'augmentation des salaires et la haine des machines ; il indique avec un grand sens tout ce que le gouvernement peut et tout ce qu'il ne peut pas faire pour la classe ouvrière. Cet article est excellent à lire, aujourd'hui où les chimères qu'il combattait semblent se réveiller avec une nouvelle ardeur. Plus loin, il blâme très-vertement les républicains d'entretenir l'agitation au sein des masses par leurs rassemblements, leurs processions en Grève en l'honneur des sergents de la Rochelle ; et il définit ainsi la première association républicaine établie au manége Pellier et expulsée par les citoyens du quartier, dont ses clameurs troublaient le repos :

« Une société, composée d'une centaine de jeunes gens qui, à ce qu'il paraît, n'ont pu trouver place dans le nouvel ordre de choses, et qui, sifflés par le peuple, ont dû recourir à la protection de cette garde nationale qu'ils avaient imaginé d'appeler *aristocratie oppressive.* » (*National* du 27 septembre 1830.)

C'est ainsi que Carrel débutait avec le parti qu'il devait un jour travailler en vain à discipliner.

Sur la grande question de paix ou de guerre, Carrel professe exactement les mêmes opinions que les hommes qui dirigeaient alors le pouvoir. L'insurrection belge l'embarrasse comme eux ; comme eux, il trouve fort naturel que les cabinets

européens s'opposent à ce que la Belgique devienne française.

« Ce qui importe aux cabinets étrangers, dit-il, ce n'est pas la grandeur de la maison de Nassau, c'est que quatre millions de Belges ne deviennent pas Français, cela est tout simple; que demain la Bavière se donne à la Prusse ou à l'Autriche, tout le reste de l'Europe s'y opposera. Il est donc probable que tout ici dépendra de l'organisation que vont se donner les Belges. »

Durant toute cette première période, Carrel ne cesse de proclamer la nécessité de la paix, et n'admet la guerre que dans le seul cas de la défensive.

« En général, dit-il (6 octobre 1830), l'Europe paraît comprendre cette fois que son intérêt bien entendu est de favoriser chez nous le rétablissement de l'ordre et la consolidation d'un système qui présente tant d'heureuses garanties de durée.—Une guerre ne serait possible, ajoute-t-il (9 octobre 1830), que si la France désunie offrait une proie facile; mais la France est unie et forte; elle désire la paix dans l'intérêt de la civilisation et du bonheur du monde, mais elle ne craint pas la guerre : un roi citoyen et une nation de trente-deux millions d'individus n'ont point d'ennemis à redouter. »

Souvent Carrel, irrité des menées du parti royaliste et de ses calomnies contre le gouvernement, se retourne contre lui avec la *furia francese* d'un soldat ; c'est ainsi que, s'adressant à M. de Kergorlay, dans *le National* du 2 octobre 1830, il lui dit :

« De bonne foi, est-ce un dévouement bien respectable et bien touchant que celui qui vous porte à outrager les lois de votre pays, à calomnier un prince auquel, dans le fond du cœur, vous êtes obligé de rendre justice, et une nation dont la générosité se prouve par votre audace pour exalter une race de parjures, voués aux mépris des contemporains et des générations à venir? »

Carrel est encore plus éloquent quand il s'agit de repousser les hideuses parodies de 93 ; je voudrais pouvoir transcrire en entier l'article du 29 septembre 1830, qui commence par ces mots :

« La liberté, est-ce encore pour nous la sanglante idole qui prit sur les autels de la Raison la place des dieux renversés? Non, c'est le pur et généreux principe auquel Foy, Lafayette, Camille Jordan, Royer-Collard vinrent, il y a dix ans, préparer une destinée aujourd'hui accomplie. »

Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les témoignages que Carrel donna pendant près d'une année de son adhésion à la monarchie constitutionnelle fondée en juillet 1830. Je me suis un peu étendu sur ces citations, d'abord pour démontrer la proposition générale avancée plus haut, et ensuite parce que la plupart des écrivains qui ont parlé de Carrel se sont plu à laisser dans l'ombre toute cette portion de sa carrière militante, qui n'est pas, à mon avis, la moins digne d'attention ; car ceux qui croient à l'avenir de nos institutions actuelles, ceux qui pensent que les obstacles passagers qui peuvent entraver soit leur loyale application, soit leur régulier développement, ne prouvent rien ni contre leur mérite intrinsèque, ni contre leur supériorité relative, ceux-là trouveront en faveur de leur opinion, dans *le National* d'août 1830 à mars 1831, des arguments de principe et de fait auxquels le talent de Carrel prête autant de force que d'éclat.

Après cela il serait inexact de présenter le passage de Carrel de la monarchie à la république comme une de ces transformations soudaines qui s'opèrent du jour au lendemain sous l'influence impérieuse et exclusive d'un amour-propre froissé, d'une ambition déçue. Depuis les premiers mois qui suivirent la révolution de juillet, durant lesquels Carrel se prononçait si énergiquement pour la monarchie contre la république, jusqu'au mois de janvier 1832, époque à laquelle il arbora en quelque sorte officiellement dans son journal le drapeau républicain, on le voit arriver progressivement et par une suite de gradations très-sensibles de l'état d'amitié à l'état de guerre, et cependant, bien qu'il ne s'agisse ici que d'une variation quant aux moyens d'application d'un principe sur lequel Carrel ne varia jamais, savoir le gouvernement du pays par le pays, le *self government*, qui fut toujours sa devise, cependant, en présence d'une adhésion si formelle et si bien motivée au début, on est naturellement porté à se demander comment Carrel a pu être conduit si vite à désespérer d'une institution qu'il considérait d'abord comme la meilleure sauvegarde contre l'anarchie et comme l'expression la plus complète des vœux et des besoins de la France.

Je ne pense pas manquer de respect à la mémoire de cet honorable écrivain en attribuant ce changement à l'action combinée de deux causes différentes : d'abord, et sans doute, à une conviction sincère d'un défaut d'harmonie de plus

en plus tranché entre la marche du gouvernement nouveau et ce qu'il croyait la volonté du pays, à une conviction sincère de l'impossibilité pour la monarchie de faire face à des crises intérieures et extérieures sur le danger et l'importance desquelles il se trompa comme bien d'autres ; et, par suite, de la nécessité de préparer pour la perspective d'une situation plus violente un gouvernement plus vigoureux. Mais, ce point admis, ce serait, ce me semble, manquer de justesse et faire un portrait de fantaisie que de ne pas admettre aussi que le désir de croire entra pour quelque chose dans la nouvelle croyance de Carrel, et que ce désir prit sa source dans la légitime ambition d'un esprit éminent qui se juge appelé à l'exercice du pouvoir et éprouve un penchant naturel à condamner comme impuissant le pouvoir qui repousse son intervention. Aussi, sans prendre trop au sérieux l'idée que Carrel exprimait avec ironie en disant : « On m'eût peut-être gagné en m'offrant le commandement d'un régiment, » il est permis de penser que si, dès le début, alors qu'il était libre et sympathique au nouveau gouvernement et avant qu'il fût engagé ailleurs, on lui eût offert, au lieu d'une préfecture de troisième ordre, une situation plus digne de son activité et moins inférieure à celle de ses anciens cofondateurs du *National*, il est permis de penser que, rattaché plus intimement au nouvel ordre de choses, il eût eu plus de peine à s'en séparer, et qu'alors même que la marche des affaires l'eût mécontenté et forcé de passer à l'opposition, il s'y fût maintenu dans le système monarchique constitutionnel qu'il défendit si brillamment pendant plusieurs mois.

Ce qui est certain, c'est que Carrel n'était rien moins qu'un homme de faction, un de ces esprits foncièrement turbulents et désordonnés, pour qui toute révolution n'est complète qu'autant qu'elle fait de l'autorité une question pure et simple de force brutale et de poumons, un prix offert à quiconque se sent le mieux en fonds de cette qualité tant préconisée par Danton : « De l'audace ! et puis de l'audace ! et puis encore de l'audace ! »

Carrel ne manquait certainement pas d'audace, peut-être même pourrait-on l'accuser d'en avoir eu trop, mais il avait des qualités fort supérieures à l'audace. A une grande force d'âme il joignait, sans parler ici de la loyauté et de la noblesse de son cœur, une grande justesse, une grande rectitude d'esprit, et c'est par là qu'il était essentiellement un homme de gouvernement ; c'est par là qu'il était en quelque sorte dépaysé au milieu de la masse anarchique et incohérente où l'avait jeté l'espoir d'un grand, d'un noble rôle à remplir, et qu'il s'efforçait en vain d'organiser, de préparer non-seulement à l'attaque et à la conquête, mais à l'exercice du pouvoir ; aussi, du jour où il eut arboré le drapeau républicain, sa vie ne fut plus qu'un double et perpétuel combat, presque aussi vif, presque aussi opiniâtre contre l'indiscipline des siens que contre l'habileté de ses adversaires. Si, d'une part, aussi impétueux qu'obstiné dans l'attaque, et toujours prêt à payer de sa personne en affrontant, pour l'honneur de sa cause, tous les dangers individuels, il savait passionner, enthousiasmer, par son dévouement et son courage, la fraction la plus intelligente et la plus distinguée de son armée, d'autre part il offrait, dans sa noble horreur pour toute violence démagogique, dans son bon sens supérieur, dans son fier dédain pour le charlatanisme de langage et d'action, pour le pathos sanglant et indigeste qui procurait alors les honneurs de la *populacerie,* quelque chose d'essentiellement antipathique à cette fièvre de singerie farouche et de systématique brutalité qui a si puissamment facilité la victoire de la monarchie de juillet sur le parti républicain.

Combattant chaque prise d'armes comme funeste à la cause républicaine, et ne se vengeant de n'être pas écouté que par son noble empressement à se placer toujours après la défaite des siens entre le gouvernement et les vaincus ; persuade que le pouvoir n'arrive et ne reste qu'aux mains de ceux qui se sont mis en état de l'exercer, et proclamant sans cesse pour son parti la nécessité de se faire d'abord des *opinions*, et de convertir le pays au lieu de le violenter, il lui répétait en vain :

« Le système de la dynastie est de nous acculer perpétuellement dans l'agression matérielle pour mettre le pays de son côté ; c'est dire assez que notre tactique, à nous, est d'acculer la dynastie dans les coups d'Etat, de lui refuser tout prétexte de violer la charte dans un intérêt d'ordre public, et de l'obliger à prendre l'initiative de la violence... Une seconde victoire, remportée par la dynastie en personne contre la république, convertirait à la monarchie absolue ceux qui n'ont pas encore été convertis par les journées de juin à la royauté constitutionnelle. »

(*National* du 4 octobre 1833.)

S'occupant ensuite, avec une habile sollicitude, des intérêts de liberté et de propriété si grossièrement foulés aux pieds par les avancés du parti, il travaillait à persuader à la bourgeoisie que la république se bornait tout simplement à la transformation du pouvoir héréditaire en pouvoir électif, avec une extension du droit de suffrage, et repoussait avec énergie les théories brutales de *la Société des Droits de l'homme* et de *la Tribune*. On connaît ses luttes avec cette dernière feuille, à l'effet d'établir, de circonscrire et de préciser en quoi consiste la révolution républicaine.

« Nous voulons, disait Carrel, la liberté pour nous aujourd'hui, demain contre nous, si nous étions maîtres; bien différents de ceux qui veulent caresser et ménager des pratiques oppressives, dans l'espoir avoué de les manier à leur tour, et de devenir de persécutés persécuteurs. — Nous répétons donc, afin que *la Tribune* n'en doute pas, que nous sommes toujours pour le *gouvernement représentatif, contre la monarchie et contre l'anarchie*; que nous voulons ce gouvernement représentatif composé d'un pouvoir exécutif, d'un pouvoir législatif et d'un pouvoir judiciaire indépendants l'un de l'autre ;

« Que nous tenons pour les deux degrés de discussion législative, c'est-à-dire pour deux chambres;

« Que nous désirons voir s'établir un pouvoir exécutif, un, électif, responsable, amovible, jouissant d'une plus grande latitude pour gouverner qu'un premier magistrat héréditaire, gouvernant en un mot de sa personne, pour sortir des fictions et prendre les choses comme elles sont ;

« Que nous ne reconnaîtrons qu'à une assemblée extraordinairement convoquée, et représentant la France *aussi complétement que possible*, le droit de parler au nom de la souveraineté nationale, d'exercer le pouvoir constituant, et de servir de transition entre l'ordre de choses actuel et celui que nous désirons ;

« Que cette constitution ne serait à nos yeux légitime qu'à la condition de réserver au pays, comme droits sacrés, inattaquables, supérieurs à toute invocation de la nécessité, le pouvoir constituant, le droit de révision, le jugement par jurés, la liberté illimitée de discussion, le droit d'association; qu'enfin elle ne répondrait à l'état de la civilisation actuelle de la France qu'à la condition de garantir la propriété, la liberté individuelle, les libertés municipales, de réformer la centralisation administrative, de changer la constitution militaire actuelle, de fondre l'armée permanente et l'armée dite garde nationale en une seule et même institution, assez forte pour remettre la nation à son rang en Europe, pas assez dévouée aux ambitions du pouvoir exécutif pour devenir un instrument d'oppression et d'usurpation. »

(*National* du 13 mai 1833.)

Je donne ici ce programme de Carrel sans le discuter dans tous les détails de son application, et uniquement pour faire comprendre au lecteur comment il encourut souvent, de la part des grotesques disciples de Marat, l'accusation de n'être qu'un scélérat de modéré, un aristocrate digne de figurer à la lanterne à côté de Lafayette.

Le lecteur trouvera dans les Mémoires de M. Gisquet une lettre confidentielle de Carrel à M. Petetin, curieuse par les révélations qu'elle contient sur l'anarchie intérieure qui minait le parti républicain. On y verra comment M. Marrast, rédacteur de *la Tribune*, qui, alors, n'y allait pourtant pas de main morte, fut obligé de se battre en duel avec un plus jacobin que lui, qui l'accusait de trahison pour s'être contenté d'appeler Lafayette un *grand coupable*, et l'on y verra les secrètes souffrances de Carrel, débordé et annulé par les parodistes de 93.

Son dégoût pour ce charlatanisme sauvage était indomptable. Se trouvant (21 janvier 1835) prisonnier à Sainte-Pélagie pour délit de presse, et sommé par ses codétenus d'illuminer comme eux les fenêtres de sa chambre, en célébration de l'anniversaire de l'exécution de Louis XVI, il s'y refusa. Toute la bande se précipita alors vers sa chambre en hurlant : « A bas les gants jaunes! à bas le faquin! il faut le pendre. » Et si l'on en croit M. Gisquet, il fallut l'intervention des employés et des soldats pour préserver des insultes de ces furieux un homme qui était leur chef par le talent autant que par le courage, et dont le nom était estimé et respecté par ses adversaires eux-mêmes [1].

Malgré tous ces déboires, et quoique Carrel ne pût se dissimuler que le parti qu'il avait cru appelé à gouverner la France tombait de jour en jour dans un plus grand discrédit, il resta sur la brèche, et lorsque, après des excès de violence et de témérité, apparurent des symptômes d'atonie et de découragement; lorsque, plusieurs fois vaincue au parlement, devant les tribunaux, dans les rues, frappée à mort dans ses organes les plus

[1] Ce sont ces mêmes républicains qui se vantaient, comme d'un acte d'héroïsme, d'avoir illuminé leurs fenêtres le jour de la mort de Lafayette.

furibonds par des condamnations multipliées, et de toutes parts enlacée dans un réseau de lois répressives, l'opinion républicaine semblait se laisser envahir par la conviction de son impuissance, on vit celui-là même qui avait prêché la prudence aux téméraires et la raison aux insensés s'efforcer, avec une fermeté égale, d'entretenir l'espoir, la persévérance et l'ardeur au sein d'un parti démoralisé, le couvrir comme d'un bouclier de l'estime générale que son caractère inspirait, et braver toutes les poursuites judiciaires pour lui conserver au moins dans la presse périodique un dernier drapeau, un dernier signe de ralliement.

Les lois de septembre, en supprimant les discussions de principes auxquelles il aimait à se livrer et desquelles il espérait beaucoup, furent très-pénibles à Carrel; il n'en supporta le joug qu'avec une frémissante impatience; on dit même que le fond de ses opinions en éprouva quelques modifications assez graves qui, pour n'être pas très-sensibles dans son journal, n'en seraient pas moins réelles. Ses amis assurent qu'à dater de ce moment, et à mesure que, par l'effet de ces mêmes lois, se calmait chez les autres une certaine violence de principes qui, pour la plupart, n'avait été que fougue et chaleur de sang, ses idées à lui commençaient à subir une transformation inverse; il devenait moins hostile à des souvenirs et à des noms qu'il avait jusque-là réprouvés, ou tout au moins écartés; un rapprochement s'opérait entre lui et quelques hommes qu'il avait naguère repoussés comme exagérés; il tendait à admettre des restrictions à ses principes de *droit commun* et de *liberté pour tous*, et commençait à se familiariser avec les systèmes de gouvernement qui s'autorisent de la nécessité pour se dispenser de la justice. On donne comme une preuve de cette modification la polémique qu'il engagea peu de temps avant sa mort au sujet d'Alibaud. Le choix et le ton de cette polémique semblent en effet trancher un peu sur l'ensemble des doctrines précédemment énoncées par Carrel.

Quoi qu'il en soit, comme je préfère pour mon compte, et de beaucoup, le Carrel que j'ai dépeint plus haut d'après lui-même, le Carrel défenseur du *droit commun* et ennemi des *pratiques oppressives*, quel que soit le nom dont elles se parent et le pouvoir qui les emploie, et comme ce Carrel me semble beaucoup plus authentique, beaucoup plus historique que l'autre, je m'y tiens.

Je n'entrerai pas dans le détail de tous ses démêlés avec le parquet; il se défendit presque toujours lui-même devant le jury, et il s'acquitta de cette tâche avec un habile mélange de hardiesse et de mesure qui lui réussit souvent. Devant la chambre des pairs il fut moins heureux, mais il eut de beaux moments. Tout le monde connaît sa fameuse apostrophe sur le maréchal Ney, qui, articulée d'une voix nerveuse, vibrante et solennelle, alla remuer le cœur du général Excelmans au point de lui faire oublier sa qualité de juge, et de le transformer en champion de Carrel. Ce fut un des beaux effets d'éloquence de ce temps-ci.

Il nous faut enfin parler d'un défaut de Carrel, pour lequel on est fort indulgent en France, et qu'on n'ose lui reprocher trop vivement quand on pense qu'il lui a coûté la vie. En devenant un homme de discussion, Carrel avait malheureusement conservé des habitudes de soldat, et ce fut une de ses faiblesses de se croire obligé d'accepter toujours, de quelque part qu'elles vinssent, et de chercher trop souvent des occasions de conflit individuel. Déjà, sous la Restauration, il avait eu, avec un des rédacteurs du *Drapeau Blanc*, une rencontre où, par une bizarrerie qui n'est pas rare dans ces sortes d'affaires pour cause de presse, chacun des deux combattants était complétement étranger aux deux articles qui amenaient le combat. Les débats auxquels donna lieu la captivité de la duchesse de Berry produisirent entre un légitimiste et Carrel un second duel à l'épée, dans lequel ce dernier, après avoir blessé son adversaire, reçut lui-même dans le ventre une blessure qui lui valut les témoignages les plus flatteurs d'une sympathie presque universelle, et en même temps, de la part des plus graves de ses amis, d'affectueuses remontrances qu'il écoutait en souriant et avec promesse de s'amender.

Carrel voulait qu'un journal se fît respecter comme le ferait un homme d'honneur. En cela il avait raison. Il est en effet assez étrange que deux hommes puissent tous les matins se dire, par le moyen de deux feuilles de papier, des choses qu'ils ne pourraient se dire de vive voix sans se couper la gorge. Seulement, quand on veut être respecté, il faut respecter aussi ses adversaires, et Carrel, si susceptible pour lui-même, man

quait trop souvent de modération et de convenance envers les autres ; on eût dit parfois que, dans la crainte de voir mal interpréter les conseils de prudence qu'il adressait à son parti sur les questions d'engagements collectifs, il se plaisait à chercher des occasions de dangers personnels par les provocations les plus directes à l'adresse de ses adversaires, de telle sorte qu'avec la prétention de représenter et de défendre le principe de la libre discussion, il se laissait aller à parler en homme qui ne peut la supporter et s'arroge le droit de la confisquer à son profit. Un écrivain radical, M. Blanc, a cru sans doute le louer en disant de lui « qu'il ne réfutait pas ses adversaires, mais qu'il les châtiait. » Dans un pays comme la France, un tel mode de réfutation est aussi nuisible à la cause qu'il prétend servir que dangereux pour celui qui l'emploie, et trop souvent Carrel gâta ses meilleures pages de polémique par des excès de langage plus dignes d'un sous-lieutenant tapageur que d'un chef de parti. Voici, par exemple, comme échantillon de son style *ab irato*, une apostrophe aux *Débats :*

« Si ses apologistes (il s'agissait de M. Persil) du *Journal des Débats* n'étaient pas aussi méprisables et presque aussi sots que lui, on se retournerait contre eux ; mais avec eux aussi que dire ? Erreur ou conviction, dignité d'honnêtes gens ou impudeur de fripons, qu'est ce qui résiste en eux ? Par où les prendre ? Nous l'avons tenté si souvent que l'embarras nous prend quand il leur faut répondre. Nous les prions de ne voir, dans ce qu'ils proclament aujourd'hui notre impuissance, que la difficulté, pour nous, de pousser les expressions du dégoût aussi loin qu'eux le cynisme de la turpitude ; il est des flétrissures que la plume ne se charge pas d'imprimer au front de ceux qui les méritent.

« Si les écrivains du *Journal des Débats* attachaient à leurs viles apologies ministérielles la responsabilité personnelle qui n'a jamais manqué à aucune de nos agressions, mesurées ou non, il y a bien longtemps que le *Journal des Débats* serait sans écrivains, ou se serait dépouillé du franc parler qu'il affecte, comme un privilége du grand âge de ses éditeurs.

(8 avril 1834.)

J'ai voulu voir quel article des *Débats* avait pu provoquer chez Carrel un tel débordement de violence ; cet article était vif à la vérité, mais cependant étranger à toute personnalité, et renfermé dans les bornes d'une discussion permise ; or, je dois ajouter que j'ai vainement cherché la repartie qu'eût méritée, ce me semble, l'article de Carrel. Le prudent rédacteur des *Débats* crut devoir briser là une controverse qui prenait semblable tournure.

Mais cette prudence n'est pas donnée à tout le monde, et avec de telles formes de discussion, vu l'importance qui s'attachait naturellement à toute attaque venant d'un homme aussi considéré que lui, Carrel, trop habitué à refuser aux autres des libertés de parole dont il usait si largement, marchait dans une voie qui pouvait d'un jour à l'autre aboutir à quelque catastrophe. C'est ce qui arriva, et dans un moment où l'on pouvait espérer que les plus forts dangers de ce genre étaient passés, en quelque sorte à la fin de la bataille, lorsque l'ardeur des partis, aux prises depuis six ans, s'amortissait de plus en plus, et, pour comble de malheur, sur une question qui, à vrai dire, n'intéressait ni la personne de Carrel ni ses principes.

Un nouveau journal, *la Presse,* avait été fondé en 1836 avec des conditions de bon marché jusqu'alors inconnues ; le fondateur, M. Émile de Girardin, publia des prospectus où, suivant l'usage, il présentait son journal comme infiniment préférable aux autres. Un journaliste appartenant alors à la rédaction du *Bon Sens*, et qui depuis devint un des amis de M. de Girardin et un des rédacteurs de *la Presse*, crut devoir publier contre M. de Girardin et son entreprise une série de feuilletons renfermant des personnalités fort injurieuses. Le fondateur de *la Presse* intenta au gérant du *Bon Sens* un procès en diffamation.

Carrel, après avoir d'abord refusé d'intervenir dans une querelle de cette nature, cédant aux sollicitations des rédacteurs du *Bon Sens,* publia dans *le National* une note assez brève, dans laquelle, après avoir exprimé son *mépris* pour les prospectus de M. de Girardin, il blâmait sévèrement ce dernier de recourir aux tribunaux pour se défendre de critiques dirigées contre son entreprise. M. de Girardin répondit le lendemain dans *la Presse* en ces termes :

« Le reproche du *National* manque de la loyauté attribuée au caractère de M. Carrel. Assurément ce reproche serait mérité si *le Bon Sens* s'en fût tenu à l'examen critique et sévère de la base économique sur laquelle *la Presse* est établie ; mais il n'en a pas été ainsi : les accusations les plus odieuses et les plus personnelles ont été accumulées contre M. de Girardin.

Répondant ensuite en bloc aux attaques dirigées contre sa personne par plusieurs journaux, M. de Girardin les menaçait d'user contre eux de moyens semblables, et terminait par une allusion applicable, non point à Carrel, mais à un de ses amis, à un autre rédacteur du *National,* alors en état de faillite comme chef de je ne sais quelle entreprise industrielle.

Tel est le résumé exact des faits qui portèrent Carrel à remettre encore une fois sa vie aux chances d'un duel. Aussitôt après la lecture de l'article de *la Presse,* il se rendit chez M. de Girardin, accompagné de ce même ami, peut-être aussi engagé que lui dans la question. Je n'entrerai pas ici dans le détail de la discussion particulière qui suivit, et dont les termes sont diversement rapportés. Toujours est-il que l'affaire paraissait s'arranger à l'amiable au moyen d'une note explicative que devaient publier les deux journaux; seulement M. de Girardin désirait que la publication de cette note fût simultanée, tandis que Carrel voulait qu'elle fût d'abord publiée dans *la Presse* et répétée ensuite dans *le National.* C'est sur ce léger différend que Carrel, n'ayant pu obtenir la concession qu'il exigeait, se leva et rompit la conférence en disant : « Je suis l'offensé, je choisis le pistolet. »

Le duel eut lieu le lendemain, 22 juillet 1836, dans la matinée, au bois de Vincennes. Les deux adversaires, marchant l'un sur l'autre, tirèrent presque en même temps et tombèrent tous deux blessés, M. de Girardin à la cuisse et Carrel à l'aine. Le premier soin de Carrel, toujours aussi bienveillant après le combat que prompt à l'offense, fut de s'informer si son adversaire souffrait beaucoup; mais à la première inspection des médecins sa blessure à lui fut jugée bien plus grave. On le transporta au village de Saint-Mandé, dans la maison d'un de ses anciens camarades de l'École militaire, et c'est là qu'après deux jours de cruelles souffrances, après un délire étrange et éloquent, une agonie de poëte et de soldat, dont on peut lire l'émouvant récit dans *le National* du 26 juillet 1836; c'est là, dis-je, chez un ami, dont le souvenir perdu reparaissait ainsi au moment suprême comme un souvenir de jeunesse, que Carrel expira le 24 juillet, à cinq heures du matin, dans toute la force du talent et de l'âge, car il n'avait que trente-six ans.

Cette mort si prématurée, si imprévue, fut un véritable deuil public; les journaux de toutes les opinions se réunirent dans l'expression des mêmes sentiments. Des funérailles aussi imposantes par le concours immense que par la qualité et la douleur sincère des assistants témoignèrent des regrets de la France, et le modeste cimetière de Saint-Mandé acquit un renom historique en recevant parmi ses tombes obscures cette tombe illustre. Elle est signalée à l'attention du visiteur par une statue de bronze, due au ciseau du sculpteur David (d'Angers), qui représente Carrel debout, le bras droit étendu en avant, la tête légèrement renversée en arrière, dans la fière attitude qu'il avait lorsqu'il évoqua devant la chambre des pairs l'ombre du maréchal Ney.

L'espace me manque pour essayer de formuler en terminant un jugement général sur cette belle intelligence qui n'a pu d'ailleurs donner toute sa mesure. Au milieu des modifications que le temps et les événements produisent dans le champ des controverses, dans l'ordre des batailles d'opinion, et dans les dispositions des combattants, nul ne peut dire quelle marche aurait été suivie, quelle influence aurait été reçue et exercée par un homme dont les deux plus essentielles, les deux plus précieuses qualités, celles qui suffisent et bien au delà à racheter quelques défauts, étaient, avant tout, le plus pur désintéressement et la plus entière bonne foi.

On assure que, dans les derniers temps de sa vie, Carrel, lassé de lutter stérilement et jour par jour contre de petits faits plus puissants que lui, songeait à revenir aux grands travaux historiques, et se préparait à écrire l'histoire de Napoléon. Un tel ouvrage écrit par un tel homme eût été à coup sûr un ouvrage hors ligne.

D'un autre côté, la tribune le tentait; il avait déjà essayé en vain de s'en ouvrir l'accès, mais il ne pouvait manquer d'y arriver, et là se présentait encore pour lui une carrière nouvelle, où il eût sans doute élargi sa sphère d'action et complété sa destinée.

En somme la vie de Carrel ressemble à un de ces monuments inachevés dont les beautés fragmentaires ne servent qu'à rendre plus vif le regret de ne pouvoir contempler le monument tout entier.

Comme homme privé, l'illustre rédacteur en chef du *National* était, au dire de ses amis, un être admirable de bonté, de générosité et de dévouement. Autant sa plume de journaliste était parfois acerbe et sa fierté d'homme public cha-

touilleuse, autant son commerce intime était facile, agréable. plein d'indulgence et d'abandon. A une austérité toute romaine en matière d'argent ou d'intrigues, il joignait la grâce, l'urbanité simple et élégante d'un gentilhomme français du vieux temps.

Carrel n'a point laissé d'enfants et n'a jamais été marié : il vivait conjugalement, depuis longues années, avec une dame séparée de son mari; mais hâtons-nous de dire que cette liaison, dont nous ne nous serions pas permis de parler si elle n'avait été assez généralement connue, était caractérisée par tout ce que l'estime réciproque et le dévouement mutuel peuvent offrir de plus noble, de plus sûr, de plus délicat, et qu'il ne tint pas à Carrel qu'elle ne fût sanctionnée par la loi; car l'échec de la loi du divorce, plusieurs fois adoptée par la chambre des députés et toujours rejetée par la chambre des pairs, fut pour lui un chagrin personnel dont il ne se consola jamais.

Enfin, à une époque où nous avons vu tant de veuves *légales* violer si misérablement le respect dû à des noms plus ou moins glorieux, peut-être le lecteur n'apprendra-t-il pas sans plaisir que, pareille à la veuve irlandaise chantée par Moore, la personne distinguée qui fut l'objet des affections de Carrel « ne peut plus aimer que la tombe où dort celui qu'elle a tant aimé. »

Dernièrement un neveu de Carrel a dû au nom qu'il porte d'obtenir, dans un des colléges de Paris, une bourse, accordée avec un empressement et en des termes qui font honneur à M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique.





M. Fenimore Cooper.

Le nouveau monde, qui n'a d'autres antiquités que ses forêts, ses sauvages et sa liberté, vieille comme la terre, a trouvé dans M. Cooper le peintre de ses antiquités.

CHATEAUBRIAND, *Préface des Études historiques.*

Deux siècles sont à peine écoulés depuis le jour où les sauvages de l'Amérique septentrionale virent cent cinquante Anglais, hommes, femmes et enfants, débarquer sur la plage aride et déserte où s'élève aujourd'hui la ville de Plymouth. Les émigrants n'appartenaient point à cette classe d'aventuriers, fondateurs ordinaires des colonies, que la soif de l'or ou du changement, la misère, une position perdue, le vice ou le crime poussent vers les régions lointaines. C'étaient des hommes pieux, aux mœurs pures, au langage biblique, aussi graves dans leur maintien que dans leur vie ; c'étaient des membres de cette secte née en Angleterre à la fin du XVIe siècle, à laquelle l'austérité de ses principes avait valu le nom de *puritaine*. Fuyant la persécution religieuse et les troubles politiques qui désolaient leur patrie, ils venaient chercher dans un monde nouveau la paix et la liberté. « Autour d'eux, dit un vieux chroniqueur de cette émigration qui devait être si féconde, autour d'eux n'apparaissait qu'un désert hideux et désolé, plein d'animaux et d'hommes sauvages, dont ils ignoraient le nombre et le degré de férocité. On était au milieu de l'hiver, la terre était glacée, le sol était couvert de forêts et de buissons. Le tout avait un aspect barbare. Derrière eux ils n'apercevaient que l'immense océan qui les séparait du monde civilisé. Pour trouver un peu de paix et d'espoir, ils ne pouvaient tourner leurs regards qu'en haut. »

A peine débarqués, les *pèlerins*, comme ils s'appelaient, après avoir imploré la protection divine, passent un acte ainsi conçu : « Nous, dont les noms suivent, qui, pour la gloire de Dieu, le développement de la foi chrétienne et l'honneur de notre patrie, avons entrepris d'établir la première colonie sur ces rivages reculés, nous convenons dans ces présentes, par consentement mutuel et solennel et devant Dieu, de nous former en corps de société politique, dans le but de nous gouverner et de travailler à l'accomplissement de nos desseins, et, en vertu de ce contrat, nous convenons de promulguer des lois, actes, ordonnances, et d'instituer, selon les besoins, des magistrats, auxquels nous promettons soumission et obéissance. »

Ainsi fut fondée en 1620, par une poignée de sectaires, une nation qui s'annonce déjà comme devant être une des plus grandes, une des plus puissantes nations que le monde ait jamais connues. Tel fut, en y joignant une autre colonie antérieurement fondée en Virginie, tel fut le noyau de ces vingt-quatre États de l'Union américaine, aujourd'hui répandus de l'océan Atlantique à la mer du Sud, du Canada au golfe du Mexique, sur une surface égale à la moitié de l'Europe, offrant déjà une population de quatorze millions d'âmes, qui s'augmente de cinq cent mille âmes chaque année, et étonnant l'ancien monde autant par la fabuleuse rapidité de leur accroissement que par le caractère nouveau de leur organisation sociale

et politique et la gigantesque audace de leurs travaux industriels.

Ce peuple, que l'on a spirituellement nommé un Hercule au berceau, ce peuple qui à peine né donne aux vieux peuples le premier exemple d'une nation se gouvernant elle-même, et à la France le signal d'une révolution qui fera le tour de l'Europe, ce peuple enfant qui dompte des fleuves grands comme des mers, abat des forêts de cinq cents lieues, construit des villes gigantesques et fertilise d'immenses déserts, ce peuple est loin d'offrir en littérature une vitalité égale à sa vitalité politique et industrielle. Diverses causes expliquent son infériorité sur ce point.

D'abord il n'a pas de langue à lui. Anglais par la langue, il est resté, pour tout ce qui touche aux choses littéraires, tributaire de l'Angleterre. Chez lui le libraire a devancé l'auteur; la réimpression des ouvrages anglais a été longtemps la seule occupation de la presse américaine, et les productions indigènes qu'elle imprime aujourd'hui sont encore, à peu d'exceptions près, marquées de ce cachet d'infériorité qui s'attache à l'imitation.

En remontant à l'origine si récente de la nation anglo-américaine, on n'y trouve point ce travail de fusion, d'assimilation entre des races différentes, cet échange de langage, de mœurs et d'idées entre un peuple conquérant et un peuple conquis, dont le résultat final a donné à chacune des nations européennes un caractère particulier, qui se manifeste par une littérature originale.

L'Anglais est arrivé déjà vieux et civilisé sur le sol américain, où il a trouvé une race indigène de beaucoup inférieure à lui par les lumières, mais son égale en énergie individuelle et en orgueil, et de laquelle, par conséquent, il n'avait à attendre ni soumission ni enseignement. Aussitôt que le flot toujours croissant de l'émigration lui a permis de commencer l'œuvre à laquelle il était appelé, il n'a cessé de marcher en avant avec la ténacité saxonne, chassant impitoyablement le sauvage de forêts en forêts, de déserts en déserts, jusqu'à ce qu'il ait à peu près détruit la race indigène par le fer et la faim, s'inquiétant peu de savoir s'il ne détruisait pas du même coup un élément d'originalité nationale et de rénovation intellectuelle, une semence précieuse qui, mêlée à l'esprit anglais, l'aurait modifié, retrempé et rajeuni [1].

Ainsi donc, toutes les sources de poésie qui découlent des traditions et des mœurs, le citoyen des États-Unis les emprunte encore à la vieille patrie dont il a secoué le joug, à l'Angleterre; quant à celles qui pourraient jaillir du sol, quant aux inspirations qu'il pourrait puiser dans le sein d'une nature admirable de beauté grandiose et sauvage, l'Anglo-Américain n'a ni le temps ni le désir de les rechercher, de s'y livrer et d'en jouir. Il s'agit pour lui, non pas de contempler la nature, mais de la vaincre; non pas d'admirer ses merveilles, mais de lui arracher ses trésors. C'est le peuple le plus avide, le plus actif et le plus prosaïque du globe; et son âpreté au gain se traduit pour lui en efforts aussi grands que ceux que les passions les plus sublimes enfantèrent jamais. Entraîné dans un mouvement perpétuel d'entreprises industrielles, commerciales, agricoles, il n'estime la littérature et les arts qu'en raison de leur utilité immédiate; il a des

[1] Il semble, en effet, que les derniers sauvages, fuyant devant la hache du pionnier, aient emporté avec les os de leurs pères les dernières espérances de la poésie américaine. On le croirait du moins en lisant cette belle et noble supplique, vainement adressée au congrès américain, en 1829, par les Cherokees, et que nous extrayons en partie de l'excellent ouvrage de M. de Tocqueville, sur *la Démocratie en Amérique*. « Par la volonté de notre Père céleste, qui gouverne l'univers, la race des hommes rouges d'Amérique est devenue petite; la race des hommes blancs est devenue grande et renommée. Lorsque vos ancêtres arrivèrent sur nos rivages, l'homme rouge était fort, et, quoiqu'il fût ignorant et sauvage, il les reçut avec bonté et leur permit de reposer leurs pieds engourdis sur la terre sèche. Nos pères et les vôtres se donnèrent la main en signe d'amitié et vécurent en paix. Tout ce que demanda l'homme blanc pour satisfaire ses besoins, l'Indien s'empressa de le lui accorder. L'Indien était alors le maître, et l'homme blanc le suppliant. Aujourd'hui la scène est changée; la force de l'homme rouge est devenue faiblesse. A mesure que ses voisins croissaient en nombre, son pouvoir diminuait de plus en plus; et maintenant, de tant de tribus puissantes qui couvraient la surface de ce que vous nommez les États-Unis, à peine en reste-t-il quelques-unes que le désastre universel ait épargnées. Les tribus du Nord, si renommées jadis parmi nous pour leur puissance, ont déjà à peu près disparu. Telle a été la destinée de l'homme rouge d'Amérique. Nous voici les derniers de notre race; nous faut-il aussi mourir? »

milliers de journaux destinés à l'informer de ce qui se passe chez lui et chez les autres ; il produit et consomme des masses de traités, de dictionnaires technologiques, et il n'a pas un grand historien, pas un philosophe, pas un grand poëte. Parmi tous ses écrivains, il n'en est guère que deux qui soient parvenus à l'intéresser aux ouvrages d'imagination, et dont le nom, traversant l'Océan, ait éveillé l'attention de l'Europe. Les noms de Washington Irving et de Cooper sont à peu près les seuls noms littéraires qu'offre jusqu'ici cette société nouvelle si féconde sous d'autres rapports ; et encore le talent du premier, s'exerçant sur des sujets déjà épuisés pour nous, est-il de beaucoup inférieur à nos yeux au talent du second.

Le romancier Cooper est le vrai poëte de l'Amérique; il a admirablement compris en quoi pouvait jusqu'ici consister la poésie américaine ; il a admirablement compris que, dans un pays né d'hier, dépourvu de traditions historiques, et n'offrant, dans l'uniformité de son organisation sociale, de ses occupations et de ses mœurs, aucune saillie, aucun relief, il n'y avait matière ni à l'épopée, ni à la poésie satirique ou tragique, ni au tableau de mœurs proprement dit. Après un essai malheureux dans ce dernier genre, il y a bien vite renoncé pour s'occuper exclusivement, et avec un rare bonheur, d'appliquer les procédés de composition de Walter Scott aux deux grands aspects sous lesquels s'offre la nature américaine, les forêts et l'Océan, et aux deux grands faits qui forment jusqu'ici toute son histoire, la lutte des premiers émigrants contre les sauvages, et la guerre de l'indépendance contre l'Angleterre.

Je ne sais que peu de chose sur la vie de l'auteur du *Pilote* et du *Dernier des Mohicans*.

James-Fenimore Cooper, issu d'une famille anglaise originaire du comté de Buckingham, qui émigra en 1769, et s'établit dans l'État de New-York, est né en 1789 au sein de cet État, à Burlington, sur la Delaware. Il a passé son enfance près des sources du Susquehanna, dans la ville naissante de Cooperstown, dont il nous décrit avec tant de charme les commencements dans son roman des *Pionniers*.

A treize ans, il fut placé au collége de Yale, à New-Haven, et, trois ans plus tard, il entra dans la marine et se livra à de longs voyages, qui ne contribuèrent pas peu à donner à son talent ce caractère d'énergique originalité qui le distingue.

Forcé, par l'état de sa santé, d'abandonner le service maritime, il rentra dans la vie privée, se maria, et se livra tout entier à la culture des lettres, n'interrompant la série de ses productions, qui se succédèrent régulièrement chaque année, que par quelques voyages dans les différentes contrées de l'Europe, et un séjour plus prolongé à Lyon, où il exerça pendant trois ans, de 1826 à 1829, les fonctions de consul des États-Unis.

Son premier roman, publié en 1821 sous le titre de *Précaution ou le Choix d'un mari*, n'eut qu'un médiocre succès en Amérique et il est resté peu connu en Europe. C'est un roman de mœurs à la manière de miss Edgeworth, dont la scène se passe en Angleterre; il est surchargé de petits détails inutiles, encombré de longues conversations, et ne présente qu'un très-faible intérêt. Son second essai fut plus heureux. Délaissant le tableau de mœurs, et surtout de mœurs étrangères, dans la peinture desquelles il ne pouvait être que copiste, il chercha à traiter à la manière historique un sujet américain ; et il emprunta à la guerre de l'indépendance la donnée de *l'Espion*, qui parut peu de temps après son premier roman. Bien que le personnage principal d'Harvey-Birch, l'héroïque porteballe, l'espion sublime qui sacrifie à la patrie non-seulement sa vie, mais son honneur, soit un peu forcé et peu homogène, et bien que l'auteur ait cru devoir faire figurer dans ce roman, d'une manière assez malheureuse et dans un rôle tout à fait secondaire, Washington lui-même, sous le pseudonyme de Harper, il y a, dans cette production, de la vérité, de la variété, de la vie. Les deux figures de femmes sont un peu ternes, mais le caractère du capitaine Lawton, le sabreur virginien, est vigoureusement accusé. Le docteur Sitgreaves, avec ses sollicitudes anatomiques, est assez plaisant. Cependant cet ouvrage ne saurait être classé en première ligne parmi les romans de Cooper. On en peut dire autant, ce me semble, de *Lionel Lincoln*, publié en 1824, et dont le sujet est également emprunté à l'histoire de la guerre de l'indépendance.

Le triomphe de Cooper n'est pas là ; il est dans la peinture des grandes scènes qui se passent sur l'Océan, et des puissants contrastes que fait naître le rapprochement de la vie civilisée et de la vie sauvage. C'est dans ces deux directions que

Cooper s'est élevé jusqu'au génie et qu'il a mérité d'être placé le premier, après Walter Scott, dans la liste des romanciers du XIX[e] siècle.

Le Pilote, qui parut en 1824, est un chef-d'œuvre. Depuis Smollett, personne n'avait traité avec éclat le genre maritime. C'est Cooper qui l'a mis en vogue et en honneur, et, depuis *le Pilote*, de nombreuses imitations en Angleterre et en France sont venues témoigner de la sensation produite par cet ouvrage. Mais, parmi les imitateurs, nul n'a su allier avec tant de charme la poésie et la vérité, et voguer comme lui, avec un bonheur admirable, entre le fantastique et le plat, qui sont les deux écueils du genre. Il y a bien dans *le Pilote*, comme en général dans toutes les productions de Cooper, quelques longueurs, quelques minuties descriptives ; son style est parfois traînant et lourd ; mais ces défauts disparaissent devant l'intérêt saisissant des détails, des caractères, des tableaux et de l'ensemble. Paul Jones, le hardi et ambitieux corsaire, caché sous la jaquette d'un pilote, le sentimental Griffith, le pétulant Barnstable, le joyeux Merry, le sentencieux Boltrope, le soldat de marine Manuel *l'amphibie*, sont des types de marins aussi vrais que variés ; mais rien n'égale la belle création de *Tom-le-Long*, le fameux contre-maître de *l'Ariel*, le matelot par excellence, qui ne comprend pas l'utilité de la terre ferme, et qui, faisant corps avec le navire dont il a vu planter la première cheville, trouve tout naturel de mourir volontairement avec lui ; la scène où il prend et exécute cette détermination est la plus belle du roman. Cette figure si gauche, si grotesque, si amusante, et en même temps si noble, si dévouée, si imposante, a servi depuis de modèle à vingt portraits du même genre, mais aucun n'approche de la perfection de l'original. Il n'est pas jusqu'aux personnages terrestres et appartenant à la vie ordinaire, personnages que le pinceau de Cooper n'excelle pas toujours à rendre, qui ne soient également réussis dans *le Pilote*. Le vieux colonel anglais Howard, si amusant dans ses transports de *loyalty* et de patriotisme, l'intrépide, facétieux et ivrogne Boroughcliffe, le lâche et perfide Christophe Dillon, la vive et malicieuse Catherine, la belle et langoureuse Cécile, composent une galerie de portraits colorés sans exagération et dessinés avec une grande finesse.

Le roman des *Pionniers*, qui parut en 1822, fut le premier essai de Cooper dans un genre qu'il devait traiter avec un succès peut-être plus grand encore. Pour la première fois apparaît chez lui la pensée de mettre en présence deux ordres de civilisation, ou plutôt la civilisation et la sauvagerie. Cette pensée n'est encore là qu'à l'état d'ébauche. Mais l'auteur en tirera plus tard un très-grand parti. Elle est admirablement réalisée dans *le Dernier des Mohicans*, qui parut en 1826. Pour l'originalité, la grandeur, la grâce, la vigueur des descriptions, des caractères, et l'intérêt dramatique de l'action, *le Dernier des Mohicans* est le digne pendant du *Pilote*. De tous les romans de Cooper, c'est peut-être celui qui a eu le plus de vogue en Europe.

Déjà M. de Chateaubriand, que l'on trouve toujours sur son chemin quand on remonte à la source de ce qui s'est écrit de beau en ce siècle, déjà M. de Chateaubriand nous avait initiés aux charmes si nouveaux pour nous de la poésie transatlantique ; nous vivions d'*Atala* et des *Natchez* lorsque l'auteur du *Dernier des Mohicans*, de *la Prairie*, des *Puritains d'Amérique*, est venu étaler à nos yeux, dans toute sa richesse inculte, grandiose et variée, la mine même dont M. de Chateaubriand avait extrait un lingot d'or précieux, qu'il nous avait livré après l'avoir admirablement ciselé.

Si Cooper est loin d'égaler pour le travail du style, pour la beauté artistique, son illustre prédécesseur dans la peinture des mœurs sauvages, peut-être rachète-t-il cette infériorité poétique par une plus grande vérité. Les sauvages de M. de Chateaubriand, Chactas, Atala, Celuta, Mila, Outougamiz, sont des créations ornées de toutes les séductions d'un beau génie. Les sauvages de Cooper sont beaux avant tout de leur beauté propre. Le romancier américain nous les livre à peu près tels que Dieu les fit, pleins d'harmonies et de contrastes, farouches et grossiers dans leurs actes, délicats et fins dans leurs impressions, élégants dans leur pose, bizarres dans leur ajustement, graves et pittoresques dans leur langage, féroces et impitoyables pour un ennemi vaincu, hospitaliers, naïfs, rusés, perfides, insoucieux du lendemain, plus orgueilleux que des rois, dédaigneux de toute occupation autre que la chasse et la guerre, et obéissant à tous les instincts spontanés d'une nature qui n'a été encore ni épurée par le travail de la réflexion, ni dépravée par l'influence du sophisme.

Nous assistons là à tous les épisodes si variés de leur vie si pittoresque ; nous les voyons, au

wigwam, respectueux pour les vieillards, entourant leurs femmes d'une affection calme, mais orgueilleuse et dure, qui prend sa source dans la conviction de leur infériorité générique ; nous les voyons autour du feu du conseil, autour du poteau de guerre où la victime insulte à ses bourreaux; à la chasse, aussi adroits qu'intrépides; à la guerre, suivant comme des limiers la piste de leurs ennemis. Nous assistons à leurs jeux, à leurs cérémonies religieuses, à leurs danses guerrières; nous les voyons barbouillés de couleurs tranchantes, chamarrés de plumes, ornés de quincailleries, décorés des chevelures des vaincus et armés du terrible *tomahawk;* nous les voyons enfin tels que vous pouvez les voir tous les jours en ce moment, à Paris même, dans la personne des derniers survivants de cette race qui disparaît du globe. Allez voir les *Indiens Yoways,* et, si vous avez lu Cooper, vous reconnaîtrez, en contemplant *le Nuage-Blanc, la Pluie-qui-Marche, le Petit-Loup,* avec quelle fidélité le célèbre romancier a peint *le Grand-Serpent, le Cerf-Agile, le Renard-Subtil;* il n'est pas jusqu'au jeune fils du *Nuage-Blanc,* si fier dans sa tenue, si naturellement élégant dans ses poses, qui ne m'ait rappelé d'une manière frappante le poétique personnage du jeune Conanchet dans *les Puritains d'Amérique.*

Chingachgoock, le vieux chef mohican, le jeune Uncas, si intrépide, si noble et si beau, le perfide et féroce Magua, sont des figures dessinées de main de maître, qui, rapprochées du vieux colonel Munro et de ses deux gracieuses filles, du jeune officier Duncan et du grotesque *David-la-Gamme,* le professeur en psalmodie, font du *Dernier des Mohicans,* par l'attrait des contrastes, une lecture pleine de saveur et de charme. Mais ce qui donne à ce roman un intérêt tout particulier, c'est ce Natty-Bumpo, que les sauvages appellent *OEil-de-Faucon,* espèce d'intermédiaire entre l'homme sauvage et l'homme civilisé, autre création originale de Cooper, plus originale encore peut-être que celle de *Tom-le-Long.* Déjà, dans *les Pionniers,* Cooper avait esquissé le portrait de Natty-Bumpo ; il nous l'avait montré touchant à la vieillesse, rattaché un instant à la vie sociale sous le nom de *Bas-de-Cuir,* mais bientôt rompant de nouveau avec elle, entraîné par son amour de la solitude et de la liberté des bois. Il a eu l'heureuse idée de faire rentrer dans le cadre du *Dernier des Mohicans* ce singulier personnage, qui joue dans ce roman le principal rôle, et qui y paraît dans toute l'énergie et la verdeur de l'âge mûr. Dans *la Prairie,* roman publié en 1827, et qui est un des meilleurs de Cooper, nous retrouvons encore Natty-Bumpo, vieillard caduc, mais toujours aussi original, et de chasseur intrépide passé à l'état de trappeur. Affriandé sans doute par le succès de cet excentrique personnage, M. Cooper, dans deux romans postérieurs, *le Tueur de Daims* et *le Lac Ontario,* s'est plu à continuer ou plutôt à reprendre par le commencement la biographie de son héros de prédilection, dont il nous raconte la jeunesse.

Cette seule figure de Natty-Bumpo suffirait pour assurer à M. Cooper la gloire durable des talents créateurs.

Depuis *le Dernier des Mohicans* et *la Prairie,* le fécond romancier n'a cessé d'ajouter de nouveaux titres à la brillante réputation dont il jouit. *Les Puritains d'Amérique, le Corsaire rouge, l'Écumeur des Mers, Deerslayer, le Lac Ontario, le Paquebot américain, Eve Effingham, Fleur des Bois, les Deux Amiraux,* où l'auteur, après avoir souvent peint des combats singuliers de vaisseau à vaisseau, s'est essayé avec beaucoup de bonheur à représenter une bataille navale ; *le Feu follet,* dont le héros est pour la première fois un corsaire français; tous ces ouvrages, écrits dans les mêmes données et par les mêmes procédés que les précédents, ont eu un égal succès. Mais lorsque M. Cooper, abandonnant la vie des mers et des forêts, a voulu transporter en Europe la scène de ses romans, il n'a plus offert, à beaucoup près, les mêmes qualités, et plusieurs de ses derniers ouvrages, *le Bravo, l'Heiden-Mauer, le Bourreau de Berne, Mercédès de Castille,* n'ont point obtenu des lecteurs le même accueil que *le Pilote* ou *le Dernier des Mohicans.* Cependant le fécond romancier ne se lasse pas, et, chaque année, il nous arrive des régions transatlantiques quelque nouvelle production de M. Cooper, qui se traduit aussitôt dans toutes les langues de l'Europe.

Une chose qu'on ne saurait trop louer, surtout de notre temps, dans les romans de cet éminent écrivain, c'est leur parfaite moralité, c'est le précieux talent qui a permis à M. Cooper d'écrire des romans intéressants et honnêtes, et qui peuvent sans inconvénient être mis entre toutes les mains, réunion d'avantages qui devient de plus

en plus rare aujourd'hui, où l'honnêteté est si souvent ennuyeuse, où l'intérêt s'achète si souvent aux dépens de l'honnêteté, et où, pour concilier les deux choses, on a inventé le roman hypocrite et salement vertueux, c'est-à-dire la plus pernicieuse de toutes les immoralités.

Vous chercheriez vainement dans Cooper ces peintures lascives et ignobles où, sous prétexte de représenter le vice dans toute sa nudité, le romancier *vertueux* se complaît à décrire, à charger, à exagérer des situations qui ne sont propres qu'à dépraver le cœur et à vicier l'imagination; romans vertueux qui, sous prétexte de remplir une mission sociale, se glissent au bas des grands journaux, s'introduisent avec eux dans toutes les familles, et donnent à la corruption des allures et des proportions jusqu'alors inconnues.

Le célèbre romancier américain a su préserver sa plume de cette hypocrite spéculation sur les sens, qui, se parant chez les uns du nom de vérité dans l'art, chez les autres du nom de moralité sociale, et chez quelques-uns se décorant des deux sophismes à la fois, se croit le droit de tout dire, de tout dénuder, de tout peindre, sans mesure, sans retenue, sans pudeur, comme si une certaine ignorance d'un certain degré de vice n'était pas le plus précieux, le plus respectable des attributs de l'homme et surtout de la femme.

Les romans de Cooper se distinguent tous essentiellement par une manière sobre, franche et honnête d'aborder le mal, et une délicatesse extrême à mettre le bien en lumière. L'on pourrait peut-être désirer plus d'animation, plus de coloris dans quelques-uns de ses portraits de femmes; mais tous, du moins, quoique variés dans leur caractère particulier, pétulants ou calmes, mélancoliques ou gais, tendres ou imposants, froids ou passionnés, brillent par une expression générale de décence, de pudeur et de noble fierté, et parmi eux il en est de délicieux. Quoi de plus ravissant, par exemple, que cette figure de Narrah-Mattah, dans le quatrième volume des *Puritains d'Amérique*, de cette jeune Américaine enlevée tout enfant par les sauvages à sa mère qui pleure sa mort depuis tant d'années? Élevée au sein d'une tribu des Narragansetts, la jeune Ruth est devenue la femme d'un grand chef, d'un jeune et beau Sagamore qu'elle aime de toute son âme; elle a oublié la langue, la religion, les mœurs et le toit de ses pères; elle partage toutes les affections et toutes les haines de son mari, et son bonheur serait complet si la blancheur de sa peau, qui lui a valu le nom de *Narrah-Mattah, la neige blanche*, ne lui rappelait sans cesse qu'elle appartient à une race qu'on lui a appris à mépriser et à détester. Et cependant c'est son époux lui-même, son époux aimant et aimé qui, vaincu par les larmes de sa mère, la fait venir du fond des bois, et cherche à réveiller dans son âme la mémoire des jours oubliés. De tous ces souvenirs perdus qu'il évoque en vain, il n'en est resté qu'un dans le cœur de la jeune sauvage : c'est celui d'une femme *au visage pâle*, dont l'image penchée sur un berceau passe quelquefois dans ses rêves; c'est le souvenir de sa mère, et c'est aussi de celui-là que le généreux Sagamore se sert pour raviver successivement tous les autres. Cette scène entre les deux époux, exprimée dans le langage pittoresques et concis du sauvage, est admirable de grâce et de mélancolie. Rendue à sa mère, Narrah-Mattah ne peut vivre loin de celui auquel elle a donné son cœur; rappelée par lui, elle accourt, mais c'est pour recevoir ses derniers adieux, car il va mourir; elle le trouve attaché au poteau de guerre, et quand il est mort elle expire à ses pieds.

Indépendamment de ses œuvres d'imagination, l'illustre romancier a publié quelques autres écrits, notamment des lettres sur les États-Unis d'Amérique, un récit de ses voyages en Europe, qui n'est pas exempt de préjugés et d'erreurs, surtout en ce qui touche la France, et quelques opuscules politiques.

« Cooper, dit un écrivain, paraît doué d'une forte constitution, d'un caractère décidé; le tour de son esprit tend vers l'observation plus peut-être des choses que des hommes; sa taille est un peu au-dessus de la moyenne; les traits de son visage sont empreints de fermeté, et ses mouvements sont plutôt rapides que gracieux; ses gestes ont de l'énergie. Son front est très-haut. Ses yeux, qui sont enfoncés, ont une expression sauvage, inquiète, agitée, comme s'ils n'étaient point accessibles au sommeil, et semblent constamment à la recherche de quelque chose. Un de ses amis les décrit comme les yeux les plus propres aux veilles qu'il ait jamais vus; mais leur éclat s'affaiblit quelquefois, et alors ils portent l'empreinte de sentiments plus doux et plus tendres. Dans le silence, son visage a l'expression

d'une inflexible fermeté ; et quand il parle on dirait qu'il tient à son commandement toutes les passions, tous les sentiments de son cœur, et qu'à sa volonté ils viennent se réunir sur ses lèvres. Alors il captive merveilleusement l'attention de ses auditeurs. Le sculpteur David est parvenu avec un rare bonheur à donner ce caractère au magnifique buste qu'il a fait de lui. »



M. George Cuvier.

> Conduire l'esprit humain à sa noble destination, la connaissance de la vérité, répandre des idées saines jusque dans les classes les moins élevées du peuple ; soustraire les hommes à l'empire des préjugés et des passions ; faire de la raison l'arbitre et le guide suprême de l'opinion publique ; voilà l'objet essentiel des sciences, voilà comment elles concourent à avancer la civilisation et ce qui doit leur mériter la protection des gouvernements qui veulent rendre leur puissance inébranlable en la fondant sur le bien-être commun.
>
> CUVIER, *Rapport sur les progrès des sciences naturelles* 1808).

Pour parler dignement de l'Aristote des temps modernes, d'un de ces génies privilégiés auxquels il a été donné de réunir dans des proportions égales la profondeur et l'étendue, et de résumer en eux toute la puissance scientifique d'une époque ; pour parler dignement d'un homme qui, non content de faire faire un pas immense à la science de la nature, a su mener de front toutes les sciences et donner encore une part de sa vie à l'administration publique, il faudrait posséder soi-même quelque chose de cette universalité d'aptitudes dont le ciel avait si généreusement doté Cuvier.

Tout ce que je puis faire en mesurant un pareil sujet sur l'échelle de mes forces, c'est d'exposer aussi succinctement et aussi clairement qu'il me sera possible les principaux événements de cette vie si féconde, si active, et les principaux travaux qui l'ont illustrée [1].

George-Léopold-Chrétien-Frédéric-Dagobert Cuvier est peut-être, après Napoléon, puisque M. de Chateaubriand est né en 1768, le plus beau produit de cette fameuse année 1769 que nous avons si souvent rencontrée sur notre chemin. Il naquit le 25 août à Montbéliard, petite ville réunie à la France en 1796, et qui forme aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement du département du Doubs. En 1769, Montbéliard faisait partie de la principauté des ducs de Wurtemberg.

La famille de l'illustre savant, originaire d'un village du Jura qui porte encore le nom de Cuvier, ayant embrassé le protestantisme, s'était expatriée vers la fin du XVIe siècle pour aller vivre sous un souverain professant le même culte qu'elle. Le grand-père de Cuvier occupait les fonctions de greffier de la ville de Montbéliard ; il mourut sans fortune. Son père s'engagea dans un régiment suisse à la solde de la France, et après trente ans de services distingués, qui lui valurent le grade d'officier et la croix de *l'ordre du Mérite militaire*, la seule décoration qu'un protestant pût alors obtenir, il se retira dans sa ville natale,

[1] Ne voulant pas imiter les écrivains qui, par dédain sans doute pour mon incognito, me font quelquefois l'honneur de me copier sans me faire jamais l'honneur de le dire, je m'empresse de déclarer que cette notice sur Cuvier n'est guère qu'une compilation pour laquelle, tout en me servant des ouvrages de l'illustre savant qui étaient le plus à ma portée, j'ai mis largement à contribution les travaux de M. Flourens, de M. le chancelier Pasquier, de M. Bourdon, sans en excepter le discours de réception à l'Académie française de M. Dupin, où j'ai aussi trouvé quelque chose à prendre. Du reste, indépendamment de cet avis général, j'ai eu soin de citer en son lieu chacun des auteurs auxquels j'ai eu recours.



n'ayant d'autres ressources qu'une modique pension de retraite que lui payait le gouvernement français et les médiocres émoluments d'une place de commandant de l'artillerie de Montbéliard.

A cinquante ans il se maria avec une femme jeune encore, appartenant à une bonne famille, et douée d'un tour d'esprit vif et distingué ; ce fut la mère et le premier maître de Cuvier. Sous son intelligente et douce direction, l'enfant se développa avec une grande précocité. A quatre ans il savait lire et possédait déjà une belle écriture ; à huit ans, si l'on en croit un de ses biographes, M. Bourdon, qui s'appuie du témoignage d'un parent de l'illustre savant, à huit ans, pour que tout fût précoce en lui, le jeune Cuvier éprouva une passion amoureuse. A dix ans il avait probablement oublié sa passion et n'avait plus d'amour que pour l'histoire naturelle, dont le goût s'était déclaré à la lecture d'un exemplaire de Buffon. Cet exemplaire était orné de gravures, et tout aussitôt l'enfant, qui dessinait déjà avec beaucoup d'habileté, s'appliqua à les copier et à colorier ses copies d'après les descriptions contenues dans le texte.

A quatorze ans, aidé d'une prodigieuse mémoire et toujours pressé par une infatigable ardeur de savoir, il avait terminé de la manière la plus brillante, jusqu'à la rhétorique inclusivement, ses études classiques au gymnase de Montbéliard ; il savait le grec, le latin, l'allemand, le français et l'italien ; il avait étudié l'histoire ancienne et moderne, dont sa mémoire retenait sans efforts les nomenclatures les plus arides ; il avait des notions assez avancées de mathématiques, et sa passion pour l'histoire naturelle était plus prononcée que jamais.

La supériorité du jeune Cuvier sur ses condisciples lui avait donné une influence dont il usait pour organiser les plus âgés en académie sous sa présidence ; sa petite chambre d'écolier était la salle d'assemblée, le pied de son lit était le fauteuil du président, et la séance se passait en controverses littéraires, historiques ou scientifiques, que le président imberbe résumait majestueusement, préludant ainsi aux destinées qui l'attendaient sur un plus grand théâtre.

Sa petite renommée alla bientôt jusqu'aux oreilles du duc Charles de Wurtemberg : ce prince éclairé, visitant Montbéliard, voulut examiner lui-même le brillant écolier ; il reconnut en lui des facultés rares, le fit partir aussitôt pour Stuttgard, et le plaça à l'académie dite *Caroline*, magnifique établissement où l'instruction supérieure se donnait sur la plus vaste échelle par plus de quatre-vingts professeurs à quatre cents élèves.

L'établissement, destiné à former des sujets pour toutes les carrières, était divisé en cinq facultés : le droit, la médecine, l'administration, l'art militaire et le commerce. Chaque élève, après avoir fait un cours de philosophie, passait, suivant ses goûts, dans une de ces cinq facultés. Cuvier choisit celle de l'administration, et le motif qu'il donne de ce choix, dans des mémoires inédits communiqués à M. Flourens, est assez curieux pour valoir la peine d'être rapporté. « C'est, dit-il, que dans cette faculté on s'occupait beaucoup d'histoire naturelle, et qu'il y aurait par conséquent de fréquentes occasions d'herboriser et de visiter les cabinets. »

Bien qu'il ne choisît ainsi l'administration que pour arriver par un chemin un peu détourné à l'*herborisation*, il est probable que cette première direction donnée aux études du jeune Cuvier ne contribua pas peu à faire naître en lui une facilité d'aptitude aux fonctions administratives, assez rare chez les savants. Toujours est-il que le souvenir des résultats obtenus par cette école spéciale inspira plus tard à Cuvier le désir, souvent exprimé, de voir s'établir en France une institution semblable, et c'est un désir qui est aujourd'hui partagé par beaucoup de bons esprits.

Cependant, le jeune élève administrateur, en se livrant aux travaux prescrits par le règlement avec assez d'ardeur pour remporter presque tous les prix, et de plus une décoration de chevalerie réservée aux élèves les plus distingués de l'école, trouva du temps à donner à l'étude favorite qui occupait dans ses goûts une place plus considérable que sur le programme. Son professeur d'histoire naturelle, M. Abel, dont il avait traduit les leçons en français, lui fit présent d'un exemplaire de Linné, dont la lecture assidue, corroborée et contrôlée par l'observation directe et non moins assidue de la nature, fut l'aliment préféré de son esprit.

Après quatre ans passés à l'école de Stuttgard, le jeune Cuvier, arrivé au terme de ses études, dut songer à tirer parti des connaissances acquises ; il pensa d'abord à se mettre sur les rangs pour un emploi administratif dans le duché ; il l'aurait probablement obtenu sous peu; mais il

eût fallu attendre, et, fort heureusement pour la gloire de Cuvier et pour la France, sa position de fortune ne lui permit pas d'attendre.

Un de ses amis lui ayant parlé d'une place de précepteur dans une famille française qu'on lui avait offerte et qu'il proposait de lui céder, Cuvier, trop modeste et trop désireux de se suffire à lui-même pour refuser une ressource honorable, s'empressa d'accepter.

Il s'agissait de faire l'éducation du fils du comte d'Héricy, gentilhomme protestant qui habitait la Normandie. Cuvier partit aussitôt pour Caen, où il arriva en juillet 1788, n'ayant pas encore dix-neuf ans : la famille de son élève résidait la plus grande partie de l'année au château de Fiquainville, près de Fécamp, à peu de distance de la mer.

C'est dans cette retraite solitaire, où la Providence l'avait conduit, que le jeune naturaliste passa sept années qui devaient décider de sa vie. C'est là qu'il trouva tout à la fois un air salubre et des exercices fortifiants pour sa santé et sa constitution, qui étaient alors assez chétives, une société choisie au sein de laquelle il se forma aux usages du monde, et plus tard un abri contre la tempête révolutionnaire qui bouleversa la France sans troubler le repos des habitants de Fiquainville ; c'est là enfin qu'entouré des productions les plus variées de la terre et de la mer, et profitant des nombreux loisirs que lui laissait sa tâche facile de précepteur pour se livrer à ses études favorites, Cuvier prépara tous les éléments de sa gloire future. N'ayant que peu de livres à sa disposition, obligé de tout voir avec ses yeux, de demander lui-même à la nature chacun de ses secrets, et de suppléer par des observations directes, des méditations obstinées et solitaires, aux directions qui lui manquaient, Cuvier acquit, dans ce continuel exercice d'une intelligence d'élite livrée à elle-même, une puissance de pénétration que les maîtres ne donnent point.

Lorsque, après sept ans de travaux, le moment fut venu pour Cuvier de se produire avec éclat, la même Providence qui l'avait conduit au château de Fiquainville lui procura la connaissance et l'amitié d'un savant distingué, M. Tessier, membre de l'Académie des sciences, qui durant la terreur était venu chercher un asile aux environs de Fécamp.

D'après un des biographes de Cuvier, il paraîtrait que M. Tessier rencontra pour la première fois le jeune naturaliste au milieu d'une société populaire qui s'était formée dans le bourg de Valmont, voisin du château de Fiquainville. Cuvier avait su acquérir dans ce club d'origine démagogique, comme ceux qui couvraient alors la France, un tel ascendant qu'il était parvenu à le transformer en une paisible société d'agriculture dont la politique était bannie, et dont il était à la fois le secrétaire, le président, et le principal orateur.

Dès la première rencontre, M. Tessier sut apprécier ce que valait le naturaliste inconnu qui se révélait à lui, et Cuvier, charmé de son côté de rencontrer dans un bourg un homme capable de l'instruire et de le comprendre, s'empressa de mettre sous ses yeux les nombreux résultats de ses études. A l'inspection de ses cahiers, riches d'observations neuves et de vues importantes, de ses herbiers, de ses dessins, de ses préparations anatomiques et des collections nombreuses et variées qu'il avait déjà formées, M. Tessier conçut la plus haute idée du génie de Cuvier ; il en écrivit aussitôt à tous les savants, ses amis et collègues, restés à Paris, à MM. de Jussieu, Geoffroy, Parmentier, Lacépède, Millin ; il mit son jeune protégé en correspondance avec eux, et lorsque le gouvernement brutal et féroce qui pesait sur la France eut disparu, il les pressa d'appeler parmi eux le jeune habitant de Fiquainville, et de lui ouvrir une carrière qu'il devait parcourir avec tant d'éclat. « Vous vous souvenez, écrivait-il à M. de Jussieu, que c'est moi qui ai donné Delambre à l'Académie; dans un autre genre, ce sera aussi un Delambre. »

Une telle recommandation de la part d'un homme aussi compétent que M. Tessier ne pouvait rester sans résultats : aussitôt que l'on put enfin s'occuper de relever les établissements scientifiques et littéraires, que la terreur avait détruits, Cuvier fut invité à venir à Paris ; il y arriva au printemps de 1795, et fut, à l'instant même, par l'entremise de M. Millin, nommé membre de la commission des arts, et bientôt après professeur à l'école centrale du Panthéon. Cependant, dit M. Pasquier, son but principal n'était pas encore atteint ; il aspirait à entrer au Muséum d'histoire naturelle, dont les collections pouvaient seules lui fournir les moyens de réaliser les projets scientifiques qui déjà se mûrissaient dans sa tête. Cette satisfaction ne se fit pas attendre longtemps : le professeur Mertrud, auquel venait d'être don-

née la chaire d'anatomie comparée, nouvellement créée au Muséum, et que son âge avancé rendait peu capable d'un travail qui, jusque-là, lui avait été étranger, consentit, sur la prière de ses collègues, et notamment de MM. de Jussieu, Geoffroy et Lacépède, à accepter le jeune Cuvier comme suppléant.

Une fois possesseur de ces places, Cuvier, dit M. Bourdon, songea avant tout à ses affections, à sa famille, et il s'empressa d'appeler auprès de lui son vieux père et son digne frère Frédéric, les deux seuls parents qui lui restassent. C'est alors qu'il commença cette magnifique collection d'organes d'animaux, ce musée incomparable quant à l'ostéologie, qui aujourd'hui est devenu si utile aux savants de toutes les nations ; il prit soin, dit-il lui-même, d'aller chercher dans les mansardes du Muséum les vieux squelettes autrefois réunis par Daubenton, et que Buffon, dans un moment d'humeur, y avait fait entasser *comme des fagots*.

C'est en poursuivant cette entreprise, tantôt secondé par quelques professeurs, tantôt arrêté par d'autres, que Cuvier parvint à donner à cette collection assez d'importance pour que personne n'osât plus s'opposer à son agrandissement. Son cours à l'école centrale du Panthéon, ses leçons d'anatomie comparée au Muséum, ses communications verbales, ses dessins, ses feuilles volantes et jusqu'à ses modestes cahiers d'étudiant, réceptacle précieux de tant de germes d'idées, tout fut à la fois applaudi et également admiré; sa personne plut, on l'aima ; il avait alors le corps si frêle, une santé si fragile, et sa douce urbanité tempérait si parfaitement les vives lumières de son esprit, qu'il se vit adopté, dès les premiers jours, par les élèves du Panthéon, comme Bichat le fut lui-même par ceux de sa faculté et Bonaparte par ses glorieux soldats. Malgré l'apparente froideur inhérente à son tempérament, peu d'hommes plus que lui excellèrent à captiver un jeune auditoire.

Il n'y avait pas encore un an qu'il était à Paris que déjà ses cours et quelques mémoires importants lui avaient valu la réputation d'un célèbre naturaliste, et dès l'année 1795, qui est l'année de la création de l'Institut national, il fut appelé à en faire partie avec Daubenton et Lacépède, qui formaient le noyau de la section de zoologie. En 1799, la mort de Daubenton lui laissa une chaire plus importante que celle du Panthéon, la chaire d'histoire naturelle au Collége de France, et enfin, en 1802, après la mort de Mertrud, il devint professeur titulaire au Jardin des Plantes.

En abordant la vie scientifique de Cuvier, je sens qu'il serait également peu intéressant pour la grande majorité de mes lecteurs, soit de me borner à une simple nomenclature de ses nombreux ouvrages, soit d'exposer successivement chacune des questions spéciales, chacun des faits particuliers de zoologie, d'anatomie, de physiologie comparées et de géologie, chacune des questions relatives soit à l'ostéologie fossile, soit à la théorie de la terre, à l'histoire des révolutions qu'elle a subies, soit enfin à l'histoire des sciences naturelles et de leurs progrès, toutes questions qui ont fourni à Cuvier le sujet d'une telle quantité de mémoires ou d'écrits de plus longue haleine que la simple liste de ces écrits suffirait à remplir quatorze à quinze pages.

Je pense donc que ce que j'ai de mieux à faire dans les limites qui me sont imposées, n'écrivant point pour les savants, ayant, d'ailleurs, à parler d'un homme dont l'activité s'est exercée en tous sens, c'est de m'en tenir à une exposition générale des principales réformes introduites par Cuvier dans l'étude de la zoologie, et spécialement de l'usage heureux qu'il a su faire de l'application de l'anatomie comparée à la zoologie, pour réformer profondément la classification antérieure du règne animal, et renouveler la zoologie dans son ensemble.

Je parlerai ensuite des travaux immortels d'anatomie comparée qui, appliqués à l'étude des ossements fossiles, ont conduit Cuvier à la découverte d'une science nouvelle, qui a vivifié la géologie, donné la clef des révolutions du globe, ouvert à l'esprit humain l'abîme insondable et jusqu'ici fermé des temps antédiluviens, et permis à nos yeux de lire dans les débris composant les couches de l'écorce terrestre l'histoire des créations successives, antérieures à la création de l'homme.

Disons d'abord un mot de la nouvelle méthode introduite par Cuvier dans la classification du règne animal, en nous servant du brillant et lumineux exposé fait par M. Flourens, dans l'éloge de Cuvier prononcé à l'Académie des Sciences.

Jusqu'à cet illustre savant, les animaux avaient été classés beaucoup plus d'après leurs caractères extérieurs de similitude ou de dissemblance que d'après une étude approfondie de leur organisation. Linné et Buffon ne s'étaient que médiocre-

ment occupés de la connaissance de la structure intime, des rapports ou des différences anatomiques des animaux, et c'est en fondant, au contraire, toute classification sur cette base essentielle que Cuvier est arrivé à la découverte des lois générales qui régissent le règne animal.

C'est surtout dans la dernière des six catégories de la classification linnéenne que régnaient le désordre et la confusion : Linné, après avoir divisé le règne animal en *quadrupèdes, oiseaux, reptiles, poissons, insectes,* avait rejeté en masse, dans une dernière division, sous le nom générique de *vers* et la dénomination assez vague d'*animaux à sang blanc*, tous les animaux non vertébrés, c'est-à-dire plus de la moitié du règne animal.

Dès son premier Mémoire, publié en 1795, le jeune Cuvier fit remarquer l'extrême différence des êtres confondus jusque-là sous le nom d'*animaux à sang blanc ;* il les sépara nettement les uns des autres, d'abord en trois grandes classes : les *mollusques*, qui, comme le *poulpe*, la *sèche*, les *huîtres*, ont un cœur, un système vasculaire complet, et respirent par des branchies ; les *insectes,* qui n'ont, au lieu de cœur, qu'un simple vaisseau dorsal et respirent par des trachées ; enfin les *zoophytes*, animaux dont la structure est si simple qu'elle leur a valu le nom d'*animaux-plantes*, et qui n'ont ni cœur, ni vaisseaux, ni organes distincts de respiration.

En formant ensuite trois autres classes des *vers*, des *crustacés*, des *échinodermes*, tous les *animaux à sang blanc* se trouvèrent compris et distribués en six classes. « Tout était neuf, dit M. Flourens, dans cette distribution, mais aussi tout y était si évident qu'elle fut généralement adoptée, et dès lors le règne animal prit une nouvelle face. »

D'ailleurs, la précision des caractères sur lesquels était appuyée chacune de ces classes, la convenance parfaite des êtres qui se trouvaient rapprochés dans chacune d'elles, tout dut frapper les naturalistes, et ce qui, sans doute, ne leur parut pas moins digne de leur admiration que ces résultats directs et immédiats, c'était la lumière subite qui venait d'atteindre les parties les plus élevées de la science ; c'étaient ces grandes idées sur la *subordination des organes*, et sur le rôle de cette subordination dans leur emploi comme caractères ; c'étaient ces grandes lois de l'organisation animale déjà saisies : que tous les animaux qui ont un cœur ont des branchies, ou un organe respiratoire circonscrit ; que tous ceux qui n'ont pas de cœur n'ont que des trachées ; que partout où le cœur et les branchies existent, le foie existe ; que partout où ils manquent, le foie manque.

Assurément, nul homme encore n'avait porté un coup d'œil aussi étendu sur les lois générales de l'organisation des animaux, et il était aisé de prévoir que, pour peu qu'il continuât à s'en occuper avec la même suite, celui dont les premières vues venaient d'imprimer à la science un si brillant essor ne tarderait pas à en reculer toutes les limites.

A la suite de ce premier Mémoire, qui établissait la vraie division des *animaux à sang blanc*, Cuvier en publia plusieurs autres, où, reprenant une de leurs classes en particulier et de toutes les classes la moins connue, celle des *mollusques*, il les analysait dans toute la diversité de leurs espèces et dans les détails les plus délicats, les plus mystérieux de leurs fonctions et de leur structure.

Mais, non content de représenter indistinctement les rapports de structure, Cuvier s'occupa d'établir l'ordre particulier de ces rapports et l'importance relative de chacun d'eux ; c'est à cela que le servit merveilleusement un principe nouveau introduit par lui dans la zoologie, le principe de la *subordination des organes* et des *caractères*.

Jussieu avait déjà appliqué ce principe à la botanique, mais les zoologistes n'avaient pas osé en faire l'application à leur science, effrayés sans doute par ce grand nombre et par cette complication d'organes qui constituent le corps animal et qui, pour la plupart, manquent aux végétaux.

Le principe de la subordination des organes ne pouvait s'introduire en zoologie que précédé par l'anatomie. Le premier pas à faire était de connaître les organes ; la détermination de leur importance relative ne pouvait être que le second. Ces deux pas faits, il ne restait plus qu'à fonder les caractères sur les organes et à subordonner ces caractères les uns aux autres, comme les organes sont subordonnés entre eux. Tel a été proprement l'objet du grand ouvrage de Cuvier, intitulé : *le Règne animal distribué d'après son organisation*, ouvrage où la nouvelle doctrine zoologique de l'illustre naturaliste se montre enfin reproduite dans son ensemble et coordonnée dans

toutes ses parties. Elle répandit une vive lumière sur le règne animal entier. Guidé par elle, l'esprit put saisir nettement les divers ordres de rapports qui lient les animaux entre eux : les rapports d'ensemble qui constituent l'unité, le caractère du *règne*, les rapports plus ou moins généraux qui constituent l'unité des *embranchements des classes*, les rapports plus particuliers qui constituent l'*unité des ordres, des genres*.

Cependant cet ouvrage si vaste et si compliqué ne satisfaisait point encore Cuvier; la plupart des espèces n'y étaient qu'indiquées; ce n'était encore qu'un système abrégé des animaux; or, l'idée d'un système complet, où toutes les espèces seraient non-seulement indiquées, distinguées, classées, mais représentées et décrites dans toute leur structure, cette idée préoccupa Cuvier jusqu'à son dernier jour.

Il résolut d'abord de tenter sur une classe l'essai de son système, et de montrer, par l'exposition détaillée et approfondie de toutes les espèces connues de cette classe, ce qu'on pourrait faire pour toutes les autres.

Dans ce but il choisit la classe des *poissons* comme étant, parmi toutes celles des *vertébrés*, la plus nombreuse, la moins connue, la plus enrichie par les découvertes récentes des voyageurs.

Les derniers auteurs qui avaient écrit sur les poissons, Bloch et Lacépède, n'avaient guère connu que quatorze cents espèces; l'*Histoire naturelle des poissons* de Cuvier devait en contenir plus de cinq mille; l'ouvrage entier devait avoir vingt volumes; malheureusement la mort arrêta Cuvier au milieu de son œuvre : neuf volumes seulement parurent, mais les matériaux étaient mis en ordre, et la continuation resta confiée à M. Valenciennes, dont la collaboration avait été si utile à l'achèvement des premiers.

Dans le même temps où Cuvier renouvelait ainsi la zoologie par une masse de travaux d'ensemble et d'observations de détail, il opérait dans *l'anatomie comparée* une réforme plus importante encore et dont la première n'était qu'une conséquence.

Pénétré pour cette science, jusqu'à lui négligée, d'un véritable enthousiasme, persuadé qu'elle était la science régulatrice de toutes celles qui se rapportent aux êtres organisés, il a médité jusqu'à sa mort un grand *traité d'anatomie comparée*, où son génie si vaste, si pénétrant, rassemblant toutes ses forces, devait apparaître dans toute sa grandeur. Heureusement que les principaux éléments de cet ouvrage, perdu pour la science, subsistent répandus dans une foule de mémoires publiés par Cuvier, dans ses *leçons d'anatomie comparée*, recueillies et publiées en cinq volumes, les deux premiers par M. Duméril, et les trois autres par M. Duvernoy. « C'est là, dit M. Flourens, que chaque organe, pris à part, se montre pour la première fois rigoureusement *comparé à lui-même* dans toutes les modifications qu'il éprouve en passant d'une espèce à l'autre; c'est là que se voient pour la première fois rangés sur une même ligne tous *ces cerveaux* qui, pour nous servir des expressions animées de Vicq-d'Azyr, *semblent décroître comme l'industrie*, tous ces cœurs dont la structure devient d'autant plus simple qu'il y a moins d'organes à vivifier et à mouvoir. »

Avant Cuvier, *l'anatomie comparée* n'était encore qu'un recueil de faits particuliers, touchant la structure des animaux; Cuvier en a fait la science des lois générales de l'organisation animale.

Le même homme qui avait transformé la méthode zoologique de simple nomenclature en un instrument de généralisation a su disposer les faits en *anatomie comparée*, dans un ordre tel que de leur simple rapprochement sont sorties toutes ces lois admirables et de plus en plus élevées: par exemple, que chaque espèce d'organe a ses modifications fixes et déterminées; qu'un rapport constant lie entre elles toutes les modifications de l'organisme; que certains organes ont sur l'ensemble de l'économie une influence plus marquée et plus décisive, d'où la loi de *leur subordination*; que certains traits d'organisation s'appellent nécessairement les uns les autres, et qu'il en est au contraire d'incompatibles et qui s'excluent, d'où la loi de leur *corrélation* ou *coexistence*, et tant d'autres lois, tant d'autres rapports généraux qui ont enfin créé et développé la partie philosophique de cette science.

Parmi toutes les applications si diverses et si importantes que Cuvier a faites de ses principes d'anatomie comparée, la plus neuve, la plus brillante, la plus considérable est sans contredit celle qui se rapporte aux *ossements fossiles*, à l'étude desquels il a en quelque sorte initié l'esprit humain. Avant de parler de cette belle découverte, il convient peut-être, pour ne pas trop

prolonger l'exposition scientifique, de revenir pour un instant à la vie administrative et politique de Cuvier, en réservant pour la fin l'analyse sommaire des beaux résultats qu'il a obtenus par la recherche des fossiles.

Cuvier était secrétaire de l'Institut lorsque Bonaparte, revenu d'Égypte, nommé premier consul, et désireux de cumuler toutes les gloires, se fit élire président de la docte assemblée. Les rapports naturels qui s'établirent entre le secrétaire et le président suffirent pour donner à Bonaparte l'occasion d'apprécier la vaste capacité de Cuvier. Dans cette même année 1799, Daubenton mourut, et c'est à l'héritier de sa chaire qu'échut en même temps la mission de célébrer sa mémoire. Son éloge fut le premier de cette série de trente-neuf morceaux du même genre rédigés par Cuvier durant le cours de trente-deux ans, et qui ne forment pas une des moindres parties de ses titres de gloire; car, avec une élégance presque égale à celle de Fontenelle, ces éloges laissent bien loin derrière eux, par la hauteur des vues et la sûreté de la science, les écrits de l'aimable auteur des *Mondes*.

En 1802, lorsque Napoléon voulut réorganiser l'instruction publique, il nomma Cuvier l'un des six inspecteurs généraux chargés d'établir des lycées dans les trente principales villes de France; c'est en cette qualité que Cuvier présida à la fondation des lycées, aujourd'hui colléges royaux, de Marseille et de Bordeaux.

Durant son absence, une nouvelle organisation de l'Institut ayant rétabli la perpétuité des places de secrétaire, il fut nommé, à la presque unanimité, secrétaire perpétuel pour la classe des sciences physiques ou naturelles. C'est à ce titre qu'en 1808 Napoléon eut l'heureuse idée de demander à chaque classe de l'Institut un rapport sur les progrès, depuis 1789, des sciences ou arts dont elle s'occupait. Comme secrétaire perpétuel de sa classe, Cuvier fut chargé de composer le rapport concernant les sciences naturelles. Ce travail immense, où l'auteur passe en revue la physique, la chimie, la botanique, la zoologie, la géologie, la cristallographie, la minéralogie, la médecine, la météorologie et les voyages, est un véritable monument historique élevé par Cuvier au progrès des sciences; il se termine par un de ces éloges pompeux, à l'adresse de l'empereur, qui caractérise au mieux une époque si brillante et sitôt évanouie... « Votre Majesté, disait l'orateur, nous a souvent demandé comment elle pourrait accélérer les progrès des sciences, et quelles récompenses seraient les plus propres à multiplier les découvertes... Un de vos regards, sire, l'espoir d'être un jour cité dans l'histoire impérissable de votre règne, parmi tant de merveilles qui exciteront l'admiration et sans doute aussi l'incrédulité des nations, voilà la plus haute récompense où peuvent aspirer ceux dont je suis aujourd'hui l'interprète... Un ordre, un simple mot de votre bouche, sire, et bientôt les sciences de votre siècle seront autant au-dessus des sciences du temps d'Aristote que les victoires de Votre Majesté l'emportent sur celles d'Alexandre. »

« Il m'a loué comme j'aime à l'être, » disait Napoléon au sujet de cette péroraison de Cuvier; il faut convenir que, pour ne pas se contenter d'une pareille dose d'encens, il eût fallu être passablement difficile.

Dans la même année 1808, après la création de l'université impériale, Cuvier échangea son titre d'inspecteur général contre celui de conseiller à vie de ce corps; il fut chargé en 1809 et 1811 d'organiser les académies et les écoles dans une portion des pays conquis. Dans ses rapports au grand maître sur l'instruction publique de la Hollande et des parties de la basse Allemagne et de l'Italie annexées à l'empire, on peut voir déjà, dit M. Dupin, combien étaient grandes et fortes ses idées sur l'instruction populaire et sur les hautes études.

En 1813, Napoléon, qui destinait, dit-on, ce moderne Aristote à diriger l'éducation du roi de Rome, l'envoya dans cette dernière ville pour y organiser également l'université, et ce ne fut pas un des moindres témoignages de l'élévation d'esprit de Cuvier qu'il ait rempli cette mission sans que sa qualité de protestant ait soulevé aucune réclamation, tant était grand son respect pour les croyances qu'il ne partageait pas.

Nous verrons plus loin comment Cuvier, tout en accomplissant avec autant de zèle que de talent les différentes missions dont il était chargé, sut tirer parti dans l'intérêt de la science de tous ses voyages dans des pays différents par les mœurs, le climat, les productions.

Cependant les talents administratifs dont il donnait tant de preuves attiraient de plus en plus l'attention de Napoléon; après l'avoir décoré de la Légion d'honneur, il voulut le posséder dans

son conseil d'État, qui était alors un véritable atelier législatif où s'élaborait toute l'administration de son vaste empire. Cuvier y entra en 1813 comme maître des requêtes ; il venait de passer conseiller lorsque s'écroula la puissance impériale.

Louis XVIII était trop habile pour se priver des services d'un homme tel que Cuvier; il le maintint dans ses différentes fonctions. Aux cent jours, Napoléon, mécontent sans doute de la vive adhésion de Cuvier au gouvernement des Bourbons, l'élimina du conseil d'État, mais il crut devoir le conserver dans l'université.

A la seconde restauration, il reprit son poste de conseiller d'État, et l'organisation universitaire établie par l'empereur ayant été remplacée par une commission d'instruction publique, l'illustre savant fut appelé à en faire partie, avec le titre de chancelier; il en exerça même pendant deux ans la présidence à titre provisoire, l'état des esprits ne permettant guère à cette époque de confier définitivement à un protestant la direction de l'instruction publique.

En 1819, il fut investi des fonctions aussi importantes que laborieuses de président de la section de l'intérieur au conseil d'État. En 1824, lorsque fut créé un ministère spécial des affaires ecclésiastiques, que l'on confia à un évêque, M. de Frayssinous, déjà grand maître de l'université, on institua pour Cuvier une sorte de grande maîtrise particulière concernant les facultés de théologie protestante, fonctions indépendantes du ministère, que Cuvier exerça jusqu'à sa mort. En 1827, il fut chargé de plus au ministère de l'intérieur de la direction générale des affaires des cultes non catholiques.

Or, il faut noter qu'avec ces emplois divers, dont un seul suffirait pour absorber l'activité d'un homme même distingué, Cuvier trouvait du temps pour administrer le Musée, dont les savantes collections sont presque toutes sorties de ses mains, pour rédiger chaque année, en sa qualité de secrétaire perpétuel de l'Institut, indépendamment de ses remarquables éloges où il passait en revue toutes les sciences, de belles analyses destinées à faire connaître au monde savant les progrès de toutes les branches des sciences naturelles ; qu'il trouvait du temps pour enseigner au Collége de France l'histoire des sciences naturelles depuis leur origine jusqu'à nos jours, et chez tous les peuples connus ; pour professer au Muséum cette admirable science de l'anatomie comparée, qu'il avait en quelque sorte créée; qu'il trouvait du temps pour rédiger plus de deux cents mémoires ou ouvrages de longue haleine sur les questions les plus ardues de la science; pour faire explorer en son nom toutes les parties du globe, suivre de l'œil et contrôler de son cabinet toutes ces explorations, et se livrer avec une infatigable ardeur à cette grande découverte des *fossiles,* qui constitue la plus belle partie de sa gloire : lorsqu'on réfléchit à cela, on est tenté de croire que les fonctions administratives de Cuvier étaient des fonctions honoraires qu'il ne remplissait que *pro forma* et à l'effet d'augmenter ses émoluments, considérables à la vérité, mais qu'il consacrait presque en entier aux intérêts des sciences ; cependant, si probable qu'elle paraisse, une telle opinion n'en serait pas moins fausse. Cuvier, déjà chargé de travaux scientifiques sous le fardeau desquels aurait plié un Hercule, était de plus un administrateur très-sérieux, qui s'acquittait de ses diverses fonctions avec l'activité d'un homme spécial, et de manière à prouver la vérité de cette pensée de Fontenelle, que « c'est une erreur de regarder les sciences et les affaires comme si incompatibles, principalement pour les hommes d'une certaine trempe. » L'organisation de Cuvier était *trempée* de telle sorte que, durant tout le cours de sa vie, il n'a jamais pu se délasser d'un travail qu'en passant à un autre. Le premier par l'influence au sein du conseil de l'instruction publique, il a mis pendant quinze ans la main à toutes les mesures importantes émanées de ce conseil. Chargé plus spécialement de s'occuper des intérêts du haut enseignement, il rendit aux facultés des sciences, de médecine et des lettres, d'utiles et nombreux services, entre lesquels nous citerons l'institution des *agrégés,* qui est son œuvre, sorte de pépinière où le gouvernement va chercher des professeurs; c'est lui qui organisa la faculté des sciences de Paris, fit réparer pour elle les bâtiments de la Sorbonne et l'enrichit de collections et de laboratoires. Il est un des hommes qui ont le plus puissamment contribué à faire établir dans les colléges royaux des chaires spéciales d'histoire, d'histoire naturelle, de physique et de langues vivantes, persuadé avec raison que l'étude exclusive des langues mortes ne doit plus absorber l'enfance et l'adolescence d'un homme de notre temps. Enfin, il ne tint pas à lui qu'on n'établit à

Paris, sous le titre de *Faculté d'Administration,* une école spéciale pour les affaires publiques, où se seraient enseignées toutes les connaissances qu'un bon administrateur doit posséder, et d'où seraient sortis des candidats préparés pour les diverses branches de l'administration publique ; c'était là son plus cher désir, la création à laquelle il espérait attacher son nom. A force d'instances, il était parvenu en 1821 à faire mettre à l'étude un projet rédigé par lui à ce sujet, lorsque le changement de ministère et la retraite du ministre avec lequel il l'avait préparé firent ajourner ce projet indéfiniment.

Les soins donnés à l'enseignement supérieur ne l'empêchaient point d'entourer de sa sollicitude l'instruction populaire, pour la propagation de laquelle il travailla toujours, sous tous les régimes, avec un zèle infatigable. « Il voyait, dit M. Pasquier, dans l'instruction généralement répandue, mais appropriée aux besoins et à la destination de chacun, les plus sûres garanties de l'ordre et de la morale publique. » Lorsque fut proposé, en 1821, un plan d'instruction primaire pour toute la France, c'est Cuvier qui fut chargé de le rédiger; c'est à lui qu'on dut l'institution des *comités cantonaux*, sorte de conseils de surveillance des établissements primaires, dont il avait puisé l'idée en Hollande, et par lesquels l'éducation du pauvre se trouve placée sous la protection du maire, du juge de paix, du curé et des notables du canton. Pendant cinq ans directeur suprême des écoles protestantes, il sut également introduire dans cette partie d'utiles améliorations.

Au sein du conseil d'État, son activité et ses services ne furent pas moindres, et je ne puis mieux faire que de laisser encore parler ici M. le chancelier Pasquier, qui, plus que personne, a été à même d'apprécier cette portion des talents universels de Cuvier.

« Il fut, dit M. le chancelier, président du comité de l'intérieur durant les treize dernières années de sa vie. Le nombre des affaires qui ont passé sous ses yeux dans ce comité, qui ont été examinées, débattues, expédiées par ses soins, sous son influence, effraye l'imagination ; on sait qu'il s'est élevé parfois jusqu'à dix mille par année. L'art de distribuer le travail entre ses divers collaborateurs, le talent de diriger la discussion, la mémoire toujours présente pour rappeler à propos le souvenir des décisions antérieures, une connaissance approfondie des principes qui devaient régir chaque matière, la méthode pour les appliquer en chaque occasion, voilà l'abrégé des qualités qui l'ont rendu si précieux dans cette présidence.

« On ne l'a pas connu tout entier quand on ne l'a pas vu et entendu dans ces séances de comité où se font les affaires. Rarement empressé de dire son avis, il y paraissait même un peu distrait : on aurait pu le croire occupé de toute autre matière que de celle dont on délibérait ; et souvent il l'était à écrire l'arrêté ou le règlement qui devait sortir de la délibération; son tour n'était venu que lorsque les raisons étaient échangées de part et d'autre, lorsque les paroles inutiles étaient à peu près épuisées; alors un jour nouveau se levait pour tous les esprits, les idées qui étaient confuses auparavant se démêlaient, les conséquences en sortaient inévitables, et la discussion était terminée quand il avait cessé de parler.

« Quel était donc le pouvoir qu'il exerçait? On ne l'expliquera point assurément par l'artifice de sa parole : ses expressions étaient simples, quelquefois négligées; aucun trait, aucune image; il dédaignait en pareil cas tout ce qui ne se serait adressé qu'à l'imagination. Ainsi donc, aucun prestige de l'art, mais toujours l'ordre et la lumière, ce premier besoin, ce plaisir le plus pur de l'esprit et de la raison. »

Mais Cuvier ne se borna pas à une action administrative dans les affaires du pays, il y prit souvent une part politique. Depuis 1815 jusqu'en 1820, le ministère ne présenta guère, aux délibérations des chambres, un projet de loi tant soit peu important d'organisation intérieure sans confier à Cuvier le soin de venir le défendre officiellement à la tribune en qualité de commissaire du roi. Les lois exceptionnelles de 1815, notamment celle des cours *prévôtales*, lui durent les modifications qui contribuèrent le plus à en atténuer les dangereux effets. Après avoir concouru, en 1816, à l'organisation du système électoral, il fut un de ceux qui s'effrayèrent de la mise en œuvre de la loi électorale qu'ils avaient eux-mêmes adoptée et défendue d'abord, et qui crurent devoir accorder aux clameurs du côté droit la loi aristocratique du *double vote*. Cuvier figura en qualité de commissaire du roi dans cette fameuse et ardente discussion de 1820, que l'on appela la bataille des élections, et en

soutenant le ministère, en contribuant à la victoire du côté droit, il gagna une large part d'impopularité dans les rangs du parti libéral, impopularité qui s'accrut encore lorsqu'on le vit, plus tard, toujours au même titre officiel, prêter le secours de sa parole à divers projets de loi généralement réprouvés par l'opinion.

Cuvier avait essentiellement le culte de l'autorité. Il n'aimait pas les révolutions, et professait en principe que, de notre temps surtout, on ne saurait trop prendre le parti du pouvoir ; il ne s'inquiétait peut-être pas assez de savoir si, lorsque le pouvoir s'égare, ce n'est pas lui rendre un très-mauvais service que de l'appuyer et de le suivre dans son égarement.

Cependant il serait injuste de ne pas ajouter que ce culte du pouvoir avait ses limites. De même que nous avons vu Cuvier lutter, en 1815, avec tous les hommes de sens, contre les excès des victorieux, de même on le vit plus tard, avec tous les hommes de sens, s'opposer à ce qu'on livrât l'université aux jésuites, et se déclarer prêt à abandonner toutes ses fonctions le jour où cette milice intolérante mettrait la main sur l'instruction publique.

C'est pourtant au milieu de toutes ces luttes si vives, si opiniâtres, auxquelles il prit une part importante, que Cuvier parvint à se conserver l'esprit assez libre pour exécuter la plus grande partie des admirables travaux scientifiques qui forment le côté le plus brillant et en même temps le plus solide de sa gloire, travaux dont nous avons plus haut interrompu l'analyse, et auxquels il est temps de revenir.

Nous avons vu Cuvier renouvelant la zoologie ; nous l'avons vu transformant l'anatomie comparée, qui n'était encore qu'un recueil de faits particuliers touchant la structure des animaux, en une science des lois générales de l'organisation animale. Nous allons le voir maintenant, au moyen d'une application heureuse du principe fondamental de la subordination des organes et de la corrélation des formes dans le règne animal, retrouver les traces d'une création antérieure à la nôtre et différente de la nôtre, en passant en revue cette quantité innombrable d'ossements que l'on rencontre dans les entrailles de la terre ; nous allons le voir éclairer, par l'étude des *fossiles*, la géologie et l'histoire, recomposer toute cette création à l'état de débris, et faire de tous ces débris, comme l'a heureusement dit M. Dupin, autant de médailles attestant l'âge relatif des terrains qui les recèlent, fournissant des dates aux diverses opérations de la nature pour la formation de notre sol, et une sorte de table chronologique des révolutions qui ont amené l'état dans lequel nous le voyons aujourd'hui.

Tout le monde sait que le globe que nous habitons présente presque partout des traces irrécusables des plus grandes révolutions ; les productions de la création actuelle de la nature vivante recouvrent partout les débris d'une création antérieure, d'une nature détruite. D'une part, des amas immenses de coquilles et d'autres corps marins se trouvent à de grandes distances de toute mer, à des hauteurs où nulle mer ne saurait atteindre aujourd'hui, et de là sont venus les premiers faits à l'appui de toutes ces traditions de déluge conservées chez tous les peuples.

Les nombreux ossements découverts à divers intervalles dans les entrailles de la terre, dans les cavernes des montagnes, ossements d'une dimension supérieure à ceux des espèces aujourd'hui connues, donnèrent naissance aux fables qui les attribuaient à une race de géants, premiers habitants de la terre.

Quant aux amas de coquilles et aux pierres chargées d'empreintes d'animaux et de végétaux, on les considérait jadis comme des jeux de la nature.

Ainsi, de tous temps, l'esprit des humains s'est préoccupé des traces de révolution que présente le globe ; mais il a fallu bien des siècles pour qu'il commençât à en pénétrer le secret.

Ce n'est que vers la fin du XVIe siècle, après une longue suite d'hypothèses fantastiques, que le fameux potier de terre Bernard de Palissy osa le premier soutenir que les coquilles fossiles étaient de véritables coquilles déposées autrefois par la mer dans les lieux où elles se trouvaient, et que les empreintes d'animaux incrustées dans les couches pierreuses du sol n'avaient pu être produites que par le séjour, dans ces mêmes couches, d'êtres réels, de corps organisés.

Ce n'est, enfin, qu'au XVIIIe siècle que l'étude et la recherche de ces innombrables ossements enfouis sous l'écorce du globe provoquèrent une masse de systèmes divergents, relativement à l'histoire de la terre, confusion du sein de laquelle le génie de Cuvier devait faire jaillir la lumière.

En 1769, le naturaliste Pallas, étudiant *les ossements fossiles de la Sibérie,* avait déjà démontré que l'éléphant, le rhinocéros, l'hippopotame, tous animaux qui ne vivent actuellement que sous la zone torride, avaient habité autrefois les contrées les plus septentrionales du globe; et la curiosité du monde savant, déjà éveillée par ses recherches, fut excitée bien plus vivement encore lorsqu'il annonça la découverte, dans une des parties les plus froides de la Sibérie, d'un rhinocéros gigantesque, trouvé tout entier avec sa peau et sa chair, enseveli et conservé dans la terre glacée, fait singulier qui se renouvela depuis, en 1806, lors de la découverte par un voyageur anglais, M. Adams, sur les bords de la mer Glaciale, d'un *mammouth* (éléphant antédiluvien) parfaitement conservé dans les glaces, et dont les défenses seules, longues de douze pieds, pesaient chacune deux cent quatre-vingts livres.

Les investigations de Pallas avaient servi à Buffon pour établir son système du refroidissement graduel des régions polaires; mais Cuvier n'eut pas de peine à démontrer que ce système péchait par sa base, que loin d'avoir été graduel le refroidissement du globe avait dû être nécessairement subit, instantané, et que le même moment qui avait fait périr le rhinocéros découvert par Pallas avait dû rendre glacial le pays qu'il habitait; car s'il n'avait été gelé aussitôt que tué, il est évident que la putréfaction l'eût décomposé, et qu'après tant de siècles il n'eût pu parvenir jusqu'à nous avec sa peau et sa chair parfaitement conservées.

Au système de Buffon Pallas lui-même en avait substitué un autre, qui consistait à admettre qu'une irruption des eaux venues du sud-est avait transporté dans le nord les animaux de l'Inde. C'est en réfutant ce dernier système que Cuvier fut conduit à démontrer que les animaux fossiles étaient très-différents non-seulement de ceux de l'Inde, mais de tous les animaux aujourd'hui vivants; qu'il parvint à mettre en pleine lumière l'opinion déjà avancée par Camper, relativement aux espèces perdues, et arriva à des découvertes de l'ordre le plus élevé touchant l'état ancien du globe.

Son premier travail à ce sujet date de la fondation même de l'Institut; le 1er pluviôse an IV, jour de la première séance publique tenue par cette assemblée, le jeune naturaliste lut devant elle un mémoire sur *les espèces d'éléphants fossiles comparées aux espèces vivantes,* dont la conclusion semblait annoncer tout ce qu'il a découvert depuis.

« Qu'on se demande, disait-il, pourquoi l'on trouve tant de dépouilles d'animaux inconnus, tandis qu'on n'en trouve aucune dont on puisse dire qu'elle appartient aux espèces que nous connaissons, et l'on verra combien il est probable qu'elles ont toutes appartenu à des êtres d'un monde antérieur au nôtre, à des êtres détruits par quelque révolution du globe, à des êtres dont ceux qui existent aujourd'hui ont rempli la place.

L'idée, ajoute M. Flourens, l'idée d'une création entière d'animaux antérieurs à la création actuelle, d'une création entière détruite et perdue, venait donc enfin d'être conçue dans son ensemble. Le voile qui recouvrait tant d'étonnants phénomènes allait donc enfin être soulevé, ou plutôt il l'était déjà, et le mot de cette grande énigme qui depuis un siècle occupait si fortement les esprits, ce mot venait d'être dit. Mais pour transformer en un résultat positif et démontrer cette vue si vaste et si élevée, il fallait rassembler de toutes parts les dépouilles des animaux perdus, il fallait les revoir, les étudier toutes sous ce nouvel aspect; il fallait les comparer toutes et l'une après l'autre aux dépouilles des animaux vivants; il fallait avant tout créer et déterminer l'art même de cette comparaison. Or, pour bien concevoir toutes les difficultés de cette méthode, de cet art nouveau, il suffit de remarquer que les *ossements fossiles* sont presque toujours isolés, épars; que souvent les os de plusieurs espèces, et des espèces les plus diverses, sont mêlés, confondus ensemble; que presque toujours ces os sont mutilés, brisés, réduits en fragments. Que l'on se représente ce mélange confus de débris mutilés et incomplets recueillis par Cuvier; que l'on se représente, sous sa main habile, chaque os, chaque portion d'os allant reprendre sa place, allant se réunir à l'os, à la portion d'os à laquelle elle avait dû tenir, et toutes ces espèces d'animaux détruites depuis tant de siècles renaissant ainsi, avec leurs formes, leurs caractères, leurs attributs, et l'on ne croira plus assister à une simple opération anatomique, on croira assister à une sorte de résurrection, et, ce qui n'ôtera sans doute rien au prodige, à une résurrection qui s'opère à la voix de la science et du génie. »

Convaincu que l'étude des *quadrupèdes fossiles,* quoique plus difficile, était aussi bien plus propre à donner des résultats certains que celle des coquilles et des poissons, dont les espèces actuelles sont moins généralement connues et qui offrent, par conséquent, des éléments moins sûrs de comparaison, Cuvier s'attacha surtout à cette première partie du règne animal souterrain. Mais par quelle baguette magique parvint-il à

recomposer ce règne perdu? C'est par la puissance de la méthode; laissons-le parler lui-même.

« L'anatomie comparée possédait, dit-il, un principe qui, bien développé, était capable de faire évanouir tous les embarras : c'était celui de la *corrélation des formes* dans les êtres organisés, au moyen duquel chaque sorte d'êtres pourrait à la rigueur être reconnue par chaque fragment de chacune de ses parties.

« Tout être organisé forme un ensemble, un système unique et clos, dont les parties se correspondent mutuellement et concourent à la même action définitive par une réaction réciproque. Aucune de ces parties ne peut changer sans que les autres changent aussi, et, par conséquent, chacune d'elles prise séparément indique et donne toutes les autres.

« Ainsi, si les intestins d'un animal sont organisés de manière à ne digérer que de la chair, et de la chair récente, il faut aussi que ses mâchoires soient construites pour dévorer une proie, ses griffes pour la saisir et la déchirer, ses dents pour la couper et la diviser, le système entier de ses organes du mouvement pour la poursuivre et pour l'atteindre, ses organes des sens pour l'apercevoir de loin. Il faut même que la nature ait placé dans son cerveau l'instinct nécessaire pour savoir se cacher et tendre des piéges à ses victimes. Telles seront les conditions générales du régime carnivore; tout animal destiné pour ce régime les réunira infailliblement, car sa race n'aurait pu subsister sans elles; mais, sous ces conditions générales, il en existe de particulières, relatives à la grandeur, à l'espèce, au séjour de la proie pour laquelle l'animal est disposé, et de chacune de ces conditions particulières résultent des modifications de détail dans les formes qui dérivent des conditions générales. Ainsi, non-seulement la classe, mais l'ordre, mais le genre et jusqu'à l'espèce, se trouvent exprimés dans la forme de chaque partie... En un mot, chaque portion de l'animal détermine les autres; la forme de la dent entraîne la forme du condyle, la forme du condyle celle de l'omoplate, celle des ongles, tout comme l'équation d'une courbe entraîne toutes ses propriétés... La moindre facette d'os, la moindre apophyse ont un caractère déterminé, relatif à la classe, à l'ordre, au genre, à l'espèce auxquels elles appartiennent, au point que, toutes les fois que l'on a seulement une extrémité d'os bien conservée, on peut avec de l'application, et en s'aidant avec un peu d'adresse de l'analogie et de la comparaison effective, déterminer toutes ces choses aussi sûrement que si l'on possédait l'animal entier. J'ai fait bien des fois l'expérience de cette méthode sur des portions d'animaux connus, avant d'y mettre entièrement ma confiance pour les fossiles; mais elle a toujours eu des succès si infaillibles que je n'ai plus aucun doute sur la certitude des résultats qu'elle m'a donnés.

« Il est vrai que j'ai joui de tous les secours qui pouvaient m'être nécessaires, et que ma position heureuse et une recherche assidue pendant près de trente ans m'ont procuré des squelettes de tous les genres et sous-genres de quadrupèdes, et même de beaucoup d'espèces dans certains genres et de plusieurs individus dans quelques espèces; avec de tels moyens il m'a été facile de multiplier mes comparaisons, et de vérifier dans leurs détails les applications que je faisais de mes lois [1]. »

C'est par cette méthode que Cuvier, explorant lui-même et faisant explorer pendant trente ans les entrailles de la terre, rapportant chaque os à son espèce, quand il était d'une espèce vivante; à son genre, quand il était d'une espèce inconnue; à son ordre, quand il était d'un genre nouveau; à sa classe, enfin, quand il appartenait à un ordre non encore établi, et lui assignant dans ces trois derniers cas les caractères propres à le distinguer des ordres, des genres ou des espèces les plus semblables; c'est par cette admirable méthode que Cuvier est parvenu à déterminer et à classer les restes de plus de cent cinquante mammifères ou quadrupèdes ovipares, dont plus de quatre-vingt-dix appartiennent bien certainement à des espèces aujourd'hui inconnues, dont onze ou douze ressemblent aux espèces connues, et dont les autres ne présentent avec les espèces connues que des traits de ressemblance insuffisants pour affirmer l'identité.

Mais l'important n'était pas seulement de classer cette multitude d'animaux fossiles; l'important c'était d'établir les rapports de cette classification avec la théorie de la terre, c'est-à-dire les rapports des espèces fossiles avec les couches du globe dans lesquelles on les trouvait.

« C'est aux fossiles seuls, dit Cuvier, qu'est due la naissance de la théorie de la terre; sans eux l'on n'aurait peut-être jamais songé qu'il y ait eu dans la formation du globe des époques successives et une série d'opérations différentes. Eux seuls donnent la certitude que le globe n'a pas toujours eu la même enveloppe, par la certitude où l'on est qu'ils ont dû vivre à la surface avant d'être ensevelis dans la profondeur. »

Ainsi les rapports des couches du globe avec les dépouilles d'êtres organisés qu'elles renferment marquent le point où la vie a commencé sur le globe : elles montrent les premiers êtres

[1] *Discours sur les révolutions de la surface du globe.*

vivants que la terre a nourris ; elles établissent que, depuis que la vie animale existe, elle a souvent été troublée par des catastrophes subites et terribles ; elles montrent qu'après chacune de ces catastrophes cette vie animale a pris de nouvelles formes, c'est-à-dire que les espèces alors subsistantes ont fait place à des espèces nouvelles.

Ne pouvant entrer dans tout le détail des admirables travaux par lesquels Cuvier a pénétré ces vastes et étonnants mystères de la nature, je me contenterai d'en résumer succinctement les résultats.

En s'enfonçant dans les profondeurs de l'écorce terrestre et en examinant chacune des couches qui la composent comme autant de feuillets de son histoire, Cuvier a rencontré d'abord les *granits*, les *marbres* et les schistes primitifs, ces anciens fondements de l'enveloppe actuelle du globe ; sur ce premier feuillet il n'a pas trouvé trace de la vie animale ou végétale. Remontant au second feuillet, aux terrains de transition, il a vu paraître des zoophytes, des mollusques, des végétaux énormes, puis des reptiles gigantesques et inconnus aujourd'hui, l'*ichthyosaure*, le *plésiosaure*, etc., espèces de lézards grands comme des baleines. Les mammifères terrestres ne commencent à paraitre qu'au troisième feuillet ; là est toute cette population si curieuse de pachydermes inconnus et souvent gigantesques, découverts par Cuvier dans les carrières de Montmartre ; les *paléotherium*, les *lophiodons*, les *anoplotherium*. Avec ces pachydermes se trouvaient des carnassiers, des rongeurs, des oiseaux, des crocodiles, des tortues, des poissons.

A ce troisième feuillet en succède un autre entièrement composé de dépouilles d'animaux marins qui recouvrent partout les débris de la seconde population terrestre. En remontant au cinquième feuillet, les animaux marins disparaissent, et une population nouvelle d'animaux terrestres apparaît ; population composée de *mammouths*, éléphants gigantesques, de rhinocéros, d'hippopotames, de mastodontes, de paresseux énormes dont les espèces actuelles ne dépassent pas la taille d'un chien et dont les espèces perdues sont aussi grandes que les plus grands rhinocéros ; on y trouve aussi d'innombrables chevaux, des carnassiers de la taille du lion, du tigre, de l'hyène, de l'ours, et cette même population se retrouve dans *toutes les couches sablonneuses et limoneuses de tous les pays connus*, aussi bien sur les bords de la mer Glaciale que dans les carrières de Montmartre.

Ce n'est enfin que dans les couches tout à fait superficielles du globe, dans les tourbières, dans les concrétions récentes, après en avoir cherché en vain dans les couches antérieures, que l'on trouve à l'état fossile des os appartenant tous à des animaux connus, aujourd'hui vivants, et, enfin, des ossements humains. Ainsi l'homme est le dernier des êtres vivants que la nature semble avoir produit, et nous sommes maintenant au milieu d'une quatrième succession d'animaux terrestres. D'abord est venu l'âge des reptiles gigantesques ; après l'âge des reptiles, celui des palæotherium ; puis l'âge des mammouths, des mastodontes, des megatherium. Entre chacun de ces âges, entre chacune de ces populations, la mer est venue recouvrir la terre, en y laissant des traces manifestes de son séjour, et, après la troisième irruption, l'homme, enfin, a paru, accompagné des animaux actuellement existants.

Quant à la date de cette dernière révolution du globe, Cuvier, après une suite de calculs et de démonstrations, la fait remonter à cinq ou six mille ans ; et, terminant par un doute respectueux et scientifique sur une question délicate de tradition religieuse, il conclut ainsi :

« Où était donc alors le genre humain ? L'homme, ce dernier et ce plus parfait ouvrage du Créateur, existait-il quelque part ? Les animaux qui l'accompagnent maintenant sur le globe, et dont il n'y a point de trace parmi les fossiles, l'entouraient-ils ? Les pays où il vivait avec eux ont-ils été engloutis lorsque ceux qu'il habite maintenant, et dans lesquels une grande inondation avait pu détruire cette population antérieure, ont été remis à sec ? C'est ce que l'étude des fossiles ne nous dit pas, et dans ce discours nous ne devons pas remonter à d'autres sources. »

Tel est le sommaire nécessairement incomplet des grands travaux de Cuvier ; il ne nous reste plus maintenant qu'à parler des derniers jours de sa vie.

La solution pacifique et régulière de la révolution de juillet eut bientôt rassuré ses goûts d'ordre et de paix, que cet événement avait dû d'abord alarmer ; le pouvoir nouveau l'entoura de la même bienveillance que les pouvoirs précédents, et une ordonnance royale l'éleva bientôt, en 1831, à la dignité de pair de France.

Le 8 mai 1832, pour la troisième fois depuis

trente ans, et après une interruption de plusieurs années, il rouvrit, au collége de France, devant un immense auditoire, ce cours d'histoire des sciences naturelles qui avait tant contribué à augmenter sa renommée. Après une rapide esquisse du chemin déjà parcouru par lui, et de l'immense tâche qui lui restait à remplir, il exprima le désir que ses forces lui permissent d'achever l'œuvre commencée.

« A l'issue de cette séance, dit M. le chancelier Pasquier, il fut atteint des premiers symptômes de la maladie qui devait en moins de huit jours le conduire au tombeau. Ils ne l'empêchèrent pas de présider encore le lendemain le comité de l'intérieur. Mais bientôt une paralysie, dont les cas se présentent fort rarement, s'empara successivement en lui de ceux des nerfs qui, dans l'organisation du corps humain, sont destinés à opérer les mouvements que commande la volonté; elle respecta ceux dans lesquels repose la sensibilité. Ainsi les membres atteints devinrent bientôt complétement inertes, et cependant restèrent sensibles. M. Cuvier avait, fort peu de temps auparavant, lu à l'Académie des sciences un mémoire envoyé par un anatomiste italien sur l'existence de cette affection peu connue du système nerveux. On peut croire que les excès de travail auxquels il s'était livré dans les derniers temps contribuèrent à la développer en lui; tous les secours de l'art, qui lui furent prodigués par les hommes les plus habiles, restèrent impuissants, et bientôt il n'y eut plus moyen pour personne, pas même pour lui, et pour lui peut-être moins que pour tout autre, de se faire illusion sur la nécessité de sa fin très-prochaine.

« Tout le monde sait avec quel courage, avec quelle sérénité, il la vit s'approcher. Jusqu'à son dernier moment il fut accessible à tous ceux dont les rapports avec lui avaient eu quelque intimité, et c'est ainsi que je me suis trouvé un des derniers témoins de son existence. Quatre heures avant sa mort, j'étais dans ce mémorable cabinet de travail où les plus belles heures de sa vie se sont écoulées; il s'y était fait transporter, voulant sans doute que son dernier soupir y fût exhalé. Sa figure était calme, reposée, et jamais sa noble et puissante tête ne me parut plus belle et plus digne d'être admirée; aucune altération trop sensible, trop douloureuse à observer, ne s'y faisait encore apercevoir : seulement un peu d'affaissement et quelque peine à la soutenir. Je tenais sa main, qu'il m'avait tendue en me disant d'une voix difficilement articulée, car le larynx avait été une des premières parties attaquées : « Vous le voyez, il y a loin de l'homme « du mardi (nous nous étions rencontrés ce jour- « là) à l'homme du dimanche; et tant de choses « cependant qui me restaient à faire! Trois ou- « vrages importants à mettre au jour, les maté- « riaux préparés, tout était disposé dans ma tête, « il ne me restait plus qu'à écrire. » Comme je m'efforçais de trouver quelques mots pour lui exprimer l'intérêt général dont il était l'objet : « J'aime à le croire, reprit-il; il y a longtemps « que je travaille à m'en rendre digne. »

Le soir de ce même jour 13 mai 1832, Cuvier, qui s'était assoupi, se réveilla pour dire quelques mots sur la bizarrerie de ses rêves; ces mots, prononcés en souriant, prouvaient qu'il conservait encore toute sa présence d'esprit. Une demi-heure après, il se tourne vers son frère, et, jetant sur lui un coup d'œil expressif, il lui dit : « La tête s'engage. » Son regard, son accent indiquaient qu'après avoir suivi avec attention les progrès de la mort il conservait assez de présence d'esprit pour annoncer l'instant précis où elle s'emparait de lui; et en effet, peu de moments après, à neuf heures, il expira. « Convenons, s'écrie éloquemment M. Dupin en racontant ce dernier acte de la vie de Cuvier, convenons que cette *manière savante* de mourir est comparable aux plus belles morts de l'antiquité. »

On comprend que pour suffire à tant de travaux si différents la vie de Cuvier a dû être un modèle de régularité et d'ordre; elle l'était en effet. Tel était l'arrangement de sa vie : les heures y étaient si parfaitement distribuées, sans qu'une seule minute y fût jamais perdue, qu'il trouvait le moyen de suffire à tout, même aux solliciteurs, et, par-dessus le marché, de dormir neuf heures sur vingt-quatre. Bien différent en cela de M. de Humboldt, qui, depuis trente ans, ne dort que quatre heures, vit ainsi quatre à cinq heures par jour de plus que le commun des mortels, s'en trouve très-bien, et dit souvent en riant « qu'il ne doute pas que le progrès des sciences n'amène la découverte de quelque procédé à l'aide duquel il sera permis aux gens occupés de ne plus dormir du tout. » Couché d'ordinaire à minuit, Cuvier ne se levait guère avant neuf heures; son lever même était plus tardif lorsque la veille il avait assisté à une réunion nombreuse chez lui,

chez madame de Rumfort (la veuve de Lavoisier), chez le marquis de Pastoret ou ailleurs. Voici, d'après M. Bourdon et quelques autres renseignements, le programme habituel de ses journées :

Levé à neuf heures, il déjeunait à dix ; il consacrait cet intervalle à dresser le plan de sa journée, à donner des ordres, à lire sa correspondance et aussi à ranger sur son bureau les matériaux de ses travaux. Ce bureau offrait quelquefois un curieux spectacle ; on y voyait rangés avec ordre des livres ouverts à un chapitre précis et tous au même, des planches gravées, des animaux empaillés, des squelettes, des mâchoires, des crânes, quelquefois une pièce à demi disséquée, et quelquefois, à côté d'un ossement fossile, un discours ébauché ou un éloge, des esquisses et des épreuves, des crayons, des plumes, un compas et même un burin, car il gravait aussi. A cette description il faut ajouter, d'après M. Pasquier, que chacun des différents cabinets où travaillait Cuvier était arrangé suivant l'espèce d'occupation à laquelle il était destiné, et de manière à lui permettre de trouver toujours sous sa main les ouvrages dont il pouvait avoir besoin pour ce genre de travail.

Au déjeuner, où il arrivait presque toujours un livre à la main, Cuvier se faisait apporter les journaux. Après le déjeuner, repas pour lui toujours frugal, il donnait des audiences, auxquelles était admis quiconque avait à lui parler, et pour lesquelles il n'exigeait pas, comme tant d'insignifiants personnages, qu'on lui écrivît d'avance ; jamais il ne faisait attendre. « Quand on demeure, disait-il, au Jardin des Plantes, si loin des solliciteurs, on n'a pas le droit de leur fermer sa porte. » Il recevait les intimes à son bureau, devant sa table à la Tronchin, car toujours, étant chez lui, il écrivait debout. Quant aux étrangers, il les recevait dans son salon, il les écoutait et leur répondait en se promenant. Autant il était vif à éconduire les intrigants et les fats, autant il était affable et bon pour les hommes studieux, et surtout les jeunes gens timides et laborieux, dont il aimait à encourager le zèle en leur prodiguant des secours et des conseils. Vers midi, Cuvier avait coutume de monter dans sa voiture, où il lisait et écrivait même, en se rendant soit au conseil d'État, soit au ministère de l'intérieur, pour sa direction des cultes, soit au conseil royal ou à l'une des trois académies dont il était membre. Toutes ces fonctions, il les remplissait avec ponctualité, avec amour ; mais il était surtout admirable à son secrétariat de l'Académie des sciences. Aussi impartial qu'attentif, il lisait intrépidement les mémoires ou les lettres les plus illisibles, traduisait à la simple vue les textes étrangers, donnait l'équivalent de ce qu'un autre que lui aurait trouvé incompréhensible, écoutait chaque réclamation et prenait note de toutes choses pour ses procès-verbaux comme pour ses analyses annuelles.

Je l'ai déjà montré au conseil d'État tel que nous le peint M. le chancelier ; des renseignements particuliers, venant d'une personne qui a été à même d'apprécier cette portion des travaux de Cuvier, me permettent d'ajouter quelques traits au tableau.

Cuvier présidait le comité de l'intérieur deux fois la semaine, de onze heures à quatre heures, quelquefois cinq heures de l'après-midi. A cette époque, le comité de l'intérieur expédiait les affaires aujourd'hui réparties entre trois ministères et trois comités du conseil d'État. Cuvier présidait avec le même zèle à la trituration des petites comme des grandes affaires, et il était excessivement rare que les conclusions du rapport de son comité fussent changées au conseil d'État; là il soutenait de toute l'autorité de sa parole et de son expérience les rapporteurs de son comité ; il venait au secours de leur timidité, suppléait aux omissions qu'il avait cru remarquer dans le rapport, avec cette égalité, cette affabilité de caractère qui le distinguaient si éminemment. Cuvier, dont l'opinion avait le plus grand poids auprès des ministres, était peu aimé des bureaux ; il était souvent en désaccord avec eux, les contrariait fréquemment et les forçait de se rendre à son avis. Dans les matières contentieuses, bien qu'il ne fût ni légiste, ni jurisconsulte, il raisonnait comme si toute sa vie s'était écoulée dans l'étude des textes et des livres de droit. A l'époque de sa mort, il était question de lui conférer la présidence du conseil d'État. Les dernières paroles qu'il prononça dans cette assemblée méritent d'être rapportées. Il s'agissait d'une question qui n'a rien perdu de son actualité, car elle est encore aujourd'hui fort controversée. Il s'agissait du duel, de la question de savoir si le code pénal est applicable et s'il y a lieu à faire une loi spéciale.

Dernièrement, on a paru étonné lorsque cette question s'est présentée dans le sein d'une commission de la chambre des députés, on a paru étonné de voir M. Guizot se ranger du côté de ceux qui pensent que, dans l'état de nos mœurs, le duel est un mal qui n'est pas sans produire quelque bien et ne saurait être l'objet d'une loi spéciale. On ne sera peut-être pas moins étonné d'apprendre que les dernières paroles de Cuvier, au sein du conseil d'État, eurent pour but de soutenir exactement la même opinion.

« Le duel, dit-il en substance, est dans nos mœurs; c'est une absurdité, mais il n'est pas attaquable par les lois. En morale, il n'est pas défendable; mais dans un certain ordre social, il est des choses inconséquentes qui peuvent être même respectables. Sans le duel, nous retomberions dans les mœurs grossières : nous aurions les coups, les soufflets, les injures brutales; l'urbanité française, c'est à cet usage inconcevable qu'on la doit. Les duels sont très-rares; sévir contre eux ne servirait qu'à les rendre plus fréquents, en ajoutant un danger à un danger. D'ailleurs, il est une foule d'offenses dont les lois ne vengent pas suffisamment ou ne vengent pas du tout l'offensé. Sur cinquante procès d'outrages, il n'y a pas dix condamnations, et le jugement ne sert qu'à doubler l'outrage. Dans l'état de nos mœurs, toutes les lois seraient inutiles et d'une exécution impossible. »

Cette opinion de Cuvier me paraît fort juste; le duel est, dans maintes occasions, une garantie que la loi ne donne pas et que la loi ne peut enlever; seulement, il est bon que le fait soit soumis à l'appréciation d'un jury, dans les circonstances qui l'ont précédé ou accompagné; j'ai vu la méthode aujourd'hui adoptée produire généralement de très-bons effets, sinon sur les deux adversaires, d'ordinaire trop irrités pour être sensibles à la perspective d'une comparution en justice, au moins sur les témoins, qui, plus calmes et directement intéressés à la conciliation sans être retenus par aucune considération d'amour-propre, font presque toujours des efforts très-vifs pour arranger le différend et y parviennent dans le plus grand nombre des cas. Si bien que, de toutes les mesures que l'on pourrait adopter au sujet du duel, la plus efficace, à mon avis, serait celle qui réglerait la responsabilité des témoins et leur imposerait la preuve écrite qu'ils ont fait tout leur possible pour prévenir le combat.

Revenons maintenant à Cuvier. Après avoir vaqué durant le jour à toutes les occupations auxquelles il était appelé, il consacrait presque toutes ses soirées, et généralement tous ses dimanches, aux travaux de cabinet; de onze heures à minuit, il se délassait des travaux et des affaires en passant une heure dans l'appartement de madame Cuvier, où il se faisait lire quelque ouvrage de littérature grave ou légère, ancienne ou moderne.

Cuvier s'était marié à trente-quatre ans avec madame Duvaucel, veuve d'un de ces fermiers généraux dont le comité de salut public avait pris la fortune et la tête. Cette personne distinguée, éprouvée par le malheur, apporta à Cuvier, à défaut de richesse, un dévouement qui tenait du culte et quatre enfants de son premier mari, dont les soins contribuèrent beaucoup, plus tard, à adoucir les douleurs paternelles de l'illustre savant; car, comme père, Cuvier fut cruellement frappé : il perdit successivement ses quatre enfants à lui; le dernier était une fille charmante, qu'il chérissait, et qui lui fut enlevée à vingt-deux ans, presque subitement, à la veille de contracter un mariage où tout se réunissait pour lui présager un avenir de bonheur.

Cuvier eut besoin de toute sa force d'âme pour résister à ce dernier coup, qui assombrit la fin de sa vie et dont il ne se consola jamais. L'ingénieuse tendresse de mademoiselle Duvaucel, la fille de sa femme, put seule amortir quelque peu le douloureux souvenir de sa Clémentine.

Cuvier, faible et chétif dans sa première jeunesse, avait acquis en avançant en âge, et par l'effet d'une conduite régulière, la santé et la force. Sa figure, remarquable par un nez grand et recourbé, des yeux bleus au regard doux, des cheveux blonds, touffus et parfaitement conservés, avait un caractère noble et imposant; le volume de sa tête était énorme; dans les dernières années de sa vie, il avait pris beaucoup d'embonpoint, et sa démarche était peu gracieuse; il était un peu myope et se servait familièrement d'un lorgnon.

A l'ouverture de son crâne on fut frappé du volume du cerveau et de la profondeur de ses sillons ou plicatures. Il pesait un peu plus de trois livres dix onces, c'est-à-dire environ un tiers de plus que les cerveaux ordinaires.

Comme écrivain, Cuvier n'a ni l'élégance ni l'éclat de Buffon, mais on retrouve toujours dans son style les qualités dominantes de son esprit, l'ordre, l'étendue, l'élévation des pensées, la netteté, la précision, la force des expressions; c'est surtout dans ses éloges historiques que brillent ces différentes qualités, rehaussées d'une forme plus animée, plus variée, plus vive que dans ses autres ouvrages.

« Dans sa chaire de professeur, le débit de Cuvier, dit M. Flourens, était en général grave et même un peu lent, surtout vers le début de ses leçons. Mais bientôt ce débit s'animait par le mouvement des pensées, et alors ce mouvement, qui se communiquait des pensées aux expressions, sa voix pénétrante, l'inspiration de son génie peinte dans ses yeux et sur son visage, tout cet ensemble opérait sur son auditoire l'impression la plus vive et la plus profonde. On se sentait élevé, moins encore par ces idées grandes, inattendues, qui brillaient partout, que par une certaine force de concevoir et de penser que cette parole puissante semblait tour à tour éveiller ou faire pénétrer dans les esprits. »

Après la mort de Cuvier, un vote des chambres accorda à sa veuve une pension de 6.000 fr. Ses collections et sa bibliothèque furent achetées par l'État.

Voici enfin, pour terminer cette notice, la liste des principaux ouvrages de Cuvier :

Tableau élémentaire de l'histoire naturelle des Animaux, 1 vol. in-8°. Paris. 1798; *le Règne animal distribué d'après son organisation*, 5 vol. in-8°; une collection de mémoires, publiée en 1817, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'anatomie des mollusques; Histoire naturelle des poissons*, par MM. Cuvier et Valenciennes, 8 vol.; *Leçons d'anatomie comparée*, 5 vol. in-8°; *Recherches sur les ossements fossiles des quadrupèdes*, 4 vol. in-4°; *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, 1 vol. in-8° (cet ouvrage a eu huit éditions); *Rapport historique sur les progrès des sciences naturelles depuis* 1789, publié en 1810; *Cours fait au Collège de France sur l'histoire des sciences naturelles*. Ce cours a été publié en trois volumes, auxquels l'éditeur en a ajouté un quatrième de lui. Mais Cuvier est resté étranger à cette publication. A cela il faut ajouter les quarante éloges faisant partie du recueil des éloges des membres de l'Académie des sciences.



Le général Jackson.

> La vivacité politique des partis, si naturelle dans des temps comme ceux-ci, la soudaine violence de quelques débats imprévus et les collisions presque toujours inévitables dans des États libres, sont venues souvent troubler la marche de nos travaux ordinaires, et je ne puis espérer d'avoir toujours été assez heureux dans ces discussions pour satisfaire tout le monde.
>
> (*Message d'adieu du président Jackson au Sénat*, 27 janvier 1837)

Le général Jackson, septième président de la république des États-Unis, est, de tous les hommes qui ont successivement occupé ces hautes fonctions, celui qui a joui de son vivant de la plus grande popularité et en même temps soulevé les inimitiés les plus violentes. Le général Jackson est un produit nouveau de la démocratie américaine, une personnification assez complète des qualités et des défauts actuels de cette démocratie.

Jusqu'à lui toutes les figures qui avaient paru au fauteuil présidentiel semblaient, à peu de chose près, calquées sur le même modèle, coulées dans le même moule; c'étaient des physionomies graves et calmes, des caractères modérés et prudents, éprouvés au milieu des longues luttes de l'indépendance et des premiers embarras qui avaient accompagné la victoire, des têtes d'Aristide ou de Cincinnatus, en qui se mélangeaient les instincts modernes du *protestant*, du *scholar* et du *farmer*, et qui représentaient froidement leur nation par le beau côté, la simplicité des mœurs, l'amour de la liberté, le culte de la loi. Tels se sont montrés en bloc, et malgré d'assez notables différences d'opinions et de caractère, les Washington et les Adams, aussi bien que les Jefferson, les Maddison, les Monroe.

A mesure que la démocratie américaine s'est développée (et l'on sait avec quelle rapidité merveilleuse elle a grandi sous le rapport matériel, à tel point que vingt ans aux États-Unis représentent des siècles chez les nations européennes), le conflit des idées, des passions, des intérêts, jusque-là borné à un petit nombre de questions, s'est étendu et compliqué dans une proportion analogue. Lorsque les treize petites colonies anglaises bordant le littoral de l'Atlantique, qui s'unirent en 1776 sous l'impérieuse influence d'un danger commun et d'un même désir de résistance à l'oppression, se sont trouvées transformées, en moins d'un demi-siècle, en une fédération de vingt-six États indépendants, répandus sur une surface immense, de l'un à l'autre océan, possédant chacun une législature particulière et un pouvoir exécutif semblable au pouvoir central, se gouvernant chacun dans sa sphère et selon ses intérêts spéciaux par l'application la plus absolue des principes du *self-government*, c'est-à-dire par la souveraineté du nombre, la prépondérance des masses; lorsqu'on a dû soumettre aux épreuves de la paix et de la liberté le fonctionnement de ce grand corps à vingt-six têtes indépendantes, subdivisées elles-mêmes en deux millions de têtes possédant une part égale de souveraineté qu'elles exercent au moyen d'un millier d'associations souveraines

représentées par douze cents journaux libres de tout frein et de tout contrôle ; lorsque les deux grands partis qui, d'accord sur les points essentiels, constituèrent la république, se sont métamorphosés en une fourmilière de petits partis combattant avec une ardeur toujours croissante pour des intérêts de plus en plus fractionnés ; le gouvernement central, chaque jour aux prises avec ce difficile problème : concilier les droits, les intérêts généraux de la fédération avec l'indépendance absolue et les intérêts particuliers de chaque État fédéré, le gouvernement central a dû subir sa part de l'ébranlement et du fractionnement général ; et le pouvoir exécutif, en particulier, soumis comme les autres pouvoirs à toutes les fluctuations de l'opinion tourbillonnant sur elle-même, a dû perdre ce haut caractère de modérateur légal des partis, de pondérateur impartial des intérêts, qu'il remplissait d'abord, et qu'il devait tout à la fois à l'ascendant des fondateurs de l'Union et à la force des circonstances au milieu desquelles l'Union fut fondée.

La lutte, de plus en plus vive, d'intérêts de plus en plus fractionnés, a produit naturellement chez les dépositaires passagers du pouvoir exécutif une tendance de plus en plus prononcée, non-seulement à subir le joug des partis, mais à travailler eux-mêmes de toutes leurs forces à créer un parti dominateur, c'est-à-dire à grouper autour d'eux, sous telle ou telle dénomination qui change chaque jour, tous les intérêts plus ou moins divergents qu'ils peuvent rallier, à les animer contre les intérêts contraires, et à gouverner exclusivement pour eux afin de pouvoir gouverner par eux.

Le lecteur objectera peut-être que, dans nos monarchies constitutionnelles, les choses ne se passent guère autrement. La différence est grande pourtant : là aussi, à la vérité, le pouvoir exécutif est obligé de s'appuyer plus ou moins sur les intérêts dominants; mais comme il a en lui une vitalité propre, il n'est pas tellement soumis à ces mêmes intérêts qu'il doive perdre de vue les intérêts contraires ; il est protecteur autant que protégé, et ces deux qualités, corrigeant l'une par l'autre leurs inconvénients respectifs, lui permettent d'étendre sa sphère d'action au delà des bornes étroites d'un parti et de s'occuper de tous les intérêts sociaux avec une sollicitude proportionnée à l'importance de chacun d'eux. Quand il agit autrement, il se trompe et se compromet lui-même autant que les intérêts auxquels il s'asservit.

Aux États-Unis, le pouvoir exécutif, avec son caractère amovible, et dans la sphère étroite où la constitution le renferme, ne peut guère prétendre à l'initiative, à l'action, qu'à la condition de se faire un gouvernement de parti, d'autant plus exclusif, c'est-à-dire d'autant plus asservi aux intérêts et aux passions dont il se constitue le représentant, que c'est par eux seuls qu'il obtient une force que la constitution ne lui donne pas.

La présidence du général Jackson a inauguré aux États-Unis l'ère des gouvernements de parti, avec leurs avantages et leurs inconvénients. Ses prédécesseurs, bien que se rattachant tous à l'une ou l'autre des deux grandes opinions qui partagèrent les esprits à l'origine de l'Union, se bornèrent presque toujours au rôle impassible et impartial de gardien de la loi ; il a été, lui, un chef de parti au pouvoir, et c'est à cette qualité qu'il a dû d'exercer sur la marche des affaires une influence personnelle refusée à ses prédécesseurs, influence impérieuse comme celle qu'il subissait lui-même, et très-diversement jugée.

Avant d'entrer dans le détail des résultats de cette influence et des faits qui la préparèrent, il convient, je crois, pour l'intelligence de ce qui doit suivre, de dire un mot de la physionomie et du mouvement des partis en Amérique jusqu'à l'avénement du général Jackson.

J'ai dit plus haut qu'après la guerre de l'indépendance deux grandes questions de principes divisèrent les fondateurs de l'Union américaine ; les uns, représentés par Washington et John Adams, tendaient à fortifier le pouvoir fédéral et à restreindre la souveraineté des États de manière à empêcher l'annulation complète du gouvernement central : c'est ce parti, préoccupé spécialement des intérêts de l'union fédérale, que l'on appela *fédéraliste*. Le mot passa bientôt en France, mais il y fut employé dans un sens bien différent, puisque les montagnards l'appliquèrent aux girondins, qu'ils accusaient de vouloir décentraliser le gouvernement, tandis que les fédéralistes américains représentaient justement dans leur pays le principe de centralisation, entendu non point dans le sens tyrannique des montagnards, mais dans un sens modéré et compatible avec la plus grande somme de liberté.

Le parti antifédéraliste, représenté par Jeffer-

son et appuyé sur cet individualisme absolu qui fait le fond du caractère anglo-américain, tendait au contraire à étendre indéfiniment, au détriment du pouvoir central, la souveraineté particulière des États et des individus. Ce parti s'appela le *parti démocrate*, et, par une fausse idée d'analogie non moins curieuse que celle que j'ai déjà citée, c'est ce même parti radical dans les idées de décentralisation qui se montra le plus sympathique au parti français le plus radical dans les idées contraires ; c'était l'affinité des extrêmes.

Le parti fédéraliste était dès l'origine en minorité ; mais l'ascendant moral des hommes qui le représentaient et les circonstances au milieu desquelles se fonda l'Union lui permirent d'exercer dans l'élaboration de la constitution une grande influence, et d'y faire pénétrer tout ce qu'elle renferme de favorable au gouvernement central. Investi de la présidence pendant les douze premières années de la république, dans la personne de Washington et de John Adams, le parti fédéraliste dirigea les affaires sans violence et sans autre préoccupation que le respect de la loi, ce palladium des républiques ; en 1801, le parti contraire, de plus en plus nombreux, parvint à porter à la présidence son chef le plus éminent, Jefferson, et les trois présidences de Jefferson, de Maddison, de Monroe se succédèrent avec la même couleur, sans que les rapports entre les diverses branches du pouvoir central, entre le pouvoir central et les États membres de l'Union, fussent notablement modifiés, et sans qu'il y eût encore un assez grand nombre d'existences individuelles attachées au triomphe de tel ou tel homme, de telle ou telle opinion, pour constituer une lutte régulière entre des partis. Seulement la constitution fut appliquée dans le sens de la plus large indépendance des États par rapport au gouvernement fédéral ; ce fait eut pour résultat naturel le fractionnement toujours croissant des intérêts ; la première et grande division des partis alla s'effaçant de plus en plus ; on combattit de part et d'autre pour le pouvoir sur des questions de détail et d'intérêts beaucoup plus que sur des questions de principe ; il y eut des dissentiments entre les États manufacturiers et les États agricoles, entre les États sans esclaves et les États à esclaves, entre les partisans de la paix et les partisans de la guerre avec l'Angleterre ou la France. Cependant, vers la fin de la présidence de M. Monroe, la grande division primitive reparut sous une autre forme, sur la double question de savoir s'il convenait d'exécuter aux frais de toute la fédération les grands travaux de communication intérieure, ou de les laisser à la charge et au libre arbitre de chaque État, et sur la question de savoir s'il convenait de protéger par un tarif les manufactures nationales. L'ancien parti fédéraliste se prononçait pour l'intervention du pouvoir central dans les travaux publics : il prit le nom de parti *national républicain* ; l'ancien parti *démocrate*, gardant son nom, se prononça contre, et la présidence de M. Monroe prit fin au moment le plus vif de la lutte. Le parti fédéraliste présenta comme candidat M. John Quincy Adams ; les adversaires des travaux publics entrepris par l'État et des tarifs jetèrent les yeux sur le général Jackson, auquel sa brillante victoire sur les Anglais, à la Nouvelle-Orléans, avait valu une grande popularité, et qui accepta le mot d'ordre politique du *no internal improvement*, et du *no tariff*, comme il aurait accepté le mot d'ordre contraire s'il lui eût offert un moyen d'arriver à la présidence. Voyons maintenant quel était ce nouveau candidat à la suprême magistrature.

Andrew Jackson est d'origine irlandaise ; il a la fougue et l'ardeur des enfants d'Érin, mais il y joint la ténacité saxonne ; son père, fuyant l'oppression qui pesait sur son pays, émigra en 1765, et vint s'établir dans la Caroline du Sud, près de la petite ville de Camden, dans le district de Waxsaw. C'est là que naquit Jackson, le 15 mars 1767, et peu de temps après sa naissance son père mourut, le laissant orphelin et pauvre, avec deux autres frères en bas âge. Sa mère, en l'entretenant souvent des vexations exercées sur le peuple par l'aristocratie d'Irlande, lui inocula le premier germe démocratique. Elle le destinait d'abord à l'état ecclésiastique, et elle le plaça dans ce but à une école voisine où il commença des études que la révolution américaine vint bientôt interrompre. A quatorze ans, déjà grand, vigoureux et résolu, il s'enrôla avec ses deux frères sous les drapeaux de l'insurrection. Ils furent tués tous deux dès les premiers engagements ; quant à lui, pour son coup d'essai, il fut fait prisonnier. L'officier anglais qui l'avait capturé lui ayant ordonné de cirer ses bottes, le jeune rebelle répliqua qu'il était son prisonnier de guerre et non point son valet. Le brutal vain-

queur lui répondit par un coup de sabre qui le blessa au bras ; ce coup de sabre devait être un jour payé cher par les Anglais. Rendu bientôt à la liberté, le jeune Jackson perdit sa mère et se trouva seul et orphelin avec une petite fortune qu'il dépensa très-rapidement. Après le départ des Anglais, il reprit ses études ; renonçant à l'état ecclésiastique, il suivit un cours de droit à Salisbury et fut admis à vingt ans au barreau de cette ville. Après avoir plaidé deux ans dans la Caroline du Sud, il lui prit envie d'aller chercher fortune dans un pays moins encombré ; il passa dans le nouvel État de Tennessee et vint se fixer à Nashville, qui est devenue sa résidence définitive. Là il acquit bientôt la confiance de ses concitoyens, qui le nommèrent avocat général de son district. En 1796, lorsque le Tennessee fut admis au nombre des États de l'Union, Jackson fut un des membres chargés de rédiger sa constitution. En 1797 il fut chargé de représenter le Tennessee au sénat des États-Unis ; au bout de deux ans il se démit de cette fonction et revint dans son pays, où ses concitoyens l'appelèrent bientôt à siéger parmi les juges de la cour suprême de l'État.

Bientôt les incursions des Indiens fournirent à ce magistrat belliqueux de fréquentes occasions de prouver qu'il savait beaucoup mieux manier une carabine et diriger une troupe de braves qu'élaborer les considérants d'une sentence judiciaire. On voulut alors lui faire cumuler ses fonctions magistrales avec celles de général en chef de la milice de l'État ; mais cette dernière charge convenant beaucoup mieux à ses goûts que la première, il abandonna la robe comme il avait fait de la soutane, et revint à l'épée, sa véritable vocation.

A cette époque, dit M. Michel Chevalier dans un travail auquel j'emprunte plusieurs détails, à cette époque le Tennessee formait l'extrême frontière de l'Union. Il était le refuge des aventuriers de l'Est. Sa population se composait de pionniers intrépides, mains pleins d'âpreté et de rudesse, qui, vivant dans une indépendance sauvage sur leurs domaines à demi défrichés, avaient perdu toute sociabilité. Comme l'on était exposé aux attaques des Indiens, chacun portait, pour sa sûreté personnelle, un poignard, une paire de pistolets, souvent une carabine, sauf à s'en servir contre d'autres adversaires que les peaux rouges ou les bêtes de la forêt. Rien n'y était plus commun alors que ces duels à bout portant à la carabine, au pistolet ou à la dague. Ces mœurs brutales ont à peu près disparu du Tennessee ; elles se sont transportées, avec l'extrême frontière, du côté du Missouri et de l'Arkansas, ou se sont concentrées dans quelques coins du Missouri et de l'Alabama. C'est par là aujourd'hui que se passent ces scènes où à table des convives se prenant de querelle se tirent des coups de pistolet à brûle-pourpoint et tuent leurs voisins de droite ou de gauche... Doué d'un courage bouillant, d'un tempérament indomptable, altier, prompt à prendre ombrage sur le plus léger incident, empressé à épouser les querelles de ses amis quand il n'en avait pas pour son compte, implacable dans ses haines, le général Jackson dut se signaler dans cette vie batailleuse que l'on menait alors en Tennessee. Sans ajouter foi à tout ce que l'on raconte de lui, il paraît certain cependant que, lorsqu'il était resté quelque temps sans guerroyer contre les Indiens, il lui fallait absolument une mêlée avec quelques-uns des braves du pays. Sa rencontre avec le colonel Benton est citée aux États-Unis comme un des épisodes caractéristiques des premiers temps de l'Ouest.

Le colonel Benton, qui est devenu depuis un des plus zélés partisans du président Jackson, raconte ainsi ses premiers *rapports* avec lui dans une déclaration publiée par les journaux en 1813.

Franklin (Tennessee), 10 septembre 1813.

Une mésintelligence qui existait depuis quelques mois entre le général Jackson et moi a eu pour résultat, samedi 4 du courant, à Nashville, le plus affreux attentat qui se soit vu dans un pays civilisé. J'arrivai avec mon frère, Jessé Benton, le matin de l'attentat; sachant les menaces proférées par le général, nous descendîmes à un hôtel différent de celui dans lequel il était logé. Le général se rendit avec quelques-uns de ses amis à notre hôtel; il commensa l'attaque en m'ajustant avec un pistolet sans que j'eusse aucune arme à la main, et s'avança vivement sur moi sans me donner le temps d'en saisir une. A cette vue mon frère tira sur le général lorsque celui-ci n'était plus qu'à huit ou dix pieds de moi. Quatre coups de pistolet furent tirés à la suite l'un de l'autre; l'un par le général Jackson sur moi, deux par moi sur lui, le quatrième par le colonel Coffee sur moi. Dans cette décharge le général Jackson fut renversé, je ne fus pas atteint. On en vint alors aux poignards. Le colonel Coffee et M. Alex. Donalson se jetèrent sur moi et me firent cinq légères blessures. Le capitaine Hammond et M. Stokely Hays attaquèrent mon frère, qui, affaibli

par une blessure grave reçue dans un duel, ne pouvait tenir tête à deux hommes. Ils le renversèrent; le capitaine Hammond lui tenait la tête pour l'empêcher de bouger et M. Hays essayait de le poignarder. Mon frère fut blessé aux deux bras, parce que, couché sur le dos, il parait les coups avec ses mains nues. Un généreux citoyen de Nashville arracha mon frère de cette situation critique. Avant d'être renversé, mon frère avait voulu décharger un pistolet sur la poitrine de M. Hays, mais le coup n'était pas parti. Mes pistolets et ceux de mon frère avaient deux balles chacun, notre intention ayant été, si l'on nous forçait de nous en servir, de ne pas plaisanter. Le capitaine Carroll devait participer à l'attentat, mais il était absent avec l'autorisation du général, comme il l'a prouvé par un certificat de lui-même. L'attaque eut lieu dans la maison où le juge du district, M. Searcy, était logé, tant mes adversaires ont peu de respect pour les lois et pour leurs ministres. L'autorité civile n'a pas encore évoqué cet horrible méfait.

« *Signé :* Thomas Hart Benton, lieutenant-colonel du 39e d'infanterie. »

Sans vouloir affirmer que, dans ce récit, qui est tout un tableau de mœurs, le *pacifique* et *inoffensif* colonel Benton n'arrange pas un peu et même assez maladroitement son rôle de *victime,* il me semble que le récit suffit pour établir suffisamment que, pour un ex-candidat à la prêtrise, un ex-avocat, un ex-magistrat, un ex-sénateur, le général Jackson avait des goûts fort expéditifs et l'humeur peu accommodante. Cependant il avait déjà à cette époque trente-six ans; il était marié, aimait tendrement sa femme, était fort aimé de ses amis; seulement il était dévoré du besoin d'action, et, dans les intervalles de repos que lui laissaient les Indiens, il se tenait en haleine par ces petites rencontres dont on vient de voir un échantillon.

Bientôt la confédération générale, organisée du nord au sud entre les Indiens par le fameux chef Técumseh, et appuyée par l'Angleterre, ouvrit à l'ardeur du turbulent général une plus large et plus noble carrière. Chargé de diriger plusieurs expéditions contre les Indiens du Midi. tandis que le général Harrison les attaquait au nord, il les poursuivit, les battit, les massacra avec une vivacité, une ténacité, un acharnement intelligent comme la civilisation et farouche comme la barbarie, qui lui valut de la part des sauvages le nom de *la Flèche acérée*, et de la part de ses soldats, dont l'indiscipline avait souvent éprouvé son énergie, le sobriquet, devenu depuis si populaire, de *Old-Hickory* (vieux bois de fer).

Cependant il ne s'était encore distingué que comme un habile et audacieux chef de partisans, lorsque la formidable attaque dirigée par les Anglais, en janvier 1815, contre la Nouvelle-Orléans, mit en relief toutes ses qualités militaires et fit tout à coup de lui le premier soldat de l'Union. Une flotte anglaise, portant neuf à dix mille hommes de bonnes troupes qui avaient servi sous Wellington, fut envoyée pour s'emparer de la Nouvelle-Orléans. Jackson, qui venait d'être nommé major général de l'armée fédérale, fut chargé de défendre ce point important avec toutes les forces qu'il pourrait réunir. Après avoir eu toutes les peines du monde à rassembler, autant par la contrainte que par la persuasion, un petit corps d'environ trois mille hommes, il arriva à la Nouvelle-Orléans et commença par signifier aux habitants de la ville, qui paraissaient peu disposés à se défendre, qu'ils eussent à faire bonne contenance, déclarant que, s'il fallait abandonner leur ville aux Anglais, il prendrait la liberté de la brûler.

Dès la première nuit qui suivit le débarquement des troupes anglaises, il vint avec seize cents hommes les surprendre dans leur camp, à la faveur des ténèbres; il leur tua beaucoup de monde, les trompa sur ses forces, leur fit ajourner une attaque qui, vigoureusement menée, eût été victorieuse, et se procura à lui-même le temps de se retrancher dans une position très-forte à deux lieues en avant de la ville. Les fortifications n'étaient pas encore terminées lorsque, après huit jours d'escarmouches, les Anglais, au nombre de neuf mille, risquèrent la célèbre attaque du 8 janvier. A la fin de la journée, après être revenus plusieurs fois à la charge, après avoir perdu leur général en chef, deux autres généraux, la plupart de leurs officiers, habilement ajustés par les fameux tireurs de l'Ouest, et laissé deux mille hommes sur le champ de bataille, l'armée anglaise se retira en désordre; quelques jours après elle se rembarqua, aux acclamations de l'Amérique entière, enthousiasmée d'un triomphe dont la rapidité et l'importance semblaient tenir du miracle, et que Jackson, à ce qu'on assure, avait obtenu au prix de six hommes tués et sept blessés.

Une victoire aussi décisive, et dont l'histoire fournit peu d'exemples, valut au général Jackson

une immense popularité ; jusque-là considéré comme un cerveau brûlé de l'Ouest, il devint du jour au lendemain un des personnages les plus considérables de l'Union.

Cependant, au milieu du concert de voix qui célébraient la gloire du vainqueur de la Nouvelle-Orléans, plusieurs voix sévères se firent entendre pour blâmer les procédés sommaires du général contre les lois ou les libertés qui pouvaient gêner ses opérations. On raconta qu'en entrant dans la Nouvelle-Orléans il avait proclamé la loi martiale; que, mécontent de la législature, il l'avait traitée à la façon de Blücher, faisant fermer la salle des séances et plaçant une sentinelle à la porte ; qu'après avoir menacé les habitants de brûler leur ville, il avait, après la fuite des Anglais, fait défense par ordre du jour à tous les journaux de rien publier qui fût directement ou indirectement relatif à l'armée ; qu'un journal ayant contrevenu à cet ordre, il avait fait saisir le rédacteur ; que, le rédacteur ayant déclaré que l'auteur de l'article était un membre de la législature, il avait fait saisir le législateur ; que, le juge de la cour suprême ayant voulu s'interposer, il avait fait *empoigner* le juge de la cour suprême. Plus tard on signala d'autres illégalités antérieures ou postérieures de l'impérieux général. Sans parler de la masse d'Indiens qu'il avait fait pendre ou fusiller à volonté, on cita deux Anglais trouvés parmi les Indiens, et exécutés au mépris des décisions d'un conseil de guerre ; plusieurs miliciens de l'Union arbitrairement fusillés ; le territoire espagnol envahi en pleine paix, et enfin la Floride prise malgré les injonctions formelles du gouvernement, et par la seule et unique raison qu'elle était bonne à prendre.

Plusieurs membres éminents du congrès demandèrent, à propos de ces derniers actes, la censure officielle du général, et l'un des premiers orateurs de la chambre des représentants, M. Clay, en appuyant la proposition, s'écria : « Gardons-nous, dans notre jeune république, gardons-nous de sanctionner un cas flagrant d'insubordination militaire. Souvenons-nous que la Grèce eut son Alexandre, Rome son César, l'Angleterre Cromwell, et la France Bonaparte. Si nous voulons éviter les écueils contre lesquels sont venues se briser les libertés de ces puissantes nations, nous devons nous garder de leurs erreurs et de leurs faiblesses. »

Malgré ce qu'un tel parallèle offrait de flatteur pour l'amour-propre du général Jackson, il ne vit pas sans une violente colère de telles attaques mêlées aux louanges qu'on lui prodiguait ; on assure que, peu fait encore aux habitudes de la vie politique, ses amis eurent de la peine à l'empêcher d'aller couper les oreilles aux orateurs qui le blâmaient. Cependant sa popularité ne souffrit aucun échec ; le peuple lui pardonna ses peccadilles d'autant plus facilement que, parmi ses actes, plusieurs, notamment la prise de la Floride, cédée par l'Espagne peu de temps après que le général en eut brusqué la possession, le flattaient dans son orgueil national. Le seul désagrément que les procédés extralégaux du général Jackson lui attirèrent lui vint du juge qu'il avait fait saisir ; ce juge prit sa revanche et le condamna à mille dollars d'amende ; le général, au milieu de son triomphe, eut l'habileté de faire parade de soumission aux lois en mettant la main à sa poche et en payant à l'instant l'amende.

C'est vers 1820 que l'on commença à parler de lui pour la présidence ; cette idée, promptement adoptée par les masses, fut d'abord assez vivement repoussée par les hommes politiques, même par plusieurs amis du général, qui craignaient les écarts de sa fougueuse humeur. Quant à lui, on dit qu'il reçut d'abord cette idée comme une mauvaise plaisanterie, ajoutant qu'il n'était pas du bois dont on fait les présidents. Cependant l'idée gagnait du terrain parmi la multitude, et, comme en Amérique la multitude est prépondérante, le parti démocratique songea au général pour l'opposer à M. John Quincy Adams, porté par les fédéralistes. Le général, voyant dans les rangs opposés les hommes qui l'avaient le plus vivement blâmé, se laissa faire. La bataille électorale fut vivement disputée et d'abord suivie pour lui d'un échec ; M. John Quincy Adams l'emporta ; aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, la chambre des représentants, que la constitution appelle dans ce cas à décider entre les concurrents, donna la préférence au compétiteur du général. Mais, quatre ans après, le général, plus heureux, triompha de M. Adams à une forte majorité, et le 4 mars 1829 il fut inauguré président des États-Unis.

Les premiers temps de son administration ne justifièrent pas d'abord toutes les craintes que son caractère emporté inspirait aux hommes modérés de l'Union. Son premier message au

congrès, bien qu'écrit au point de vue antifédéraliste, était de nature à satisfaire tous les partis.

« En administrant les lois du congrès, je ne perdrai de vue, disait-il, ni les limites ni l'étendue du pouvoir exécutif, et j'espère ainsi remplir les fonctions de ma place sans en outre-passer les attributions. Je travaillerai à maintenir la paix avec les nations étrangères et à en cultiver l'amitié à des conditions justes et honorables. En arrangeant les différends qui pourraient s'élever ou qui existent déjà, je ferai en sorte de montrer toute la modération qui convient à une nation puissante, plutôt que la susceptibilité qui appartient à un peuple courageux. Dans toutes les mesures que j'aurai à adopter par rapport aux droits des divers États de l'Union, j'espère démontrer que je suis pénétré d'un respect convenable pour les membres communs de notre Union, et j'éviterai de confondre les pouvoirs qu'ils se sont réservés avec ceux qu'ils ont accordés à la fédération. »

A la vérité, le nouveau président avait débuté par une razzia générale sur les fonctionnaires publics qui dépendaient de lui. Mais cette mesure avait déjà été introduite par Jefferson dans la pratique du gouvernement fédéral, et, bien que le général la pratiquât beaucoup plus radicalement que lui, cela ne suffisait pas pour autoriser à croire qu'il s'écarterait complétement du chemin tracé par ses prédécesseurs.

Cependant l'on ne tarda pas à s'apercevoir que le représentant du principe des droits des États et de la restriction du pouvoir fédéral avait, relativement aux droits de cette portion du pouvoir fédéral dont il était dépositaire, des idées fort larges, beaucoup plus larges qu'aucun de ses prédécesseurs, qui, tous, s'étaient fait une loi de marcher d'accord avec les chambres ou plutôt à leur suite, sans les presser, sans les devancer, et, à plus forte raison, les contrarier jamais. Dès la première session de sa présidence, le congrès vota par un bill une souscription à l'entreprise d'une route dans le Kentucky; le président apposa son *veto* au bill. Les chambres étaient divisées sur la question de savoir si l'on devait ravir aux misérables débris des nations indiennes les terres qu'ils occupaient encore; le général trancha la question en signifiant aux Creeks, sous prétexte de la recherche parmi eux d'un assassin, d'avoir à emporter les os de leurs pères et à émigrer au delà du Mississipi; la cour suprême étant intervenue pour protéger, contre les vexations des Géorgiens, quelques-unes des peuplades indiennes, le président refusa de faire exécuter les arrêts de la cour. Peu après, dans son message de fin d'année, il commence contre la banque des États-Unis cette fameuse campagne dont nous allons reparler; prévoyant six ans à l'avance le cas de renouvellement de la charte de la banque, il insinue au congrès qu'il doit refuser ce renouvellement. Il tranche une question non encore ouverte; il conclut en disant: « La constitutionnalité et l'avantage de la loi qui ont créé cette banque ont été mis en question par une grande partie de nos concitoyens; tous sont tombés d'accord qu'elle avait manqué son but important, d'établir une circulation de valeurs solides et uniformes. »

Dévoré d'un besoin d'action peu compatible avec l'impassibilité présidentielle, facilement entraîné à la haine de ses adversaires, plus disposé à oser qu'à attendre ou à céder, le général comprit que le meilleur moyen d'élargir une autorité restreinte était d'en user hardiment, sans scrupule, en ayant soin d'exploiter, au profit de ses affections et de ses haines, les goûts et les passions de la multitude. Fomentée par lui, la scission entre la classe riche et éclairée, et la classe ignorante et pauvre, s'est prononcée avec une vivacité et des proportions jusque-là inconnues; et comme la grande majorité numérique était du côté de la seconde, le président Jackson a pu prendre impunément ses coudées franches avec la loi en s'appuyant toujours de l'assentiment populaire, élevé par lui à l'état de loi suprême. « Dans ses campagnes, dit miss Martineau [1], il avait acquis une connaissance du peuple qui lui a souvent tenu lieu de beaucoup de connaissances qu'il ne possède pas. Nonobstant la violence de ses passions, et les positions critiques dans lesquelles il s'est placé en se livrant à ses ressentiments particuliers, sa sagacité lui a servi à se tenir constamment au niveau des convictions populaires. » Ne pouvant entrer dans le détail de tous les actes de la présidence du général Jackson, je m'en tiendrai à trois faits principaux: sa longue guerre contre la banque, son intervention au moment de la levée de boucliers de la Caroline du Sud, et l'attitude donnée par lui à la politique extérieure de l'Union.

[1] *De la Société américaine.*

Dès l'origine de l'Union, en 1790, par une loi émanée du pouvoir fédéral, une banque nationale avait été créée pour un terme de vingt et un ans. Cette banque rendit de grands services et détermina la création d'une foule de banques secondaires, dont la prospérité détermina sa suppression à l'expiration du terme de sa charte; mais l'accroissement exagéré de ces banques secondaires, joint à l'effet produit par la guerre entre les États-Unis et l'Angleterre, provoqua, en 1814, une crise à la suite de laquelle toutes les banques du Sud et de l'Ouest suspendirent leurs payements en espèces. C'est à la suite de cette crise que fut rétablie, en 1816, à Philadelphie, une nouvelle banque centrale au capital de trente-cinq millions de dollars, dont partie fut souscrite par le gouvernement fédéral. Un traité intervenu entre cette banque centrale et les délégués des diverses banques des États rendit possible la reprise des payements en espèces; par ce traité, la banque des États-Unis s'engagea à accorder aux banques provinciales certaines facilités de crédit, et les banques, de leur côté, s'obligèrent à restreindre leurs émissions de billets; par ce moyen, le commerce américain rentra dans des voies plus régulières; mais bientôt la création de nouvelles banques et la concurrence qui s'établit entre elles vinrent imprimer aux émissions de billets une exagération nouvelle; des crises commerciales commencèrent à agiter le pays, et c'est alors que les mesures violentes du président Jackson vinrent achever l'ébranlement et précipiter l'Amérique dans une crise commerciale compliquée de crise politique.

Nous ne voulons pas examiner ici la question de savoir jusqu'à quel point sont fondés les reproches adressés à la banque; toujours est-il qu'on pouvait prévenir l'abus sans gêner l'usage, et que c'était couper l'arbre par le pied que de tenter de remédier à la situation en détruisant le seul pouvoir régularisateur qui, investi de forces suffisantes et contenu dans de justes bornes, pouvait maîtriser la circulation en espèces et le cours du change.

Dans ses idées radicales, le président Jackson ne vit dans une banque centrale qu'une superfétation inutile ou plutôt le germe dangereux d'une aristocratie future, ou peut-être mieux encore un établissement indépendant qui osait lui faire sentir sa force de résistance et qu'il fallait détruire à tout prix. Toutes les classes éclairées ou riches l'abandonnant dans cette tâche, Jackson, pour la mener à fin, fit un appel à toutes les passions et à tous les préjugés de la multitude, et, fort de cet appui, il entama, tantôt avec l'assentiment de la chambre des représentants, tantôt malgré elle, une longue suite de mesures acerbes ou de coups d'État contre la banque des États-Unis. Soutenue par le sénat et habilement dirigée par un habile homme, M. Biddle, opposant la ruse à la ruse, la violence à la violence, la banque soutint le combat jusqu'à l'expiration de sa charte, et, n'ayant pu obtenir son renouvellement, elle en a été quitte pour se reformer comme banque locale de l'État de Pensylvanie, laissant au président la satisfaction d'une victoire dont le commerce américain a fait tous les frais.

Au même moment, un autre conflit, plus grave peut-être encore, vint solliciter l'énergie de Jackson, et là du moins sa conduite dans la forme et dans le fond a été d'autant plus généralement approuvée qu'elle semblait une déviation aux idées jusque-là préconisées par lui. La Caroline du Sud, blessée dans ses intérêts d'État agricole par les droits de douane imposés au profit des États manufacturiers, après avoir longtemps demandé l'abolition de ces droits, lança, en novembre 1832, un manifeste où elle posait en principe que tout État a le droit de *nullifier* les actes du congrès qui ne lui conviennent point; elle déclarait qu'elle s'opposerait à la mise à exécution du tarif; elle assembla sa milice et sembla prête à déchirer avec l'épée le pacte fédéral. Le danger était grand, l'exemple pouvait être contagieux pour d'autres États dominés par des intérêts analogues, et l'existence même de l'Union était menacée; dans une circonstance aussi difficile, le vieux Jackson, faisant trêve aux passions personnelles qui le jetaient si souvent dans les extrêmes, déploya un caractère admirable de modération et de fermeté; après avoir longtemps patienté, après avoir répondu au manifeste de la Caroline du Sud par un message éloquent, où, repoussant des doctrines qui n'étaient pourtant qu'une conséquence absolue de principes souvent proclamés par lui, il adjurait les dissidents, avec toute la chaleur de son patriotisme, de revenir à la sainte cause de l'Union, il obtint du congrès un bill, nommé *force-bill*, qui mettait à sa disposition toutes les forces de la fédération, et se tint prêt à marcher contre l'État rebelle.

Cette grande crise fut calmée ou du moins assoupie par un bill conciliateur présenté par M. Clay; mais il est assez probable qu'elle se représentera dans l'histoire de l'Union, car les principes d'où elle est sortie subsistent, et s'il est vrai que l'opinion fédéraliste, poussée à l'extrême, pourrait engendrer une tyrannie monarchique ou républicaine, il est peut-être encore plus vrai que la mise en pratique de l'opinion contraire place l'Union fédérale sous le coup d'un danger perpétuel de dissolution.

Dans ses rapports avec les puissances étrangères, Jackson s'est montré parfois impérieux jusqu'à l'arrogance; tout le monde se souvient de ce fameux message qui faillit amener une rupture entre l'Union et la France, sa première, sa plus utile alliée. Les États-Unis réclamaient de la France, depuis 1810, une indemnité pour la valeur des bâtiments américains saisis et confisqués en exécution des décrets de Berlin et de Milan; ils faisaient monter cette indemnité à la somme de soixante et quinze millions. Repoussé par une longue série d'ajournements, le gouvernement des États-Unis profita habilement de la position embarrassée du gouvernement de juillet; il insista auprès de lui et obtint que l'indemnité serait fixée, par un traité signé, le 4 juillet 1831, à Paris, à vingt-cinq millions (1), en consentant à remettre, de son côté, quinze cent mille francs pour faire droit aux réclamations dirigées contre lui par des citoyens français. Restait à obtenir des chambres l'argent nécessaire pour l'accomplissement du traité; après avoir attendu le moment favorable, le ministère, ayant fait une tentative en 1834, fut repoussé avec perte; l'argent demandé fut refusé. Jackson, déjà irrité des retards qui entravaient la conclusion de l'affaire, inséra dans son message de fin d'année un passage, hautain jusqu'à la menace, dans lequel il proposait que les États-Unis se fissent *justice par leurs mains*, et demandait au congrès, au cas où le traité ne serait pas voté dans la session prochaine, d'autoriser la saisie des propriétés françaises. Ce fut un résultat assez peu agréable pour les cœurs français de voir la même majorité parlementaire qui avait repoussé l'exécution d'un traité à l'amiable l'accepter sous le coup d'une menace. A la vérité, la France réserva l'accomplissement du traité au désaveu, de la part de Jackson, de toute intention menaçante; ce désaveu avait été à moitié obtenu lorsqu'un troisième message vint aggraver les torts du président; l'Angleterre offrit alors sa médiation, et la France accepta en fin de compte une solution qui témoignait davantage de sa fidélité à ses promesses que de sa susceptibilité de point d'honneur.

C'est le 6 décembre 1836 que Jackson, après deux présidences successives, imitant l'exemple donné par Washington et suivi par Jefferson, de ne pas en briguer une troisième, adressa au congrès son dernier message justificatif de toute sa politique, et dans lequel il recommandait à M. Van Buren, son successeur, dont il avait lui-même préparé et appuyé l'élection, de persévérer dans la ligne suivie par lui.

Le vieux général, âgé aujourd'hui de soixante et dix-huit ans, vit retiré à Nashville, jouissant d'une popularité qui ne s'est point affaiblie. Son grand corps semble épuisé par la vieillesse et les fatigues de la guerre; mais la vivacité de son regard, l'expression ardente de sa figure osseuse couronnée d'épais cheveux blancs décèlent la persistante énergie de son caractère, et enfin, pour terminer par une qualité de Jackson, nous ajouterons que, par l'intégrité et le désintéressement, il s'est montré digne de ses illustres prédécesseurs, dont aucun ne s'enrichit dans l'exercice de ses fonctions, et qui, presque tous, moururent pauvres. Si l'on en croit un journal, l'ex-président Jackson compterait parmi les plus pauvres; car le *Times*, dans son numéro du 5 mai 1841, cite le paragraphe suivant du *Louisville Journal :* « Nous avons vu, il y a quelques semaines, une lettre du général Jackson adressée à un habitant qui avait tiré sur lui pour cent dollars. Le général reconnaissait la dette, mais il déclarait qu'il était en ce moment si gêné qu'il lui était impossible de trouver la somme en question ; il pouvait bien offrir une pinte de son sang ; quant aux dollars, il ne fallait pas y songer. »

[1] Lequel traité, par parenthèse, contenant promesse d'argent, oubliait assez lestement de réserver le droit des chambres.

Le maréchal Bugeaud.

Je ne suis, messieurs, ni professeur ni prophète, je ne suis qu'un soldat laboureur.

(*Discours du général Bugeaud, session de* 1833.)

ENSE ET ARATRO. — Devise du gouverneur général de l'Algérie.

Un écrivain consciencieux eût eu peut-être un certain mérite à parler, il y a quelques années, du maréchal Bugeaud avec convenance, modération et justice. A cette époque, l'honorable général était en guerre ouverte avec ce redoutable pouvoir que les uns ont nommé le premier, les autres le quatrième pouvoir de l'État. La presse opposante de toutes les couleurs tirait sur lui à boulets rouges ; la presse ministérielle le défendait sans trop d'ardeur ; parmi les hommes du gouvernement plusieurs le redoutaient comme un ami dangereux, tandis que quelques-uns n'étaient pas fâchés de faire de lui un bouc émissaire, et l'on s'écartait volontiers pour laisser les coups tomber drus comme grêle sur cette robuste tête de soldat.

Beaucoup d'autres à sa place auraient abandonné la partie. Il est tel troupier qui, après avoir affronté vingt fois sans pâlir la mitraille qui sort de la bouche d'un canon, tremble et bat en retraite devant la mitraille qui s'échappe de l'officine des journaux. Le maréchal Bugeaud n'était point de ceux-là ; il n'était pas non plus de ceux qui se retranchent dans la majesté du dédain, ni de ceux qui disent comme Thémistocle : Frappe, mais écoute. Il était de ceux qui rendent coup pour coup, et se croient obligés de proportionner scrupuleusement la défense à l'attaque. Ainsi la presse radicale menaçait le gouvernement d'une bataille, le général s'écriait qu'il acceptait la bataille et ne la craignait pas le moins du monde : les républicains le qualifiaient de *sicaire*, de *maniaque altéré de sang*, de *bête féroce :* il les qualifiait de *misérables folliculaires* et de *brigands*. Les journalistes légitimistes et républicains proposaient pour lui les Petites-Maisons : il proposait sans façon pour eux le bagne. A une sortie contre les *traîneurs de sabre* il avait toujours en réponse une sortie toute prête contre les avocats, la race la plus pernicieuse, à son avis, après celle des gens de plume, qu'il nommait l'*aristocratie de l'écritoire.*

C'est dans un perpétuel échange d'aménités de ce genre que la presse et le maréchal Bugeaud ont vécu durant les cinq ou six premières années du gouvernement de juillet. Il eût été fort difficile alors de parler raison à des combattants aussi acharnés, de démontrer au général Bugeaud que l'aristocratie de l'écritoire avait du bon, que sans elle non-seulement la France n'aurait point fait la révolution de juillet, mais qu'elle croupirait peut-être encore dans le régime d'avant 89. La presse se fût révoltée à son tour si on lui eût dit que, sous ses préjugés napoléoniens en matière de liberté d'écrire, et ses excentricités d'orateur rustico-militaire, le fougueux général cachait non-seulement un excellent cœur, mais des idées parfaitement justes sur une foule de sujets, et un génie de stratégiste et d'organisateur auquel le temps seul avait manqué sous l'empire pour briller au premier rang.

Le temps et des circonstances heureuses pour



le maréchal Bugeaud ont enfin permis que ces vérités fussent reconnues des deux parts. Lassée de se heurter contre une barre de fer, la presse a commencé par accorder des trêves à son rude adversaire, les trêves sont devenues plus longues à mesure que s'amortissait l'ardeur du premier choc des opinions après juillet ; de son côté l'esprit du maréchal a eu sa part de l'apaisement général, sa parole a trouvé pour s'exercer des sujets plus intéressants que le texte éternel des abus de la presse, et son activité un théâtre plus favorable et plus brillant que celui de nos discordes civiles ; il est allé en Afrique ; *l'aristocratie de l'écritoire* l'y a suivi ; en le blâmant quelquefois, elle l'a applaudi souvent, jusqu'au moment où la victoire d'Isly est venue tout à coup transformer l'état de guerre antérieur en une concorde presque fraternelle. Il n'est rien de tel en France, pour concilier les esprits, faire oublier les rancunes et les haines, il n'est rien de tel qu'une victoire remportée à propos sur l'ennemi ; c'est tout à la fois notre fort et notre faible d'accorder beaucoup à quiconque ajoute à notre drapeau un nouveau laurier. Il est vrai que les gouvernements pacifiques de nos jours ne nous ont pas trop blasés sur les émotions de ce genre, et c'est ce qui n'a pas peu contribué à rendre si éclatant, si universel, le triomphe d'ailleurs bien mérité du vainqueur d'Isly.

L'aristocratie de l'écritoire a fêté avec enthousiasme son vieil ennemi, qui était devenu presque un des siens ; car il avait écrit sur l'Algérie des brochures remarquables et remarquées, et il les avait écrites avec une liberté d'appréciation fort indépendante de sa position officielle. Des villes qui le charivarisaient en 1833 lui ont donné en 1844 des banquets où l'opposition portait des toasts à sa gloire ; à la chambre, on l'a vu passer, en un jour, de l'état de serviteur dévoué, utile et parfois un peu incommode du pouvoir, à une situation beaucoup plus élevée, où il s'est trouvé en quelque sorte l'arbitre du différend entre le ministère et l'opposition. Une revue qui jouit en France et en Europe d'une grande considération, et qui, en 1834, ne ménageait guère le maréchal Bugeaud, a dit de lui en 1845 que c'était *un homme qui avait sa physionomie et sa destinée à part dans l'histoire de notre siècle,* et elle l'a proclamé le chef de l'*école militaire spiritualiste.* Si l'on veut dire par là que l'honorable maréchal attache une plus grande importance à la discipline, à la tactique, qu'au nombre, on est dans le vrai ; mais il ne faudrait pas, ce me semble, appuyer trop sur les *idées* et les *sentiments* du soldat ; on risquerait de faire sourire celui qui disait en 1831 : « L'enthousiasme est une bonne chose, pourvu qu'il soit accompagné de bons bataillons ; quand il est seul, c'est une vertu passagère, éphémère comme toutes les passions violentes ; quelques nuits de mauvais bivac le font tomber, et une batterie de quarante bouches à feu, qui vomit la mitraille sur les enthousiastes, a bientôt fait taire les cris d'enthousiasme. »

Il n'est pas enfin jusqu'au saint-simonisme, tant bafoué jadis par le général Bugeaud, et qui le lui rendait bien, qui n'ait aujourd'hui fait sa paix avec lui, par l'organe de l'ex-père suprême, M. Enfantin, actuellement membre de la commission d'Alger, lequel a écrit, l'an dernier, sur la colonisation de l'Algérie, un livre plein de sens, où l'éloge du gouverneur général se trouve à toutes les pages.

Bref le moment est propice pour accorder au maréchal Bugeaud dans cette galerie une place qu'il mérite à un double titre. Je ne sais pas au juste si l'honorable maréchal représente l'*école militaire spiritualiste ;* mais il me semble qu'il représente assez bien deux grands côtés du génie français, non point précisément le côté littéraire, oratoire, libéral, humanitaire, mais deux attributs qui ont aussi leur importance. Nous avons été, nous sommes encore comme les vieux Romains, et c'est là notre force, un peuple agricole et guerrier ; les méchants couplets des vaudevillistes, pas plus que les entraînements industriels et les jeux effrénés de l'agiotage, n'ont pu enlever au vieux type du *soldat laboureur* son caractère éminemment français ; or je ne vois nul homme de nos jours en qui se personnifient d'une manière aussi complète, aussi absolue que chez le maréchal Bugeaud, ces deux forces vives de la France, le paysan et le soldat, et dans l'esprit duquel tous les autres intérêts soient plus complétement subordonnés à la défense opiniâtre et persévérante de ces deux grands intérêts français : une agriculture florissante, progressive, et une forte organisation militaire.

Nous allons suivre rapidement le maréchal Bugeaud à travers les vicissitudes d'une existence éprouvée par les batailles et les révolutions ; nous le verrons toujours fidèle aux deux passions de sa vie : quinze ans soldat, quinze ans laboureur ;

puis homme politique, constamment dominé par des préoccupations militaires et agricoles, et enfin gouverneur général de l'Algérie, s'efforçant de réaliser à la fois ses deux idées favorites par la fondation romaine de colonies d'agriculteurs militaires.

Thomas-Robert Bugeaud de la Piconnerie est né à Limoges le 15 octobre 1784. A en juger par une lettre qu'il écrivit jadis au journal *la Tribune,* il serait, du côté paternel, de souche plébéienne. « Mon grand-père, disait-il dans cette lettre, était un simple forgeron. Avec son bras vigoureux, et en se brûlant les yeux et les doigts, il acquit une propriété que mon père, *aristocrate oisif,* exploita avec intelligence et activité. » Ce serait sans doute de cette propriété que viendrait le nom de la Piconnerie, ajouté, pour distinguer probablement différentes branches de la même famille, au nom patronymique de Bugeaud. Cependant l'acte de naissance de l'honorable maréchal, publié récemment par divers journaux, et que je donne en note [1], semble indiquer qu'en 1833 il mettait peut-être un peu d'amour-propre à s'exagérer sa qualité de plébéien; quoi qu'il en soit, du côté maternel il tient à une illustre famille d'Irlande, dont plusieurs membres s'expatrièrent avec Jacques II et se fixèrent en France.

Élevé au milieu du bruit des armes et des cris d'enthousiasme qui saluaient les vainqueurs de Fleurus, de Zurich et de Marengo, doué d'une organisation ardente et de toutes les qualités physiques qui constituent un bon soldat, le jeune Bugeaud, loin de garder rancune à la révolution des quelques persécutions exercées contre plusieurs de ses parents, et d'imiter l'exemple de ceux de sa famille qui avaient émigré, grandit avec l'idée de gagner sa part de gloire au service de son pays. Aussitôt qu'il eut atteint ses vingt ans, en juin 1804, il s'engagea comme simple soldat dans le corps choisi des vélites. A la bataille d'Austerlitz, il conquit les galons de caporal de grenadiers de la garde impériale; l'année suivante, sa conduite dans la campagne de Pologne lui valut l'épaulette de sous-lieutenant au 64e de ligne; six mois après, il passait lieutenant; le 2 mars 1809, il était nommé capitaine au 116e de ligne; deux ans plus tard, chef de bataillon, puis major, puis lieutenant-colonel; chacun de ses grades était le prix d'une blessure, la récompense d'une action d'éclat. La guerre d'Espagne surtout valut au commandant Bugeaud la réputation d'un des officiers les plus intrépides, les plus actifs et les plus intelligents de l'armée. Depuis 1808 jusqu'en 1814, à l'assaut de Lérida, au combat de Tivisa, au siége de Tortose, de Tarragone, au combat d'Yècla, au combat d'Ordal, le valeureux officier se fit remarquer du maréchal Suchet, qui le mit plusieurs fois à l'ordre du jour de l'armée, et qui s'est plu à consigner dans maintes pages de ses mémoires tout ce que lui avaient inspiré d'estime la bravoure et le talent de l'infatigable commandant Bugeaud; c'est sur les instances du maréchal que, dès 1815, M. Bugeaud, n'étant encore que lieutenant-colonel, avait obtenu le commandement du 14e de ligne.

La première restauration le nomma colonel du même régiment, et il alla tenir garnison à Orléans. Je dois dire ici que cette première restauration fut accueillie par lui avec une sympathie fort expansive; il la célébra non-seulement en prose, mais en vers. J'ai retrouvé chez un de mes parents, à Orléans, dans un grenier, plusieurs imprimés contenant des chansons de table composées et chantées dans des banquets en l'honneur des Bourbons par le colonel Bugeaud, et je dois confesser qu'elles ne donnent pas une haute idée des talents poétiques de l'honorable maréchal. J'ajouterai même qu'un de mes oncles maternels, compatriote et camarade du colonel Bugeaud, parti avec lui comme vélite, et après avoir conquis comme lui tous ses grades sur le champ de bataille, revenant des prisons de Russie en 1814, et passant à Orléans, reçut de son frère d'armes les premières leçons de royalisme. L'élève profita des

[1] *Extrait des registres de baptême de la paroisse de Saint-Pierre, à Limoges.*

« Le 15 octobre 1784, j'ai baptisé Thomas-Robert, né le même jour, fils légitime de messire Jean-Ambroise Bugeaud, chevalier, seigneur de la Piconnerie, et de dame Françoise de Sutton-de-Clonard, dame de la Piconnerie, son épouse; a été parrain messire Robert de Sutton, vicomte de Clonard, lieutenant des vaisseaux du roi, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, et marraine dame Thomassine-Marie de Sutton-de-Clonard, dame de Frénet. Le parrain a été représenté par M. Louis Letocq et la marraine par mademoiselle Anne Peyrimony, qui ont signé avec moi.

« *Signé :* D'AYMA, vicaire de Saint-Pierre. »

leçons du maître beaucoup mieux que le maître lui-même ; car, après avoir arboré la cocarde blanche, il ne voulut plus la changer, et il ne l'a quittée qu'à Maintenon, en août 1830, après le licenciement de la garde royale, cédant la place à son ancien professeur en royalisme, que le retour du drapeau tricolore ramenait sur la scène et devait conduire au plus haut rang de l'armée.

Le colonel Bugeaud se crut suffisamment dégagé par le retour de Napoléon ; il s'empressa de faire acte d'adhésion et fut envoyé avec son régiment à l'armée des Alpes, où il se trouva sous les ordres du maréchal Suchet, qui avait appris à l'apprécier en Espagne. Là, il se distingua dans une suite de brillants combats, dont le dernier surtout, livré pour l'honneur, car on venait d'apprendre la défaite de Waterloo, couronna dignement la première partie de sa vie militaire. Le 28 juin 1815, le colonel Bugeaud était campé à l'Hôpital-sous-Conflans, en Savoie, avec son régiment, lorsqu'il fut attaqué par dix mille Autrichiens. Il était là, comme il l'a dit plus tard lui-même, aux Thermopyles; car, s'il laissait passer l'ennemi, nos troupes, qui se trouvaient dans la vallée de Maurienne, étaient compromises ; il se dévoue, et, après dix heures d'un combat acharné, il fait huit cents prisonniers, tue deux mille hommes à l'ennemi, le met en fuite et reste maître du champ de bataille.

Quelques jours après, la seconde restauration le punissait de son changement de cocarde en le renvoyant en demi-solde aux champs paternels. Le colonel Bugeaud se résigna philosophiquement à la disgrâce, et, en attendant des temps meilleurs, il tourna vers un autre but ce besoin d'activité qui le dévora toujours. Arrêté à trente et un ans dans une carrière où il pouvait se promettre le plus brillant avenir, retiré dans une campagne près d'Excideuil, sur la limite du Limousin et du Périgord, dans un des cantons les plus pauvres de France, le colonel, dont l'esprit observateur avait su mettre à profit ses excursions en divers pays, entreprit de révolutionner l'agriculture de sa province et de gagner avec la charrue le complément de gloire refusé à son épée.

De nos jours il se fait une quantité de gros livres sur la misère des ouvriers des grandes villes ; les romanciers même cherchent et trouvent des veines de succès par l'exploitation de cette mine nouvelle. De toutes parts on déplore la triste condition de ces charpentiers, de ces menuisiers, de ces maçons, de ces peintres, de ces compositeurs, réduits à vivre avec trois, quatre, cinq ou six francs par jour, en moyenne douze cents francs par an, c'est-à-dire la solde d'un sous-lieutenant ou d'un substitut du procureur du roi, ouvriers dont le plus grand nombre alterne entre cinq jours de travail et deux jours de bombance et de cabaret ; dont les femmes, quand ils en ont, peuvent se débarrasser des soins de la maternité en confiant leurs enfants aux salles d'asile, et grossir par leur travail le budget du ménage de vingt à trente sous par jour. Cette sollicitude pour les ouvriers des villes est assurément fort louable ; mais elle le serait bien davantage encore si, au moment où l'on réclame pour eux, il ne se trouvait pas encore dans plusieurs parties de la France un million de paysans dont on ne parle point, qui n'écrivent point de journaux, ne font point de révolutions, ne demandent point de droits politiques, et n'ont d'autres titres à l'attention des philanthropes que de végéter dans la plus profonde misère, de loger dans des masures ouvertes à tout vent, où un ouvrier de Paris logerait à peine son chien, de coucher sur de la paille, de vivre de châtaignes et de galettes de blé noir, de se régaler de vache et d'une bouteille de vin tout au plus trois fois par an, au carnaval, à Pâques et à la Trinité; enfin de ne pas trouver dans une culture morcelée et mal dirigée, à laquelle les bras et les capitaux manquent, la moitié des ressources que le plus mauvais ouvrier trouve dans son industrie.

« On dit, s'écriait avec raison M. le général Bugeaud à la tribune, on dit chaque jour que l'équilibre est rompu entre le salaire de l'ouvrier et le prix des denrées de première nécessité. Il est un autre équilibre rompu depuis longtemps : c'est entre le salaire de la ville et celui de la campagne. Celle-ci, cultivant mal, ne peut payer que quinze ou vingt sous par jour. Les besoins de la civilisation s'étant propagés dans les campagnes, et les bénéfices de la terre ne pouvant les satisfaire, on fuit les champs; on cherche à la ville un meilleur sort; on délaisse de vieux parents qui ne peuvent offrir sous le toit rustique qu'un pain noir trempé de sueur. Le lien de famille se rompt ; le vieux père, qui travailla trente ans pour élever ses enfants, se voit abandonné par eux en même temps que par ses forces; il gémit et meurt sur le champ qu'il ne peut plus féconder. »

En 1815, au moment où le colonel Bugeaud rentra dans ses foyers, le canton de Lanouaille était

particulièrement dans ce cas de misère. Aujourd'hui le canton de Lanouaille n'est plus reconnaissable; il peut compter parmi les plus florissants de France, et c'est vraiment à M. Bugeaud qu'on doit la métamorphose. Elle ne s'opéra point sans peine. Il fallut d'abord que le colonel introduisît la réforme dans ses propres domaines; il le fit moitié de gré, moitié de force, aux ricanements des propriétaires voisins, qui pronostiquaient la ruine de ce novateur insensé. On le vit lutter chaque jour contre l'entêtement routinier du paysan. On raconte même que plus d'une fois son poing vigoureux et redouté dut venir en aide à son argumentation pour démontrer à ses métayers l'avantage de tel nouveau procédé de culture, de tel instrument jusque-là inconnu, et par conséquent réputé mauvais. A force de persévérance il vainquit. Quand les voisins le virent s'enrichir et enrichir ses paysans au lieu de se ruiner, ils l'imitèrent peu à peu; bientôt la contagion gagna tout le canton, puis l'arrondissement, puis le département, et lorsque, après quinze ans de succès, la révolution de 1830 vint appeler le colonel Bugeaud sur un nouveau théâtre, il avait déjà conquis le titre incontesté de général en chef des agriculteurs limousins et périgourdins.

C'est à cette qualité peut-être autant qu'à sa vieille réputation militaire qu'il dut d'être, dès les premières élections qui suivirent 1830, nommé député du deuxième arrondissement de Périgueux. Déjà le nouveau gouvernement l'avait promu au grade de maréchal de camp, et l'avait chargé, pendant quelques mois, de commander la garnison de Grenoble. Un an après son élection, il expliquait lui-même à ses électeurs ses dispositions en arrivant à la chambre et les motifs de la conduite qu'il y avait tenue. Nous le laisserons parler :

« J'arrivai, dit-il, à la chambre avec l'intention d'être, non pas de l'opposition qui blâmant tout ne redresse rien, mais de cette opposition vivifiante qui, en se renfermant dans les règles de la loyauté et de la raison, maintient le gouvernement dans de justes bornes; je reconnus bientôt que l'heure de cette opposition consciencieuse n'était pas encore arrivée; des mécontentements individuels, multipliés, exagérés par les besoins et les passions de la presse, firent surgir une multitude de prétentions subversives de toute liberté et de toute sécurité, au dedans et au dehors; on prêcha ouvertement la guerre de propagande; on excita contre le trône de juillet les classes inférieures de la société; tous les prétextes furent bons pour pousser à l'émeute, qui chaque jour entourait le trône élevé par nos mains; l'anarchie était dans les rues et menaçait de tout envahir; l'odieuse guerre civile agitait ses brandons dans la Vendée et dans le Midi.

« Je vis les dangers du pays : je compris que le pouvoir était trop faible pour protéger la liberté, et qu'il fallait, dans l'intérêt de celle-ci, lui porter aide et secours; car vous le savez, messieurs, il n'est pas d'ordre sans un gouvernement respecté, ni de liberté sans ordre. Je renonçai donc à toute opposition, parce qu'elle servait d'appui aux anarchistes, et si je croyais surprendre quelque faute du pouvoir, je l'en avertissais en silence et je le taisais au public de peur de l'affaiblir; il était dans mon caractère, il était dans les intérêts bien entendus de la patrie de porter secours au plus faible; dans les moments de tempête, il ne faut pas quereller le pilote pour des choses de peu d'importance. Cette tâche fut facile; heureusement que le pouvoir n'a fait que de ces fautes inséparables de l'humanité; il en aurait fait de plus grandes que je me serais empressé de les couvrir de mon manteau; il nous fallait avant tout un pilote. »

Sous cette préoccupation exclusive de la nécessité d'un pilote, et une fois lancé dans la carrière de défenseur du pouvoir, le général s'y précipita avec une ardeur proportionnée à celle des adversaires, avec une franchise de paysan et de soldat, auquel toute précaution oratoire, tout artifice de parole étaient inconnus; et à force de rompre en visière, sans ménagement, à toutes les doctrines, à toutes les passions d'une opposition alors formidable par le talent et le nombre, il ne tarda pas à devenir un des hommes les plus impopulaires du pays.

A chaque discussion importante, on le voyait paraître à la tribune et débuter par un exorde militaire du genre de celui-ci :

« Messieurs, je n'ai ni le désir ni la puissance d'occuper longtemps la tribune, mais qu'il me soit permis de jeter sur la discussion un coup d'œil rapide avec ce bon sens qui appartient à tous les Français. »

Et, du même ton dégagé, il procédait lestement à la réfutation successive de chacune des doctrines de l'opposition.

A ceux qui poussaient à la guerre, il démontrait arithmétiquement et stratégiquement que la guerre en ce moment n'était pas faisable hors le cas d'une nécessité absolue, c'est-à-dire le cas d'invasion; à ceux qui voulaient secourir la Pologne par une armée, il démontrait que cette armée ne pouvait que précipiter sa ruine en jetant sur

elle la Prusse et l'Autriche ; à ceux qui voulaient la sauver avec des menaces adressées à la Russie ou à la Prusse, il démontrait que des menaces vaines sont une plus grande humiliation que le silence ; parfois même, et ici nous n'avons pas trop compris la démonstration, il se laissait aller jusqu'à établir que l'inaction de la France avait été plus utile à la Pologne qu'une armée de huit cent mille hommes ; à ceux qui réclamaient les conséquences de juillet, il répondait que ces conséquences étaient la charte ; à ceux qui réclamaient le suffrage universel, il ripostait par cette métaphore rustique : « Je veux, pour que vous veniez porter votre flambeau dans ma grange, que vous y ayez votre blé avec le mien ; sans cela je ne le souffrirai pas, car vous pourriez bien y porter l'incendie. » A ceux qui se plaignaient des persécutions dirigées contre la presse, il disait : « Les persécutions contre la presse ! mais, en vérité, cela fait sourire tout le monde, car c'est la presse au contraire qui est essentiellement persécutrice, qui persécute tous les honnêtes gens, tous les amis de leur pays, tous ceux qui ont consacré leur vie à travailler pour leurs semblables ; c'est elle qui persécute avec les mensonges, avec la calomnie, en dénigrant tous les actes, tous les hommes ; enfin, c'est le despotisme le plus grand qui ait jamais pesé sur nous.»

S'il était question de l'insurrection vendéenne, le général Bugeaud n'y allait pas par quatre chemins ; il comparait les chouans aux guerilleros espagnols, indiquant comment il avait tué un assez bon nombre de ces derniers, et, appliquant le procédé aux premiers, il disait sans plus de façon : « Cette guerre est comme une chasse à la bête fauve ; il ne faut pas courir après ; mauvais moyen. » Suivait une explication détaillée sur la manière de faire la chasse aux chouans.

A ceux qui parlaient de la crise économique et sociale, le général opposait son spécimen de prédilection, l'agriculture, et sous ce rapport, il est un de ceux qui ont le plus contribué à amener la réaction que nous voyons enfin poindre aujourd'hui en faveur de ce premier élément de prospérité nationale, autrefois si négligé.

« Je ne suis, messieurs, disait-il, ni professeur ni prophète, je ne suis qu'un soldat laboureur et je viens résoudre le problème. Faites fleurir l'agriculture, dirigez vers elle une grande partie des forces financières et intellectuelles de la nation, arrachez aux arts moins utiles une partie des hommes qui s'y consacrent, encouragez les entreprises agricoles, excitez les grands, les fonctionnaires publics à s'en occuper. Faire de l'agriculture deviendra une profession, un débouché pour les capacités qui, à défaut de carrière, s'usent, au détriment du pays, à faire de mauvais écrits, du saint-simonisme et mille autres folies. »

Quand les républicains parlaient bataille, le général répondait bataille, et il était parfois si batailleur que le président Dupin, toujours prêt à rappeler les sabreurs de la chambre au respect de l'axiome, *cedant arma togæ*, l'admonestait vertement en ces termes : « L'armée n'agit pas de son chef, elle n'agit jamais de son propre mouvement ; elle obéit à ceux à qui la loi donne le droit de la commander, et lorsque ces ordres sont donnés dans les formes prescrites par la loi ; l'armée n'a pas d'initiative, et aucun de ceux qui lui appartiennent n'a d'initiative en pareil cas. » Si l'opposition reprochait au général Aymar d'avoir renversé quelques maisons pour épargner le sang des soldats : « Est-ce que les soldats sont des Hottentots ? s'écriait le général Bugeaud ; c'est le plus pur sang de la France, il faut en être avare ; il faut renverser des maisons plutôt que de le faire couler ; pour moi, ces maisons seraient-elles en marbre de Paros, je les ferais sauter à l'instant. » Il va sans dire que le général sous-entendait le recours du propriétaire en indemnité. Puis venaient des sorties contre les brigands qui attaquent la société, contre ces journalistes généraux de l'émeute, qui poussent en avant des misérables et ne combattent pas avec eux ; des comparaisons peu flatteuses entre les combattants de juin et d'avril et la population des bagnes, des interpellations quelquefois peu convenables à M. Berryer, par exemple : « Vous ne devriez pas être ici, vous ! » interpellation suivie d'une nouvelle semonce du président Dupin et d'une courte et digne réplique de M. Berryer.

Si quelqu'un de l'opposition sollicitait l'indulgence pour des *enthousiastes consciencieux :* « Eh ! que me fait à moi leur conscience, s'écriait le fougueux général, s'ils m'assassinent ? leur foi politique, s'ils viennent tous les jours, soit dans des écrits, soit dans les rues, attaquer les lois de mon pays ? Belle conscience vraiment ! j'aimerais mieux qu'ils n'eussent pas de conscience. On parle de réconciliation : je la veux avec les gens honnêtes de tous les partis, et je reconnais qu'il

y en a dans tous les partis; mais avec ces brigands je ne tiens pas du tout à la réconciliation. »

Cette impétuosité en sens contraire de tant de passions alors enflammées, impétuosité qui, nous devons le dire, oubliait trop parfois le décorum et le calme exigés de quiconque a pour lui la force et la loi, exposait naturellement le général Bugeaud à des inimitiés dont il ne s'inquiétait guère. En mai 1832, il fut charivarisé à Périgueux, et quelques jours après le *Journal des Débats* publia une relation assez curieuse de la manière dont le général avait accueilli le charivari. Sortant de sa maison, il s'avança vers les charivariseurs, et, leur demandant la parole au nom de la liberté, il leur adressa cette harangue qui, même en la supposant un peu arrangée, vaut la peine d'être reproduite en entier; car elle est propre à donner une idée parfaitement juste du caractère et des formes oratoires du général Bugeaud :

« Messieurs, je suis on ne peut plus flatté de l'honneur que vous me faites : je le préfère à une ovation et j'ai l'orgueil de penser que je l'ai amplement mérité. Mes droits au charivari datent de loin : à dix-huit ans, je partis comme volontaire ; je fus deux ans soldat, ce qui n'est pas trop aristocratique ; mon sang coula sur plusieurs champs de bataille, mon nom figura dans un grand nombre d'ordres du jour; à trente ans, j'étais colonel par le seul privilége de mon sabre; licencié en 1815, je cherchai encore à me rendre utile à mon pays en enseignant à nos malheureux paysans à mieux cultiver leurs champs. Je fondai un comice agricole, je fis des chemins et j'établis dans ma maison une école pour les enfants de ma commune. Quinze ans s'écoulèrent ainsi, et ma carrière militaire fut sacrifiée à mes opinions constitutionnelles. Le premier, dans mon arrondissement, je signai l'acte d'association pour le refus de l'impôt, dans le cas où l'on voudrait gouverner par ordonnances; le premier, à la révolution de juillet, j'arborai dans ma ville le drapeau tricolore, que tant de fois j'avais arboré sur les redoutes ennemies. Croyant la guerre imminente, je laissai ma femme, mes enfants, mes champs, une position brillante pour voler aux Alpes, et à l'opposé de mes adversaires, qui demandaient la guerre à outrance sans vouloir la faire, je me disposai à la faire avec énergie sans la désirer; je la redoutais même pour mon pays mal préparé : mon expérience m'a appris que l'enthousiasme ne suffit pas. Devenu député, je voulus l'ordre sans lequel il n'y a pas de liberté, et je me rangeai du côté des ministres pour leur donner la force de combattre l'anarchie et de traiter au dehors. A l'opposé encore de mes adversaires, je fus plus Français que Polonais, et je ne voulus pas compromettre l'existence de mon pays dans une entreprise impossible. En cela, j'ai contribué à lui épargner un million de ses plus beaux enfants et plusieurs milliards de francs. Cela vaut bien quelques chicanes sur la liste civile.

« D'après tout cela, il est évident qu'un patriote comme moi doit être charivarisé par des patriotes comme vous et ceux qui vous envoient.

« Et voilà donc la liberté que vous voulez nous donner : celle des émeutes et des charivaris!... c'est le despotisme de la rue, le plus odieux de tous... S'il m'était resté quelques scrupules sur ma conduite parlementaire, vos actions les auraient dissipés; oui, j'ai bien fait de contribuer à soustraire mon pays à vos violences : j'y persévérerai.

« Et vous croyez agir ainsi en hommes libres! non. Vous n'êtes que des esclaves : esclaves d'hommes qui vous trompent et qui exploitent vos passions pour arriver à vous opprimer un jour; esclaves des sociétés populaires qui vous soufflent l'erreur et les mauvaises passions; esclaves des factieux qui vous mènent par le bout du nez. Allez, vous êtes indignes de la liberté puisque vous savez si mal en user. Vous l'assassinez par votre turbulence.

« Maintenant charivarisez tant que vous voudrez. »

Les actes du général n'étaient guère plus propices à sa popularité que ses paroles; les plus rudes corvées le trouvaient toujours prêt; il fallait un certain courage pour se charger de la mission de Blaye, il l'accepta sans hésiter, et Dieu sait tout ce que la presse légitimiste lui a attribué d'atrocités dans ce cas particulier; on l'eût presque dit responsable du prosaïque dénoûment de l'insurrection vendéenne. Pour faire tomber toutes ces accusations, il suffit, je pense, de reproduire ici ce passage d'une lettre de la duchesse de Berry au général : « En toute occurrence je ne puis oublier, général, que vous avez su, *en toute occasion*, *allier le respect et les égards dus à l'infortune aux devoirs qui vous étaient imposés ; j'aime à vous en témoigner ma reconnaissance.* » Ce serait à coup sûr faire peu d'honneur à madame la duchesse de Berry que de supposer qu'un tel certificat ait pu être donné sans avoir été mérité.

Le duel avec le député Dulong et l'énergique participation du général Bugeaud à la bataille d'avril fournirent également contre lui, à la presse opposante, un texte nouveau d'accusations passionnées et de nombreuses calomnies. On sait qu'une apostrophe outrageante adressée au général par M. Dulong, apostrophe supprimée par *le Moniteur* et adoucie par les autres journaux,

ayant été textuellement reproduite par le *Journal des Débats,* il s'ensuivit une demande de satisfaction de la part de l'offensé ; une lettre explicative fut envoyée par Dulong aux *Débats,* puis retirée avant l'impression à cause de quelques lignes insérées dans le bulletin ministériel du soir, qui semblaient présenter ce fait sous un jour peu favorable à l'offenseur ; une rencontre s'ensuivit, et le général Bugeaud eut le malheur de tuer son adversaire ; il faudrait un volume pour examiner toutes les hypothèses qui coururent à ce sujet [1].

Enfin, en 1836, l'honorable général vit s'ouvrir devant lui une nouvelle carrière moins pénible que celle qu'il avait jusque-là parcourue : envoyé en Afrique pour réparer l'échec éprouvé par le général Trézel, il s'acquitta de cette tâche avec la vigueur de son caractère ; les troupes d'Abd-el-Kader furent écharpées à la Sickah, et pour la première fois nous vîmes en France des prisonniers arabes ; mais la gloire du victorieux s'éclipsa devant la faiblesse du négociateur ; le traité de la Tafna, conclu en vertu d'instructions directes du ministère, à l'insu et sans la participation du général Damrémont, qui le désapprouva formellement, ce traité dont j'ai parlé ailleurs, fut sévèrement jugé par l'opinion, et il méritait de l'être, car il fut la source de toutes les difficultés postérieures, qui n'ont pu être surmontées que par une énorme consommation de soldats et d'argent. Lorsque le traité eut produit ses résultats naturels, lorsque la grande prise d'armes d'Abd-el-Kader, en 1839, eut enfin forcé le gouvernement de sortir du misérable système de tergiversations et d'incertitude où il se traînait depuis neuf ans, on eut l'heureuse idée de confier, à celui-là même qui avait le plus contribué à créer la puissance d'Abd-el-Kader, la mission de détruire ce qu'il avait fondé ; et le général, bien résolu cette fois à faire de l'Algérie une terre française, commença, en février 1841, cette grande et difficile entreprise, terminée en moins de quatre ans, complétée et couronnée le 14 août 1844 par la brillante victoire d'Isly ; les détails de cette journée sont trop présents aux esprits pour qu'il soit nécessaire de les répéter ; rappelons seulement la belle dépêche rédigée par le maréchal la veille de la bataille, et qui se termine par ce passage digne des plus illustres guerriers de notre histoire :

« J'ai environ huit mille cinq cents hommes d'infanterie, quatorze cents chevaux réguliers, quatre cents irréguliers et seize bouches à feu, dont quatre de campagne ; c'est avec cette petite force numérique que nous allons attaquer cette multitude qui, selon tous les dires, compte *trente mille chevaux, dix mille hommes d'infanterie et onze bouches à feu ;* mais mon armée est pleine de confiance et d'ardeur, elle compte sur la victoire tout comme son général. Si nous l'obtenons, ce sera un nouvel exemple que le succès n'est pas toujours du côté des gros bataillons, et l'on ne sera plus autorisé à dire que la guerre est *un jeu de hasard.* »

Quand il écrivit cette dépêche, le général venait d'expliquer à ses officiers, réunis autour de quarante gamelles de punch, son plan de bataille, indiquant d'avance tout ce qui devait se passer.

[1] Je me contenterai d'insérer ici la réponse que le général Bugeaud écrivit à ce sujet au *Messager,* au moment le plus vif de la polémique soulevée par ce triste événement.

« Monsieur,

« Quelque désireux que je sois de ne pas occuper plus longtemps le public de moi, il y aurait pourtant lâcheté à laisser peser sur mes honorables témoins les insinuations malveillantes que renferme votre article de ce jour, et notamment au paragraphe qui se termine par cette phrase au moins extraordinaire : « On « assure même que le général Bugeaud fut entraîné à se « battre par une observation presque outrageante pour « un militaire, et à laquelle il ne pouvait pas résister. » Mes témoins me connaissaient trop pour croire nécessaire de m'exciter à venger mon honneur outragé. Je n'attends pour cela ni les excitations, ni les ordres de haut lieu, ni les phrases de journaux. Je déclare faux et calomnieux tous les arguments de certains journaux sur ce point, et j'affirme sur l'honneur que j'ai adressé à *chacun* de mes témoins, dans la soirée du 28, une lettre par laquelle je déclarais formellement *ne laisser à l'alternative de mes adversaires que la lettre primitive de l'infortuné Dulong* (ou l'équivalent) ou le combat. Si donc quelqu'un peut être justement accusé d'avoir contribué à amener ce funeste événement, c'est l'ami imprudent qui aurait poussé M. Dulong à retirer la lettre qu'il avait écrite aux *Débats.* Ce fait et quelques autres, que je ne veux pas rapporter, m'ont fait penser que, s'il y a eu intention d'en faire une affaire de parti, ce n'est assurément pas de notre côté : à chacun ses œuvres.

« J'ai l'honneur, etc.

« Le général Bugeaud. »

« Vous pénétrerez, leur avait-il dit en terminant par une métaphore éloquente, vous pénétrerez au milieu de cette multitude, vous la fendrez comme un vaisseau fend les ondes, vous frapperez et marcherez sans regarder derrière vous, et tout disparaîtra avec une facilité qui vous étonnera vous-mêmes. »

On sait aussi que, par une originalité démocratique qui ne nous déplaît pas, et une économie bien entendue, le vainqueur d'Isly, en acceptant le titre de duc d'Isly dont on récompensait sa victoire, a refusé tout net de payer les dix-huit mille francs réclamés pour droit du sceau, estimant que le parchemin, quelle que fût sa valeur, ne valait pas une somme avec laquelle on peut acheter vingt-quatre bœufs limousins de la plus belle espèce. Le gouvernement s'est alors empressé de livrer le parchemin gratis.

Aujourd'hui que la conquête de l'Algérie est enfin devenue, grâce aux efforts persévérants du maréchal Bugeaud, un fait accompli, il s'applique sans relâche, avec une activité que rien n'arrête, à consolider l'occupation; on l'a vu cette année parcourir encore une fois le pays en tous sens pour déjouer les machinations d'Abd-el-Kader, étouffant partout, par un habile mélange de modération et de rigueur, les ferments de désordre et de rébellion; il presse, dit-on, en ce moment le ministère d'obtenir des chambres, et de lui accorder pour l'année prochaine, l'expédition contre la Kabylie, le seul point non encore soumis par nos armes.

Quant à l'utilité, l'importance, la grandeur de la conquête en elle-même, le maréchal Bugeaud, autrefois peu enthousiaste à cet égard, est aujourd'hui pleinement convaincu, et sa dernière brochure a puissamment contribué à faire entrer cette conviction dans les esprits les plus rebelles. Après avoir énuméré en détail tous les avantages politiques, militaires, maritimes, commerciaux, industriels, agricoles, attachés pour nous à la possession de l'Algérie; après avoir passé en revue les diverses branches de revenus que nous pouvons trouver en Afrique, et établi le principe de la colonisation par l'armée, il résume ses vues de la manière suivante :

« Les principes fondamentaux sont désormais hors de discussion, ils sont écrits dans les faits matériels comme dans les mœurs des Arabes, dans nos fautes comme dans nos succès. Il n'y a point d'occupation féconde, pas de compensation sans la colonisation. — Il n'y a pas de colonisation raisonnablement possible sans la domination politique. — Il faut dominer partout et coloniser progressivement. — La domination commence à s'établir; la ruine d'Abd-el-Kader en était le premier degré, elle est consommée; ce qui existait est détruit, il faut reconstruire; il faut étendre, consolider, régler cette domination; autrement dit, il faut organiser et gouverner les Arabes; or, pour gouverner ces peuples si peu accessibles, si guerriers, si différents de mœurs, si mobiles, si ardents, il faut évidemment autant de force matérielle, de persévérance et d'énergie qu'il en a fallu pour les vaincre. — Commerce, agriculture, industrie, population civile, revenu public, tout a pris naissance par l'armée, tout peut se développer par elle, tout périrait sans la protection puissante et éclairée qu'elle seule peut donner à tous les intérêts. — Ses devoirs à elle doivent peut-être varier dans les moyens comme ils changent dans le but; ils ne diminueront pas d'importance et, en facilitant le développement de la colonisation qu'elle a fait naître, elle ajoutera une gloire nouvelle à toutes celles qu'elle a conquises. »

M. le maréchal Bugeaud, marié depuis 1815 ou 1816 avec une demoiselle de Lafaye, d'une bonne famille du Périgord, est père de trois enfants, dont un garçon et deux filles. Sa personne est la représentation assez exacte de son caractère : il est grand, vigoureux, taillé en force plus qu'en élégance; il a l'œil gris-clair et le teint coloré des hommes à cheveux rouges; l'âge a maintenant blanchi les siens. Il a le front haut, une physionomie empreinte de vivacité, de simplicité et de franchise; un laisser-aller un peu soldatesque dans les manières et un goût très-prononcé pour les harangues. Celles qu'il adresse aux paysans d'Excideuil en patois limousin ont le plus grand succès; elles sont très-remarquables d'originalité et de justesse. Dans son arrondissement, le maréchal est adoré; on dit qu'en Algérie son succès n'est pas moindre auprès des Arabes. L'autre jour encore il gratifiait ces derniers d'une nouvelle proclamation qui est un vrai modèle du genre *soldat laboureur*; après les avoir exhortés au nom du roi, *notre maître à tous*, en style arabe, à la soumission, à l'obéissance, il leur parle semailles, labour, bâtisses, et toujours au nom du roi, *notre maître à tous*, il leur enseigne, sans périphrases, comment et pourquoi il faut transformer en temps utile les taureaux en bœufs, les béliers en moutons, etc., etc.

En somme, le maréchal Bugeaud est un de ces hommes d'énergie et d'action comme il en faut dans les États constitutionnels pour réagir un peu contre l'esprit pointilleux, vétilleux et discuteur, inhérent à cette sorte de gouvernement; mais de tels hommes on doit dire aussi : *Pas trop n'en faut*, et il est bon qu'à côté de ces *citoyens soldats*, enclins par nature à faire bon marché de ce qui les gêne, il se trouve des *citoyens légistes* comme M. Dupin, par exemple, pour les tenir en bride et les mater au besoin.



M. Thorwaldsen.

> Une grande gloire rayonne sur l'école de Copenhague : elle a produit Thorwaldsen.
>
> MARMIER. *Lettres sur le Nord.*

Depuis Canova, nul sculpteur n'a joui de son vivant d'une aussi vaste renommée que Thorwaldsen. De Rome, où s'est formé son talent et où s'est écoulée la plus grande partie de son existence, l'artiste danois a répandu son nom et ses œuvres dans toute l'Europe, et lorsque, après quarante ans de succès, il est venu l'an dernier mourir dans sa patrie, dont il était l'orgueil, on a vu tout un peuple porter le deuil d'un sculpteur, et un roi accorder des funérailles royales au fils d'un pauvre marin islandais.

Il ne m'appartient pas de discuter la gloire de Thorwaldsen. Des appréciateurs plus compétents que moi en matière d'art ont pu penser que cette réputation était un peu surfaite; que, supérieur dans la sculpture en bas-relief, Thorwaldsen ne brillait pas toujours du même éclat dans la sculpture en ronde bosse ; que la correction et la puissance de son ciseau ne rachetaient pas suffisamment le caractère de dureté et de froideur dont ses créations étaient souvent empreintes; que chez lui l'habileté de l'homme, adroitement voilée sous des dehors de simplicité et de bonhomie, n'avait pas peu contribué à exploiter et à étendre la renommée de l'artiste, et qu'enfin l'admiration naïve et passionnée des Scandinaves pour un genre de supériorité fort rare chez eux ne pouvait entrer en ligne de compte dans l'appréciation raisonnée et impartiale du génie de Thorwaldsen. Quoi qu'il en soit de ces critiques, la gloire européenne de l'illustre sculpteur danois est un de ces faits accomplis contre lesquels je n'ai nulle envie de m'insurger. Quiconque se présente avec une réputation généralement reconnue, acceptée par les contemporains, et fondée sur des travaux dignes d'estime, figure de droit dans ce recueil.

Bertel Thorwaldsen est, comme je l'ai dit plus haut, le fils d'un pauvre marin islandais, exerçant en outre l'humble métier de tailleur en bois des figures grossières qui décorent la proue des navires marchands. Sa mère était fille d'un pasteur d'Islande : elle lui donna le jour en pleine mer, le 20 novembre 1770, durant un voyage qu'elle faisait de Reikiavik à Copenhague, où son mari était établi.

La première éducation du jeune Bertel fut très-négligée. Il n'alla, dit M. Marmier, d'après un biographe danois, M. Thiele, il n'alla que fort peu de temps à l'école et n'y apprit presque rien. On raconte même qu'à l'âge de dix-sept ans, se trouvant mêlé à une société de jeunes gens qui voulaient jouer la comédie, il fut obligé de renoncer au rôle qui lui avait été confié parce qu'il ne pouvait le lire. Cependant la profession de son père éveilla de bonne heure son intelligence pour l'art qui devait faire sa gloire ; à l'âge de onze ans il demanda à fréquenter les cours gratuits de l'Académie royale des beaux-arts, et ne tarda pas à s'y distinguer par son application. Il



passa successivement par l'école linéaire, par l'école de bosse et de dessin : en 1787 il concourut et gagna une médaille d'argent.

Il était à cette époque, dit M. Marmier, auquel j'emprunte les détails relatifs à la jeunesse de Thorwaldsen, il était à cette époque d'une nature excessivement calme, très-sérieux, parlant peu et travaillant avec ardeur. Lorsqu'il avait une fois pris ses crayons, ses camarades essayaient en vain de le distraire. Il restait la tête penchée sur son ouvrage et ne répondait à leurs questions que par des monosyllabes. Malgré les éloges qu'il avait plus d'une fois reçus, son ambition fut lente à s'éveiller. Son père voulait l'associer à ses travaux de ciseleur en bois, et il n'avait rien à objecter à la volonté de son père. Souvent il allait lui porter à dîner sur quelque navire en construction, et, tandis que le pauvre ouvrier se reposait de son labeur du matin, l'enfant prenait le ciseau et achevait de découper une fleur ou de modeler une figure. Cependant les succès qu'il avait obtenus à l'Académie avaient déjà fait quelque bruit, à en juger par une anecdote que rapporte M. Thiele. Bertel s'était présenté à l'église pour être confirmé; le prêtre, le voyant assez mal habillé et fort peu instruit, ne fit pas d'abord grande attention à lui; mais, quand il eut entendu prononcer son nom, il lui demanda si c'était son frère qui avait remporté un prix à l'académie de dessin. « Non, monsieur, dit Bertel, c'est moi. » Dès ce moment, le prêtre le traita avec une sorte de distinction, et ne l'appela plus que *monsieur* Thorwaldsen.

En 1789 il gagna un second prix. Son père, le trouvant alors aussi instruit qu'il pouvait le désirer, voulait le faire sortir de l'école; mais ses professeurs s'y opposèrent, et il consacra une partie de la journée à ses études; le reste du temps il l'employait à travailler pour sa famille. On voit encore à Copenhague plusieurs sculptures de lui qui datent de ce temps-là.

L'époque du grand concours approchait. Thorwaldsen n'avait d'abord pas envie de s'y présenter. Il était retenu tout à la fois par un sentiment d'orgueil et par un sentiment de modestie. Il ne se croyait pas en état de remporter le prix et il ne voulait cependant pas avoir la honte d'échouer; mais ses amis s'efforcèrent de vaincre ses répugnances, et, pendant plusieurs mois, les plus intimes ne l'abordaient jamais sans lui dire : « Thorwaldsen, songe au concours. »

Quand le jour solennel fut venu, Bertel traversa avec de grands battements de cœur le vestibule de l'Académie. Les élèves devaient d'abord se réunir dans une salle commune pour y recevoir le programme du concours, puis après se retirer chacun dans une chambre à part pour faire leur esquisse. C'était d'après ces esquisses que les professeurs jugeaient ceux qui devaient être admis à concourir, et c'était justement là ce qui effrayait Thorwaldsen. Quand il se vit seul dans sa cellule en face de son programme, sa frayeur redoubla; il ouvrit la porte et s'enfuit par un escalier dérobé. Au moment où il exécutait ainsi sa retraite, il fut rencontré par un professeur qui lui reprocha si éloquemment son peu de courage que Thorwaldsen honteux retourna à ses crayons. Le sujet du concours était un bas-relief représentant *Héliodore chassé du temple*. Le jeune artiste acheva en deux heures son esquisse et gagna sa seconde médaille.

En 1793 il y eut un nouveau concours. Cette fois, il s'y présenta avec plus de résolution et remporta le grand prix. Le sujet était un bas-relief représentant *Pierre qui guérit le paralytique*. A ce grand prix était attaché le titre de pensionnaire de Rome et une rente de douze cents francs pendant trois ans. Mais les fonds n'étaient pas disponibles et Thorwaldsen les attendit trois années. Il passa ce temps à continuer ses études, à donner des leçons de dessin, et il fit quelques travaux pour le palais du roi.

Enfin, en 1796, il reçut son stipende de voyage, et partit le 20 mai sur une frégate qui devait faire voile pour la Méditerranée.

Ce qui était triste alors, c'était de voir sa malheureuse mère qui pleurait et s'écriait qu'elle ne reverrait jamais son fils. En partant il lui avait fait remettre par un ami une petite boîte pleine de ducats; mais elle la garda en disant qu'elle n'y toucherait pas, car un jour son pauvre Bertel pourrait en avoir besoin. Elle gardait aussi avec une sorte de sentiment religieux un vieux gilet qu'il avait porté. Souvent on l'a vue presser ce gilet sur son cœur et le baigner de larmes en invoquant le nom de son fils bien-aimé. Elle est morte, la bonne mère, sans connaître toute la gloire de celui qu'elle avait tant pleuré.

La frégate sur laquelle était Thorwaldsen fit un long voyage : elle s'arrêta plusieurs mois dans

la mer du Nord. Elle aborda à Malaga, à Alger, à Tripoli, à Malte. A la fin, Thorwaldsen n'eut pas le courage de continuer plus longtemps cette expédition maritime; il s'embarqua sur un bateau qui allait à Malte, et arriva à Rome le 8 mars 1797.

Deux années se passèrent durant lesquelles Thorwaldsen continua à se distinguer par une extrême défiance de lui-même ; il travaillait avec zèle, mais il avait à peine modelé une figure qu'il lui abattait la tête et la jetait dans un coin pour que personne ne la vît. Un premier modèle du *Jason après la conquête de la toison d'or*, qui fit depuis tant de bruit, éprouva cette triste destinée et fut décapité comme les autres essais du jeune artiste.

Cependant, Thorwaldsen avait rencontré à Rome l'antiquaire Zoëga, le Winkelmann du Danemark, dont les encouragements et les conseils le stimulèrent puissamment et le portèrent à recommencer son Jason. Ce premier chef-d'œuvre de Thorwaldsen, exposé aux regards des amateurs, eut un grand succès à Rome; le héros argonaute était représenté de grandeur naturelle, dans une pose respirant la fierté et le calme du triomphe; le corps légèrement fléchi sur la jambe droite, la tête inclinée sur l'épaule gauche, à laquelle pend la toison d'or, tandis que son bras droit repose sur sa lance.

L'admiration fut universelle, mais l'admiration ne suffisait pas au jeune et pauvre sculpteur; le terme fixé pour son départ, terme déjà ajourné une fois sur sa demande, approchait; la pauvreté de Thorwaldsen ne lui permettait pas de rester à Rome à ses frais, et personne ne se présentait pour lui acheter une copie de sa statue. Bien que désespéré de quitter Rome, il en avait enfin pris son parti; il s'en allait le cœur gros, lorsqu'un accident heureux, quelque difficulté de passe-port, fit retarder son départ d'un jour, et dans ce même jour amena à Rome le banquier hollandais Hope, qui, aussi généreux que riche et amateur éclairé des arts, voulut voir de suite ce Jason dont on parlait beaucoup, et vint visiter le jeune sculpteur dans son petit atelier. L'œuvre le charma, et sans plus attendre il demanda combien coûterait l'exécution de cette statue en marbre. « Cela pourrait bien aller à six cents *scudi*, murmura timidement Thorwaldsen. — Vous plaisantez, réplique le généreux banquier; une pareille statue en vaut au moins huit cents; je vous les offre, et mettez-vous à l'œuvre. »

C'est ainsi que Thorwaldsen vit s'ouvrir devant lui une carrière où, peut-être, sans cette circonstance heureuse, arrêté dès son premier pas, il eût végété obscurément, tandis que l'exécution de cette statue à Rome, au centre des arts, lui fit une réputation toujours croissante; les Anglais surtout le prirent en grand goût, les commandes se multiplièrent, et au bout de quelques années le sculpteur danois partageait la gloire de Canova.

La statue de Jason fut bientôt suivie d'un bas-relief représentant Achille assis à l'écart, comprimant la colère qui le dévore, tandis que Patrocle livre aux envoyés d'Agamemnon la triste et tremblante Briseïs, œuvre comparable aux plus beaux bas-reliefs de l'antiquité. Sa statue colossale de Mars, représenté debout, appuyé de la main gauche sur sa lance renversée et tenant de la main droite une branche d'olivier, fut considérée par plusieurs comme supérieure au Jason lui-même. Thorwaldsen la termina en 1808, en même temps que l'*Adonis* commandé par le prince Eugène, statue que Canova lui-même appelait un chef-d'œuvre.

Dans l'intervalle il avait modelé une foule de figures, dont plusieurs de grandeur naturelle, une Vénus, un Apollon, un Bacchus, un Amour, une Psyché, une Hébé, un Ganymède, un Mercure tuant Argus, qu'il a dû depuis exécuter plusieurs fois en marbre, et qui sont aujourd'hui répandus dans tous les musées et tous les grands cabinets de l'Europe. En 1819, on se foulait à Rome, à la porte de son atelier, pour admirer un beau marbre de son *Mercure tuant Argus*, exécuté pour le prince Esterhazy; le dieu est représenté au moment où il tire son glaive pour trancher la tête de l'espion aux cent yeux, qu'il vient d'endormir.

Parmi les bas-reliefs qui datent aussi de cette époque, nous citerons : un Baptême du Christ, une Madone avec l'enfant Jésus et saint Jean, un Christ bénissant les enfants, un groupe d'anges, et quatre médaillons exécutés pour le portail du château de Charlottembourg, à Copenhague; la *Danse des Muses sur l'Hélicon* appartient aussi à cette période de la vie de Thorwaldsen. En 1808, il fut reçu à l'Académie de Saint-Luc, à Rome, dont il devint depuis président, bien qu'il se fût à cette époque manifesté

quelque opposition contre son talent et contre son école.

En 1811, Napoléon, qui par parenthèse n'a jamais vu Rome, et qui ne cessa de nourrir la pensée d'y venir faire une excursion, désira qu'on lui préparât dans ce but un palais ; on choisit un palais d'été appartenant au pape et situé sur le Monte-Cavallo. Thorwaldsen fut chargé de l'orner de bas-reliefs, et Napoléon, toujours pressé, lui donna trois mois. L'habile sculpteur fut exact au terme indiqué, et livra à l'admiration des amateurs une belle et vaste composition qui orne les quatre panneaux du principal appartement, et qui représente *l'Entrée triomphale d'Alexandre dans Babylone*. Ces bas-reliefs, proclamés dignes des plus beaux temps de la sculpture grecque, et généralement considérés comme le chef-d'œuvre de Thorwaldsen, ont été depuis reproduits deux fois par l'artiste : une première fois, par ordre du roi de Danemark, pour le château de Christianbourg, et une seconde fois pour M. le comte de Sommariva ; l'ouvrage est disposé en forme de cercle et divisé en trois parties : la première représente le lieu de la scène ; la seconde, une députation envoyée au conquérant macédonien ; et, enfin, la troisième, l'entrée du triomphateur. Avant que Napoléon pût jouir de la vue de cette allégorie, inspirée par lui et exécutée pour lui, l'inconstante fortune le précipitait du trône et l'exilait à Sainte-Hélène.

C'est vers cette époque que Thorwaldsen conçut le monument symbolique élevé à la mémoire des soldats suisses tués le 10 août 1792, le fameux lion mourant, qu'on voit aujourd'hui sur une montagne près de Lucerne. En 1812, Thorwaldsen fut reçu membre de l'Académie impériale et royale de Vienne.

De 1813 à 1820, il sortit de ses mains savantes une foule de compositions nouvelles, entre lesquelles nous citerons quatre bas-reliefs pour la nouvelle cathédrale de Copenhague ; *les trois Grâces*, un de ses plus charmants ouvrages ; deux belles statues allégoriques, *le Jour* et *la Nuit ;* une ravissante figure, *l'Espérance*, exécutée pour M. de Humboldt ; deux grandes cariatides, non moins belles, destinées à orner le tombeau d'un jeune Allemand mort à Florence, et plusieurs bas-reliefs ; un *Bacchus donnant à boire à l'Amour*, une *Minerve plaçant un papillon sur la création de Prométhée*, un *Amour montrant à Vénus sa petite main piquée par une abeille*, une *Hygie faisant boire le serpent d'Esculape*, *l'Amour cherchant à éveiller Psyché évanouie en la piquant d'une de ses flèches.*

Chargé par le prince royal, aujourd'hui roi de Bavière, de restaurer les fameuses statues antiques déterrées à Égine, il s'acquitta de ce travail avec une habileté remarquable ; en 1827, il avait restauré toute la collection qui figure aujourd'hui à Munich. Dans la même année, il exécuta pour une église de la même ville une histoire de Jésus-Christ en bas-relief.

En juillet 1819, anobli par son souverain, attiré par le désir de revoir, opulent et glorieux, une patrie qu'il avait quittée pauvre et obscur, et qui se montrait fière de sa renommée, le chevalier Thorwaldsen se décida à quitter Rome pour se rendre d'abord à Munich, afin d'y surveiller le placement de ses bas-reliefs ; à Vienne, dans un but semblable, au sujet des différents travaux qu'il avait exécutés pour le prince Esterhazy ; ensuite à Varsovie, où l'élite de la société polonaise l'appelait, pour dresser le plan d'un monument en l'honneur du prince Poniatowski ; et enfin à Copenhague, où l'attendaient, après une absence de vingt-trois ans, les témoignages les plus ardents d'une admiration passionnée.

A Munich, à Vienne, à Varsovie, il fut reçu avec une sympathie que la simplicité de ses manières redoublait encore ; on se l'arrachait dans le plus beau monde ; M. de Metternich le chargea d'un monument en l'honneur du prince de Schwartzenberg ; les habitants de Francfort voulurent avoir de sa main une statue colossale de leur grand poëte Gœthe ; à Stuttgard, on lui demanda une statue de Schiller ; à Varsovie, il décida que le héros polonais dont il devait faire revivre le souvenir porterait le costume national, et serait placé dans le faubourg de Cracovie, en regard de Sigismond ; la famille Potocki lui demanda une statue du jeune prince de ce nom, mort glorieusement au champ d'honneur. Mais ce fut surtout en Danemark que sa présence produisit un véritable effet d'enthousiasme ; la ville de Copenhague se mit en fête pour le recevoir ; le roi le nomma conseiller d'État ; c'était à qui pourrait le revoir, lui parler, lui serrer la main. Dans l'espace de vingt ans, dit son biographe danois, M. Thiele, il était bien changé ; mais il

avait gardé toute la fraîcheur, toute la jeunesse de ses premières affections. Son imagination ravivait tous ses souvenirs, et son cœur se dilatait à la vue des lieux où il avait vécu dans son enfance. On lui avait fait préparer une demeure et un atelier dans l'édifice de l'Académie. Quand il y entra, un homme l'attendait sous le vestibule : c'était le vieux portier qui l'avait vu venir là tant de fois. Thorwaldsen lui sauta au cou et l'embrassa.

Ce premier retour au pays natal ne fut pas de longue durée : pressé par les nombreux travaux qu'il avait promis, Thorwaldsen repartit après quelques mois. Il était à Vienne en novembre 1820, lorsqu'il apprit que le plancher de son atelier, à Rome, s'était écroulé, que deux de ses statues, *l'Amour* et *un Pâtre*, avaient été écrasées et plusieurs autres gravement endommagées. Cette nouvelle précipita son départ pour l'Italie, et à la fin de 1820 il était rentré à Rome, où il s'occupait, avec une nouvelle ardeur, d'accroître sa renommée par l'exécution des différents travaux que nous venons d'indiquer plus haut, et de plusieurs autres parmi lesquels nous citerons un monument funéraire en l'honneur de Pie VII, un buste du cardinal Consalvi, un monument pour le prince Eugène, dont la pose le conduisit à Munich en 1830, une statue du roi Maximilien de Bavière, les monuments de Schiller, de Gœthe, de Guttenberg, de Conradin, une statue de Copernic pour Varsovie, une belle statue de Byron assis sur les ruines de la Grèce, et, enfin, une belle collection de sculptures dont je reparlerai, destinée à orner la cathédrale de Copenhague.

C'est seulement en janvier 1838, après une nouvelle absence de dix-huit ans, que Thorwaldsen annonça son intention de quitter Rome, où s'était élevée sa gloire, pour n'y plus revenir qu'une fois. Avant de le suivre en Danemark, nous emprunterons à un article publié dans *l'Artiste* quelques détails sur sa vie à Rome et sur sa personne.

« Thorwaldsen, dit l'auteur de cet article (M. Fayot), demeure à Rome, sur le mont Pincio, rue Sixtine, au palazzo Tomachi. Le premier étage est consacré à son habitation. L'atelier est plus haut; on y parvient par un escalier étroit. Lorsque vous frappez à la porte, c'est le grand statuaire qui vient vous ouvrir lui-même, à l'exemple du Poussin. La simplicité de son ameublement est tout à fait primitive, mais une foule de belles peintures ornent les murs de ses appartements. Là sont des bibliothèques remplies de livres, des vases rares, des collections de médailles, de pierres. Vous apercevez partout de charmantes gravures, des esquisses, des portraits de princes et d'artistes. Un jardin précède la maison, et l'on y descend de l'atelier même. Les mauves, les fleurs rouges, l'aloès, les roses sauvages enveloppent çà et là quelques blocs de marbre.

« Thorwaldsen se fait remarquer par sa grande activité, par la vive attention qu'il donne à tous les objets dont il s'occupe. Vous suivez l'idée dans son travail avec une aisance extrême. Sa conversation, lorsque son travail n'est qu'une simple exécution, est facile, enjouée, en même temps que remplie d'esprit et de finesse. Personne, parmi les artistes, ne porte plus de dévouement et d'intérêt à ceux qui commencent avec zèle la carrière. Thorwaldsen est une des plus grandes existences qui aient acquis leur droit de cité dans le monde artistique. L'art lui a donné le rang le plus élevé, un rang que nul n'efface, même en Allemagne, dans ce pays des positions héréditaires. C'est incontestablement un artiste de premier ordre. Il joint à une énergie rare cette souplesse facile qui semble n'être le partage que des talents élégants... Il finit sa vie, commencée si durement au milieu du peuple, dans les premiers rangs de la société, où sa présence inspire autant d'intérêt que de vénération. Fils d'un rustique sculpteur de chantier, il est devenu sur ses vieux jours l'ami intime de son roi; il est recherché, idolâtré par tout ce qui cultive le mérite transcendant en Allemagne. C'est aujourd'hui un beau vieillard, aux magnifiques cheveux blancs, un peu voûté, mais d'une santé encore robuste. Doué de ce langage facile et fécond des hommes qui ont fait eux-mêmes leur éducation, sa simplicité, dans laquelle pourtant s'est empreint l'esprit de ses hautes relations, a le charme modeste et naïf du génie allemand. Ce portrait, si j'en crois d'autres renseignements, nécessiterait quelques touches de plus pour rendre le côté habile et fin du caractère de Thorwaldsen. »

Ce fut une grande joie dans tous les pays scandinaves, car la Suède et la Norwége considèrent aussi Thorwaldsen comme un de leurs enfants, ce fut une grande joie lorsqu'on apprit qu'au

printemps de l'année 1839 l'illustre sculpteur se proposait de venir terminer ses jours dans sa patrie. De Rome il alla d'abord à Milan, pour voir sa fille unique, mariée à un colonel italien au service de l'Autriche ; il l'a, je crois, perdue depuis, et elle n'a point laissé d'enfants ; car, comme nous le verrons plus loin, Thorwaldsen a légué toute son opulente fortune au musée de Copenhague, qui porte son nom.

Un roi rentrant dans sa capitale après une bataille gagnée n'excite pas une sensation plus vive que la sensation produite par la nouvelle de l'approche de l'artiste danois. Le bruit s'est répandu, écrivait un journal de Copenhague, que Thorwaldsen devait débarquer dans quelques heures. La frégate *Rota*, stationnée près d'Elsingor, doit être bientôt amenée en rade ; une foule immense encombrait les bureaux de la douane pour faire accueil au grand sculpteur. On a bientôt appris qu'il avait été reçu avec le plus vif enthousiasme par les habitants d'Elsingor et d'Elsingfor. Les députations des deux villes, suivies d'un grand nombre de citoyens et de dames, se sont approchées de la frégate sur des bâtiments à vapeur suédois et danois. La foule a salué par des cris de joie le vieillard rendu à sa patrie après une si longue absence. Un poëme avait été composé pour la circonstance. Plusieurs strophes ont été chantées ; elles ont provoqué de nouveaux vivat. Cette réception si cordiale, cet accueil si flatteur de deux nations avaient ému Thorwaldsen au plus haut degré. Il lui fut impossible d'exprimer sa satisfaction autrement qu'en serrant la main aux personnes qui l'entouraient.

L'inauguration des sculptures exécutées par lui pour la cathédrale de Copenhague, et découvertes solennellement en avril 1839, en présence du roi et de la famille royale, fut pour Thorwaldsen l'occasion d'un nouveau triomphe. La ville de Copenhague se montra reconnaissante de ce magnifique travail, qui faisait de son église la plus belle des trois royaumes scandinaves. L'œuvre de Thorwaldsen consiste en treize statues colossales en marbre du *Christ* et des *douze Apôtres,* qui entourent des fonts baptismaux d'un travail exquis. Ces fonts se composent d'un ange à genoux, le front ceint d'une couronne de roses, et tenant de la main droite une coquille dans laquelle est l'eau baptismale.

Thorwaldsen voulut être le parrain du premier enfant baptisé sur ces fonts ; cet enfant était celui de son élève et ami intime, le sculpteur danois M. Freund.

Non moins distingué par sa générosité que par son talent, Thorwaldsen, qui devait recevoir pour ses sculptures environ deux cent mille francs, écrivit au ministre des finances qu'il consacrait cette somme à l'établissement du musée qui porte son nom, et auquel le roi a consacré une aile de son propre palais.

Partagé entre les soins de l'arrangement de ce musée, les relations de société et de cour que lui imposait sa gloire, et la satisfaction de ce besoin de travail qui l'a dominé jusqu'à son dernier moment, Thorwaldsen, occupé entre autres ouvrages d'une statue de Luther pour Eisleben, séjourna à Copenhague jusqu'au 21 mai 1841. A cette époque il partit de nouveau sur un bateau à vapeur de la marine royale que le roi avait fait mettre à sa disposition pour le conduire à Rostock, d'où il devait se rendre à Rome par Francfort-sur-le-Mein, Paris, Marseille et Livourne. Mais, en partant, l'illustre vieillard fit insérer dans les journaux une note où il déclarait que son voyage n'avait d'autre but que de terminer quelques affaires en Italie, d'en rapporter pour le musée Thorwaldsen ses précieuses collections d'art, et qu'aussitôt que ce but serait atteint il reviendrait mourir dans sa patrie. Cette promesse fut religieusement tenue ; le vieux sculpteur, après un voyage de quelques mois, reparut à Copenhague avec ses belles collections d'art, et on le vit consacrer ses derniers jours aux mêmes travaux qui avaient fait la gloire et le bonheur de sa vie. Les Danois le montraient aux étrangers comme leur plus précieux trésor, lorsqu'une mort imprévue est venue l'enlever à leur amour. Le 24 mars 1844, Thorwaldsen, assistant au théâtre royal à une première représentation, fut frappé d'une attaque d'apoplexie foudroyante et expira dans sa loge même, au milieu de la consternation universelle.

Thorwaldsen, disait un journal de Copenhague, a travaillé jusqu'au dernier moment de sa vie. Dans la matinée du jour où il est mort, il dessinait une statue d'Hercule, et, peu de moments avant d'aller au théâtre où le frappa l'attaque d'apoplexie foudroyante à laquelle il a succombé, il modelait un buste de Luther, et venait d'achever le modèle d'une statue équestre du feu roi Frédéric VI.

Il a laissé une fortune qu'on évalue à près de deux millions de *rigsbankdalers*, environ quatre millions de francs, et qu'il a léguée tout entière au musée fondé à Copenhague et qui porte son nom, établissement où se trouvaient déjà déposées ses riches collections.

Thorwaldsen était président honoraire de l'Académie pontificale des beaux-arts de Saint-Luc à Rome, membre associé étranger de l'Institut de France, ainsi que de presque toutes les académies de l'Europe. Le feu roi de Danemark lui avait accordé des lettres de noblesse et l'avait créé grand-croix de l'ordre de Danebrog. Le roi des Français l'avait nommé en 1831 officier de la Légion d'honneur.

Ses funérailles furent d'une magnificence bien rare dans l'histoire des arts. L'on peut dire, écrivait un journal danois, que jamais, depuis l'antiquité grecque, la perte d'un artiste n'avait causé une douleur plus générale, et que jamais artiste ne fut l'objet d'obsèques plus magnifiques.

Toute la population, depuis le roi jusqu'au dernier citoyen, avait voulu y prendre part. Dès la veille de la cérémonie, tous les établissements publics, toutes les boutiques, tous les ateliers étaient fermés et toutes les affaires se trouvaient interrompues; on ne voyait dans les rues que des personnes vêtues de deuil, ou portant au moins un crêpe au chapeau ou au bras. Le matin, dès cinq heures, la place Neuve-du-Roi, et toutes les rues et places que le convoi devait traverser, étaient couvertes de sable blanc jonché de fleurs et de verdure; la façade de la plupart des maisons, même des rues et places adjacentes, était couverte de draperies noires, dont quelques-unes portaient le chiffre du défunt brodé en argent et entouré d'une couronne d'immortelles.

Le corps de Thorwaldsen, embaumé par les médecins du roi, avait été exposé sur un magnifique lit de parade, pendant trois jours, dans la grande salle des antiquités de l'Académie royale des beaux-arts (au palais de Charlottembourg). Le matin des funérailles il fut enfermé, en présence des professeurs de l'Académie, dans un cercueil de plomb, qui lui-même fut placé dans un autre en cuivre, et ce dernier dans une magnifique bière en noyer, ornée de tous les côtés de bas-reliefs allégoriques rappelant les principales phases de la vie de Thorwaldsen.

A onze heures et demie, des salves d'artillerie donnèrent le signal du départ. Enlevé par les professeurs et les élèves de l'Académie des beaux-arts, le cercueil fut déposé dans le corbillard de la famille royale, qui a la forme d'un trône, et dont le dais a plus de vingt mètres d'élévation. Ce magnifique char funèbre était attelé de huit chevaux blancs caparaçonnés, conduits par des écuyers royaux. Les coins du drap mortuaire étaient portés par les quatre professeurs les plus anciens de l'Académie. Immédiatement après le corbillard marchait Son Altesse le prince royal, suivi des autres princes de la famille royale et des professeurs de l'Académie; puis venaient toutes les autorités ecclésiastiques, civiles et militaires, les professeurs de l'Université, suivis des étudiants au nombre d'environ huit cents; les élèves de toutes les écoles, toutes les corporations des arts et métiers et des marchands, avec leurs insignes et leurs bannières, les marins de la flotte royale et des navires marchands; enfin la majeure partie de tout le reste de la population. Le convoi était précédé et suivi de détachements de la garde nationale à cheval; la troupe de ligne et la garde nationale à pied formaient la haie dans les rues. De presque toutes les croisées on jetait des fleurs sur le char funèbre, et, pendant tout le trajet du palais de Charlottembourg à la cathédrale, des choraux et des marches funèbres ont été exécutés avec des instruments à vent par les musiciens de la ville, placés au haut des tours de toutes les églises, ce qui ne se pratique qu'aux funérailles des membres de la famille royale.

Les canons des remparts tiraient des coups toutes les minutes. La cathédrale était tendue de noir et faiblement éclairée par des lampes en marbre blanc. A l'entrée de l'église, où la reine et les princesses se trouvaient dans leurs tribunes, le cercueil a été reçu par Sa Majesté le roi lui-même, qui l'a accompagné jusqu'au catafalque placé en face du maître autel, où on l'a déposé.

Après les cantiques d'usage, l'évêque de Seeland a prononcé un discours; ensuite deux cantates, écrites et mises en musique pour la circonstance, ont été exécutées, l'une par les artistes du théâtre royal italien, l'autre par ceux du théâtre national et ceux de la chapelle-musique du roi.

En lisant de pareils détails, en voyant un roi

et tout son peuple escorter ainsi la dépouille d'un sculpteur, on se croit en effet reporté aux beaux jours de la Grèce antique. Quand bien même on penserait qu'il y a dans la renommée de Thorwaldsen un peu d'exagération patriotique, il est impossible de ne pas être touché de cette naïve et affectueuse admiration, et l'on doit reconnaître que de tels hommages rendus à un simple artiste honorent le Danemark et son roi tout autant que Thorwaldsen.



M. Sainte-Beuve.

> Oh ! même en simple révolution de littérature, heureux qui n'a été que de 89 et qui s'y tient ! c'est [illegible] de la Gironde, passe encore, on en sort avec honneur, sauf amendement et judicieuse inconséquence, mais de 93 jamais !
>
> SAINTE-BEUVE, *Critiques et portraits littéraires*, t. V, p. 220.

M. Sainte-Beuve est incontestablement un des écrivains les plus originaux de ce temps-ci. Il est de ceux qui n'auraient pas besoin de signer leurs œuvres ; quiconque l'a tant soit peu fréquenté le reconnaît dès la première page. Il a un style à lui, il a ce qu'on nomme en peinture *une manière*. S'il n'avait que cela, s'il n'avait que l'originalité dans la forme, ce ne serait peut-être pas un motif suffisant pour le classer en première ligne ; car, à l'époque d'anarchie littéraire où nous vivons, ce n'est pas précisément chose rare que l'excentricité en matière de style, et il en est un peu des tentatives de ce genre comme des tentatives d'originalité en matière de vêtement : pour une qui, produite avec élégance et mesure, réussit et plaît par un heureux accord entre l'homme et sa tenue, il en est dix qui échouent, et ne prouvent rien autre chose que l'impuissance chez les prétendus originaux de bien porter le costume de tout le monde.

Notre langue, telle qu'elle est aujourd'hui fixée, consacrée par deux siècles de chefs-d'œuvre, est sans contredit beaucoup plus belle que notre costume ; cependant elle lui ressemble en ce sens qu'elle est aussi une sorte d'uniforme duquel on ne s'affranchit qu'à ses risques et périls ; que, comme notre costume, elle n'admet l'innovation qu'à petites doses, et, comme lui, exige beaucoup de quiconque se met à l'aise avec elle. Les banalités, les niaiseries, les non-sens qui se débitent journellement en style emphatique ou entortillé, me font assez l'effet de ces figures communes, de ces tournures gauches et épaisses que l'on rencontre partout, ornées de chevelures mérovingiennes et de barbes monstrueuses, affublées de vêtements ridicules, et qui se persuadent que leur trivialité native disparaîtra sous la bizarrerie de leur accoutrement ; en un mot, on ne pardonne un style à part qu'à ceux-là seulement qui ont un esprit à part, et trouvent spontanément, sans effort, la langue qui convient à leur esprit. C'est là ce qui séduit chez M. Sainte-Beuve ; c'est cette alliance appropriée d'une pensée vive, ingénieuse, déliée, riche de nuances, souvent profonde dans sa subtilité, toujours féconde en aperçus nouveaux, en rapprochements inattendus, et d'un style également vif, délié, nuancé à l'infini, semé de traits et d'effets imprévus ; c'est cette alliance appropriée de la forme et du fond, qui contraint même les puristes, même les fanatiques du style traditionnel et convenu, d'accepter M. Sainte-Beuve, de subir en lui le charme attaché à toute originalité qui se produit avec réserve, naturel et grâce. Je ne voudrais pas jurer qu'en cherchant ce qu'il nomme lui-même *des raffinements de pureté*, *des rajeunissements d'élégance*, dans un mélange des libres allures de la langue française au XVIe siècle et du mouvement régulier et discipliné des temps postérieurs, M. Sainte-Beuve n'ait jamais rencontré ce qu'il nomme également lui-même *une étrangeté d'élégance voisine de l'af-*



fectation, et qu'il n'ait pas manqué, parfois, comme il s'en accuse,

De cette lumineuse et vive qualité
Par où l'effort s'enfuit et toute obscurité.

Préservé par la délicatesse de son goût de la grande maladie du temps présent, la bouffissure, cette peste qui envahit même les vrais talents, le charmant et judicieux esprit de M. Sainte-Beuve n'est pas sans avoir aussi son côté faible dans cette aversion du convenu qui le distingue et le pousse à raffiner sans cesse sa pensée et son expression, à prendre généralement les choses par le côté le moins visible à l'œil, à mettre souvent en relief ce qui paraissait en creux et en creux ce qui paraissait en relief. Délaissant volontiers la grande route, il aime à se glisser dans les chemins de traverse, à s'enfoncer dans tous les petits sentiers ombragés qui s'offrent à lui, furetant çà et là dans le clair-obscur, s'égarant en mille tours et détours, trouvant matière à découverte dans la plus humble fleur, le plus petit arbrisseau, le plus minime accident de terrain, et n'arrivant au but qu'après avoir poussé en tous sens des reconnaissances, qu'après avoir longuement et gracieusement *flâné* à travers les points les plus accessoires du sujet. « Moi, dit Amaury (dans « *Volupté*), j'ai toujours tant aimé remonter, « interroger dans leurs origines les existences « mêmes dont je n'ai traversé qu'un point, re- « connaître les destinées les plus humbles, leur « naissance, leur premier flot encaissé dans les « vallons et les fonds obscurs, au bas des chau- « mières, tout leur agencement particulier avec « les choses d'alentour ; plus ces destinées sont « simples, naturelles, domestiques, plus j'y « prends goût, m'y intéresse et souvent en moi- « même m'en émerveille ; plus je m'en attendris « devant Dieu, comme à la vue d'une margueri- « telle des champs. »

C'est bien là M. Sainte-Beuve, assemblage singulier de facultés qui d'ordinaire s'excluent, observateur curieux, subtil et juste, analyseur raffiné, anatomiste pointilleux, et poëte doué au plus haut degré du sens poétique le plus personnel, de celui qu'on dirait au premier abord le moins propre à l'observation sagace et désintéressée d'autrui, du sens élégiaque, du penchant contemplatif et rêveur ; en un mot, offrant, pour parler le langage un peu pédantesque de la critique allemande, offrant une égale dose *d'objectivité et de subjectivité*. S'il a dû à cette organisation complexe et à toutes les exigences qui en dérivent quelques défauts sur lesquels nous reviendrons, en revanche c'est à elle qu'il a dû ce rare avantage de pouvoir briller à la fois par la souplesse, la diversité des aptitudes, et la pénétration, l'*acuité* persistante de l'esprit, d'être un esprit ouvert à différents ordres d'impressions et d'idées, et capable en même temps de réagir sur chacun d'eux en leur imprimant son caractère particulier ; c'est là ce qui, à mon avis, distingue M. Sainte-Beuve d'un écrivain élégant auquel M. V. Hugo le comparait dernièrement, de M. Nodier, dont le talent, propre à tout, ne fut jamais qu'agréablement superficiel en tout. Nul, du reste, ne fait mieux sentir le point par lequel la comparaison pèche que M. Hugo lui-même, quand il dit très-justement de M. Sainte-Beuve : « Poëte, vous avez su dans le demi-jour découvrir un sentier qui est le vôtre, et créer une élégie qui est vous-même ; vous avez donné à certains épanchements de l'âme un accent nouveau. Comme biographe vous avez, dans vos *Portraits*, mêlé le charme (disons la poésie) à l'érudition ; comme romancier, vous avez sondé des côtés inconnus de la vie possible, et, dans vos analyses patientes et neuves, on sent toujours cette force secrète qui se cache dans la grâce de votre talent ; comme philosophe, vous avez confronté tous les systèmes ; comme critique, vous avez étudié toutes les littératures. »

En faisant la part de la politesse académique en ce qui touche la confrontation philosophique de tous les systèmes, chose qui ne nous paraît pas très-visible chez M. Sainte-Beuve, il est certain que l'éloge est bien mérité ; il faut y ajouter encore la mention d'une qualité qui devient de plus en plus rare en littérature, et spécialement en critique littéraire ; je veux parler de la conscience, cette probité de l'écrivain qui, en accordant aux circonstances et aux convenances extérieures tout ce qu'on leur peut honorablement accorder, ne leur sacrifie jamais la dignité de son talent, et se souvient toujours qu'il s'agit avant tout de se satisfaire soi-même. Par ce mérite si éminent d'indépendance et de bonne foi qui domine constamment sa critique et préside à toutes les modifications successives de ses théories, à tous les attiédissements graduels de ses admira-

tions ou de ses antipathies, M. Sainte-Beuve se place au premier rang des littérateurs honnêtes de notre époque, et dût le côté créateur et poétique de sa renommée pâlir un peu sous l'action délétère des âges, je crois, pour ma part, qu'il restera dans l'avenir comme un des témoins les plus honorables et les mieux informés du temps actuel, comme un des appréciateurs les plus fins, les plus attrayants, les plus judicieux des hommes et des choses littéraires du présent et du passé.

Charles-Augustin Sainte-Beuve ou de Sainte-Beuve[1] est né le 23 décembre 1804 à Boulogne-sur-Mer, où son père exerçait les fonctions de contrôleur principal des droits réunis; c'était un homme qui joignait à une grande instruction, à des goûts de bibliographe, d'annotateur, de philologue, une sensibilité très-vive, un penchant très-prononcé pour le commerce des poëtes, et surtout des poëtes de l'antiquité. Il ne put exercer sur l'esprit de son fils une influence directe, car il mourut dans l'année même de son mariage, deux mois avant la naissance de ce fils qu'il ne lui fut pas donné de connaître.

. . . . Je naquis en deuil,
Et mon berceau d'abord posa sur un cercueil,

dit l'auteur des *Consolations*. Mais l'organisation paternelle ne s'en transmit pas moins avec le sang, et dans maint endroit de ses œuvres M. Sainte-Beuve s'est plu à signaler lui-même cette transmission, soit dans les *Consolations* au passage déjà cité, soit dans les *Pensées d'août*, lorsque, après avoir parlé des lecteurs toujours *épris d'Horace et de Virgile,* il ajoute :

Mon père ainsi sentait. Si, né dans sa mort même,
Ma mémoire n'eut pas son image suprême,
Il m'a laissé du moins son âme et son esprit,
Et son goût tout entier à chaque marge écrit.

Doté par son père du sens poétique, c'est de sa mère que, par une exception assez rare, M. Sainte-Beuve reçut le sens critique, peut-être encore plus prononcé chez lui. Madame Sainte-Beuve, qui vit encore, est une personne d'un tour d'esprit positif, cachant, dit-on, sous des formes simples et modestes une finesse d'observation très-remarquable, goûtant mieux la prose de son fils que ses vers, et dans sa prose préférant les parties d'érudition et de critique aux ouvrages d'imagination. Cependant, par son origine (elle était petite-fille d'une Anglaise), par le soin qu'elle mit à élever son fils dans la pratique de la langue et de la littérature anglaises, elle a peut-être contribué pour sa part à développer en lui une certaine prédilection instinctive pour la poésie domestique et bocagère, la poésie du *home* et du *cottage,* celle des Wordsworth, des Crabbe, des Cowper.

Restée veuve et dépourvue de fortune, madame Sainte-Beuve trouva pour son fils une seconde mère dans une sœur de son mari, qui, plus riche et sans enfants, vint s'établir avec elle pour consacrer sa vie à l'unique rejeton d'un frère dont elle chérissait la mémoire, et c'est sous la douce influence de ces deux tendresses féminines que l'élégant écrivain fut élevé. Il nous a peint lui-même souvent, comme le font volontiers tous les poëtes, les premiers jours de son heureuse enfance : ses jeux, ses études, ses émotions, ses rêveries précoces, tempérées, épurées par une piété alors fervente, et enfin son enthousiasme pour l'éclat militaire de l'empire.

Cet enthousiasme d'enfant a laissé chez lui des souvenirs dont la précision étonne. A la vérité, *Boulogne-sur-Mer* était, on le sait, une des villes de France les plus fortement empreintes de la couleur impériale, et l'on s'explique ainsi bien des pages du roman de *Volupté*, où la physionomie de cette nation de soldats, dans ses courts intervalles de repos, est comme saisie au vif et tracée de main de maître.

Placé de bonne heure dans une pension de Boulogne, le jeune Sainte-Beuve se fit remarquer tout d'abord par la vivacité de son intelligence et la rapidité de ses progrès; à quatorze ans il avait déjà terminé sa rhétorique sous un M. Clouet, qui ressemble peut-être un peu à M. Ploa de *Volupté*. Mais comme c'était une rhétorique de collége communal, l'écolier manifesta lui-même un désir très-ardent de venir recommencer en partie et compléter ses études à Paris; il y arriva en sep-

[1] Le père de l'honorable écrivain, qui appartenait, je crois, à la famille des Sainte-Beuve les jansénistes, signait *de Sainte-Beuve;* son fils a supprimé la particule, je ne sais pourquoi, ni à quelle époque; toujours est-il que beaucoup de personnes s'obstinent à l'en gratifier malgré lui.

tembre 1818, et fut placé dans la pension Landry, qui suivait d'abord les cours du collége Charlemagne. Il entra en troisième et fut bientôt classé parmi les plus forts élèves; sa première année de rhétorique se fit sous M. Dubois à Charlemagne; la seconde année, en 1822, sous M. Pierrot, au collége Bourbon, et la philosophie, dans le même établissement, sous M. Damiron. Il obtint plusieurs nominations aux concours généraux; entre autres un prix d'histoire, si je ne me trompe, et un deuxième prix de vers latins. Son ancien professeur, M. Pierrot, a publié en 1831, sous le titre de *Recueil de discours, narrations*, etc., un choix des petits chefs-d'œuvre scolaires des rhétoriciens du collége Bourbon; les compositions du jeune Sainte-Beuve remplissent seules presque la moitié de l'ouvrage, et parmi elles il en est de fort distinguées; je citerai notamment le tableau d'une entrevue d'Arminius et de son frère devenu centurion romain. Ce tableau, composé sur un programme des plus secs, m'a frappé par un certain sentiment vif et énergique de l'histoire, une mise en scène des plus animées, un coloris déjà ferme et une sobriété de lieux communs assez rare à cet âge.

« Écoute, dit en terminant le héros germain à son frère parjure; écoute, mon coursier est rapide, le camp des Romains est éloigné, la forêt est proche; viens-t'en rejoindre [1] tes dieux, tes parents, ta mère qui pleure chaque jour, moins ton absence que ton infamie; redeviens mon compatriote et mon frère; si tu refuses, tu n'es plus qu'un lâche, et je te promets la mort au prochain combat. »

Suit entre les deux frères un commencement de combat que l'écolier ajoute de sa propre autorité au programme; les Romains, accourus au bruit, les séparent, et le tout se termine par un dernier coup de pinceau qui laisse déjà entrevoir les goûts pittoresques du romantique futur, en nous montrant d'un côté le centurion romain ramené dans le camp, tandis qu'Arminius s'enfonce dans la forêt d'Hercule, où l'attend son armée.

A son entrée dans la vie, le jeune Sainte-Beuve ne se laissa point facilement séduire par l'espoir des succès littéraires que semblaient lui promettre des lauriers de collége; il commença, au contraire, par résister de toutes ses forces à ses penchants. En ne prenant dans la biographie de *Joseph Delorme* que la portion purement historique, on y trouve plus d'un détail applicable sans doute à l'éditeur postiche.

« La raison de Joseph, y est-il dit, fortifiée dès l'enfance par des habitudes sérieuses et soutenue d'une immense curiosité scientifique, s'éleva d'elle-même contre les inclinations du poëte pour les dompter. Elle lui parla l'austère langage d'un père, lui représenta les illusions de la gloire, les vanités de l'imagination, sa propre condition si médiocre et si précaire, l'incertitude des temps, et de toutes parts autour de lui des menaces de révolutions nouvelles... Que faire d'une lyre en ces jours d'orage? La lyre fut brisée. »

Après avoir hésité quelque temps entre la médecine et le barreau, M. Sainte-Beuve se décida pour la médecine par des motifs de raison et de philanthropie exposés dans *Joseph Delorme*, et alors commença en lui cette lutte entre la volonté de se faire un état et le besoin de rêver, de versifier et d'écrire, sorte de noviciat durant lequel se décident et s'éprouvent les véritables vocations.

« Ce qu'il souffrit, dit le biographe de J. Delorme, pendant deux ou trois années d'épreuves continuelles et de luttes journalières avec lui-même; quel démon secret s'acharnait à lui et corrompait ses études présentes en lui retraçant les anciennes; quel tressaillement douloureux il ressentait à chaque triomphe nouveau de ses jeunes contemporains, et cette conscience de sa force qui lui retombait sur le cœur comme un rocher éternel, et ses nuits sans sommeil, et ses veilles sans travail, et son livre ou son chevet trempé de pleurs, c'est ce que lui seul a pu savoir. »

Cependant, au milieu de ces tortures morales, les études scientifiques et médicales suivaient leur cours. Tout en consacrant ses loisirs à la philosophie du XVIIIe siècle, qu'il aimait alors de passion, le critique futur se formait dans les salles de dissection en travaillant avec un zèle tout particulier l'anatomie. Cette dernière étude a laissé chez lui une trace profonde; il me semble que j'avais deviné avant de le savoir que M. Sainte-Beuve avait étudié et pratiqué beau-

[1] Je ne serais pas étonné que cette forme familière, *t'en rejoindre*, ne fût déjà une de ces familiarités *voulues* que nous rencontrerons souvent chez M. Sainte-Beuve.

coup l'anatomie, car en poésie comme en critique il est bien l'anatomiste par excellence ; il l'est quelquefois jusqu'à l'excès.

Après avoir pris quinze inscriptions et passé plusieurs examens, le jeune étudiant en médecine obtint à l'hôpital Saint-Louis une place d'*externe* avec logement. Mais plus il abordait de près cette carrière, encombrée comme toutes les autres, plus la voix qui l'en détournait pour l'appeler ailleurs devenait pressante, impérieuse ; et lorsque, après avoir déposé le tablier de service, il rentrait dans sa petite chambre d'hôpital, la muse était toujours là, lui reprochant de manquer à sa destinée et le poussant à échanger le bistouri pour la plume.

C'est sans doute en un de ces moments d'incertitude amère et découragée, décrits d'une manière touchante dans la vie de *Joseph Delorme*, que l'apprenti médecin eut l'idée d'aller demander appui et conseil à son ancien professeur de Charlemagne, M. Dubois, avec lequel il avait toujours entretenu de bons rapports, et qui dirigeait alors le journal *le Globe* avec un grand succès.

Il trouva en lui un patron affectueux et utile qui l'admit au *Globe*, et se plut à le guider dans ses premiers essais. Vers la même époque il fut présenté au respectable et savant Daunou, qui, né comme lui à Boulogne-sur-Mer, accueillit avec beaucoup d'intérêt son jeune compatriote, et plus tard lui donna l'idée de s'occuper d'un *Discours sur l'histoire de la langue et de la littérature française au seizième siècle*, proposé par l'Académie en 1826 comme sujet du prix d'éloquence, en lui offrant le secours de sa bibliothèque et de son érudition. Sous ces deux influences, croisées et rectifiées, en quelque sorte, l'une par l'autre ; appuyé d'un côté aux *doctrines* du *Globe,* représentées dans le sens le plus spiritualiste et le plus attrayant par M. Jouffroy, devenu depuis ce temps-là son ami, et de l'autre aux idées philosophiques et littéraires du XVIIIe siècle, dans leur personnification la plus digne et la plus pure, M. Sainte-Beuve semblait se tourner de préférence vers la prose historique ou philosophique, lorsqu'une nouvelle et plus puissante influence vint le disputer aux autres et donner le ton décisif à ses débuts.

Il avait déjà publié dans *le Globe* quelques articles remarqués, un entre autres sur l'*Histoire de la Révolution française*, de M. Thiers. Il s'était décidé à donner sa démission d'*externe-interne* à l'hôpital Saint-Louis et à cesser complétement ses études de médecine pour se consacrer tout entier aux lettres, au moment où parut, à la fin de 1826, le troisième volume des *Odes et Ballades* de M. Victor Hugo.

A cette époque l'école appelée depuis *romantique* en était encore à sa période de formation. Elle s'était d'abord produite dans *la Muse française* avec une physionomie exclusivement chevaleresque, royaliste et religieuse, qui avait eu un assez vif succès de parti et de salon, mais le gros du public se tenait encore en garde contre des inspirations politiques autant que poétiques. Il trouvait d'ailleurs dans Béranger et Casimir Delavigne la seule poésie de circonstance qui lui convînt, et si Lamartine le charmait, c'est qu'il avait su s'élever au-dessus des partis et des coteries, et toucher une corde qui vibrait dans toutes les âmes.

Le Globe, sympathique avec mesure à toutes les innovations, mais naturellement peu enclin vers le romantisme royaliste, l'avait d'abord tenu à distance, et c'est M. Sainte-Beuve qui fut chargé d'apprécier dans ce sens restrictif le nouvel ouvrage de M. Hugo. L'article publié par lui dans *le Globe* des 2 et 9 janvier 1827, et reproduit depuis dans la seconde édition du premier volume des *Critiques et Portraits*, est extrêmement curieux, en ce qu'on y trouve en résumé à peu près tout ce qui s'est dit depuis de plus sensé et de plus judicieux sur les qualités et les défauts de M. Hugo et de son école, et que ce premier et calme jugement d'un jeune écrivain, qui allait bientôt combattre avec tant d'ardeur dans les rangs de ceux qu'il jugeait, semble redevenu aujourd'hui l'opinion définitive de l'Aristarque *mûri et légèrement désabusé.*

Dans sa pleine liberté de critique, le représentant des *jeunes hommes* du *Globe* commence par traiter assez lestement le romantisme politique et mystique de *la Muse française ;* il l'accuse d'avoir, lui aussi, ses lieux communs, ses fadeurs mythologiques, sa chaleur factice et la plupart des défauts qu'il reproche à l'ancienne poésie.

De cette lutte inégale entre quelques salons et l'esprit du siècle, qu'est-il arrivé ? dit le futur mystique des *Consolations*. Le siècle, de plus en *plus ennemi de tout mysticisme*, a continué sa marche et ses études, se contentant de ses deux ou trois poëtes favoris ; il s'est peu inquiété d'en acquérir de nouveaux, etc. »

Il exhorte ensuite les novateurs à abjurer le jargon et le système pour ne faire de la poésie qu'avec l'âme, et, arrivant à M. Hugo, qu'il proclame le chef de la tribu militante, il le suit avec attention dans son développement depuis ses premiers vers. Il est loin encore de cet enthousiasme qui va bientôt lui faire chanter le *grand Victor, dont le souffle en passant pourrait nous renverser,* excès de langage peu usités jadis entre poëtes, et qui, par parenthèse, perdent les meilleurs en leur faisant croire que les règles du plus simple bon sens ne sont pas faites pour eux ; le *jeune homme* du *Globe* toise beaucoup plus familièrement son idole future ; à des louanges senties et sincères, qui déjà à la vérité dépassent un peu peut-être les théories doctrinaires en matière de poésie, il joint les restrictions les plus judicieuses, il me paraît démêler très-bien le fort et le faible de M. Hugo et de sa manière, et pose des principes généraux dont lui-même ne tardera pas, pour sa part, à prouver la justesse.

« L'effort, dit-il, tue la poésie... En poésie comme ailleurs, rien de si périlleux que la force ; si on la laisse faire, elle abuse de tout ; par elle, ce qui n'était qu'original et neuf est bien près de devenir bizarre ; un contraste brillant dégénère en antithèse précieuse ; l'auteur vise à la grâce et à la simplicité, et il va jusqu'à la mignardise et à la simplesse ; il ne cherche que l'héroïque, et il rencontre le gigantesque ; s'il tente jamais le gigantesque, il n'évitera pas le puéril... Chez M. Hugo, l'inspiration première est constamment vraie et profonde ; tout le mal vient de comparaisons outrées, d'écarts fréquents, de raffinements d'analyse ; et qu'on ne nous reproche pas d'imputer beaucoup trop à des bagatelles : *hæ nugæ seria ducunt.* Ces bagatelles tuent en détail les plus heureuses conceptions... Ajoutons quelques métaphores mal suivies, de l'impropriété dans les termes, trop d'ellipses dans la série des idées, des incidences prosaïques au milieu de la plus éclatante poésie, et nous aurons terminé avec M. Hugo le compte rigoureux, mais nécessaire, que nous imposait notre estime même pour son talent. Ce talent est tellement supérieur, et il y aurait si peu à faire pour le rendre, sinon toujours égal, au moins toujours soutenu, que la critique serait coupable de dissimuler avec lui. »

Ainsi débutait avec son futur général le futur porte-drapeau du romantisme.

Quoique écrit dans ce ton de liberté modérée, l'article décelait du reste assez d'admiration pour ne pas déplaire à un poëte qui n'était point encore complétement blasé par l'abus de l'encens. M. Hugo alla faire une visite de remercîment au jeune critique ; on discuta de part et d'autre des théories d'art ; on se fit des concessions mutuelles ; on se charma réciproquement. Il se trouva que le jeune critique faisait aussi des vers où les hardiesses ne manquaient pas, mais qu'il gardait modestement en portefeuille. M. Hugo voulut les lire, on les lui envoya ; il les admira. M. Sainte-Beuve, par lui consacré poëte, fut admis aux lectures intimes de *Cromwell*, présenté à M. de Vigny, à M. Alfred de Musset, aux frères Deschamps qui formaient alors la tête du bataillon sacré, et bientôt enrôlé dans la confrérie du *Cénacle* qui succédait à celle de *la Muse française* [1].

Nous venons de voir le jeune critique du *Globe* repousser l'école romantique dans sa première forme, comme trop asservie aux préoccupations d'une politique rétrograde. L'école du *Cénacle* ne fut point cela ; formée vers la chute du ministère Villèle, animée de l'esprit conciliateur du ministère Martignac, elle fit sa paix avec la société nouvelle ; séparant la littérature de la politique, *elle s'enferma dans l'art,* et ne s'occupa plus qu'à pousser de toutes ses forces à son développement en tous sens. Il est incontestable qu'il y eut sous ce rapport, de 1827 à 1830, parallèlement au mouvement politique, un mouvement littéraire très-vigoureux, très-animé, très-intéressant, empreint d'un caractère d'unité, d'ardeur et de foi aujourd'hui perdu dans l'industrialisme universel du moment, mais qui, s'il n'a pas donné tout ce qu'on attendait de lui, a eu du moins pour résultat définitif de faire triompher, même au prix de beaucoup de licence, certains principes de liberté dans l'art, aussi essentiels à la vie d'une littérature que l'étude et le respect des traditions. Ces principes doivent beaucoup à M. Sainte-Beuve ; et c'est une justice à lui rendre qu'il en est toujours resté le champion, même en redescendant graduellement de l'enthousiasme du sectaire à la froideur du juge, même en passant du *Cénacle* à l'*Académie*.

[1] *La Muse française* était un recueil périodique consacré aux productions de la nouvelle école à son début, et qui avait cessé d'exister à la fin de 1824. Quant au *Cénacle*, c'était tout simplement un nom de fantaisie que les adeptes donnaient à leurs réunions, chantées sous ce titre dans le premier volume des poésies de M. Sainte-Beuve.

En entrant dans le camp romantique, M. Sainte-Beuve se proposait un double but : travailler d'une part comme critique à constituer, à poser l'école, lui chercher dans le passé un point d'appui national, imprimer l'unité de direction à ses tendances diverses, et, d'autre part, lui apporter son contingent comme poëte.

Trois ouvrages furent le résultat de cette pensée : le *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au seizième siècle*, ouvrage publié en 1828 ; les *Poésies de Joseph Delorme*, publiées en mars 1829, et les *Consolations*, en mars 1830.

Le premier de ces ouvrages avait été commencé en 1826, sous l'inspiration de M. Daunou, comme nous l'avons dit plus haut, et sans autre pensée que de remplir le programme de l'Académie. En étudiant son sujet, l'auteur se passionna pour lui et ne tarda pas à le voir sous un jour peu académique; son agrégation au *Cénacle* ne contribua pas peu à fortifier cette impression, et, dès lors, bornant son travail à l'étude de la poésie et du théâtre, il renonça au concours et entreprit de rattacher cette étude du XVIe siècle aux questions littéraires et poétiques du moment. Quelques parties de ce travail furent d'abord insérées dans *le Globe* qui, voyant non sans regret son brillant rédacteur lui échapper, s'efforçait de le retenir et le disputait à M. Hugo. M. Sainte-Beuve proposait de son côté d'introduire l'école de M. Hugo au *Globe;* mais *le Globe* s'y refusait, voulant garder sa position de modérateur. M. Hugo l'emporta ; mais en passant sous sa bannière, M. Sainte-Beuve y inscrivit un adieu reconnaissant à M. Dubois, auquel il dédia son premier livre.

Le *Tableau de la poésie au seizième siècle* eut un grand succès, même auprès de ceux qui n'en adoptaient pas toutes les conclusions. M. de Rémusat en fit dans *le Globe* une appréciation très-favorable; la *Revue française*, en le combattant dans sa partie systématique, le déclara un modèle de critique d'un genre de critique très-rare, savante et vive à la fois, pleine d'un enthousiasme qui n'ôte rien à la sagacité.

C'est en effet, à mon avis, un excellent ouvrage que ce *Tableau*, un des meilleurs de M. Sainte-Beuve, en mettant de côté une vingtaine de pages de la fin qui contiennent le système, si tant est qu'il y ait système, et qui rappellent un peu, par leur enthousiasme et le résultat ultérieur de cet enthousiasme, la fameuse proclamation de du Bellay. Il est certain qu'à M. Sainte-Beuve revient l'honneur d'avoir le premier retrouvé un chapitre curieux de notre histoire littéraire, chapitre caché, enseveli sous quelques vers dédaigneux de Boileau ; de nous avoir montré des poëtes qui nous étaient à peu près inconnus ; de nous avoir enseigné qu'il existait pourtant quelque chose avant que Malherbe *vînt ;* qu'avant d'avoir une langue la France avait eu une poésie, une poésie ultra-classique, et tombée comme telle ; que Ronsard et sa *brigade* avaient formé la tentative audacieuse de construire d'emblée, sur un idiome encore dans l'enfance, une langue savante et une poésie de tous points calquée sur l'antique ; que cette poésie a régné cinquante ans en France ; et que si, au premier pas de la langue nationale, elle a croulé et devait crouler comme un édifice sans fondement, il en reste des débris qui ne sont pas indignes d'attention, des fragments dont la beauté originale et naïve nous fait éprouver un charme mêlé de surprise ; qu'enfin cette première école classique, née avant terme et avortée, école impuissante faute d'instrument dans les genres élevés, et sans cesse ballottée de la trivialité à l'enflure, a déployé dans l'élégie, dans l'ode épicurienne et dans la chanson, une verve lyrique, une souplesse de rhythme, une fraîcheur de sentiments qui ne se retrouvent pas toujours au même degré dans la seconde, et dont l'école nouvelle est appelée à faire son profit.

Telle est la substance de ce livre, qui fut en quelque sorte pour l'école romantique ce qu'avait été pour l'école de Ronsard le manifeste de du Bellay, mais qui eut sur lui l'avantage de pouvoir se flatter de survivre par ses qualités intrinsèques d'érudition, de critique et de style, au mouvement dont il était l'expression.

Ne pouvant entrer ici dans l'examen des conclusions par lesquelles M. Sainte-Beuve rattachait l'école de Ronsard à André Chénier et à l'école romantique, conclusions que l'on a souvent exagérées et dénaturées pour les mieux combattre, car il n'y était question d'une imitation, ou plutôt d'une continuation, que sous *le rapport de la facture et du rhythme,* je me contenterai de dire qu'il est un point sur lequel M. Sainte-Beuve a incontestablement gagné son procès ; s'il n'a pas restauré Ronsard, et je ne pense point qu'il ait eu cette intention, car nul mieux que lui n'a fait ressortir l'erreur fondamentale des poëtes de la

Pléiade et l'heureuse réaction de Malherbe, *parfaitement fondé en droit,* dit-il. *quoique dur dans la forme,* il a du moins obtenu pour une école après tout fort intéressante, abstraction faite de son utilité comme modèle, une plus large place dans l'histoire littéraire de la France. Il ne s'écrit plus aujourd'hui aucun ouvrage de ce genre sans que l'auteur prenne dans le plaidoyer de M. Sainte-Beuve la matière d'un chapitre entier sur les poëtes de la Pléiade; et c'est ainsi que M. Nisard, par exemple, classique renforcé, en paraissant combattre, dans son *Résumé de la littérature française,* le restaurateur de Ronsard, s'est tout simplement contenté de résumer son adversaire.

Les poésies de *Joseph Delorme* n'eurent point un succès aussi général que le *Tableau de la poésie française au XVIe siècle.* On sait que le poëte, pour se produire avec moins de gêne, se présentait comme l'éditeur de *poésies mystérieuses confiées à son amitié* par un jeune étudiant en médecine, mort récemment d'une *phthisie pulmonaire, compliquée, à ce qu'on croit, d'une affection de cœur.* Malgré ce prologue intéressant, malgré l'appui bienveillant que lui prêta *le Globe* et l'enthousiasme fraternel du *Cénacle*, l'ouvrage provoqua en somme presque autant de railleries que de sympathies; c'est même d'un salon doctrinaire, et, si je ne me trompe, de la bouche d'une noble dame, choquée sans doute du ton familier de cette muse nouvelle, que partit à l'adresse de Joseph Delorme le sobriquet meurtrier de *Werther-Carabin.* Il y avait dans *Joseph Delorme* deux choses fort différentes et de fort inégale valeur : de la poésie sans trop de système et un certain système de poésie; ces deux choses se retrouvent souvent côte à côte dans les vers de M. Sainte-Beuve, et il y en a une qui, à mon sens, nuit toujours un peu à l'autre. Dans *Joseph Delorme*, tout ce qui était de système, tout ce qui, pour employer le mot d'un excellent critique, M. Magnin, s'offrait comme une *cocarde arborée,* tout ce qui se présentait bien moins comme l'expression d'un sentiment que comme la solution d'un problème de facture ou de rhythme; les tours de force de versification, tels que l'*Ode à la rime,* où l'auteur joue, très-habilement du reste, avec son sujet comme un jongleur avec des billes d'ivoire; les boutades fantasques, comme la fameuse pièce des *Rayons jaunes,* où tout est jaune, où *les lampes brûlent jaune et jaune aussi les cierges,* sorte de pendant à la *Ballade à la lune,* débauche d'esprit dont M. Sainte-Beuve s'est, je crois, moqué tout le premier sous l'anonyme, en se déclarant ce jour-là atteint de *jaunisse;* les césures aventureuses, les enjambements hasardés, les inversions téméraires, les ellipses un tant soit peu audacieuses, comme celle-ci par exemple :

> Pour trois ans seulement, oh! que ne puis-je avoir
> Sur ma table un lait pur, *dans mon lit un œil noir!*

toutes ces bizarreries systématiques, tous ces effets trop voulus, trop cherchés, toutes ces exagérations de couleur, qui en 1829 enthousiasmaient les uns, irritaient ou étonnaient les autres, et qui pouvaient bien alors avoir une certaine raison d'être dans un besoin de réaction violente contre la symétrie un peu sèche, un peu froide des écoles antérieures; toutes ces choses ont considérablement baissé de valeur aujourd'hui; elles n'enthousiasment, n'irritent et n'étonnent plus personne, et cela par une raison toute simple : c'est que c'est surtout par ce gros côté que, comme il arrive d'ordinaire, la troupe immense des imitateurs s'est accrochée aux maîtres, et depuis quinze ans, en fait de batailles avec le bon sens et la langue, ne nous a plus rien laissé à désirer. Si bien qu'il a fallu que M. Sainte-Beuve, *légèrement désabusé,* vînt réclamer en faveur du sentiment ou de l'idée, de plus en plus étouffés, annihilés sous les énormités grammaticales et pittoresques des sectateurs de *l'art pour l'art.*

Mais en dehors de ces *affectations* de détail qui compromettent un peu l'effet de l'ensemble, il y a dans *Joseph Delorme* le sentiment profond et vrai d'un genre de poésie, sinon inventé, au moins importé en France par M. Sainte-Beuve, et arrangé par lui à la française avec un mélange parfois exquis d'art et de naturel, genre souvent imité depuis, mais qui tout d'abord donna à M. Sainte-Beuve une physionomie à part dans la pléiade romantique. Laissant à M. Hugo la poésie flamboyante, à M. de Vigny la poésie mystico-biblique, à M. de Musset, vrai petit-fils de Villon et de Régnier, la poésie délurée et cavalière, il prit pour lui la poésie familière, domestique, le tableau d'intérieur à la manière flamande d'un Metzu ou d'un Miéris, le paysage de petite dimension, l'élégie entendue non point dans un sens d'idéalisme vaste et transcendant comme

chez M. de Lamartine, mais dans le sens d'un réalisme amoureux avant tout de la vérité dans le détail, et passionné pour l'analyse intime et minutieuse des mouvements du cœur.

C'est en ce genre de poésie, simple, sentimentale, et élégamment familière, que l'auteur de *Joseph Delorme* et des *Consolations* a trouvé ses plus belles inspirations. C'est par là qu'il a obtenu de Béranger lui-même un glorieux brevet d'invention délivré en ces termes :

« L'éloge qui restera commun aux deux volumes, c'est de nous offrir un genre de poésie *absolument nouveau en France, la haute poésie des choses communes de la vie.* Personne ne vous avait devancé sur cette route ; il fallait ce que je n'ai encore trouvé qu'en vous seul pour y réussir. »

Quand on a lu dans *Joseph Delorme* le morceau délicieux qui commence par ce vers :

Toujours je la connus pensive et sérieuse.

le morceau intitulé *Causerie au Bal*, le sonnet qui précède : *Oh ! laissez-vous aimer !* les pièces intitulées *mes Rêves*, *le Calme*, et plusieurs autres petites créations charmantes de forme, de mélodie et de sentiment, qui font bien vite oublier les bizarreries systématiques de quelques autres, on comprend et on partage l'opinion de Béranger.

Les *Consolations*, qui parurent en mars 1830, furent très-bien accueillies. Des trois recueils de poésie publiés successivement par M. Sainte-Beuve, c'est celui qui a été le plus goûté ; et d'abord, en ce qui touche la forme, c'est incontestablement le plus souple, le plus gracieux, le plus *facile* des trois. L'inspiration y paraît franche, naturelle, et généralement dégagée de toute préoccupation artificielle de facture et de rhythme. Le poëte ne chante plus guère qu'avec son cœur, et s'il trouve des effets nouveaux de style, il les trouve à propos, c'est-à-dire sans les chercher. Bien que dédiées à M. Victor Hugo, et présentées en quelque sorte comme une émanation de son génie, les *Consolations*, en mettant toujours à part ce côté de réalisme analytique et familier qui constitue l'originalité propre de M. Sainte-Beuve, les *Consolations* me semblent dériver bien plutôt des *Méditations* et des *Harmonies*, que des *Odes et Ballades* et des *Orientales*, et se rattacher à M. de Lamartine plus qu'à M. Hugo.

En ce qui touche la source des inspirations, le thème favori du chant, les *Consolations* ressemblent à *Joseph Delorme*, et ne sont que la seconde phase d'une même pensée dominante, continuée plus tard et en quelque sorte épuisée dans le roman de *Volupté*. La muse de M. Sainte-Beuve est d'abord et avant tout la muse des sentiments personnels, ramenés, de près ou de loin, à un sentiment qui les domine tous, l'amour, et à un état particulier de l'amour, que l'auteur de *Volupté* définit lui-même ainsi : « l'embarras paralysant d'une nature née pour le bien, d'une jeunesse qui s'est prise au piége en voulant illégitimement aimer, et qui ne sait plus aboutir en vertu franche ni en désordre insouciant et hardi. » Cet *embarras paralysant* la volonté, qui se débat entre un esprit tourné au mysticisme et une organisation ardente et sensuelle, fait évidemment le fond des inspirations de la jeunesse de M. Sainte-Beuve. Dans *Joseph Delorme*, c'est le sensualisme qui domine ; bien que parfois mécontent, inquiet, découragé jusqu'au suicide, par défaut ou excès d'aliment, il se trahit toujours, même dans les parties du livre les plus chastes en apparence, par des appétits descriptifs, tandis que dans d'autres, notamment dans la pièce intitulée *Rose*, il se déploie avec toute la désinvolture païenne. Dans les *Consolations*, au contraire, c'est le mysticisme qui a le pas ; l'accent de l'amour s'est épuré, le poëte n'aime plus qu'en Dieu. A ces effusions mystiques se mêlent et s'unissent des pensées d'art et des souvenirs d'enfance, des chants dictés par l'amitié, et surtout par une amitié alors dominante. A la fin seulement on aperçoit quelque trace de l'orage politique grondant au dehors ; mais la trace, pour être unique, est des plus vives, car nous sommes en mars 1830, et le poëte s'écrie :

Oh ! Dieu nous garde encore
De ces duels armés entre un peuple et son roi !
Sous les *soleils d'août*, dont la chaleur dévore,
Le sang bouillonne vite, et nul n'est sûr de soi.

Le *soleil de juillet* vint prouver que l'auteur des *Consolations* ne s'était trompé que de bien peu de jours. A sa chaleur le *Cénacle* se fondit en même temps que le trône de Charles X, et les sectateurs de l'art pur disparurent bientôt, en-

traînés dans le tourbillon d'idées soulevé par ce grand fait. M. Sainte-Beuve, qui se trouvait en Normandie chez un ami au moment de la révolution, revint vite à Paris, pénétré de l'enthousiasme universel et prêt à se lancer corps et âme dans le *mouvement*. Les rédacteurs du *Globe* ayant presque tous passé du journalisme aux affaires, M. Leroux s'empara de cette feuille, s'associa M. Lerminier et M. Sainte-Beuve, et tous trois travaillèrent de concert pendant quelques mois à préparer la transformation du *Globe doctrinaire* en *Globe saint-simonien*. C'est à cette époque, en octobre 1830, que le rédacteur de l'ancien manifeste romantique de 1828 publia un nouveau manifeste, invitant le romantisme à une nouvelle transformation, l'appelant à sortir de l'*art pur*, « à *rayonner le sentiment de l'humanité progressive*, à l'encadrer avec ses passions dans une nature harmonique, à lui donner pour dôme un ciel souverain, vaste, intelligent, où la lumière s'aperçoive toujours dans les intervalles des ombres. »

Il est évident que M. Sainte-Beuve était déjà plus qu'à moitié saint-simonien; cependant il ne le fut jamais complétement. Il écrivit quelques articles dans *le Globe*, devenu le journal de *la famille;* il assista assidûment aux prédications de la rue Taitbout, mais il n'alla point jusqu'à la *prise d'habit*. En proie aux incertitudes d'une intelligence active et ardente qui cherche sa place au soleil et ne la trouve point, M. Sainte-Beuve était presque disposé à accepter une chaire qu'on lui offrait en Belgique, lorsqu'il fut, au commencement de 1831, rencontré chez M. Hugo et tout aussitôt *saisi* par l'habile directeur de la *Revue des Deux Mondes*, M. Buloz, et cela au grand avantage de la *Revue*, dont M. Sainte-Beuve est depuis quatorze ans un des plus brillants rédacteurs; à l'avantage non moindre de M. Sainte-Beuve, qui a trouvé là un beau salon d'exposition pour ses *Portraits*.

C'est dans ce recueil, en effet, que M. Sainte-Beuve, avec un talent et un succès toujours croissants, a continué la série commencée dès 1829 dans la *Revue de Paris*, au plus fort de l'enthousiasme romantique, par les portraits de Boileau, de madame de Sévigné, de Corneille, de la Fontaine, de J. B. Rousseau, de Lebrun et d'André Chénier. Vers la même époque où il entrait à la *Revue des Deux Mondes*, Carrel lui demanda sa collaboration au *National*, et, pendant quelque temps, il se partagea entre ce journal et la *Revue*, qui suivaient alors à peu près la même ligne politique. Mais les doctrines littéraires du *National*, assez peu conformes aux doctrines que professait M. Sainte-Beuve, refroidirent un peu sa collaboration, qui ne fut jamais très-active : elle se borna à quelques articles semi-politiques, parmi lesquels on peut citer un travail distingué sur Jefferson et un autre sur l'Irlande.

Je voudrais pouvoir reproduire ici une lettre de Carrel, très-honorable pour M. Sainte-Beuve et très-importante pour moi, car elle confirme tout ce que j'ai dit, dans la notice sur Carrel, de l'aversion qu'inspira toujours à ce noble caractère la sauvagerie systématique des plagiaires de 93; je voudrais bien aussi pouvoir étudier en détail M. Sainte-Beuve dans les modifications successives de ses idées, de son esprit et de son style durant cette période de quinze ans où s'est élevée la portion la plus solide et la plus considérable de sa renommée; malheureusement, l'espace me manque, et comme toujours, il me faut viser surtout à abréger.

M. Sainte-Beuve, sans jamais perdre le fond d'originalité qui le constitue, offre avant tout, dans la marche de ses idées, le caractère d'un talent de réverbération, de reflet; c'est une de ces *âmes secondes* dont parle Amaury, qui s'en vont cherchant partout *quelque âme illustre à épouser*. M. Sainte-Beuve en a épousé successivement beaucoup, et toujours quelque désenchantement l'a poussé au divorce. Par besoin d'exercer en tous sens *sa nature admiratrice et compréhensive*, il s'est identifié, dans toute la sincérité de la passion, avec les hommes les plus différents, avec les idées les plus contraires, et de cette succession de mariages, de ce croisement d'influences, dont chacune a laissé sa trace, il est résulté en définitive un ensemble si élégamment *composé*, si délicatement *nuancé*, que seul, je crois, l'ingénieux critique pourrait, s'il le voulait, en appliquant à lui-même son procédé de *dissection anatomique*, se peindre ressemblant et tirer de lui l'idée essentielle.

Nous l'avons laissé au sortir de ce qu'il nomme quelque part ses *expériences saint-simoniennes ;* nous le retrouvons en 1831, dans un brillant article sur Diderot, revenu aux sympathies de sa première jeunesse pour la philosophie du XVIIIe siècle, et occupé à expliquer, à excuser le fameux cri de guerre : *Écrasons l'infâme!* aux dépens

des *jansénistes farouches* et *sombres* pour lesquels, plus tard, l'auteur de *Port-Royal* se passionnera au point de ne plus les voir que par leur côté attrayant. Dans l'article sur Diderot, la doctrine de la *grâce*, interprétée par Nicole, est énergiquement appelée par M. Sainte-Beuve le *terrorisme de la grâce*. Diderot est présenté comme *choqué surtout de cet aspect tyrannique et capricieusement farouche que la doctrine de Nicole, d'Arnauld et de Pascal prête au Dieu chrétien*, et repoussant cette doctrine par une *protestation généreuse au nom de l'humanité méconnue* [1].

Sous le rapport du style, cet article sur Diderot me semble le dernier et un des meilleurs produits de ce que j'appellerai la première manière de M. Sainte-Beuve comme prosateur. Jusqu'ici, en effet, soit dans les articles du *Globe*, soit dans le *Tableau de la poésie au XVIe siècle*, soit dans la *Préface* et les *Pensées* qui accompagnent les *Poésies de Joseph Delorme*, soit dans les *Portraits littéraires* publiés jusqu'en 1831, la prose de M. Sainte-Beuve ne me paraît pas différer notablement de la prose courante des bons écrivains du XIXe siècle; elle est assez simple, assez régulière, elle a de l'ampleur, de la chaleur, elle a de l'éclat aussi; mais tout cela est, en général, tempéré par la correction et plus distingué par l'élégance que par l'originalité. C'est à partir de 1831 que cette première forme se modifie, se complique, se raffine, tourne de plus en plus au piquant, au dégagé, au subtil, à l'imprévu, et finalement aboutit à la prose de *Port-Royal*, prose tout à fait *personnelle*, dont M. Sainte-Beuve seul a le secret, qui n'a réussi, qui ne pouvait peut-être réussir qu'à lui seul, et dont je ne conseillerais à personne de tenter l'imitation; car c'est un vêtement qui n'irait pas à un autre; c'est, qu'on me passe ce surcroît de comparaisons, c'est un cheval vif, gracieux, mais peu sûr, que M. Sainte-Beuve seul est parvenu à dresser pour son usage, et qui renverserait probablement tout autre cavalier.

En reprenant notre petit résumé de l'itinéraire intellectuel de M. Sainte-Beuve, nous le voyons bientôt passer de Diderot à M. de Lamennais, qu'il connut en 1832, au moment le plus beau du journal *l'Avenir;* dans sa promptitude à l'enthousiasme, le brillant écrivain s'attache à ce prêtre illustre avec toute la ferveur d'un disciple; et le voilà qui n'a plus d'autre pensée que d'aimer, d'admirer de toute son âme, de glorifier avec tout son talent, chez l'hérésiarque futur, *le plus magnifique exemple de cette union consubstantielle et sacrée de la volonté et de l'intelligence sous le sceau de la foi*. C'est durant cette période que, poussé par M. de Lamennais à *vouloir*, doucement invité par M. l'abbé Gerbet à se réfugier dans l'amour divin, et sans doute agité par quelque tempête intérieure, M. Sainte-Beuve entreprit de peindre en prose, au complet et dans toutes ses alternatives, ce combat de la *chair* et de l'*esprit*, dont il avait déjà esquissé comme poëte les deux moments successifs. De là sortit le roman mystico-voluptueux intitulé *Volupté* et publié en 1834. Ce roman fit sensation; l'auteur y avait mis beaucoup de son âme; et bien que le style de *Volupté* ne soit exempt ni de bizarrerie, ni d'affectation, il est difficile de lire ce livre sans une émotion profonde, pour peu qu'on ait eu vingt ans, des sens fougueux, un cœur tendre et un esprit délicat. Dans *Volupté* on peut entrevoir déjà le nouveau mouvement d'idées qui, l'âge aidant, conduira M. Sainte-Beuve à se passionner en artiste pour les austérités de la *règle*, après avoir épuisé tout ce thème attrayant des faiblesses des sens et des faiblesses du cœur, embellies et décorées de couleurs mystiques.

En octobre 1837, durant un voyage en Suisse, M. Sainte-Beuve, déjà rêvant à une histoire de Port-Royal, fut convié à faire à Lausanne, sur ce sujet, un cours qu'il commença quelques mois plus tard, et qu'il continua pendant un an. Dans l'intervalle il publia un troisième recueil de poésies (*les Pensées d'Août*), qui fut médiocrement goûté. Le poëte avait voulu s'essayer au *récitatif* avec une voix de *romance*, et, malgré quelques beaux passages, la voix parut un peu grêle, un peu brisée, un peu sourde. Les morceaux gracieux ajoutés depuis à une nouvelle édition des *Pensées d'Août*, sous le titre de *Notes et Sonnets*, prouvent que la voix de M. Sainte-Beuve n'a rien perdu de son charme quand elle s'en tient à la romance.

En août 1840, après quinze ans de travaux littéraires importants et non interrompus, après avoir mainte fois refusé, dans son amour extrême de l'indépendance, les offres d'anciens confrères en littérature devenus puissants personnages, M. Sainte-Beuve, distingué par une médiocrité de fortune qui de nos jours surtout l'honore au-

[1] *Critiques et Portraits*, t. I, p. 379 et 380. 1836.

tant que son talent, se décida enfin à accepter de la bienveillance, disons mieux, de la justice de MM. Thiers, de Rémusat et Cousin, une place de bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine. Dans la même année il publia le premier volume de *Port-Royal;* le second parut un an après, en février 1842, et le public attend les deux autres avec une impatience qui s'explique par le charme et le succès universel des deux premiers. Ne pouvant parler au long de cet ouvrage, je me contenterai de renvoyer le lecteur aux judicieuses appréciations qui en ont été faites dans la *Revue des Deux Mondes* par M. Lerminier, et dans la *Revue de Paris* par M. Ampère. En appliquant ces procédés d'une critique profonde à force de finesse, si justement comparés par M. Ampère à ces ingénieux instruments qui par leur ténuité même plongent bien avant dans le sol et vont chercher les sources jaillissantes, en les appliquant pendant quinze ans aux sujets les plus variés, avec une sagacité, une délicatesse, une étendue et en même temps une souplesse d'esprit dont on a peu d'exemples, le même écrivain qui a peint avec tant de bonheur les solitaires de Port-Royal a donné à la critique contemporaine une forme nouvelle et conquis en ce genre une réputation que nulle autre ne surpasse [1].

Si l'on a pu reprocher à ce genre de critique une certaine tendance générale à conclure trop facilement du petit au grand, ou plutôt à négliger quelquefois le grand pour le petit; tendance plus visible dans les grands sujets, tels que madame de Staël, Lafayette ou M. de Lamennais, en revanche, cette analyse intime et minutieuse offre, indépendamment de son attrait particulier, des moyens d'appréciation qu'un procédé plus large ne fournirait peut-être pas. Ajoutons encore que M. Sainte-Beuve, dans la délicatesse de sa nature, a parfaitement senti que, pour valoir tout son prix, le procédé de *dissection anatomique* devait être pratiqué *avec plaisir,* c'est-à-dire sans amertume, sans humeur, sans exagération d'austérité, avec un penchant qui, dans la plupart des cas, n'est qu'une juste équité relative, avec un penchant à prendre de préférence le bon côté des petites choses. Cette bienveillance habituelle, très-compatible d'ailleurs avec toute la sévérité désirable dans les questions de principes, n'est pas, à mon sens, un des moindres mérites de la critique de M. Sainte-Beuve; et si l'on y rencontre par hasard quelques exceptions, elles paraissent d'autant plus saillantes qu'elles sont plus rares. Ainsi, sans parler de son article sur J. B. Rousseau, dont il a lui-même noblement désavoué plus tard l'*amertume blessante,* sans parler de l'article sur Delille, où je trouve maintenus, quoique expliqués, de petits faits peu honorables pour Delille, et que l'on m'affirme être décidément inexacts, il y a dans l'analyse des *Chants du crépuscule* quelques pages que j'aimerais à retrancher, notamment celle où l'auteur des *Consolations* croit devoir discuter, non pas la valeur poétique, mais la *sincérité morale* de ce beau morceau si connu sous le titre de *Date lilia*. Cette discussion, à propos de critique littéraire, me semble un peu incompatible ou tout au moins exorbitante, ou, si l'on veut, *prématurée*. J'ai déjà eu occasion, en traitant de Benjamin Constant, de noter des commentaires un peu rigoureux ajoutés à des lettres de jeunesse qui avaient paru généralement mériter plus d'indulgence [2]. En un mot, j'aime à me figurer un critique aussi considérable que M. Sainte-Beuve sous la forme d'un juge qui, monté sur son tribunal, devient étranger à tout ce qui ne touche point à la *cause,* et je m'empresse d'ajouter que c'est sous cette forme, en y joignant l'agrément de sa spécialité de juge du beau, qu'il apparaît d'ordinaire.

Appelé en février 1845 à l'honneur d'hériter du fauteuil de Casimir Delavigne à l'Académie Française, M. Sainte-Beuve a pu, avec une juste fierté, louer son prédécesseur d'avoir été un homme de lettres accompli et de *n'avoir été que cela;* et c'est parce que, lui aussi, n'a été que cela, qu'il a vu les suffrages du public ratifier à l'unanimité le choix de l'Académie.

M. Sainte-Beuve n'est point marié. Bien qu'il

[1] La série des *Critiques et Portraits littéraires* formait déjà en 1842 cinq volumes in-8°, et les *Nouveaux Portraits* publiés depuis dans la *Revue des Deux Mondes* composent bien la matière d'un volume au moins.

[2] Cette notice sur Benjamin Constant m'a valu, de la part de M. Sainte-Beuve, l'honneur d'une réponse dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er novembre 1845. En ce qui me concerne, je n'ai que de la reconnaissance à exprimer à l'égard de l'éminent critique, mais je vois avec regret que nos observations n'ont eu d'autre résultat que de produire un redoublement de sévérité envers Benjamin Constant. Ce petit débat portant sur des pièces qui sont entre les mains du public, je ne vois pas la nécessité d'y revenir.

ait assez le goût du monde et qu'il y brille par une conversation charmante, pleine de finesse et de grâce, sa vie est avant tout consacrée aux labeurs qui ont fait sa renommée, toujours prêt à appuyer généreusement les talents jeunes et inconnus, toujours animé d'une noble sollicitude pour la dignité un peu compromise aujourd'hui de la république des lettres, il offre une des existences littéraires les plus honorables de notre époque ; et si, après avoir énuméré tous ses titres à l'attention de la postérité, je viens à penser qu'il faut encore y joindre, pour finir, deux petites nouvelles, *Christel* et *Madame de Pontivy*, dont la dernière surtout m'a toujours fait l'effet, sans exagération aucune, d'un *véritable petit chef-d'œuvre* de pensée et de style, je me persuade aisément que l'on ne m'accusera point de flatterie pour avoir cru le nom de M. Sainte-Beuve indispensable à une galerie d'illustrations contemporaines.





Cherubini.

Quelle que soit l'opinion que l'on ait du génie de Cherubini, quel que soit le degré de sympathie que l'on éprouve pour ses ouvrages, on ne peut nier que son nom ne soit grand et illustre. Parmi les noms écrits au sanctuaire des arts, il est un des plus vénérés.

Études sur la vie et les travaux de Cherubini, par M. F. Halévy.

L'histoire des arts offre bien peu d'exemples d'une existence aussi longue et aussi remplie que celle de Cherubini. Le premier pas de ce vétéran dans la carrière musicale date de 1773. Il avait treize ans lorsqu'il débuta par une messe à Florence, il en avait soixante et seize lorsqu'il a donné une messe en musique composée pour ses funérailles, et il n'est mort qu'à quatre-vingt-deux ans, écrivant *un canon* dans la dernière semaine de sa vie, et conservant jusqu'au bord du tombeau le plein et entier usage de ses facultés. Cette tête sévère, morose et même un peu refrognée, que le pinceau de M. Ingres s'est plu à idéaliser avec tant de succès[1], attirait les yeux des hommes d'aujourd'hui comme une médaille vivante des temps écoulés. Élève de Sarti, contemporain de Cimarosa, ami de Marmontel et de Morellet, mêlé à la querelle des gluckistes et des piccinnistes; maître de chant du prince de Galles, depuis régent d'Angleterre, honoré de la faveur de Marie-Antoinette, mettant plus tard en musique les vers de Chénier dans les cérémonies républicaines du Champ-de-Mars, compositeur illustré par de brillants succès, et chef d'école sous l'empire, bien que peu goûté de l'empereur, surintendant de la musique du roi sous la restauration, directeur du Conservatoire sous le gouvernement de juillet, le vieux Cherubini avait vu passer quatre ou cinq générations d'artistes. Successivement compositeur dans le goût italien, compositeur dans le goût français, et enfin compositeur de musique religieuse, il avait, durant cinquante-six ans, produit une masse de travaux; et cependant, soit qu'il ait manqué de ce *je ne sais quoi* que ne donne pas la science la plus parfaite du contre-point, soit effet naturel de la fragilité des gloires musicales et des variations du goût en cette matière, il est certain que, quel que soit le mérite de ce maître, quelle que soit son utilité comme modèle pour les jeunes compositeurs, il est certain que de tous ses ouvrages, dont quelques-uns firent une sensation profonde à leur apparition, pas un ne s'est maintenu au théâtre. L'opéra de *Lodoïska,* qui, en 1791, fut un grand événement dans l'histoire de la musique française, ne se joue plus depuis bien longtemps; l'on a essayé de reprendre, il y a trois ans, l'opéra des *Deux Journées,* qui, dans sa fraîcheur, en 1800, dépassa deux cents représentations, et, si j'ai bonne mémoire, la tentative a peu réussi. En définitive, il ne reste plus guère de Cherubini qu'un nom très-estimé des connaisseurs, mais très-oublié du vulgaire; et c'est peut-être à sa musique religieuse, qui produit encore beaucoup d'effet, que ce compositeur devra de vivre par ses œuvres dans la mémoire des hommes. Cepen-

[1] Tout le monde connaît le beau tableau de M. Ingres, représentant Cherubini protégé et inspiré par Polymnie.

dant ce nom, classé d'ailleurs en première ligne par des juges compétents, tels que MM. Fétis, Halevy, Adam, Castil-Blaze, est assez intimement lié à l'histoire de la musique durant un demi-siècle pour trouver naturellement sa place ici.

Marie-Louis-Charles-Zénobie-Salvador Cherubini naquit à Florence, le 8 septembre 1760, de Barthélemy Cherubini et de Verdiane Bozi; son père était un professeur de musique qui remplissait en outre, au théâtre de *la Pergola*, le grand théâtre de Florence, les fonctions de *maestro al cembalo*, c'est-à-dire qu'il tenait le clavecin aux représentations pour l'accompagnement du récitatif, et dirigeait les répétitions. Le jeune Louis était le dixième de douze enfants; il était né avec une santé si débile que ses parents n'espéraient pas le conserver. A force de soins sa mère le sauva, et cet enfant chétif a survécu seul et longtemps à sa nombreuse famille.

Comme tous les grands musiciens et même comme beaucoup de musiciens médiocres, Cherubini annonça des dispositions précoces. Il avait à peine six ans que déjà il faisait résonner sous ses petits doigts les touches du clavecin de son père, qui fut son premier professeur. A neuf ans il reçut des leçons d'harmonie et d'accompagnement de Bartolommeo Felici, et de son fils Alessandro que je n'ai pas l'honneur de connaître; Pierre Bizarre et Joseph Castrucci, que je ne connais pas davantage, succédèrent à ses deux premiers maîtres, et lui apprirent la composition et le chant.

Il ne faut pas, observe à ce sujet M. Halevy, que nos compositeurs français s'étonnent de voir un élève compositeur étudier l'art du chant comme s'il devait devenir chanteur; c'est un des fondements de l'école italienne, essentiellement *vocale*, qu'un compositeur doit savoir *chanter* lui-même avec sa voix; c'est aussi une des causes de l'universalité de cette école, dans laquelle le compositeur ne demande jamais à la voix que ce qu'elle peut faire facilement, agréablement. Le compositeur italien regarde la voix humaine, sinon comme un maître, au moins comme une puissance avec laquelle on doit traiter d'égal à égal. Il faut bien l'avouer, parce que cela est vrai; dans d'autres écoles, le compositeur agit souvent en despote, et impose à la voix des obligations devant lesquelles elle résiste quelquefois.

M. Halevy ne ferait peut-être pas mal de se souvenir de temps en temps de son précepte, qui est excellent.

Mais revenons à Cherubini. A treize ans, l'apprenti compositeur était déjà assez fort pour faire exécuter à Florence une messe solennelle à quatre voix, avec accompagnement d'orchestre, et un intermède de sa composition. Ces ouvrages, qui furent suivis de plusieurs autres morceaux, tous exécutés dans sa ville natale avec applaudissement, attirèrent sur lui l'attention de Léopold II, duc de Toscane; ce prince, protecteur éclairé des arts, digne successeur des Médicis, sut apprécier le talent naissant du jeune compositeur, et lui accorda, en 1778, une pension destinée à lui fournir les moyens de se rendre à Bologne, pour s'y perfectionner sous la direction de Sarti, un des maîtres les plus savants et les plus renommés du temps.

Quatre années, dit M. Fétis, furent employées dans cette école par le jeune artiste à des travaux sérieux pour acquérir une profonde connaissance du contre-point et de l'ancien style fugué. C'est aux conseils de Sarti que Cherubini dut le savoir étendu qu'il possède et ce sentiment délicat des beautés du style qu'on puisait alors dans les bonnes écoles d'Italie.

Les leçons de Sarti, ajoute M. Halevy, furent toutes pratiques. Ce fut dans les principaux théâtres de l'Italie que Cherubini les reçut. On n'a plus d'idée aujourd'hui de ces liens qui unissent le maître à l'élève, de ces leçons données sur le champ de bataille... Sarti emmenait son élève de prédilection dans toutes les villes où il allait écrire des opéras, à Bologne, à Milan, à Venise, et l'employait utilement pour leurs communs intérêts. Il lui abandonnait la composition des airs des seconds rôles, lui laissant le soin d'écrire les récitatifs, se réservant la part du maître, c'est-à-dire la part du lion, en composant lui-même les morceaux à effet, les airs des premiers sujets, ne laissant enfin à son élève que les morceaux que l'on ne devait pas écouter. Quelle que fût l'humilité de cette condition, elle servait cependant les études du jeune compositeur, qui, assistant à la création de l'ouvrage nouveau, apprenait à conduire les répétitions et s'endurcissait d'avance aux fatigues, aux douleurs, aux inquiétudes de l'enfantement, trouvant ainsi toute faite, dans sa jeunesse, une vieille expérience qui devenait sienne et qu'il s'appropriait pour l'avenir.

Cependant Cherubini sentait le besoin de composer pour son propre compte; il écrivit, à vingt

ans, sous l'inspiration de Sarti, son premier opéra, *Quinto Fabio*, qui fut représenté à Alexandrie. Il retourna ensuite à Florence, où il fit jouer, en 1782, deux opéras, *Armida* et *Mezencio.* Appelé à Livourne pour l'inauguration d'une salle nouvelle, il écrivit *Adriano in Siria*. En 1783, il se rendit à Rome, où il fit jouer son *Quinto Fabio* refait; puis à Venise, où il donna un opéra-buffa intitulé : *Lo Sposo di tre e marito di nessuna.* Revenu encore une fois à Florence en 1784, il écrivit *Idalide*, et de là se rendit à Mantoue, où il mit le sceau à sa réputation de compositeur italien par l'opéra d'*Alessandro nell' Indie.*

Les succès obtenus par lui en Italie le firent bientôt appeler à Londres. En traversant Paris pour s'y rendre, il rencontra le célèbre violoniste Viotti, qu'il devait retrouver plus tard, et avec lequel il se lia dès lors d'une étroite amitié. Son début à Londres fut des plus heureux; il donna d'abord un opéra-bouffe, *la Finta Principessa*, et un opéra sérieux, *Giulio Sabino.* Il se rendit ensuite à Turin, où il fit jouer l'opéra d'*Ifigenia in Aulide*, qui fut fort applaudi, et revint à Londres, en 1787, pour y remplir les fonctions de *compositeur du Théâtre du Roi.* Chargé en cette qualité de diriger l'exécution des opéras représentés à ce théâtre, il intercala dans les œuvres de Paisiello et de Cimarosa des morceaux charmants. Le prince de Galles, qui aimait beaucoup la musique, accueillit à merveille le jeune *maestro;* il l'admit à ses réunions intimes, et témoigna un goût très-vif pour le charme de son talent et l'agrément de sa voix. Dans le même temps, le docteur Burney, écrivant son *Histoire générale de la Musique*, disait de Cherubini : « Cet artiste est un jeune homme de génie qui n'a point eu ici l'occasion de déployer son habileté, mais qui, avant son arrivée, avait été déjà plusieurs fois mentionné en Angleterre pour son rare talent. »

Cependant Viotti pressait son ami de venir chercher à Paris la consécration définitive que cette ville donnait alors et donne encore aujourd'hui aux réputations formées hors de son sein. Cherubini se décida à venir s'y fixer au commencement de 1788. Introduit par Viotti dans le plus grand monde, il y réussit parfaitement.

« Ce fut, dit M. Halevy, un temps heureux pour lui, car ces succès le flattaient beaucoup. Il avait alors vingt-huit ans. Un portrait peint à peu près dans ce temps nous le montre élégant, soigneux de sa personne, doué d'une physionomie noble et expressive, et d'un regard persuasif. Le monde l'aimait; il aima le monde. Il eut un moment de vogue, et devint *lion.* » Cependant, ces distractions ne l'éloignaient pas de son but. Les salons où s'agitaient ces personnages dorés disposaient de tout en France. Présenté à la cour, admis chez la reine, qui aimait la musique et protégeait les musiciens, invité aux concerts que donnait madame de Polignac, concerts dont Garat et Azevedo faisaient les délices, il devint un personnage, et les portes de l'Opéra s'ouvrirent pour lui. Marmontel, qu'il avait connu chez l'abbé Morellet, lui promit un poëme. Il fit plus, il lui tint parole. Marmontel avait cru devoir prendre parti dans la fameuse querelle des *gluckistes* et des *piccinnistes;* par goût ou par position, il s'était déclaré partisan de la musique italienne. Le champion dévoué de Piccinni crut devoir rester fidèle à ses traditions en se faisant le protecteur, le guide, l'appui du nouveau compositeur italien. S'il espéra que le jeune maître continuerait l'école de Piccinni, il se trompa grandement et dut être cruellement désabusé.

Cherubini ne le fut peut-être pas moins, car, malgré l'appui de quelques salons, l'opéra de *Démophon* n'eut aucun succès; on le trouva glacial. M. Fétis attribue cet échec à deux causes principales : d'abord, à l'intérêt qu'inspirait au public un autre compositeur, Vogel, mort récemment et auteur d'un autre *Démophon*, dont l'ouverture, devenue célèbre, excitait l'admiration. Le critique ajoute qu'il y avait dans le *Démophon* de Cherubini un mérite de facture supérieur à tout ce qu'on connaissait alors en France, et que ce mérite, étant au-dessus de l'intelligence des habitués du parterre de l'Opéra de ce temps, ne rachetait pas à leurs yeux le défaut de chaleur et d'intérêt dramatique qu'on pouvait reprocher à l'ensemble de la partition.

« Il y avait, certes, ajoute M. Halevy, un grand mérite d'instrumentation dans *Démophon;* il y avait de beaux chœurs. Déjà, dans cet ouvrage, le compositeur jetait les fondements d'une école et d'une manière nouvelle. Mais ces qualités ne pouvaient être approuvées par le public, et puis l'inspiration manquait. J'aurais voulu pour Cherubini qu'on lui eût conseillé de ne pas rompre brusquement et totalement avec sa belle école italienne. »

Cette critique anodine suffit pour nous indiquer qu'il y avait dans *Démophon*, presque aussitôt oublié que paru, plus de savoir-faire que de génie.

Cherubini fut bientôt appelé à prendre sa revanche, d'abord par ces morceaux de détail qu'il excellait à introduire dans les opéras des autres maîtres, et enfin par l'ouvrage où il donna toute sa mesure et qui est resté son chef-d'œuvre comme compositeur dramatique.

Son ami Viotti s'était associé avec Léonard, le fameux coiffeur de Marie-Antoinette, pour l'entreprise d'un Opéra italien à Paris. Ils avaient obtenu un privilége à cet effet. Viotti s'était chargé d'aller recruter les plus grands chanteurs de l'Italie. Ces chanteurs furent mis sous la direction de Cherubini pour tout ce qui concernait la surveillance des répétitions, la distribution des rôles. La troupe débuta, d'après M. Halevy, dans une salle des Tuileries, et, si l'on en croit M. Fétis, dans une espèce de bouge que l'on appelait le *Théâtre de la Foire-Saint-Germain*. C'est là que Paris fut appelé à jouir pour la première fois de ce beau chant italien qui est devenu aujourd'hui un besoin impérieux pour toutes les organisations d'élite, et c'est pour cette troupe brillante que Cherubini ajouta aux œuvres d'Anfossi, de Paisiello, de Cimarosa, de charmants morceaux, tels que le quatuor *Cara, da voi dipende*, placé dans les *Viaggiatori felici*, le trio fameux de *l'Italiana in Londra*, et plusieurs autres qui ont survécu longtemps aux opéras qui leur avaient donné naissance.

Tandis que Cherubini arrangeait ainsi de la musique dans le pur goût italien, il roulait dans sa tête un opéra français dans un goût nouveau et qui ne tendait à rien moins qu'à une révolution dans l'art musical.

L'opéra de *Lodoïska*, tiré d'un épisode du roman de *Faublas*, fut représenté pour la première fois au théâtre Feydeau, le 20 juillet 1791, au plus fort des orages politiques d'alors, peu de temps après la fuite du roi et son arrestation à Varennes, et l'opéra, soutenu par un grand luxe de mise en scène, eut un succès d'enthousiasme. Laissons parler un journal du temps : « Un sujet intéressant, quoiqu'il n'offre pas un fond dramatique très-neuf, des situations, du mouvement, beaucoup de spectacle, de magnifiques décorations et une musique superbe, qui a déjà pour elle la prévention publique, il en fallait beaucoup moins pour réussir, et *Lodoïska*, soutenue par tous ses moyens, a complétement réussi. » Après avoir d'abord parlé du triomphe des décorateurs et des machinistes, tous demandés à la fin de la pièce, le journaliste ajoute : « On a demandé aussi l'auteur de la musique : c'est M. Cherubini, jeune artiste connu par plusieurs morceaux qui l'ont déjà placé au premier rang des compositeurs. On n'a qu'un reproche à faire à la musique de cet ouvrage : c'est qu'elle est trop belle, et c'est un reproche réel. Tous les morceaux, travaillés avec un soin infini, et tous également travaillés, ne laissent pas à l'auditeur le temps de respirer : à force d'admirer on finit par se fatiguer de cette beauté trop continue ; on voudrait de temps en temps des choses plus simples sur lesquelles on pût se reposer. Une pareille critique est bien voisine de l'éloge, et l'éloge même s'y trouve implicitement. On conçoit qu'il nous serait difficile de remarquer les morceaux qui ont plu davantage, puisqu'il n'y en a pas un qui ne soit superbe. On a pourtant distingué les deux morceaux qui finissent le second acte, non pas qu'ils soient peut-être plus beaux que les autres, mais parce qu'ils offrent plus de ces contrastes par lesquels ils se font valoir mutuellement. »

Cette critique contemporaine a bien son prix ; elle nous explique peut-être mieux que la réserve un peu complaisante des critiques postérieurs le côté faible de tous ces opéras que tant de qualités, de goût, de science, d'habileté instrumentale, de puissance harmonique, n'ont pu garantir de l'oubli réservé à tout ce qui manque de ce don du ciel, la mélodie, avec toute la variété abondante, avec toute la verve spontanée, souple et facile de ses manifestations.

Et cependant, bien qu'on ait peut-être un peu exagéré la part d'originalité de Cherubini, bien qu'on ait paru oublier qu'en se séparant de l'école italienne il avait trouvé l'école française de Gluck et de Méhul, à laquelle il s'était rattaché en la continuant, il est certain que, s'il ne fonda pas précisément une école nouvelle, il introduisit dans l'ancienne des développements considérables, et reconnaissables surtout à une instrumentation plus énergique et plus ingénieuse, à des accompagnements plus riches, à des effets d'orchestre plus habiles, plus larges et plus variés. Depuis lui le procédé a été perfectionné jusqu'à l'abus, et il est le père de toute cette

musique compliquée, travaillée, bruyante et savante, où les grandes combinaisons harmoniques écrasent et étouffent l'élément mélodique, et qui en France du moins commence à baisser considérablement.

Les opéras d'*Élisa,* du *Mont Saint-Bernard* et de *Médée* suivirent de près *Lodoïska,* et, bien qu'il les construisît d'après le même principe, ils n'eurent point le même succès. M. Fétis attribue cette froideur du public à la faiblesse et à l'insignifianee des poëmes.

Cherubini n'eut point à souffrir, à ce qu'il paraît, des orages de la révolution, car je retrouve dans le *Moniteur* du 26 janvier 1796 l'ancien protégé de Marie-Antoinette présidant à la partie musicale de l'anniversaire de la mort de Louis XVI et dirigeant l'exécution d'un chœur dans lequel on distingue, dit le journal officiel, le *Serment de haine à la royauté,* et je ne signale ce fait que pour réduire à leur juste valeur quelques exagérations complaisantes touchant la prétendue opposition de Cherubini sous l'empire ; cette opposition n'était autre chose que le mécontentement tout naturel d'un musicien éminent dont la musique est peu appréciée par celui qui dispose en maître absolu des récompenses et des honneurs. On a voulu élever cela à la hauteur d'un dissentiment de principes et associer le nom de Cherubini aux quelques noms qui représentent sous l'empire la cause de la liberté. Je ne crois point devoir ainsi surfaire un artiste très-honorable d'ailleurs dans sa vie privée, mais qui, comme tous les artistes, a été l'organe plus ou moins harmonieux des circonstances et non point le champion de tel ou tel principe politique ; car enfin, s'il a mis en musique le *Serment de haine à la royauté,* en commémoration du 21 janvier, il a fini par être maître de chapelle de Louis XVIII et de Charles X, ce qui n'est pas tout à fait la même chose.

A la création du Conservatoire de musique, Cherubini fut nommé un des inspecteurs de l'enseignement dans cette école, où il professa plus tard la composition. Au retour d'Italie, Bonaparte fut curieux de faire exécuter au Conservatoire une marche de Paisiello qu'il aimait beaucoup et qu'il avait rapportée d'Italie. On eut l'idée d'intercaler dans le programme de la séance un morceau composé pour les funérailles du général Hoche par Cherubini. Ce morceau, fortement orchestré, déplut aux oreilles italiennes de Bonaparte, et à dater de ce moment le pauvre Cherubini fut mal noté dans l'esprit ou plutôt dans l'ouïe du futur empereur, et, chaque fois que l'occasion les rapprocha, Napoléon exprima sa répugnance à l'artiste avec la brusquerie d'un soldat qui prétend s'y connaître ; il fit plus, il se montra souvent injuste envers lui, et, tandis que des talents inférieurs recevaient de brillants témoignages de sa faveur, il n'accorda guère à Cherubini que la distinction de ses boutades, affectant, dit-on, de prononcer son nom à la française, le malmenant parfois assez durement, et ne l'invitant à dîner que pour lui démontrer la supériorité de la musique de Paisiello ou de Zingarelli sur la sienne.

Dans ces colloques moitié français, moitié italiens, Cherubini fit plus d'une fois preuve d'un esprit remarquable, de finesse, de mesure et d'à-propos. On lui attribue plusieurs reparties charmantes. Nous n'en citerons qu'une.

« J'aime la musique de Paisiello, lui aurait dit Bonaparte, elle me berce doucement ; vos accompagnements sont trop forts. » Et, comme il insistait sur le charme d'une musique tranquille, qui porte le calme dans les sens et le repos dans l'âme : « Je vous comprends, reprit le compositeur, il vous faut une musique qui ne vous empêche pas de songer aux affaires de l'État. »

Cependant la faveur du public dédommageait un peu Cherubini de la défaveur du souverain. L'opéra des *Deux Journées,* joué au théâtre Feydeau en 1800, fut accueilli avec enthousiasme, et plaça décidément l'auteur au premier rang des compositeurs de l'époque. On a dit à tort, dans plusieurs notices, qu'il avait été chargé d'aller offrir à Haydn, au nom des musiciens français, une médaille ; l'envoi de la médaille eut lieu en 1802, et ce n'est qu'en 1805 que Cherubini, acceptant la proposition qu'on lui fit d'écrire pour le théâtre de Vienne, partit pour cette ville, où il n'eut que juste le temps d'achever la partition de *Faniska.* La victoire d'Austerlitz amena Napoléon à Schœnbrunn, mit la cour en déroute et ajourna la représentation, laquelle n'eut lieu que l'année suivante, avec un succès qui se propagea dans les principales villes de l'Allemagne. Mais la France manquait à Cherubini ; il y revint, il y retrouva la défaveur impériale, et, se voyant injustement privé d'une position digne de son talent, il fut pris d'une mélancolie noire, résolut de renoncer à son art, et ne s'occupa plus que

de botanique et de peinture[1]. C'est vers cette époque qu'attiré avec son ami et son disciple, M. Auber, au château de Chimay, par la gracieuse hospitalité de la femme célèbre qui avait été madame Tallien, Cherubini fut conduit par le hasard vers un genre nouveau où son talent devait déployer une puissance inattendue. Il avait bien juré qu'il n'écrirait plus une note, lorsqu'il prit fantaisie à la princesse de Chimay de faire chanter dans la chapelle du château une messe en musique ; tout était préparé, il ne manquait absolument que la musique ; la princesse eut recours à Cherubini, qui refusa d'abord, et qui enfin, vaincu par les instances de l'irrésistible châtelaine, dépose sa queue de billard, car il jouait au billard, et se met à écrire dans un coin, quittant de temps en temps la plume pour reprendre la queue de billard quand venait son tour ; et, avant d'avoir achevé la partie, il avait terminé sa fameuse messe à trois voix, qui, après avoir réussi d'abord dans la petite église de Chimay, a fini par être applaudie dans toute l'Europe.

Vers 1809, il se laissa pourtant persuader de revenir à la musique de théâtre ; quelques amis lui proposèrent d'écrire incognito pour le théâtre des Tuileries un opéra destiné à vaincre les préventions impériales. Il écrivit dans le goût italien le charmant opéra de *Pimmaglione*, chanté admirablement par Crescentini ; cet ouvrage trouva enfin grâce devant Napoléon ; mais le pli était pris, et le sort du compositeur, qui avait alors à soutenir une assez nombreuse famille, ne fut point amélioré. Le *Crescendo*, en 1810, *les Abencerrages*, en 1813, l'opéra de circonstance de *Bayard à Mézières*, commandé au commencement de 1814 pour remonter l'esprit public, et composé par Cherubini en collaboration avec trois autres artistes, laissèrent l'artiste à peu près au même point de renommée et de fortune.

Sous la restauration la chance lui fut plus favorable. En 1816, il succéda à Martini comme surintendant de la musique du roi ; à ces fonctions, qu'il conserva sous Charles X, vinrent bientôt se joindre celles de professeur de composition en 1816, et, enfin, celles de directeur du Conservatoire qui lui furent adjugées en 1822. Vers la même époque l'Institut lui ouvrit ses portes, Charles X le nomma officier de la Légion d'honneur ; il avait été fait chevalier par Napoléon aux cent-jours, et décoré de l'ordre de Saint-Michel par Louis XVIII ; enfin toutes les faveurs s'accumulèrent rapidement sur sa tête, comme pour le dédommager de sa longue disgrâce.

A dater de ce moment, de plus en plus attiré vers la musique religieuse par son premier succès et ses fonctions à la cour, et détourné peut-être de la musique de théâtre par le succès toujours croissant de Rossini, il se livra presque exclusivement à ce premier genre de composition. Ce qu'il écrivit pour la chapelle de Louis XVIII et de Charles X est prodigieux, dit un écrivain. Sept messes, un grand nombre de morceaux religieux, psaumes, hymnes, cantiques, litanies, prières, motets, combinés sous toutes les formes musicales et pour tous les emplois de la voix, donnèrent à son nom un nouveau retentissement. On remarqua surtout sa messe de *Requiem*, exécutée à Saint-Denis pour les funérailles de Louis XVIII, et sa messe du sacre, exécutée dans la cathédrale de Reims avec la marche religieuse pour la communion du roi. La révolution de juillet ne lui enleva que sa place de surintendant de la musique du roi, laquelle fut supprimée ; mais il conserva sa direction du Conservatoire ; il ne l'a quittée que quelques mois avant sa mort. Plusieurs ouvrages didactiques sont le fruit de ses méditations et de son expérience comme professeur, entre autres un *Cours de contre-point et de fugue*, résumé de ses leçons, publié en 1835. En 1831, il écrivit l'introduction d'un opéra oublié, *la Marquise de Brinvilliers*, qui était l'œuvre collective de cinq ou six compositeurs. En 1833, il recomposa un ancien opéra de lui, resté inédit, qui fut joué sous le titre d'*Ali-Baba* en 1833, et accueilli avec le respect dû à ce dernier effort d'un vieillard de soixante et treize ans ; en 1835, il

[1] Son exquise organisation d'artiste, dit M. Miel dans une notice sur Cherubini, l'eût probablement fait grand peintre comme elle l'a fait grand musicien. Déjà nous l'avons vu se complaire à la représentation des fleurs ; sur des cartes à jouer prises au hasard, maîtrisant avec une rare adresse la donnée des points, des figures et des couleurs, il trouvait le moyen d'adapter toutes sortes de sujets. Un jour, il crayonna sur une feuille de papier un paysage dans le style de Salvator Rosa, site hérissé de rochers et traversé par un torrent qui s'est creusé un passage sous une montagne. David, qui vit le résultat, écrivit au-dessous : *Admirable en vérité, courage!* Le fils de l'auteur, M. Salvador Cherubini, est en possession de ce petit chef-d'œuvre.

publia trois quatuors dédiés à Baillot, son ami. J'ai dit en commençant qu'il écrivit, la dernière semaine de sa vie, un *canon* offert en remercîment à son ami Ingres, pour le beau tableau que tout le monde connait, et, enfin, il mourut le 15 mars 1842, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, laissant, je crois, un fils et deux filles.

Comme professeur et comme directeur du Conservatoire, il a, par sa science, sa sévérité, son amour des fortes études, rendu des services éminents. On compte parmi ses disciples MM. Auber, Halevy, Caraffa, Zimmermann, Leborne, Batton; Boieldieu profita aussi de ses conseils, et tous ont toujours exprimé pour lui le plus profond respect, le plus vif attachement.

Comme compositeur de musique religieuse, il est généralement classé au premier rang; comme compositeur de musique de théâtre, il laisse une réputation plus honorée que populaire.

J'ai suffisamment indiqué ce qui, sous ce dernier rapport, semblait aux yeux du plus grand nombre constituer son côté faible; je dois ajouter en terminant que M. Fétis, qui, à la vérité, passe lui-même pour un musicien particulièrement savant, proteste contre l'opinion qui refuse à Cherubini le génie mélodique; suivant lui, il est un défaut qui aurait pu être signalé avec plus de justesse dans les œuvres de Cherubini, et qui a peut-être nui plus que toute autre cause au succès de ses ouvrages. Je veux parler, dit M. Fétis, d'une certaine absence de l'instinct de la scène qui se fait remarquer dans les plus belles productions de son génie. Presque toujours le premier jet est heureux; mais, trop enclin à développer ses idées par le mérite d'une admirable facture, Cherubini oublie les exigences de l'action; le cadre s'étend sous sa main, la musique seule préoccupe le musicien, et les situations deviennent froides. Qu'on examine avec soin toutes les grandes partitions de Cherubini, et l'on verra que toutes reproduisent plus ou moins ce défaut.

« Comme homme, dit M. Miel dans un travail déjà cité sur Cherubini, comme homme, il a été jugé diversement, ce qui s'explique pas les inégalités de son humeur et les anomalies de son caractère. Dans tous ses actes réfléchis, il est ponctuel, régulier, méthodique : c'est l'ordre personnifié; mais qu'un insecte vienne bourdonner à son oreille, voilà l'équilibre rompu et les nerfs de l'artiste en révolte; il n'est plus son maître; alors, gare les brusqueries! on ne l'aborde qu'en tremblant. D'ailleurs cette irritabilité est trop éphémère, elle laisse des traces trop peu profondes pour que l'on puisse y voir un résultat de l'organisation. Cherubini n'a de rude que l'écorce; ses familiers le savent et se disent entre eux : « Quand il aura assez fait le méchant, il rede- « viendra bon homme; c'est le bourru bienfai- « sant. » Le trait suivant met en évidence l'excentricité de ses boutades aussi bien que leur peu de durée.

« Un enfant, doué des qualités les plus heureuses, désire être reçu comme élève au Conservatoire : fils de musicien et déjà initié à la pratique de l'art, il a pour lui le vœu de tous les professeurs; il intéresse aussi par une figure charmante et par la gentillesse de sa petite personne. Au jour convenu pour la demande, il se rend à l'établissement avec son père, qu'une taille disproportionnée fait remarquer d'une autre manière. D'après le conseil de l'amitié, les solliciteurs se placent dans une pièce que le directeur ne manque jamais de traverser lorsqu'il commence la visite des classes. Cherubini, en ouvrant la porte, se voit assailli par un colosse qui, du haut de ses six pieds, donne gauchement la main à un amour. Surpris de cette rencontre, et sans doute offusqué par ce contraste entre les deux extrêmes de la stature humaine : « Qu'y a-t-il pour votre service? » dit-il au géant d'un ton sauvage; puis, sur l'exposé du motif : « Je ne prends pas d'enfants en nourrice, » continue-t-il; et il passe outre. Le pauvre père est atterré; il rejoint ses amis et leur fait part de sa déconvenue; ceux-ci croient en avoir deviné la cause; ils le rassurent et conduisent leur protégé dans une autre salle, terme invariable de la tournée classique; là ils l'installent devant un piano en lui donnant pour instruction de jouer tout ce qui lui passera par la tête, en lui recommandant de ne s'interrompre pour aucun arrivant. Plus de père, cette fois. Cherubini entre; le choix et l'exécution des morceaux le frappent; il s'arrête, s'assied et écoute : l'âge, la grâce, le talent ont produit leur effet. Aux caresses, aux encouragements succèdent les questions sur les principes de l'art; l'enfant est imperturbable. « Bravo! « mon petit ami, lui dit Cherubini enchanté, « mais pourquoi êtes-vous ici, et que puis-je pour « vous? — Une chose qui vous est bien facile, ré- « pond l'aspirant, et qui me rendra bien heu- « reux : m'admettre au Conservatoire. — C'est

« une affaire faite, reprend le directeur, vous « êtes des nôtres. » Là-dessus, il sort de la salle et fait gaiement le récit de son histoire; puis il ajoute en riant : « Je me suis bien gardé de pousser « plus loin l'interrogatoire, car le bambin al- « lait me prouver qu'il en savait plus que moi. »

« Sans doute, ajoute M. Miel, un tempérament de cette nature n'était pas ce qu'il y avait de mieux assorti à une grande direction d'hommes et de choses, qui a surtout besoin de calme; l'administration ne pouvait même manquer de prendre, à certains égards, sous une telle influence, un caractère de taquinerie. Combien le chef eût été mieux inspiré si, déléguant à ses surbordonnés la surveillance de détail et se réservant la haute direction de l'enseignement vers la philosophie de l'art, il eût, comme Platon, fait participer une jeunesse avide de l'entendre aux trésors de science et de goût qu'il renfermait au dedans de lui-même! Hâtons-nous d'ajouter qu'il racheta, autant qu'il était en lui, à force d'exactitude et de justice, ce qui lui manquait en sang-froid et en aménité : aussi sa longue gestion lui a-t-elle mérité en définitive l'estime de tout le monde, et sa rudesse ne lui a fait perdre l'attachement de personne. »

Quoique parvenu à sa quatre-vingt deuxième année et fort exténué, comme la vivacité morale suppléait en lui à la vigueur physique, il se flattait de prolonger encore sa frêle existence. Une indisposition l'ayant retenu quelques jours dans sa chambre, M. Halevy entre chez lui et le complimente sur ce qu'il est mieux : « Bah! répond brusquement l'octogénaire, je n'ai pas dix ans à vivre. » Moins d'un an après, il n'était plus.

Voici enfin la liste des principaux ouvrages de Cherubini :

Opéras : *Quinto Fabio*, 1780; — *Armida*, 1782; — *Mezencio*, 1782; — *Adriano in Siria*, 1782; — *Quinto Fabio*, refait à Rome, 1783; — *lo Sposo di tre femmine*, buffa, 1783; — *l'Idalide*, 1784; — *Alessandro nell' Indie*, 1784; — ***la Finta Principessa***, bouffe, 1785; — plusieurs morceaux dans ***il Marchese di Tulipano***, de Paisiello, en 1786; — *Ifigenia in Aulide*, 1788; — *Démophon*, 1788; — divers morceaux dans ***l'Italiana in Londra*** et autres opéras italiens, en 1789 et 1790; — *Lodoïska*, 1791; — *Koukourgi*, en 1793, inédit et reproduit en partie en 1833 dans *Ali-Baba*; — *Elisa ou le Mont Saint-Bernard*, 1794; — *Médée*, 1797; — *la Mort du général Hoche*, 1797; — *l'Hôtellerie portugaise*, 1798; — *la Punition*, 1799; — *la Prisonnière*, en collaboration avec Boieldieu, 1799; — *Epicure*, avec Méhul, 1800; — *les Deux Journées*, 1800; — *Anacréon*, 1803; — *Achille à Scyros*, ballet, 1804; — *Faniska*, 1806; — *Pimmalione*, 1809; — *le Crescendo*, 1810; — *les Abencerrages*, 1813; — *Bayard ou le Siége de Mézières*, 1814; — *Blanche de Provence*, avec Boieldieu, Berton, etc., 1821; — *Ali-Baba*, 1833.

Musique d'église : Messe à trois voix, chœur et orchestre, en *fa*; — deuxième messe solennelle à quatre voix, chœur et orchestre; — messe de *Requiem* à quatre parties en chœur, avec orchestre; — quatrième messe solennelle, en *ut*; — ***Ave, verum corpus***, à trois voix, cor solo et orchestre; — *Iste dies*, à quatre voix et orchestre; — *O sacrum convivium*, à quatre voix et orchestre; — ***O salutaris hostia***, à deux voix de soprano, avec quatuor et orgue; — *Ave Maria* pour deux voix de soprano et orgue, etc., etc. — Cantates : *la Primavera*, à quatre voix avec orchestre; — chant pour la mort de Haydn, à trois voix et orchestre; — six nocturnes à deux voix et piano. — Musique instrumentale : Symphonie à grand orchestre, en *ré*; — ouverture en *sol*; — trois quatuors pour deux violons, alto et violoncelle.



M. de Martignac.

Vir probus, dicendi peritus.

Il y a quelques mois, la petite ville de Miramont était en fête; cette population si pétulante qui borde les rives de la Garonne, drapeaux et musique en tête, se pressait autour d'une statue de bronze dressée sur un haut piédestal et recouverte d'une toile. Une estrade placée en face de la statue était occupée par les autorités de l'arrondissement de Marmande et les principales notabilités des environs.

Après une salve d'artillerie, la toile qui cachait la statue fut enlevée aux applaudissements de la foule, et l'on vit paraître la noble, douce et belle figure de M. de Martignac, représenté debout en costume de ministre, la main appuyée sur un bureau où sont déroulés des projets de loi.

Lorsque le sous-préfet et le maire eurent payé un juste tribut d'éloges à cette illustre mémoire, un homme au visage brun, à la physionomie ardente, aux traits fortement accentués, se leva de l'estrade. A sa vue, les rangs se rapprochèrent, toute la masse se précipita vers lui, avide de le contempler et de l'entendre; car c'était Jasmin, le fameux perruquier-poëte d'Agen, le dernier des troubadours. Nous l'avons vu jadis à Paris; il nous a paru réunir au plus haut degré les attributs caractéristiques de son talent, de sa profession et de son pays; mêlant à la sincérité enthousiaste du poëte le sans-gêne du perruquier, l'esprit vif, madré, hâbleur du Gascon, Jasmin, ou plutôt M. Jasmin (car il est maintenant, je crois, chevalier de la Légion d'honneur, et il a mis de côté le rasoir et le fer à friser), M. Jasmin a su se créer une popularité brillante dans tous les pays où l'on parle encore la langue d'oc. Il n'est pas de solennité qui ne soit embellie par sa présence et animée par les chants de sa muse. Voici un fragment de son épître intitulée : *l'Estatuyo de Moussu de Martignac.*

Sur aquel poulit tròs de brounze quo manquâbo.
    Quin plazé per nous aous, anèy,
De beni saluda, din sa bilo beziàdo.
Lou goubernayre aymat qu'aouyo saoubat soun rey.
Bouillò la Franço forto, hurouzo, benezido ;
Amayzâbo toujour la caouzo trop hardido ;
Tegno pel rey, pel puple, et n'haïssio digun ;
    Bouillò, dambé mèl et parfum,
Abarreja sans brut dins la Franço amalido,
    Touts lous drapèous per n'abé qu'un.
Quin trabal! quin miracle! et l'aouyò fey sans douto,
Sè de troumpo-camis n'abion claoufit sa routo.
D'esprit et de razou floucàbo tant sous mots
    Que sa paraoulo ensourcillâbo ;
Musîco, flous et mèl toumbâbon de sous pots.

Sur ce joli morceau de bronze qui manquait.
    Quel plaisir pour nous, aujourd'hui,
De venir saluer, dans sa ville chérie.
L'homme d'État aimé qui aurait sauvé son roi.
Il voulait la France forte, heureuse, bénie ;
Il calmait toujours la chose trop osée ;
Il tenait pour le roi, pour le peuple, et ne haïssait personne,
    Il voulait avec du miel et des parfums
Mêler sans bruit, dans la France apaisée.
    Tous les drapeaux pour n'en avoir qu'un.
Quel travail! quel miracle! et il l'eût fait sans doute
Si d'embûches on n'eût encombré sa route.
D'esprit et de raison il fleurissait tant ses mots
    Que sa parole ensorcelait ;
Musique, fleurs et miel tombaient de ses lèvres.

Oh! de flous, de laourès! coumo se n'en plebio!
Oh! des fleurs, des lauriers! comme s'il en pleu-

vait ! s'écriait en terminant le poëte agenais; et, joignant l'action à la parole, il lançait sur la statue une couronne bientôt suivie de cent autres couronnes jetées par l'auditoire ému.

Et c'est ainsi que, quatorze ans après sa mort, dans un temps où l'on oublie si vite les morts, M. de Martignac a dû au souvenir reconnaissant d'une petite ville dont il fut seulement le député des hommages qu'il avait mérités de la France entière, et qui n'en sont que plus honorables pour la ville de Miramont.

M. de Martignac naquit à Bordeaux en 1778 d'une famille distinguée; son père, avocat estimé, mort en 1820, conseiller à la cour royale de Bordeaux, descendait d'Étienne Algay de Martignac, qui a obtenu de Voltaire l'avantage d'être mentionné dans le *Siècle de Louis XIV* comme le premier écrivain qui ait donné une traduction supportable en prose de Virgile et d'Horace, etc., et, pour rehausser ce mérite, Voltaire ajoute : « Je doute qu'on les traduise jamais heureusement en vers ; ce ne serait pas assez d'avoir leur génie ; la différence des langues est un obstacle presque invincible. »

Le jeune de Martignac fit de bonnes études au collége de Bordeaux ; après quelques tentatives en littérature dans le genre léger, il débuta au barreau avec succès à côté des Laine, des Ravez, des Peyronnet, ses compagnons de jeunesse et de travaux, qui devaient un jour s'illustrer comme lui sur un plus grand théâtre ; c'est à ces souvenirs de jeunesse que, sur la fin de sa carrière, M. de Martignac dut un de ses plus beaux mouvements d'éloquence, lorsque, montrant M. de Peyronnet courbé sous le poids d'une accusation capitale, il s'écriait : « Nés dans la même ville, dans la même année, nous avons vu ensemble s'écouler, au milieu des plaisirs et des peines, notre enfance, notre jeunesse, et bientôt notre âge mûr. Au collége, au barreau, dans la magistrature, dans les chambres, partout nous nous sommes retrouvés ; et aujourd'hui, après avoir passé au travers des grandeurs humaines, nous nous retrouvons encore, moi, comme autrefois, prêtant à un accusé le secours de ma parole, et lui captif, obligé de défendre sa vie et sa mémoire menacées. Cette longue confraternité que tant d'événements avaient respectée, les tristes effets des dissentiments politiques l'interrompirent un moment. Cette enceinte où nous sommes a vu nos débats quelquefois empreints d'amertume ; mais, de ces souvenirs, celui de l'ancienne amitié s'est retrouvé seul au donjon de Vincennes. »

Si l'on en croit l'abbé de Montgaillard, historien fort suspect, M. de Martignac aurait suivi Siéyès dans son ambassade à Berlin, en 1798, en qualité de secrétaire particulier, et plus tard, en 1811, aurait publié une *Ode sur la naissance du roi de Rome ;* mais je n'ai pas trouvé trace de ces faits dans le *Moniteur,* et quant au dernier on sait que le journal officiel note généralement ces sortes d'hommages. Tout porte à croire, au contraire, qu'il partagea de bonne heure les sentiments d'opposition à l'empire qui se manifestèrent à Bordeaux plus qu'en aucune autre ville de France. Tout le monde sait que c'est de là que partit, en 1814, au moment où Napoléon luttait encore, le premier appel en faveur des Bourbons. M. de Martignac s'associa avec ardeur à ce mouvement, et lorsque, après le retour de l'île d'Elbe, la duchesse d'Angoulême vint demander un asile aux Bordelais, il se prononça énergiquement pour la résistance. Cette tentative échoua devant l'attitude hostile de la troupe de ligne ; mais l'avocat littérateur et vaudevilliste (car M. de Martignac avait fait des vaudevilles dans sa jeunesse) [1], transformé soudain en général et nommé commandant des volontaires royaux de Bordeaux, se posta bravement, avec sa troupe et du canon, au-devant du général Clausel, et ne craignit pas d'entamer avec lui, près de Cubzac, un commencement de combat. « Pour le faire cesser, dit le général Clausel dans son rapport, j'invitai le commandant à venir me parler ; celui-ci, M. de Martignac, me parut un homme de sens et de mérite, ami de son pays, et qui me fit connaître que les Bordelais n'avaient pris la résolution désespérée de résister que sur les craintes qu'on avait cherché à leur donner et les vengeances qu'on leur avait annoncées. » Le général Clausel le désabusa sur tous les points, le chargea d'aller rassurer les Bordelais en son nom, et M. de Martignac revint bientôt apporter au général, avec la nouvelle de l'embarquement de la duchesse d'Angoulême, la soumission des habitants.

On dit que Napoléon, rendu indulgent par les

[1] On a de lui, entre autres ouvrages de ce genre, une comédie-vaudeville intitulée : *Ésope chez Xanthus*, publiée à Paris en 1801 ; il a aussi publié plus tard un épisode de la guerre d'Espagne, sous ce titre : *le Couvent de Sainte-Marie-aux-Bois.*

revers, et désireux de se faire des amis, non-seulement n'inquiéta point M. de Martignac, mais lui fit offrir la croix d'honneur, et que ce dernier la refusa.

Quoi qu'il en soit, sa conduite, aux cent-jours, ne pouvait manquer d'attirer sur lui l'attention de Louis XVIII, qui, au retour de Gand, le nomma chevalier de la Légion d'honneur et avocat général près la cour royale de Bordeaux. Dans ce poste éminent, il ajouta de nouveaux titres à la brillante réputation déjà conquise par lui comme avocat. L'assassinat du duc de Berry lui fournit l'occasion d'un de ces effets oratoires travaillés parfois jusqu'à l'excès, comme il les aimait. Quelques jours après cet événement, il présentait à l'enregistrement des lettres de grâce accordées par le roi à un condamné obscur, lorsque, tout à coup, sortant de la formule ordinaire, il s'écrie :

« Ainsi, ce sang français, dont notre roi est si avare, ne sera pas répandu; le roi s'y oppose, il le défend... et son propre sang vient de couler, il fume encore; sa main s'élance au-devant du glaive qui va frapper la tête criminelle d'un de ses sujets ignorés, et les coups d'un poignard français font jaillir le sang d'un de ses fils jusque sur le sein conjugal, trésor d'amour et d'espérance. »

Dans la même année 1820, il fut nommé procureur général près la cour royale de Limoges; il s'y fit remarquer par un royalisme très-vif, mais allié à une grande affabilité de caractère, à une grande générosité de cœur. Toujours porté à tempérer la rigueur de ses fonctions, et préférant convertir par la douceur plutôt que subjuguer par la crainte, il a laissé dans le département de la Haute-Vienne, comme homme du monde et comme magistrat, des souvenirs qui vivent encore, après vingt-cinq ans, dans beaucoup de mémoires.

En 1821, il fut appelé pour la première fois à la députation par cet arrondissement de Marmande (Lot-et-Garonne) qui, après avoir renouvelé son mandat jusqu'à la fin de sa carrière, vient de lui élever une statue.

Le ministère Villèle le compta d'abord au nombre de ses plus éloquents champions. Nommé en 1822 conseiller d'État en service ordinaire, rapporteur d'un grand nombre de projets de lois importants, entre autres celui des crédits extraordinaires pour la guerre d'Espagne et celui de l'indemnité des émigrés, il conquit un assez grand ascendant sur la chambre; il y parut comme l'expression élégante et modérée du centre droit, d'un parti assez dépourvu de modération et d'élégance, mais qui, cependant, gagnait quelque peu au voisinage de la droite, phalange ardente, insatiable, entêtée, qui poussa le ministère Villèle de concessions en concessions jusqu'à la ruine, et finalement mit au jour le ministère Polignac.

On se souvient encore de la grande rumeur qui s'éleva dans la chambre en 1822 lorsque le procureur général Mangin ne craignit pas de désigner, dans l'acte d'accusation du général Berton, plusieurs députés de la gauche. Les députés inculpés ne demandaient rien moins que la comparution de l'audacieux magistrat à la barre de la chambre, et sa condamnation comme coupable d'outrage envers le parlement, dans la personne de ses membres. Seul de tous, Lafayette, réellement compromis, se contentait de déclarer, avec sa tranquillité ordinaire, que le mot *prouvé*, dont se servait M. Mangin, lui semblait un peu *leste*. Mais ses collègues, plus innocents, fulminaient. M. de Martignac défendit avec beaucoup d'adresse M. Mangin, il s'efforça d'enlever à son acte d'accusation tout caractère de gravité par rapport aux députés qui s'y trouvaient désignés, et termina son discours par ce trait d'esprit qui le peint bien. Se tournant vers les députés inculpés : « Voulez-vous, leur dit-il de sa voix harmonieuse et douce, voulez-vous que je vous dise ce qu'il y a à faire dans une pareille position? Monter à la tribune, et protester, à la face de la France, de son amour pour le roi. » (Voix à gauche : Allons donc! allons donc! — A droite : Ah! ah! vous vous y refusez!) Et il ne fut plus question du procureur général Mangin.

En 1823, choisi par le roi pour remplir les fonctions de commissaire civil près du duc d'Angoulême à l'armée d'Espagne, il appuya de toutes ses forces le système de modération envers les vaincus, formulé dans l'ordonnance d'Andujar, le plus beau titre, je dirais presque le seul titre qui recommande à l'histoire le nom du duc d'Angoulême.

Il fit à la régence installée par nos soldats à Madrid la galanterie d'une restitution de quarante-huit drapeaux espagnols conquis jadis par Napoléon, en accompagnant le tout d'un beau

discours en l'honneur de la concorde, et il rapporta de sa pacifique campagne les matériaux d'un livre remarquable, que malheureusement la mort ne lui a pas permis d'achever.

Le premier volume seul a paru, en 1832, sous le titre d'*Essai historique sur la révolution d'Espagne et sur l'intervention de* 1823. La rédaction de ce volume fut la dernière occupation de la vie de M. de Martignac. Il forme, après le *Congrès de Vérone*, de M. de Chateaubriand, qui le complète et en diffère sur quelques points, le document le plus considérable en faveur d'une expédition dont l'utilité, l'importance et la justice sont également contestées.

« Je suis, dit M. de Martignac dans son Introduction, l'une des nombreuses parties impliquées dans ce grand procès ; j'en suis l'un des témoins les plus instruits. Revêtu d'une haute confiance dans l'expédition dénoncée ; placé, au moment de l'invasion, comme intermédiaire continu et nécessaire entre l'armée intervenante et le pays délivré ou occupé ; chargé par mon mandat de remplacer l'anarchie par l'ordre, l'action de la force par le règne des lois, de faire marcher la paix et la sécurité sous la protection d'un appareil de guerre, j'ai dû connaître les circonstances qui ont amené l'intervention, l'esprit dans lequel elle a été entreprise, le but vers lequel elle a été dirigée ; j'ai dû étudier et comprendre l'état du pays, ses besoins, ses vœux ; j'ai dû surtout m'enquérir et voir comment l'expédition était exécutée, et quel rôle jouaient dans ce drame passionné, sur ce théâtre constamment menacé d'incendie, les hommes à qui l'exécution en avait été remise.

« Ce n'est point la froide relation d'un voyage armé, le journal d'une opération isolée, la revue chronologique de quelques actes matériels, que j'entreprendrai. Ce que je veux faire, c'est l'exposé fidèle et complet d'un incident mémorable parmi les événements de nos jours ; ce que je veux offrir à la méditation du lecteur, c'est un ensemble de faits et de circonstances qui permette de comprendre et de juger cet incident, et qui lui assigne, dans le tableau général de notre époque, la place qu'il doit occuper.

« Jeter un coup d'œil rapide sur l'Espagne, telle que l'avaient faite l'invasion de 1808, la longue et sanglante guerre de l'indépendance et la brusque catastrophe de 1814 ; prendre la révolution de 1820 à son berceau de l'île de Léon, en suivre la marche, les progrès et les phases ; parcourir et signaler à la raison publique les institutions auxquelles elle soumit le pays et les actes successifs qui en découlèrent ; rechercher sans prévention le bien que ces actes avaient dû produire, la sympathie qu'ils avaient pu exciter dans la population ; rapprocher les principes, les paroles, les actions de ce gouvernement nouveau des idées généreuses et philanthropiques que les lumières ont conquises au profit de l'humanité, afin de voir quel point de contact pouvait exister entre eux, et en quoi la conservation des uns pouvait intéresser les autres ; mettre à nu un corps politique, administré comme le fut l'Espagne pendant trois années, pour en montrer les plaies saignantes et l'état convulsif, tel doit être mon premier soin. »

Cette première portion du programme de M. de Martignac est la seule qu'il ait pu remplir ; mais il l'a fait de main de maître. Le volume publié embrasse l'histoire des partis en Espagne depuis le retour de Ferdinand VII, en 1814, jusqu'à l'ouverture du congrès de Vérone, en octobre 1822 ; et nulle part ailleurs on ne trouvera un tableau plus animé, plus dramatique, de cette période sanglante où chaque faction le dispute à l'autre en déraison, en violences et en atrocités.

Au retour de l'expédition, M. de Martignac fut nommé directeur général de l'enregistrement et des domaines, dans un moment où la grande affaire de l'indemnité rendait ces fonctions extrêmement laborieuses.

Cependant cette mesure, que M. de Martignac avait cru devoir présenter et soutenir comme une œuvre définitive de réparation pour les uns, d'affermissement pour les autres, et de conciliation pour tous, n'était que le prélude d'une croisade réactionnaire dans laquelle le ministère Villèle allait se laisser entraîner par les violences toujours croissantes de la droite.

La loi du sacrilége, la loi sur les communautés religieuses, la loi du droit d'aînesse, la loi de justice et d'amour, l'invasion audacieuse de la société issue de 89 par des idées et des choses que l'on croyait à jamais mortes et enterrées, toutes ces entreprises qui ne tendaient à rien moins qu'à faire reculer le temps, et qui, pour la plupart, se brisèrent devant la résistance intelligente de la chambre des pairs, eurent pour effet d'éveiller dans toute la France l'inquiétude et l'irritation.

Homme de son siècle, libre de tout préjugé et

de toute passion, trop habile pour ne pas comprendre la vanité et le danger de semblables folies, M. de Martignac commença dès ce moment à se tenir en réserve, et lorsque, après trois ans d'une lutte acharnée contre toutes les forces vives du pays, et même contre ces royalistes insatiables que tant de complaisances n'assouvissaient pas, le ministère Villèle se vit forcé de renoncer au pouvoir, qui s'était usé dans ses mains, tous les esprits modérés et ennemis des révolutions se tournèrent vers M. de Martignac, comme vers l'homme le plus propre à réconcilier les Bourbons et la France. Lui-même, aux élections de 1827, nommé président du collége électoral de Marmande, annonçait d'avance aux électeurs le système de gouvernement qu'il réservait au pays en leur disant :

« Vous n'irez pas, messieurs, armer du pouvoir qui émane de vous la violence qui trouble et qui détruit, ni l'esprit d'anarchie qui corrompt et qui mine; vous ne le confierez pas davantage au fanatisme qui inquiète et qui blesse, à l'aveuglement qui égare, à l'obstination qui s'acharne et qui rétrograde. Vous choisirez un homme franchement dévoué au roi, mais en même temps pénétré de cette pensée conservatrice que le salut du trône est lié au maintien des institutions sur lesquelles il repose appuyé, un homme modéré dans ses opinions et mesuré dans son langage, qui sache embrasser vos intérêts avec chaleur et les défendre avec sagesse. »

Nul ne pouvait mieux que lui remplir ce programme; aussi fut-il réélu pour la troisième fois à une grande majorité, et bientôt après poussé au pouvoir par les nécessités de la situation dans les circonstances les plus difficiles. Placé entre un parti qui venait, après une longue oppression, de conquérir, comme par miracle et malgré tous les moyens employés contre lui, une majorité parlementaire considérable, dont il prétendait user énergiquement pour obtenir l'exécution pleine et sincère de la constitution, et le plus ignorant, le plus entêté de tous les rois constitutionnels, passés, présents et à venir; esprit honnête d'ailleurs, mais complétement dépourvu de l'intelligence de sa situation, de la nature, des conditions et des limites de son autorité; ne voyant qu'une concession révocable ou tout au moins réductible à volonté là où la France voyait des droits acquis au prix de quarante ans de combats; nommant révolution ce qu'elle nommait liberté, révolte ce qu'elle nommait légalité, impiété ce qu'elle nommait tolérance, folie ce qu'elle nommait raison, et entretenu dans ce désaccord fatal par les excitations incessantes d'une poignée d'hommes rebelles aux leçons de l'expérience, demeurants obstinés d'un autre âge, desquels on a dit si justement qu'ils n'avaient rien oublié et rien appris.

Pour rétablir l'accord entre ces deux tendances si contraires, pour maintenir l'équilibre entre ces deux forces si inégales, M. de Martignac n'avait, il est vrai, ni cette puissance d'un génie politique de premier ordre manifestée par une volonté qui subjugue impérieusement, ni cette habileté raffinée qui trouve dans les cas désespérés des ressources inattendues; mais, outre qu'on peut douter à bon droit, la situation étant donnée, de l'efficacité d'un moyen quelconque, soit de génie, soit d'artifice, il est certain que, si l'intelligence unie au dévouement, à la loyauté, à toutes les séductions d'une éloquence persuasive et douce, avait pu sauver la restauration, elle eût été sauvée par M. de Martignac.

Accepté avec défiance et répugnance par Charles X, qui disait de lui : « Ce n'est qu'un bel organe, » il avait dû entendre dès la première entrevue le roi lui déclarer que le système de M. de Villèle était le sien, et cela au moment même où ce système allait être qualifié de *déplorable* par la chambre à une immense majorité; convaincu avec raison que la royauté devait s'en détacher sous peine de mort, il usa vainement pendant vingt mois toutes les ressources de son esprit pour ramener la confiance et l'union entre deux pouvoirs défiants et irrités. Cependant, à force de patience et de persévérance, il obtint de Charles X des concessions importantes, et, sans l'influence désastreuse de l'entourage féodal et sacerdotal, peut-être eût-il enfin fait comprendre au frère de Louis XVI et de Louis XVIII qu'il valait mieux accepter franchement la liberté avec ses inconvénients et ses avantages que de courir encore une fois la chance des révolutions.

La majorité nouvelle demandait impérieusement une loi destinée à prévenir les fraudes électorales qui avaient tant décrié le précédent ministère; il détermina le roi à déférer au vœu de la majorité : elle demandait l'abolition de la censure facultative, arme usée par l'abus aux mains du ministère Villèle, et une loi réglant la liberté

de la presse. Elle fut satisfaite. L'ardente croisade de la congrégation, la présence avouée dans l'instruction publique d'un ordre religieux repoussé par nos lois depuis cinquante ans, comme professant des maximes contraires à nos libertés civiles et religieuses, étaient signalées par la majorité des deux chambres comme un obstacle à toute union sincère de la France et de la dynastie; M. de Martignac, M. Portalis et l'évêque de Beauvais, M. Feutrier, parvinrent à arracher aux répugnances prononcées du roi les fameuses ordonnances de juin 1828, destinées à assurer l'exécution des lois existantes sur les corporations religieuses. On sait avec quels applaudissements ces ordonnances furent accueillies par l'opinion, et quelles furieuses clameurs elles soulevèrent dans le parti congréganiste, qui se croyait déjà maître de la France.

On serait tenté de croire que l'esprit humain tourne toujours dans le même cercle quand on voit cette lutte de 1828 se reproduire seize ans plus tard, après une révolution, avec quelques différences de forme inhérentes à la différence des temps, mais qui laissent entière et manifeste l'identité du fond. Ainsi, nous venons d'assister, comme en 1828, à une grande agitation religieuse sur la question de savoir si les lois et ordonnances existantes contre les jésuites, notamment celles de 1828, recevraient leur application : comme en 1828, nous avons vu les évêques s'insurger; nous avons vu reproduire et développer la fameuse devise de l'archevêque de Toulouse : *Etiamsi omnes, ego non;* nous avons vu le même évêque de Chartres qui, en 1828, qualifiait d'administration *impie* le ministère Martignac, porter contre le ministère Guizot la même accusation. Il n'y a eu de changé qu'un moyen de forme: jadis, c'était au nom de la monarchie légitime et au nom de la religion de l'État, dans l'intérêt de l'autorité royale et de l'autorité religieuse, intimement associées et également trahies, disait-on, par le ministère Martignac, que l'on réclamait, pour la société de Jésus, la faculté d'élever la jeunesse française dans les bons principes, c'est-à-dire dans l'horreur de tout le travail intellectuel et social accompli depuis un siècle. Aujourd'hui, ce n'est plus au nom de l'autorité, c'est au nom de la liberté que l'on réclame pour les jésuites le droit de travailler librement à faire renaître chez nous un combat que la révolution française a vidé et dont la solution a été confirmée par la révolution de juillet. Quelque opinion qu'on ait de l'impuissance d'une semblable tentative et quelque juste respect qu'on éprouve pour le principe de liberté invoqué par les défenseurs d'une congrégation qui n'admit jamais ce principe que comme une arme de guerre, on conçoit très-bien que la majorité des esprits se soit effrayée des conséquences possibles de l'établissement légal des jésuites en France, des ferments de trouble, des germes de division et de haine que leur simple présence produisait déjà, et que leur établissement définitif n'eût pu manquer d'envenimer au plus haut degré; que, dans cette situation, on ait généralement approuvé que les mêmes restrictions au principe de liberté d'association, appliquées tous les jours aux sociétés politiques, fussent appliquées à cette société religieuse.

Du reste, pour que tout se passât comme en 1828, aujourd'hui comme alors, le gouvernement français a voulu résoudre la difficulté à l'amiable; il en a appelé au pape, et s'il n'a pas obtenu de lui, comme en 1828, une adhésion officielle sous la forme d'un bref qui déclarait que « Sa Sainteté ne voyait dans les ordonnances de 1828 aucune violation des droits épiscopaux et qu'elle ne voulait point imposer au gouvernement français les congrégations repoussées par sa législation, » le bref subsiste; et l'adhésion officieuse du pape, juste mesure de la différence des situations entre 1828 et 1845, maintient à l'application des ordonnances de 1828 toute leur valeur au point de vue religieux.

Quoi qu'il en soit, les ordonnances de 1828, au moment où elles furent rendues, parurent à tous les esprits sensés le gage d'un commencement de réconciliation entre la dynastie et l'opinion publique; la majorité sembla prête à se rattacher définitivement au ministère; seulement elle exigeait qu'il continuât à marcher dans la même voie, lorsque déjà Charles X avait définitivement arrêté dans son esprit que cette concession serait la dernière. Ce fut en effet la dernière qu'il fit de bonne foi. Toutes les obsessions furent aussitôt mises en œuvre pour l'empêcher d'aller plus avant dans ce système. On alarma sa conscience timorée, en lui parla des faiblesses qui avaient perdu Louis XVI; on lui présenta ses ministres comme les instruments serviles d'une révolution imminente; on étourdit sa faible intelligence de dangers imaginaires, de prophéties sinistres, et dès ce moment sa résolution de résister se manifesta

par une volonté obstinée de conserver tous les fonctionnaires hostiles à la nouvelle administration; l'avénement de l'homme de son choix, de M. de Polignac, fut décidé, et il ne s'occupa plus que de faire naître l'occasion de renvoyer le ministère qui était sa dernière ancre de salut [1].

Vainement M. de Martignac essaya d'éloigner le monarque de ce cercle étroit d'intrigues qui le séparait de la France, en lui faisant faire un voyage en Alsace, dans la plus libérale des provinces, en lui montrant un peuple, qu'on lui avait dénoncé comme hostile à la monarchie, empressé de lui témoigner sa reconnaissance, et le récompensant d'avoir déféré au vœu du pays par des transports d'enthousiasme. Vainement, au milieu de ces populations en habits de fête qui l'attendaient sous des arcs de triomphe en le saluant de leurs cris d'amour, Charles X vit venir au-devant de lui les chefs de l'opposition libérale, Casimir Périer, Benjamin Constant, présentés par M. de Martignac, et protestant avec une ardeur sincère de leur dévouement au roi constitutionnel. Charles X les reçut avec son affabilité ordinaire; il décora lui-même de sa main Casimir Périer. Mais toutes ces ovations, loin de changer ses résolutions, ne servirent au contraire qu'à les raffermir; elles s'adressaient au système Martignac autant qu'à lui, il se persuada que c'était à lui seul qu'elles s'adressaient. « Singulière fatalité! dit avec raison M. Thiers, on cherchait à sauver Charles X, et on le perdait. On avait voulu lui montrer les Français prêts à récompenser de leur dévouement son retour à des idées saines, et lui ne voyait dans leurs témoignages qu'une preuve : c'est que la France était à lui, tout à fait à lui; qu'il pouvait tout oser, et qu'elle ne l'abandonnerait jamais. »

A dater de ce jour, Charles X ne vit plus dans le libéralisme qu'une effervescence superficielle, une opinion qui pouvait devenir dangereuse si on ne la réprimait fortement, mais qui, étant sans racines dans le pays, rentrerait dans le néant aussitôt qu'il manifesterait avec énergie la volonté de mettre un terme à toute concession.

L'occasion de faire cette funeste expérience ne se présenta que trop tôt pour lui. L'opinion publique, et la majorité des chambres, son organe, demandaient ardemment que l'administration municipale et départementale, abandonnée aux caprices des préfets, tous sortis du système Villèle, fût organisée par des lois en harmonie avec la constitution, c'est-à-dire attribuant une juste part d'influence à des conseils électifs. Charles X accorda aux instances de M. de Martignac la présentation de deux projets de loi, réglant, l'un l'administration municipale, l'autre l'administration départementale, dans lesquels, tout en concédant beaucoup pour lui au principe électif, il concédait assez peu pour prévoir une forte opposition, et dans cette prévision même il se prépara à profiter de l'occasion pour rompre avec la ma-

[1] C'est alors que la *Gazette de France*, devenue depuis, comme chacun sait, si démocratique et si libérale, résumait son opinion sur le travail de conciliation entrepris par M. de Martignac en ces termes : « Les ministres du roi remplacés par les ministres de l'opinion, c'est-à-dire de l'opinion que le journalisme a pervertie; le discours de la couronne, ouvrage du ministère provoquant les lois avec lesquelles l'autorité royale devait être anéantie...; le ministère proposant de convertir en loi la domination du comité directeur de la révolution et l'anéantissement de l'influence de l'administration du roi sur les élections; le principe monarchique de l'autorisation royale effacé de la loi de la presse; la royauté dépouillée du *seul moyen qu'elle ait de se défendre contre le journalisme dans les moments de trouble* (le lecteur comprend qu'il s'agit ici de la censure dont cette LIBÉRALE Gazette déplore d'une manière si touchante la suppression); enfin la licence de la presse consacrée par la législation; l'interprétation des lois enlevée à la royauté pour être attribuée aux chambres; des ordonnances d'intolérance et de persécution contre la religion de l'État arrachées au roi. » Après avoir énuméré dans cet esprit si libéral toutes les mesures du ministère Martignac, la *Gazette de France* concluait par cette phrase, modèle de bon sens et de patriotisme : « Pour peu que le ministère persiste dans la même voie, il reste peu de chose à faire dans la prochaine session pour consommer le rétablissement de la république et l'*érection des autels à la déesse Raison*, si mieux n'aime la faction substituer tout de suite à la légitimité l'usurpation, et la religion réformée à la religion de l'État. »

Ainsi parlait, en 1828, la *Gazette de France*, et elle nous dira, en 1846, qu'elle a constamment défendu la cause de la liberté, qu'elle n'est pour rien dans l'avénement du ministère Polignac. C'est pourtant avec les rapsodies que nous venons de transcrire, rapsodies dont se nourrissait avec délices le faible esprit de Charles X, que la démocratique Gazette paralysait sans relâche l'influence de M. de Martignac et travaillait à sa manière aux ordonnances de juillet.

jorité, déclarant qu'il n'admettrait ni amendement ni même un changement dans l'ordre de discussion, et donnant en secret à la droite l'ordre, qu'elle n'était que trop disposée à suivre, de s'abstenir absolument, au cas de discussion, de toute participation au vote; de telle sorte que M. de Martignac, n'ayant d'autre appui que le centre droit contre un amendement soutenu par toute la gauche et le centre gauche, vit passer cet amendement, et reçut aussitôt du roi l'ordre de retirer sur-le-champ les deux projets de loi. Quelques jours après il était remercié, et le ministère Polignac venait consommer la ruine de la dynastie.

On a beaucoup accusé à ce sujet le centre gauche d'être la cause première de ce résultat; d'avoir, par entêtement et amour-propre, persisté à amender les deux projets de loi, amené ainsi la chute du ministère Martignac et tout ce qui s'en est suivi. A ce grief souvent répété on peut répondre : 1° que la chute du ministère Martignac était déjà arrêtée dans l'esprit du roi, surtout depuis qu'il avait vainement tenté de lui faire accepter M. de Polignac, secrètement rappelé de Londres; que ce n'était donc pour lui qu'une question de temps, question qu'il était d'ailleurs pressé de vider et qu'il aurait infailliblement ramenée sous peu : 2° que dans ces amendements le centre gauche était de bonne foi, puisque après la révolution il les a tous reproduits, et qu'ils forment aujourd'hui la base de notre législation municipale et départementale; 3° que c'était là une des questions les plus élémentaires du gouvernement constitutionnel, rien autre chose que l'exercice parfaitement licite d'une faculté d'amendements dont l'application était ici d'autant plus inoffensive que l'ensemble et l'esprit des deux projets de loi avaient été généralement adoptés, et enfin que, dans la situation d'esprit du roi et de la chambre, il fallait nécessairement que le procès fût vidé.

Quoi qu'il en soit, à partir de ce jour, Charles X sortit définitivement de l'ordre constitutionnel pour n'y plus rentrer, et alors fut solennellement posée, avec une dynastie pour enjeu, la question fondamentale du gouvernement représentatif, celle de savoir si la royauté est indépendante ou non de la majorité des chambres, et si elle peut choisir ses ministres en dehors de cette majorité. La révolution de juillet a résolu la question d'une manière assez nette pour que personne, je pense, soit jamais tenté dans l'avenir de la poser de nouveau.

On sait avec quelle rapidité inattendue éclata la solution du problème. Consterné par cette terrible explosion qui emportait un trône qu'il avait aimé et servi depuis quinze ans, M. de Martignac fut en quelque sorte atteint du même coup de foudre. Les paroles prononcées par lui à la chambre, dans la séance où le trône fut déclaré vacant, témoignent du trouble profond de son âme. Il consulte, dit-il, sa conscience pour savoir ce qu'il doit dire et faire, et la réponse de sa conscience n'est pas assez claire. « Je ne me dissimule pas, dit-il, tout ce qu'il y a d'impérieux au delà de toute expression dans la situation où nous sommes. Dans le doute, dans cette incertitude, je gardais le silence, combattu par mes propres sentiments; mais des paroles que je viens d'entendre à cette tribune m'ont dit que le silence n'était plus permis. » Et alors, réfutant le mot de M. Podenas, qui avait appelé Charles X un roi *héritier de la férocité* de Charles IX, il veut du moins que ce roi qu'il a servi, en perdant le trône, conserve l'honneur; et, pour l'honneur aussi de la révolution de juillet, cet orateur, qui excusait Charles X au moment où le sang fumait encore sur le pavé de Paris, fut écouté et applaudi.

Mais bientôt une nouvelle occasion de se produire avec cette éloquence, avec cette sensibilité vraie qui fera la plus grande partie de sa gloire, lui fut offerte : il la saisit au péril de sa vie, car sa santé était déjà gravement altérée; dans l'accomplissement de cette généreuse entreprise il trouva la mort, mais en même temps il y gagna l'immortalité.

Celui-là même qui l'avait supplanté dans la confiance de Charles X, son ancien adversaire, le prince de Polignac, captif, à deux pas de l'échafaud, le pria de venir défendre sa tête; il accourut.

« Il n'eut qu'une crainte, dit M. de Salvandy; ce fut de ne pas assez vivre pour avoir le temps de se dévouer; il demanda pour toute grâce à Dieu, à la nature, à l'art, six heures de vie. Ces six heures lui furent données. »

Le plaidoyer qu'il prononça le 18 décembre 1830 devant la chambre des pairs, au bruit de l'agitation populaire qui rugissait autour de l'enceinte, ce plaidoyer restera dans l'histoire, d'abord comme un monument d'éloquence judi-

ciaire, et ensuite comme le témoignage impérissable d'une noble action. Citons au moins l'exorde :

« Pairs du royaume, une de ces grandes crises que la Providence permet sans doute pour l'instruction des peuples et des rois a renversé une dynastie, élevé un trône et fondé sur des bases nouvelles une autre monarchie héréditaire. Ce sceptre en éclats, cette couronne tombée, ces pouvoirs élevés sur les débris des pouvoirs détruits, cette action tempérée, mais immense, qui embrasse toutes les parties de notre corps politique, offre à notre méditation le plus vaste exemple des vicissitudes auxquelles sont soumises la vie des hommes et celle des États.

« Les montagnes d'Écosse cachent au monde le monarque puissant dont les armes ont renversé naguère ce boulevard de la barbarie qui avait bravé jusqu'à lui la civilisation et la chrétienté. Quelques jours à peine ont marqué l'intervalle entre une glorieuse victoire et la plus épouvantable des chutes, et le despote vaincu n'avait pas encore touché le sol qui lui promettait un asile que le roi vainqueur cherchait une terre hospitalière qui voulût s'ouvrir à son exil.

« Autour de nous tout est changé, les choses et les hommes: Un autre drapeau a remplacé celui qui flottait sur nos édifices; un autre serment a pris Dieu à témoin d'un engagement nouveau. L'origine du pouvoir royal et ses limites, la constitution des premiers corps de l'État et les grandes clauses du pacte fondamental qui nous lie, tout s'est modifié, tout a subi l'influence de cette secousse profonde qui a saisi jusque dans ses bases notre édifice social.

« Au milieu de tant d'éléments passagers et mobiles, de tant de choses qui naissent de l'action et que la réaction détruit, une seule reste immuable, éternelle, inaccessible aux passions, indépendante du temps et des événements : c'est la justice.

« Quelle que soit la bannière qui flotte sur son temple, quel que soit le pouvoir suprême au nom duquel elle rend ses arrêts, par elle rien ne s'altère, rien ne s'émeut, rien ne change; ses devoirs sont invariables, car elle a toujours pour règle unique la vérité et la loi.

« Les peuples le savent, messieurs; aussi y a-t-il dans son nom quelque chose qui impose et qui commande le respect; et s'il est arrivé quelquefois que les passions l'ont oublié, l'erreur ne fut jamais de longue durée, et la noble fermeté du magistrat retrouve bientôt dans l'estime universelle le prix qu'elle avait mérité.

« C'est elle, c'est cette justice de tous les temps et de tous les lieux que viennent invoquer aujourd'hui ces hommes qui parlèrent devant vous au nom de la puissance souveraine, et qui y comparaissent aujourd'hui poursuivis et accusés, ces hommes autour desquels l'appareil de la puissance et de la dignité s'est converti en appareil de surveillance et de protection.

« C'est cette justice qui peut braver l'histoire, parce qu'elle veut d'avance être impartiale comme l'histoire, devant laquelle se présente un ministre du roi tombé, un ministre dont le souvenir se mêle à des malheurs, à des désastres, à du sang versé, dont le nom a été souvent prononcé au milieu de l'irritation et de la colère, et que la prévention elle-même doit enfin sentir le besoin d'écouter. »

Cet effort, qui contribua si puissamment à sauver quatre têtes, semblait avoir épuisé tout ce qui restait de vie à M. de Martignac. Il était au lit, attendant la mort, lorsqu'il apprit que l'on discutait à la chambre un projet de loi qui avait pour but d'ajouter au bannissement de la branche aînée des Bourbons la peine capitale pour sanction. Il se traîna à la tribune, et les accents de sa voix harmonieuse et affaiblie charmèrent une dernière fois les âmes.

Après avoir rappelé tout ce qu'il avait fait pour prévenir et éviter la révolution, il adjura cette révolution de se montrer juste et généreuse, de ne point emprunter des lois de sang aux mauvais jours de notre histoire. « Le bannissement, s'écria-t-il, est dans nos lois une peine infamante prononcée par le juge après mûr examen, et l'on vous propose de la prononcer d'avance contre les générations nées et à naître, sans examen, par anticipation, sans savoir celui que vous condamnez!... Un de nos orateurs disait naguère à cette tribune : « En France, la proscription absout. » Eh bien, ce mot profond et vrai a jugé votre loi ! Ainsi, un prétendant arrivera en France : on avertira l'autorité du danger que peut courir la sécurité publique; mais qu'un proscrit, condamné d'avance, y vienne, où trouverez-vous un homme qui ira frapper sur l'épaule du bourreau, en lui disant : « Regarde cette tête royale ; reconnais-la « et fais-la tomber? » Ce n'est pas en France que vous trouverez cet homme ! »

Et tout à coup, frappant droit au cœur généreux du colonel Bricqueville, auteur de la proposition, M. de Martignac enlevait d'assaut le rejet du projet de loi par cette péroraison inattendue : « Qu'un de ces proscrits, que votre proposition voue à la mort, soit conduit en France et qu'il y cherche un asile ; qu'il aille frapper à la porte de l'auteur même de la proposition, que cette porte s'ouvre, que le proscrit se nomme, qu'il entre, et moi je lui réponds d'avance de sa sûreté. »

M. de Martignac triompha encore une fois, mais ce fut son chant du cygne; peu de temps après, le 3 mars 1832, il n'était plus. Il mourut pauvre, ne laissant qu'une veuve et un neveu auquel il légua son nom. Tous les partis se réunirent autour de sa tombe, et l'attendrissement universel éclata surtout à ces éloquentes paroles de M. de Salvandy : « Il y avait parmi nous un homme de tribune qui pouvait dire toutes les vérités à la tribune; il y avait un homme d'État qui pouvait, dans les dissensions civiles, proposer toutes les transactions; il y avait un Français en qui se sentait représenté, par ses côtés généreux, tout ce qui appartient à la France. Les camps contraires l'écoutaient, comme si son éloquence eût suscité dans tous les cœurs les vertus dont elle était l'organe. Sa loyauté rendait sa raison respectable à nos emportements ou à nos préventions. Et cette voix consolante est éteinte! Cet esprit puissant est endormi! Cet homme des bonnes pensées, cet homme des mauvais jours, il est couché dans ce cercueil! »





M. de Barante.

Il faut que l'historien se complaise à peindre plus qu'à analyser, sans cela les faits se dessèchent sous sa plume; il semble les dedaigner, tant il est pressé d'en tirer la conclusion et de les classer sous un point de vue général. Il remplace l'aspect riant et pittoresque d'une contrée par les lignes exactes de la carte géographique : vous connaissez peut-être mieux la disposition et la conformation du pays, et pourtant vous n'en avez aucune idée.

(*Histoire des ducs de Bourgogne*. Préface.)

Le talent et le goût de l'histoire constituent évidemment un des caractères distinctifs de notre époque. Ce sera peut-être là son plus beau titre aux yeux de l'avenir.

C'est donc surtout comme historien que M. de Barante figure dans ce recueil. Il est possible que la postérité lui tienne compte des services par lui rendus sous la restauration à la cause des libertés publiques, soit comme député, soit comme pair de France; il est possible qu'elle se souvienne aussi que, depuis la révolution de juillet, il a représenté honorablement son pays auprès de diverses cours étrangères, et su trouver dans son caractère personnel un relief que sa position ne lui donnait pas toujours; mais, ce qui est certain, c'est qu'en un temps où tous les gouvernements ne songent qu'à se reposer des agitations qui ont marqué la fin du dernier siècle et le commencement de celui-ci, en un temps où toutes les grandes questions sont assoupies ou ajournées, il y a, pour quiconque vise à la gloire, plus de profit à écrire de l'histoire qu'à en faire.

Ce mouvement historique, dont M. de Barante a eu l'honneur d'être un des chefs, date de la restauration, et personne n'en a mieux que lui, dès l'origine, senti et apprécié toute l'importance.

« Jamais, écrivait-il en 1824, jamais la curiosité ne s'est portée plus avidement vers les connaissances historiques. Nous avons vécu, depuis plus de trente années, dans un monde agité par tant d'événements prodigieux et divers; les peuples, les lois, les trônes ont tellement roulé sous nos yeux; l'avenir, même prochain, semble chargé de la solution de si grandes questions, que le premier emploi du loisir et de la réflexion a été l'étude de l'histoire. Comme l'existence de chacun, tel grand ou tel petit qu'il soit, est venue se rattacher immédiatement aux vicissitudes de la destinée commune; comme la vie, la fortune, l'honneur, la vanité, l'emploi de soi-même, les opinions, peut-être, en un mot la situation tout entière du citoyen a dépendu et dépend encore des événements généraux de son pays ou même du monde, l'observation a dû prendre pour but presque unique l'histoire des nations. Là s'est dirigée la philosophie; car quelles causes et quels effets peuvent être plus dignes d'être recherchés à leur source? La poésie elle-même ne peut plus être écoutée lorsqu'elle ne parle pas de ce qui offre tant de merveilles, de ce qui excite tant d'émotions. Le drame ne semble plus destiné qu'à reproduire les scènes de l'histoire. Le roman, ce genre autrefois frivole, et que la peinture des grandes passions avait rendu si éloquent, a été

absorbé par l'intérêt historique ; on lui a demandé non plus de raconter les aventures de l'individu, mais de les montrer comme témoignages vrais et animés d'un pays, d'une époque, d'une opinion. On a voulu qu'il nous servît à connaître la vie privée d'un peuple ; ne forme-t-elle pas toujours les mémoires secrets de sa vie publique? »

Cette tendance des esprits étant donnée, il a dû se produire une masse de travaux historiques, et cette masse a dû se diviser en deux classifications principales qui renferment toutes les autres, et qui répondent aux deux grandes facultés de l'intelligence humaine, l'imagination et la raison.

Nous ne chercherons point ici, comme cela se fait trop souvent, à diviser et subdiviser le genre historique de manière à créer une école particulière pour chaque nom d'historien éminent. Il n'y a pour nous que deux espèces d'historiens : ceux qui racontent plus qu'ils ne discutent, ceux qui discutent plus qu'ils ne racontent ; ceux qui sont portés à exposer, avant tout, les faits en eux-mêmes, et ceux qui cherchent, de préférence, la raison des faits. Chacune de ces deux manières a ses avantages et ses inconvénients. Le beau idéal en histoire serait la réunion des deux qualités du peintre et du philosophe : beaucoup ont cherché à atteindre cet idéal, et l'homme qui en a peut-être le plus approché de nos jours est l'auteur de l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, M. Aug. Thierry.

Quant à M. de Barante, il est, on le sait, un des plus brillants représentants de cette école que l'on a nommée descriptive, et qui adopte pour devise la phrase de Quintilien : *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.*

« Le passé, dit-il, est sans doute obscurci par beaucoup de systèmes et de préjugés ; on pourrait essayer de les combattre ou de les détruire pour en proposer d'autres. Cependant, suivre l'exemple de la plupart des écrivains historiques et demander encore aux siècles précédents des arguments pour fortifier telle ou telle vue politique, ne serait un moyen de persuader qui que ce soit. Ce serait seulement exciter la méfiance du lecteur, et, qui pis est, lui apporter l'ennui. On est las de voir l'histoire, comme un sophiste docile et gagé, se prêter à toutes les preuves que chacun en veut tirer. Ce qu'on veut d'elle, ce sont des faits ; de même qu'on observe dans ses détails, dans ses mouvements, ce grand drame dont nous sommes tous auteurs et témoins, de même on veut connaître ce qu'était avant nous l'existence des peuples et des individus. On exige qu'ils soient évoqués et ramenés vivants sous nos yeux ; chacun en tirera ensuite tel jugement qu'il lui plaira, ou même ne songera point à en faire résulter aucune opinion précise ; car il n'y a rien de si impartial que l'imagination : elle n'a nul besoin de conclure ; il lui suffit qu'un tableau de la vérité soit venu se retracer devant elle. »

Il n'est pas besoin d'une grande sagacité pour comprendre de suite ce qu'il y a d'exclusif, d'exagéré, dans cette interdiction absolue de toute opinion, de toute conclusion, que M. de Barante semble imposer à l'historien. Une telle neutralité, désirable tout au plus, si elle était possible, quand il s'agit d'histoire contemporaine, où l'écrivain peut se considérer comme un simple rapporteur à l'usage du siècle futur, cette neutralité absolue n'est ni désirable ni même possible pour celui qui raconte le passé.

Sans doute, il ne faut pas, comme les historiens du siècle dernier, se placer, pour apprécier le temps passé, dans le point de vue du temps actuel, et encore moins introduire nos idées, nos sentiments, nos mœurs dans des événements produits par d'autres idées, d'autres sentiments, d'autres mœurs ; mais encore faut-il juger quelque peu, ne serait-ce que la question générale du bien ou du mal, ou plutôt, de quelque manière que l'historien s'y prenne, qu'il discute ou qu'il raconte, il est impossible que sa discussion ou l'arrangement de son récit ne soient pas chez lui le résultat d'une impression et n'aient pas pour but de produire chez le lecteur une impression conforme à la sienne. Or, cette impression est à elle seule une conclusion. Toute la différence entre l'historien qui discute et celui qui raconte est dans la manière de la présenter.

Aussi l'historien des ducs de Bourgogne est-il beaucoup moins impassible en pratique qu'en théorie, et, dans sa théorie même, il sent le besoin de prévenir les objections, quand il ajoute, quelques pages plus loin : « Malgré une scrupuleuse impartialité, le temps passé ne m'est pas apparu comme un simple divertissement. Ses mouvants tableaux ont sans doute préoccupé mon imagination, mais n'ont point laissé ma pensée indifférente. » Et, revendiquant le droit d'appliquer cette loi de justice que Dieu a mise en nous

pour apprécier les actes humains, il déclare avoir voulu prouver, au moins implicitement, que ce quinzième siècle, dont il raconte l'histoire, dominé tout entier par la doctrine du droit absolu du pouvoir politique ou religieux sur la société, est un témoignage de plus à opposer à cette doctrine; car ce siècle ne fut ni moral, ni religieux, ni même obéissant, ou plutôt, dans son obéissance, il fut mille fois plus égaré par ses passions qu'un siècle libre dans sa liberté; en un mot, ce fut un des siècles les plus malheureux de l'histoire humaine.

Ce souffle moral qui, directement ou indirectement, anime toujours les pittoresques tableaux de M. de Barante, ne contribua pas peu au succès de son livre. M. de Chateaubriand crut même devoir louer l'historien d'une qualité que sa préface semblait redouter beaucoup. « M. de Barante, disait l'illustre appréciateur, écrit nécessairement dans les idées qui dominent son système politique. Quand il expose les crimes des classes secondaires de la société avec autant de sincérité que d'horreur, on sent qu'il y trouve une sorte d'excuse dans l'oppression des peuples et des communes. Quand il raconte les vertus des chevaliers, on entrevoit qu'il serait plus satisfait si ces vertus appartenaient à une autre race d'hommes; cela n'ôte rien à l'intégrité de son jugement ni à la fidélité de son pinceau. Chaque historien a son affection. »

Le sujet était, du reste, très-heureusement choisi. « Toute histoire, dit encore M. de Chateaubriand, qui embrasse un trop grand espace de temps manque d'unité et épuise les forces de l'historien. L'*Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois* n'a point ce défaut capital. Elle est resserrée tout entière entre deux batailles célèbres : la bataille de Poitiers (1356), où combattit et fut blessé, auprès du roi son père, Philippe le Hardi, premier duc de Bourgogne de la maison de Valois, et la bataille de Nancy (1477), où fut tué Charles le Téméraire, dernier duc de cette race. »

Les quatre ducs de cette puissante maison exercent durant un siècle sur les affaires de notre pays une influence continue.

Le premier, Philippe le Hardi, commence d'établir la puissance bourguignonne et gouverne la France durant plus de vingt ans.

Le second, Jean sans Peur, pour conserver sur le royaume le pouvoir qu'avait eu son père, commet un des crimes les plus éclatants de l'histoire moderne; par là il forme de sanglantes factions, et allume une guerre civile, la plus cruelle peut-être qui ait jamais souillé notre sol. Succombant sous un crime semblable, sa mort livre la France aux Anglais. Philippe le Bon, son successeur, se voit l'arbitre entre la France et l'Angleterre. Le sort de la monarchie semble dépendre de lui. Son règne long et prospère se signale par le faste et la majesté dont commence à s'entourer le pouvoir souverain, et par la perte des libertés de la Flandre, de ce pays jusqu'alors le plus riche et le plus libre de l'Europe. Enfin le règne de Charles le Téméraire offre le spectacle continuel de sa lutte avec Louis XI, le triomphe de l'habileté sur la violence, le commencement d'une politique plus éclairée, et l'ambition mieux conseillée des princes qui font tourner au profit de leurs desseins les progrès nouveaux de la centralisation et du bon ordre.

Voilà pour l'intérêt philosophique et historique du sujet. L'intérêt politique et pittoresque n'est pas moindre, car cette histoire commence et finit comme un poëme épique, s'égarant sans se perdre dans une multitude d'aventures qui tiennent du merveilleux. Elle embrasse nos guerres civiles et étrangères depuis le roi Jean jusqu'à Louis XI; elle amène tour à tour sur la scène Charles V et Duguesclin, Édouard III et le Prince Noir, Charles VI et Isabeau de Bavière, Henri V et son frère, Charles VII, Agnès Sorel, la Pucelle d'Orléans, Richemont, Talbot, la Hire, Xaintraille et Dunois; elle passe à travers les ravages des compagnies et les horreurs de la Jaquerie, à travers les insurrections populaires, les massacres et les assassinats produits par les rivalités des maisons de Bourgogne et d'Orléans, et, tout à coup, cette terrible histoire de quelques cadets de la maison de France vient expirer aux pieds de Louis XI.

Ajoutons à cela une abondance de documents qui facilitaient d'autant le travail de M. de Barante, et qui, peu étudiés alors, donnaient à son histoire tout l'attrait de l'inconnu : cent quarante-trois mémoires et chroniques imprimés, près de cent quatre-vingts manuscrits ornés de vignettes qui permettaient à l'historien de se pénétrer des usages et des mœurs du temps; le tout éclairci et développé par Froissard et Philippe de Comines, les deux grands chroniqueurs du moyen âge.

Tel fut le sujet qui, habilement traité par M. de Barante, le classa tout à coup au premier rang de nos historiens, et fit entrer son propre nom dans le domaine de l'histoire, si bien qu'aujourd'hui une galerie d'illustrations contemporaines ne saurait se passer de ce nom.

Amable-Guillaume-Prosper Brugière de Barante est né en juin 1782 à Riom, département du Puy-de-Dôme, d'une famille distinguée de l'Auvergne. Son père, élevé dans les rangs de cette magistrature parlementaire dont les luttes avec le pouvoir royal préparèrent la révolution, était, au moment de sa naissance, lieutenant criminel au bailliage de Riom. Il fut son premier instituteur. Poursuivi sous la terreur, emprisonné, menacé de mort, et sauvé par la chute de Robespierre, il put offrir à son fils une expérience de la vie qui ne fut sans doute pas sans influence sur la maturité précoce de ce jeune esprit [1].

Vers 1795, lorsque le plus fort de l'orage fut passé, le jeune de Barante, qui avait déjà à peu près terminé ses études classiques, fut conduit par son père à Paris et placé dans une institution préparatoire à l'École polytechnique. Il fut admis à cette école en 1799, avant d'avoir atteint ses dix-huit ans. Mais au bout d'une année il en sortit pour entrer dans la carrière politique.

Le gouvernement consulaire avait appelé à lui M. de Barante père, et cet honorable magistrat s'était rallié avec empressement au premier gouvernement régulier sorti de la révolution. Nommé préfet à Carcassonne, il fit d'abord attacher son fils au ministère de l'intérieur. Après trois ans de surnumérariat, le jeune de Barante passa auditeur au conseil d'Etat, et, en cette qualité, alors beaucoup plus importante qu'aujourd'hui, il remplit différentes missions à l'étranger.

Dans l'intervalle, son père avait passé de la préfecture de Carcassonne à celle de Genève, qui formait alors le chef-lieu d'un département français.

En allant le visiter à Genève, le jeune de Barante eut occasion de faire la connaissance de madame de Staël, en ce temps-là maintenue dans son château de Coppet par ordre supérieur.

Introduit au milieu de cette société d'élite où semblait réfugié tout ce qui restait alors d'idées libérales en France et en Europe, le jeune auditeur impérial s'y fit remarquer par la grâce, le naturel et le sérieux de son esprit, et devint bientôt un des amis les plus intimes de l'illustre châtelaine. Cette amitié, qui n'était pas sans quelques inconvénients pour son avancement, ne fut sans doute pas aussi sans influence sur la direction de ses idées. Il est permis de croire que c'est surtout à ce commerce avec une âme généreuse et indomptée qu'il dut de conserver, adoucis toutefois, et beaucoup, par une grande modération de caractère, des instincts de liberté assez rares sous l'empire. C'est là du moins ce qu'on put entrevoir dès le premier ouvrage qui sortit de sa plume. L'Institut avait mis au concours un tableau littéraire du dix-huitième siècle. M. de Barante se mit sur les rangs et fut évincé par des concurrents plus heureux ; mais son travail, publié en 1809 sous le titre de *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*, et plusieurs fois réimprimé depuis, gagna auprès du public le procès perdu devant l'Académie.

Cependant il ne faut pas dire, comme l'a fait un écrivain par trop complaisant, il ne faut pas dire que ce résumé « est encore aujourd'hui la plus belle et la plus importante étude que nous ayons sur cette époque. » Cela n'est surtout plus permis depuis que nous avons les belles leçons de M. Villemain sur le même sujet.

Le principal mérite du résumé de M. de Barante consiste dans une idée vulgaire aujourd'hui, qui était alors une idée originale. En ce temps-là la controverse était vive sur les écrivains du dix-huitième siècle. Considérés comme auteurs responsables de la révolution, ils étaient attaqués et défendus à outrance dans leur vie, dans leur caractère, dans leurs œuvres, et en somme plus vivement attaqués que défendus ; car le vent était à la réaction, et Napoléon empereur ne haïssait pas qu'on flagellât, sur le dos de Voltaire et de Rousseau, la révolution, dont il était l'héritier assez peu reconnaissant. Les plus modérés dans cette controverse prétendaient mettre fin à la discussion en séparant complétement les écrivains

[1] Quarante ans plus tard, en 1835, M. de Barante, publiant un recueil de différents articles déjà imprimés, et joignant à ce recueil quelques travaux de son père, notait avec une délicatesse touchante l'*air de famille* qui se trouvait entre ses pensées à lui et celles de son père, et rendait à sa mémoire un de ces hommages de cœur que l'on aime toujours à retrouver sous la plume des écrivains éminents.

de leur temps, la forme de l'idée, et en bornant la critique à un blutage superficiel de syllabes et de règles de goût.

M. de Barante partit de ce double point de vue : 1° que la littérature du dix-huitième siècle ne pouvait pas être séparée de l'histoire même de ce siècle ; 2° que les écrivains du dix-huitième siècle ne méritaient ni cet excès d'honneur ni cette indignité d'être considérés comme les auteurs de la révolution ; qu'ils en avaient été au moins autant les instruments que les moteurs, et qu'il y avait donc lieu à chercher chez eux, non plus seulement du mérite ou du démérite, mais bien plutôt des symptômes de la crise révolutionnaire qu'ils représentaient.

Ce point de vue admis, il y aurait bien des choses à dire sur la manière dont M. de Barante l'applique dans le détail. L'impartialité quant aux hommes, impartialité de principe qui ne l'empêche pas parfois d'être excessivement sévère, produit chez lui, quant aux faits, une impartialité qui touche de près à l'indifférence. On en est à ne pas savoir au juste s'il est pour ou contre la révolution en elle-même ; car si, d'une part, elle lui apparaît comme un grand résultat produit par de grandes causes, d'autre part on le voit établir, entre les révolutions *entreprises pour un but certain* et les révolutions *entreprises pour la satisfaction d'un sentiment vague,* des distinctions qui semblent un peu mesquines, surtout par les conséquences qu'il en tire.

« Les mouvements qui agitent les peuples, dit l'auteur du *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle,* peuvent être de deux sortes : les uns sont produits par une cause directe d'où résulte un effet immédiat. Une circonstance quelconque amène une nation, ou même une partie de la nation, à désirer un but déterminé : l'entreprise échoue ou réussit. Les décemvirs faisaient peser leur tyrannie sur Rome ; un événement particulier la rend tout à fait insupportable : elle est renversée. Le parlement d'Angleterre désespère de voir la nation heureuse sous la domination des Stuarts : il change la dynastie. Les Américains se trouvent opprimés par le fisc des Anglais : ils se déclarent indépendants. Ce sont là les heureuses révolutions ; on sait ce qu'on veut, on marche vers un terme précis, on ne se repose que quand il est atteint.

« Mais il est d'autres révolutions qui dépendent d'un mouvement général dans l'esprit des nations. Par le cours des opinions, les citoyens sont arrivés à se lasser de ce qui est ; l'ordre actuel les blesse dans sa totalité ; une ardeur, une volonté nouvelles s'emparent de tous les esprits. Chacun est impatient de la place qui lui est assignée ; tous en veulent une nouvelle : ils ne savent ce qu'ils désirent, et ne sont plus susceptibles que de mécontentement et d'inquiétude.

« Ce sont là les symptômes de ces longues crises dont on ne saurait assigner la cause précise et directe, qui semblent le résultat de mille circonstances simultanées, mais d'aucune en particulier ; qui allument tout autour d'elles, parce que tout est prêt à s'embraser ; qui ne renferment d'abord aucun principe salutaire propre à les apaiser ; qui, enfin, seraient un enchaînement éternel de malheurs, de révolutions et de crimes, *si le hasard et plus encore la lassitude* ne venaient pas les terminer. »

Appliquant ensuite ces principes généraux aux différentes crises de la révolution française, l'auteur conclut ainsi : « Tel est l'inconvénient des révolutions entreprises, non pas pour un but certain, mais pour la satisfaction d'un sentiment vague. Si on eût réclamé quelque privilége, quelque droit positif écrit dans nos chartes nationales, on l'eût obtenu et puis on eût été satisfait. Mais lorsque les hommes demandent à grands cris la liberté sans y attacher aucune idée fixe, ils ne font autre chose que préparer les voies au despotisme, en renversant tout ce qui pourrait l'arrêter. »

En vérité, ces considérations et ces conclusions, qui pouvaient avoir quelque valeur sous l'empire, sont aujourd'hui bien insuffisantes pour l'appréciation du caractère de la révolution française. Il y a, en effet, deux espèces de révolutions : les révolutions politiques et les révolutions sociales. Mais ces deux espèces de révolutions, produites par des causes différentes, ont, suivant les temps, le même caractère de légitimité et d'utilité, et les unes pas plus que les autres ne se terminent par *le hasard* ni par l'effet de *la lassitude ;* elles se terminent par la disparition de la cause qui les fit naître.

Parce que les révolutions sociales, embrassant un plus grand nombre de faits que les révolutions politiques, sont naturellement plus difficiles à consommer dans l'application, il ne s'ensuit pas qu'elles soient plus vagues dans le principe. Ce ne fut point du tout un désir vague que ce be-

soin de liberté et d'égalité, que cette prétention du pays à intervenir dans la direction du pouvoir, qui firent la révolution, et si l'esprit révolutionnaire ne savait pas bien au juste tout ce qu'il voulait, ou plutôt comment il le voulait, il est incontestable qu'il savait très-bien, et cela avec autant de clarté que d'unanimité, qu'il savait très-bien ce qu'il ne voulait pas ou plutôt ce qu'il ne voulait plus. Enfin, admettre, comme conséquence nécessaire des révolutions à *sentiment vague*, le despotisme, c'est prendre pour une conséquence un accident qui ne prouve rien autre chose que cette vérité banale, déjà énoncée plus haut, savoir : que les révolutions sociales ne se consomment point aussi facilement que les révolutions politiques. C'est sans doute à ces conclusions sur *le hasard* et *la lassitude* que madame de Staël faisait allusion lorsque, dans une appréciation, très-flatteuse du reste, du travail de M. de Barante, appréciation recueillie par l'écrivain, elle l'accuse de paraître un peu enclin au fatalisme.

Le côté défectueux de ce résumé littéraire se laisse aussi entrevoir dans plus d'une appréciation de détail. Il n'y a guère que deux manières de faire des résumés, ou avec des idées générales, ou en condensant les faits particuliers. Quand on veut tout réunir, on s'expose à bien des lacunes. Ainsi, sans parler des jugements plus ou moins contestables qui se rencontrent parfois dans ce tableau, notamment celui sur Diderot, auquel M. de Barante accorde tout simplement *quelques indices de talent*, opinion relevée, avec grande raison à mon sens, par M. Sainte-Beuve, car Diderot, esprit désordonné, n'en est pas moins un des esprits les plus étonnants de cette époque ; sans vouloir discuter ici les jugements plus importants sur Buffon, Montesquieu, Rousseau, Voltaire, on aimerait à trouver dans ce résumé une étude un peu moins légère de cette seconde génération littéraire du dix-huitième siècle, de cette génération transitoire qui commence à Beaumarchais ; elle ne ressemble déjà plus à la première, et elle valait la peine d'être étudiée aussi. A la vérité, plusieurs des hommes de cette génération vivaient encore à l'époque où M. de Barante écrivait, et c'est sans doute ce qui les a fait passer sous silence ou à peu près. Mais la lacune n'en subsiste pas moins aujourd'hui dans un livre qui, adopté par l'université, est devenu une sorte d'ouvrage classique. Or dix lignes sur Bernardin de Saint-Pierre, quinze lignes très-superficielles et beaucoup trop dédaigneuses sur Beaumarchais, sur un homme dont l'action sociale a été si puissante à un moment donné, et qui, après tout, est du très-petit nombre des écrivains dont on relit les œuvres et dont on rejoue les pièces ; un silence complet sur Ducis et sur les deux Chénier, un mot sur Malfilâtre et Gilbert, ne me semblent pas constituer un tableau bien complet du dix-huitième siècle ni un ensemble d'une distribution bien équitablement ordonnée, surtout quand l'écrivain trouve assez de place pour accorder deux pages et demie à Marmontel.

En 1809, M. de Barante fut nommé sous-préfet à Bressuire, et deux ans après préfet de la Vendée. Son esprit éclairé et modéré, ses habitudes de bonne compagnie, qualités qui se laissaient souvent désirer chez les préfets impériaux, étaient éminemment propres à l'administration d'une province si longtemps ravagée par la guerre civile.

C'est à Bressuire que M. de Barante connut la noble veuve de Lescure, devenue madame de Larochejaquelein. Cette dame lui confia l'arrangement de ses Mémoires sur la guerre de la Vendée. On sait avec quelle admirable souplesse d'esprit l'habile rédacteur s'identifia avec le narrateur, au point qu'en lisant ce livre d'une simplicité si touchante et si continue on ne saurait vraiment discerner où commence et où finit le travail de chacun des deux auteurs. Ce livre, publié pour la première fois en 1814, eut un succès de vogue, même auprès de ceux dont il pouvait contrarier les opinions.

En 1811, M. de Barante se maria avec une petite-fille de cette gracieuse comtesse d'Houdetot qui figure avec tant de charme dans les *Indiscrétions* de Rousseau. Après quatre ans de service dans le département de la Vendée, il fut appelé à la préfecture de la Loire-Inférieure, à Nantes, et c'est là que le trouva la restauration.

Il l'accueillit avec les mêmes sympathies que nous avons déjà signalées chez beaucoup d'autres esprits éminents, également fatigués du joug impérial.

Conservé dans son poste par le nouveau gouvernement, il donna sa démission aux cent-jours. Cette démission attira sur lui l'attention de Louis XVIII, qui, après sa rentrée, l'appela à occuper les fonctions de secrétaire général au

ministère de l'intérieur. Peu de temps après, il passa conseiller d'État, directeur général des contributions indirectes, et fut élu membre de la chambre des députés par deux départements, celui du Puy-de-Dôme, où il était né, et celui de la Loire-Inférieure, qu'il avait administré. On a remarqué avec raison toute la valeur de cet honorable témoignage de l'estime que M. de Barante avait su inspirer. Dès son entrée dans la chambre il se plaça dans les rangs de cette minorité éclairée dont j'ai si souvent entretenu mes lecteurs, minorité qui soutenait alors de toutes ses forces un ministère modéré violemment attaqué par le parti de la contre-révolution.

En 1819 M. de Barante fut nommé pair de France; et, lorsque l'assassinat du duc de Berry eut fait tomber M. Decazes et amené un changement de système représenté par le ministère de M. de Richelieu, M. de Barante se démit de ses fonctions de directeur général des contributions, sortit du conseil d'État avec ses amis MM. Royer-Collard, Camille Jordan, Guizot, et prit dès ce moment à la chambre des pairs une attitude d'opposition qui se prononça de plus en plus après l'avénement du ministère Villèle.

Toutes les grandes discussions de ce temps-là sur la presse, sur la loi du sacrilége, sur la loi du droit d'aînesse, sur l'indemnité des émigrés, sur l'intervention en Espagne, furent abordées par lui dans le sens de l'opposition, et traitées avec un talent qui le fit classer parmi les plus redoutables adversaires du cabinet Villèle.

« La tribune et la liberté de la presse sont, disait-il, les deux grandes institutions qui mettent un gouvernement en communication avec l'opinion, en communauté avec l'intérêt général. Par là il est contraint d'avoir pour but unique les besoins moraux et matériels d'un peuple. Sans la tribune et sans la liberté de la presse, aucune relation régulière et légale n'existe entre les pouvoirs et l'opinion; ils n'ont plus l'un sur l'autre qu'une action perverse et déréglée. »

Dans une autre circonstance, lorsque fut présentée la loi sur le droit d'aînesse, avec une vivacité qui peint au mieux l'impression produite sur tous les esprits judicieux par les entreprises de la restauration, M. de Barante s'écriait : « Mais l'administration compte-t-elle se présenter chaque année à la face de la nation pour lui déclarer tantôt qu'elle ignore la religion, tantôt qu'elle a oublié la famille, pour lui signifier qu'il faut changer ses mœurs, dénaturer ses lois? Voyez pourtant, au milieu de cette lutte d'opinions, le calme dont jouit le pays; c'est parce que cette entreprise de refaire une nation a quelque chose de si démesuré qu'elle semble vaine et puérile. Les lois qui ne sont pas conformes aux habitudes, aux opinions d'un peuple, sont des paroles, et rien de plus.

Non content de combattre avec la parole, il publia en 1821, sous ce titre : *Des Communes et de l'Aristocratie*, un ouvrage destiné à démontrer la vanité et l'impuissance des prétentions de ce parti qui croyait pouvoir reconstruire de main d'homme une forme sociale usée par les siècles, et rétablir une aristocratie sur des priviléges héréditaires. Dans le même livre il établissait nettement le caractère de l'aristocratie personnelle, la seule possible de nos jours.

C'est pourtant au milieu de ces luttes ardentes que M. de Barante trouvait le temps de publier, indépendamment d'une grande quantité d'articles soit dans la biographie Michaud, soit dans les revues périodiques, une traduction des œuvres dramatiques de Schiller, et enfin son grand ouvrage, son vrai titre de gloire, l'*Histoire des ducs de Bourgogne*.

J'ai assez parlé de ce livre en commençant pour me dispenser d'une nouvelle appréciation. Je voudrais pouvoir, pour ceux qui ne le connaîtraient pas, reproduire, entre mille autres morceaux également remarquables, l'admirable épisode de Jeanne d'Arc, où, pour la première fois peut-être, la noble vierge de Domremy se trouve peinte sous ses véritables couleurs. Citons au moins la fin de cette belle et triste page de l'histoire de France :

« Le 30 mai 1430, elle monta dans la charrette du bourreau. Son confesseur, non celui qui l'avait trahie, mais frère Martin l'Advenu et frère Isambart, qui avaient au contraire plus d'une fois réclamé justice dans le procès, étaient près d'elle. Huit cents Anglais, armés de haches, de lances et d'épées, marchaient à l'entour. Dans le chemin, elle priait si dévotement et se lamentait avec tant de douceur, qu'aucun Français ne pouvait retenir ses larmes... Arrivée à la place du supplice :

« — Ah! Rouen, dit-elle, Rouen, est-ce ici que je dois mourir ! »

« Le cardinal de Winchester et plusieurs prélats français étaient placés sur un échafaud, les juges ecclésiastiques et séculiers sur un autre. Jeanne fut amenée devant eux. On lui fit d'abord un sermon pour lui

reprocher sa rechute : elle l'entendit avec patience et grand calme.

« — Jeanne, va en paix ; l'Église ne peut plus te défendre et te livre aux mains séculières.

« Tels furent les derniers mots du prédicateur.

« Alors elle se mit à genoux, et se recommanda à Dieu, à la sainte Vierge, surtout à saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite ; elle laissait voir tant de ferveur que chacun pleurait, même le cardinal et plusieurs Anglais. L'évêque de Beauvais donna lecture de la sentence. Jeanne, repoussée par l'Église, demanda la croix. Un Anglais en fit une de deux bâtons et la lui donna : elle la prit dévotement et la baisa. Mais elle désira avoir celle de la paroisse ; on l'alla querir, et elle la serrait étroitement contre son cœur en continuant ses prières.

« Cependant les gens de guerre des Anglais et même quelques capitaines commencèrent à se lasser de tant de délai.

« — Allons donc, prêtre ! voulez-vous nous faire dîner ici ? disaient les uns. — Donnez-la-nous, disaient les autres, et ce sera bientôt fini. — Fais ton office ! disaient-ils au bourreau.

« Sans autre commandement et avant la sentence du juge séculier, le bourreau la saisit ; elle embrassa la croix et marcha vers le bûcher. Des hommes d'armes anglais l'y entraînaient avec fureur. Jean de Mailly, évêque de Noyon, et plusieurs ecclésiastiques, ne pouvant soutenir ce spectacle, descendirent de leur échafaud et se retirèrent

« Le bûcher était dressé sur un massif en plâtre. Son confesseur, qui y était monté avec elle, y était encore lorsque le bourreau alluma le feu.

« — Jésus ! s'écria Jeanne.

« Et elle fit descendre le bon prêtre.

« — Tenez-vous en bas, dit-elle, tenez la croix devant moi, que je la voie en mourant, et dites-moi de pieuses paroles jusqu'à la fin.

« L'évêque s'approcha, et elle lui répéta :

« — Je meurs par vous.

« Et elle assura encore que ses voies venaient de Dieu, qu'elle ne croyait pas avoir été trompée, et qu'elle n'avait rien fait que par ordre de Dieu.

« — Ah ! Rouen, ajoutait-elle, j'ai grand'peur que tu ne souffres de ma mort.

« Ainsi, protestant de son innocence et se recommandant au ciel, on l'entendit encore prier à travers la flamme ; le dernier mot qu'on put distinguer fut : *Jésus !* »

Le brillant succès de l'*Histoire des ducs de Bourgogne* ouvrit à son auteur les portes de l'Académie française, où il fut appelé en 1828 à remplacer M. de Sèze.

Le gouvernement de juillet ne pouvait oublier M. de Barante, et le premier ministère Molé l'envoya ambassadeur à Turin. Il alla demander au roi de Sardaigne la reconnaissance de la nouvelle monarchie, et revint presque aussitôt siéger à la chambre des pairs pour le jugement des ministres. Il prit part à la confection de quelques lois importantes, et retourna ensuite à son poste.

Rappelé en 1835 pour soutenir de sa parole et de son vote les mesures répressives adoptées par le gouvernement contre le parti révolutionnaire, durant cette laborieuse session, il soutint vivement le ministère, et fut même chargé par la commission de la chambre des pairs du rapport sur les lois de septembre.

L'année suivante il fut élevé au poste d'ambassadeur à Saint-Pétersbourg, et, sauf un congé de quelques mois, il a séjourné en Russie jusqu'en 1841. La situation était assez difficile sous certains rapports.

On sait avec quelle persévérance l'empereur Nicolas boude depuis quinze ans la monarchie de juillet, persévérance qui longtemps semblait se fortifier en raison directe des avances qu'on lui faisait.

Depuis 1830, notre gouvernement n'ayant pu être admis à l'honneur de traiter officiellement une seule affaire à Saint-Pétersbourg, il s'ensuit que la situation d'un ambassadeur français à Pétersbourg ne pouvait être qu'une source de tracas ou une sinécure, suivant la manière de la prendre. M. de Barante avait su, par l'ascendant de son caractère personnel et l'estime qu'il inspirait, obtenir tout ce qu'on pouvait obtenir ; il était bien accueilli officieusement, mais officiellement il n'existait pas ; c'était le cas ou jamais d'écrire cette *Histoire des Parlements,* que les admirateurs du beau talent historique de M. de Barante attendent depuis tantôt quinze ans.

Les choses se sont maintenues sur ce pied jusqu'en 1841. A cette époque, le czar, soit qu'il se trouvât incommodé de relations pourtant si peu gênantes, soit qu'il s'aperçût, ce qui arrive souvent à Pétersbourg, que l'air de Paris ne valait rien pour un ministre russe, résolut, avec sa politesse ordinaire, de rappeler son ambassadeur à Paris sans se donner la peine de le remplacer. Après avoir vainement attendu le remplacement, le gouvernement de juillet se décida enfin à imiter l'exemple du czar et à donner à M. de Barante un congé indéfini.

Et voilà, belle Iris, à quel point nous en sommes,

c'est-à-dire, voilà pourquoi M. de Barante se trouve depuis bientôt cinq ans à Paris, bien qu'il soit ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

On dit cependant que l'antipathie toujours croissante qui se manifeste en Allemagne pour la Russie porte l'empereur à s'humaniser quelque peu envers la France; le voyage du grand-duc héritier à Toulon et à Alger serait, à ce qu'on croit, un témoignage de ce radoucissement. D'où il résulterait que M. de Barante retournera bientôt à Pétersbourg.

Depuis la révolution de juillet, M. de Barante n'a rien publié, hormis les trois volumes de *Mélanges historiques et littéraires* dont j'ai dit un mot plus haut. Ces trois volumes, qui ont paru en 1835, contiennent les principaux articles insérés par l'auteur dans différents recueils. « Ces Mélanges, dit M. de Barante, qu'un éditeur a voulu recueillir, embrassent un long espace de temps. En les relisant, j'ai parcouru la plus grande partie de ma vie. On a réimprimé des lignes que j'écrivais il y a trente ans, et auxquelles je n'aurais peut-être pas songé si je n'avais récemment retrouvé dans les derniers chapitres qu'imprimait, au moment de sa mort, M. Benjamin Constant, une louange qui m'a rappelé les premiers temps de notre amitié, quand ma jeunesse se sentait flattée et charmée par la société d'un homme de tant d'esprit et d'un esprit si aimable [1]. »

Benjamin Constant fut, en effet, aux temps de Coppet, un des premiers amis de M. de Barante. Ce dernier possède, dit-on, une collection de lettres de Benjamin Constant, qui, publiée un jour, contribuera beaucoup à fixer l'opinion sur le caractère si controversé et si souvent calomnié de l'illustre publiciste.

Quant aux *Mélanges* de M. de Barante, ils forment, par la variété des sujets et le mérite de l'exécution, une lecture des plus intéressantes. A côté d'une biographie détaillée des principaux chefs vendéens se trouvent des travaux biographiques et critiques sur saint Augustin, sur Bossuet, sur Grégoire de Tours, Froissart, Comines, Brantôme, d'importantes analyses des principaux ouvrages historiques publiés sous la Restauration, des aperçus ingénieux et hardis sur les littératures étrangères, à propos de Shakspeare, de Schiller, d'Otway, etc., etc., et enfin le tout se termine par une charmante nouvelle rédigée, à ce qu'il paraît, durant l'ambassade de Turin. Dans cette nouvelle, intitulée *Sœur Marguerite,* M. de Barante semble avoir voulu prouver que ni l'âge, ni la gravité des travaux de l'historien, ni l'aridité des fonctions du diplomate, n'ont pu altérer la délicatesse et la fraîcheur d'une organisation poétiquement douée. Il s'agit d'une jeune fille dont le père, médecin d'aliénés, a reçu dans sa maison un jeune homme fou. La jeune fille travaille, de concert avec son père, à le guérir. Elle y était presque parvenue lorsque le malheureux se prend d'amour pour Marguerite, qui l'aime aussi sans oser se l'avouer. Il la demande en mariage à son père, qui ne voit dans cette demande qu'une preuve de plus d'une folie incurable.

« Je restais muette et abattue, dit Marguerite, rien n'aurait pu me faire dire une parole; je ne sais quel instinct, quelle conviction intérieure me donnait la certitude que je n'aurais couru aucun danger en m'unissant à lui; que notre vie se serait écoulée heureuse et calme; que j'avais en moi de quoi faire vivre à jamais sa pauvre âme dans la douceur et la raison ; qu'on le perdait en lui refusant la chance unique de son bonheur. Mais comment dire tout cela contre la vraisemblance, contre le bon sens, contre l'évidence apparente? Comment le dire à mon père, si prudent, si sage, si bon pour moi? Il avait raison, je le savais, je ne pouvais le nier; au fond du cœur une voix intime me disait tout le contraire. J'aurais dû avoir le courage de lui résister. »

Ce courage eût, en effet, prévenu d'affreux malheurs; car le jeune homme, exaspéré par ce refus jusqu'au délire, tue dans un accès le père de Marguerite. On l'enferme dans un hospice, où Marguerite se fait religieuse pour le soigner, et où elle meurt deux jours après lui.

Ce touchant récit est le dernier produit de la plume de M. de Barante. Espérons, encore une fois, que les loisirs de son ambassade n'auront pas été sans fruits pour de plus importants travaux, et que nous verrons enfin paraître cette *Histoire des Parlements* qui doit mettre le sceau à une renommée déjà si brillante.

[1] C'est dans le cinquième volume de son grand ouvrage : *De la Religion,* que B. Constant rappelle avec éloge un article publié jadis dans *le Publiciste,* dans lequel M. de Barante, à propos de l'abbé de Boismont, exposait avec une grande sagacité l'influence de l'esprit du dix-huitième siècle sur le clergé lui-même.

M. Uhland.

Nicht an wenig stolze Namen
Ist die Liederkunst gebannt;
Ausgestreuet ist der Samen,
Ueber alles deutsche Land
Heilig achten wir die Geister,
Aber Namen sind uns Dunst,
Würdig ehren wir die Meister,
Aber frei ist uns die Kunst.

UHLAND.

Chez nous l'art du chant n'est pas asservi à quelques noms orgueilleux ; la semence en est répandue sur toute la terre allemande. Pour nous le génie est sacré, mais les noms ne sont que fumée ; nous honorons dignement les maîtres, mais chez nous l'art est libre.

Le peuple allemand est de tous les peuples de l'Europe le plus apte à ce genre de poésie que nous nommons *poésie lyrique*, par allusion à la poésie chantée, dont les anciens mariaient les accents aux accords de la lyre. Cette disposition particulière du génie allemand tient à plusieurs causes qu'on ne peut qu'indiquer ici.

Le lyrisme est l'expression spontanée du sentiment dans toute la variété, dans toute la liberté de ses formes. Née de l'inspiration, la poésie lyrique est comme une voix qui résonne d'abord dans l'âme avant de se produire au dehors par la parole, et qui, traduite dans le langage humain, appelle et provoque l'association du chant : c'est à elle surtout que convient la définition appliquée par Jean-Paul à la poésie en général, quand il dit : « La poésie est à la prose ce que le chant est à la parole. »

Or, l'Allemand est, de sa nature, sentimental et chanteur ; aussi bien doué que l'Italien quant au goût musical, il lui est infiniment supérieur par la délicatesse, et surtout la profondeur de sa sensibilité. A une imagination très-vive, qui lui fait aimer le pays des chimères, il joint une certaine tendresse de cœur qui le dispose à la rêverie, soit qu'il contemple la nature, soit que, replié sur lui-même, il écoute chanter la voix intérieure.

Sa langue est conformée suivant ses aptitudes et ses besoins. Elle n'a point cette clarté, cette précision, cette justesse, cette vivacité, qui ont donné à notre langue la prépondérance dont elle jouit universellement dans la région des salons et dans la région des grandes affaires, qualités précieuses qui se retrouvent dans notre caractère national, et qu'il importe de garantir de toute altération, car c'est à elles que nous devons l'énergie de notre influence historique comme nation.

La langue allemande est la langue des philosophes, et surtout des poëtes. Cette dernière assertion peut paraître étrange à ceux qui en sont encore à l'opinion de Voltaire, lequel ne trouvait rien à dire des Allemands, sinon qu'il leur souhaitait *plus d'esprit et moins de consonnes*. Leur langue possède, en effet, une richesse de con-



sonnes qui effarouche un peu l'oreille ; mais, outre qu'elle a l'avantage exclusif d'une prosodie variée qui compense la rudesse de son accent, elle trouve pour la poésie lyrique, dans la flexibilité de ses inversions, dans la liberté absolue de ses formes grammaticales, mille ressources que nulle autre langue vivante n'offre à un égal degré. Ce n'est point une langue fixée, une langue faite, ce que des philologues audacieux appelleraient une langue morte; c'est une langue qui marche, qui grandit, qui s'enrichit chaque jour. Instrument docile entre les mains du poëte, elle se prête à toutes les exigences de sa pensée; elle lui fournit les moyens de rendre, avec des composés qu'il forme à sa guise, non-seulement des sentiments, mais toutes les nuances d'un sentiment, de manière à pouvoir, comme l'a très-justement dit madame de Staël, de manière à pouvoir faire percevoir dans un seul mot plusieurs images, comme dans la note fondamentale d'un accord on entend les autres sons dont il est composé, ou comme de certaines couleurs réveillent en nous la sensation de celles qui en dépendent.

Je n'ai pas besoin d'insister sur les inconvénients de cette liberté absolue, de ce caractère indiscipliné de la langue allemande, caractère qui se reproduit fidèlement dans les goûts littéraires comme dans la vie de cette nation, à la fois rude et flexible, indépendante dans le détail, et socialement apathique.

En littérature, ces inconvénients se résument par de l'obscurité, du vague, de l'à-peu-près, de la subtilité, défauts apparents dans la prose surtout, prose lente et entortillée, qui, indépendamment de sa subordination absolue à tous les caprices néologiques de l'écrivain, offre quelquefois des phrases de huit à dix lignes où il faut aller jusqu'à la fin de la dernière ligne pour trouver le verbe qui donne le sens capital de la phrase. En poésie, ce dernier défaut disparaît par suite des nécessités de la mesure, qui forcent le poëte à couper sa phrase; mais dans certains genres de poésie, où le développement épique ou dramatique d'un fait impose au poëte des conditions de justesse, de vraisemblance, et exige l'intervention puissante de la raison pratique, les inconvénients de l'individualisme sentimental, indiscipliné et capricieux de l'esprit allemand se retrouvent sous une autre forme. Ici on aperçoit souvent une certaine méconnaissance du cœur humain, je ne sais quelle ignorance ou quel dédain de la vie dans la disposition fausse ou fantasque des différentes parties d'un tableau destiné à la représenter, des figures qui ressemblent bien plutôt à des fantômes qu'à des êtres réels, des idées personnifiées au lieu de personnages idéalisés, les sentiments du poëte partout substitués aux passions diverses qu'il s'agirait de mettre en jeu; enfin une action qui n'est souvent qu'une longue rêverie [1].

Voilà le côté faible de la poésie épique et dramatique en Allemagne : aussi n'est-ce pas là qu'il faut chercher le triomphe de la muse allemande; son triomphe, c'est la poésie lyrique.

Émanée librement du cœur, la poésie lyrique n'a pas besoin, pour se produire, d'un thème de convention tiré de l'observation extérieure ou de l'histoire ; elle ne reconnaît d'autre source, d'autre règle que le sentiment ou la succession de sentiments qui l'inspirent, et quand il lui plaît de prendre un sujet dans l'histoire ou dans la vie présente, elle le prend comme prétexte bien plutôt que comme sujet de son chant; elle le modifie; elle le transforme à son gré. Indépendante pour le fond, elle ne l'est pas moins pour la forme; elle choisit à volonté le moule, la mesure, le rhythme qui lui conviennent, et voilà pourquoi le génie allemand, essentiellement subjectif, c'est-à-dire individuel de sa nature, est en même temps essentiellement lyrique. Il met du lyrisme partout ; il en met dans l'épopée à foison ; il en met dans le drame assez pour étouffer l'action ; il en met jusque dans sa philosophie, dont le caractère souvent mystique n'est qu'un résultat de l'invasion du sentiment dans le domaine de la raison.

Il y a eu chez les différents peuples de l'Europe des époques où le souffle lyrique semblait épuisé ; en Allemagne, il ne fut jamais qu'affaibli. Des bardes germains aux *Minnesingers*, des *Minnesingers* aux *Meistersœngers*, de ceux-ci à Luther, de Luther aux poëtes silésiens, de l'école d'Opitz et de Lohenstein, et enfin de ces derniers à la pléiade brillante qui vers le milieu du dix-huitième siècle commença l'âge d'or de la poésie allemande, le feu sacré du lyrisme s'est transmis d'âge en âge plus ou moins éclatant, mais toujours vivace et pareil à ces flambeaux que se

[1] La plupart de ces défauts sont sensibles jusque dans les beaux drames de Schiller. Nous en reparlerons en traitant de Gœthe.

passaient les coureurs grecs aux fêtes des Panathénées.

> Et quasi cursores vitæ lampada tradunt.

Nos deux grands siècles littéraires et les plus grands poëtes de ces deux siècles sont peu lyriques ; ce genre d'inspiration intime, qui tient à la fois de la poésie et de la musique, semble peu familier à leur génie. Ce qu'on peut trouver de plus lyrique dans Corneille se borne aux stances du quatrième acte de *Polyeucte*.

> Source délicieuse en misères féconde,
> Que voulez-vous de moi, flatteuses voluptés?

Tout le monde connaît les admirables chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* ; mais la rareté de l'exception prouve ici en faveur de la règle, et les quelques morceaux de la jeunesse de Racine, pas plus que la traduction des Psaumes qui occupa ses derniers jours, ne sont guère de nature à prouver qu'il eût en lui un besoin bien impérieux de lyrisme. Quant à Voltaire, qui s'est essayé dans tous les genres de poésie, il a bien rarement rencontré cette association mélodieuse du sentiment et du rhythme qui constitue le lyrisme ; on ne peut guère citer que l'élégie si connue :

> Si vous voulez que j'aime encore,
> Rendez moi l'âge des amours ;
> Au crépuscule de mes jours
> Rejoignez, s'il se peut, l'aurore.

Je n'entre pas ici dans l'examen de la valeur propre de nos poëtes plus spécialement lyriques, tels que Malherbe, Rousseau, André Chénier, et dans la comparaison de ces poëtes avec les lyriques allemands; une telle discussion entraînerait trop loin.

Ce que je veux seulement constater, c'est que les grandes époques littéraires et les plus grands poëtes de l'Allemagne ont été d'abord et avant tout lyriques.

Quant à nous, il a fallu qu'une grande crise sociale vint nous secouer pour faire vibrer dans nos âmes la corde du sentiment ; il a fallu une plus grande indépendance des règles, une plus grande extension du milieu littéraire pour faire naître et pour répandre chez nous, comme cela a existé de tout temps de l'autre côté du Rhin, la faculté, le goût et le droit de mettre en vers des impressions individuelles. La révolution a été comme la verge de Moïse ; elle a frappé le rocher, et il en est sorti une source abondante et intarissable d'inspirations lyriques.

Dieu, la nature, le sentiment de l'infini, le problème de la destinée humaine, l'amour dans toutes ses formes, ses modifications et ses nuances, appliqué soit à la créature, soit à la patrie, soit à l'humanité, tels sont les thèmes sur lesquels s'exercent aujourd'hui d'innombrables poëtes qui se renouvellent comme les feuilles des bois; si bien que, chez nous aussi, chaque année, on peut dire ce qui se disait déjà du temps de Pline : *Magnum proventum poetarum annus hic attulit ;* cette année a fourni une ample moisson de poëtes. La plupart de nos critiques, conservant les habitudes exclusives de l'esprit français d'autrefois, s'étonnent et se fâchent de cet avénement de la multitude à la poésie; il leur semble que c'est là un signe évident de décadence, et qu'il y a lieu à entonner les lamentations de Jérémie.

En Allemagne, au contraire, c'est à qui se glorifiera de cette vulgarisation du sens et de la facture poétiques. On a vu dans l'épigraphe de cette notice avec quelle fierté Uhland, le premier des lyriques allemands d'aujourd'hui, revendique pour son pays l'honneur de compter par milliers les produits de cette *semence de poëtes répandue sur toute la terre allemande*. Dans le même morceau, il ajoute, s'adressant au jeune homme :

> Les sentiments qui remplissent ton cœur, répands-les hardiment en de libres accents. Va gazouillant ton amour, fais tonner devant nous ta colère.
>
> Si tu ne chantes pas durant ta vie entière, chante du moins dans le feu de la jeunesse. C'est quand la lune est dans tout son éclat que les rossignols élèvent leurs voix.
>
> Si l'on ne peut faire un volume des vers que t'ont donnés les heures, livre-les aux vents sur une feuille légère que la jeunesse ardente saisira au passage.

Ainsi, en Allemagne, il est universellement reçu que, de vingt à trente ans, avant d'être pasteur, médecin, avocat ou bourgmestre, on est plus ou moins poëte et poëte lyrique, c'est-à-dire qu'on chante sur tous les tons, en vers bons ou mauvais, tous les incidents de ce beau chapitre de la vie qui s'appelle la jeunesse.

Cette masse de poëtes annuels est plus remar-

quable par la quantité que par la qualité et la variété. Mais qu'importe? Les oiseaux qui, au printemps, gazouillent sur toutes les branches, s'inquiètent peu de savoir s'ils chantent bien, s'ils sont nombreux et s'ils ne chantent pas tous la même chanson. Ainsi font les poëtes allemands; la plupart chantent pour chanter, et, comme les oiseaux des bois, la plupart aussi se taisent quand le printemps de la vie est passé.

Il y a plus : de l'autre côté du Rhin, la poésie lyrique étant un instrument de musique dont tout le monde joue, et la collection des sentiments individuels composant le sentiment public, il en résulte que les différentes modifications de ce sentiment qui se traduisent ailleurs par des journaux, des brochures, des discours, se traduisent de préférence en Allemagne par des *Lieder* [1], des *ballades,* des *romances,* des *odes,* des *dithyrambes,* des *élégies,* des *hymnes,* voire même des *sonnets;* car il n'est pas jusqu'au sonnet qui n'ait joué son rôle dans les grandes agitations de l'Allemagne. On a vu en 1815 ce petit poëme tant prisé par Boileau, et qui n'était connu autrefois que par sa gentillesse et sa douceur, devenir tout à coup un foudre de guerre, s'intituler *sonnet cuirassé* (*geharnischte Sonette* [2]), et battre la charge contre Napoléon.

Cette relation intime de la poésie lyrique allemande avec l'état intellectuel et moral du pays est surtout sensible depuis un demi-siècle; nous allons en indiquer rapidement les principales phases en les rattachant à la biographie d'Uhland, et ceci nous aidera à comprendre la signification poétique de l'illustre chef d'une école qui, après avoir régné longtemps en Allemagne, est aujourd'hui l'objet d'attaques très-vives de la part d'une phalange de novateurs dont le but est d'imprimer à la poésie allemande une direction exclusivement révolutionnaire et démocratique.

Jean-Louis Uhland est né le 26 avril 1787 à Tubingue, dans le Wurtemberg, sur cette terre de Souabe où la vie fut toujours plus animée, plus active, plus libre que dans toutes les autres parties de l'Allemagne; terre féconde qui, après avoir produit la grande race princière des Hohenstauffen et la belle famille poétique des *Minnesinger,* toujours inépuisable quand la semence des grands princes ne donnait plus, fournissait en échange aux temps modernes des philosophes tels que Hégel et Schelling, des poëtes comme Wieland, Schiller, et toute la phalange des Minnesingers modernes dont Uhland est le roi.

Le grand-père de M. Uhland était un des théologiens les plus distingués de Tubingue; l'éducation du jeune homme, commencée sous ses auspices, se termina à l'université de cette ville. Il y étudia le droit, de 1805 à 1810, au milieu des guerres de l'empire.

Né poëte, sa vocation ne pouvait manquer de se développer rapidement au milieu de cette vie libre et expansive des universités allemandes, dans l'atmosphère excitante de la *Kneipe.*

Deux autres jeunes gens qui sont aussi devenus depuis deux célèbres poëtes lyriques, et qui forment, avec Uhland, la tête de l'école souabe, Justinus Kerner et Gustave Schwab, étudiaient en même temps à Tubingue. Les trois étudiants formèrent une intime amitié dont le lien principal fut d'abord un même enthousiasme pour le moyen âge; et bientôt, de 1804 à 1815, on vit paraître dans différents recueils des *Lieder,* des ballades, des romances dont le ton, surtout chez Uhland, se distinguait de toutes les productions de ce genre, même les plus remarquables, par un caractère tout particulier de simplicité et de naturel.

[1] Le *Lied* est la chanson allemande proprement dite; mais il faudrait plus d'une page pour expliquer en quoi le *Lied,* dans la variété de ses formes et de ses applications, diffère de ce que nous appelons chez nous la chanson. Contentons-nous de dire que le *Lied* s'approprie à tous les sujets, et ce qui le constitue plus spécialement, c'est d'exprimer un sentiment sous sa forme la plus simple, la plus directe, la plus naturelle, et dans un rhythme chantant; c'est là surtout que doit se trouver un rapport intime entre le sentiment et la mélodie. Tous les grands poëtes de l'Allemagne ont composé des *Lieder;* ce genre de morceau forme presque la moitié des poésies d'Uhland. Deux autres branches du lyrisme, la *romance* et la *ballade,* sont également très-cultivées en Allemagne et spécialement par Uhland. Toutes deux diffèrent du *Lied* en ce qu'elles se rapprochent davantage du récit épique et s'adaptent ordinairement à un sujet moyen âge, et elles diffèrent légèrement entre elles en ceci : la ballade est plus épique encore que la romance, le poëte intervenant moins dans le récit, et de plus elle s'emploie de préférence quand il s'agit d'exposer un fait merveilleux tiré de quelque légende.

[2] Tel est le titre d'un recueil de sonnets publiés durant la guerre de 1815 par Rückert, sous le pseudonyme de Freimund Reimar.

La poésie lyrique allemande, déjà depuis longtemps éclose d'un travail de réaction de l'esprit germanique contre le rationalisme raffiné du goût français, était cependant alors dans tout son éclat. Le lyrisme romantique, sous sa première forme, se présentait avec trois nuances différentes : il y avait d'abord le germanisme pur dans sa rudesse, le lyrisme populaire et rustique imité de Claudius et de Burger ; il y avait ensuite un lyrisme moins exclusif, plus cosmopolite, échauffé dans l'âme de Schiller par un ardent amour de l'humanité, mais, chez Gœthe, étranger à tout autre sentiment que celui de l'art pour l'art ; il y avait enfin cette école d'Iéna dont j'ai déjà parlé à propos de Schlegel et de Tieck, école plongée tout entière dans le moyen âge, et s'efforçant de restaurer, non sans un vernis d'élégance moderne, toutes les poétiques chimères du passé.

Ces trois nuances de lyrisme se présentaient, quant au fond, avec le même caractère général d'indifférence artistique pour la vie du jour, ses sentiments, ses besoins, ses espérances. Traînée à la remorque de la France, l'Allemagne avait perdu tout esprit d'initiative historique ; plusieurs fois compromise dans sa sûreté par la politique aussi inhabile qu'astucieuse et peu digne de ses souverains, elle semblait ne plus vivre que dans les souvenirs du passé, et sa poésie était la fidèle expression de son état moral.

Quant à la forme, le côté faible des trois écoles lyriques indiquées plus haut était une certaine affectation de rusticité dans la poésie *burgerienne,* un peu de déclamation dans le lyrisme de Schiller, beaucoup de frivolité ironique chez les disciples de Gœthe, et enfin, dans l'école de Tieck, une simplicité un peu travaillée et prétentieuse.

Déjà on avait pu remarquer dans les premières poésies d'Uhland une naïveté plus vraie lorsque éclata la grande explosion patriotique de 1813. Réveillée de son sommeil par le funèbre bulletin qui racontait les désastres de la retraite de Russie, l'Allemagne se prépara à profiter de nos revers pour s'affranchir de notre joug. Ses organes naturels, les poëtes, poussèrent contre nous le cri aux armes, et tandis que les souverains, naguère si humbles devant Napoléon triomphant, hésitaient à attaquer Napoléon vaincu, mais redoutable encore, des Tyrtées surgissaient du sol par milliers, qui soulevaient les peuples, et arrachaient aux rois, en même temps que des proclamations de guerre, des promesses de liberté qui devaient être oubliées après la victoire.

Alors apparut une phalange de poëtes lyriques tous semblables par la physionomie, tous animés des mêmes passions et chantant tous à peu près sur le même ton la haine de la France, l'enivrement des combats, l'amour de la patrie et de la liberté ; Th. Kœrner, Arndt, Rückert, Follen, Schenkendorf, etc., sont de belles figures de circonstance auxquelles on peut appliquer les vers d'Ovide

Facies non omnibus una,
Nec diversa tamen, qualem decet esse sororum.

Uhland, que nous avons laissé à l'université de Tubingue, où il se partageait entre le droit et la poésie, après avoir été reçu docteur avait fait en 1810 à Paris un voyage littéraire dans le but d'étudier les manuscrits du moyen âge ; il était revenu se fixer à Stuttgard ; il y exerçait les fonctions d'avocat et avait été employé pendant quelque temps au ministère de la justice. Lorsque le roi de Wurtemberg, entraîné comme les autres princes de l'Allemagne par le soulèvement général de l'opinion, abandonna, par le traité de Fulde (2 novembre 1813), la cause de Napoléon pour se réunir aux alliés, Uhland prit sa part de l'enthousiasme universel, et mêla sa voix à celle de tous les poëtes belliqueux du moment ; mais son nom, peu célèbre encore, se perdit au milieu de tous ces noms retentissants. Ce ne fut que plus tard, après la victoire, quand la phalange patriotique et libérale fut éclaircie par la défection ou la mort, qu'Uhland entreprit de donner à cette explosion de circonstance une direction calme et suivie, et d'associer dans ses chants la cause de la liberté à tous les vieux souvenirs de la patrie allemande.

Son premier recueil de poésies, qui parut en 1815, révélait déjà cette pensée. Dans une préface en vers, le poëte engageait le lecteur à saisir, à travers la marche capricieuse et la légèreté apparente de ses *Lieder* et de ses *romances,* l'unité persistante de ses vues ; il annonçait qu'une ère nouvelle allait dater pour la poésie allemande de l'affranchissement du pays, et toute une partie du volume, sous le titre de *Poésies patriotiques,* était consacrée à célébrer l'alliance de la vieille poésie et du *vieux bon droit* (*das alte gute Recht*).

Ce dernier mot était alors le mot d'ordre du Wurtemberg tout entier en querelle avec son sou-

verain. Frédéric Ier, de duc qu'il était, devenu roi par la grâce de Napoléon, avait profité de l'appui de cet illustre protecteur de la Confédération du Rhin, qui goûtait peu les institutions libérales, pour abolir le vieux pacte constitutionnel consenti à Tubingue en 1514 par le duc alors régnant; mais le Wurtemberg avait profité à son tour de la chute de Napoléon pour réclamer impérieusement la restitution de ses droits. Obligé d'accéder à ce vœu, le roi avait présenté, le 15 février 1815, aux états assemblés une constitution qui sous certains rapports valait beaucoup mieux que l'ancienne; elle n'en fut pas moins rejetée par les états pour deux raisons : d'abord parce qu'ils n'avaient pas concouru à sa rédaction; ensuite parce qu'ils préféraient l'ancienne. L'assemblée fut dissoute; et bientôt on entendit par toute la Souabe des voix ardentes réclamer *das alte gute Recht* (le vieux bon droit), c'est-à-dire l'ancienne constitution.

C'est alors qu'Uhland se fit l'organe poétique de ce mouvement national, écrivit ses chansons les plus goûtées *sur le vieux bon droit*, et conquit une grande popularité. Frédéric résistait encore au vœu public lorsqu'il mourut le 30 octobre 1816. Son fils Guillaume, le roi régnant, monta sur le trône en annonçant des intentions plus conciliantes. Cependant les débats durèrent encore plus de deux ans sur la double question de savoir : 1° si la constitution serait adoptée comme une concession du roi ou comme un contrat entre le roi et le pays; 2° si l'ancienne constitution servirait de base et de modèle à la nouvelle. Uhland ne cessa d'apporter son contingent à la discussion comme poëte, et sa popularité s'accrut d'autant dans toute la Souabe; enfin, en 1819, le vœu public triompha. Le roi, après avoir déclaré officiellement que, vu les circonstances extraordinaires, il croyait devoir choisir un chemin où aucun autre gouvernement allemand ne l'avait précédé, savoir : l'adoption d'une constitution à titre de contrat, assembla les états, et de la délibération sortit la charte wurtembergeoise, promulguée le 25 septembre 1819 et construite sur les bases de l'ancien pacte.

Je ne veux pas médire ici du *vieux bon droit*, et j'estime fort l'esprit traditionnel des Allemands: cependant il faut avouer que de nos jours ce n'est pas une bien merveilleuse invention que cette espèce de diète wurtembergeoise, divisée en deux chambres, dont l'une, la première, se compose mi-partie de membres héréditaires et mi-partie de membres nommés à volonté par le prince à titre héréditaire ou viager; diète qui n'a de session régulière que de trois ans en trois ans, et qui, dans l'intervalle des sessions, se fait représenter auprès du gouvernement par une commission de douze membres, dont six, dans lesquels entrent les présidents des deux chambres choisis par le roi, doivent constamment résider à Stuttgard, où, soumis à toutes les influences de l'autorité centrale, ils n'exercent ordinairement sur les affaires qu'un contrôle illusoire. Il faut convenir que tout cela n'est pas très-conforme à l'idée que nous nous faisons d'une représentation réelle et efficace.

On verra tout à l'heure que ces détails ne sont pas inutiles pour faire comprendre au lecteur la véritable signification de l'école d'Uhland, et les attaques dont cette école est aujourd'hui l'objet.

Quoi qu'il en soit, le poëte, glorieusement mêlé à la lutte en faveur du *vieux bon droit*, avait mérité la récompense qu'il obtint; il fut, en 1810, élu membre de la seconde chambre, et, pour la première fois, on vit en Allemagne, au grand chagrin de Gœthe [1], l'illustre apôtre du dogme de l'indifférence politique à l'usage des poëtes, on vit un poëte prendre une part active et brillante dans les rangs de l'opposition à des débats parlementaires, qui furent très-vifs durant les deux premières sessions, mais dont la vivacité alla diminuant de plus en plus jusqu'en 1830, par des circonstances dans le détail desquelles je ne puis entrer ici.

Notons cependant qu'Uhland n'était pas seulement un poëte, il était de plus un érudit, il était encore docteur en droit, il avait exercé comme avocat; après 1830, il fut, pendant quelque temps, professeur à l'université de Tubingue; en un mot, c'est une de ces organisations rares, chez lesquelles l'imagination la plus brillante, la sensibilité la plus vive, n'excluent ni l'érudition du savant ni le sens pratique de l'homme d'État.

Toujours est-il que, depuis 1819 jusqu'à ces derniers temps, où il s'est, je crois, retiré de la vie politique, il a su marcher d'un pas ferme et

[1] J'ai déjà cité dans la notice sur M. de Lamartine les paroles assez curieuses prononcées par Gœthe au sujet de la carrière politique d'Uhland, et rapportées par M. Eckermann.

sûr dans sa double carrière, et chacune des dix ou douze éditions de ses poésies s'est enrichie d'appendices qui prouvaient l'inépuisable fécondité de sa verve.

Un mot maintenant sur cette école des Souabes, seconde transformation de l'école romantique.

On a souvent nommé Uhland le Béranger de l'Allemagne; la qualification n'est exacte que sous certains rapports. C'est un Béranger si l'on veut, mais, comme je l'ai dit ailleurs, un Béranger habillé à l'allemande. Populaire à l'égal de notre grand poëte, il a su, comme lui, se faire aimer à la fois dans les chaumières et dans les châteaux par le caractère simple, familier, mais toujours élégant de son style; comme Béranger, il affectionne ces petits poëmes, chansons, romances ou ballades, cadre restreint où l'on enferme une idée, rendue avec précision et justesse, et prise sous son aspect le plus saisissant. Comme Béranger, et en l'exprimant autrement que lui, il a au plus haut degré le sentiment national; enfin, et c'est peut-être là le trait principal qui chez l'un rappelle l'autre, Uhland est de tous les lyriques allemands le moins vague, celui qui, nonobstant une grande différence dans la manière de comprendre, d'aborder un sujet et de conclure, se rapproche le plus du poëte français par le tour ferme et net de sa facture poétique.

Voilà pour les ressemblances. — Maintenant, pour comprendre Uhland, il faut se figurer Béranger adorant ce qu'il a brûlé, il faut se figurer le chantre de la prise de la Bastille soupirant mélancoliquement sur les ruines des vieux donjons féodaux; l'amant des Lisette et des Frétillon, qui n'a chanté qu'une seule fois la châtelaine captive dans sa tourelle, et l'on sait avec quelle conclusion passablement roturière, le plébéien émancipé et railleur, qui n'a guère voulu voir le moyen âge que sous le masque du marquis de Carabas ou de la marquise de Prétintaille, il faut se le figurer reconstruisant avec amour pour son usage toute cette vie d'autrefois : chevaliers partant pour la croisade, triomphant dans les tournois, ou encore épousant des bergères; pages amoureux, jouant de la mandore sous les balcons d'une noble dame, qui, à l'aurore, entr'ouvre ses rideaux, et ne voit plus sous son balcon qu'une trace de sang; troubadours allant de châteaux en châteaux égayer les festins des barons; écuyers, hommes d'armes, moines, pèlerins, joyeux artisans, timides jouvencelles, fées, sorciers, lutins, fantômes; tout cela exhumé, vivant, dans toute la variété des attitudes, du geste, du langage, avec tous les contrastes de situation, et mêlé à une foule de petits drames d'une conclusion rapide et saisissante.

Voilà tout un côté de la physionomie poétique d'Uhland, l'amour passionné du moyen âge qu'il serait difficile de retrouver dans Béranger.

Dans les poésies émanées d'un sentiment plus personnel, les différences d'organisation entre Béranger et Uhland ne sont pas moins profondes. Au premier abord, c'est la même variété de tons; chez les deux poëtes on parcourt toute la gamme des sentiments humains, depuis la chanson bachique jusqu'à la plaintive élégie, et bien que le critique Menzel prétende avec orgueil qu'en fait de chansons à boire les poëtes allemands n'ont pas de rivaux, parce que, dit-il, « malgré les fanfaronnades des étrangers, nous sommes et nous « resterons les premiers buveurs de l'Europe, » il nous semble que, même sous le rapport bachique, l'auteur de *la Grande Orgie* ne le cède en rien à l'auteur du *Metzelsuppenlied*, lequel associe *Wein und Schwein*, le vin et le cochon, *Wurst und Durst*, le boudin et la soif, et assaisonne le tout avec un sel un peu grossier, qui n'est guère admis qu'en Allemagne, et serait peu goûté en France. Ce qui n'empêche pas Uhland d'être partout ailleurs plus idéal, plus sentimental, on peut même dire, en général, plus délicat, plus chaste que Béranger, et de se distinguer essentiellement de lui par une certaine note fondamentale de rêverie contemplative, douce, vague, un peu triste, qui rappelle bien davantage les accents de Lamartine, avec la majesté de moins, et qui forme comme la basse continue sur laquelle Uhland brode des airs variés [1]. A la vérité, il a, comme Béranger, ce que n'a pas Lamartine, l'accent de l'ironie; mais, indépendamment du caractère indigène de sa raillerie allemande, cette raillerie moyen âge s'adresse de préférence aux choses modernes, et quand Béranger se plaît à tracer la caricature du passé, Uhland dessinera la caricature du présent. Ainsi dans la *Romance du Critique* (profession inconnue du temps des *Minnesinger*), il fera la contre-partie du marquis de

[1] Je ne veux pas dire que Béranger n'ait pas aussi l'accent de la mélancolie; il l'a certainement à un haut degré, seulement il disparaît parfois totalement; chez Uhland on le retrouve toujours.

Carabas, et il peindra messire Critique, le vaillant chevalier, montant fièrement à cheval, non pas sur un coursier d'Andalousie, mais sur un bidet de bois, tirant en guise d'épée, de derrière son oreille, sa plume affilée et prête au combat, abaissant en guise de visière une paire de lunettes sur ses yeux flamboyants, et se précipitant dans l'arène, où il fait un grand massacre de poëtes. Mais, aussi modeste que vaillant, le héros refuse de se faire connaître; il porte un bouclier qui n'a pour toute devise qu'un trait de plume; et, après la victoire, il ne veut d'autre récompense que la bénédiction du ciel et les honoraires de son éditeur.

Comme poëte patriotique, Uhland ne peut encore être comparé à Béranger qu'avec les mêmes restrictions : notre poëte à nous est le poëte de la révolution française et de ses deux filles immortelles, l'égalité et la liberté; Uhland est le poëte du *vieux bon droit,* ou encore du droit domestique (*das hausliche Recht*); ce qu'il aime à célébrer dans ses chants, après le printemps, l'amour et le vin, ce sont les antiques traditions germaniques d'honneur, de loyauté et de foi, les *saintes coutumes des ancêtres;* et quand il s'élève jusqu'au sentiment de la liberté moderne, c'est encore sous la forme traditionnelle, avec l'aspect calme et sévère de la Justice, qu'elle lui apparait.

Autres temps, autres muses, s'écrie-t-il en fermant la série de ses *Lieder;* dans cet âge sérieux rien ne m'agite le cœur et ne me pousse aux combats du chant comme de te voir, ô Thémis! avec ton glaive et ta balance trôner dans ta force et convier les peuples à la plainte, et les rois à la raison.

Il ne faut donc point dénaturer, en l'exagérant, comme l'ont fait quelques écrivains français, la signification politique des poésies d'Uhland et de son école. Cette seconde école romantique a toujours, comme la première, le moyen âge pour point de départ; mais elle diffère de la première en ceci : que ne bornant plus, comme elle, toute la mission du poëte à des questions d'art, elle cherche dans le moyen âge, non plus seulement des couleurs pour ses tableaux, mais encore des traditions de grandeur, de dignité, de liberté, de justice, dont l'Allemagne moderne est, suivant elle, appelée à faire son profit.

C'est autour de ce drapeau du germanisme poétique et politique, arboré par Uhland, que de 1815 à 1830 se groupèrent une foule de poëtes, Kerner, Schwab, Pfizer de Gaudy, Anastasius Grün, Mœrike, Julius Mosen, etc., etc., tous mêlant plus ou moins à l'amour des manoirs, des chevaliers, des châtelaines et des trouvères, des sentiments généraux de patriotisme et de nationalité, et c'est cette phalange de poëtes, pour la plupart nés en Souabe, que l'on nomma l'école souabe.

La poésie souabe fleurit paisiblement jusqu'au moment où notre révolution de juillet vint lui porter le premier coup, en soulevant de l'autre côté du Rhin des passions plus exigeantes et moins inoffensives que le patriotisme moyen âge.

Deux juifs d'un grand talent, nés l'un à Francfort et l'autre à Dusseldorf, l'un prosateur et l'autre poëte, M. Bœrne et M. Heine, tous deux animés de l'esprit révolutionnaire de 89, voire même de 93, donnèrent le signal de l'attaque contre les trouvères modernes, en bafouant, le premier avec une verve ardente, bilieuse et amère, le second avec un dédain railleur et des sarcasmes effrénés, ce culte pacifique des traditions et des souvenirs qui jusqu'alors avait suffi à la muse allemande. Alors naquit l'école révolutionnaire et démocratique, dite *Jeune Allemagne,* avec toutes ses nuances sceptiques, terroristes, babouvistes, saint-simoniennes. Mais le terroir allemand était peu propice à la culture de telles plantes exotiques, déjà si mal venues chez nous, et au bout de peu d'années l'école *Jeune Allemagne* était morte ou à peu près. La crise diplomatique qui a failli, en 1840, mettre de nouveau l'Europe en feu, l'avénement de Frédéric-Guillaume et le mouvement constitutionnel en Prusse, lui ont tout à coup rendu une certaine vigueur, et à l'heure qu'il est, le lyrisme révolutionnaire et démocratique est représenté en Allemagne ou hors de l'Allemagne (car plusieurs de ces Tyrtées sont exilés) par un petit bataillon de poëtes démocrates qui crient haro sur l'école souabe, taxée par eux de futilité et d'aristocratie, et qui chantent sur tous les tons guerre aux tyrans, aux prêtres, aux nobles, aux *philistins!* (Le *philistin,* on le sait, c'est le bourgeois.)

Déjà en parlant de Tieck j'ai dit un mot de ces jeunes poëtes révolutionnaires d'outre-Rhin. Sans contester le talent de quelques-uns d'entre eux, il est permis, je le crois, de douter un peu de l'efficacité de leur impétueuse intervention dans la marche des esprits en Allemagne vers la liberté.

Quand les poëtes de 1813 sonnaient contre nous la charge, ils avaient derrière eux tout un peuple enflammé de leur fureur, et qui répétait avec enthousiasme leurs sauvages et belliqueux refrains; les poëtes démocratiques de 1846 tonnent avec une ardeur au moins égale, non plus contre l'étranger, mais contre tout ce que l'Allemagne est habituée à respecter depuis des siècles; et bien que leur pays ait aujourd'hui le sentiment et le désir d'institutions qu'on ne saurait lui refuser longtemps, il est évident que son tempérament politique est encore au moins à cinquante degrés au-dessous de ce degré d'ébullition révolutionnaire; et quand M. Herwegh, le plus brillant et le plus fougueux de la bande, chante aux Allemands des chansons qui ont des refrains aussi chauds que celui-ci :

> Arrachons les croix de la terre! Qu'elles deviennent toutes des épées. Dieu nous le pardonnera dans les cieux. En avant contre les tyrans et les philistins; l'épée aussi a ses prêtres, nous serons les prêtres de l'épée!

il y a encore en Allemagne sinon trop de tyrans, au moins trop de *philistins*, pour que cela puisse faire le même effet que le *beau chant de l'épée* que chantait Kœrner, en 1813, aux chasseurs de Lutzow groupés autour de lui, et la palme de l'*actualité* reste encore à l'invocation d'Uhland à Thémis.

En un mot, l'inspiration des poëtes allemands de 1846 me semble peu en rapport avec les circonstances; il y a là quelque chose d'artificiel, d'exotique, de factice, qui trahit des Tyrtées à froid. Sous le rapport de l'originalité, cette école fanfaronne, qui affecte assez souvent pour la France un dédain parfaitement ridicule, laisse beaucoup à désirer. Parce qu'elle vit sur nos restes, parce qu'elle met en vers nos articles de journaux et nos brochures démocratiques, elle se persuade qu'elle a inventé la poésie politique, et elle oublie volontiers qu'avant que MM. Herwegh, Prutz, Beck, Hoffmann, Freiligrath et *tutti quanti* eussent apparu au monde ébloui, nous avions eu Béranger, ou, pour faire des comparaisons moins disproportionnées, nous avions eu la *Némésis* de M. Barthélemy et mille autres *Némésis* cousines germaines de celle-là.

Enfin la poésie révolutionnaire d'outre-Rhin ne veut plus entendre parler du moyen âge et de l'école souabe; par la voix de M. Herwegh elle dit à Uhland :

> Maître, je ne lis plus tes chants; de tes douces ballades je n'en aime qu'une seule, celle où il est dit : *Malheur à vous, fiers châteaux!* weh! euch ihr stolzen Hallen [1]!

Ce qui ne l'empêche pas d'être encore elle-même moyen âge *intus et in cute*, c'est-à-dire de faire encore deux tiers de *romances* et de *ballades* sur un tiers de marseillaises. Un poëte allemand ne se débarrasse pas facilement du moyen âge quand il ne veut pas être plagiaire de l'étranger.

Cependant tous les poëtes de l'école nouvelle ne partagent pas le dédain de M. Herwegh; car c'est l'un d'entre eux, et des plus distingués, M. Dingelstedt, accusé, à la vérité, par ses confrères d'avoir passé à l'ennemi; c'est M. Dingelstedt qui consacrait dernièrement à la gloire d'Uhland de belles strophes par lesquelles je terminerai cette notice sur un poëte qui vivra, je crois, en Allemagne plus longtemps que ses bruyants adversaires, car il a au moins sur eux l'avantage incontestable d'être plus allemand.

La pièce de M. Dingelstedt a été composée à l'occasion d'un voyage sur le Rhin fait par lui en

[1] Ces mots se trouvent en effet dans une des ballades d'Uhland, intitulée : *la Malédiction du Chanteur*, où la scène se passe au moyen âge; M. Herwegh en fait un mot de circonstance. Ceci me fait penser qu'on me reprochera peut-être de n'avoir pas traduit assez de morceaux d'Uhland. J'ai été très-sobre de traductions, parce que c'est surtout en matière de poésie lyrique que l'on peut dire *traduttore traditore*; et le poëte souabe a été souvent travesti sous prétexte de traduction. On trouvera dans les *Études sur l'Allemagne* de M. Michiels quelques morceaux d'Uhland assez heureusement rendus en vers, et cependant le traducteur, qui ne s'attendait pas sans doute à voir un des vers de la *Ballade du chanteur* devenir une devise démocratique, traduit : *Malheur à vous, fiers châteaux*, par *Malheur à toi, caverne impitoyable*; il est évident que M. Herwegh ne retrouverait plus là sa devise. Je me contente également de mentionner ici deux tragédies d'Uhland : *le duc Ernest de Souabe* et *Louis le Bavarois*, ainsi que plusieurs travaux distingués de philologie sur la poésie du moyen âge et les *sagas scandinaves*, la gloire d'Uhland tenant surtout à ses poésies lyriques

compagnie d'Uhland, et le jeune poëte s'adresse au navire qui les porte tous deux ; ce vaisseau est un paquebot anglais, *la Reine Victoria.*

Toi qui, fier et maître des eaux, glisses vers la mer par ton chemin rapide, ô navire! pourquoi tes canons sont-ils muets? Pourquoi tes pavillons sont-ils repliés? Pourquoi pas une banderole sur ton mât, pas une couronne sur tes vergues? C'est un roi pourtant que tu portes, ô *Reine Victoria !*

Moi donc, héraut de ce roi, je dirai d'abord son nom aux rochers pour qu'il soit porté au loin par le fidèle écho de Lurlei, pour qu'il retentisse dans les montagnes, au fond des forêts, le long du Rhin. Uhland ! Uhland ! Certes ce nom est un puissant magicien !

Voyez ! un rayon de soleil illumine déjà les grises murailles des chevaliers; je ne sais quel souffle de printemps court dans les bois jaunis par l'automne; la vigne frémit sous ses tièdes haleines, et à ce poétique nom, si cher aux Allemands, le fleuve chéri de l'Allemagne, en se soulevant, envoie un fraternel salut.

Et tout ce monde, ce monde de fleurs et de ruines que ces chants ont ranimé, voyez comme il s'éveille, comme il salue pieusement l'enchanteur ! Voyez les bergers au haut des montagnes, les vignerons dans les vallées, les trouvères sur la plate-forme des châteaux, partout, partout les chansons d'Uhland [1] !

[1] J'emprunte cette traduction à un des intéressants articles publiés par M. Saint-René Taillandier, dans la *Revue des Deux Mondes,* sur les poëtes allemands d'aujourd'hui.

Sir Walter Scott.

> His life was gentle; and the elements
> So mix'd in him, that nature might stand up
> And say to all the world, This was a man.
>
> SHAKSPEARE.

> Sa vie fut noble, et les éléments de son être furent si heureusement mélangés en lui, que la nature pouvait se lever et dire au monde entier : Voilà un homme.

Dans le siècle où nous sommes je ne connais guère de destinée plus enviable que celle de Walter Scott.

Ecrire des livres dont toute l'Europe fait ses délices; les écrire non-seulement avec le génie de l'artiste et l'érudition du savant, mais avec cette droiture de l'honnête homme qui méprise l'art vulgaire d'exploiter en les caressant les penchants infimes de la nature humaine; n'avoir pas à se reprocher une seule page propre à obscurcir ce flambeau de l'âme qui s'appelle la conscience, ou à flétrir cette fleur de la vie qui se nomme la pudeur; comprendre enfin, comme l'a si bien dit M. de Chateaubriand en parlant de Walter Scott, comprendre qu'il faut de bien plus grands efforts de talent pour intéresser en restant dans l'ordre, que pour plaire en passant toute mesure, et qu'il est bien moins facile de régler le cœur que de le troubler;

Élever ainsi un genre de littérature, ordinairement futile et souvent pernicieux, à la hauteur d'un grand enseignement historique et moral; exercer sur l'esprit et le cœur de ses contemporains une influence de toutes les heures, influence d'autant plus puissante qu'elle est moins ambitieuse, d'autant plus utile qu'elle est plus douce; acquérir par d'aussi honorables travaux une fortune de prince, dont on fait le plus noble usage; se montrer dans sa vie l'homme de ses livres, c'est-à-dire l'homme d'une vie régulière et simple dans sa splendeur; à toutes les folies de la vanité, à toutes les excentricités de l'égoïsme, préférer le bonheur solide des véritables affections, celles de fils, d'époux et de père; s'obstiner aussi longtemps qu'on le peut, pour échapper à la grande maladie des illustres de ce temps-ci, *l'adoration de soi-même,* s'obstiner à refuser la solidarité de sa gloire, se soustraire par là aux dangereux effets de cet encens journalier que prodiguent les amis, encens qui dessèche le cœur et égare la tête; recevoir directement et sans intermédiaire mensonger les jugements de l'opinion; observer de loin, dans toute sa liberté d'esprit, les résultats que l'on produit sur elle; voir monter vers soi l'éloge ou le blâme avec la même tranquillité, sans enflure comme sans aigreur;

Enfin, après avoir résisté à toutes les séductions de la bonne fortune, se trouver subitement appelé à lutter contre toutes les rigueurs de la mauvaise; perdre en un jour, par un coup du sort aussi terrible qu'imprévu, le fruit de vingt-cinq ans de travaux; envisager sans terreur à près de soixante ans ce passage soudain de l'opulence à la pauvreté; refuser avec une fierté rare



tout secours, tout service d'autrui; former en cheveux blancs l'audacieuse entreprise de refaire sa fortune non pour soi, mais par honneur d'abord et ensuite pour les siens; se mettre au travail avec un courage indomptable; accomplir en quatre ans, par des efforts d'Hercule, plus de la moitié de son œuvre, et enfin mourir à la tâche, épuisé de corps et d'esprit, mais avec la satisfaction d'avoir vaillamment soutenu jusqu'au bout un de ces rudes combats dans lesquels s'éprouvent les grands cœurs;

Voilà certes une belle et noble existence. C'est cette existence que je vais raconter en détail. Je ne dissimulerai pas le côté faible de ce respectable caractère, trop imbu, dans certains cas, de préjugés politiques et nationaux; mais, en blâmant ces préjugés, je ne saurais oublier qu'ils ont du moins le mérite de la bonne foi; j'avouerai même que je préfère de beaucoup les passions, les erreurs, les injustices de Walter Scott, historien partial et tory exalté, à l'indifférence absolue, à l'impassibilité d'un Gœthe, par exemple, cachant parfois sous un faux air de grandeur surhumaine l'égoïsme le plus mesquin, et tendant à ériger en principe que le génie est dispensé d'avoir un cœur, une famille, une patrie.

Walter Scott naquit à Édimbourg le 15 août 1771; il était le troisième fils d'un savant homme de loi, universellement estimé, et qui exerçait à Édimbourg les fonctions d'écrivain du sceau [1] (*writer to the signet*).

« Tout Écossais, dit Walter Scott dans une autobiographie insérée dans les mémoires de son gendre, M. Lockhart[2], tout Écossais a une généalogie; c'est un privilége aussi inaliénable que son orgueil et sa pauvreté. Ma naissance n'était précisément ni illustre ni vulgaire. Dans l'opinion commune elle passait pour *noble;* car je tenais, quoique de loin, du côté paternel et maternel, à deux anciennes familles du pays. »

Par son père il descendait des Scott de Harden, qui avaient joué leur rôle dans les vieilles luttes des frontières (*border*) entre les Écossais et les Anglais. Sa mère, Anne Rutherford, fille d'un professeur de médecine à l'université d'Édimbourg, tenait du côté maternel à une noble famille écossaise, celle des Swinton: c'était une femme aussi distinguée par l'esprit que par le cœur, ayant de plus que son mari le goût des lettres et de la poésie; liée avec les Ramsay, les Burns, et faisant elle-même des vers gracieux.

Né avec toutes les apparences de la santé et de la force, le jeune Walter fut atteint à dix-huit mois d'une infirmité qui le rendit boiteux pour toute sa vie. Ce ne fut point, comme on l'a écrit souvent, le résultat d'un accident provenant de la maladresse d'une nourrice ou d'une bonne. Walter Scott expose le fait autrement.

« On m'a souvent raconté, dit-il, qu'un jour j'avais fait beaucoup de résistance pour me laisser mettre au lit; il avait fallu me poursuivre à travers la chambre, et l'on ne m'avait pas vaincu sans difficulté. C'était la dernière fois que je devais faire preuve d'une semblable agilité. Le lendemain j'étais attaqué de la fièvre qui accompagne la croissance des dents. On me laissa trois jours au lit; le quatrième jour, quand on vint pour me mettre au bain comme à l'ordinaire, on s'aperçut que j'avais perdu l'usage de ma jambe droite. Mon grand-père et plusieurs autres médecins furent convoqués; on ne reconnut aucune trace de dislocation ou de foulure, et après que tous les remèdes eurent été employés en vain, mon grand-père décida qu'il fallait m'envoyer à la campagne pour essayer de l'excitation du grand air et de la liberté. »

L'enfant fut envoyé à la ferme de Sandy-Knowe, située sur les bords de la Tweed, dans un charmant paysage, non loin des ruines du château de Smaïlholm.

Entre autres remèdes qu'on essayait pour le guérir de son infirmité, on l'enveloppait quelquefois dans la peau d'un mouton fraîchement tué. « Je me vois encore, dit Walter Scott, dans cet habit à la tartare, couché sur le parquet du salon, tandis que mon grand-père, vénérable vieillard à cheveux blancs, employait toutes sortes de moyens pour m'exciter à me tenir sur mes jambes. »

Enfin le grand air et la pétulance naturelle de l'enfant le poussèrent à lutter contre son mal; il arriva par degrés à se tenir debout, à marcher, et enfin à courir; la jambe affectée resta toujours un peu contractée et plus courte que l'autre.

[1] Ce titre est donné aux jurisconsultes qui ont seuls le droit de rédiger les actes soumis au sceau royal.

[2] Les *Mémoires sur la vie de Walter Scott*, par M. Lockhart, publiés de 1837 à 1838, n'ont pas encore été traduits en français; ils forment quatre volumes très-intéressants, qui m'ont été fort utiles pour cette notice.

« Mais, la claudication à part, je n'en devins pas moins, dit-il, un enfant vigoureux et alerte, plein d'ardeur et de feu. »

En même temps que sa santé se fortifiait, son âme s'ouvrait de bonne heure aux deux penchants qui devaient un jour faire la gloire du poëte et du romancier : le goût de la nature et l'amour du passé. Le premier de ces penchants s'éveilla à l'aspect des beaux lieux où s'écoulait son enfance; le second naquit sur les genoux de sa bonne vieille tante, miss Janet Scott, qui lui racontait avec une complaisance inépuisable toutes les histoires merveilleuses de la vieille Écosse, et lui faisait réciter la longue ballade d'Hardyknute. Il y avait aussi un vieux berger au service de la famille que le jeune Walter écoutait des heures entières durant les journées d'hiver, tandis qu'il chantait des ballades en se chauffant au soleil et en tricotant des bas.

A quatre ans son grand-père décida qu'on l'enverrait à Bath prendre les eaux. Il partit sous la conduite de sa bonne tante, qui le mena d'abord à Londres par mer, et enfin à Bath, où il passa un an sans résultat bien avantageux quant à son infirmité; mais, en revanche, il y apprit à lire, grâce aux efforts combinés de sa tante et d'une vieille maîtresse d'école du voisinage.

Au retour de Bath, l'enfant revint à Édimbourg, puis à Sandy-Knowe, où il resta jusqu'à l'âge de huit ans. Ses parents, espérant toujours guérir sa jambe boiteuse, voulurent essayer des bains de mer, et, toujours sous la conduite de la bonne et inséparable tante, le jeune Walter fut envoyé à Prestonpans. Il y séjourna quelques semaines aussi inutilement qu'à Bath, et il repartit pour Édimbourg, emportant, à défaut de guérison, le souvenir très-vif d'un vieil officier de fortune nommé Dalgetty, qui l'avait régalé d'une foule d'histoires plus ou moins authentiques, genre de plaisir dont il était déjà très-friand, et qui devait valoir au vieux Dalgetty l'honneur insigne de figurer un jour en personne, sur le premier plan, dans le délicieux roman : *la Légende de Montrose*, traduit en français sous le titre de *l'Officier de fortune*.

Rentré sous le toit paternel et sous la tutelle aimable et douce d'une mère qui se plaisait à diriger la croissance de son jeune esprit, le futur romancier se serait bien passé d'aller à l'école; mais M. Scott décida que son fils irait apprendre le latin chez un savant en *us*, M. Fraser. Trois ans après, il passa dans une classe supérieure sous la direction du recteur Adam, et il avait de plus chez lui un instituteur particulier qui lui faisait répéter ses leçons et lui apprenait le français. Le professeur n'était sans doute pas très-fort sur ce dernier article; car Walter Scott, qui lisait du reste assez facilement notre langue, la parla toujours, à ce qu'il paraît, d'une manière on ne peut plus anglaise, c'est-à dire fort drôlatique.

Malgré tous les soins donnés à son instruction classique, le jeune écolier ne semblait pas d'abord appelé à devenir un *scholar* accompli. Ses maîtres avaient une médiocre idée de son intelligence. Toute son ardeur se concentrait en quelque sorte dans l'exercice d'une passion, celle de lire et de raconter des histoires. « Il faudrait, écrivait-il en 1829, il faudrait que je me reportasse au temps de mon jeune âge si je voulais parler ici de mes premiers exploits de conteur; mais je crois que quelques-uns de mes vieux condisciples pourraient encore attester que j'avais, fort jeune encore, une réputation distinguée en ce genre de talent. Les applaudissements de mes compagnons me dédommageaient des disgrâces et des punitions qu'encourait le futur romancier pour avoir été paresseux et pour avoir poussé les autres à la paresse pendant les heures qui devaient être consacrées à la préparation de nos devoirs. Mon plus grand plaisir, dans mes jours de congé, était de m'échapper avec un ami de mon choix dont les goûts sympathisaient avec les miens. Nous nous racontions alternativement toutes les aventures extravagantes qu'il nous était possible d'imaginer; nous répétions, chacun à notre tour, des histoires interminables de chevalerie, de batailles, d'enchantements, qui se continuaient d'un jour à un autre selon que l'occasion se présentait, sans que nous songeassions à les amener à fin. Comme nous observions le secret le plus rigoureux au sujet de ces communications réciproques, elles acquéraient tout le caractère d'un plaisir caché. Nous avions coutume de nous livrer à nos plaisirs favoris pendant les longues promenades que nous faisions au milieu des solitudes romantiques d'*Arthur's-Seat*, de *Salisbury-Crags*, de *Braid-Hills* et autres lieux semblables qui se trouvent dans le voisinage d'Édimbourg.

« Lorsque la jeunesse, succédant à l'enfance, exigea des études plus sérieuses, des soins plus

assidus, une longue maladie me rejeta, comme par une espèce de fatalité, dans le royaume des songes. Un vaisseau rompu causa, en partie du moins, mon incommodité; le mouvement et la parole me furent longtemps interdits comme très-dangereux. Je fus strictement retenu au lit quelques semaines, et durant ce temps il me fut à peine permis de parler à voix basse ; on me défendait de manger plus d'une ou deux cuillerées de riz bouilli, et d'avoir d'autre couverture qu'une légère courte-pointe. Quand le lecteur saura que j'étais alors dans l'âge de la croissance, que j'avais toute l'ardeur, tout l'appétit, toute l'impatience d'un jeune homme de quinze ans, et que je souffrais en conséquence beaucoup de ce régime sévère, que le retour répété de mon indisposition rendait indispensable, le lecteur ne sera pas surpris d'apprendre qu'on ne chercha nullement à réprimer mon goût très-prononcé pour la lecture; c'était, en effet, mon seul amusement. Aussi abusai-je de cette faculté qui m'était laissée de disposer de mes instants comme bon me semblait. »

Ainsi, à défaut d'aliments plus matériels, le jeune malade dévorait des livres. L'unique cabinet de lecture qui existât alors à Édimbourg y passa tout entier. Après avoir dévoré tous les romans, toutes les vieilles pièces de théâtre, tous les poëmes épiques dont cet établissement, fondé par un poëte (Ramsay), était assez bien fourni, Walter Scott, un peu dégoûté de la fiction pure, se mit à exercer son appétit sur les histoires, les mémoires, les voyages, qu'il consomma également.

Après un an de cette vie, il fut envoyé, pour se rétablir entièrement, à la campagne, à Kelso, où il retrouva, avec des sites plus beaux encore que ceux de Sandy-Knowe, une vaste bibliothèque dont il usa à la manière de Wawerley dans le château de Bradwardine. Cette partie du roman est écrite d'après ses propres souvenirs.

Enfin, à seize ans, riche d'une masse de connaissances assez mal digérées, sachant assez de latin, un peu de grec, un peu de français, prodigieusement d'histoire, ayant même étudié un peu de philosophie sous M. Dugald Stewart, ayant vainement tenté d'apprendre la musique, pour laquelle, lui poëte, et poëte des plus harmonieux, semblable en cela à M. de Lamartine, n'eut jamais aucune espèce d'aptitude, le jeune Walter Scott se mit à l'étude du droit, en même temps qu'il travaillait dans les bureaux de son père pour être un jour à même de lui succéder.

Cinq ans se passèrent pendant lesquels l'apprenti légiste, devenu grand et robuste, fit marcher de front l'étude du droit, qu'il n'aimait guère, les amusements de la jeunesse, qu'il aimait assez, et les études littéraires, qu'il aimait beaucoup.

Reçu avocat à vingt et un ans, il débuta assez médiocrement au barreau. Mais il fut pendant quelque temps un stagiaire fort assidu, venant tous les jours au tribunal se livrer à l'observation, faisant son profit de toutes les figures originales d'avocats, d'attorneys, de plaideurs et de voleurs qu'il voyait passer devant lui, et dont il a su reproduire plus tard avec tant de charme, soit dans *la Prison d'Édimbourg*, soit dans *Redgauntlet*, soit dans *Guy Mannering*, les types les plus curieux, le jovial avocat Pleydell, le méthodique Fairford, l'honnête coquin Daddy-Rat, etc.

Cependant la tentation d'écrire le tourmentait, et malgré la terreur que lui inspiraient les goûts peu poétiques de son respectable père, c'était de la poésie qu'il voulait écrire; il lui semblait qu'il y avait dans cette région de l'art une belle place à prendre.

Dans les dix dernières années du dix-huitième siècle, la poésie anglaise n'offrait aucun nom bien saillant. Cowper, doué d'une sensibilité profonde et d'un brillant génie, était mort, et son hypocondrie l'avait empêché, même pendant sa vie, d'obtenir à un haut degré la faveur publique. Burns, dont le génie essentiellement écossais était à peine compris des Anglais, n'écrivait plus depuis longtemps que des chants populaires. Parmi les noms qui plus tard sont devenus si célèbres, les uns, ceux de Wordsworth, de Southey, de Coleridge, étaient encore bien peu connus ; Byron et Moore naissaient à peine; de sorte que le royaume du Parnasse, dit Walter Scott, semblable à maint royaume de ce temps-ci, était ouvert au premier conquérant un peu hardi, soit qu'il ne fût qu'un usurpateur, soit qu'il pût appuyer son entreprise sur de légitimes prétentions.

Le jeune légiste écossais résolut d'être ce conquérant, et il commença par chercher des auxiliaires à l'étranger. Peu d'années auparavant, l'étude de la littérature anglaise avait puissamment influé sur le développement de la littérature allemande, et celle-ci, à son tour, commençait à être connue et goûtée en Angleterre. A Édim-

bourg, un travail très-distingué de Henri Mackenzie sur le théâtre allemand avait fortement éveillé l'attention. Quelques jeunes gens, au nombre desquels était Walter Scott, se réunirent pour apprendre l'allemand sous la direction d'un digne homme, qui amusait ces jeunes fous en leur faisant savourer et resavourer sans cesse les beautés de *la Mort d'Abel*. Walter Scott était, pour sa part, très-fatigué de ruminer *la Mort d'Abel*, lorsqu'il lui tomba entre les mains un ouvrage d'un genre un peu moins bucolique, car c'était une traduction anglaise de la fameuse ballade de *Lenore*, de Bürger, qui est elle-même tirée d'une vieille ballade anglaise imprimée en Angleterre en 1725, sous ce titre : *the Suffolk miracle*.

La lecture de la traduction de Bürger impressionna vivement le jeune poëte : il n'eut pas de repos qu'il ne se fût procuré, ce qui n'était pas facile alors, un exemplaire allemand ; il se mit aussitôt à le traduire à grands coups de dictionnaire et avec un tel zèle, que les soixante-six stances de la ballade allemande étaient déjà transformées, le lendemain, en soixante-six stances anglaises. Stimulé par les applaudissements de ses amis, il traduisit, peu de temps après, une autre ballade, *le Chasseur sauvage*, et publia le tout sans nom d'auteur à Édimbourg, en 1796, sous le titre de *the Chace* (*la Chasse*), et *William and Helen* ; il dénaturait ainsi le titre allemand, sans doute pour distinguer son ouvrage des cinq ou six traductions anglaises de *Lenore* qui venaient de paraître presque en même temps.

C'était son premier ouvrage [1]; il passa complétement inaperçu. Ce qui ne l'empêcha pas d'étudier l'allemand avec plus d'enthousiasme que jamais, et de faire paraître quelques années après une traduction du *Gœtz de Berlichingen*, de Gœthe, et une tragédie tirée d'un roman de Veit-Weber, et publiée sous le titre de *the House of Aspen*.

Malgré ces tentatives littéraires, Walter Scott n'était encore, à cette époque, un poëte que pour ses amis; sa réputation d'avocat n'était guère plus brillante; mais, en revanche, c'était un joyeux compagnon, universellement aimé pour les bonnes et agréables qualités de son caractère, partageant son temps entre le barreau, le théâtre, les clubs, les sociétés littéraires, les salons, et, quand venaient les vacances, prenant sa course avec quelques amis à travers l'Écosse, parcourant à pied ou à cheval (car, quoique boiteux, il n'en était pas moins un infatigable piéton et un très-hardi cavalier), parcourant le haut et le bas pays, visitant les sites, les monuments, les vieilles ruines, recueillant de la bouche des Highlanders ou des paysans du *Border* des milliers de légendes et de ballades que sa merveilleuse mémoire s'appropriait à l'instant, apprenant enfin par cœur sa chère Écosse, dont la physionomie et l'histoire devaient un jour lui fournir de si admirables tableaux, de si charmants récits.

Dans une de ces excursions pittoresques, en 1797, Walter Scott, en compagnie d'un autre légiste de son humeur et du capitaine Scott, son frère, s'était aventuré jusqu'en Angleterre. Les trois amis se promenaient à cheval dans le comté de Cumberland, lorsqu'un jour, aux environs de Gilsland, ils se trouvèrent tout à coup, au détour d'un sentier, en présence d'une jeune personne seule, également à cheval, et dont l'apparition soudaine et la grâce les frappèrent tellement qu'ils la suivirent des yeux jusqu'à ce qu'ils la virent rejoindre un groupe qui venait de la ville, et dont elle s'était un instant écartée. Sans avoir une beauté bien régulière, la jeune fille était charmante : c'était une brune aux grands yeux noirs, à la taille de fée, et dont le teint, d'une nuance claire, quoique légèrement olivâtre, brillait sous une épaisse forêt de cheveux soyeux et noirs (*as the raven's wing*) comme l'aile du corbeau, pour employer la métaphore favorite des Anglais.

Quiconque a lu *Rob-Roy* retrouvera facilement dans ce portrait historique quelque chose de la figure romanesque de Diana Vernon. Or, c'était l'original de cette poétique figure qui devait fixer le sort du futur romancier [2].

[1] Dans son ardeur poétique, le jeune étudiant avait déjà essayé plus d'une fois, sans pouvoir y parvenir, de faire insérer des vers dans différents recueils. Un des plus estimables biographes de Walter Scott, le docteur Chambers, après avoir cherché avec zèle dans les recueils du temps quelque mention de l'illustre écrivain, déclare n'avoir trouvé rien autre chose qu'une note insérée dans *l'Abeille d'Anderson*, à la date du 9 mai 1792, et ainsi conçue : « L'éditeur regrette que les vers de W. Sc. soient trop défectueux pour être publiés. »

[2] La scène du roman se passe également dans le Cumberland. Quant au caractère de Diana, il paraît avoir été emprunté en grande partie à celui d'une jeune Écossaise, miss Cranstoun, devenue depuis comtesse de Purgstall, qui fut l'amie de jeunesse de Walter Scott.

Le soir même il y avait bal à Gilsland ; nos trois cavaliers ne manquèrent pas de s'y rendre, poussés par le désir d'y rencontrer la belle inconnue de la matinée. Elle y était en effet, et ce fut bientôt entre eux une rivalité de soins pour attirer son attention. Les deux compagnons de Walter Scott avaient sur lui un grand avantage : ils dansaient, et lui ne dansait point ; mais au lieu de prendre son mal en fureur, comme un autre boiteux illustre, lord Byron, qui ne pouvait voir sans frémir de rage Marie Chaworth donner la main à un danseur plus heureux que lui, le jeune Walter attendit avec patience l'occasion d'entrer en lice à son tour. Elle se présenta au souper qui suivit le bal, et là le troisième prétendant reprit tous les avantages naturels que lui donnaient son esprit supérieur et fin, son caractère aimable et sa poétique imagination.

La jeune fille était encore plus séduisante de près que de loin ; elle mitigeait la roideur d'une jeune Anglaise qui débute dans le monde par une certaine vivacité expansive et gaie qui s'associait au mieux avec une légère nuance d'accent français.

C'était en effet une Française, mais elle avait été élevée en Angleterre ; elle était fille d'un M. Charpentier, de Lyon, qualifié écuyer du roi. Ce dernier étant mort au commencement de la révolution, sa femme était venue se fixer en Angleterre avec sa fille et un fils, élevés tous deux dans la religion protestante ; elle était morte peu de temps après son arrivée, et les deux orphelins, qui possédaient quelque fortune, avaient été placés sous la tutelle d'un ami de leur père, le marquis de Downshire, lequel, après avoir donné beaucoup de soin à leur éducation, avait fait obtenir au jeune Charpentier, dont le nom avait été *anglifié* en celui de *Carpenter,* une place lucrative de résident commercial aux Indes. Mademoiselle Charlotte Charpentier, devenue également miss Carpenter, et fixée à Carlisle, faisait une tournée d'été dans le Cumberland, sous la direction de la dame qui avait présidé à son éducation.

Il n'en fallait pas davantage pour tourner la tête au jeune avocat-poëte, qui n'avait encore eu dans sa vie qu'une passion et une passion malheureuse. Quelques jours de relations plus intimes le mirent à même de reconnaître qu'à l'attrait de l'originalité et de la grâce l'aimable étrangère unissait des qualités plus solides. Il déclara tout net, à l'anglaise, ses intentions matrimoniales ; il fut agréé, et au bout d'une quinzaine les deux jeunes gens avaient réciproquement engagé leur foi, sauf la ratification du tuteur de la jeune fille et des parents de Scott. Cette première condition ne se fit pas attendre ; mais la seconde s'accomplit un peu plus difficilement. Le vieux père de Scott, dans ses préjugés d'Écossais presbytérien de la vieille roche, aimait peu la France, et demandait s'il pouvait venir quelque chose de bon de Babylone. De plus, la jeune personne, sans être pauvre, n'avait qu'une fortune précaire, cette fortune consistant principalement en une pension annuelle de cinq cents livres que lui faisait son frère, mais qui pouvait cesser. Walter Scott, de son côté, n'était guère plus riche ; de sorte que l'affaire se présentait sous la forme d'un de ces mariages dits *d'inclination,* pour lesquels les grands parents ont toujours moins d'inclination que les futurs. Il fallut négocier, gagner successivement la mère, la sœur, les tantes, pour arriver jusqu'au cœur du chef de la famille. Walter Scott jura ses grands dieux que, si sa bien-aimée avait le malheur d'être Française, c'était de naissance *purement et simplement* (*merely and solely*) ; la jeune fille, de son côté, dans une série de lettres piquantes d'originalité et de grâce que M. Lockhart a publiées dans ses mémoires, déplorait ce malheur de tout son cœur, et consolait de son mieux le pauvre Walter quand il se décourageait. Je ne puis m'empêcher de traduire quelques fragments des lettres de miss Charlotte, pour donner le ton de cette correspondance et une idée de ce gracieux esprit, qui restait français malgré lui.

Vous m'avez rendue *triste* toute la journée ; je vous en prie, ne vous plaignez plus jamais d'être pauvre. N'êtes-vous pas dix fois plus riche que moi, vous qui ne dépendez que de vous et de votre profession ? J'ai la conviction que *vous vous élèverez très-haut, et que vous deviendrez un grand et riche personnage* [1] ; mais en attendant nous devons regarder plus bas que nous pour être contents de notre lot. Je suis vraiment inquiète de vos maux de tête. J'espère que je chasserai un jour tous vos ennuis. Je crois que vous écrivez trop. Si je deviens *mistress*, je ne le permettrai pas.

Quelle idée avez-vous donc de me dire où vous désirez que *reposent vos os?* Si nous étions mariés, je croirais que vous êtes fatigué de moi. Voilà en vérité un joli petit compliment avant le mariage. J'espère

[1] La jeune fille voyait juste, et sa prophétie, en 1797, vaut la peine d'être notée.

sincèrement que je ne vivrai pas assez pour voir ce jour [1]. Si vous avez toujours d'aussi joyeuses pensées, combien vous devez être amusant et gai! Adieu, mon bien cher ami; prenez soin de vous, si vous m'aimez, car je n'ai aucune envie que vous visitiez le cimetière, malgré ses *beautés romantiques*.

A mesure que les difficultés s'aplanissent et que le dénoûment approche, le ton devient plus tendre, sans cesser d'être gai.

Je voudrais bien que cette quinzaine fût passée. — Adieu, avec tout mon amour et mille autres jolies choses de même espèce.

P. S. — *Étudiez votre français* (ceci est en français). Souvenez-vous que vous devez m'apprendre l'italien en échange; mais vous aurez en moi une stupide écolière. — *Aimez Charlotte.*

Un dernier billet finit par ce post-scriptum essentiellement féminin :

Arrangez-vous pour que nous ne voyions personne de la famille le soir de notre arrivée; je serai si fatiguée et si effrayée que je ne paraîtrais pas à mon avantage.

Enfin le roman se termine par dix lignes de latin, écrites suivant l'usage sur la Bible de famille, de la docte main du respectable *writer to the signet*.

Secundum morem majorum hæc de familiâ Gualteri Scott, jurisconsulti Edinensis, in librum hunc sacrum manu suâ conscripta sunt;

Gualterus Scott, filius Gualteri Scott et Annæ Rutherford, natus erat apud Edinam 15mo die augusti A. D. 1771.

Socius facultatis juridicæ Edinensis receptus erat 11mo die Julii A. D. 1792.

In ecclesiam sanctæ Mariæ apud Carlisle uxorem duxit Margaretam Charlottam Carpenter, filiam quondam Joannis Charpentier et Charlottæ Volere, Lugdunensem, 24to die decembris 1797.

Reçue d'abord assez froidement par sa nouvelle famille, la jeune étrangère ne tarda pas à lui prouver que toutes les qualités d'une bonne épouse écossaise étaient conciliables avec une certaine élégance française. Elle se fit surtout tendrement aimer d'une sœur que Walter Scott chérissait et qu'il perdit peu de temps après son mariage. La mort de son père, depuis longtemps malade, suivit également de près, et ce double événement, en affligeant profondément le cœur de Walter Scott, si pénétré de toutes les affections de famille, lui rendit d'autant plus précieuses les consolations d'un mariage heureux.

On dit que le mariage est peu propice à la poésie. Il n'en fut point ainsi pour le jeune avocat d'Édimbourg. Uni à vingt-six ans à une jeune femme qu'il aimait, retiré aux environs d'Édimbourg, dans un petit cottage, et plus tard dans une charmante résidence située dans le comté de Selkirk, où il avait été nommé shérif, avec des appointements qui lui permettaient de s'occuper moins des travaux peu attrayants et peu lucratifs de sa profession d'avocat, Walter Scott sentit croître en lui sa vocation pour la poésie, et, après les quelques essais malheureux qu'il avait faits dans cette voie, pour la première fois il rencontra le succès en publiant en 1802, sous le titre de *Minstrelsy of the Scottish Border* (*Chants de la frontière écossaise*), un recueil de ballades guerrières destinées à peindre le tableau des mille combats livrés au moyen âge entre les Anglais et les Écossais de la frontière.

Le succès de ce recueil le détermina à renoncer tout à fait à sa profession d'avocat; il en résulta dans ses relations quelques changements dont il a lui-même exposé la cause avec sa verve ordinaire.

« On comprendra sans doute, dit-il quelque part, que mes essais littéraires nuisaient à mes progrès dans la carrière de la jurisprudence. La déesse Thémis est à Édimbourg, comme partout ailleurs, je pense, un peu jalouse de sa nature, et la Thémis écossaise n'était pas d'humeur à supporter patiemment que les gens enrôlés sous ses drapeaux se permissent des galanteries avec les Muses. »

Il fallait donc choisir; mais en entrant décidément dans la carrière littéraire, Walter Scott se posa quelques règles de conduite qui peuvent servir à tout le monde. Comme premier principe il adopta celui de séparer complétement sa vie littéraire de sa vie sociale, de rompre avec toute espèce de coterie, et de ne connaître d'autre société littéraire que celle de son copiste. Sa seconde règle de conduite fut de n'ouvrir l'oreille qu'à la critique sérieuse, et de se cuirasser d'un triple airain contre l'atteinte de toute espèce de

[1] Cette autre prévision s'est également accomplie.

satire ou de parodie. C'est à de pareils principes que Walter Scott a dû de pouvoir fournir l'exemple rare d'une carrière littéraire qui dure trente ans sans être traversée par une seule de ces querelles d'amour-propre si fréquentes parmi la race irritable qui barbouille du papier.

En 1805, Walter Scott publia son premier poëme, intitulé *le Lai du dernier ménestrel,* qui fut accueilli avec d'autant plus de sympathie que la poésie anglaise n'offrait alors aucune production bien remarquable. L'année suivante, il publia un nouveau recueil de poésies détachées sous le titre de *Ballads and lyrical pieces* (ballades et morceaux lyriques). Au commencement de la même année, il était sur le point d'obtenir de Pitt, qui aimait en lui le poëte et le tory, la place honorable, lucrative et peu gênante de *principal clerk* (greffier en chef) de la cour des sessions, lorsque Pitt mourut ; mais son rival Fox, en prenant sa place, déclara qu'il se faisait une joie de remplir les promesses de son prédécesseur envers l'homme qui était alors le premier poëte de l'Angleterre, et Walter Scott obtint la place promise.

Bientôt le nouveau poëme de *Marmion,* publié en 1808, porta au comble la renommée poétique de Walter Scott. Cet énergique tableau de la féodalité écossaise dut surtout sa popularité en Angleterre aux épîtres placées en tête de chaque chant et adressées aux plus grands hommes du temps, Nelson, Pitt, Fox, etc., etc. *La Dame du lac*, en 1810 ; *la Vision de don Rodrigue*, en 1811 ; *Rokeby*, en 1813 ; *le Lord des Iles,* en 1814 ; un chant sur la bataille de Waterloo, en 1815, et deux autres poëmes moins goûtés, *les Noces de Triermain* et *Hærold l'intrépide,* furent les derniers produits de la muse de Scott.

Cette muse était encore dans tout son éclat lorsque apparut le poëme de *Childe Harold.* A la première lecture de ce poëme, Walter Scott sentit qu'il avait un rival, et un rival victorieux ; dès lors, avec cette fermeté de vouloir qui le caractérisait, il résolut de renoncer à la poésie, et, à quarante et un ans, d'ouvrir à son talent une nouvelle carrière, aimant mieux, disait-il, être le premier dans son village que le second dans Rome.

C'est alors qu'il entreprit cette belle et longue série de compositions qui ont fait oublier un peu en lui le poëte, mais en signalant le romancier à l'admiration du monde entier. Depuis longtemps déjà, au milieu de ses succès poétiques, il avait eu l'idée de s'essayer dans la fiction en prose.

« Mes souvenirs d'enfance, dit-il dans une de ses préfaces, sur les paysages des Highlands et sur les mœurs des habitants, firent une impression si favorable dans le poëme appelé *la Dame du Lac,* que je me déterminai à écrire en prose quelque production semblable. J'avais longtemps séjourné dans ces montagnes, à une époque où elles étaient beaucoup moins accessibles et beaucoup moins explorées qu'elles ne l'ont été depuis ; je connaissais même quelques-uns des preux guerriers de 1745, qui, comme la plupart des vétérans, se décidaient facilement à raconter jusqu'à satiété leurs exploits à tout auditeur bénévole et comme moi disposé à les écouter. Je jugeai naturellement que les anciennes traditions et le courage élevé d'un peuple qui, au milieu d'un pays et d'un siècle civilisés, conservait une teinture si prononcée des mœurs particulières aux premiers âges des sociétés, devaient fournir un sujet favorable pour les compositions romanesques, s'il n'était point défiguré par l'auteur et narré par lui de manière à dégénérer en fable frivole. »

Dans cette pensée, Walter Scott avait rédigé, en 1805, à peu près le tiers du premier volume de *Waverley,* l'ouvrage avait même été annoncé, lorsqu'il montra à un critique de ses amis les chapitres rédigés. Ces chapitres formant la portion la moins remarquable de l'ouvrage futur, son ami les trouva faibles, et l'engagea à renoncer à son entreprise, de peur de compromettre sa réputation de poëte, qui était alors dans tout son éclat. Le conseil fut suivi, le manuscrit relégué dans un vieux pupitre, et ce ne fut que dix ans plus tard, lorsqu'il eut tout à fait résolu de s'essayer dans ce genre de composition, que le hasard lui ayant fait retrouver le manuscrit oublié, il l'acheva et le publia en 1814, sous le titre de *Waverley, ou l'Écosse il y a soixante ans.*

L'ouvrage, étant publié sous l'anonyme, ne fit d'abord que peu de sensation; mais au bout de quelques mois, bien qu'il fût, sous le rapport du plan et de l'intrigue, inférieur à plusieurs de ceux que l'auteur devait écrire plus tard, il éveilla partout l'attention. C'était dans l'histoire des romans une production tout à fait nouvelle, par la pittoresque réalité du paysage, par l'originalité des caractères, par un mélange exquis de sentiment et de gaieté, de fantaisie et de bon sens, de comique et de tragique, sans aucune nuance d'affecta-

tion, par une étude sérieuse et approfondie des mœurs et de l'histoire, par la pureté du souffle moral répandu partout, et enfin par le charme d'un style un peu négligé, un peu prolixe, mais simple, mais gracieux, flexible, plein d'animation et de vie.

Publié le 7 juillet, à mille exemplaires seulement, il eut en peu de mois quatre éditions, et de tous côtés on cherchait à savoir le nom de l'auteur. Mais Walter Scott avait pris sur ce point les précautions les plus minutieuses; l'éditeur même, M. Constable, l'ignorait. L'imprimeur seul, M. Ballantyne, ancien ami de l'auteur, était d'abord dans le secret; c'est lui qui recevait le manuscrit, qui le faisait transcrire sous ses yeux par des personnes de confiance, et, quoique pendant plusieurs années on ait eu recours à ces précautions, et que par intervalles différents individus aient été employés, Walter Scott assure qu'il n'y a pas eu un seul exemple de trahison. L'ouvrage imprimé, on tirait une double épreuve; l'une était envoyée à l'auteur directement par M. Ballantyne, et les changements qu'elle recevait de sa main étaient copiés sur l'autre épreuve pour l'usage des compositeurs, de sorte que les feuilles corrigées par Walter Scott ne paraissaient jamais à l'imprimerie.

La curiosité, déjà si fortement excitée, fut portée à son comble, lorsque, l'année suivante, en février, au moment où Scott venait de publier un de ses derniers poëmes, *le Lord des Iles*, on vit paraître un nouveau roman, *Guy-Mannering*, par l'auteur de *Waverley*. Ce second roman, composé en six semaines, comme délassement du poëme, *pour rafraîchir la machine*, disait Scott à son imprimeur, eut un succès plus grand encore que le premier, et, à dater de ce moment, la question de savoir quel était l'auteur de *Waverley*, celui qu'on nommait *le grand inconnu* (*the great unknown*), devint une thèse de polémique littéraire dont la vivacité était entretenue par l'apparition annuelle ou bisannuelle de quelque production du même auteur. On écrivit là-dessus non-seulement d'innombrables articles, mais des volumes entiers, parmi lesquels on peut citer un ouvrage curieux de M. Adolphus[1], où l'écrivain traitait la question à fond. Comparant les poëmes publiés sous le nom de Walter Scott et les romans anonymes, il établissait l'identité entre le romancier et le poëte par leurs goûts, leurs études, les habitudes de leur vie, telles qu'elles apparaissent dans leurs ouvrages, et il prouvait que l'auteur de *Marmion* et l'auteur de *Waverley* ne faisaient qu'un; car ils étaient tous deux Écossais, tous deux résidant habituellement à Édimbourg, tous deux poëtes, tous deux antiquaires, tous deux familiers avec l'allemand et l'espagnol, tous deux égaux en instruction classique, tous deux versés dans l'histoire des trois royaumes, tous deux légistes, tous deux amateurs de chevaux, et surtout de chiens (ce dernier article était longuement développé par des citations nombreuses prises dans les poésies de Walter Scott et dans les romans anonymes), tous deux familiers avec plusieurs exercices de corps, tous deux amateurs de sujets militaires sans être soldats, tous deux hommes du monde, etc., etc. Enfin le romancier aimait à citer et à louer tous les poëtes contemporains, excepté l'auteur de *Marmion*.

Je n'en finirais pas si je voulais citer tous les témoignages du soin avec lequel M. Adolphus instruisait le procès; il accumula les preuves d'identité; il les développa avec une sagacité minutieuse par les qualités et les défauts du poëte et du romancier. Son livre fut lu avidement par le public, et l'opinion, qui jusque-là avait hésité entre plusieurs noms, s'arrêta généralement sur Walter Scott.

Quant à lui, il n'en persista qu'avec plus d'opiniâtreté et de soin à garder l'incognito. Il essaya même de déjouer les conjectures en supprimant le nom jusque-là adopté d'*auteur de Waverley*, et en publiant une nouvelle série de romans sous le titre de *Contes de mon hôte*, recueillis et arrangés par Jedediah Cleishbotham, sacristain de la paroisse de Gander-Cleugh; mais le public n'y fut pas trompé. A la première apparition de ce nouveau masque, M. Gifford, le directeur de la *Revue d'Édimbourg*, avec lequel il était en relations très-intimes, lui écrivit : « Je crois que c'est vous qui êtes l'auteur de ce roman; si ce n'est pas vous, écrivez-moi un article sur l'ouvrage. » L'article ne se fit pas attendre; Walter Scott

[1] Il était intitulé : *Letters to Richard Heber, containing critical remarks on the series of novels beginning with Waverley, and an attempt to ascertain their author;* Lettres à Richard Heber, contenant des observations critiques sur la série de romans qui commence à Waverley et un essai pour reconnaître leur auteur.

l'envoya par le retour du courrier. Il fut publié; il contenait une critique très-convenable et très-judicieuse du roman.

Cette persistance à garder l'incognito en présence d'un si beau succès a été l'objet de beaucoup de commentaires. Walter Scott a exposé quelques-uns de ses motifs lorsque, par des circonstances dont nous parlerons tout à l'heure, il s'est trouvé forcé d'avouer sa paternité. Parmi ces motifs, les uns sont du genre sérieux, les autres du genre plaisant.

D'abord, quant à *Waverley*, l'incognito s'explique naturellement par la crainte d'un échec et le désir de ne pas compromettre sa brillante réputation de poëte. Après le succès, Walter Scott déclare qu'un des principaux motifs qui le déterminèrent à persister fut la répugnance que lui inspirait toute espèce de discussion sur ses compositions littéraires. « En toute circonstance, dit-il, il est dangereux pour un auteur de vivre continuellement au milieu de ceux qui font de ses écrits un sujet fréquent et familier de conversation, et qui doivent être nécessairement juges partiaux lorsqu'il s'agit d'écrits composés par un des membres de leur société. L'amour-propre excessif qui s'empare alors d'un auteur nuit essentiellement à la rectitude de l'esprit; car si la coupe de la flatterie ne réduit pas, comme celle de Circé, les hommes au niveau des bêtes, elle rabaisse très-certainement au niveau des sots l'homme le meilleur et le plus capable. J'étais préservé de ce danger par le voile impénétrable dont je me couvrais, et mon amour-propre d'auteur était abandonné à sa pente naturelle sans être excité par la partialité des amis ou l'adulation des flatteurs.

« Si l'on me demande des raisons plus positives de la conduite que j'ai longtemps tenue, je présenterai l'explication que me suggéra un critique aussi obligeant que spirituel. Il disait que l'intelligence du romancier devait être caractérisée, pour parler *crâniologiquement*, par un développement extraordinaire de la bosse de la *délitescence*. Je suppose que je suis doué de quelques dispositions naturelles de ce genre; car dès l'instant où j'aperçus l'extrême curiosité manifestée à ce sujet, je sentis à la déjouer une extrême satisfaction dont il me serait difficile de rendre compte, surtout quand je considère son peu d'importance. »

Cependant ce ne fut pas sans peine que Walter Scott maintint pendant si longtemps le masque dont il avait cru devoir se couvrir.

Constamment placé entre la nécessité d'une dénégation formelle qui coûtait à sa franchise, ou d'une réponse douteuse qui l'exposait au soupçon humiliant de vouloir s'attribuer le mérite d'un autre, ou qui pouvait être considérée comme un aveu indirect, il y mit toute la volonté obstinée de son caractère. Il niait hardiment; mais il ajoutait ensuite que, s'il était l'auteur des romans en question, il se croirait en droit de protéger son secret en refusant son propre témoignage.

Quelquefois pourtant la dignité de l'interrogateur rendait la situation de Walter Scott difficile. Ainsi un jour, en 1816, à Carlton-House, il dînait à la table du prince régent, lorsque ce prince eut l'idée de porter un toast à l'auteur de *Waverley* en regardant Walter Scott d'une façon significative, imitée à l'instant par tous les convives. Aucuns disent que le romancier, tout en remerciant de l'intention, déclara formellement qu'il n'était point l'auteur de *Waverley*. Mais son gendre, M. Lockhart, le fait se tirer d'affaire un peu moins brusquement. Il déclare qu'après un moment d'embarras Walter Scott, remplissant son verre, dit : « Le regard de Votre Altesse me fait penser qu'elle croit que j'ai quelques droits à l'honneur de ce toast. Je n'ai point de telles prétentions; mais je veillerai à ce que le véritable coupable ait connaissance de la haute faveur qui vient de lui être accordée. » Et avant que les convives eussent eu le temps de se rasseoir, le prince remplit de nouveau son verre en s'écriant : « Un autre du même, s'il vous plaît! A l'auteur de *Marmion!* » Et puis, faisant allusion à une histoire assez plaisante que Walter Scott venait de raconter, il lui dit : « Maintenant, Walter, mon garçon, je vous ai fait *échec et mat* au grand complet. »

On assure qu'en sortant Walter Scott était médiocrement satisfait de la plaisanterie du prince régent; il trouvait indiscret le procédé à l'aide duquel on avait tenté de lui enlever d'assaut son secret, et il ne pouvait s'expliquer cette indiscrétion du prince que par l'état anormal où se mettait souvent Son Altesse royale dans les petits soupers de Carlton-House.

Dans d'autres circonstances, Walter Scott avait à se défendre d'observations insidieuses tendant à lui faire écarter le voile de sa propre main.

Ainsi Byron, avec lequel il était très-lié, et dont il était d'autant plus aimé qu'il lui ressemblait moins, Byron, dont Walter Scott a dit avec cette sérénité de raison qui le caractérise : « Si l'éclat d'un génie supérieur qui jetait dans l'ombre le peu de prétentions que l'on pouvait me supposer, avait eu quelque chose de mortifiant pour ma vanité, j'aurais pu trouver d'amples consolations dans la certitude que j'étais, hélas ! mieux partagé que lui pour les conditions nécessaires au bonheur ; » Byron, donc, se vantait d'avoir surpris le secret du romancier en lui disant un jour dans la librairie de Murray, à Londres, qu'il était fâcheux que l'auteur de *Waverley* n'eût pas fait remonter l'événement qu'il décrit à une époque plus rapprochée de la révolution, et Walter Scott, qui n'était pas sur ses gardes, aurait répondu : « Sans doute je pouvais le faire, mais... » Et s'apercevant de son étourderie, il aurait paru confus, et n'aurait échappé à son embarras que par une retraite précipitée.

« Je ne me rappelle nullement, dit Walter Scott dans la dernière préface de *Waverley*, que cette scène ait eu lieu, et, dans tous les cas, je crois que, loin de paraître confus, j'aurais été le premier à en rire ; je n'aurais certainement jamais espéré pouvoir tromper Byron là-dessus, et d'ailleurs, d'après la manière dont il s'exprimait généralement à ce sujet, je savais que son opinion était tout à fait arrêtée, et que toute dénégation de ma part n'aurait été regardée par lui que comme une espèce d'affectation. »

Ainsi pendant douze ans, de 1815 à 1827, Walter Scott a vécu entouré de la gloire et de l'opulence qu'il devait à ses romans ; il a écrit successivement : *Waverley*, *Guy Mannering*, *le Nain mystérieux*, *les Puritains d'Écosse*, *Rob Roy*, *la Prison d'Édimbourg*, *la Fiancée de Lammermoor*, *l'Officier de fortune*, *Ivanhoé*, *le Monastère*, *l'Abbé*, *Kenilworth*, *le Pirate*, *les Aventures de Nigel*, *Peveril du Pic*, *Quentin Durward*, *les Eaux de Saint-Ronan*, *Redgauntlet*, *les Fiancés*, *le Talisman* ; il a vu à chaque nouvel ouvrage croître l'admiration publique ; il a reçu tranquillement tous les honneurs, tous les hommages qui s'adressaient au romancier, et n'en a pas moins continué obstinément à refuser toute discussion, toute conversation sur ses ouvrages, répondant à ceux qui le pressaient par une formelle dénégation de paternité. Quiconque allait le voir était le bienvenu, mais à la condition qu'on ne parlerait pas de ses romans, et la condition était généralement connue comme assez sérieuse pour être strictement observée. Les libraires de l'étranger lui envoyaient des traductions publiées sous son nom ; il leur répondait comme il fit à M. Gosselin, qu'il ne pouvait se reconnaître l'auteur des ouvrages envoyés, et parmi les vingt ou vingt-cinq personnes qui, vivant dans l'intimité la plus étroite de Walter Scott, avaient dû être admises à la confidence de son secret, il ne s'en est pas trouvé une seule qui l'ait trahi, tant ses intimes savaient qu'il attachait à son incognito une sérieuse importance, et qu'il eût été cruellement blessé si quelque indiscrétion l'eût mis dans la nécessité d'un aveu formel, aveu qu'une circonstance fortuite et irrésistible a pu seule lui arracher.

En vérité, cela est étrange, et ne pouvait guère se passer que dans le pays de Junius ; quelle que soit la valeur des raisons graves ou plaisantes données plus haut par Walter Scott, elles ne peuvent pas suffire, car elles auraient dû aussi l'empêcher d'avouer ses poëmes, qui tous cependant furent publiés sous son nom.

Il faut donc en donner d'autres qui ressortent des mémoires publiés par M. Lockhart. Il est évident qu'à l'époque où Walter Scott publia son premier roman il avait une passion qui fut toujours en lui, mais qui à cette époque dominait déjà toutes les autres, et qui depuis, en lui donnant quelques défauts, a été la source de toutes les beautés de son talent et de l'étonnante vigueur de caractère qu'il a fini par déployer. Il avait la passion aristocratique au plus haut degré ; il était aristocrate dans ses opinions, dans ses sentiments, dans ses goûts, dans ses projets ; or il était né avec une très-médiocre fortune et une position sociale également médiocre ; il savait qu'en Angleterre surtout l'aristocratie sous sa plus belle forme, c'est la fortune représentée par la possession du sol, et il aspirait avec une ardeur extrême à la fortune, non pas, comme tant d'écrivains d'aujourd'hui, afin de pouvoir se livrer à toutes les extravagances d'un épicurisme effréné, car ses habitudes furent toujours des plus simples, des plus sobres, et sous tous les rapports d'une régularité exemplaire, mais afin d'arriver à la possession du sol, afin de constituer ou de reconstituer une grande maison, si tant est qu'il descendît réellement d'une grande maison, et de fournir à sa lignée les moyens de figurer avec

avantage parmi la noblesse d'Écosse. C'est ainsi que, durant toute la première partie de sa carrière, il avait mêlé à ses travaux de poëte, à ses occupations de shérif ou de greffier, toutes sortes de travaux : éditions des auteurs morts, avec notes, introductions, biographies, traductions, voyages, articles de tous genres dans les revues, publications, dont le but principal était évidemment de gagner de l'argent, *make money ;* et déjà avant la publication de *Waverley* il avait, par le produit de ses ouvrages, multiplié au moyen d'opérations de librairie qu'il faisait de moitié avec son ami l'imprimeur-libraire Ballantyne [1], amassé assez d'argent pour pouvoir commencer la réalisation de son vœu le plus cher, vœu qu'il a exprimé maintes fois à sa manière originale. « De tout temps, dit-il, je nourris le désir de m'unir à notre mère la terre, et de me mettre en état d'exercer sur sa surface une sorte de puissance créatrice. » C'est dans ce but qu'en 1815 il échangea sa petite propriété d'Ashestiel contre le domaine beaucoup plus considérable d'Abbotsford, situé dans le comté de Roxburgh, sur les bords de la Tweed, au pied des collines d'Eildon, non loin de la route qui conduit de Melrose à Selkirk, dans la situation la plus pittoresque. Une fois en possession de ce domaine, Walter Scott ne songea plus qu'à l'orner et à l'agrandir dans des proportions féodales. La maison n'était qu'une élégante chaumière ; il résolut d'en faire un vaste et magnifique manoir, une imitation poétisée encore des châteaux du moyen âge, un manoir semblable à un rêve, disait-il lui-même (*a sort of dream of a mansion house*), qui pût un jour abriter dignement la puissante famille des Scott d'Abbotsford. C'est au moment où toute son ambition, toutes ses pensées, tous ses efforts étaient tendus vers ce but, au moment où la carrière poétique venait de lui être fermée par les triomphes éclatants de Byron, que s'ouvrit devant lui la carrière du roman ; il y vit à la fois un moyen d'exprimer sous une nouvelle forme l'amour passionné qu'il portait à la vie d'autrefois, et un moyen de se procurer assez d'or pour réaliser pour lui et pour les siens une existence semblable à ces grandes existences féodales. Or, comme ce moyen d'arriver à l'aristocratie avec de l'argent extrait d'une bouteille d'encre était, surtout aux yeux d'un homme organisé comme lui, un moyen assez peu aristocratique, il prit le parti de s'en servir sans avouer qu'il s'en servait, et l'immense succès de ses romans, entraînant comme conséquence une immense moisson de livres sterling, ne fit qu'exciter plus fortement en lui cette pudeur aristocratique, trop franche pour se poser en amour exclusif de la gloire, et trop fière pour accepter ouvertement la profession de romancier payé au poids de l'or.

Je me contredirais si je niais la valeur des considérations d'un autre ordre présentées par Walter Scott comme explication de sa ténacité à garder l'anonyme envers et contre tous. L'amour de la tranquillité, l'aversion de la flatterie, la préférence donnée aux sentiments intimes sur toutes les jouissances artificielles et les mauvaises passions de ce qu'on appelle une vie littéraire, tout cela entra certainement pour beaucoup dans sa résolution ; mais on n'aurait qu'une idée incomplète de son caractère si l'on n'y discernait pas le trait principal auquel se rattachent en quelque sorte tous les autres. Faire de l'argent avec des livres pour fonder une grande maison, et refuser par pudeur aristocratique d'avouer le moyen avec lequel on fait de l'argent, telle fut, je crois, la pensée dominante de Walter Scott. S'il avait vécu au douzième siècle, il aurait endossé la cuirasse et conquis des domaines les armes à la main ; obligé de se servir à défaut d'épée d'une plume, l'instrument lui paraissait peu noble, et il s'en servait comme s'il se fût servi d'une aune ou d'un tire-pied. C'est ainsi que s'expliquent mille petites particularités de son caractère, comme, par exemple, de refuser à ses amis même les plus intimes toute conversa-

[1] Je dois même ajouter qu'il ressort d'une lettre de Ballantyne qu'en 1813 l'association d'intérêt entre lui et Scott fut dissoute par suite de la situation embarrassée de Ballantyne, situation que ce dernier attribuait en partie à sa trop grande facilité à adopter quelques spéculations peu judicieuses de Scott (*the rash adoption of some injudicious speculations of Mr. Scott*). Mais je dois ajouter aussi que de son côté Scott se plaint constamment de l'étourderie de son ami Ballantyne, que, du reste, il fit tous ses efforts pour lui venir en aide, et c'est même dans ce but qu'il forma avec l'éditeur Constable une nouvelle association, dans laquelle, si j'ai bien compris, Ballantyne entra pour une certaine part. C'est cette association, dont je reparlerai, qui a fini par ruiner Scott.

tion sur ses romans, de n'en laisser aucun chez lui, de n'accorder des conversations à ce sujet qu'avec son libraire, pour lequel la valeur intrinsèque de chaque ouvrage se jugeait d'après la quantité d'exemplaires vendus; de mettre une sorte d'affectation à rédiger en se jouant ce qu'il appelait des *trifles* (fariboles); de tenir maison et table ouvertes; de se montrer du matin au soir à la discrétion des visiteurs, les menant courir le pays à cheval, en voiture, à pied, à la chasse, à la pêche, animant ensuite les conversations du soir, et travaillant seulement une heure ou deux à la dérobée, de façon qu'on ne pût ni savoir ni comprendre comment il s'y prenait pour écrire tant de volumes dont chacun demandait des lectures et des recherches; qu'on ajoute à cela une véritable association commerciale avec Ballantyne et Constable, association qu'il cachait soigneusement avec le double amour-propre du légiste et du gentilhomme, et l'on s'expliquera complétement pourquoi la répugnance de Walter Scott à avouer la paternité de ses romans s'augmentait par leur succès même, et s'augmenta bien davantage encore lorsqu'il eut été élevé par le roi George au rang de baronnet.

Il ne faudrait pas en conclure cependant qu'il ne fît aucun cas de sa gloire de romancier. S'il avoue lui-même, dans le journal qu'il a laissé, qu'il commençait la plupart de ses ouvrages sans savoir comment il les finirait, et ne s'occupant jamais que de donner le plus d'intérêt possible au chapitre qu'il écrivait, et s'il est bien vrai que les inconvénients de ce procédé se manifestent plus d'une fois dans ses charmantes compositions par quelques défectuosités sous le rapport du plan, par des longueurs, et des négligences sous le rapport du style, il est certain qu'il savait très-bien apprécier toute la valeur du côté élevé et sérieux de son génie, tout ce qu'il avait fallu d'érudition, de puissance, de verve, d'imagination pour reconstruire ainsi le passé, et combien, sous ce rapport, les hommages qui s'adressaient en lui au grand artiste étaient mérités. Il ne se dissimulait pas davantage la valeur morale de ses livres, et quoique l'art d'intéresser honnêtement lui fût en quelque sorte naturel, quoique ce fût là comme une conséquence, une émanation de la pureté de ses mœurs et de ses affections, il avait dû maintes fois se trouver aux prises avec la difficulté artistique de tisser des intrigues, d'exciter des émotions et de varier des caractères en restant dans des conditions de décence et de délicatesse dont tant d'autres font si peu de cas.

Walter Scott ne pouvait donc pas se tromper sur la haute valeur littéraire et morale de son génie. Il jouissait de l'admiration publique attachée à son nom; mais quand elle arrivait jusqu'à sa personne, elle l'incommodait, elle le gênait, elle lui semblait incompatible avec les bénéfices pécuniaires qu'il en retirait. Il ne voulait être romancier que dans son cabinet de travail, où lui seul pénétrait. Partout ailleurs il n'acceptait d'autre rôle que celui du baronnet sir Walter Scott, un des principaux *land proprietors* du comté de Roxburgh; poëte, légiste, antiquaire, homme du monde, grand amateur de chiens et de chevaux, pratiquant les vertus de famille et les devoirs de l'hospitalité à la manière des châtelains du moyen age, aimé de ses tenanciers, affable et simple envers tous, et passant sa vie à répandre le bonheur autour de lui.

Tel il se montre dans la plupart des tableaux que nous ont laissés ceux qui furent ses hôtes. C'est ainsi, notamment, que nous le peint avec un grand charme l'écrivain américain Washington Irving, qui alla le visiter avec une lettre de recommandation du poëte Campbell, à une époque où il était tout entier occupé de faire bâtir son beau manoir, dont les murs commençaient déjà à cacher l'ancien *cottage* d'Abbotsford.

Le bruit de ma voiture avait troublé, dit-il, le repos de l'établissement. Le gardien du château, grand lévrier noir, sortit, et, sautant sur un bloc de pierre, se mit à aboyer de toutes ses forces : aussitôt l'alarme se répandit parmi la garnison canine, toute bien organisée pour la vocifération. Bientôt après parut le seigneur châtelain; je le reconnus à l'instant, d'après les portraits que j'avais vus de lui. Son costume était simple, et même rustique; c'était un vieil habit de chasse vert, avec un sifflet à chien pendu à la boutonnière; des pantalons de toile brune, de forts souliers montants et attachés autour de la cheville, un chapeau blanc qui paraissait avoir fait quelque service.

Il arrivait en boitant le long du sentier sablé, appuyé sur une grosse canne, mais d'un pas ferme et rapide; à ses côtés trottait un grand lévrier gris de fer, qui ne prit aucune part aux clameurs de la tourbe canine, et qui semblait même se croire obligé, pour l'honneur de la maison, de m'accueillir avec courtoisie.

Avant d'atteindre le portail, Scott me cria d'un ton cordial que j'étais le bienvenu à Abbotsford, et me demanda des nouvelles de Campbell. Arrivé à la portière de ma voiture, il me serra la main avec une cha-

leur amicale. « Venez, dit-il; vous arrivez juste à temps pour le déjeuner; nous irons voir ensuite les merveilles de l'abbaye [1]. » Quelques moments après, je me trouvais assis à la table du déjeuner commun. La compagnie se composait uniquement de la famille, savoir : mistress Scott, sa fille aînée Sophie, alors belle personne de dix-sept ans; miss Anne Scott, moins âgée de deux ou trois ans; Walter, jeune adolescent de la plus belle espérance, et Charles, petit éveillé de onze à douze ans.

Je me sentis bientôt à l'aise et le cœur plein de joie grâce à l'accueil aimable que je recevais.

Washington Irving n'avait le projet que de faire une simple visite du matin. Mais le châtelain ne laissait pas partir ses hôtes si facilement; il le retint plusieurs jours, le promenant du matin au soir à travers les environs, lui racontant avec une vivacité charmante toutes les légendes, toutes les histoires comiques, touchantes ou terribles attachées à chaque source, à chaque ruine, à chaque rocher; entouré sur son passage de paysans joyeux et empressés de recevoir de leur shérif (*sherra* en dialecte écossais) une marque d'attention, un mot amical qui ne leur manquait jamais; toujours escorté de sa garde canine, parmi laquelle se distinguaient Maida, le vieux chien gris de fer, superbe animal et premier favori du maître; puis Hamlet, lévrier noir, jeune étourdi, encore dans l'âge des folies enfantines; Finette, belle chienne d'arrêt, avec de longs poils doux et soyeux, des oreilles pendantes, un œil caressant, l'hôtesse privilégiée du salon.

Pendant notre promenade, Scott interrompait souvent la conversation pour voir ce que devenaient ses chiens et leur parler comme à des êtres raisonnables. Maida se conduisait avec la gravité convenable à son âge et à sa taille, et paraissait se croire tenu de garder en notre compagnie une certaine dignité. Tandis qu'il allait à quelques pas devant nous, les jeunes chiens sautillaient autour de lui et tâchaient en l'agaçant de l'entraîner à jouer. Le vieux lévrier resta longtemps imperturbable dans son sérieux solennel, et semblait seulement réprimander de temps à autre ses compagnons sur leurs enfantillages. A la fin cependant il se retourna subitement, saisit un des espiègles et le roula en jouant dans la poussière; puis il nous lança un regard qui semblait dire : « Vous le voyez, messieurs, je n'ai pu éviter de donner dans ces extravagances; » et il reprit ensuite sa démarche posée.

Scott se divertissait beaucoup de toutes ces particularités. « Je ne doute pas, disait-il, que Maida, lorsqu'il est seul avec ses jeunes camarades, ne jette de côté sa gravité et ne fasse le fou d'aussi bon gré que les autres; mais il a honte de le faire devant nous; il a tout à fait l'air de dire : « Cessez vos gambades inconvenantes, petits morveux; pour qui voulez-vous que le laird et cet autre monsieur me prennent, si je me prête à de telles polissonneries? »

Et Walter Scott continuait par une série d'histoires sur les vertus de la race canine, rappelant avec sensibilité la mémoire des chiens qu'il avait perdus. Au dîner, il paraissait vêtu de noir; ses filles, après avoir couru avec lui à travers champs, arrivaient avec des fleurs de bruyères dans les cheveux; ses deux fils s'asseyaient avec un robuste appétit pris à la chasse ou à la pêche, après la leçon du précepteur; les deux chiens favoris prenaient place également, Maida près de son maître, Finette près de madame Scott. Au nombre des membres de la famille figurait également un gros chat gris, véritable despote qui exerçait sa tyrannie, non-seulement sur les autres quadrupèdes, mais sur Walter Scott lui-même, qui avouait en riant qu'il lui fallait supporter que la porte de sa chambre à coucher restât ouverte la nuit, afin de donner au matou la facilité d'entrer et de sortir. Après le dîner, miss Sophie chantait des ballades en s'accompagnant au piano; Walter Scott lisait, racontait ou écoutait des histoires, trois talents dont le dernier n'est pas le plus commun, surtout chez les hommes célèbres, et qu'il possédait tous trois dans la perfection.

Après plusieurs jours ainsi passés dans une continuelle variété de distractions charmantes, je ne pus, en prenant congé, dit M. Irving, m'empêcher d'exprimer à Scott le plaisir que j'avais éprouvé au milieu de son excellente famille, et de donner quelques louanges bien sincères aux jeunes gens dont je venais de me séparer. Je n'oublierai jamais sa réponse : « Ils ont le cœur bon, affectueux, et c'est le grand point pour être heureux dans ce monde; ils s'aiment tendrement les uns les autres; avec cela le bonheur intérieur est assuré. Le meilleur souhait que je puisse faire pour vous, mon jeune ami, ajouta-t-il, c'est qu'à votre retour dans votre pays vous preniez femme et soyez bientôt entouré d'enfants. Si vous êtes content, vous aurez avec qui partager votre joie, sinon vous aurez avec qui vous consoler. »

[1] L'abbaye de Melrose, dont les ruines étaient voisines du château d'Abbotsford.

Tel était Walter Scott dans les premiers temps de sa splendeur, tel il se montra toujours lorsqu'il fut arrivé à l'apogée de la gloire et de la fortune, lorsqu'il eut fait construire sur ses propres plans et sur les dessins du célèbre Atkinson ce gothique et merveilleux château où venaient le visiter les personnages les plus considérables de l'Europe. Le train de sa maison s'agrandit ; mais lui, il resta toujours simple, toujours dévoué à sa famille, à ses amis, toujours fidèle à tous ses devoirs, remplissant consciencieusement ses fonctions de greffier en chef, et quand venait la belle saison, ouvrant à deux battants les portes de son château, et se montrant, pour quiconque venait à lui avec la plus simple lettre de recommandation, l'hôte le plus empressé, le plus joyeux, le plus cordial.

La popularité du romancier et du poëte apparut dans tout son jour lors de la visite que le roi George fit à l'Écosse en 1822. Ce fut lui que la voix publique désigna pour faire au roi les honneurs du pays, et George, qui l'aimait beaucoup, l'adopta pour maître des cérémonies. On vit le romancier diriger les fêtes, organiser les revues, concilier les rivalités intraitables des montagnards et des bourgeois d'Edimbourg, se promener dans les rangs, le plaid sur l'épaule, salué par les acclamations de tous les *mac* en jupon comme un *chieftain* renommé, et assez semblable par la bonne humeur et le zèle à ce digne baron de Bradwardine, qui jouissait avec tant de bonheur du droit d'*exuere vel detrahere caligas domini regis post battaliam*. Lorsque le roi eut quitté l'Écosse, il ordonna à son ministre, sir Robert Peel, d'écrire à Walter Scott une belle lettre où Sa Majesté le remerciait de sa puissante intervention, et le chargeait d'exprimer en son nom aux chefs des Highlands et à leurs tenanciers sa satisfaction pour leur belle tenue et leur physionomie romantique.

Dans le même temps, Walter Scott, tout en continuant la série de ses compositions romanesques, travaillait à cette *Vie de Napoléon* qui parut en 1827 en neuf volumes, et qui, accueillie en Angleterre avec la partialité nationale, souleva à l'étranger, et surtout en France, de grandes contestations. L'illustre romancier avait été poussé à cette tentative historique par le succès qu'avaient eu précédemment en Angleterre ses *Lettres de Paul à sa famille,* publiées en 1816 en huit volumes ; succès exclusivement anglais, car cet ouvrage de circonstance, né du voyage de Walter Scott en France après la chute de Napoléon, et empreint de toutes les passions du moment, est, sous tous les rapports, bien inférieur à la *Vie de Napoléon* [1], laquelle cependant ne porte encore que trop de traces des préoccupations politiques et nationales de l'auteur.

L'illustre romancier était, comme je l'ai dit plus haut, un aristocrate renforcé, un tory de l'école de Pitt. La démocratie française, qui séduisait, au moins au point de vue de l'art, Byron, au fond plus aristocrate encore que Walter Scott, n'inspirait guère à ce dernier que du dégoût et de l'horreur, et il s'était si bien identifié avec les héros de ses romans qu'il la jugeait absolument comme l'aurait pu faire un chevalier du moyen âge.

Ensuite, quand il entreprit d'écrire la *Vie de Napoléon*, l'Angleterre était dans toute l'ardeur de ses haines, dans toute l'ivresse folle et fanfaronne de son triomphe. Walter Scott, encore tout étourdi de caresses princières et aristocratiques, venait de visiter le champ de bataille de Waterloo, fumant encore du sang qui l'avait inondé. Ce champ funèbre était déjà transformé en champ de foire ; les paysans des environs tenaient boutique de cuirasses, de fusils, de pistolets, de sabres, etc., etc. ; tristes reliques d'une des plus grandes catastrophes dont l'histoire ait transmis le souvenir.

On est vraiment stupéfait en voyant dans les lettres de Walter Scott, publiées par M. Lockhart, quel genre d'impression fit sur lui l'aspect de ce lieu ; la joie qu'il éprouve de la victoire va jusqu'à lui fermer l'intelligence et le cœur, et le dernier *cockney* d'outre-Manche ne parlerait pas autrement que lui de Napoléon ; il ne le nomme que du sobriquet des rues de Londres, ***Bony;*** il le raille ; il le peint tremblant devant le grand Wellington ; il se garde bien d'ajouter : aidé du grand Blücher ; » il écoute et écrit avec une candeur exemplaire toutes les sornettes que lui raconte, moyennant finance, un rusé paysan flamand nommé Costar, qui a fait pendant plusieurs années le métier lucratif de *pipeur* d'Anglais, en se donnant pour n'avoir pas quitté un instant, pendant la bataille, Napoléon, auquel il aurait servi de guide ; fait reconnu faux maintes fois, et

[1] Ce dernier ouvrage a été traduit en français, en 18 vol. gr. in-18.

dont la fausseté aurait dû ressortir des absurdités mêmes qu'il débitait, si l'esprit de Walter Scott eût été moins aveuglé par l'exaltation du triomphe.

Trop d'influences de ce genre pesaient malheureusement encore sur l'intelligence de Walter Scott au moment où il rédigea la *Vie de Napoléon*. Non pas que cet ouvrage mérite en tous points la mauvaise réputation dont il jouit en France : il renferme plus d'un chapitre intéressant et judicieux, surtout quand l'Angleterre n'est pas en cause, et même, pour nous autres Français, il est utile en tant qu'il nous présente une histoire de l'Empire au point de vue anglais. Cependant il y a des parties détestables, notamment la dernière. Que Walter Scott explique et défende l'attentat de Sainte-Hélène comme une grande mesure politique, cela se conçoit à son point de vue; mais ce qui ne se conçoit pas, c'est qu'un esprit que nous allons voir tout à l'heure si respectueux envers les puissances déchues, quand il s'agit de Charles X, pousse l'audace jusqu'à attribuer au ministère anglais le droit, non-seulement d'emprisonner Napoléon, mais de le découronner, d'avilir en lui la triple majesté du sceptre, du génie et du malheur, d'effacer le caractère indélébile imprimé sur son front par les suffrages de six millions de Français et par la sanction du souverain pontife, confirmé par dix ans de possession et par des traités avec toutes les puissance de l'Europe, sans en excepter l'Angleterre elle-même; car si cette dernière puissance ne traita qu'avec le premier consul, elle signa plusieurs fois des préliminaires de paix dans lesquels elle reconnaissait Napoléon comme empereur.

Rien n'est plus misérable en principe, et au point de vue même des opinions politiques de Walter Scott, rien n'est plus misérable que d'accorder à un Bathurst ou à un Castlereagh le droit de faire, par la plus ignoble des taquineries, de faire du plus grand des souverains : le *général Bonaparte,* et non-seulement de soumettre (en politique cela se conçoit), mais d'assimiler ce souverain à un Hudson Lowe.

En somme, l'ouvrage de Walter Scott n'est pas seulement injuste, l'injustice ici a exercé sur le talent une action fâcheuse; il est en général médiocre, et ce n'est pas sans raison qu'un critique allemand le nommait spirituellement : *la campagne de Russie de Walter Scott.*

Il achevait ce pamphlet historique lorsque éclata, en 1826, la faillite de son éditeur Constable, avec lequel il entretenait depuis longues années un commerce de lettres de change, qui le mit dans la nécessité de répondre de 120,000 livres sterling (3,000,000 de francs). Il reçut le coup avec une fermeté stoïque. Un de ses amis entrant le lendemain dans sa chambre : « Donnez-moi la main, lui dit-il, et voici la mienne; c'est maintenant celle d'un mendiant. »

Avec un sentiment moins délicat de l'honneur, il eût pu échapper encore à la terrible existence qui l'attendait. Il pouvait abandonner à ses créanciers, comme il le fit, sa maison d'Édimbourg et son mobilier d'Abbotsford. Le domaine ayant été substitué quelques années auparavant à son fils aîné, par contrat de mariage, était devenu insaisissable. Il pouvait vivre à l'étranger. Mais c'eût été à ses yeux la honte, et après avoir péché, suivant les puristes, contre la dignité littéraire en faisant de la librairie, il voulut prouver du moins qu'en lui le *gentleman* primait le négociant. Il ne se contenta pas d'abandonner à ses créanciers tout ce qu'il possédait, il leur demanda dix ans, se faisant fort de payer sa dette année par année, capital et intérêts.

Sous le poids de la calamité qui pesait sur lui, il trouva encore une souffrance de plus dans la nécessité où le plaçait la faillite Constable, de rompre enfin l'incognito qu'il avait si obstinément gardé malgré sa transparence, et c'est avec une gaieté un peu amère que le 22 février 1827 il vint dans un meeting, tenu à Édimbourg à cet effet, déclarer aux applaudissements de la foule, et en faisant allusion aux formes des tribunaux anglais, que cette fois il plaidait *coupable* (*guilty*), et qu'il était bien l'auteur unique de tous les romans publiés sous le pseudonyme de l'auteur de *Waverley*.

Des offres de secours lui arrivèrent de différents côtés. En apprenant sa ruine, le comte de Dudley s'était écrié : « Walter Scott ruiné! que chacun de ceux auxquels il a donné six mois de plaisir lui donne seulement *six pence,* et demain il se lèvera plus riche que Rothschild. » Mais soit que les ouvertures faites à Walter Scott n'aient pas eu le caractère de chaleur qu'il aurait aimé à y trouver, soit répugnance décidée à recourir à personne, il refusa tout secours, soit du public, soit du gouvernement.

Il s'enferma dans Abbotsford avec sa femme et

sa fille cadette, toutes deux déjà frappées à mort par le coup de foudre qu'il supportait, lui, avec tant de fermeté. Sa fille aînée était mariée à M. Lockhart; son fils aîné, également marié, servait dans un régiment de hussards; son fils cadet achevait ses études, tous deux étaient par conséquent loin de lui; et il était seul; et là, dans cette magnifique résidence, jadis si bruyante, maintenant morne, solitaire et désolée comme la mort, dans ce même cabinet où il venait autrefois travailler en se jouant une heure ou deux entre une promenade ou une partie de chasse, l'intrépide vieillard aborda sans pâlir une besogne de forçat, plus cruelle encore; car c'était sa tête qui devait subir les travaux forcés; de ce cerveau desséché, ravagé par la douleur, il se voyait condamné à faire sortir chaque jour assez d'esprit, assez de finesse, assez de grâce pour remplir une feuille d'impression.

Il soutint pendant près de cinq ans cet épouvantable labeur, au milieu de chagrins nouveaux qui venaient successivement aigrir son mal, n'ayant d'autre délassement, après avoir accompli sa tâche de chaque jour, que celui de confier ses pensées à un agenda qui lui servait en quelque sorte d'ami, de soutien, de consolateur. Dans cet agenda, publié par M. Lockhart, on lit, avec un mélange d'attendrissement et de respect, tous les détails de ce rude combat que le vieil athlète soutient contre la destinée, toutes les alternatives de déchirements sourds, d'espérances, de découragement, de résignation, qui se combattent dans l'âme du solitaire d'Abbotsford. Mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est cette héroïque ténacité, cette volonté de fer qui surgit à l'instant au plus fort de chaque crise, pour la dompter violemment ou l'adoucir, en la mélangeant de je ne sais quelle teinte de gaieté funèbre qui chez Walter Scott apparaît comme le fantôme de sa gaieté d'autrefois. Ainsi, se trouvant pour un instant appelé à Édimbourg par ses malheureuses affaires, regardant par un beau jour de mai le soleil se lever, dans le modeste logement qui a remplacé sa maison vendue, et songeant à ses chères malades qu'il a laissées à Abbotsford, il écrit :

Bonjour, monsieur le soleil, qui brillez si beau sur ces sombres murailles; il me semble que vous ne brillez pas avec plus d'éclat sur les rives de la Tweed; mais vous pouvez rayonner ici ou là-bas, monsieur le soleil, vous n'éclairerez partout que le chagrin et la souffrance.

Au retour, il trouve sa femme morte, sa Charlotte, sa compagne chérie de trente ans, et il écrit :

Quand je compare l'état de ce lieu avec ce qu'il était naguère, il me semble que mon cœur va se fendre; seul, vieux, séparé de toute ma famille, excepté ma pauvre Anne; ruiné, plongé dans toutes sortes d'embarras, n'ayant plus à mes côtés celle qui partageait toutes mes pensées, tous mes desseins, comment détourner mes idées de ces anxiétés terribles qui brisent le cœur quand il est seul à les supporter?

Le lendemain, après avoir jeté un dernier regard sur le corps de sa Charlotte, que l'on va rendre à *la froide terre,* il a repris un peu de sérénité, et il écrit :

Non, ce n'est pas ma Charlotte, que ce cadavre que l'on emporte; ce n'est pas la fiancée de ma jeunesse, la mère de mes enfants, qui va reposer sous les ruines de Dryburgh, que nous avons si souvent visitées ensemble dans la paix et dans la joie. Non, non, ma Charlotte est maintenant quelque part où elle a le sentiment et la conscience de mes émotions. Où est-elle? Qui peut le dire? Et cependant je ne voudrais pas renoncer à la mystérieuse et sûre espérance de la retrouver dans un autre monde pour tout ce que pourrait m'offrir celui-ci.

Au milieu de cette douleur, il faut reprendre sa tâche : le chapitre commencé est là qui attend; et alors revient comme toujours cette volonté indomptable qui caractérise si éminemment Walter Scott.

L'horrible mélancolie d'hier ne doit plus revenir. Rien n'encourage cet état d'incapacité rêveuse comme de résigner toute autorité sur son esprit; or, j'ai coutume de dire :

Mon esprit est mon royaume.

(*Marmion.*)

J'en suis le roi légitime, et, avec l'aide de Dieu, je ne me laisserai détrôner par aucune passion rebelle qui voudrait lever l'étendard contre moi.

Et il poursuit intrépidement sa tâche. Un petit-fils qu'il aimait passionnément, et dont la présence répandait un peu de bonheur sur sa vie, est également frappé par la mort. Il a à peine le temps de le pleurer, il a perdu le droit de souf-

frir; il faut que sa plume marche toujours, et elle marche; et au milieu de ces tortures morales il écrit *Woodstock,* les *Chroniques de la Canongate,* les *Contes d'un Grand-Père,* un *Essai sur Molière, la Jolie fille de Perth*, une seconde série des *Contes d'un Grand-Père, Anne de Geierstein,* une *Histoire d'Écosse,* une troisième série des *Contes d'un Grand-Père,* une nouvelle édition de tous les romans déjà parus, édition corrigée, augmentée de préfaces et de notes, un *Essai sur la ballade,* des *Lettres sur la démonologie,* une quatrième série des *Contes d'un Grand-Père,* le second volume de l'*Histoire d'Écosse,* et, enfin, en laissant de côté une foule d'articles sur différents sujets, deux derniers romans : *le Comte Robert de Paris* et *le Château dangereux.*

Ici l'affaiblissement intellectuel était devenu sensible; l'esprit épuisé ne pouvait plus obéir aux ordres de cette impérieuse volonté; le corps était vaincu également; deux attaques d'apoplexie et de paralysie vinrent témoigner de son impuissance : il fallut s'arrêter. Mais aussi il avait payé plus de la moitié de sa dette, capital et intérêts; le droit de propriété de ses ouvrages suffisait pour couvrir le reste, et ses créanciers réunis en assemblée générale arrêtaient à l'unanimité « que « sir Walter Scott serait supplié de vouloir bien « accepter d'eux la restitution de son mobilier, « en témoignage de leur reconnaissance pour son « honorable conduite et les efforts inouïs qu'il « avait faits en leur faveur. »

De nouveaux chagrins assombrirent encore les derniers moments de Scott. La révolution de juillet l'avait profondément froissé dans ses passions de tory, en elle-même d'abord, et par l'effet qu'elle devait produire sur son pays. A la première nouvelle de l'arrivée de Charles X à Holyrood, il avait fait insérer dans les journaux d'Édimbourg une lettre chevaleresque, où sa voix populaire rappelait à ses concitoyens le respect dû à la dignité royale, à la vieillesse et au malheur. Bientôt le cri de réforme éclata, comme il l'avait prévu, dans les trois royaumes. Un meeting nombreux et composé en très-grande majorité de partisans de la réforme électorale se rassembla dans le comté de Roxburgh en mars 1831. Walter Scott, malgré les observations de ses amis, voulut s'y rendre, pour faire tête aux réformistes. Épuisé, mourant, et bien qu'il n'eût pas l'habitude de parler en public, il monta sur les hustings, et, d'une voix altérée, il essaya d'opposer tout ce qui lui restait d'énergie au torrent populaire; mais ce fut en vain : à chacune de ses paroles la rumeur croissait; il persistait toujours. Enfin, interrompu à plusieurs reprises par des cris et des sifflets, il tourna vers les interrupteurs un visage enflammé d'indignation, et enflant sa voix il leur dit : « Je ne fais pas plus de cas de vos clameurs que du cri des oies dans la basse-cour; » et il retomba sur son banc. Bientôt après il se leva de nouveau, et s'inclinant devant l'assemblée, il prononça lentement ces paroles des gladiateurs romains : *Moriturus vos saluto,* et il sortit. En chemin, on vit quelques larmes tomber de ses yeux au souvenir de sa popularité perdue, et bientôt son état de maladie s'aggrava tellement qu'on parvint enfin à le faire consentir à un voyage en Italie. Il s'embarqua en décembre 1831, sur un vaisseau que l'État mit à sa disposition; mais après un séjour de quelques mois à Rome et à Naples, il sentit que la mort approchait. Il voulait mourir en Écosse, dans son cher manoir d'Abbotsford; il se hâta de partir. Mais il débarquait à peine à Londres, que déjà cette puissante intelligence était envahie par les approches de la mort; le corps seul végétait encore. A la vue des collines d'Eildon et des tourelles d'Abbotsford, ce corps inerte se leva tout à coup, un cri de joie s'échappa de la poitrine du mourant; l'intelligence se réveillait; il fallut le maintenir dans sa voiture. Arrivé chez lui, on le plaça dans son fauteuil, autour duquel étaient rangés ses amis les plus intimes et ses enfants; ses chiens fidèles lui souhaitaient la bienvenue en léchant ses mains. Il retrouva la parole pour dire combien il se sentait heureux d'être rentré sous son toit, et il s'endormit en souriant.

Le lendemain il demanda à être porté dans son cabinet de travail; il se fit placer devant son bureau, et dit : « Maintenant, donnez-moi ma plume et laissez-moi pour un moment. » Sa fille aînée, Sophie, lui mit sa plume dans les mains; il s'efforça de fermer les doigts pour la tenir, mais ce fut impossible; elle retomba sur le papier. A cette vue, il se renversa en arrière et se mit à pleurer en silence. Au bout de quelques instants, il dit : « Emportez-moi d'ici et mettez-moi au lit; c'est maintenant la seule place qui me convienne. »

A dater de ce jour il ne donna plus signe de connaissance, et il vécut encore deux mois. Quatre jours seulement avant sa mort, son esprit eut

un moment de réveil durant lequel il adressa des paroles touchantes à ceux qui l'entouraient. Enfin, le 21 septembre 1832, à une heure et demie de l'après-midi, il exhala son dernier soupir par un beau soleil et tandis qu'on entendait au loin, par les fenêtres ouvertes, le chant des oiseaux et le murmure des eaux de la Tweed, autrefois si doux à son oreille.

Le lendemain, tous les journaux d'Écosse parurent avec un encadrement noir. L'illustre romancier est enseveli dans l'abbaye de Dryburgh, à côté de sa femme. Ses deux filles ne tardèrent pas à le rejoindre dans la tombe. Il ne reste plus aujourd'hui de sa famille que ses deux fils, dont l'aîné est major dans un régiment de hussards, et le cadet attaché aux affaires étrangères, plus deux enfants nés du mariage de sa fille aînée Sophie avec M. Lockhart.



M. Spontini.

Più sorge in alto, e più suoi strali lucidi
Il sol diffonde per le vie dell' etere :
Spiega più arditi i vanni
Il genio tuo cogli anni.

Giannini. — *Ode à Spontini.*

Il y avait, à la fin du dernier siècle, dans la petite ville de *Jesi* (États Romains), un garçon de six ans, fort éveillé, nommé Gasparo, que ses parents destinaient au sacerdoce. Ce petit garçon, né en 1779, à quelques lieues de là, à *Majolati*, d'une famille honorable, avait été confié par son père à un oncle qui occupait les fonctions de doyen de l'église de *Santa-Maria del Piano* à Jesi, et qui s'était chargé d'élever son neveu pour l'état ecclésiastique. Ce n'était pas là une petite affaire; car l'enfant ne paraissait point avoir reçu du ciel une vocation très-prononcée. La seule chose qui l'intéressât dans l'église de Santa-Maria, c'était le son des cloches.

On sait que dans beaucoup d'églises, et particulièrement en Italie, les cloches sont disposées de manière à former un carillon harmonique. Le carillon de Santa-Maria était célèbre : aussitôt qu'il entrait en branle pour sonner messe, vêpres, angelus, mariage ou enterrement, si on cherchait Gasparo afin de lui confier l'encensoir ou les burettes, on était sûr de le trouver perché dans le clocher même, et délicieusement absorbé par le plaisir d'ouïr de très-près le *rimbombo* harmonieux qui charmait son organisation impressionnable.

Un jour il pensa payer cher ce plaisir favori. C'était par une belle tempête; le carillon de Santa-Maria sonnait à grande volée. Installé à sa place ordinaire, l'enfant jouissait avec bonheur du bruyant voisinage de son orchestre d'airain; dans son enthousiasme, il ressemblait assez à Quasimodo, le fameux sonneur de Notre-Dame de Paris, avec cette légère différence qu'il n'était ni borgne, ni bossu, ni bancroche, ni brèche-dent, ni muet, ni sourd; je n'oserais point affirmer qu'il poussât, comme Quasimodo, le dilettantisme jusqu'à caracoler sur « les monstres « d'airain, en les saisissant, comme dit M. Victor « Hugo, aux oreillettes, en les étreignant de ses « deux genoux et les éperonnant de ses deux ta- « lons, de manière à représenter le vertige à « cheval sur le bruit, un esprit cramponné à une « croupe volante, un étrange centaure moitié « homme et moitié cloche, etc. »

Je pense que Gasparo, moins poétique, conservait plus modestement son individualité; mais il avait sur Quasimodo l'avantage de pouvoir, ce jour-là du moins, jouir de l'accompagnement en basse continue formé par les roulements du tonnerre, et rien ne manquait à sa délectation, lorsque tout à coup la foudre vint se mettre de la partie en tombant sur le clocher et en renversant le jeune dilettante, qui fut jeté de l'étage supérieur du clocher dans l'étage qui se trouvait immédiatement au-dessous. Heureusement pour lui que les ouvertures de chaque étage n'étaient pas en ligne perpendiculaire, sans quoi il eût été précipité jusqu'en bas, et il va sans dire qu'il ne se serait pas relevé. Il en fut quitte pour la peur.

A quelque temps de là, l'oncle de Gasparo, ayant résolu de faire construire un orgue, appela à Jesi un organiste nommé Crudeli, lequel, tout en construisant son orgue, jouait de temps en temps d'une épinette qu'il avait apportée avec lui. Ce nouvel instrument ne tarda pas à faire une puissante diversion à l'amour exclusif que Gasparo avait jusque-là porté aux cloches. En le voyant promener avec ardeur ses doigts sur les touches, Crudeli ne put s'empêcher de lui donner quelques leçons ; il lui apprit également un peu à jouer de l'orgue, et à son départ M. le doyen consentit à faire continuer à son neveu l'étude de la musique sacrée, dans l'espoir que ce serait là un accessoire utile pour l'avancement du futur abbé ; mais une légère circonstance vint bientôt l'alarmer de nouveau sur la vocation ecclésiastique de son pupille.

En étudiant la musique d'église comme délassement, Gasparo était tenu de fréquenter assidûment le séminaire de Jesi pour son instruction scolaire ; or, en se rendant chaque jour à sa classe, l'enfant avait remarqué sur son chemin une fenêtre, et à cette fenêtre une jeune et jolie fille, à la beauté de laquelle il ne manquait jamais de rendre hommage en ôtant galamment son chapeau. Le bruit de cette galanterie précoce, qui amusait le voisinage, étant venu aux oreilles du sévère doyen, il jugea que c'était un cas assez grave pour nécessiter l'emploi des grandes mesures ; le galant Gasparo fut menacé du fouet. A cette menace, sa fierté artistique et chevaleresque entra en ébullition, et bien qu'on fût au cœur de l'hiver et qu'il ne portât que des vêtements assez légers, il prit et exécuta sur l'heure la résolution de déserter. Il partit tout d'un trait et ne s'arrêta qu'à Monte-Santo-Vito, chez un autre oncle un peu moins austère. Après un séjour de quelques mois, il revint à Jesi, et le doyen, cette fois, renonçant à lutter contre un penchant si décidé pour *le belle cose*, comprit que son neveu n'était pas fait pour la soutane. Il fut convenu que l'artiste en herbe, tout en continuant ses études classiques, pourrait suivre librement sa vocation ; et ce fut une heureuse idée, car ce petit Gasparo-Luigi-Pacifico Spontini était destiné à devenir un des compositeurs les plus éminents du XIXe siècle. Il devait représenter, dans l'histoire de la musique dramatique, la transition entre Gluck et Rossini. Après avoir débuté avec éclat en Italie, dans le goût léger et gracieux des Fioravanti et des Cimarosa, il devait venir s'échauffer en France aux feux de l'astre impérial qui resplendissait alors sur le monde entier, et laisser, comme expression de cette grande époque de l'Empire, deux des plus belles, des plus imposantes, des plus émouvantes partitions qui aient jamais paru depuis l'invention de l'art lyrico-dramatique, *la Vestale* et *Fernand Cortez*.

Peu d'années après, mécontent du public français, qui n'avait pas su apprécier son opéra d'*Olympie*, le maestro se laissa enlever par la Prusse. Ce fut un malheur pour nous et pour lui ; car tandis que Rossini arrivait et prenait sa place, Spontini écrivait pour l'Allemagne, entre autres compositions dont nous n'avons pas joui, le grand opéra d'*Agnès de Hohenstaufen*, que lui-même et plusieurs considèrent comme son chef-d'œuvre. Sous l'influence des compositions rossiniennes, le goût public se modifiait en France ; il s'éloignait de plus en plus des formes sévères de la tragédie lyrique pour adopter avec passion la musique d'ornement, de *brio*, de mouvement. Meyerbeer venait à propos corriger cette tendance ; mais l'illustre auteur de *Robert le Diable* et des *Huguenots* nous laisse sur deux chefs-d'œuvre depuis douze ans, et c'est au moment où l'art musical semble livré à la plus complète, à la plus anarchique insignifiance, qu'on a vu tout à coup reparaître Spontini, rendu à la France ; Spontini, un des plus puissants novateurs de son temps, arrivant au milieu d'une génération qui ne le connaissait que par les récits enthousiastes de ses pères, quand ils racontaient les magnifiques représentations de *la Vestale*, l'année même de la victoire d'Eylau, six mois après la paix de Tilsitt, deux mois après la capitulation de Lisbonne ; ou encore le merveilleux effet produit par *Fernand Cortez* au retour de Wagram, au moment de l'entrée en Espagne, et l'intime relation de cette musique virile et grandiose avec l'énergique activité des temps, la vigueur des corps et la belliqueuse ardeur des âmes.

Voilà tout ce que nous savions de Spontini lorsque le vieux maestro nous est apparu comme un Corneille qui reviendrait après Racine, aux temps des Campistron et des Crébillon, contempler avec une fierté un peu dédaigneuse de quelle façon procèdent ses successeurs. A la vue de ce revenant de l'Empire, vivante image, par le cos-

tume, les goûts, les habitudes, vivante image de la cour impériale aux temps de sa plus grande splendeur, on a voulu voir quelle était donc cette musique qui faisait battre le cœur d'une génération qui n'est plus, l'on s'est mis à étudier et à exécuter dans les concerts du Conservatoire des fragments de *la Vestale*. Or, il s'est trouvé que cette musique n'avait pas vieilli d'un jour; en 1845 l'enthousiasme a été aussi vif et l'effet aussi irrésistible qu'en 1807. Écoutez plutôt M. Berlioz :

L'exécution des fragments de *la Vestale* a obtenu un succès immense, inouï, sans exemple, succès d'applaudissements, de cris, de larmes; succès qui a troublé les exécutants et le public à un tel point, qu'on s'est trouvé pendant une demi-heure dans l'impossibilité de continuer le concert. Spontini, caché au fond d'une loge, observait philosophiquement cette tempête d'enthousiasme, quand le parterre, l'ayant aperçu, s'est levé en masse en se tournant vers lui, et la salle d'éclater de nouveau en cris de reconnaissance et d'admiration, clameur sublime dont les âmes émues saluent le vrai génie, et sa plus noble récompense!

En mai 1846, reprise des fragments de *la Vestale*, même succès, même enthousiasme; écoutez un autre écrivain :

Les honneurs du concert ont été pour les fragments de *la Vestale*. Malgré les trente-neuf ans qui se sont écoulés depuis la première représentation de cet opéra, il a brillé, comme au premier jour, des beautés immortelles qui le sauveront à jamais de l'oubli. Les duos de Licinius et de Cinna, de Licinius et de Julia, l'air de la grande vestale, la scène de l'anathème, le finale qui la suit et la prière de Julia ont excité dans toute la salle une véritable frénésie d'admiration. M. Spontini a vainement cherché à se dérober à l'enthousiasme du public; il a fallu qu'il répondît aux mille cris qui l'appelaient et qu'il se soumît à cette ovation si rarement décernée à un artiste vivant.

Ainsi donc, à l'heure qu'il est, Spontini se trouve non-seulement, comme toujours, un grand compositeur, mais un compositeur à la mode. La plus agréable nouvelle que l'Opéra pût donner au public serait l'annonce de la mise à l'étude de *la Vestale;* cette immortelle nouveauté ferait courir tout Paris et le dédommagerait un peu des nouveautés que chaque jour voit naître et que chaque jour voit mourir. Malheureusement, pour porter ce fardeau, il faut de robustes épaules. Pour exécuter au complet cette musique si large de style, si puissante d'expression, il faut des chœurs habiles et des chanteurs de premier ordre; or l'Opéra est actuellement, comme chacun sait, bien pauvre en ce genre : en attendant qu'il puisse nous fournir un Licinius, une Julia et des chœurs dignes de Spontini, racontons la vie du maestro, puisque aussi bien le voilà aujourd'hui rendu à sa patrie adoptive et accueilli par elle comme aux plus beaux jours de sa gloire.

Nous avons laissé Gasparo au moment où son oncle se décida à cultiver sérieusement ses dispositions musicales. Il le mit d'abord entre les mains d'un maître de chapelle de Jesi; puis il le confia à Bonanni, maître de chapelle à Masaccio; sous lui, l'enfant étudia la théorie musicale d'après Martini, Fux, Paolini et Gasparini. Il apprit à toucher de l'orgue avec assez de talent pour attirer à l'église un grand concours de peuple chaque fois qu'il accompagnait une messe. Parvenu à l'adolescence, Gasparo obtint, non sans peine, de son père, qui ne se résignait qu'à regret à le voir renoncer à la carrière du sacerdoce, où figuraient déjà avec distinction ses trois frères, Gasparo, dis-je, obtint d'être envoyé au conservatoire *della Pietà* à Naples, où il put compléter son éducation musicale sous la direction de trois maîtres célèbres : Sala, Tritta et Salino. Pendant son séjour au Conservatoire, l'élève composait déjà des cantates, des oratorios, voire même des morceaux de musique de théâtre, que Paesiello, Fioravanti, Cimarosa, jugèrent dignes d'être intercalés dans quelques-unes de leurs partitions, et qui firent assez d'effet sur le public pour qu'un directeur du théâtre de Rome, qui se trouvait à Naples, proposât au jeune élève du Conservatoire de déserter l'établissement et de partir avec lui pour Rome, en promettant de lui confier un libretto. Spontini avait alors dix-sept ans; on juge bien qu'il ne se fit pas prier pour consentir à cette escapade. *L'impresario* procura au jeune pensionnaire un faux passe-port à l'aide duquel il s'échappa de Naples. Arrivé à Rome, il trouva des confrères jaloux qui le menacèrent de le faire reconduire au Conservatoire; mais le gouverneur le prit sous sa protection; et, grâce à cet appui, Spontini put, en six semaines, composer et mettre en scène son premier ouvrage, *I Puntigli delle Donne*, opéra buffa, joué à Rome le 26 décembre 1796, avec un succès d'enthousiasme auquel ne contribuèrent pas peu

la bonne mine et l'extrême jeunesse du maestro de dix-sept ans. L'adolescent fut fêté à la romaine, c'est-à-dire porté en triomphe après la représentation, avec accompagnement d'une centaine de torches allumées, sans oublier une pluie de fleurs et de sonnets qui tombait sur sa tête tandis qu'il tenait lui-même, suivant l'usage, le clavecin à l'orchestre. Le souvenir de ces premières caresses de la gloire est resté vivace au cœur du maestro, et il conserve avec soin quelques-uns des sonnets qui lui rappellent ces jours heureux de la jeunesse.

Amnistié de sa *fugue* par son succès, Spontini retourna triomphant à Naples, où Piccini lui fit composer sous sa direction un autre opéra buffa, *l'Eroïsmo ridicolo*. Cimarosa le prit également en grand goût, et se plut à le diriger dans ses premiers essais avec une bonté toute paternelle.

L'année suivante il retourna à Rome où il fit jouer *Gli Amanti in cimento* et *il Finto Pittore*. Il se rendit ensuite à Venise, où il donna l'*Adelina Senese* et *l'Amor segreto*. Au printemps de 1798, il fit jouer à Florence son premier opéra séria, intitulé : *Teseo riconosciuto*, qui valut encore au jeune compositeur une ample moisson de lauriers et de sonnets.

Dans un de ces sonnets se trouvaient les trois vers suivants, qui méritent d'être cités comme une prophétie de la gloire future de l'auteur de *la Vestale*, de *Cortez* et d'*Agnès de Hohenstaufen*.

Che se cotanto, in sul april degl' anni,
Oprar col suo poté musico ingegno,
Che fia quando abbia più robusti i vanni?

Au même théâtre de Florence, Spontini donna *l'Isola disabitata*.

Dans l'année 1799 il écrivit pour le théâtre de Naples deux nouveaux opéras bouffes, *la Finta Filosofa* et *la Fuga in maschera*.

Peu de temps après, la cour de Naples, réfugiée en Sicile, à la suite de l'invasion du royaume par les troupes françaises, appela Spontini à Palerme. Dans le trajet, le jeune maestro eut à subir une des plus furieuses tempêtes qui aient jamais soulevé les flots de la Méditerranée. Il a gardé de cette tempête un vif souvenir, et c'est à l'impression du spectacle grandiose et terrible qui s'offrit alors à ses yeux qu'il attribue le caractère imposant des œuvres de sa virilité. Sans doute même ce caractère eût apparu plus tôt dans ses compositions, s'il eût pu trouver un *libretto* approprié à la tournure que prit dès lors son imagination.

Quoi qu'il en soit, son séjour en Sicile fut marqué par deux nouveaux opéras, l'un bouffe, *I Quadri parlanti*, l'autre sérieux, *Gli Elisi delusj*, tous deux écrits dans le même goût purement italien des précédents. Au bout de deux ans, le compositeur, qui avait alors vingt-deux ans, se prit d'une belle passion pour une personne d'un très-haut rang; il en résulta quelques aventures romanesques, mais d'un romanesque assez noir pour forcer le jeune maestro à sauver sa vie en partant bien vite. Il se retira d'abord à Rome, où il composa pour se consoler un nouvel opéra, *il Geloso e l'Audace;* puis à Venise, où il fit jouer, en 1802, trois nouveaux opéras, *le Metamorfosi di Pasquale; Chi piu guarda meno vede*, et enfin *la Principessa d'Amalfi*.

Ici finit la première période de la vie de Spontini. Les nombreuses productions de sa première jeunesse lui ont donné le succès, mais sans lui donner la gloire, car je ne crois pas qu'aucune d'elles ait survécu. C'est en France qu'il doit trouver ce qu'il cherche, de grandes inspirations.

Il arriva à Paris en 1803, à une époque pleine de vie et de mouvement, entre Marengo et Austerlitz, au moment où le consulat allait se transformer en empire. Il commença par faire jouer à Favart son opéra buffa de *la Finta Filosofa*, déjà représenté à Naples. Il eut à Paris trente représentations. Il écrivit ensuite quatre autres opéras bouffes, dans le même genre italien que Rossini devait un jour agrandir et élever, mais qu'il devait, lui, délaisser bientôt : *Julie ou le Pot de fleurs, la Petite Maison, Milton, Tout le monde a tort*, et enfin une cantate pour le retour de Napoléon après Austerlitz.

L'impératrice Joséphine, qui aimait les arts, particulièrement quand ils étaient représentés par des artistes jeunes et élégants, avait pris du goût pour le talent du maestro italien; elle le nomma compositeur et directeur de sa musique particulière. C'est à ce moment que Spontini, exalté par l'influence de l'illustre entourage politique et militaire au milieu duquel il vivait, et cherchant sa véritable voie, eut occasion d'en-

tendre pour la première fois les trois beaux opéras de Gluck : l'*Iphigénie en Tauride*, l'*Iphigénie en Aulide* et l'*Alceste*. A dater de ce jour, un nouveau monde, une nouvelle carrière, s'ouvrirent à ses yeux. Il se détourna des fioritures italiennes, il prit en aversion le *giocolare* mélodique et la bouffonnerie dans lesquels il avait jusque-là si bien réussi, et il ne rêva plus qu'une belle occasion d'appliquer toutes les forces de son génie à un de ces thèmes élevés pris dans l'histoire universelle, qui lui permit d'allier à la grâce italienne et à la majesté allemande tout le mouvement dramatique de la scène française.

Il en était là lorsque M. de Jouy, qui débutait de son côté dans la carrière littéraire, et avec lequel il s'était lié d'amitié à la suite de leur participation commune à l'opéra-comique de *Milton*, lui présenta le poëme de *la Vestale*, qui par parenthèse avait déjà été, dit-on, présenté en vain aux compositeurs en vogue : Méhul, Boïeldieu et Cherubini; tous l'avaient rejeté comme impropre à être mis en musique.

Spontini, au contraire, s'en saisit avec d'autant plus d'ardeur qu'indépendamment du grand caractère des personnages et des situations, si propice au genre de musique qu'il voulait aborder, ce poëme était tout entier dominé par l'amour brûlant, impétueux, de Licinius et de Julia : or, le jeune maestro était, à ce qu'il paraît, dans une situation d'esprit analogue à celle de Licinius, avec cette différence que sa Julia était non une vestale, mais une personne aussi aimable que belle, attachée également comme cantatrice de chambre, *cantante di camera*, à la cour de Joséphine. Ainsi s'explique, dit-on, l'accent passionné, entraînant, irrésistible, que Spontini a répandu à flots dans cette partition.

Quoi qu'il en soit, ce bel ouvrage ne vit pas le jour sans difficultés ; avant même les répétitions, la musique avait été, comme le poëme, déclarée absurde. Lorsque le maestro soumit son œuvre aux juges de l'Académie impériale de musique, il n'y eut qu'une voix, dit M. Castil Blaze, pour condamner l'extravagance du style et la hardiesse des innovations harmoniques ; il fut décidé que l'ouvrage ne serait pas joué. Heureusement que Spontini avait pour lui l'impératrice Joséphine, dont l'appui le fit arriver jusqu'à la répétition, non sans avoir toutefois, à ce qu'on assure, passé par les corrections de je ne sais quels savants dont on ne parle plus. L'orchestre, ajoute M. Berlioz, tout étonné de rencontrer des dispositions instrumentales inusitées à cette époque, des associations de timbre que Gluck n'avait point employées, ne manqua pas de crier à l'impossibilité de l'exécution ; si bien qu'après avoir passé déjà par tant d'épreuves, *la Vestale* risquait d'être enterrée toute vive dans les cartons, lorsque la même fée qui était déjà venue en aide à Spontini inspira à Napoléon le désir de juger lui-même l'œuvre du jeune maestro. Ses adversaires l'attendaient là ; on savait que Napoléon, l'homme de fer, n'aimait que la musique tendre et légère, la musique à la Paesiello, et que, pour avoir tenté autre chose, Cherubini avait eu à subir (on l'a vu dans sa notice) plus d'un coup de boutoir. Mais Spontini fut plus heureux ; les principaux morceaux de son opéra furent essayés aux Tuileries en février 1807, et bien que cela ne ressemblât point du tout à Paesiello, non-seulement Napoléon ne fut point choqué, mais il fut charmé, et, si l'on en croit M. Castil Blaze, il exprima sa sympathie en dilettante de profession.

« Votre ouvrage, aurait-il dit à Spontini en un style qui, à la vérité, ne ressemble pas beaucoup au style impérial, votre ouvrage abonde en motifs nouveaux ; la déclamation en est vraie et s'accorde avec le sentiment musical ; il y a de beaux airs, des duos d'un effet sûr, un finale entraînant ; la marche du supplice me paraît admirable. »

On juge bien qu'après un tel arrêt il fallut décidément remettre *la Vestale* à l'étude : cependant Spontini dut attendre encore près d'un an ; enfin, le 15 décembre 1807, il lui fut permis d'en appeler au public. Les exécutants étaient à la hauteur de l'ouvrage : Lainez, Lays, Dérivis, remplissaient les rôles de Licinius, de Cinna, du grand prêtre ; mesdames Branchu et Maillard représentaient Julia et la grande vestale : le succès fut immense. En quelques années, *la Vestale* eut à Paris seulement trois cents représentations. Traduite en italien, elle remplit pendant trois ans la caisse de San-Carlo à Naples ; jouée à Berlin en 1811, elle fit proclamer l'auteur le digne successeur de Gluck, et elle obtint le grand prix décennal institué par Napoléon, et disputé par Cherubini, Lesueur, Méhul, Gossec, Grétry, Berton, Catel, etc.

Le sujet de cette belle partition, qui plaça d'emblée Spontini au premier rang des composi-

teurs, est assez généralement connu pour qu'il suffise de l'indiquer ici. L'opéra est en trois actes. Licinius, général romain, s'est épris d'amour pour Julia, jeune vestale, qui l'aime également plus que la vie, puisqu'elle ne peut l'aimer qu'en se vouant à la mort. Tandis qu'ils expriment leur passion dans le temple même de Vesta, au pied de l'autel, le feu sacré s'éteint. Le grand prêtre arrive suivi des vestales et du peuple, le sacrilége est découvert; Julia est condamnée à périr; le grand prêtre prononce l'arrêt fatal. Julia avoue fièrement son amour en refusant de déclarer le nom de son amant; elle est dépouillée de ses ornements de prêtresse, et la terre va l'engloutir toute vive, quand tout à coup le tonnerre gronde, la foudre vient tomber sur l'autel et rallume le feu sacré; les dieux pardonnent, Julia est sauvée.

Il faudrait un demi-volume pour décrire toutes les beautés de rhythme, d'impression et d'harmonie que Spontini a répandues à pleines mains sur des situations aussi pathétiques que variées. Au début, l'amour dans ce qu'il a de plus tendre, de plus exalté, de plus douloureux, s'exprimant par la voix de Julia : *Impitoyables dieux! que le bienfait de sa présence enchante un seul moment ces lieux*. Le duo entre Licinius et Julia : *Va! c'est aux dieux à nous porter envie*; puis le récitatif du grand prêtre, effrayant de fanatisme religieux : *O crime! ô désespoir!* les imprécations furibondes de la grande vestale : *L'amour est un monstre barbare, perfide ennemi des humains;* le *crescendo* magnifique et terrible qu'offre le second acte tout entier, où tous les moyens, orchestre, chœurs, duos, solos, concourent si puissamment à l'effet prodigieux du forté qui éclate à la scène finale, au moment où le pontife jette sur la tête de Julia le fatal voile noir : *Détachons ces bandeaux!* admirable morceau qui, après trente-neuf ans, remuait encore, il y a quelques mois, si énergiquement une immense assemblée.

La partition de *la Vestale* est conçue du reste dans un tel système d'enchaînement, qu'il est difficile d'en extraire, comme dans les partitions plus modernes, des fragments formant un tout complet; le dialogue y est énergique et pressé; les récitatifs, remarquables par un accompagnement continu, y sont beaucoup plus abondants que les mélodies fortement rhythmées, ce qui n'empêche pas le compositeur, quand il juge le moment venu de frapper fort, de trouver des rhythmes aussi originaux qu'entraînants, et dont l'effet est d'autant plus sûr qu'ils sont moins prodigués.

Napoléon, charmé d'un succès qu'il avait prédit, fit cadeau à Spontini de 10,000 francs sur sa cassette; Joséphine, non moins satisfaite, combla également de présents son compositeur favori. Non content de le récompenser, Napoléon voulut en quelque sorte se mettre de moitié dans ses succès en lui indiquant un livret : il l'engagea à écrire une partition sur un poëme de Guillard, *Oreste jugé par le peuple*.

Spontini s'était déjà mis à l'ouvrage lorsque Napoléon partit pour aller de son côté mettre la main sur la couronne d'Espagne. Arrivé à Bayonne, il lui vint à l'esprit (habitué qu'il était à ne négliger aucun moyen), il lui vint à l'esprit de faire servir le talent de Spontini à populariser son entreprise. Aussitôt ordre au ministre de la police Fouché de commander au poëte officiel Esmenard, dont la verve était toujours prête à porter des vers, comme un grenadier à porter les armes, un poëme où l'on mettrait en relief l'importance de la nation espagnole, en choisissant un des plus grands héros de cette nation et un des plus grands événements auxquels elle ait pris part, Fernand Cortez et la conquête du Mexique, avec recommandation de mettre particulièrement en relief comment Cortez était parvenu à son but en brisant le pouvoir des prêtres fanatiques de Mexico.

Le poëme ainsi conçu devait être mis en musique par Spontini. L'empereur laissait le maestro et le poëte libres de traiter à leur façon la question d'amour; hors de là tout était réglé. Esmenard pourtant appela à son aide M. de Jouy, et de leurs efforts réunis sortit ce *Fernand Cortez* accommodé à l'impériale, mis en belle musique par Spontini, et représenté pour la première fois en octobre 1809.

L'origine de cette partition, origine dont nous pouvons garantir l'authenticité, est, on le voit, assez curieuse; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est ce qui suivit : Spontini s'était jeté dans cette œuvre avec son abandon ordinaire. Romain dans *la Vestale*, il s'était fait Castillan et Mexicain dans *Cortez*. Il avait rendu avec tant d'énergie et de grandeur cette lutte de deux peuples, il avait peint surtout le caractère espagnol avec de si belles couleurs, notamment dans l'admirable *trio des prisonniers* espagnols, premier exemple d'un trio sans accompagnement, dans lequel brille à

un si haut degré toute l'exaltation du patriotisme et de la foi, que le résultat avait fini par être diamétralement opposé aux vues de l'empereur. Il avait voulu attirer l'attention sur l'Espagne, et, grâce à l'opéra de Spontini, on venait tous les soirs admirer la fierté, le courage, le fanatisme de ces Espagnols dont les fils levaient seuls la tête devant lui au milieu de l'Europe agenouillée, et, conduits par des moines intrépides, faisaient pour la première fois reculer ses aigles.

L'effet voulu était complétement manqué, et cela devint surtout sensible lorsque nos revers en Espagne eurent fait de la représentation de *Fernand Cortez* un véritable contre-sens. C'est pourquoi nouvel ordre finit par arriver au ministre de la police de suspendre la représentation de l'ouvrage commandé. Sur ces entrefaites, la Restauration arriva. L'ouvrage put être remis au théâtre, et il y est resté plus longtemps que *la Vestale*. Cependant, reprise il y a quelques années, la partition de Cortez n'a pas eu le succès qu'on attendait. Dans les deux, du reste, se retrouve ce même style large, élevé, soutenu, qui exige de la part des exécutants autant d'intelligence que de sensibilité, et qui par conséquent ne rencontre pas facilement des interprètes dignes de lui.

Après la chute de l'empire, Spontini, comme tous les autres compositeurs du temps, paya son tribut au retour de la paix : il composa deux pièces de circonstance, l'une en 1814, intitulée *Pélage, ou le Roi et la Paix;* l'autre en 1816, *les Dieux rivaux,* pour célébrer le mariage du duc de Berry. Ces deux pièces eurent le sort de toutes les compositions du même genre : elles vécurent peu. Du reste, la position de Spontini sous les Bourbons fut à peu près aussi douce que sous l'empereur. Il avait été nommé par ce dernier directeur de l'Opéra-Italien et surintendant de la musique de la chapelle impériale; Louis XVIII le nomma chevalier de la Légion d'honneur, et en lui ôtant la direction du théâtre italien, confiée à madame Catalani, il le dédommagea par le titre de son compositeur dramatique ordinaire, avec des lettres de naturalisation et une pension de 2,000 francs.

Spontini revint bientôt à ses tragédies lyriques. Il avait été Romain dans *la Vestale*, chevaleresque dans *Cortez;* il voulut essayer d'un sujet emprunté à la Grèce antique : sur un poëme composé par M. Briffault, et tiré d'une tragédie de Voltaire, il écrivit *Olympie,* la troisième de ses grandes partitions. Pour la première fois, le succès brillant auquel il était accoutumé lui fit défaut. On a attribué la froideur de l'accueil fait à *Olympie* à différentes causes ; les uns ont dit que c'était la faute du poëme, lequel se terminait par une catastrophe épouvantable, conclusion que le public n'aime pas dans les opéras : mais l'opéra d'*Othello* se termine également par une catastrophe, et cela n'a jamais nui au succès; d'autres, et parmi eux l'auteur même du libretto, pensent que le sujet était peu favorable aux effets de scène. La raison principale de la destinée de l'opéra d'*Olympie* est peut-être dans ce fait qu'il fut représenté pour la première fois en 1819, que l'assassinat du duc de Berry suspendit le cours des représentations, amena la démolition de la salle, et que cet opéra, où le poignard jouait un grand rôle, fut victime du poignard de Louvel.

Quoi qu'il en soit, *Olympie* est conçue dans le même système grandiose et monumental de *la Vestale* et de *Cortez;* plusieurs critiques allemands la considèrent comme supérieure à ces deux premières partitions. Reprise en Allemagne avec des changements introduits dans le dernier acte, elle y a joui d'un très-grand succès; l'ouverture en est admirable; elle faisait les délices de Weber, qui, après l'avoir fait souvent exécuter à Dresde, n'a pu s'empêcher d'en reproduire quelque chose dans son ouverture d'*Euryanthe*. Au premier acte, on admire la *marche religieuse,* tandis que Cassandre et Olympie vont à l'autel ; un trio mêlé de chœurs fortement contrastés, dont une partie chante des hymnes de louanges tandis que l'autre prononce des paroles d'exécration ; et enfin une danse bacchanale pleine de vigueur et d'entrain. C'était la deuxième danse de ce genre, souvent imité depuis, qui paraissait sur la scène lyrique. La première se trouve dans l'opéra des *Danaïdes* de Salieri, et c'est Spontini lui-même qui l'y avait introduite lors de la reprise des *Danaïdes* à l'Opéra.

Au deuxième acte, on remarque deux beaux airs de Statira d'un genre si différent : *Impitoyables dieux*, et *Dieux, pardonnez à mes injustes plaintes*, mais surtout un grand finale, qui, pour la coupe et la gradation des effets, ne le cède en rien au fameux finale du deuxième acte de *la Vestale*.

Enfin, au troisième acte, se trouve cette fa-

meuse marche triomphale de Statira, où pour la première fois on vit introduire sur le théâtre même les musiciens de l'orchestre mêlés à l'action.

Blessé de l'insuccès d'*Olympie*, Spontini se décida à prêter l'oreille aux propositions que lui faisait depuis longtemps le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, grand admirateur de son talent : en 1820 il partit pour la Prusse avec le titre de directeur général de l'Opéra de Berlin et de la musique royale. C'est là que, pendant plus de vingt ans, le maestro, tout en dirigeant l'exécution des opéras avec le même zèle quand il s'agissait des œuvres d'autrui que quand il s'agissait des siennes, tout en composant un assez grand nombre de marches militaires très-admirées et de cantates remarquables, a trouvé le temps d'enrichir le répertoire lyrique de trois partitions nouvelles : *Nourmahal*, *Alcidor* et *Agnès de Hohenstaufen*. Ce dernier ouvrage fit une grande sensation ; le génie du maestro, s'inspirant pour la première fois du moyen âge, y apparaît, dit-on, dans toute sa grâce, dans toute sa majesté, dans toute sa force. *Agnès de Hohenstaufen* a été universellement admirée en Allemagne ; Spontini considère cette partition comme son chef-d'œuvre, et il serait fort à désirer qu'elle pût être appréciée en France, où on ne la connaît que de nom.

Cependant ni le génie ni le zèle ne purent préserver Spontini de la jalousie que sa position excitait. Son caractère impressionnable et son amour-propre un peu chatouilleux furent froissés maintes fois par des critiques injustes ou passionnées. Au milieu de ces déboires, l'Institut de France lui envoyait un souvenir amical en l'appelant dans son sein à la place de Paer ; sur sa demande, le roi de Prusse eut la bonté de lui accorder toute permission de voyager, et même de fixer son domicile en France comme l'y obligeait sa qualité de membre de l'Institut, en lui conservant ses titres et son traitement.

Il s'empressa d'en donner avis au secrétaire de l'Académie des beaux-arts de France par une lettre dont je crois devoir reproduire textuellement la plus grande partie, parce qu'elle me dispensera de la tâche assez délicate de peindre le caractère éminemment italien et artistique de Spontini. Cette lettre est à elle seule un portrait ; la voici.

Berlin, le 6 juillet 1842.

Mon très-illustre confrère,

Mon heureux sort est enfin décidé et arrêté !...

La bonté infinie, l'estime considérable, l'affection bienveillante et la générosité sans bornes de ce monarque magnanime de la Prusse à mon égard ont comblé tous mes vœux et surpassé mes plus chères espérances, en me rendant désormais entièrement libre d'aller remplir dans toute leur étendue mes obligations et mes devoirs envers l'Institut royal de France (ce motif principal et cette considération spéciale étant positivement indiqués et répétés dans les différents ordres de cabinet à ce sujet), de même que de continuer en France ma carrière lyrico-dramatique ! et tout cela en me conservant *pour toujours*, de près comme de loin, et dans toute son intégrité, la totalité de mes émoluments et autres avantages pécuniaires comme par le passé, ainsi que mes titres [1], priviléges et honneurs, toujours au *premier rang* dans ma sphère d'activité dépendante exclusivement du *roi lui seul* [2] ! Je quitte par conséquent immédiatement Berlin, et je porte mon *séjour stable* et mon *domicile* à Paris.

Spontini se rendit d'abord en Italie ; il visita Jesi, où s'était écoulée son enfance ; Majolati, lieu de sa naissance, et consacra une partie de sa fortune à fonder dans ces deux localités plusieurs établissements de bienfaisance. Pour récompenser ce digne emploi d'une fortune noblement acquise, et en même temps les services rendus par Spontini dans l'organisation des écoles de musique à Rome, le pape Grégoire XVI le nomma *comte de Sant-Andrea*, faveur inusitée qui remplit de joie le cœur du vieux maestro, fort sensible à ces sortes de distinctions. Enfin, Spontini revint définitivement se fixer à Paris, où il vit depuis 1843 dans la famille de M. Erard, le célèbre facteur de pianos, dont il a épousé la fille. Il s'occupe, dit-on, de rédiger des Mémoires sur sa vie et les événements auxquels il a assisté pendant onze ans à la cour de Napoléon, et vingt-trois ans à la cour de Prusse. Spontini n'a point d'enfants ; mais son nom n'a point besoin d'être perpétué par sa descendance : il est à jamais écrit dans les fastes de l'art.

[1] De surintendant et directeur général de la musique, et premier maître de chapelle de Sa Majesté le roi de Prusse, etc.

[2] D'après l'ordre royal de cabinet, du 14 mai 1842.



Goethe.

Immer höher muss ich steigen,
Immer weiter muss ich schaun.

Toujours plus haut je veux m'élever ;
Toujours plus loin je veux porter mon regard.

GOETHE. — *Faust*, seconde partie.

L'Allemagne ne comptait pas encore parmi les nations littéraires lorsque naquit, le 28 août 1749, dans la ville libre de Francfort-sur-le-Mein, Jean-Wolfgang Gœthe, l'homme qui, par la puissance, l'universalité et la vitalité de son génie, devait contribuer le plus efficacement à doter son pays d'une littérature.

La famille de Gœthe, au moins du côté paternel, n'était point, comme l'ont dit la plupart des biographes, une famille patricienne. Son grand-père tenait à Francfort l'auberge du Weidenhof, et lui-même nous raconte dans ses mémoires que lorsqu'il lui arrivait, tout enfant, de se vanter devant ses petits camarades d'avoir vu son aïeul maternel présider le sénat, ceux-ci lui répondaient avec malice : « Tu te rengorgerais sans doute également si tu avais vu ton aïeul paternel présider la table d'hôte de son auberge. » Gœthe ajoute même (et ceci est un trait de caractère qu'il faut noter dès l'origine, car il se retrouvera souvent plus tard), Gœthe ajoute que les petits jaloux, dans l'intention de le blesser, lui déclarèrent que son père passait pour être le fils adultérin d'un homme de haute naissance, et que cette assertion parut tellement flatteuse à son amour-propre, qu'il se livra longtemps et ardemment à des recherches secrètes dans le but d'en vérifier l'exactitude, et que ce ne fut pas sans un vif chagrin qu'il se vit obligé de renoncer à cette illusion et de croire à la vertu de sa grand'mère, tant il est vrai, dit-il, que tout ce qui tend à nous faire sortir de notre obscurité, même aux dépens de notre dignité réelle, séduit aisément notre vanité.

Quoi qu'il en soit, *le bonhomme de l'auberge du Weidenhof,* pour employer les expressions de Gœthe en parlant de son grand-père, donna à son fils une excellente éducation et lui laissa une assez jolie fortune, dont ce dernier profita pour se perfectionner par des voyages à l'étranger, notamment en Italie, où il séjourna longtemps et où il puisa un goût très-vif pour les arts. Toutefois il paraît, d'après Gœthe, qu'il devait plus au travail qu'à la nature. « Mon père, dit-il, prisait d'autant plus mes facultés naturelles, que lui-même en était privé ; il ne devait son mérite qu'à de longues et pénibles études. »

Au retour de ses voyages, voulant concilier ses goûts d'indépendance avec le désir de servir sa ville natale, il avait eu l'idée de demander un emploi subalterne et sans émoluments, à la condition que cet emploi lui serait conféré sans qu'il eût à courir les chances d'une élection. Dans sa manière de voir, dit Gœthe, d'après l'idée qu'il avait de lui-même et la conscience de son zèle, il croyait mériter cette distinction ; mais elle n'était autorisée ni par les lois ni par l'usage. Son vœu ne fut pas accueilli ; il en conçut de l'hu-

meur et du mécontentement. Il jura qu'il n'accepterait jamais de place ; et pour s'en ôter jusqu'à la faculté, il se fit nommer conseiller privé de l'empereur, titre honorifique que portaient le préteur et les plus anciens sénateurs. Ce titre le plaçait au-dessus de ses égaux et le mettait dans l'impossibilité d'accepter un emploi inférieur. Le même motif l'engagea à épouser l'aînée des filles du préteur, mariage qui l'excluait du sénat. M. Gœthe se trouva ainsi classé parmi les citoyens passifs qui, voués à une vie retirée, n'avaient guère plus de relations entre eux qu'avec le reste de la société. Car plus on s'aperçoit que la solitude renforce les aspérités du caractère, plus on s'y attache.

« Mon père, ajoute Gœthe, s'était fait un principe auquel il demeura constamment fidèle. Il s'attachait à cacher un cœur aimant et tendre sous les dehors d'une inflexible sévérité, nécessaire, selon lui, pour atteindre le double but qu'il se proposait : une excellente éducation pour ses enfants, et le maintien d'un ordre régulier dans sa maison. »

Plusieurs autres passages des mémoires de Gœthe achèvent de nous peindre son père sous la forme d'un bel homme à figure sévère, d'un caractère souvent morose, et tant soit peu pédantesque, surtout quand il s'agissait d'éducation, professant sur ce point une sorte de *dilettantisme pédagogique* qui le portait à faire de toute chose une occasion d'enseignement, à vouloir lui-même tout apprendre à ses enfants, et ne sortant guère avec eux de sa gravité ordinaire que pour leur parler avec passion de l'Italie, dont il avait rapporté une collection de marbres et de dessins qu'il leur montrait de temps en temps.

Heureusement pour l'enfance de Gœthe qu'à côté de cette figure paternelle apparaît, comme compensation et contre-poids, la figure aimable, spirituelle et vive, de sa mère.

Mademoiselle Elisabeth Textor, fille de Jean-Wolfgang Textor, préteur, et en cette qualité président du sénat de Francfort, avait été mariée à seize ans au conseiller Gœthe ; elle était presque autant la sœur que la mère de ses enfants. L'illustre poëte nous la montre dans ses mémoires sous des traits gracieux ; mais il nous semble qu'il en parle bien sobrement, surtout depuis que nous la connaissons mieux, grâce à la correspondance curieuse publiée récemment par madame d'Arnim. Il est évident que c'est à sa mère que Gœthe doit tout ce que son génie avait de grâce piquante, de finesse, de verve et de sentiment ; c'est encore à elle qu'il doit l'inaltérable sérénité de son esprit, avec cette notable différence que chez lui la sérénité se mélangeait, comme nous le verrons, d'une très-forte dose d'égoïsme, tandis que chez sa mère elle avait pour base principale un cœur excellent et un des plus heureux caractères qui se puissent rencontrer sous le ciel.

Cette bonne et aimable femme a joui de toute la gloire de son fils ; car elle n'est morte qu'à l'âge de soixante et dix-sept ans, conservant jusqu'à son dernier jour cette vivacité d'esprit, cette fraîcheur d'imagination qui n'appartiennent ordinairement qu'à la jeunesse. Tandis que Gœthe trônait à Weimar, elle achevait doucement son existence à Francfort, aimée, vénérée de tout le monde, sans cesse occupée de ce fils qui, séparé d'elle par quarante lieues seulement, et jouissant de toute la liberté que donne la fortune, restait neuf ans entiers sans venir la voir, et n'allait pas même recevoir son dernier soupir, lui que la moindre séparation d'avec ses princes rendait si malheureux, et qui ne manquait presque jamais de faire, chaque année, une excursion aux bains de Carlsbad.

Deux ans avant sa mort, madame la conseillère Gœthe s'était intimement liée avec une jeune fille de dix-huit ans, mademoiselle Bettina Brentano, devenue depuis madame d'Arnim. Le principal lien entre ces deux personnes d'âge si disproportionné était un amour également exalté pour Gœthe. Je reparlerai plus loin de cette singulière passion de la jeune Bettina pour un poëte de soixante ans, qui avait été l'ami de sa grand'mère et de sa mère, passion ardente, folle, souvent même inconvenante dans ses manifestations, et sur le caractère de laquelle on pourrait aisément se tromper, si l'on n'était pas un peu rassuré par l'audace même avec laquelle madame d'Arnim confie au public tous les témoignages de cette exaltation amoureuse de sa jeunesse, avec cet avis en matière de préface : « Ce livre est pour les bons et non pour les méchants. » Ce qui contribue également à rassurer le lecteur un tant soit peu étonné de ce laisser aller, c'est l'intervention de la bonne vieille mère de Gœthe souriant aux transports d'une jeune fille à *imagination de fusée,* comme elle dit, transports qui

flattent son orgueil maternel : « Tu comprends Wolfgang, toi, et tu l'aimes, » et en même temps grondant doucement pour ce qui passe la mesure, et répétant sa phrase favorite : « Il faut que tout reste dans l'ordre. »

Quant à l'attitude du vieillard *idolâtré,* elle est curieuse, et nous y reviendrons quand il s'agira d'apprécier le caractère de Gœthe. Ce que nous cherchons pour le moment dans cette correspondance [1], ce sont des détails sur la naissance et l'enfance de l'illustre poëte. Sous ce rapport, la correspondance de Bettina renferme des documents intéressants. A l'époque où elle s'ouvre, en 1807, Gœthe était occupé de la rédaction de ses mémoires, et comme il vivait loin de sa mère, il avait chargé Bettina de s'enquérir auprès d'elle de tous les faits relatifs aux premiers temps de sa vie, et c'est en partie d'après les lettres de la jeune fille qu'il a composé les premiers chapitres de son autobiographie. Seulement, parmi les nombreux souvenirs de sa mère, les uns lui plaisaient, les autres ne lui plaisaient pas, et il faisait son choix ; la publication des lettres de Bettina nous permet aujourd'hui de choisir à notre tour; et même, si nous ne craignions de trop nous étendre, nous aimerions à chercher dans la préférence de Gœthe pour tel détail, et dans l'omission volontaire de tel autre, des indices de caractère; mais il faut se borner et s'en tenir aux faits principaux.

Jeune fille, la mère de l'auteur de *Werther* se distinguait de ses sœurs, qui la nommaient *sœur princesse,* à cause de son peu de goût pour le travail de ménage, de son penchant pour la lecture et de ses habitudes d'élégance. Quelque temps avant son mariage, elle s'était prise d'une belle passion pour ce Charles VII, électeur de Bavière, qui était venu se faire couronner empereur à Francfort, et dont la destinée malheureuse l'avait fait surnommer *l'Infortuné.* Charles VII était beau : sa figure mélancolique et noble touchait le cœur des femmes; Élisabeth le suivait partout, et quand il quitta la ville où il ne devait rentrer que pour y mourir de chagrin, la jeune fille, se précipitant à la fenêtre afin d'attirer encore une fois son regard, tomba au milieu de sa chambre, et se fit au genou une blessure dont la cicatrice, rouverte soixante ans plus tard à son lit de mort, lui rappelait le souvenir des premières émotions de son cœur, et lui faisait dire : « Me voici couchée, malade de mon genou, comme jadis quand j'avais seize ans. »

Mariée, bientôt après, à cet âge heureux de seize ans, elle mit au monde, un an plus tard, l'enfant qui devait être Gœthe. Et à ce propos, dans sa vieillesse, elle disait que ce fils, lui ayant pris toute sa jeunesse, resterait éternellement jeune. « Il te fallut, écrivait Bettina au vieux poëte, il te fallut trois jours de réflexion avant d'arriver à la lumière, et tu fis passer à ta pauvre mère des heures bien douloureuses. Les mauvais traitements de la sage-femme firent que tu arrivas tout noir au monde et sans donner signe de vie; on te mit dans une peau d'animal, on te lotionna le creux de l'estomac avec du vin, désespérant de te sauver. Ta grand'mère était derrière le lit lorsque tu ouvris les yeux ; elle s'écria aussitôt : « Conseillère, il vit! » — « Alors mon cœur maternel se réveilla, me disait ta mère dans sa soixante et quinzième année, et depuis ce moment-là jusqu'à cette heure il a vécu dans un enthousiasme continuel. »

A trois ans, le petit Wolfgang, très-beau lui-même, ne pouvait supporter les autres enfants, à moins qu'ils ne fussent très-beaux. Un jour, en société, il se mit tout à coup à pleurer, et s'écria : « Faites sortir ce vilain enfant, je ne puis le souffrir ; » et il ne cessa pas de pleurer jusqu'à ce qu'il fût de retour à la maison, ne pouvant se consoler de la laideur de l'enfant qu'il avait vu. Un autre jour, on le louait de sa démarche majestueuse, et on lui disait que sa manière de se tenir droit le distinguait des autres enfants ; il répondit : « C'est par là que je veux commencer; plus tard je me distinguerai par bien d'autres choses. »

Sa mère, presque aussi enfant que lui, avait une aptitude toute particulière pour raconter des contes, et elle aimait plus tard à se vanter d'être pour beaucoup dans le talent narratif de Gœthe; car, disait-elle :

Je ne cessais pas de raconter, et lui ne cessait pas de m'écouter. Dans mes contes, je représentais l'air, le feu, l'eau et la terre sous la figure de belles princesses; je donnais une signification à tout ce qui se passait dans la nature. Tout cela prit un sens auquel

[1] Elle a été, en 1843, élégamment traduite en français par M. Albin, sous le titre de *Gœthe et Bettina.* C'est à cette traduction que j'emprunterai quelques passages.

je crus bientôt moi-même aussi fermement que mes petits auditeurs. Personne ne désirait tant voir arriver l'heure du récit que moi; j'étais bien curieuse de mener plus loin mes aventures, et toujours de mauvaise humeur quand une invitation venait me priver de ma soirée. Pendant que je parlais, Wolfgang semblait me dévorer de ses grands yeux noirs; et quand le sort d'un de ses favoris ne prenait pas la tournure qu'il avait désirée, je voyais les veines de son front se gonfler et des larmes rouler dans ses yeux. Quelquefois il m'interrompait au moment de la péripétie, en me disant : « N'est-ce pas, mère, la princesse n'épousera pas le maudit tailleur, quand bien même celui-ci tuerait le géant [1] ? »

Souvent je m'arrêtais, remettant la catastrophe au lendemain soir : alors je pouvais être sûre qu'il inventerait l'événement; de sorte que, quand mon imagination faisait défaut, la sienne y suppléait. Lorsque, le lendemain, je dirigeais les fils de la destinée d'après ses indications, en lui disant : « Tu l'avais deviné, c'est bien ce qui est arrivé, » il devenait feu et flamme, et on voyait battre son petit cœur sous sa fraise. Ordinairement il allait confier à sa grand'mère, qui habitait la maison du fond, et dont il était le favori, comment il croyait que le récit se terminerait : alors je savais par elle dans quel sens je devais continuer. Il existait ainsi entre nous une négociation diplomatique que personne ne trahissait. J'avais la satisfaction de réciter mes contes au grand plaisir des auditeurs, et Wolfgang suivait d'un regard brillant de joie l'accomplissement de ses plans hardis, et en saluait le succès d'une approbation enthousiaste.

Madame Gœthe avait eu successivement un second fils et plusieurs filles, qui moururent en bas âge; de toute la famille il ne resta bientôt plus que Wolfgang et une fille, Cornélie. Les deux enfants, partageant les mêmes travaux, les mêmes plaisirs, doués tous deux de facultés supérieures, s'aimèrent tendrement; de toutes les affections de Gœthe, la plus profonde, la plus durable est peut-être celle qu'il éprouva pour sa sœur, dont le souvenir se retrouve presque à chaque page dans ses mémoires. Elle mourut jeune encore, en 1777; elle avait épousé un des amis de son frère, l'écrivain Schlosser.

Deux événements paraissent avoir fait une vive impression sur l'enfance de Gœthe. Le premier fut le fameux tremblement de terre qui, en 1755, renversa une grande partie de la ville de Lisbonne. La sensation produite par cette catastrophe fut immense en Europe; elle devint le texte de toutes sortes de tableaux, de réflexions, de prédications et de controverses. On sait que c'est à la suite d'une discussion soulevée entre eux à ce sujet, sur la question de la Providence, que Voltaire et Rousseau se brouillèrent. Tandis que ces deux illustres personnages agitaient entre eux l'inextricable problème de la coexistence du mal et de Dieu, un enfant de six ans, qui devait hériter de leur puissance intellectuelle, arrêtait aussi son jeune esprit sur cette imposante question, et se demandait pourquoi Dieu, dans sa justice, frappait quelquefois du même coup les bons et les méchants. Dès le même temps, si l'on en croit ses mémoires, il cherchait à se faire une idée de Dieu et du culte qui lui est dû.

Ne pouvant, dit-il, me figurer cet Être suprême, je le cherchai dans ses œuvres, et je voulus, à la manière des patriarches, lui ériger un autel; des productions de la nature devaient me servir à représenter le monde, et une flamme allumée pouvait figurer l'âme de l'homme s'élevant vers son Créateur. Je choisis donc les objets les plus précieux dans la collection des raretés naturelles que j'avais sous la main; la difficulté était de les disposer de manière à en former un petit édifice. Mon père avait un beau pupitre de musique, en laque rouge, orné de fleurs d'or, construit en forme de pyramide à quatre faces, avec des rebords, pour exécuter des quatuors; on s'en servait peu depuis quelque temps; je m'en emparai. J'y disposai par gradation, les uns au-dessus des autres, mes objets d'histoire naturelle, de manière à leur donner un ordre clair et significatif. C'était au lever du soleil que je voulais offrir mon premier acte d'adoration. Je n'étais pas encore décidé sur la manière dont je produirais la flamme symbolique qui devait en même temps exhaler un parfum odorant; je réussis enfin à accomplir les deux conditions de mon sacrifice. J'avais à ma disposition de petits grains d'encens; ils pouvaient, sinon jeter une flamme, au moins luire en brûlant et répandre une odeur agréable; cette douce lueur d'un parfum allumé exprimait même mieux à mon gré ce qui se passait en notre âme dans un pareil moment. Le soleil était déjà levé depuis longtemps, mais les maisons voisines interceptaient encore les rayons. Il s'éleva enfin assez pour que je pusse, à l'aide d'un verre ardent, allumer mes grains d'encens, artistement disposés sur une belle tasse de porcelaine. Tout réussit selon mes vœux; ma piété fut satisfaite; mon autel devint le principal ornement de ma chambre.

Un autre jour, ayant voulu renouveler son sacrifice, il oublia la tasse de porcelaine; et ayant

[1] Dans beaucoup de contes allemands les tailleurs jouent les rôles héroïques, délivrent les princesses et les épousent.

fait brûler l'encens sur le pupitre, il endommagea la laque. Après avoir caché de son mieux le dégât, il se résigna à renoncer à un culte qui l'exposait au courroux paternel.

Le second événement qui agit avec le plus d'énergie sur l'enfance de l'auteur de *Faust* fut cette guerre célèbre connue sous le nom de *guerre de sept ans*. Frédéric le Grand était entré en Saxe à la tête de soixante mille hommes, et bientôt les habitants de Francfort se trouvèrent divisés en deux partis également exaltés, dont l'un tenait pour la Prusse et l'autre pour l'Autriche. Cette division s'introduisit jusque dans la famille de Gœthe. Son grand-père maternel, le respectable préteur Textor, qui lors de l'élection de François Ier comme empereur avait été chargé de porter sa couronne, se prononça pour l'Autriche, ainsi que deux de ses filles et de ses gendres. Le père de Gœthe, au contraire, nommé autrefois conseiller par le candidat impérial qui avait disputé la couronne à François Ier, se déclarait pour la Prusse. Le reste de la famille partageait son penchant, et le jeune Wolfgang se déclarait également prussien, ou plutôt *Frédéricien*, car il s'intéressait peu à la Prusse, mais à son roi, dont le génie enthousiasmait sa jeune imagination.

Bientôt l'invasion de Francfort par l'armée française, qui appuyait l'Autriche, redoubla la vivacité des discussions politiques. Un général français, le comte de Thorane, vint justement occuper la maison du père de Gœthe, et, bien que cet officier, homme distingué sous tous les rapports, se conduisit envers ses hôtes avec toute la politesse et tous les égards imaginables, il lui fut impossible d'apprivoiser l'humeur revêche du conseiller Gœthe, doublement blessé et dans ses sympathies prussiennes et dans ses goûts de discipline domestique par l'arrivée d'un étranger qui transformait sa maison en une sorte de quartier général.

Sa jeune femme, naturellement plus sensible aux délicates attentions du comte, ne partageait point ses antipathies. Elle commença même à apprendre le français, afin de causer un peu avec son hôte, et depuis ce temps elle conserva toujours un certain goût pour notre nation ; car, dans une des lettres qu'elle écrivait à soixante et quinze ans à sa jeune amie Bettina, je lis ceci :

Moi aussi j'aime les Français; c'est bien un autre mouvement quand la garnison française vient chercher son pain et sa viande sur la place que quand ce sont ces lourdauds de Prussiens ou de Hessois [1].

Quant au petit Wolfgang, il fut encore plus facile à apprivoiser. Bien qu'il conservât toujours son enthousiasme pour Frédéric, il ne pouvait pas ne pas aimer cet officier français qui remplissait de mouvement sa maison, jusqu'alors un peu monotone, qui le faisait assister, pendant son audience de lieutenant du roi, à toutes sortes de scènes curieuses et animées; qui, par sa présence, amenait un relâchement dans la discipline pédagogique du sévère conseiller, et par suite un bénéfice considérable sur les heures de récréation; qui le gorgeait de friandises et lui faisait faire connaissance avec des glaces, genre de rafraîchissement alors si inconnu à Francfort que sa mère le lui arrachait des mains et le jetait par la fenêtre, ne pouvant croire à la possibilité de digérer de la glace.

De plus, le comte de Thorane aimait passionnément les arts, et particulièrement la peinture. Cette communauté de goûts avec le père de

[1] J'ai envie de transcrire toute la lettre, afin de donner, une fois pour toutes, une idée de ce charmant caractère de vieille femme; la voici, elle est datée de 1807 : « Je me suis fait tailler ma plume, remplir l'encrier jusqu'au bord, et comme il fait aujourd'hui un temps à ne pas mettre un chien à la porte, tu vas avoir de suite une réponse. Chère Bettina, tu me manques bien dans cette méchante saison d'hiver! L'année passée, à cette époque, comme tu m'arrivais joyeuse! Quand la neige tombait à flocons, je savais que c'était là le temps qui t'amènerait, et je n'avais guère à attendre, tu accourais bientôt. Maintenant, par habitude, je regarde toujours vers le coin de la porte Sainte-Catherine; mais tu ne viens pas, et comme j'en ai la certitude, je suis toute chagrine. Il m'arrive des visites! hélas! ce sont des visites de gens avec lesquels je ne puis pas bavarder à mon aise. (Ici se plaçait la phrase que j'ai déjà citée, et la lettre se termine ainsi :) J'ai eu bien du plaisir à voir Napoléon. C'est vraiment lui qui évoque le songe de l'univers, et les hommes doivent lui en savoir gré; car s'ils ne rêvaient pas, ils n'y gagneraient guère; ils dormiraient comme des souches, tout comme ils avaient fait alors jusqu'à présent.

« Amuse-toi bien, sois gaie et joyeuse, car qui rit ne pèche pas.

« Ton amie,

« ÉLISABETH GOETHE. »

Gœthe n'avait rien pu changer aux dispositions hostiles de ce dernier; mais elle avait eu pour résultat d'amener au logis les meilleurs artistes de Francfort, que le comte faisait travailler sous ses yeux mêmes. Le petit Wolfgang assistait à tous les travaux; il se permettait de donner son avis; il allait même jusqu'à suggérer des idées, notamment celle d'une série de douze tableaux destinés à représenter l'histoire de Joseph. Il avait alors onze ans. Il savait déjà le latin, l'italien; il avait commencé l'étude du grec; la géographie, l'histoire universelle, la mythologie, l'avaient tour à tour occupé; il lisait simultanément et avec le même plaisir *les Métamorphoses d'Ovide*, *Robinson Crusoé*, une traduction de *Télémaque* et *les Quatre fils Aymon*. Bientôt il résolut d'apprendre le français. Il était stimulé dans cette étude par un désir ardent de suivre les représentations que donnait alors à Francfort une troupe d'acteurs français, qui jouaient la comédie et la tragédie. La passion du théâtre était née en lui dès sa plus tendre enfance, à la suite d'un cadeau que lui avait fait sa grand'mère d'un petit théâtre de marionnettes; il les faisait jouer devant ses camarades, improvisant avec une grande fécondité le dialogue et l'action. Le souvenir de ces marionnettes est resté si vivace dans son esprit que, plus tard, il leur consacra tout le premier chapitre de son roman de *Wilhelm Meister*.

A douze ans les marionnettes ne lui suffisaient plus. C'était déjà un petit homme précoce dans le genre de Benjamin Constant. Il faisait trois toilettes par jour, et chaque soir on le voyait, bravant le courroux paternel, en habit brodé, bas de soie, les cheveux en bourse, l'épée au côté, le chapeau sous le bras, le poing sur la hanche, se glisser dans les coulisses du théâtre. Il paraitrait même, si ses mémoires ne sont pas un peu menteurs, ce qui est dans l'ordre des choses possibles, il paraitrait qu'à l'âge heureux où l'on joue encore au cerceau et à la toupie, il avait déjà *distingué* une petite figurante française, brune et mélancolique, une sorte d'esquisse de Mignon, et qu'il s'étonnait fort que cette jeune fille, plus âgée de deux ans, ne vît en lui qu'un bambin. Bien plus (croira qui pourra), à la même époque, il avait longuement médité et approfondi, en étudiant Corneille, Racine et Molière, la règle des unités, et il s'était décidé, dit-il, « à laisser là « cette liturgie, par la persuasion où il était que « les auteurs des plus beaux ouvrages, dès qu'ils « commençaient à disserter sur leurs œuvres pour « rendre compte de leurs conceptions, les expli« quer et les défendre, ne s'entendaient pas tou« jours eux-mêmes; » il s'était dit tout cela à douze ans, le petit homme. Ce n'est pas tout: il s'était dit cela après avoir composé en français, je crois même en vers français, une pièce féerie, qu'il destinait à la représentation, et au sujet de laquelle un petit figurant français de son âge avait soulevé la question des unités. Ces deux messieurs de douze ans avaient même fini par tirer l'épée. A la vérité, Gœthe ajoute qu'il n'y eut pas d'effusion de sang, et qu'après quelques passes les deux combattants se réconcilièrent en buvant au café voisin une jatte de lait. C'était peut-être du lait de leur nourrice.

Quoi qu'il en soit de l'authenticité de ces historiettes, qu'il est bon de rappeler comme témoignage d'un des traits les plus saillants du caractère de Gœthe, la vanité, les Français finirent par quitter Francfort, et le sévère conseiller se remit quelque peu en possession de son fils. Il lui fit étudier l'hébreu, l'escrime (il parait que Gœthe ne la connaissait pas encore au moment de son duel), l'anglais, l'equitation, la physique, la mécanique. Il lui confiait de plus le soin d'exciter la diligence des artistes ou des artisans qu'il employait. « Cette surveillance, dit Gœthe, fut pour moi une occasion de connaitre presque tous les arts et métiers. J'y trouvai en même temps le moyen de satisfaire mon penchant inné à m'identifier avec la manière d'être d'autrui, et à prendre intérêt à tout ce qui constitue un mode quelconque d'existence. »

A force de se familiariser ainsi avec tous les modes d'existence, Wolfgang finit par se laisser aller, à l'insu de ses parents, à voir la plus mauvaise compagnie; attiré par la flatterie, il devint bientôt le coryphée d'une bande de jeunes vauriens de bas étage, qui employaient son talent précoce pour la poésie en lui faisant composer des épithalames, des déclarations d'amour, des élégies funèbres, qu'on vendait aux amateurs, et dont le prix se consommait au cabaret, à l'auberge de *la Rose*. La fille de la maison se nommait la belle Marguerite; elle était, à ce qu'il parait, aussi honnête que belle. Gœthe, qui avait alors quatorze ans et demi, l'aima bientôt passionnément. Il a peint avec un grand charme, dans ses mémoires, ce premier, ce pur sentiment de sa jeunesse.

Le premier amour au jeune âge, dit-il, et dans un cœur non corrompu, pénètre jusqu'au fond de l'âme. Il est tout sentiment, tout esprit. La nature semble vouloir qu'un sexe trouve dans l'autre tout ce qu'il y a de beau et de bon. La vue de cette jeune fille, mon amour pour elle, découvraient à mes yeux un nouvel univers, cent fois plus consolant de beauté et de perfection que le monde réel.

A ces émotions du cœur vint se joindre encore l'impression profonde produite sur l'imagination de Gœthe par l'imposante cérémonie du couronnement de l'archiduc Joseph comme roi des Romains. Au milieu de ces pompes qui rappelaient le moyen âge, le soir, à travers les rues encombrées par la foule et resplendissantes de lumière, le futur auteur de *Faust* errait avec sa chère Marguerite au bras, plus fier et plus heureux que s'il eût donné la main à Marie-Thérèse. « Je reconduisis Marguerite jusqu'à sa porte, dit-il; quand je la quittai elle imprima un baiser sur mon front. C'était la première et ce fut la dernière fois qu'elle m'accorda cette faveur. Hélas! je ne devais plus la revoir. »

En effet, le lendemain de ce jour, la mère de Wolfgang entre dans sa chambre toute troublée, et lui raconte qu'il est impliqué dans les accusations les plus graves et les plus dangereuses, que son père est furieux, et qu'un magistrat va venir l'interroger. Il ne s'agissait de rien moins que d'une affaire de billets faux et d'escroquerie. Les vauriens de l'auberge de la Rose avaient contrefait sa signature, et l'avaient associé à son insu à plusieurs actes criminels. Son innocence fut facilement reconnue. L'humiliation que lui fit éprouver cette aventure fut profonde; mais un malheur pour lui plus affreux l'attendait. L'innocence de Marguerite avait été également constatée, à la grande satisfaction de Gœthe : seulement il voulut savoir ce qu'elle avait déclaré. On lui fit part de sa déclaration, contenant en substance, quant à ses rapports avec lui, qu'elle lui avait toujours donné de très-bons conseils, qu'elle l'avait souvent engagé à rompre avec ses mauvaises connaissances, et *qu'elle l'avait toujours considéré comme un enfant.* Cette déclaration fut un coup de poignard pour le cœur et surtout la vanité de Wolfgang. Lui, un homme de quatorze ans, être traité d'enfant dans un acte authentique, par une fille de dix-huit ans dont il se croyait passionnément aimé, c'était à en mourir de douleur! Il résolut de chasser de son âme un objet indigne de lui. Marguerite d'ailleurs avait quitté Francfort, et après bien des jours de souffrances il parvint à se guérir de son amour. « Je trouvai révoltant, dit-il, de sacrifier sommeil, repos, santé, à mon amour pour une jeune fille qui s'était plu à jouer avec moi le rôle de nourrice, rôle qui nous convenait si peu à tous deux. » Plus tard il s'est vengé de Marguerite à la manière des poëtes, en faisant de ce gracieux et calme mentor de sa jeunesse la victime touchante et éplorée de Faust.

Pour achever de se guérir tout à fait, il se mit à étudier la philosophie; il s'enfonça dans la lecture du Dictionnaire de Bayle, et son père, profitant des circonstances, lui mit entre les mains le *Corpus juris*, en le prévenant qu'il eût à se préparer à partir bientôt pour l'université de Leipzig. Il aurait préféré aller à Goettingue, dont les cours jouissaient d'une plus grande célébrité; mais son père insista pour Leipzig. Il partit, heureux de sa liberté, se promettant de faire de l'étude du droit l'accessoire, pour se vouer à celle des langues de l'antiquité, de l'histoire, des belles-lettres en général, et emportant une liasse de poésies qu'il se proposait de grossir indéfiniment, en mettant à profit les conseils de Gottsched et de Gellert. Mais il fut cruellement désenchanté. La température intellectuelle de Leipzig était à la prose fixe; Gellert et Gottsched déclamaient contre la poésie, le jurisconsulte Bœhme avait en horreur tout ce qu'on appelait étude libérale, et il ne sortait pas d'Heineccius. Enfin, Gœthe ne trouva que gens disposés à jeter de l'eau froide sur son enthousiasme. Un beau jour, dans un accès de découragement, il livra aux flammes ses essais poétiques. Il voulut suivre le cours de philosophie, mais il ne tarda pas, dit-il, à s'apercevoir que sur la nature des choses, sur l'univers et sur Dieu, il en savait à peu près tout autant que son professeur. Le cours de jurisprudence n'était également qu'une répétition d'études qu'il avait déjà faites avec son père. Ne sachant plus à quel saint se vouer, il se tourna vers les arts, il se mit à étudier avec ardeur Winkelmann, le Laocoon de Lessing, et à graver à l'eau-forte. Au bout d'un an, attaqué d'une maladie de poitrine, il revint à la maison paternelle, morose, désenchanté, hypocondriaque, n'emportant de Leipzig qu'une assez médiocre pastorale dialoguée, *les Caprices d'un*

amant, inspirée par une nouvelle passion qu'il avait eue pour la fille de son hôte, et une petite comédie pleine de mouvement, mais d'un ton vulgaire, et passablement immorale, intitulée : *les Complices*.

Reçu assez mal par son père et tourné à la mélancolie, il eut une veine de mysticisme ; il se lia avec des adeptes de la confrérie des frères moraves, notamment avec mademoiselle de Klettenberg, dont il a recueilli les entretiens dans un chapitre de Wilhelm Meister, sous le titre de *Confessions d'une belle âme*. Pendant plusieurs mois, sous l'influence de cette dame, il s'occupa d'alchimie, il étudia Paracelse, et se livra, comme autrefois Rousseau, à la recherche de la pierre philosophale. La trace de ce genre d'études ne s'est jamais perdue chez lui ; c'est dans le dernier monument de sa vieillesse, dans la seconde partie de ***Faust***, qu'elle reparait plus visible et plus large que jamais. Au printemps, sa santé se trouvant rétablie, son père, toujours désireux de le voir prendre ses degrés en jurisprudence, l'envoya à Strasbourg. Il y passa un an d'une vie fort laborieuse ; car il trouva le temps, non-seulement d'obtenir le grade de docteur en droit, mais de s'occuper de chimie, d'anatomie ; il suivit même un cours de clinique et d'accouchements avec la double intention, dit-il, d'acquérir des connaissances nouvelles et de s'affranchir de toute répugnance pusillanime. C'est dans un but semblable et pour dompter son irritabilité nerveuse qu'il allait se placer, à l'heure où l'on sonnait la retraite, auprès des trompettes qui lui déchiraient le tympan, et qu'il montait deux ou trois fois par semaine sur la plate-forme de la flèche de Strasbourg, jusqu'à ce qu'il fût aguerri contre les vertiges.

Mais l'événement le plus important de cette période de sa vie fut sa rencontre et sa liaison avec Herder, dont la renommée commençait à poindre et qui était venu à Francfort pour se faire opérer d'une infirmité qu'il avait aux yeux. Plus âgé que Gœthe de cinq ans, et d'un esprit à la fois enthousiaste, caustique et sévère, Herder prit sur son jeune compatriote un ascendant momentané, mais puissant.

Il ne fallait, dit Gœthe, jamais compter sur son approbation, de quelque manière qu'on s'y prît. D'un côté, ma vive inclination et mon respect pour lui ; de l'autre, le mécontentement qu'il m'inspirait de moi-même, me tenaient dans un état de lutte et de contradiction intérieure que je n'avais pas encore éprouvé. Sa conversation, toujours pleine d'intérêt, sa manière d'interroger, de répondre, faisaient naître de moment en moment des idées nouvelles. Le mouvement littéraire qui s'annonçait en Allemagne m'était resté étranger, et je me trouvai tout à coup initié par Herder à toutes les nouvelles tentatives, à toutes les vues nouvelles de nos lettrés, auxquelles il paraissait lui-même prendre une part très-active.

C'est alors seulement que l'idée de tenter en Allemagne quelque chose de grand et de nouveau entra dans l'esprit du jeune étudiant de Strasbourg.

Une littérature indigène, de l'autre côté du Rhin, était encore, à cette époque, à l'état de formation ; c'était le temps où le grand Frédéric écrivait à Voltaire :

L'Allemagne est au point où se trouvaient les beaux-arts du temps de François Ier : on les aime, on les recherche, des étrangers les transplantent chez nous, mais le sol n'est pas encore assez préparé pour les produire de lui-même. La guerre de trente ans a plus nui à l'Allemagne que ne le croient les étrangers : il a fallu commencer par la culture des terres, ensuite par les manufactures, enfin par un faible commerce ; à mesure que ces établissements s'affermissent, naît un bien-être qui est suivi de l'aisance, sans laquelle les arts ne sauraient prospérer. Les Muses veulent que les eaux du Pactole arrosent le pied du Parnasse : il faut avoir de quoi vivre pour écrire et penser librement.

On pourrait trouver ces considérations mythologico-financières tant soit peu bizarres. Cependant Gœthe ne s'exprime guère autrement sur la question, car il dit :

La situation des poëtes allemands dans le monde était alors on ne peut pas plus nulle. Un pauvre poëte, plein du sentiment de son génie, était condamné à ramper péniblement dans le sentier de la vie ; il était rejeté au plus bas degré de l'échelle sociale comme un bouffon ou comme un parasite.

Cette infériorité sociale du poëte entretenait la poésie dans un état de subalternité et de plagiat d'où ne pouvait sortir rien d'élevé, d'original, de véritablement national.

Klopstock le premier, et après lui Lessing et Wieland, avaient commencé l'œuvre d'affran-

chissement; leurs noms glorieux brillaient déjà d'un vif éclat et tournaient les esprits vers les idées d'innovation dans les formes et dans le but de l'art.

Toutefois leur influence était encore assez faible pour que Gœthe, en la comparant avec le pouvoir souverain de la littérature en France, ait eu un instant l'idée assez singulière de renoncer à sa langue, et, comme il parlait le français avec une assez grande facilité, de chercher fortune et gloire en France la plume à la main. Mais il ne tarda pas à s'apercevoir, dit-il, que tous les efforts d'un étranger pour bien écrire en français étaient inutiles, et cette crainte, augmentée par les railleries dont ses locutions tudesques devinrent l'objet de la part des Français de sa table d'hôte, le détourna tout à fait de son dessein.

Bien plus, Herder aidant, et peut-être aussi un peu de jalousie, ses pensées suivirent bientôt une progression inverse, et de l'admiration la plus vive il en vint à prendre en dégoût la forme et le fond de la littérature française, et à chercher ailleurs un point d'appui pour l'entreprise révolutionnaire qu'il méditait.

C'est ainsi, dit-il, que sur la frontière de la France je me trouvai tout à coup soustrait à toute influence française. La manière d'être, dans ce pays, me parut trop déterminée, trop soumise à l'ascendant des grands; la poésie froide, la critique dénigrante, la philosophie abstruse et insuffisante. Je serais donc demeuré ferme dans l'intention de m'abandonner à la nature dans sa rudesse primitive, si depuis longtemps déjà une autre influence ne m'eût disposé à envisager le monde et les jouissances de l'esprit d'un point de vue plus élevé, plus libre, et en même temps aussi vrai que poétique. Cette influence s'exerça d'abord sur moi en secret, et je n'y cédai qu'avec mesure; mais bientôt je m'y livrai ouvertement et sans réserve. Ai-je besoin de dire que je veux parler de Shakspeare? et ce nom ne me dispense-t-il pas de toute explication?

Ce fut en effet Shakspeare qui finit par hériter de toutes les sympathies antérieures du jeune étudiant de Strasbourg. Il en avait déjà pris quelque idée à Leipzig, en lisant des fragments de ses drames. La traduction de Wieland et Eschenburg le lui fit connaître plus à fond; il la dévora, et dès ce moment son esprit fut envahi par les deux sujets où devait se déployer toute sa puissance dramatique : il conçut *Gœtz de Berlichingen* et *Faust*.

La vie du premier avait fait sur moi, dit-il, une profonde impression [1]; la physionomie rude et loyale de cet homme indépendant dans des temps d'une sauvage anarchie m'inspirait le plus vif intérêt. Dans le drame populaire dont le second était le héros, je trouvais plus d'un ton qui retentissait fortement au fond de mon âme. Moi aussi j'avais parcouru le cercle de toutes les sciences, et de bonne heure je m'étais convaincu de leur vanité; toutes mes tentatives pour trouver la félicité dans la vie avaient jusqu'alors été inutiles; je me plaisais à méditer sur ces sujets dans mes heures solitaires, sans cependant rien écrire encore.

En attendant, Gœthe, dans l'intérêt de l'art, s'approvisionnait d'émotions qui, chez lui, passaient du jour au lendemain à l'état de souvenirs. « Quand il avait un chagrin, disait plus tard sa vieille mère, vite il en faisait un poëme, et il était consolé. »

Le séjour à Strasbourg lui procura deux nouveaux sujets de poëme. D'abord il s'éprend d'une des filles de son maître de danse; mais c'est la cadette qu'il aime, et c'est l'aînée dont il est passionnément aimé, tandis que la cadette ne l'aime pas, ou plutôt (car la fatuité n'a jamais manqué à l'illustre auteur de *Faust*) ou plutôt qui fait tous ses efforts pour ne pas l'aimer. Se trouvant un peu embarrassé entre les deux sœurs, il prend le parti de chercher ailleurs et de « ne plus jamais remettre le pied dans cette maison, où malgré moi, dit-il modestement, *ma présence avait été si fatale !* »

Enfin, introduit par un ami chez un pasteur du bourg de Sesenheim, véritable copie du *vicar* de Wakefield, il rencontre son idéal : c'est Frédérica, la fille cadette de la maison. Ici il y a sympathie réciproque. « Pour la première fois, dit-il, j'étais aimé autant que j'aimais; » et c'est pourquoi, après avoir retiré du commerce de cette aimable personne toutes sortes d'impressions poétiques qui figureront avantageusement dans ses œuvres, après lui avoir inspiré des espérances qu'il n'a nulle intention de réaliser, il réfléchit un beau matin qu'il vient d'être reçu docteur, qu'on l'attend à Francfort, qu'il n'a plus rien à

[1] On sait que Gœtz, *le Chevalier à la main de fer*, dernier représentant du moyen âge au seizième siècle, a écrit lui-même sa propre vie; c'est la lecture de cette autobiographie qui donna à Gœthe l'idée de son premier drame.

faire à Sesenheim, et il s'en va sans dire bonjour, au plus fort de ce qu'il appelle sa passion. Je crois qu'il a noté majestueusement quelque part ailleurs que Frédérica en était morte de chagrin.

Quant à lui, nous le retrouvons deux mois après à Coblentz, contemplant amoureusement mademoiselle de la Roche sans oublier Frédérica, et faisant la réflexion suivante, qui peint au mieux ce cœur de paon :

Rien de plus délicieux que d'éprouver une passion nouvelle, lorsque les feux dont on brûlait auparavant ne sont pas encore éteints. Ainsi l'on voit avec plaisir, au moment où le soleil va disparaître, l'astre des nuits s'élever du côté opposé de l'horizon ; on se réjouit alors du double éclat des deux flambeaux du firmament.

Quelle profonde sensibilité dans cet Alcibiade tudesque! et comme c'est bien là le modèle de la plupart des amoureux qu'il a créés et mis au monde : Faust, Clavijo, Weisslingen, Wilhelm Meister, Fernando, etc. !

Revenu à Francfort avec le bonnet de docteur, il fut envoyé par son père auprès de la chambre impériale de Wetzlar pour y faire son noviciat ; il y trouva une société de jeunes littérateurs tous plus ou moins imprégnés de l'esprit révolutionnaire qui se manifestait en France.

La poésie, dit-il, s'immiscait avec chaleur dans le droit public, et toutes ses productions étaient empreintes d'un esprit de résistance et de haine contre l'aristocratie et le pouvoir monarchique. Quant à moi, je continuai de l'employer à l'expression de mes sentiments et de mes fantaisies. Ce que j'éprouvais d'impressions analogues à l'impression dominante, je le déposai dans *Gœtz de Berlichingen*. J'y dépeignis l'égarement d'un homme loyal et bien intentionné, mais qui, dominé par l'esprit anarchique de son temps, ne s'en met pas moins à la place des lois et du pouvoir public, et tombe dans le désespoir lorsque le chef de l'empire, seule puissance qu'il reconnait et qu'il respecte, le traite en sujet rebelle.

On devine que quand Gœthe tirait de son Berlichingen cette belle moralité politique, il était à Weimar, ministre du grand-duc. Quand il écrivait le drame, je crois qu'il n'y pensait guère. Il y avait vraiment bien autre chose dans Gœtz ; il y avait le vigoureux tableau des dernières agonies du moyen âge ; il y avait un sentiment énergique de l'histoire et de la vie, une mise en scène pleine d'animation et d'entraînement ; c'était la plus belle expression du drame moderne depuis Shakspeare. A la vérité, la forme de ce drame écrit en prose tenait un peu de l'ébauche, elle n'avait pas cette perfection, ce fini, que Gœthe mit plus tard dans ses tragédies en vers ïambiques, telles que *le Tasse* et *Iphigénie;* mais en revanche le jeune écrivain avait déployé là, dans le développement des faits et dans la peinture des caractères, une verve, une chaleur, une fermeté, une richesse de pinceau, une fécondité de moyens, enfin un art admirable pour associer le grandiose et le vrai, la poésie et la réalité, qui ne se retrouvent plus au même degré dans ses œuvres postérieures, même dans *Faust*. Si bien que le premier drame de Gœthe est encore, à mon sens, ce qu'il a écrit de plus véritablement dramatique. L'ouvrage, publié aux frais de l'auteur en 1773, eut un immense succès, et un an s'était à peine écoulé que déjà Gœthe, après avoir peint le passé à la manière de Shakspeare, entreprenait de peindre la vie moderne, en s'inspirant tout à la fois et de Rousseau et de sa propre nature.

Il avait eu à Wetzlar une velléité d'amour pour la fiancée d'un de ses amis ; de plus il éprouvait la grande maladie de la jeunesse d'alors, qui est encore un peu la maladie de la jeunesse d'aujourd'hui : il s'ennuyait. Si l'on en croit ses mémoires, il en était venu à ce point de tristesse qu'il plaçait toutes les nuits à côté de son lit un poignard, et avant d'éteindre sa lumière il hésitait à plusieurs reprises s'il ne se l'enfoncerait pas dans le sein. « Mais n'ayant jamais pu m'y résoudre, dit-il, je finis par me moquer de ma folie ; je chassai de mon esprit ces manies d'une imagination malade, et je résolus de vivre. » Seulement, pour se raccommoder avec la vie et oublier tout à fait sa souffrance, il lui fallait, comme disait sa mère, en faire un poëme.

J'eus besoin de consigner dans une composition poétique tout ce que ce sujet m'avait inspiré de sentiment, d'idées et même d'illusions. Je me représentais tous les événements qui m'avaient causé le plus de peine et de chagrin ; mais tout ce travail ne prenait point une physionomie; il me manquait un fait, une fable, pour lui donner un corps.

Tout à coup il apprend qu'un jeune homme distingué qu'il avait connu à Wetzlar, le fils d'un

savant théologien nommé Jérusalem, ayant eu pour la femme d'un de ses amis non point, comme Gœthe, une velléité d'amour, mais une vraie passion, avait fini, non point, comme Gœthe, par un simulacre de suicide, mais par un vrai suicide.

Le romancier avait trouvé ce qu'il cherchait, et quelques semaines après, en 1774, paraissait l'ouvrage intitulé : *Souffrances du jeune Werther.*

Personne n'a mieux peint que Gœthe l'effet de cet ouvrage; laissons-le parler.

Ce petit livre, dit-il, fit une grande impression, une impression prodigieuse, et la raison en était toute simple : c'est qu'il parut à point nommé. Il ne faut qu'une légère étincelle pour embraser la mine la plus fortement chargée : Werther fut cette étincelle. Les prétentions exagérées, les passions mécontentes, les souffrances imaginaires tourmentaient tous les esprits : Werther était l'expression fidèle du malaise général; l'explosion fut rapide et terrible.

Arrivant ensuite à la question d'influence, il déclare que « celui qui se borne à raconter et à peindre n'approuve ni ne blâme; il se contente de développer la succession des sentiments et des faits; c'est par là qu'il éclaire, et c'est au lecteur à réfléchir et à juger. »

Plus loin il ajoute :

Ce travail m'avait rendu la liberté, la sérénité d'esprit; j'étais comme un pécheur qui s'est délivré du poids de ses fautes par une confession générale; je me sentais plein d'énergie pour une vie nouvelle. J'avais réussi à transformer la réalité en fiction, et je me trouvais soulagé. Mes amis, au contraire, se persuadèrent que l'on pouvait changer la fiction en réalité, convertir le roman en action et se faire un honneur du suicide. L'erreur de quelques personnes s'étendit bientôt au public, et cet opuscule, qui m'avait fait un si grand bien, fut décrié comme éminemment dangereux.

C'est ainsi que Gœthe se débarrassait de ses maladies en les inoculant au public; après quoi il passait à un autre genre d'exercices.

Quoi qu'il en soit, la famille des Werthers s'étendit bientôt en Allemagne et ailleurs dans une telle proportion que l'auteur se crut obligé d'écrire lui-même la parodie de son livre, c'est ce qu'il a fait avec beaucoup de verve dans la comédie fantastique et satirique intitulée *le Triomphe du sentiment.*

L'année qui suivit *Werther* fut pour Gœthe une année de dissipation : fêté, recherché par les hommes les plus considérables de l'Allemagne, courtisé par les femmes, au milieu des parties de plaisir et des voyages, il avait conçu le plan d'une tragédie de *Mahomet,* dont il ne nous est resté qu'un fragment lyrique; il rêvait un poëme du *Juif errant,* qui n'a jamais été exécuté, et il composa un autre fragment d'une tragédie à la manière antique, qui devait se nommer *Prométhée,* et qui est restée également à l'état de projet.

Bientôt arriva un incident qui devait avoir une grande influence sur la destinée de l'illustre écrivain. Les deux jeunes princes de Saxe-Weimar, passant à Francfort avec leur gouverneur, désirèrent connaître l'auteur de *Werther;* Gœthe fut présenté, il plut beaucoup; les princes l'engagèrent à les suivre à Mayence, afin de jouir plus longtemps de sa conversation. Il n'eut garde d'y manquer, bien que son père, aussi défiant que fier, s'opposât de toutes ses forces à ses relations princières, en répétant son adage favori : *Procul a Jove, procul a fulmine,* et rappelant les aventures de Voltaire et du roi de Prusse.

Au retour de ce petit voyage, qui n'eut pour le moment aucun résultat immédiat, mais où il posa les fondements de sa faveur future auprès du grand-duc, Gœthe s'essaya dans le drame bourgeois. Cette sensiblerie affectée, larmoyante et fausse, qui apparaît déjà trop dans *Werther,* mais qui du moins, dans cet ouvrage, est corrigée par de beaux élans de passion vraie et par une analyse souvent profonde du cœur humain, se déploie avec tout son luxe de mauvais aloi dans les deux drames de *Clarisse* et de *Stella,* dont l'un est brodé sur un des plaidoyers que publiait alors Beaumarchais dans l'affaire Gœzman, et dont l'autre est bien certainement une des productions les plus révoltantes qui se puissent imaginer. Il fallait l'aplomb de Gœthe pour oser mettre en scène un personnage tel que Fernando et les deux femmes qui se le disputent et finissent par se le partager à l'amiable, à la chinoise, comme dans le roman des *Deux Cousines.*

Vers la même époque Gœthe entama une nouvelle passion. Cette fois il s'agissait d'une jeune personne aussi distinguée par la position sociale

que par la beauté. Le mariage était à peu près arrêté, malgré que les deux familles n'y consentissent qu'à regret, lorsque Gœthe termina l'affaire à sa manière ordinaire. Il fit une tragédie, *Egmont,* celle de toutes les siennes où le sentiment de l'amour exalté, du côté de la femme du moins, est peut-être le mieux rendu ; il fit ensuite un voyage, et comme l'attraction, plus puissante cette fois que jadis, subsistait encore, pour la rompre tout à fait il fit un second voyage définitif, car il ne devait plus revenir. Il alla s'établir en 1775 à Weimar, où l'appelait le grand-duc. Et tout cela pour finir un jour, le Jupiter olympien ! par épouser sa gouvernante.

Le drame de *Faust* ferme cette première période de la vie de Gœthe ; à la vérité, *Faust* n'a été publié que plus tard ; il en parut une partie seulement en 1787 ; mais nous avons vu que la conception de cette œuvre, d'un caractère si original et si étrange, remonte jusqu'en 1771, à l'époque du séjour à Strasbourg, et il est évident que la composition de toute la partie publiée en 1787 doit appartenir à cette période de jeunesse où Gœthe n'avait pas encore systématiquement supprimé en lui toute faculté de s'identifier par le cœur avec ses créations poétiques. S'il y a déjà dans le *Faust* de 1787 cet alliage d'une analyse métaphysique plus ou moins profonde et raffinée, d'une fantaisie plus ou moins désordonnée, et d'un symbolisme plus ou moins lucide qui formera le caractère principal de la plupart des productions postérieures du poëte, on y trouve encore, à un haut degré, indépendamment de toutes les beautés d'un style que les Allemands admirent avec enthousiasme, on y trouve ce charme puissant de la réalité et de la vie, qui passe même à travers les plus mauvaises traductions, qui résiste à l'action des âges, et survit aux modes changeantes de l'esprit, pour captiver perpétuellement le cœur humain, qui ne change point.

Les premières années qui suivirent l'installation de Gœthe à Weimar furent peu fécondes en travaux littéraires. Nommé conseiller, anobli, chargé de la direction de tous les bals, de tous les spectacles, de toutes les fêtes de la petite cour de Weimar, activement mêlé aux affaires d'administration, sans compter les affaires d'amour, n'ayant pas encore acquis cette puissance de tout faire marcher de front qui le distingua plus tard, Gœthe se laissait distraire et tirailler en tous sens ; il paraît même, si j'en juge par sa correspondance [1], qu'il prenait alors fort au sérieux sa position politique.

Ainsi, un an après son arrivée, il écrivait à Lavater : « Me voilà embarqué sur les vagues du monde, bien décidé à aller à la découverte, à faire des prises, à combattre, à faire naufrage ou à sauter avec toute la cargaison. »

« Je suis maintenant, dit-il dans une autre lettre à son ami Merk, tout à fait lancé dans les affaires de cour et de politique, et je ne pourrai peut-être plus m'en dégager. Du reste, ma position est assez avantageuse, et les duchés de Weimar et d'Eisenach sont un assez beau théâtre où l'on peut essayer comment nous sied un rôle politique. » Plus loin il écrit à Lavater : « Le duc me devient de jour en jour plus cher, et nous nous devenons de jour en jour plus intimes. » Une autre lettre à Klopstock, en réponse à une missive où le vieux poëte s'était permis de blâmer l'amour immodéré du grand-duc et de Gœthe pour la bouteille, prouve pourtant que le poëte n'était pas exclusivement absorbé par la politique des duchés de Weimar et d'Eisenach.

Au bout de quelques années l'auteur de *Werther* sentit se réveiller en lui l'ambition littéraire. Je lis dans une lettre à Lavater, datée de 1780 :

> Le désir d'élever aussi haut que possible la pyramide de mon existence, dont la base est maintenant posée, ce désir surpasse tout le reste et ne me laisse pas un moment de repos. Je ne dois pas m'endormir, car me voilà déjà avancé en âge ; et si le sort me brisait au milieu de ma vie, ma tour de Babylone resterait tronquée et inachevée.

Cependant le tiraillement durait encore ; hormis quelques petites comédies légères, quelques opéras, le conseiller Gœthe ne produisait plus rien de considérable, lorsque enfin il se décide à opérer une nouvelle révolution sur lui-même et à résoudre la question, comme à l'ordinaire, par *une fugue.* En septembre 1786 il s'échappe tout à coup de Carlsbad, où la cour de Weimar était réunie, et il se sauve tout d'un trait jusqu'à Rome, s'arrêtant à peine un instant à Venise, à Florence, pressé qu'il était de satisfaire le besoin qui le dévorait depuis son enfance de visiter l'antique reine des cités, et alors seulement il écrit :

[1] Elle a été publiée par M. Doering.

Enfin je puis délier ma langue et saluer joyeusement mes amis; qu'ils me pardonnent le mystère que je leur ai fait de ce voyage entrepris à la sourdine. A peine puis-je m'avouer à moi-même où j'allais: en route je craignais toujours de ne pas arriver, et ce n'est que sous la porte *del Popolo* que j'ai été bien sûr d'être à Rome. Voir ce pays était une soif qui me dévorait. A présent que j'ai atteint mon but, je respire, et rien ne troublera plus le calme dont je jouis, car je vois maintenant réalisés tous les songes de mon adolescence. Ces premières gravures qui ont frappé mes yeux, ces vues de Rome qui ornaient l'antichambre de la maison paternelle, je les dévore de mes regards en réalité. Tout ce que je connaissais depuis si longtemps par le dessin, la peinture, la gravure, la taille-douce, le plâtre, le liége, je l'ai sous les yeux; partout où je vais, je trouve une œuvre, une connaissance dans un monde nouveau; car tout est comme je l'imaginais, et cependant tout me paraît neuf.

Cet enthousiasme se maintient durant tout le séjour de Gœthe en Italie; il y reste deux ans. Après avoir savouré toutes les jouissances de la vie artistique à Rome, non sans y mêler des distractions d'un genre moins idéal, dont le souvenir est consigné dans les élégies érotiques intitulées *élégies romaines*, il va à Naples jouir du plus beau ciel, de la plus belle mer, du plus beau paysage qui soient sortis de la main du Créateur. Après avoir visité la Sicile, il revient encore passer une année à Rome, et il retourne enfin en Allemagne, rapportant avec lui la tragédie d'*Iphigénie*, cette belle étude d'après l'antique, *Torquato Tasso*, ce magnifique travail de style, et des études de minéralogie, de zoologie, de botanique, qui seront le point de départ de nombreux travaux sur l'histoire naturelle.

Quant à lui, il avait subi une métamorphose considérable. En arrivant à Rome, il avait écrit: « Il faut que mon instruction et mon travail sur moi-même soient complets avant que j'aie atteint quarante ans. » Il était parti jeune encore de cœur et d'esprit, susceptible de doute, d'inquiétude, d'affection, d'irritation, d'exaltation; il revenait calme, imperturbable, indifférent à tout ce qui n'est pas lui ou son œuvre, se sentant pour la première fois de sa vie, disait-il, complétement heureux et complétement raisonnable, c'est-à-dire surhumain ou sous-humain, suivant la manière d'envisager cette absolue sérénité. Dans le poëte même transformation que dans l'homme.

Il était parti poëte romantique et shakspearien, peintre d'histoire et de caractères; il revenait poëte plastique, indifférent sur les questions de sujets, de genres, de goûts, proclamant la subordination de toutes ces choses à la souveraineté absolue du style, seul critérium pour l'appréciation d'un ouvrage d'art, et n'ayant plus d'autre pensée que d'exercer indifféremment en tous sens ce magnifique talent de coloriste qu'il nommait avec orgueil *vis superba formæ*. A dater de ce retour d'Italie, et à part quelques excursions momentanées en Suisse, et une coopération à la première campagne des troupes alliées contre la France, où Gœthe parut à la suite du duc de Weimar, l'existence et le génie du poëte se développèrent avec la même uniformité; il ne s'occupa plus que d'affermir chaque année, par de nouveaux triomphes, ce trône littéraire qu'il avait fondé dans un coin de la Saxe, et autour duquel toute l'Allemagne est venue pendant quarante ans s'agenouiller.

Ce serait une gracieuse histoire que celle des beaux jours, sitôt éclipsés, de ce petit Eldorado littéraire et artistique, qui s'appelle ou pour mieux dire qui s'appelait Weimar. Les bornes de ce travail ne nous permettant pas de l'entreprendre ici, contentons-nous de l'esquisser à grands traits. Qu'on se figure donc un royaume en miniature où, comme dans celui d'Yvetot, on vit fort bien sans gloire, sans gloire militaire du moins, car les autres gloires ne manquent pas: sorte de Sybaris intellectuelle où l'on oublie la conflagration générale de l'Europe pour la tragédie de la veille ou le concert du lendemain. Dans ce gouvernement d'une espèce nouvelle, les administrateurs sont des poëtes, comme Herder et le conteur Musæus; les conseillers d'État, des poëtes, comme Wieland et Schiller; les ministres encore des poëtes, comme Son Excellence M. de Gœthe, le bras droit du grand-duc, la cheville ouvrière de l'administration, qui assume sur sa tête un cumul effrayant de fonctions publiques. Ministre d'abord, président de je ne sais combien de sociétés savantes, inspecteur général des musées, grand organisateur des concerts de la cour, directeur du théâtre, des écoles, des mines, M. de Gœthe est tout cela, et dans ses moments perdus il se permet encore d'être tour à tour poëte lyrique, dramaturge, romancier, philosophe, artiste, théologien, naturaliste, mathématicien, physicien, etc., etc. Génie taillé à facettes, rayonnant et dur comme le diamant,

véritable Faust que dévore toujours une soif inextinguible de savoir, s'attachant à toutes les branches des connaissances humaines, embrassant tout, scrutant tout, apportant à la confection d'un drame, d'un roman, d'un opéra, d'une épigramme ou d'un sonnet, le même zèle qu'à ses recherches sur la *Métamorphose des plantes* ou à sa *Théorie des couleurs ;* du reste se laissant aller à toutes ces inspirations si diverses sans jamais perdre de vue les choses de la terre, soignant son jardin, ses serres, son cabinet de minéralogie, ses médailles, ses tableaux, sa maison, le théâtre et les affaires de son petit État; homme de fantaisie et homme d'ordre, poëte aux rêveries suaves et grand supputateur de chiffres, impassible aux calamités publiques, et regrettant la fleur que le vent d'hiver a flétrie.

Au moment où la France et l'Autriche se choquent avec fracas sur les rives du Rhin et sur les rives du Pô, au moment où l'Europe entière a les yeux fixés sur Bonaparte, Moreau et l'archiduc Charles, savez-vous ce que fait Gœthe? Ouvrons sa correspondance : il est en proie à une grande perplexité; il s'agit de la première représentation du *Wallenstein* de son ami Schiller : retenu à Iéna, le directeur poëte est partagé entre la crainte d'une chute et l'espoir d'un beau succès, car Iffland, le célèbre acteur, doit jouer le rôle principal. « Ayez soin, écrit-il au professeur Meyer, de veiller à ce que les décorations soient convenablement placées et le théâtre bien éclairé. » Mais Iffland veut des costumes de choix : nouveaux soucis de Gœthe. « Nous prendrons sur notre caisse ce que pourra coûter tout cela; c'est une galanterie à faire à Iffland. Mais pour cette représentation nous aurions surtout besoin d'une mère noble qui eût du talent; il est à désirer que nous puissions combler cette lacune. » *Wallenstein* fut joué et merveilleusement applaudi : pour l'amour-propre du directeur et sans doute aussi pour le cœur de l'ami ce fut double triomphe.

De 1795 à 1806, il y a pour toute cette poétique population de Weimar une période de paix et de bonheur; c'est l'époque des grands travaux, des belles tragédies, des beaux poëmes, des concerts, des fêtes et des illustres visites. « Nous avons eu de bien belles visites, écrit Gœthe en 1805 : le professeur Wolf, M. de Müller (l'historien suisse), Benjamin Constant, madame de Staël; » et à propos de cette dernière, que le rêveur allemand trouve beaucoup trop discuteuse et pressante (*zu dringliche*), il ajoute : « L'illustre voyageuse ne m'a-t-elle pas assuré ce matin avec une parfaite naïveté qu'elle livrerait à l'impression tout ce qui sortirait de ma bouche! J'avoue que cette idée me rend sa présence fort embarrassante. » Et le grand *styliste*, l'homme de la forme, se résignait au rôle d'auditeur taciturne, pour ne pas être ainsi livré à l'impression en déshabillé. Toute la correspondance de Gœthe à cette époque est parfaitement étrangère aux grands événements de l'extérieur : que lui importent à lui la campagne d'Égypte, la révolution de brumaire, la bataille de Marengo, la flottille de Boulogne, l'exécution du duc d'Enghien? Que lui importe la motion du tribun Curée, qui va fonder un trône nouveau et poser la couronne sur la tête de Napoléon et de sa descendance? Que lui importe tout cela? Il aura à dîner ce soir, 26 janvier 1804, madame de Staël, Benjamin Constant, Müller, Wieland et Schiller : Schiller, dont la mort rapide et imprévue semble annoncer le terme de cette existence de calme et de bonheur.

Car voici le tumulte jusqu'alors éloigné qui s'approche avec une effrayante rapidité; déjà l'Autriche est en feu, bientôt la Prusse entre dans la lice, la Saxe court aux armes, et Weimar, la cité paisible, est jour et nuit troublée par le fracas des caissons et des canons roulant sur leurs affûts; sous ses fenêtres le poëte voit défiler cette vieille infanterie prussienne, formée par le grand Frédéric, qui cédera à l'impétuosité française; puis tous ces brillants escadrons, à la tête desquels s'avance sur son cheval de bataille, la tête ornée d'un casque d'or, la belle reine Louise de Prusse, amazone de vingt ans, entraînant après elle une jeune noblesse enthousiaste et fougueuse qui va se faire décimer à Iéna. Et alors, à quatre lieues de Weimar, la bataille s'engage terrible et longtemps disputée; enfin l'armée prussienne se retire, laissant sur le terrain l'élite de ses soldats. Le roi de Prusse blessé, le prince Guillaume blessé, le duc de Brunswick et le prince de Hohenlohe mortellement blessés, le prince Louis de Prusse tué; que de noble sang! que de larmes! Et puis voici l'armée victorieuse qui arrive sur Weimar à tire-d'aile, voici la retraite de Gœthe envahie, et l'empereur Napoléon installé dans ce même palais que la reine de Prusse occupait la veille.

Au milieu de toutes ces calamités que devient le poëte? Vous croyez sans doute qu'il va s'apitoyer sur le sort des vaincus, pleurer sur les morts, se lamenter sur les maux de la patrie? Point du tout; écoutez-le :

J'ai traversé les mauvais jours sans beaucoup de pertes; les affaires publiques étaient en trop bonnes mains pour qu'il fût nécessaire de m'en occuper. Je n'ai eu qu'à me renfermer dans mon ermitage pour méditer sur moi-même. Aux heures les plus agitées, aux heures où il faut penser à tout, je n'ai eu qu'une crainte, la plus cruelle de toutes : *celle de perdre mes papiers,* et depuis j'envoie bien vite à l'impression tout ce que j'ai de préparé.

Ces quelques mots peignent l'homme tout entier : que son pays soit humilié, que sa ville soit envahie, que le sang ait coulé par torrents à quelques lieues de lui, que lui fait tout cela, pourvu qu'il conserve ses papiers?

Après la guerre vient la paix; après les sanglantes journées d'Iéna et d'Eylau arrivent l'entrevue du Niémen et les brillantes conférences d'Erfurt, et voilà tous les journaux de Paris qui parlent du célèbre Gœthe, de sa présentation aux deux empereurs, de son admiration pour Napoléon et les chefs-d'œuvre de notre scène. Écoutons maintenant Gœthe, impassible et froid comme toujours [1] :

Les journaux ont dû, ce mois-ci, vous parler beaucoup de nous. Assister de sa personne à de telles réunions était chose précieuse. J'ai éprouvé l'heureuse influence du voisinage d'une aussi rare constellation. L'empereur des Français s'est montré très-bien disposé pour moi; les deux souverains m'ont honoré d'étoiles et de rubans, distinctions que nous avons reçues, comme il convient, avec modestie et reconnaissance.

Weimar est donc enfin revenu à ses beaux jours, et Gœthe est rendu à ses travaux. Malheureusement le calme dure peu; l'Allemagne est encore une fois bouleversée par la guerre : la campagne de Russie donne le signal de nouveaux combats; puis viennent les guerres de 1813, la grande prise d'armes de 1814 et le dernier choc de 1815. Pendant toute cette période, la physionomie de Weimar s'est assombrie de plus en plus; la noble protectrice de Gœthe, l'âme de ce petit cercle poétique, la duchesse mère n'est plus; Wieland, le bon Wieland est moissonné aussi; l'isolement va se resserrant de plus en plus autour de Gœthe; encore quelques jours, et son souverain, son ami de cinquante ans, le grand-duc lui-même descend aussi dans la tombe; et puis enfin une dernière perte, la plus douloureuse de toutes, vient mettre à une rude épreuve le cœur de Gœthe : il perd son unique fils, esprit médiocre que Wieland appelait dédaigneusement *der Sohn der Magd* (le fils de la servante), mais qui, tenant de son père au moins par la force du corps, semblait appelé à une longue existence.

Au milieu de toutes ces pertes, l'illustre vieillard restait calme et impassible, en apparence du moins; l'impassibilité lui semblait un costume de rigueur. Le jour où on lui apprit la mort subite du grand-duc, il était à table. « Ah! c'est affreux! dit-il, parlons d'autre chose. » Et le dîner continua. En annonçant cet événement à son ami Zelter, il continue tout couramment :

J'ajoute deux désirs que je te prie de satisfaire : indique-moi ce qui t'a frappé dans mon dernier numéro de *l'Art et l'Antiquité,* afin que je puisse éclairer et développer ce qui pourrait être présenté d'une manière trop laconique; ensuite tu me ferais grand plaisir si tu pouvais m'indiquer un auteur qui m'apprit quel était le système musical le plus généralement adopté dans la première moitié du dix-septième siècle.

La mort de son fils fut accueillie par lui avec le même sang-froid; il ne prononce plus son nom et s'absorbe tout entier dans le travail.

A cette dernière et grande période de quarante ans se rattache une masse d'ouvrages dont nous ne citerons que les principaux : on sait que dans les dix dernières années de sa vie Gœthe reprit le drame de *Faust* où il l'avait laissé trente ans auparavant, et le continua sous la forme d'une longue et souvent inextricable allégorie, où figurent pêle-mêle des hommes, des esprits, des anges, des dieux de la fable : Faust, Méphistophélès, Philémon et Baucis; un *homunculus* fabriqué dans une fiole par Wagner; l'Empereur, le grand Pan, Zoïle, Thersite, Plutus, Hélène, Pâris; des satyres, des sphinx, des griffons, des sirènes, le centaure Chiron, la devineresse Manto, Anaxagoras, Thalès, Euphorion, la poésie future,

[1] Correspondance de Gœthe.

née du mariage de Faust, devenu chevalier du moyen âge et représentant la poésie romantique, avec Hélène représentant la poésie classique; et enfin des nymphes qui passent en chantant à l'état de rocher, de rivière, de plante, le tout comme formule poétique des idées religieuses et philosophiques de Gœthe, que l'étude de Spinosa avait dès longtemps gagné au panthéisme. Ce second *Faust* n'a point encore été traduit dans notre langue, et je doute qu'il le soit jamais; car s'il est au monde une œuvre antipathique au génie français, c'est celle-là. Sans parler du *Grand Cophte*, des *Exaltés*, du *Citoyen général*, productions dramatiques d'une valeur inférieure et destinées à railler l'esprit révolutionnaire, ni de *Jery et Bettly*, gracieuse bluette, ni de *Ruse et Vengeance*, ni de *la Foire de Plundersweiler*, ni du *Pater Brey*, et autres bouffonneries où Gœthe a déployé un grand mérite de versification, il faut mentionner comme le *nec plus ultra* du drame contemplatif, rêveur, inactif, fantastique, comme l'entendait Gœthe dans sa seconde manière, la pièce intitulée : *Eugénie, ou la Fille naturelle.* « Là, dit avec raison un des meilleurs traducteurs de Gœthe, M. Stapfer, il ne faut chercher ni intérêt dramatique, ni mœurs, ni caractères véritables ; c'est un véritable jeu d'imagination sans but et sans règle fixe, une sorte de promenade fantastique dans des régions inconnues. »

En fait de romans, après *Werther* et dans un autre genre, Gœthe composa le roman intitulé : *Apprentissage de Wilhelm Meister* (*Wilhelm Meister's Lehrjahre*), mélange de narration et de dissertation, ouvrage dépourvu de lien et d'homogénéité, d'une lecture parfois pénible, mais où l'on trouve de charmants tableaux et cette figure de Mignon, qui seule suffirait pour le sauver de l'oubli.

La seconde partie de ce même ouvrage, publiée plusieurs années après sous le titre de : *Années de voyage de Wilhelm Meister* (*Wilhelm Meister's Wanderjahre*), est d'une valeur bien inférieure à la première ; ici la divagation déborde : c'est d'un ennui mortel. Enfin le troisième roman, publié sous le titre d'*Affinités électives* (*die Wahlverwandtschaften*), ne me paraît guère plus clair ni plus récréatif que le précédent. Gœthe, alors plongé dans l'étude de la chimie, et sûr de faire tout accepter à ses compatriotes, eut l'idée de mettre en roman la théorie des *affinités chimiques* en l'appliquant au mariage et à l'adultère.

Comme poëte épique, Gœthe a donné l'épopée idyllique et domestique d'*Hermann et Dorothée*, et le poëme satirique de *Reinecke-Fuchs*, en imitation du vieux poëme du moyen âge, le *Roman du Renard.*

Gœthe a écrit une masse d'articles sur la littérature, l'architecture, la musique ; pendant plusieurs années il a rédigé presque à lui seul une revue intitulée : *Sur l'Art et l'Antiquité.* Comme biographe, il a composé avec un grand charme de style et un grand intérêt de détails sa propre biographie. Comme traducteur, il a traduit les *Mémoires de Cellini*, deux ouvrages de Diderot, *le Neveu de Rameau* et l'*Essai sur la peinture*; deux tragédies de Voltaire, *Tancrède* et *Mahomet.*

Naturaliste et physicien, il a porté dans la carrière des sciences toute l'activité, toute la perspicacité de son esprit ; il a émis sur la *lumière* des théories contestées ; il a écrit des mémoires curieux sur l'anatomie comparée, la botanique, la géologie, et son ouvrage sur les métamorphoses des plantes, qui date de 1790, renferme des données adoptées et confirmées plus tard par d'illustres savants.

Enfin, et pour finir par ce qui restera peut-être son plus beau titre de gloire, Gœthe, en exerçant ainsi en tous sens sa puissance de réflexion et d'observation, a trouvé le secret de conserver jusqu'au dernier jour de sa vie la faculté lyrique. Il a composé, durant plus de soixante ans, une masse de lieder, de ballades, de romances, d'élégies, d'odes, que la traduction décolore toujours beaucoup, mais dont plusieurs sont généralement considérés de l'autre côté du Rhin comme la plus mélodieuse, la plus élégante expression du lyrisme allemand. A quatre-vingts ans, il chantait encore, s'inspirant des poëtes de l'Orient, et il ajoutait un nouveau volume au recueil publié en 1827 sous le titre assez bizarre de *Westœstlicher Divan* (*Divan oriento-occidental*).

Gœthe a vécu ainsi jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, sans cesse occupé, comme il disait, de se maintenir en équilibre au physique et au moral. Robuste, actif, majestueux et calme, supérieur à toute caducité physique, étranger à toute souffrance morale, ennemi déclaré de toute espèce d'émotion, et n'ayant d'autre souci que

celui d'arranger sa vie comme un concert harmonieux, « qu'il gouvernait, dit un écrivain éminent, M. Ampère, qu'il gouvernait en chef d'orchestre habile. » Le même écrivain, qui visita Gœthe dans les dernières années de sa longue existence, nous le peint veillant à ce point sur lui-même, que s'il s'animait en parlant, si seulement il prenait à la conversation un intérêt trop vif, on le voyait tout à coup s'arrêter, disparaître un moment, puis revenir quand le danger de l'émotion était passé.

L'idée de la mort faisait horreur à Gœthe; il ne pouvait tolérer aucune conversation à ce sujet. Non pas que la mort l'effrayât; mais elle le dégoûtait à cause de sa laideur physique.

Cependant, lorsqu'il fallut ouvrir la porte à cet hôte inévitable, l'illustre vieillard le reçut avec sa sérénité accoutumée. Il expira le 22 mars 1832, assis sur son fauteuil, dans son cabinet de travail, sans éprouver, ainsi que Fontenelle, auquel il ressemblait un peu sous le rapport du caractère, sans éprouver d'autre souffrance qu'*une difficulté d'être*.

Nul écrivain n'a joui de son vivant d'une gloire plus éclatante et plus incontestée que Gœthe. Pendant soixante ans, ses compatriotes ont épuisé pour lui toutes les formules de l'admiration et de l'enthousiasme. Il a trouvé des adorateurs qui lui disaient à bout portant : « Tu n'es pas un homme, tu es un dieu. » Bettina lui écrivait en 1809 : « Quel prophète a jamais dit que tu n'étais pas dieu? » Et vers la même époque madame de Staël a pu dire sans exagération : « Il y a une foule d'hommes en Allemagne qui croiraient trouver du génie sur l'adresse d'une lettre, si elle était écrite de la main de Gœthe. Cependant ce génie, plus promptement apprécié en Angleterre, est resté longtemps à peu près inconnu à la France. Pendant près d'un demi-siècle, nous n'avons guère su de Gœthe autre chose sinon qu'il était l'auteur de *Werther;* ce n'est qu'en 1826 qu'on a publié pour la première fois une traduction française de ses principaux ouvrages dramatiques. A la vérité, il s'est trouvé alors parmi nous une école littéraire qui a essayé d'introduire en France le culte, l'adoration de Gœthe à la manière allemande. Il est résulté de cette tentative quelques travaux distingués et des résultats utiles ; l'attention a été excitée, le cercle des idées a été un peu élargi, le public a admiré avec des réserves un génie étrange qui le touchait, le choquait et le déroutait en même temps; mais en somme le culte n'a pas pris, et je doute qu'il prenne jamais, bien que je voie dans une notice récente Gœthe qualifié de ***Mont-Blanc*** qui ***attend encore un Saussure;*** et dans une autre, l'indifférence égoïste du chambellan de Weimar présentée comme ***la concentration en soi de la Divinité***.

Il y a plus : en Allemagne même, depuis la mort de Gœthe, la dictature littéraire qu'il avait si longtemps exercée sans contrôle et qu'il devait tout à la fois à ses qualités, à ses défauts et aux circonstances, cette dictature suprême est devenue un objet de controverse ; son génie, son influence et son caractère ont été également discutés. Sa mémoire a trouvé, il est vrai, des défenseurs ardents, mais elle a trouvé aussi de chauds antagonistes. Parmi ceux-là, les uns, acceptant le génie, ont attaqué le caractère ; d'autres, plus hostiles, ont été jusqu'à nier le génie. Un critique distingué, M. Menzel, dont j'ai eu souvent occasion de parler dans cet ouvrage, a écrit contre Gœthe un réquisitoire en forme, réquisitoire que je trouvais fort absurde quand j'avais vingt ans, et qui, aujourd'hui, je l'avoue, me semble parfois injuste, mais en somme plus sévère qu'absurde [1]. Non content de faire ressortir toutes les petitesses du caractère de Gœthe, l'impitoyable adversaire refuse de reconnaître en lui autre chose qu'une merveilleuse habileté, une étonnante souplesse de style qu'il appelle *du talent, ni plus ni moins* (*nicht mehr und nicht weniger*). Il prend acte de cette inépuisable variété de tons et de manières, de cette aptitude à s'inspirer des sujets et des idées les plus hétérogènes, qui distinguaient le poëte, pour lui contester toute originalité, et ne voir en lui qu'un plagiaire universel, un virtuose jouant avec la même facilité de tous les instruments, un talent dont le caractère est de n'en point avoir, et dont le succès s'explique par l'art avec lequel il a su flatter, caresser, embellir tour à tour toutes les manies, toutes les faiblesses, tous les vices, toutes les erreurs de son temps. Suivant lui, l'influence de Gœthe a été fatale à la dignité des lettres ; c'est Gœthe qui a mis à la mode ce principe que le cœur n'entrait pour rien dans

[1] Ceux qui lisent l'allemand trouveront ce travail sur Gœthe dans le troisième volume de l'ouvrage de Menzel, intitulé *Deutsche literatur*.

une œuvre d'art; que la beauté morale est un non-sens; que la forme est tout; qu'il s'agit de l'écorce et non du fruit. De là cette race innombrable de dons Juans mesquins et effrénés, de Werthers efféminés, prétentieux et bavards; de là tous ces caractères énervés qui depuis un demi-siècle ont envahi les théâtres et les livres. Enfin, Menzel voit dans Gœthe la véritable expression d'une des plus tristes époques de l'histoire d'Allemagne, de cette période qui commence à la mort de Frédéric et qui finit en 1813, époque d'abaissement, d'atonie politique et morale, et il annonce que la génération actuelle, livrée à de plus mâles pensées, s'éloigne de jour en jour d'un poëte dont la muse sceptique et frivole fut toujours étrangère aux grands intérêts de la patrie et de l'humanité.

Je ne prétends pas faire chorus avec M. Menzel, dont la critique a été d'ailleurs vigoureusement critiquée; il n'y a pas seulement chez Gœthe de la frivolité et du scepticisme; il y a d'abord un immense service rendu à la littérature allemande en général, littérature que Gœthe a en quelque sorte constituée, organisée, sous le rapport de la forme, par l'énergique influence d'un style de maître appliqué pendant soixante ans aux sujets les plus variés, influence qui a discipliné, fixé, autant qu'elle pouvait l'être, une langue essentiellement anarchique. A la vérité, à part le chevalier de Berlichingen, on ne trouve pas dans toutes les œuvres de Gœthe un caractère vraiment grand; la plupart de ses héros sont des êtres assez misérables qui n'ont pas plus l'énergie du mal que l'amour du bien. Mais c'est se tromper, je crois, que d'attribuer ce fait général, soit à la frivolité innée du poëte, soit à un parti pris d'embellir ou de peindre, pour attirer la vogue, le côté faible de l'humanité. Il y a autre chose là-dessous, il y a le résultat d'une tendance de l'esprit humain, dont Gœthe se trouve, de nos jours, un des représentants les plus éminents. Gœthe n'était pas sceptique, il était panthéiste. Dès l'âge de vingt ans, la philosophie de Spinosa était devenue son catéchisme; les théories analogues posées et développées par Schelling avaient aussi contribué à le pousser de plus en plus vers une doctrine séduisante pour les esprits que l'idée de l'unité obsède et qui vivent dans une époque d'anarchie morale. L'identification de Dieu, de l'homme et de la nature avait fini par devenir le fond de toutes ses pensées, la source de toutes ses inspirations. Or, l'effet naturel de cette doctrine qui détruit la personnalité humaine est de conduire l'esprit qui en est imbu à méconnaître ce qui fait la véritable grandeur de l'homme; de là une certaine ressemblance entre la plupart des créations de Gœthe, qui nous apparaissent bien moins comme des caractères humains que comme des personnifications plus ou moins animées des différentes faces d'une théorie philosophique, bien moins comme des êtres volontaires et libres, en lutte avec leurs propres passions ou celles d'autrui, que comme des parties intégrantes du grand tout, qui n'ont gardé de l'humanité que ses faiblesses, et qui se meuvent fatalement en vertu de lois mystérieuses dont le secret nous échappe.

A ces préoccupations panthéistiques de l'intelligence de Gœthe se rattachent sans doute aussi les traits principaux de son caractère, cette impassibilité absolue, ce détachement complet de toutes les grandes questions politiques, de tous les grands faits sociaux qui s'agitaient autour de lui; ce dédain, cette aversion de tout enthousiasme, hormis celui que fait naître la vue de la nature physique, qui seule conserva le privilége de l'émouvoir : le spectacle du monde ne lui inspirait tout au plus que de la curiosité; enfin cet égoïsme immense, insatiable, mélangé parfois d'une vanité d'enfant, égoïsme renforcé sans doute aussi par la pernicieuse influence de la flatterie et qui perce dans toutes les correspondances de Gœthe, sans en excepter sa correspondance avec Schiller, celle de toutes où il apparaît sous le jour le plus favorable. Mais c'est surtout dans la correspondance avec Bettina qu'il fait beau voir un vieillard de soixante ans se laissant majestueusement adorer par une jeune folle de dix-huit ans qui lui baise les pieds comme à une idole ou qui lui prodigue des caresses passionnées qu'une telle disproportion d'âge rend choquantes jusqu'au dégoût, tandis que lui reçoit adorations et caresses avec la condescendance d'un être surnaturel, sauf les cas où pour l'émouvoir la jeune fille feint de le trouver moins beau qu'à l'ordinaire : alors le dieu boude, s'inquiète, et demande si on a l'intention de le mystifier. Aux déclarations d'amour les plus échevelées, au lieu de répondre par des réprimandes paternelles, ce qui serait raisonnable et honnête, il répond par des lettres officielles, souvent de la main de son secrétaire, et en style de

chancellerie, lettres dont la substance se réduit à ceci : « Continue de m'adorer, cela me plaît, et tes lettres me servent pour la composition de mes sonnets. » Si parfois la jeune enthousiaste essaye de faire sortir Gœthe de lui-même et d'échauffer ce cœur de marbre, en lui parlant avec ardeur de ce qui agite l'Allemagne, des Tyroliens, par exemple, qui défendent courageusement leur liberté, de l'héroïque André Hofer, dont la mort est pleurée par tous : « Je dois m'abstenir, répond le dieu en vrai chambellan qui craint de se compromettre, je dois m'abstenir d'exprimer des sentiments en harmonie avec les récits romantiques et pleins de caractère. »

Je sais bien que de nos jours on a inventé des règles de conduite pour les génies littéraires ou autres, en vertu desquelles toute grande intelligence est dispensée des qualités vulgaires que l'on aime à trouver chez les autres hommes; mais quand on fait tant que de poser en dieu, il ne faudrait jamais oublier son rôle, et lorsqu'à travers cette impassibilité surhumaine percent mille petites préoccupations vulgaires ou puériles, on a le droit de crier au charlatanisme. Enfin, quoi qu'en puissent dire les faiseurs de théories à l'usage des natures supérieures, je ne vois pas que Dante, le Tasse, Camoens, Milton, Molière, Corneille, Racine, etc., aient été moins grands pour avoir conservé jusqu'à la fin de leur vie cette vulgaire faculté d'aimer et de souffrir, et, tout en admirant le puissant génie de Gœthe, je garde mes sympathies pour d'autres, et je persiste à croire avec le noble Schiller « que le cœur seul fait l'humanité dans l'homme, et que l'humanité est le plus bel attribut de l'homme. »



M. de Salvandy.

> Il est des hommes qui aiment la liberté de passion : je suis de ces hommes ; mais il en est qui commettent une perpétuelle méprise, qui parlent de la liberté, croient l'aimer, croient la vouloir, et c'est avec la démocratie qu'ils la confondent. Je n'ai pas cette façon de voir.
>
> SALVANDY. — *Seize mois, ou la Révolution et les révolutionnaires.*

En mars 1813, au moment où l'empereur venait de redemander à la France quatre cent mille hommes pour remplacer sa grande armée ensevelie sous les neiges de la Russie, au moment où chaque famille pleurait un fils, un époux, un frère, où les vieillards se préparaient à reprendre le mousquet et où les mères cachaient leurs enfants, un jeune rhétoricien, qui n'avait pas encore atteint ses dix-huit ans, s'échappa du lycée Napoléon, courut s'enrôler dans les gardes d'honneur et partit pour l'Allemagne. Après avoir reçu le baptême de feu dans la désastreuse journée de Leipzig, il fit toute la campagne de France, conquit successivement les galons et l'épaulette, suivit, quoique blessé, Napoléon jusqu'à Fontainebleau, et le lendemain de l'abdication revint à Paris prendre sa première inscription de droit à dix-neuf ans, ayant achevé sa rhétorique à la bataille de Leipzig, et fait sa philosophie à la bataille de Brienne et aux adieux de Fontainebleau.

C'était là une assez belle manière d'entrer dans la vie, et il est probable qu'il ne se présentera pas de longtemps pour un collégien pareille occasion de compléter ses études classiques. Aussi ce premier pas a-t-il porté bonheur à M. de Salvandy. La même destinée qui l'avait jeté si jeune encore au milieu des plus grandes scènes de l'histoire lui inspira, deux ans plus tard, l'idée de prendre la plume, et, avec la confiance d'un lycéen mûri par deux campagnes, d'adresser à la coalition, au nom de la France, une protestation chaleureuse que la France entière applaudit, et qui eut l'insigne honneur d'une saisie opérée à la demande des puissances alliées.

A dater de ce jour, M. de Salvandy vit s'ouvrir devant lui la double carrière des affaires et des lettres; il y a marché avec assez de succès ; il y a déployé, avec quelques défauts, assez de qualités originales et élevées, pour qu'on puisse, je crois, sans flatterie, on le verra bien, et abstraction faite de sa position actuelle de ministre, lui donner place dans un recueil qui recherche beaucoup plus les titres réels que les titres officiels.

M. de Salvandy est né, le 21 juin 1795, dans la petite ville de Condom, département du Gers, d'une famille honorable, mais pauvre, qu'on dit être d'origine irlandaise.

A douze ans, le jeune enfant du Midi, établi à Paris avec sa famille, obtint, par l'entremise de M. de Wailly et de M. de Fontanes, une bourse au collége Henri IV, alors lycée Napoléon. Il y fit d'assez bonnes études. Ses parents le destinaient à l'école normale pour l'affranchir du service militaire, tandis que lui, séduit, comme la plupart de ses camarades, par l'éclat des victoires impériales, aspirait avec ardeur à la conquête du bâton de maréchal. C'est alors qu'un incident, souvent raconté, mais assez curieux pour valoir la peine d'être reproduit ici encore une fois, vint tout à coup précipiter sa vocation et le pousser dans la



carrière des armes au moment même où le retour de la paix allait lui enlever son principal attrait.

On sait avec quel soin Napoléon entretenait l'amour de la guerre dans ces nids de soldats qu'il appelait des lycées : on y marchait au son du tambour ; on y passait du thème grec au maniement du fusil, et des *conciones* aux bulletins de la grande armée. Il va sans dire que l'éloquence de l'empereur y était beaucoup plus goûtée que celle de Démosthènes ou de Cicéron. Le jeune de Salvandy, en particulier, professait pour le style impérial une admiration qui ne l'a jamais quitté, et dont l'influence ne lui a pas toujours été propice, vu la difficulté de l'imitation. Toutefois son premier essai en ce genre eut un succès complet.

Un jour que les élèves étaient réunis au réfectoire, le lecteur de semaine annonce qu'un bulletin vient d'arriver, et d'une voix éclatante il commence le récit d'une bataille imaginaire : position des divers corps, état des forces ennemies, détails des mouvements stratégiques, énumération des tués, des blessés, des canons pris ; formule finale : « l'armée s'est couverte de gloire, » rien ne manquait à l'œuvre apocryphe ; élèves et professeurs y furent également trompés, et de bruyants applaudissements témoignèrent du succès de l'audacieux plagiaire. Le proviseur lui-même, un peu étonné d'abord de n'avoir eu aucune connaissance préalable de ce bulletin, avait fini par croire qu'il avait été directement transmis au lecteur. Cependant, au bout de quelques heures, aucune confirmation n'arrivant du dehors, il se douta de quelque supercherie, et ne tarda pas à découvrir que ce brillant bulletin était un fruit de l'imagination du jeune Salvandy, qui, du reste, avoua de suite lui-même son méfait. Il fut jugé assez grave pour mériter la prison ; mais le coupable, échauffé par son succès, refusa de se soumettre à la punition infligée, et, persuadé que, puisqu'il savait rédiger un bulletin, le moment était venu de s'y procurer une place, il se glissa parmi quelques élèves qui sortaient, se rendit tout droit à l'hôtel de ville et s'enrôla ; au bout d'un mois il était à Mayence, et au bout d'un an il revenait à Paris, officier, suivre les cours de droit. En même temps, pour ne pas perdre le fruit de ses deux campagnes, il se faisait recevoir parmi les mousquetaires de la maison du roi.

Aux cent jours, il accompagna le monarque fugitif jusqu'à la frontière exclusivement, et revint à Paris, où il écrivit avant et après Waterloo deux brochures dont le fond se ressent de l'état de fluctuation et d'incertitude qui dominait tous les esprits ; elles disparurent au milieu du conflit des événements. Ce n'est que l'année suivante, en 1816, que, pénétré d'un sentiment profond des douleurs de la France livrée à la discrétion des alliés, il publia, sous ce titre : *la Coalition et la France*, cette brochure dont j'ai parlé plus haut, qui fut le fondement de sa renommée. Depuis ce premier ouvrage, l'esprit de M. de Salvandy a gagné de plus en plus en force, en étendue, tandis que son style ne changeait point. Ce style n'a point eu de maturité ; à peu de chose près, il est resté ce qu'il était il y a trente ans, le style d'un jeune homme né en Gascogne d'un sang irlandais et qui a brusqué sa rhétorique, un style plein de poésie et d'ardeur, auquel ne manquent ni l'éloquence ni le trait, mais où l'on aimerait à trouver parfois plus de correction, plus de mesure, plus de goût.

J'ai dit que les puissances alliées firent saisir la brochure ; le jeune officier forma *opposition* à la saisie et en appela aux tribunaux. Ceux qui étaient alors les maîtres de la France demandèrent son arrestation. On assure que le duc d'Orléans, aujourd'hui roi, lui envoya de l'argent et un passe-port, en l'engageant à se réfugier en Angleterre. Tout en exprimant au prince une vive reconnaissance pour son généreux procédé, il refusa de quitter la France, déclarant qu'il se plaçait sous la sauvegarde des lois de son pays, et qu'il persisterait à porter la question devant les tribunaux. Dans la situation où était alors le gouvernement français, la perspective d'un jugement contraire aux volontés des *alliés* devenait une affaire d'État ; le ministère fut réduit à entrer directement en négociations avec le jeune écrivain, et à le prier, au nom du roi et dans l'intérêt du pays, de retirer son opposition. Il crut devoir acquiescer à une demande ainsi présentée, et comme la brochure avait eu le temps de circuler, il gagna ainsi du même coup une popularité honorable et la bienveillance de Louis XVIII, qui, *une fois maître chez lui*, comme il disait, se souvint du jeune publiciste en épaulettes et le nomma maître des requêtes en service extraordinaire au conseil d'État.

M. de Salvandy avait alors vingt-deux ans ; il avait mis à profit les loisirs que lui laissait sa position d'officier attaché à l'état-major pour se li-

vrer à des études variées et se préparer à jouer son rôle dans la carrière nouvelle que la chute de l'empire ouvrait aux esprits distingués.

Il s'attacha tout d'abord au ministère Decazes, dont les vues modérées et conciliantes répondaient le mieux à ses sentiments de liberté et de nationalité. C'est pour soutenir ce ministère que dans diverses brochures il entra en lutte avec *le Conservateur*, qui poussait alors à la reconstitution de l'ancien régime.

Lorsqu'une scission se fut opérée dans le ministère Decazes, lorsque le principal ministre parut disposé à faire des avances au côté droit en annonçant l'intention de modifier la loi électorale, M. de Salvandy n'hésita pas à se séparer de lui. En 1819 il publia une nouvelle brochure intitulée : *Sur les dangers de la situation présente*, où il se prononçait fortement pour le maintien intégral de la charte et signalait le danger qu'il y avait à remanier sans cesse les lois fondamentales du pays.

A la suite de cette brochure, M. de Salvandy donna sa démission de maître des requêtes en service extraordinaire. Bientôt le second ministère Richelieu, ministère de transition entre le parti constitutionnel et le parti ultra, vint aux affaires. M. de Salvandy, ne sachant encore s'il devait l'attaquer ou le soutenir, se tint d'abord à l'écart, et partit pour l'Espagne, désireux d'étudier de près la révolution qui venait d'éclater dans ce pays. Il revint en 1821, rapportant les matériaux de son roman de *Don Alonzo ou l'Espagne*, qui parut en 1823, au moment de l'intervention, contre laquelle M. de Salvandy s'était prononcé avec beaucoup d'énergie.

Parlons un peu d'*Alonzo*. Cet ouvrage, que les petits journaux ont souvent poursuivi de leurs sarcasmes, vaut mieux que sa réputation. Il a pour but de présenter le tableau des vicissitudes de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'à la révolution de 1820, en les rattachant à une fable romanesque ; c'est cette partie romanesque qui est le côté défectueux de l'ouvrage. M. de Salvandy n'a pas le talent du roman ; il en a lui-même dit la raison dans un avant-propos ajouté à la seconde édition d'un roman simple et gracieux, *Natalie*, ouvrage d'une femme, pour lequel M. de Salvandy avait écrit une préface, et que quelques personnes, apparemment peu familières avec son style, persistaient à lui attribuer. Il se déclare flatté de cette erreur, ajoutant avec une aimable et spirituelle franchise : « C'était reconnaître à ma plume une souplesse de forme et une variété de tons dont je ne savais pas jusqu'à présent qu'on lui fit honneur. »

La souplesse de la forme, la variété des tons, voilà ce qui manque en effet à M. de Salvandy, et voilà ce qui est indispensable dans une composition où il s'agit de mettre en présence des caractères différents. Les nombreux personnages qui figurent dans le roman assez compliqué d'*Alonzo* se réduisent en réalité à un seul et unique personnage, et ce personnage c'est l'auteur, prêtant à chacun des enfants de son imagination la même phrasséologie poétique, la même passion de l'effet, du nombre, de l'antithèse, qu'il s'agisse d'un héros ou d'un muletier, d'une grande dame ou d'une *manola*, d'une scène de palais ou d'auberge, d'une circonstance insignifiante ou d'une grande catastrophe. A la vérité, l'auteur fait parler des Espagnols ; il regrette même dans sa préface de n'avoir pu, dit-il, reproduire la pompe et les brillantes images du style espagnol. En vérité, je le trouve, pour ma part, bien suffisamment Espagnol comme cela, si tant est, et Cervantes nous permet d'en douter, si tant est que l'emphase à l'état chronique constitue nécessairement le caractère du style espagnol.

Dans *Alonzo*, la phrase poétique trouve le secret de s'appliquer à tout, même à ces insectes incommodes qui ont valu aux auberges de l'Espagne une célébrité européenne.

Je voulus, dit Alonzo, chercher le repos sur le seul de ces lits grossiers qui restât encore ; *la clarté douteuse d'une lampe de fer suffit pour me montrer réunis les motifs de plainte les plus graves et aussi les plus communs dans la Péninsule.*

Après cela, même pour cette partie d'*Alonzo*, je ne voudrais pas rester sur une critique. Quand l'auteur rencontre bien, quand le sentiment qu'il veut exprimer se trouve en harmonie complète avec le style qui lui est propre, il a des pages charmantes. Ainsi, lorsque le héros, chassé de son lit par les inconvénients qu'il *métaphorise* avec tant d'élégance, raconte qu'il se résigna à dormir sur un banc, il décrit ainsi son sommeil d'adolescent amoureux et timide :

Les douces impressions qui m'avaient agité depuis les portes de Salamanque conservèrent leur empire,

et toute la nuit des songes fortunés entretinrent dans mon cœur des vœux plus hardis que ceux du jour. A dix-huit ans, le sommeil et la veille se ressemblent : on ne fait que changer de rêves.

Il y a ici accord parfait entre l'élégance de l'expression et la grâce de l'idée ; la phrase finale surtout est charmante. On rencontre dans le roman d'*Alonzo* plus d'une page de ce genre. Mais ce qui fait le principal intérêt de cet ouvrage, ce qui retient le lecteur, souvent rebuté par la monotonie emphatique du dialogue et l'obscurité de l'intrigue, véritable tohu-bohu d'incidents heurtés, de digressions inutiles, de reconnaissances brusquées, c'est la partie historique ; c'est là que M. de Salvandy déploie toutes les qualités sérieuses de son esprit élevé, énergique et chaleureux, qu'il s'agisse de peindre cette lutte acharnée des guerilleros espagnols et des cohortes impériales, ou bien la physionomie des cours de Charles IV et de Ferdinand, ou encore la belle attitude des cortès, assiégées dans Cadix et décrétant la constitution espagnole au bruit du canon ennemi. Ce livre est dominé par une vive sympathie pour le mouvement libéral qui venait d'éclater alors en Espagne. M. de Salvandy le publia au moment même où la restauration venait d'envoyer cent mille hommes pour comprimer ce mouvement. Rentré au conseil d'État sous le ministère Richelieu, il en était sorti à l'avénement du cabinet Villèle, et, pour marquer plus encore sa désapprobation du système adopté quant à l'Espagne, il se démit de ses fonctions de capitaine d'état-major, et se retira pendant quelque temps à la campagne, près d'Essonne, dans la famille d'un riche négociant dont il venait d'épouser la fille. Là il écrivit, sous le titre d'*Islaor ou le Barde*, une nouvelle, que j'avoue n'avoir pas lue, où il traitait, dit-on, de la réaction de Julien dans les Gaules, par allusion au ministère Villèle.

Bientôt M. de Chateaubriand, brusquement éconduit, comme l'on sait, du ministère, arbora le drapeau de l'opposition dans le *Journal des Débats*. M. de Salvandy, oubliant ses dissentiments avec l'illustre écrivain sur la question d'Espagne, vint se ranger à ses côtés, et eut l'honneur de lui servir de second dans cette lutte vive et brillante qui se termina par la chute du ministère Villèle. C'est alors que M. de Salvandy prit rang parmi les publicistes les plus éminents du pays.

Nous l'avons vu au collége imiter le style napoléonien avec assez de succès pour faire illusion ; rédacteur des *Débats*, il doubla M. de Chateaubriand avec tant de talent qu'on les prit quelquefois l'un pour l'autre. *Le Moniteur*, notamment, soit erreur, soit malice, reproduisit comme sorti de la plume de l'illustre auteur du *Génie du Christianisme* un grand article sur les funérailles de Louis XVIII, qui fut publié en brochure, et que le *Journal des Débats* déclara, dès le lendemain, appartenir à M. de Salvandy.

Je crois devoir reproduire quelques fragments de cet article pour donner une idée du style de M. de Salvandy comme journaliste, et de la couleur de son libéralisme essentiellement monarchique. Voici le début :

C'en est fait : le prince que nos bras portèrent des rives de l'étranger au palais des monarques ses ancêtres ; celui devant lequel nos genoux fléchirent dix ans ; celui dont le nom était, après Dieu, mêlé à tous nos vœux, à toutes nos espérances ; celui qui, arbitre des destinées publiques, tenait au milieu de nous, par son pouvoir, la place de la Divinité même, le roi est mort !

Après avoir peint dans le même style les différentes cérémonies gothiques accomplies autour du cercueil royal dans la cathédrale de Saint-Denis, l'auteur conclut ainsi :

On oserait l'affirmer, il n'est pas un des spectateurs du drame qu'on vient de redire qui n'ait éprouvé une sorte de joie à se voir en présence des traditions et des coutumes de la monarchie antique. Les hommes nouveaux y trouvaient une généalogie toute faite pour leur gloire : les héritiers de noms illustres éprouvaient au moins une satisfaction inoffensive et sans doute une magnanime émulation à l'aspect de ces rites, au bruit de ces noms qui leur parlaient des grands hommes dont ils descendent, et quand le cercueil de Louis XVIII a été vu appuyé sur un fils de la révolution française, sur les chefs de nos assemblées délibérantes, il eût été difficile aux incrédules de tous les partis, s'il en était encore, de nier que la charte ne soit à toujours devenue le *droit public des Français*. Depuis que Charles X avait donné sa parole, elle ne faisait plus qu'une avec la royauté, comme les Bourbons avec nous, comme l'ancienne monarchie avec la nouvelle ; mais maintenant elle aussi peut écrire *Montjoie Saint-Denis* sur sa bannière, et si quelque téméraire tentait de rompre le faisceau de nos princes et de nos lois, nous en appellerions aux voûtes sous lesquelles Louis repose ; quarante rois se lèveraient pour les défendre.

Il y a là, incontestablement, un certain éclat, un certain mouvement de phrase qui rappelle un peu la manière de celui que M. de Salvandy choisissait pour modèle; mais, en vérité, il s'en faut encore de quelque chose que ce soit du *pur* Chateaubriand.

Malheureusement, c'est en vain que M. de Salvandy, après avoir attribué au pouvoir royal la *place de la Divinité même,* mettait la charte sous la protection de quarante rois; la protection était un peu illusoire et ne devait pas effrayer beaucoup un petit-fils de Louis XIV. Quelques années auparavant, à la chute du ministère Decazes, M. de Salvandy comprenait mieux l'esprit de son siècle lorsqu'il disait :

Le temps des superstitions politiques est passé; ne nous fions pas sans bornes au simple appui d'un dogme, appui trompeur qui manquerait sous le premier des pas que nous ferions en dehors des lois; les peuples connaissent également aujourd'hui et leurs immunités et leurs annales.

Le rétablissement de la censure vint bientôt donner à la polémique de M. de Salvandy une allure plus décidée. Ne pouvant plus écrire librement dans les journaux, il entreprit contre le ministère Villèle une guerre de brochures qui lui valut une large part des sympathies publiques.

Vers le même temps, il achevait l'ouvrage qui restera, je crois, son plus beau titre de gloire : il écrivait l'*Histoire de Pologne avant et sous le roi Jean Sobieski.* Ce livre, qui a eu un assez grand nombre d'éditions, fut publié pour la première fois en septembre 1827, époque où le ministère Villèle tenait encore, bien que fortement ébranlé; et c'est dans la prévision de sa chute prochaine, et dans la crainte d'une réaction en sens contraire, que M. de Salvandy terminait la préface de son *Histoire de Pologne* par le passage suivant :

Peut-être nous dira-t-on que le moment est mal choisi pour publier un livre dont la moralité, après tout, est le péril des excès de la liberté. On pensera que ce ne sont pas les peuples qui dans les circonstances où nous sommes ont besoin d'avertissement. A cela nous répondrons que nous sommes de l'avis d'un philosophe qui avait coutume de dire, quand il voyait sur sa route une montagne : « Nous allons descendre. »

De tous les ouvrages de M. de Salvandy, celui-là n'est pas seulement le plus considérable et le plus éloquent, il est aussi le plus correct; l'auteur a su retenir un peu la bride à son style impétueux; en conservant toutes ses qualités brillantes, il a su y joindre assez de mesure, assez de sobriété, assez de tenue, pour remplir toutes les conditions qu'exige la gravité du genre historique. Le tableau général qui précède le règne de Sobieski renferme des vues et des assertions plus ou moins contestées; mais l'histoire du plus grand des rois polonais est traitée de main de maître, et sur ce point M. de Salvandy n'a plus rien laissé à dire après lui.

Le ministère conciliateur de M. de Martignac appela naturellement à lui l'éloquent publiciste, qui rentra aux affaires comme conseiller d'État, et prit une part active à la confection de différentes lois qu'il défendit devant les chambres en qualité de commissaire du roi.

La chute de ce cabinet et l'avénement du ministère Polignac le rejetèrent dans l'opposition; il rentra au *Journal des Débats* et recommença la guerre, en faisant retentir en vain aux oreilles de Charles X des adjurations éloquentes et de sinistres pressentiments.

Dans un article des *Cent et Un* il nous a raconté un mot de lui devenu historique : c'était au plus fort de la crise; pendant la fête donnée par le duc d'Orléans, aujourd'hui roi, au Palais-Royal, en l'honneur du roi de Naples et de sa fille la princesse Christine, qui allait épouser Ferdinand, M. de Salvandy s'approcha du prince et lui dit : « Monseigneur, c'est bien là une fête napolitaine : nous dansons sur un volcan. » Les amis de M. de Salvandy lui attribuent un autre mot non moins saillant. Dans une entrevue avec Charles X, le roi lui ayant dit : « Je ne reculerai pas d'une semelle, » il aurait répondu : « Plaise à Dieu que Votre Majesté ne soit pas forcée de reculer d'une frontière! »

Quoi qu'il en soit, lorsque la révolution éclata, M. de Salvandy, tout en l'acceptant comme un fait irrésistible, parut d'abord la subir avec un profond regret.

Nommé député par le collége électoral de la Flèche, il commença par travailler de toutes ses forces à la restreindre le plus possible dans ses conséquences; mais le premier ministère de juillet ayant été débordé par le mouvement, M. de Salvandy, qui s'était fortement prononcé contre toute espèce de modification aux lois existantes, fut entraîné dans la chute du cabinet, car les élec-

teurs de la Flèche refusèrent de renouveler son mandat.

Rendu à la vie privée, il reprit sa plume, et écrivit pour la défense de l'ordre, sous le titre de : *Seize mois ou la Révolution et les révolutionnaires,* un livre plein d'énergie et de feu. Il y a dans ce livre deux parties fort distinctes et d'une valeur, suivant moi, bien différente. Dans l'une, M. de Salvandy combat avec autant de raison que de vigueur et d'éloquence tout cet attirail de folies anarchiques, toutes ces parades de *populacerie* qui menacèrent un instant de bouleverser la France de fond en comble. On ne saurait trop louer aujourd'hui, dans un moment où l'on voit avec dégoût tant de furieux d'ordre public, quand l'ordre public n'est plus en danger, tant de courtisans *quand même* de la royauté triomphante, qui jadis parlaient haut à la royauté débile et courtisaient bassement l'anarchie; on ne saurait trop louer le courage de l'écrivain qui, à une époque où le parti révolutionnaire était un pouvoir audacieux et formidable, devant lequel tremblaient les faibles et hésitaient les forts, ne craignit pas de lui rompre en visière, de lui dire son fait en face, de l'attaquer non-seulement dans ses doctrines et dans ses actes, mais dans ses chefs plus ou moins avoués, dans les hommes honorables qu'il avait séduits, entraînés, et qui lui prêtaient l'appui, l'excuse, l'éclat dangereux d'un nom populaire et illustre.

Dans ce combat M. de Salvandy déploie un mélange rare de modération et d'ardeur, d'ironie et de passion. Le sarcasme, qui semble peu compatible avec son ton habituel, se trouve là très-habilement et très-élégamment touché. Le chapitre intitulé : *Le pavillon Marsan du parti révolutionnaire,* où l'auteur peint la Fayette entouré de sa cour de patriotes, est certainement ce que M. de Salvandy a jamais écrit de plus spirituel, de plus pittoresque et de plus fin ; on ne saurait railler avec une liberté plus polie à la fois et plus mordante.

Mais si la partie de l'ouvrage consacrée à réfuter et à combattre le désordre me semble irréprochable de tous points, je n'en saurais dire autant de celle où M. de Salvandy expose ses idées sur la manière de constituer l'ordre. Je ne sais si l'honorable écrivain, depuis qu'il est devenu ministre du gouvernement de juillet, a conservé toutes les idées générales qu'il émettait jadis comme publiciste sur le système politique convenable à ce gouvernement. Plusieurs discours de M. de Salvandy, ministre, me porteraient à en douter. Toujours est-il qu'il y a, dans les premiers ouvrages publiés par lui après 1830, une tendance très-prononcée, par opposition à ceux qui voulaient faire du mouvement de juillet une révolution sociale, à réduire ce grand mouvement politique aux mesquines proportions d'une révolution de palais.

L'auteur de *Seize mois* ne se contente pas de déclarer que tout est perdu si l'on supprime l'hérédité de la pairie, et de mépriser, en la qualifiant d'*axiome de journal,* l'opinion de ceux qui pensent qu'on ne fait pas à volonté une aristocratie. Si M. de Salvandy s'en tenait là, son opinion ne différerait pas notablement de celle émise par quelques autres publicistes qui passent pour des hommes de juillet, bien qu'à mon sens il soit difficile de comprendre comment on soutiendrait l'hérédité de la pairie sans l'étayer de ses appuis naturels, les majorats, les substitutions et tout ce qui s'ensuit, et comment on ferait cadrer tout cela avec l'esprit de concurrence si profondément implanté dans nos mœurs. S'il est vrai, comme le dit dans le même livre M. de Salvandy, que « le temps des vieilles aristocraties, des aristocraties immobilisées, est passé, que notre état social n'en peut admettre que de mobiles , » que signifierait donc le droit, non pas mobile, mais conféré à toujours aux héritiers de M. Viennet ou de M. Fulchiron par exemple, d'exercer une des parties les plus importantes de la puissance publique? Et comment, lorsque M. de Salvandy, grand maître de l'université, se plaît lui-même à exciter les applaudissements des écoliers en leur parlant avec tant de chaleur de ce concours universel qui les attend dans la vie, où le pouvoir est au plus digne; comment s'y prendrait-il, dans l'hypothèse de l'hérédité de la pairie, pour faire comprendre à ses jeunes auditeurs que, nonobstant ce concours universel, il en est parmi eux, les plus faibles peut-être, les plus inintelligents, qui seront législateurs de leur pays par droit de naissance?

Du reste, l'auteur de *Seize mois* ne s'en tient pas à l'hérédité de la pairie; suivant lui, le gouvernement de juillet ne peut vivre qu'en *s'appropriant les forces de la Restauration ;* or, on sait quelles étaient ces forces, et on sait aussi où elles ont conduit la Restauration. Le principe tutélaire de la légitimité, la reconstitution de l'aristocratie, l'étroite alliance de l'Église et de l'État, voilà ce

qui semble l'idéal d'un gouvernement à l'auteur de *Seize mois*. Car, s'il nous a tout à l'heure spécifié le genre d'aristocratie qu'il veut, l'aristocratie *mobile*, on le voit à chaque page reprocher au gouvernement de juillet de ne pas faire assez pour la grande propriété, de ruiner le principe aristocratique en abaissant le cens électoral à 200 francs; il appelle la loi électorale qui nous régit aujourd'hui *une pâture livrée à l'émeute par trois cents députés, condamnés la plupart de leur conscience*. La loi communale et départementale, basée sur le principe de l'élection et obligeant la couronne à choisir les maires parmi les conseillers municipaux, lui semble également une loi anarchique. Il nous déclare tout net que la loi sur la garde nationale *est monstrueuse d'un bout à l'autre;* que l'élection des officiers est contraire au principe de tout gouvernement régulier. La loi de la presse et la loi du jury ne lui semblent pas moins monstrueuses. Sur ce dernier point le publiciste a dû avoir satisfaction par les lois de septembre. Enfin il résume toutes ces critiques sur le gouvernement de juillet en le déclarant atteint d'un vice radical, comme fondé sur la domination d'une seule classe qu'il appelle la classe moyenne, dont il fait, page 404, un portrait très-peu flatté; et il condamne ce gouvernement à périr, s'il ne devient aristocratique, et s'il se contente de s'appuyer sur deux autorités, *un trône solitaire et l'électeur à 200 francs*.

M. de Salvandy, aujourd'hui membre d'un ministère qui vient de tirer un si beau parti de cet électeur à 200 francs, ne lui serait peut-être plus aussi hostile en l'an de grâce 1846.

Toujours est-il que cette tendance à faire de l'aristocratie non plus personnelle, celle-là est légitime et éternelle, mais à faire de l'aristocratie héréditaire, subsiste au sein du pouvoir; on peut la reconnaître à plus d'un signe, tantôt sérieux, tantôt risible; et si l'on juge M. de Salvandy par ses écrits, il est permis de voir en lui un des représentants les plus déclarés de cette idée. Or, l'idée est funeste; c'est elle qui a contribué à perdre l'Empire; c'est elle qui a perdu la Restauration; et elle perdrait le gouvernement de juillet s'il s'y livrait. Le mot de *classe moyenne* est un de ceux dont on a le plus abusé pour fausser le vrai. Il n'y a en réalité que deux classes, celle qui participe au pouvoir et celle qui n'y participe pas. Dans l'ancien régime, cette classe participant plus ou moins au pouvoir s'appelait aristocratie; elle était peu nombreuse, immobile et exclusive; depuis la révolution de 89, elle s'est étendue dans une proportion considérable; elle est devenue mobile, accessible à quiconque possède ou acquiert assez de fortune pour payer 200 francs de contributions, et fermée à quiconque ne possède pas cette fortune ou la perd.

C'est cette classe gouvernante que l'on appelle, je ne sais trop pourquoi, classe moyenne, ou plutôt que l'on nomme ainsi parce que tous ceux qui en font partie n'ont pas encore voulu user de leurs droits, car elle embrasse dans son cercle étendu et élastique toutes les positions sociales, depuis les Montmorency ou les Richelieu jusqu'au dernier électeur. Or, que peut demander l'ancienne aristocratie à cette aristocratie nouvelle, sinon le droit commun? et qui empêche cette ancienne aristocratie, le jour où elle acceptera définitivement la constitution, qui l'empêche d'exercer, dans les limites de cette constitution, l'influence qu'exercent naturellement les grands noms quand ils sont associés à la fortune et au talent? Qui l'empêche de se mettre à la tête de cette classe moyenne, de travailler à exciter en elle le sentiment de la dignité nationale et individuelle, et en même temps de la diriger dans un esprit favorable à l'émancipation progressive, à l'amélioration morale et matérielle de ces multitudes qui croupissent encore dans la misère et l'abrutissement, et qui cependant ont été assez pénétrées par la contagion des fausses doctrines d'égalité pour concevoir des ambitions monstrueuses et des jalousies formidables?

Mais venir, après la double expérience de l'Empire et de la Restauration, quand l'aristocratie anglaise, que l'on cite à tout propos, et le plus souvent hors de propos, est battue en brèche à l'heure même par la puissance toujours croissante de ce qu'on appelle les classes moyennes, venir proposer de constituer avec des articles de loi, au-dessus de cette aristocratie élastique et mobile qui a tant de peine à se faire pardonner par les masses des priviléges accessibles à tous, parler de constituer une aristocratie avec des droits spéciaux, permanents, et des fonctions héréditaires, c'est, je crois, méconnaître complétement l'esprit du siècle et tenter l'impossible. Le ridicule attend d'abord toute entreprise de ce genre, et si l'on poursuit, on se brise inévitablement.

Du reste, la monarchie de juillet eut le bon

esprit, tout en acceptant l'appui courageux de l'auteur de *Seize mois,* de se tenir d'abord en garde contre ses avis, et de ne point s'effrayer de ses prédictions sinistres. M. de Salvandy reconnaît sans doute aujourd'hui qu'une monarchie peut vivre au milieu de toutes les institutions qu'il signalait autrefois comme autant de causes de mort, qu'elle peut même prospérer assez pour inquiéter ceux qui craignent pour elle l'étourdissement du triomphe, ceux qui l'aiment non-seulement comme un principe d'ordre, mais aussi comme une garantie de liberté.

Le second écrit politique de M. de Salvandy, après juillet, est une brochure intitulée : *Paris, Nantes et la session,* publiée à la fin de 1832, après l'émeute de juin, l'arrestation de la duchesse de Berry et le siége d'Anvers. Cette brochure, dominée par le même esprit que le précédent ouvrage, contenant les mêmes réclamations au nom du principe aristocratique et les mêmes prophéties fâcheuses, se distingue cependant des *Seize mois* par une différence notable; l'auteur, qui tout à l'heure appelait de toutes ses forces la répression rigoureuse du parti révolutionnaire, qui trouvait Casimir Périer lui-même beaucoup trop faible, s'élève contre le ministère du 11 octobre, aux prises avec les mêmes difficultés, et profite d'une violence accidentelle et presque aussitôt réprimée par la justice (l'état de siége), pour taxer d'illégalité et de violence le système général. Il annonce en 1832 que la répression a fait son temps; qu'il s'agit déjà, non plus de vaincre, mais de concilier les partis; en un mot, M. de Salvandy se trompe de plusieurs années: il prend le commencement du combat pour la fin. Une fois rentré à la chambre en 1833, M. de Salvandy s'aperçut sans doute bientôt de son erreur; car on le voit, de 1833 à 1836, figurer parmi les plus ardents apologistes de toutes les mesures de répression présentées par le ministère; et, quoi qu'en puissent dire des écrivains complaisants, il y a dans la brochure de 1832 des sorties violentes contre la juridiction militaire qui ne s'accordent guère avec certains arguments du rapport fameux et malheureux présenté en 1836 par M. de Salvandy en faveur de la loi de disjonction. A cette même époque, 1831 et 1832, M. de Salvandy reprochait à la classe moyenne et à son gouvernement de n'avoir que deux idées, l'ordre intérieur et la paix à l'extérieur; il oubliait qu'à ce moment ces deux idées étaient les deux idées capitales; mais il déclarait avec raison, en principe, et abstraction faite de la valeur du système par lui présenté, il déclarait avec raison que ces deux idées ne suffisaient pas pour constituer un gouvernement digne de la France.

Or, je dois dire que cela ne ressemble guère à quelques discours récents où nous avons vu M. de Salvandy, ministre, se recommander de Casimir Périer, du 11 octobre, et prôner magnifiquement le système *d'ordre et de paix* comme le plus beau des systèmes.

Malgré ces variations de détails et le caractère un peu aventureux de quelques-unes de ses idées, M. de Salvandy avait donné, de 1833 à 1837, assez de gages d'attachement à l'ordre de choses et déployé dans la chambre assez de talent pour être appelé aux affaires aussitôt que la situation intérieure cesserait d'être violente. Il tint avec distinction le portefeuille de l'instruction publique sous le ministère conciliateur de M. Molé; il tomba avec ce ministère sous les coups réunis de MM. Guizot, Thiers, Odilon Barrot et Berryer, et il resta en dehors des affaires sous les deux cabinets qui succédèrent à celui du 15 avril. En formant, en octobre 1840, le ministère actuel, M. Guizot proposa à son ancien adversaire les fonctions d'ambassadeur à Madrid : c'était sous la régence d'Espartero. Arrivé à son poste, M. de Salvandy vit soulever contre lui une querelle d'étiquette sur la question de savoir à qui il devait remettre ses lettres de créance, de la jeune reine ou du régent. Il refusa de satisfaire sur ce dernier point la volonté d'Espartero, et il revint en France, annonçant partout la ruine prochaine d'un pouvoir que l'on croyait très-fort, prévision qui ne devait pas tarder à se réaliser. Nommé vice-président de la chambre, et en même temps ambassadeur à Turin, M. de Salvandy ne tarda pas à se trouver en contradiction avec M. Guizot sur deux questions : la première, celle du droit de visite, où il prit contre lui la défense du ministère du 15 avril; et la seconde, celle du fameux vote sur la *flétrissure,* qualification malencontreuse que M. de Salvandy refusa avec une louable indépendance de sanctionner de son suffrage. De ce refus résulta, dit-on, une scène assez vive en *haut lieu,* pour employer le langage reçu, et une mise en demeure par M. Guizot d'opter entre un départ immédiat pour Turin et une démission. L'ambassadeur opta pour la démission. Mais ce coup de force, qui choquait une partie assez notable du parti conserva-

teur, porta malheur à M. Guizot. Au bout de quelques mois, le ministère était mourant; sur la question de Taïti, il avait obtenu à grand'peine une majorité de quatre voix; il se préparait à donner sa démission, lorsque la majorité, aux abois, fit un appel à M. de Salvandy, dans l'espoir que son adhésion ramènerait quelques dissidents; bientôt la maladie imprévue de M. Villemain produisit une vacance dans le cabinet, et l'on en fut réduit à offrir à l'ex-fonctionnaire opposant un portefeuille qu'il hésita longtemps à accepter, car cette acceptation devait, en fortifiant le ministère, provoquer d'un autre côté de nouveaux orages. M. Molé, irrité de voir chaque matin le *Journal des Débats*, qui jadis retirait *à jamais son estime* à M. Guizot pour avoir attaqué M. Molé, retirer à lui, M. Molé, chaque matin, cette même estime, pour le punir d'attaquer M. Guizot, irrité encore davantage de voir le plus distingué de ses anciens collègues rallié, comme deux autres, à M. Guizot, adressa à M. de Salvandy des paroles très-dures et même injustes; car, enfin, que prouvait l'entrée de M. de Salvandy dans le cabinet du 29 octobre? Rien autre chose sinon que ce cabinet ne différait aucunement par l'esprit général du cabinet du 15 avril; or, c'est là une vérité que M. le comte Molé seul se refuse aujourd'hui à admettre avec une candeur obstinée qui du reste lui fait honneur.

Quant à M. de Salvandy, il se mit à l'aise aux dépens du ministère même dans lequel il entrait, en déclarant en propres termes « qu'il serait heureux s'il pouvait puiser, dans la pensée de ses dissensions antérieures avec M. Guizot, la confiance que lui, M. de Salvandy, apportait à M. Guizot quelque force de plus, qu'il contribuait à satisfaire et à grouper autour du cabinet quelques sentiments de susceptibilité nationale en ce qui touche le dehors, et de conciliation en ce qui touche le dedans. »

Du reste, le nouveau ministre ne tarda pas à prouver qu'il avait fait ses conditions en exécutant hardiment, au bout de quelques mois, une mesure qu'il avait jadis vainement tenté de faire accepter au cabinet du 15 avril : on devine que je veux parler de la petite révolution opérée par lui dans l'organisation du conseil royal de l'instruction publique; cette révolution a donné lieu à de très-vifs débats, qui cependant, on doit le dire, ont été plus particulièrement soulevés et soutenus par ceux dont la mesure froissait les intérêts, ou plutôt détruisait le pouvoir absolu sur les diverses branches de l'instruction publique.

Ne pouvant la discuter ici, je dirai seulement que le résultat le plus clair de la controverse a été de rendre plus sensible pour tous la nécessité d'une loi organique de l'instruction publique, jusqu'ici abandonnée au régime contradictoire et variable des décrets impériaux et des ordonnances ministérielles.

M. de Salvandy a été élu membre de l'Académie française en 1836; il a prononcé devant elle, en qualité de président, des discours remarquables, parmi lesquels on peut citer le discours prononcé pour la réception de M. Hugo. M. de Salvandy fut très-heureux ce jour-là; il eut un succès complet.

Aux ouvrages de lui dont j'ai déjà parlé, il faut ajouter un grand travail publié dans le *Dictionnaire de la Conversation*, aux articles *Bonaparte*, *Consulat* et *Napoléon*, et comprenant en résumé toute l'histoire de la Révolution, du Consulat et de l'Empire. M. de Salvandy s'est acquitté de cette tâche difficile d'une manière tout à fait distinguée, et son travail offre des qualités rarement unies dans les *résumés :* il est généralement exact dans le détail, bien ordonné dans la distribution des parties, rempli de mouvement et d'éloquence dans le développement des faits. C'est dommage qu'il soit trop souvent gâté par des excentricités ou des incorrections de style qui étonnent d'autant plus qu'on les voit associées à une grande puissance, à une grande élévation d'idées. Ainsi, M. de Salvandy vous dira : « Les mers *pliaient* sous le poids de nos escadres. » Il dira de l'imagination de Napoléon qu'elle était *salpêtrée d'enthousiasme,* que sa *nature était une âme, un esprit de peuple.* Il dira encore : *il n'y aurait pas contenu,* pour exprimer que Napoléon aurait été trop à l'étroit dans l'île de Corse; ou bien il parlera d'un édifice que l'on démolit *jour à jour;* d'une ville qui tombe *sous les pas* de la coalition. Quelquefois même il se laissera séduire par un détestable jeu de mots, et il nous montrera Bonaparte au siége de Toulon, « saisissant, dit-il, le refouloir et « chargeant la pièce lui-même, au risque de *s'in-* « *fuser* le virus des soldats, mais certain de leur « *infuser* la gloire. » Cette *infusion* de *gale* et de *gloire* est certainement une mixture des plus malheureuses. Quand on tient à ne pas passer pour romantique, et je crois que M. de Salvandy

y tient beaucoup, on devrait, surtout dans la maturité de l'âge et du talent, se garder de tels écarts, qui prêtent à rire aux romantiques même les plus renforcés.

Je crois avoir, dans le cours de cette notice, exercé mon droit de critique avec assez de liberté pour qu'il me soit permis, en la terminant, de rendre pleine justice au caractère de M. de Salvandy, qui est des plus honorables. M. de Salvandy compte parmi le très-petit nombre d'hommes politiques de ce temps-ci envers lesquels l'esprit de parti, qui pourtant ne respecte rien, n'a jamais employé l'arme empoisonnée de la diffamation. Dans son abandon, dans sa fougue un peu pompeuse, il a pu prêter quelquefois le flanc à la raillerie ; mais ce même abandon, cette même fougue, qui tiennent à une nature foncièrement généreuse et loyale, l'ont toujours préservé des attaques dont la forme trahit chez celui qui se les permet un sentiment de mépris réel ou supposé.

Soldat et homme de lettres, M. de Salvandy a toujours conservé quelque chose du beau côté de ces deux professions. On lui pardonne volontiers les rédondances de son style, plus chaleureux que châtié, quand on se rappelle qu'il a fait sa rhétorique à la bataille de Leipzig. Et lorsqu'il se montre pour la littérature, grande et petite, généreux de croix d'honneur jusqu'à la prodigalité, tout en désirant quelquefois, dans l'intérêt même de la distinction, plus de mesure et de discernement, on lui pardonne encore de penser qu'après tout, prodigalité pour prodigalité, autant vaut qu'elle s'exerce en faveur des gens de lettres qu'en faveur de tant d'autres citoyens, épiciers, apothicaires, marchands de vin ou banquiers, que le ruban rouge n'empêche souvent ni de vendre à faux poids, ni d'altérer la marchandise, ni de tricher au jeu dans ce grand tripot légal qu'on nomme la *bourse.*

Ministre de l'instruction publique, M. de Salvandy s'est fait généralement aimer. Avec une physionomie et des allures qui au premier abord n'annoncent point un sentiment excessif d'humilité chrétienne, il est, dit-on, affable, bienveillant, doué d'une grande modération d'esprit et d'une véritable noblesse de cœur. Il est, de plus, un travailleur plein de zèle ; ne reculant pas devant la réforme du mal par crainte du pire, et osant tout ce qu'on peut oser par le temps qui court. Un de ses adversaires lui reprochait dernièrement d'*aimer trop la gloire ;* c'est un reproche qu'on ne peut pas faire à tout le monde : l'excès en ce genre est rare aujourd'hui ; et, sans se prononcer ici sur la question qui motivait ce reproche, il est certain, par exemple, que la sollicitude de M. de Salvandy pour relever cette race de parias qu'on nomme les maîtres d'étude, son zèle en faveur des écoles communales, sa création, hardie et importante, d'une académie française à Athènes, sa belle lettre à l'Académie des sciences au sujet de la découverte de M. Leverrier, lettre qui lui a valu les compliments de M. Arago lui-même ; enfin l'intrépidité avec laquelle dans toutes les occasions il a su défendre, devant une chambre un peu prosaïque, les intérêts des sciences, des lettres et des arts, tout cela assure à M. de Salvandy une place très-honorable parmi les hommes éminents de notre époque.

Il paraît qu'il a été question dans ces derniers temps de remplacer M. de Salvandy au ministère de l'instruction publique, et de lui créer une grande position civile en Algérie ; mais on n'a pas encore pu lui trouver de successeur ; on s'est vainement adressé à M. Rossi, que rien n'a pu décider à échanger son ambassade de Rome contre un portefeuille.

M. de Schelling.

Le dernier mot de la *philosophie de la nature*, c'est l'immanence des choses en Dieu ; dans ce sens-là elle est un panthéisme, mais un panthéisme inoffensif et innocent, s'il demeure purement contemplatif, s'il ne prétend fournir qu'une simple exposition de l'être idéal et logique des choses.

SCHELLING. — 1846, *Préface des œuvres de Steffens.*

« La philosophie allemande, a dit un écrivain éminent, M. de Rémusat, vient de parcourir une période comparable peut-être au demi-siècle qui suivit dans la Grèce l'école de Socrate. Kant est l'auteur de ce grand mouvement. Sa vie modeste n'offre rien qui s'élève jusqu'au tragique héroïsme du fils de Sophronisque, quoique sa vertu fût aussi pure ; mais son génie original l'égale presque aux plus grands noms de l'histoire de la pensée. C'est lui qui plus résolûment qu'aucun autre a réalisé cette idée des modernes, que l'esprit de l'homme en lui-même, isolé de tout ce qu'il réfléchit, de tout ce qu'il atteint, de tout ce qu'il suppose, est l'objet pur de la philosophie. La science ainsi comprise est tout ensemble étroite et profonde ; elle donne sur la raison une certitude absolue et le doute absolu sur tout le reste. Si le monde est problématique, si l'esprit humain seul ne l'est pas, l'existence du monde dépend tout entière de l'esprit humain, et la raison crée tout ce qu'elle conçoit. C'est là du moins ce que Fichte a tiré du kantisme, Fichte, ce stoïcien patriote qui ne croyait qu'à l'âme, et construisait sur le fondement de l'indépendance spirituelle toute la morale et toute la politique. Mais si la pensée produit tout ce qu'elle comprend, ce qui existe n'existe que conformément à la pensée, et le monde est identique avec l'intelligence, la description de l'idéal concorde avec la description du réel, et la philosophie naturelle a pour type la philosophie de l'esprit humain. C'est là ce que M. de Schelling a osé penser et ce qu'il a tenté d'établir avec la double puissance de la méthode et de l'imagination, habile comme un philosophe de la Grèce à mêler la physique et la poésie. C'est le même système de l'identité universelle que Hegel a revêtu des formes rigoureuses d'une immense déduction, déguisant l'hypothèse sous une apparence algébrique, et créant de toutes pièces une philosophie tout ensemble romanesque et démonstrative. Ainsi, l'idée ne garantit qu'elle-même, disait Kant ; Fichte ajoute : L'idée donne l'être. L'être reproduit l'idée, continue Schelling ; l'idée est l'être, conclut Hegel ; et voilà comme un idéalisme sceptique a renouvelé sous nos yeux le panthéisme de Spinosa. »

La philosophie allemande en était là ; le dernier venu, Hegel, était mort, laissant à ses disciples le soin de ruiner sa doctrine en lui faisant produire tout ce qu'elle renfermait d'excessif, d'aride et de faux. De ces quatre personnages, en qui se résume l'histoire de la philosophie allemande pendant un demi-siècle, un seul vivait encore ; c'était celui-là même qui fut le maître, le précurseur de Hegel : c'était Schelling, le patriarche de la philosophie allemande, l'homme dont l'influence subsistait encore dans toutes les productions de l'esprit allemand. Il vivait dans la retraite, à Munich, gardant le silence depuis plus de vingt-cinq ans, lorsqu'il apprit tout à coup, il y a cinq ans, qu'il venait d'être appelé à Berlin par le nouveau roi de Prusse, et que dans



la chaire même de Hegel, au sein de la métropole intellectuelle de la Germanie, encore tout imprégnée des théories hegeliennes, il allait venir condamner solennellement la doctrine de celui qu'on s'était habitué à considérer comme son disciple, et dire enfin lui-même le dernier mot de cette fameuse philosophie de la nature, dernière expression des efforts de l'esprit humain dans la recherche de l'éternel problème de Dieu, de l'homme et du monde.

Ce fut un grand événement : les hegeliens étaient inquiets, toute la jeunesse berlinoise était agitée ; et lorsque l'illustre vieillard apparut dans sa chaire, un immense concours d'auditeurs se pressait devant lui, attendant avec une curiosité frémissante les paroles de lumière qui devaient sortir de sa bouche.

Voici les principaux fragments de son discours:

« Je sens, dit-il, toute la gravité de ce moment; je connais toute la responsabilité que j'assume ; d'ailleurs, ce que je me dissimulerais à moi-même, pourrais-je le cacher à mes auditeurs? Ma seule présence ici ne dit-elle pas tout? Certes, si je n'avais pas la conviction de pouvoir rendre à la philosophie de véritables services, des services plus grands que je n'ai pu lui en rendre jusqu'à ce jour, je ne serais pas devant vous. Voilà mon opinion. J'espère pouvoir prouver que nul n'a le droit de me voir de mauvais œil dans cette chaire où je me trouve appelé. On m'accordera donc la faveur de quelques instants d'attention pour entendre la réponse qu'aujourd'hui et dans toute la suite de mon cours je dois et suis dans l'intention de faire à cette question : *Dic cur hic?* — N'ai-je pas assez longtemps laissé le champ libre aux autres, et peut-on m'accuser de m'être jeté dans la voie de ceux qui auraient pu atteindre au même but dans la science?

« Il y a aujourd'hui quarante ans que je suis parvenu à tourner un nouveau feuillet dans l'histoire de la philosophie. Une seule page de ce feuillet est actuellement remplie, et j'aurais vu avec plaisir qu'un autre que moi, tirant de cette découverte tout ce qu'on en peut tirer, eût écrit la page restée en blanc... Les circonstances m'obligent à parler beaucoup de moi ; mais croyez que je rejette bien loin de mon esprit toute idée de vanité, tout sentiment d'amour-propre. L'homme qui, après avoir tout fait pour la philosophie, trouvait cependant convenable de laisser à d'autres la liberté d'essayer leurs forces ; qui, retiré du spectacle du monde, souffrait tous les jugements qu'on portait sur lui sans être ému par l'abus qu'on faisait de son silence ; celui qui en possession d'une philosophie, non de celles qui n'expliquent rien, mais d'une philosophie capable de résoudre les questions les plus pressantes et les plus ardemment agitées, mettait sa confiance et son unique espoir au delà des bornes étroites du monde actuel ; celui qui entendit tranquillement dire à ses critiques : « C'en est fait de lui ! » et qui ne rompt aujourd'hui ce long silence que parce qu'un devoir irrésistible l'y oblige, parce qu'il sait que le temps est venu de prendre enfin la parole; cet homme a suffisamment prouvé qu'il était capable d'abnégation, qu'il n'était pas travaillé par une imagination aventureuse, et qu'il cherchait plutôt une gloire solide que l'opinion éphémère et l'approbation du moment. — Mais, néanmoins, je sens que je dois importuner en quelque sorte mes adversaires ; chacun d'eux m'avait rapetissé, m'avait arrangé à sa guise ; enfin on savait jusqu'à un cheveu tout ce qu'il y avait en moi, et voici cependant que tout est à recommencer avec moi, et qu'on se sent comme forcé de voir qu'il y avait quelque chose en moi dont on ne savait rien jusqu'à ce moment.

« Jamais réaction plus puissante de la part de la vie active et réelle ne s'est élevée contre la philosophie qu'à l'époque où nous sommes. Cela prouve que la philosophie a pénétré jusqu'aux questions les plus vitales de la société, sur lesquelles il n'est permis à personne d'être indifférent. Tant qu'une philosophie n'en est qu'aux premiers rudiments de sa formation, ou même aux premiers degrés de sa morale, personne dans le monde ne s'occupe d'elle, si ce n'est celui qui en fait l'affaire de sa vie. Tous les autres hommes attendent la philosophie à son dernier mot, car elle n'acquiert de l'importance pour le public en général que par ses résultats... Ce que la morale romaine a dit de l'utile, *nil utile quod honestum*, s'applique également à la recherche de la vérité. Nulle philosophie donc qui se respecte n'avouera qu'elle mène à l'irréligion. Mais pourtant la philosophie d'aujourd'hui (l'*hegelianisme*) se trouve précisément dans cette situation que, bien qu'elle promette un résultat religieux, personne ne le lui accorde, parce que les déductions qu'on en tire ne font des dogmes de la religion chrétienne qu'une vaine fantasmagorie. C'est de quoi con-

viennent assez ouvertement quelques-uns de ses disciples les plus fidèles. Que le soupçon qu'on en tire soit fondé ou non, il suffit qu'il existe et que cette opinion se soit établie.

« Mais la vie active, en dernier ressort, a toujours raison ; de telle sorte que la philosophie se trouve par là exposée à de grands dangers. Ils se tiennent prêts, ceux qui font la guerre à une certaine philosophie, à condamner toute philosophie, ceux qui disent dans leur cœur : Qu'il ne soit plus de philosophie au monde ! Moi-même je ne suis pas exempt des condamnations qu'ils portent, puisque la première impulsion de cette philosophie, aujourd'hui si mal vue à cause de ses résultats religieux, aurait été donnée par moi, à ce que l'on prétend. Il est assez connu pourtant que, dès le commencement, je me suis montré peu satisfait des principes de la philosophie dont je parle et peu d'accord avec elle... Mais qu'on n'aille pas pour cela penser que mon affaire principale sera de combattre les systèmes dont les résultats ont excité tant de résistances contre la philosophie... Je ne suis pas venu pour m'élever au-dessus des autres, mais seulement pour remplir jusqu'à la fin la vocation de ma vie. La connaissance de la vérité, accompagnée d'une entière conviction, est un bien si grand qu'à côté d'elle ne peuvent être comptées pour rien l'estime du monde, l'opinion des hommes et toutes les vanités d'ici-bas... Je ne veux pas irriter, mais réconcilier. Je ne suis pas ici pour détruire, mais pour édifier, pour fonder une forteresse où la philosophie pourra désormais demeurer en toute sécurité. Je veux construire sur les fondements posés par mes prédécesseurs. Autant qu'il dépendra de moi, rien ne sera perdu de tout ce qu'on a gagné pour la science véritable depuis Kant... Étendre et perfectionner, voilà ma voie, voilà le problème que je pose et le but que je veux atteindre.

« L'histoire de la philosophie allemande est intimement liée dès son commencement à l'histoire du peuple allemand. Lorsque le grand acte de la délivrance spirituelle fut accompli par la réformation, chacun se promit naturellement de ne plus rester en repos que les objets les plus relevés, ceux connus jusqu'alors seulement sous des voiles, fussent tombés dans le domaine de la raison. Par un juste retour, aux temps des malheurs de la patrie, à l'époque de nos désastres et de notre abaissement, la philosophie soutint le courage des Allemands. Sur les débris de notre grandeur détruite, des hommes d'énergie plantèrent le drapeau de la science, autour duquel la jeunesse accourait de toutes parts. C'est dans les écoles des philosophes que cette jeunesse puisa l'intrépidité, la fermeté qu'elle eut plus tard l'occasion d'exercer dans des arènes bien différentes. Qui ne se rappelle Fichte et Schleiermacher ? Après la victoire, la philosophie resta encore l'héritage et la gloire des Allemands. Et des mouvements si généreux, une carrière si triomphante, finiraient par un honteux naufrage, par l'anéantissement de tant de convictions sublimes et par la mort de la philosophie elle-même ! Non, jamais ! C'est parce que je suis Allemand par le cœur, et que j'ai subi alternativement le bien et le mal, la souffrance et la prospérité de ma patrie, que je me trouve ici ; car le salut des Allemands est dans la science.

« C'est avec ces sentiments, messieurs, que je suis venu sans autres armes que la vérité, ne prétendant à d'autre protection que celle que la vérité offre par sa propre force, ne demandant pour moi d'autre droit que celui que je désire voir conserver à chacun de vous, le droit de la libre investigation, et de pouvoir communiquer sans entrave ce que j'aurai découvert... Je me voue donc tout entier à la mission dont je suis chargé ; je vivrai pour vous, pour vous je travaillerai sans cesse, tant qu'il y aura en moi un souffle de vie et tant que le permettra celui sans la volonté duquel un cheveu ne saurait tomber de nos têtes, et encore moins une parole profondément sentie sortir de notre bouche ; celui sans l'inspiration duquel une idée lumineuse ne peut luire dans notre esprit, ni une pensée de vérité et de liberté éclairer notre âme. »

C'est ainsi qu'après avoir gardé le silence un quart de siècle, le vieux Schelling, l'illustre promoteur de tout le mouvement philosophique en Allemagne depuis cinquante ans, faisait sa rentrée dans l'arène pour corriger et compléter ce mouvement. Avant d'indiquer ce qui est avenu de ce dernier effort de sa vie, il convient naturellement de revenir sur nos pas pour raconter sommairement la vie de Schelling et donner, autant que le comportent la nature et le plan de ce recueil, quelque idée de sa philosophie [1]. Les

[1] Entre autres écrits auxquels j'ai eu recours, et que j'indique, je dois signaler particulièrement le travail de M. Matter sur Schelling et sa philosophie.

philosophes trouveront ces quelques pages superficielles, sinon absurdes; mais je n'écris pas pour eux, et je m'estimerai encore heureux si je parviens à être compréhensible pour les gens du monde.

C'est dans la patrie de Schiller, dans la Souabe, à Leonberg, qu'est né, le 27 janvier 1775, Frédéric-Guillaume-Joseph Schelling. Après avoir passé par les écoles élémentaires et les gymnases, il se rendit à l'université de Tubingue pour y étudier la théologie et la philosophie; car, en Allemagne, dit M. Matter, comme en Écosse, la plupart des philosophes les plus distingués ont coutume de débuter par de fortes études de religion. A la même époque, Hegel, plus âgé que lui de cinq ans, se livrait à Tubingue aux mêmes études.

Schelling et Hegel, tous deux pensionnaires à l'Institut théologique, se lièrent d'une étroite amitié. Schelling, plus expansif, plus communicatif, mieux doué en apparence, fut le premier qui fit comprendre et apprécier le génie caché sous les allures vulgaires, la parole lourde et traînante de Hegel. On raconte que la révolution française remua fortement les deux apprentis philosophes. Si j'en crois un biographe de Hegel, on les vit un jour, accompagnés d'un autre jeune homme, Holderlin, qui, après avoir débuté brillamment comme poëte, devait mourir fou avant trente ans; on les vit traverser les rues de Tubingue, portant, l'un une bêche, l'autre une hache, le troisième un arbre : c'était un arbre de la liberté qu'ils allaient, en grande pompe, planter dans une des belles prairies qu'arrose le Neckar. L'opération terminée, ils prononcèrent des discours, chantèrent et dansèrent en rond à la française autour de leur mai, en l'honneur de l'émancipation du genre humain.

Cependant la fin des études approchait; il fallait penser à se faire une carrière; les deux amis, tous deux reçus docteurs en philosophie, se séparèrent, Hegel pour aller en Suisse comme instituteur dans une maison particulière, et Schelling pour se rendre à Iéna, afin de profiter des leçons de Fichte, qui professait alors avec un grand éclat la doctrine de Kant, profondément modifiée par lui.

Kant, on le sait, frappé de l'anarchie qui régnait de tous temps dans les systèmes philosophiques, avait entrepris de ramener la philosophie à son point de départ, à l'examen de la faculté de connaître. Avant lui, l'esprit humain se fatiguait à aborder de front ces éternelles questions : Qu'est-ce que l'homme? Qu'est-ce que le monde? Qu'est-ce que Dieu? Kant commença par se poser ce problème : Que puis-je savoir? Il entreprit de soumettre d'abord l'intelligence humaine à une investigation sévère, de l'analyser dans ses éléments constitutifs, de déterminer ses lois, sa puissance et les limites de cette puissance. C'est ce qu'il appelait la critique de la raison pure. Partant comme d'un fait incontestable de la dualité primitive du moi et du non-moi, du sujet pensant et de l'objet pensé, Kant s'efforça de déterminer en même temps leur distinction, leurs rapports et les bornes dans lesquelles le sujet peut atteindre à la certitude absolue. « Nous ne pouvons connaître, dit Kant, que ce que nous pouvons observer, soit en nous, soit hors de nous. Observation interne, observation externe, voilà tout le domaine de la science. » Ainsi Kant bannissait d'emblée du domaine de la raison pure tout ce qui ne tient pas au monde des phénomènes, c'est-à-dire toute la métaphysique. Ici intervenait la raison pratique pour suppléer à l'insuffisance de la raison pure. « Quoique l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, disait Kant, ne soient pas du domaine de l'observation, ni externe ni interne, quoique ces deux dogmes ne soient pas du domaine de la science, ils sont néanmoins les conditions nécessaires de la liberté morale et de la loi du devoir. Si donc la raison pure les met en doute, la raison pratique les pose en fait. »

Et il faut observer que par raison pratique Kant n'entend point, comme l'on pourrait le croire, un principe subordonné, quelque chose comme la morale de l'intérêt. Bien loin de là, il ne s'applique à rétrécir la compétence de la raison pure que pour relever d'autant la dignité de la raison pratique, dont les formes subjectives, se réfléchissant dans la conscience humaine, prennent le caractère de lois absolues pour notre volonté libre ou de lois morales; lesquelles lois la raison pratique proclame d'une manière absolue, en ne consultant pas plus nos désirs que nos intérêts, et déclarant devoirs ce qu'elle est obligée de reconnaître comme tels.

C'est sur cette double base de la raison pure et de la raison pratique que Kant édifia toute une philosophie plus remarquable par sa puissance critique et sa rigidité morale que par ses principes

dogmatiques. Kant avait laissé séparés le moi et le non-moi, le sujet et l'objet; il s'était contenté d'établir leurs relations sans essayer de donner la mesure de ce lien.

Alors apparut Fichte, qui entreprit de ramener la doctrine de Kant à l'unité en cherchant un principe commun à la raison pure et à la raison pratique, et qui pût donner la connaissance absolue. Ce principe, il crut le trouver dans le *moi*, dont il fit la base et la source, non-seulement de toute connaissance, mais de tous les phénomènes extérieurs.

« L'univers, disait Fichte, c'est *moi* m'objectivant à moi-même ou me posant en face de *moi* comme *non-moi;* car je ne puis rien connaître hors de *moi.* » Ainsi le *moi,* l'idée qu'il se fait de lui-même, les modifications qu'il subit et les idées qu'il se fait de ces modifications, voilà pour Fichte le véritable domaine de la science.

C'est sur cette base du moi, considéré comme la garantie non seulement de lui-même, mais du non-moi et de Dieu, que Fichte établit la doctrine de l'*idéologie transcendantale*, qui remua puissamment l'Allemagne. Animée par Fichte d'un souffle de patriotisme et de liberté, empreinte d'une morale stoïque exaltant toutes les puissances de l'âme humaine, cette philosophie était éminemment propre à réagir contre l'engourdissement des esprits et à préparer l'affranchissement de l'Allemagne. Mais cette philosophie était exclusive, elle niait le monde extérieur en tant que réalité distincte, et déduisait Dieu lui-même de cette puissance universelle du moi. C'était à Schelling qu'était réservée la mission de détruire cette doctrine et d'essayer à son tour de fonder l'unité dans la fusion des deux termes, le moi et le non-moi, que Kant s'était prudemment borné à poser, et dont Fichte sacrifiait complétement le second au premier.

Schelling commença par suivre la doctrine de Fichte; il écrivit dans ce sens plusieurs mémoires. Ce ne fut qu'au bout de quelques années, en 1796, qu'il commença à poser les premiers fondements de cette doctrine de l'identité, devenue depuis si célèbre sous le titre de philosophie de la nature.

Fichte avait dit : « L'univers, c'est moi m'objectivant à moi-même ou me posant en face de moi comme non-moi; car je ne puis rien connaître hors de moi. » Schelling vint et dit : « L'univers, c'est l'absolu, le *un* s'ouvrant, se manifestant, se déployant. L'absolu n'est ni le moi ni le non-moi, puisque ces deux termes, provenant de l'opposition du sujet et de l'objet, sont relatifs l'un à l'autre et s'impliquent mutuellement; ce sont donc de purs phénomènes. La vérité ne peut être que dans l'identité absolue de l'idéal et du réel, qui, en absorbant toutes les contradictions, refait le *un*, l'universel ou Dieu. Dieu ou le *un* s'est brisé en formes multiples pour acquérir par son développement la conscience de lui-même, et tous les êtres manifestés par l'évolution successive de l'absolu sont des modifications de sa substance et des formes de sa vie. Dieu ne se réalise que par l'existence de l'humanité et par celle du monde. »

Sur ce point d'appui, qui n'est, comme nous le verrons plus loin, qu'un panthéisme perfectionné, Schelling construisit, au commencement du siècle, une philosophie qui, embrassant à la fois l'idéal et le réel, appliquée avec une égale puissance à la physiologie, à la physique, à la religion, à la mythologie, à l'histoire, à la poésie, aux arts, a exercé en Allemagne, sur toutes les branches des connaissances humaines, une influence profonde et diversement appréciée.

Avant de la mettre au monde, Schelling, qui avait commencé par professer avec succès à Iéna, à titre de *privat-docent* (professeur privé), la doctrine de Fichte, sentit le besoin d'élargir le cercle des connaissances que l'on puise dans l'étude de la philosophie pure et simple, de la philologie et de l'histoire. Se proposant pour but de démontrer l'identité du réel et de l'idéal, il résolut de joindre la connaissance de la nature physique à celle de la nature morale; il se refit alors étudiant, il suivit un cours de sciences et de médecine, et fut reçu docteur en médecine en 1802.

C'est seulement l'année suivante, en 1803, qu'il reparut dans l'enseignement comme professeur extraordinaire, et qu'on s'aperçut des modifications profondes qu'il avait fait subir à sa doctrine, et de la direction tout à fait nouvelle de ses idées. Sa réputation s'étendit bientôt dans les autres universités de l'Allemagne; l'université de Wurtzbourg lui fit offrir une chaire de philosophie, qu'il occupa pendant quatre ans. Nommé, en 1807, membre de l'Académie des sciences de Munich, et bientôt après, en 1808, secrétaire général de la classe des beaux-arts; appelé sur un théâtre plus nouveau et plus vaste, il consacra ses puissantes facultés à de nouvelles études. Il ne s'était

occupé encore que d'études morales et physiques, il appliqua ses principes philosophiques à l'étude de la littérature et des arts.

Jusqu'en 1812 il écrivit une grande quantité d'ouvrages destinés à exposer, à compléter ou à rectifier ses doctrines. Le premier, où il se séparait de Fichte, était intitulé : *Idées d'une philosophie de la nature considérée comme base future d'un système général de la nature* (1797). Il publia ensuite (1798) : *de l'Ame du monde, hypothèse de haute physique; Première esquisse du système d'une philosophie de la nature* (1799). Même année : *Introduction à l'esquisse*, etc., ou : *Sur l'idée d'une physique spéculative et l'organisme interne d'un système de cette science; Système de l'idéalisme transcendantal* (1800); *Bruno*, ou *Dialogue sur le principe divin et naturel des choses* (1802); *Leçons sur la méthode à suivre dans les études académiques* (1803); *Philosophie et religion* (1804); *Sur le rapport du réel et de l'idéal dans la nature*, ou *des Principes de la pesanteur et de la lumière* (1806); *des Rapports de la philosophie de la nature avec la doctrine perfectionnée de Fichte* (1807); *l'Anti-Sextus*, ou *de la Connaissance absolue* (1807). Ajoutez à cela un ouvrage de polémique violente contre Jacobi, alors président de l'Académie de Munich, avec lequel Schelling eut des démêlés assez vifs pour se décider à quitter Munich pour Erlangen, où il reprit ses cours après dix ans d'interruption.

En même temps que Schelling écrivait des ouvrages philosophiques, il déposait ses idées sur la médecine dans un journal médical qu'il avait fondé à Tubingue avec le docteur Marcus. Comme ouvrages d'esthétique, il a publié deux mémoires intitulés, l'un : *Sur le rapport des arts plastiques avec la nature;* l'autre : *Sur le compte rendu par Wagner relativement aux monuments éginétiques de la collection du prince royal de Bavière.* Schelling s'est, de plus, exercé aussi comme poëte; plusieurs morceaux de poésie, publiés sous le nom de *Bonaventura* dans le *Musen-Almanach de Tieck et Schlegel,* sont de lui. A cela il faut joindre un ouvrage sur la mythologie, intitulé : *des Mythes, traditions historiques et opinions philosophiques de l'antiquité;* et un autre du même genre: *Sur les divinités de Samothrace.*

Il est à remarquer qu'à dater de 1812 Schelling n'écrivit plus rien en philosophie, et se renferma sur ce point dans un silence complet, tandis que sa doctrine divisait et passionnait l'Allemagne. Parmi ses nombreux disciples, il en comptait deux qui, s'attachant plus particulièrement à chacun des deux termes de son identité entre le non-moi et le moi, la nature et l'âme, l'objet et le sujet, donnèrent à sa philosophie deux directions différentes qu'ils poussèrent toutes deux à outrance. D'une part, Oken, s'attachant au non-moi, au monde extérieur, dans lequel il s'efforçait de renfermer toute existence subjective, ouvrait la voie à toute cette phalange de métaphysiciens naturalistes (*natur-philosophen*) dont M. de Humboldt, dans son récent ouvrage de *Cosmos,* signale les aberrations, en mettant à part la responsabilité de Schelling, quand il dit : « Les systèmes de la philosophie de la nature ont éloigné les esprits, pendant quelque temps, des graves études des sciences mathématiques et physiques; l'enivrement de prétendues conquêtes déjà faites, un langage nouveau bizarrement symbolique, une prédilection pour des formules de rationalisme scolastique plus étroites que jamais n'en connut le moyen âge, ont signalé, par l'abus des forces chez une jeunesse généreuse, les courtes saturnales d'une science purement idéale de la nature. »

Tandis que l'école d'Oken tendait à matérialiser l'idée, naissait l'école de Hegel, qui s'occupait d'idéaliser la matière. « L'absolu, avait dit Schelling, c'est l'identité entre l'idéal et le réel. » « L'absolu, dit Hegel, c'est l'idée, l'idée une, éternelle, impérissable; en puissance dans le principe, elle s'exprime ou se réalise par la parole, et l'existence de l'univers est le résultat de cette manifestation; toutes les existences sont des moments, des parties ou des degrés du développement de l'idée; et la logique transcendantale, source de l'idée absolue, est la science universelle. » Ainsi la logique devenait toute la philosophie; toutes les métamorphoses de l'être s'accomplissaient dans la série idéale de nos pensées; la nature entière devenait esprit; Dieu ne pouvait avoir conscience de lui-même que dans l'homme, c'est-à-dire que l'homme devenait Dieu.

Ainsi, Schelling, Oken, Hegel, par des voies différentes, aboutissaient au même point : le panthéisme, Dieu, l'homme et le monde, *un* en substance et distincts seulement par la forme; l'homme et le monde attributs de Dieu ou simples modifications du grand *tout.*

Telle est la doctrine qui a régné, qui règne en-

core en Allemagne, qui a teint de sa couleur, non-seulement la philosophie, mais la théologie, mais l'histoire, mais la poésie, qui a agi tout à la fois sur Gœthe comme sur Strauss, et qui déjà, depuis quelques années, travaille les esprits en France.

« Le panthéisme, dit un écrivain français [1], refuse à Dieu la personnalité pour sauver en lui l'infini. » Tentative impuissante, car alors Dieu ne peut se réaliser que dans l'infini. Mais le fini ne suffit pas à le réaliser; l'univers fini ne sera jamais adéquat à l'idée de Dieu infini. En vain le panthéisme croit résoudre la contradiction en disant que Dieu se manifeste dans l'infinie variété des choses finies. Cette variété, quelque féconde que vous la supposiez, n'aboutira jamais qu'à l'*indéfini*. Dieu n'est donc jamais réalisé en tant qu'infini. Le panthéisme immole inutilement la personnalité de Dieu.

Est-il besoin de rappeler ses conséquences pour l'humanité? Il absorbe l'homme en Dieu, par conséquent il abolit la personnalité, il anéantit toute liberté, et par suite toute morale. L'intelligence n'a plus de refuge qu'au sein du fatalisme. Le résultat de cette philosophie serait l'inertie complète de l'homme. Il n'a plus qu'à s'abandonner au cours des événements; il ne doit résister à aucune influence, puisqu'il n'est plus responsable de rien. Ainsi l'homme abdique sa souveraineté sur la nature pour se résigner au joug d'une nécessité fatale. Si tous les individus ne sont que des particules du grand tout, si toutes les personnalités sont absorbées dans l'être unique, leur action n'est plus de leur fait et la liberté est illusoire. Toutes nos actions, toutes nos pensées doivent donc être rapportées au grand tout dont elles émanent et dont elles sont des manières d'être; et de plus elles deviennent nécessaires, puisqu'elles sont l'expression de la substance unique qui est partout et qui absorbe tout.

Cependant, il faut l'avouer, l'apparition du panthéisme est aujourd'hui le grand événement de la pensée contemporaine; toutes les âmes en sont troublées... D'où part ce mouvement de la pensée qui agite l'élite des esprits et qui déjà fermente dans la foule? Serait-ce que l'idée de Dieu, cette idée directrice de l'esprit humain, serait au moment de subir une évolution nouvelle? Le Dieu auquel nous croyons, le Dieu annoncé par Moïse, et dont la notion fut épurée, agrandie, complétée par le christianisme, le Dieu libre, le Dieu créateur, le Dieu aimant, s'est établi dans la conscience du genre humain avec un empire indestructible. Le panthéisme, au contraire, ne connaît qu'un dieu mort, car il est sans individualité, sans conscience de son être; un dieu soumis à la fatalité, car le monde émane nécessairement de son sein; un dieu qui ne connaît pas l'amour, car ni le bon ni le mauvais n'existent pour lui. Jamais donc le dieu personnel ne cédera l'empire à cette vague et ténébreuse unité du panthéisme. Mais, il faut le dire aussi, le Dieu chrétien, facile à concevoir par sa volonté, par son action personnelle, a souvent heurté contre l'écueil de l'anthropomorphisme; les passions que lui prêtait une dévotion étroite, et les notions non moins rétrécies de quelques systèmes, l'ont amoindri jusqu'aux proportions du dieu fini du déisme. Mais nous ne pouvons plus croire désormais à un dieu séparé du monde et borné par lui. Une vue plus profonde de l'histoire nous a fait sentir la vie divine au sein de l'humanité; nous ne pouvons plus nous contenter du déisme : il est dépassé; nous avons le sentiment profond de l'immanence de Dieu; nous cherchons un dieu personnel et distinct du monde comme celui du christianisme, et à la fois universel et immanent comme celui que promet le panthéisme. On l'a dit avec vérité, cette transformation des idées de Dieu, du monde, et de leurs rapports, remue toutes les questions; elle est la crise qui agite aujourd'hui l'esprit européen.

Cette crise, née de Schelling, n'a cessé de l'agiter lui-même depuis le jour où par lui elle se produisit dans le monde, et fut poussée jusqu'à ses conséquences extrêmes par les disciples d'Oken et de Hegel. Nous l'avons montré observant en silence un mouvement qu'il désapprouvait. En 1835, M. Lerminier le peignait, à Munich, incertain entre le christianisme et le panthéisme, entre l'identité de Dieu-monde et la tradition chrétienne de la création.

Rien de plus calme et de plus digne que l'approche et la conversation de Schelling. Cet homme, dont la tête exprime la majesté et la force, a vieilli dans l'exercice des idées. Il est la tradition vivante de la philosophie germanique. Depuis qu'il se sépara de

[1] M. Artaud, dans un article tiré du reste en grande partie d'un excellent travail de M. Lèbre, publié dans la *Revue des Deux Mondes* de janvier 1845.

l'école de Fichte pour créer l'antithèse la plus complète de la pensée du professeur d'Iéna, depuis qu'il donna à Hegel lui-même la première impulsion, il a vu passer devant lui les révolutions des hommes, des idées et des choses; il a blanchi dans la méditation et le spectacle des vicissitudes et des conceptions humaines; et pendant que d'autres agissaient, il a toujours pensé. Que de monologues et de combats dans cette grande âme! que de révisions il a dû faire de son propre système! Il a tout vu, tout pesé; il a survécu à Napoléon, à Gœthe, à Hegel; il reste debout, mélancolique et pensif, entre une grande époque qui s'éteint et les temps nouveaux qui cherchent à naître; et au moment de donner aux hommes le testament immortel de sa vie, qui n'a été qu'une pensée, il hésite. O sincérité de la force! puissante incertitude du génie! il hésite, tant le parti à prendre dans les choses et les idées humaines est aujourd'hui douloureux! Nous ne connaissons rien de plus grand que cette hésitation de Schelling; elle est le signe du temps; il fallait un homme qui eût la force de porter longtemps le poids du doute avant le dogme nouveau, avant la lumière de la prophétie nouvelle.

Le dogme nouveau et la prophétie nouvelle ne semblent pas avoir répondu à l'attente de M. Lerminier; car, après vingt-cinq ans d'hésitation et de silence, lorsque Schelling a paru, en 1841, dans la chaire de Hegel, annonçant qu'il apportait la vérité, c'était tout simplement pour faire acte de foi chrétienne et pour répudier toute une partie de ses anciennes doctrines. Au grand scandale de l'école hegelienne, le fondateur de la doctrine de *l'identité,* le créateur de la philosophie de la nature a proclamé la distinction de Dieu et du monde, et la souveraineté de Dieu sur le monde. De sorte que la question, aujourd'hui, n'est plus de savoir s'il est panthéiste ou chrétien, mais seulement s'il est catholique ou protestant. « N'écoutez pas, écrivait, il y a quelques années, un de ses disciples, n'écoutez pas ceux qui, se faisant les échos de la haine, parlent de son catholicisme; il n'est que chrétien, mais son christianisme est positif. Pour lui, Dieu est maintenant le *souverain de l'être* (*der Herr des Seyns*); il est ce qu'il veut être, et la création est un acte de sa liberté. L'homme libre, la couronne de la création, s'est séparé de son créateur, et par lui le genre humain; mais le conseil de la rédemption fut conçu dans l'éternité, et Dieu l'a manifesté par l'envoi de son Fils sur la terre, qui avait pour but la réhabilitation du genre humain. » Ainsi, voilà où en est venue la philosophie de la nature. Tout le système actuel de Schelling est une apologie du christianisme, mais d'un christianisme singulièrement modifié. C'est une apologie conçue de telle sorte, que, si d'un côté les philosophes lui reprochent de dénaturer la philosophie, les croyants la repoussent comme dénaturant le christianisme. Quant à lui, il s'efforce de tout concilier. Il admet et commente tous les dogmes de l'Église, l'incarnation, la résurrection, l'ascension. L'Évangile, dit M. Lèbre, n'est plus pour lui, comme autrefois, un mythe; il demeure une histoire au sens réel du mot; la religion ne sera point dépossédée par la philosophie; mais le dogme, au lieu d'être imposé par une autorité extérieure, sera librement compris et accepté par l'intelligence. La foi ne disparaîtra pas devant la raison; elles seront désormais conciliées; de nouveaux temps s'annoncent. Le catholicisme relevait de saint Pierre; la réforme, de saint Paul, qui, sans la tradition, fut immédiatement éclairé de Dieu; l'avenir relèvera du disciple préféré, de saint Jean, l'apôtre de l'amour, et nous verrons enfin la victoire complète du christianisme, l'homme affranchi de toutes les servitudes, et, d'un bout de la terre à l'autre, les peuples prosternés dans une même adoration, unis par une même charité.

Du reste, il paraît que Schelling a en portefeuille *cinq ouvrages* où sa doctrine sera exposée au complet. Le premier est une introduction en forme d'histoire de la philosophie depuis Descartes; le deuxième est intitulé : *Philosophie positive;* le troisième, *Philosophie de la mythologie;* le quatrième, *Philosophie de la révélation;* et enfin le cinquième, *Philosophie de la nature.* Ce dernier ne doit, dit-on, être publié qu'après la mort de l'auteur.

M. Ampère.

> On dira un jour les lois d'Ampère, comme on dit les lois de Kepler.
>
> ARAGO. — *Éloge historique d'Ampère.*

> Je viens à toi, mon père, au pied du Puy-de-Dôme ;
> Je te trouve faisant le tour de ton royaume,
> Royaume du savoir, grande et calme cité,
> Où loge tout problème et toute vérité :
> Par ses mille chemins tu vas et te promènes,
> Tu fais signe en marchant aux sciences humaines,
> Et chacune aussitôt, d'un pas obéissant,
> Accourt au lieu marqué par ton geste puissant ;
> Et toi, législateur des célestes compagnes,
> Tu les ranges d'en haut, du haut de tes montagnes,
> Comme un chef en bon ordre étend ses bataillons
> Ou comme un laboureur espace des sillons.
>
> *Épître à André-Marie Ampère*, par J.-J. AMPÈRE.

Rien de plus rare que de voir une intelligence supérieure se transmettre directement du père au fils. On sait que les trois quarts des hommes éminents qui ont eu des fils ont eu des fils vulgaires. Or, le nom inscrit en tête de cette notice éveille justement l'idée d'une de ces exceptions dont l'histoire offre assez peu d'exemples. La notice devrait donc être intitulée : *les deux Ampère ;* car on ne saurait parler de l'illustre savant qui a fondé la gloire de ce nom sans parler aussi de l'écrivain, du professeur, du philologue, de l'archéologue, voire même du poëte, qui, jeune encore, l'a déjà si heureusement maintenue et continuée.

Mais, au moment d'aborder ces deux biographies inséparables, je me suis trouvé dans un embarras qui ne m'est pas habituel. Depuis six ans que je fais en conscience mon métier de biographe, c'est la première fois que je ne puis dire du sujet : *Nec beneficio nec injuria cognitus.* Je dois beaucoup à M. Ampère fils ; sans parler ici de tout ce que j'ai appris de lui, je dois à sa bienveillante amitié, à son indulgence encourageante, d'avoir pu et osé accepter le redoutable honneur de le suppléer pendant quelque temps dans cette chaire du collége de France où il a établi depuis douze ans, sur des bases si larges, l'enseignement de la littérature française. En un cas pareil et par le temps de candeur universelle où nous vivons, je ne saurais me livrer à une appréciation complète de sa carrière littéraire si active, de ses travaux déjà si nombreux et si variés, sans exposer mon appréciation à être véhémentement suspectée de reconnaissance. Je serai donc injuste de peur de paraître trop reconnaissant ; je ne traiterai qu'accessoirement, en me bornant à un simple exposé, de la vie et des travaux de M. J.-J. Ampère, et je consacrerai plus spécialement cette notice à son illustre père, que l'on peut admirer en toute sécurité, puisqu'il n'est plus de ce monde, puisque toute l'Europe savante l'admire, et puisque enfin l'histoire a déjà inscrit son nom parmi les grands noms de la science.

La jeunesse d'André-Marie Ampère fut cruellement éprouvée. Tout le monde connaît les abominables massacres qui en 1793 ensanglantèrent la ville de Lyon.

Un saltimbanque, Collot-d'Herbois ; un ex-oratorien, ce Fouché, depuis duc et ministre de Louis XVIII, qui devait fournir au monde un des exemples les plus scandaleux du triomphe de la trahison et de l'ignominie, furent choisis pour être les ministres des vengeances du parti montagnard contre ceux qu'on appelait les aristocrates de Lyon. Après avoir rasé les maisons et fatigué



la guillotine en tuant les hommes en détail, ces deux honnêtes gens imaginèrent de les massacrer en bloc : ils réunissaient leurs victimes par bandes de cent à deux cents hommes, qu'ils faisaient conduire sur la place Bellecour, et là, *sous la voûte de la nature*, comme ils disaient dans leur atroce jargon, ils les faisaient écharper à coups de canons chargés à mitraille. Ceux que la mitraille ne tuait pas sur-le-champ étaient achevés à coups de sabre et de baïonnette; et le digne acolyte de Fouché, Collot, dont on a, je crois, aussi fait un grand homme, venait ensuite développer à la tribune des jacobins de Paris tous les agréments de son procédé expéditif. Je cite textuellement :

« Nous en avons fait, disait-il, foudroyer deux cents d'un coup, et l'on nous en fait un crime ! Ne sait-on pas que c'est encore une marque de sensibilité ? Lorsque l'on guillotine vingt coupables, le dernier exécuté meurt vingt fois, tandis que les deux cents conspirateurs périssent ensemble. La foudre populaire les frappe, et, semblable à celle du ciel, elle ne laisse que le néant et les cendres. On parle de sensibilité! Et nous aussi nous sommes sensibles ; les jacobins ont toutes les vertus; ils sont compatissants, humains, généreux; mais tous ces sentiments ils les réservent pour les patriotes, qui sont leurs frères, et les aristocrates ne le seront jamais. »

On comprend que cette éloquence allait droit au cœur des *sensibles* jacobins.

Parmi les *aristocrates* condamnés à éprouver l'humanité de Fouché et de Collot se trouvait, entre mille autres, un bourgeois de Lyon, un ancien négociant, homme de probité, d'intelligence et de cœur, qui, après avoir gagné une très-modeste fortune, s'était retiré avec sa femme et deux enfants dans un village voisin, à Poleymieux-lez-Mont-d'or, lorsque la révolution de 89 éclata. Elle lui fit éprouver le même sentiment de joie qu'elle inspira d'abord à toutes les âmes élevées et généreuses. Bientôt l'estime et le choix des habitants de Lyon le rappelèrent dans sa ville natale pour occuper une des places de juge de paix que la Constituante venait de créer, et qui étaient alors électives. Il s'acquitta de ses fonctions avec ce zèle, cet esprit de désintéressement et de fraternité si puissamment développés dans la partie saine de la nation par le noble élan de 89. Le siége et la prise de Lyon le trouvèrent à son poste, déplorant les malheurs de la France, et, au milieu des convulsions de l'anarchie, travaillant à faire aimer la justice. Quand les proconsuls arrivèrent, n'ayant rien à se reprocher, il ne voulut pas fuir : il oubliait qu'il était homme de bien, et que cette qualité, odieuse aux méchants qui triomphaient avec Fouché et Collot, devait naturellement le faire désigner à leurs fureurs... il fut condamné à mourir. On a pu juger plus haut du style d'un jacobin *sensible*. Voici maintenant comment s'exprimait un de ces aristocrates féroces immolés par les sensibles jacobins : voici l'admirable lettre que ce simple bourgeois de Lyon écrivait à sa femme, quelques heures avant de marcher au supplice ; c'est presque la seule trace qu'il ait laissée de sa vie honnête et obscure, mais elle suffit pour donner une idée de ce qu'il était. On y verra comment les honnêtes gens de ce temps-là savaient mourir; malheureusement ils ne savaient que mourir.

« J'ai reçu, mon cher ange, ton billet consolateur; il a versé un baume vivifiant sur les plaies morales que fait à mon âme le regret d'être méconnu par mes concitoyens, qui m'interdisent, par la plus cruelle séparation, une patrie que j'ai tant chérie et dont j'ai tant à cœur la prospérité. Je désire que ma mort soit le sceau d'une réconciliation générale entre tous nos frères. Je la pardonne à ceux qui s'en réjouissent, à ceux qui l'ont provoquée et à ceux qui l'ont ordonnée. J'ai lieu de croire que la vengeance nationale[1], dont je suis une des plus innocentes victimes, ne s'étendra pas sur le peu de bien qui nous suffisait, grâce à ta sage économie et à notre frugalité, qui fut ta vertu favorite...

«..... Après ma confiance en l'Éternel, dans le sein duquel j'espère que ce qui restera de moi sera porté, ma plus douce consolation est que tu chériras ma mémoire autant que tu m'as été chère. Ce retour m'est dû. Si du séjour de l'éternité, où notre chère fille m'a précédé, il m'était donné de m'occuper des choses d'ici-bas, tu seras, ainsi que mes chers enfants, l'objet de mes soins et de ma complaisance. Puissent-ils jouir d'un meilleur sort que leur père, et avoir toujours devant les yeux la crainte de Dieu, cette crainte salutaire qui opère en nos cœurs l'innocence et la justice, malgré la fragilité de notre nature. Ne parle pas à ma Joséphine du malheur de son père; fais en sorte qu'elle l'ignore. *Quant à mon fils, il n'y a rien que je n'attende de lui.* Tant que tu le posséderas et qu'ils te posséderont, embrassez-vous en mémoire de moi; je vous laisse à tous mon cœur. »

[1] La vengeance nationale! c'est bien le cas de s'écrier, comme Jean Huss sur son bûcher : *O sancta simplicitas !*

La lettre est signée : *J.-J. Ampère, époux, père, ami et citoyen toujours fidèle.* A cette lettre se trouvaient jointes quelques instructions d'économie domestique, au milieu desquelles on remarque les lignes suivantes :

« Il s'en faut beaucoup, ma chère amie, que je te laisse riche, et même avec une aisance ordinaire. Tu ne peux l'imputer à ma mauvaise conduite ni à aucune dissipation. Ma plus forte dépense a été l'achat des livres et des instruments de géométrie dont notre fils ne pouvait se passer pour son instruction : mais cette dépense même était une sage économie, *puisqu'il n'a jamais eu d'autre maître que lui-même*[1].

Que l'on compare cette simple manière de mourir à certaines morts fastueuses de la même époque ; que l'on se rappelle Danton disant au bourreau : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine, » et l'on admettra, je crois, que cette forfanterie, née peut-être du besoin de s'étourdir en face de l'éternité, que Danton appelait le *néant,* ne vaut pas cette fermeté tranquille et résignée d'une âme pieuse soutenue par une conscience pure.

Quel était donc ce fils qui *n'avait jamais eu d'autre maître que lui-même,* et duquel un père disait en mourant : Il n'y a rien que je n'attende de lui? C'était un jeune homme de dix-huit ans qui devait réaliser toutes les prévisions paternelles, devenir ce grand mathématicien, ce physicien fameux, ce philosophe profond, auquel on doit la découverte de la loi des phénomènes électro-dynamiques et une longue série de travaux si bien couronnés par l'*Essai sur la philosophie des sciences,* vaste classification des connaissances humaines, que lui seul peut-être, avec sa tête encyclopédique, pouvait tenter sans effroi et mener à bien jusqu'au bout.

André-Marie Ampère était né à Lyon le 22 janvier 1775. On sait déjà quelle âme noble c'était que celle de son père ; sa mère, Jeanne-Antoinette Sarcey de Sutières, avait, elle aussi, dit M. Arago, conquis l'affection générale par une inaltérable douceur de caractère et une bienfaisance qui cherchait avec avidité les occasions de s'exercer. Sous ces deux influences, le jeune André-Marie grandit, heureux et libre de développer en tous sens la belle intelligence dont le ciel l'avait doué.

Élevé au village, sans autre maître que son père, il annonça de bonne heure qu'il pourrait se passer de maître. Tout enfant, avant même de connaître les chiffres, on le voyait faire de longues opérations arithmétiques avec de petits cailloux. Durant une maladie grave, sa mère, lui ayant enlevé ses cailloux, afin de forcer son esprit au repos, le surprit continuant sur son lit ses calculs avec les morceaux d'un biscuit qu'on lui avait donné après plusieurs jours de diète absolue. Aussitôt qu'il sut lire, il se jeta sur les livres avec avidité, dévorant tout ce qui lui tombait sous la main. Son père avait commencé à lui enseigner le latin ; mais apercevant en lui une aptitude particulière pour les mathématiques, il ajourna l'étude du latin et laissa l'enfant libre de suivre sa voie, ne s'occupant que de lui fournir les livres nécessaires ; si bien qu'à onze ans le jeune Ampère avait déjà dépassé les mathématiques élémentaires et étudié l'application de l'algèbre à la géométrie. Quand il fallut aller plus loin, les livres manquaient dans la modeste bibliothèque paternelle ; on se rendit à Lyon afin de se les procurer, et l'abbé Daburon, depuis inspecteur général et collègue de son ancien élève, alors bibliothécaire du collége de Lyon, vit un jour entrer chez lui M. Ampère, conduisant par la main un petit bonhomme de douze ans, qui débuta par lui demander, d'une voix enfantine, de vouloir bien lui prêter les ouvrages d'Euler et de Bernouilli. M. Daburon se récria, ces livres étant au nombre des plus difficiles que l'intelligence humaine ait produits. « J'espère néanmoins être en état de les comprendre, répliqua l'enfant. — Vous savez sans doute qu'ils sont écrits en latin, dit le bibliothécaire, et que c'est le calcul différentiel qu'on y emploie ? » Ici le jeune Ampère fut arrêté ; il ne savait pas le latin, et il n'avait pas encore étudié le calcul différentiel ; mais cet obstacle fut bientôt franchi. Quelques

[1] Cette lettre a été publiée pour la première fois dans l'élégante Notice que M. Sainte-Beuve a donnée sur la vie d'Ampère. Je dois déclarer de suite, comme c'est mon habitude en pareil cas, que cette biographie, pour ce qui concerne l'illustre savant, presque entièrement composée d'après les travaux de MM. Arago, Sainte-Beuve, Littré, n'aura guère d'autre avantage que de les résumer. Seulement elle contiendra en plus une précieuse analyse d'une partie moins connue des travaux d'Ampère; je veux parler de ses recherches philosophiques, analyse inédite que M. Ampère fils a eu la bonté de rédiger pour cette Galerie.

leçons de M. Daburon le mirent sur la voie du calcul différentiel, et, aidé de son père, il apprit lestement à expliquer Virgile, afin de pouvoir lire Bernouilli. A dix-huit ans, il étudiait la *Mécanique analytique* de Lagrange, dont il avait, dit M. Sainte-Beuve, refait presque tous les calculs, et il a répété souvent qu'il savait alors autant de mathématiques qu'il en a jamais su ; ce qui ne l'empêchait pas de lire dans le texte Virgile, le Tasse ; de commenter les principaux auteurs français ; d'être attiré, presque à un égal degré, par l'histoire, les voyages, la poésie, les romans, la philosophie, la botanique, l'histoire naturelle ; et enfin d'absorber, depuis A jusqu'à Z, la volumineuse encyclopédie de Diderot et d'Alembert, dont il pouvait, cinquante ans plus tard, grâce à sa prodigieuse mémoire, réciter encore des tirades entières.

Ainsi marchait cet étonnant esprit, pareil à un fleuve qui va s'élargissant toujours à mesure qu'il s'éloigne de sa source, lorsque survint tout à coup un temps d'arrêt. La mort affreuse de son père fit sur le jeune savant de Polcymieux l'effet d'un coup de foudre ; elle le jeta pendant quelque temps dans une sorte d'idiotisme. Il passait ses journées dans un morne silence, occupé machinalement à faire des tas de sable ou à contempler le ciel. En vain ses amis cherchaient à l'arracher à cette torpeur. Tout sentiment, toute faculté, semblaient éteints en lui. Un an se passa ainsi. Enfin, un jour qu'il promenait ses yeux sur un ouvrage de J.-J. Rousseau, les *Lettres sur la botanique*, l'influence de cette prose harmonieuse et chaude lui monta au cerveau ; son esprit et son cœur revinrent à la vie ; il se remit d'abord à la botanique. Le commerce de la nature le ramena ensuite vers la poésie ; il se prit à lire avec passion les poëtes latins : Horace, Virgile, Lucain. Il se mit lui-même à versifier, ébauchant poëmes, tragédies, comédies, voire même des chansons, madrigaux, charades, vestiges curieux des premiers bouillonnements de cette forte tête, à laquelle rien ne fut étranger. Toutes ces ébauches poétiques ont été pieusement conservées par M. Ampère fils ; elles remplissent de nombreux cahiers, où elles apparaissent entremêlées de signes algébriques. Souvent la tirade, dit M. Sainte-Beuve, s'arrête brusquement, coupée par des x et y ou bien par la *formule générale pour former immédiatement toutes les puissances d'un polynôme quelconque.*

Vers cette époque, le jeune Ampère, admirateur passionné de la nature, ne la voyait pourtant qu'à travers un voile. Lui qui avait déjà pénétré si avant dans les secrets de la science, ne s'était pas encore aperçu qu'il était myope ; ce fut un de ses jeunes amis, le futur philosophe Ballanche, qui eut un jour, dans une promenade, l'idée de lui faire essayer des lunettes. Il poussa un cri de ravissement ; la nature, qu'il trouvait déjà si belle quand il ne la voyait que confusément, venait de lui apparaître pour la première fois avec toutes ses beautés de dessin, de couleur, de grâce et d'harmonie. Depuis lors, ce fut un des priviléges caractéristiques de ce géomètre, de comprendre et de sentir la nature avec l'enthousiasme d'un artiste.

Bientôt le cœur, jusque-là muet, s'éveilla aussi ; dans ces mêmes papiers de jeunesse entremêlés d'x et d'y dont je parlais tout à l'heure, se trouve une feuille, jaunie par le temps, qui contient les lignes suivantes :

« Parvenu à l'âge où les lois me rendaient maître de moi-même, mon cœur soupirait tout bas de l'être encore. Libre et insensible jusqu'à cet âge, il s'ennuyait de son oisiveté. Retiré dans une solitude presque entière, l'étude et la lecture, qui avaient fait si longtemps mes plus chères délices, me laissaient tomber dans une apathie que je n'avais jamais ressentie, et le cri de la nature répandait dans mon âme une inquiétude vague et insupportable. Un jour que je me promenais, après le coucher du soleil, le long d'un ruisseau solitaire..... »

Le fragment s'arrête brusquement ici. « Que vit-il, dit M. Sainte-Beuve, le long de ce ruisseau ? Un autre cahier de souvenirs ne nous laisse point en doute, et sous ce titre : *Amorum*, contient, jour par jour, toute une histoire naïve de ses sentiments, de son amour, de son mariage, et va jusqu'à la mort de l'objet aimé. Qui le croirait ? ou plutôt, en y réfléchissant, pourquoi n'en serait-il pas ainsi ? Ce savant que nous avons vu chargé de pensées et de rides, et qui semblait n'avoir dû vivre que dans le monde des nombres, il a été un énergique adolescent ; la jeunesse aussi l'a touché, en passant, de son auréole ; il a aimé, il a pu plaire, et tout cela, avec les ans, s'était recouvert, s'était oublié. Il serait peut-être étonné comme nous s'il avait retrouvé, en cherchant quelque mémoire de géométrie, ce journal de son cœur, ce cahier d'*Amorum* enseveli. »

Enfin qu'avait-il vu le long de ce ruisseau solitaire? Il avait vu deux jeunes filles cueillant des fleurs, deux sœurs dont l'aînée avait fait sur son cœur une vive impression. C'était mademoiselle Julie Carron, dont la famille habitait le village de Saint-Germain, non loin de Poleymieux. Le jeune Ampère avait senti qu'il l'aimait à la première vue; introduit dans sa famille, il l'aima bien davantage encore, et n'eut bientôt plus qu'une pensée : unir sa destinée à la sienne. Mais il était pauvre, la jeune fille était peu riche, et les parents exigèrent qu'avant de songer au mariage il eût un état. Il fut un instant question de le faire entrer dans une maison de commerce. Heureusement pour la science, car le jeune savant, tout entier à son amour, se déclarait prêt à tout faire indifféremment, pourvu qu'il eût l'espérance d'épouser celle qu'il aimait; heureusement pour la science, cette idée ne prévalut pas. On décida qu'il irait à Lyon donner des leçons particulières de mathématiques, en attendant qu'il pût obtenir une place de professeur.

Arrivé à Lyon, il se remit avec ardeur aux études physiques et mathématiques. L'ouvrage de Lavoisier, qui venait d'opérer une révolution dans la chimie, l'attira vivement vers cette partie des sciences, où il devait, comme dans toutes les autres, laisser des traces de la profondeur et de la sagacité de son esprit. Le temps qui n'était pas employé à ses leçons ou à des visites fréquentes à Saint-Germain, auprès de sa fiancée, le jeune Ampère le consacrait à de petites réunions de jeunes gens laborieux comme lui, qui mettaient, comme lui, à profit les loisirs que leur laissait leur profession pour suivre avec ardeur, étudier et discuter en commun le mouvement scientifique du temps. Ces jeunes gens, devenus presque tous des hommes distingués, se réunissaient de grand matin chez l'un d'entre eux, M. Lenoir, qu'Ampère devait retrouver à Paris, et qui a été pendant cinquante ans un de ses amis les plus dévoués et les plus chers. Dans cette petite assemblée, on lisait à haute voix la chimie de Lavoisier avec le même enthousiasme que s'il se fût agi de poésie ou de politique.

Cependant les visites à Saint-Germain suivaient leur cours; les vœux du jeune Ampère furent enfin exaucés, et, le 2 août 1799, il épousa mademoiselle Julie Carron. Les prêtres qui n'avaient point prêté serment à la constitution civile du clergé étaient encore à cette époque déclarés inhabiles à remplir les fonctions ecclésiastiques; mais la famille Carron, qui était très-pieuse, ne voulut point du ministère d'un prêtre assermenté; il fallut que la cérémonie religieuse se fît clandestinement. Cette alliance avec une famille animée d'une foi vive ne contribua pas peu à développer chez l'illustre savant les sentiments religieux qui d'ailleurs lui étaient naturels, et devaient un jour le faire classer parmi ceux des hommes supérieurs de ce temps-ci qui ont présenté au plus haut degré l'union de la science et de la foi. Cependant sa foi eut des intermittences de découragement et de ferveur : il était de ces âmes qui ne peuvent supporter le doute et s'endormir, comme on dit, sur cet oreiller. « Le doute, écrivait-il à un de ses amis, est le plus grand des tourments que l'homme endure sur la terre. » Il disait quelquefois que trois événements avaient été décisifs sur sa vie : d'abord sa première communion, qui avait puissamment exalté en lui la croyance religieuse; puis la lecture de l'éloge de Descartes par Thomas, qui lui avait inspiré l'amour des sciences physiques et philosophiques; et enfin la prise de la Bastille, qui le fit ce qu'il resta toujours au fond, à travers toutes les modifications de la position sociale et de l'âge, un esprit sincèrement libéral, croyant au progrès et aimant les hommes.

C'est dans le souvenir du premier de ces événements, dans le souvenir de sa première communion qu'il aimait à chercher des forces, quand le doute, cet ennemi acharné, venait l'assaillir et le combattre. On a de lui des pages qui rappellent les poignantes anxiétés de Pascal. Qui croirait, par exemple, qu'à l'âge de quarante ans Ampère, déjà classé parmi les grands noms scientifiques de la France, professeur d'analyse à l'école polytechnique, inspecteur général, membre de l'Institut, était assez torturé par le problème de la vie future pour écrire des lignes comme celles-ci : « Malheureux que je suis! d'anciennes idées ne me dominent pas assez pour me faire croire; mais elles ont encore la puissance de me frapper de terreur! Si je les avais conservées intactes, je ne me serais pas précipité dans un gouffre. » N'est-ce pas là l'équivalent du gouffre de Pascal? Ces accès de fièvre morale, dont l'illustre savant finissait toujours par sortir vainqueur, l'assaillirent plusieurs fois dans sa vie; et certes, nous tous de cette génération qui l'avons vu dans nos colléges avec sa physionomie

géométrique et absorbée, nous ne nous doutions guère qu'il y avait dans cet homme un cœur chaleureux jusqu'à la passion, un esprit exalté parfois jusqu'au mysticisme.

Marié à vingt-quatre ans avec une femme aimée, il eut deux années d'un bonheur sans nuages, deux années seulement; car devenu père, il lui fallut bientôt, en décembre 1801, pour accomplir tous les devoirs de la paternité, se séparer de sa femme malade et de son enfant, et accepter les fonctions de professeur de physique et de chimie à l'école centrale de Bourg, en attendant qu'il pût être nommé professeur au lycée de Lyon, terme suprême de son ambition. Il passa un an dans ce poste obscur, souffrant de vivre loin des êtres si chers à son cœur, écrivant à sa femme des lettres dont quelques-unes sont de véritables idylles charmantes de naïveté et de tendresse, tandis que d'autres rendent avec une énergie singulière ce combat terrible du doute et de la foi qui se réveillait en lui.

Au milieu de ces combats intérieurs, il s'occupe activement, parfois même avec enthousiasme, de ses expériences de physique et de chimie, et il prépare le premier ouvrage qui doit fixer sur lui l'attention publique : je veux parler de l'ouvrage publié à Lyon en 1802 sous le titre de *Considérations sur la théorie mathématique du jeu*. Cet ouvrage avait pour but, non la théorie d'un jeu particulier, mais la solution d'un problème général qui avait occupé le génie de Pascal, de Fermat, et même de Buffon, c'est-à-dire une évaluation exacte, d'après le calcul des probabilités, des dangers que court l'homme qui expose une mise aux chances d'un jeu de hasard. « L'auteur, dit M. Arago, s'y montre calculateur ingénieux et exercé; ses formules ont de l'élégance et le conduisent à des démonstrations purement algébriques de théorèmes qui semblaient devoir exiger l'emploi de l'analyse différentielle. La question principale s'y trouve, du reste, complétement résolue. » Ce mémoire, présenté à M. Delambre, qui était alors en tournée pour organiser les lycées dans cette partie de la France, fut jugé par lui digne d'être présenté à l'Institut, et valut à son auteur la place qu'il avait tant désirée de professeur de mathématiques au lycée de Lyon. Il jouissait à peine depuis quelques mois du bonheur de se trouver réuni à ce qu'il aimait, lorsque la maladie de sa femme s'aggrava de jour en jour : il la perdit le 13 juillet 1804; et à cette date funèbre, dans ses papiers, à la suite de deux versets des psaumes, on trouve une prière fervente qui se termine ainsi : « O Seigneur, Dieu de miséricorde, daignez me réunir dans le ciel à ce que vous m'aviez permis d'aimer sur la terre! »

Le séjour de Lyon lui était devenu odieux, et ce fut avec joie qu'il accepta, en novembre 1805, la place de répétiteur d'analyse à l'école polytechnique, place qu'il obtint sur la recommandation de M. Delambre. Une nouvelle étude vint bientôt faire diversion, et rivaliser chez Ampère avec les travaux de mathématiques et de physique. Tandis qu'il écrivait de nombreux mémoires, soit sur l'analyse mathématique transcendante, soit sur l'application de cette même analyse aux plus importantes questions de la mécanique rationnelle, de l'optique, de la physique, des gaz, de la chimie moléculaire; tandis qu'il émettait des idées originales et importantes sur la physiologie animale et la théorie de la terre, travaux nombreux et divers dans le détail desquels la nature de ce recueil ne permet pas d'entrer ici; il ne tarda pas à contracter dans la société des penseurs d'Auteuil, Cabanis, Destutt de Tracy, et dans celle de Maine de Biran, un goût très-vif pour la philosophie, et spécialement la métaphysique. Cette direction nouvelle de son esprit devint assez prononcée pour dominer par moments toutes les autres. « Combien est admirable, écrivait-il dans ce temps-là à son vieil ami de Lyon, M. Bredin, combien est admirable la science de la psychologie! et, pour mon malheur, tu ne l'aimes plus... Il faut, pour me priver de toute consolation sur la terre, que nous ne puissions plus sympathiser en matière de métaphysique... Sur la seule chose qui m'intéresse, tu ne penses plus comme moi... C'est un vide affreux dans mon âme... »

Ainsi, dans cet esprit ardent et infatigable, la psychologie elle-même passait à l'état de passion. Ses travaux philosophiques ont été moins appréciés jusqu'ici que ses travaux de mathématiques et de physique. Il ne pouvait en être autrement, cette première partie de ses travaux étant restée presque entièrement inédite. Le fils de l'illustre savant, qui s'occupe actuellement à recueillir et à rassembler les manuscrits philosophiques de son père, et qui ne tardera pas à les publier, a bien voulu me communiquer sur ce sujet quelques pages qui pourront, autant que le permet l'éten-

due de cette notice, donner une idée de ce qu'Ampère a fait pour la philosophie, pour une science qui a tenu une grande place dans sa vie intellectuelle, qui fut l'objet de ses constantes méditations, et sur laquelle il exerça, autant que sur les sciences mathématiques et physiques, la puissante originalité de son esprit.

Je laisse la parole à M. Ampère fils.

« A ceux qui croient les spéculations métaphysiques une vaine occupation de l'intelligence, on peut opposer des géomètres comme Descartes, Leibnitz et Ampère. Ces hommes, auxquels on ne refusera pas, dans les sciences positives, la rigueur et la précision, n'ont pas cru qu'il fût chimérique de porter dans l'étude de nos facultés l'analyse dont ils ont su faire, dans le champ des sciences exactes, un assez bel usage. Ils n'ont pas jugé futile d'aborder, après tant de problèmes, les problèmes de la pensée, de la certitude, de l'existence. Ils ont cru qu'il était bon, pour raisonner et pour connaître, de savoir ce que sont le raisonnement et la connaissance. Comme ils découvraient les lois de la matière et de l'étendue, il leur a plu de savoir si la matière existait et si l'étendue était réelle. Les sciences physiques et mathématiques sans philosophie sont un édifice sans base. On n'y peut faire que des recherches sans principes et des découvertes sans garantie. Il y a plus, on ne peut apprendre, savoir, découvrir, qu'en partant d'une certaine idée générale, de certaines notions abstraites, c'est-à-dire d'une philosophie. Seulement on la prend toute faite des mains du préjugé ou on la soumet à l'épreuve de la raison. Il faut donc philosopher d'après soi ou d'après les autres; ou bien, par un découragement pusillanime dont quelques-uns se glorifient, il faut que l'intelligence abdique aux pieds d'une foi aveugle. Or, c'est ce qu'une foi éclairée ne demande point, et ce que M. Ampère, croyant sincère, ne fit jamais.

« Le point de départ de tout le système philosophique de M. Ampère (car M. Ampère a créé un système entièrement neuf et original), ce point de départ fut la belle découverte psychologique qui, parmi les penseurs, a consacré le nom de Maine de Biran. Cette découverte n'est autre que celle du moi humain s'apercevant et se saisissant pour la première fois lui-même dans ce qui est sa manifestation la plus pure, l'acte de la volonté libre.

« Les entraînements de la vie extérieure sont si puissants pour détourner et, pour ainsi dire, éloigner l'homme de lui-même, que, dans notre siècle, pour la première fois, un philosophe a eu pleinement conscience que ce qui constituait essentiellement le sentiment de notre personnalité, c'était l'*effort* par lequel nous voulons une action, l'action la plus simple, celle de lever le bras par exemple. En faisant cet effort, si je m'observe intérieurement, je sens que c'est moi qui commence, prolonge ou suspends cet effort. Dans cet acte si simple, le sentiment de ma personnalité libre que je sens agir comme cause de l'effort produit, ce sentiment intime m'est donné.

« A ceux qui, peu habitués à l'observation intérieure, méconnaîtraient l'importance de cette origine de la personnalité humaine, origine entrevue par Leibnitz et par Locke, mais pleinement dégagée et mise en lumière par M. de Biran, je ferai remarquer que cette simple observation bien constatée foudroyait Hume et Condillac, rendait à l'intelligence humaine l'idée de cause, ruinée par le premier, rendait à l'activité humaine son principe, le moi libre, supprimé par le second.

« M. Ampère commença à s'occuper de psychologie en 1803, l'année même où l'Académie des sciences morales et politiques mettait au concours cette question : Comment on doit décomposer la faculté de penser? question à laquelle M. Maine de Biran répondit par un mémoire qui fut couronné et qui parut en 1805, et dans lequel était déjà son idée sur le sentiment du moi, cette idée la seule qu'il ait eue, dit M. Cousin, et qu'il passa sa vie entière à développer.

« Là est la différence de M. de Biran et de M. Ampère. Celui-ci adopta la découverte de son ami, qu'il proclama toujours avoir reçue de lui. Mais comme seul alors il l'accueillit et se l'appropria dès qu'il l'eut connue, et comme, ainsi que dit encore M. Cousin, nous n'entendons bien que nos propres pensées, il est permis de croire que l'idée de M. de Biran était en germe dans la tête d'Ampère. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Biran n'a jamais pu élever un système métaphysique sur cette base si heureusement rencontrée. Son illustre éditeur, qui l'admire sincèrement, l'avoue, tandis que M. Ampère, partant de ce fait de la personnalité humaine se découvrant dans l'acte libre de la volonté, construit un système entier parfaitement lié dans toutes ses parties, et qui, s'appuyant sur l'observation intérieure, arrive à ce résultat tant cherché par la spéculation philosophique, la certitude de nos connaissances démontrée par l'étude de leur origine. Qu'on me permette de rapprocher le rôle qu'ont joué, dans l'ordre des recherches métaphysiques, les deux hommes dont nous parlons maintenant, et celui qu'ont joué dans un autre ordre de problèmes et, si l'on veut, dans l'interprétation d'autres hiéroglyphes, le docteur Young et Champollion.

« Il n'est pas certain que Young n'ait pas découvert avant Champollion le véritable principe de l'explication des hiéroglyphes; mais ce qui est certain, c'est qu'après l'avoir deviné par une heureuse inspiration, il n'en a rien su tirer, qu'il a tâtonné, reculé, dévié de plus en plus du droit chemin, et que Champollion, une fois qu'il y a mis le pied, a marché d'un pas ferme jusqu'au bout dans cette voie, où il n'a été arrêté que par la mort, mais pas avant d'y avoir rencontré l'immortalité.

« C'est ce système métaphysique de M. Ampère qu'il faudrait exposer pour être juste envers sa mémoire. Mais une exposition un peu complète ne saurait trouver place ici; quelques mots suffiront, non pour faire comprendre ce qu'il a fait, mais pour l'indiquer du moins.

« Le principe de toute activité, et par conséquent de toute connaissance, est trouvé; c'est le sentiment du moi se manifestant dans l'effort volontaire. Maintenant il s'agit d'arriver à la connaissance du monde extérieur; il faut montrer comment ce moi peut acquérir la notion de la certitude de l'existence des corps, de l'existence de l'âme, de l'existence de Dieu. Expliquer la formation de nos idées et démontrer leur certitude, c'est toute la philosophie. C'est pour résoudre ce double problème que les plus grands esprits ont imaginé leurs systèmes : Descartes les idées innées, Malebranche la vue en Dieu, Leibnitz les monades, Condillac la sensation transformée, et M. Ampère la théorie des rapports.

« D'abord, pour marcher avec rigueur du connu à l'inconnu, du sentiment de la personnalité découvert dans l'effort à la réalité du monde matériel et spirituel, il fallait maintenir énergiquement la distinction difficile à faire, mais essentielle, entre ce moi qui n'est qu'un phénomène, c'est-à-dire une modification s'apparaissant à elle-même, et la substance de l'âme qui le produit par son activité. De même que la sensation de la couleur qui est en nous diffère de l'objet par qui elle est produite, que le rouge couleur n'est pas la même chose que le rouge matière minérale ou végétale qui porte le même nom; de même, le moi, qui est la substance de l'âme, diffère du moi qui n'en est que le sentiment. C'est pour distinguer ce moi-sentiment du moi-substance que M. Ampère avait créé le nom d'*émesthèse* (sentiment du moi), qui semblait un peu étrange et inutile à ses amis les physiciens, mais qui avait bien son importance. « L'émesthèse, a écrit M. Ampère, n'est pas plus la substance de l'âme que l'intensité du bleu n'est la substance d'indigo qui donne lieu à cette intuition. » On voit avec quelle énergie il exprime cette distinction fondamentale. En général, ceux qui sont partis du moi ne l'ont point faite ou l'ont négligée bientôt. Ils ont voulu passer immédiatement du moi-sentiment au moi-être, du phénomène à la substance; mais la nature de ces deux moi étant entièrement distincte, on ne peut légitimement conclure de l'un à l'autre; toute induction de ce genre est vicieuse. Ainsi, dans le : *Je pense, donc je suis*, de Descartes, du premier je, qui n'est qu'un phénomène, on ne peut conclure immédiatement au second, qui est une substance. Il y a un paralogisme, du même genre dans la fameuse équation de Fichte, moi=moi. M. Ampère, à son grand honneur, maintint énergiquement la distinction du moi-phénomène et du moi-substance, de l'émesthèse et de l'âme. Il la défendit contre M. Maine de Biran lui-même, qui parfois se laissait aller à la tentation bien naturelle de les identifier.

« Mais si le sentiment du moi n'est pas la substance de l'âme, et si c'est le sentiment seul qui nous est donné primitivement, comment arriver à la connaissance du monde extérieur et à celle de l'âme elle-même, qui se sent, mais ne se voit pas, et qui, tout en ayant la conscience de son activité, reste aussi étrangère à son propre être qu'elle demeure étrangère à la matière qui produit en elle la sensation de couleur?

« C'est ici qu'intervient surtout ce qui est entièrement propre à M. Ampère, la théorie des rapports.

« En analysant les produits de notre entendement, M. Ampère, comme tous les vrais métaphysiciens, reconnut que notre pensée ne peut sortir d'elle-même, que tout objet nous apparaît non en soi objectivement, mais subjectivement, c'est-à-dire vu ou conçu par le sujet pensant. Mais si, au lieu de voir les objets, nous ne voyons que nos propres pensées, quelle certitude avons-nous que les objets ressemblent aux pensées qui nous les représentent, et même que ces objets existent? Qu'induire en un mot du subjectif, c'est-à-dire de nous-mêmes, à l'objectif, c'est-à-dire à ce qui est hors de nous? Et si on n'en peut rien induire, sommes-nous donc condamnés à un scepticisme absolu; condamnés à ne croire qu'à nos pensées, c'est-à-dire à nous-mêmes; à ignorer le monde des corps, le monde des esprits et le Dieu père de ces deux mondes? Voilà le danger terrible qui attend l'homme au seuil de la philosophie dès qu'il a fait cette redoutable distinction du phénomène et de la substance, de notre pensée et de son objet.

« L'idéalisme n'est autre chose que l'impuissance de résoudre la difficulté. Quand l'homme a bien distingué sa pensée de ce qui n'est pas elle, il lui est extrêmement difficile d'en sortir; alors il nie avec plus ou moins de hardiesse la réalité du monde extérieur, et, partant d'une observation vraie, mais incomplète, poussé par la rigueur philosophique, il vient échouer contre le bon sens humain qui croit au monde extérieur d'une foi invincible.

« M. Ampère, à la fois métaphysicien et physicien, après avoir poussé plus loin que personne la distinction du subjectif et de l'objectif en l'étendant à l'âme elle-même, en discernant du sentiment de notre personnalité la substance qui a ce sentiment et qui en diffère autant que la matière diffère de la sensation qu'elle produit dans notre âme; M. Ampère voulut en revenir de là aux résultats que le bon sens fournit à tous les hommes, et retrouver philosophiquement cette réalité extérieure dont l'existence était aussi nécessaire aux calculs du géomètre, aux expériences du physicien, que la réalité de l'âme et de Dieu était nécessaire à son âme religieuse. Une vue profonde, une vue de génie lui découvrit le pont à l'aide duquel l'esprit humain pouvait, pour la première fois, franchir cet abîme.

« M. Ampère vit qu'outre les phénomènes de la pensée, qui n'ont rien de commun avec leur objet extérieur, tels que les sensations qui ne sont point la cause des sensations, le sentiment du moi qui n'est pas le principe du moi, il y avait dans notre esprit des *rapports* perçus entre ces phénomènes. Si je compte mes sensations, je trouve qu'elles sont entre elles dans un certain rapport de nombre. Le sentiment de ma personnalité est dans un certain rapport avec la sensation musculaire que j'éprouve quand je soulève le bras. Ce rapport entre moi et la sensation dont je suis cause est le rapport de causalité. Or, en étudiant la nature de ces rapports, M. Ampère découvrit à quelques-uns d'entre eux cette propriété singulière d'être indépendants de leurs termes. Le rapport numérique de trois sensations subsisterait quand même ces sensations seraient changées en trois autres. Ce rapport est donc indépendant de ces termes; il peut donc exister aussi entre des termes entièrement différents de ceux entre lesquels je l'ai reconnu, et non-seulement entre les phénomènes de la pensée, mais entre les substances extérieures à moi et que je n'aperçois que dans ma pensée. Ce que j'ai dit du rapport de quantité, je pourrais le dire du rapport de causalité, du rapport de succession entre les moments pendant lesquels je me sens durer, du rapport d'étendue entre les points que je vois, etc. Maintenant ai-je raison de transporter au monde extérieur ces rapports perçus entre les phénomènes intimes? C'est une autre question. Mais ce qui est certain, c'est qu'il était impossible de transporter au dehors les intuitions de mon esprit qui n'existaient que par lui et en lui, tandis que les rapports indépendants de leurs termes et pouvant être conçus comme existant indifféremment, soit entre les phénomènes intérieurs, soit entre les substances, ne sont point nécessairement subjectifs, et peut-être existent entre ces substances. Remarquez que M. Ampère ne dit encore que *peut-être* : il n'a découvert jusqu'ici que la possibilité de sortir de notre pensée et de prendre légitimement possession du monde extérieur. Il est encore dans le labyrinthe, mais le fil conducteur est trouvé; l'abîme n'est pas franchi, mais un pied est posé sur l'autre bord, l'autre pied suivra.

« Après avoir reconnu que certains rapports, étant indépendants de leur terme, *pouvaient* être transportés des phénomènes aux substances (la grande découverte métaphysique est là), M. Ampère a cherché si ces rapports *existaient* réellement au dehors entre les substances tels que nous les apercevons au dedans entre les phénomènes. Ici le physicien se montre par l'application de la méthode adoptée généralement dans les sciences, et qui consiste à construire une hypothèse explicative, à la comparer aux faits d'observation, et à l'admettre comme une vérité si elle rend compte de tous ces faits. C'est ainsi qu'on a fait pour l'attraction.

« Partant donc de la donnée, reconnue possible, que les rapports que nous percevons entre nos sensations internes existent entre les objets de ces sensations, il s'agit de savoir si cette possibilité est une réalité, et cela, c'est, comme dans les sciences physiques, l'observation et l'expérience mille fois renouvelée qui nous en donnent la conviction. Ainsi je crois que les billes d'ivoire qui produisent en moi quatre images sont réellement au nombre de quatre, que l'impulsion donnée par l'une des billes est réellement la cause du mouvement d'une autre, comme je suis cause des mouvements que je me sens produire; enfin que le mouvement de ces billes dure un certain temps, comme moi-même je me sens durer pendant que se succèdent les mouvements que je produis intérieurement. Voilà donc trois rapports : le rapport de nombre, le rapport de causalité et le rapport de durée; voilà trois rapports que j'ai aperçus d'abord entre les phénomènes intérieurs de la conscience, et qu'ensuite j'aperçois au dehors entre des substances. L'idée de substance elle-même, je l'ai obtenue au moyen du rapport de causalité puisé en moi et transporté hors de moi, et au moyen duquel j'ai posé une cause extérieure à moi qui s'est manifestée en me résistant.

« Voilà donc comme j'ai acquis la notion de substance et de rapport entre les substances. Maintenant cette notion est-elle réelle? ces rapports sont-ils réels? C'est ce que prouvera l'expérience. Si tous les phénomènes et leurs rapports s'expliquent par les notions que je me suis faites des substances et de leurs rapports, la vérité de ces notions deviendra de jour en jour plus probable et, après un certain nombre d'expériences, infiniment probable. C'est la certitude des sciences physiques, c'est celle que M. Ampère réclamait pour les sciences métaphysiques. Ceux qui ont suivi l'enchaînement de ses idées seront certainement frappés de ce que ce système a d'original et de plausible. Nous sommes d'hier; l'esprit humain tâtonne depuis bien peu de temps; est-ce merveille que la science philosophique ne soit pas encore faite? Mais la vraie méthode de toute science est trouvée, et la philosophie, elle aussi, est en mesure d'en profiter.

« Pourquoi serait-il donc impossible que le grand problème de l'origine et de la certitude de nos idées n'eût pas été résolu plus tôt et qu'il l'eût été de notre temps? Or, si un homme était capable d'arriver à cette solution tant cherchée, n'était-ce pas celui qui, de l'aveu des savants ses contemporains, portait dans toutes les parties des sciences physico-mathématiques une prodigieuse vigueur de pensée? L'homme qui s'élevait toujours à la philosophie des sciences était fait pour introduire l'esprit des sciences dans la philosophie, et la renouveler par cet esprit même. Quand les fragments philosophiques laissés par M. Ampère paraîtront, on y trouvera les détails de ce système dont nous n'avons voulu qu'esquisser à grands traits l'ensemble. On y trouvera un tableau complet des fa-

cultés de l'esprit humain analysé dans toutes ses subtilités et ses profondeurs, et les bases d'une logique en grande partie nouvelle. Je n'en dirai rien ici ; mais je dirai deux mots de sa classification des connaissances humaines, entreprise encyclopédique et philosophique tout ensemble et que, pour cette double raison, nul n'était plus capable d'aborder que lui.

« On a reproché à cette classification trop de symétrie, et ce reproche peut avoir dans le détail quelque chose de fondé. Le besoin d'harmonie, de régularité, d'élégance algébrique, a peut-être entraîné trop loin M. Ampère. Les hommes supérieurs ont ordinairement l'excès de leurs qualités. Tacite pousse la concision jusqu'à l'obscurité ; Michel-Ange abuse du dessin, et Voltaire de l'esprit. M. Ampère abusait de la symétrie. Mais ce reproche ne peut porter que sur les sous-divisions des sciences ; les grandes masses sont groupées et rapprochées suivant les affinités naturelles, comme les plantes par Jussieu ou les animaux par Cuvier. Car personne, et ces deux grands naturalistes l'auraient attesté, n'eut plus que M. Ampère le sens et le génie de la *méthode naturelle*. Enfin, loin de voir, dans la division quaternaire qu'il a établie dans chaque ordre de connaissances, une division systématique introduite par le besoin d'une symétrie arbitraire, j'y vois le résultat d'une analyse approfondie des facultés intellectuelles de l'homme. N'y a-t-il pas, en effet, quatre degrés dans notre connaissance ? La simple observation des faits, la recherche de leurs causes, l'étude de leurs lois, la science de leur principe, c'est là ce que M. Ampère appelle les quatre points de vue par lesquels l'esprit s'élève successivement dans la contemplation de tout objet, et c'est d'après ce point de vue qu'il classe toutes nos connaissances, dont ils sont des degrés nécessaires. C'est la première fois qu'on a ordonné rationnellement l'ensemble de ces connaissances. D'Alembert a déclaré lui-même que le plan de l'Encyclopédie, imité de l'*arbre* de Bacon, n'était point dans sa pensée une classification philosophique, mais un simple dénombrement des connaissances rangé dans un ordre à peu près indifférent. Seulement d'Alembert paraît regarder comme impossible de donner une base philosophique à une encyclopédie. Mais en présence des progrès qu'a faits depuis d'Alembert la méthode de classification, il est permis de croire que cette méthode, appliquée aux plantes par Jussieu et aux animaux par Cuvier, pourrait être aussi appliquée aux connaissances humaines elles-mêmes. Or, c'est là ce que M. Ampère aura l'honneur d'avoir tenté le premier. »

De 1805 à 1820, Ampère fit ainsi marcher de front les mathématiques, la physique, la chimie, la philosophie, trouvant encore le temps de suffire aux divers emplois dont il fut successivement chargé. En 1806, il avait été nommé membre du bureau consultatif des arts et métiers ; il y remplit les fonctions de secrétaire jusqu'en 1810, époque à laquelle il donna sa démission en faveur de M. Thénard. En 1808, il avait été appelé aux fonctions d'inspecteur général de l'université. En 1809, il fut nommé professeur d'analyse à l'école polytechnique, chevalier de la Légion d'honneur, et, en 1814, membre de l'Institut.

La restauration fut accueillie par lui avec sympathie ; mais les grandes convulsions qui la précédèrent lui déchiraient le cœur. On a vu dans la notice sur Gœthe à quel degré d'indifférence égoïste peut s'élever un poëte, et comment ce superbe égoïsme trouve de superbes apologistes. Ceux-là seront sans doute bien scandalisés de voir un mathématicien, un froid algébriste, dont le cœur saigne aux maux de sa patrie, et qui écrit après la bataille de Waterloo : « Je suis comme le grain entre deux meules : rien ne pourrait exprimer les déchirements que j'éprouve ; je n'ai plus la force de supporter la vie ici. Il faut à tout prix que j'aille vous rejoindre ; il faut surtout que je fuie ceux qui me disent : Vous ne souffrirez pas personnellement ; comme s'il pouvait être question de soi au milieu de semblables catastrophes. » C'est ici le cas de dire un mot de la physionomie politique d'Ampère. On a parlé quelquefois de sa timidité en politique. Il était timide, en effet, non pas seulement en politique, mais dans tous les rapports ordinaires de la vie, et cela par ignorance de la vie bien plus que par une véritable timidité. Sa tendresse pour sa famille, dont il était l'unique soutien, contribuait également à le rendre circonspect dans l'expression de ses opinions sur les affaires publiques ; mais dans les grandes occasions, cette noble veine d'humanité qui était en lui se gonflait, et alors le torrent débordait, il ne s'arrêtait plus, quitte à regretter ensuite, dans sa sollicitude paternelle, à s'exagérer même les imprudences de sa parole. C'est ainsi que, sous la restauration, la cause des Grecs, alors qu'elle était encore très-suspecte au gouvernement, trouva parfois en lui un avocat étonnant les autres et s'étonnant lui-même de son éloquence. C'est ainsi qu'après Juillet, chargé d'années, épuisé de fatigues et de veilles, il se retrouvait jeune et ardent pour la Pologne.

En somme, on ne vit jamais homme plus digne d'être aimé, et c'est avec autant d'à-propos que d'éloquence que M. Arago, en louant la générosité du cœur d'Ampère, rappelait ces belles pa-

roles d'un autre savant du XVIIIe siècle, du chimiste Ruelle, entrant dans son atelier le lendemain du jour où l'on apprit à Paris la défaite de Rosbach, avec une figure décomposée, des habits en désordre, et disant à son auditoire : « Je crains de manquer aujourd'hui de clarté et de méthode ; j'ai à peine la force de rassembler, de combiner deux idées ; mais vous me pardonnerez quand vous saurez que la cavalerie prussienne a passé et repassé sur mon corps pendant toute la nuit. » A coup sûr, ces deux savants valent bien Gœthe, auquel la bataille d'Iéna n'inspire qu'un sentiment, la *crainte de perdre ses papiers*.

C'est en 1820 seulement que M. Ampère mit le sceau à sa gloire scientifique par ses belles découvertes sur l'électro-magnétisme. Ici encore je ne puis mieux faire que de laisser parler M. Arago.

Au milieu des progrès rapides, admirables, que faisaient tant de sciences anciennes et modernes, celle qui traite du magnétisme, dit l'illustre secrétaire perpétuel, restait à peu près stationnaire. On sait depuis dix siècles au moins que les barres de fer ou d'acier convenablement préparées, convenablement supportées, se dirigent vers le nord.

Cette curieuse propriété nous a donné les deux Amériques, la Nouvelle-Hollande, de nombreux archipels et les centaines d'îles isolées de l'Océanie, etc.; c'est à elle que dans les temps sombres ou de brouillards, recourent, pour se diriger, les capitaines des mille et mille navires dont toutes les mers du monde sont sillonnées de jour et de nuit.

Aucune vérité de physique n'a eu des conséquences aussi colossales. Cependant jusqu'ici on n'avait rien découvert touchant la nature de la modification intime qu'éprouve une lame d'acier neutre, pendant les opérations mystérieuses, on pourrait presque dire cabalistiques, à l'aide desquelles s'opère sa transformation en aimant. L'ensemble des phénomènes du magnétisme, les affaiblissements, les destructions, les renversements de polarité des aiguilles de boussole, occasionnés à bord de quelques navires par de violents coups de foudre, semblaient établir des liaisons intimes entre le magnétisme et l'électricité. Cependant les travaux *ad hoc* entrepris à la demande de plusieurs Académies, pour développer et fortifier cette analogie, n'avaient pas conduit à des résultats décisifs...

Les choses en étaient à ce point, lorsqu'en 1819 le physicien danois OErsted annonça au monde savant un fait immense par lui-même, et surtout par les conséquences qu'on en a déduites ; un fait dont le souvenir se transmettra d'âge en âge, tant que les sciences seront en honneur parmi les hommes. Ce fait, actuellement connu de tout le monde, consiste dans l'action rotative qu'un fil métallique quelconque exerce sur l'aiguille aimantée placée dans son voisinage, quand un courant électrique le traverse. La découverte d'OErsted arriva à Paris par la Suisse. Le lundi 11 septembre 1820, un académicien qui revenait de Genève répéta devant l'Académie les expériences du savant danois. Sept jours après, le 18 septembre, Ampère présentait déjà un fait beaucoup plus général que celui du physicien de Copenhague. Dans un si court intervalle de temps il avait deviné que deux fils conjonctifs (c'est ainsi qu'on appelle des fils que l'électricité parcourt) agiraient l'un sur l'autre; il avait imaginé des dispositions extrêmement ingénieuses pour rendre ces fils mobiles, sans que les extrémités de chacun d'eux eussent jamais à se détacher des pôles respectifs de leurs piles voltaïques; il avait réalisé, transformé ces conceptions en instruments susceptibles de fonctionner; il avait enfin soumis son idée capitale à une expérience décisive. Le vaste champ de la physique n'offrit peut-être jamais une si belle découverte conçue, mise hors de doute, et complétée avec tant de rapidité. Cette brillante découverte d'Ampère, en voici l'énoncé exact : deux fils conjonctifs parallèles s'attirent quand l'électricité les parcourt dans le même sens ; ils se repoussent, au contraire, si les courants électriques s'y meuvent en sens opposés. Les fils conjonctifs de deux piles semblablement placées, de deux piles dont les pôles cuivre et zinc se correspondent respectivement, s'attirent donc toujours. Il y a, de même, toujours répulsion entre les fils conjonctifs de deux piles, quand le pôle zinc de l'une est en regard du pôle cuivre de l'autre. Ces singulières attractions et répulsions n'exigent pas que les fils sur lesquels on opère appartiennent à deux piles différentes. En pliant et repliant un seul fil conjonctif, on peut faire en sorte que deux de ses portions en regard soient traversées par le courant électrique, ou dans le même sens, ou dans des sens opposés. Les phénomènes sont alors absolument identiques à ceux qui résultent de l'action des courants provenant de deux sources distinctes. Dès leur naissance, les phénomènes d'OErsted avaient été justement appelés électro-magnétiques. Ceux d'Ampère, puisque l'aimant n'y joue aucun rôle direct, durent prendre le nom plus général de phénomènes *électro-dynamiques*..... Parmi les phénomènes de la physique terrestre, ceux contre lesquels Ampère allait lutter étaient certainement au nombre des plus complexes. Les attractions, les répulsions observées entre des fils conjonctifs résultent des attractions ou des répulsions de toutes leurs parties. Or, le passage du total à la détermination des éléments nombreux et divers qui le composent; en d'autres termes, la recherche de la manière dont varient les actions mutuelles de deux parties infiniment petites de deux courants, quand on change leurs distances et leurs inclinaisons relatives, offrait des difficultés inu-

sitées. Toutes ces difficultés ont été vaincues. Les quatre états d'équilibre à l'aide desquels l'auteur a débrouillé les phénomènes s'appelleront les lois d'Ampère, comme on donne le nom de lois de Kepler aux trois grandes conséquences que ce génie supérieur déduisit des observations de Tycho. Grâce aux efforts de l'illustre académicien, la loi du carré des distances, la loi qui régit les mouvements célestes, la loi que Coulomb étendit aux phénomènes d'électricité de tension, et même, quoique avec moins de certitude, aux phénomènes magnétiques, est devenue le trait caractéristique des actions exercées par l'électricité en mouvement. Dans toutes les expériences magnétiques tentées avant la découverte d'OErsted, la terre s'était comportée comme un gros aimant. On devait donc présumer qu'à la manière des aimants elle agirait sur des courants électriques. L'expérience cependant n'avait pas justifié la conjecture. Appelant à son aide la théorie électro-dynamique, et la faculté d'inventer des appareils qui s'était révélée en lui d'une manière si éclatante, Ampère eut l'honneur de combler l'inexplicable lacune. Pendant plusieurs semaines les savants nationaux et étrangers purent se rendre en foule dans son humble cabinet de la rue des Fossés-Saint-Victor, et y voir avec étonnement un fil conjonctif de platine qui s'orientait par l'action du globe terrestre. Qu'eussent dit Newton, Halley, Duffay, Æpinus, Franklin, Coulomb, si quelqu'un leur avait annoncé qu'un jour viendrait où, à défaut d'aiguille aimantée, les navigateurs pourraient orienter leur marche en observant des courants électriques, en se guidant sur des fils électrisés ! L'action de la terre sur un fil conjonctif est identique dans toutes les circonstances qu'elle présente, avec celle qui émanerait d'un faisceau de courants ayant son siége dans le sein de la terre, au sud de l'Europe, et dont le mouvement s'opérerait comme la révolution diurne du globe de l'ouest à l'est. Qu'on ne dise donc pas que les lois des actions magnétiques étant les mêmes dans les deux théories, il est indifférent d'adopter l'une ou l'autre. Supposez la théorie d'Ampère vraie, et la terre, dans son ensemble, est inévitablement une vaste pile voltaïque, donnant lieu à des courants dirigés comme le mouvement diurne; et le mémoire où se trouve ce magnifique résultat va prendre rang, sans désavantage, à côté des immortels travaux qui ont fait de notre globe une simple planète, un ellipsoïde aplati à ses pôles, un corps jadis incandescent dans toutes ses parties, incandescent encore aujourd'hui à de grandes profondeurs, mais ne conservant plus à sa surface aucune trace appréciable de cette chaleur d'origine.

Le dernier ouvrage qui occupa la vie d'Ampère fut sa classification des sciences. Le premier volume, rédigé à Clermont en 1832 avec l'aide de M. Gonod, a été publié par le fils de l'illustre savant en 1838 ; le second, qui fut rédigé à Paris, a été publié en 1843.

M. Ampère fils a déjà dit quelques mots plus haut de ce grand ouvrage. Voici, d'après un autre juge très-compétent, M. Littré, voici le principe qui a présidé à cette vaste classification : « Toute la science humaine se rapporte uniquement à deux objets généraux, le monde matériel et la pensée. » De là naît la division naturelle en sciences du monde ou *cosmologiques*, et sciences de la pensée ou *noologiques*. De cette façon M. Ampère partage toutes nos connaissances en deux règnes; chaque règne est, à son tour, l'objet d'une division pareille. Les sciences cosmologiques se divisent en celles qui ont pour objet le monde inanimé, et celles qui s'occupent du monde animé; de là deux embranchements qui dérivent des premières et qui comprennent les sciences mathématiques et physiques; et deux autres embranchements qui dérivent des secondes et qui comprennent les sciences relatives à l'histoire naturelle et les sciences médicales. La science de la pensée, à son tour, est divisée en deux sous-règnes, dont l'un renferme les sciences noologiques proprement dites et les sciences sociales; et il en résulte, comme dans l'exemple précédent, quatre embranchements. C'est en poursuivant cette division, qui marche toujours de deux en deux, que M. Ampère arrive à ranger dans un ordre parfaitement régulier toutes les sciences, et à les mettre dans des rapports qui vont toujours en s'éloignant.

M. Ampère venait d'achever cet ouvrage, stimulé par le zèle de son vieil ami, M. Lenoir, qui mettait à sa disposition son infatigable complaisance de secrétaire intelligent, lorsqu'il partit, en mai 1836, pour sa tournée universitaire d'inspecteur général.

Sa santé donnait alors de vives inquiétudes. Cependant son fils et ses amis espéraient que le climat du Midi, qui lui avait déjà rendu une fois la vie, lui serait encore favorable ; mais ces espérances furent cruellement déçues; il arriva mourant à Marseille, et, malgré les soins qui lui furent prodigués dans le collége de cette ville, où tout le monde éprouvait pour lui la plus respectueuse tendresse, il expira le 10 juin 1836, à cinq heures du matin, emporté par une fièvre cérébrale qui s'était déclarée à la suite d'une affection de poitrine déjà ancienne.

On le voit, la vie d'Ampère fut une des plus éclatantes exceptions à cette opinion, fondée ou

non, que chez les savants le génie grandit souvent aux dépens du cœur. Ce profond physicien, cet illustre géomètre, eut de la Fontaine la bonhomie, l'inexpérience du monde et des hommes ; comme le fabuliste, il passe pour un type de distraction, et toute une série d'anecdotes plus ou moins gaies, plus ou moins authentiques, se rattache à son nom. Mais il importe de distinguer ces deux caractères. Chez M. Ampère la distraction provenait non du vagabondage, mais de la préoccupation de l'esprit ; c'était de l'absorption plutôt que de la distraction. De plus, la Fontaine, on le sait, avec toute sa bonhomie, était au fond le plus indifférent ou du moins, si l'on veut, le plus insouciant des hommes.

Tel ne fut point le la Fontaine de la science. Sa tendresse paternelle toujours en éveil, son esprit toujours présent quand il s'agissait de servir ses amis, cette libéralité sans bornes qui le faisait se considérer comme le très-humble serviteur de quiconque venait lui demander à toute heure du jour, soit de la science, soit de l'argent, deux choses dont il était également prodigue, avec cette notable différence que sa bourse était beaucoup moins intarissable que sa science, toutes ces qualités individuelles étaient encore rehaussées chez lui par une philanthropie aussi vive, aussi large que sincère. Rien de ce qui touchait au bonheur du genre humain ne lui était étranger ; il fut *socialiste* à sa manière avant même qu'on eût inventé le mot. Tous les systèmes d'économie politique, où l'on fait abstraction de la question du bien ou du mal, et où l'on considère les hommes comme des chiffres, lui étaient antipathiques ; la lecture de Malthus l'irritait ; et dans la partie de sa *classification* consacrée aux sciences politiques, on le voit distinguer avec soin la statistique pure, à laquelle on a longtemps borné, dit-il, toute l'*économie sociale,* et la science qui, non contente d'observer les faits et de les réduire en lois, « fait connaître par quels moyens on peut améliorer graduellement l'état social et faire disparaître peu à peu toutes les causes qui entretiennent les nations dans un état de faiblesse et de misère. »

C'est bien là la science qu'on appelle aujourd'hui *socialisme;* le bon et illustre Ampère la nommait seulement d'un autre nom, il l'appelait *cœnolbologie.* « Le mot, dit son fils, peut sembler bizarre ; mais traduisez, c'est la science de la *félicité publique.* Ce terme, en raison de ce qu'il désigne, méritait peut-être d'avoir une place dans le tableau encyclopédique de mon père. Qui aura le courage de l'en effacer ? »

Enfin, pour ajouter un dernier trait à cette noble figure, rappelons ce passage où M. Arago peint l'illustre savant dans le dernier voyage à la suite duquel il mourut, arrivant malade à Lyon chez son ami, M. Bredin, entamant avec lui une discussion politico-scientifique, et comme ce dernier semble vouloir décliner la discussion à cause de la santé d'Ampère, celui-ci s'écriant avec emportement : « Ma santé, ma santé, il s'agit bien de ma santé ! il ne doit être question ici, entre nous, que de vérités éternelles, » et partant de là pour discuter jusqu'à épuisement sur les choses et les hommes qui ont été funestes ou utiles à l'humanité.

Nous voilà bien loin de la Fontaine ; cela ne ressemble plus guère au fabuliste ; de tels traits ne font point sourire, ils attendrissent, ou du moins, pour parler le langage de M. Sainte-Beuve, *ils laissent subsister l'entière vénération dans le sourire.*

Il me reste maintenant à parler succinctement de ce fils qui fut l'objet de toute la tendresse de l'illustre savant, de ce fils qui devait si noblement porter le poids de son nom et réaliser toutes ses espérances.

M. Jean-Jacques Ampère est né, le 12 août 1800, à Lyon. Les trois premières années de sa vie se passèrent dans ce même village de Poleymieux où s'était écoulée la jeunesse de son père ; il vint ensuite à Lyon avec sa mère, et, après la mort de celle-ci, à sept ans son père l'appela auprès de lui à Paris. Dans sa première jeunesse il manifesta un goût très-vif pour les sciences naturelles ; tout enfant il faisait avec ardeur des collections de plantes et d'insectes. Placé au collége, ses études furent assez médiocres jusqu'à la rhétorique, où il passa tout à coup des rangs inférieurs au premier, et remporta, au concours général, un prix de discours français.

En philosophie même succès, nouveau prix au concours général, et comme indice d'une supériorité réelle, le discours de philosophie ne se ressentait plus du tout du discours de rhétorique. C'est la première fois, disait M. Royer-Collard à ce sujet, c'est la première fois que l'on couronne une dissertation métaphysique au lieu d'une amplification de rhétorique. Le sujet était l'existence de Dieu ; toute la composition roulait sur l'idée

de causalité, son origine, sa valeur; la déduction s'y enchaînait avec une rigueur toute géométrique sans aucune nuance de phraséologie; et cependant, durant cette même année de philosophie, la poésie occupait une assez grande place dans les affections de l'apprenti métaphysicien pour le pousser à composer, en société avec un de ses camarades, une comédie en trois actes et en vers.

Au sortir du collége, les deux passions coexistèrent longtemps, se fortifiant en quelque sorte l'une par l'autre. C'était l'époque où M. Cousin débutait dans le professorat. J'ai déjà peint, dans la notice consacrée à M. Cousin, cette petite phalange de sectateurs enthousiastes qui se pressait autour du philosophe de vingt ans, inconnu encore, et développant alors avec une passion concentrée des théories stoïques sur la puissance, la grandeur, la dignité, la liberté du *moi*. Le jeune Ampère comptait parmi les disciples les plus ardents, et il avait pour rivaux d'enthousiasme quelques autres jeunes gens dont la destinée a été bien différente. Ainsi, parmi les plus chauds de la bande, se remarquaient M. Bastide, qui est, je crois, un des chefs actuels du parti démocratique, et M. Franck-Carré, aujourd'hui procureur général. On y voyait aussi le futur éditeur du *National*, l'aimable et malheureux Sautelet, dont le suicide devait inspirer un jour de belles pages à Carrel.

A cette passion pour la première phase philosophique de M. Cousin se joignait, chez le jeune Ampère, une sympathie non moins vive pour *Werther*, *Ossian*, la littérature allemande, anglaise, et les premiers efforts du romantisme qui commençait à poindre; ce qui ne l'empêchait pas d'entreprendre au même moment une tragédie classique, au sujet de laquelle un vieil ami de sa famille disait : « Le fils de M. Ampère le désole, il fait des tragédies. » Or, c'était justement pour complaire aux goûts de l'illustre physicien, très-classique au théâtre, bien qu'il eût un certain goût pour Schiller, c'était en quelque sorte par dévouement filial que le jeune Ampère travaillait à une tragédie classique dont l'inventeur de la théorie électro-dynamique suivait avec une vive attention le développement. Quand la tragédie, qui s'appelait *Rosmonde*, fut prête, le vieux mathématicien conduisit lui-même son fils chez Talma, et c'était merveille de voir avec quelle déférence l'homme du théâtre écoutait l'homme de la science. *Rosmonde* fut reçue à l'unanimité; mais l'auteur était déjà parti pour l'Italie et il ne pensait plus guère à sa tragédie, qui resta dans les cartons, où elle est encore. Quelque temps auparavant il avait eu un bonheur bien plus grand que celui de faire recevoir une tragédie, il avait eu le bonheur d'être introduit par M. Ballanche auprès de madame Récamier et de M. de Chateaubriand, et de voir, dès sa jeunesse, commencer pour lui de délicates et glorieuses amitiés dont l'influence devait puissamment contribuer à son développement intellectuel et moral.

Ce premier voyage d'Italie, entrepris en 1823, ramena quelque peu le romantique en herbe à l'antiquité. Il revint au bout d'un an avec de grandes incertitudes d'esprit, hésitant entre plusieurs directions et cherchant sa voie en tous sens. Le cours de M. Cousin venait d'être suspendu; la petite école se dispersait; les esprits, irrités par la politique Villèle, commençaient à s'enflammer. Il y eut là pour le jeune Ampère une période d'agitation très-vive et d'éparpillement; on le vit occupé tout à la fois à étudier les langues étrangères, spécialement le chinois, et à composer une nouvelle tragédie, *Rachel*, restée en portefeuille, envahi par la fièvre politique du moment et à moitié carbonaro, vivement impressionné par les tentatives d'innovation littéraire qui se produisaient çà et là, écrivant dans *le Globe* son article sur le principe d'imitation dans les arts, article qui fut remarqué tant à cause de son mérite d'originalité dans un temps où l'on étudiait peu les littératures étrangères, qu'à cause de sa modération, qui tranchait au milieu de la vivacité de la polémique du jour; mêlant à toutes ces agitations littéraires, scientifiques et politiques des preoccupations d'une autre nature, dont la trace se retrouve dans une nouvelle inédite, *Christian*, et dans un assez grand nombre de poésies d'une couleur plus ou moins mélancolique, dont une seule pièce, qui est charmante, *le Bonheur*, a été publiée par M. Sainte-Beuve [1].

Enfin, cette époque de tiraillement et de malaise se termina par un grand coup de tête : le jeune Ampère résolut de s'en aller, avec 600 fr., s'installer dans une université allemande, pour

[1] Du reste cette veine de poésie intime et sentimentale ne s'est jamais tarie chez M. Ampère; au milieu des plus arides labeurs de l'érudition et de la philologie, la corde secrète vibre toujours. Ainsi il m'est

s'y livrer tout entier à l'étude. L'Allemagne apparaissait alors à la France comme une espèce de sanctuaire paisible et mystérieux de l'art et de la science, au fond duquel trônaient, passés à l'état de dieux, Gœthe et Hegel.

Arrivé à Bonn, où il se proposait de passer seulement quelques jours, le germanophile y reste six mois. Niebuhr professait alors dans cette université son fameux cours sur l'histoire romaine; Guillaume Schlegel, Welcker, Brandis, y brillaient aussi; M. Ampère se fait étudiant allemand: c'était alors assez nouveau. L'Allemagne, de son côté, était à cette époque dans une disposition très-sympathique pour la France; on y aimait notre pays, on y exaltait Napoléon. Le jeune Français fut très-bien accueilli; il vécut dans l'intimité de Niebuhr et de Schlegel. Niebuhr surtout fit sur lui une grande impression. « Il m'a fait le premier comprendre, me disait-il un jour, la poésie dans l'érudition, et en politique la liberté raisonnable. J'en étais encore, sur ce dernier point, à mes impressions et à mes enthousiasmes de semi-carbonaro. »

Après six mois passés ainsi à Bonn, dans une existence toute d'activité scientifique, le jeune explorateur se rend à Gœttingue pour y voir Heeren, Grimm, Otfried Muller; il se dirigeait sur Weimar pour aller contempler Gœthe, lorsque, jetant les yeux sur le journal publié par l'illustre poëte, *l'Art et l'Antiquité*, il tombe sur la traduction d'un article de lui sur Gœthe, publié dans *le Globe* et traduit par le patriarche de la littérature allemande lui-même, lequel, par parenthèse, avait supprimé les seules lignes de critique, pourtant bien anodine, que contînt l'article. Le voyageur était alors dans toute la ferveur de son fanatisme *gœthéen*, et l'on juge bien que de se voir traduit de la main même du dieu ne contribua pas peu à redoubler son impatience de l'approcher. Ce désir fut enfin exaucé; le rédacteur du *Globe* fut accueilli avec une grâce infinie. Il vécut pendant quelque temps au sein de cette petite cour, ou plutôt de ces deux petites cours de Weimar; car Gœthe avait aussi sa cour, et les deux souverains amis traitaient de puissance à puissance, le digne chancelier Muller servant de ministre plénipotentiaire.

Il partit ensuite pour Berlin, qui offrait alors une belle réunion de grands esprits : Schleiermacher, Hegel, les deux frères Humboldt, etc., etc. Introduit au milieu d'eux par M. Alex. de Humboldt; admis, grâce à madame Récamier, chez le prince Auguste de Prusse, le jeune Ampère eut toute facilité de se livrer à ses explorations. La grande affaire du monde littéraire et savant à Berlin roulait sur les *Niebelungen;* il s'agissait de fixer les rapports de la tradition germanique et de la tradition scandinave; la question était vivement discutée. Notre voyageur, entrant bientôt dans le procès avec cet abandon qu'il tient de son père et qui les caractérise tous les deux, ne voit pas d'autre moyen de résoudre le problème que d'aller en étudier l'autre côté en Scandinavie, et le voilà qui part pour la Suède et la Norwége, pays peu fréquentés alors, et considérés, en France du moins, comme des régions perdues. « Mais que va donc faire votre fils en Norwége? disait-on à Paris à son vieux père. Peut-on aller en Norwége! — Mon fils va en Norwége, répondait d'un grand sang-froid l'illustre savant, afin de constater l'identité de Sigurd et de Siegfried. »

Ce voyage a produit les *Esquisses du Nord*, qui font partie du volume publié sous le titre de *Littérature et Voyages*. Au retour, M. Ampère fils se trouva naturellement conduit à représenter dans le journal *le Globe* la critique des littératures étrangères, et spécialement de la littérature allemande et scandinave. Il y écrivit jusqu'en 1830 une série d'articles, où déjà se montrent en plein les qualités qui devaient le distinguer comme critique, savoir, l'association de l'investigation vraiment scientifique dans le détail et du travail artistique de la forme.

Au commencement de 1830, il fut appelé à l'Athénée de Marseille pour y professer la littérature; ses idées littéraires, alors empreintes de toute la hardiesse du temps et de toute l'ardeur de son âge, furent accueillies par les Marseillais avec l'enthousiasme méridional. Je me rappelle,

tombé sous la main un portefeuille où, à la date de 1858, je trouve une pièce de vers qui commence ainsi :

J'ai trop vécu par la pensée,
J'ai trop peu vécu par le cœur :
Je redescends des monts, car leur cime est glacée;
Ah! ce n'est pas si haut qu'habite le bonheur!
Pour les sommets sont les nuages,
Les nuages et l'aquilon;
Je laisse aux plus hardis le séjour des orages;
Moi, timide et lassé, je m'abrite au vallon.

pour ma part, que le bruit en arrivait jusqu'au collége d'Avignon, où nous étions tous fort préoccupés de cet enseignement chaleureux.

Après la révolution de juillet, le jeune professeur fut rappelé à Paris. M. Cousin avait obtenu pour lui, de M. de Broglie, la création d'une chaire de littératures étrangères à l'école normale. Cette école, suspendue par la Restauration, puis rétablie sous le titre d'école préparatoire, venait d'être reconstituée avec éclat par le nouveau gouvernement; il y régnait une vive ardeur de travail et de recherches; MM. Burnouf, Jouffroy, Damiron, Michelet, Patin, y figuraient en même temps comme professeurs; on y posait, au grand scandale des anciens, les questions littéraires les plus hardies; on y dissertait sur les poëmes du moyen âge; la chanson de Roncevaux et Robin Hood lui-même devenaient un sujet de thèse.

Là s'écoulèrent pour M. Ampère quelques années d'une vie étonnamment laborieuse. En même temps qu'il faisait marcher de front, à l'école normale, l'histoire de toutes les littératures modernes, il suppléait successivement M. Fauriel et M. Villemain à la faculté des lettres, et il trouvait encore des heures à donner à de grands travaux pour la *Revue des Deux Mondes*.

En 1833, à la mort de M. Andrieux, il fut nommé professeur au collége de France; et on le vit, à trente-deux ans, à côté de son illustre père, professeur dans le même établissement, commencer ce cours de littérature française qu'il a poursuivi pendant douze ans. Il eut de belles séances, notamment celle où, ayant à côté de lui son père assis dans la chaire, en face de lui M. de Chateaubriand assis au milieu de l'auditoire, il souleva une véritable tempête d'enthousiasme, mais d'un pur et noble enthousiasme, le seul qu'il aime à exciter.

J'ai dit que je serais sobre d'appréciation; je me contenterai donc d'indiquer en quelques mots la physionomie générale de l'enseignement de M. Ampère. Stimulé par l'exemple de deux maîtres célèbres, MM. Fauriel et Villemain, dont il semble avoir cherché à réunir les mérites différents, M. Ampère a su agrandir encore le point de vue sous lequel on a commencé en France, il y a une vingtaine d'années, à envisager l'histoire des littératures. Faisant marcher de front l'analyse critique des livres et l'analyse critique des faits, des arts, des mœurs, de la vie sociale et politique, dont ces livres étaient l'expression, mélangeant avec un rare bonheur l'histoire proprement dite, la philologie, l'esthétique, la biographie, la philosophie, fécondant l'étude de la littérature nationale par l'examen comparatif des littératures étrangères, évoquant, en quelque sorte, tous les siècles et tous les monuments pour y trouver avec les diverses époques et les divers monuments littéraires de la France des analogies ou des différences, M. Ampère est parvenu à donner à l'histoire de notre littérature les vastes proportions d'une belle histoire de l'esprit humain.

A lui revient incontestablement l'honneur d'avoir retrouvé en quelque sorte la généalogie perdue des lettres françaises, d'avoir le premier cherché à tracer un tableau exact et complet de tout le mouvement intellectuel qui, pendant douze siècles, a précédé et préparé la formation de notre langue, d'avoir ensuite débrouillé dans son ensemble cette histoire littéraire du moyen âge, si confuse et si peu connue, d'avoir enfin établi ce qu'il nomme si heureusement la *filiation* des âges littéraires de la France, depuis ses origines les plus lointaines jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

La première partie de ce cours, remaniée et rédigée sous forme de livre, a été publiée en trois volumes, qui ont obtenu en 1840, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, un des prix fondés par le baron Gobert; ils comprennent, comme l'indique leur titre, l'*histoire littéraire de la France avant le douzième siècle,* et chacun peut y reconnaître ce qui forme le caractère distinctif de l'esprit de M. J. J. Ampère, savoir : l'alliance, de plus en plus rare aujourd'hui, d'une érudition exacte, sévère, puisée tout entière dans l'étude attentive et laborieuse des textes originaux; d'une imagination de poëte qui sait orner la science de toutes les grâces d'un style réglé par le goût le plus pur, mitiger son austérité par des détails piquants, des tableaux finement colorés, des rapprochements ingénieux et inattendus, et enfin d'une raison ferme, saine, élevée, sur laquelle les sophismes, les lieux communs historiques, les petites passions de secte ou de parti, les petites considérations du moment n'ont pas de prise, et que rien ne saurait détourner de la recherche libre, impartiale, consciencieuse, du bien, du beau et du vrai.

C'est sous cet aspect que s'est toujours montré

M. J. J. Ampère. Champion déclaré du libre examen, mais sympathique et respectueux pour les croyances sincères à une époque où il y avait peut-être quelque mérite à se maintenir dans cette voie, ne craignant pas jadis de scandaliser *le Constitutionnel* pour avoir appelé saint Pacôme *le grand Pacôme*, il a su plus tard, quand l'intolérance est venue d'un autre côté, il a su défendre énergiquement les droits de la pensée, et sans se laisser entraîner par les injures et les calomnies de quelques charlatans de fanatisme dans aucune exagération, constamment fidèle à son drapeau, la modération dans la liberté, il a su attendre avec confiance que la raison finisse comme toujours par avoir raison.

Après avoir tracé l'histoire de l'esprit humain en France durant les douze siècles antérieurs à la formation de la langue française, M. J. J. Ampère a consacré un volume entier à examiner en détail comment s'est formée notre langue, comment elle est née de la décomposition du latin, quels éléments se sont venus joindre aux éléments latins et quels éléments plus anciens préexistaient, enfin quelles lois ont présidé à cette décomposition et à l'organisation nouvelle qui en est sortie. Ce quatrième volume, d'un caractère plus spécialement scientifique, contient, indépendamment de toutes les notions acquises en philologie, des vues plus ou moins discutées, mais particulières à l'auteur, et qui l'ont placé au rang des autorités sur cette matière. L'histoire de la formation de la langue française, publiée en 1841, et qui a ouvert à M. J. J. Ampère les portes de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, est le prologue naturel d'une histoire de la littérature française proprement dite; c'est cette histoire de la littérature française que M. Ampère a traitée dans sa chaire et menée jusqu'à la fin du XVIIe siècle. Les leçons recueillies par la sténographie ne tarderont pas, il faut l'espérer, à être publiées, et l'on aura alors un ouvrage précieux qui, ajouté aux beaux travaux de MM. Fauriel et Villemain et aux ingénieux portraits de M. Sainte-Beuve, donnera la mesure à peu près complète de la critique littéraire au XIXe siècle.

Malheureusement pour ceux qui sont impatients de voir achever cet important ouvrage, M. J. J. Ampère a pour les recherches purement scientifiques une passion qu'il tient de son père, passion qui chez lui rivalise perpétuellement avec la vocation littéraire, qui l'agrandit et l'élève, mais en même temps la traverse et la refroidit parfois. Nul homme n'a jamais été dévoré plus que lui de la rage du savoir en tous genres. Tout connaître semble être le but de sa vie; chaque nouvelle étude lui apparaît comme un nouveau monde dans lequel il se lance avec une ardeur de découvertes qui lui fait mettre de côté, pour un temps, les études antérieures. Or, il y a bien quelque inconvénient attaché à cette diversité de poursuites. On peut faire ainsi énormément de chemin sans avancer en proportion; et, si élevé que soit le rang occupé par M. J. J. Ampère dans le monde littéraire et savant, sa renommée eût gagné peut-être s'il eût un peu plus concentré ses travaux. Aujourd'hui que le voilà dans la maturité de l'âge et du talent, ses amis désirent ardemment qu'il fasse enfin converger vers un but suprême toutes les forces d'un esprit duquel on a le droit d'attendre de grandes choses. Jusqu'ici on n'a su vraiment où prendre M. J. J. Ampère: quand on le cherche au nord, il est au midi; il annonçait du scandinave, et il donne de l'égyptien; hier il faisait de la poésie, aujourd'hui il fait de la linguistique; vous attendiez de la littérature française, voici de la littérature sanscrite ou chinoise. Après sept voyages, Sindbad le Marin se fixa enfin dans les murs de Bagdad.

Ainsi, depuis quinze ans, on a vu M. J. J. Ampère écrire tour à tour dans la *Revue des Deux Mondes* des travaux sur la langue, la littérature, le théâtre, les religions de la Chine; sur les langues et les religions de l'Inde; sur la littérature persane, sur les antiquités du Nord; en même temps reproduire dans de beaux vers la légende scandinave de Sigurd, trouver de mâles accents pour célébrer dans une épître à son ami M. de Tocqueville la liberté moderne, et enfin, au milieu d'un grand nombre d'articles sur les sujets les plus différents, créer un genre de critique littéraire tout à fait original, la critique des auteurs, éclairée par l'étude des lieux, des mœurs et des monuments. Ce genre de critique, M. J. J. Ampère l'a très-heureusement réalisé dans trois articles qui réunis formeraient un charmant volume; je veux parler des trois fragments intitulés: *Portrait de Rome à différents âges*, *Voyage dantesque*, et enfin *De la poésie grecque en Grèce*.

C'est en 1841 que M. J. J. Ampère, après plusieurs voyages en Italie, en Allemagne, et un voyage en Orient; après avoir étudié toutes les

littératures et toutes les langues, depuis l'islandais jusqu'au chinois, s'aperçut qu'il lui manquait une science essentielle, la science des *hiéroglyphes*, et le voilà qui se précipite avec son ardeur ordinaire sur les traces de Champollion. Il eut un moment d'enthousiasme tel, qu'il ressemblait un peu à celui de la Fontaine après avoir lu Baruch. Au bout de deux ans, il savait tout ce qu'on peut savoir en ce genre. Désireux d'aller plus avant, il partait à ses frais pour l'Égypte, et remontait le Nil jusqu'à la seconde cataracte, explorant tous les monuments. Après avoir gagné à cette expédition scientifique une maladie longue et douloureuse, il revenait avec une ample moisson de documents, que le public a déjà pu apprécier en partie dans les trois articles récemment publiés par la *Revue des Deux Mondes*, sous le titre de *Voyage et recherches en Égypte et en Nubie*. Dans ces articles, où l'élégante clarté de la forme fait ressortir la solidité du fond, M. J. J. Ampère semble avoir atteint ce qui est pour lui l'idéal des travaux intellectuels : l'union intime du goût littéraire et de l'esprit scientifique[1].

Cependant, la passion hiéroglyphique parait aujourd'hui un peu calmée, et pour ma part je m'en console aisément. Que M. J. J. Ampère continue, s'il veut, à faire de l'archéologie pour l'Académie des inscriptions, mais qu'il ne délaisse pas les lettres auxquelles il a dû ses premiers et ses plus brillants succès ; et puisque l'Académie française admet le cumul, c'est à elle qu'il appartient d'empêcher que ce vif, élégant et judicieux esprit soit tout à fait accaparé par sa docte sœur. En attendant, au grand plaisir des profanes comme moi, qui préfèrent la littérature à l'archéologie, même littéraire, l'éminent professeur a repris son cours ; il va aborder le XVIII[e] siècle, et, comme il nous disait l'autre jour dans sa première séance, il l'abordera avec une impartialité toute naturelle à celui qui revient du pied des Pyramides.

Il m'est dur, en terminant ces quelques pages, d'être à ce point gêné par l'amitié et la reconnaissance que je ne puisse rendre un hommage mérité aux qualités personnelles de M. J. J. Ampère. Qu'il me soit au moins permis de dire que ce n'est pas seulement par l'intelligence, mais aussi par le cœur, qu'il est le digne fils de son illustre et excellent père. Qu'il me soit au moins permis de louer en lui cette vie laborieuse et modeste où la modération des désirs sert de garantie à l'indépendance d'un caractère étranger à toute autre ambition que celle de la science, rétif à tout autre joug que celui de l'amitié, aussi incapable de se plier aux complaisances avec lesquelles on fait son chemin auprès des puissants que de descendre aux jongleries avec lesquelles on obtient souvent la popularité auprès des masses ; en un mot, d'un de ces caractères assez rares aujourd'hui pour qu'on s'estime heureux et fier de les connaître, de les aimer et d'avoir une petite part de leurs sympathies.

[1] J'ai déjà dit plus haut que la veine poétique résistait à tout chez M. J. J. Ampère, même à l'archéologie ; en voici encore une preuve. C'est dans ce voyage d'Égypte que l'archéologue arrivé à la seconde cataracte, malade et songeant au retour, se délassait des études hiéroglyphiques en composant ces stances touchantes :

Voici le but du long pèlerinage ;
Du revenir c'est le commencement ;
Et je me sens, au terme du voyage,
Bien loin, plus près, dans le même moment.

Je me sens loin, car grande est la distance
De ce lieu morne à tout ce qui m'est cher ;
Mais désormais je marche vers la France,
Et jour par jour je vais m'en rapprocher.

Quand d'Abousir j'ai gravi la colline
Qui livre à l'œil un si vaste horizon,
Et dans les airs pend comme une ruine,
Là d'un ami j'ai retrouvé le nom *.

Soudain, j'ai cru retrouver ceux que j'aime,
Ceux qui de moi se souviennent là-bas,
Pour un instant j'ai cru retrouver même
Ceux qu'au retour je ne reverrai pas.

Il m'a semblé que ma famille entière
Vivait ailleurs que dans mon souvenir.
Il m'a semblé que vers toi, pauvre père,
Comme autrefois, je devais revenir !

Ainsi, de loin, on rêve la présence
De qui ne peut être à nos vœux rendu ;
C'est le retour, plus triste que l'absence,
Qui fait sentir tout ce qu'on a perdu.

Il fait sentir tout ce qui reste encore.
O mes amis, pardonnez, près de vous
Je vaincrai mieux l'ennui qui me dévore.
Oui, pardonnez, — le retour sera doux.

* M. Lenormant, compagnon de voyage de Champollion.

M. Cobden.

> Le nom qui doit être associé au succès de ces mesures, ce n'est ni le nom du noble lord chef de ce parti (lord John Russell), ni le mien. (*Applaudissements.*) Le nom qui doit être et qui sera associé au succès de ces mesures, c'est le nom d'un homme qui, mû, je le crois, par des motifs purs et désintéressés, a su, avec une énergie infatigable, en faisant appel à la raison, prouver leur nécessité avec une éloquence d'autant plus admirable qu'elle était moins entachée d'affectation et d'ornement; le nom qui mérite d'être associé au succès de ces mesures, c'est le nom de Richard Cobden. (*Applaudissements bruyants et prolongés.*)
>
> (*Discours de sir Robert Peel à la chambre des communes.* 26 juin 1846.)

Ainsi parlait, il y a quelques mois, sir Robert Peel, renvoyant à M. Cobden tout l'honneur de la plus grande peut-être, de la plus significative de ces réformes qui, depuis vingt-cinq ans, se succèdent pour ébranler la puissance de l'aristocratie anglaise. C'est par ce magnifique hommage du vaincu au vainqueur que l'illustre chef du dernier cabinet anglais consacrait définitivement la gloire d'un nom inconnu en Angleterre même il y a sept ans, connu à peine en France depuis trois ans, et qui, dans ce court espace de temps, s'est élevé à la hauteur des noms les plus considérables de notre époque.

Comment s'est produit ce phénomène? Comment en Angleterre, dans ce pays des influences héréditaires, un obscur manufacturier de Manchester, qui, paraissant pour la première fois dans la chambre des communes il y a cinq ans, parvenait à peine à se faire écouter; qui, plus tard, il y a trois ans seulement, se voyait dans cette même chambre des communes traité par ce même sir Robert Peel, aujourd'hui si bienveillant, de la manière la plus injurieuse et la plus violente, au milieu des vociférations d'une majorité furibonde; comment cet homme, sorti la veille de sa fabrique pour entrer en guerre contre un des intérêts, un des priviléges les plus chers de l'aristocratie anglaise, a-t-il pu faire passer si rapidement ses adversaires du dédain à la colère, de la colère à la crainte, et de la crainte à la résignation? Comment ce plébéien, repoussé au début comme un insensé par les whigs aussi bien que par les torys, est-il parvenu à vaincre les torys sans l'appui des whigs, à briser en quelques années toutes les résistances, et, sans bouleversement, sans violence, à imposer au gouvernement anglais une réforme qui est presque une révolution?

Si M. Cobden avait accompli tout cela par la seule force de son génie, il faudrait certainement le classer parmi les plus grands hommes qui aient paru dans l'histoire; mais, quelque éminent que soit le mérite personnel du chef de la *Ligue*, ce serait le méconnaître et le surfaire que de l'isoler. La vraie cause de sa puissance est dans la puissance même du principe d'association dont il a été le plus énergique instrument.

La biographie de Cobden est donc intimement liée à l'histoire de cette confédération d'industriels, qui, formée à Manchester par quelques hommes à la fin de 1838, a si rapidement atteint des proportions gigantesques et déployé une puis-



sance irrésistible. Pendant sept ans la *ligue* a passionné l'Angleterre sans attirer l'attention de la France; mais elle avait à peine triomphé que le procès vidé par elle se débattait chez nous dans d'autres conditions, et avec une égale ardeur. Depuis quelques mois nous avons été inondés d'écrits et de discours pour et contre les doctrines soutenues par la ligue anglaise. J'ai voulu laisser passer ce déluge. Il m'a convenu d'attendre, pour parler tranquillement, suivant mon habitude, de M. Cobden, de la ligue et du *libre échange*, que le public fût un peu fatigué des injures et des sophismes qui s'échangent si librement à ce sujet.

La ligue anglaise se présente sous trois aspects :

D'abord, et bien qu'elle ait été dirigée principalement contre la loi restrictive de l'importation des céréales, elle est, quoi qu'on en ait dit pour l'amoindrir, elle est autre chose qu'une association formée en vue d'une réforme sur une question spéciale de tarif. Par les doctrines qu'elle a prêchées et popularisées parmi les masses pendant sept ans, par ses écrits, ses discours, ses déclarations formelles et réitérées, par le mouvement qu'elle a imprimé à l'esprit public, et par les réformes nombreuses qu'elle a déjà introduites dans l'ensemble de la législation économique de l'Angleterre, elle est, pour quiconque ne ferme pas les yeux à la lumière, elle est la manifestation la plus considérable qui se soit faite encore dans le monde en faveur de l'application du principe de la liberté commerciale avec toutes ses conséquences; elle est le plus grave symptôme d'une révolution plus ou moins prochaine dans les rapports internationaux des peuples, qui bataillent à coups de tarifs quand ils ne bataillent pas à coups de canon. Nous aurons à l'envisager sous cet aspect, en ayant soin de tenir compte des différences de situation qui imposent à chaque peuple la nécessité d'aborder diversement la carrière où tous sont appelés à marcher un jour du même pas.

Le second aspect de la ligue est celui d'un fait politique important et nouveau dans l'histoire d'Angleterre. C'est la première fois qu'une classe jusque-là exclue des affaires, ou du moins ne paraissant jamais sur la scène qu'en sous-ordre et à la suite des deux grands partis aristocratiques dont la lutte constituait toute la politique anglaise; c'est la première fois que cette classe intermédiaire, bourgeoise, marchande, industrielle, appelez-la comme vous voudrez, se présente dans l'arène, décidée à combattre pour son propre compte, avec la prétention de représenter à son tour la nation, et parvient, au bout de sept ans, à imposer aux torys et aux whigs un programme audacieux que les uns et les autres ont repoussé d'abord avec un égal dédain. L'énergie singulière de cette première intervention de la classe moyenne en Angleterre, la tactique qu'elle a employée pour arriver à son but, ont une signification politique des plus graves. Dans le dernier meeting où s'est provisoirement dissoute cette vaste confédération, un de ses orateurs les plus influents, M. Bright, après avoir énuméré tous les résultats obtenus par la ligue, s'exprimait ainsi :

Cette ligue contre la loi des céréales apparaîtra au monde comme le signe d'un nouvel ordre de choses. Jusqu'à présent, ce pays a été principalement gouverné par la classe des grands propriétaires du sol; mais chacun a dû prévoir qu'à mesure que le commerce et les manufactures prendraient de l'extension, la balance du pouvoir pencherait de ce côté un jour ou l'autre. Eh bien! ce jour est venu, et les progrès de cette ligue durant sept ans ont suffi pour démontrer à tout homme d'État que le pouvoir de l'aristocratie territoriale a atteint son apogée, et qu'à dater de ce jour elle a trouvé un pouvoir rival, un adversaire auquel elle sera tôt ou tard soumise. Nous venons de traverser une révolution sans nous en douter.

Au plus fort de la lutte, un autre orateur, M. Fox, s'exprimait ainsi :

Entre la ligue et ses adversaires toute la question, dégagée de ces vains sophismes, se réduit à savoir si les seigneurs terriens, au lieu de n'être dans la nation qu'une classe respectable et influente, absorberont tous les pouvoirs et seront la nation, toute la nation, car c'est à quoi ils aspirent. Ils reconnaissent la reine, mais ils lui imposent des ministres; ils reconnaissent la législature, mais ils constituent une chambre et tiennent l'autre sous leur influence; ils reconnaissent la classe moyenne, mais ils commandent ses suffrages et s'efforcent de nourrir dans son sein les habitudes d'une dégradante servilité; ils reconnaissent la classe industrielle, mais ils restreignent ses transactions et paralysent ses entreprises; ils reconnaissent la classe ouvrière, mais ils taxent son travail, et ses os, et ses muscles, et jusqu'au pain qui la nourrit. (*Applaudissements.*)

Enfin la ligue, mouvement révolutionnaire dans l'application des principes de l'économie politique,

mouvement révolutionnaire quant à la situation des partis en Angleterre, présente encore pour nous le spectacle d'une grande lutte d'opinions, qui vaut la peine d'être étudiée en elle-même. Voici une réforme affectant profondément les intérêts des classes qui tiennent le pouvoir en main, présentée d'abord par une douzaine d'hommes; elle s'étend, se propage, attire à elle des milliers de partisans par la seule force de la discussion, et au milieu des débats les plus vifs, sous le régime de la plus entière liberté, elle triomphe en sept ans sans effusion de sang, sans violence, sans produire d'autre bouleversement qu'un changement de ministère. Et quand l'association fondée en vue de cette réforme a vaincu, quand elle a atteint le but qu'elle se proposait, elle se dissout volontairement, elle disparaît sans laisser d'autres traces de son existence que sa victoire, sauf à renaître sous une autre forme aussitôt qu'un autre besoin réclamera de nouveau son action. Quel plus bel exemple à offrir aux peuples qui se croient libres et qui ne savent que passer de la fièvre à l'inertie, de la déraison à l'indifférence; qui compromettent leurs droits les plus sacrés par l'abus qu'ils en font, jusqu'à ce que le dégoût des uns et la terreur des autres permettent au pouvoir de tout confisquer à son profit; aux peuples enfin qui ont besoin d'apprendre à concilier l'usage ***réel, complet, permanent*** du droit en politique avec le sentiment et le respect du devoir, à vivre de cette vie de mouvement et de modération, de cette vie de *pacifique agitation*, aussi salutaire au corps social qu'une activité régulière à l'individu?

Avant d'étudier la *ligue* dans son origine, ses développements, ses résultats, esquissons la biographie de l'homme qui a le plus puissamment contribué à la fonder, et dont la vie s'est tellement identifiée à celle de ce grand corps qu'elle ne peut plus en être séparée. Des documents authentiques me permettent d'entrer à ce sujet dans quelques détails exacts et inconnus [1].

L'illustre chef de la ligue est encore un fils de ses œuvres. Parti d'un des derniers degrés de l'échelle sociale pour monter au rang éminent qu'il occupe aujourd'hui, Richard Cobden est un nouvel exemple du pouvoir de l'intelligence unie à la volonté, pouvoir qui se fait jour partout, même en Angleterre, où n'a rien perdu de sa vérité le vieil adage de Juvénal :

Haud facile emergunt quorum virtutibus obstat
Res angusta domi.

Il y avait au commencement du siècle à Midhurst, dans le comté de Sussex, un pauvre homme chargé de famille : c'était un *yeoman*, c'est-à-dire un petit propriétaire, cultivant une minime portion de terre qui lui appartenait en propre. Cette classe de petits propriétaires, qui fait la force de la France [2], a aujourd'hui à peu près complétement disparu en Angleterre, où la culture a suivi le mouvement de concentration de l'industrie et passé rapidement à l'état manufacturier. Le *yeoman* dont nous parlons fut une des victimes de ce mouvement d'absorption de la chaumière par le château : il mourut exproprié, laissant neuf ou dix enfants sans aucune espèce de ressources. L'un de ses enfants était Richard Cobden, né en 1804, et dont l'enfance s'était écoulée à garder les moutons, autour du château de Godwood, résidence princière du duc de Richmond, un des chefs actuels du parti protectionniste, qui probablement ne se doutait guère alors de tous les mauvais quarts d'heure que lui ferait un jour passer le petit paysan de Midhurst.

C'est par erreur que M. Léon Faucher, dans ses *Études sur l'Angleterre*, dit que M. Cobden, quoique fils de fermier, avait reçu une excellente éducation. M. Cobden s'est donné plus tard, lui-même, une excellente éducation; mais à son début dans la vie il n'avait d'autre instruction que celle de la classe dans laquelle il était né, c'est-à-dire qu'il savait tout juste lire, écrire et compter. Cependant, comme il annonçait déjà un esprit vif et un caractère résolu, un de ses oncles, qui avait fait quelque fortune à Londres comme fabricant d'indiennes, l'appela auprès de lui, et l'employa dans sa fabrique en qualité de commis; mais au bout de quelques années cet oncle tomba

[1] Tout en faisant usage pour cette notice de documents particuliers, j'ai consulté avec profit les principaux travaux publiés en France sur la ligue anglaise par MM. Faucher, Fonteyraud, Bastiat, etc., etc. Quant à la dernière période de la ligue, je me suis servi particulièrement du journal anglais *the League*, publié par l'association.

[2] Cela est vrai, malgré les inconvénients de la petite culture; le problème à résoudre est la conciliation de la petite propriété et de la grande culture.

en déconfiture, et le jeune homme se retrouva sur le pavé, ne possédant littéralement rien que sa tête et ses bras; c'est avec cette mise de fonds qu'il commença sa fortune.

A cette époque toutes les *indiennes* (toiles de coton peintes) de première qualité étaient manufacturées dans le voisinage de Londres, tandis que les qualités inférieures, formant la grande masse de la production anglaise, se fabriquaient à des prix beaucoup plus bas dans le voisinage de Manchester. Le jeune Cobden conçut l'idée de se rendre à Manchester et d'y produire, avec l'avantage de son noviciat à Londres, des *indiennes* de première qualité. La connaissance parfaite qu'il avait des moyens de fabrication employés à Londres, son caractère intègre et résolu, lui procurèrent sans doute quelques bailleurs de fonds; d'autres disent qu'il commença par s'attacher à une maison de Manchester comme commis voyageur; toujours est-il qu'au bout de très-peu de temps il était parvenu à fonder lui-même une fabrique d'indiennes égales pour le dessin et la couleur aux indiennes sorties des manufactures de Londres; et comme la main-d'œuvre était beaucoup moins chère à Manchester qu'à Londres, il ne tarda pas à faire de grands bénéfices sur ses ventes.

Ces détails importent pour la biographie de M. Cobden, qui ne fût jamais devenu le chef d'un parti où figurent les plus opulents capitalistes de l'Angleterre, s'il n'eût prouvé d'avance qu'il avait le génie des affaires, et qu'il n'avait nul besoin d'entrer dans la vie publique pour faire sa fortune. Chez nos voisins, on se défie des aventuriers en politique, et pour devenir chef de parti il faut en général, indépendamment du talent, une certaine consistance préalable représentée par un grand nom ou une grande richesse. Cobden a quitté sa fabrique pour la vie des meetings avant d'avoir eu le temps de faire autre chose que poser les fondements d'une belle fortune : cependant il comptait déjà parmi les riches fabricants d'indiennes de Manchester, lorsque s'ouvrit devant lui la carrière politique.

Jusqu'en 1835 il avait paru exclusivement occupé des affaires de son commerce; mais il n'en prêtait pas moins une grande attention au mouvement des affaires publiques. Ses loisirs étaient entièrement consacrés soit à réparer par des études assidues les inconvénients d'une éducation défectueuse, soit à compléter par des voyages fréquents en France, en Belgique, en Suisse, les notions recueillies dans les travaux du cabinet. Le premier signe que donna M. Cobden d'une certaine aptitude politique fut une brochure écrite en 1835 en opposition à M. Urquhart, publiciste ardent dont j'ai déjà eu occasion de parler [1], et qui poussait alors à la guerre contre la Russie. Le fabricant de Manchester se fit l'avocat de la paix, tourna en ridicule les prétentions de la diplomatie, s'éleva contre l'absurdité de la vieille doctrine de la balance des pouvoirs, et s'efforça d'établir que la mission de l'Angleterre était de faire le commerce avec tout le monde et de ne guerroyer avec personne. Cette brochure, bientôt suivie d'une autre écrite dans le même esprit, eut un certain succès à Manchester. C'était une nouveauté qu'un manufacturier écrivant des brochures politiques; et comme ce manufacturier savait très-bien, tout en s'occupant des affaires de l'État, faire prospérer ses propres affaires, il obtint bientôt une influence assez marquée parmi l'aristocratie industrielle du Lancashire. Le premier usage qu'il fit de cette influence eut pour objet la fondation d'un *Athenæum*, grand établissement destiné à la culture intellectuelle et morale de tous les jeunes gens employés en qualité de commis dans les fabriques, les comptoirs et les magasins de Manchester. Cet établissement, qui compte aujourd'hui parmi les plus importantes institutions anglaises de cette nature, fut inauguré en décembre 1835, et c'est dans cette séance d'inauguration que Cobden, l'homme qui devait prononcer tant de harangues, fit son début dans la carrière oratoire. Il avait alors trente et un ans, et on lui a souvent entendu dire plus tard que sa première apparition devant un auditoire lui enleva complétement la conscience de lui-même; il parla cependant, mais il parla sans entendre et sans voir, les yeux obscurcis par un nuage et tellement troublé, que ce fut seulement le lendemain, en lisant son discours dans les journaux, qu'il put se rendre compte de ce qu'il avait dit. Il paraît du reste, et ceci n'est pas une médiocre preuve de l'énergie morale du chef de la ligue, il paraît que cette timidité, dont on ne se douterait guère à l'entendre, a survécu à tous ses efforts et aux milliers de discours qui auraient dû la vaincre. Dans le dernier meeting de la ligue, M. Cobden déclarait que jamais il n'avait abordé

[1] Voir la notice sur lord Palmerston.

la plate-forme sans éprouver un ébranlement nerveux. Cette parole qui sort si ferme et si calme à la fois est toujours précédée d'une lutte intérieure où l'orateur est obligé de faire un appel à toutes les forces de sa volonté.

Le début de Cobden comme orateur fut bientôt suivi d'un nouvel essai qui le posa comme homme d'affaires. En Angleterre, où toute la vie politique n'est point absorbée, comme chez nous, par la métropole, les capacités, qui rencontrent aussi bien d'autres obstacles dont elles sont affranchies dans notre pays, trouvent du moins à se faire jour dans les mille débats locaux qui naissent de l'application du *self-government* à toutes les portions du pays. Sous ce rapport, M. Cobden ne pouvait choisir un plus beau champ de bataille que Manchester, dont la situation exceptionnelle fournissait un élément de lutte à son esprit batailleur.

On sait quels résultats bizarres offrait avant le bill de réforme la législation électorale de l'Angleterre. A côté d'anciens bourgs qui n'existaient plus, et dont la place vide conservait encore le droit électoral, se trouvaient des villes immenses comme Manchester qui n'étaient que des bourgs un siècle auparavant, et qui restaient privées du droit d'élection. Le bill de réforme a fait disparaître ces criantes anomalies; mais si l'on ne connaissait le respect superstitieux des Anglais pour les faits consacrés par l'usage, on croirait difficilement en France que, pour tout le reste, c'est-à-dire pour tout ce qui concernait l'administration locale, Manchester, même après le bill de réforme, vivait encore en plein régime féodal. La seconde ville de l'Angleterre, avec ses 270,000 habitants, sa prodigieuse industrie et ses fortunes colossales, était encore il y a dix ans sous la juridiction d'un seigneur féodal, d'un *lord of the manor,* qui tenait sa souveraineté par droit d'héritage d'un baron normand auquel avait été concédé, six siècles auparavant, le petit village devenu depuis Manchester. Ce *lord of the manor,* qui résidait à une centaine de milles de Manchester, dirigeait souverainement l'administration de la cité, levait des taxes sur la consommation, percevait des droits sur les ventes et se faisait payer des patentes.

M. Cobden entreprit de soulever les fabricants de Manchester contre ce dégradant vasselage, et, après une longue lutte contre les torys, souteneurs opiniâtres de tout ce qui date de loin, le pouvoir du *lord of the manor,* dernier vestige de la féodalité, fit place à une corporation municipale. Cependant, afin de donner la juste mesure de l'esprit démocratique des fabricants de Manchester, il est bon de noter que leur premier soin, après la victoire, fut de solliciter pour leur nouveau maire le titre de baronnet. M. Cobden s'était distingué dans la lutte, et ses concitoyens commençaient à reconnaître en lui une intelligence supérieure, un caractère entreprenant et résolu. Il entra d'abord comme alderman dans la nouvelle municipalité; il fut bientôt après nommé président de la chambre du commerce, et, tandis que son influence grandissait chaque jour, on le voyait, supprimant toute distraction, en proie à cette activité incessante qui devait faire son succès, passer de ses affaires aux études de cabinet, et des études de cabinet à des excursions multipliées sur tous les points du globe. Après avoir parcouru, comme je l'ai déjà dit, la France, la Suisse, la Belgique, il traversa l'Atlantique en 1835 pour étudier les États-Unis en fabricant et en économiste. L'année suivante, il visita l'Égypte, la Turquie et la Grèce. En 1838, il traversa l'Allemagne de Hambourg à Vienne. C'est dans ce dernier voyage que serait venue, à ce qu'il paraît, à M. Cobden, la première idée de la ligue. L'aspect des ruines féodales qui bordent le Rhin et le Danube, aspect si doux à l'œil du touriste romantique, n'éveilla dans l'esprit de ce tribun futur de l'industrie anglaise que des souvenirs d'oppression et de rapine. Il se mit à songer à tous les bandits cuirassés qui sortaient jadis de ces forteresses pour courir sus aux pacifiques marchands jusqu'au moment où se forma entre ces derniers la *ligue hanséatique* pour la protection des intérêts du commerce et de l'industrie; et, par une association d'idées peu flatteuse pour l'aristocratie anglaise, il en vint à se demander s'il n'y aurait pas lieu à former une ligue entre tous les marchands et les industriels de l'Angleterre contre les prétentions d'une aristocratie qui, maîtresse du sol, s'arrogeait, comme un dernier privilége féodal, le droit de vendre seule, et à un prix arbitraire, les aliments de première nécessité.

Peu de personnes avaient alors l'idée de chercher un remède aux maux de l'industrie anglaise dans une révocation de la loi sur les céréales. Cette loi, dont je vais parler tout à l'heure, intimement liée aux intérêts des classes dominantes,

semblait entrée dans les habitudes du pays. Cependant le commerce était en proie depuis plusieurs années à des crises périodiques que l'on attribuait à diverses causes secondaires sans s'attacher à la cause principale. A la fin de 1836, on avait eu à subir coup sur coup les effets de la déconfiture générale des banques aux États-Unis, et d'une récolte insuffisante à l'intérieur. L'année 1837 avait fait espérer du mieux, lorsqu'en 1838 un nouveau et plus grand déficit dans la récolte fit renaître toutes les souffrances. Quelques hommes, parmi lesquels on doit citer le docteur Bowring, membre de la chambre des communes, le colonel Thompson, un jeune écrivain, M. Paulton, entreprirent les premiers de diriger l'attention publique sur les effets désastreux de la loi des céréales. Une petite association était déjà formée dans ce but à Manchester, lorsque M. Cobden, préoccupé des mêmes pensées, arriva d'Allemagne en octobre 1838. Peu de temps après son arrivée, les membres de la chambre du commerce de Manchester se réunirent pour délibérer sur la question. Le président de la chambre, M. Wood, membre du parlement, appartenant au parti whig, proposa une pétition au gouvernement pour demander la *modification* de la législation sur les céréales. M. Cobden se leva, et proposa une autre pétition demandant l'*abolition totale et immédiate* de ces lois, et la suppression de tous les autres droits protecteurs établis sur tout autre genre de produits; en un mot, la pétition proposée par Cobden était une déclaration en faveur de la liberté commerciale dans le sens le plus étendu du mot. La question était grave, comme nous le verrons plus loin; les esprits les plus aventureux n'allaient guère au delà d'une simple modification des *corn-laws* (lois sur les grains). Après deux jours d'une discussion vive, l'opiniâtreté de M. Cobden conquit la majorité, sa rédaction l'emporta sur celle du président, et tous les journaux du Lancashire annoncèrent que la chambre du commerce de Manchester venait de se prononcer pour l'abolition *totale* et *immédiate* des *corn-laws*, et l'application du principe de la liberté commerciale sur la plus vaste échelle.

J'ai eu souvent occasion, dans le cours de cet ouvrage, de parler des assauts que l'esprit moderne a livrés depuis un quart de siècle à l'aristocratie anglaise, la dernière et la plus tenace des aristocraties; on l'a vu conquérir sur elle la liberté religieuse par le bill d'émancipation, et par le bill de réforme une plus équitable répartition des droits politiques; mais on a vu aussi l'aristocratie anglaise sortir de ces deux épreuves affaiblie et non vaincue, maîtresse comme toujours des destinées de l'Angleterre, et continuant à offrir le spectacle des luttes de deux partis rivaux, mais de même famille, séparés sur quelques points par des diversités d'opinions, mais unis au fond par une communauté d'intérêts et une situation identique : l'intérêt et la situation d'une grande confédération de propriétaires fonciers. La propriété exclusive du sol anglais est le lien des torys et des whigs; de tout temps ces deux membres du même corps, maîtres du parlement et du pouvoir, ont manœuvré de manière à élever le prix des produits agricoles, et spécialement des céréales, sur le marché national, en donnant des primes à l'exportation lorsque ce prix était inférieur à ceux du continent, et en frappant l'importation de droits prohibitifs quand les prix du continent étaient inférieurs à ceux de l'Angleterre. Depuis le milieu du dernier siècle, le rapide accroissement de la population anglaise élevant de jour en jour le prix du blé, la grande préoccupation de l'aristocratie a été de maintenir ce mouvement de hausse en frappant d'un droit de plus en plus fort les blés étrangers. De 1790 à 1814, sous Fox aussi bien que sous Pitt, les variations de la législation anglaise sur le commerce des grains se réduisent à une spéculation de plus en plus audacieuse de la part des propriétaires fonciers sur la misère publique. Enfin, en 1815, lorsque le retour de la paix promet de ramener le bon marché, l'aristocratie, qui veut maintenir et accroître s'il se peut les prix de disette, profite de sa victoire de Waterloo pour imposer aux consommateurs le maximum de ses exigences; elle fait décider par une loi que les ports de l'Angleterre ne s'ouvriront jamais aux blés étrangers tant que les blés indigènes n'auront pas atteint le prix excessif de 80 schellings par *quarter* (36 francs l'hectolitre). A coup sûr, jamais tyrannie plus éhontée ne fut exercée sur un peuple. Ainsi, que la rareté du blé anglais fasse monter le prix à 79 schellings et demi, pas un grain de blé étranger n'entrera; il faudra que le pauvre l'achète à ce prix ou qu'il meure de faim. Cependant la rapacité aristocratique fut trompée; la Providence combattit contre elle, et deux années seulement, 1817 et 1818, virent le blé monter à ce prix de famine légale; mais aussi

ce furent deux années d'effroyable détresse. L'aristocratie consentit, en 1822, à une première et insignifiante modification. Plus tard, en 1828, elle adopta le système d'une échelle mobile des droits, destinée à assurer au producteur indigène un prix de 70 schellings par *quarter*.

Pour contre-balancer l'effet de ce monopole qu'elle s'adjugeait, quant aux denrées alimentaires, par la prohibition, car le prix de la viande était également maintenu à un taux exorbitant, ou plutôt pour s'assurer des consommateurs au prix imposé par elle, l'aristocratie anglaise appliquait à l'industrie manufacturière un système différent : tout en la garantissant de toute concurrence étrangère quant aux produits manufacturés, elle favorisait, par des dégrèvements successifs, l'importation des matières premières que réclame le travail manufacturier. Par le bas prix de ces matières et des agents du travail, elle poussait de toutes ses forces l'industrie anglaise dans la voie d'une extension indéfinie au dedans et au dehors, et elle travaillait de toutes ses forces à lui ouvrir en tous lieux des débouchés. La quantité du travail, le nombre des travailleurs et le prix des salaires s'élevant toujours, permettaient par cela même de maintenir à la hausse le prix des subsistances, et malgré les crises produites par cette aspiration effrénée à la hausse, on comprend que pendant longtemps l'Angleterre a pu trouver une compensation à la rigueur de son tarif quant aux produits agricoles, dans les facilités offertes par ce même tarif à la production manufacturière.

C'est ainsi que la législation sur les grains a pu braver pendant un demi-siècle les critiques des économistes, grâce à l'extension toujours croissante de l'industrie. Cependant les effets désastreux et le côté faux de ce système de compensation ont fini par sauter aux yeux des manufacturiers.

L'Angleterre a cela de particulier que, malgré sa culture perfectionnée, elle est impuissante, depuis plus de quatre-vingts ans, à nourrir ses habitants, même dans les années ordinaires. Les moyens de subsistance ont beau s'accroître, l'accroissement de la population est plus rapide encore; il se produit aujourd'hui dans une proportion énorme, dans la proportion de plus de 350,000 âmes par année. Il y a chaque année un déficit croissant dans la production des blés indigènes, déficit que l'on évaluait, dit M. Faucher, en 1845 à 2 millions de *quarters*. Il fallait donc, malgré les rigueurs de la prohibition, que les blés étrangers finissent toujours par entrer; mais comme ils n'entraient jamais qu'au moment de la plus grande cherté, et en vertu de nécessités soudaines, au lieu de s'échanger contre des produits manufacturés, ils s'échangeaient contre de l'or; il s'ensuivait dans la circulation monétaire des crises périodiques qui réagissaient sur le travail manufacturier et le frappaient de paralysie. De plus, la manufacture anglaise, après avoir atteint le maximum de ses débouchés, se voyait chaque jour fermer quelques-uns d'entre eux chez les peuples, qui finissaient par se lasser d'accueillir ses produits en franchise sans pouvoir lui faire accepter les siens aux mêmes conditions. C'est ainsi que les États-Unis se décidaient à créer des manufactures et à susciter des ouvriers pour consommer le blé et le bétail que l'Angleterre refusait de recevoir.

Ainsi, la prohibition maintenue en faveur de l'agriculture avait fini par annuler tous les bénéfices de la liberté accordée à l'industrie quant à l'importation des matières premières, et en 1838, au moment où la ligue entra en campagne, la situation était celle-ci : d'une part, l'industrie anglaise, engorgée, paralysée, incapable de maintenir le salaire à un prix proportionné à la cherté des subsistances, ne pouvant fournir que quatre jours de travail par semaine à des multitudes chaque année plus nombreuses et incessamment travaillées par le besoin : d'autre part, une aristocratie de propriétaires fonciers, maîtres de la majorité dans les deux chambres, habitués de toute éternité à considérer le haut prix du blé comme une garantie de la gloire et de la puissance anglaises, c'est-à-dire comme une garantie du haut prix des fermages, et, par suite, de la conservation de ces immenses revenus que l'un d'entre eux déclarait naïvement leur être absolument indispensables pour payer l'intérêt des sommes hypothéquées sur la terre, doter leurs filles et mener une grande existence. De plus, l'intérêt des propriétaires semblait ici intimement lié à celui des fermiers. Bien que ces derniers fussent généralement victimes de la concurrence artificielle des fermages et des variations énormes que subissait dans la même année le prix des céréales, on pouvait et on devait craindre que l'influence séculaire exercée sur eux par les *landlords* ne les fît se ranger à leurs côtés, dans

la pensée que leur intérêt était identique. Contre cette redoutable association, la ligue au berceau ne pouvait guère compter, en supposant qu'elle voulût s'en servir, sur les classes ouvrières. Celles-ci, habituées à supporter l'empire traditionnel de l'aristocratie foncière, et à jalouser la domination plus immédiate de l'aristocratie industrielle, craignant que la baisse dans le prix du blé n'entraînât une baisse proportionnée dans le taux du salaire, et par conséquent une situation absolument semblable, se montraient parfaitement indifférentes aux efforts et aux espérances des chefs de l'industrie.

C'est donc livrés à leurs propres forces, et en présence de difficultés qui paraissaient insurmontables, que M. Cobden et une douzaine d'hommes commencèrent ce grand mouvement qui devait enlever à l'aristocratie anglaise le plus cher de ses priviléges.

Aussitôt que la pétition adressée au parlement le 13 décembre 1838 par la chambre du commerce de Manchester fut connue en Angleterre, de toutes les villes industrielles du royaume arrivèrent des lettres adressées aux pétitionnaires pour leur offrir de s'unir à eux. Bientôt environ deux cents délégués partirent des différents points du pays pour venir conférer avec les hommes de Manchester sur la marche à suivre et le but à atteindre. Réunis en assemblée générale, ils ratifièrent à l'unanimité le principe posé dans la pétition de Cobden, savoir : *l'abolition totale et immédiate des lois céréales et de tous les autres droits protecteurs.* Ils s'engagèrent à obtenir, dans les villes et districts de leur résidence, des pétitions semblables, et à se réunir de nouveau à Londres à l'ouverture de la prochaine session du parlement. Fidèles au rendez-vous, ces deux cents délégués se retrouvèrent à Londres au printemps de 1839 avec des pétitions chargées de deux millions de signatures. Mais en Angleterre deux millions de signatures n'ont pas une grande signification, on ne s'émeut pas pour si peu, et lorsqu'ils vinrent présenter leur pétition à la chambre des communes, les réformistes les plus avancés du parlement, étonnés de leur naïve confiance dans le résultat d'une pétition aussi révolutionnaire, leur disaient en riant : « Abolir les lois sur les céréales ! mais vous auriez aussitôt fait de renverser la monarchie. » Cependant un membre de la chambre des communes, M. Villiers, qui a glorieusement attaché son nom à cette grande réforme économique en reproduisant chaque année la même motion depuis sept ans, fut assez audacieux pour prendre sous sa protection la pétition téméraire; il demanda que le sujet fût pris immédiatement en considération; sa proposition fut accueillie avec le plus profond dédain. Quelques membres ayant voulu s'unir à lui, les cris : « Aux voix! » partirent de tous les bancs de la chambre, et un homme d'État distingué, sir James Graham, qui devait sept ans plus tard trouver des accents très-poétiques pour célébrer la nouvelle ère ouverte au monde par le triomphe de la ligue, s'efforça d'écraser la ligue au berceau sous une avalanche de lyrisme, à l'effet de prouver que les pétitionnaires étaient d'une cruauté plus atroce (*of a cruelty far more atrocious*) que les bourreaux de la Pologne et les négriers, car ils voulaient arracher leurs concitoyens « au doux spectacle du lever « de l'aurore, aux joies innocentes du village, pour « les précipiter en masse dans l'atmosphère em- « pestée, dans les supplices, les débauches et les « misères de l'atelier. » Cette effusion de lyrisme, très-peu justifiée par la situation morale et matérielle des populations agricoles, eut naturellement auprès des *landlords* de la chambre un succès complet, et la motion de M. Villiers fut rejetée à une imposante majorité.

Le dédaigneux accueil fait à leur première tentative ne découragea point les deux cents délégués de l'industrie anglaise; ils se réunirent le lendemain, et c'est dans cette réunion qu'à la suite d'un discours énergique de M. Cobden l'association fut baptisée de ce nom de *ligue,* qui devait en peu de temps devenir si fameux.

J'arrive, disait en terminant l'orateur, j'arrive des bords du Rhin et du Danube; j'ai contemplé les ruines de ces castels féodaux dont les maîtres s'arrogeaient autrefois le droit de vexer et de piller le commerce des riverains, jusqu'au moment où les marchands se liguèrent enfin pour avoir raison de leurs oppresseurs. Eh bien ! nous aussi, formons une *ligue* entre toutes les villes d'Angleterre pour la défense de notre pacifique industrie, et que notre aristocratie sache bien que si elle persiste à maintenir les *lois céréales,* ses priviléges seront réduits en poussière comme les tours et les créneaux de ces vieilles forteresses.

La proposition fut adoptée, et l'association reçut le nom d'*anti-corn-law-league* (*ligue contre les lois céréales*).

La guerre était déclarée, il s'agissait de la soutenir, et c'est ici qu'apparait dans tout son jour l'habileté de l'esprit politique anglais dans l'art d'organiser et de diriger l'*agitation :* d'abord un but fixe et nettement déterminé, l'abolition des *lois céréales ;* une confiance entière dans la force morale de la discussion ; l'exclusion rigoureuse de tout appel à la force physique, sans renoncer toutefois aux arguments comminatoires propres à faire impression sur l'ennemi ; un zèle infatigable, une variété infinie dans la recherche des moyens propres à provoquer des adhésions et à préparer la victoire : journaux, brochures, discours, enseignement, voyages, et enfin un abondant et judicieux emploi du nerf de la guerre, l'argent !

Dès le début, une somme de 125,000 francs fut votée par les fondateurs de l'association ; un an après ils réclamaient et obtenaient de leurs adhérents 250,000 francs. Un comité supérieur fut établi à Manchester, sous le titre de Conseil exécutif de la ligue, avec mission de diriger les opérations, de publier les brochures, les journaux, de convoquer les meetings et de correspondre avec des comités locaux établis dans tous les districts de l'Angleterre.

Un journal hebdomadaire fut fondé pour servir d'organe spécial à la cause de la ligue. Il parut d'abord sous le titre d'*Anti-corn-law-circular*, puis sous celui d'*Anti-bread-tax-circular*, et enfin, en 1843, sous le titre plus général de *the League*.

Deux ans de la vie de Cobden furent entièrement absorbés par ce travail d'organisation, auquel il se voua avec toute la ténacité qui le caractérise éminemment. On le vit parcourir toutes les villes d'Angleterre, stimulant l'esprit public par des prédications chaleureuses, établissant partout des associations locales rattachées au comité central de Manchester, et trouvant encore le temps de contribuer à la rédaction du journal et des brochures publiées par l'association.

Il rencontra du reste à ses côtés de précieux auxiliaires, sortis comme lui de l'obscurité, et en qui se révélaient tout à coup des talents supérieurs. Un jeune et modeste fabricant d'amidon, M. Wilson, qui se produisit tout à coup avec une capacité de premier ordre comme administrateur, fut nommé président de la ligue ; on vit surgir en même temps des orateurs remarquables par une éloquence pleine de chaleur et d'éclat, éloquence un peu inculte parfois, mais belle d'un genre de beauté assez rare en Angleterre, où l'orateur se ressent toujours beaucoup du *scholar*.

Grâce au zèle de ses chefs et à l'habileté de son organisation, la ligue au bout de deux ans d'existence commençait à prendre une attitude imposante. Ses orateurs avaient parcouru cinquante-neuf comtés et y avaient prononcé plus de six cent cinquante discours ; elle levait un nouvel impôt de 1,250,000 francs sur le dévouement de ses membres ; elle bâtissait à Manchester un immense édifice, devenu depuis, sous le nom de *Free-Trade-Hall*, une sorte de temple et de palais où elle tenait ses assises et qui peut contenir dix mille personnes ; elle prenait l'initiative de ces grandes expositions de l'industrie, inusitées encore en Angleterre, et que Londres a empruntées depuis à Manchester ; enfin, désireuse d'attirer à elle toutes les influences, elle appelait les femmes à combattre dans ses rangs contre des lois qui imposaient la famine aux pauvres. Ne pouvant compter sur l'appui du clergé anglican, qui vit de la dîme convertie en rentes foncières, et dont l'intérêt est par conséquent étroitement lié à celui des propriétaires du sol, la ligue convoquait un concile des ministres dissidents réunis à Manchester au nombre de sept cents, et elle faisait bénir par eux, dit M. Léon Faucher, comme une autre croisade, cette levée de boucliers des villes contre les campagnes, de la bourgeoisie industrielle contre l'aristocratie.

Dès la fin de 1841, la ligue avait obtenu un succès important : M. Cobden, son général, venait d'être nommé membre de la chambre des communes par le bourg de Stockport, et dans sa personne l'association pouvait enfin se produire au sein même du parlement. Qu'allait devenir l'homme de la ligue au milieu de cette aristocratique assemblée ? M. Cobden avait trente-sept ans, et il est rare qu'on réussisse en Angleterre quand on se produit si tard sur la scène politique ; de plus, il n'avait point reçu cette éducation préparatoire par laquelle passent tous les hommes d'État anglais ; il n'avait jamais été ni à Eton ni à Oxford ; il sortait de son comptoir et il entrait dans la chambre pour faire triompher une mesure qui blessait au vif les intérêts les plus chers, les préjugés les plus invétérés des quatre cinquièmes de ses membres. C'étaient là autant de chances d'insuccès. Mais, d'un autre côté, il représentait la *ligue*, une association déjà passée à l'état de puissance, qui veillait sur lui du dehors,

et se tenait prête à le soutenir énergiquement contre les embûches et les violences de ses nombreux adversaires.

M. Cobden est un tribun aussi habile que le plus fin diplomate. Il comprit tout d'abord que dans sa nouvelle position, entouré d'ennemis qui ne demandaient qu'à le prendre en défaut pour l'arrêter dès son premier pas et le détruire, il devait commencer par se tenir sur la défensive. Il débuta donc avec beaucoup de prudence, parlant rarement, se renfermant dans la question des céréales, toujours rigoureusement exact dans ses assertions, étranger à toutes personnalités, raisonnant avec une sobriété ferme et évitant avec soin la déclamation. Plusieurs de ses amis le pressaient de prendre part aux discussions générales, de peur, disaient-ils, qu'on n'en vînt à le considérer comme un monomane, un homme à idée fixe. Cobden répondait qu'il consentait volontiers à être qualifié ainsi, pourvu que son *idée fixe* fût adoptée et mise en pratique, ne voyant pas d'ailleurs, ajoutait-il, comment il pourrait servir la cause de la liberté commerciale en dépensant une partie de son énergie sur d'autres questions.

La première session se passa ainsi sans orage. Le nouveau membre s'était, comme on dit en Angleterre, *assuré l'oreille* de la chambre, et c'est tout ce que peut faire un débutant pour la première année. L'ouverture de la session pour 1843 trouva les districts manufacturiers dans un état de grande détresse et de grande agitation, produit à la fois par le haut prix des subsistances et la stagnation du commerce.

Le bourg de Stockport était particulièrement en proie à ce double fléau, la cherté des vivres et la rareté du travail. En février 1843, cette détresse des populations industrielles devint l'objet des délibérations de la chambre des communes. Le débat durait depuis plusieurs jours, ou mieux depuis plusieurs nuits (on sait que les séances du parlement anglais ont lieu la nuit), lorsque enfin M. Cobden demanda la parole, et après un tableau animé de la misère effroyable du peuple dans le nord de l'Angleterre, et spécialement à Stockport, il dirigea ses attaques contre le chef même du cabinet, sir Robert Peel, le déclarant, en sa qualité de principal soutien des lois céréales, *personnellement responsable* de tous les désastres qui désolaient le pays.

Cette forme de discussion était vive, mais elle n'avait rien de contraire aux usages de la polémique parlementaire telle qu'elle est pratiquée chez nos voisins. En toute autre circonstance, elle n'eût point suffi pour faire perdre à sir Robert Peel la réserve et la mesure qui le distinguent d'ordinaire; mais l'esprit de l'illustre baronnet était en ce moment dans un état de vive excitation. Peu de jours auparavant, son secrétaire, M. Drummond, avait été assassiné par un fou, qui l'avait pris, disait-il, pour sir Robert Peel. La famille du ministre était dans des alarmes continuelles pour sa sûreté, et l'inquiétude qui se manifestait sans cesse autour de lui avait à la longue altéré son sang-froid.

Toujours est-il que l'honorable chef de la ligue venait à peine de se rasseoir lorsque sir Robert Peel se lève brusquement, la figure contractée par l'émotion et la fureur, et dans sa réplique il s'emporte jusqu'à accuser son adversaire de provoquer contre lui un *assassinat*. A ce mot, un cri d'indignation éclate sur tous les bancs ministériels; de toutes parts, on entend retentir les mots de *meurtrier, assassin*. Un désordre effroyable se manifeste dans la chambre. M. Cobden se lève pour repousser l'ignominieuse interprétation donnée à ses paroles; mais sa voix est couverte par les clameurs. Il persiste; le désordre se prolonge jusqu'à trois heures du matin; la séance est levée au milieu de l'agitation, et on entend les membres du parti tory se dire avec joie les uns aux autres, en se retirant, que Cobden est maintenant perdu et à jamais annulé comme homme politique. Ils se trompaient étrangement; ils avaient compté sans la ligue.

Quelques heures après, parvenait à Manchester la nouvelle de l'*attentat moral* commis sur la personne de Cobden. Un meeting est sur-le-champ convoqué; dix mille hommes s'assemblent dans le Free-Trade-Hall. Les orateurs racontent l'outrage fait au chef de la ligue; l'assemblée vote à l'unanimité une adresse à Cobden pour lui exprimer sa confiance et son indignation au sujet de l'attaque dirigée contre son honneur. L'adresse, exposée ensuite sur les places publiques de Manchester, se couvre en deux jours de quarante mille signatures. La même démonstration se répète au même moment dans toutes les grandes villes manufacturières du royaume, et, en moins d'une semaine, Cobden avait reçu autant de députations et d'adresses qu'en reçoit un roi après un attentat contre sa personne.

L'aristocratie anglaise ne s'attendait guère à ce résultat ; elle comprit, mais trop tard, qu'en voulant déshonorer son adversaire, elle l'avait elle-même grandi, glorifié et décoré d'un prestige qui devait s'accroître chaque jour jusqu'à ce qu'elle fût forcée de baisser pavillon devant lui.

On a pu voir par l'épigraphe de cette notice avec quelle bonne grâce sir Robert Peel a fait depuis amende honorable des paroles outrageantes qu'il avait autrefois prononcées. Elles étaient restées sur le cœur de Cobden, et en toute occasion il s'en souvenait, ne ménageant à son adversaire ni l'ironie ni l'invective, jusqu'à ce qu'enfin, dans la séance du 27 février 1846, une allusion malicieuse de M. d'Israëli, coutumier du fait de malice et désireux de se venger des concessions de sir Robert Peel aux ligueurs, fournît à ce dernier l'occasion de se rétracter noblement. Cobden, à son tour, se déclara satisfait des explications de sir Robert Peel, ajoutant qu'après cette déclaration il espérait que personne ne se croirait justifié à revenir sur cette matière, et depuis lors l'expression d'une mutuelle estime a dominé tous les rapports de ces deux hommes éminents.

A la même époque où Cobden grandissait ainsi sous l'outrage, la ligue, qui grandissait également, résolut de transporter à Londres même le siége de ses opérations. Le conseil exécutif loua la vaste salle du théâtre de Drury-Lane, et plus tard la salle plus vaste encore de Covent-Garden ; et là, pendant deux ans, tout en maintenant l'agitation générale dans tout le pays, elle exposa chaque semaine ses doctrines devant un auditoire immense et incessamment renouvelé.

Nécessité, justice et avantages de la libre importation des céréales et de la liberté des échanges en général ; historique des lois céréales ; égoïsme et oppression exercés par les propriétaires fonciers, marchands de blé qui s'arrogent le droit d'imposer et d'exploiter légalement la famine ; tableau des misères du peuple ; réfutation des objections tirées soit de l'intérêt de l'agriculture, soit des intérêts de la puissance anglaise, soit des intérêts des classes ouvrières ; exposition du but politique de la ligue, mouvement de révolte des classes industrielles de l'Angleterre contre les priviléges aristocratiques, conséquences bienfaisantes de la liberté commerciale pour les classes pauvres, pour les agriculteurs aussi bien que pour les manufacturiers, pour l'aristocratie elle-même, qui périra si elle s'y oppose, pour l'Angleterre en général, et enfin pour l'humanité tout entière ; répudiation de tous les vieux errements de la politique, abolition de la guerre, établissement de la fraternité des peuples au moyen de la liberté commerciale :

Tel est le programme succinct que les orateurs de la ligue, Cobden en tête, ont développé sept ans en Angleterre, sous toutes les formes, avec la plume et la parole, avec tous les genres de style et d'éloquence, depuis la familiarité la plus terre à terre, mélangée de saillies et de bons mots, jusqu'au pathétique le plus élevé et le plus impétueux, dans tous les lieux, depuis la métropole jusqu'aux hameaux les plus reculés : car la croisade, commencée dans les provinces manufacturières, s'étendait déjà fort avant dans les districts agricoles lorsque la victoire a mis fin à ses opérations.

C'est ici le cas de dire un mot du genre d'éloquence qui distingue les trois principaux orateurs de la ligue, M. W. J. Fox, M. Bright et M. Cobden. Tous trois sortis des rangs du peuple, ayant puisé tous trois leur instruction en dehors de ces établissements où se moule l'aristocratie anglaise, ils se présentent d'abord avec un même fonds commun d'énergie et d'abandon, avec le même dédain ou la même ignorance de ces tournures de phrases stéréotypées, de ces formules conventionnelles qui donnent à un *speech* anglais le cachet aristocratique. Mais ce point de ressemblance étant donné, ils se caractérisent chacun par des qualités particulières : M. W. J. Fox, par la vive et exubérante ardeur d'une imagination de poëte qui se complaît dans la métaphore et l'antithèse, entasse images sur images, mélange les éclairs et les tonnerres, et s'enivre de ces grands effets de parole qui éblouissent un auditoire. C'est le moins simple des trois, et c'est, je crois, celui qui de nos jours en France aurait le plus de succès. On a souvent cité de lui ce passage tout hérissé d'antithèses où, pour répondre à l'argument favori de l'aristocratie anglaise : maintenons les lois céréales pour être indépendants de l'étranger, il s'écrie :

Examinons la vie de ce noble seigneur, de ce grand ennemi de toute dépendance étrangère. Voilà un cuisinier *français* qui prépare le dîner pour le maître, et un valet *suisse* qui habille et prépare le maître pour le dîner. Milady, qui accepte sa main, est toute resplendissante de perles qu'on ne trouva jamais dans les huîtres *britanniques*, et la plume qui flotte sur sa tête

n'orna jamais la queue d'un *dindon anglais.* Ses vins viennent du *Rhin*, du *Rhône* ou de la *Garonne.* Il repose sa vue sur des fleurs venues de l'*Amérique du Sud*, et gratifie son odorat de la fumée d'une feuille apportée de l'*Amérique du Nord.* Son cheval préféré est d'origine *arabe*, et son chien favori de la race du *Saint-Bernard.* Sa galerie est riche de tableaux *flamands* et de statues *grecques.* Veut-il se distraire, il va entendre des chanteurs *italiens*, chantant de la musique *allemande*, le tout suivi d'un ballet *français.* S'élève-t-il aux honneurs judiciaires? l'hermine qui décore ses épaules n'avait jamais jusque-là figuré sur le dos d'une bête *britannique.* (Il va sans dire que ce trait, qui n'est pas d'un goût très-pur, est le plus applaudi.) Son esprit même est une bigarrure de provenances exotiques. Sa philosophie et sa poésie lui viennent de la *Grèce* et de *Rome*, sa géométrie d'*Alexandrie*, son arithmétique d'*Arabie*, et sa religion de *Palestine ;* dans son enfance, il presse ses dents naissantes sur du corail de l'océan *Indien*, et après sa mort le marbre de *Carrare* surmontera sa tombe. Et voilà l'homme qui dit : « Soyons indépendants de l'étranger; soumettons le peuple à la taxe, laissons-le en proie aux angoisses de la misère et de la faim, mais soyons indépendants de l'étranger. »

Il ne faudrait pas juger M. Fox sur cet échantillon. S'il emploie quelquefois l'ironie, il emploie plus souvent encore les grands mouvements pathétiques. Ainsi, on accuse la ligue d'avoir fabriqué des signatures au bas de ses pétitions ; on dit qu'un ligueur a été vu dans un cimetière relevant des noms jusque sur la pierre des tombeaux. M. Fox s'empare de cette accusation et en tire le passage qui suit :

Il ne manquait pas de discernement, le malheureux, s'il en a agi ainsi, et il faut que le sens moral de nos adversaires soit bien émoussé pour qu'ils osent citer un tel fait à l'appui de leur accusation ; car combien d'êtres inanimés peuplent les cimetières de nos villes et de nos campagnes qui y ont été poussés par cette loi maudite ! Ah ! si les morts pouvaient prendre part à notre œuvre, des myriades d'entre eux auraient le droit de signer des pétitions sur cette matière, car ils sont morts victimes de cette loi qui pèse encore sur les vivants ; si la tombe pouvait nous rendre tous ceux qu'elle a reçus sans cortége et sans prières :

Car elle est petite la cloche qui sonne à la hâte le convoi du pauvre ;

s'ils accouraient vers ce palais où l'on codifie sur la mort et sur la vie, oh ! la foule serait si pressée que les avenues du parlement seraient inaccessibles ; il faudrait une armée, Wellington en tête, pour frayer aux sénateurs un passage à travers cette multitude, et peut-être ils ne parviendraient à cette orgueilleuse enceinte que pour entendre le chapelain de Westminster prêcher sur ce texte : « Le sang de ton frère crie vers moi de la terre. »

Bien que moins élégante, moins poétique, l'éloquence de M. Bright exerçait sur les ligueurs une influence plus grande encore, et excitait chez les protectionistes des répulsions plus vives que celles de M. Fox. C'est ce jeune quaker, l'inséparable compagnon de M. Cobden, celui qu'on a nommé l'Ajax de cet autre Achille, qui se chargeait particulièrement de l'*excitation*, soulevant tour à tour dans les cœurs la pitié, le dédain, l'indignation, la colère; rappelant tous les souvenirs d'oppression et de rapine aristocratiques, apostrophant tour à tour les Richemond, les Buckingham, les Knatchbull, répétant et commentant à l'auditoire les odieux propos attribués à tel ou tel chef du parti protectioniste; enfin, tenant toujours la menace révolutionnaire suspendue comme une épée de Damoclès sur la tête de l'ennemi.

Il y a deux siècles, le peuple d'Angleterre était engagé dans un terrible combat contre la couronne. Un roi despotique et perfide s'arrogeait le droit de lever des taxes sans le consentement du parlement et du peuple. Cette prétention fut repoussée. Cette île si belle devint un champ de bataille, le royaume fut bouleversé, le vieux trône fut brisé; eh bien ! si nos pères, il y a deux siècles, surent résister à l'oppression, s'ils refusèrent d'être les serfs d'un roi, est-ce à nous, leurs fils, à devenir les esclaves d'une aristocratie telle que la nôtre? (Explosion de cris : Non ! non !) Après avoir abattu le lion, irons-nous rendre hommage au loup, ou bien saurons-nous, par une manifestation virile et unanime de l'opinion publique, mettre fin une fois pour toutes à de monstrueuses injustices?

Quant à M. Cobden, dont je m'occupe plus particulièrement ici, les mêmes qualités qui l'ont porté en quelque sorte à son insu, et sans qu'il y mît du sien, à la tête du mouvement ; ces mêmes qualités de l'homme d'action, étranger à toute préoccupation personnelle, incarné et tout entier dans une cause, ont fait sa prépondérance comme orateur, spécialement comme catéchiste des doctrines de la ligue. Son éloquence, d'autant plus admirable, comme l'a dit sir Robert Peel, qu'elle

est moins ornée, est le triomphe du naturel et de la simplicité. Il ne pérore jamais, il cause : sa causerie prend tous les tons, elle va du familier au pathétique sans cesser d'être de la causerie; et ce qui domine à travers toutes les évolutions de cette parole si souple, si variée, si claire, c'est une logique profonde, obstinée, inflexible. Chaque jour et à chaque instant il prend un nouveau sentier, mais chaque sentier le conduit au même but : l'abolition des *lois céréales* et l'établissement de la liberté du commerce. Depuis le premier mot qui sort de sa bouche jusqu'au dernier, on sent l'homme qui ne cesse pas un instant d'être en communication avec son public, qui donne et reçoit sans cesse des impressions, l'homme, en un mot, qui improvise véritablement. Toutes les idées lui sont bonnes pour entrer en matière, et les formes qu'il affectionne sont les plus simples. Ainsi, il commencera un discours en ces termes : « Eh bien ! habitants de Londres, qu'y a-t-il de nouveau parmi vous? Vous avez su quelque chose de ce que nous avons fait dans le Nord; que se passe-t-il par ici ? » Au milieu de son argumentation il laissera échapper quelque saillie propre à reposer et à ramener l'attention de l'auditoire. Ainsi, un banc tombe tout à coup et produit quelque confusion : « Ne vous effrayez pas, dit l'orateur, c'est le présage et le symbole de la chute des monopoleurs. « Un autre jour, après avoir parlé des droits sur le café, abordant la question du tarif du sucre colonial et du sucre étranger devant un auditoire où figurent un grand nombre de dames, il emploie cette transition : « Vient ensuite le sucre. Mesdames, vous ne pouvez faire le café sans sucre, et toute la douceur de vos sourires ne parviendrait pas à le sucrer. »

Son tempérament ardent, mais d'une ardeur latente, d'autant plus énergique en fait qu'elle est plus concentrée en parole, l'entraîne rarement aux explosions d'attendrissement ou de colère. L'arme qu'il préfère, c'est l'ironie, tantôt simplement joviale de cette bonne grosse jovialité anglaise, tantôt aiguisée d'une pointe d'amertume à l'anglaise aussi, qui la rend plus terrible que l'indignation. A-t-il à peindre le monopole, il le décrit ainsi :

Le monopole ! oh ! c'est un personnage mystérieux qui s'assoit avec votre famille autour de la table à thé, et quand vous mettez un morceau de sucre dans votre tasse, il en prend vivement un autre dans le sucrier. Puis lorsque vos femmes et vos enfants réclament ce morceau de sucre qu'ils ont bien gagné, le mystérieux filou, le monopole, leur dit : « C'est pour votre protection. »

Si l'on venait vous raconter, dit ailleurs Cobden, qu'il existe une île dans l'océan Pacifique, dont les habitants sont devenus les esclaves d'une caste qui s'empara du sol il y a quelque sept siècles ; si l'on vous disait que cette caste fait des lois pour empêcher le peuple de manger autre chose que ce qu'il plaît au conquérant de lui vendre; si l'on ajoutait que ce peuple est devenu si nombreux que le territoire ne suffit plus à sa subsistance, et qu'il est réduit à se nourrir de racines ; enfin, si l'on vous apprenait que ce peuple est doué d'une grande habileté, qu'il a inventé les machines les plus ingénieuses, et que néanmoins ses maîtres l'ont dépouillé du droit d'échanger les produits de son travail contre des aliments; si ces détails vous étaient rapportés par quelque voyageur philanthrope, par quelque missionnaire récemment arrivé des mers du Sud... que diriez-vous, habitants de Londres ?...

Quelques personnes proposent l'émigration des classes pauvres aux frais du gouvernement. Cobden, après avoir longuement prouvé qu'il ne s'agit pas de porter les classes pauvres vers les aliments, mais de laisser les aliments venir aux pauvres, termine ainsi :

La question a encore des aspects moraux qu'il est de votre devoir d'examiner. L'homme est de tous les êtres créés le plus difficile à déplacer du lieu de sa naissance ; l'arracher à son pays est une tâche plus lourde que celle de déraciner un chêne. Oh ! les signataires de la pétition se sont-ils jamais trouvés au dock de Sainte-Catherine au moment où un des navires de l'émigration s'apprêtait à entreprendre son funèbre voyage? Ont-ils vu les pauvres émigrants s'asseoir pour la dernière fois sur les dalles du quai, comme pour s'attacher jusqu'au moment suprême à cette terre où ils ont reçu le jour? Avez-vous considéré leurs traits, les avez-vous vus prendre congé de leurs amis? Si vous l'aviez vu, vous ne parleriez pas légèrement d'un système d'émigration forcée. Pour moi, j'ai été bien des fois témoin de ces scènes déchirantes. J'ai vu des femmes vénérables disant à leurs enfants un éternel adieu ! J'ai vu la mère et l'aïeule se disputer la dernière étreinte de leur fils. J'ai vu ces navires de l'émigration abandonner la Mersey pour les États-Unis ; j'ai vu les yeux de tous les proscrits se tourner vers le rivage aimé et perdu pour toujours, et le dernier objet qui frappait leurs avides regards, lorsque leur terre natale s'enfonçait pour jamais dans les ténèbres, c'étaient ces vastes greniers, ces orgueilleux

entrepôts, où, sous la garde, j'allais dire de notre reine, mais non, sous la garde de l'aristocratie, étaient entassées comme des montagnes des substances alimentaires venues d'Amérique, seuls objets que ces tristes exilés allaient chercher au delà des mers.

C'est avec cette éloquence si variée, mais toujours empreinte de simplicité et de naturel même dans ses plus grands élans, que M. Cobden trouvait le secret de plaire, d'émouvoir, d'instruire, de convaincre, et de faire chaque jour passer dans l'âme de quelques milliers d'auditeurs non-seulement des impressions, mais des résolutions, car Cobden est avant tout un homme d'action. « Vous ne devez pas venir ici, s'écriait-il souvent, comme à un lieu de diversion : l'objet que nous avons en vue réclame des efforts personnels, énergiques et persévérants. Parler sert de peu, et j'aurais honte de paraître devant vous, si la parole n'était le moindre des instruments que j'ai mis au service de notre cause. »

Cependant jusqu'en 1843 la ligue avait grandi sans effrayer beaucoup l'aristocratie anglaise, qui affectait de ne voir dans ce mouvement qu'un spectacle, une parade dont elle faisait l'objet de ses sarcasmes. C'est alors que M. Cobden, après quatre ans passés à préparer ses forces et à travailler l'opinion, entreprit de porter la guerre sur le terrain électoral, et de donner à la ligue une attitude politique assez sérieuse pour forcer l'aristocratie à une prompte capitulation.

Laissons M. Cobden exposer lui-même dans son langage familier comment il découvrit cette tactique nouvelle, due tout entière à son génie inventif.

Les monopoleurs, dit-il, ont des yeux de lynx pour découvrir les moyens d'atteindre leur but. Ils dénichèrent dans le bill de réforme la clause Chandos, et la mirent immédiatement en œuvre. Sous prétexte de faire inscrire leurs fermiers sur les listes électorales, ils y ont fait porter les fils, les neveux, les oncles, les frères de leurs fermiers jusqu'à la troisième génération, jurant au besoin qu'ils étaient associés à la ferme, quoiqu'ils n'y fussent pas plus associés que vous. C'est ainsi qu'ils ont gagné les comtés. Mais il y a une autre clause dans le bill de réforme, que nous, hommes de travail et d'industrie, nous n'avions pas su découvrir : c'est celle qui confère le droit électoral au propriétaire d'un *free-hold* (bien libre) de 40 schellings de revenus ; j'élèverai cette clause contre la clause Chandos, et nous les battrons dans les comtés mêmes.

Ceci exige un mot d'explication. On a vu dans la notice consacrée à lord John Russell comment le bill de réforme, qui avait paru d'abord si funeste au parti tory, renfermait cependant quelques dispositions dont ce parti a su se servir avec assez d'habileté pour rétablir au bout de quelques années sa prépondérance. Parmi ces dispositions était celle qui accorde le droit électoral aux fermiers même sans baux (*tenants at will*), pourvu qu'ils payent une ferme de 50 livres. Cette clause livrait aux grands propriétaires les votes de tous les districts agricoles ; mais, à côté de celle-ci, s'en trouvait une autre que les torys avaient laissée subsister, d'abord par respect pour la tradition, et ensuite dans la pensée qu'eux seuls pourraient en tirer parti. C'est une antique loi qui date de six siècles, et qui, à l'époque où l'Angleterre comptait un grand nombre de petits propriétaires cultivateurs, *yeomen*, accordait le droit électoral à tout *yeoman* possédant un bien libre de 40 schellings de revenu, somme autrefois considérable et qui représente aujourd'hui à peu près 48 francs. Il s'agissait pour M. Cobden de créer, sous l'influence de la ligue, une masse de ces petits propriétaires électeurs, afin de disputer par eux l'élection aux grands propriétaires, même dans les comtés.

Le système de M. Cobden une fois adopté, la ligue se mit à l'œuvre avec l'ardeur que lui transmettaient ses chefs, et les grands moyens dont elle disposait. L'Angleterre fut divisée en treize districts électoraux ; des agents furent assignés à chaque district pour surveiller la formation des listes, pousser les ligueurs à se faire inscrire, moyennant l'achat d'un *cottage*, et en même temps poursuivre devant les tribunaux la radiation de tout électeur protectioniste indûment inscrit. Le journal *la Ligue*, répandu à 20,000 exemplaires, parut chaque matin, portant en gros caractères, en tête de ses colonnes, le cri de guerre : *Qualify! qualify!* (Prenez qualité, inscrivez-vous!), et les orateurs parcoururent le pays, développant partout ce nouveau thème : Faites-vous électeurs moyennant l'achat d'un cottage de 40 schellings de revenu ; c'est l'affaire de 50 à 60 livres sterling. Ouvriers, placez là vos économies, c'est un bon placement ; vous serez propriétaires et électeurs ; et vous, pères de famille, voulez vous être utiles à vos fils ? Quand ils auront atteint leur majorité, achetez-leur un *free-hold*; vous les accoutumerez ainsi du même

coup à gérer une propriété et à exercer leurs droits de citoyen. Si les frais vous gênent, adressez-vous à la ligue, elle les fera pour vous.

Trois mois s'étaient à peine écoulés, et déjà la ligue avait par ce moyen créé cinq mille électeurs dévoués. Au bout de la première année, poursuivant avec une ardeur toujours croissante sa double tâche, qui consistait à provoquer d'un côté des inscriptions nouvelles, et de l'autre la radiation des faux électeurs inscrits sous l'influence de l'aristocratie, elle était parvenue à déplacer la majorité dans trente-deux bourgs; elle avait envahi les comtés, ces châteaux forts du parti protectioniste; elle avait la majorité dans neuf d'entre eux, et déjà dans un grand nombre d'élections elle avait opposé avec succès ses candidats aux protectionistes. A l'aspect de ce mouvement politique qui la menaçait d'une déchéance complète, l'aristocratie prit enfin l'alarme; les *ducs* et les *squires* réunis se répandirent en injures et en anathèmes; ils essayèrent de former une contre-ligue, de soulever la population agricole; mais cette population, depuis longtemps découragée par la misère, se laissait elle-même séduire par les arguments et les promesses de la ligue; l'infatigable Cobden allait recruter des ligueurs et tenir des meetings souvent orageux, au centre même du territoire ennemi, dans les comtés les plus dévoués aux intérêts aristocratiques. Bientôt la disette qui éclata, à la fin de 1845, par suite de la maladie des pommes de terre, vint donner une nouvelle force aux arguments de la ligue et imprimer une nouvelle énergie à ses démonstrations. Elle demanda à ses adhérents six millions pour continuer la guerre; ils furent accordés instantanément. L'année d'avant elle avait demandé et obtenu 2,500,000 fr. Ce grand corps apparaissait enfin à tous les yeux sous la forme d'un pouvoir redoutable, avec lequel il fallait nécessairement compter. Et désormais, sûr de la victoire, M. Cobden posait l'*ultimatum* de la ligue en ces termes :

Voilà un an et demi que je travaille la question électorale, et je suis convaincu que ce mouvement électoral est un levier à l'aide duquel nous pouvons transférer entièrement et pour toujours (*utterly and forever*) le pouvoir des mains de l'aristocratie foncière et monopoliste aux mains des classes moyennes et industrielles de l'Angleterre.... Je pense que tous les arguments sont maintenant épuisés; je pense que tout appel à la raison et à la conscience dans la chambre des communes est désormais devenu inutile. Nos adversaires ne céderont qu'à une seule influence, celle de la peur. C'est sans doute là une passion bien vile pour gouverner une corporation d'hommes; mais enfin je pense que ni la chambre des communes ni la chambre des lords ne sauraient obéir à aucun autre sentiment. Ils s'inquiètent peu de vos arguments, et ils font peu de cas de votre logique; mais montrez-leur que vous avez le pouvoir de les transformer de majorité en minorité, et vous les ébranlerez.

« Fournissons, ajoutait un peu plus loin M. Cobden, fournissons à sir Robert Peel l'argument de la nécessité, et soyez assurés qu'ils céderont à la prochaine session. »

Ce fut en effet sir Robert Peel, qui, avec la sagacité et le courage dont il avait déjà fait preuve dans la grande question de l'émancipation catholique, ce fut sir Robert Peel qui comprit le premier que les modifications légères introduites par lui dans le tarif depuis 1842, ne suffisaient plus, et qu'il y avait danger à résister plus longtemps. Son collègue, sir James Graham, le ministre de l'intérieur, adopta son opinion. L'aristocratie commença, comme en 1828, par s'insurger contre ses chefs, les déclarant coupables de haute trahison. La discorde éclata au sein même du cabinet, et le 6 décembre 1845, sir Robert Peel donna sa démission, sachant bien d'avance que nul autre que lui ne pourrait accomplir la grande réforme impérieusement réclamée par les circonstances. — Le chef du parti whig, lord John Russell, chargé de former un cabinet, ne put y parvenir, et le 20, sir Robert Peel rentrait au pouvoir avec tous ses collègues, désormais rangés à son avis, moins toutefois lord Stanley, qui se sépara de lui pour aller livrer à la chambre des lords un dernier combat en faveur de la protection.

Dès le premier jour de la discussion de l'adresse, sir Robert Peel, rompant en visière aux ultratorys, déclara fièrement qu'il se considérait, non plus comme le ministre de tel ou tel parti, mais comme le ministre de l'Angleterre, n'ayant en cette qualité d'autres obligations que celles de consulter l'intérêt public et de pourvoir à la sûreté de l'État, prêt à se retirer du reste après avoir accompli la tâche que lui imposait la situation du pays. Et en même temps il présentait à la discussion ce fameux programme, duquel date une ère nouvelle dans la politique commerciale

anglaise, et dont il faut par conséquent indiquer ici les principales dispositions.

Reconnaissance du principe de la liberté du commerce, abolition complète des lois céréales, libre importation des grains étrangers et de toutes les substances alimentaires, mais seulement dans trois ans, au 1er février 1849. Pendant ces trois ans, l'échelle mobile sera maintenue, mais sans conserver les mêmes proportions; elle a même été dans ces derniers temps suspendue à l'exemple de la France. Sont également admis à l'importation, libre de tous droits, le lard, le bœuf, le porc frais, le porc salé, les pommes de terre, tous les légumes, les viandes de toute espèce, chair morte ou vivante. Sur le beurre, le fromage, le houblon, le poisson salé, le cidre et le poiré, les droits sont réduits de moitié. Pour les semences, le droit ne s'élèvera plus au-dessus de 5 schellings.

Restait à supprimer aussi la protection aux manufacturiers, que les propriétaires fonciers accusaient de ne pas vouloir pour eux la concurrence étrangère, tandis qu'ils ne cessaient de déclarer qu'ils l'acceptaient, par l'excellente raison qu'ils ne la craignaient pas. D'abord, quant aux matières premières, la libre importation existait déjà, d'après le tarif de 1842, à peu près pour tous les articles; il ne restait plus guère que les suifs et les bois de charpente; pour les suifs, le droit a été réduit de 3 schellings 2 deniers à 1 schelling 8 deniers; pour le bois de charpente, il a été réduit des 2/3mes. Quant aux produits manufacturés, suppression de tout droit sur les tissus de laine et de coton, qui payaient 10 pour 100, et diminution de moitié sur ceux qui payaient 20 pour 100. Égale réduction de moitié pour les voitures, les chapeaux de paille, les souliers, les bottes, les bottines, etc., etc. Réduction d'un tiers sur les métaux travaillés, sur les eaux-de-vie et les esprits. Réduction plus grande encore sur les soieries et papiers de tenture; enfin, sur onze cents articles dont se compose le tarif de 1842, plus de cinq cents étaient ou supprimés ou notablement réduits.

Le projet de loi stipulait en même temps, dans l'intérêt de la propriété foncière, quelques compensations dans le détail desquelles je ne puis entrer ici, et dont les principales avaient pour but, 1° d'alléger le poids de la taxe des pauvres, en empêchant les villes manufacturières de se débarrasser de leurs pauvres au détriment des districts ruraux; 2° de mettre à la charge de l'État différentes dépenses d'entretien des routes et de justice locale, qui pèsent plus particulièrement sur la terre, laquelle est du reste singulièrement favorisée d'un autre côté, puisqu'en mettant à part l'*income-tax*, la propriété foncière en Angleterre ne contribue aux charges annuelles de l'État que dans la faible proportion d'un vingt-quatrième.

En présence du programme de sir Robert Peel, qu'allaient faire les ligueurs? Allaient-ils s'acharner à l'abolition *immédiate* qu'on leur refusait, et profiter de la désorganisation générale des partis pour essayer de s'imposer avant le temps aux risques de compromettre leur triomphe? M. Cobden n'était pas homme à commettre une pareille étourderie. Il fit mieux, il prit en quelque sorte sous sa protection sir Robert Peel; et après une orageuse discussion qui dura douze jours, lorsque tous les cerveaux brûlés du torysme, les d'Israéli, les Bentinck, les Inglis, les Ferrand eurent épuisé contre le *perfide* ministre les récriminations et les injures, ce fut un étrange spectacle que de voir le chef de la ligue, l'orateur dédaigné, injurié en 1843, devenu en 1846 le *deus ex machinâ*, se lever de son banc, et avec cet air tranquille, ce ton simple et familier qui le caractérise, gourmander énergiquement cette bande d'écoliers révoltés contre leur maître.

« Savez-vous, leur dit-il, que vous allez faire du premier ministre l'homme le plus populaire du pays? Si l'honorable baronnet parcourait maintenant les districts manufacturiers, sa marche serait un continuel triomphe. Je pense qu'en vous révoltant contre vos chefs, vous vous montrez aussi dépourvus de jugement et de tactique que vous l'avez jamais été... Vous demandez une dissolution; vous voulez, dites-vous, faire un appel au pays. En fait d'élections je pense m'y connaître un peu, autant du moins que qui que ce soit de cette chambre. Eh bien, je vous dis que vous n'aurez pas la majorité. Je vous défie de trouver dans toute la Grande-Bretagne une ville de 20,000 âmes où vous puissiez faire triompher un seul candidat protectioniste. (Liverpool et Bristol! crient les torys.) Non! non! répond Cobden, vous n'avez ni Liverpool ni Bristol. (Nouveaux cris.) Ne vous laissez donc pas égarer, reprend l'orateur, par ces hommes qui viennent ici crier comme des écoliers sifflant dans un cimetière pour se donner du cœur. Je vous ré-

pète que vous n'avez pas une seule ville de 20,000 âmes. Que vous reste-t-il donc? Vos bourgs de poche (*pocket boroughs*) et vos élections de comté. Il y aurait bien quelque chose à dire sur les élections de comté; mais admettons pour un instant que vous obteniez par ce moyen une majorité de vingt à trente voix : quelle sera alors votre situation, quand vous trouverez en face de vous les représentants de Londres, du Lancashire, du Yorkshire, du Cheshire et de toutes les grandes villes d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse?»

L'orateur énumère ensuite tous les échecs subis par le parti protectioniste et l'invite à reconnaître enfin qu'il a contre lui l'opinion publique. « Non! non! s'écrient les torys. — Comment, non? reprend Cobden ; que vous faut-il donc pour croire à la puissance de l'opinion? Faut-il qu'on vous *berne* (will you be tossed in a blanket)? Faut-il qu'on vienne vous balayer d'ici dans la Tamise? Que faut-il donc faire pour vous convaincre que la nation n'est pas avec vous?.... Si vous viviez un peu plus dans le monde, en contact avec l'opinion publique, et un peu moins dans ce petit cercle enchanté que vous appelez le monde, et qui n'est en réalité qu'une *clique*; si vous vous livriez moins aux excitations de club, vous comprendriez que c'est un jeu d'enfant que d'essayer de tromper l'intelligence du pays sur cette grande question, et vous n'auriez point parlé comme vous l'avez fait durant ces onze derniers jours. »

Ainsi parlait un fabricant de toiles peintes aux fiers patriciens de l'Angleterre, et le bill imposé par lui passa à 97 voix de majorité.

L'aristocratie était vaincue. Restait à savoir ce que deviendrait la ligue. Supposez en France l'existence d'une confédération de quelques centaines de mille hommes; supposez que cette confédération a pendant sept ans remué l'esprit public, levé des contributions par millions, publié des écrits par cent mille kilogrammes, construit des édifices, tenu des assemblées, agité et dirigé les élections, joué en un mot le rôle d'un État dans l'État; supposez que cette confédération a enfin arraché au gouvernement la concession qu'elle exigeait : comment l'arrêterez-vous? comment lui persuaderez-vous qu'elle doit craindre d'abuser de sa victoire, et se garder de dépasser son programme? Cela paraît difficile. En Angleterre, les conditions de la vitalité en politique sont mieux comprises.

Aussitôt que le bill adopté à la chambre des communes et à la chambre des lords eut reçu la sanction royale, les membres du conseil de la ligue, au nombre de cinq cents, se réunirent à Manchester, le 2 juillet 1846, pour délibérer sur la marche à suivre.

Il fut résolu à l'unanimité que la ligue, ayant obtenu l'abolition des lois céréales pour l'année 1849, suspendait ses opérations; et après des discours éloquents de MM. Cobden, Bright et quelques autres orateurs, après diverses motions destinées à garantir l'exécution du bill en 1849, le président déclara la ligue *conditionnellement dissoute*, et quelques jours après il ne restait plus de cette grande agitation qu'un grand résultat : la chute du système prohibitif et le triomphe du principe de la liberté commerciale en Angleterre.

Est-ce à dire que tout soit fini pour la ligue? Sans parler des cas où l'application du principe posé par elle pourrait réclamer ses efforts, il est certain que lorsqu'une puissance de ce genre est une fois entrée dans la vie, elle ne meurt plus. La ligue, on l'a vu, est la croisade des classes moyennes contre l'aristocratie en Angleterre; elle reparaîtra tôt ou tard sous une autre forme et dans un autre but; elle a trouvé dans l'électeur à 40 schellings un levier politique dont elle usera plus d'une fois encore jusqu'à ce qu'elle ait obtenu au moins le partage du pouvoir, en attendant mieux.

« Continuer notre agitation, disait M. Cobden dans le dernier meeting; continuer notre agitation, lorsque l'objet pour lequel nous nous sommes associés n'existe plus, serait nous exposer à voir le démon de la discorde s'introduire parmi nous. Il est dans les nécessités de notre nature morale que, lorsqu'un corps organisé a accompli ses fonctions, il passe à un nouveau mode d'existence et apparaisse avec une organisation différente. Les éléments de celui-ci vont se disperser, mais c'est pour être prêts à concourir à quelque autre bonne œuvre, car il n'y a que de bonnes œuvres qui puissent être tentées par de bons ligueurs. Notre corps va mourir, mais notre esprit est immortel, et il envahira toutes les nations de la terre, parce qu'il est l'esprit de vérité et de justice, parce qu'il est l'esprit de paix et de bon vouloir parmi les hommes. »

On sait que la ligue a voulu, en se séparant, récompenser ses chefs avec une munificence royale; on sait qu'une somme de 2,500,000 francs

a été offerte par souscription à M. Cobden, afin de l'indemniser des sacrifices de temps et d'argent qu'il a faits pendant sept ans aux intérêts de l'association. On sait également que l'illustre ligueur a refusé d'entrer dans le ministère whig actuel, et qu'après un voyage en France et en Espagne il parcourt en ce moment l'Italie, attendant que les circonstances l'appellent à revenir exercer dans son pays l'ascendant moral qu'il a si rapidement conquis.

De sa personne M. Cobden est brun, maigre, petit et nerveux; ses traits sont fins; sa physionomie est pensive et calme, non sans une certaine nuance de résolution; mais elle n'a rien qui commande particulièrement l'attention; elle est, en somme, plus agréable qu'imposante. On a été souvent étonné qu'un homme d'aussi frêle apparence ait pu supporter d'aussi grandes fatigues de corps et d'esprit. On a vu M. Cobden faire en huit jours quinze cents milles et parler dans six meetings différents. Le secret de sa force physique gît dans son extrême sobriété et dans l'heureuse faculté qu'il possède de pouvoir dormir à volonté dans l'intervalle des efforts les plus violents. Ainsi il lui est arrivé quelquefois, au sortir d'un meeting de quatre mille personnes, après un discours de deux heures, et ayant encore dans les oreilles le bruit des applaudissements, de se jeter sur un lit et de s'endormir du calme sommeil d'un enfant.

Le secret de la force morale de Cobden n'est pas seulement dans la supériorité de son esprit et la ténacité de son caractère; il est aussi dans sa modestie et dans la simplicité de ses manières. Complétement dénué de vanité, il n'a jamais froissé la vanité des autres; au milieu d'une lutte acharnée de sept ans, il ne s'est pas créé un seul ennemi personnel.

Je me proposais, en commençant cette notice, d'aborder la question de la liberté commerciale dans son application à la France. Mais la place me manque, et le sujet est trop important pour pouvoir être traité ici accessoirement. Toutefois, comme je ne voudrais pas avoir l'air d'esquiver la difficulté, j'exprimerai mon opinion en peu de mots. Je crois que le système prohibitif est essentiellement contraire à toutes les tendances actuelles des peuples, et que par conséquent il n'a pas l'avenir pour lui; mais ce système existe en France dans des conditions autres que celles où il existait en Angleterre, et il ne peut pas être détruit de la même manière. Les ligueurs anglais pouvaient dire et disaient : « Nous voulons l'abolition des lois céréales parce que ces lois sont des lois de famine qui constituent un état de choses intolérable; nous acceptons en échange l'abolition de tous droits protecteurs quant à l'industrie, parce que nous sommes partisans de la libre concurrence en principe, et *en fait* parce que nous ne la craignons pas. »

Les libres échangistes français ne peuvent point parler ainsi; ils ne peuvent ni arguer d'une loi de famine ni opposer une classe à une autre, ni prétendre établir du jour au lendemain, en l'honneur des principes, une concurrence que les intérêts agricoles et industriels redoutent également. Il s'agit pour eux d'attaquer d'abord le système protecteur dans ses parties les plus faibles, et, tout en montrant les duperies de la protection en général, d'attirer particulièrement l'attention publique sur les abus monstrueux consacrés par notre législation douanière. Le jour où l'opinion verra clair dans ce code bizarre, dans les monopoles, dans les inégalités choquantes qu'il consacre, dans les habitudes d'inertie et de négligence qu'il favorise, dans les profits scandaleux qu'il procure à quelques grands industriels, au détriment des autres et au détriment de la masse des consommateurs, elle en exigera impérieusement la réformation.

M. Maurocordatos.

Maurocordatos et Colettis, au lieu de vous disputer le pouvoir, il était plus digne de vous de partager dans la concorde le fardeau de la patrie et de vous charger, vous, Maurocordatos, de la juste exécution de la constitution, vous, Colettis, de l'agrandissement de nos limites.

Portraits, par Alex. Soutzos, publiés dans le journal grec *l'Union* (Συνταγμα*σίς*).

Dans l'article consacré à M. Colettis, j'ai parlé assez longuement de la question grecque en général, de l'intérêt français dans cette question et du véritable sens de la triple classification des partis en Grèce, pour pouvoir ici aborder directement mon sujet, et en même temps faire rentrer dans ce petit travail biographique, sur le chef du parti dit parti anglais, plusieurs détails que le défaut d'espace m'a forcé d'omettre en parlant du chef du parti français. Ces deux notices se compléteront l'une par l'autre, et, afin que chacune d'elles soit bien comprise, il est nécessaire qu'elles soient lues toutes deux.

Nommé, à vingt-quatre ans de distance, président de la première et de la dernière assemblée nationale de la Grèce, appelé en 1821, au début même de la révolution, à diriger cette révolution comme chef du pouvoir exécutif, M. Maurocordatos n'a cessé depuis ce temps d'exercer une haute influence dans les affaires de son pays ; il a pris une part active et importante aux efforts glorieux qui ont affranchi la Grèce, aux discordes intestines qui ont entravé son affranchissement, et aux luttes nouvelles qui l'ont suivi. On peut même dire que son rôle historique est plus considérable que celui de M. Colettis, dont l'importance politique n'a guère commencé à se produire avec éclat que vers la fin de la guerre de l'indépendance, tandis que, depuis longtemps déjà, le nom de M. Maurocordatos était signalé à l'attention de l'Europe, non-seulement par sa fameuse défense de Missolonghi, héroïque entreprise dans laquelle il fut la tête et Botzaris le bras, mais aussi par le conflit de sympathies et de haines que soulevait son intervention active et puissante dans les débats intérieurs de la Grèce. On peut ajouter encore, en faisant abstraction des nécessités de sa situation actuelle comme chef de parti, que, comme capacité gouvernementale ou diplomatique, comme théoricien constitutionnel, il est peut-être supérieur à son illustre adversaire ; mais ce dernier a sur lui l'immense avantage d'être plus national, plus Grec, et partant mieux compris, plus populaire et plus fort. Maurocordatos est un Grec qui n'a guère gardé, du caractère oriental, que la réserve et la finesse : la civilisation occidentale l'a complétement envahi au physique et au moral. On a vu dans M. Colettis une puissante et pittoresque personnification du palikare rouméliote. Que l'on se représente maintenant M. Maurocordatos sous la forme d'un civilisé en habit noir, en lunettes, dont la bouche est perpétuellement souriante d'un sourire ingénu, contrastant singulièrement avec un regard qui n'est rien moins qu'ingénu ; joignez à cela une parole insinuante et douce, des manières affables, et sous cet extérieur d'avoué ou de notaire, vous aurez quelque peine à retrouver le défenseur de Missolonghi, l'un des chefs les plus éminents de la révolution grecque, sinon par les exploits guerriers, du moins par le talent de direction et d'organisation.



A la vérité, depuis que la Grèce est entrée dans la famille des États européens, les formes extérieures de la civilisation occidentale se répandent rapidement dans ce pays, et les habits noirs tendent de plus en plus à remplacer les fustanelles. Mais sous l'habit noir battent encore bien des cœurs animés des mêmes idées, des mêmes passions, des mêmes espérances qui enflammaient jadis les palikares de l'Épire, les klephtes de la Morée et les brûlotiers de l'Archipel. Or, jamais, au temps de la lutte surtout, jamais M. Mauròcordatos ne représenta complétement aucun des trois éléments rouméliote, péloponésien et insulaire, qui ont concouru à l'affranchissement d'une partie de la vieille Hellade. Issu d'une de ces familles grecques du Fanar [1] qui, participant à l'administration turque, formaient, au milieu de leurs frères asservis, une sorte d'aristocratie d'esclaves favorisés, à l'habileté desquels un maître indolent confiait la direction de sa diplomatie, et qu'il revêtait parfois du titre de prince, en les élevant à l'hospodarat, M. Maurocordatos eut beau venir un des premiers s'associer à tous les dangers de l'insurrection ; malgré son dévouement et ses services, il ne put jamais obtenir sur les combattants une influence durable. Également suspect aux Rouméliotes, aux Péloponésiens, aux insulaires, il parvint quelquefois dans les moments critiques à les rallier tous vers un même but; quelquefois aussi, dans leurs querelles anarchiques, il sut avec habileté se servir tantôt des uns, tantôt des autres, au profit de ses vues plus ou moins justes ; mais s'il les divisa ou les réunit quelquefois, il ne les posséda jamais longtemps et ils lui échappèrent toujours; son origine de Fanariote, les services rendus par ses pères à l'empire ottoman, ses liaisons à l'étranger, son titre contesté de prince, titre auquel il a renoncé aujourd'hui, son intelligence supérieure, ses formes douces et polies, son zèle même, son incontestable désintéressement, tout enfin faisait ombrage aux rudes enfants de la Grèce. Son patriotisme était sincère, et, malgré quelques faux calculs de son esprit, il en a donné de trop nombreuses preuves pour qu'on en puisse douter; mais c'était un patriotisme sans élan, sans imagination, sans emphase; ce n'était pas un patriotisme grec. Jamais son cœur ne battit à l'idée, jamais son éloquence ne se colora de l'espoir si populaire en Grèce de replanter un jour l'étendard de la Croix sur les tours de Sainte-Sophie; occupé avant tout pour son pays des nécessités de chaque jour, les combinaisons possibles dans le présent le touchaient beaucoup plus que les rêves de l'avenir. Supérieur peut-être par l'habileté et les lumières aux Ipsilantis, aux Négris, aux Colocotronis, aux Odyssée, aux Caraïskakis, aux Conduriottis, aux Colettis, dont il fut tour à tour l'ami et l'adversaire, il ne put jamais comme eux s'assimiler aucune des forces vives du pays, et sa supériorité, méconnue par les uns, redoutée par les autres, ne servit presque toujours qu'à l'exposer à la défiance de tous.

De là une vie très-orageuse dans sa première période, des alternatives rapides de puissance et d'isolement, de succès et d'échecs, des inimitiés ardentes et nombreuses opposées à de vives sympathies, des accusations passionnées d'ambition et d'égoïsme, et des jugements sévères jusqu'à l'injustice, dont je ne puis mieux donner une idée qu'en empruntant à un historien grec, qui descend pourtant, lui aussi, d'une famille *fanariote*, le portrait suivant, tracé en 1829 :

« Alexandre Maurocordatos a paru, dans tout le cours de la révolution, grand quand on le compare aux oligarques [2] de la Grèce, petit quand on le rapproche de Washington, à qui ses adulateurs ont osé l'égaler. Voulant en imposer à la Grèce par ses correspondances avec l'étranger, à l'étranger par ses liaisons avec les hommes influents de la Grèce; tantôt cachant sa puissance pour la maintenir, tantôt affectant d'en avoir pour en acquérir; accueillant les talents médiocres pour en tirer parti, écartant les hommes indépendants pour n'être point entravé dans ses projets; prodiguant les biens de la nation avec la même profusion que les siens, il s'est montré ambitieux sans mesure, ami du pouvoir et non de la véritable gloire, bon négociateur, mauvais administrateur, doué d'esprit, privé de génie, fait pour briller dans une cour, incapable de servir une république. Il a toujours été haï des amis du peuple qu'il a lui-même abhorrés, et poursuivi en même temps par les grands qu'il a tour à tour

[1] On appelle *Fanar* un quartier de Constantinople que Mahomet II assigna aux Grecs pour demeure, et par suite on a donné plus spécialement le nom de Fanariotes aux familles riches et puissantes du Fanar.

[2] Ces oligarques sont les *primats*: j'ai déjà dit à l'article Colettis ce qu'étaient les primats.

soutenus, attaqués, haïs ou renversés, selon les circonstances [1]. »

Depuis que les discordes ont perdu en Grèce de l'ardeur qu'elles empruntaient à la situation violente du pays, depuis que tous ces guerriers vaillants, mais fougueux et turbulents, qui défendaient et déchiraient en même temps la patrie, sont descendus tour à tour dans la tombe, la vie de Maurocordatos a été moins agitée, son nom illustré pendant la guerre a pris en vieillissant pendant la paix quelque chose de la couleur dorée des vieux monuments de la Grèce; mais son caractère politique est toujours resté, comme jadis, presque aussi étranger aux qualités qu'aux défauts du caractère national. Lorsque sont nées les classifications de parti formées sous l'influence des cours étrangères, Maurocordatos, en s'attachant à l'Angleterre, en se prononçant pour une alliance basée sur un calcul plus ou moins juste de l'esprit, mais essentiellement contraire aux affections de la très-grande majorité des Grecs, dont les sympathies sont, après la Grèce, pour la Russie ou la France, M. Maurocordatos s'est trouvé, comme toujours, condamné à ne représenter dans son pays que lui-même ou une coterie d'esprits distingués formée par lui, qui, bien qu'habile et intelligente, n'a jamais pu s'élever aux proportions d'un grand parti. Cependant il est un instant parvenu à se faire illusion à lui-même et aux autres. Appelé, après la révolution de septembre, à la présidence de l'assemblée nationale, et convaincu sans doute que cet honneur, qu'il devait et à son passé glorieux, et à son union momentanée avec Colettis, et à l'accord de tous les esprits modérés au moment d'une crise, convaincu, dis-je, que cet honneur était le signe d'une adhésion universelle à sa politique, il n'a pas craint de tenter l'expérience d'un ministère exclusivement anglais; mais le succès a été court et l'expérience des plus malheureuses. Au bout de quelques mois, le ministère du 29 mars 1845 tombait devant un soulèvement général de l'opinion en Grèce; aujourd'hui la chute même de M. Maurocordatos ne suffit pas à ses adversaires; les plus violents le menacent d'une mise en accusation, et il est plus que jamais en butte à ces attaques passionnées qui l'ont si souvent assailli durant le cours de sa longue carrière.

Le moment est donc opportun, à mon avis, pour exposer les principaux faits de cette honorable vie avec modération et justice.

Alexandre Maurocordatos est né à Constantinople, en 1787, d'une famille fanariote, comme je l'ai dit, dont les membres se donnaient le titre de princes, par suite de l'élévation de plusieurs d'entre eux à l'hospodarat. Cette famille est originaire de Chios, où elle exerçait primitivement le commerce. Vers la fin du XVII[e] siècle, un médecin de ce nom, Alexandre Maurocordatos, fut appelé au poste de grand drogman et se distingua dans les négociations diplomatiques qui préparèrent la paix de Carlowitz; son fils Nicolas fut le premier des Fanariotes qui, en 1716, fut nommé aux fonctions d'hospodar de la Valachie et de la Moldavie, à l'exclusion des boyards indigènes. Cette dignité passa, en 1735, à Constantin Maurocordatos. Le fils de ce dernier, marié à une princesse Morousi, homme distingué par l'esprit et la science, vivait retiré à Constantinople, lorsqu'éclata l'insurrection grecque, et, bien qu'il n'eût pris aucune part à cet événement, il fut saisi par les Turcs, dépouillé de ses biens, et vit sa femme et ses filles livrées à la brutalité du soldat. Une de ces dernières mourut de désespoir; son fils, l'illustre Grec qui fait l'objet de cette notice, se trouvait alors en Italie. A la nouvelle de l'outrage fait à sa famille, il accourut pour la venger en mettant sa tête et son bras au service de l'insurrection nationale. Dès sa première jeunesse, il s'était fait remarquer par la vivacité et la maturité de son esprit. Chargé de remplir diverses fonctions auprès du prince Caradja, son oncle, hospodar de la Valachie, il s'en était acquitté avec un zèle et un désintéressement qui lui valurent l'affection et l'estime des Valaques; forcé de s'exiler avec son oncle, que plusieurs tentatives d'assassinat de la part du sultan avaient décidé à quitter son gouvernement, il avait séjourné successivement en Suisse et en Italie, lorsqu'il apprit à Pise l'entreprise d'Ipsilantis en Valachie et en Moldavie, le soulèvement général de la Morée et les assassinats de Constantinople. Réunissant toutes ses ressources, il équipa un navire, le remplit d'armes et de munitions, se rendit à Marseille, prit à son bord tous les officiers français qui désiraient consacrer leur épée à la cause des Hellènes, et vint, au commencement de 1821, débarquer en Morée, au moment où les paysans de l'Arcadie faisaient le siége de Tripolitza. Son arrivée, les secours et les compagnons qu'il amenait avec lui

[1] *Histoire de la révolution grecque*, par Alex. Soutzos. Paris, 1829.

produisirent une vive sensation : toutefois Demetrius Ipsilantis, qui l'avait devancé en Morée, était alors porté par les primats et les chefs péloponésiens à la tête du mouvement. Ne voyant rien à faire d'éclatant en Morée, il demande à Ipsilantis une lettre de recommandation pour les chefs de la Grèce continentale. Il arrive en Étolie au moment où l'armée de Kourschid pressait le siége de Janina pour pouvoir marcher ensuite sur la Morée, et, déployant une admirable activité, il partage avec Negris la direction et l'organisation du mouvement; il fortifie Missolonghi, fournit des armes, des provisions au peuple, donne à la portion qu'il gouverne le nom de Grèce occidentale, et confère le pouvoir administratif à un sénat dont il se fait élire président.

Les trois parties de la Grèce insurgée offraient alors le spectacle d'une complète anarchie : vingt gouvernements provisoires établis en vingt lieux différents et se contrariant les uns les autres; partout l'absence d'unité dans le commandement et dans les opérations militaires, la haine et la discorde parmi les chefs, et l'absence de discipline parmi les soldats.

Les inconvénients d'un tel état de choses pour le succès de la cause grecque ne pouvaient manquer de frapper tout d'abord un esprit aussi judicieux que celui de Maurocordatos; aussi, tandis qu'Ipsilantis, absorbé par le siége de Nauplie, donnait toute son attention au progrès de la guerre, Maurocordatos, uni à Negris, réunissait à Épidaure les représentants de la nation et présidait à la rédaction de la loi fondamentale du pays. Le 15 décembre 1821, jour fixé pour la réunion, cinquante-neuf députés, venus de toutes les parties de la Grèce, s'assemblèrent près d'Épidaure, dans un verger d'orangers, en présence des soldats et du peuple. L'archevêque Néophyte célébra la liturgie sur les débris d'un autel d'Esculape, et chacun des membres s'étant assis sur une natte de paille, les jambes croisées à l'orientale, la délibération commença sur un projet de constitution dont la rédaction avait été confiée à une commission composée de Maurocordatos, de l'archevêque de Patras Germanos, du prince Constantin Caradja, de Colettis et de Negris. La délibération fut tumultueuse et confuse; chaque province, chaque île était représentée par des hommes qui différaient de costumes, de prétentions, d'idées et presque de langage; plusieurs fois on fut au moment de dissoudre l'assemblée, malgré les efforts de quelques orateurs, notamment de Negris, qui déploya une éloquence digne des beaux temps de la Grèce antique; mais Maurocordatos, qui avait été appelé à l'honneur de la présider, sut, à force d'habileté insinuante, de patience et de douceur, s'emparer du seul sentiment qui fût unanime dans l'assemblée, la haine contre les Turcs, pour le faire tourner au rapprochement des esprits et leur faire accepter une constitution qui, sans être parfaite, devint un auxiliaire des plus utiles contre l'anarchie.

J'ai déjà indiqué, à l'article Colettis, les bases de cette première constitution de la Grèce. La présidence du corps législatif fut confiée à Ipsilantis, celle du conseil exécutif à Maurocordatos, le ministère de la guerre à Colettis, et l'archichancellerie d'État à Negris. Avant de se dissoudre, l'assemblée émit, par l'organe de Maurocordatos, l'acte solennel dans lequel elle proclamait à la face du monde l'indépendance de la Grèce.

Les heureux effets de la promulgation de la loi constitutionnelle ne tardèrent pas à se faire sentir. Les turbulents et cupides primats de la Morée se calmèrent en recevant des charges; le peuple, en voyant établie une autorité suprême, offrit des contributions sans murmurer. Les soldats, sachant qu'il existait dans le gouvernement une commission d'hommes chargés de les nourrir, marchèrent avec empressement contre l'ennemi; l'ordre et l'activité commencèrent à renaître; on occupa les défilés; en plusieurs endroits des batteries furent établies sur la côte; on vit les monastères se transformer en casernes, les églises en hôpitaux. Soldats, peuple, clergé, tous ne respirèrent que la guerre.

Il était temps que la Grèce s'organisât pour la défense; car, d'une part, le capitan-pacha Kara-Ali, après avoir ravagé Chios, se dirigeait sur la Morée avec une flotte formidable; d'autre part, le sérasquier Kourschid, enfin victorieux du vieux pacha de Janina, qui l'avait jusque-là tenu en échec, se répandait dans l'Épire, et se préparait, après avoir dompté le pays de Souli, à venir étouffer dans le sang l'insurrection de la Morée.

Presque aussitôt après la proclamation de la constitution, Maurocordatos, laissant la direction du pouvoir exécutif à un vice-président, s'empressa de retourner à Missolonghi, pour faire de cette ville le boulevard du Péloponèse et le point d'appui de l'expédition qu'il projetait en Épire, dans le but d'expulser Kourschid-Pacha. Botzaris,

l'Achille de la Grèce moderne, lui offrit de lui frayer le passage avec ses Souliotes. Maurocordatos, qui n'avait sous ses ordres qu'une très-faible armée, après avoir vainement attendu et imploré les renforts promis par les primats de la Morée, dont le but semblait être de l'éconduire du Péloponèse pour l'abandonner sans ressources en Étolie, se détermine, encouragé par Botzaris, à tenter l'expédition. Le héros souliote forme son avant-garde, à la tête de trois cent cinquante palikares, et le général grec le suit avec cinq mille hommes pour aller affronter une armée huit fois plus forte.

Cette téméraire expédition fut malheureuse; la journée de Peta vit la petite armée de Maurocordatos écrasée par la masse des ennemis. C'est dans cette journée que s'immortalisa, par un trépas glorieux, le bataillon européen des Philhellènes. Restés seuls sur le champ de bataille après la fuite des Grecs et des Souliotes eux-mêmes, qui entraînaient Botzaris de force, et cernés de tous côtés, les braves de l'Occident se formèrent en carré et ne songèrent plus qu'à vendre chèrement leur vie : ils succombèrent presque tous les armes à la main.

Cet échec de Peta avait été suivi d'autres échecs sur différents points de la Grèce. Le mouvement offensif concerté par les chefs était manqué. A son tour, la Porte, enhardie, se décide à prendre vigoureusement l'offensive, et se propose de reconquérir la Grèce en une seule campagne. Tandis que le sérasquier Kourschid prépare une armée destinée à se porter sur Missolonghi, il lance son lieutenant Dramali, par une autre route, sur la Morée avec trente-trois mille hommes; la flotte ottomane, composée de cent trente voiles, chargée de vivres et de munitions de guerre, doit assurer le succès de cette expédition. Je n'ai pas à raconter ici le résultat si glorieux pour la Grèce de la tentative de Dramali, dont l'armée fut complétement détruite par Niketas [1], qui conquit là le titre de *Turcophage,* tandis que le sérasquier Kourschid, arrêté par Odyssée aux Thermopyles, s'empoisonnait de désespoir.

Au moment où Dramali s'aventurait ainsi dans le Péloponèse, où il devait trouver sa ruine, deux autres lieutenants de Kourschid, Omer-Vrione et Reschid-Pacha, après avoir conquis toute l'Épire, marchaient sur Missolonghi à la tête de vingt-deux mille Albanais mahométans, avec une artillerie formidable. Il ne restait plus à Maurocordatos que mille hommes pour faire face à cette armée, devant laquelle il reculait lentement, toujours soutenu par l'héroïque courage de Botzaris. On lui conseilla de se réfugier dans la Morée : « Si je m'éloigne, dit-il, l'Épire est déjà soumise, toute l'Étolie se soumettra, et c'en est fait de la Grèce; c'est à Missolonghi que nous devons mourir. » Et il entra dans Missolonghi, laissant à Botzaris le soin d'arrêter les Turcs jusqu'à ce qu'il eût mis en état de défense les fortifications de la ville, fortifications pratiquées contre toutes les règles de l'art, dont l'étendue aurait nécessité au moins quatre mille hommes. Maurocordatos en avait mille; il avait quatre vieux canons de marine, et quelques pièces de campagne, des munitions et des vivres pour un mois à peine. Il fit planter des pieux derrière les remparts, et ajouter au bout de ces pieux des baïonnettes pour tromper les Turcs sur ses forces, et, après avoir envoyé demander des secours aux chefs de la Morée et de l'archipel, il attendit l'ennemi. L'armée turque arriva le 17 novembre 1822, précédée de Botzaris, qui n'avait cessé de la harceler et de la combattre en reculant devant elle. Le blocus s'ouvrit le jour même par terre et par mer, et, le 13 janvier 1823, après deux mois de siége et une suite d'assauts furieux, on vit les Turcs se débander et s'enfuir, poursuivis par la faible garnison dont le courage les avait épouvantés. Après les avoir pourchassés jusqu'aux portes d'Arta, les vainqueurs rentrèrent dans Missolonghi, et bientôt la Grèce et l'Europe retentirent du bruit de ce siége fameux. En même temps, Nauplie tombait au pouvoir des Hellènes. L'amiral Miaulis et le hardi brûlotier Canaris incendiaient et dispersaient les vaisseaux turcs dans le golfe d'Argos, la chance tournait en faveur des Grecs; c'est alors que le conseil exécutif annonça une nouvelle convocation de députés à Astros, pour reviser la constitution d'Epidaure. Ici commencent les discordes, et bientôt éclate la guerre civile; les capitaines, irrités de l'influence exercée par les primats sur le conseil exécutif, veulent diminuer les attributions du conseil pour augmenter celles du sénat; les primats résistent. Maurocordatos se range

[1] On raconte que ce palikare, se trouvant, un jour de bataille, fatigué après avoir tué de sa main dix-huit Turcs, s'encourageait à continuer sa besogne en se disant : « Allons, Niketas! courage, Niketas! ce sont des Turcs que tu massacres! »

d'abord du parti des primats, et fait partie, en qualité de secrétaire d'État, du conseil exécutif, dont la présidence est confiée à Mauromichalis.

Les bornes de ce travail ne me permettent pas d'entrer dans le détail de toutes les intrigues qui suivirent ; après avoir lutté tour à tour et contre les chefs militaires et contre les primats pour s'emparer du pouvoir, après s'être fait nommer président du corps législatif, Maurocordatos fut obligé de se démettre de ses fonctions, et, bientôt en butte à l'animosité des deux partis, qui ne voulaient voir dans sa neutralité apparente que les menées souterraines d'un ambitieux, il crut devoir s'imposer un ostracisme volontaire en se réfugiant à Hydra. « Il céda, dit un écrivain, M. Pouqueville, et, tel que Phocion, avec lequel il avait déjà plus d'un trait de ressemblance, il entrevit dans son éloignement un nouveau moyen de servir sa patrie. » Je dois ajouter dans mon impartialité que les historiens grecs, moins complaisants que M. Pouqueville, ont généralement refusé de ratifier le titre de Phocion donné à M. Maurocordatos.

Cependant, voyant que la discorde s'envenimait de plus en plus, que les partis recouraient aux armes, que son intervention était repoussée des deux côtés, l'illustre Fanariote se détermine à repasser dans la Grèce continentale pour défendre de nouveau Missolonghi, menacé par les Turcs. Au bout d'un an le parti rouméliote, uni au parti hydriote, avait défait le parti des primats ; l'ancien conseil exécutif avait été dissous ; un nouveau conseil avait été formé à Nauplie, sous la présidence de Conduriottis, chef hydriote, alors étroitement lié avec Colettis, chef des Rouméliotes. Maurocordatos reparaît à Nauplie pour occuper dans le conseil le poste de secrétaire d'État. Peu de temps après son arrivée, la discorde commence à naître entre Conduriottis et Colettis, ou plutôt entre Colettis et Maurocordatos qu'on accuse de pousser Conduriottis, et bientôt les querelles personnelles de ces deux chefs, en paralysant les opérations militaires, ouvrent à Ibrahim-Pacha l'entrée de la Morée. Vainement Maurocordatos paye bravement de sa personne à Sphactérie, pour arrêter le général égyptien ; il est obligé de battre en retraite. Navarin succombe, et le Péloponèse est envahi.

C'est alors que, profitant de l'influence qu'il avait acquise sur Conduriottis et de l'état d'abattement dans lequel les victoires multipliées d'Ibrahim jetaient le conseil exécutif, Maurocordatos eut l'idée malheureuse de proposer à ce conseil et de lui faire adopter un acte aussi impolitique que mensonger, où, calomniant les autres gouvernements européens, et attribuant au gouvernement anglais des sympathies qui ne s'étaient manifestées jusque-là que par l'insulte et l'hostilité, il osait placer la Grèce sous le protectorat exclusif de l'Angleterre. La Grèce entière, à l'exception d'une coterie de primats, protesta contre cette fatale inspiration de Maurocordatos, qui tendait à replacer toute la Roumélie sous le joug ottoman, pour faire de la Morée et des îles un hospodarat anglais.

Tous les chefs les plus renommés se soulevèrent : Ipsilantis publia une protestation énergique. Karaïskakis, Gouras, Colettis déclarèrent Maurocordatos traître à la patrie, une opposition puissante le força bientôt de quitter de nouveau les affaires, et, tandis que deux gouvernements rivaux déchiraient encore une fois la Grèce dévastée par Ibrahim, Maurocordatos, abandonné par les uns et maudit par les autres, promenait d'île en île son isolement et son impopularité.

Enfin les puissances vinrent en aide à la Grèce, qui semblait toucher à ses derniers moments ; la flotte turco-égyptienne fut anéantie, une armée française débarqua en Morée. Capo-d'Istrias arriva pour occuper la présidence, et Maurocordatos ne tarda pas à rétablir sa réputation fortement compromise en se distinguant parmi les chefs de l'opposition, qui luttait contre le gouvernement à la russe importé par le président.

Après l'assassinat de ce dernier, lorsque les Rouméliotes et les Moréotes en vinrent de nouveau aux mains, ce fut Colettis qui s'empara du mouvement et battit les partisans du frère de Capo-d'Istrias. Maurocordatos s'effaça pendant le combat et resta relégué au second plan.

L'établissement de la monarchie d'Othon, en février 1833, le rappela au pouvoir ; il y entra en qualité de ministre avec Colettis, pour y représenter l'élément grec en lutte contre l'élément bavarois. Toutefois, sous l'influence de la politique anglaise, qui ne voulait pas alors entendre parler d'une constitution en Grèce, il combattit dans ce sens avec M. d'Armansperg, contre les deux autres membres de la régence, contre Colettis et la légation française, qui voulaient donner à la Grèce la constitution revisée de Trézène. Il n'en partagea pas moins bientôt le sort de Colettis :

tous deux furent éliminés par l'influence toujours croissante de M. d'Armansperg, et tandis que Colettis partait pour la France en qualité d'ambassadeur, Maurocordatos était successivement envoyé au même titre à Munich, à Berlin et à Londres.

Cependant l'inepte autocratie d'antichambre qui avait succédé au vizirat de M. d'Armansperg, devenait de plus en plus odieuse à la Grèce; le gaspillage de l'emprunt et des budgets annuels conduisait rapidement l'État vers la banqueroute. Le roi Othon se décida, en 1841, à rappeler M. Maurocordatos de Londres, dans l'espoir qu'il porterait, sans secousse, remède à la situation. Ce dernier qui, à son passage à Paris, s'était entendu avec M. Colettis, proposa au roi plusieurs mesures, entre autres la dissolution de la camarilla, le renvoi des Bavarois, et la transformation du conseil d'État en une sorte de sénat à vie. Les cabinets étrangers étaient alors plus que jamais divisés sur la question de savoir s'il fallait donner une constitution à la Grèce, et M. Maurocordatos, indécis lui-même, avait adopté ce terme moyen comme une solution préparatoire à la solution définitive; mais la camarilla fut plus forte que lui, et après avoir passé quarante jours au pouvoir, il ne put obtenir l'adhésion du roi à ses vues, et donna sa démission aux applaudissements de la Grèce entière, qui l'entoura pendant quelque temps d'une immense popularité. C'est durant cette période, qui devait bientôt, comme dans toute la vie de M. Maurocordatos, être suivie de la période contraire, qu'une souscription fut ouverte en Grèce pour dédommager cet illustre citoyen de tous les sacrifices faits par lui à sa patrie, et alléger une pauvreté qui l'honore. Bientôt le ministre démissionnaire partit pour occuper l'ambassade de Constantinople, cédant la place à un cabinet parfaitement nul, sous lequel éclata la révolution de septembre.

Préparée et appuyée par la Russie, dans l'espoir qu'Othon voudrait résister et serait emporté par la tempête, cette révolution eut un résultat inattendu; Othon céda sagement; les Bavarois furent renvoyés, une assemblée nationale fut convoquée, la grande majorité du peuple grec se montra aussi modérée que son monarque, les chefs du parti russe se prononcèrent en faveur du maintien du jeune roi, et M. Metaxas devint président du nouveau cabinet [1].

C'est à ce moment que MM. Maurocordatos et Colettis accoururent, l'un de Constantinople, l'autre de Paris, pour prendre place au congrès et présider aux nouvelles destinées de la nation; tous les deux commencèrent par s'unir intimement pour faire triompher les idées patriotiques et libérales.

Trois grandes questions passionnèrent et divisèrent l'assemblée : la question de l'autochthonisme, celle de l'Église et celle du sénat.

Je dois exposer succinctement ces trois questions. Commençons par la première.

La première assemblée nationale qui proclama l'affranchissement de la Grèce, avait déclaré Grecs *tous ceux qui croient en Jésus-Christ et parlent la langue grecque* (ce sont ses propres expressions), et c'était là une idée d'avenir, une grande idée noblement énoncée; c'était de plus une justice, car toutes les parties de la Grèce étaient dignement représentées dans les combats livrés pour la cause commune. Après la création arbitraire du petit royaume grec par la conférence de Londres, et sous la régence bavaroise, on vit accourir, indépendamment des Bavarois, une foule de Grecs qui n'appartenaient point au nouveau royaume, et qui n'avaient point pris part aux guerres de l'indépendance, mais qui, par une simple déclaration et au bout de quelque temps de séjour, n'en acquirent pas moins la nationalité. Parmi eux plusieurs apportaient au service de la mère patrie un dévouement sincère et beaucoup de capacité; mais il y en avait aussi plusieurs qui n'étaient venus que pour se ruer à la curée des emplois publics, sans autre titre que beaucoup d'intrigue et de bassesse, et c'étaient justement ceux-là que la régence choisissait pour les employer, comme se prêtant plus facilement à ses vues.

[1] Je ne parlerai point ici du fait douteux d'une dissidence au sein même du conseil d'État entre deux fractions du parti russe, dont l'une aurait insisté pour la déchéance d'Othon, parce que l'affirmation de ce fait, dans l'article de M. Duvergier de Hauranne, a soulevé en Grèce de vives réclamations et des dénégations très-positives. Je dirai seulement qu'au cas où il se serait passé quelque chose de semblable, il est assez naturel qu'aujourd'hui personne n'ait envie de s'en vanter, et que ceux-là même qui ont repoussé l'opinion pour la déchéance ne trouvent aucun intérêt, dans l'état présent des choses, à certifier véritable l'existence de cette opinion.

Ces Grecs, venus pour partager les fruits d'une victoire à laquelle ils n'avaient point concouru, excitèrent naturellement beaucoup de jalousies, et c'est pour exploiter ces jalousies, dans un misérable intérêt de cupidité et d'égoïsme qui fut trop souvent le côté faible des Moréotes, que trois députés péloponésiens s'avisèrent, après la révolution de septembre, de proposer à l'assemblée nationale un décret absurde qui ne tendait à rien moins qu'à interdire à la Grèce toute pensée d'avenir. Ce décret divisait les Grecs en *autochthones,* c'est-à-dire nés sur le sol qui compose actuellement le royaume grec, et *hétérochthones,* c'est-à-dire nés en dehors des limites actuelles de ce royaume; il accordait la nationalité aux premiers et la refusait aux derniers. Toutefois, il ne faut pas s'imaginer, comme l'ont dit quelquefois nos journaux, qu'il s'agissait d'exclure du royaume grec tous les *hétérochthones* indistinctement; c'est là une idée burlesque que j'ai vue émise et défendue même dans une brochure française, mais qui n'a pu venir à l'idée de personne en Grèce, car presque tous les hommes les plus éminents du royaume, à commencer par les chefs des trois partis, sont justement *hétérochthones,* c'est-à-dire nés en dehors des limites du royaume actuel. Il s'agissait seulement, dans les idées des défenseurs du décret, d'exclure les Grecs *venus en Grèce après la guerre de l'indépendance.* Mais, restreint à ces termes, le décret n'en était pas moins fatal, car il était incompatible avec la seule pensée qui donne quelque valeur à la Grèce, celle de l'assimilation future de toute la race hellénique; cependant les trois députés péloponésiens parvinrent à rallier autour d'eux assez d'intérêts sordides qui se couvrirent du masque des sentiments nationaux et soutinrent la proposition. C'est alors que le vieux Colettis, fidèle à cet instinct de patriotisme élevé et désintéressé qui distingua toujours les enfants de l'Épire, prononça un magnifique discours, que tous les journaux français ont reproduit, où, plaidant devant les Grecs libres les intérêts des Grecs encore asservis, il les supplia de ne pas détruire dans une misérable pensée d'égoïsme la grande espérance de l'unité future de la patrie hellénique et le brillant avenir que la Providence réservait à la Grèce régénérée. Vainement les clameurs de ses adversaires tentèrent d'étouffer sa voix; vainement, dans leurs transports aveugles, les trois promoteurs du décret, brisant l'enceinte qui entoure la tribune, venaient l'accabler à brûle-pourpoint de leurs injures; « le lion de l'Épire, dit un écrivain grec, secouant à peine sa crinière, contemplait, impassible et dédaigneux, les fureurs de ces trois méchants vieillards, qui, semblables aux vieilles filles de Phorcus, semblaient n'avoir pour regarder qu'un seul œil, pour mordre qu'une seule dent, et pour aboyer qu'une seule voix. » Cependant le triomphe de Colettis, vivement appuyé par Maurocordatos, ne fut malheureusement pas complet; l'assemblée crut devoir donner une satisfaction partielle aux jalousies péloponésiennes; elle décréta que tout Grec venu en Grèce depuis les guerres de l'indépendance serait pendant deux ans exclu de tout emploi public, et que, ce terme expiré, il rentrerait dans le droit commun.

Sur la question de l'Église, Colettis et Maurocordatos s'unirent dans la même pensée pour maintenir l'unité spirituelle de la foi grecque, en établissant sur des bases fixes et judicieuses la séparation temporelle exigée par la situation entre l'Église grecque de Constantinople et l'Église du nouveau royaume; ils se joignirent en même temps à la presque unanimité de l'assemblée en appuyant le décret qui exige que tout souverain en Grèce professe à l'avenir la religion grecque orthodoxe.

C'est également par leurs efforts réunis que, sur la question du sénat, les deux opinions qui se prononçaient, l'une contre l'établissement d'une seconde Chambre, l'autre pour des sénateurs temporaires, furent vaincues par l'opinion qui décréta un Sénat électif et à vie à l'imitation de notre chambre des pairs.

« Maurocordatos, dit un écrivain grec que j'ai déjà cité, n'est pas orateur, mais il a la parole exacte et précise; il est privé d'une grande imagination, mais il a le jugement très-sûr; il n'est point écrivain, mais il possède à fond le style ministériel et diplomatique.

« Maintenant, ajoute le même écrivain, je veux vous montrer M. Maurocordatos, assis sur le fauteuil de président de l'Assemblée Nationale, en face d'une réunion d'hommes sérieux, dans laquelle deux cents pieds frappant en même temps le sol, et cent corps se mouvant en même temps comme des marionnettes, font retentir les airs d'un bruit affreux. Ne pouvant rejeter ouvertement une opinion erronée quand il la voit soutenue par tant de monde, le président Mauro-

cordatos la remplace par une autre, qu'il soumet au vote comme si c'était la première. Parfois comme un escamoteur, avec une dextérité sans pareille, il met la proposition sous le gobelet, et quand il le relève la proposition n'existe plus. Souvent, par de tels artifices, l'Assemblée Nationale a tourné autour de lui comme la circonférence autour de l'axe. Quant à lui, soumis à des pressions contraires, ballotté par le flux et le reflux des partis, par les violences de l'opinion, les exigences de la cour et l'intervention de l'étranger, il a surnagé avec habileté, en s'aidant de ballons pleins de vent, comme un nageur de Délos, et, soutenu par Colettis, il est arrivé à terre la constitution à la main. »

Cependant le premier ministre, M. Metaxas, qui jusque-là avait marché de concert avec les deux chefs du parti constitutionnel et de la majorité, se trouva bientôt en dissentiment avec eux, et, trop faible pour lutter contre leur union, il donna sa démission, et le premier cabinet de la monarchie constitutionnelle fut dissous.

C'est alors que M. Maurocordatos, n'ayant pu s'entendre avec M. Colettis, soit que ce dernier voulût se réserver, dans la pensée assez juste que le premier ministère qui suit l'établissement d'une constitution est nécessairement condamné à passer vite, soit que leurs engagements politiques à tous deux fussent incompatibles, c'est alors, dis-je, que M. Maurocordatos ne recula pas devant l'audacieux projet de former un cabinet d'une seule nuance. Ce cabinet vient de succomber sous l'énorme fardeau d'impopularité qu'il s'était amassé par son caractère exclusif et surtout par ses fraudes et ses violences électorales.

MM. Colettis et Metaxas se sont réunis pour former un troisième cabinet, et M. Maurocordatos, ralliant à son parti la fraction mécontente du parti russe, est aujourd'hui à la tête de l'opposition, et déjà l'on commence à dire en Grèce que le ministère Colettis-Metaxas ne vaut pas mieux que le ministère Maurocordatos. Espérons cependant que la Grèce, dont l'administration, toute à créer, réclame essentiellement de la fixité dans le pouvoir; espérons que la Grèce, dont la vitalité politique est essentiellement subordonnée à l'établissement chez elle d'un gouvernement régulier, sentira la nécessité de ne pas s'épuiser dès le début dans une succession de crises ministérielles qui paralyseraient son développement.

« Les Grecs, dit avec raison M. Duvergier de Hauranne, ont bien fait de se donner des institutions constitutionnelles; mais pour que ces institutions vivent et prospèrent, il est indispensable qu'ils renoncent aux habitudes de la guerre civile et que l'idée du droit remplace chez eux celle de la force; il est indispensable qu'ils apprennent à se respecter les uns les autres, et à s'organiser en partis réguliers non d'après des querelles personnelles, mais d'après quelques idées.... Outre les habitudes de la guerre civile, outre les manœuvres de l'étranger, il y a parmi eux une plaie profonde qui, si l'on ne s'en occupait pas, finirait par vicier le gouvernement représentatif tout entier. Ceux qui connaissent la Grèce comprennent que je veux parler du désir, du besoin de vivre aux dépens de l'État au moyen d'un emploi rétribué. C'est ce besoin universel en Grèce qui, chaque fois que le pouvoir change de mains, crée par tout le pays une si violente réaction; c'est ce besoin qui va sans cesse décomposant et recomposant les partis.... Il faut ouvrir une meilleure carrière à toutes ces activités qui s'égarent; il faut leur donner le moyen d'enrichir l'État tout en s'enrichissant elles-mêmes. Que ce soit difficile, j'en conviens; mais cela n'est pas impossible, et ce doit être l'œuvre essentielle du ministère actuel. »



Saint-Simon et Fourier.

L'âge d'or du genre humain n'est point derrière nous ; il est au devant, il est dans la perfection de l'ordre social. Nos pères ne l'ont point vu, nos enfants y arriveront un jour : c'est à nous de leur en frayer le chemin.

SAINT SIMON.

Moi seul j'aurai confondu vingt siècles d'imbécillité politique, et c'est à moi seul que les générations présentes et futures devront l'initiative de leur immense bonheur... Possesseur du livre des Destins, je viens dissiper les ténèbres politiques et morales, et sur les ruines des sciences incertaines j'élève la théorie de l'harmonie universelle.

FOURIER.

J'ai à parler de deux hommes, de deux doctrines qui ont fait de nos jours assez de bruit et acquis assez de crédit pour qu'il soit impossible de les passer sous silence dans un ouvrage dont le but est de peindre sous différents noms la physionomie du temps actuel avec toutes ses nuances. Le travail que j'entreprends est difficile ; car telle est la nature de ces doctrines, que si, d'une part, de très-grands esprits ne voient en elles que des aberrations plus ou moins ridicules, plus ou moins monstrueuses, d'autre part, des esprits qui ne sont précisément ni extravagants ni vulgaires les présentent comme de magnifiques découvertes destinées à changer la face du monde, et tiennent leurs auteurs pour les plus étonnants génies des temps anciens et des temps modernes. Cela va même jusqu'à l'apothéose. Les disciples de Saint-Simon le qualifiaient de *Messie;* les disciples de Fourier donnent tous les jours à leur maître le titre de ***Rédempteur du monde**, d'inventeur des lois de l'harmonie sociale et des destinées universelles, d'architecte du bonheur sur la terre*.

D'autres esprits, moins prévenus dans un sens ou dans l'autre, plus dégagés d'aversion ou d'enthousiasme, ont essayé de discerner, de séparer le vrai et le faux, le bon et le mauvais de ces deux doctrines.

En ce qui concerne Saint-Simon, ce triage était plus facile pour deux raisons : la première, c'est que le saint-simonisme n'existe plus, au moins comme corps organisé, ce qui simplifie d'autant un travail de dissection ; la seconde raison, et celle-ci est la principale, c'est que Saint-Simon, étranger aux trois quarts des choses qu'on lui attribue, n'a point du tout composé un système d'organisation sociale ; il a émis à différentes époques, sur différents sujets, une certaine quantité d'idées qui ne sont pas toujours homogènes, mais dont la tendance générale est de diriger les esprits vers la recherche des moyens propres à établir ce qu'il nomme le ***régime industriel***, et en même temps le ***régime chrétien***, c'est-à-dire celui où toutes les *forces de la société seraient principalement consacrées à l'amélioration de l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre*.

Voilà la vraie formule de Saint-Simon ; il n'y en a pas d'autre dans ses œuvres ; c'est sur cette formule, neuve au moment où elle fut produite, belle, saine et féconde, quoiqu'un peu vague, que ses disciples ont édifié tout un système religieux,

moral et social dont le bon sens public a depuis longtemps fait justice. Comme ils paraissent aujourd'hui avoir eux-mêmes fait bon marché de la plupart des ornements qu'ils avaient ajoutés à la doctrine du maître, nous pourrons sans peine, tout en dépouillant Saint-Simon du caractère *divin* dont on l'avait affublé, montrer dans ses ouvrages, à travers un petit nombre d'excentricités, à travers des contradictions et des erreurs de détail, plusieurs vues justes et qui ne sont pas d'un homme ordinaire, sur le passé, le présent et l'avenir des sociétés humaines.

Avec Fourier la question ne se présente point ainsi. L'école de Fourier, formée sur les ruines de celle de Saint-Simon, a su mettre son exemple à profit et se garantir des témérités qui avaient perdu sa devancière; elle vit encore et travaille de son mieux à vaincre l'indifférence publique. Or il est toujours un peu gênant de discuter une doctrine personnifiée dans une sorte de corporation.

Cela est d'autant plus gênant que les disciples de Fourier ont pris justement le contre-pied de la méthode de propagation adoptée par les disciples de Saint-Simon : autant ceux-ci avaient compromis la doctrine du maître, non-seulement en exagérant son côté faible, mais en y ajoutant toutes sortes d'inventions de leur cru, autant les disciples de Fourier s'étudient à arranger, à amoindrir, à réduire aux petites proportions d'une doctrine de progrès une théorie qui part de la négation même du progrès, une théorie qui ne relève que d'elle-même, et n'aspire à rien moins qu'à la métamorphose du monde moral, social et matériel. L'histoire n'offre pas d'exemple d'une conception plus téméraire que celle de Fourier.

Suivant lui, le genre humain, depuis qu'il existe, a vécu dans l'ignorance la plus complète de ses véritables lois [1]. Au lieu de suivre le seul guide qui nous indique tacitement et continuellement la volonté de Dieu, l'*attraction passionnelle*, c'est-à-dire l'impulsion donnée par la nature antérieurement à la réflexion, il a prétendu maîtriser l'attraction par la raison, balancer l'influence du plaisir par celle de la sagesse; il a inventé le devoir, il s'est proposé la modération, il a organisé la contrainte et l'incohérence, établi la discorde de l'homme avec lui-même et avec ses semblables. De là sont sorties trois classes de charlataneries : la *superstition*, la *politique* et la *morale*, qui, s'arrogeant la direction du mouvement social, ont conduit le genre humain de malheur en malheur et de crime en crime dans cet abominable état qu'on nomme *civilisation*, et qui se distingue par neuf vices radicaux, neuf fléaux limbiques : indigence, fourberie, oppression, carnage, intempéries outrées, maladies provoquées, cercle vicieux, égoïsme général, duplicité d'action. Pour couvrir de honte les philosophes et les moralistes, Dieu a permis que l'humanité, sous leurs auspices, se baignât dans le sang pendant vingt-trois siècles scientifiques, et qu'elle épuisât la carrière des misères, des inepties et des crimes. Enfin, pour compléter l'opprobre de ces Titans modernes, Dieu a voulu qu'ils fussent abattus par un inventeur étranger aux sciences, et que la théorie du mouvement universel échût en partage à un homme presque *illitéré* (sic). C'est un *sergent de boutique* qui va confondre ces bibliothèques politiques et morales, fruit honteux des charlataneries antiques et modernes. C'est lui qui vient remplacer l'invention humaine du devoir par la loi divine de l'attrait, substituer la *mécanique passionnelle* au *chaos civilisé*, et faire passer *sans délai* le genre humain de l'état affreux où il est plongé, dans un état de délices dont les civilisés, abrutis par la souffrance, ne sauraient se faire une idée; car ce qu'ils appellent le paradis n'est qu'un enfer à côté d'un ordre social où chacun jouira du bonheur absolu, c'est-à-dire de l'essor plein et continu des douze passions radicales, où toutes les attractions seront proportionnelles à toutes les destinées, et où les trois règnes de la nature entreront eux-mêmes en harmonie en produisant des créations nouvelles adaptées au nouvel ordre social. Une seule chose dérangeait un peu le plan de Fourier et contrariait son principe fondamental des *attractions proportionnelles aux destinées*, cette chose c'était la mort. Il est certain qu'elle n'est pas en général dans nos attractions; comment pourrait-elle être dans nos destinées? L'esprit de Fourier est trop logique pour reculer devant cet obstacle; il supprime la mort en même temps que la civilisation, et il la remplace par une nouvelle édition,

[1] Je préviens d'avance que dans cet aperçu général je m'efforce de rendre et de rapprocher les unes des autres les idées de Fourier, en me servant autant que possible de ses propres expressions.

revue, corrigée et augmentée, de l'antique *métempsycose.*

Pour Fourier, on le voit, il ne s'agit pas de progrès; le progrès n'est à ses yeux qu'un mot de charlatan : il ne le prononce jamais sans l'accompagner d'une raillerie. Il ne s'agit pas d'améliorer ce qui est : on n'améliore pas plus la *civilisation* qu'on n'améliore le chaos; il s'agit d'en sortir au plus vite pour entrer dans le régime d'harmonie.

Pour cela que faut-il? Des guerres? des révolutions? des constitutions? Aucunement; ce sont autant de moyens absurdes qui ne peuvent convenir qu'au régime civilisé, et n'ont jamais su produire autre chose que le mal. Il s'agit tout simplement d'appliquer à 1,620 personnes la loi de *mécanique sociétaire* découverte par Fourier. On saura plus tard pourquoi ce nombre de 1,620 est plus favorable qu'un autre à l'application de la loi.

Vous prenez donc 1,620 personnes de tout âge et de tout sexe, inégales en fortune : non-seulement l'inégalité des fortunes est admise, mais elle est exigée par la théorie; vous établissez ces 1,620 personnes sur une lieue carrée de terrain; vous les associez par *séries passionnelles, contrastées et engrenées*, non-seulement en capital, travail et talent, comme le veulent ceux qui mutilent Fourier et lui enlèvent son point d'appui, mais en tous genres de relations, en relations d'ambition, de famille, d'amitié et d'amour; c'est-à-dire que vous appliquez la théorie de l'attraction passionnelle, seule garantie et seule base de l'attraction industrielle. Si la théorie est vraie, comme Fourier n'en doute pas, elle donne en très-peu de temps son résultat nécessaire, la parfaite concordance de toutes les attractions et de toutes les destinées, savoir : un ordre de choses où toutes les attractions sont prévues et combinées de telle sorte que chacun peut faire littéralement tout ce qui lui passe par la tête, et en même temps ne peut jamais rien faire qui nuise à autrui; un ordre de choses où la liberté la plus effrénée s'allie avec la régularité la plus stricte, l'unité absolue avec l'infinie variété, où le travail et le plaisir deviennent identiques, et engendrent par leur union des richesses incalculables, où le dévouement se confond si bien avec l'égoïsme que, pour coopérer au bonheur des autres, chacun n'a qu'à se livrer avec ardeur à la satisfaction de tous ses désirs, de tous ses appétits individuels, quels qu'ils soient. Mais le spectacle du bonheur est contagieux; la simple vue de ce groupe élémentaire de 1,620 personnes, fonctionnant suivant les lois de l'*attrait*, suffira pour convertir le monde. En présence des résultats merveilleux obtenus par la première application de la théorie, la superstition, la politique et la morale, ces trois fléaux de l'humanité, reconnaitront leur impuissance et capituleront de toutes parts. La méthode *sociétaire* se propagera *par explosion.* En moins de six ans le globe entier, y compris les régions inhabitées et les glaciales, sera couvert de 2,985,984 phalanges, composées chacune de 1,620 personnes, lequel nombre de 1,620 représente en double le clavier général des 810 caractères que donne la théorie; or, comme la loi de combinaison de ces 810 caractères, que nous exposerons plus loin, a, suivant Fourier, un caractère de certitude mathématique, il s'ensuit que le jour où cette loi sera universellement appliquée, vous aurez sur le globe une population d'environ 5 milliards d'individus, divisés par groupes de 810 caractères ou 1,620 personnes parmi lesquelles il sera aussi impossible qu'il s'échange un coup de poing ou qu'il se produise un désir non satisfait qu'il est impossible que deux et deux ne fassent pas quatre, ou que les trois notes, *do, mi, sol,* frappées ensemble sur un piano juste, ne donnent pas un accord.

Telle est, réduite à sa plus simple expression, sans y ajouter, mais aussi sans en retrancher rien, telle est la véritable pensée de Fourier. Bien qu'il eût en lui la confiance la plus illimitée, il ne se dissimulait pas toujours quel genre d'impression un tel programme pouvait produire. Il s'en explique parfois, et, avec la verve originale qui le caractérise, il se juge lui-même au point de vue des *civilisés.*

Que dit-il, ce livre de l'attraction? écrit-il quelque part [1]. Bah! des folies : un homme qui prétend qu'on a manqué la découverte des destinées; que le genre humain est réservé à un immense bonheur; qu'il existe un calcul sur l'harmonie universelle des passions; qu'elles tendent à former un nouvel ordre social, qui serait l'opposé des discordes civilisées; un ordre où tous les peuples vivraient dans les délices et dans l'opulence graduée, malgré l'inégalité des fortunes; un ordre où le travail deviendrait plus attrayant que nos bals et spectacles; un ordre qui, dès le pre-

[1] *Théorie de l'unité universelle*, t. III, p. 421.

mier essai, serait adopté avec transport par tous les peuples civilisés, barbares et sauvages. C'est un roman gigantesque s'il en fut jamais, grandiose à la vérité, mais impraticable. Si l'auteur avait raison, tous nos philosophes se seraient donc trompés; tant de torrents de lumière, Platon et Sénèque, Montesquieu et Rousseau, seraient donc réduits au néant. Ah! c'est impossible, cet homme rêve assurément. Et quel est-il? Est-ce un académicien, un philosophe célèbre? Non, c'est un provincial des plus obscurs. Bah! il n'a pas le sens commun! La province fournit de plaisants originaux. »

Fourier, en effet, sentait d'instinct que quiconque ne verrait pas en lui un génie surhumain inclinerait naturellement à le prendre pour un fou, mais un fou ingénieux et subtil; car, à l'appui de sa thèse, il a imaginé un système beaucoup plus homogène, beaucoup plus complet qu'on ne le croit.

On a cependant tenté de scinder ce système, de séparer les doctrines économiques de Fourier de ses doctrines psychologiques, ou plutôt physiologiques, métaphysiques et morales, et d'apprécier les unes en dehors des autres.

Dans un ouvrage distingué, publié sous le titre d'*Études sur les Réformateurs contemporains*, M. Reybaud a consacré un chapitre à Fourier, et l'Académie a couronné l'ouvrage comme ayant, dit le rapport, *montré la fausseté des théories* à l'examen desquelles il est consacré. En ce qui touche Fourier, les conclusions de l'Académie sont beaucoup plus sévères que celles de l'appréciateur qu'elle a couronné. M. Reybaud n'a point montré la fausseté de la théorie de Fourier; car, après en avoir indiqué et accepté sans discussion le principe fondamental, il l'abandonne au moment même où ce principe se produit avec ses conséquences morales, c'est-à-dire au moment où il s'agit de montrer l'application de la théorie de l'attraction passionnelle, base de l'attraction industrielle, aux différents ordres de relations sociales. Au moment où l'*enfant finit* et où l'*homme commence*, M. Reybaud tire un trait et passe immédiatement à une conclusion sur l'ensemble de la théorie. Or, quelle est cette conclusion? C'est que la doctrine de Fourier est infiniment supérieure à toutes les autres doctrines dites socialistes.

« Nous ferions volontiers des vœux, ajoute l'appréciateur, pour que la question d'avenir se résolût en faveur de Fourier; mais nous n'osons point y croire. Quand on aspire à réformer l'humanité tout d'une pièce, il y a trop de combats à livrer : c'est vingt siéges dans un siége; un préjugé s'est à peine rendu qu'un autre se révolte... Cependant il est dans notre espoir et dans notre conviction que la doctrine de Fourier pénétrera tôt ou tard par quelques points de détails la couche épaisse des habitudes régnantes. Ses parties les moins impératives, les moins absolues, celles qui sont les plus voisines de nous s'assimileront les premières à nos mœurs, et dans un avenir lointain encore d'autres pourront suivre... »

N'a-t-il pas fallu à l'Académie un peu de bonne volonté pour voir en cela la démonstration de la fausseté de la doctrine de Fourier?

A la vérité, M. Reybaud, après avoir ainsi présenté, dans un article publié d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, la théorie phalanstérienne sous son aspect le plus favorable, a eu l'idée, en publiant l'article en volume, d'y joindre, avec des conclusions générales plus sévères, sous forme de supplément et sans autre explication, une suite de citations de Fourier, contenant une partie de ses idées les plus bizarres ou les plus cyniques en cosmogonie et en morale. Le public, passablement étonné du contraste entre le ton bienveillant de l'analyse et le choix des citations, s'est tiré d'affaire en accueillant celles-ci avec de longs éclats de rire; quant aux disciples de Fourier, qui s'étaient arrangés du travail primitif de M. Reybaud, en le voyant enrichi d'un pareil supplément, ils ont jeté feu et flamme contre le critique; ils l'ont accusé de perfidie pour avoir, par des citations isolées, dénaturé suivant eux le sens général de la théorie. Ils avaient pourtant bien tort de se fâcher : loin de leur nuire, la publication du livre de M. Reybaud a favorisé le système de propagation qu'ils avaient eux-mêmes adopté; car, tout en professant l'*infaillibilité du maître*, ils mutilaient de leur côté sa pensée le plus possible et travaillaient à lui donner un costume *civilisé*. A la suite de ces arrangements, la doctrine de Fourier a fini par passer, auprès d'un assez grand nombre de personnes, pour une doctrine un peu étrange dans la forme, mais judicieuse au fond, très-inoffensive, et qui, débarrassée de quelques excentricités inutiles, est parfaitement conciliable avec tous les principes d'ordre social généralement admis.

Avant d'avoir étudié Fourier dans ses œuvres, je partageais moi-même cette opinion jusqu'à un certain point. Jugeant l'homme par le côté que ses

disciples s'attachent surtout à mettre en relief, par cette pensée d'amélioration du sort des masses, qui est aujourd'hui celle de toutes les intelligences élevées et généreuses, par sa critique de la société, qui, bien qu'exagérée dans son ensemble et fausse sur divers points, me paraît encore très-fine et très-judicieuse sur plusieurs autres; par ses efforts en faveur de l'esprit d'association qui est l'esprit de l'époque, et qu'il a songé un des premiers à appliquer à tous les genres de travaux; jugeant enfin Fourier par cette formule économique, heureuse dans sa concision et si souvent répétée, qui embrasse dans la même sollicitude tous les intérêts et stipule à la fois pour *le capital, le travail et le talent,* je me persuadais que le problème étudié par Fourier était avant tout un problème d'organisation industrielle; que tout ce qu'il y avait mêlé de bizarre ou de cynique était un pur caprice de son imagination, et pouvait être écarté sans altérer en rien la valeur du système économique proprement dit.

A la vérité, je ne comprenais pas trop comment Fourier, pour avoir le premier employé la formule d'association en capital, travail et talent; pour avoir, après bien d'autres, fait ressortir les avantages de la grande culture; pour avoir cherché à concilier ces avantages avec les avantages de la propriété individuelle, en appliquant à l'industrie agricole le système *actionnaire;* pour avoir proposé la vie en commun, la substitution du ménage sociétaire au ménage isolé; pour avoir surabondamment démontré qu'il y aurait économie et profit à n'avoir qu'une cuisine pour six cents personnes, au lieu de trois cents cuisines, une maison au lieu de trois cents maisons; je ne comprenais pas, dis-je, comment Fourier, en raison de telles découvertes, pouvait être qualifié de *rédempteur du monde, d'inventeur des lois de l'harmonie sociale* et des *destinées universelles.* Proclamer l'association des hommes en capital, travail et talent, n'est pas énoncer un fait nouveau; il y a longtemps, bien longtemps, que les hommes s'associent d'eux-mêmes en *capital, travail* et *talent.* Il ne se produit presque pas un ouvrage humain, maison ou livre, machine ou tissu, qui ne soit le résultat d'une association de ce genre. Changer plus ou moins les conditions de cette association, demander une répartition plus équitable des bénéfices résultant du travail commun, c'est incontestablement une bonne pensée si la règle de répartition qu'on propose est juste, et nous apprécierons plus loin celle de Fourier; mais enfin, ce n'est pas découvrir les *lois de l'harmonie sociale et des destinées universelles.*

De même, étendre l'association à un ordre de travaux qui jusqu'ici, en France du moins, s'opéraient isolément, par exemple, à l'exploitation agricole, c'est une idée que pour ma part je crois heureuse, bien qu'elle soit discutable et discutée depuis longtemps dans l'application; proposer de plus la variété et la brièveté des séances de travail peut encore être utile pour une certaine classe de travaux; mais il est évident que tout cela ne saurait donner lieu à la qualification de *rédempteur du monde,* pas plus que l'idée, en soi peu nouvelle, de la vie en commun, et les calculs d'économie domestique indiqués plus haut sur la cuisine, le logement, etc. Ces calculs ont leur justesse dans certains cas et appliqués à certaines situations; ils avaient déjà été faits avec succès longtemps avant Fourier par les restaurateurs, les *casinos,* les maîtres d'hôtel garni, etc., mais ils rencontrent nécessairement un correctif et des obstacles dans un grand nombre de convenances individuelles; car, malgré leurs avantages, ils n'empêchent pas la plupart des gens qui ont la faculté du choix, de préférer le dîner de famille au dîner du restaurant, et une maison, ou tout au moins un appartement à eux, au logement en hôtel garni.

Réduite à ces proportions, la théorie de Fourier me paraissait au-dessus de la répugnance qu'elle inspire à ses adversaires et au-dessous de l'enthousiasme qu'elle inspire à ses partisans. Mais je comprenais encore moins qu'avec l'idée si souvent émise que le salut du monde dépend de l'établissement d'un premier phalanstère, que pour cela il suffit d'un million et même d'une somme moindre, les disciples de Fourier, qui ont trouvé et dépensé depuis douze ans beaucoup d'argent pour leurs journaux, leurs publications, leurs missions, n'aient pas préféré décider d'emblée la question en leur faveur au moyen du plus irréfutable des arguments, au moyen d'un fait accompli.

Dans cette perplexité, je me suis mis à rechercher dans Fourier lui-même quel était le véritable sens, quelle était la loi, quelle était la base et en même temps quelle était la difficulté du phalanstère. Voilà plusieurs mois que je suis plongé dans l'étude de cette bizarre théorie. Je crois avoir compris enfin pourquoi il ne se fait pas et

pourquoi il ne se fera pas de longtemps un phalanstère, un vrai phalanstère, tel qu'il a été conçu par Fourier, pour ne pas tomber dans un plagiat pur et simple de l'une ou de l'autre des petites communautés particulières qui se sont produites de tout temps au sein des sociétés humaines. Fourier a parfaitement senti que l'association des hommes comme producteurs, c'est-à-dire en capital, travail et talent, se rattachait par mille points à cette forme d'association à la fois plus vaste et plus intime qui les lie comme hommes, comme concitoyens, comme époux, comme pères, comme fils; aussi n'a-t-il jamais vu dans ses calculs industriels qu'une conséquence d'un genre de calculs bien autrement considérable, car il ne vise à rien moins qu'à établir un système général de relations entre les hommes entièrement nouveau, et presque de tous points diamétralement contraire aux principes de sociabilité jusqu'ici reconnus. Tout le système de Fourier est dans son calcul sur les passions, dans sa théorie de l'*attraction passionnelle;* c'est à elle que tout se rapporte, c'est d'elle que tout découle, et c'est en ce sens que Fourier a dit et répété : « L'étude de l'attraction passionnelle conduit directement à la découverte du mécanisme sociétaire; mais si l'on veut étudier l'association avant l'attraction, l'on court le risque de s'égarer pendant des siècles. »

Or, il me semble que les disciples de Fourier, tout en maintenant en principe la valeur de la théorie d'attraction, qui seule peut faire de leur maître un dieu, s'il n'est pas un fou, la mettent de côté le plus possible dans leurs explications et nous exposent, comme dit Fourier, à nous égarer pendant des siècles à la poursuite d'une forme d'association qui n'en est une qu'à la condition que la théorie d'attraction sera démontrée rigoureusement vraie, et qu'à la suite de cette démonstration les hommes consentiront à substituer en tous genres de relations la loi de l'attrait à la loi du devoir; ce qui produit, nous le verrons, des conséquences assez curieuses pour qu'on y regarde à deux fois.

Les disciples de Fourier savent très-bien que si leur maître est un rédempteur social, ce n'est pas pour avoir inventé la cuisine ou le labourage en commun, mais pour avoir inventé un état social nouveau, fondé sur une morale nouvelle, sur une nouvelle théorie ou plutôt sur la suppression des droits et des devoirs; ils savent bien que tout s'enchaîne dans le système; qu'il n'y a pas de phalanstère sans l'attraction industrielle, pas d'attraction industrielle sans l'attraction passionnelle, laquelle ne s'applique pas seulement à une, deux ou trois des douze passions radicales découvertes par Fourier, mais aux douze passions dans leur intégrité; que le phalanstère, en un mot, retombe dans les formes d'associations déjà connues; qu'il n'est plus rien s'il n'est pas le théâtre où se manifeste « l'art de développer et mécaniser toutes « les passions dans une phalange de 144 séries « passionnelles modulant par les 810 caractères « du clavier général [1]. » Les disciples de Fourier savent très-bien que le maître répète sans cesse que « tout se tient dans la mécanique passionnelle; « que cette mécanique ne peut s'organiser incom- « plétement; que chaque partie est nécessaire au « tout; que l'absence de quelque rouage mettrait « en désordre toute la machine. » A la vérité, dans la *théorie de l'unité universelle,* Fourier, tout en maintenant avec l'ardeur d'un homme convaincu la nécessité absolue de toutes les parties du système, se résigne, non sans indignation, à accorder à l'*hypocrisie civilisée l'ajournement* de quelques-unes des réformes qu'exige la loi d'attraction. Ainsi il consent à ce que les réformes à opérer dans les relations d'*amour* et de *famille* ne suivent les autres réformes qu'à *deux ou trois générations de distance.* Mais vous croyez peut-être que cela va faciliter la fondation d'un phalanstère, détrompez-vous; car Fourier nous déclare lui-même qu'il en résultera 12 obstacles spéciaux, 12 lacunes d'attraction. Et la manière dont il parle du phalanstère *hongré,* c'est-à-dire incomplet, prouve qu'au fond il ne croit guère à son succès.

Quoi qu'il en soit, je m'empresse de noter tout d'abord ces concessions de Fourier, afin de n'être pas exposé à la colère de ses disciples, qui se fâchent très-fort contre quiconque les oublie. Mais, en vérité, il me semble que la question n'est pas précisément de savoir si telle ou telle chose doit être adoptée aujourd'hui ou demain, mais d'abord si elle doit être adoptée, et que du moment où les disciples de Fourier déclarent, comme ils le font, que les idées du maître sur ce point sont aussi justes, aussi bonnes, que sur tous les autres, il importe assez peu aux yeux de ceux qui ne par-

[1] Fourier, notes et additions à la *Théorie des quatre mouvements,* p. 469.

tagent pas leur opinion que ces idées, maintenues par eux en théorie, soient plus ou moins ajournées dans l'application.

Ainsi quand Fourier, conduit par son principe à poser la loi qui présidera aux relations des sexes en régime d'harmonie, nous dit avec cette candeur qui le distingue et qui fait qu'avec lui on sait toujours où l'on va :

« Tout caractère de haut titre bien équilibré doit avoir en harmonie des *amantes pivotales*, ou *amants pivotaux* [1], non compris le courant, c'est-à-dire les *amours de passions successives*, et le *fretin* ou *amours de passade*, qui sont très-brillants en harmonie, vu les passages de légions d'un et d'autre sexe. Ils donnent lieu à tous les couples d'amants de conclure des trêves de quelques jours, lesquelles trêves ne sont point réputées infidélités, pourvu qu'elles soient régulières, consenties réciproquement après coup, et enregistrées dès le lendemain de la variante en chancellerie de la cour d'amour, afin de démentir l'intention de fraude cachée [2]. »

Quand Fourier nous parle ainsi, que nous disent ses disciples ? Ils nous disent qu'ils sont parfaitement de son avis, mais qu'ils n'ont point à nous entretenir de ces choses-là, parce que cette partie du système ne s'appliquera qu'un peu plus tard, *à deux ou trois générations de distance*.

Ils ne peuvent cependant pas méconnaître que, tout en professant souvent à l'exemple de leur maître un souverain mépris pour toutes les révolutions, ils sont eux-mêmes les plus grands révolutionnaires qui aient jamais paru : car ils tendent, à la vérité par des moyens pacifiques, mais enfin ils tendent à révolutionner les trois choses qui résistent le plus aux révolutions : la morale, la propriété, la famille.

Quelques disciples de Fourier s'expliquent parfois à ce sujet avec une louable franchise. Ainsi l'écrivain que je citais tout à l'heure nous dit :

« Il ne faut pas se tromper sur la nature des prétentions que nous avons, nous, disciples de Fourier, en cherchant à fixer l'attention sur la valeur de sa théorie. Ce n'est pas, je le répète, une règle de conduite pour l'individu placé dans la société actuelle que nous songeons à apporter aux hommes. Ce n'est pas d'approprier les hommes, leurs sentiments, leurs intérêts aux *conditions sociales actuelles*, que nous nous occupons : tentative à peu près infructueuse de la plupart des philosophes, de tous les moralistes, objet de toutes les prescriptions religieuses et législatives. Pour nous un tel but n'est point le nôtre. Fourier a retourné le problème. Négligeant l'action sur l'homme, action qui aurait pour but de changer son immuable nature, de s'attaquer à ses invincibles penchants, il la reporte tout entière sur la forme sociale, qu'il se propose précisément d'adapter à cette nature de l'homme. Il ne faudrait donc pas mesurer la valeur de la doctrine de Fourier sur l'utilité qu'elle peut avoir au milieu de notre monde incohérent, et tant que subsiste cette incohérence qu'elle a justement pour objet de faire cesser, en y substituant la combinaison harmonique de tous les éléments sociaux. Je dirais presque, dans ma franchise : A quoi bon la vérité dans un ordre social réduit forcément à pratiquer le mensonge ? »

Ceci est très-bien : il faut toujours se donner pour ce qu'on est ; il est bon que les hommes sachent nettement à quoi s'en tenir sur ce qu'on leur propose. Mais comment se fait-il que, nonobstant de pareilles déclarations, l'école phalanstérienne se laisse aller chaque jour davantage à cacher la lumière sous le boisseau ? Comment se fait-il qu'elle envoie maintenant en province des missionnaires chargés d'exposer l'innocuité de la doctrine du maître et sa parfaite compatibilité avec toutes les opinions religieuses ou politiques, avec tous les principes de morale, avec toutes les situations de l'ordre *social actuel ?*

Ainsi je lis le compte rendu d'une de ces missions à Limoges ; j'y vois le missionnaire dire en substance au clergé : « On nous accuse de profes-

[1] Fourier prend soin de nous donner lui-même la définition de l'amour pivotal. « C'est, » dit-il, « une affection qui broche sur le tout, à laquelle on revient périodiquement, et qui se soutient en concurrence avec d'autres amours plus nouveaux et plus ardents. »

[2] *Théorie de l'unité universelle*, t. IV, p. 468. C'est sans doute cet enregistrement en *chancellerie*, le *lendemain* de la variante (il me semble qu'il y eût eu plus de loyauté, puisqu'on s'en pique, à faire *enregistrer* la chose la veille, de manière à ce que le consentement fût donné *avant* et non après coup ; car *après*, que signifie le consentement ?) ; c'est sans doute ce consentement après coup qui a porté un des disciples les plus raisonnables de Fourier à déclarer, tout en supprimant comme les autres dans son exposé cette partie de la théorie du maître à cause de l'*ajournement*, à déclarer, dis-je, « qu'au surplus il ne redouterait « nullement d'opposer les *libertés loyales* des coutumes « amoureuses du phalanstère aux *mœurs hypocrite-* « *ment et vénalement obscènes* de la société actuelle. » (*Charles Fourier, sa vie et sa théorie*, par M. Pellarin, p. 590.)

ser des principes diamétralement contraires à la morale chrétienne. Pure calomnie! Nous voulons seulement améliorer le sort du pauvre. Quoi de plus chrétien! quoi de plus catholique! On nous accuse de légitimer les sept péchés capitaux; point du tout, nous voulons seulement régulariser le jeu des passions, et nous repoussons comme vous les vices qui sont des effets désordonnés des passions. » Aux propriétaires et aux pères de famille, le missionnaire a dit: « On nous accuse de vouloir détruire la propriété, dissoudre la famille; au contraire, nous voulons sanctionner le droit de propriété en élargissant les bases sur lesquelles il repose; nous voulons assurer le bonheur de la famille en faisant disparaître toutes les causes de désordre qui la troublent. » S'adressant ensuite aux femmes, le missionnaire leur disait: « Gardez-vous de nous confondre avec les saint-simoniens; nous sommes gens moraux, nous; notre but est d'assurer la *pureté* et la *dignité* de la femme [1]. » S'adressant ensuite aux différents partis, le missionnaire phalanstérien disait en propres termes aux légitimistes: « Nous acceptons de vous l'esprit de tradition et la solidarité des races en vue du bien public. » Aux conservateurs: « Nous détestons comme vous et plus que vous les révolutions, nous repoussons même les réformes politiques; ce sont des niaiseries stériles, et nous ne demandons qu'à nous unir à vous, pourvu que vous fassiez concourir votre influence au triomphe de la justice sociale. » Enfin le missionnaire terminait en assurant le parti radical que l'école phalanstérienne fraternisait avec lui par de communes sympathies pour l'élévation du peuple. C'était un perfectionnement de l'histoire de la Chauve-Souris:

> Je suis oiseau, voyez mes ailes;
> Je suis souris, vivent les rats!

Ainsi, cette doctrine de Fourier, dont le caractère essentiel est, comme le déclare M. Pellarin, de ne pouvoir s'adapter à l'ordre *social actuel*, et d'avoir pour objet de le changer dans toutes ses parties, se trouvait merveilleusement transformée par le missionnaire en question en un baume également salutaire à toutes les situations, à toutes les opinions, à tous les principes dont l'ensemble constitue justement la société actuelle; venait ensuite une exposition de la doctrine parfaitement conforme à l'exorde, c'est-à-dire grossissant outre mesure les détails insignifiants du système, et amoindrissant jusqu'à l'annulation complète tout ce qui le constitue, tout ce qui le caractérise, tout ce qui lui donne une certaine originalité, une certaine importance, même comme erreur.

Je ne puis, quant à moi, adopter ce système d'exposition. La théorie de Fourier n'est point une théorie d'organisation du travail, elle est beaucoup plus considérable que cela: elle est une théorie d'organisation des passions, qui s'applique au travail ainsi qu'à toutes les autres fonctions de la vie.

Je trouverais tout naturel qu'on dît: « Nous adoptons cette partie comme bonne, nous repoussons l'autre comme mauvaise, sauf à prouver que l'une peut aller sans l'autre. » Mais proclamer sans cesse que la théorie est sublime dans son ensemble et n'en montrer qu'une fraction, c'est mettre le public dans l'impossibilité de se prononcer en connaissance de cause, c'est l'entretenir dans un état d'incertitude qui ne mène à rien; c'est ajouter un nouvel élément de confusion et de *battologie* stérile à tous ceux qui existent déjà, et dont se targuent les fanatiques du *statu quo*, les *bornes* qui se croient justifiées par le nombre toujours croissant des *moulins à vent*.

Ainsi donc, pour faire connaître Fourier et son système, c'est surtout à Fourier que nous aurons recours. Il est quelquefois moins élégant que ses disciples, mais il est plus original et plus clair, sinon dans ses calculs, au moins dans l'exposition de ses vues.

Toutefois, comme Saint-Simon est le premier en date, c'est par lui que nous commencerons.

SAINT-SIMON.

Si l'on eût dit à l'auteur des *Mémoires sur le règne de Louis XIV et la Régence*, à ce fier descendant de Charlemagne, qui ne voyait dans Vol-

[1] Cette critique adressée au nom de Fourier aux saint-simoniens est une véritable plaisanterie. On pourra comparer plus loin la morale de M. Enfantin à celle de Fourier, et l'on verra que l'invention du *couple prêtre*, si ridicule qu'elle soit, est presque de la chasteté à côté de la *gamme érotique* de Fourier.

taire « qu'une *manière de personne* dans la république des lettres et une *manière d'important* parmi un certain monde ; » si l'on eût dit à ce duc et pair qu'un membre de sa famille, non moins sûr et non moins fier que lui de descendre de Charlemagne, deviendrait un jour un spéculateur sur les biens nationaux, puis un commis au mont-de-piété à mille francs par an d'appointements, puis *une manière* de philosophe, puis enfin *une manière* de Messie, placé par ses disciples au-dessus de Jésus-Christ, il eût été fort étonné et probablement un peu scandalisé. La Providence réservait pourtant cet étrange honneur à sa race dans la personne de Claude-Henri, comte de Saint-Simon, né à Paris le 17 octobre 1760.

Un fragment que ce dernier nous a laissé sur sa vie débute ainsi :

« Je descends de Charlemagne; mon père s'appelait le comte de Saint-Simon. Je suis le plus proche parent du duc de Saint-Simon... La duché-pairie, la grandesse d'Espagne et cinq cent mille livres de rente dont jouissait le duc de Saint-Simon devaient passer sur ma tête. Il s'est brouillé avec mon père qu'il a déshérité. J'ai donc perdu les titres et la fortune du duc de Saint-Simon, mais j'ai hérité de sa passion pour la gloire. »

On raconte, en effet, que le jeune patricien, élevé sous la direction de d'Alembert, se faisait éveiller tous les matins par son valet de chambre avec cette formule : « Levez-vous, M. le comte, vous avez de grandes choses à faire. » A seize ans, il obtint, suivant l'usage, une compagnie de cavalerie ; trois ans plus tard, en 1779, il quitta sa compagnie pour aller avec l'élite de la noblesse française combattre en Amérique dans les rangs des *insurgents,* comme l'on disait alors ; il servit avec distinction sous les ordres de Bouillé et de Washington. Mais déjà la guerre avait pour lui peu d'attraits ; sa tournure d'esprit le poussait vers une autre sphère d'action. Tout en combattant, il s'occupait d'étudier les mœurs et l'état social de ce peuple naissant destiné à donner à la vieille Europe le signal de la liberté. Aussitôt que la paix fut conclue, le jeune officier français commença cette série de projets qui devaient remplir sa vie, par un plan proposé au vice-roi du Mexique dans le but d'établir entre les deux mers une communication, en rendant navigable la rivière *in partido*, dont une branche verse ses eaux dans l'Océan, tandis que l'autre se décharge dans la mer du Sud.

« Mon projet, » dit-il, « ayant été froidement accueilli, je l'abandonnai. De retour en France, je fus fait colonel; je n'avais pas encore vingt-trois ans. Le désœuvrement où je me trouvai ne tarda pas à me déplaire. Faire l'exercice pendant l'été, faire ma cour pendant l'hiver, était un genre de vie insupportable pour moi. Je partis pour la Hollande en 1785. »

Il était alors question en Hollande de combiner avec la France une expédition contre les colonies anglaises dans l'Inde ; le projet n'eut pas de suite. Au bout d'un an, Saint-Simon revint en France, s'ennuya derechef de son inaction, et partit pour l'Espagne en 1787 : il allait proposer au gouvernement espagnol de lever une légion de six mille étrangers destinés à creuser un canal qui devait faire communiquer Madrid à la mer. La révolution française vint se mettre au travers de ce nouveau plan ; il avorta comme le précédent.

« La révolution, » dit Saint-Simon, « était commencée lorsque je revins en France. Je ne voulus pas m'en mêler parce que, d'un côté, j'avais la conviction que l'ancien régime ne pouvait pas être prolongé, et que, d'un autre côté, j'avais de l'aversion pour la destruction, et qu'il n'était possible de se lancer dans la carrière politique qu'en s'attachant au parti de la cour qui voulait anéantir la représentation nationale, ou au parti révolutionnaire qui voulait anéantir le pouvoir royal. »

Dans cette perplexité, que fit Saint-Simon ?

« Mon activité se porta, » dit-il, « du côté des spéculations financières. Je me livrai à des spéculations sur la vente des domaines nationaux. Je m'associai un Prussien nommé le comte de Redern. »

Il semble au premier abord assez étrange qu'un descendant de Charlemagne se résigne si facilement à devenir spéculateur, et spéculateur sur la vente des biens nationaux. Mais on vient de voir que son père avait été déshérité ; il nous dit quelque part ailleurs que la révolution ruinait sa mère, de sorte qu'il ne possédait aucune fortune, et il sentait la nécessité absolue d'avoir ce levier à sa disposition. Pourquoi faire ? dira-t-on ; c'est lui qui va répondre.

« Je désirais la fortune seulement comme moyen : organiser un grand établissement d'industrie, fonder une école scientifique de perfectionnement, contribuer en un mot au progrès des lumières et à l'amélioration du sort de l'humanité, tels étaient les véritables objets de mon ambition. J'ai travaillé dans cette direction financière jusqu'en 1797, avec ardeur, confiance et succès. Mes spéculations ayant réussi, je me trouvai en mesure de commencer l'établissement d'industrie. On voit dans la rue du Bouloy l'échantillon des constructions que j'avais entreprises [1]; l'arrivée de M. de Redern entrava mes travaux. Je m'étais trompé sur le compte de cet associé; je le croyais lancé dans la même carrière que moi, et les routes que nous suivions étaient très-différentes; car il se dirigeait vers les marais fangeux au milieu desquels la fortune a élevé son temple, tandis que je gravissais la montagne aride et escarpée qui porte à son sommet les autels de la gloire. »

Ce n'était pas sans quelques dangers que Saint-Simon gravissait ainsi les sommets de la gloire en spéculant sur les biens nationaux. Emprisonné pendant quelque temps au Luxembourg, sous la Terreur, il en fut quitte pour une vision : Charlemagne lui apparut dans sa prison et lui tint un discours qui se terminait par ces mots : « Mon fils, tes succès comme philosophe égaleront ceux que j'ai obtenus comme militaire et comme politique. » Le grand empereur d'Occident ne se fâcha-t-il pas aussi un peu de voir un de ses descendants trafiquer des biens de la noblesse française ? Mais on m'assure que Saint-Simon ne spéculait que sur les biens des couvents. Je ne sais si ce fut là aux yeux de Charlemagne une circonstance atténuante.

Toujours est-il que, si l'on en croit le récit de Saint-Simon, il était parvenu en 1797, par son talent, son industrie, et avec de très-faibles capitaux fournis par son associé prussien, à réaliser une masse de bénéfices qui ne s'élevait à rien moins qu'à *cent cinquante mille livres de rente en immeubles*. Ce n'était pas mal pour un philosophe qui vise *aux autels de la gloire*.

S'étant brouillé avec M. de Redern, une liquidation s'ensuivit. Il paraîtrait que Saint-Simon se contenta de recevoir pour sa part de bénéfices une somme de cent quarante-quatre mille livres, estimant que cette somme lui suffirait pour accomplir la révolution scientifique qu'il méditait. Cependant, le récit est arrangé de telle sorte qu'il semblerait aussi en résulter que le reste de sa part aurait été confié par lui à la loyauté de M. de Redern comme dépôt, et que, lorsque la somme prélevée eut été consommée, son associé aurait indûment gardé le reste en se refusant à toute restitution. D'un autre côté, plusieurs autres passages de ce même récit indiquent que Saint-Simon considérait M. de Redern comme totalement libéré envers lui, au moins en droit, par l'abandon de cette somme de cent quarante-quatre mille livres. Je n'imiterai donc point les biographes qui copient comme paroles d'Évangile des phrases de nature à porter atteinte à l'honneur d'une personne que je ne connais pas, et je laisse cette petite question dans le nuage où Saint-Simon l'a laissée lui-même.

Quoi qu'il en soit, voici notre patricien spéculateur qui, parti de zéro en 1790, se trouve en 1797 à la tête de cent quarante-quatre mille livres. Que va-t-il faire de son argent ? Ici le philosophe succède au spéculateur.

« Je conçus le projet de frayer une nouvelle carrière à l'intelligence humaine, la carrière *physico-politique*. Je conçus le projet de faire faire un pas général à la science et de rendre l'initiative à l'école française.

« Cette entreprise exigeait des travaux préliminaires; j'ai dû commencer par étudier les sciences physiques, par constater leur situation actuelle, et par m'assurer, au moyen de recherches historiques, de l'ordre dans lequel s'étaient faites les découvertes qui les avaient enrichies.

« Pour acquérir ces connaissances, je ne me suis pas borné à des recherches dans les bibliothèques; j'ai recommencé mon éducation, j'ai suivi les cours des professeurs les plus célèbres; j'ai pris domicile en face de l'École polytechnique; je me suis lié d'amitié avec plusieurs professeurs de cette école; pendant trois années, je me suis uniquement occupé de me mettre au courant des connaissances acquises sur la physique des corps bruts.

« J'ai employé mon argent à acquérir de la science; grande chère, bon vin, beaucoup d'empressement vis-à-vis des professeurs, auxquels ma bourse était ouverte, me procurèrent toutes les facilités que je pouvais désirer.

« J'avais de grandes difficultés à surmonter. Déjà ma cervelle avait perdu de sa malléabilité; je n'étais plus jeune; mais, d'un autre côté, je jouissais d'un grand avantage : de longs voyages, la fréquentation d'un grand nombre d'hommes capables que j'avais recherchés et rencontrés, une première éducation, dirigée par d'Alembert, éducation qui m'avait tressé

[1] C'est aujourd'hui l'hôtel des Fermes.

un filet métaphysique si serré, qu'aucun fait important ne pouvait passer à travers.

« Je m'éloignai en 1801 de l'École polytechnique; je m'établis près de celle de médecine. J'entrai en rapport avec les physiologistes; je ne les quittai qu'après avoir pris une connaissance exacte de leurs idées générales sur la physique des corps organisés.

« En cessant l'étude de la physiologie, je partis pour les pays étrangers. La paix d'Amiens me permit d'aller en Angleterre. L'objet de mon voyage était de m'informer si les Anglais s'occupaient d'ouvrir la carrière que j'avais entrepris de frayer. Je rapportai de ce pays la certitude que ses habitants ne dirigeaient point leurs travaux scientifiques vers le but physico-politique, qu'ils ne s'occupaient point de la réorganisation du système scientifique, et qu'ils n'avaient sur le chantier aucune idée capitale *neuve*.

« Peu de temps après j'allai à Genève, et je parcourus une partie de l'Allemagne. Je rapportai de ce voyage la certitude que la science générale était encore dans l'enfance dans ce pays, puisqu'elle y est encore fondée sur des principes mystiques. »

C'est dans le cours de ces voyages que se place un trait burlesque prêté à Saint-Simon. Se trouvant chez madame de Staël, il lui aurait dit avec la sincérité de la conviction : « Vous êtes, madame, la première femme de votre époque, j'en suis le plus grand philosophe; marions-nous, pour voir ce que pourra être un enfant issu d'une telle union. » Il est probable que c'est là un conte qui a pour base quelque proposition d'association intellectuelle faite par Saint-Simon à madame de Staël.

Cela est d'autant plus probable que, lorsqu'au retour de ses excursions le philosophe songe à se marier, on ne se douterait guère du motif qui l'y détermine. « J'usai, dit-il, du mariage comme d'un *moyen d'étudier les savants.* » Ce moyen semble un peu détourné, et on serait presque tenté de croire que Saint-Simon épousa un mathématicien. Cela veut dire seulement que Saint-Simon épousa une jeune personne distinguée, mademoiselle de Champgrand, connue plus tard, sous le nom de madame de Bawr, par des ouvrages estimés; il l'épousa parce que, déjà liée avec des savants et des artistes, mademoiselle de Champgrand était propre à attirer chez lui ces deux classes d'hommes et à lui fournir l'occasion de les étudier de près, ce qui rentrait dans son système de préparation au rôle de philosophe novateur.

Ce ne fut pas là, du reste, le seul motif qui décida Saint-Simon au mariage : il en est un autre qui fait honneur à la bonté de son cœur et que sa modestie a passé sous silence. Le père de mademoiselle de Champgrand avait été son compagnon d'armes en Amérique et son ami. La jeune personne, restée orpheline, était sans fortune : Saint-Simon lui avait vainement offert la moitié de ce qu'il possédait, et ce ne fut qu'après avoir longtemps cherché un moyen de lui faire accepter convenablement ce genre de service, que, n'en trouvant pas d'autre que le mariage, il lui proposa de l'épouser, en lui annonçant qu'il serait pour elle un père et non un époux. Ainsi présentée, la proposition fut acceptée.

La maison de Saint-Simon devint un centre de réunion où l'on tenait table ouverte et où se pressaient les savants et les artistes. Notre philosophe assistait à ces réunions en observateur, parlant peu, et exclusivement occupé d'étudier de près l'influence que chaque profession exerce sur les passions, l'esprit, l'ensemble du moral de chaque individu. A mesure que son intelligence s'enrichissait à ses expériences, sa bourse s'appauvrissait d'autant. Les cent quarante-quatre mille livres, déjà fortement entamées par ses voyages, ne résistèrent pas longtemps au train d'une grande maison. Saint-Simon n'avait pas encore complété ses observations sur le moral des savants, que déjà sa bourse était à sec. Quand il se vit retombé dans la pauvreté, il fut le premier à engager mademoiselle de Champgrand à ne pas s'associer plus longtemps à son aventureuse destinée, et les deux époux divorcèrent d'un consentement mutuel. Le réformateur entra dans la nouvelle et pénible carrière qui s'offrait à lui avec la sérénité d'un homme qui porte dans sa tête l'avenir du monde et ne voit dans la misère qu'un moyen d'expérimenter la vie.

« Pour faire faire, » dit-il, « un pas capital à la philosophie, il faut remplir les conditions suivantes : 1° mener, pendant tout le cours de la vigueur de l'âge, la vie la plus originale et la plus active possible; 2° prendre connaissance avec soin de toutes les *théories* et de toutes les *pratiques*; 3° parcourir toutes les classes de la société, se placer personnellement dans les positions sociales les plus différentes, et même créer des relations qui n'aient point existé; 4° enfin, employer sa vieillesse à résumer les observations sur les effets qui sont résultés de ses actions pour les autres et pour soi, et à établir des principes sur ces résumés. »

Cependant, pour continuer à expérimenter la vie, la première condition était de vivre. Tombé dans le dénûment, Saint-Simon s'adressa, pour obtenir une place, à M. de Ségur, un des hauts dignitaires de la cour impériale, avec lequel il avait été lié pendant la guerre d'Amérique. Le chambellan n'estima pas très-haut la capacité du philosophe, car, après l'avoir fait attendre six mois, il finit par lui offrir une place de copiste au mont-de-piété.

« Cet emploi, » dit Saint-Simon, « rapportait mille francs par an pour neuf heures de travail par jour; je l'ai exercé pendant six mois : mon travail personnel était pris sur mes nuits. Je crachais le sang, ma santé était dans le plus mauvais état, quand le hasard me fit rencontrer le seul homme que je puisse appeler mon ami. »

C'était un nommé Diard, qui avait été au service de Saint-Simon aux temps de sa prospérité, et qui, ne faisant point, comme lui, un cours d'expériences philosophiques, avait su gagner et conserver une petite fortune. Ce brave homme lui dit : « Monsieur, la place que vous occupez est indigne de votre nom et de votre capacité; je vous prie de venir chez moi. Vous pouvez disposer de tout ce qui m'appartient; vous travaillerez à votre aise et vous vous ferez rendre justice. » Saint-Simon accepta la proposition; pendant deux ans il vécut chez Diard, qui se fit un devoir de subvenir non-seulement à ses besoins, mais encore aux frais d'impression d'un ouvrage dont je reparlerai tout à l'heure.

Malheureusement l'excellent Diard mourut, et Saint-Simon, abandonné de tous, retomba dans une affreuse misère.

Après sa mort, on trouva dans ses papiers une feuille qui se rapporte à ce temps de misère; elle contenait les lignes suivantes :

« (1812) Depuis quinze jours je mange du pain et je bois de l'eau; je travaille sans feu, et j'ai vendu jusqu'à mes habits pour fournir aux frais des copies de mon travail. C'est la passion de la science et du bonheur public, c'est le désir de trouver un moyen de terminer d'une manière douce l'effroyable crise dans laquelle toute la société européenne se trouve engagée, qui m'ont fait tomber dans cet état de détresse. Ainsi, c'est sans rougir que je puis faire l'aveu de ma misère, et demander les secours nécessaires pour me mettre en état de continuer mon œuvre. »

Cette œuvre d'organisation générale qui faisait oublier à Saint-Simon sa misère, il l'avait déjà entamée depuis quelques années par différents côtés et avec plus d'ardeur que de méthode.

Le premier travail qu'il écrivit à ce sujet date de 1802. Ce sont les *Lettres d'un habitant de Genève à ses contemporains*, petit volume in-12, publié à Genève même pendant les voyages de l'auteur, et tiré à un petit nombre d'exemplaires. Dans ses ouvrages postérieurs, Saint-Simon ne parle pas de ce premier travail, qu'il semblait avoir voué à l'oubli; il a été réimprimé en 1832, dans un volume de mélanges recueillis par un de ses disciples les plus distingués, M. Olinde Rodrigues [1].

L'idée principale des *Lettres d'un habitant de Genève*, c'est que la direction de la société appartient aux plus capables, et que le pouvoir ne peut plus avoir d'autre but que les choses d'intérêt général. Mais comment faire pour que les supériorités se produisent librement et exercent librement leur action? Voici le moyen indiqué par Saint-Simon :

« Ouvrez, dit-il, » une souscription devant le tombeau de Newton; souscrivez tous indistinctement pour la somme que vous voudrez. — Que chaque souscripteur nomme trois mathématiciens, trois physiciens, trois chimistes, trois physiologistes, trois littérateurs, trois peintres, trois musiciens. — Renouvelez tous les ans la souscription, ainsi que la nomination; mais laissez la liberté illimitée de renommer les mêmes personnes. — Partagez le produit de la souscription entre les trois mathématiciens, les trois physiciens, etc., etc., qui auront obtenu le plus de voix. — Priez le président de la société royale de Londres de recevoir les souscriptions de cette année. L'année prochaine et les suivantes, chargez de cette honorable mission la personne qui aura fait la plus forte souscription. — Exigez de ceux que vous nommerez qu'ils ne reçoivent ni place ni honneurs, ni argent d'aucune fraction de vous; mais laissez-les individuellement les maîtres absolus d'employer leurs forces de la manière qu'ils voudront. — Les hommes de génie jouiront alors d'une récompense digne d'eux et de vous; cette récompense les placera dans la seule position qui puisse leur fournir les moyens de vous rendre tous les services dont ils seront capables; elle deviendra le but d'ambition des âmes les plus éner-

[1] M. Olinde Rodrigues a publié également en 1826, dans *le Producteur*, une série d'articles sur Saint-Simon qui m'ont été fort utiles.

giques, ce qui les détournera des directions nuisibles à votre tranquillité. — Par cette mesure, enfin, vous donnerez des chefs à ceux qui travaillent au progrès de vos lumières, vous investirez ces chefs d'une immense considération, et vous mettrez une grande force pécuniaire à leur disposition. »

Divisant ensuite l'humanité en trois classes : 1° les savants et les artistes ; 2° les propriétaires ; 3° les non-propriétaires, il s'efforce de démontrer que son projet est utile à tous, et il conclut en se prononçant pour l'organisation suivante : « Le pouvoir spirituel entre les mains des sa- « vants ; le pouvoir temporel entre les mains des « propriétaires; le pouvoir de nommer ceux ap- « pelés à remplir les fonctions de grands chefs « de l'humanité entre les mains de tout le monde; « pour salaire aux gouvernants, la considéra- « tion. »

Ce plan n'est pas merveilleux ; la mise en œuvre du suffrage universel pour la détermination et la rétribution des plus grands mathématiciens, des plus grands chimistes, etc., etc., donnerait probablement des résultats d'une justice et d'une justesse fort douteuses. Mais il est curieux de constater que cette première formule d'organisation émise par Saint-Simon, et qui assigne exclusivement aux propriétaires le pouvoir temporel, fait sortir le pouvoir spirituel du suffrage universel et de l'élection annuelle ; il est curieux, dis-je, de constater que cette formule, loin d'être la base de la doctrine émise plus tard par ses disciples, en est justement la contre-partie ; car celle-ci supprime la propriété, et donne la direction de la société à un ou à plusieurs chefs qui se proclament eux-mêmes et se déclarent *la loi vivante*.

Du reste, si cet écrit de Saint-Simon a quelque valeur, c'est par les accessoires bien plus que par l'idée capitale. Il y a des passages curieux. Ainsi, il est remarquable qu'en 1802, au plus fort de la frénésie guerrière qui agitait l'Europe, Saint-Simon annonce l'abolition de la guerre et s'écrie :

« Sources de misère et d'orgueil qui servaient à désaltérer des ignorants, des héros, des conquérants, des dévastateurs de l'espèce humaine! vous tarirez par abandon, et vos philtres n'enivreront plus ces superbes mortels. *Plus d'honneur pour les Alexandres: vivent les Archimèdes!* »

Ailleurs on rencontre quelques idées renfermant en germe la théorie de Fourier, idées sur lesquelles Saint-Simon est revenu plus tard, mais sans jamais les préciser ni les développer comme l'a fait son émule en transformation sociale. Ainsi il y a, dans les *Lettres d'un habitant de Genève*, un passage où l'auteur pose, comme Fourier, en principe l'identité des phénomènes physiques et des phénomènes moraux ; ailleurs il annonce que sa conception est un pas vers la solution de ce problème tant cherché par les moralistes : *mettre un homme dans une position telle, que son intérêt personnel et l'intérêt général se trouvent constamment dans la même direction*. C'est exactement le problème que s'est posé Fourier. Enfin, le tout se termine par une vision, la seconde et la dernière qu'ait eue Saint-Simon. Ce n'est plus Charlemagne, c'est Dieu lui-même qui fait entendre sa voix au philosophe pendant son sommeil, pour lui annoncer que le pape cessera de parler en son nom ; que l'humanité se perfectionnera dans la connaissance du bien et du mal ; que la terre sera un jour un paradis ; que les vingt et un élus de l'humanité, déjà indiqués, prendront le nom de Conseil de Newton ; *que les femmes seront admises à souscrire et qu'elles pourront être nommées* [1], etc., etc.

Le second ouvrage de Saint-Simon fut publié en 1808, sous le titre d'*Introduction aux travaux scientifiques du* XIXe *siècle*, 2 vol. in-4°, tirés à cent exemplaires seulement. Cet ouvrage était suscité par le programme de travail que Napoléon assigna à l'Institut : « Rendez-moi compte, » avait dit l'empereur, « des progrès de la science depuis 1789, de son état actuel, et dites-moi quels sont les moyens propres à les activer. » Question immense, qui donna lieu à de beaux mémoires publiés par les secrétaires de chacune des classes de l'Institut. Saint-Simon n'entreprit rien moins que de traiter à lui tout seul et à sa manière le sujet tout entier. Son ouvrage est une vaste ébauche, une énorme *bouteille à l'encre*, dont la partie purement scientifique ne vaut rien ; il a lui-même déclaré plus tard qu'il avait renoncé à cette entreprise, parce que, dit-il, « je me suis aperçu

[1] De cette fameuse phrase que je transcris textuellement, la seule que Saint-Simon ait jamais écrite sur les femmes, les saint-simoniens ont tiré le couple-prêtre et la femme libre ; on voit que c'est une traduction fort libre.

que j'avais mal commencé l'exposition de mes idées, et que je n'étais pas encore mûr pour rédiger et contexturer l'ouvrage que j'avais conçu. » Tout défectueux qu'il est, cet ouvrage renferme encore plus d'un aperçu original.

« J'écris, » dit l'auteur, « parce que j'ai des choses neuves à dire; je présenterai mes idées telles qu'elles ont été forgées par mon esprit... Les révolutions scientifiques suivent de près les révolutions politiques. Newton a trouvé le fait de la gravitation universelle peu d'années après la mort de Charles Ier. Je prévois, je pressens qu'il s'opérera nécessairement une grande révolution scientifique... Depuis cent ans l'École a parcouru le pays scientifique dans toutes les directions, elle l'a examiné dans tous ses détails; il est temps de nous replacer au point de vue général. C'est à raccorder les cartes particulières faites depuis cent ans que nous devons travailler. »

Saint-Simon traite ensuite de la marche de l'esprit humain depuis deux siècles, alternant de la synthèse avec Bacon et Descartes, à l'analyse avec Newton et Locke, pour aboutir à un grand combat suivi de la victoire des physiciens contre les théologiens. Ici Saint-Simon, s'appuyant sur le principe de perfectibilité de Condorcet, esquisse les progrès de l'*idée* générale dont les modifications successives ont signalé les phases les plus importantes de la civilisation, le *fétichisme*, le *polythéisme* et le *monothéisme*. Il emploie pour la première fois cette division de l'histoire en *époques critiques* et *époques organiques*, division dont on a passablement abusé depuis pour se dispenser de l'étude des faits. Il montre la marche ascendante et l'action salutaire du clergé, qu'il appelle le corps des professeurs de théisme, jusqu'à Grégoire VII ; sa marche décroissante, depuis le moment où la prépondérance scientifique lui échappe jusqu'au jour où la philosophie vient dire : L'homme ne doit croire que les choses avouées par la raison et confirmées par l'expérience, et se met à la recherche du fait le plus général qu'elle pourra découvrir comme cause unique de tous les phénomènes [1].

Mais quel est ce fait, et que doit croire l'homme en définitive? Saint-Simon n'est pas très-explicite sur ce point. Il attache avec raison une importance capitale à un bon *catéchisme*. Le catéchisme actuel lui semble défectueux en ce qu'il est en opposition avec les connaissances acquises sur le système du monde; mais en même temps il ajoute que les lettrés doivent faire tous leurs efforts pour prolonger le respect qui lui a été conservé par habitude jusqu'à ce qu'ils aient composé un ouvrage qui puisse le remplacer avec avantage. Ce *catéchisme* futur sera, dit-il, un extrait de l'*encyclopédie organisatrice de la philosophie positive;* on ne fera un bon catéchisme qu'après avoir fait une bonne encyclopédie. La morale chrétienne est acceptée par lui ; seulement il propose d'ajouter au principe de l'amour du prochain un principe qui lui semble découler d'un fait plus général. Ce principe est celui-ci : *L'homme doit travailler*.

« L'homme le plus heureux, » dit-il, « est celui qui travaille; la famille la plus heureuse est celle dont tous les membres emploient utilement leur temps; la nation la plus heureuse est celle dans laquelle il y a le moins de désœuvrés. L'humanité jouirait de tout le bonheur auquel elle peut prétendre s'il n'y avait pas d'oisifs. »

Saint-Simon n'exclut aucune espèce de travail. L'oisif, c'est le rentier, le propriétaire qui n'a pas d'état, qui ne dirige point l'exploitation de sa propriété. « Celui-là, » dit Saint-Simon, « est un être à charge de la société, même quand il est aumônier. »

On a vu plus haut notre philosophe attribuer exclusivement le pouvoir temporel aux propriétaires; le voilà déjà un peu loin de cette idée; toutefois, il ne veut point, comme ses disciples, supprimer les propriétaires, car il conclut en disant :

« Le législateur doit assurer le libre exercice de la propriété. — Le moraliste doit pousser l'opinion publique à punir le propriétaire oisif en le privant de toute considération. »

Mais l'Évangile condamne aussi l'oisiveté; à cela Saint-Simon répond qu'autre chose est une idée secondaire, autre chose un principe posé

[1] Le *physicisme* ou le système positif, » dit ailleurs Saint-Simon, « est un perfectionnement du *monothéisme;* comme lui, il a le caractère unitaire, et il a sur lui l'avantage de plus de précision. Le *monothéisme* était une invention générale, le *physicisme* est une observation générale convertie en principe.

comme prépondérant. Nous allons voir bientôt cet aperçu de Saint-Simon aboutir à sa doctrine de l'*Industrialisme*. Nous arrivons maintenant au premier travail dans lequel Saint-Simon ait abordé directement les questions politiques.

Nous avons laissé sa biographie en 1812, au moment de sa plus grande détresse; vers cette époque, sa famille, m'a-t-on dit, finit par lui faire une pension qui lui a été continuée jusqu'à sa mort, mais qui, souvent engagée, dévorée d'avance par les frais de ses études et de ses écrits, ne l'empêcha point de mener une vie fort misérable.

En octobre 1814, cinq mois après le retour des Bourbons, un mois avant l'ouverture du congrès de Vienne, au milieu d'un déluge de publications de circonstance que faisaient naître les événements, il parut une brochure de 112 pages sous ce titre : *Réorganisation de la société européenne, ou de la Nécessité et des moyens de rassembler les peuples de l'Europe en un seul corps politique, en conservant à chacun sa nationalité, par Henri Saint-Simon et Augustin Thierry, son élève.* On voit que Saint-Simon avait trouvé un élève qui devait compter un jour parmi nos grands historiens.

La brochure est curieuse : si les idées sont assez hardies pour révéler Saint-Simon, la rédaction plus précise et plus nette qu'à l'ordinaire semble indiquer la trace d'un autre genre d'esprit.

L'auteur, ou les auteurs, se proposent pour but de démontrer historiquement la nécessité de rétablir en Europe, sur de nouveaux errements, le lien général détruit par la Réforme.

« Nous affectons, » disent-ils, « un mépris superbe pour les siècles qu'on appela du moyen âge; nous n'y voyons qu'un temps de barbarie stupide, d'ignorance grossière, de superstitions dégoûtantes, et nous ne faisons pas attention que c'est le seul temps où le système politique de l'Europe ait été fondé sur sa véritable base, sur une organisation générale. »

Ils montrent ensuite l'antagonisme s'introduisant en Europe avec la Réforme, et aboutissant à des tentatives de dictature européenne qui se transmettent de Charles-Quint à Philippe II, de Philippe II à Louis XIV, de Louis XIV à Napoléon et à l'Angleterre; ils établissent que le système d'équilibre européen sorti du traité de Westphalie, et jusqu'ici prôné par tous les publicistes, est la combinaison la plus fausse, puisque la paix en était le but et qu'elle n'a produit que des guerres, et quelles guerres! Deux hommes seuls ont vu le mal et ont cherché le remède : Henri IV et l'abbé de Saint-Pierre; l'un a été arrêté par la mort, l'autre a produit une combinaison chimérique, imparfaite et vicieuse par sa nature, puisqu'elle aurait eu pour résultat de maintenir l'ordre de choses alors existant et de constituer une garantie réciproque entre les princes pour la conservation du pouvoir arbitraire [1]. Mais, toute défectueuse qu'elle est, cette conception de l'abbé de Saint-Pierre est considérée par Saint-Simon comme la conception la plus forte qui ait été produite depuis le XVe siècle. La brochure propose d'y substituer un grand parlement européen, composé par tous les hommes éminents de l'Europe, et dont la deuxième chambre, celle des députés, sera exclusivement recrutée parmi les négociants, les savants, les magistrats et les administrateurs chargés de représenter tout ce qu'il y a d'intérêts communs à la société européenne. Ce grand parlement aura pour mission d'examiner et de résoudre toute question d'intérêt général, de juger les contestations qui pourront s'élever entre les gouvernements, de diriger tous les grands travaux publics, de porter la population européenne à répandre une portion de son activité au dehors, à peupler le globe, à le rendre partout *voyageable et habitable*. Le parlement européen dirigera l'instruction publique dans toute l'Europe; il rédigera un code de morale universelle; il *garantira l'entière liberté de conscience et l'exercice libre de toutes les religions; mais il réprimera celles dont l'exercice serait contraire au grand code moral qui aura été établi*. Le tout, afin qu'il y ait entre les peuples européens ce qui fait le lien et la base de toute association politique, conformité d'institutions, union d'intérêts, rapports de maximes, communauté de morale et d'instruction publique.

Mais comment s'établira ce grand parlement? « Il s'établira, » dit Saint-Simon, « le jour où tous les peuples de l'Europe vivront sous le régime parlementaire; il s'établira même aussitôt que la partie de l'Europe, vivant sous ce régime, sera

[1] Au moment même où Saint-Simon écrivait cela, on méditait justement la *Sainte-Alliance*, qui est en plusieurs points une copie du projet de l'abbé de Saint-Pierre.

supérieure en force à l'autre. Or, continue l'auteur, il peut s'établir dès aujourd'hui, car il suffit pour cela de l'*union intime* de l'Angleterre et de la France.

« Que les Anglais et les Français, entrant en société, établissent entre eux un parlement commun; que le but principal de cette société soit d'attirer à soi les autres peuples, de favoriser et de soutenir chez toutes les nations les partisans de la constitution représentative, etc...; que toute nation, dès l'instant qu'elle aura adopté la forme du gouvernement représentatif, puisse députer au parlement commun des membres pris parmi elle, et l'organisation de l'Europe s'acheminera insensiblement sans guerres, sans catastrophes, sans révolutions politiques. »

On comprend tout ce qu'il y avait d'audacieux, après le duel acharné de l'Angleterre et de la France, à venir proposer à la France irritée et vaincue l'alliance anglaise à un tel degré d'intimité. Cette alliance avait été pourtant la première pensée de la révolution, elle avait été la pensée de Mirabeau; en 1830, nous l'avons vue se produire et préserver l'Europe des calamités de la guerre; aujourd'hui, par des causes qu'il serait trop long d'exposer et de discuter ici, elle semble tombée en défaveur; mais, à moins qu'il ne se produise sur le continent des événements peu probables, on y reviendra, car il n'y a pas de rivalité commerciale, ou de conflit politique sur tel ou tel incident, qui, dans l'état actuel de l'Europe, puisse primer les grands intérêts sociaux, les grands intérêts généraux, attachés à la concorde des deux peuples gardiens de la liberté et de la civilisation européennes.

De 1814 à 1817, Saint-Simon s'occupa de polémique de détail; il prit la défense des propriétaires des biens nationaux; il écrivit sur la coalition, en 1815, une nouvelle brochure dans le même esprit que la première.

En 1817, Saint-Simon publia successivement par livraisons, sous ce titre : *l'Industrie*, quatre volumes où il développe son système de gouvernement, qu'il nomme le système industriel.

Une citation suffira pour faire apprécier tout d'abord l'esprit général de cet ouvrage, et montrer combien ici encore nous sommes loin de la théocratie saint-simonienne.

« On exagère, dit l'auteur, quand on dit que la révolution française a complété la ruine des pouvoirs théologiques et féodaux; elle ne les a pas anéantis : seulement elle a diminué beaucoup la confiance qu'on avait dans les principes qui leur servaient de base, de telle sorte qu'aujourd'hui ces pouvoirs n'ont plus assez de force et de crédit pour servir de lien à la société. Dans quelles idées trouverons-nous donc ce lien organique, ce lien nécessaire? Dans les *idées industrielles*. C'est là et là seulement que nous devons chercher notre salut et la fin de la révolution.

« Selon moi, le but unique où doivent tendre toutes les pensées et tous les efforts, c'est *l'organisation la plus favorable à l'industrie*, à l'industrie entendue dans le sens le plus général et qui embrasse tous les genres de travaux utiles, la théorie comme l'application, les travaux de l'esprit comme ceux de la main; l'organisation la plus favorable à l'industrie, c'est-à-dire un gouvernement où le pouvoir politique n'ait d'action et de force que ce qui est nécessaire pour empêcher que les travaux utiles ne soient troublés, un gouvernement où tout soit ordonné pour que les travailleurs, dont la réunion forme la société véritable, puissent échanger entre eux directement et avec une entière liberté les produits de leurs travaux divers, un gouvernement tel enfin que la société, qui seule peut savoir ce qui lui convient, ce qu'elle veut, ce qu'elle préfère, soit aussi l'unique juge du mérite et de l'utilité des travaux, et conséquemment que le producteur n'ait à attendre que du consommateur seul le salaire de son travail, la récompense de son service, quel que soit le nom qu'il lui plaise de choisir. »

Comparez ces idées très-judicieuses sur l'avenir avec la dictature des deux ou trois pontifes chargés de distribuer à chacun selon sa capacité et à chaque capacité selon ses œuvres, et vous conviendrez que Saint-Simon a été singulièrement perfectionné par ses disciples. Si le progrès de la civilisation n'avait en effet d'autre résultat que d'augmenter les attributions du pouvoir, quel que soit son nom, de faire intervenir la volonté souveraine d'un ou de plusieurs individus dans tous les actes de la vie de quarante millions d'hommes, même en réservant à ces quarante millions d'hommes le magnifique droit de choisir et de changer leurs maîtres, autant vaudrait rentrer dans la sauvagerie. Saint-Simon, c'est une justice à lui rendre, n'eut jamais aucun goût pour ces tristes doctrines de *pouvoir fort* que nous ont léguées la République et l'Empire. Il ne veut pas qu'on se trompe sur ses penchants, car il ajoute :

« Les gouvernements ne conduiront plus les hommes; leurs fonctions se borneront à empêcher que les travaux utiles ne soient troublés. Ils n'auront plus

à leur disposition que peu de pouvoir et peu d'argent; car peu de pouvoir et peu d'argent suffisent pour atteindre ce but. Les fonds nécessaires pour les travaux d'une utilité plus ou moins étendue seront fournis par des souscriptions volontaires, et les souscripteurs surveilleront eux-mêmes la manière dont leurs fonds seront employés et administrés. »

La prophétie de Saint-Simon ne semble pas près de se réaliser. Espérons cependant que des budgets de quinze cents millions absorbés par des multitudes de gendarmes et de soldats, par des armées de fonctionnaires gagnant leur vie à griffonner des paperasses qui embrouillent et éternisent l'affaire la plus simple, ne seront pas toujours indispensables au gouvernement des sociétés.

Suivant Saint-Simon, tous les peuples de la terre tendent vers un même but, l'abolition du régime féodal et militaire et l'établissement du régime industriel. Mais comment établir ce régime, et quelle sera sa nature? Saint-Simon consacra à l'examen de cette double question plusieurs ouvrages indépendamment de celui que j'ai cité plus haut. Il écrivit successivement, en 1819, un recueil intitulé *le Politique*, avec la collaboration de différents écrivains; en 1819 et 1820, un autre recueil intitulé *l'Organisateur;* en 1821, un autre ouvrage intitulé *Système industriel;* en 1822 et 1823, en collaboration avec M. Auguste Comte, le *Catéchisme des industriels.*

Les solutions éparses dans ces différents ouvrages laissent beaucoup à désirer. C'est en général au pouvoir lui-même que Saint-Simon s'adresse pour obtenir la réalisation de ses vœux. Chacune de ses élucubrations se termine d'ordinaire par un, deux ou trois placets au roi, à l'effet d'exhorter Sa Majesté à se séparer des *militaires,* des *légistes,* des *rentiers* et des *propriétaires oisifs,* pour faire alliance avec les *industriels,* et constituer avec leur appui une monarchie industrielle. « Rien ne peut, dit-il, s'opposer à l'établissement de la monarchie industrielle, si d'une part les industriels français et de l'autre la maison de Bourbon veulent constituer cette forme de gouvernement. » Pour cela, suivant Saint-Simon, il suffirait d'une simple ordonnance royale chargeant les industriels les plus importants du soin de faire le budget.

« Nous sommes convaincu, dit-il, que cette mesure, plaçant dans les mains des véritables faiseurs en prospérité nationale la haute direction de la fortune publique, améliorerait le sort de la nation française, et ferait cesser le régime du *parlage* et de l'*avocasserie* sous lequel nous vivons aujourd'hui, régime bâtard qui a succédé au régime militaire, régime ruineux, puisqu'il a déjà élevé le budget à la somme énorme d'un milliard. »

Saint-Simon écrivait cela en 1824. Depuis cette époque, le budget est fait de moitié par les *industriels* et les *avocats,* et il dépasse quinze cents millions. Du reste, la pierre angulaire du système *industriel* paraît être une certaine organisation du crédit public établissant la prépondérance universelle des *banquiers* au profit des classes laborieuses. Ennemi prononcé des militaires et des légistes, Saint-Simon est ici l'homme des banquiers; c'est à eux qu'il appartient, suivant lui, de donner l'impulsion et de commencer la grande œuvre industrielle. Le beau rôle qu'il leur adjugeait lui attira de leur part quelques souscriptions; mais bientôt ils le trouvèrent trop compromettant : ils lui retirèrent tout appui, et le désavouèrent dans les journaux de la manière la plus grossière en déclarant qu'en souscrivant à ses ouvrages ils avaient entendu faire acte d'*aumône* et non de *sympathie.* Saint-Simon n'en persista pas moins longtemps à voir dans les banquiers les sauveurs de la société et les patrons naturels du pauvre, estimant que cette classe d'hommes, qui tire d'énormes intérêts d'un argent qui ne lui appartient pas, est infiniment préférable à la classe des propriétaires qui tirent deux et demi pour cent de leur propriété.

Mais en mettant de côté cette prédilection de Saint-Simon pour les banquiers, il n'en est pas moins vrai que ce qu'il a écrit peut-être de plus remarquable est un petit traité publié en 1818 sous le titre de : *Vues sur la propriété et la législation.* Saint-Simon ne veut point, comme ses disciples, abolir le droit de propriété; il veut le régler de la manière, suivant lui, la plus utile à la société, la plus propre à stimuler la production. Son traité a pour but de constituer industriellement la propriété territoriale. Le moyen qu'il propose est celui-ci :

« Obtenir une loi qui mette les industriels agricoles (métayers ou fermiers), à l'égard de leurs bailleurs de fonds (les propriétaires), dans la même position que les industriels, fabricants et commerçants envers les personnes dont ils font valoir les capitaux. »

A l'appui de cette idée qui ferait des propriétaires non cultivateurs autant de commanditaires, idée qu'il suffit d'énoncer pour en faire entrevoir les conséquences [1], Saint-Simon émet une foule de vues ingénieuses. Ces vues me paraissent contenir en substance la plupart des choses qui se disent aujourd'hui sur les moyens d'accroître la production agricole, sur la mobilisation des propriétés foncières, sur une réorganisation du régime hypothécaire, sur l'établissement des banques territoriales, etc., etc. Elles sont suivies d'une esquisse pleine de faits et d'idées sur la marche parallèle et les rapports historiques de la propriété, de la législation et de l'industrie. C'est là surtout qu'éclate l'aversion de Saint-Simon pour les *légistes*, la classe, suivant lui, la plus nuisible, la plus à charge à la société et la plus improductive. Les tribunaux de commerce, création de l'esprit industriel, lui paraissent appelés à hériter de la plus grande partie des attributions des tribunaux civils sortis du régime féodal.

J'ai dit que Saint-Simon se tenait toujours en dehors de toute polémique révolutionnaire; il eut cependant une fois maille à partir avec les tribunaux. Pour mieux faire comprendre l'importance de l'industrie, il avait eu l'idée de publier, en 1819, sous le titre de *Parabole*, une brochure où il posait les deux hypothèses suivantes :

« Nous supposons, disait-il, que la France perde subitement ses cinquante premiers physiciens, ses cinquante premiers chimistes, ses cinquante premiers mathématiciens, etc., etc., etc. »

Il continuait ainsi deux pages durant, énumérant toutes les professions utiles, depuis celle de chimiste jusqu'à celle de maçon, ce qui lui donnait en total les trois mille premiers savants, artistes et artisans de France qu'il supposait enlevés en une nuit. Il établissait ensuite qu'en perdant tous ces hommes à la fois, la société deviendrait à l'instant comme un corps sans âme, et qu'il lui faudrait au moins une génération pour réparer ce malheur. Après quoi, passant à la contre-partie de son hypothèse :

« Admettons, disait-il, que la France conserve tous les hommes de génie qu'elle possède dans les sciences, dans les beaux-arts, dans les arts et métiers, mais qu'elle ait le malheur de perdre le même jour Monsieur frère du roi, monseigneur le duc d'Angoulême, etc., etc ; qu'elle perde en même temps tous les grands officiers de la couronne, tous les ministres, etc., etc. »

Et Saint-Simon continuait en énumérant tous les principaux fonctionnaires publics; il y ajoutait même, par surcroît de libéralité, les dix mille propriétaires les plus riches parmi ceux qui vivent noblement.

« Cet accident, disait-il, affligerait certainement les Français, parce qu'ils sont bons, parce qu'ils ne sauraient voir avec indifférence la disparition subite d'un aussi grand nombre de leurs compatriotes; mais cette perte des trente mille individus réputés les plus importants de l'État ne leur causerait de chagrin que sous un rapport purement sentimental : car il n'en résulterait aucun mal politique pour l'État, d'abord par la raison qu'il serait très-facile de remplir les places vacantes. Il existe un grand nombre de Français en état d'exercer les fonctions de frère du roi aussi bien que Monsieur; beaucoup sont capables d'occuper les places de princes tout aussi convenablement que monseigneur le duc d'Angoulême, que monseigneur le duc d'Orléans, etc... Les antichambres du château sont pleines de courtisans prêts à occuper les places de grands officiers de la couronne. Que de commis valent nos ministres d'État ! etc. Quant aux dix mille propriétaires vivant noblement, leurs héritiers n'auraient besoin d'aucun apprentissage pour faire les honneurs de leur salon aussi bien qu'eux, etc. »

Le sans-façon avec lequel Saint-Simon faisait aussi bon marché de l'existence de Monsieur, frère du roi, etc., etc., éveilla les susceptibilités du parquet. Cependant le factum déféré au jury fut considéré comme plus irrévérencieux que coupable et l'auteur fut acquitté.

M. Olinde Rodrigues, dans son remarquable travail sur son maître, me semble attribuer une valeur un peu exagérée à cette boutade, dont la justesse est fort contestable, au moins actuellement; car, dans l'état présent de la société, la disparition subite de tous les fonctionnaires publics causerait certainement un plus grand trouble que celle des cinquante premiers savants, artistes et artisans en tous genres.

On a vu plus haut avec quelle imperturbable

[1] Ceci est exactement l'idée de la *propriété actionnaire*. On voit que Saint-Simon a eu cette idée aussi bien que Fourier.

sérénité notre philosophe, héritier d'une des plus grandes familles de France, supportait les misères d'une vie besoigneuse et décriée. « Il y en a qui me plaignent, disait-il quelquefois; mais ils ne savent pas que je vis trois mille ans en avant de mes contemporains; ils ne se doutent pas des jouissances que j'éprouve. » Un jour cependant, le 9 mars 1823, le réformateur eut un accès de faiblesse. Dans une heure de découragement et de tristesse amère, il douta de lui-même, et résolut de s'affranchir de la vie. Il se tira un coup de pistolet; mais le canon, dirigé vers la tempe, dévia. L'os frontal fut seulement entamé. Toutefois il perdit, je crois, l'usage d'un œil. Mais, voyant dans ce suicide manqué un signe confirmatif de sa mission, il reprit courage, et se remit à l'œuvre avec une nouvelle ardeur. Bientôt il eut la satisfaction de voir se former autour de lui un petit noyau d'école. Il avait perdu M. Thierry, qui l'avait quitté pour se vouer aux travaux purement historiques. Il avait conquis ensuite M. Auguste Comte; ce dernier s'était également séparé de lui. Mais il avait trouvé dans un nouveau disciple, M. Olinde Rodrigues, une ardeur de dévouement et de prosélytisme qui n'avait pas peu contribué à rallier à ses idées plusieurs hommes distingués, entre autres M. Enfantin, dont l'influence devait plus tard servir à former et à perdre l'école.

Jouissant enfin sur ses vieux jours du calme, des sympathies et de l'admiration qui avaient fait défaut à sa vie, Saint-Simon s'occupa de compléter ses vues générales sur la direction des sociétés par l'exposition de ses idées en matière de religion. Tel fut le but de l'ouvrage intitulé : *Nouveau Christianisme, dialogue entre un novateur et un conservateur.*

Saint-Simon commence par poser en principe que la religion chrétienne est d'origine divine. A la fin de son travail, il consacre deux pages à démontrer la divinité de Jésus-Christ par l'éternelle *actualité* de sa morale. Je les citerai d'abord pour donner une idée de l'esprit du *Nouveau Christianisme.*

« Nous sommes, dit-il, certainement très-supérieurs à nos devanciers dans les sciences d'une utilité positive et spéciale; c'est seulement depuis le XVe siècle, et principalement depuis le commencement du siècle dernier, que nous avons fait de grands progrès dans les mathématiques, dans la physique, dans la chimie, dans la physiologie. Mais il est une science bien plus importante pour la société que les connaissances physiques et mathématiques : c'est la science qui constitue la société, c'est celle qui lui sert de base : c'est la morale. Or, la morale a suivi une marche absolument opposée à celle des sciences physiques et mathématiques. Il y a plus de dix-huit cents ans que son principe fondamental a été produit, et depuis cette époque toutes les recherches des hommes du plus grand génie n'ont point fait découvrir un principe supérieur par sa généralité ou par sa précision à celui donné à cette époque par le fondateur du christianisme. Je dirai plus : quand la société a perdu de vue ce principe, quand elle a cessé de le prendre pour guide général de sa conduite, elle est promptement retombée sous le joug de César, c'est-à-dire sous l'empire de la force physique que ce principe a subordonnée à la force intellectuelle. Je demande maintenant si l'intelligence qui a produit, il y a dix-huit cents ans, le principe régulateur de l'espèce humaine, et qui, par conséquent, a produit ce principe quinze siècles avant que nous ayons fait des progrès importants dans les sciences physiques et mathématiques; je demande si cette intelligence n'a pas évidemment un caractère surhumain, et s'il existe une plus grande preuve de la révélation du christianisme. »

Ainsi donc, suivant Saint-Simon, ce que Dieu a révélé n'est pas perfectible; mais ce que le clergé a dit au nom de Dieu compose une science susceptible de perfectionnement, de même que toutes les autres sciences humaines. « La théorie de la théologie a besoin, dit-il, d'être renouvelée à certaines époques, de même que celle de la physique, de la chimie et de la physiologie. » Saint-Simon admet cependant que l'Église est une institution divine; il déclare que l'Église a pu et dû être réputée infaillible tant qu'elle a eu pour chefs les hommes les plus capables de diriger les forces de la société vers le *but divin.* Or, quel est ce but? Il est tout entier contenu dans le principe donné par Jésus : « Les hommes doivent se conduire en frères les uns envers les autres. » Dieu, dit Saint-Simon, n'aurait point eu une volonté systématique s'il eût fondé la religion sur plusieurs principes. Elle se rapporte donc tout entière à un seul principe, se déduit nécessairement d'un seul principe, et c'est au point de vue de ce principe fondamental que doivent être jugées les différentes communions formées au sein du christianisme. Tout ce qui en elles s'éloigne de

ce principe, tout ce qui tend à contrarier la réalisation de cette formule, c'est-à-dire l'organisation sur la terre de l'état de fraternité entre les hommes, est par cela même entaché d'hérésie. Saint-Simon se borne à examiner sous ce point de vue les deux principales communions chrétiennes, le catholicisme et le protestantisme. Après avoir rendu hommage à la primitive Église, et reconnu la conformité de ses enseignements et de ses actes avec le principe chrétien, Saint-Simon attaque la papauté, spécialement à partir du XVe siècle. Il lui reproche d'avoir quitté la direction chrétienne, et, précisant les objections à sa manière, il l'accuse d'hérésie *sous quatre chefs :*

« 1° Parce qu'elle donne aux laïques un enseignement vicieux; 2° parce que, donnant aux séminaristes une mauvaise éducation, elle forme des pasteurs dépourvus des idées et de l'instruction nécessaires pour bien diriger les troupeaux qui doivent leur être confiés; 3° parce qu'elle est elle-même un éclatant exemple d'impuissance et d'erreur en matière de direction sociale, puisque, de tous les États de l'Europe, les États romains sont ceux où l'administration des intérêts publics est la plus défectueuse; 4° enfin parce qu'elle a laissé former dans le sein de l'Église, et protégé presque sans interruption deux institutions diamétralement opposées à l'esprit du christianisme, celle de l'inquisition et celle des Jésuites. »

Je ne puis qu'énoncer ici les quatre griefs que Saint-Simon formule contre la papauté, sans entrer dans le détail et la discussion des arguments à l'appui.

Du reste, le protestantisme n'est pas plus épargné que le catholicisme. Il est également accusé d'hérésie *sous trois chefs :*

« 1° Pour avoir adopté une morale très-inférieure à celle qui peut convenir aux chrétiens dans l'état actuel de leur civilisation; pour avoir fait rétrograder le christianisme à son point de départ, c'est-à-dire à l'époque où, placé en dehors de l'organisation sociale, il était obligé de se soumettre au pouvoir de César, dont tous les autres émanaient; 2° pour avoir adopté un mauvais culte, un culte sec, aride, qui a *prosaïqué* tous les sentiments chrétiens; 3° pour avoir adopté un mauvais dogme en bornant l'enseignement chrétien à l'étude exclusive de la Bible, laquelle étude offre quatre inconvénients majeurs. »

Toutefois, si Luther a *mal doctriné,* Saint-Simon pense qu'il a *bien critiqué,* et que sa critique féconde a préparé les voies au nouveau christianisme.

Mais enfin quel sera le caractère de ce nouveau christianisme? Il sera un développement de la première formule donnée par Jésus-Christ : Les hommes doivent se conduire en frères les uns envers les autres. Cette formule, qui établissait la fraternité individuelle dans un temps où la société était encore divisée en maîtres et en esclaves, s'étendra et deviendra une formule de fraternité sociale organisée au matériel et au spirituel en se présentant de la manière suivante :

« *La religion doit diriger la société vers l'amélioration la plus rapide possible de l'existence morale et physique de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre; la société doit s'organiser de la manière la plus propre à atteindre ce grand but...* Le nouveau christianisme est appelé à lier entre eux les savants, les artistes, les industriels, et à les constituer les directeurs généraux de l'espèce humaine, ainsi que des intérêts spéciaux de chacun des peuples qui la composent. Il est appelé à placer les beaux-arts, les sciences d'observation et l'industrie à la tête des connaissances sacrées, tandis que les catholiques les ont rangées dans la classe des connaissances profanes. Il est appelé enfin à prononcer anathème sur la théologie, et à classer comme impie toute doctrine ayant pour objet d'enseigner aux hommes d'autres moyens pour obtenir la vie éternelle que celui de travailler de tout leur pouvoir à l'amélioration de l'existence de leurs semblables. »

L'auteur du *Nouveau Christianisme,* comprenant sans doute tout ce qui manquait à ce premier travail, annonçait une continuation; mais la mort l'arrêta au milieu de son œuvre. Tandis qu'on imprimait cette première partie, il tomba malade et expira le 19 mai 1825. Au lit de mort, il s'entretint comme Socrate avec ses disciples :

« La poire est mûre, leur disait-il, vous la cueillerez. La dernière partie de nos travaux sera peut-être mal comprise. En attaquant le système religieux du moyen âge, on n'a réellement prouvé qu'une chose, c'est qu'il n'était plus en harmonie avec le progrès des sciences positives, mais on a eu tort d'en conclure que le système religieux devait disparaître en entier; il doit seulement se mettre en rapport avec le progrès des sciences. »

D'après tout ce qui précède, le lecteur peut

maintenant, ce me semble, apprécier à sa juste valeur la nature et l'importance des idées de Saint-Simon. Il est évident que dans cette suite d'ébauches, d'aperçus, d'essais souvent peu homogènes quand on les compare les uns aux autres, et où la question de moyens est presque toujours mise de côté ; il est évident, dis-je, que, dans ces tâtonnements successifs d'une pensée indigeste et confuse, on chercherait vainement un système d'organisation sociale, c'est-à-dire un ensemble d'idées logiquement déduites d'un principe, et appliquées avec suite, étendue, précision et discernement aux différentes parties du corps social.

Mais si ce penseur excentrique n'a résolu aucun problème, il a eu le mérite incontestable d'en poser beaucoup et de très-importants. A une époque où la direction actuelle de l'esprit humain était encore latente, ou du moins se montrait à peine, il l'a pressentie, annoncée, préconisée, préparée, et à une pénétration souvent profonde de l'avenir il a su joindre le mérite particulier d'une appréciation large et équitable du passé. Chez lui vous ne trouverez point cette infatuation insensée de Fourier, repoussant toute l'histoire de l'humanité comme un long contre-sens ; c'est au contraire du passé que Saint-Simon déduit l'avenir, et s'il n'a pas l'esprit inventif, ingénieux, classificateur, méthodique, réalisateur, qui caractérise son émule en socialisme, il a su du moins se garder de ces aberrations monstrueuses que nous allons rencontrer sur notre chemin, et qui font qu'on se demande à tout instant si l'on n'est pas aux Petites-Maisons. Saint-Simon, en définitive, n'a guère émis que des formules et des généralités ; mais ces formules et ces généralités, incessamment reproduites, sont devenues le texte fécond des élucubrations de l'esprit humain. Dès 1802, on l'a vu annoncer l'abolition de la guerre, et s'écrier : « Plus d'honneur pour les Alexandres, vivent les Archimèdes ! » Loin de renier la Révolution française comme Fourier, il n'en repoussait que les fureurs ; il y voyait le point de départ d'une phase nouvelle dont il cherchait à pressentir le caractère par l'étude du passé ; il voyait le monde moral s'élevant successivement du polythéisme au théisme, de l'égoïsme à la science, à l'amour du prochain, et cherchant à passer de la fraternité individuelle à la fraternité sociale ; il voyait le monde social, affranchi de l'esclavage, du servage et du régime militaire, s'organisant de plus en plus dans l'intérêt du travail ; le travail, source unique de la richesse, devenant en même temps l'unique source de la considération ; le nombre des oisifs diminuant progressivement ; tous les travaux improductifs ou seulement d'une utilité relative, la guerre, la chicane, la bureaucratie, la police, cédant le pas aux travaux utiles ; le christianisme, sans rien perdre de sa pureté primitive, se dépouillant de plus en plus de tout caractère ascétique, cessant d'être une doctrine de résignation pour devenir une doctrine de progrès moral et matériel, et, sous son impulsion, le monde entier substituant aux vaines questions d'équilibre politique les grandes questions, les seules questions dignes d'occuper les hommes : comment abolir la guerre, la misère, le meurtre, la prostitution, l'abrutissement, tous les maux qui désolent encore la terre dix-huit cents ans après la venue de Jésus-Christ.

Toutes ces questions, Saint-Simon, je le répète, ne les a pas résolues ; il a souvent varié dans ses vues, et plusieurs de ses idées sont évidemment défectueuses ; mais il a eu du moins sur ses disciples et sur Fourier cet avantage, qu'en poussant comme eux les esprits vers l'étude des grands problèmes sociaux, il n'a point compromis cette étude par des solutions fausses, pernicieuses ou chimériques.

Voyons ce qu'est devenue la doctrine de Saint-Simon entre les mains de ses disciples.

Quelques mois après sa mort, en octobre 1825, MM. Rodrigues et Enfantin fondèrent un recueil sous ce titre : *le Producteur*, journal philosophique de l'industrie, des sciences et des beaux-arts. La nouvelle école commença d'abord par suivre assez modestement la voie tracée par le maître. Elle appuya principalement sur l'économie politique envisagée au point de vue de l'esprit industriel et de l'esprit d'association. Les travaux réunis et divers de MM. Enfantin, Bazard, Olinde Rodrigues, Buchez, Laurent, Rouen, Armand Carrel, etc., etc., donnèrent à ce recueil une valeur qu'il conserve encore aujourd'hui. On peut consulter avec fruit ces travaux d'un petit groupe d'esprits distingués et hardis, non encore soumis au joug d'une unité factice, d'un dogmatisme absolu et exclusif. *Le Producteur* excita l'attention ; mais l'opinion était alors trop absorbée par la polémique quotidienne pour

suivre longtemps des hommes qui se plaçaient en dehors du combat sur un pied de neutralité.

Au bout d'un an, le *Producteur* mourut faute d'argent, et l'école de Saint-Simon passa à l'état de chrysalide jusqu'à la fin de 1828, où elle reprit ses travaux de propagation au moyen de conférences tenues dans la rue Taranne. Ces conférences eurent d'abord une cinquantaine d'auditeurs; mais bientôt l'éloquence de MM. Enfantin et Bazard amena un grand nombre de disciples. Un nouveau journal fut créé à la fin de 1829 sous le titre d'*Organisateur;* et l'école, abdiquant le caractère philosophique du maître, avait déjà commencé à se transformer en *église*, lorsque le soleil de juillet 1830, frappant sur des cerveaux déjà fort exaltés, précipita la combustion. Dès lors on ne douta plus de rien. Tous les problèmes que Saint-Simon avait proposés à l'élaboration de l'avenir, on les déclara résolus. MM. Enfantin et Bazard se proclamèrent la *loi vivante*, les deux pontifes suprêmes appelés à distribuer à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres; et bientôt, sous leur pontificat, on vit des jeunes gens instruits et éloquents, dont quelques-uns occupent aujourd'hui de hautes fonctions dans l'État, et qui presque tous se distinguent actuellement par leur esprit de conservation, leur habileté dans l'art de faire leur chemin ou de gagner de l'argent, on les vit mettre en commun leurs biens, comme du temps des apôtres. A la vérité, plusieurs n'avaient aucun bien, mais d'autres aussi en avaient et le sacrifiaient : on les vit se réunir en une sorte de concile œcuménique rue Taitbout et rue Monsigny; là, au milieu des fêtes, des femmes et des fleurs, ils décrétèrent l'abolition de l'héritage, le retour de toute propriété aux mains de la Hiérarchie Suprême, chargée de distribuer à chacun son contingent, l'éducation commune, l'émancipation de la femme, la réhabilitation de la chair. Je crois même que les deux papes écrivirent une lettre au roi en l'invitant à leur céder la place au plus vite. Restait à organiser la réhabilitation de la chair; c'est alors que M. Enfantin inventa le *couple-prêtre*. Ce nouveau pontificat, composé, bien entendu, d'un homme et d'une femme, devait avoir pour mission d'établir l'harmonie entre les êtres doués d'*affections vives et passagères* et les êtres doués d'*affections profondes et durables*. C'était lui qui devait maintenir la paix dans les ménages, en intervenant entre l'époux et l'épouse pour *régulariser et développer, suivant les cas, leurs appétits intellectuels et leurs appétits charnels*.

« Qu'elle sera belle, s'écriait M. Enfantin, qu'elle sera belle la mission du prêtre social, homme et femme! Qu'elle sera féconde! Tantôt il calmera les ardeurs inconsidérées de l'intelligence, ou modérer a les appétits déréglés des sens; tantôt au contraire il réveillera l'intelligence apathique ou réchauffera les sens engourdis : car il devra connaître tout le charme de la décence et de la pudeur, mais aussi toute la grâce de l'abandon et de la volupté. »

Cette transformation perfectionnée de l'ancien *droit du seigneur* au profit du *couple-prêtre*, qui assignait à ce couple une tâche des plus laborieuses, souleva au sein de la naissante église un schisme fatal. Le pontife Bazard, homme marié, père de famille, n'avait point encore perdu le sentiment de la pudeur; il protesta contre la monstrueuse conception de son collègue. Les esprits les plus sérieux de la secte, MM. Pierre Leroux, Jean Reynaud, Charton, Carnot, Fournel et Jules Lechevalier, se rangèrent de son côté; il y eut des luttes très-vives, des scènes étranges où l'on vit de jeunes adeptes, fascinés par l'éloquence et le regard de M. Enfantin, tomber en proie à des convulsions comme au temps du diacre Pâris. Enfin l'inventeur du *couple-prêtre* l'emporta; M. Bazard, déclaré *immoral*, se retira avec les dissidents. M. Enfantin se proclama Père Suprême, et à côté de son fauteuil on laissa vide le fauteuil de Bazard, en attendant qu'on eût trouvé le messie féminin digne de l'occuper. Bientôt on en vint à discuter sérieusement si un enfant devait être admis à connaître son père.

La discussion était vraiment un peu superflue, avec les attributions du *couple-prêtre*. Le père Enfantin ajourna le débat, déclarant que la femme-pontife devait être seule appelée à s'expliquer sur cette grave question. Ici éclata un nouveau schisme: M. Olinde Rodrigues, qui s'était proclamé chef du culte, était d'avis que tout enfant devait pouvoir connaître son père; il soutint son opinion contre M. Enfantin, qui le déclara *immoral* et le destitua. M. Olinde Rodrigues provoqua la guerre civile et destitua à son tour M. Enfantin, en se proclamant l'héritier direct de Saint-Simon et le chef suprême de la religion; et comme il était directeur des finances, le crédit saint-simonien, déjà fort ébranlé, fut ruiné par cette rupture. Il



y avait des actionnaires (où n'y en a-t-il pas?) : ils réclamèrent leur argent; l'huissier intervint; *le Globe* mourut; l'église se ferma rue Monsigny. Il ne restait plus que quarante fidèles autour de M. Enfantin; il se réfugia avec eux dans une maison qu'il possédait à Ménilmontant; et là, après avoir fait carnaval rue Monsigny, les nouveaux anachorètes se condamnèrent, pour raison majeure, à un carême des plus rigoureux.

Prise par la famine, l'église tombait en défaillance, quand la police correctionnelle vint lui porter les derniers coups. Accusée du délit d'outrage à la morale publique, elle comparut en justice, le 27 août 1832, dans la personne du Père Suprême, assisté de M. Michel Chevalier, aujourd'hui conseiller d'État et rédacteur du *Journal des Débats;* de M. Duveyrier, depuis vaudevilliste, aujourd'hui directeur de l'Entreprise générale des annonces, et quelques autres, tous en costume d'opéra italien. « Est-ce vous, dit le président à M. Enfantin, qui vous qualifiez de *père de l'humanité,* et qui professez que vous êtes la *loi vivante?* — Oui, monsieur, » répondit avec sérénité le Père Suprême; et puis au milieu de sa défense il s'arrêta tout à coup, afin, disait-il, d'exercer sur ses juges la *puissance du regard.* Le président, rebelle à la fascination, se fâcha. « Voyez, » dit M. Enfantin en se tournant vers les siens, « ils nient la *puissance du regard,* et mon regard suffit pour les irriter. » Le fascinateur, M. Michel Chevalier, M. Duveyrier, furent condamnés à un an de prison. L'église se dispersa. Les uns partirent pour l'Orient, où ils entrèrent au service du pacha d'Égypte comme ingénieurs; les autres rentrèrent dans la vie ordinaire. Il y en a aujourd'hui qui sont juges; il y en a qui sont prêtres, moines, d'autres pères de famille très-rangés et très-sensés, d'autres banquiers très-habiles, d'autres médecins, avocats; quelques-uns ont passé au Phalanstère. Le Père Suprême est administrateur d'un chemin de fer; il a publié, il y a deux ou trois ans, sur la *colonisation de l'Algérie,* un ouvrage remarquable qui se termine par une conclusion d'un ordre plus général, où l'auteur, traitant de l'avenir du monde, s'en remet pour le salut des sociétés à un homme et à une institution. L'homme, c'est, qui le croirait? le roi Louis-Philippe en personne, et l'institution, c'est... l'*Académie des sciences morales et politiques.* Singulière conclusion pour un ex-Père Suprême! Il est vrai que M. Enfantin s'est déjà porté candidat à cette dernière académie. Du reste, à part le coup de soleil de 1830 à 1832, M. Enfantin est un esprit très-élevé, très-entendu en économie politique; ce qu'il écrit aujourd'hui ne se ressent presque plus de son effervescence d'autrefois; et de lui aussi on peut dire, comme de beaucoup d'autres, en arrangeant un peu la citation :

Quod impetus ante fuit, nunc ratio est.

On vient de voir quel chemin les disciples de Saint-Simon avaient fait faire à sa doctrine. Le philosophe s'était contenté de poser des problèmes que l'avenir résoudra lentement, en détail, de siècle en siècle, ainsi que le comporte le train éternel du monde. Ses disciples prétendirent trouver et réaliser du jour au lendemain des solutions qui non-seulement étaient mauvaises en elles-mêmes, mais qui souvent étaient en contradiction directe avec la pensée du maître.

Arrivons enfin au système de Fourier, et racontons d'abord la vie de cet autre rêveur, le plus original peut-être de tous les rêveurs passés, présents et à venir.

FOURIER.

A la même époque où Saint-Simon cherchait dans l'étude du passé la loi générale appelée à régir l'avenir, un autre esprit de même famille, mais beaucoup plus *exalté,* se lançait d'emblée dans le monde des métamorphoses et des prodiges. Cinq ans après la publication des *Lettres d'un habitant de Genève,* il parut à Lyon, en 1808, au moment le plus brillant de l'Empire, un livre anonyme, intitulé *Théorie des quatre mouvements et des destinées générales, prospectus et annonce.* Ce livre était présenté par l'auteur comme une sorte de prospectus contenant l'aperçu d'une grande découverte destinée à changer subitement la face du monde. L'auteur posait d'abord en principe que la *Théorie des quatre mouvements, social, animal, organique* et *matériel,* était l'unique étude que devait se proposer la raison. « Ce problème, » disait-il, « est celui que Dieu donne à résoudre à tous les globes, et leurs habi-

tants ne peuvent passer au bonheur qu'après l'avoir résolu. Or, il n'a été découvert jusqu'ici sur notre globe que la quatrième et dernière branche du mouvement universel, celle du mouvement *matériel* dont Newton et Leibnitz ont dévoilé les lois. L'auteur venait dévoiler le système du mouvement universel.

« On devra considérer, ajoutait-il, que l'invention annoncée étant plus importante à elle seule que tous les travaux scientifiques faits depuis l'existence du genre humain, un seul débat doit occuper dès à présent les *civilisés ;* c'est de s'assurer si j'ai véritablement découvert la théorie des quatre mouvements ; car, dans le cas d'affirmative, il faut jeter au feu toutes les théories, politiques, morales et économiques, et se préparer à l'événement le plus étonnant, le plus fortuné qui puisse avoir lieu sur le globe et dans tous les globes, au *passage subit du chaos social à l'harmonie universelle.* »

Il eût été assez difficile de s'assurer si, en effet, l'auteur avait fait la grande découverte en question. Ce premier ouvrage de Fourier était un véritable salmigondis. Au début, il annonçait lui-même que le présent volume n'était qu'un *léger aperçu* de sa théorie, et, quelques pages plus loin, qu'il s'occuperait principalement du *mouvement social,* c'est-à-dire de déterminer l'ordonnance et la succession des divers mécanismes sociaux qui peuvent s'organiser dans tous les globes, ce qui ne l'empêchait pas dans la première partie, destinée aux *curieux,* de mélanger avec la plus grande confusion toutes sortes d'aperçus relatifs aux quatre mouvements. On y voyait d'abord que notre globe devait durer quatre-vingt mille ans, terme approximatif, estimé à un huitième près, comme toutes les évaluations qui tiennent au mouvement social ; que cette vie de quatre-vingt mille ans se divise en quatre phases : une phase d'incohérence ascendante, phase de malheur qui dure depuis cinq ou six mille ans ; deux phases de combinaison ou unité sociale, qui comprennent l'âge du bonheur auquel nous allons passer sans délai par la découverte des lois du mouvement ; cet âge durera soixante et dix mille ans ; et enfin la phase d'incohérence descendante, autre âge de malheur, qui précédera la mort du genre humain, et qui durera cinq mille ans, terme approximatif. On y voyait ensuite comment s'opère toute création par « la conjonction d'un « fluide boréal qui est mâle avec un fluide austral « qui est femelle ; comment une planète est un « être qui a deux âmes et deux sexes ; comment, « aussitôt que le genre humain sera entré en har- « monie, notre planète entrera en rut, copulera « avec elle-même, engendrera la couronne bo- « réale qui produira sur tout le globe un prin- « temps éternel ; comment s'opérera la *purgation* « de l'Océan passé aux grands remèdes par « l'expansion d'un *acide citrique boréal,* lequel, « combiné avec le sel, donnera à l'eau de mer le « goût d'une sorte de limonade que nous nom- « mons aigre de cèdre ; comment les poissons se « trouveront transformés en serviteurs amphi- « bies pour le *trait des vaisseaux,* et les animaux « les plus féroces en *porteurs élastiques ;* » comment, au moyen de l'application de la théorie de l'*attraction passionnée,* théorie un peu plus sérieuse que tout ce qui précède, et sur laquelle nous reviendrons en examinant un autre ouvrage où Fourier l'expose avec plus de suite ; comment, dis-je, au moyen de cette théorie, les hommes obtiendront *sans délai,* avec le bonheur, un accroissement de taille de deux à trois pouces par génération, jusqu'à ce que la stature humaine ait atteint le terme moyen de quatre-vingt-quatre pouces ou sept pieds ; comment chacun sera assuré de cent quarante-quatre ans d'existence, dont cent vingt ans d'exercice actif en amour; comment enfin les facultés intellectuelles se trouveront développées dans la même proportion.

« Lorsque le globe sera organisé, dit l'auteur, et porté au grand complet de trois milliards, il y aura habituellement sur le globe trente-sept millions de poëtes égaux à Homère, trente-sept millions de géomètres égaux à Newton, trente-sept millions de comédiens égaux à Molière, et ainsi de tous les talents imaginables. Ce sont là des estimations approximatives. »

La seconde partie de l'ouvrage était destinée aux *voluptueux.*

« Voici, disait l'auteur, voici pour les voluptueux un aperçu des diverses jouissances que l'ordre combiné peut leur faire goûter dès la génération présente, sitôt qu'il sera organisé... En ébauchant quelques descriptions de l'ordre combiné, mon embarras ne sera pas d'en embellir, mais d'en affaiblir la peinture, et de ne soulever qu'un coin du rideau. J'ai dit que ces tableaux présentés sans ménagement causeraient trop d'enthousiasme, surtout *chez les femmes ;* or, je désire amener

les lecteurs au raisonnement et non pas à l'engouement que je pourrais exciter si je laissais d'abord entrevoir l'ordre combiné dans tout son éclat. »

L'auteur traite d'abord *des ennuis des hommes dans les ménages incohérents*, c'est-à-dire *civilisés*. Ces *ennuis* sont au nombre de huit : 1° le malheur hasardé ; 2° la dépense ; 3° la vigilance ; 4° la monotonie ; 5° la stérilité ; 6° le veuvage ; 7° l'alliance, c'est-à-dire l'inconvénient de la parenté ; 8° enfin l'*infidélité conjugale* [1]. Pour faire disparaître tous ces inconvénients, l'auteur esquisse la *méthode d'union* des sexes en septième période, période qui n'est pas encore l'harmonie, mais un état moyen entre l'harmonie et la civilisation.

« Dans cette période si facile à organiser, la liberté amoureuse commence à naître. On établit divers grades dans les unions amoureuses. Les trois principaux sont les *favoris* et *favorites* en titre, les *géniteurs* et *génitrices*, les *époux* et *épouses*... Une femme peut avoir à la fois 1° un époux dont elle a deux enfants ; 2° un géniteur dont elle n'a qu'un enfant ; 3° un favori qui a vécu avec elle et conserve le titre ; plus, de simples possesseurs qui ne sont rien devant la loi. Cette gradation de titre établit une grande courtoisie et une grande fidélité aux engagements. »

Un quatrième chapitre exposait l'avilissement des femmes en civilisation ; puis un cinquième traitait des correctifs qui auraient conduit en sixième période, tels que la majorité amoureuse, les corporations amoureuses. L'auteur esquissait ensuite un tableau de *la splendeur de l'ordre combiné*, et il traitait successivement du *lustre des sciences et des arts*, des *spectacles* et de la *chevalerie errante*, de *la gastronomie combinée, envisagée en sens politique, matériel et passionné*, de *la politique galante pour la levée des armées*.

[1] On devine sans peine que pour désigner ce dernier *ennui* du mariage, Fourier, qui n'aime pas les périphrases, emploie le gros mot consacré par Molière. Il a fait une étude particulière de ce genre d'inconvénient, il affirme que tout le monde y passe. Il n'admet même pas ici l'exception d'un huitième accordé dans tous les autres calculs, et cela se conçoit, puisqu'il a découvert soixante et douze variétés d'infidélités conjugales, *bien distinctes*, dit-il dans un autre ouvrage, en *ordres, genres, espèces*. Comment échapper à soixante et douze chances de malheur?

La troisième partie, intitulée : *Confirmation tirée de l'insuffisance des sciences incertaines sur tous les problèmes que présente le mécanisme civilisé*, offrait un aspect non pas plus régulier, mais un peu moins baroque. Suivant l'auteur, on aurait pu, au moyen de la franc-maçonnerie alliée à la philosophie, opérer à la fin du XVIIIe siècle une révolution moins brillante, moins prompte que celle qui va sortir de sa découverte, mais très-heureuse encore : on pouvait fonder une nouvelle religion. « Il y avait, dit-il, un grand coup à faire en matière de religion ; » et, chose assez bizarre, Fourier, en critiquant le *culte de la raison* et la *théophilanthropie*, en indiquant ce que, suivant lui, auraient dû être ces deux cultes pour vaincre le catholicisme, décrit précisément en 1808 ce que M. Enfantin et ses compagnons ont tenté en 1830... « Mais à quoi bon ces réflexions, se dit-il, puisque tout cela va finir avec la civilisation? » Au milieu de ces aperçus fantastiques se détachait une critique vigoureuse et nette de toutes les fraudes commerciales, annonçant un homme versé dans la matière, et où l'on trouve un tableau de toutes les variétés de la banqueroute qui présente des traits dignes de la Bruyère. L'auteur concluait par un *épilogue* sur le *chaos social du globe*. Là, monté au ton de l'enthousiasme, il appelait à comparaître devant lui toutes les nations, toutes les religions, toutes les institutions, toutes les philosophies, toutes les révolutions ; il les accablait de son mépris ; il déclarait à l'histoire du monde qu'elle n'était qu'un renversement des vues de la nature, un développement méthodique de tous les malheurs et de tous les vices ; mais la scène change, s'écriait-il, et la vérité va paraître, etc., etc.

Enfin le tout se terminait par un *avis aux civilisés relativement à la prochaine métamorphose sociale*.

« Plusieurs civilisés (supposait bénévolement l'auteur) ayant désiré savoir quelle est la conduite convenable à leurs intérêts pour employer utilement le reste de la civilisation, voici ce que je peux leur dire à cet égard : 1° Ne construisez aucun édifice : la distribution des bâtiments civilisés n'est point compatible avec les habitudes de l'ordre combiné .. 2° Recherchez les richesses mobiles, l'or, l'argent, les pierreries et objets de luxe méprisés par les philosophes ; leur valeur doublera et triplera à l'époque où commencera l'ordre combiné... 3° En propriétés rurales, recherchez préférablement les bois de haute futaie et les carrières...

4° Ne formez aucun établissement lointain; ne songez point à vous expatrier par appât de la fortune : chacun sera heureux dans son pays et y vivra sans nulle inquiétude... 5° Faites des enfants; il n'y aura rien de plus précieux au début de l'ordre combiné, que les petits enfants de trois ans et au-dessous; car, n'étant pas encore gâtés par l'éducation civilisée, ils pourront recueillir tous les fruits de l'éducation naturelle et s'élever à la perfection du corps et d'esprit. En conséquence, un enfant de deux ans sera bien plus précieux qu'un de dix, et la *hiérarchie sphérique* récompensera généreusement toutes les filles qui pourront fournir de petits enfants au-dessous de trois ans; elle récompensera de même les princes qui auront pourvu à cette fourniture en permettant dès à présent à toute fille de faire des enfants hors le mariage... 7° Ne vous laissez point abuser par les gens superficiels qui croiraient voir, dans l'invention des lois du mouvement, un calcul systématique. Songez qu'il ne faut que *quatre à cinq mois* pour le mettre à exécution sur une lieue carrée; que l'essai en sera peut-être fait dans le cours de l'été prochain, qu'alors le genre humain tout entier passera à l'harmonie universelle, et que vous devez dès à présent régler votre conduite sur la proximité et la facilité de cette immense révolution... »

Tout ce qu'on vient de lire n'était cependant qu'un prospectus destiné à préparer le public à l'immense découverte que l'auteur se réservait d'exposer en détail dans six mémoires.

« Le prix de souscription, disait-il, est de *douze livres tournois*. Les lettres et envois doivent être adressés francs de port à l'auteur (Charles, à Lyon). La livraison successive des six cahiers commencera dès qu'il y aura mille souscripteurs. »

Et tout cela se publiait, comme je l'ai dit, en 1808, entre les conférences de Tilsit et la bataille de Wagram. Les esprits, alors absorbés par un autre genre d'extravagances, celles de la guerre et de la gloire, étaient peu disposés à apprécier les merveilles de *la couronne boréale et de la gastronomie combinée, envisagée en sens politique*. Le goût des *cas singuliers* en matière de travaux intellectuels, qui nous domine aujourd'hui et nous pousse à chercher avec empressement le côté sérieux des choses bizarres, est l'attribut naturel d'une époque qui s'ennuie et se dédommage par des témérités d'opinion du calme et de l'excessive prudence des événements; ce goût ne pouvait exister en 1808.

On devine donc d'avance que l'*auteur Charles à Lyon* attendit vainement le premier des mille souscripteurs qui devaient le décider à faire passer le monde de l'état de *chaos civilisé* à l'état d'harmonie. Il avait pourtant consenti à accepter le concours de Napoléon. Bien qu'il ne vît en lui, comme il l'a dit plus tard, qu'un avorton *en tout autre emploi que la guerre*, il avait cru utile de faire momentanément un peu de diplomatie, et il disait :

« Déjà le nouvel Hercule a paru; ses immenses travaux font retentir son nom de l'un à l'autre pôle, et l'humanité, accoutumée par lui au spectacle des faits miraculeux, attend de lui quelque prodige qui changera le sort du monde. Peuples, vos pressentiments vont se réaliser; la plus éclatante mission est réservée au plus grand des héros; c'est lui qui doit élever l'humanité universelle sur les ruines de la barbarie et de la civilisation [1]. »

Napoléon fit la sourde oreille ou n'entendit pas, et « le grandiose des idées de l'auteur de la *Théo-* « *rie des quatre mouvements* passa, nous dit un « de ses disciples, pour de la folie aux yeux mêmes « de ses amis. » Quant à lui, il commença dès lors seulement à soupçonner que les civilisés étaient plus stupides qu'il ne l'avait cru jusqu'ici, qu'il avait peut-être eu tort de craindre de causer trop d'enthousiasme, et il résolut, aussitôt que l'état de ses finances le permettrait, de leur montrer enfin l'*ordre combiné* dans tout son éclat.

C'était un commis marchand nommé Charles Fourier. Il était né à Besançon, le 7 avril 1772, d'une famille de commerçants. Bien que sa vie soit des plus simples, des plus dénuées d'événements, un de ses disciples, M. Pellarin, a écrit sur lui une biographie très-détaillée, formant un volume, auquel j'emprunte les faits principaux. — Dès sa plus tendre enfance, Fourier manifesta un goût très-vif pour la musique, la géographie, les fleurs et les petits pâtés. Il aurait même, d'après son biographe, révélé à l'âge de huit ans un beau talent poétique dans une pièce en vers ou en prose, malheureusement perdue, et inspirée par la mort d'un pâtissier du voisinage dont il *estimait fort les produits*. Les professeurs du col-

[1] Cet article, dit Fourier, fut composé pour me conformer aux coutumes et usages de 1808, qui exigeaient, dans tout ouvrage, une bouffée d'encens pour l'empereur.

lége, dit M. Pellarin, *stupéfaits de tout ce que cette production* (la pièce de vers) *renfermait d'idées*, ne voulurent pas croire qu'elle sortît de la tête d'un enfant. La sœur de Fourier, consultée par ses disciples, a même révélé, entre autres circonstances importantes, qu'un jour l'enfant mangeait deux gâteaux de prunes qu'il avait mis l'un sur l'autre d'une *certaine facon;* et comme nous lui fîmes, dit sa sœur, des reproches sur ce qu'il ne nous en avait pas offert : « Oh ! mes sœurs, nous répondit-il, c'est que je voulais essayer si le gâteau mangé de cette manière était préférable ; sans cela je vous en aurais bien sûr donné tout de suite. »

Cette passion précoce de Fourier pour la pâtisserie explique le choix qu'il devait faire un jour, dans *la théorie de l'unité universelle*, de la question des petits pâtés comme le sujet d'une exposition de la *guerre gastrosophique*. Un autre disciple de Fourier, M. Considérant nous apprend de son côté que c'est à l'âge de *cinq ans* qu'il faut remonter pour trouver, dit-il, dans la tête de Fourier l'origine de la *grande révélation* qu'il a faite au monde. A cinq ans, puni par ses parents, qui étaient marchands de drap, pour avoir dit la vérité, l'enfant fit contre *le commerce le serment d'Annibal.*

A vingt ans, l'Annibal futur entra dans les rangs des Romains, c'est-à-dire dans le commerce des étoffes. Après un voyage à Paris, un séjour à Rouen et un premier séjour à Lyon en qualité de commis marchand, Fourier revint, à la mort de son père, à Besançon pour recueillir sa part de la succession paternelle, et retourna ensuite à Lyon, où il monta un magasin d'épiceries. C'était au moment même de l'insurrection de Lyon contre la tyrannie montagnarde. Fourier s'engagea dans la résistance. Non-seulement il y perdit ses épiceries, consommées gratuitement pendant le siége, mais il y risqua sa tête : il fut mis en prison, et n'échappa que par miracle aux mitraillades de Fouché et de Collot-d'Herbois.

Ces souvenirs personnels ont peut-être contribué à l'aversion que Fourier témoigne dans tous ses écrits contre la Révolution. Non-seulement il n'exprime qu'horreur et mépris pour les hommes et les choses de la Terreur, opinion que pour ma part je lui pardonne très-volontiers, mais il semble ne pas comprendre un mot au grand mouvement de 89 ; tout ce qu'il y voit, c'est une nouvelle *duperie* opérée par les *philosophes* au profit de la *civilisation.* On sait que la civilisation pour lui c'est la quintessence du mal.

Après avoir échappé à la *Terreur*, Fourier ne put échapper à la réquisition. Incorporé le 22 prairial an II dans le 8e régiment de chasseurs à cheval, il fit bien malgré lui la guerre pendant deux ans. Il parvint à obtenir un congé de réforme pour cause de mauvaise santé, et se rendit à Paris afin de présenter au Directoire un projet d'approvisionnement de l'armée qui ne fut point accueilli. Il reprit alors son état de commis marchand. En 1799, se trouvant au service d'une maison de Marseille, il fut chargé, dit-on, de faire jeter secrètement à la mer une cargaison de riz que ses patrons avaient laissé pourrir, refusant de le vendre afin de maintenir la cherté des aliments.

Cette odieuse spéculation, en laissant de côté le *serment d'Annibal* cité plus haut, paraît avoir été la cause première des méditations de Fourier sur les vices du commerce, méditations qui le conduisirent ensuite à ses idées de métamorphose sociale.

Peu de temps après, il retourna à Lyon, où, tout en exerçant la profession de courtier marron, il écrivit sous l'anonyme dans le *Bulletin de Lyon* quelques articles dont un, entre autres, intitulé *Triumvirat continental*, fut assez remarqué par l'audace des prévisions politiques pour que le gouvernement, dit-on, s'enquît de l'auteur par l'intermédiaire du commissaire général de la police. M. Ballanche, alors imprimeur du *Bulletin*, répondit que l'audacieux politique était un jeune commis marchand qui passait pour être très-savant en géographie, et l''affaire en resta là. En 1808, Fourier publia le premier ouvrage dont j'ai parlé.

On a vu plus haut que ses amis le crurent fou ; mais cette opinion ne servit qu'à le renforcer dans l'opinion contraire, et son cerveau s'obstina à élaborer des plans de bonheur social. Les grandes secousses qui agitèrent le monde de 1812 à 1815 lui apparurent comme une juste punition de l'aveuglement des *civilisés*. Enfin, en 1816, pendant un séjour en Franche-Comté, Fourier parvint à trouver un disciple ou du moins un homme qui le prit pour la première fois au sérieux : M. Just Muiron, esprit distingué et hardi, se passionna pour le but du réformateur et pour une partie de ses moyens, non sans s'efforcer toutefois, mais en vain, de lui inspirer un peu

moins de dédain pour le passé, un peu plus d'égards pour le présent. Tout ce qu'il accorda fut de consentir à donner au second ouvrage, où il rectifie, développe, complète l'ébauche confuse de 1808, le titre modeste et anodin de *Théorie de l'association domestique agricole*. Ce titre ne convenait nullement à l'ouvrage ; aussi les disciples de Fourier, en le réimprimant, ont-ils restitué le véritable titre que lui destinait l'auteur, celui de *Théorie de l'unité universelle*. Publié pour la première fois en 1821, à Besançon, en 2 volumes, il a été réimprimé en 1841 par l'école phalanstérienne en 4 volumes, contenant différents suppléments rédigés depuis par l'auteur ; c'est à cet ouvrage qu'il faut recourir pour apprécier dans son ensemble, comme nous le ferons tout à l'heure, le véritable système de Fourier. La lecture en est à la fois intéressante et pénible, intéressante par le tour brusque et original d'un style *à la diable* qui n'appartient qu'à Fourier, par ce mélange unique de bon sens et d'extravagance, de subtilité et de candeur qui caractérise son esprit ; mais elle est pénible à cause de la confusion inextricable qui règne dans l'ordonnance des parties. Indépendamment des difficultés inhérentes à l'intelligence de ce langage bariolé d'expressions et de formules empruntées aux mathématiques, à la musique, et souvent détournées de leur véritable acception par l'application que l'auteur en fait à des idées d'ordre moral, Fourier vous impose encore la nécessité de le suivre à travers toutes les digressions où l'entraîne sa passion de l'analogie et le *sautillement* perpétuel de sa pensée : digressions qu'il décore des titres les plus baroques. Ainsi, entre chaque chapitre vous trouvez, soit une *antienne*, soit une *postienne*, ou bien un *cis-lude*, un *trans-lude*, un *post-lude*, une *épi-section*, une *citra-pause*, une *ultra-pause*, un *citer-logue*, un *ulter-logue*, un *post-logue*, etc., etc. ; un résumé s'appelle un *post-alable*.

La lutte des partis était encore trop animée sous la Restauration pour qu'un pareil ouvrage trouvât des lecteurs disposés à dépasser seulement le premier chapitre et à chercher le sens de toutes ces bizarreries. Vainement l'auteur se transporta lui-même à Paris avec son édition ; vainement il multiplia les lettres d'envoi, les prospectus insinuants, explicatifs et justificatifs : il ne put parvenir à se faire lire, même *gratis*. Cependant il n'avait plus le ton de 1808 ; il ne se croyait plus obligé de modérer ses expressions, d'affaiblir ses couleurs, de peur d'exciter trop d'enthousiasme. L'expérience lui avait appris que les civilisés étaient rétifs à accepter le bonheur. Aussi rien de plus amusant que de le voir s'évertuer en tous sens pour démontrer à chaque classe de la société, à chaque parti politique, voire même littéraire, romantique ou classique, que son invention est précisément ce qui lui convient. Le gouvernement y trouvera un moyen sûr d'*absorber* cet esprit révolutionnaire engendré par les rapsodies philosophiques du XVIIIe siècle ; les émigrés y trouveront le *milliard d'indemnité ;* les libéraux pourront donner ce milliard sans seulement s'en apercevoir, et chacun quadruplera immédiatement son revenu ; la France et l'Angleterre payeront leur dette rien qu'avec une seule récolte des œufs de poule en régime sociétaire ; tous les amis du plaisir auront triple garantie de *richesse, vigueur, longévité*. Quant aux savants, littérateurs, artistes, il leur faudra renoncer, à la vérité, aux *quatre cent mille tomes philosophiques et moraux*, auxquels Fourier déclare une guerre à mort. Cependant il est bon prince ; il fait des concessions ; il ne veut plus les brûler comme en 1808 ; il consent même à ce qu'on les réimprime sous le titre de *Cacographies sociales*, ou *Monuments plaisants de l'esprit humain*, à la condition toutefois qu'on joindra à chacun une *contre-glose* ou réfutation dont il donne le modèle en réfutant le *Télémaque* de Fénelon. C'est tout ce qu'il peut accorder. Mais qu'importe aux savants et artistes ce léger sacrifice ? Ne sont-ils pas les victimes les plus *molestées* par la civilisation ? Ne dit-on pas *gueux comme un peintre, déguenillé comme un poëte, crotté comme un savant ?* Combien leur sort sera différent en régime sociétaire, où chaque phalange leur votant seulement un demi-franc ou un franc, *une fortune de 10 millions sera chez eux la chose la plus commune !* Du reste, Fourier ne se dissimule pas les objections. Où prendre, dit-il, de quoi gorger de trésors tant de personnes ? Voici la réponse.

« Une invention vraiment tutélaire pour le genre humain doit remplir les vœux de tous les rangs et de tous les ordres, femmes et enfants ; servir à la fois la cour, les grands, le sacerdoce, l'administration, l'armée, le propriétaire, le fermier, l'artisan et l'ouvrier. Dieu a dû se ménager les moyens d'emporter d'emblée tous ces suffrages ; il serait indigne de sa sagesse de se

commettre dans une lutte avec le scepticisme; il possède la baguette magique, la faculté d'imprimer attraction; il a dû s'en réserver l'exercice dans l'affaire de la fondation du canton d'épreuve, opération d'où dépend l'avénement de chaque globe à la destinée heureuse [1]. »

Que faut-il, du reste, pour la fondation de ce canton d'épreuve? Il suffit d'un million, fourni, soit par des actionnaires, soit par un *candidat de fondation*, un prince déchu, un grand ou un simple particulier opulent. Fourier, qui s'était fixé à Paris en qualité de commis dans une maison de commerce, désirant épargner *au candidat* des démarches inutiles, indiquait son adresse et donnait rendez-vous à l'heure de midi; on affirme que pendant dix ans, jusqu'à sa mort, il est rentré chaque jour chez lui à l'heure indiquée pour attendre le porteur de ce million destiné à l'érection du premier phalanstère.

Cependant le million n'arrivait pas. Le magicien se décide à user des grands moyens; il ne lésinera plus sur les bénéfices. Il a promis richesse et plaisir : qu'est-ce que cela? il a bien autre chose à promettre.

« Je vais, dit-il, mettre en jeu un levier si puissant sur l'esprit des ambitieux, qu'ils oseront à peine y ajouter foi, tout en brûlant d'impatience de voir le pronostic réalisé. Ici les cœurs glacials de nos politiques vont palpiter comme ceux des amoureux de quinze ans... Il faut nous transporter en idée à la quatrième année après l'épreuve de l'association, soit 1827, selon l'échelle suivante : En 1822 préparatifs du canton d'essai; en 1823 installation, épreuve définitive; en 1824 imitation générale par les civilisés; en 1825 adhésion des barbares et sauvages; en 1826 organisation de la hiérarchie sphérique; en 1827 versements d'essaims coloniaux, et en même temps distribution des souverainetés des régions à coloniser. »

Vous ne devinez peut-être pas à qui se distribueront les souverainetés? Précisément à quiconque aura coopéré à la fondation du canton d'épreuve.

Du reste, Fourier ne veut détrôner personne; les souverains titulaires conserveront leurs souverainetés. Mais, comme les trois quarts du globe sont encore à pourvoir, voici la *proie immense* destinée aux coopérateurs du canton d'essai, voici l'*octave des souverainetés d'harmonie* à distribuer aux amateurs.

« 2,985,984 places d'*unarque* ou *baron*, régissant chacun une phalange; 995,328 places de *duarque* ou *vicomte*, régissant trois ou quatre phalanges; 248,832 places de *triarque* ou *comte*, régissant douze phalanges; 82,944 places de *tétrarque* ou *marquis*, régissant quarante-huit phalanges; 20,736 places de *pentarque* ou *duc*, régissant cent quarante-quatre phalanges; 6,912 places d'*exarque* ou *cacique*, régissant cinq cent soixante et seize phalanges; 1,728 places d'*heptarque* ou *roi*, régissant mille sept cent vingt-huit phalanges; 376 places d'*octarque* ou *soudan*, régissant six mille neuf cent douze phalanges; 144 places d'*ennarque* ou *calife*, régissant vingt mille sept cent trente-six phalanges; 48 places de *décarque* ou *empereur*, régissant quatre-vingt-huit mille neuf cent quarante-quatre phalanges; 12 places de *onzarque* ou *césar*, régissant deux cent quarante-huit mille huit cent trente-deux phalanges; 3 places de *douzarque* ou *auguste*, régissant neuf cent quatre-vingt-quinze mille trois cent vingt-huit phalanges; et enfin *une* place d'*omniarque*, régissant la totalité des phalanges, c'est-à-dire deux millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille neuf cent quatre-vingt-quatre. »

Mais comment obtenir un lot dans cette magnifique *tombola* de souverainetés? Rien de plus facile! Si vous êtes prince, il vous suffira d'affermer à crédit un domaine à la première phalange; ministre, d'adresser à votre souverain une *invitation d'essai;* si vous avez cent mille écus, de prendre dans le premier phalanstère une action de mille écus; si vous n'êtes qu'un *bel esprit sans fortune*, de *hasarder* un écrit donnant franchement l'impulsion; enfin un bourgeois, même sans fortune, peut dans sa sphère bourgeoise *exciter des souscripteurs.*

« Tous ces individus, dit Fourier, auront en divers sens prêté un secours efficace, et pourvu que leur franche intervention soit constatée, ils auront un titre suffisant aux récompenses de souverainetés qui sont de tous degrés et assorties à tous les genres d'ambition, n'obtînt-on qu'un pentarchat ou principauté héréditaire d'environ cent quarante-quatre phalanges ou deux cent mille habitants, ce sera l'équivalent des États de Nassau, Weimar, Gotha, Brunswick, avec l'avantage de possession garantie et transmissible à perpétuité en lignée légitime, pendant les soixante et dix mille ans de durée assignés à la carrière d'harmonie... Quant aux ambitieux de nature insatiable, quel vaste champ leur est ouvert! L'*omniarchat*, le sceptre hé-

[1] *Théorie de l'Unité universelle*, t. II, p. 565.

réditaire d'unité universelle, si digne de tenter le plus puissant souverain, peut devenir le lot d'un simple particulier; car celui qui aura été fondateur de fait, chef notoire et pivot de l'entreprise d'épreuve, sera par acclamation promu au rang d'omniarque du globe. »

Ajoutez à cela que les femmes ont autant de chances que les hommes; car il n'est pas un seul de ces milliers de sceptres héréditaires qui n'ait, dit Fourier, sa titulaire féminine en même temps que son titulaire masculin, sauf la différence d'émoluments moins copieux et de fonctions moins étendues. Bien plus, une fois en harmonie, chacun de ces milliers de souverainetés se multiplie par neuf; à côté des souverainetés héréditaires pendant soixante et dix mille ans, vous avez neuf classes de souverainetés, dont huit *électives* et une *naturelle*, ayant également chacune un titulaire de chaque sexe. Il va sans dire que dans chaque phalange les dignités pullulent dans la même proportion, ainsi: sans parler des huit classes de dignités électives,

« Sur huit cent dix naissances, il y a, dit Fourier, deux cent trente-quatre lots d'officiers et sous-officiers *caractériels*, toutes fonctions qui rapportent un bénéfice en dividende *caractériel*. Il n'est pas une femme enceinte qui ne puisse se dire: Je suis peut-être enceinte d'un omniarque pivotal du globe ou d'un degré éminent dans les hautes régies, ou tout au moins d'un *pentatone* qui aura, par *droit de nature*, la régie passionnelle de sa phalange, et jouira des dividendes et bénéfices attachés à ce rang[1]. »

Après cet appel magique aux ambitieux de tous degrés, Fourier prend d'avance ses précautions contre les *mouches du coche*, les *hâbleurs*, qui viendront après coup prouver, à force de belles paroles, qu'ils ont tout fait pour accélérer l'essai de l'association.

« On n'abusera pas, dit-il, sur ce point la hiérarchie sphérique, et ceux qui prétendront aux récompenses de souveraineté sont prévenus qu'il faudra s'être prononcé bien franchement; que tout procédé de louvoyeur, de caméléon, ne sera qu'un gage d'exclusion, lors même qu'il aura été soutenu de bonnes intentions cachées. Qu'arriverait-il si on admettait au concours les louvoyeurs? Le nombre en serait si grand que cent mille sceptres ne suffiraient pas à les satisfaire, tant cette classe d'intrigants est innombrable; ils doivent donc se tenir pour bien avertis qu'il faudra, soit en action, soit en écrit, s'être déclaré avec franchise pour la nécessité d'association et la prompte épreuve. A défaut, le caméléonisme ne deviendrait, au lieu d'un brevet de sceptre, qu'un titre à la risée. Qu'on se le tienne bien pour dit, et qu'on n'espère pas employer avec succès, dans cette affaire, les procédés ambigus dont la réussite n'est infaillible qu'en civilisation. »

Le million se faisant toujours attendre, Fourier songeait parfois à se venger des *civilisés*, en ajoutant à tous les *bénéfices colossals* (sic) déjà énumérés un bénéfice d'une *plaisante espèce* à prélever pour la première phalange sur les *curieux*.

« Quelques arlequins de libéralisme vont dire qu'il ne sera pas noble d'imposer les curieux dans une entreprise qui va décider du bonheur du monde. Ce sera au contraire une juste représaille. La phalange d'essai devra prouver aux civilisés qu'elle sait les apprécier ce qu'ils valent. Elle devra, pour leur confusion, les assujettir à un de ces tributs mercantiles dont la théorie insidieuse est aujourd'hui la seule science révérée. Il faudra, pour l'adieu à la civilisation, la berner honorablement et de franc jeu. Elle n'admire que ceux qui savent pomper l'argent d'autrui. Il faut pour la scène de clôture souffler à tous ces beaux esprits vingt millions versés de franc jeu et aussi spontanément que l'argent donné à la porte de l'Opéra. »

Le moyen est bien simple. L'harmonie des passions étant le spectacle le plus surprenant qui puisse exister pour des civilisés et des barbares, on peut compter qu'aussitôt que la première phalange sera établie, les curieux afflueront de tous les points du monde. Mais ils ne seront reçus que l'argent à la main. On établira pour les loger, dans la frise du palais phalanstérien et au-dessus des étables, un *camp cellulaire* où on les réunira par chambrée, à une douzaine de lits par salle.

« Or, une masse de cinq cent mille curieux admis successivement pour trois jours à 200 francs par personne (c'est-à-dire 100, 200 et 300 francs selon le degré de fortune, en moyen terme 200), non compris leur dépense, produirait une recette de 100 millions. Sup-

[1] *Théorie de l'Unité universelle*, t. IV, p. 440, 441 et 431. Pour éviter des renvois qui seraient trop fréquents, je préviens, une fois pour toutes, que chaque citation est textuelle.

posons le quart de ce produit, 25 millions ; ce ne sera pas un bénéfice à négliger... On pourrait espérer des seuls Anglais une recette de 15 millions, et par conséquent 60 millions de l'Europe entière ; j'ai dit 20 à 25 millions pour caver au plus bas. Il sera indispensable d'astreindre les civilisés à cette contribution, car on serait excédé par leurs sollicitations et leurs importunités. Mais quand ils verront qu'on peut à peine admettre ceux qui payent 100, 200 et 300 francs par jour, ils se rendront à cette observation, la plus convaincante pour des êtres habitués à juger tout au poids de l'or. »

Tandis que Fourier distribuait ainsi des souverainetés et des millions, la révolution de Juillet approchait. Le prophète était trop occupé de l'avenir pour deviner juste quant au présent. Aussi était-il persuadé de la victoire du parti ultra. Il comptait d'ailleurs que ses plans seraient mieux accueillis de ce côté-là. Il avait fait remettre à un membre du cabinet Polignac, M. Capelle, un prospectus sociétaire, où il espérait, dit-il, le tenter par l'appât de l'intérêt personnel, sans doute en lui promettant l'*omniarchat héréditaire du globe*. Aussi, quand son disciple unique et son correspondant, M. Muiron, lui parlait constitution, il répondait : « Je me bats l'œil de toutes les constitutions ; je ne les lis pas ; je vois que la vôtre sera flambée sous peu. Les illusions de liberté s'en vont à vau-l'eau. » Et il en prenait gaiement son parti. Le résultat contraire le dérouta quelque peu. Mais un magicien retombe toujours sur ses pieds. « Maintenant, dit-il, j'aurai chance près des libéraux. » Et il recommença à faire miroiter de plus belle les sceptres et les millions.

Cependant d'autres transformateurs tenaient alors le haut bout. Les saint-simoniens florissaient. Le magicien inconnu se glissait quelquefois dans l'auditoire des *simoniens*, comme il les appelait, et suivait leurs progrès avec un dépit naïf et plaisant.

« C'est une chose pitoyable, écrivait-il à son disciple unique, M. Muiron, que leurs dogmes faits à coups de hache, et pourtant ils ont un auditoire, des souscripteurs... J'ai assisté au prône des *simoniens*, dimanche passé; on ne conçoit pas comment ces histrions sacerdotaux peuvent se former une si nombreuse clientèle... Vous voulez que j'imite leur ton, leurs capucinades sentimentales que vous nommez effusion de cœur ? C'est le ton des charlatans ; jamais je ne pourrais donner dans cette jonglerie; je ne m'attache qu'aux raisonnements péremptoires. »

Cependant Fourier essayait de s'insinuer dans la confrérie *simonienne*. Il y avait là un public, des journaux : c'était précisément ce que cherchait notre messie en expectative. Son disciple l'engageait très-fort à user d'un peu d'habileté. « Gardez-vous, lui écrivait-il, de les supposer de mauvaise foi. Dites hautement que Saint-Simon est entré dans la voie de la vérité. — Eux-mêmes, répliquait Fourier, ne croient pas plus à Saint-Simon qu'à l'Alcoran. Si j'avais l'air de croire aux niaiseries de son système, ces messieurs diraient de moi : Voilà un hypocrite qui veut nous empaumer. »

Fourier s'y prendra mieux. Il va donc trouver la Hiérarchie Suprême, et, se proposant avec modestie à titre d'*arrangeur*, il lui prouve doctement que l'on peut, laissant de côté la *partie absurde du prédicant Saint-Simon*, s'étayer de tels ou tels détails, et les greffer sur une doctrine certaine, c'est-à-dire sur la sienne. C'était justement dans les plus beaux jours de l'école saint-simonienne. On juge de quel air les deux Pères Suprêmes reçurent ce mortel obscur et audacieux. On l'invita à exhiber son système ; après quoi il fut répondu majestueusement « qu'il y « avait là sans doute quelques moyens ingénieux « d'organiser un ménage, une manufacture, « mais qu'il n'y avait pas une idée sociale, et « qu'en somme l'auteur paraissait *avoir perdu le* « *sentiment de l'humanité.* »

« Ce qu'ont bien entrevu ces aigrefins, disait Fourier irrité, c'est que je serais bientôt le véritable chef, et que la doctrine de Saint-Simon irait trop vite au fleuve d'oubli... Que je battrais bien ces histrions si j'avais un journal !... » Et ailleurs : « Si je peux avoir un journal dans quelques jours, je donnerai de la tablature à ces hypocrites. » Ne pouvant trouver de journal, il prit le parti de se soulager dans une brochure, où il englobait Saint-Simon et Owen, et les turlupinait à sa manière, sous le titre de *Piéges et charlatanisme des sectes Saint-Simon et Owen, qui promettent l'association et le progrès.*

A la même époque, Fourier toujours naïf cite dans ses lettres ces vers charmants de la Fontaine, qui semblent faits tout exprès pour la querelle des messies de nos jours :

J'ai vu, dit-il, un chou plus grand qu'une maison.
Et moi, dit l'autre, un pot aussi grand qu'une église.

Le premier se moquant, l'autre reprit : Tout doux,
On fit ce pot pour y cuire vos choux.

Le violent pamphlet du maître contre des confrères en organisation sociale fut blâmé par le disciple.

« Vous me demandez, répondait Fourier, quel effet je me promets de mon *factum :* c'est un écrit à présenter avec lettre et détails de circonstances à ceux dont je rechercherai la protection, et d'abord le roi et deux ou trois ministres. »

Autre illusion du magicien : le roi de Juillet avait déjà assez de peine à tenir le sceptre constitutionnel pour songer au sceptre *omniarchal.* Et dans la même année 1831, le grand distributeur de souverainetés, tout en continuant de remuer les millions à la pelle, écrivait à M. Muiron :

« J'ai eu il y a trois jours une conférence avec quelques individus sur lesquels je compte pour fonder une société ; ils goûtent assez l'idée, mais la plupart ont tiré de l'aile sur la proposition de donner une petite subvention de quinze francs pour les séances... Dans le cas où j'aurais eu un *mille francs* devant moi, j'aurais pu former à l'instant même une société aussi bien établie que celle des saint-simoniens. »

Cependant Fourier devait avoir son tour. La débâcle saint-simonienne lui amena deux disciples : MM. Jules Lechevalier et Transon, auxquels se joignirent deux nouveaux adeptes, M. Victor Considérant et une dame, madame Vigoureux, ce qui, en y ajoutant M. Muiron, formait un total de cinq disciples. On fonda en juin 1832 un journal intitulé *le Phalanstère,* ou *la Réforme industrielle,* qui paraissait toutes les semaines. Cette publication amena quelques recrues nouvelles, et bientôt Fourier vit arriver enfin l'homme qu'il avait cherché toute sa vie : *le candidat de fondation.* Un capitaliste, M. Baudet-Dulary, se mit à la tête d'une société par actions pour l'établissement du premier phalanstère. On commença à Condé-sur-Vesgre des labours et des constructions ; mais soit défaut d'argent, soit défaut d'entente, l'entreprise qui devait changer la face du monde avorta avant même qu'on eût achevé les murs de l'édifice. Cet échec empoisonna les dernières années de la vie de Fourier ; non pas qu'il y vît la moindre raison de chanceler dans sa foi, puisqu'on n'avait pas eu le temps d'organiser les séries passionnelles ; mais les perfides civilisés lui jetaient sans cesse cet argument à la tête. Le journal lui-même subit le contre-coup de cet échec : il cessa de paraître. Au bout de deux ans, en 1836, M. Considérant parvint à le ressusciter sous le titre de *la Phalange.* Fourier écrivit dans cette dernière feuille quelques articles ; mais sa santé commençait à dépérir ; après avoir langui quelques mois, il mourut le 10 octobre 1837, à l'âge de soixante-six ans. Sa vie honnête et pauvre s'était écoulée tout entière dans l'exercice de la modeste profession de commis marchand, de teneur de livres ou de courtier ; et tout en donnant, par nécessité, la plus grande partie de ses heures à des travaux de commerce, il avait trouvé le temps d'écrire, outre les huit volumes in-8° et les nombreuses brochures publiés de son vivant, cent cahiers inédits, tout entiers rédigés de sa main. On les trouva chez lui après sa mort, rangés par séries, avec des couvertures de différentes couleurs.

Ses disciples lui firent d'assez belles funérailles, qu'ils déclarèrent pourtant n'être que des funérailles *provisoires,* en attendant le jour où le *globe* entier rendra à son rédempteur des honneurs dignes de lui. M. Considérant le décora du titre de *Christophe Colomb du monde social,* de *Révélateur de la loi des destinées universelles.* Il annonça que ce *Traité de l'unité universelle,* dont nous avons déjà parlé, et dont nous allons reparler, était un *monument colossal dépassant de mille coudées les œuvres des génies les plus transcendants, et qui n'aura jamais de pareil sur notre terre.*

Quand on réfléchit que M. Considérant est un homme distingué, que Béranger, sans aller si loin que lui, et en reprochant à Fourier de n'avoir *envisagé l'homme que sous le point de vue de l'ordre matériel,* lui accorde cependant une place dans sa pièce des *Fous* entre Jésus-Christ et Christophe Colomb ; quand on compare de telles opinions aux paroles de réprobation et de dédain qu'après beaucoup d'autres un des penseurs les plus éminents et certainement les plus audacieux de notre âge, M. de Lamennais, vient de laisser tomber récemment sur Fourier et sa doctrine [1], on s'étonne que la mesure du vrai,

[1] Dans une lettre publiée dans *le National.*

du bien et du beau, soit encore si variable, et que le même homme puisse de nos jours être révéré ici comme un génie sublime, et réprouvé là comme un rêveur extravagant et cynique. De telles dissidences sont bien faites pour embarrasser les petits esprits; aussi n'est-ce pas sans fatigue et sans avoir plus d'une fois pris, quitté et repris l'étude acharnée des œuvres de Fourier, que je suis arrivé, bien malgré moi, à une conclusion qui se rapproche davantage de celle de M. de Lamennais que de celle de notre illustre chansonnier.

Le cœur généreux de Béranger, séduit sans doute à l'avance par le but de la doctrine de Fourier : le bonheur *du genre humain*, n'a pas permis à son esprit judicieux et droit d'entrer dans l'examen suffisamment approfondi de ce qui décide souverainement de la valeur d'un système social, c'est-à-dire de la question de moyens.

Et d'abord de quoi s'agit-il? Les disciples de Fourier, comme je l'ai dit en commençant, excellent dans l'art d'atténuer la pensée du maître, quand il faut passer du dithyrambe à l'exposition. Tout en parlant sans cesse du caractère audacieux et grandiose de sa conception, ils commencent toujours par la présenter par son plus petit côté. Rien de plus simple en apparence, je dirais presque rien de plus facile que la réalisation des idées de Fourier exposées par ses disciples. Écoutez plutôt, voici le but *immédiat* de la théorie de Fourier :

« Substituer à la famille, comme centre de production et de consommation, des réunions comprenant trois ou quatre cents familles, associées en travaux de ménage, culture et fabrique, et se répartissant les bénéfices proportionnellement au concours de chaque membre de l'association en *capital*, en *travail*, en *talent;* voilà ce que Fourier propose; et il demande en outre qu'on procède à l'organisation nouvelle par la voie prudente de l'épreuve locale. *L'existence de la famille comme lien civil, religieux et d'affection, ne reçoit d'ailleurs aucune atteinte par suite de la combinaison proposée.* Et celle-ci non-seulement n'exige pas l'égalité des fortunes, dans les familles à associer, mais a besoin, au contraire, d'une série d'inégalités sous ce rapport. »

Au premier aspect de ce programme on se dit : Mais voilà une idée comme une autre! si cela pouvait s'arranger! comment se fait-il qu'on n'en essaye pas? A la vérité, l'idée dans son ensemble n'est pas nouvelle; sans parler des différentes sectes, qui, à part la question de répartition, ont vécu ou vivent à peu près ainsi, l'ancienne France comptait plusieurs associations plus rapprochées encore de ce programme, notamment en Auvergne et dans le Nivernais, entre familles de laboureurs; et l'on peut voir dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, à l'article *Moraves*, un plan d'association proposé par un M. Faiguet, trésorier de France, lequel plan ressemble beaucoup au Phalanstère, car l'auteur cherche également à organiser l'association des familles en travaux de culture, fabrique, ménage, commerce, sans admettre l'égalité de bénéfices.

« On arrangera, » dit-il (à l'art. 3), « les affaires d'intérêt de manière que les associés, en travaillant pour la maison, puissent travailler aussi pour eux-mêmes; je veux dire que chaque associé aura, par exemple, un tiers, un quart, un cinquième ou telle autre quotité de ce que ses travaux pourront produire, toute dépense prélevée... Ce qui fera une espèce de pécule que chacun pourra augmenter à proportion de son travail et de son talent... Ceux qui voudront quitter l'association, emporteront non-seulement leur pécule, mais encore l'argent qu'ils auront mis en société, avec les intérêts usités dans le commerce... »

Après avoir développé son plan et repoussé succinctement les objections, ce M. Faiguet, trésorier de France, précurseur inconnu de Fourier, conclut en disant de son projet :

« J'ajoute que c'est l'unique moyen d'assurer le bonheur des hommes, parce que c'est le seul moyen d'occuper utilement tous les sujets, et le seul moyen de les contenir dans les bornes d'une sage économie [1], et de leur épargner une infinité de sollicitudes et de chagrins qu'il est moralement impossible d'éviter dans l'état de désolation où les hommes ont vécu jusqu'à présent. »

Ainsi l'idée des congrégations de familles s'est souvent présentée à l'esprit des hommes comme

[1] Ce phalanstérien du XVIII[e] siècle diffère notablement de Fourier en ce qu'il conclut toujours à la frugalité, à l'économie, au mépris de toutes les vaines délicatesses qui absorbent, dit-il, l'aisance des familles.

moyen de concilier les avantages de l'organisation unitaire et les besoins de l'individualité. Cette idée s'est réalisée quelquefois, mais partiellement, d'après certaines circonstances locales ou sous l'influence dominante et rectrice du sentiment religieux ; elle ne s'est maintenue qu'à l'aide d'une discipline sévère, et toujours aux dépens de l'individualité. Aussi n'a-t-elle jamais pu se produire sur une grande échelle, et la collection libre des familles composant la société est restée jusqu'ici victorieuse de tous les plans de congrégation.

C'est qu'en effet la question n'est pas aussi simple qu'elle paraît au premier abord, et le programme des phalanstériens ne la simplifie pas, tant s'en faut, car ce programme n'implique rien moins que la conciliation de la communauté, de la propriété, de la cohabitation, de l'ordre, de l'inégalité, de la liberté, et cela avec absence de tout élément de discipline matérielle et morale, c'est-à-dire de toute idée d'un principe qui oblige ; or, c'est Fourier qui va nous indiquer lui-même quel problème il faut résoudre pour arriver à ce résultat et pour que le Phalanstère devienne une possibilité.

« Comment espérer, dit-il, de rallier riches et pauvres et les amener à une affection réciproque, si le pauvre est exposé à tomber dans l'indigence qui est l'épouvantail du riche ? Comment assurer au pauvre un *minimum intégral,* comprenant subsistance, vêtement et logement décents, si on ne sait pas créer l'*attraction industrielle*, à défaut de laquelle il abandonnerait le travail dès qu'il serait pourvu d'un ample minimum ? D'autre part, comment réunir amicalement le riche et le pauvre, si celui-ci n'a pas reçu une éducation propre à lui donner le ton et les manières du riche ? Enfin, que serviraient les trois propriétés précédentes, si le *régime sériaire* avait comme le *familial* la propriété de population illimitée, produisant des fourmilières sans balance numérique, sans proportion avec les moyens d'aisance générale ? »

Ainsi le vrai problème dépasse déjà terriblement les proportions du petit programme insinuant que nous avons transcrit plus haut. Le phalanstère ne peut exister qu'aux quatre conditions suivantes : *attraction industrielle, minimum intégral, éducation unitaire, population proportionnelle.* C'est là ce que Fourier appelle les *colonnes de ralliement,* c'est-à-dire que le *but immédiat de la théorie de Fourier* est en définitive de rendre le travail aussi attrayant que le plaisir, de garantir au pauvre l'aisance préalablement à tout travail, de donner aux riches et aux pauvres la même éducation, et enfin de maintenir la population en équilibre avec la production, et cela en substituant le régime sériaire au régime familial. Voilà certainement de grands résultats ; mais ce n'est pas le phalanstère qui les engendre ; le phalanstère n'en est que la réalisation. Il faut en chercher ailleurs la cause efficiente. Cette cause, ce principe générateur duquel Fourier fait découler le phalanstère, c'est l'*organisation des passions.*

La théorie de l'attraction passionnelle, voilà la véritable *invention* de Fourier, invention qu'il a tirée du reste des doctrines philosophiques du XVIII[e] siècle, dont il est tout imprégné, bien qu'il les attaque sans cesse. Les idées capitales sur lesquelles il base sa théorie, savoir : l'identité des lois physiques et des lois morales, l'excellence de la nature humaine, la souveraineté légitime des passions, l'oppression exercée sur l'homme par l'ordre social, sont autant d'idées qui, séparées ou réunies, défrayent en quelque sorte toute la philosophie du XVIII[e] siècle, après avoir défrayé une légion innombrable de philosophes depuis Pythagore et Épicure. Mais si Fourier n'a rien découvert en fait de principes qui n'ait été dit avant lui, il a donné des conclusions qui lui sont propres ; sur des principes connus il a édifié un système original et minutieux, un système métaphysique, moral et social, qui a la prétention d'embrasser dans tous ses détails la *vie mondaine* et la *vie transmondaine.*

Suivant Fourier, une seule loi régit tous les êtres : c'est la loi d'attraction ; tous les êtres, depuis les astres jusqu'à l'insecte, obéissent à cette loi ; tous accomplissent nécessairement la fonction qui leur est propre, et tous l'accomplissent avec plaisir. L'homme seul, depuis qu'il existe, a méconnu le code divin ; il a prétendu se créer une destination arbitraire, substituer à l'œuvre de Dieu des *caprices philosophiques appelés des devoirs ;* et voilà pourquoi il est malheureux ; voilà pourquoi toute son histoire n'est qu'un tissu de crimes, de fourberies et d'erreurs. Newton a le premier découvert la loi qui *régit* les astres, la mécanique céleste ; Fourier vient révéler la *mécanique passionnelle* qui *doit* régir le genre humain.

Ici une première objection se présente assez

naturellement. Newton a, en effet, découvert les lois du mouvement sidéral ; mais Newton n'a jamais prétendu qu'avant lui les astres marchaient au rebours de leurs lois ; il a seulement prétendu expliquer comment ils marchaient depuis la création. Or, si Dieu a soumis l'homme moral aux mêmes lois, à la *même mécanique ;* s'il est vrai, comme le dit Fourier, « que Dieu serait « tombé dans des absurdités sans nombre s'il eût « manqué à la composition et révélation d'un code « attractionnel et unitaire, » comment s'expliquer que Dieu, qui n'a jamais permis aux astres de s'écarter de leurs lois, ait permis à l'homme de méconnaître sa *destinée préétablie* pendant six mille ans, depuis la création jusqu'à Fourier? Ce n'est donc pas seulement l'homme, c'est Dieu qu'il s'agit de corriger, car il est également dans son tort.

A cela Fourier répond que Dieu nous avait donné la raison pour nous apprendre à découvrir l'attraction, c'est-à-dire les moyens de rendre superflue cette même raison, et que c'est tant pis pour nous si nous n'avons pas su résoudre le problème qu'il nous avait posé. Dieu cependant ne nous avait pas complétement abandonnés à nous-mêmes ; il avait engendré deux peuples destinés à nous mettre sur la voie : les *Grecs* et les *Otahitiens,* « les deux *vrais peuples de Dieu,* les deux « seuls peuples qui aient exhalé quelque parfum « d'attraction. »

« Dieu, dit Fourier, ne devait au genre humain aucun autre acheminement social que la création des peuples que j'ai cités, des *Grecs,* pour élever la civilisation au luxe, aux sciences et aux arts, et des *Otahitiens,* pour nous indiquer une issue de civilisation par la liberté des femmes : après cela Dieu ne nous devait aucune autre intervention dans le mécanisme social : aussi voit-on qu'il ne s'évertuait pas à nous sortir du bourbier civilisé, il nous y laissait languir sans pitié, et nous pouvions y rester bien des siècles encore si mon invention ne fût venue au secours du genre humain. »

Si cette réponse ne vous satisfait pas, et que vous pressiez davantage Fourier sur le retard que Dieu a mis à l'application d'un code *décrété par lui de toute éternité,* en voici une autre qui vous fermera la bouche :

« Eh! ne faut-il pas, dit-il, qu'il y ait dans l'univers quelques globes ridicules, comme le vôtre, pour servir à l'amusement de Dieu, comme il y a des bouffons à la cour pour amuser le roi? Dieu jouit continuellement par 810 passions différentes, qu'il satisfait et développe successivement. L'ironie est du nombre : il l'exerce sur les globes qui tombent dans le ridicule de se croire égaux à lui, et de vouloir se guider eux-mêmes par leurs propres lois ; les perfidies et les déchirements qui en résultent présentent un spectacle fort plaisant aux yeux de Dieu [1]. »

Après cela il n'y a évidemment plus rien à dire. Passons à un autre ordre d'objections.

Est-il bien vrai que l'homme seul ait été privé par sa faute du bénéfice de la loi d'attraction qui régit tous les êtres, et que partout ailleurs que chez lui on voit le bonheur engendré par l'application constante de ce fameux principe : *les attractions sont proportionnelles aux destinées ?*

Pour vérifier sur les astres l'application de la loi, il faudrait être sûr que les astres obéissent, non pas à une force, mais à un attrait : Fourier, qui fait de toutes les planètes des corps sensibles doués d'une âme et de deux sexes, n'en doute pas, et il est persuadé que c'est pour son agrément que la terre tourne autour du soleil. Il est difficile de combattre son opinion. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, en admettant la sensibilité de la terre, il est probable qu'elle doit souffrir beaucoup dans quelques-unes de ses parties, et qu'elle a désiré plus d'une fois, en vain, tourner de manière à rafraîchir un peu son équateur et à réchauffer ses pôles.

Voyons maintenant si la loi de l'attrait se vérifie mieux ailleurs, et si l'homme en est réduit, comme dit Fourier, à envier le sort des animaux, « pour qui l'attraction change les travaux en « plaisirs. » Chaque animal accomplit, en effet, sa fonction sans entrer jamais en lutte avec lui-même ; mais n'entre-t-il jamais en lutte avec d'autres êtres que lui? Est-il prouvé que cette fonction soit toujours pour lui un plaisir, et que ses attractions soient toujours proportionnelles à ses destinées? Le bœuf a-t-il plaisir à tirer la charrue, le cheval à traîner le fiacre? Le loup ne meurt-il jamais de faim dans les bois? Et s'il est dans les attractions de l'épervier ou du chat de dévorer la colombe ou la souris, est-il également dans les attractions de la souris ou de la colombe

[1] *Œuvres posthumes de Fourier*, publiées dans *la Phalange* de mars 1847, p. 215.

de se sentir déchirées toutes vives par le chat ou par l'épervier? En un mot, qu'est-ce que la loi des astres, dont Fourier veut faire la règle unique du genre humain, sinon une loi de *statique* qui, traduite en langage moral, signifie la loi *du plus fort*. Cette loi règne, en effet, partout dans l'ordre matériel. C'est par elle que les astres sont attirés : les plus petits par les plus gros. C'est par elle que chaque espèce d'animal semble destinée à être sacrifiée à l'espèce plus forte. Cette loi de statique a certainement son action sur l'homme ; en tant qu'être matériel et passif, il est soumis aux lois générales de la matière ; la gravitation régit ses mouvements physiques ; comme les animaux, il obéit à des nécessités, à des besoins irrésistibles, à la faim, à la soif, à la mort ; il naît, grandit, se développe et se détériore physiquement par des causes sur lesquelles il ne peut rien ou presque rien, et Dieu lui a donné des penchants qui, abandonnés à eux-mêmes ou mal dirigés, peuvent le rendre aussi féroce que le tigre.

Mais l'homme n'est pas seulement un être matériel et passif, il est un être intelligent, libre, perfectible. Comme tel, il se distingue profondément du reste de la création ; il y a en lui un élément moral qui échappe aux lois fatales de la matière. Dieu ne lui aurait pas donné à lui seul entre tous les êtres la faculté incontestable de résister à ses penchants ou attractions, si sa destination eût été de leur obéir toujours. Dieu ne lui aurait pas donné une conscience, c'est-à-dire le sentiment de la responsabilité de ses actes, s'il ne lui eût donné en même temps la liberté d'agir ou de n'agir pas, et la raison pour se déterminer en connaissance de cause ; et si l'idée du devoir, plus ou moins variable dans ses formes, mais universelle, invariable dans son essence, n'était qu'un vain mot, un *caprice philosophique*, tous les hommes et tous les peuples ne se seraient pas entendus d'un bout de la terre à l'autre pour placer ce mot dans leur dictionnaire et subir ce *caprice philosophique*. Enfin, si l'histoire du genre humain, à côté du mal, condition du bien, témoignage de la liberté de l'homme et en même temps de son imperfection, n'offrait pas le spectacle des progrès successifs de l'idée de justice sur les impulsions égoïstes et aveugles de l'instinct, l'histoire du genre humain n'aurait aucun sens, à moins de consentir à y voir avec Fourier un spectacle ridicule et sanglant destiné à amuser Dieu et à punir l'homme d'avoir osé se servir des facultés qu'il avait reçues de Dieu.

Cependant Fourier reconnaît à l'homme une intelligence ; il accorde même que cette intelligence, inférieure à celle des planètes, qui sont, dit-il, des créatures infiniment supérieures à nous, est à son tour supérieure à celle des animaux ; seulement cette intelligence a usurpé un rôle qui ne lui appartenait pas, et c'est de là que provient le mal sur la terre. Au lieu d'obéir à nos penchants, qui sont les interprètes de Dieu, elle a prétendu les diriger, les maîtriser d'après des idées chimériques de bien et de mal, tandis qu'elle devait consacrer toutes ses forces à découvrir les moyens de les satisfaire.

C'est-à-dire que Fourier destitue l'intelligence en tant que *cocher* des attractions, mais il la conserve comme *palefrenier*, et en cette qualité il lui accorde, et c'est là l'originalité de son système, il lui accorde, on va le voir, des attributions au moins aussi étendues, et lui assigne des fonctions beaucoup plus difficiles que ses attributions et ses fonctions antérieures. Les nombreux philosophes épicuriens qui ont précédé Fourier s'en remettaient généralement à l'instinct du soin de diriger l'homme vers son but suprême, le plaisir. Fourier n'est pas aussi confiant ; il n'admet l'obéissance aux attractions qu'autant que les attractions seront organisées, et pour reprendre ma comparaison de tout à l'heure, c'est précisément l'intelligence destituée comme cocher qui est chargée comme palefrenier, non-seulement de soigner les attractions, mais de les atteler dans un certain ordre très-compliqué, en les divisant par séries *contrastées, rivalisées, exaltées* et *engrenées;* c'est l'ordre voulu par Dieu pour que l'attelage puisse marcher. Mais une fois l'opération exécutée, les rênes et le fouet sont supprimés. L'intelligence n'a plus rien à faire ; elle n'a plus qu'à monter *derrière* la voiture. L'attelage sériaire prend le galop et arrive en triomphe au but, qui est le bonheur *infini*. « Car, dit Fourier, la puissance du père commun étant infinie en ce monde comme en l'autre, il nous doit un bonheur infini dans la vie présente comme dans la vie future. »

Pour organiser les attractions, il faut d'abord les classer ; Fourier les ramène toutes à douze passions radicales, qui sont d'abord cinq passions *sensitives* qui nous viennent des cinq sens, et qui tendent au luxe, ou plaisir des sens ; quatre passions affectives, l'*ambition*, l'*amitié*, l'*amour*, le

familisme, qui tendent à former les groupes; et enfin trois passions distributives, la *cabaliste* ou passion de l'intrigue, du discord, la *papillonne* ou *alternante,* passion du changement, et enfin la *composite,* passion de l'accord, qui tendent à former les séries. Ces 12 passions que Fourier tire de l'analogie avec les 12 notes de la gamme musicale, y compris les tons et demi-tons, se fondent en une seule, la passion de l'harmonie, l'*unitéisme.*

Tous les hommes ont les 12 passions, mais non au même degré ; la *dominance* d'une ou de plusieurs passions constitue le caractère de chaque individu. Celui qui n'a qu'une passion dominante est un solitone; celui qui en a deux un bitone, etc. Bonaparte était un *hexatone,* caractère du sixième degré. Henri IV et Néron avaient tous deux le même caractère; c'étaient deux *tétratones.* Seulement le titre caractériel du premier n'avait pas été faussé, dit Fourier, par une éducation morale. Enfin les 12 passions radicales, dans les diverses combinaisons qu'elles peuvent former, donnent une échelle de 810 caractères pleins, très-distincts, sauf nuances.

Maintenant, sur quoi Fourier fonde-t-il sa gamme des 12 passions subdivisées en 810 caractères (576 solitones, 96 bitones, etc.)? Je n'en sais rien. Ses disciples n'en savent pas davantage; car Fourier ne démontre jamais, il affirme. La seule preuve qu'il admette quelquefois, c'est l'analogie. Ainsi, en 1808, après avoir fondé les 12 passions sur l'analogie avec la gamme et avec les 12 paires de côtes qui tendent aux trois os du sternum, de même que les 12 passions tendent aux trois foyers d'attraction, luxe, groupe et série, il trouvait 800 caractères par analogie aux 800 muscles d'homme et femme. Plus tard, il en trouva 810, et c'est ce nombre qui a prévalu : va pour 810.

Ainsi, pour réaliser l'harmonie intégrale, il faut opérer sur les 810 caractères que donne la théorie; pour tenir au complet et en activité soutenue le clavier général des 810 caractères, il faut multiplier par 2 afin de suppléer les caractères hors de ligne, soit par incapacité, soit accidentellement, tels que les enfants de moins de cinq ans (car à cinq ans, en harmonie, un enfant gagne déjà beaucoup d'argent), les vieillards qui ont passé 120 ans, les malades, les voyageurs, etc., etc.; ce qui donne un total de 1,620 individus; on peut aller jusqu'à 1,800. Mais à 2,000 il y aurait, dit Fourier, *confusion dans le mécanisme.* L'harmonie distingue partout trois sexes; les impubères forment le sexe *neutre.* Le rapport numérique des hommes aux femmes doit être de 21 sur 20. Les fortunes, divisées en trois classes, doivent varier de 0 à 60 millions de francs; plus grande est l'inégalité sous ce rapport, plus on a chance d'atteindre à la perfection d'harmonie. Une agrégation de 1,620 personnes ainsi composée constitue la *phalange;* elle s'installe, comme je l'ai dit en commençant, sur une lieue carrée de terrains à exploiter, dans le phalanstère, magnifique bâtiment dont le Palais-Royal peut donner une idée approximative, et elle s'associe en passions et caractères, en travail, capital et talent. Vous la montrerai-je maintenant comme font les disciples de Fourier, associée seulement en capital, travail, talent, respectant *tous les éléments réglés et ordonnés de la vie sociale, l'élément civil, politique, moral et religieux*[1], c'est-à-dire acceptant le problème de l'harmonie par l'attrait avec les éléments que la théorie déclare incompatibles avec l'attrait, et qu'elle a pour mission de transformer?

Mais si nous nous en tenons à ce phalanstère *civilisé,* vous aurez le système des disciples et ne connaîtrez pas le système du maître. A la vérité, Fourier a dit : « Le candidat de fondation pourra « prendre un masque de mode, le masque de phi- « losophie perfectibilisante, et feindre de négli- « ger comme suspect et romanesque ce qui tient « à l'harmonie passionnelle des séries pour ne « s'attacher qu'au matériel. » Mais Fourier ajoute immédiatement : « *Entre temps, le bon apôtre* « fera ses dispositions pour mener de front l'essai « du *matériel* et du *passionnel.* » C'est qu'en effet Fourier n'admit jamais sérieusement le matériel sans le passionnel.

Cependant, comme je désire contenter tout le monde, je vais d'abord donner un aperçu du phalanstère *civilisé,* tel que le présente au public l'école sociétaire; je montrerai ensuite les *lacunes d'attraction* de ce phalanstère, et nous verrons comment le maître les remplit.

Supposons donc qu'en mettant en cohabitation 1,600 à 1,800 personnes, riches et pauvres, hommes, femmes et enfants, nous n'avons pas besoin de nous occuper de l'harmonie des passions et des caractères, mais uniquement de l'harmonie des intérêts : capital, travail et talent.

[1] *Manifeste de l'école sociétaire.*

Notre phalange commence d'abord par n'être associée qu'en capital ; car ceux-là seulement qui ont concouru, avec leurs capitaux, à l'achat du palais phalanstérien, avec ses meubles, ses ateliers, ses machines et ses terres à exploiter, ceux-là reçoivent des actions représentant la valeur de l'argent fourni par chacun d'eux. Quant à ceux qui n'apportent que leurs bras ou leur talent, la société commence par leur assurer un minimum comprenant nourriture, logement et vêtement, à valoir sur les produits de leur travail ou de leur talent ; mais ils n'en sont pas moins considérés comme associés. Cela posé, on distribue les travaux suivant la nature du sol, suivant les goûts et les aptitudes de chacun des associés.

Les travaux auxquels l'école sociétaire pense pouvoir appliquer immédiatement ses principes d'organisation sont l'agriculture, la fabrication, le travail domestique ou de ménage, les beaux-arts, les sciences, le commerce ; à chacune de ces catégories générales de travail est affectée une série de travailleurs, dite série de classe, laquelle se divise d'abord en différentes séries de genre dans chaque classe de travail. Ainsi, pour le travail agricole, il y a la série des céréales, la série des fourrages, la série des bestiaux, la série des vignobles, celle des fruits, celle des légumes, etc., etc. Chacune de ces séries de genre se subdivise à son tour en différentes séries d'espèce pour chaque genre de travail. Ainsi, pour le genre légume, il y a la série d'espèce, choux, navets, raves, carottes, etc., etc., et chaque série d'espèce se subdivise en groupes pour la culture de chaque variété de la même espèce, ou pour chaque nuance de fonctions dans cette culture.

Toute séance de travail dans une série ou dans un groupe est de la plus courte durée, une heure, deux heures au plus, afin de ne pas laisser refroidir l'ardeur du travailleur qui se délasse d'une occupation en passant à une autre. Chaque sociétaire, homme ou femme, change de travail dix ou douze fois par jour. Ainsi le même individu, dans la même journée, s'occupe successivement de labour, de forge, de cuisine, de peinture, de charpente, d'horticulture, et le soir, disent les phalanstériens, vous le retrouvez jouant du violon dans un concert, ou méditant, le front penché sur un livre, les graves problèmes de la science. Ainsi, ajoutent-ils, brille partout l'économie des ressorts ; aucune valeur, aucune force, aucun instant n'est jamais perdu.

Avant d'arriver à la question de répartition, il faut dire un mot de la hiérarchie industrielle, le seul des innombrables classements hiérarchiques de Fourier que ses disciples pensent pouvoir appliquer dès aujourd'hui. Cette question est liée à celle de la répartition, puisque les chefs perçoivent plus que les soldats. Chaque groupe de travailleurs, qui se compose de sept personnes au moins et de douze au plus, élit un chef du groupe, et il y a, on le sait, un groupe pour chaque nuance de fonctions ; les chefs des groupes élisent le chef de la série. Le règlement du groupe est discuté et voté par le groupe ; c'est un règlement spécial à la fonction de chacun d'eux. Les chefs des groupes décrètent la loi de la série, qui embrasse la coordination des travaux de cette série, et comme chacun fait tour à tour partie d'une cinquantaine de groupes ou séries, il s'ensuit que celui qui est chef à telle heure, dans tel groupe ou telle série, est soldat à telle autre heure dans tel autre groupe ou série, et réciproquement. Ce va-et-vient de fonctions est, suivant les phalanstériens, une excellente garantie contre la jalousie, l'oppression ou l'intrigue. Les chefs des séries forment l'aréopage, autorité d'opinion qui nomme une régence chargée de diriger les affaires courantes et de pourvoir au service général. Quelques phalanstériens maintiennent l'*unarque* ou *baron* de Fourier ; mais son autorité est contre-balancée par la régence élue par les chefs des séries. En poursuivant la hiérarchie au dehors, de phalange à phalange, nous retombons dans l'octave des souverainetés, depuis le *duarque* jusqu'à l'*omniarque*, assisté du congrès d'*unité sphérique* siégeant à Constantinople.

Mais restons dans la première phalange et arrivons à la question de répartitions. Nous supposons qu'à la fin de l'année l'opération a parfaitement réussi, et qu'il y a des bénéfices à partager. Ces bénéfices se divisent d'abord en trois lots : un pour le capital, un pour le travail, un pour le talent. La formule de répartition entre les trois lots décrétée par Fourier, et qui semble adoptée par les disciples, est celle-ci :

« *Cinq douzièmes* au travail manouvrier, *quatre douzièmes* au capital actionnaire, *trois douzièmes* aux connaissances théoriques et pratiques. »

Dans mon humble opinion, cette formule est

détestable. Fourier dit quelque part que si l'on veut tomber juste en toutes choses, il faut toujours prendre le contre-pied de la civilisation : c'est ce qu'il fait ici. De ce que le travail n'est pas aujourd'hui suffisamment rétribué par rapport à la rétribution des deux autres instruments de la production, il prend la chose au rebours, et de sa formule il résulte qu'en régime sociétaire les *terrassiers* gagnent presque moitié plus que les *ingénieurs,* ce qui ne se peut justifier ni au point de vue de l'utilité, ni au point de vue de la justice. A cela on vous répond que chacun sera tour à tour terrassier et ingénieur.

La sous-répartition du dividende attribué au capital s'opère tout naturellement entre les actionnaires ou capitalistes, au prorata de leurs actions.

La sous-répartition des deux lots attribués au travail et au talent est plus compliquée. On commence par ranger les séries en trois grandes classes : 1° de nécessité, 2° d'utilité, 3° d'agrément. Tous les intéressés sont appelés à voter sur le partage entre ces trois catégories de la somme totale des deux lots affectés au travail et au talent. Personne, suivant les phalanstériens, ne voudra faire valoir l'une d'elles au détriment des autres; car, grâce aux courtes séances et à la variété des fonctions, chacun est membre de quelques séries appartenant à ces trois grandes divisions. Ce qu'il gagnerait d'un côté, il le perdrait de l'autre. Le rang de chaque série de travail pour la rétribution est 1° en raison directe du concours aux liens d'unité, 2° en raison mixte des obstacles répugnants, 3° en raison inverse de la dose d'attraction. La répartition ainsi divisée entre les séries de classes se subdivise entre les séries de genres, puis les séries d'espèces, puis les groupes de sept ou douze personnes qui se partagent leur lot proportionnellement au grade de chacun dans la petite corporation, au nombre, à la durée des séances fournies par chaque sociétaire dans chaque groupe. Et pour qu'il n'y ait pas d'erreur dans toutes ces divisions et subdivisions, un registre ouvert dans chaque série et dans chaque groupe constate, jour par jour, heure par heure, le temps que chacun des dix-huit cents sociétaires a consacré au travail dans les quatre cents séries et les deux mille groupes; au bout de l'année on relève ces petits calculs, et tout va le mieux du monde. Il me semble cependant que le teneur de livres aura là une fière besogne et méritera pour sa part une bonne rétribution.

Maintenant que dire de ce genre de phalanstère, sinon que voilà un établissement fort ingénieux, mais un peu compliqué, sur lequel il est difficile d'avoir une opinion avant de l'avoir vu fonctionner ailleurs que sur du papier; où les séries et les groupes se composent, se décomposent, se recomposent, s'engrènent, s'exaltent, se contrastent et s'arrangent toujours avec une merveilleuse facilité?

Mais enfin est-ce bien là le *phalanstère?* est-ce là la *solution du problème social,* la *théorie des destinées universelles?* Que représente ce phalanstère mutilé, sinon une agrégation de personnes riches et pauvres, de tout âge, de tout sexe, de tout caractère, unies par le seul lien de l'*intérêt bien entendu?* Or, si ces idées d'intérêt bien entendu n'ont jamais suffi pour amener l'accord des riches et des pauvres, l'accord de tous les caractères différents qui individualisent les hommes, et cela quand les hommes vivent entre eux à distance, avec un petit nombre de points de contact, comment les mêmes idées d'intérêt, *même mieux entendu*, suffiront-elles pour faire disparaître tous les inconvénients d'un contact de toutes les heures et de tous les jours entre gens de tout sexe, de tout âge, de tout caractère, égaux en amour du bien-être, inégaux en jouissance et en fortune?

Que devient dans tout cela l'*attraction passionnelle?* Où est l'organisation des quatre passions affectives, pivot et base de toute la théorie, gage essentiel d'ardeur au travail, d'harmonie en cohabitation et en répartition? Où est la garantie contre la paresse? Quand Fourier parle de *travail attrayant*, il ne s'agit pas pour lui de rendre le travail moins pénible par la propreté des ateliers, le perfectionnement des outils, la brièveté des séances et autres moyens analogues; s'il ne s'agissait que de cela, ce ne serait pas la peine de sortir de la civilisation et de lui faire son procès. Il s'agit de combiner les passions de manière à ce que tout travail devienne un plaisir, tout travail, même le plus pénible, le plus immonde, le plus repugnant. Qui se chargera dans le phalanstère *anodin* de ces sortes de travaux? Vous aurez beau augmenter la rétribution, du moment où chacun sera assuré de vivre très-largement en faisant autre chose, chacun préfèrera autre chose, et cette branche

du service public sera forcément négligée, sinon abandonnée. De plus, s'il convient aux capitalistes du phalanstère de passer leur journée à lire des romans, à monter à cheval, à faire la cour aux dames en l'absence des maris (car ici nous admettons le mariage), et à régaler leurs yeux des manœuvres intéressantes des groupes et des séries, qui les empêchera de se donner ce plaisir en renonçant à leur rétribution comme travailleurs, puisqu'ils sont toujours assurés de palper à la fin de l'année, en leur qualité de capitalistes, le tiers de tous les bénéfices? Et tous les vices de la civilisation qui ne tiennent pas à la misère, tous les conflits et discords qui en résultent, en quoi seront-ils supprimés par une combinaison de cette nature[1]?

Qu'il y ait dans cette combinaison quelques vues de détail, par exemple la division méthodique et la variété des travaux dont l'agriculture et l'industrie peuvent tirer parti dans une certaine mesure, c'est ce que j'ai déjà reconnu et c'est ce que je reconnais encore. Qu'on puisse même extraire de cet extrait de Fourier l'idée d'une forme d'association où le travailleur aurait, indépendamment de son salaire journalier, un intérêt dans l'entreprise au succès de laquelle il concourt, soit; mais partir de la loi d'*attraction*, se dire possesseur d'un système d'organisation des passions qui garantit à tous la richesse, la concorde, le bonheur, et en définitive aboutir à l'établissement industriel que nous venons d'esquisser, n'est-ce pas une véritable mystification?

Fourier sentait bien cela; quand on lui disait que pour apprivoiser les *civilisés* il fallait absolument tronquer le système et proposer le phalanstère *hongré*, il acceptait le phalanstère *hongré* comme acheminement au vrai phalanstère; mais sa loyauté l'entraînait sans cesse à faire ressortir lui-même tout ce qu'il y a de chimérique et d'illogique à admettre le but, l'harmonie par l'attrait, et à supprimer le moyen, l'organisation des passions; et après avoir démontré tous les inconvénients du *mode simple*, celui des disciples, il concluait en disant:

« Quel sera le remède? Beau problème à proposer aux plagiaires, qui pourraient se vanter d'intervention dans la découverte! Je les attends à l'énigme de ce remède qu'il faudra appliquer à toutes les lacunes d'attraction collectivement. »

Fourier est évidemment persuadé qu'on ne s'en tirera pas, et qu'il faudra tôt ou tard se résigner à accepter le bonheur complet et tel qu'il nous l'a préparé. Avec lui, en effet, les lacunes d'attraction disparaissent, et si le lecteur veut bien se transporter pour un instant dans un monde entièrement nouveau, il va voir comment tout s'enchaîne en haute harmonie. D'abord, commençons par les enfants, nous partons du principe de l'éducation *unitaire*. Les fils des marquis (Fourier conserve les marquis; il y tient même) recevront la même éducation que les fils des savetiers; car, dit-il avec beaucoup de sens, « il faut que les savetiers soient gens d'aussi bon ton que les marquis, pour que les marquis se décident à fréquenter les savetiers. »

Tous les enfants au-dessous de quatre ans et demi forment une classe dite de la basse enfance, qui se divise en *nourrissons, poupons* et *bambins*. Les nourrissons se subdivisent en trois ordres de caractères: les *pacifiques*, les *mutins*, les *diablotins*. Ils sont réunis dans trois salles contiguës, bien aérées, chauffées au degré convenable; ils sont bercés à la mécanique et soignés par la série des bonnes, qui exerce par attraction et fait partie du sacerdoce. La série des bonnes se divise également en trois ordres de caractères: les *moins patientes* pour la salle des pacifiques, les *moyennes* pour celle des mutins, les *patientes* pour celle des diablotins. Si vous demandez à Fourier ce que font les mères, il vous répond qu'elles sont libres de venir allaiter leurs enfants à heure fixe; mais que toutes, princesse ou bergère, elles sont engagées dans une cinquantaine de groupes, et trop absorbées par leurs *intrigues industrielles et autres* pour s'inquiéter de leurs enfants outre mesure, d'autant plus qu'ils sont très-bien soignés.

Et en effet ils sont très-bien soignés. Tant

[1] Il faut bien dire qu'indépendamment du projet de phalanstère à Condé-sur-Vesgre dont j'ai parlé et qui est resté à l'état de projet, il a été fait plus tard une autre tentative en petit à Cîteaux, avec l'argent d'un Anglais; à la vérité, ce dernier essai n'était pas, à ce qu'on m'assure, approuvé par l'état-major de l'école; mais ce n'en était pas moins un établissement phalanstérien. Après avoir vécu un an ou dix-huit mois sur les fonds de l'Anglais, l'établissement est mort au milieu de la plus hideuse anarchie.

qu'il s'agit des choses de pur instinct. Fourier excelle; il a parfaitement observé les enfants. Il a une façon très-originale d'appliquer sa manie de classification à leur santé, à leurs joujoux ou *gimblettes,* à leurs penchants. Quand les enfants commencent à marcher, ils rôdent dans les séristères et les ateliers, en se livrant : 1° au *furetage* ou penchant à tout manier; 2° au *fracas industriel*, goût pour les travaux bruyants; 3° à la *singerie* ou manie imitative; 4° à la *miniature industrielle*, goût des petits ateliers, des petits outils; 5° à l'*entraînement progressif* du faible au fort. Et pendant ce temps les patriarches les suivent en étudiant leurs attractions. Vers quatre ans et demi, les bambins et bambines passent leur examen, le bambin au moyen de sept exercices gymnastiques, un de main et bras gauche, un de pied et jambe gauche, etc. Fourier, qui prévoit qu'on l'accusera de s'occuper peu de l'esprit, ajoute à l'examen du bambin un n° 8 fort inattendu; ce n'est rien moins qu'un exercice intellectuel sur la deuxième des trois propriétés de Dieu, l'*économie des ressorts*, la plus intelligible, dit-il, pour les enfants. La bambine soutient également ses épreuves, entre autres celle d'un lavage de cent vingt assiettes en une demi-heure sans en fêler aucune; après quoi bambin et bambine passent dans les tribus chérubiques et séraphiques, spécialement affectées au service de l'*opéra* et de la *cuisine*. Par là Fourier satisfait les quatre passions sensitives qui dominent chez les enfants de cinq ans : deux actives, *goût* et *odorat,* par la cuisine; deux passives, *vue* et *ouïe,* par l'opéra. Du reste, l'opéra, dans l'état sociétaire, est une source de richesse et de moralité pour l'enfant, qui s'y forme à l'unité matérielle, *type et voie de la passionnelle*. En sortant du temple de *justesse matérielle* il entre dans les cuisines de la phalange, distribuées en mode progressif; il y acquiert la dextérité, l'intelligence en menus travaux sur les produits des deux règnes qu'on y met en œuvre.

« Un cuisinier civilisé, dit Fourier, est un fonctionnaire de peu de relief hors de la coterie des gastrolâtres; il n'en est pas ainsi d'un cuisinier d'harmonie, qui souvent peut être un monarque, toute industrie étant compatible en association avec le rang suprême. »

Qui se douterait maintenant de ce que deviennent ces petits figurants et ces petits cuisiniers? Hélas! à neuf ans ils passent en grande partie dans les *Petites-Hordes*, tribu importante, mais qui est par ses attributions l'inverse de celle des cuisiniers; car c'est précisément à l'aide de cette tribu que Fourier va résoudre le problème d'attraction qui nous arrêtait tout à l'heure, lorsque nous demandions à ses disciples quel sociétaire choisira par goût les travaux immondes, quand il sera libre et assuré de gagner largement et commodément sa vie à autre chose. Voici la thèse de Fourier :

« On trouve parmi les enfants au-dessous de la puberté environ deux tiers de garçons qui inclinent à la saleté et à l'impudence. Ils aiment à se vautrer dans la fange et se font un jeu du maniement des choses malpropres; ils sont hargneux, mutins, orduriers, adoptant les locutions grossières, le ton rogue... Longtemps je commis la faute de blâmer ce ridicule des enfants, et chercher à le faire disparaître dans le mécanisme des séries passionnelles. C'était agir en vrai Titan qui veut changer l'œuvre de Dieu... Nous ne saurions en civilisation débrouiller cette énigme; la voilà expliquée : La manie de saleté est une impulsion nécessaire pour enrôler les enfants aux Petites-Hordes, les aider à supporter gaiement le dégoût attaché aux travaux immondes et s'ouvrir dans la *carrière de la cochonnerie* un vaste champ de gloire industrielle et de philanthropie unitaire. »

Pour être conséquent, Fourier aurait dû classer la passion de la saleté parmi les passions radicales, car elle ne se déduit point naturellement des cinq sensitives. Ainsi donc de neuf à quinze ans, les deux tiers des petits garçons de la phalange et un tiers des petites filles s'enrôlent par attraction dans les Petites-Hordes. Cette illustre corporation s'appelle l'*Argot,* à cause de son langage corporatif. Elle se subdivise en trois bataillons : celui des *Sacripans* et *Sacripanes*, des *Chenapans* et *Chenapanes*, des *Garnements* et *Garnementes*. Les chefs sont nommés *petits Khans* et *petites Khantes*, noms tartares, dit Fourier, parce que l'*argot* adopte la manœuvre tartare en évolution. « Elle monte des chevaux nains; elle « a des *bonzes* ou *druides* choisis parmi les per- « sonnes âgées qui ont conservé du goût pour le « *genre immonde*. » Au milieu de tous ces détails, et j'en passe beaucoup, Fourier ne paraît cependant pas très-sûr de la solidité de cette attraction que, suivant lui, la nature donne aux enfants dans un but phalanstérien. De ce qu'un enfant est parfois volontairement sale, il ne s'ensuit pas absolument qu'il ait une vocation prononcée pour

l'état qu'on lui destine ici ; aussi Fourier sent-il le besoin de renforcer l'attraction en aidant un peu à la nature au moyen de deux ressorts artificiels d'*honneur corporatif* et d'*esprit religieux unitaire.*

« Les Petites-Hordes sont conservatrices de l'honneur social... Elles sont le foyer de toutes les vertus sociales en sens religieux et civique. Elles en sont payées par des honneurs sans bornes. L'*argot* est la première cavalerie du globe... Les autorités supérieures lui doivent le salut ; en adressant la parole à un Sacripan ou Chenapan en costume, on lui doit le titre de *Magnanime,* et aux hordes le titre de *glorieuses nuées.* Au temple elles prennent place au sanctuaire. »

Voyons maintenant comment ces petits vidangeurs sacrés exécutent leurs opérations.

« A cinq heures on sonne la charge des Petites-Hordes par un tintamarre de tocsin, carillons, tambours, trompettes, hurlements de dogues et mugissements de bœufs. Alors les hordes, conduites par leurs khans et leurs druides, s'élancent à grands cris; passant au-devant des patriarches qui les aspergent, elles courent frénétiquement au travail, qui est exécuté comme œuvre pie, acte de charité envers la phalange, service de Dieu et de l'unité. L'ouvrage terminé, elles passent aux ablutions et à la toilette; puis, se dispersant dans les jardins et ateliers avec leurs collègues, elles reviennent assister triomphalement au déjeuner. »

Vous croiriez qu'au moment de la répartition les Petites-Hordes vont être rétribuées largement. Point du tout : de toutes les séries, ce sont elles qui sont le moins rétribuées, et cela parce qu'elles réclament elles-mêmes comme titre honorifique la plus faible part. Fourier, qui a passé sa vie à nier le dévouement au profit de l'attraction, se sent vaincu ici ; après avoir bafoué comme autant de mots hypocrites toutes les vertus sociales, il en est réduit à reconnaître qu'il ne peut se passer ici même de cet ingrédient, et de désespoir il les condense toutes, désintéressement, abnégation, patriotisme, dans la tribu des vidangeurs. Après quoi il n'en est plus question.

Cette cohorte patriotique veille sans cesse pour aplanir les obstacles matériels et moraux qui pourraient engendrer la discorde. Ainsi, dans la question capitale et compliquée de la répartition, si une série se prétend lésée, à l'instant, pour prévenir un débat dangereux, le chef des Petites-Hordes lui offre une partie du dividende de sa corporation, et la série plaignante est *tenue,* dit naïvement Fourier, d'*accepter cette offre,* qui est pour elle un affront.

Glissons rapidement sur les *Petites-Bandes;* c'est la corporation qui fait contraste et équilibre avec celle des Petites-Hordes ; elle se recrute du tiers des petits garçons et des deux tiers des petites filles, qui, au lieu d'incliner à la saleté, inclinent à l'élégance. Les *Petites-Bandes* sont conservatrices du charme social, elles poussent au raffinement industriel, au règne du bon goût ; elles aiment la parure, mais en sens collectif et sous le rapport du lustre général de la phalange ; elles ont la haute police du règne végétal, la censure du langage et des locutions vicieuses.

« Les Petites-Hordes, dit Fourier, marchent au *beau* par la route du *bon,* les Petites-Bandes marchent au *bon* par la route du *beau.* »

Ici nous entrons dans un sujet un peu scabreux, mais important. Fourier s'occupe d'*organiser la passion la plus rebelle aux systèmes des moralistes : l'amour.* Les disciples de Fourier n'aiment guère à exposer les idées du maître sur ce point ; ils se contentent en général de déclarer que Fourier a travaillé à rendre à la femme sa *pureté* et sa *dignité,* et ils passent outre. Quelques-uns mettent en avant le *vestalat,* mais ne disent mot du *damoisellat,* et surtout des *hauts accords d'amour.* Il est même des dames (j'aime à croire qu'elles n'ont pas bien compris), il est des dames qui, en écrivant des choses d'ailleurs justes et raisonnables sur les droits et la mission de la femme, trouvent moyen de voir tout cela dans Fourier, et proclament également que son système rend à la femme sa *pureté* et sa *dignité.* D'autres phalanstériens, qui n'ont pas autant de foi ou autant de candeur, refusent de se prononcer et ajoutent que du reste Fourier n'attacha jamais qu'une importance secondaire à *ses conjectures sur les mœurs de l'avenir.*

C'est précisément le contraire de cette dernière assertion qui est la vérité. Fourier était trop loyal dans son erreur fondamentale de l'*attrait* pour ne pas sentir la nécessité de vérifier et de justifier ses *calculs passionnels* en les appliquant à un ordre de relations aussi important dans le mécanisme social que les relations des sexes. A la vérité, l'hypocrisie des *civilisés* et la faiblesse de ses disciples le gênent également dans le développement de ses idées. Mais on n'y perd rien, car il y revient sans cesse et à tout propos. Voici

d'abord comment il expose les motifs de son insistance :

« Certains avortons moraux ne manqueront pas de dire qu'il faudrait laisser de côté ces relations d'amour, ne traiter que des dispositions qui pourront concourir à la satisfaction des pères, à la garantie de fidélité de leurs épouses et à la moralité de leurs enfants. Les bonnes gens! ils ne voient pas que vouloir exclure l'amour d'un cadre d'harmonie passionnelle, c'est opiner comme celui qui voudrait apprendre l'arithmétique sans apprendre l'une des quatre règles cardinales, nommée la division... Il m'est donc aussi impossible d'exclure l'amour d'un tableau d'équilibre passionnel qu'il serait impossible d'enseigner l'arithmétique à l'élève qui ne voudrait pas étudier la division. Telle est ma réponse aux gloseurs qui, voulant façonner une théorie à leurs petitesses, vous disent d'un ton d'aristarque : Il faudrait laisser là ces billevesées et vous borner à parler des relations d'agriculture et de commerce. »

Ailleurs, Fourier déclare avec raison que de tous les *ralliements* fondés sur les quatre passions affectives, amitié, ambition, familisme, amour, le plus utile, celui qui fournit le plus de liens, les accords les plus sublimes, le plus fort absorbant de l'intérêt individuel, le plus puissant ressort d'union et d'harmonie entre les inégaux, est le ralliement d'amour. Il en tire, en effet, un très-grand parti pour la solution de tous les genres de difficultés entre *Harmoniens*. Esquissons rapidement ses idées à ce sujet, et, comme toujours, laissons-le parler le plus possible :

« Dès l'âge de seize à dix-sept ans, beaucoup de jeunes gens d'un et d'autre sexe doivent céder à l'amour; en général les caractères de faible trempe opteront pour la précocité d'exercice amoureux; de là naîtra la division de la sixième tribu en deux parties ou sectes : *vestales* 2/6 et *vestels* 1/6, *damoiselles* 1/6, *damoiseaux* 2/6; les damoiseaux et damoiselles, qui de bonne heure cèdent à la tentation, sont obligés de déserter les assemblées matinales de l'enfance; ils y renoncent, parce que, fréquentant l'une des salles de la cour galante qui tient séance à neuf heures du soir, ils ne pourraient pas se lever de bonne heure comme l'enfance et le corps du *vestalat* qui se couchent avant neuf heures; par suite de cette désertion et autres incidents, le corps *damoisel* est déconsidéré parmi l'enfance qui ne révère que le corps vestalique, et a pour lui l'affection qu'on a pour un parti resté fidèle après une scission... Les tribus supérieures, âge de vingt, trente, quarante ans, etc., ont pour la vestalité et virginité réelle une considération fondée sur des *motifs très-différents*, en sorte que le corps du vestalat réunit au plus haut degré l'estime et la faveur de l'enfance et de l'âge viril. Cette double faveur est un ressort précieux dans la politique d'harmonie; elle assure au corps vestalique la faculté d'exercer attraction sur l'un et l'autre âge... et donne lieu à des dispositions très-précieuses aux succès de la grande industrie ou travaux d'armées. »

Maintenant savez-vous pourquoi les tribus d'âge, trente, quarante ans, avec les... etc., etc., ont comme les enfants, mais par des motifs *très-différents,* un goût prononcé pour le *corps vestalique?* C'est que la *vestalité* finit à dix-neuf ans ; et encore Fourier, pour la mener jusque-là, se croit-il obligé d'employer des précautions dignes d'un civilisé; c'est qu'à dix-neuf ans les *vestales* et *vestels* sont un gibier généralement réservé aux tribus d'âge, en vertu de la loi harmonique des accords dissonants. Les dames âgées protégent particulièrement les *vestels ;* elles savent, dit Fourier, qu'elles auront tôt ou tard un contingent à recueillir sur eux. Le plus pauvre vestel de dix-neuf ans, s'il est bien de sa personne, peut trouver aux armées industrielles une princesse de trente ans, qui le choisit pour géniteur, et il a toute chance de réussir dans cette fonction, qui conduit au titre d'époux. « Car, » dit Fourier avec sa candeur ordinaire, « une princesse ne viendra « guère à l'armée pour y faire choix d'un géni- « teur avant de s'être assurée par *expérience* « qu'elle est en âge ou en état de fécondité. »

A dix-neuf ans donc, toute la jeunesse harmonienne des deux sexes entre dans la période de *pleine liberté amoureuse ;* elle fréquente les *séristères* de *haut degré en amour ;* elle s'unit *par goût,* non-seulement avec la jeunesse, mais avec l'âge mûr, avec la vieillesse, de manière à réaliser tous les genres d'accords que donne la gamme érotique; elle cultive simultanément les trois ordres d'amour : le *pivotal*, l'amour de *passions successives* et l'amour *de passade*. Suivrons-nous Fourier dans cette partie de la théorie d'attraction ; montrerons-nous comment la *polygamie bisexuelle* [1] et le croisement harmonique des âges en amour concourent puissamment aux liens d'unité, à la concorde générale, aux ralliements en amitié et en ambition ; comment ces belles combinaisons engendrent la *domesticité passion-*

[1] Fourier emploie là une locution vicieuse, il veut dire la *polygamie et la polyandrie,* c'est-à-dire le droit pour les hommes d'avoir simultanément plusieurs femmes, et le droit pour les femmes d'avoir simultanément plusieurs hommes.

née; comment, unies à l'institution des Petites-Hordes, elles assurent l'accord en répartition; comment, loin de nuire au travail, elles font que chacun se lève par attraction à quatre heures du matin et remplit avec enthousiasme ses douze séances de travail par jour; comment elles préviennent le plus grand fléau du régime familial, l'exubérance de population (singulier moyen, à coup sûr, après avoir pris pour point de départ la nature!), et comment, en même temps (résultat non moins singulier et que je suis encore à comprendre!) comment la polygamie bisexuelle, à une telle dose d'*intensité*, contribue aux liens de famille en faisant disparaître le supplice des pères civilisés, les *paternités douteuses;* comment enfin la même combinaison se produit sur une plus grande échelle et avec les mêmes avantages pour les grands travaux industriels exécutés par des armées de 200,000 hommes et de 200.000 femmes, « qui vont tenir campagne sur le Rhin, « y construire des ponts de pierre, des encaisse- « ments, et y donner chaque soir des fêtes ma- « gnifiques sous la direction d'*Urgèle, haute ma-* « *trone* ou *hyper-fée* de l'armée du Rhin, *tenant* « *le ministère des sympathies accidentelles* pour « les 200.000 hommes et les 200.000 femmes? » Tout cela serait difficile à exposer en détail et nous entraînerait trop loin; contentons-nous de résumer un séduisant tableau de trois pages, dans lequel Fourier nous représente la haute matrone Urgèle, âgée de quatre-vingts ans, enseignant au jeune Valère, âgé de vingt ans, l'*algèbre d'amour*, science, dit Fourier, fort inconnue en civilisation, mais qui est voie de célébrité et de fortune en régime sociétaire.

« C'est l'art d'assortir passionnellement une masse d'hommes et une masse de femmes qui ne se sont jamais vus, de faire en sorte que chacun des cent hommes discerne d'emblée celle des cent femmes pour qui il éprouvera amour composé, convenance parfaite du moral et du physique, sympathie de circonstance, en rapports de caractère et en fantaisies accidentelles. »

Voilà certainement une belle science; mais l'enseignement de cette science n'est pour Fourier qu'un moyen de produire un accord dissonant très-remarquable.

Le jeune Valère est insensiblement conduit, par une gradation de services que lui rend Urgèle, à offrir de lui-même, à la savante matrone de quatre-vingts ans, de s'unir à elle en lien d'*amour composé*, c'est-à-dire *lien satisfaisant à la fois l'âme et les sens.* « A la vérité, » dit Fourier, qui ne veut rien exagérer, « il ne sera pas pour Ur- « gèle un amant habituel, mais elle aura quelque « part au gâteau. » Après quoi le magicien triomphe et met la civilisation au défi de procurer de pareils avantages aux femmes de quatre-vingts ans. C'est ainsi, dit-il, que pour peu qu'on élève le mécanisme sociétaire au degré de haute combinaison, on arrive au ralliement composé, à la pleine harmonie, savoir :

« Absorption des rivalités et antipathies collectives de chaque masse par accords individuels des sectaires dans les divers groupes, absorption des rivalités et antipathies individuelles de chacun par ralliement en divers groupes où ses goûts coïncideront avec l'antipathique et substitueront plusieurs affections accidentelles à une antipathie naturelle. »

Arrêtons-nous là : un volume ne suffirait pas à décrire tous les expédients auxquels Fourier a recours pour satisfaire, assortir, équilibrer, renforcer les attractions et absorber les antipathies. La dernière citation, éclairée par tout ce qui précède, donnera, si on veut bien la lire attentivement, une idée exacte de ce qu'il y a de subtil, mais en même temps de chimérique et de faux, dans tous ces calculs passionnels.

Nous avons vu Fourier partir de ce raisonnement : Il y a une mécanique céleste en vertu de laquelle chaque astre accomplit inévitablement sa fonction; donc il doit y avoir une mécanique passionnelle en vertu de laquelle tout désir humain, quel qu'il soit, trouvera inévitablement sa satisfaction. Nous l'avons vu, pour établir sa mécanique passionnelle, commencer par faire table rase de toutes les notions de bien et de mal moral, de toutes les idées de force et de grandeur morale sur lesquelles l'humanité a vécu jusqu'à présent; nous l'avons vu détrôner l'intelligence, la raison, la volonté, au nom des passions, des penchants, des instincts, supprimer la liberté au nom de l'unité, démolir la civilisation au nom de la nature. Ensuite, il a mis en avant sa gamme des 12 passions, il en a tiré une échelle de 810 caractères, il s'est évertué à combiner toutes les attractions engendrées par ces 810 caractères, de la même manière qu'un musicien combine les notes que lui fournit la gamme. Mais des désirs, des goûts, des penchants, des attractions ne sont pas des notes; ce sont des phénomènes de sensibilité qui se produisent toujours sous une forme

essentiellement personnelle, mobile, résistante. Ces phénomènes varient d'intensité non-seulement d'individu à individu, mais de jour en jour, d'heure en heure, chez le même individu. Établissez donc l'harmonie avec des notes de ce genre, notes égoïstes et rebelles qui, livrées à elles-mêmes, tendent non pas à se grouper en harmonie, mais à se satisfaire aux dépens de l'harmonie! Ces notes-là, la raison les règle, les dirige, les maîtrise plus ou moins, à l'aide de ses propres lois, mais c'est une insigne folie de croire que pour les accorder il suffit de les associer. Cela est si vrai que Fourier lui-même, en prenant pour point de départ la liberté des penchants, ne parvient à organiser cette liberté qu'en la supprimant pour l'asservir à des idées arbitraires d'unité absolue et d'harmonie intégrale qu'il prend dans son cerveau.

Il n'a pas plutôt donné libre essor à un *attrait* qu'il lui faut songer à *absorber* une *antipathie* en violant un *attrait,* et finalement cet *exécuteur des décrets de la nature* ne se tient pour satisfait que lorsqu'il croit avoir réduit la nature à permettre, dans l'intérêt de l'harmonie, que les jeunes gens de vingt ans s'unissent par goût en *amour composé* avec les femmes de quatre-vingts ans. C'était vraiment bien la peine de supprimer le devoir!

Et quel est le but de toutes ces belles combinaisons? Le but, c'est de faire qu'il n'y ait en harmonie *aucun martyr d'attraction.* Tel est le système de Fourier que, si par hasard un seul désir n'est pas satisfait, tout le système croule; mais les désirs sont innombrables; indépendamment des désirs naturels, et sans parler des désirs mauvais en eux-mêmes que Fourier n'admet pas, il y a les désirs artificiels qu'engendrent les caprices de l'esprit ou les dépravations du goût; Fourier ne distingue point: tout désir, par cela seul qu'il se produit ou qu'il peut se produire, a nécessairement un emploi social; aussi sa nomenclature des 810 attractions ou caractères est-elle bien vite débordée, et nous entrons dans l'infini, dans le calcul des *passions infinitésimales.* Fourier dresse une nouvelle et immense échelle de tous les goûts *hétéroclites* dits *vilains goûts,* pour la satisfaction desquels il faut spéculer, non plus seulement sur une phalange, mais sur 20, 30, 40, 100, 1,000, 100,000 phalanges; ainsi, pour former un groupe harmonique de *sept mangeurs d'araignées,* il faut étendre, dit Fourier, les recherches à 2,400,000 âmes.

Qu'à présent Fourier, au milieu de toutes ces aberrations d'*algèbre passionnelle,* ait rencontré parfois des idées justes, qu'il ait eu un sentiment très-vif et souvent très-fin du mauvais côté de la civilisation, qu'en énonçant des principes faux à mon avis et subversifs de toute sociabilité il ait eu de très-bonnes intentions, je ne nie rien de tout cela. Je crois avoir, dans le cours de ce travail, mis en lumière, autant qu'il dépendait de moi, les différents aspects de ce singulier esprit.

Je désire de tout mon cœur que l'expérience décide enfin s'il y a dans ce système quelque chose d'utile et de bon. Mais les disciples de Fourier veulent-ils sincèrement cette expérience? et s'ils la veulent, comment ne se fait-elle pas? Croient-ils sans restriction au maître? Je ne puis le penser. Croient-ils sous bénéfice d'inventaire? C'est plus probable. Mais alors pourquoi toujours des actes de foi absolue? pourquoi parler sans cesse du *rédempteur social,* quand on se montre de jour en jour plus infidèle à l'esprit de ce rédempteur, quand on adore ce qu'il brûlait, et quand on brûle ce qu'il adorait; quand on parle démocratie, réforme, dévouement, moralité à la manière des *civilisés?* Pourquoi, en exprimant souvent des opinions raisonnables, mais qui auraient indigné Fourier, lui emprunter constamment un jargon et des formules qui dénaturent le sens des mots, pervertissent la langue et nous ramènent au temps de la tour de Babel? Si le nom de Fourier n'est qu'un drapeau, une enseigne, la cause du progrès compte déjà bien assez de drapeaux. Si pour être *socialiste* il suffit de vouloir une plus équitable répartition des charges et des bénéfices de l'état social, quiconque n'est pas un égoïste est un socialiste. Mais de là à l'*attraction passionnelle* il y a un abîme, et ce n'est pas, comme le dit à tort M. Reybaud, ce n'est pas l'*association territoriale*, c'est l'*attraction passionnelle* qui est la base de la *découverte* de Fourier.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

Ici se terminent les notices biographiques que j'avais promises au public, et qu'il a bien voulu accueillir avec une indulgence dont je ne saurais être assez reconnaissant.

En commençant, il y a huit ans, cet ouvrage avec la témérité, la légèreté et l'inexpérience de la jeunesse, je me persuadais que rien n'était plus facile que de rédiger à moi tout seul deux gros volumes de biographies, et que j'en viendrais à bout en trois ou quatre ans au plus. Le commencement de la *Galerie* se ressent de cette disposition d'esprit; j'ai déjà dit ailleurs ce que je pensais de ces premières pages [1]. Les opinions générales que j'y exprime sont toujours les miennes, mais plusieurs des personnages qui y figurent se présentent aujourd'hui à mon esprit sous un aspect un peu différent. Est-ce la faute du peintre ou des modèles? Je crois que les modèles ont changé plus encore que le peintre. Quoi qu'il en soit, je demande à n'être pas jugé sur ces premières livraisons.

J'espère que le public reconnaîtra qu'en avançant dans mon travail je me suis efforcé de lui donner un caractère de plus en plus sérieux, et que les esprits qui lisent, non pour tuer le temps, mais pour l'utiliser, ne me sauront pas mauvais gré d'une lenteur qui m'a permis de leur offrir des études moins superficielles sur les hommes et les choses de notre temps.

Mon éditeur m'annonce qu'on lui demande une continuation; je reconnais, en effet, que ma *Galerie* n'est pas complète, et j'espère la compléter un jour; mais je ne puis en ce moment prendre d'engagement fixe; je sens le besoin, pour parler le langage de Fourier, de satisfaire un peu l'*alternante*, c'est-à-dire de me délasser de ce genre de travail en passant à un autre.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter au sujet d'un inconvénient qui tient sans doute à la nature de mon ouvrage et à l'absence du nom de l'auteur, inconvénient dont je ne parlerais pas s'il ne m'exposait à passer pour le *coupable*, quand c'est moi qui suis l'*innocent*.

J'ai l'honneur d'être pillé assez souvent, non-seulement par les petits livres, mais aussi par les gros recueils qui ont assez de science pour se passer de mon petit savoir, ou du moins pour ne pas rougir de s'en servir. Il est arrivé même qu'on m'a apporté des journaux de province contenant quelques-unes de mes notices, copiées textuellement et signées d'un nom qui n'est pas le mien. Je sais bien que les livres neufs se font, aujourd'hui surtout, avec de vieux livres, et je n'ai pas la prétention d'avoir tout inventé dans les miens; mais le lecteur me rendra cette justice que je n'ai jamais rien emprunté à personne sans faire honneur de l'emprunt à qui de droit; je me crois donc fondé et même obligé à prévenir le lecteur que si par hasard il rencontre chez autrui des pages qui sont également chez moi et que je donne comme miennes, il en devra conclure que le plagiaire ce n'est pas moi.

[1] Dans une préface ajoutée à la quatrième édition.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES

BIOGRAPHIES ET DES PORTRAITS CONTENUS DANS CET OUVRAGE.



AVIS.

Dans le nombre des portraits que nous avons publiés, se trouvent ceux de LORD BYRON, WORDSWORTH, PASKEWITSCH-ERIVANSKI, OEHLENSCHLAEGER, DE POTTER, DE STASSART, DE BÉRIOT, DE THEUX, GALLAIT, dont la biographie ne fait point partie des deux premiers volumes de cet ouvrage. Toutefois messieurs les souscripteurs voudront bien conserver avec soin ces lithographies qui trouveront leur place dans la seconde série de la *Galerie des contemporains illustres,* dont l'auteur annonce la publication.



